3 1761 08435826 6

L
LF
R

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST OCT 1 5 1922

LA REVUE DE FRANCE

P
Fr. Lit
R

3

LA REVUE DE FRANCE

Deuxième Année

TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1922

175-780
17/11/22

LA RENAISSANCE DU LIVRE
Bureaux de la Revue: 1, Avenue de l'Observatoire, Paris

1922

SCÈNES DE LA VIE DIFFICILE

IX

VERS LA QUARANTAINE

ALANDAR installa les époux dans une aile de l'hôtel, séparée de ses appartements particuliers. La dot de Claire, sous forme de rente, garantissait au ménage l'indépendance et le luxe. Gonzague, dans cette existence, se trouva aussitôt à sa température naturelle et n'éprouva point cette surprise vis-à-vis de soi qui est propre aux parvenus et leur confère peut-être tnos les ridicules. C'est aux degrés inférieurs de la vie que Gonzague s'était toujours senti mal à l'aise. Mais il n'avait jamais envisagé les heures de détresse et les humiliations que comme des accidents de voyage qu'il s'agissait seulement de ne pas laisser se transformer en catastrophe, avant l'arrivée au but. A chaque étape, il mesurait en se retournant le chemin parcouru, ce qui est rare, même chez les ambitieux, en qui l'orgueil,

souvent, barre le souvenir des risques. Pour avancer, Gonzague, au contraire, s'appuyait sur toute l'expérience amoncelée derrière lui. Il avait retenu les tournants brusques de la route, les rudes montées, les descentes abruptes sur les précipices, les mœurs des compagnons qui marchent avec vous et pourquoi les uns vous dépassent, tandis que les autres tombent à vos côtés. De ces observations que son intelligence reliait, Gonzague s'était fait une sorte de pouvoir intérieur, sans cesse présent et à sa disposition, devenu sa volonté elle-même.

Le premier matin qu'il se réveilla, sa jeune femme entre les bras, sa vie présente et sa vie passée lui apparurent fondues dans un cadre harmonieux. L'amour de Claire pour son mari était comme une explosion soudaine de sentiments dont elle ne distinguait pas la source. Il lui semblait que son cœur de jeune fille ne les avait pas contenus et que c'est Gonzague qui les lui apportait comme une improvisation merveilleuse. Sa reconnaissance dominait son amour et lui conférait un caractère de soumission qui la rendait fière, exquise contradiction de la vertu.

En constatant son bonheur, Gonzague ne s'imaginait pas assister à un spectacle extraordinaire, mais simplement nouveau pour lui, et qui méritait la curiosité plus que l'enthousiasme. Cela se traduisait par une affection attentive et délicate, dont il était impossible à Claire d'apercevoir les limites, tant Gonzague savait tendrement les lui cacher.

Sans passer tout à fait inaperçu du monde parisien, leur mariage n'avait pas eu d'éclat. Aucun des époux n'excitait l'attention : la jeune fille était restée discrète, et, dans l'entourage de Salandar, on ne la considérait point comme son héritière. Cependant, quand on apprit que Gonzague devenait un des trois directeurs de la Banque et que le chef de la maison lui donnait une part dans les affaires, on commença à prendre garde à lui. On murmurait son nom autour des tables d'un café fameux du boulevard, lorsqu'avant la Bourse il y entrait parfois pour déjeuner, comme il le faisait jadis avec Gresteau. Autour de lui, d'ailleurs, ce genre d'individus pullulait, et il leur montrait, en souvenir de

son ancien patron, une indulgence où le dédain était imperceptible et pouvait même passer pour de la courtoisie. Car Gonzague eût considéré comme une faiblesse de trop jouir du contraste entre sa vie présente et les difficultés de ses débuts. Ainsi, il ne livrait à personne la clef de son caractère et en réservait la critique à lui seul. Il n'ignorait pas les défauts qui s'y glissaient peu à peu. Souvent il était obligé de retenir une tendance à l'obséquiosité vis-à-vis des personnages puissants. Il ne pouvait s'empêcher de leur faire sentir un instant son admiration, le temps de laisser l'impression d'un homme pénétrant qui savait juger les gens selon leur mérite. Sa femme ne concluait de cette attitude qu'à la supériorité de l'homme qu'elle aimait. Il aurait fallu Andrée pour saisir ces nuances.

La pensée de Gonzague n'abandonnait pas la compagne de sa première jeunesse. Il éprouvait une satisfaction pleine d'égoïsme subtil à assurer désormais son existence. Après son mariage, il resta trois mois sans la voir et sans lui écrire, ne recevant de ses nouvelles que par Barjol. Depuis son divorce, qui venait d'être prononcé, elle ne quittait guère le petit logement, gentil et confortable, que Gonzague avait loué pour elle. Elle y déjeunait et y dînait seule, faisait une promenade dans le jardin du Luxembourg, qu'elle apercevait de ses fenêtres, puis lisait et se couchait de bonne heure. Elle ne s'ennuyait pas, car il lui suffisait de suivre par l'imagination les actes de Gonzague pour emplir les heures vides. A de rares intervalles, elle acceptait une invitation à dîner des Barjol ou les accompagnait au théâtre. Elle évitait de leur parler de Gonzague, pour ne pas gêner Marthe dont elle avait deviné les scrupules. Mais celle-ci savait lui donner délicatement des nouvelles de son ami. Quoiqu'elle fréquentât le ménage de Gonzague, dont la femme lui témoignait une vive sympathie, elle n'avait rien perdu de son amitié pour Andrée, ayant fini par concilier dans son esprit ce qui lui avait paru d'abord des contradictions irréductibles.

— Andrée, lui disait Barjol, est devenue une femme remarquable.

— Elle a beaucoup souffert, reprenait Marthe avec naïveté.

— Je n'en sais rien... En tout cas, elle a pris une gravité charmante qui lui va très bien, et je la trouve jolie pour la première fois depuis que je la connais.

On eût dit en effet que la trente-sixième année rassemblait les séductions éparses de son visage. La pensée continuellement tendue vers Gonzague avait fini par donner à la voix, au regard, au sourire, cette unité d'expression qui est la personnalité elle-même. C'était chez Andrée une sorte de mélancolie intelligente qu'elle analysait sans cesse au lieu de s'y abandonner, et qui lui servait de raison de vivre au lieu de la détacher de la vie. Aussi, elle avait le courage de se demander si, par la force des choses, elle n'allait pas se trouver séparée de Gonzague pour toujours. « Quelle raison a-t-il de me revoir ? Tout ce qu'il m'a dit en me quittant et que j'ai cru, à ce moment-là, est-ce que ça compte maintenant ? L'homme qu'il était alors était sincère. Seulement, il est devenu par rapport à moi un autre homme, tandis que moi, je suis restée la même femme, ce qui fait que je suis mauvais juge de la distance qu'il y a entre nous. Il faut que je me fasse une existence avec tous ces doutes et toutes ces douleurs. C'est presque dommage que je ne sois pas obligée de travailler, parce que, dans ma situation, on se met machinalement à souffrir dès qu'on a rien à faire. » Il lui arrivait de se tenir longtemps à la fenêtre et de regarder dans la rue comme si elle l'attendait, sans avoir l'excuse du pressentiment ; des passants qui, de loin, lui ressemblaient, l'occupaient un instant. Elle guettait l'heure des courriers, convaincue cependant que le facteur ne lui apporterait pas une lettre de Gonzague. Un matin qu'on frappa à la porte et que le concierge lui tendit une enveloppe, elle sentit ses jambes fléchir. Dès qu'elle eut reconnu l'écriture de Gonzague, ses yeux se brouillèrent et elle déchira l'enveloppe en tremblant. Elle se précipita au jour et s'assit. Elle lut : « Je vais passer vingt-quatre heures à Bordeaux pour affaires. Pars par le train de minuit et prends une chambre à l'hôtel de Bayonne. »

Andrée se dressa brusquement et regarda l'heure comme si elle pouvait manquer le train. Elle s'habilla, alla chercher une valise après avoir constaté le délabrement de la sienne et passa toute la journée dans une trépidation physique qui lui interdisait toute réflexion. Elle déjeuna très tard dans l'après-midi et ne trouva un peu de calme que lorsqu'elle se vit assise à sa place dans le wagon.

A Bordeaux, elle attendit patiemment dans sa chambre des nouvelles de Gonzague. Elle reçut un mot de lui, apporté par un garçon, disant qu'il aurait terminé ses affaires à cinq heures et qu'il rentrerait alors à l'hôtel. Quand elle entendit la clef tourner dans la serrure, elle courut à la porte et l'ouvrit. Gonzague se glissa et se retourna vers Andrée avec un sourire qui la fit se jeter à son cou. Un sanglot qu'elle ne put retenir se termina dans des caresses. Puis elle se mit à le regarder comme si elle ne l'avait pas vu depuis des années. Jamais il n'avait été plus élégant qu'à ce voisinage de la maturité. Tous ses traits, tout son aspect montraient une finesse où la timidité de jadis ne se mêlait plus et où se sentait, au contraire, l'autorité de l'esprit.

Andrée, d'un seul coup d'œil, s'était approprié ces remarques sur Gonzague, et elle y lisait le droit de son amour. Elle s'assit auprès de lui, lui tenant la main, l'autre bras passé autour de sa taille.

— Maintenant, mon chéri, que j'ai eu la petite crise de larmes à laquelle tu ne pouvais pas échapper, laisse-moi te faire observer que j'ai été bien sage pendant tout le temps que tu ne me donnais pas signe de vie... Ah ! je n'osais plus espérer, ajouta-t-elle en l'attirant.

Elle continua à voix basse :

— Jusqu'à quand es-tu libre ?

— Jusqu'à demain-matin... Il faut que je sois à Paris demain soir... Je vais sortir tout à l'heure dîner chez des gens... et je reviendrai ici le plus tôt possible.

Ils décidèrent alors très simplement de passer la nuit ensemble, dans l'intimité complète d'autrefois, lorsqu'elle arrivait d'Alençon rejoindre Gonzague.

C'était lui désormais qui s'échapperait de temps en temps

pour venir goûter auprès de son amie le charme retrouvé de leur liaison. Elle n'offrait peut-être plus la même sécurité, le cadre en était changé, mais ils reconnurent la persistance de certaines particularités de sentiments : la franchise instantanée dans les circonstances difficiles, cette confiance et ces aveux qui livrent l'arrière-fond des êtres et qui pour eux contribuaient à la volupté.

Ils furent vite d'accord pour mettre le ménage de Gonzague à l'abri du drame banal de l'adultère, ce qui était l'important. Plutôt que de contrarier l'ambition de l'homme qu'elle avait aimé si pauvre, Andrée se serait sacrifiée toute. Aucune volonté en elle n'était plus ardente.

Une phase nouvelle de la liaison commença, où, par une singulière transposition des rôles, c'était Andrée qui devenait la confidente, la conseillère lucide des intérêts. Gonzague comprenait que ce dévoûment absolu chez une femme connaissant sa vie passée et son caractère jusque dans les replis les plus obscurs représentait pour lui une force rare et secrète. Il établissait sa vie sur cette combinaison solide, et il ne croyait pas faire injure à sa femme, qu'il plaçait sur une autre dimension du sentiment.

— Tu ne trouves pas, demanda un jour Mme Barjol à son mari, qu'Andrée est transformée ? A mon avis, elle doit revoir Gonzague.

— Cela ne nous regarde pas, répondit Barjol... Ce ne sont plus des enfants et ils savent ce qu'ils ont à faire.

— Oh ! je n'ai pas l'intention de m'en mêler, reprit Marthe... Et même, ajouta-t-elle, si tu veux mon opinion, nous nous sommes beaucoup trop laissé entraîner cet hiver par les Gonzague... Nous avons beaucoup d'amitié pour eux, ils sont très gentils avec nous. Mais nous ne menons plus maintenant la même existence, et ça m'occasionne à moi des dépenses de toilette que je ne peux plus supporter.

— Ah ! ah ! fit Barjol en riant.

— Oui... si ça continuait, c'est moi qui te ferais faire des dettes, ce qui serait vraiment le comble ! Sans compter que je suis inquiète de ta situation au journal d'après ce que tu me racontes du nouveau directeur...

C'était un Levantin, naturalisé français, nommé Verugna. Il avait vingt-sept ou vingt-huit ans à peine et roulait dans Paris depuis longtemps déjà. Sous des apparences de beau garçon riche qui ne songe qu'à la noce, il cachait un orgueil fou et un extraordinaire besoin de tyrannie. Un de ses compatriotes disait de lui : « Il doit descendre d'un roi ou d'un esclave. » A la mort de son père, il hérita d'une fortune qu'on prétendait énorme, mais dont l'origine demeurait mystérieuse. Comme le temps était passé où ces détails avaient un semblant d'importance, Verugna n'eut besoin d'autre référence que l'argent qu'il avait en mains. Il le gaspillait sans générosité. Il refusait parfois cent sous à un pauvre diable qui lui déplaisait, et il se laissait volontiers gruger par des flatteurs, nombreux et vulgaires autour de lui. Il ne se plaisait que dans un monde de filles et de gens corrompus et besogneux, où sa fortune lui permettait de dominer. Des gens de bourse et les courtiers de publicité, à qui il paraissait une proie offerte, lui proposaient des affaires qu'il jugeait d'un instinct admirablement sûr. Il apprit un jour dans ce milieu que *l'Informé* était à vendre, deux des principaux commanditaires désirant se retirer du journal, l'un parce qu'il s'était enrichi dans des spéculations à côté et le second parce qu'il s'y était ruiné. « Ça, c'est autre chose, » déclara Verugna à ses intimes. Il sentait confusément qu'il y avait là une source de pouvoir et d'influence, et, par les quelques journalistes qu'il fréquentait, il avait acquis le mépris de leur profession, ce qui était chez lui un excitant. Masselin, vieilli, ayant acheté maintenant une propriété en Touraine, servit d'intermédiaire. En donnant sa démission, il présenta Verugna aux lecteurs de *l'Informé* comme un rénovateur du journalisme moderne.

Verugna entrait dans la presse par la large brèche que les affaires venaient d'y ouvrir. Il fut par sa vanité et son despotisme un des principaux agents de la transformation qui se préparait, et il eut le pressentiment de la grandeur future de l'institution. D'ailleurs, il se prit bientôt lui-même aux âpres jouissances et aux tares du métier, et il appréciait assez

bien le talent des gens et les services qu'ils pouvaient lui rendre, de la même façon dont il sentait l'authenticité d'un tableau ou le valeur d'un bijou. Mais une certaine indépendance de caractère, ce que l'on entend par le mot dignité l'horripilait. Il avait envie de blesser les êtres qui, dans son petit royaume ne se comportaient pas en sujets et ne le traitaient pas en maître. Quand ils se soumettaient, au contraire, alors il se montrait capable de camaraderie à leur égard. Sa jeunesse, son goût du plaisir reparaissaient. Il invitait souvent ses collaborateurs à souper, plein de satisfaction lorsque la fête dégénérait en orgie.

Masselin, en partant, lui avait signalé Barjol comme un des rédacteurs les plus précieux. Verugna le manda dans son cabinet et l'accabla tout de suite d'une averse de familiarité sous laquelle Barjol ne broncha pas. Cette attitude déplut souverainement au directeur, qui s'attendait à des courbettes. Il lui dit sèchement :

— Continuez votre service, nous verrons plus tard.

En cinq minutes, il venait de décider de le mettre à la porte, à la première occasion.

— Apportez-moi l'article de Barjol, dit-il un soir qu'il avait commandé à son rédacteur le récit d'une visite chez un financier qui venait de se brûler la cervelle, événement qui secouait tout Paris.

Et il songeait à part lui : « Je ne lui conseille pas d'avoir raté ce reportage-là. »

Il se mit à lire attentivement les épreuves en fronçant le sourcil et, à la fin, déclara à son secrétaire :

— C'est très bien... remarquable... très pittoresque... C'est inouï ce que ce garçon m'est antipathique, mais il a beaucoup de talent...

Cette disposition favorable ne devait pas protéger longtemps Barjol. Entre Verugna et lui, il existait trop d'incompatibilités essentielles. Barjol avait toujours accepté les déboires de sa carrière avec une résignation ironique, parce qu'une certaine liberté d'esprit et de conduite y était encore garantie par les mœurs. Les opinions politiques et littéraires des journaux n'avaient rien de rigoureux ; la hiérarchie des si-

tuations et des traitements ne s'y faisait pas sentir. L'insouciance générale de la vie parisienne dissimulait l'oppression de l'argent. Avec Verugna, un despotisme s'établit qui ne fléchissait que pour ceux qui suivaient le patron dans ses débauches. A *l'Informé*, il avait déclaré qu'il prétendait renouveler toutes les formules du journalisme autour d'une idée centrale qu'il énonçait ainsi : « *L'Informé* n'a pas d'opinions, il n'a que des informations. » Il voulait que son journal ne s'adressât qu'à la curiosité publique et devînt, suivant son expression, « une espèce de drogue dont personne ne pourrait se passer à son réveil ». Il projetait le monopole de la drogue.

Verugna maintint ce système à travers les passions de l'affaire Dreyfus, dont la première période commençait. Il décida que *l'Informé* ne prendrait pas parti, et il résista à toutes les sollicitations. Il avait ainsi l'orgueilleuse impression qu'à lui seul il était capable d'étouffer l'affaire.

— Comment ? dit Barjol un soir au secrétaire de la rédaction, nous ne reproduisons pas la lettre de Zola ?

— Le patron s'y oppose.

— C'est absurde, reprit Barjol... Est-ce qu'il s'imagine que ça empêchera de la lire... ?

Et il ajouta en haussant les épaules :

— Évidemment, ce n'est pas du reportage.

Le secrétaire particulier entendit le mot, et un quart d'heure après Barjol était appelé dans le cabinet directorial.

— Mon cher, lui dit brutalement Verugna, si je n'avais pas tant d'estime pour votre talent, je vous prierais de quitter le journal à l'instant, pour l'impertinence que vous vous êtes permise dans la salle de rédaction...

— Laquelle ? demanda Barjol avec un léger sourire... Ah ! oui !...

— Vous en convenez ?

— Je ne conviens pas de l'impertinence... J'ai fait une simple critique d'un point de vue, qui est, maintenant, celui du journal, c'est vrai, puisque le reportage est arrivé à tout absorber. Mais j'ai été habitué ici à un certain franc-parler. Vous ne le tolérez plus, c'est absolument votre droit... Je

trouve donc votre observation toute naturelle, quoique les termes m'en paraissent inacceptables, et je vous donne ma démission comme vous semblez le souhaiter...

— C'est exactement là que je voulais en venir, reprit Verugna. Nous ne nous entendons pas, autant nous séparer... Est-ce qu'une indemnité correspondant à six mois de traitement vous suffit?...

— Parfaitement, dit Barjol... Ça m'est d'ailleurs une agréable surprise, ajouta-t-il, car je ne m'y attendais guère...

— Ça prouve que vous ne me connaissez pas, mon cher monsieur... Votre caractère me déplaît, mais vous êtes un homme de valeur... et quand vous ne serez plus sous mes ordres, je vous reverrai avec plaisir. Votre argent sera à la caisse demain, reprit-il après un silence.

Comme Barjol faisait un pas pour se retirer :

— Je parie, dit Verugna, que vous me croyez juif !

— Je ne me suis jamais posé cette question pour qui que ce soit, dit Barjol, et ces détails me sont complètement indifférents.

— Mon grand-père maternel était israélite, en effet...

Barjol eut un geste évasif.

— Et alors, continua Verugna, en le reconduisant, vous êtes convaincu de l'innocence de Dreyfus ?

— Moi ? fit Barjol... Je n'en ai pas la moindre idée, et cela ne me regarde pas... Je trouve seulement que cette affaire s'engage dans des conditions très curieuses, qui pourraient bientôt devenir passionnantes...

— Ça m'étonnerait, reprit Verugna... Au revoir, Barjol.

— Au revoir, monsieur Verugna.

Il quitta le journal après avoir serré la main à quelques camarades et rentra chez lui. Comme il était plus tôt que d'habitude, Marthe, surprise, se leva et demanda s'il arrivait quelque chose.

— Rien de grave, ma chérie... Reste-t-il de quoi manger ? J'ai très faim, dit-il gaîment.

Et pendant qu'elle dressait le couvert, il lui raconta l'incident.

— Ne t'inquiète donc pas, puisque nous avons six mois

devant nous... Il valait mieux en finir, les rapports avec Verugna devenaient impossibles, et il ne cherchait qu'un prétexte à se séparer de moi... Il a pris le premier venu.

— Et qu'est-ce que c'est que l'histoire de ce Dreyfus ? fit Marthe qui ne lisait jamais les journaux.

— Ça n'a aucun intérêt pour toi, ma chérie, dit Barjol.

D'ailleurs, Barjol lui-même n'était pas intéressé par les développements purement politiques de l'Affaire. Il venait de traverser dix ans d'agitations et de débats sans qu'une préférence se fût dessinée en lui, soit pour un homme, soit pour un parti ou pour une idée. C'est-à-dire qu'il dédaignait les idées, dès que, quittant la forme abstraite, elles arrivaient devant les foules, sous le déguisement grossier des partis. Son instruction, qui s'agrandissait constamment par la réflexion et l'étude, tranchait tellement sur les vulgarités de son métier qu'il avait de plus en plus la sensation bizarre de descendre chaque matin du sommet d'une montagne pour aller gagner sa vie dans la vallée. Que de fois Gonzague lui avait signalé le danger d'une vue trop philosophique des choses, qui l'empêchait d'en saisir les reliefs par où seulement elles sont accessibles à notre toucher ! « Vous partez toujours de ce principe, lui disait-il, que vous ne devez point réussir et qu'il est naturel de supporter l'injustice. Évidemment, c'est un moyen de se consoler, mais c'est un moyen encore plus sûr d'attirer sur soi l'injustice et finalement d'échouer dans la vie. La vie, mon cher, n'a que des aspects particuliers et successifs, elle n'a pas d'aspect général, sauf au moment précis où nous la quittons. » Ces objections visaient bien la cause des échecs de Barjol et l'infériorité de sa situation, malgré des mérites transcendants. Il n'était pas venu à bout de son roman par la méconnaissance des lois élémentaires de cet art ; pour les mêmes raisons, il avait perdu une année à écrire une pièce de théâtre qu'il savait injouable. Aujourd'hui, par une sorte de défi à sa besogne quotidienne, il avait commencé une histoire du stoïcisme dans les temps modernes, qui contenait d'ailleurs des morceaux éclatants de l'avis d'écrivains notoires à qui il les avait lus, et aussi de Gonzague.

Ce fut à ce moment de sa carrière et dans cet état d'esprit

qu'il reçut l'émotion soulevée, à Paris d'abord, par l'affaire Dreyfus. Pour en comprendre les effets profonds et inverses sur les individus les plus intelligents d'une génération, il faut admettre qu'elle ne mit pas uniquement en jeu des passions, mais encore des tempéraments et des caractères. C'est par là qu'en dehors de la politique elle étendit sa secousse jusqu'à la société et aux mœurs. Elle apporta une masse d'éléments pathétiques entre lesquels les sentiments n'avaient qu'à choisir pour s'exalter. Pendant des années, elle fournit des modes d'expressions à des haines particulières, à des rivalités qui n'osaient pas se préciser, à des répugnances obscures, à des déceptions. On ne doit pas oublier, d'autre part, que de nombreux scandales, la liquidation ambiguë du Panama, les controverses criardes du naturalisme et les succès d'une pornographie littéraire excitaient parmi une élite d'esprits l'instinct de révolte et le dégoût de la réalité. Or, le dégoût, en France, se transforme rapidement en indifférence et en dilettantisme, qui provoquent, à leur tour, des réactions. L'affaire Dreyfus en fut une instantanée et puissante. Pour beaucoup de gens, elle devint une occasion d'affirmer quelque chose, de sortir de l'indécision, d'abandonner le doute.

A l'un des tournants de l'Affire, Gonzague dit à Barjol :

— Je crois maintenant, que votre opinion sur l'Affaire est juste. La nuance qui nous sépare, c'est que ma conviction reste enfermée dans les preuves apparentes dont je dispose, tandis que, chez vous, elle se fortifie trop, me semble-t-il, d'un tas de raisons intérieures qui vous sont propres, comme votre dédain naturel de toute espèce d'autorité, votre notion individuelle de la justice et du devoir.

— Je ne suis pas un juge impartial, je l'avoue, répondit Barjol. Car ce qui m'a entraîné d'abord, c'est un choc sentimental et l'impression que la résistance à la revision du procès ne serait pas si formidable si l'accusé n'était pas israélite...

— On pourrait vous objecter, cher ami, que du côté où nous sommes tous les deux, la poursuite de la revision n'au-

rait peut-être pas été si ardente si les accusateurs n'avaient pas été des militaires... Nous touchons là aux côtés troubles et extrêmes de l'Affaire, qui, dans notre esprit, ne doivent pas entrer en ligne de compte. Ce qui me paraît néanmoins certain, c'est que l'affaire Dreyfus marquera, pour les gens de notre niveau social, une ligne de partage des eaux, et que nous allons prendre notre pente définitivement... autant qu'on peut employer ce mot-là dans les choses humaines...

Baijol sourit :

— Si je suis trop nuageux... mettons philosophe... qui sait si vous, mon cher Gonzague, vous n'êtes pas tenté à l'excès par le rendement immédiat des événements ? Dans l'affaire Dreyfus, vous voyez surtout les catégories de relations et d'intérêts nouveaux qu'elle va créer, tandis que, pour moi et pour beaucoup d'autres, elle est l'occasion d'un examen intérieur de quelques-unes de nos idées, de nos règles de conduite... Elle nous aidera à décanter toute l'expérience que nous avons accumulée en nous, un peu au hasard, les observations que nous avons faites.

— Je ne crois pas, dit Gonzague, qu'elle ait cette importance.

— Elle ne l'aurait pas eue en ce qui nous concerne, si elle nous avait surpris à vingt ans..., à l'âge où l'instinct de vivre se confond avec l'intelligence et en absorbe toutes les nuances... Nous n'aurions pas songé, à cette époque et dans des circonstances analogues, à devenir dreyfusards ou antidreyfusards... Ces points de vue n'eussent pas été acceptés par notre esprit... Aujourd'hui, au contraire, ils sont exactement ceux de notre âge; ils apparaissent pour fixer nos préoccupations morales et non pas seulement nos relations...

Sigismond était entré au courant de l'entretien et l'avait écouté sans l'interrompre de la moindre réplique.

— Mes enfants, leur dit-il à ce moment, vous négligez trop l'un et l'autre le caractère politique de l'affaire... dont le véritable cadre est le Parlement, quoi que vous en pensiez.... Moi, c'est là-dedans que je la vois se dérouler, et je vous assure qu'elle n'a pas du tout la physionomie que vous lui prêtez... Elle est simplement l'enjeu nouveau de la partie qui se joue depuis dix ans et qui, dès qu'elle sera gagnée ou

perdue, remettra les destinées du régime entre telles ou telles mains... Ah ! il y a longtemps, continua-t-il en prenant son attitude d'orateur, que je ne suis plus dupe du décor de la politique !... Vous, vous avez des raisons pour être dreyfusards, je les connais; elles ont de la force et surtout de la sincérité, mais à la Chambre, on n'a que des mobiles... Passou est un dreyfusard enragé... Passou ! c'est admirable ! Et Rastier aussi ! parce que les chefs leur ont fait signe et leur ont dit : « Marchez » ! Ce qu'il y a d'horripilant, c'est que, dès qu'on a l'imprudence d'être de leur avis une seconde, on est immédiatement bouclé ! Il faut partager toutes leurs opinions, toutes leurs rancunes, tous leurs préjugés... Il y en a un qui a eu le culot de me dire : « Venez avec nous, ça vous fera pardonner bien des choses ! » Bien des choses ! Ça signifie qu'ils n'ont pas oublié que, pendant une heure, j'ai failli être boulangiste... Je vous l'ai raconté, autrefois... Ah ! quel métier, mes enfants !

— Pourquoi, demanda Barjol, ne dis-tu pas tout ça à la Chambre ?

— Parce que, s'écria Sigismond, c'est une fatalité de ma carrière que je ne peux jamais dire ce que je pense ni faire ce que je veux.. J'arrive trop tôt ou trop tard.. Mais cette fois-ci, j'irai où me pousse ma conviction, mon tempérament... et les connaissances que j'ai des dessous de la politique... Je ne serai peut-être pas réélu, ça m'est égal..., mais sur le dreyfusisme, je suis bien décidé à lâcher les collègues du département... Je suis antidreyfusard dans l'âme, ajouta-t-il d'une voix vibrante, comme s'il venait de le découvrir à l'instant même. Je vous le dis carrément, comme je le dirai ce soir à Passou !

— Ne te fâche pas, dit Barjol en riant... Nous ne nous brouillerons pas pour ça...

Sigismond n'était pas aussi superficiel que ses paroles semblaient l'indiquer. Mais, chez lui, les débats de conscience prenaient toujours une expression assez vulgaire, par cette manie qu'il avait de les tirer de leur cadre intérieur pour les transporter dans la conversation. Même lorsqu'il était seul, il les parlait plutôt qu'il ne les pensait. A chaque péripétie

de l'Affaire, il ne pouvait s'empêcher de songer à Bourre : « Ce serait effrayant, s'il vivait encore! » se disait il. Et il imaginait le vieil avoué devenu dreyfusard ardent, s'avançant vers lui d'un air courroucé pour l'accuser de trahir la république. Sigismond frémit à la pensée que, sous ces menaces, il eût peut-être laissé, une fois de plus, enchaîner sa liberté. Oh ! il ne se dissimulait pas que Bourre se fût montré plus logique que lui et qu'en s'écartant de cette doctrine il compromettait irrémédiablement, cette fois-ci, son avenir politique. Il prit, au contraire, à se l'avouer, un âpre plaisir et une espèce de revanche de ses petites lâchetés. Il était d'ailleurs d'une sincérité entière dans sa conception de l'affaire Dreyfus, dont tout le déroulement extérieur le choquait et que la nature de son esprit se refusait à transporter sur un autre plan que celui qui s'offrait à son regard.

Pourtant, il désapprouvait les violences de langage de d'Antrague et ses airs de provocation envers les gens qu'il soupçonnait de dreyfusisme. D'Antrague n'y apportait d'ailleurs aucune méchanceté et ne distinguait dans l'affaire que deux camps opposés prêts à engager une bataille. La personnalité de Dreyfus et son cas particulier lui étaient étrangers et lointains, ainsi que les discussions qu'il entendait à ce sujet. Il n'y prenait jamais garde, restant à une certaine hauteur aristocratique. Ce qu'il voyait, c'était une injure publique à ses instincts militaires et une occasion de combat que la vie parisienne lui refusait depuis son retour. Après trois ou quatre duels, il s'y sentit plus isolé que jamais et se plongea dans de nouvelles débauches amoureuses, où il trouvait comme dans l'ivresse une mélancolie de fantôme.

Sigismond le suivait dans les tripots et chez les filles, par désœuvrement, par manque d'argent, séparé de jour en jour de ses anciens camarades de la politique. Il fut néanmoins réélu dans les élections qui eurent lieu au cours de l'Affaire, car sa position dans l'arrondissement était solidement assise. Mais il était dorénavant un député déclassé, appelé à traîner de législature en législature, en arrière de son parti, hésitant à se rallier à un autre, n'ayant plus que sa valeur personnelle et le souvenir de son ambition.

Il perdit même Bridel, qui, pour l'exploitation de *l'Artiste*, passa la main à un directeur de casino de ville d'eaux qu'une saison exceptionnellement brillante venait d'enrichir.

— Oui, je me retire, dit il à Sigismond... J'ai acheté une ferme en Normandie, et je vais faire de l'élevage... Savez-vous l'âge que j'ai ?

— Non, mon cher...

— Soixante-huit ans... et j'étais groom à onze ans... C'est vous dire que j'ai droit à du repos... Et puis, mes anciens clients m'ont quitté, et les jeunes ont une tendance à me considérer comme un simple tenancier de maison de jeu... Je ne me sens plus entouré de sympathie... Paris est bien changé, mon cher Sigismond... Si je vous disais que cette sacrée Affaire me fait un tort immense ?...

— Cela ne m'étonne pas, reprit le député.

Bridel ajouta :

— Ah ! je vous souhaite de trouver avec mon successeur les mêmes avantages qu'avec moi... Mais j'en serais surpris. La vie va devenir plus dure... Nous ne reverrons plus la belle période d'insouciance que nous venons de traverser... Et vous ? comment ça va à la Chambre ?

— Mal, mon ami...

— Peuh ! en politique, il n'y a rien de grave,... fit Bridel avec une moue. Je vois votre situation assez difficile en ce moment, d'après ce qu'on raconte au cercle, car je n'ai pas cessé de m'intéresser à vous... Mais la roue tourne, et vous n'en restez pas moins un garçon de premier ordre... Il n'y a qu'à durer, mon cher, et je ne me suis pas trompé sur vous... En attendant, vous me ferez toujours plaisir quand vous viendrez me voir.

Sigismond lui tendit les mains :

— Vous me croirez si vous voulez, Bridel. Je ne mettrai plus les pieds à *l'Artiste* quand vous ne serez plus là.

Bridel conclut d'une voix dégoûtée :

— Ça va devenir un tripot...

Et il disparut, en recommandant à Sigismond de le rappeler au souvenir de ces messieurs et particulièrement de d'Antrague.

Des quatre amis, Sigismond n'était pas le seul à connaître des heures pénibles. Barjol cherchait péniblement une place dans un journal, et le temps dévorait ses économies. Marthe s'opposait absolument à ce qu'on empruntât de l'argent à Gonzague. Son mari n'insista que pour ne pas lui imposer trop de privations.

— Non, mon ami, non!... fit-elle en se redressant avec dignité... A nos âges et avec ton talent, on ne tape plus personne, même ses meilleurs amis... Il est impossible que tu ne trouves pas du travail bientôt.

Elle ne sortait plus de la maison que pour les courses du ménage, allant au marché elle même, dépensant sou à sou le peu qu'elle avait à sa disposition, donnant des conseils à son mari sur les démarches qu'il devait faire. Elle fut d'avis que Barjol renonçât aux journaux comme *l'Informé*, qui n'étaient pas dignes de lui, etque sa vraie place se trouvait dans les journaux sérieux et dans les revues.

— C'est qu'on n'y gagne pas d'argent, dit Barjol.

Une revue accepta cependant de publier, sous forme de pensées, des fragments de son étude sur le stoïcisme, et le succès fut assez vif pour attirer, dans le monde universitaire et parmi une élite, l'attention sur leur auteur. La revue s'attacha Barjol comme collaborateur régulier, à de faibles appointements qui semblèrent à Marthe l'indice d'une fortune prochaine.

— J'aime mieux, dit-elle, te voir là que chez tous les Verugnas à faire du reportage... avec le talent que tu as... et que tu étais en train de gaspiller... Quelquefois ça me faisait de la peine...

Elle demandait de temps en temps :

— Et ton affaire Dreyfus?... Qu'est-ce que ça devient? Elle nous aura coûté cher, cette histoire là!... Car on ne m'enlèvera pas de l'idée que c'est pour ça que Verugna t'a renvoyé.

Et elle était partagée entre toutes sortes de sentiments vagues, tantôt donnant raison à son mari pour sa fidélité à ses convictions, et tantôt portée à le blâmer obscurément parce qu'il y avait perdu sa place. Cette crise du ménage passa inaperçue de Gonzague, que la prospérité croissante de la

Banque Salandar occupait tout entier et que son attitude dans l'Affaire avait mis en vue dans les milieux de la haute finance.

Un jour qu'il rencontra Barjol, ils échangèrent quelques mots.

— Avec la grâce, l'Affaire me paraît finie, dit Gonzague.

— Seulement, répondit Barjol, elle reste en nous, et il va falloir la digérer.

Durant cette période de luttes, ils s'étaient avancés l'un et l'autre, plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici, sur le devant de la scène parisienne. Barjol sortait de l'aventure assez éclopé matériellement ; il s'était brouillé avec Verugna, devenu en ces quelques années un des maîtres de la presse et le grand initiateur de la formule de journalisme qui triomphait. Il avait surtout découvert que ses goûts, son caractère, sa tournure d'esprit se trouvaient en contradiction aiguë avec les conditions nouvelles de son métier. Aux approches de la quarantaine, c'était une sensation assez cuisante, quand il considérait les charges que la vie lui apportait, l'éducation d'un fils, le souci de donner à sa jeune femme un cadre d'existence au moins supportable.

Il l'avait épousée par simple obligation morale, renonçant avec une abnégation qui était chez lui la forme de la volonté, à son allure indépendante et capricieuse. Il ne la traitait que comme un être gentil et borné qui réclamait plus de soins que de tendresse. Mais il eut vite d'exquises surprises, à mesure que le ménage subissait de plus dures épreuves. Sous la grisette, traînant dans des ateliers de faubourg et préservée par miracle, apparaissait une femme merveilleusement douée pour la défense de la famille. Dès qu'elle sentit que celle-ci courait des risques, que l'enfant allait pâtir, que le mari ne gagnait plus sa vie, elle devint une créature au génie patient, d'une extraordinaire fécondité d'invention. Dépourvue de toute éducation et d'orthographe élémentaire, elle fut une épouse d'homme de lettres. Elle posséda bientôt par intuition les délicatesses et les nuances d'une profession qui était toujours restée pour elle enveloppée de mystère. Un soir qu'elle rencontra par hasard, en allant chercher

Barjol au bureau de la revue, la femme du directeur, vieille personne un peu solennelle, elle lui fit la meilleure impression par son gentil visage et la fine modestie de son langage. La dame, d'ailleurs, dont le père avait été membre de l'Institut, goûtait fort le talent de Barjol et en signalait aux habitués de son salon le côté philosophique.

Quelques jours après, M. et Mme Barjol reçurent une invitation à dîner.

— Tu dois accepter, dit Marthe, et il faut y aller coûte que coûte. Tu changes de monde et de relations, ça n'est pas trop tôt... Et puis n'aie pas peur, je saurai me tenir.

Le problème de la toilette se posait. Il s'agissait d'en avoir une convenable. Le ménage en était réduit, pour la seconde fois, aux derniers expédients. Les petits bijoux avaient été mis au mont-de-piété ; les fournisseurs se plaignaient des retards et coupaient, un à un, le crédit. Marthe voyait revenir le papier timbré et les huissiers. Mais maintenant, c'était elle qui les accueillait d'un air souriant et qui faisait la leçon à Barjol, lorsqu'il fronçait les sourcils et montrait un peu d'amertume. L'écrivain avait le frisson de sa carrière manquée. Marthe se disait, au contraire, que sa vraie existence de femme commençait.

— Pour ce dîner, mon chéri, puisqu'il est décidé que nous y allons et qu'il est indispensable que je sois gentille, tu ne sais pas ce que je vais faire?... Je vais emprunter cinq cents francs à Andrée, qui a des économies... Ce que tu ne peux pas dire à Gonzague, on peut se le dire entre femmes...

— Je veux bien, dit Barjol résigné, quoique ce soit fort ennuyeux...

— Mais non, fit Marthe gaiement... Je t'assure que tu attaches quelquefois une importance excessive à des choses qui ne sont rien du tout quand on y réfléchit... Moi, je suis en pleine confiance et je me sens capable de défier tous les huissiers de la terre... S'il faut refaire des dettes, nous en referons, mais je veux que tu arrives, comme Gonzague, parce que tu le mérites... et je t'y aiderai, tu entends, ajouta-t-elle avec gravité...

Elle reprit :

— Voyons? Qu'est-ce qu'il a de plus que toi, Gonzague, après tout?

Barjol sentait pour son ami une affection que ni la jalousie ni l'envie ne pouvaient atteindre. Il répondit :

— Gonzague a sur moi cette supériorité que, ayant beaucoup souffert par l'argent, il n'a poursuivi dans la vie que la conquête de l'argent, et il est allé, naturellement, là où il y en avait...

Marthe haussa doucement les épaules, comme si cette réflexion était trop puérile. Puis elle se fit faire une jolie toilette sur les cinq cents francs qu'Andrée lui prêta.

(*A suivre.*)

ALFRED CAPUS,
de l'Académie française.

(Copyright by Alfred Capus, 1922.)

SUR LES ROUTES D'ITALIE [1]

VERS ROME

En quittant Bologne à destination de Florence, la route que nous suivions était admirable. S'élevant par plans audacieux, elle remontait le cours bruyant d'une espèce de torrent échevelé, que je crois être le Reno, dont les eaux nacrées semblaient se débattre sous l'étreinte d'un paysage d'hiver que le brouillard léger teintait de violet. Peu à peu et d'une façon impressionnante, à mesure que nous montions, les arbres dénués de feuilles, aux branches désespérées, s'abîmaient à nos pieds. De réels, ces arbres devenaient fantastiques jusqu'au moment où leur silhouette contorsionnée, à la fin mangée par le brouillard, disparaissait pour devenir comme le reste : un nuage. Et de fait, nous-mêmes entrions dans un nuage qui semblait contenir la nuit. Tout s'assombrissait autour de nous, et, si notre solitude devenait auguste, en revanche, elle se faisait inquiétante : nous n'apercevions plus rien ni devant, ni derrière nous. Pourtant des voix, — était-ce bien des voix ? — nous arrivaient assourdies comme du bout du monde. Tout d'un coup, il fut impossible de bouger : la neige bloquait nos essieux et, de plus, elle était devenue dure et glissante. Une panne à neuf cents mètres de haut, alors que cinq cents mètres nous séparaient seulement de Casti-

(1) Voir la *Revue de France* numéro du 15 novembre 1921.

glione di Pepoli, c'est-à-dire du salut, c'était un coup rude. En pareil cas, la Providence semble bien éloignée, et l'on se sent plus porté à invoquer à sa place le hasard, son frère de la main gauche. Depuis quelques instants, une roche ou plutôt un fantôme de roche bizarre attirait nos regards; haute comme une demi-montagne, à ce qu'il nous semblait, paraissant surmontée d'une végétation déchiquetée, elle se dressait devant nous. Dans le silence de toute cette nature estompée par les approches de la nuit, tout d'un coup, un appel retentit. Nous répondons, les voix se rapprochent, et, tandis qu'elles se faisaient entendre, la ramure étrange du rocher fantôme s'éliminait ; de telle façon que nous comprîmes bientôt que ce que nous prenions pour un rocher était un lourd camion automobile militaire et sa végétation fantomale, les quelques soldats qui le montaient. Nous n'étions plus, comme je l'ai dit, qu'à cinq cents mètres de Castiglione les uns et les autres, mais à tous la neige défendait d'avancer; force nous fut donc, avec leur aide, de retourner notre voiture, ce dont nous vînmes à bout avec des peines infinies, redoutant la moindre maladresse qui eût pu nous précipiter dans le gouffre. Après force remercîments et serrements de mains, le moteur ronfla de nouveau et, redescendant plan par plan au long du même torrent épileptique, cette route en lacets, bordée d'arbres lamentables et violets, qui nous avait amenés, au moment même où la nuit achevait de voiler le ciel que ne constellait aucune étoile, nous rentrâmes à Bologne, où nous allions passer une seconde nuit. Je dois le dire, mon plaisir fut grand de retrouver à l'hôtel notre belle chambre de la veille. Ce qui nous consola de notre immense course inutile...

Il y a des gens qui font fi des hasards de la vie d'hôtel, qui méprisent les accessoires dont elle se meuble au cours des temps. Peu leur importe la dimension des pièces, leur hauteur, cependant que, sur la décoration de leurs murailles, sur chaque détail d'une architecture souvent faible d'inspiration, j'en conviens, mais pourtant fidèles témoins du passé, ils promènent leur mépris. Pour moi, j'aime à la passion le vénérable décor de ces vieux palais dont le sort me fait l'habitant fortuit;

je le trouve suggestif, et une belle chambre d'une somptuosité désuète double pour moi le charme du voyage.

Ces mêmes gens sévères ne peuvent pardonner aux personnages de ces fresques de rencontre un bras trop court ou un geste hors d'équilibre : et ils n'ont pas l'excuse d'un goût raffiné, car, devant des productions que l'on croirait plus à leur portée, ils accusent les mêmes dédains que devant ces plafonds d'anciennes résidences seigneuriales où vagabonde, du moins, la fantaisie inexperte, mais souvent ingénieuse, d'un décorateur anonyme. Moi, j'aime leurs verts audacieux, ils me réjouissent ; comme aussi l'azur qui cerne les chairs un peu trop roses de leurs génies plus ou moins déformés, qui se disputent au-dessus de ma tête l'honneur de m'ensevelir sous des fleurs de féerie, tout en me désignant d'un geste vague les portes grandes ouvertes du palais des songes.

*

* *

Il faut cependant quitter Bologne, et, cette fois, ce sera par Pesaro et Urbino que nous attaquerons l'Apennin, dont les sommets, étant plus bas dans cette région et par conséquent dépourvus de neige, sont plus accessibles.

Urbino. Huit heures du matin. Un jour fatigué des pluies précédentes nous éclaire à regret. D'ailleurs, sous les arcades où nous amène l'escalier tortueux de l'hôtel, c'est encore la nuit. Grâce à la maigre ampoule électrique de l'antichambre, nos surfaces, — je nomme ainsi le sommet de nos chapeaux et le plan de nos épaules, — sont éclairées, tandis que nos faces participent encore d'une ombre compacte. Nous ne nous pressons pas assez : il reste pas mal de route à faire d'ici Rome ; c'est ce que le moteur nous répète sans doute à mesures redoublées. Pour rattraper le temps perdu, il nous faudra certainement passer la nuit à Pérouse, après quoi ce ne sera plus qu'une demi-journée jusqu'à la porte du peuple ; mais nous avons perdu un jour !

Urbino ! C'est ici que naquit Raphaël ! Prononcé devant

ces murailles, ce nom m'émeut. J'aurais donné beaucoup pour trouver une image même grossière qui l'aurait représenté enfant. Rien. Nulle émanation de son âme d'adolescent ne flotte dans l'atmosphère d'Urbino ; même parmi tous ces bambins qui croisent dans les rues étroites, aucun ne me fit songer à lui. Tandis que ma pensée se reporte au petit rêveur accoudé du Musée du Louvre qui jadis passait pour être son portrait peint par lui-même, du moins l'a-t-on longtemps affirmé. Quoi qu'il en soit, si l'on rapproche son visage de celui sous lequel Raphaël s'est peint lui-même dans l'école d'Athènes, on trouve entre les deux une grande ressemblance : chez tous deux les traits et l'attitude sont féminins, la face unie, enfin la bouche un peu saillante est voluptueuse. L'œil est largement ouvert et, au-dessus, partant de la racine du nez, un sourcil plein-cintre s'élève vers le front. Sous de pareils sourcils, le regard se meut à l'aise. Cela fait un œil de peintre apte à tout voir d'un seul coup, qui n'est semblable à aucun autre de par sa faculté très visible d'analyser à mesure qu'il perçoit ; car ici il est le gardien de l'âme qui ne s'émeut, elle, que si l'œil l'avertit.

Comparez son regard à celui du poète ou du musicien. Le premier regarde en lui-même, il s'écoute penser. Le second, sans cesse en quête de vibrations, sollicitant l'Écho, ne jette sur le monde réel qu'un regard distrait ; cet homme aux pensées sonores n'aime, en réalité, la vie que pour le bruit qu'elle fait. Le peintre, au contraire, attentif à saisir tous les moyens d'expression qu'elle lui offre, la contemple sans cesse d'un œil émerveillé, alors même qu'il paraît s'en distraire. Sa vie à lui n'est-elle pas consacrée toute à sa passion de la conquérir, afin d'en faire pour sa suprême jouissance l'héroïne de ses plus beaux souvenirs. Noces éternelles, fécondes et grandioses, enviable récompense du génie pour lequel *voir* c'est presque recréer.

Ah! l'œil est Dieu! Que n'a-t-il des autels? Ingrate humanité!

Quel dommage que Raphaël ne soit pas resté jusqu'à sa mort l'être gracieux et tendre qui a peint l'École d'Athènes et la Dispute du Saint-Sacrement. Il semble que, à partir du moment où

il connut Michel-Ange, sa production perdit son unité. Délaissant sa conception première, il veut atteindre à plus d'émotion : il recherche le drame dans la forme. Ses personnages deviennent trop grands pour la place qu'ils occupent et l'espace à décorer ; leur infligeant des gestes inutiles bien que superbes, il espère égaler le Titan de la Chapelle Sixtine. Mais les personnages de celui-ci ne font pas de gestes inutiles : ils sont simplement des Italiens qui parlent avec tout leur corps, comme du reste ceux d'aujourd'hui. Ce sont les mêmes. Il eut beaucoup d'élèves ; acceptant plus de travaux qu'il n'en pouvait exécuter par lui-même, il ne pouvait se défendre de leur confier telle ou telle partie à exécuter; ce qui jette le doute sur beaucoup d'œuvres qu'on ne peut admettre comme siennes.

Voit-on bien le divin Rapahaël devenu parmi ses contemporains une manière d'Horace Vernet : un peintre officiel enfin ? A cette pensée pénible s'en ajoute une autre : cette gloire égoïste, ne se pourrait-il pas qu'elle eût absorbé nombre de talents qui sans elle auraient fleuri pour la gloire de la peinture et la santé de l'art ? Voilà un point à éclaircir.

La principale rue d'Urbino est, l'ai-je dit ? très longue en même temps que la plus étroite et la plus sombre de cette petite ville toute en palais. Comme notre Annecy, elle a des arcades sous lesquelles s'alignent les portes des demeures, et c'est sur cette rue précisément que s'ouvre l'hôtel que nous quittons.

Les descentes de ces rues dallées sont nombreuses, imprévues, les remontées pénibles. On déplore à tout instant le poids de sa propre voiture, qui, si un frein cassait, transporterait trop vite ses voyageurs tout en bas et en morceaux sur une de ces jolies petites places comme il y en a tant en Italie, où chante un éternel jet d'eau. Sans compter la crainte d'écraser quelques passants qui, pour faire place à la panse du véhicule, se plaquent au mur, tâchant à ne laisser passer d'eux-mêmes que l'indispensable ; si bien que ce n'est qu'à la dernière maison qu'on se sent en sûreté soi-même.

Rendus à la liberté de la route, mon esprit calmé conçoit quelques remords d'avoir osé parler de Raphaël avec autant

de liberté. Voilà le danger d'avoir sur soi un carnet de notes. La plume à la main, on ne respecte plus rien. La plume devrait être rangée dans la catégorie des armes prohibées. C'est aussi la faute des temps. A notre époque, on retourne un homme comme un gant, sans égard pour ce que l'enveloppe de sa pensée, à elle seule, mérite de respect : les dieux, d'ailleurs, ne sont pas mieux traités. Revenu à Rome, je ferai amende honorable aux pieds de quelques chefs-d'œuvre.

Au fait, l'excuse à une pareille audace gît en ceci : que l'âme moderne, bien qu'avide de nouveau, se passionne de plus en plus pour la connaissance du passé et, ce qui est plus étrange encore, pour l'œuvre de ceux qui ont travaillé pour lui. Le monde, qui a duré plus qu'eux (puisqu'on oublia de les faire immortels), n'a cessé de les honorer, avec une telle fidélité, un tel abandon, à l'égal de Dieu enfin, que des esprits supérieurs et même de la sagacité la plus rare n'ont jamais cru qu'il leur fût permis de les critiquer, même de les expliquer. Et cependant il serait méritoire de le tenter ; car enfin, en Art, la révélation n'existe pas, les œuvres seules comptent, et ces œuvres étant chose d'humanité, comme telles, comportent leur part de faiblesse. Pourquoi donc ne pas analyser cette faiblesse ? Cela nous sauverait de bien des mensonges et de bien des redites : ne ferait-on pas mieux comprendre ainsi les beautés qu'elles renferment ? Eh ! sans doute, cela ne va pas sans quelques illusions répandues ; en serait-il ainsi que cela vaudrait mieux que d'aimer sans savoir pourquoi les manifestations artistiques d'un monde disparu. Au surplus, les étudier, les comparer, c'est les faire revivre. Que de panégyriques falots, que de génuflexions hypocrites devant des Raphaëls douteux, que de discours vains où ne résonnent que le bruit des mots parmi lesquels, rarement, éclate celui qui éclaire, lequel en dirait plus long que toutes ces phrases pompeuses, dont le résultat sera de retarder le jugement de la postérité !

Combien, parmi les écrivains d'art, se sont arrogé le droit de les placer si haut, ces maîtres vénérés, tellement au delà de notre conception, que nous n'apercevons plus même les beautés auxquelles ils doivent leur suprématie ?

Avec une telle façon de faire, on risque d'égarer la jeunesse qui, dès lors, admirera très bien de confiance une statue rhabillée, une peinture refaite, ou méprisera avec aisance un pur chef-d'œuvre. De quelles admirations n'a-t-on pas gratifié cette effigie manquée, d'un mal bâti quelconque, qui a longtemps représenté César Borgia à la galerie Borghèse, malgré le type du personnage et l'anachronisme de son costume ? Que de gens se sont confondus en admiration devant la *Sainte Cécile* de Raphaël, œuvre pesante où le pinceau du maître a peut-être un jour porté quelque éclat, mais que des retouches criminelles ont à jamais anéantie ! Sont-ils jamais allé voir, au moins, à l'Académie de Saint-Luc, un tableau du même Raphaël qui reproduit le patron de la maison en train de faire le portrait de la Vierge Marie ? Cette œuvre-là est à peu près sans retouches, visiblement de la main de Raphaël et digne de lui.

Ne se créera-t-il donc jamais une école où l'on enseignera l'art comme dans l'antiquité on enseignait la philosophie, c'est-à-dire l'art de penser ? Il serait temps. Les générations qui se succèdent avec une rapidité que seul égale le vol des années surgissent armées d'un idéal nouveau, sorte d'instrument de forme parfois bizarre qu'elles passent leur temps à fourbir sans s'en servir jamais, du moins autrement qu'en paroles. Il n'y a pas d'instrument plus facile à fausser que l'idéal et, ce qui est pire, plus facile à confondre avec celui du voisin. Où donc, dira-t-on, puiser la conscience de soi-même ? A quoi nous répondrons : dans la culture intensive du sens commun, qui n'a jamais varié puisqu'il est l'ordre et l'équilibre, sans quoi rien ne saurait exister dans l'univers.

Cette fatalité de l'ordre et de l'équilibre est ce qui gêne le plus les jeunes générations, surtout lorsqu'elles sont sollicitées par une imagination depuis trop longtemps inactive. Il ne faut pas oublier que la jeunesse court plutôt qu'elle ne marche et que l'étude pour l'étude, la forçant à l'immobilité, l'endort. C'est à peine, en vérité, si elle peut prendre le temps de regarder des images : sa personnalité, que d'un geste naïf elle préserve de la main comme d'un courant d'air qui pourrait l'éteindre, seule l'intéresse. La jeunesse est ingrate aussi. On dit que son ingratitude fait sa force. Il serait plus

juste de dire qu'elle est la cause de ses faiblesses. Elle ne se ralentit, cette folle, que lorsqu'elle souffre. Alors elle progresse. La loi de la douleur est la rançon du génie, et ceux qui l'ont subie arrivent avant les autres. Je ne prétends pas dire que, pour devenir un homme de talent, il faille se créer des malheurs, interrompre ses joies, briser son cœur, non ! Mais respecter davantage le fardeau que vous a confié la destinée et le préserver aussi d'une main diligente, afin qu'il ne se perde pas en route.

Trop courir use les forces, trop d'essais use le cerveau. Et, parmi trop de désirs, le repos est nécessaire. Il faut savoir se reposer. Car, si l'exercice est bon, le repos est fructueux et surtout le silence. L'affreuse période de guerre que nous venons de traverser a mis en nous l'habitude du bruit. Bruit et destruction sont devenus synonymes dans la pensée de nos enfants. C'est la raison des mouvements auxquels se livre, de nos jours, une génération dont les entrailles ont été secouées par un tremblement de terre qui a duré cinq ans.

Le chemin que nous suivons en ces replis de montagnes depuis notre départ d'Urbino est à la fois berceur et inquiétant. Il semblerait que nous approchons d'un séjour de punition. Les pentes deviennent arides : c'est ainsi que je me figure celles du Purgatoire ; au moindre effort, les cailloux dévalent jusqu'à la route (du reste fort bien entretenue). Pourtant voici que, dans ce paysage désolé, apparaît un amas de rochers écroulés les uns sur les autres dans des attitudes, oserai-je dire, humaines et terribles. Il semble qu'il y ait eu là un combat fabuleux d'hommes et de rochers ; et cela gît en travers de notre route ; ce monceau de pierres mortes monte jusqu'au ciel : de sorte que c'est en réalité un fragment de montagne qui s'oppose à nous. L'auto ne ralentit pas sa course, car un passage que je prévoyais, je dois le dire, s'ouvre parmi les décombres et par un tunnel assez obscur nous ramène tout naturellement, sains et saufs, à la lumière du jour. Ce lieu tragique se nomme « il Paso del Furlo ».

Cependant tout autour de nous les collines se font plus sévères, aucun arbre, aucune végétation. Sur la route, nous

croisons de grandes femmes au visage austère, vêtues d'étoffes sombres : un châle noir les coiffe comme des religieuses. Notre course s'accentue et déjà nous entrevoyons notre arrivée à Pérouse... Nous y voici. Les portes franchies, nous longeons ces murs au long desquels un moyen âge ardent nous souffle son haleine. Au ciel pointe une étoile au-dessus d'un fin nuage d'or qui s'étire et s'allonge en pâlissant : c'est la nuit. En elle se confondent les lointains, si bien que sur la grande place qui fait face à la campagne de Rome on se croirait sur une haute falaise. C'est là que nous dormirons au rythme du large et que nous nous éveillerons demain, si Dieu le veut, le visage tourné vers Rome.

Le dernier départ.

Le soleil, qui nous a de force ouvert les paupières, brille sans nuage. Ses rayons frappent les moindres saillies des multiples architectures. Un pigeon blanc vient s'y réchauffer sur l'appui de notre fenêtre... Il ouvre ses ailes toutes grandes, piétine et s'envole ; et nous allons le suivre, car l'auto gronde et le temps marche : il faut se hâter, d'ailleurs ; à partir de cet instant, Rome s'est emparée de notre pensée. Tandis que derrière nous Pérouse se mêle au ciel bleu qui, face au soleil, garde l'azur sombre et profond d'un firmament, nous descendons à grande allure la route qui nous mène à la Ville Éternelle.

Pour qui aime le voyage, le but est toujours étrangement lumineux, et la rapidité de la course qui affaiblit les réalités de la route plonge l'âme dans la fluidité du rêve. Aussi est-ce avec surprise que, réveillés par le ralentissement de l'auto, nous nous trouvons tout d'un coup devant le Ponte Molle, à l'entrée duquel deux hommes de marbre blanc semblent se faire des politesses. L'un est saint Jean-Baptiste ; il lève un bras que le temps a respecté ; vêtu à moitié d'une peau de bique, il tient dans sa main la patène d'où coula jadis sur la tête du Christ l'eau du baptême. L'autre est le Christ lui-

même, qui, posté sur la partie du parapet qui fait face, s'incline en toute humilité devant le geste du saint. L'opposition de ces deux figures entre lesquelles il faut passer est d'une hardiesse que je ne cesse d'admirer. Il est bien placé aux portes de l'orgueilleuse Rome, ce symbole permanent d'humilité chrétienne.

Sous la grande arcade de la porte du Peuple, c'est toujours, comme autrefois, le passage des troupeaux tumultueux des grands bœufs romains aux cornes menaçantes. Les voitures publiques, les charrettes toutes sonnantes des paysans qui dégorgent leurs voyageurs, me reproduisent celles d'autrefois. Parmi elles circulent les robustes filles de la campagne, cariatides un peu courtes, soutenant sur leurs têtes de volumineux paquets de linge, des poules liées par les pattes, des paniers remplis de légumes et autres fardeaux pesants. Autrefois, avant que les faubourgs de Rome eussent pris l'importance qu'une vie nouvelle leur impose, c'était sur cette place même qu'on amenait les chevaux de chasse, quand le rendez-vous était fixé à Tordi Quinto ou plus près, à la Sorta, où se dresse encore le tombeau de Néron. On ne saurait oublier que c'est là aussi que Jean-Auguste-Dominique Ingres, alors jeune homme, se rendit un jour à pied pour attendre la diligence qui lui amenait la fiancée que de bons amis lui expédiaient de Paris. La jeune voyageuse unie bientôt à celui qui, devenu artiste illustre, emplit presque à lui seul du bruit de sa renommée le premier tiers du XIXe siècle... fut pour lui la compagne fidèle et à jamais vénérable des jours de détresse du grand artiste à ses débuts. Je recommande ce pèlerinage à tous ceux qui sont encore à temps pour solliciter les dons de la destinée et chez lesquels le mouvement de la vie a laissé libres ceux du cœur.

Tout de suite après la Porte du Peuple passée, c'est le Pincio et sur son sommet la Villa Médicis ! Nous y voici donc revenus. Ce sont ses hautes murailles teintées d'ocre et coiffées de l'azur impérieux du ciel de Rome. Maison fameuse dont tout le monde parle sans savoir au juste ce qui s'y passe,

comment y vivent ses habitants et à quoi elle sert. Il faudrait enregistrer les questions qui se font à son sujet. Après tout, pourquoi saurait-on mieux ce qui se passe derrière ces murailles que derrière celles des écoles spéciales qui sont l'honneur de nos grandes villes et dont nous ignorons l'opportunité ?

ALBERT BESNARD,
de l'Institut.

LE BLÉ DE FRANCE

En 1914, le blé recouvrait une superficie totale de 112 millions d'hectares. La récolte mondiale atteignait un milliard de quintaux. Aux cours actuels, elle aurait représenté environ 75 milliards de francs. Mieux qu'un long discours, ces seuls chiffres situent la question du blé.

Elle intéresse particulièrement la France. Le blé est à la base de notre alimentation, et il représente, pour ainsi dire, la clef de voûte de notre agriculture. De sa récolte plus ou moins abondante dépendent, pour une bonne part, la cherté de la vie, celle de la main-d'œuvre, l'équilibre de notre balance commerciale, la qualité de notre change et même la sécurité du pays. Le blé joue réellement chez nous un rôle capital. Le problème qu'il pose est à la fois technique, économique et politique. La guerre l'a mis au premier plan. La paix l'y a laissé. Aujourd'hui, il provoque toute une série d'efforts et de recherches, tout un mouvement de propagande qu'il est bon de faire connaître.

Rappellerons-nous que c'est le Français qui mange le plus de pain, que c'est le pain et le vin qui caractérisent son régime alimentaire, à tel point que l'on a pu dire qu'il lui devait quelque chose de sa belle santé et de sa bonne humeur ? Qui n'a encore présent à l'esprit le réconfort que tirèrent nos

héroïques soldats du vin des tranchées ? On a exalté ses mérites durant la guerre. Il ne faut pas oublier ceux du pain, dont notre armée n'aurait pu davantage se passer.

Le blé occupe une part relativement considérable de nos terres labourées. Alors que l'Allemagne ne lui laisse que la treizième partie de sa surface cultivée, l'Angleterre et la Belgique la huitième, le Danemark la soixantième, nous lui en consacrons presque le quart !

*
* *

Comme producteur, quelle est notre situation vis-à-vis des autres pays ?

Sur le milliard de quintaux que donna la récolte mondiale de 1914, la Russie, classée première, apporta 228 millions ; vinrent ensuite, parmi les grands producteurs : les États-Unis, 208 millions ; les Indes britanniques, 100 millions ; puis la France, 87 ; le Canada, 63 ; l'Italie, 58 ; l'Allemagne, 47.

En 1921, la carence de la Russie plaça la France au troisième rang, après les États-Unis, qui donnèrent 216 millions de quintaux et le Canada, dont la récolte s'éleva jusqu'à 90 millions. Mais notre pays prit en Europe la première place avec près de 88 millions de quintaux, l'Angleterre n'ayant fourni que 19 millions, l'Italie 52, l'Allemagne 29, la Roumanie 26.

Avant la guerre, nous avions besoin chaque année d'environ 90 millions et demi de quintaux, dont 8 pour les semailles. Il nous fallait en importer à peu près 6 millions. Ce sont là les chiffres moyens de la décade qui a précédé 1914. Ils varient beaucoup d'une année à l'autre.

Pour la campagne 1920-1921, où les emblavures, y compris celles d'Alsace et Lorraine, n'ont recouvert que 5 347 000 hectares au lieu des 6 543 000 de 1913, nous avons récolté exactement 87 843 800 quintaux. Ils représentent un rendement moyen à l'hectare de 16 qx. 48, le plus élevé que nous ayons jamais atteint.

Il convient d'ajouter à cette magnifique moisson celle de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, qui s'est montée à 18 442 milliers de quintaux ; si nous avions cultivé la même surface qu'avant la guerre, nous eussions certainement récolté plus de blé qu'il nous en fallait. D'importateurs, nous fussions devenus exportateurs.

Mais la moisson de 1921 fut exceptionnelle. Hélas ! rien de plus instable que les récoltes ; elles dépendent trop des circonstances atmosphériques pour rester toujours belles. Celle qui vient s'annonce déjà sous des couleurs moins riantes... Quoi qu'il en soit, un but s'impose : nous affranchir de l'étranger, couvrir au moins nos propres besoins.

En temps de paix, un pays dont la situation monétaire est saine importe avec une facilité relative les denrées dont il manque.

La situation est tout autre en temps de guerre. Les fortes remises d'or qu'il faut arriver à faire déprécient la monnaie. Puis, surtout, seule peut se ravitailler sûrement la nation qui a la maîtrise de la mer. Malheur à celle qui, sans avoir cette sécurité souveraine, cherche à l'extérieur le principal de son alimentation. La faim la guette, qui paralyse le courage militaire comme le courage civique. N'a-t-on pas dit, au cours des hostilités, que la victoire appartiendrait au belligérant qui aurait la dernière bouchée de pain ? Nos ennemis ont fait la cruelle expérience des souffrances qu'endure le peuple qui, ne produisant pas chez soi sa subsistance nécessaire, est privé, par un étroit blocus, de tout secours du dehors. Grâce à la science et à une remarquable ingéniosité, les Allemands ont su tirer de l'atmosphère les torrents d'acide nitrique consommés par les quantités formidables d'explosifs que la guerre a dévorées. Mais, malgré ses progrès merveilleux, la chimie n'a pas encore fait la synthèse du grain d'amidon que la plante fabrique, comme en se jouant, d'un rayon de soleil et des quelques matières minérales qu'elle tire de l'air et du sol. La nature nous offre de trouver, sur notre propre fonds, l'aliment essentiel. Profitons pleinement de ce précieux privilège. Utilisons-le de toutes nos forces. C'est un devoir. Il est

devenu d'autant plus impérieux que nos seules forces ne suffiraient pas à nous donner cette liberté des mers qui assurerait contre la famine un grand peuple ne produisant pas assez pour apaiser sa faim.

L'effort que nous avons à fournir n'est pas si grand qu'il ne soit irréalisable. Nous espérons le démontrer. Il ne faudrait cependant pas croire que la récolte de 1921 ait décidément ouvert une ère nouvelle, que nous n'aurons plus à craindre les retours de la fortune... Cette superbe moisson tint certainement, pour une très large part, au vigoureux effort de nos cultivateurs, à l'ardeur avec laquelle ils se remirent au travail, à l'amour de la terre que la guerre semble avoir encore exalté. Elle dut beaucoup aussi aux conditions climatériques qui dominèrent durant toute la campagne : sécheresse au moment des semailles, sécheresse au printemps et au début de l'été. Alors que la plante trouvait dans l'atmosphère une température voisine de l'idéale, dans le sol des réserves d'eau encore suffisantes, la sécheresse écartait certaines maladies cryptogamiques particulièrement dangereuses, elle contrariait très probablement le développement des insectes dévastateurs et surtout elle anéantissait les mauvaises herbes. Or, celles-ci réduisent toujours la récolte dans de fortes proportions. Elles lui disputent l'eau, les éléments fertilisants et l'étouffent. Trop souvent, devant la terre envahie par ces fâcheuses intruses, le cultivateur n'a d'autre ressource que de couper son blé en herbe. Résolution héroïque! La sécheresse qui, par ailleurs, peut avoir des conséquences désastreuses, s'est montrée cette fois une précieuse auxiliaire.

Il est naturellement impossible de lui faire confiance chaque année. Elle a certainement nui à la récolte de 1922 en empêchant le travail des terres et les semis de l'automne, tandis que les pluies de ce printemps ont gêné les semailles qui devaient combler les vides laissés par l'hiver. Nous ne pouvons pas supprimer les hasards atmosphériques. Mais, grâce à des procédés méthodiques, nous pouvons, tout au moins, lutter contre eux, nous mettre à l'abri de leurs conséquences funestes et, lorsque le ciel se montre favorable, en tirer tout le parti possible. C'est ainsi que nous augmenterons le ren-

dement *moyen* des récoltes. L'agriculture ne mesure ses profits que sur une longue série d'années. Avant 1914, pour l'ensemble des diverses régions de la France, le produit moyen de l'hectare de blé était de 13 qx. 51. Une augmentation de 15 p. 100 l'élèverait à 15 quintaux et demi, rendement inférieur à celui de 1921. Il suffirait pourtant à porter la récolte des 6 540 000 hectares cultivés avant la guerre à 101 370 000 quintaux; que l'on y ajoute, le cas échéant, les disponibilités de l'Algérie de la Tunisie et du Maroc, et nous atteindrons un chiffre assez élevé pour que la France devienne exportatrice, ou, tout au moins, subvienne à ses besoins.

Est-ce possible?

Au rendement moyen pour l'ensemble du pays de 15 quintaux et demi qui nous assurerait cette situation, nous pourrions opposer celui de l'Angleterre, qui était, pour la période quinquennale 1907-1911, de 22 quintaux, de l'Allemagne 20 qx. 2, de la Belgique 25 qx. 3. Nous ne le ferons pas sans d'expresses réserves.

Les Anglais, les Belges, les Allemands, les Danois, nous l'avons dit, au début de cet article, ne consacrent au froment qu'une surface de leur territoire cultivé relativement très inférieure à celle que nous lui attribuons. Ils lui réservent leurs meilleures terres. Ce n'est pas avec la récolte moyenne de toute la France emblavée, mais avec celles des régions Nord et Nord-Ouest, véritables greniers de notre pays, qu'il conviendrait équitablement d'établir la comparaison. Nous avons là d'excellents terroirs et d'excellents cultivateurs qui ne nous laissent rien à envier aux autres pays, des fermes qui donnent plus de 30 quintaux à l'hectare, quelques-unes atteignant 40 quintaux en bonnes années. Pour ce million d'hectares, la récolte moyenne dépasse 22 quintaux. Par contre, les départements du Sud-Ouest ne donnent que 8 qx. 4. Ce sont eux qui font fatalement baisser le rendement moyen de la France.

C'est que, chez nous, ce ne sont pas seulement les terres les plus fertiles qui portent du froment. Quels que soient les terrains qu'ils cultivent, nos cultivateurs, et nous devons

leur en être reconnaissants, réservent presque toujours une place à la précieuse céréale. C'est l'honneur de la ferme. Il y a là, pour eux, comme le sentiment instinctif d'un devoir. Le produit moyen à l'hectare en souffre, mais la récolte totale en est augmentée. Sans cette généralisation de la culture du blé, nous devrions acheter beaucoup plus au dehors. Et pendant la guerre notre ravitaillement eût été singulièrement plus difficile.

Après avoir rendu hommage aux agriculteurs qui savent obtenir de nos bonnes terres françaises des résultats équivalents à ceux que leurs collègues étrangers obtiennent des leurs, après avoir offert ce tribut de reconnaissance à nos cultivateurs, à nos paysans qui, avec des moyens limités obligent un sol, souvent ingrat, à donner, lui aussi, le grain nourricier, nous devons reconnaître qu'il serait possible, pour l'ensemble du pays, de faire beaucoup mieux.

Certes, nous avons en France des agriculteurs de premier ordre, appliquant les méthodes les plus perfectionnées. Mais combien de régions qui sont encore en retard, où le cultivateur, soit qu'il ignore, soit qu'il semble ignorer les principes scientifiques les plus élémentaires de son art, laisse perdre les engrais naturels, applique à l'aveuglette (quand il s'en sert) les engrais artificiels, méconnaît le choix des semences... Nos statistiques sont imparfaites. De bons observateurs estiment qu'elles marquent des rendements inférieurs à la réalité. Cependant nous pouvons admettre qu'elles indiquent assez bien, dans le temps, le sens du *mouvement* de la récolte moyenne. Or, de la décade 1824-1834, où elles accusent 9 qx. 34, jusqu'à celle de 1904-1913, où elles inscrivent 13 qx. 51, leur progression est constante, sauf pour 1864-1873, où une faible diminution de 0 qx. 22 sur la précédente reflète l'influence de la guerre de 1870. Progression relativement très lente qui ne correspond qu'à l'accroissement très modeste de 4 kg. 4 par an ; si petit qu'il soit, cet indice d'une amélioration certaine décèle l'influence indéniable que la science et sa diffusion, grâce à l'enseignement agricole et à tous les autres moyens de propagande, ont exercée sur les progrès de l'agriculture. Il prouve aussi, par sa modestie

même, que nous pouvions faire mieux, que nous ferons certainement beaucoup mieux demain. Par quels moyens ?

Il semble que la guerre, aux conséquences si douloureuses, ait eu cependant cet heureux effet de nous obliger à tourner davantage les yeux vers la terre, de nous faire sentir le besoin impérieux de nous affranchir de l'étranger en ce qui concerne le principal de notre alimentation. Elle a provoqué toute une série d'efforts en vue de perfectionner l'agriculture et en particulier la production du blé. Loin de les éteindre, la paix les a ravivés. Tout un plan de campagne est maintenant tracé. Nul doute que nous n'enregistrions, dans peu d'années, les résultats de cette bienfaisante tactique.

Jamais autant de manifestations d'un intérêt effectif en faveur du blé ne se sont succédées aussi nombreuses pendant une période aussi courte. Elles se rattachent en définitive à trois chefs principaux : travail du sol, assolement et engrais ; amélioration de la plante ; étude économique de sa production et de son commerce.

*
* *

Quelques personnalités particulièrement autorisées par leurs travaux ont écrit ces divers chapitres. A maintes reprises, M. Henri Hitier, professeur à l'Institut agronomique, a traité le premier avec sa compétence et son habituelle sagacité. Il a rappelé cet axiome fondamental, vérité de la première heure, si souvent méconnue, qu'il ne faut confier la semence qu'à des terres rigoureusement propres, débarrassées de ces plantes adventices que l'on appelle si bien des « mauvaises herbes » ; que le meilleur procédé de nettoyage d'une terre sale depuis longtemps, c'est la jachère, non pas la jachère simple, telle qu'on la pratique trop fréquemment, mais la jachère cultivée, où des façons aratoires opportunes arrachent les plantes nuisibles et les enfouissent. M. Henri Hitier a insisté sur la place du blé dans l'assolement. Qu'il succède à une culture sarclée, betterave ou pomme de terre, pour trouver une terre parfaitement saine. Si ce n'est pas possible,

qu'il suive une légumineuse qui n'ait pas occupé le sol plus de deux ou trois ans. La puissante végétation de celle-ci étouffera les parasites. Une dose convenable de superphosphate de chaux équilibrera l'excès d'azote qu'elle incorpore à la terre.

La préparation mécanique du sol exerce une action capitale sur l'avenir des semailles. Le blé aime une terre suffisamment profonde, homogène, bien assise, *sans creux*. C'est le talent du cultivateur qui « connaît sa terre » de savoir faire succéder en temps convenable les hersages et les roulages aux labours, de manière à constituer un guéret bien plein, ameubli à la surface. Ainsi, le terrain est prêt à recevoir et à garder la moindre pluie. Ainsi, les racines de la céréale s'appuient sur un fond suffisamment meuble, mais solide, et se développent à plaisir.

On a beaucoup vanté dans ces dernières années les semis en lignes à grands écartements, de 40 et même 50 centimètres, qui feraient du blé une véritable plante sarclée. Cette pratique suppose, comme le fait judicieusement observer M. Hitier, que le cultivateur pourra faire les sarclages indispensables dès le printemps, grâce à une main-d'œuvre suffisante, sinon les mauvaises herbes envahiront le champ. Il est beaucoup plus prudent de semer à 18 centimètres d'intervalle dans les terres riches et propres et à 15 centimètres dans les autres. Quelques coups de herse, au printemps, arrachent les parasites les plus hardies et donnent de l'air au blé.

Comme toute autre, la récolte de froment est en relation immédiate avec la provision des éléments fertilisants qu'elle trouve dans le sol, et même avec celle de l'élément qui s'y trouve en plus petite quantité.

Après la potasse, le minéral que le blé réclame le plus, c'est l'azote. Viennent ensuite l'acide phosphorique, puis la chaux. Une très bonne récolte de 32 quintaux à l'hectare, comme celle que réalisent nos belles exploitations du Nord et des environs de Paris, exige environ 140 kilos de potasse, 125 kilos d'azote et 70 kilos d'acide phosphorique. C'est l'azote qui coûte le plus cher, actuellement 6 francs le kilogramme ; l'acide phosphorique ne vaut que 1 fr. 15 ; la potasse dans

le chlorure, 0 fr. 90. En terres suffisamment riches qui produisent 32 quintaux de grains à l'hectare et en tenant compte de l'engrais de ferme que reçoit l'assolement, on admet qu'il n'est pas nécessaire de restituer beaucoup plus de la moitié des éléments fertilisants que prélève la récolte, soit environ 60 kilos d'azote, 70 kilos de potasse et 40 kilos d'acide phosphorique, ce qui représente, au cours actuel des engrais, une dépense de 400 à 500 francs par hectare.

Nous avons vu que, si nos cultivateurs pouvaient augmenter de 15 p. 100 le rendement moyen du blé, c'est-à-dire le porter de 13 quintaux et demi à 15 quintaux et demi, la France n'aurait vraisemblablement plus besoin d'importer de grain. Cette récolte demanderait, en plus des 15 à 20 tonnes de fumier que l'on donne à l'assolement, 30 kilos d'azote, 20 d'acide phosphorique et 35 de potasse, ce qui représenterait une dépense de 200 à 230 francs à l'hectare. Il faudrait forcer ces doses, car nous supposons que la terre est de qualité supérieure. Or, quelles sont les quantités moyennes d'engrais chimiques que nous incorporons au sol? La statistique répond : 3 kilos d'azote, 14 kilos d'acide phosphorique, 1 kg. 32 de potasse par an et par hectare.

On voit combien nous sommes loin de compte, surtout pour l'azote et la potasse.

L'azote doit retenir l'attention d'une manière particulière : c'est l'élément le plus rare, et c'est le plus fugitif, au moins dans les sols labourés, car ses composés s'y transforment vite en acide nitrique que les pluies entraînent facilement. La terre arable fixe l'acide phosphorique et la potasse de façon à constituer des réserves où puisent les plantes.

*
* *

Ne cultiver que de bonnes variétés, appropriées au sol et au climat, voilà quelle doit être la règle de conduite de tout agriculteur. C'est dans la graine, dans cet œuf végétal, qu'est caché l'avenir de la plante. A quoi bon travailler la terre, la débarrasser des plantes nuisibles, y appliquer des engrais,

employer en un mot, à grands frais, toutes les ressources techniques, si la semence ne doit donner qu'un sujet ingrat ? Aussi, s'ingénie-t-on depuis longtemps à l'améliorer. L'Angleterre, l'Amérique, l'Australie, la Suède, l'Italie, l'Allemagne s'y consacrent avec ardeur. Nos blés de semence ont acquis une réputation mondiale grâce, en particulier, aux travaux d'Henry et Philippe de Vilmorin. Ces célèbres génétistes ont créé des méthodes que l'étranger a copiées. Trop longtemps nous avons négligé de les appliquer dans les différentes zones culturales de notre pays. Toutefois, depuis quelques années, depuis la fin de la guerre surtout, nous travaillons avec énergie. Parcourez aujourd'hui quelques numéros d'un journal d'agriculture. Vous y trouverez la plupart du temps au moins un article sur l'amélioration des blés. Avec une activité inlassable, une foi d'apôtre, M. Schribaux, professeur à l'Institut Agronomique, directeur de la Station d'essais de semences, prêche la bonne parole. Dans ses écrits, ses conférences, ses communications à l'Académie d'Agriculture, il ne cesse d'attirer l'attention du monde agricole sur ce problème capital, tandis qu'il poursuit avec ardeur des recherches expérimentales de ce côté. Qu'entend-on par bonnes variétés de blé ? Celles qui sont adaptées au sol et au climat, qui résistent par conséquent aux intempéries et aux maladies, tout en donnant le maximum de rendement. Quatre fléaux menacent surtout la céréale qu'une longue accoutumance n'a pas préparée à la résistance ; la rouille et le piétin, provoqués par des champignons microscopiques que l'humidité favorise ; l'échaudage, conséquence de la sécheresse et de l'ardeur du soleil d'été sur une variété tardive ; la verse qui fait plier puis tomber la tige sous le poids de l'épi lorsque la plante réduite à la maigre ration d'un sol pauvre est transportée trop vite dans un terrain fertile. C'est en réalisant la parfaite adaptation de la variété à son milieu que l'on évitera tous ces maux.

Les blés dits de « pays » cultivés depuis des siècles dans les mêmes terres, soumis aux mêmes actions climatériques, représentent des plantes complètement adaptées. Les influences locales, les soins dont ils ont été plus ou moins

l'objet, peut-être des croisements naturels, ou ces changements brusques, spontanés, que l'on appelle aujourd'hui « mutations », en ont fait des populations très mêlées où voisinent des sortes de diverses qualités. Le malheur est qu'elles pèchent le plus souvent par le rendement qui est faible. Cependant, tels qu'ils sont, ces blés de pays constituent une pépinière précieuse où le producteur avisé trouvera les souches de variétés supérieures. Il choisira dans son champ les plantes les plus belles, les élites. Il en triera les grains afin de séparer les plus gros et les plus lourds. Il sèmera ceux-ci soigneusement, à part. Sur la descendance de chacun d'eux, il procédera de même, s'adressant toujours, pour récolter la semence, aux plantes qui se rapprocheront le plus du type accompli de l'aïeule, écartant les autres, ne confiant à la terre que les grains les plus beaux. Par cette sélection sévère, il finira par obtenir des plantes à caractères bien fixés, c'est-à-dire héréditaires. Ce seront des *lignées pures* très différentes de la population hétérogène dont elles sont sorties. Sortes très supérieures, en vérité, à celles des souches d'origine, mais encore très perfectibles. « Je ne connais pas de blé de pays, écrit M. Schribaux, qui soit vraiment exceptionnel. » Mais, telles qu'elles sont, ces plantes constituent un matériel précieux pour la création de variétés perfectionnées parce qu'elles sont acclimatées à une région déterminée. C'est par leur hybridation raisonnée, par des mariages de raison, puis par la sélection attentive des produits, c'est-à-dire par les hybrides, que le patient producteur de semences améliorées se rapprochera de plus en plus de l'idéal. Il croisera donc les lignées pures entre elles de manière à réunir dans un même produit les qualités des parents. Le cas échéant, il prendra des géniteurs étrangers au pays, mais toujours en cherchant à satisfaire aux exigences du climat et du sol d'une région déterminée.

C'est ainsi qu'il obtiendra peu à peu des variétés répondant autant que faire se peut aux principaux desiderata : résistance aux maladies, et particulièrement à la rouille, la plus dangereuse de toutes, résistance à la verse et à l'échaudage, qualités boulangères recherchées des meuniers, rendements

élevés réclamés à bon droit par le cultivateur et qui, abaissant le prix de revient, abaissent aussi le prix de vente.

Ces hybrides seront ensuite sévèrement sélectionnés de manière à se rapprocher un peu plus de l'idéal...

« Pour récolter tous les fruits des hybridations, dit encore M. Schribaux, il faut posséder une riche collection des diverses variétés convenant aux climats et aux sols de nos régions et qui possèdent les qualités complémentaires de celles de nos blés de campagne. Nous ferons intervenir les blés des zones maritimes d'Angleterre, de Hollande, de la Suède, en vue d'obtenir des variétés améliorées à grands rendements. Les blés de Suisse, d'Alsace, des climats continentaux, nous donneront la résistance au froid; les blés d'Australie, des États-Unis, du Canada, des Indes, la précocité et les qualités boulangères. Dans les divers pays, il faudrait, en outre, nous mettre en quête des blés résistant aux maladies et principalement à la rouille, contre laquelle on ne peut lutter directement. » C'est un immense clavier où il faut chercher des accords parfaits.

C'est grâce à la méthode que nous venons de décrire si rapidement que la maison Vilmorin a créé ces variétés réputées où la plupart des terroirs du Nord, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du centre de la France trouvent les blés qui leur conviennent.

Lorsque l'agriculteur produit directement son blé de semence, il peut et doit trier soigneusement les grains afin de ne conserver que les plus gros et les plus lourds. Mais il est généralement hors d'état de se livrer à la sélection et aux croisements raisonnés. C'est là un travail delongue haleine, qui demande beaucoup de temps et de science technique. Ce ne peut être même l'œuvre d'un organisme unique, station de génétique ou maison de commerce, à moins qu'il ne joue le rôle directeur et qu'il n'ait dans les diverses zones culturales du pays des correspondants. Car ces délicates recherches doivent être poursuivies dans chacune des régions caractérisées par un climat et un sol particuliers. Nul doute que les « offices agricoles » de création récente, et dont nous parlerons plus loin, ne jouent là un rôle essentiel, non pas seulement

en présidant à la création de nouvelles variétés, mais en assurant leur diffusion.

Il arrive qu'un mauvais temps persistant empêche de labourer, puis de semer à l'automne, ou qu'éprouvés par un hiver rigoureux, les blés laissent au printemps de larges espaces vides. Il faut alors semer de février à mai. Ces semailles tardives ne donnent pas en général d'aussi belles récoltes que les autres, mais elles n'en sont pas moins précieuses aux cultivateurs qui savent prendre les précautions nécessaires. Il importe que la terre soit suffisamment bien travaillée et fumée, car le blé, qui n'accomplit son cycle végétatif que dans un temps beaucoup plus court, doit trouver les meilleures conditions possibles pour son prompt développement. Il convient d'ailleurs de ne s'adresser qu'à des variétés précoces, à végétation rapide, accordées au climat, à ces blés que l'on appelle aujourd'hui *alternatifs*, parce qu'ils peuvent se semer depuis l'automne jusqu'aux environs du 10 mars, ou, mieux encore, aux blés de *printemps*, dont certains se sèment encore fin avril et arrivent à maturité en trois mois.

Un vaste champ d'études s'offre aux génétistes, soit qu'ils cherchent si les meilleures variétés actuellement connues conviennent aux diverses régions, soit qu'ils s'efforcent à créer des variétés nouvelles adéquates au sol et au climat et qui donnent rendements élevés.

Ces travaux poursuivis avec méthode aboutiront certainement à une très grande amélioration de la production du blé en France.

*
* *

Plus encore, peut-être, que tout autre produit où collaborent la nature et l'industrie de l'homme, le blé subit l'effet des lois économiques. Elles comptent parmi les facteurs qui agissent le plus sur sa production. Il en est résulté tout un ensemble de mesures législatives et administratives, d'organismes officiels et privés sans lesquels la situation du pro-

ducteur demeurerait précaire, quelles que soient sa science et son habileté technique. M. J.-H. Ricard, ingénieur-agronome, ancien ministre de l'Agriculture, les a mises en pleine lumière dans le remarquable discours qu'il a proponcé le 8 septembre 1921 à la première foire nationale de semences. Il y a défini excellemment les « objectifs d'une politique du blé en France ».

L'agriculteur français a une tendance naturelle à produire du froment. Toutefois, et c'est bien légitime, il ne s'y livrera qu'à la condition d'en retirer un gain raisonnable. Il doit trouver une rémunération suffisante des capitaux engagés dans la terre pour l'achat des engrais, des semailles, des machines, pour le paiement de la main-d'œuvre. Aussi le prix de vente du blé est-il l'objet constant de ses préoccupations. M. Henri Hitier montra, au « Comité National d'Études », le 5 décembre 1921, quelle était aujourd'hui la situation à ce point de vue. Avant la guerre, le prix moyen du quintal oscillait entre 25 et 26 francs ; de janvier à mai 1922, il a varié entre 65 et 70 francs; aujourd'hui, 1er juin, il oscille entre 75 et 78 francs. Il vaut donc environ deux fois et trois quarts plus, mais les frais de production ont augmenté dans une proportion beaucoup plus grande. Ils sont grevés d'un coefficient de 3, 4 ou même 5. Autrefois, le cultivateur payait un ouvrier agricole 5 francs par jour ; aujourd'hui, il le paie 15 francs et davantage. Avant la guerre, le superphosphate de chaux valait 5 à 6 francs le quintal, il vaut maintenant de 17 à 20 francs ; le nitrate de soude est passé de 26 à 76 francs, le nitrate de chaux de 24 à 65 francs. Le prix des machines agricoles est au moins triplé. Si le fermage, aux environs de Paris, n'a pas augmenté de plus de 25 p. 100, la main-d'œuvre représente de 450 à 500 francs par hectare, et le capital d'exploitation est passé de 1 000 à 3 000 francs.

Dans la communication du 14 décembre dernier à l'Académie d'agriculture, M. le marquis de Vogüé a fait justice du reproche que certains consommateurs mal informés ont fait à l'agriculture de payer beaucoup moins d'impôts que le commerce et l'industrie. En fait, de ce côté-là aussi, ses charges sont considérables, beaucoup plus élevées qu'avant 1914.

A la suite d'une étude rigoureuse poursuivie sur son domaine de Bertrandfosse, dans l'Oise, l'un des plus notables agriculteurs des environs de Paris, M. Henry Girard, a prouvé que l'augmentation du prix de vente de la récolte totale du blé, grain et paille, n'atteignait que les 95,7 p. 100 de l'augmentation des frais de production de 1913 à 1921 et que, par conséquent, la situation du producteur a empiré.

Certes, il a réalisé des profits importants pendant la guerre. Mais ce fut grâce au travail personnel acharné des vieillards, des femmes, des enfants restés à la ferme tandis que les jeunes gens étaient aux tranchées. Et, si les bénéfices des commerçants et des industriels ont été réduits par un impôt spécial, ceux des agriculteurs ont été rigoureusemnet limités à l'avance par la taxation. La hausse du prix des produits agricoles a d'ailleurs eu des conséquences fâcheuses pour les jeunes agriculteurs qui se sont installés de 1918 à 1920, au moment où elle atteignait son apogée. Ils ont dû payer très cher leur entrée en ferme. Aujourd'hui la période des vaches grasses est passée. Le prix des produits de l'agriculture a baissé de 30 à 50 p. 100. Ils ne sont plus en rapport avec ce que les installations ont coûté.

D'autre part, les frais d'exploitation sont toujours très élevés. Tant qu'ils n'auront pas sensiblement baissé, nous ne pourrons pas nous attendre à une diminution notable du prix des denrées et en particulier du prix du blé.

Les progrès de la technique concourront dans une large proportion à sa baisse. L'amélioration des facteurs économiques, certaines mesures d'ordre législatif et administratif exerceront aussi dans ce sens une forte influence.

Le développement de l'enseignement agricole à tous ses degrés, celui des laboratoires de recherches agronomiques ont joué et joueront un rôle de plus en plus efficace. Si l'on étudie dans la statistique les progrès de la récolte moyenne du blé en France, à l'hectare, par décades successives de 1824 à 1913, on constate qu'ils suivent une marche régulièrement ascendante.

Il n'y a qu'une exception, une seule, pour la décade 1863-1873, que la guerre de 1870-1871 a fatalement désavantagée,

et encore la diminution n'est-elle que de 22 centièmes par rapport aux dix années précédentes. De 9 qx. 34 pour la période 1824-1834, le rendement moyen s'est élevé à 10 qx. 54 pour la décade 1864-1873, 11 qx. 54 pour celle de 1884-1893 et à 13 qx. 51 pour 1904-1913.

Or, en 1822, création à Tomblaine par Mathieu de Dombasle de la première école d'agriculture ; en 1827, fondation de l'école de Grignon par Bella ; en 1842, de l'école de Grandjouan par Rieffel et de celle de la Saulsaie par Rivière ; en 1830, de plusieurs fermes-écoles. La première loi qui organise l'enseignement agricole à ses différents degrés et la création de l'Institut agronomique datent de 1848 ; en 1865, fondation de l'Institut agricole de Beauvais ; en 1873, de l'École Nationale d'horticulture de Versailles ; en 1875, des Écoles pratiques d'agriculture. L'année 1876 est marquée par la reconstitution à Paris de l'Institut agronomique, primitivement établi à Versailles et supprimé arbitrairement en 1852. L'enseignement départemental et communal de l'agriculture est institué en 1879. A partir de 1876, les stations agronomiques s'installent dans la plupart des régions agricoles.

Elles poursuivent des recherches sur les applications de la science à l'agriculture, sur les sols, les engrais, les plantes, etc... Le parallélisme est donc frappant entre le progrès du rendement moyen du blé à l'hectare et le développement de toutes ces institutions. Et voici que l'application de la loi du 2 août 1918 va singulièrement multiplier leur action bienfaisante. Cette loi n'a pas seulement coordonné les règlements qui concernent l'enseignement agricole. Elle a pris encore des initiatives dont on peut attendre les plus heureux effets.

La préparation rationnelle, jusqu'ici négligée, des professeurs d'agriculture, est certainement l'une des nouveautés les plus intéressantes. Lorsque ces jeunes apôtres du progrès, pourvus de l'instruction technique la plus complète, répandront dans toutes les parties du pays les meilleures méthodes, nul doute qu'ils n'impriment à la culture du sol des progrès que nous soupçonnons à peine.

Et ce n'est pas tout. L'Institut des recherches agronomiques créé par les lois du 31 juillet 1920 et du 30 avril 1921 réno-

vera l'expérimentation agricole. Il donnera une vie nouvelle aux divers laboratoires disséminés en province, qui travaillaient jusqu'ici un peu isolément et sans grands moyens matériels. Il animera de nouveaux centres d'études dont on peut attendre beaucoup.

Les offices agricoles régionaux et départementaux organisés par la loi du 6 janvier 1919 poursuivront, eux aussi, l'intensification de la production agricole. Ils exerceront l'action la plus efficace sur la culture du blé. C'est à eux de réaliser, directement ou non, les travaux nécessaires, afin que chacun de nos terroirs ait sa variété de blé parfaitement adaptée à son sol et à son climat.

Les organisations que nous venons de décrire brièvement intéressent la production agricole tout entière. Dans l'ordre purement économique, il en faut qui s'appliquent spécialement à notre céréale privilégiée.

Les procédés techniques les plus perfectionnés, les engrais, les semences améliorées, la perspective de hauts rendements ne persuaderont pas les cultivateurs de semer du blé, s'ils n'ont la quasi-certitude de retirer de leurs peines et de leurs dépenses un gain convenable. Ils n'ambitionnent pas des bénéfices énormes, mais de vivre de leur travail. Or, ils sont concurrencés par des pays où le blé revient à meilleur marché que chez nous. Vers 1892, le prix du quintal de blé évoluait ici entre 18 et 20 francs; en Amérique, en Australie, il était tombé à 12 fr. 25. Abandonnée à elle-même, la culture du blé aurait beaucoup diminué. M. Jules Méline l'a réellement sauvée, en faisant voter par le Parlement, après de longs efforts, le 11 janvier 1892, un droit d'entrée sur le blé étranger. Cette loi de protection, de sauvegarde, nous a épargné des milliards durant la guerre. Au cours des changes, combien n'aurions-nous pas dû dépenser si le pays avait négligé le blé depuis plusieurs années... Le droit d'entrée atteint 14 francs, contre 7 francs avant 1914. Mais alors le blé valait de 25 à 27 francs. Aujourd'hui, 1er juin, il oscille entre 75 et 78 francs. Proportionnellement, le droit est donc moins élevé qu'autrefois. D'autre part, le quintal du blé étranger vaut dans nos ports de 64 à 67 francs, ce qui le met à 80 francs environ,

droit de douane compris. Mais, si les changes s'amélioraient encore en notre faveur, ce prix baisserait, et il faudrait relever la taxe d'entrée, car, aux prix actuels, les producteurs doivent être bien près de leur prix de revient.

D'ailleurs, le droit d'entrée n'est pas plus immuable dans un sens que dans l'autre. Il serait certainement abaissé ou même suspendu si le blé atteignait un prix fixé trop élevé. C'est ce qui fut fait en 1898.

Le droit de douane n'est pas la seule mesure d'ordre économique qui puisse efficacement protéger le cultivateur contre l'avilissement du prix du blé. Le Crédit agricole et les coopératives de vente lui offrent un précieux concours.

Il arrive que le cultivateur ait besoin d'argent dès que sa récolte est battue. Il jette son blé sur le marché, les offres se précipitent, la baisse s'ensuit. C'est alors qu'interviennent les Sociétés mutuelles de crédit. Elles avancent à l'agriculteur l'argent dont il a besoin. Elles lui permettent d'attendre le moment opportun pour vendre sa récolte et rembourser sa dette.

Dans la conférence que nous avons déjà citée, M. J.-H. Ricard a dit avec infiniment de raison : « L'agriculteur n'est pas commerçant, il ne sait pas vendre. » Le malheur veut qu'il soit guetté par des intermédiaires et des spéculateurs qui lui font payer cher leur habileté ainsi qu'aux consommateurs. D'ailleurs, absorbé par les multiples travaux de la ferme, privé des renseignements sur les cours, il se trouve dans une situation très désavantageuse. Le remède, c'est la coopérative de vente. Les agriculteurs doivent s'associer avec leurs collègues et former un syndicat dont l'administration est confiée à un directeur doué, lui, d'aptitudes commerciales, capable de se renseigner sur l'état des marchés et de vendre dans les meilleures conditions. Le cultivateur n'est plus isolé et livré à l'intermédiaire. Agrégé à tout un groupe, il peut tenir tête aux acheteurs et parfois même vendre directement au consommateur.

En Amérique, fonctionnent depuis longtemps, à portée des voies de chemin de fer, des greniers publics ou *elevators* pour-

vus d'un matériel spécial pour la réception, le nettoyage, le triage et la conservation du grain. Les Allemands ont leur *Kornhäuser* qui remplissent le même office. Les uns et les autres sont dirigés par des hommes aussi compétents dans la manipulation du blé que dans sa vente. Dès que le grain est séparé de la paille, les cultivateurs le leur apportent. Ils reçoivent jusqu'à 75 p. 100 de la valeur du chargement. Les voilà mis à l'abri du besoin immédiat d'argent. Les greniers vendront le grain au moment le plus opportun. Appartenant aux coopératives formées par les producteurs de froment, ils économisent des frais importants de magasinage, de triage, de nettoyage, qui sont moins élevés pour la collectivité que pour les particuliers. Surtout, ils permettent de monnayer la récolte sans avoir à la vendre précipitamment.

Nous devrons acclimater chez nous ces greniers publics et développer sans nous lasser les coopératives de producteurs. Les sociétés de crédit mutuel agricole qui fonctionnent maintenant dans maintes régions ne seront jamais trop nombreuses. L'Office national de crédit agricole, qui vient d'être fondé, leur donnera un nouvel essor. Le Français est individualiste. Il n'aime pas à s'associer, à mêler ses intérêts ni son grain à ceux de son voisin. C'est à la propagande des professeurs d'agriculture, à celle de la presse agricole de faire disparaître peu à peu cet esprit particulariste. C'est, il est vrai, l'une des qualités, l'un des attraits de notre race. Il doit cependant, aujourd'hui tout au moins, s'atténuer chaque fois que l'intérêt général l'exige. Le rude apprentissage de la guerre nous l'a bien montré. N'est-ce pas parce que nous avons mis en commun nos vies, nos forces, tout ce que nous possédions, que nous avons pu vaincre? C'est en appliquant le même principe de la solidarité que nous triompherons dans la paix. La reconstruction des régions dévastées nous en donne un nouvel et magnifique exemple. Là, partout, des coopératives, nées pour ainsi dire spontanément, en dehors de la pression administrative, se sont substituées aux initiatives individuelles. Et l'on assiste à ce spectacle inattendu du paysan se fondant volontairement dans la collectivité. La coopérative groupe les intérêts des petits propriétaires sinistrés,

qui, ignorant des lois, ne possédant que peu de capital, auraient été dans l'impossibilité de faire valoir convenablement leurs droits. Grâce à elles, ils obtiennent de bien meilleures conditions que celles qu'ils auraient eues isolément. Comme la coopérative représente des intérêts beaucoup plus importants que ceux de chacun de ses participants, elle traite à bien meilleur compte avec les entrepreneurs et les fournisseurs.

L'association rendra dorénavant aux agriculteurs, qu'ils cultivent du blé ou qu'ils élèvent des animaux, des services certainement comparables à ceux qu'ils retirent des procédés purement scientifiques.

Au point de vue immédiatement objectif, ils me tiennent même sans doute aujourd'hui le premier rang parmi les facteurs de progrès.

Cette brève revue des organismes d'ordre économique susceptibles de favoriser la production du blé ne serait pas complète si nous ne signalions pas le « Comité national du blé ». Créé en 1920 par M. J.-H. Ricard, il a pour but principal de propager les bonnes méthodes dans nos campagnes, de stimuler et de récompenser ceux qui s'efforcent de développer et d'améliorer la culture du blé. Il a comme collaborateurs les comités départementaux. Les uns et les autres s'appuient sur les offices agricoles. Chaque année, il publie un *Almanach du blé* où les spécialistes les plus autorisés donnent aux cultivateurs de judicieux conseils, simples, clairs, pratiques, inspirés par les progrès les plus récents.

C'est à lui et aux offices agricoles que nous devons ces *foires de semences* qui permettent aux cultivateurs d'apprécier les diverses variétés de blé et de les acheter directement aux producteurs. Ce sont de véritables expositions où producteurs et acheteurs se rencontrent.

La première foire des semences s'est tenue à Paris pendant le mois de septembre 1921. Ce fut un grand succès. Soixante-dix variétés y ont été présentées. Les transactions ont dépassé 5000 quintaux.

Parmi les facteurs d'ordre économique qui retentissent sur la production et la vente du blé, nous ne devons pas oublier les tarifs de chemins de fer. Ils influencent la production parce

qu'ils agissent sur le prix de transport des engrais, des semences et de la main-d'œuvre. Ils influencent la vente parce que, lorsqu'ils dépassent un niveau déterminé, ils prohibent la circulation du grain au delà d'une certaine distance et gênent son exportation malgré le dégrèvement qu'ils comportent en sa faveur. Or, les tarifs majorés des frais accessoires et des impôts ont augmenté dans une proportion considérable depuis la guerre. Le prix de transport de 10 tonnes de blé à 100 kilomètres a presque quadruplé. Sa baisse est l'une des conditions du retour au blé et au pain à bon marché.

*
* *

Avant 1914, nous importions chaque année, en moyenne, de 8 à 12 p. 100 du montant de la récolte de froment. En 1913, nous avons ensemencé 6 543 000 hectares. Le retour de l'Alsace et de la Lorraine porterait nos emblavures à 6 668 570, si nous arrivions à remettre complètement en culture les régions dévastées. Mais nous savons trop bien qu'il y a toute une zone sur laquelle nous ne pouvons pas compter. Il faut donc considérer cette superficie de 6 543 000 hectares comme une limite qu'on ne peut guère espérer reculer. Car il est vraisemblable que toutes les terres à blé du territoire, au moins du territoire métropolitain, sont maintenant utilisées.

Ce sont les perfectionnements des méthodes de culture qui nous permettront d'accroître assez notre récolte pour couvrir nos besoins. Et nous avons montré qu'il suffirait d'augmenter de 15 p. 100 le rendement moyen de l'hectare pour atteindre le but.

En supposant que non seulement nous y parvenions, mais que nous devenions capables d'exporter, trouverions-nous facilement à placer au dehors les excédents de nos récoltes ?

Sans aucun doute, pourvu que les tarifs de transport s'y prêtent. Nous sommes environnés de pays importateurs dont les besoins iront certainement en croissant. De 1907 à 1911,

l'Allemagne a demandé à l'importation, chaque année en moyenne, 21 millions de quintaux, la Belgique 14, l'Angleterre 49, l'Italie 12, l'Espagne 1. Nos voisins immédiats constituent donc un marché d'exportation de plus de 100 millions de quintaux, réservoir d'une capacité telle qu'il absorberait bien facilement le surcroît de notre récolte.

La Russie était le plus gros exportateur de blé de l'Europe. Pendant la période quinquennale 1907-1911, elle a fourni en moyenne, chaque année, aux autres pays, 38 millions de quintaux. C'est un chiffre : à cette heure, non seulement elle n'apporte rien, mais il faut lui expédier du blé. Sa défaillance, momentanée, il faut l'espérer, apportera un trouble certain dans l'alimentation générale.

Somme toute, le monde n'a pas à redouter la surproduction du froment. Pourrait-il appréhender un jour la disette ?

Dans le discours sensationnel qu'il prononça au mois de septembre 1898, comme président de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, Sir William Crookes s'efforçait de répondre à cette question. Quelques-uns de ses pronostics se réalisent vingt ans plus tard avec une remarquable exactitude.

Il évaluait à 65 millions d'hectares la superficie totale que les divers pays du globe consacraient alors au blé et à 600 millions de quintaux la récolte mondiale. Il prévoyait qu'en raison de l'accroissement de la population et du nombre des mangeurs de pain, trente ans après, c'est-à-dire vers 1928, la consommation générale atteindrait plus de 900 millions de quintaux.

Il estimait à 40 millions le nombre d'hectares que tous les pays producteurs pourraient ajouter aux terres susceptibles de porter du blé ; cet accroissement élèverait à 105 millions d'hectares la surface consacrée dans le monde entier au froment. Elle produirait alors 912 millions de quintaux, en admettant que le rendement moyen mondial de 1898, soit 8 qx. 78 à l'hectare, se maintienne.

Or, en 1921, la statistique évalue à 107 millions d'hectares la surface totale emblavée et à 1 200 millions de quintaux la récolte mondiale.

Les prévisions du savant anglais se sont donc réalisées, de ce côté-là, d'une manière frappante.

Mais si, comme il le croyait, nous sommes arrivés aujourd'hui à la limite de l'étendue des terres à blé, que deviendrons-nous dans trente ans, — et qu'est-ce que trente ans dans la vie des peuples ! — lorsque la population aura encore augmenté et avec elle le nombre des consommateurs de pain ? Faudra-t-il se rabattre sur le maïs, le riz, le millet ou quelque autre farineux, renoncer au pain de froment qui fournit l'unité nutritive au meilleur marché et qui, de tous les autres aliments homologues, convient le mieux au développement de nos muscles et de notre cerveau ?

Sir William Crookes n'entrevoyait qu'une seule solution, augmenter le rendement moyen à l'hectare grâce aux perfectionnements des méthodes de culture, grâce à l'application intensive des engrais, et en particulier des engrais azotés.

Avec une remarquable perspicacité, il annonçait que nous trouverions le salut dans la fabrication synthétique de l'acide nitrique. Nous la réaliserions grâce à la combinaison de l'azote et de l'oxygène atmosphérique sous l'action de l'arc électrique. L'air constituerait une source inépuisable d'azote et d'oxygène, les grandes forces hydrauliques une source indéfinie d'énergie. Ses prophéties se sont réalisées. L'industrie chimique les a même singulièrement dépassées. Elle ne fait pas seulement la synthèse de l'acide nitrique. Grâce aux procédés Claude et Haber, elle fait aussi celle de l'ammoniac en combinant l'azote tiré de l'air à l'hydrogène de l'eau ou des cokeries. Elle combine encore l'azote atmosphérique au carbure de calcium pour donner la cyanamide. Enfin, l'action de l'acide carbonique sur l'ammoniaque lui donnera bientôt l'urée, qui titre 46 p. 100 d'azote, engrais d'une richesse jusqu'ici.

D'autre part, les vues pessimistes de Sir William Crookes sur le sulfate d'ammoniaque produit de la distillation de la houille et sur le nitrate de soude du Chili ne sont pas réalisées. La fabrication du premier a beaucoup augmenté et les nitratières tiennent toujours en réserve des stocks considérables d'azote assimilable.

Il est d'ailleurs très probable que, contrairement à son opinion et malgré l'accroissement de la surface cultivée en blé, il y a encore dans le monde de grandes étendues que l'on pourrait lui consacrer.

Dans tous les cas, nous ne manquerons pas d'engrais azoté. Le problème consiste maintenant à le produire à bon marché en quantité suffisante et à le transporter des usines aux lieux de consommation le plus économiquement possible.

Lorsque ces conditions seront remplies et lorsqu'elle sera régulièrement approvisionnée d'acide phosphorique et de potasse, — car le blé n'est pas exclusivement subordonné à l'azote, — l'agriculture produira du froment en assez grande quantité pour nourrir le nombre toujours croissant des mangeurs de pain. Alors même qu'elle ne trouverait plus de terres nouvelles à emblaver, elle pourra faire face aux exigences de la population en améliorant la récolte mondiale.

Déjà l'industrie chimique met à sa disposition des quantités d'azote voisines de celles dont elle a besoin pour développer sensiblement ses rendements.

Une statistique publiée le 15 août 1921 par une autorité : *The Journal of the Society of Chemical Industry*, évalue à 1 561 300 000 kilogrammes la production mondiale d'azote, la proportion des produits synthétiques étant de 43 p. 100. Or, la surface cultivée en blé dans le monde étant d'environ 107 millions d'hectares, cette production, en supposant qu'elle soit tout entière consacrée à la culture du blé, — ce qui est d'ailleurs tout à fait inexact, — assurerait à chaque hectare emblavé 14 kilogrammes d'azote, alors que la récolte mondiale en exporte 16. La différence est faible. Il sera facile non seulement de la combler, mais de faire face à la consommation des autres récoltes et d'augmenter le stock du précieux agent de fertilité.

Le rendement de la surface que nous cultivions en blé avant la guerre étant porté à 15 quintaux et demi pour couvrir nos besoins, nous devrons restituer au sol 190 000 tonnes d'azote en plus de l'azote du fumier de ferme. Or notre production nationale n'atteint actuellement que 74 300 tonnes. En dehors de toute autre considération, l'intérêt de notre agriculture et

celui de notre alimentation nous engagent à développer activement chez nous la fabrication des produits azotés synthétiques.

Demain, grâce à l'utilisation complète de ses forces hydrauliques, la France sera l'une des grosses productrices d'azote assimilable. D'autre part, c'est elle qui possède les plus grandes quantités de phosphates, cet engrais qui est aussi essentiel au sol productif que l'azote. Et les gisements d'Alsace peuvent non seulement assurer sa consommation de potasse, mais encore, en partie, celle des autres nations. Notre pays est donc placé dans des conditions exceptionnelles au point de vue de l'industrie agricole et en particulier de la production du blé. La prospérité de son agriculture sera sans doute l'un des faits les plus remarquables d'un avenir très prochain. C'est elle qui contribuera de la manière la plus efficace à guérir les blessures que nous a faites la guerre.

L'apport judicieux des engrais, ces soins donnés à la terre, le choix attentif des variétés les mieux adaptées à chaque région, la lutte poursuivie sans relâche contre les maladies et les insectes déprédateurs, une organisation économique convenable, toutes ces mesures que nous avons préconisées augmenteront les rendements tout en diminuant le prix de revient des produits du sol.

Par le jeu même des lois économiques, ils amèneront la baisse de ces derniers. Le cultivateur trouvera une compensation à cette baisse dans l'abondance de ses récoltes. Il pourra gagner honorablement sa vie et nous donner le blé à bon marché pour le plus grand bien du pays tout entier.

GEORGES WERY,
Directeur de l'Institut National agronomique.

WHITE FANG

(CROC-BLANC)

IX

LES FAISEURS DE FEU.

Sur eux, à l'improviste, tomba le louveteau. Ce fut de sa faute. Il avait manqué de prudence et marché sans voir. Encore lourd de sommeil (il avait chassé toute la nuit et venait à peine de se réveiller), il avait quitté la caverne et était, en trottant, descendu vers le torrent, pour y boire. A vrai dire, le sentier lui était familier, et jamais nul accident ne lui était arrivé.

Il avait dépassé le sapin renversé, traversé la clairière et courait parmi les arbres. Au même instant, il vit et flaira. Devant lui, assises par terre, en silence, étaient cinq choses vivantes, telles qu'il n'en avait jamais rencontré de semblables. C'était sa première vision de l'humanité.

Les cinq hommes, à son aspect, et cela le surprit, ne bondirent pas sur leurs pieds, ne montrèrent pas leurs dents,

ni ne grondèrent. Ils ne firent pas un mouvement, mais demeurèrent silencieux et fatidiques.

Le louveteau, non plus, ne bougea pas. Tout l'instinct de sa nature sauvage l'eût cependant poussé à fuir, si un autre instinct ne s'était, impératif et soudain, élevé en lui. Un étonnement inconnu s'emparait de son esprit. Il se sentait amoindri tout à coup par une notion nouvelle de sa petitesse et de sa débilité. Un pouvoir supérieur, très loin, très haut au-dessus de lui, s'appesantissait sur son être et le maîtrisait.

Le louveteau n'avait jamais vu d'homme, et pourtant l'instinct de l'homme était en lui. Dans l'homme il reconnaissait obscurément l'animal qui avait combattu et vaincu tous les autres animaux du Wild. Ce n'étaient pas seulement ses yeux qui regardaient, mais ceux de tous ses ancêtres, prunelles qui avaient, durant des générations, encerclé dans l'ombre et la neige d'innombrables campements humains, épié de loin, sur l'horizon, ou de plus près, dans l'épaisseur des taillis, l'étrange bête à deux pattes qui était le seigneur et maître de toutes les choses vivantes.

Cet héritage moral et surnaturel, fait de craintes et de luttes accumulées pendant des siècles, étreignait le louveteau, trop jeune encore pour s'en dégager. Loup adulte, il eût rapidement pris la fuite. Tel qu'il était, il se coucha, paralysé d'effroi, acceptant déjà la soumission que sa race avait consentie, le premier jour où un loup vint s'asseoir au feu de l'homme, pour s'y chauffer.

Un des Indiens finit par se lever, marcha dans sa direction et s'arrêta au-dessus de lui. Le louveteau se colla davantage encore contre le sol. C'était l'Inconnu, concrétisé en chair et en sang, qui se penchait sur lui, pour le saisir. Sa fourrure eut un hérissement inconscient, ses lèvres se rétractèrent, et il découvrit ses petits crocs. La main qui le surplombait, comme une condamnation, hésita, et l'homme dit en riant :

— *Wabam wabisca ip pit tah* ! (Regardez les crocs blancs !)

Les autres Indiens se mirent à rire lourdement et excitèrent l'homme à saisir le louveteau. Tandis que la main s'abaissait, plus bas, plus bas, une violente lutte intérieure se livrait chez celui-ci, entre les divers instincts qui le partageaient.

Il ne savait s'il devait seulement gronder, ou combattre. Finalement, il gronda jusqu'au moment où la main le toucha, puis engagea la bataille. Ses dents brillèrent et mordirent. L'instant d'après, il reçut, sur un des côtés de sa tête, un coup qui le fit basculer. Alors tout instinct de lutte l'abandonna. Il se prit à gémir comme un enfantelet, et l'instinct de la soumission l'emporta sur tous les autres. S'étant relevé, il s'assit sur son derrière, en piaulant. Mais l'Indien qu'il avait mordu était en colère, et le louveteau reçut un second coup sur l'autre côté de la tête. Il piaula encore plus fort.

Les quatre autres Indiens s'esclaffaient de plus en plus, si bien que leur camarade se mit à rire, lui aussi. Ils entourèrent tous le louveteau et se moquèrent de lui, tandis qu'il geignait, de terreur et de peine.

Tout à coup, bête et Indiens dressèrent l'oreille. Le louveteau savait ce qu'annonçait le bruit qui se faisait entendre et, cessant de gémir, il jeta un long cri, où il y avait plus de joie maintenant que d'effroi. Puis il se tut et attendit, attendit l'arrivée de sa mère, de sa mère libératrice, indomptable et terrible, qui savait si bien combattre, et tuait tout ce qui lui résistait, et n'avait jamais peur.

Elle arrivait, courant et grondant. Elle avait perçu la plainte de son petit et se précipitait pour le secourir. Elle bondit au milieu du groupe, magnifique et transfigurée, dans sa furieuse et inquiète maternité. Son irritation protectrice était un réconfort pour le louveteau, qui sauta vers elle, avec un petit cri joyeux, tandis que les animaux-hommes se reculaient, en hâte, de plusieurs pas. La louve s'arrêta, près de son petit, qui se pressait contre elle, et fit face aux Indiens. Un sourd grondement roulait dans son gosier. La menace contractait sa face et son nez, qui se plissait, se relevait presque jusqu'à ses yeux, en une prodigieuse et mauvaise grimace de colère.

Il y eut alors un cri que lança l'un des hommes : « *Kiche!* » Voilà ce qu'il cria, avec une exclamation de surprise.

Le louveteau sentit, à cette voix, vaciller sa mère.

« *Kiche!* » cria l'homme à nouveau, durement, cette fois, et d'un ton de commandement.

Et le louveteau vit alors sa mère, la louve impavide, se plier jusqu'à ce que son ventre touchât le sol, en geignant et en remuant la queue, avec tous les signes coutumiers de soumission et de paix. Il n'y comprenait rien et était stupéfait. La terreur de l'homme le reprenait. Son instinct ne l'avait pas trompé, et sa mère le subissait comme lui. Elle aussi rendait hommage à l'animal-homme.

L'Indien qui avait parlé vint vers elle. Il posa sa main sur sa tête et elle ne fit que s'aplatir davantage. Elle ne grondait, ni ne tentait de mordre. Les autres Indiens s'étaient pareillement rapprochés et, rangés autour de la louve, ils la palpaient et la caressaient, sans aviver chez elle la moindre velléité de résistance ou de révolte.

Les cinq hommes étaient fort excités et leurs bouches menaient grand bruit. Mais comme ce bruit n'avait rien de menaçant, le louveteau se décida à venir se coucher près de sa mère, se hérissant encore de temps à autre, mais faisant de son mieux pour se soumettre.

— Ce qui se passe n'a rien de surprenant, dit un des Indiens. Le père de Kiche était un loup. Il est vrai que sa mère était une chienne. Mais mon frère ne l'avait-il pas attachée dans les bois, trois nuits durant, au moment de la saison des amours ? Alors c'est un loup qui la couvrit.

— Un an s'est écoulé, Castor-Gris (1), depuis que Kiche s'est échappée.

— Tu comptes bien, Langue-de-Saumon (2). C'était à l'époque de la famine que nous avons subie, alors que nous n'avions plus de viande à donner aux chiens.

— Elle a vécu avec les loups, dit un troisième Indien.

— Cela paraît juste, Trois-Aigles (3), repartit Castor-Gris, en touchant de sa main le louveteau, et en voici la preuve.

Le louveteau, au contact de la main, esquissa un grognement. La main se retira et lui administra une calotte. Sur quoi, il recouvrit ses crocs et s'accroupit avec soumission.

(1) *Grey Beaver.*
(2) *Salmon Tongue.*
(3) *Three Eagles.*

La main revint alors et le frotta amicalement derrière les oreilles, et tout le long de son dos.

— Ceci prouve cela, reprit Castor-Gris. Il est clair que sa mère est Kiche. Mais, une fois de plus, son père est un loup. C'est pourquoi il y a en lui peu du chien et beaucoup du loup. Ses crocs sont blancs, et Croc-Blanc (*White Fang*) doit être son nom. J'ai parlé. C'est mon chien. Kiche n'était-elle pas la chienne de mon frère ? Et mon frère n'est-il pas mort ?

Pendant un instant, les animaux-hommes continuèrent à faire du bruit avec leurs bouches. Durant ce colloque, le louveteau, qui venait de recevoir un nom dans le monde, demeurait tranquille et attendait. Puis Castor-Gris, prenant un couteau dans un petit sac qui pendait sur son estomac, alla vers un buisson et y coupa un bâton. Croc-Blanc l'observait. Aux deux bouts du bâton, l'Indien fixa une lanière. Avec l'une, il attacha Kiche par le cou et, ayant conduit la louve près d'un petit sapin, y noua l'autre lanière.

Croc-Blanc suivit sa mère et se coucha près d'elle. Il vit Langue-de-Saumon avancer la main vers lui, et la peur le reprit. Kiche, de son côté, regardait avec anxiété. Mais l'Indien, élargissant ses doigts et les recourbant, le roula sens dessus dessous et commença à lui frotter le ventre d'une manière délicieuse. Le louveteau, les quatre pattes en l'air, se laissait tripoter, gauche et cocasse, et sans essayer de résister. Comment d'ailleurs l'aurait-il pu dans la position où il se trouvait ? Si l'animal-homme avait l'intention de le maltraiter, il lui était livré sans défense et était incapable de fuir.

Il se résigna donc et se contenta de gronder doucement. C'était plus fort que lui. Mais Langue-de-Saumon n'eut point l'air de s'en apercevoir et ne lui donna aucun coup sur la tête. Il continua, au contraire, à le frictionner de haut en bas, et le louveteau sentit croître le plaisir qu'il en éprouvait. Lorsque la main caressante passa sur ses flancs, il cessa tout à fait de gronder. Puis, quand les doigts remontèrent à ses oreilles, les pressant moelleusement vers leur base, son bonheur ne connut plus de bornes. Quand, enfin, après une dernière

et savante friction, l'Indien le laissa tranquille et s'en alla, toute crainte s'était évanouie dans l'esprit du louveteau. Sans doute d'autres peurs l'attendaient dans l'avenir. Mais, de ce jour, confiance et camaraderie étaient établies avec l'homme, en société de qui il allait vivre.

Au bout de quelque temps, Croc-Blanc entendit s'approcher des bruits insolites. Prompt à observer et à classer, il les reconnut aussitôt comme étant produits par l'animal-homme. Quelques instants plus tard, en effet, toute la tribu indienne surgissait du sentier. Il y avait beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants, quarante têtes au total, tous lourdement chargés des bagages du camp, de provisions de bouche et d'ustensiles.

Il y avait aussi beaucoup de chiens, et ceux-ci, à l'exception des tout petits, n'étaient pas moins chargés que les gens. Des sacs étaient liés sur leur dos, et chaque bête portait un poids de vingt à trente livres. Croc-Blanc n'avait, auparavant, jamais vu de chiens, mais cette première vision lui suffit pour comprendre que c'était là un animal appartenant à sa propre espèce, avec quelque chose de différent. Quant aux chiens, ce fut surtout la différence qu'ils sentirent en apercevant le louveteau et sa mère.

Il y eut une ruée effroyable. Croc-Blanc se hérissa, hurla et mordit au hasard dans le flot qui, gueules ouvertes, déferlait sur lui. Il tomba et roula sous les chiens, éprouvant la morsure cruelle de leurs dents et, lui-même, mordant et déchirant, au-dessus de sa tête, pattes et ventres. Il entendait, dans la mêlée, les hurlements de Kiche qui combattait pour lui, les cris des animaux-hommes et le bruit de leurs gourdins, dont ils frappaient les chiens, puis les chiens qui, sous les coups, gémissaient de douleur.

Tout ceci fut seulement l'affaire de quelques secondes. Le louveteau, remis sur pied, vit les Indiens, qui le défendaient, repousser les chiens en arrière, à l'aide de bâtons et de pierres, et le sauver de l'agression féroce de ses frères qui, pourtant, n'étaient pas tout à fait ses frères. Et, quoiqu'il n'y eût point place en son cerveau pour la conception d'un sentiment aussi abstrait que celui de la justice, il sentit, à sa

façon, la justice des animaux-hommes. Il connut qu'ils édictaient des lois et les imposaient.

Étrange était aussi la façon dont ils procédaient pour dicter leurs lois. Dissemblables de tous les animaux que le louveteau avait rencontrés jusque-là, ils ne mordaient ni ne griffaient. Ils imposaient leur force vivante par l'intermédiaire des choses mortes. Celles-ci leur servaient de morsures. Bâtons et pierres, dirigés par ces bizarres créatures, sautaient à travers les airs, à l'instar de choses vivantes, et s'en allaient frapper les chiens.

Il y avait là, pour son esprit, un pouvoir extraordinaire et inexplicable, qui dépassait les bornes de la nature et était d'un dieu. Croc-Blanc, cela va de soi, ignorait tout de la divinité. Tout au plus pouvait-il soupçonner que des choses existaient au delà de celles dont il avait la notion. Mais l'étonnement et la crainte qu'il ressentait en face des animaux-hommes était assez exactement comparable à l'étonnement et à la crainte qu'aurait éprouvés un homme se trouvant, sur le faîte de quelque montagne, devant un être divin, qui tiendrait des foudres dans chaque main et les lancerait sur le monde terrifié.

Le dernier chien ayant été refoulé en arrière, le charivari prit fin. Le louveteau se mit à lécher ses meurtrissures. Puis il médita sur son premier contact avec la troupe cruelle de ses prétendus frères et sur son introduction parmi eux. Il n'avait jamais songé que l'espèce à laquelle il appartenait pût contenir d'autres spécimens que le vieux loup borgne, sa mère et lui-même. Ils constituaient à eux trois, dans sa pensée, une race à part. Et, tout à coup, il découvrait que beaucoup d'autres créatures s'apparentaient à sa propre espèce. Il lui parut obscurément injuste que le premier mouvement de ces frères de race eût été de bondir sur lui et de tenter de l'anéantir.

Il était non moins chagrin de voir sa mère attachée avec un bâton, même en pensant que c'était la sagesse supérieure des animaux-hommes qui l'avait voulu. Cela sentait l'esclavage. L'esclavage, il n'y avait pas été habitué. La liberté de rôder, de courir, de se coucher par terre, là où il lui plaisait,

avait été son lot jusqu'à ce jour et, maintenant, il était captif. Les mouvements de sa mère étaient réduits à la longueur du bâton auquel elle était liée. Et à ce même bâton il était comme lié lui-même, car il n'avait pas encore eu l'idée qu'il pouvait se séparer de sa mère.

Il n'aima pas cette contrainte. Il n'aima pas non plus quand les animaux-hommes, s'étant levés, se remirent en marche. Un animal-homme, malingre d'aspect, prit dans sa main la lanière du bâton qui attachait Kiche et emmena la louve derrière lui. Derrière Kiche suivait Croc-Blanc, grandement troublé et tourmenté par la nouvelle aventure qui s'abattait sur lui.

Le cortège descendit la vallée, continuant bien au delà des plus longues courses du louveteau, jusqu'au point où le torrent se jetait dans le fleuve Mackenzie. A cet endroit, des canots étaient juchés en l'air, sur des perches, et s'étendaient des claies destinées à faire sécher le poisson.

On s'arrêta et on campa. La supériorité des animaux-hommes s'affirmait de plus en plus. Plus encore que leur domination sur les chiens aux dents aiguës, ce spectacle marquait leur puissance. Grâce à leur pouvoir d'imprimer du mouvement aux choses immobiles, il leur était loisible de changer la vraie face du monde.

La plantation et le dressage des perches destinées à monter le camp attira l'attention du louveteau. Cette opération était peu de chose, accomplie par les mêmes créatures qui lançaient à distance des bâtons et des pierres. Mais, quand il vit les perches se réunir et se couvrir de toiles et de peaux, pour former des tentes, Croc-Blanc fut stupéfait. Ces tentes, d'une colossale et impressionnante grandeur, s'élevaient partout autour de lui, grandissant à vue d'œil, de tous côtés, comme de monstrueuses formes de vie. Elles emplissaient le champ presque entier de sa vision et, menaçantes, le dominaient lui-même. Lorsque la brise les agitait, en de grands mouvements, il se couchait sur le sol, effaré et craintif, sans toutefois les perdre des yeux, prêt à bondir et à fuir au loin, s'il lui arrivait de les voir se précipiter sur sa tête.

Après un moment, son effroi des tentes prit fin. Il vit que femmes et enfants y pénétraient et en sortaient sans aucun mal, et les chiens aussi tenter d'y entrer, mais en être chassés rudement, de la voix ou au moyen de pierres volantes. Bientôt, Croc-Blanc, quittant les côtés de Kiche, rampait à son tour, avec précaution, vers la tente la plus proche. Sa curiosité, sans cesse en éveil, le besoin d'apprendre et de connaître, par sa propre expérience, le poussaient. Les derniers pouces à franchir vers le mur de toile et de peau le furent avec un redoublement de prudence et une avance imperceptible. Les événements de la journée avaient préparé le louveteau au contact de l'inconnu, à ses manifestations les plus merveilleuses et les plus inattendues. Enfin son nez toucha l'enveloppe de la tente. Il attendit, rien n'arriva. Il flaira l'étrange matière, saturée de l'odeur de l'homme, et, prenant l'enveloppe dans ses dents, donna une petite secousse. Rien n'arriva encore, sinon qu'une partie de la tente se mit à remuer. Il secoua plus hardiment. Le mouvement s'accentua. Il était ravi. Il secoua toujours plus fort et récidiva jusqu'à ce que la tente entière fût en mouvement. Alors le cri perçant d'un Indien se fit entendre et effraya le louveteau, qui revint en toute hâte vers sa mère. Mais jamais plus depuis il n'eut peur des énormes tentes.

Cette émotion passée, Croc-Blanc s'écarta à nouveau de Kiche, qui, liée à un pieu, ne pouvait le suivre.

Il ne tarda pas à rencontrer un jeune chien, un peu plus grand et plus âgé que lui, qui venait à sa rencontre, à pas comptés, et dissimulant des intentions belliqueuses. Le nom du jeune chien, que le louveteau connut par la suite, en l'entendant appeler, était *Lip-Lip*. Il était déjà redoutable et, par ses luttes avec les autres petits chiens, avait acquis l'expérience de la bataille.

Lip-Lip appartenait à la race des chiens-loups, qui avait le plus de parenté avec Croc-Blanc ; il était jeune et semblait peu dangereux. Aussi le louveteau se préparait-il à le recevoir en ami. Mais, quand il vit que la marche de l'étranger se raidissait et que ses lèvres retroussées découvraient ses dents, il se raidit lui aussi et répondit en montrant sa mâ-

choire. Ils se mirent à tourner en rond, l'un autour de l'autre, hérissés et grondant. Ce manège dura plusieurs minutes et Croc-Blanc commençait à s'en amuser, comme d'un jeu, quand tout à coup, avec une surprenante vivacité, Lip-Lip sauta sur lui, lui jeta une morsure rapide et sauta, derechef, en arrière.

La morsure avait atteint le louveteau à son épaule déjà blessée par le lynx et qui, dans le voisinage de l'os, était intérieurement demeurée douloureuse. La surprise et le coup lui arrachèrent un gémissement ; mais, l'instant d'après, en un bond de colère, il s'élança sur Lip-Lip et le mordit furieusement. Lip-Lip, nous l'avons dit, était déjà rompu au combat. Trois fois, quatre fois, une demi-douzaine de fois, ses petits crocs pointus s'acharnèrent sur Croc-Blanc, qui, tout décontenancé, finit par lâcher pied et par se sauver, honteux et dolent, près de sa mère, en lui demandant protection.

Ce fut sa première bataille avec Lip-Lip. Elle ne devait pas être la dernière. Car, de ce jour, ils se trouvèrent en quelque sorte ennemis-nés, chacun étant d'une nature en opposition perpétuelle avec celle de l'autre.

Kiche lécha doucement son petit et tenta de s'opposer à ce qu'il s'éloignât d'elle désormais. Mais la curiosité de Croc-Blanc allait toujours croissant. Oublieux de sa mésaventure, il se remit incontinent en route, afin de poursuivre son enquête. Il tomba sur un des animaux-hommes, sur Castor-Gris, qui était assis sur ses talons, occupé avec des morceaux de bois et des brins de mousse, répandus devant lui sur le sol. Le louveteau s'approcha et regarda. Castor-Gris fit des bruits de bouche que Croc-Blanc interpréta comme non hostiles, et il vint encore plus près.

Femmes et enfants apportaient de nouveaux bouts de bois et d'autres branches à l'Indien. C'était évidemment là l'affaire du moment. Le louveteau s'approcha jusqu'à toucher le genou de Castor-Gris, oubliant, telle était sa curiosité, que celui-ci était un terrible animal-homme. Soudain, il vit, entre les mains de Castor-Gris, comme un brouillard qui s'élevait des morceaux de bois et de la mousse. Puis

une chose vivante apparut, qui brillait et qui tournoyait, et était de la même couleur que le soleil dans le ciel.

Croc-Blanc ne connaissait rien du feu. La lueur qui en jaillissait l'attira, comme la lumière du jour l'avait, dans sa première enfance, conduit vers l'entrée de la caverne, et il rampa vers la flamme. Il entendit Castor-Gris éclater de rire au-dessus de sa tête. Le son du rire, non plus, n'était pas hostile. Alors il vint toucher la flamme avec son nez et, en même temps, sortit sa petite langue pour la lécher.

Pendant une seconde, il demeura paralysé. L'Inconnu qui l'avait guetté parmi les bouts de bois et la mousse l'avait férocement saisi par le nez. Puis il sauta en arrière, avec une explosion de glapissements affolés : « Ki-yis! Ki-yis! Ki-yis! »

Kiche, en l'entendant, se mit à bondir au bout de son bâton, en grondant, furieuse, parce qu'elle ne pouvait venir au secours du louveteau. Mais Castor-Gris riait à gorge déployée, tapant ses cuisses avec ses mains et contant l'histoire à tout le campement, jusqu'à ce que chacun éclatât, comme lui, d'un rire inextinguible. Quant à Croc-Blanc, assis sur son derrière, il criait de plus en plus éperdu « Ki-yis ! Ki-yis! » et seul, abandonné de tous, faisait au milieu des animaux-hommes une pitoyable petite figure.

C'était le pire mal qu'il avait encore connu. Son nez et sa langue avaient été tous deux mis à vif par la chose vivante, couleur de soleil, qui avait grandi entre les mains de Castor-Gris. Il cria, cria, interminablement, et chaque explosion nouvelle de ses hurlements était accueillie par un redoublement d'éclats de rire des animaux-hommes. Il tenta d'adoucir avec sa langue la brûlure de son nez, mais les deux souffrances, se juxtaposant, ne firent qu'en produire une plus grande, et il cria plus désespérément que jamais.

A la fin la honte le prit. Il connut ce qu'était le rire et ce qu'il signifiait. Il ne nous est pas donné de nous expliquer comment certains animaux comprennent la nature du rire humain et connaissent que nous rions d'eux. Ce qui est certain, c'est que le louveteau eut la claire notion que les animaux-hommes se moquaient de lui et qu'il en eut honte.

Il se sauva, non par suite de la douleur que ses brûlures

lui faisaient éprouver, mais parce qu'il fut vexé, dans son amour-propre, de se voir un objet de raillerie. Et il s'en fut vers Kiche, toujours furieuse au bout de son bâton, comme une bête enragée, vers Kiche, la seule créature dans le monde qui ne riait pas de lui.

Le crépuscule tomba et la nuit vint. Croc-Blanc demeurait couché près de sa mère. Son nez et sa langue étaient endoloris. Mais un autre et plus grand sujet de trouble le tourmentait. Il regrettait la tanière où il était né, il aspirait à la quiétude enveloppante de la caverne, sur la falaise, au-dessus du torrent. La vie était devenue trop peuplée. Ici, il y avait trop d'animaux-hommes, hommes, femmes et enfants, qui faisaient tous des bruits irritants, et il y avait des chiens toujours aboyant et mordant, qui éclataient en hurlements à tout propos et engendraient de la confusion.

La tranquille solitude de sa première existence était finie. Ici, l'air même palpitait de vie, en un incessant murmure et bourdonnement, dont l'intensité variait brusquement, d'un instant à l'autre, et dont les notes diverses lui portaient sur les nerfs et irritaient ses sens. Il en était crispé et inquiet, et immensément las, avec la crainte perpétuelle de quelque imminente catastrophe.

Il regardait se mouvoir et aller et venir dans le camp les animaux-hommes. Il les regardait avec le respect distant que met l'homme entre lui et les dieux qu'il invente. Dans son obscure compréhension, ils étaient, comme ces dieux pour l'homme, de surprenantes créatures, des êtres de puissance, disposant à leur gré de toutes les forces de l'Inconnu. Seigneurs et maîtres de tout ce qui vit et de tout ce qui ne vit pas, forçant à obéir tout ce qui se meut et imprimant le mouvement à ce qui ne se meut pas, ils faisaient jaillir de la mousse et du bois mort la flamme couleur de soleil, la flamme qui vivait et qui mordait.

Ils étaient des faiseurs de feu! Ils étaient des dieux!

X

LA SERVITUDE.

Chaque jour était pour Croc-Blanc l'occasion d'une expérience nouvelle. Tout le temps que Kiche resta attachée à son bâton, il courut seul, par tout le camp, quêtant, furetant, s'instruisant. Il fut vite au courant des diverses habitudes des animaux-hommes. Mais la connaissance n'entraîne pas toujours l'admiration. Plus il se familiarisa avec eux, plus aussi il détesta leur supériorité et redouta leur pouvoir mystérieux, qui rendait plus menaçante leur divinité.

La déception est souvent donnée à l'homme de voir ses dieux renversés, et piétinés leurs autels. Mais au loup et au chien sauvage, venus s'accroupir aux pieds de l'homme, cette déconvenue n'arrive jamais. Tandis que nos dieux demeurent invisibles et surnaturels, les vapeurs et les brouillards de notre imagination nous masquant leur réalité, nous égarant, comme des aveugles qui tâtonnent dans le royaume de la pensée, en d'abstraites conceptions de toute-puissance et de beauté suprêmes, le loup et le chien sauvage assis à notre foyer trouvent en face d'eux des dieux de chair et d'os, tangibles au toucher, tenant leur place dans le monde et vivant dans le temps comme dans l'espace, pour accomplir leurs actes et leurs fins.

Aucun effort de foi n'est nécessaire pour croire à un tel dieu. Nul écart de la volonté ne peut induire à lui désobéir, ni à le renier. Ce dieu-là se tient debout, immuable sur ses deux jambes de derrière, un gourdin à la main, immensément puissant, livré à toutes les passions, affectueux ou irrité, selon le moment, pouvoir mystérieux enveloppé de chair, de chair qui saigne parfois, à l'instar de celle des autres ani-

maux, et qui est alors plus savoureuse qu'aucune autre à dévorer.

Croc-Blanc subit la loi commune. Les animaux-hommes furent pour lui, dès l'abord, sans erreur possible, les dieux auxquels il était nécessaire de se soumettre. Comme Kiche, sa mère, avait, au premier appel de son nom, repris leur chaîne, il leur voua tout de suite obéissance. Il suivit leurs pas, comme un esclavage fatal. Quand ils marchaient près de lui, il s'écartait pour leur faire place. Lorsqu'ils l'appelaient, il accourait. S'ils menaçaient, il se couchait à leurs pieds. Et s'ils lui commandaient de s'en aller, il s'éloignait précipitamment. Car derrière chacun de leurs désirs était le pouvoir immédiat d'en exiger l'exécution. Pouvoir qui s'exprimait lui-même en tapes de la main, en coups de bâton, en pierres volantes et en cinglants coups de fouet.

Il appartenait aux animaux-hommes, comme tous les chiens du campement leur appartenaient. Ses actions étaient à eux, son corps était à eux, pour être battu et piétiné, et pour le supporter sans récrimination. Telle fut la leçon vite apprise par lui. Elle fut dure, étant donné ce qui s'était déjà développé, dans sa propre nature, de force personnelle et d'indépendance. Mais, tandis qu'il prenait en haine cet état de choses nouveau, il apprenait en même temps, et sans le savoir, à l'aimer. C'était, en effet, le souci de sa destinée remis en d'autres mains, un refuge pour les responsabilités de l'existence. Et cela constituait une compensation, car il est toujours plus aisé d'appuyer sa vie sur une autre que de vivre seul.

Il n'arriva pas sans révoltes à s'abandonner ainsi corps et âme, à rejeter le sauvage héritage de sa race et le souvenir du Wild. Il y eut des jours où il rampait sur la lisière de la forêt et y demeurait immobile, écoutant des voix lointaines qui l'appelaient. Puis il s'en retournait vers Kiche, inquiet et malheureux, pour gémir, doucement et pensivement, près d'elle, pour lui lécher la face, en semblant se plaindre et l'interroger.

Le louveteau avait rapidement appris tous les tenants et aboutissants de la vie du camp. Il connut l'injustice

des gros chiens, et leur gloutonnerie, quand la viande et le poisson étaient jetés, à l'heure des repas. Il vint à savoir que les hommes étaient d'ordinaire plus justes, les enfants plus cruels, les femmes plus douces et plus disposées à lui lancer un morceau de viande ou d'os. Après deux ou trois aventures fâcheuses avec les mères des tout petits chiens, il se rendit compte qu'il était de bonne politique de laisser celles-ci toujours tranquilles, de se tenir aussi loin d'elles que possible et, en les voyant venir, de les éviter.

Mais le fléau de sa vie était Lip-Lip. Plus âgé, plus grand et plus fort que lui, Lip-Lip avait choisi Croc-Blanc pour son souffre-douleur. Le louveteau se défendait avec vaillance, mais il était *out-classed* (1).

Son ennemi lui était trop supérieur, et Lip-Lip devint pour lui un vrai cauchemar. Dès qu'il se risquait un peu loin de sa mère, il était sûr de voir apparaître le gredin, qui se mettait à le suivre, en aboyant et en le menaçant, et qui attendait le moment opportun, c'est-à-dire qu'aucun animal-homme ne fût présent, pour s'élancer sur lui et le contraindre au combat. Lip-Lip l'emportait invariablement et s'en glorifiait de façon démesurée. Ces rencontres étaient le meilleur plaisir de sa vie et le perpétuel tourment de celle de Croc-Blanc.

Le louveteau, cependant, n'en fut pas abattu. Si dures que fussent pour lui toutes ces défaites, il ne se soumit pas. Mais la persécution sans fin qu'il subissait eut sur son caractère une influence néfaste. Croc-Blanc devint méchant et sournois. Ce qu'il y avait d'originellement sauvage dans sa nature s'aggrava. Ses poussées joyeuses d'enfant ingénu ne trouvèrent plus d'expression. Jamais il ne lui fut permis de jouer et gambader avec les autres petits chiens du camp. Dès qu'il arrivait auprès d'eux, Lip-Lip, fonçant sur lui, le roulait et le faisait fuir, terrifié, ou, s'il voulait résister, engageait la bataille jusqu'à sa mise en déroute.

Croc-Blanc fut ainsi sevré de beaucoup des joies de son enfance, ce qui le rendit plus vieux que son âge. Il se

(1) Terme de boxe signifiant : qui n'a pas assez de poids pour être classé. *(Note des Traducteurs.)*

replia sur lui-même et développa son esprit. Il devint rusé et, dans ses longs moments de far-niente, médita sur les meilleurs moyens de duper et frauder. Empêché de prendre, à la distribution quotidienne, la part qui lui revenait de viande et de poisson, il se transforma en habile voleur. Contraint de s'approvisionner lui-même, il s'en acquittait si bien qu'il devint pour les femmes des Indiens une calamité. Il apprit à ramper dans le camp, comme un serpent, à se montrer avisé, à connaître en toute occasion la meilleure façon de se conduire, à s'informer, par la vue ou l'ouïe, de tout ce qui pouvait l'intéresser, afin de n'être point pris ensuite au dépourvu, et aussi à recourir à mille artifices pour éviter son implacable persécuteur.

Ce fut au plus fort de cette persécution qu'il joua son premier grand jeu et goûta, grâce aux ressources de son esprit, aux joies savoureuses de la revanche. Comme Kiche, quand elle était avec les loups, avait leurré les chiens, pour les attirer hors du campement des hommes et les envoyer à la mort, ainsi le louveteau, par une manœuvre à peu près semblable, réussit à attirer Lip-Lip sous la mâchoire vengeresse de Kiche. Battant en retraite, tout en combattant, Croc-Blanc entraîna son ennemi à sa suite, ici, puis là, parmi les différentes tentes du camp. C'était un excellent coureur, plus rapide qu'aucun autre petit chien de sa taille et plus alerte que Lip-Lip. Sans donner toutefois toute sa vitesse, il se contenta de garder la distance nécessaire, celle d'un bond environ, entre lui et son poursuivant.

Lip-Lip, excité par la chasse et par l'approche imminente de la victoire, perdit toute prudence et oublia l'endroit où il se trouvait. Quand il s'en rendit compte, il était trop tard. Après avoir traversé, à fond de train, une dernière tente, il tomba en plein sur Kiche, attachée à son bâton. Il jeta un cri de stupeur, mais déjà les crocs justiciers se refermaient sur lui. Quoique Kiche fût liée, il lui fut impossible de se dégager d'elle. Elle le mit sur le dos, les pattes en l'air, de manière à l'empêcher de fuir, tout en le déchirant et lacérant.

Quand il parvint enfin à se rouler hors de sa portée, il se

remit sur ses pieds, en un affreux désordre, blessé à la fois dans son corps et dans sa pensée. Sa fourrure pendait autour de lui, en touffes humides, que les dents baveuses de la louve avaient tordues. Il demeura là où il s'était relevé et, ouvrant largement sa petite gueule, éclata en une longue et lamentable plainte de chien battu. Mais il n'eut pas le temps d'achever sa lamentation. Croc-Blanc, fondant sur lui, lui planta ses crocs dans son train de derrière. Il n'avait plus de force pour combattre et honteusement se sauva vers sa tente, talonné par son ancienne victime, qui s'acharnait à ses trousses. Quand il eut rejoint son domicile, les femmes vinrent à son secours, et le louveteau, transformé en démon, fut finalement chassé par elles, en une fusillade de cailloux.

Le jour vint où Castor-Gris, décidant que Kiche était réhabituée à la vie des hommes, la délia. Croc-Blanc fut ravi que la liberté fût rendue à sa mère. Il l'accompagna joyeusement au milieu du camp et, voyant qu'il demeurait à ses côtés, Lip-Lip conserva entre eux deux une distance respectueuse. Le louveteau avait beau se hérisser à son approche et marcher en raidissant les pattes, Lip-Lip ignorait le défi. Quelle que fût sa soif de vengeance, il était trop sage pour accepter le combat dans de telles conditions et préférait attendre le jour où il se rencontrerait à nouveau en tête à tête avec Croc-Blanc.

Ce même jour, le louveteau et sa mère s'en vinrent rôder à la lisière de la forêt qui avoisinait le camp. Croc-Blanc y avait amené Kiche, pas à pas, l'entraînant en avant, quand elle hésitait. Le torrent, la caverne et la forêt tranquille l'appelaient, et il continua ses efforts pour qu'elle le suivît plus loin. Il courait quelques pas, puis s'arrêtait et regardait en arrière. Mais elle ne bougeait plus. Il gémit plaintivement et gronda, en courant de droite et de gauche, sous les taillis. Puis il revint vers elle, lui lécha le museau et se reprit à courir loin d'elle. Elle ne bougea toujours pas. Alors il rebroussa chemin et la regarda avec une supplication ardente de ses yeux, qui tomba quand il vit Kiche détourner la tête et porter sa vue vers le camp.

La voix intérieure qui l'appelait là-bas, dans la vaste soli-

tude, sa mère l'entendait comme lui. Mais un autre et plus fort appel sonnait aussi en elle, celui du feu et de l'homme, l'appel que, parmi tous les animaux, le loup a seul entendu, le loup et le chien sauvage, qui sont frères.

Kiche, s'étant tournée, se mit à trotter lentement vers le camp. Plus solide que le lien matériel du bâton qui l'avait attachée était sur elle l'emprise de l'homme. Invisibles et mystérieux, les dieux la maintenaient en leur pouvoir et refusaient de la lâcher.

Croc-Blanc se coucha sous un bouleau et pleura doucement. L'odeur pénétrante des sapins, la senteur subtile des bois imprégnaient l'atmosphère et remémoraient au louveteau son ancienne vie de liberté, avant les jours de servitude. Mais plus que l'appel du Wild, plus que celui de l'homme, l'attirance de sa mère était puissante sur lui. Il était encore bien jeune. L'heure de son indépendance n'était pas arrivée. Il se releva, désolé, et trotta lui aussi vers le camp, faisant halte, une fois ou deux, pour s'asseoir par terre, gémir et écouter la voix qui chantait au fond de la forêt.

Le temps qu'il est donné à une mère de demeurer avec ses petits n'est pas bien long dans le Wild. Sous la domination de l'homme, il est souvent plus court encore. Ainsi en fut-il pour Croc-Blanc. Castor-Gris se trouvait être le débiteur de Trois-Aigles, qui était sur le point d'entreprendre une course du fleuve Mackenzie au Grand Lac de l'Esclave. Une bande de toile écarlate, une peau d'ours, vingt cartouches et Kiche remboursèrent sa dette.

Le louveteau vit sa mère emmenée à bord du canot de Trois-Aigles et tenta d'aller vers elle. Un coup qu'il reçut de l'Indien le repoussa à terre. Le canot s'éloigna. Il s'élança dans l'eau et nagea à sa suite, sourd aux cris d'appel de Castor-Gris. Dans la terreur où il était de perdre sa mère, il en avait oublié le pouvoir même d'un animal-homme et d'un dieu.

Mais les dieux sont accoutumés à être obéis, et Castor-Gris, irrité, lança un autre canot à la poursuite de Croc-Blanc. Après l'avoir rejoint, il le saisit par la peau du cou et l'éleva hors de l'eau. Il ne le déposa pas d'abord dans le canot. Le tenant d'une main suspendu, il lui administra

de l'autre une solide râclée. Oui, pour une râclée, c'en fut une. Lourde était la main, chaque coup visait à blesser, et les coups pleuvaient, innombrables.

Frappé tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, Croc-Blanc oscillait, en avant, en arrière, comme un balancier de pendule frénétique et désordonné. Les impressions qu'il éprouva furent diverses. A la première surprise succéda l'effroi, pendant un instant, au contact répété de la main qui le frappait. Mais la peur fit bientôt place à la colère. La libre nature du louveteau prit le dessus. Il montra les dents et osa gronder à la face du dieu courroucé. Le dieu s'en exaspéra davantage. Les coups redoublèrent, plus rudes et plus adroits à blesser.

Castor-Gris continuait à battre, Croc-Blanc à gronder. Mais cela ne pouvait pas toujours durer. Il fallait que l'un des deux eût le dernier mot. Ce fut Croc-Blanc qui céda. La peur le reprit. Pour la première fois, il connaissait véritablement la main de l'homme. Les coups de pierres ou de bâton qu'il avait eu déjà l'occasion de recevoir étaient des caresses, comparés aux coups présents. Il se soumit et commença à pleurer et à gémir. Durant un moment, chaque coup tirait une plainte de son gosier. Puis son affolement grandit, et ses cris se succédèrent sans interruption, leur rythme ne gardant plus aucun rapport avec celui de son châtiment.

A la fin, l'Indien arrêta la main qui frappait. Le louveteau pendait à son autre main, sans mouvement, et continuait à crier. Ceci parut satisfaire Castor-Gris, qui jeta rudement Croc-Blanc au fond du canot. Le canot, durant ce temps, s'en était allé au fil de l'eau. Castor-Gris s'avança pour prendre la rame. Le louveteau était sur son passage. Il le frappa barbarement de son pied. La libre nature de Croc-Blanc eut une nouvelle révolte, et il enfonça ses dents dans le pied de l'homme, à travers le mocassin qui le chaussait.

Le châtiment déjà reçu n'était rien, comparé à celui qui allait suivre. La colère de Castor-Gris fut aussi terrible que fut grand d'effroi du louveteau. Non seulement la main mais aussi la dure rame de bois furent mises en œuvre contre lui, et tout son petit corps était brisé et rompu, quand Castor-Gris-

le rejeta au fond du canot. Et, cette fois, de propos délibéré, il recommença à le frapper du pied.

Croc-Blanc ne renouvela pas son attaque. Il venait d'apprendre une autre leçon de son esclavage. Jamais, quelle que soit la circonstance, on ne doit mordre le dieu qui est votre seigneur et maître. Son corps est sacré, et le toucher des dents est, avec évidence, l'offense impardonnable entre toutes, le crime entre les crimes.

Lorsque le canot eut rejoint le rivage, le louveteau y gisait, gémissant et inerte, attendant la volonté de Castor-Gris. C'était la volonté de Castor-Gris qu'il vînt à terre, et à terre il fut lancé, sans ménagement aucun pour ses meurtrissures. Il rampa en tremblant. Lip-Lip, qui était présent et avait, du rivage, assisté à toute l'affaire, se précipita sur lui, en le voyant si faible, et entra ses dents dans sa chair.

Croc-Blanc était hors d'état de se défendre, et il lui serait arrivé malheur si Castor-Gris, enlevant Lip-Lip d'un solide coup de pied, ne l'avait lancé à distance respectable.

C'était la justice de l'animal-homme qui se manifestait et, même en l'état pitoyable où il se trouvait, le louveteau en éprouva un petit frisson de reconnaissance. Sur les talons de Castor-Gris et jusqu'à sa tente, il boita avec soumission, à travers le camp. Il avait ainsi appris que le droit au châtiment est une prérogative que les dieux se réservent à eux-mêmes et dénient à toute autre créature au-dessous d'eux.

Pendant la nuit qui succéda, tandis que chacun reposait dans le camp, Croc-Blanc se souvint de sa mère et souffrit en pensant à elle. Il souffrit un peu trop haut et réveilla Castor-Gris, qui le battit. Par la suite, il pleura plus discrètement, lorsque les dieux étaient à portée de l'entendre. Mais, parfois, rôdant seul à l'orée de la forêt, il donnait libre cours à son chagrin, et criait tout haut, en gémissant et en appelant.

Durant la période de sa vie qui suivit, il aurait pu, grâce à la liberté dont il jouissait encore, céder au souvenir de la caverne et du torrent, et s'en retourner dans le Wild. Mais la mémoire de sa mère était la plus forte. Comme les chasses

des animaux-hommes les entraînaient loin du camp et les y ramenaient ensuite, peut-être aussi reviendrait-elle un jour. Et il demeurait en esclavage, en soupirant après elle.

Esclavage qui n'était pas entièrement malheureux. Car le louveteau continuait à s'intéresser à beaucoup de choses. Quelque événement imprévu surgissait toujours, et les actions étranges auxquelles se livrent les animaux-hommes n'ont pas de fin. Il apprenait, simultanément, comment il convenait de se conduire avec Castor-Gris. Obéissance absolue et soumission en tout lui étaient demandées. En retour, il échappait aux coups et sa vie était respectée.

De plus, Castor-Gris, parfois, lui donnait lui-même un morceau de viande et, tandis qu'il le mangeait, le défendait contre les autres chiens. Ce morceau de viande prenait, pour Croc-Blanc, une valeur beaucoup plus considérable qu'une douzaine d'autres, reçus de la main des femmes. C'était bizarre. Mais cela était.

Jamais Castor-Gris ne caressait. Et cependant (était-ce l'effet du poids de sa main et celui de son pouvoir surnaturel, ou d'autres causes intervenaient-elles, que le louveteau ne réussissait pas à se formuler ?) il était indéniable qu'un certain lien d'attachement se formait entre Croc-Blanc et son rude seigneur.

Sournoisement, par des voies cachées, aussi bien que par la force des pierres volantes, des coups de bâton et des claques de la main, les chaînes du louveteau rivaient autour de lui leur réseau. Les aptitudes inhérentes à son espèce, qui lui avaient, dès l'abord, rendu possible de s'acclimater au foyer de l'homme, étaient susceptibles de perfection. Elles se développèrent dans la vie du camp, au milieu des misères dont elle était faite, et lui devinrent secrètement chères avec le temps. Mais tout ce qui le préoccupait encore, pour le moment, était le chagrin d'avoir perdu Kiche, l'espoir qu'elle reviendrait et la soif de recouvrer, un jour, la libre existence qui avait été la sienne.

XI

LE PARIA.

Lip-Lip continuait à assombrir les jours de Croc-Blanc. Celui-ci en devint plus méchant et plus féroce qu'il ne l'eût été de sa nature. Il acquit, parmi les animaux-hommes eux-mêmes une réputation déplorable. S'il y avait, quelque part dans le camp, du trouble et des rumeurs, des cris et des batailles, ou si une femme se lamentait pour un morceau de viande qu'on lui avait volé, on était sûr de trouver Croc-Blanc mêlé à l'affaire. Les animaux-hommes ne s'inquiétèrent pas de rechercher les causes de sa conduite ; ils ne virent que les effets, et les effets étaient mauvais. Il était pour tous un perfide voleur, un mécréant qui ne songeait qu'à mal faire, un perturbateur endurci. Tandis qu'il les regardait d'un air narquois et toujours prêt à fuir sous une grêle éventuelle de cailloux, les femmes irritées ne cessaient de lui répéter qu'il était un loup, un indigne loup, destiné à faire une mauvaise fin.

Il se trouva de la sorte proscrit parmi la population du camp.

Tous les jeunes chiens suivaient envers lui la conduite de Lip-Lip et joignaient leurs persécutions à celles de son ennemi. Peut-être sentaient-ils obscurément la différence originelle qui le séparait d'eux, sa naissance dans la forêt sauvage, et cédaient-ils à cette inimitié instinctive que le chien domestique éprouve pour le loup. Quoi qu'il en soit, une fois qu'ils se furent déclarés contre Croc-Blanc, ce fut désormais chose réglée, et leurs sentiments ne se modifièrent plus.

Les uns après les autres, ils connurent la morsure de ses

dents, car il donnait plus qu'il ne recevait. En combat singulier, il était toujours vainqueur. Mais ses adversaires lui refusaient le plus qu'ils pouvaient ce genre de rencontre. Dès qu'il entrait en lutte avec l'un d'eux, c'était le signal pour tous les jeunes chiens du camp d'accourir et de se jeter sur lui.

De la nécessité de tenir tête à cette coalition, Croc-Blanc tira des enseignements utiles. Il apprit comment il convenait de se conduire pour résister à une masse d'assaillants, tout en causant à un adversaire séparé le plus de dommage, dans le plus bref délai. Rester debout sur ses pattes, au milieu du flot ennemi, était une question de vie ou de mort, et il se pénétra bien de cette idée. Il se fit souple comme un chat. Même de grands chiens pouvaient le heurter, par derrière ou de côté, de toute la force de leurs corps lourds. Soit qu'il fût projeté en l'air, soit qu'il se laissât glisser sur le sol, il se retrouvait toujours debout, solidement ancré à notre mère la terre. Lorsque les chiens combattent, ils ont coutume, pour annoncer la bataille, de gronder, de hérisser le poil de leur dos et de raidir leurs pattes. Croc-Blanc s'instruisit à supprimer ces préambules. Tout délai dans l'attaque signifiait pour lui l'arrivée de la meute entière. Aussi s'abstint-il de donner aucun avertissement. Il fonçait droit sur l'ennemi, sans lui laisser le temps de se mettre en garde, le mordait, déchirait et lacérait en un clin d'œil. Un chien avait ses épaules déchiquetées et ses oreilles mises en rubans avant de savoir même ce qui lui arrivait.

Ainsi surpris, le chien était en outre aisément renversé, et un chien renversé expose fatalement à son adversaire le dessous délicat de son cou, qui est le point vulnérable où se donne la mort. C'était une opération que des générations de loups chasseurs avaient enseignée à Croc-Blanc. Comme il n'avait pas atteint le terme de sa croissance, ses crocs n'étaient pas encore assez longs ni assez forts pour lui permettre de réussir par ses seuls moyens ce genre d'attaque. Mais beaucoup de jeunes chiens étaient venus au camp avec un cou déjà entamé et à demi ouvert. Si bien qu'un jour, s'attaquant à l'un de ses ennemis, sur la lisière de la forêt,

il le renversa, les pattes en l'air, le traîna sur le sol et, lui coupant la grosse veine du cou, lui prit la vie.

Il y eut, ce soir-là, une grande rumeur dans le camp. Croc-Blanc avait été vu, et son méfait fut rapporté au maître du chien mort. Les femmes se remémorèrent les diverses histoires de viande volée, et Castor-Gris fut assiégé par un concert de voix furieuses. Mais il défendit résolument l'entrée de sa tente, où il avait mis Croc-Blanc à l'abri, et refusa, envers et contre tous, le châtiment du coupable.

Croc-Blanc fut donc haï des chiens et haï des hommes. Durant tout le temps de sa croissance, il ne connut jamais un instant de sécurité. Menacé par la main des uns et par les crocs des autres, il n'était accueilli que par les grondements de ses congénères, par les malédictions et par les coups de pierres de ses dieux. Le regard scrutant l'horizon tout autour de lui, il était sans cesse aux aguets, alerte à l'attaque ou à la riposte, prêt à bondir en avant, en faisant luire l'éclair de ses dents blanches, ou à sauter en arrière, en grondant.

Et, quand il grondait, nul chien dans le camp ne pouvait, jeune ou vieux, rivaliser avec lui. Dans son grondement il incorporait tout ce qui peut s'exprimer de cruel, de méchant et d'horrible. Avec son nez, serré par des contractions ininterrompues, ses poils qui se hérissaient en vagues successives, sa langue, qu'il sortait et rentrait, et qui était pareille à un serpent rouge ; avec ses oreilles couchées, ses prunelles étincelantes de haine, ses lèvres retournées et les crochets découverts de ses crocs, il apparaissait à ce point diabolique qu'il pouvait compter, pour quelques instants, sur un arrêt net de n'importe lequel de ses assaillants. De cet arrêt il savait, bien entendu, tirer parti. Aussi bien cette hésitation dans l'attaque se transformait-elle souvent, même chez les gros chiens, épouvantés, en une retraite.

Toute la troupe des jeunes chiens était tenue par lui responsable des persécutions isolées dont il était l'objet. Et puisqu'ils ne l'avaient pas admis à courir en leur compagnie, Croc-Blanc, en retour, ne permettait pas à un seul d'entre eux de s'isoler de ses compagnons. Sauf Lip-Lip, ils étaient tous contraints de demeurer collés les uns aux autres, afin

de pouvoir, le cas échéant, se défendre mutuellement contre l'implacable ennemi qu'ils s'étaient faits. Un petit chien rencontré seul hors du camp par le louveteau était un petit chien mort. Ou, s'il échappait, c'était à grand'peine, poursuivi par Croc-Blanc, jusqu'au milieu des tentes, en hurlant de terreur et en ameutant bêtes et gens.

Le louveteau finit même par attaquer les jeunes chiens, non pas seulement quand il les trouvait isolés, mais quand aussi il les rencontrait en troupe. Alors, dès que le bloc fonçait sur lui, il prenait prestement la fuite et distançait sans peine ses adversaires. Mais, dès que l'un de ceux-ci, emporté par le feu de la chasse, dépassait les autres poursuivants, Croc-Blanc se retournait brusquement et lui réglait son affaire. Puis il détalait à nouveau. Le stratagème ne manquait jamais de réussir, car les jeunes chiens s'oubliaient sans cesse, tandis que le louveteau demeurait toujours maître de lui.

Cette petite guerre n'avait ni fin ni trêve. Elle était devenue, pour les jeunes chiens, une sorte d'amusement, d'amusement mortel. Croc-Blanc, qui connaissait mieux qu'eux le Wild, se plaisait à les entraîner à travers les bois qui avoisinaient le camp. Là, ils ne tardaient pas à s'égarer et se livraient à lui, par leurs cris et leurs appels, tandis qu'il courait, silencieux, à pas de velours, comme une ombre mobile parmi les arbres, à la manière de son père et de sa mère.

Un autre de ses tours favoris consistait à faire perdre sa trace aux petits chiens, en traversant quelque cours d'eau. Parvenu sur l'autre rive, il s'étendait tranquillement sous un buisson et se divertissait en écoutant les cris de déception qui ne manquaient pas de s'élever.

Dans cette situation d'hostilité perpétuelle avec tous les êtres vivants, toujours attaqué ou attaquant, et toujours indomptable, le développement spirituel de Croc-Blanc était rapide et unilatéral. L'état dans lequel il se trouvait n'était pas un sol favorable pour faire fleurir affection et bonté. C'étaient là sentiments dont le louveteau n'avait pas la moindre lueur. Le seul code qui lui avait été enseigné était d'obéir au fort et d'opprimer le faible. Castor-Gris était un dieu et un fort. Croc-Blanc, par conséquent, lui obéissait. Mais

les chiens plus jeunes que lui, ou moins vigoureux, étaient des faibles, c'est-à-dire une chose bonne à détruire. Son éducation avait pour directive le culte du pouvoir. Il se fit plus vif dans ses mouvements que les autres chiens du camp, plus rapide à courir, plus alerte, avec des muscles et des nerfs de fer, plus résistant, plus cruel, plus féroce et plus meurtrier, plus rusé et plus intelligent. Il était nécessaire qu'il devînt tout cela, pour qu'il pût résister et survivre à l'ambiance ennemie qui l'enveloppait.

XII

LA PISTE DES DIEUX.

A la chute de l'année, quand les jours furent devenus plus courts et quand la morsure du froid eut reparu dans l'air, Croc-Blanc trouva l'occasion, qu'il avait si souvent cherchée, de reprendre sa liberté.

Il y avait, depuis plusieurs jours, un grand brouhaha dans le camp. Les tentes avaient été démontées et la tribu, avec armes et bagages, s'apprêtait à aller chercher un autre terrain de chasse. Croc-Blanc surveillait, avec des yeux ardents, ce remue-ménage inaccoutumé et, lorsqu'il vit les tentes abattues et pliées, les canots amenés au rivage et chargés, il comprit de quoi il s'agissait.

Déjà un certain nombre de canots s'étaient éloignés du bord et quelques-uns avaient disparu au tournant du fleuve, lorsque, très délibérément, le louveteau se résolut à demeurer en arrière. Il attendit un moment propice pour se glisser hors du camp et gagner les bois. Afin de dissimuler sa piste, il entra dans le fleuve, où la glace commençait à se former; puis, après en avoir, pendant quelque temps, suivi la rive en nageant, il se blottit dans un épais taillis et attendit.

Les heures passèrent, et il les occupa à faire quelques sommes. Il dormait, quand il fut réveillé soudain par la voix de Castor-Gris, qui l'appelait par son nom. D'autres voix se joignirent à celle de son maître, et il entendit que la femme de l'Indien prenait part à la recherche, ainsi que Mit-Sah, qui était le fils de Castor-Gris.

Croc-Blanc tremblait de peur. Mais, quoiqu'une impulsion intérieure le poussât à sortir de sa cachette, il ne bougea point. Bientôt les voix se moururent au loin et, après une nouvelle attente de plusieurs heures, le louveteau rampa hors du taillis, afin de se réjouir librement du succès de son entreprise. Il se mit à jouer et à gambader autour des arbres. Cependant l'obscurité venait et voilà que, tout à coup, il eut conscience de sa solitude.

Il s'assit sur son derrière et se prit à réfléchir, écoutant le vaste silence de la forêt. Un trouble inconnu l'envahit. Il sentait le péril partout en embuscade autour de lui, un péril invisible et insoupçonné, qui se cachait dans l'ombre noire des troncs d'arbres énormes.

Il faisait froid aussi. Et il n'y avait plus ici les chauds recoins d'une tente où se réfugier. Le froid lui montait dans les pattes, et il s'efforçait de s'en garder en les levant l'une après l'autre. Ou bien il recourbait sur elles sa queue touffue, pour les couvrir. Tout ensemble repassait dans sa mémoire une succession d'images qui s'y étaient imprimées. Il revoyait le camp, ses tentes et la lueur des feux. Il entendait les voix stridentes des femmes, les basses grondantes des hommes et les aboiements des chiens. Il avait faim, et il se souvenait des morceaux de viande et de poisson qu'on lui jetait. Ici, pas de viande, rien que l'inexprimable et menaçant silence.

Son esclavage l'avait amolli. En perdant le sens des responsabilités, il s'était affaibli et ne savait plus comment se gouverner. Au lieu du bruissement de la vie coutumière, silence et nuit l'étreignaient. Il en était paralysé. Qu'allait-il advenir ?

Il frissonna. Quelque chose de colossal et de formidable venait de traverser le champ de sa vision. C'était l'ombre d'un arbre, projetée par la lune, dont la face s'était dégagée des nuages

qui la voilaient. Il se rassura et gémit doucement. Puis il tut son gémissement, de peur que celui-ci n'éveillât l'attention du péril embusqué autour de lui.

Contracté par le froid de la nuit, un autre arbre fit entendre un craquement violent. C'était directement au-dessus de sa tête. Il glapit de frayeur et une panique folle le saisit. De toutes ses forces, il courut vers le camp. Un invincible besoin de la protection et de la société de l'homme s'emparait de lui. La senteur de la fumée des feux emplissait ses narines ; dans ses oreilles bourdonnaient les sons et les cris coutumiers. Il sortit enfin de la forêt, de son obscurité et de ses ombres, pour parvenir à un terrain découvert, qu'inondait le clair de lune. Des yeux, il y chercha vainement le camp. Il avait oublié. Le camp était parti.

Il s'était brusquement arrêté de courir, car où aller, maintenant ? Il erra, lamentable et abandonné, sur l'emplacement déserté où s'étaient élevées les tentes, flairant les tas de décombres et les détritus laissés par les dieux. Combien il se fût réjoui d'une volée de pierres, lancées sur lui par une femme irritée, combien il eût été heureux de la lourde main de Castor-Gris s'abattant sur lui pour le frapper! Même Lip-Lip eût été le bienvenu, et avec lui les grondements de la troupe entière des chiens.

Il arriva ainsi à la place de la tente de Castor-Gris et, au beau milieu du sol, il s'assit, puis pointa son nez vers la lune. Parmi les spasmes qui lui contractaient le gosier, il ouvrit sa gueule béante, et une clameur en jaillit, qui venait de son cœur brisé, qui disait sa solitude et son effroi, son chagrin d'avoir perdu Kiche, toutes ses peines et toutes ses misères passées, et son appréhension aussi des dangers de demain. Ce fut, pour la première fois, le long et lugubre hurlement du loup, lancé par lui, à pleine gorge.

L'aube du jour dissipa une partie de ses craintes, mais accrut le sentiment de sa solitude, par le spectacle de la terre nue qui s'étendait autour de lui. Sa résolution fut bientôt arrêtée. Il s'enfonça à nouveau dans la forêt et, suivant la rive du fleuve, il entreprit d'en descendre le cours.

Il courut toute la journée, sans prendre aucun repos. Son

corps de fer ignorait la fatigue et semblait créé pour courir toujours. Une hérédité d'endurance rendait possible au louveteau un effort sans fin et lui permettait d'imposer à sa chair, même meurtrie, de marcher quand même en avant. Là où le fleuve se resserrait entre des falaises abruptes, il les contournait pour en atteindre le sommet. Il traversait, à gué ou à la nage, les affluents qu'il rencontrait, rivières et ruisseaux. Souvent, il se risquait à suivre la glace qui commençait à se former en bordure de la rive. Parfois il lui arrivait de passer à travers, et il lui fallait lutter contre le courant, pour n'être point noyé. Sa pensée demeurait fixée sur la piste des dieux. Sa seule crainte était qu'ils n'eussent quitté le bord du fleuve pour s'enfoncer dans l'intérieur des terres.

Croc-Blanc était d'une intelligence au-dessus de la moyenne de celle de son espèce. Cependant sa conception mentale n'était pas assez formée pour se porter sur l'autre rive du Mackenzie. Que serait-il advenu si la piste des dieux s'était poursuivie de ce côté ? Pas un moment cette idée ne pénétra le cerveau du louveteau. Plus tard, quand il eut voyagé davantage à travers le monde, quand il eut acquis plus d'âge et d'expérience, et connu plus de pistes et de fleuves, il n'eût pas manquer de songer à cette éventualité et de s'en inquiéter. A cette heure, il allait en aveugle, ne faisant entrer en ligne de compte dans ses calculs que la rive seule du Mackenzie sur laquelle il se trouvait.

Toute la nuit encore, il courut, butant, dans l'obscurité, contre des obstacles qui le retardaient, sans l'arrêter. Vers le milieu du second jour, son corps, si dur qu'il fût, commença à fléchir ; sa volonté le soutenait seul. Il courait depuis trente heures et n'avait pas mangé depuis quarante, ce qui diminuait ses forces. Ses plongées répétées dans l'eau glacée avaient terni comme un vieux feutre sa magnifique fourrure.

Les larges coussinets de ses pieds étaient meurtris et saignaient. Il s'était mis à boiter, et sa boiterie augmentait d'heure en heure. Pour comble de malheur, le ciel s'obscucit et la neige commença brutalement à tomber, à la fois cinglante et fondante, glissante sous les pieds et lui cachant

la vue du paysage qu'il traversait. Sa marche en fut encore retardée.

Castor-Gris avait décidé de camper, cette nuit-là, sur la rive opposée du Mackenzie. Mais, un peu avant la nuit, un élan, qui était venu boire dans le fleuve, sur cette même rive que suivait Croc-Blanc, avait été aperçu par Kloo-Kooch, la femme de Castor-Gris. Si la bête n'était pas venue boire, si Mit-Sah n'avait pas gouverné en longeant la terre, à cause de la neige, si Kloo-Kooch n'avait pas vu l'animal et si Castor-Gris ne l'avait pas tué d'un heureux coup de fusil, les faits qui suivent eussent pris un autre cours. Le louveteau, ne trouvant pas l'Indien, aurait passé outre et s'en serait allé plus loin, soit pour mourir, soit pour retrouver sa voie vers ses frères sauvages et redevenir un des leurs, c'est-à-dire un loup, jusqu'au terme de ses jours.

La nuit était tout à fait tombée. La neige descendait plus épaisse et Croc-Blanc geignait, à mi-voix, en trébuchant et boitant de plus en plus, lorsqu'il rencontra, sur le sol blanc, une piste fraîche. Si fraîche que nul doute n'était possible sur son origine. Retrouvant toute son ardeur, il la suivit, du bord du fleuve, jusque parmi les arbres. Les bruits du campement ne tardèrent pas à frapper ses oreilles et bientôt il vit la lueur du feu, Kloo-Kooch en train de faire la cuisine, et Castor-Gris accroupi, qui mordait dans un gros morceau de suif cru. Il y avait de la viande fraîche dans le camp !

Le louveteau s'attendait à être battu. Il se tapit par terre, à cette pensée, et ses poils se hérissèrent légèrement. Mais il avança quand même. Il craignait et détestait le châtiment qu'il savait lui être réservé, mais il savait aussi que le confort du feu l'attendait, et la protection des dieux, et la société des chiens, société d'ennemis sans doute, société cependant, à laquelle il aspirait.

Il s'avança donc, contracté sur lui-même, faisant des courbettes et se traînant sur son ventre, jusqu'à la lumière du foyer.

Castor-Gris l'aperçut et s'arrêta de mâcher son suif. Croc-Blanc rampa droit vers lui, la tête basse, dans toute l'abjection de sa honte et de sa soumission. Chaque pouce

de terrain que gagnait son ventre se faisait plus lent et plus pénible. Finalement, il se coucha aux pieds du maître, en la possession duquel il s'abandonnait, corps et âme. De sa propre volonté, il était venu livrer sa liberté.

Le louveteau tremblait, en attendant le châtiment qui allait immanquablement tomber sur lui. Il y eut, au-dessus de sa tête, un mouvement de la main de Castor-Gris. Il se courba, d'un geste instinctif. Le coup ne s'abattit pas. Alors il se risqua à lever son regard. Castor-Gris séparait en deux le morceau de suif ! Castor-Gris lui offrait un des deux morceaux ! Très doucement et non sans quelque défiance, il flaira d'abord le suif, puis le mangea. Castor-Gris ordonna de lui apporter de la viande et, tandis qu'il mangeait, le garda contre les autres chiens.

Ainsi repu, Croc-Blanc s'étendit aux pieds de Castor-Gris, regardant avec amour le feu qui le réchauffait, clignant des yeux et tout somnolent, certain désormais que le lendemain ne le trouverait pas errant à l'abandon, à travers la noire forêt, mais dans la compagnie des animaux-hommes, et côte à côte avec les dieux auxquels il s'était donné.

XIII

LE PACTE.

A la fin de décembre, Castor-Gris entreprit un voyage sur la glace du fleuve Mackenzie, accompagné de Mit-Sah et de Kloo-Kooch. Il prit la conduite, pour lui-même et pour sa femme, d'un premier traîneau, tiré par les gros chiens. Un second traîneau, plus petit, fut confié à Mit-Sah, et les jeunes chiens y furent attelés. Ce traîneau était un jouet plutôt qu'autre chose, et cependant il faisait les délices

de Mit-Sah, qui commençait ainsi à jouer son rôle dans le monde et en était tout fier. A son tour, il apprenait à conduire les chiens et à les dresser. Le petit traîneau n'était pas d'ailleurs sans avoir son utilité, car il portait près de deux cents livres de bagages et de nourriture.

Le louveteau avait vu les chiens du camp travailler sous le harnais ; aussi ne fut-il point trop effarouché lorsqu'on l'attela pour la première fois. On lui passa autour du cou un collier rembourré de mousse et que deux lanières reliaient à une courroie, qui se croisait sur sa poitrine et sur son dos. A cette courroie était attachée une longue corde, qui servait à tirer le traîneau.

Six autres chiens composaient l'attelage avec lui. Ils étaient nés au début de l'année et, par conséquent, âgés de neuf à dix mois, tandis que le louveteau n'en comptait que huit. Chaque bête était reliée au traîneau par une corde indépendante, fixée à un anneau. Il n'y avait pas deux cordes de la même dimension, et la différence de longueur de chacune d'elles correspondait, au minimum, à la longueur du corps d'un chien. Le traîneau était un « toboggan » en écorce de bouleau, et son avant se relevait, comme fait la pointe d'un sabot, afin de l'empêcher de plonger dans la neige. La charge était répartie également sur toute la surface du véhicule, d'où les chiens rayonnaient en éventail.

La différence de longueur des cordes empêchait les chiens de se battre entre eux, car celui qui aurait voulu le faire ne pouvait s'en prendre utilement qu'au chien qui le suivait et, en se retournant vers lui, il s'exposait en même temps au fouet du conducteur, qui n'eût point manqué de le cingler en pleine figure. S'il prétendait, au contraire, attaquer le chien qui le précédait, il tirait plus vivement le traîneau et, comme le chien poursuivi en faisait autant, pour n'être point atteint, tout l'attelage, entraîné par l'exemple, accélérait son allure.

Mit-Sah était, comme son père, un homme sage. Il n'avait pas été sans remarquer les persécutions dont Croc-Blanc était victime de la part de Lip-Lip. Mais alors Lip-Lip avait un autre maître, et Mit-Sah ne pouvait faire plus que de lui lancer quelques pierres. Ayant acquis maintenant Lip-Lip,

il commença à assouvir sur lui sa vengeance en l'attachant au bout de la plus longue corde. Lip-Lip en devint, du coup, le leader de la troupe. C'était, en apparence, un honneur. En réalité, loin de commander aux autres chiens, il devenait le but de leurs persécutions et de leur haine.

La troupe ne voyait de lui, en effet, que le large panache de sa queue et ses pattes de derrière, qui détalaient sans répit, spectacle beaucoup moins intimidant que n'était auparavant celui de sa crinière hérissée et de ses crocs étincelants. Les chiens, en l'apercevant toujours dans cette posture, ne manquèrent pas, dans leur raisonnement, de conclure qu'il avait peur d'eux et qu'il les fuyait, ce qui leur donna immédiatement l'envie de lui courir sus.

Dès l'instant où le traîneau s'ébranla, tout l'attelage partit aux trousses de Lip-Lip, en une chasse effrénée et qui dura le jour entier. Il avait été tenté d'abord de se retourner vers ses poursuivants, jaloux de sa dignité offensée et plein de courroux. Mais, chaque fois qu'il l'essayait, le fouet de cariboo (1), long de trente pieds, que maniait Mit-Sah, lui cinglait la figure, le contraignant à reprendre sa place et à repartir au triple galop. Lip-Lip aurait pu faire face à la troupe des chiens, mais il ne pouvait affronter ce fouet terrible, qui ne lui laissait d'autre alternative que de garder sa corde tendue et ses flancs à l'abri des dents de ses compagnons.

Une ruse encore meilleure vint à l'esprit du jeune Indien. Afin d'activer cette poursuite sans fin du chef de file, Mit-Sah se mit à favoriser Lip-Lip aux dépens des autres chiens, ce qui aiguisait leur haine et leur jalousie. Il lui donnait de la viande en leur présence, et n'en donnait qu'à lui seul. Ils en devenaient fous furieux. Tandis que Lip-Lip mangeait, protégé par le fouet de Mit-Sah, ils faisaient rage autour de lui. Et, même s'il n'y avait pas de viande, Mit-Sah, tenant les chiens à distance, leur laissait croire qu'il en distribuait à Lip-Lip.

Quant à Croc-Blanc, il avait pris tranquillement son travail. La course qu'il avait couverte, quand il était revenu

(1) Long fouet, fait avec les intestins du cariboo, ou caribou, sorte de renne de l'Amérique du Nord. *(Note des Traducteurs.)*

s'abandonner aux dieux, était plus grande que celles qu'on lui imposait maintenant et, mieux que les autres jeunes chiens, il avait conscience de l'inutilité de la révolte. Les persécutions qu'il avait supportées de la part des chiens n'avaient fait que le rejeter davantage vers l'homme. Kiche était oubliée, et sa principale préoccupation était désormais de se rendre favorables les dieux qu'il avait acceptés pour maîtres. Aussi trimait-il dur, se pliant à la discipline qu'on exigeait de lui, et toujours prêt à obéir. Bon vouloir et fidélité sont les caractéristiques du loup et du chien sauvage, quand ils se sont domestiqués, et le louveteau possédait ces qualités au suprême degré.

Sauf pendant le travail, il ne frayait pas avec le reste de l'attelage. Il se souvenait des mauvais traitements anciens, quand Lip-Lip ameutait contre lui ses petits compagnons. C'était, à cette heure, au tour de Lip-Lip de ne plus oser s'aventurer loin de la protection des dieux et, dès qu'il s'écartait de Castor-Gris, de Mit-Sah ou de Kloo-Kooch, tous les chiens lui tombaient dessus. Croc-Blanc, à ce spectacle, savourait pleinement sa vengeance. Il n'avait pas pardonné davantage aux autres chiens, qu'il prenait plaisir à rosser, à toute occasion, appliquant dans son intégralité la loi : *Opprimer le faible et obéir au fort.* Aucun d'eux, même le plus hardi, n'osait plus essayer de lui voler sa viande. Bien au contraire, ils dévoraient tous, précipitamment, leur propre repas, dans la crainte que le louveteau ne vînt la leur ravir. Lui, de son côté, mangeait sa part le plus rapidement qu'il pouvait, et malheur alors au chien qui n'avait pas encore terminé ! Un grondement et un éclair de crocs, et ce chien était libre de confier son indignation aux impassibles étoiles, tandis que Croc-Blanc finissait la viande à sa place.

Ainsi le louveteau se fit à lui-même un orgueilleux isolement. Les récalcitrants, s'il s'en trouvait, étaient férocement mis au pas. Aussi sévère que celle des dieux était la discipline imposée par Croc-Blanc à ses compagnons. Il exigeait d'eux le plus absolu respect, tenant pour crime l'esquisse même d'une résistance. Bref, il était devenu un monstrueux tyran. Et, tant que dura le voyage, sa situation parmi les

Croc-Blanc est attelé au traîneau de Mit-Sah en compagnie des autres chiens.

autres chiens, petits ou grands, fut, ma foi! fort enviable.

Plusieurs mois s'écoulèrent. Castor-Gris continuait son voyage. Les forces du louveteau s'étaient accrues par les longues heures passées à courir sur la neige, en tirant le traîneau, et l'éducation de son esprit s'était également parfaite. Il avait entièrement parcouru le cercle du monde au milieu duquel il vivait, et la notion qui lui en demeurait était toute matérielle et dénuée d'idéal. Le monde avait achevé de lui apparaître féroce et brutal, un monde où n'existaient ni affection, ni caresse, un monde sans chaleur pour les cœurs et sans charme pour l'esprit.

Il ne ressentait pas d'affection pour Castor-Gris. C'était un dieu, il est vrai, mais un dieu sauvage entre tous, qui jamais ne caressait ni ne prononçait une bonne parole. Croc-Blanc, sans doute, était heureux de reconnaître sa suprématie physique, sous l'égide de laquelle il était venu, du Wild, pour s'abriter. Mais il subsistait en sa nature des profondeurs insondées, que Castor-Gris avait toujours ignorées. L'Indien administrait la justice avec un gourdin. Il récompensait le mérite, non par une bienveillante caresse, mais simplement en ne frappant pas.

Et cette main de l'animal-homme, qui eût pu lui être si douce, ne semblait au louveteau qu'un organe fait pour distribuer pierres, claques, coups de fouet et de bâton, pinçons et tiraillements douloureux du poil et de la chair. Plus cruelle encore que la main des hommes était celle des enfants, lorsqu'il rencontrait des bandes de ceux-ci, dans les campements d'Indiens que croisait la caravane. Une fois même, il avait failli avoir un œil crevé par un flageolant et titubant *papoose* (1). Depuis lors, il ne pouvait tolérer les enfants. Dès qu'il les voyait accourir vers lui, avec leurs mains de mauvais augure, il se hâtait de s'échapper.

Peu après cette aventure, dans un campement voisin du Grand-Lac de l'Esclave, il commit sa première infraction à la loi qu'il avait apprise de Castor-Gris, que le plus impardonnable des crimes était de mordre un des dieux. Selon l'usage admis pour tous les chiens, il s'en allait fourrager

(1) *Papoose*, petit enfant, dans le dialecte des Peaux-Rouges. *(Note des Traducteurs.)*

à travers le campement, afin de chercher sa nourriture. Un garçon découpait, à l'aide d'une hache, de la viande d'élan congelée, et les éclats en volaient dans la neige. Croc-Blanc, s'étant arrêté, commença à se repaître de ces débris. Mais, ayant remarqué que le garçon avait déposé sa hache et s'était saisi d'un gros gourdin, il sauta en arrière, juste à temps pour éviter le coup qui s'abattait sur lui. Le garçon le poursuivit et, comme il était étranger dans le camp, le louveteau, ne sachant où se réfugier, se trouva bientôt acculé, entre deux tentes, contre un haut talus de terre.

Il n'y avait pour lui aucune issue, que le passage entre les deux tentes, que gardait l'Indien. Celui-ci, le gourdin levé, s'avançait déjà, prêt à frapper. Croc-Blanc était furieux. Il connaissait la loi de maraude, qui voulait que tous les déchets de viande appartinssent au chien qui les trouvait. Il n'avait rien fait de mal, ni rompu la loi, et cependant ce garçon était là, prêt à le battre. A peine se rendit-il compte lui-même de ce qui arrivait. Ce fut un sursaut de rage. Le garçon ne le sut pas davantage, sinon qu'il se trouva culbuté dans la neige, avec sa main, qui tenait le gourdin, largement déchirée par les dents du louveteau.

Croc-Blanc n'ignorait pas qu'il avait, en agissant ainsi, rompu à son tour la loi des dieux. Il avait enfoncé ses crocs dans la chair sacrée de l'un d'eux et n'avait rien à attendre qu'un terrible châtiment. Il s'enfuit près de Castor-Gris et s'alla coucher derrière ses jambes, dès qu'il vit arriver le garçon mordu, qui réclamait vengeance, accompagné de sa famille.

Mais les plaignants durent s'en aller sans être satisfaits. Castor-Gris prit la défense du louveteau, et Mit-Sah et Kloo-Kooch. Croc-Blanc écoutait la bataille des mots et surveillait les gestes irrités des deux parties. Et il apprit ainsi non seulement que son acte était justifié, mais aussi qu'il y a dieux et dieux. Ici étaient ses dieux et là en étaient d'autres, qui n'étaient point les mêmes. Des premiers il devait tout accepter, justice ou injustice, c'était tout comme ; mais, des seconds, il n'était pas forcé de subir ce qui était injuste. C'était son droit, en ce cas, de leur répondre avec ses dents. Cela aussi était une loi des dieux.

Le jour n'était pas terminé que Croc-Blanc en apprit encore davantage sur cette loi. Mit-Sah était seul, en train de récolter du bois pour le feu, dans la forêt, lorsqu'il se rencontra avec le garçon qui avait été mordu. Des mots grossiers furent échangés. Bientôt, d'autres garçons étant accourus, ils attaquèrent tous Mit-Sah. Le combat fut dur pour lui, et il recevait des coups, de droite et de gauche. Croc-Blanc regarda d'abord, en simple spectateur, ce qui se passait. C'était une affaire de dieux, qui ne le concernait pas. Puis il comprit que Mit-Sah était un de ses dieux particuliers, que l'on maltraitait. Par une impulsion immédiate, il bondit au milieu des combattants. Cinq minutes après, le paysage était couvert de garçons en fuite, et le sang, qui coulait des blessures de plusieurs d'entre eux, rougissant la neige, témoignait que les dents du louveteau n'avaient pas été inactives.

Lorsque Mit-Sah, de retour à la tente, raconta l'aventure, Castor-Gris ordonna que de la viande fût donnée à Croc-Blanc, beaucoup de viande. Le louveteau, gorgé, s'endormit devant le feu et sut que la loi qu'il avait apprise, quelques heures auparavant, avait été ainsi vérifiée.

D'autres conséquences découlaient de cette loi. De la protection du corps de ses dieux à celle de leurs biens, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi par le louveteau. Il devait défendre ce qui appartenait à ses dieux, dût-il même mordre les autres dieux, quoique ce fût là un acte sacrilège en soi. Les dieux sont tout-puissants et un chien est incapable de lutter contre eux. Croc-Blanc cependant avait appris à leur tenir tête, à les combattre fièrement et sans crainte. Le devoir s'élevait au-dessus de la peur.

Il y avait, d'autre part, des dieux poltrons, et tels étaient ceux qui venaient voler le bois de son maître. Le louveteau connut quel temps s'écoulait ordinairement entre son appel d'alarme et l'arrivée à l'aide de Castor-Gris. Il comprit aussi que c'était la peur de l'Indien, plus encore que la sienne, qui faisait sauver le voleur. Quant à lui, il fonçait droit sur l'intrus et entrait ses dents où il pouvait. Son goût pour la solitude et son éloignement instinctif des autres

chiens le désignaient d'eux-mêmes pour ce rôle de gardien des biens de Castor-Gris, qui l'entraîna et le dressa à cet emploi. Il n'en devint que plus revêche et plus sauvage encore. Ainsi se scellaient et se précisaient les termes du contrat signé par Croc-Blanc avec l'homme. Contre la possession d'un dieu de chair et de sang il échangeait sa propre liberté. Nourriture et feu, protection et société étaient au premier rang des dons qu'il recevait du dieu. En retour, il gardait les biens du dieu, défendait sa personne, travaillait pour lui et lui obéissait.

Kiche même était devenue un souvenir du passé. Le louveteau, pour se livrer à l'homme, avait abandonné à tout jamais la liberté, le Wild et sa race. S'il lui arrivait de rencontrer Kiche, les termes du contrat lui interdisaient de la suivre. C'était un devoir qu'accomplissait Croc-Blanc envers le dieu qui était le sien. Mais dans ce devoir n'entrait pas d'amour. L'amour était un sentiment qu'il continuait à ignorer.

XIV

LA FAMINE.

Le printemps était proche lorsque Castor-Gris termina son voyage. On était en avril, et Croc-Blanc comptait un an d'âge, quand il retrouva le campement de la tribu et fut délivré, par Mit-Sah, de ses harnais. Quoiqu'il ne fût pas encore au terme de sa croissance, le louveteau était, exception faite de Lip-Lip, le plus formé parmi les jeunes chiens du campement. De son père le loup et de Kiche, il avait hérité force et stature, et déjà son corps dépassait en longueur celui des chiens adultes. Mais il n'était pas encore large en proportion, et ses formes demeuraient minces et

élancées, avec une vigueur plus nerveuse que massive. La fourrure de Croc-Blanc était du vrai gris des loups, et il était, en apparence, un vrai loup lui-même. Le quart de sang de chien qui lui venait de Kiche, s'il avait sa part marquée dans sa mentalité, n'avait pas sensiblement influencé son aspect physique.

Le louveteau, vagabondant à travers le campement, s'amusa fort à retrouver les divers dieux qu'il avait connus avant son long voyage. Puis il y avait les chiens ; les petits, qui avaient grandi comme lui-même, et les grands, qui ne lui paraissaient plus maintenant aussi grands ni aussi formidables que sa mémoire les lui représentait. Aussi n'en eut-il pas peur comme autrefois, se promenant au milieu d'eux avec un air dégagé, tout nouveau, et qui lui parut délicieux.

Parmi les vieux chiens se trouvait un certain *Baseek*, au poil grisonnant, qui, jadis, n'avait qu'à découvrir ses dents pour le faire fuir au loin, rampant et couchant. Croc-Blanc, dans ses jeunes jours, avait connu par lui combien il existait peu. Par lui, maintenant, il se rendait compte du changement survenu dans son développement et dans sa force, tandis que Baseek n'avait fait au contraire que s'affaiblir avec l'âge.

Le premier contact eut lieu entre eux à l'occasion du dépècement d'un élan fraîchement tué. Croc-Blanc avait obtenu pour sa part un sabot et un tibia, où adhérait un morceau de viande. A l'écart derrière un buisson et loin de la bousculade des autres chiens, il dévorait tranquillement sa proie, lorsque Baseek s'élança sur lui. Il riposta en bondissant à son tour sur l'intrus, dont il lacéra la chair, puis se recula hors de sa portée. Baseek, stupéfait de la témérité du louveteau et de son attaque rapide, en demeura figé, regardant stupidement son adversaire, l'os rouge et saignant entre eux.

Baseek, qui avait expérimenté déjà la valeur croissante des jeunes chiens, autrefois rossés par lui, faisait appel à toute sa sagesse pour supporter ce qu'il ne pouvait empêcher. Au temps passé, il se serait immédiatement jeté sur Croc-Blanc, dans la fureur d'un juste courroux. Mais, connaissant son impuissance, il se contenta de se hérisser fièrement et

de regarder le louveteau, par-dessus l'os, avec mépris. Croc-Blanc, de son côté, ressentait encore quelque chose de l'ancienne terreur. Il se tassa sur lui-même et se fit petit, tout en cherchant en son esprit le moyen d'opérer une retraite qui ne fût pas trop ignominieuse.

Mais Baseek jugea mal de la situation. Il lui parut suffisant d'avoir intimidé le louveteau de son regard méprisant. Croc-Blanc allait fuir et lui laisser la viande. Baseek n'eut pas la patience d'attendre. Considérant sa victoire comme un fait acquis, il s'avança vers la viande. Comme il courbait la tête, sans autre précaution, pour la flairer, le louveteau se hérissa légèrement. Même alors, rien n'était perdu pour le vieux chien. S'il était resté résolument en place, en relevant la tête et en faisant luire la menace de ses yeux, Croc-Blanc se serait piteusement retiré. Mais l'odeur de la chair fraîche montait à ses narines, avec un tel attrait, qu'il ne put résister au désir d'y goûter sans tarder.

C'en était trop pour Croc-Blanc. Il venait, pendant trop longtemps, d'être le maître incontesté de ses compagnons de route pour se résoudre à demeurer insensible, tandis qu'un autre chien dévorait la viande qui lui appartenait. Il frappa, selon sa coutume, sans avertir. Dès le premier coup de dent, Baseek avait l'oreille mise en rubans, et il n'était pas encore revenu de sa stupeur que d'autres calamités fondaient sur lui. Il était renversé, les pattes en l'air, avait la gorge entamée et, tandis qu'il luttait pour se remettre debout, son épaule recevait deux fois les crocs du louveteau. Dans une inutile riposte, il fit claquer sur l'air vide une morsure irritée. L'instant d'après, il était atteint au museau et balayé loin de la viande.

La situation se trouvait ainsi retournée. Croc-Blanc, hérissé et menaçant, demeurait sur le tibia, tandis que Baseek se tenait en arrière et se préparait à la retraite. Il n'osait plus risquer la bataille avec le louveteau, dont l'attaque rapide le bouleversait, et plus amèrement il connaissait l'affaiblissement de l'âge. Il fit un effort héroïque pour sauvegarder sa dignité. Tournant le dos, avec calme, à Croc-Blanc et au tibia, comme si l'un et l'autre eussent été choses

dont il n'avait souci et tout à fait indignes de son attention, il s'éloigna, d'un pas noble. Et, tant qu'il ne fut pas hors de la vue du louveteau, il ne s'arrêta pas pour lécher ses blessures saignantes.

Cette nouvelle victoire raffermit la confiance de Croc-Blanc en lui-même et accrut son orgueil. Ferme, désormais, sur son droit, il allait son chemin dans le camp sans céder le pas à aucun chien, ne craignant plus d'être maltraité, mais redouté de tous, toujours insociable, morose et solitaire, daignant à peine regarder à droite ou à gauche, et accepté comme un égal par ses aînés, abasourdis. Pas plus qu'il n'endurait un acte hostile, il n'admettait d'ouvertures d'amitié. Il prétendait uniquement qu'on le laissât tranquille. Quelques autres rencontres achevèrent d'imposer sa manière de voir aux plus récalcitrants.

Vers la mi-été, Croc-Blanc eut une épreuve. Comme il trottait seul, un jour, silencieux comme de coutume, et examinait une nouvelle tente, qui s'était élevée pendant son absence, sur la lisière du camp, il tomba en plein sur Kiche.

S'étant arrêté, il la regarda. Son souvenir d'elle était vague, mais non effacé. A son aspect, elle retroussa sa lèvre, avec son ancien grondement de menace. Alors la mémoire revint, plus claire, au louveteau. Son enfance oubliée, et toutes les remembrances qui s'associaient à ce grondement qui lui était familier, se précipitèrent à l'esprit de Croc-Blanc. Avant qu'il ne connût les dieux, Kiche avait été pour lui le pivot de l'univers. Le flot des anciens sentiments et de l'intimité passée surgit en lui. Il fit vers elle un bond joyeux. Elle le reçut avec ses crocs aigus, qui lui ouvrirent la joue jusqu'à l'os. Le louveteau ne comprit pas et se recula en arrière, tout démonté et fort intrigué.

Kiche, cependant, n'était pas coupable. Une mère-louve n'est pas créée pour se souvenir de ses louveteaux, de ceux d'un an, ni de ceux qui précèdent. Aussi ne reconnut-elle pas Croc-Blanc. Ce n'était pour elle qu'une bête étrangère et un intrus. Sa présente portée lui interdisait de tolérer aucun animal à proximité.

Un des petits louveteaux vint gambader autour de Croc-

Blanc. Ils étaient demi-frères, mais ils l'ignoraient tous deux. Croc-Blanc flaira curieusement le petit, mais il fut aussitôt attaqué par Kiche, qui lui déchira la face, une seconde fois. Il recula encore plus loin.

Les vieux souvenirs, et toutes les idées qui s'y associaient, moururent à nouveau et retombèrent au tombeau d'où ils avaient ressuscité. Croc-Blanc regarda Kiche, qui était en train de lécher son petit et qui s'arrêtait, de temps à autre, pour gronder et menacer. Elle était devenue sans intérêt pour lui. Il avait appris à vivre loin d'elle, et il l'oublia tout à fait. Il n'y eut plus, dans sa pensée, place pour elle, exactement comme elle n'avait plus, dans la sienne, gardé place pour lui.

Il restait là, immobile, tout étourdi, livrant une dernière bataille à ses souvenirs bouleversés, lorsque Kiche, pour la troisième fois, renouvela son attaque, bien décidée à l'expulser loin de son voisinage. Croc-Blanc se laissa volontairement chasser. C'était une loi de sa race que les mâles ne doivent pas combattre contre les femelles, et Kiche en était une. Aucune déduction de la vie ni du monde ne lui avait enseigné cette loi. Il la connaissait, immédiate et impérative, par ce même instinct qui avait mis en lui la crainte de l'Inconnu et celle de la mort.

D'autres mois passèrent. Croc-Blanc devenait plus large de formes et plus massif, tandis que son caractère continuait à se développer selon la ligne tracée par son hérédité et par le milieu ambiant. L'hérédité, comme une argile, était susceptible de prendre des formes diverses, selon le monde auquel elle était soumise. Le milieu la pétrissait et lui servait de modèle. Si Croc-Blanc n'était pas venu vers le feu des hommes, le Wild l'eût moulé en un vrai loup. Mais ses dieux lui avaient créé un milieu différent et l'avaient moulé en un chien, qui conservait quelque chose du loup, mais qui était tout de même un chien et non un loup. Son caractère avait été pareillement pétri, selon la pression morale que sa nature avait subie. C'était une loi fatale à laquelle le louveteau n'avait pu échapper. Et, tandis qu'il devenait toujours plus insociable avec les autres chiens, plus féroce

envers eux, Castor-Gris l'appréciait chaque jour davantage.

Quelle que fût cependant sa force physique et morale, Croc-Blanc souffrait d'une faiblesse de caractère insurmontable. Il ne pouvait supporter de voir rire de lui. Le rire humain était, à son idée, chose haïssable. Qu'il plût aux dieux de rire entre eux, au sujet de n'importe quoi, peu lui souciait. Mais, si le rire se tournait de son côté, s'il sentait qu'il en devenait l'objet, alors il entrait en une effroyable rage. Calme et digne en sa sombre gravité, l'instant d'avant, il en était métamorphosé. On l'outrageait, pensait-il, et la folie frénétique qui s'emparait de lui durait des heures entières. Malheur au chien qui venait alors gambader à sa portée ! Le louveteau connaissait trop bien la loi pour passer sa colère sur Castor-Gris ; car, derrière Castor-Gris, il y avait un fouet et un gourdin. Mais derrière les chiens il n'y avait que l'espace vide, où ils détalaient dès qu'apparaissait Croc-Blanc, rendu fou par les rires.

Croc-Blanc était dans sa troisième année, lorsqu'il y eut une grande famine pour les Indiens du Mackenzie. Le poisson manqua pendant l'été ; durant l'hiver, les cariboos oublièrent de faire leur habituelle migration. Les élans étaient rares, les lapins avaient presque disparu, et toutes les bêtes de proie, tous les animaux qui vivent de la chasse, périssaient. Manquant de leur nourriture coutumière, tenaillés par la faim, ils se jetèrent les uns sur les autres et s'entre-dévorèrent. Le plus fort survivait seul.

Les dieux de Croc-Blanc étaient sans trêve en chasse de quelque animal. Les plus vieux et les plus faibles d'entre eux moururent d'inanition. Ce n'était, dans le camp, que gémissements et affres de souffrance. Femmes et enfants tombaient de faim, le peu de nourriture qui restait s'en allant dans le ventre des chasseurs aux yeux creux, qui battaient la forêt, dans leur vaine poursuite de la viande.

Tandis que les dieux en étaient réduits à manger le cuir de leurs mocassins et de leurs moufles, les chiens dévoraient les harnais dont on les avait déchargés, et jusqu'à la lanière des fouets. Puis les chiens se mangèrent les uns les autres et les dieux, à leur tour, mangèrent les chiens. Les plus débiles

et les moins beaux étaient mangés les premiers. Ceux qui survivaient regardaient et comprenaient. Quelques-uns parmi les plus hardis, croyant faire preuve de sagesse, abandonnèrent les feux des dieux et s'enfuirent dans les forêts. Ils y succombèrent de faim ou furent dévorés par les loups.

Dans cette misère, Croc-Blanc se coula lui aussi parmi les bois. L'entraînement de son enfance le rendait plus apte que les autres chiens à la vie sauvage et le guidait dans ses actions. Il s'adonna plus spécialement à la chasse des menues bestioles et reprit ses affûts à l'écureuil, dont il guettait les mouvements sur les arbres, attendant, avec une patience aussi infinie que sa faim, que le prudent petit animal s'aventurât sur le sol. Il s'élançait alors de sa cachette, comme un projectile incroyablement rapide, et ne manquait jamais son but. Si vif que fût l'envol de l'écureuil, il était trop lent encore.

Mais, si réussie que fût cette chasse, il n'y avait pas assez d'écureuils pour engraisser, ou simplement nourrir Croc-Blanc. Il chassa plus petit, ne dédaigna pas de déterrer les souris-des-bois et n'hésita pas à livrer bataille à une belette, aussi affamée que lui et bien plus féroce.

Au moment où la famine atteignait son point culminant, il s'en revint vers les feux des dieux. Il s'arrêta à quelque distance des tentes, épiant, de la forêt, ce qui se passait dans le camp, évitant d'être découvert et dépouillant les pièges des Indiens du gibier qu'il y trouvait capturé. Il spolia même un piège appartenant à Castor-Gris et où un lapin était pris, tandis que son ancien maître était à errer dans la forêt. Il se reposait souvent, couché sur le sol, tant sa faiblesse était grande et tellement le souffle lui manquait.

Il rencontra, un jour, un jeune loup, maigre et demi-mort de besoin. S'il n'avait pas été affamé lui-même, Croc-Blanc aurait pu se joindre à lui et, peut-être, aller reprendre place dans la troupe sauvage de ses frères. Mais, étant donnée la situation présente, il courut sur le jeune loup, le tua et le mangea.

La chance semblait le favoriser. Toujours, lorsque le besoin de nourriture se faisait le plus durement sentir, il

trouvait quelque chose à tuer. Lorsqu'il se sentait surtout faible, il avait le bonheur de ne pas se croiser avec un adversaire plus fort que lui et qui l'eût infailliblement mis à mal. Une troupe de loups, qui se précipita sur lui, le trouva solidement repu d'un lynx qu'il avait dévoré, deux jours avant. Ce fut une chasse acharnée et sans quartier. Mais Croc-Blanc était plus en forme que ses agresseurs. Il finit par lasser leur poursuite et sauva sa vie. Mieux encore, revenant sur ses pas, il se jeta sur un de ses poursuivants avancés et s'en régala.

Quittant ensuite cette région, il s'en vint pérégriner à travers la vallée où il était né. Il y dénicha l'ancienne tanière et y trouva Kiche. Elle avait fui, comme lui, les feux inhospitaliers des dieux et avait repris possession de son refuge, pour y mettre au jour une portée. Un seul des nouveau-nés survivait, lorsque Croc-Blanc fit son apparition, et cette jeune existence n'était pas destinée à résister encore longtemps, en une telle famine.

L'accueil de Kiche à son grand fils ne fut pas plus affectueux que lors de leur dernière rencontre. Mais Croc-Blanc ne s'en inquiéta pas. Sa force dépassait maintenant celle de sa mère. Il tourna le dos, avec philosophie, et descendit en trottant vers le torrent. Il obliqua vers la tanière de la mère-lynx, contre laquelle il avait, en compagnie de Kiche, combattu voilà bien longtemps. Il s'étendit dans la tanière abandonnée et y dormit tout un jour.

Vers la fin de l'été, dans la dernière période de la famine, il se rencontra avec Lip-Lip, qui avait aussi gagné les bois, où il traînait une existence misérable. Ils trottaient tous deux en sens opposé, à la base d'une des falaises qui bordaient le torrent. Inopinément, ils se trouvèrent nez à nez, à un tournant du roc. S'étant arrêtés, ils se mirent aussitôt en garde et se jetèrent un méfiant coup d'œil.

Croc-Blanc était en splendide condition. La chasse avait été bonne et, depuis huit jours, il s'était repu à gueule que veux-tu. Son dernier meurtre n'était même pas encore digéré. Mais, à l'aspect de Lip-Lip, ses poils se hérissèrent tout le long de son dos, d'un mouvement automatique, comme au

temps des persécutions passées, et il gronda. Ce qui suivit fut l'affaire d'un instant. Lip-Lip essaya de fuir, mais Croc-Blanc, d'un coup d'épaule, le culbuta et le fit rouler sur le sol. Puis il plongea ses dents dans sa gorge. Tandis que son ennemi agonisait, il tourna en cercle autour de lui, pattes raides, et observant. Après quoi, il reprit sa route et s'en alla en trottant, le long de la falaise.

Peu après cet événement, il s'avança, sur la lisière de la forêt, vers une étroite clairière qui s'inclinait vers le Mackenzie et où il était déjà venu. Mais, maintenant, un campement l'occupait. Il demeura caché parmi les arbres, afin d'étudier la situation. Spectacle, sons et odeurs lui étaient familiers. C'était l'ancien campement qui s'était transporté à cet endroit.

Spectacle, sons et odeurs différaient cependant du dernier souvenir qu'il en avait gardé. Il n'y avait plus de plaintes, ni de gémissements. Des bruits joyeux saluaient ses oreilles et, quand il entendit la voix irritée d'une femme, il sut que, derrière cette colère, était un estomac plein. Une odeur de poisson frit flottait dans l'air. La nourriture ne manquait pas et la famine s'en était allée. Alors il sortit hardiment de la forêt et, trottant à travers le village, vint droit à la tente de Castor-Gris.

Castor-Gris n'était pas là, mais Kloo-Kooch le reçut avec des cris de joie. Elle lui donna tout un poisson fraîchement pris, et il se coucha par terre, en attendant le retour de Castor-Gris.

JACK LONDON.

(Traduit de l'Anglais par Paul Gruyer et Louis Postif.)

(La fin prochainement.)

(Copyright by Paul Gruyer et Louis Postif.)

Les Voyages de Cavour à Paris

Avant 1848 (1)

Dès son enfance, Camille de Cavour a été comme imprégné d'idées françaises. Si son père appartenait à une antique race du Piémont, sa mère était née à Genève dans une famille arrivée de Nîmes après la révocation de l'Édit de Nantes; les deux sœurs de Mme de Cavour avaient épousé des Français, l'aînée successivement M. de la Turbie et le duc de Clermont-Tonnerre; la cadette, le baron d'Hauziers. La grand'mère de Camille, Philippine de Sales, quoique Savoyarde, avait vécu à Paris comme dame d'honneur de Pauline Bonaparte, princesse Borghèse, et elle comptait en France autant de parents que d'amis. A la Casa Cavour, ainsi que dans toute l'aristocratie de Turin, on ne parlait que notre langue. La prime éducation de l'enfant fut donc toute française; à vingt-cinq ans, il s'excusait dans une lettre à Balbo de ne pouvoir écrire correctement en italien, et il dut apprendre, quelques années plus tard, la langue de son propre pays.

(1) D'après le *Diario de Cavour*, éd. Berti; les lettres publiées par CHIALA, *Lettere di Cavour*, t. I et V; BERTI, *Cavour avanti il 1844*; DE LA RIVE, *Le Comte de Cavour*; RUFFINI, *La Giovinezza del Conte di Cavour*, t. I et II; les *Archives des Affaires étrangères*, fonds Piémont, et des documents inédits.

Aux alentours de sa vingtième année, peu après sa sortie de l'Académie militaire, son caractère indépendant, épris de liberté, lui créa de nombreuses difficultés : dans sa famille, où il était en constante opposition avec son père et son frère aîné ; dans sa carrière, car il fut révoqué de ses fonctions de page, amené à donner sa démission d'officier, en 1831. Les années qui suivirent furent décevantes : oisif, chagrin, souvent désagréable, il fit quelques sottises, dont le tira une triple et heureuse influence : l'action morale de ses parents genevois, surtout du bon philanthrope et pacifiste J.-J. de Sellon ; la lecture de nos philosophes et de nos économistes ; ses fréquentations à l'ambassade de France, où la sagesse du baron de Barante, l'animation de l'aimable Othenin d'Haussonville lui avaient donné un foyer intellectuel. Mais ses amis quittèrent Turin; le jeune homme était isolé, mal noté du pouvoir, suspect de libéralisme, ce qui était abominable après les événements de 1833 et de 1834. Le marquis Cavour pensa qu'un voyage en France et en Angleterre assouplirait son fils, peut-être aussi l'éloignerait utilement du Piémont, où la police était curieuse et exigeante : ainsi partit Camille de Cavour, au début de 1835, avec son ami Santa Rosa, auquel, quinze ans plus tard, il devait succéder comme ministre.

I

« Nos journées sont toutes pleines ; nous passons ordinairement la première partie de nos matinées en nous livrant à l'étude et à la méditation des choses vues le jour avant, puis à midi nous sortons et nous commençons nos excursions intéressantes. Hôpitaux, hospices, prisons, écoles, monuments, établissements publics de toute espèce sont passés en revue, visités, analysés, anatomisés. Vient le soir, le monde, les spectacles, les bals, les clubs politiques ou savants de toutes les couleurs, sont honorés par notre présence, et notre haute

intelligence s'exerce ainsi jusqu'à minuit (1). » Voilà l'existence à Paris des deux voyageurs, décrite par Santa Rosa.

En y arrivant, Cavour se crut dans la maison de vieux amis. Bien qu'Italien, on ne pouvait le tenir ici pour un « étranger », tant il avait avec la France de pensées et de traditions communes ; c'était comme un parent de bonne race qui vient faire connaissance de ses proches. Pour beaucoup, il n'était point d'ailleurs un inconnu : son oncle et sa tante, duc et duchesse de Clermont-Tonnerre, arrivés à Paris peu de jours après lui, le présentaient dans leur monde, qui était le plus réactionnaire du faubourg Saint-Germain. Par ses relations avec le baron de Barante, avec le comte d'Haussonville, il pénétrait dans les cercles de la monarchie nouvelle. Enfin ses études personnelles, les conversations qu'il avait eues avec des savants de passage à Turin et à Genève l'appelaient à la Sorbonne ou au Collège de France. Partout il était « comme en pays de connaissance ».

La politique d'abord l'attira : l'heure était bien choisie pour l'étudier sur place. Depuis près d'une année, le ministère était en état de crise chronique. A la retraite du duc de Broglie, puis du maréchal Soult, Louis-Philippe avait confié le pouvoir au maréchal Gérard, dont le ministère dura deux mois; au duc de Bassano, qui ne fit que trois jours, et au maréchal Mortier, qui ne tint pas quinze semaines. Le roi envoya frapper à toutes les portes, ne voulant point donner à son cabinet un chef effectif, crainte de diminuer sa propre autorité. Mais l'opinion publique était mécontente et le tiers parti en pleine agitation. Le monarque sentit le danger, se résigna et appela le duc de Broglie, qui remania le ministère avec ses deux fortes colonnes, Guizot et Thiers.

Cavour était arrivé à Paris, le 20 février, au plein de cette crise : c'était une rare fortune pour un jeune observateur ; il ne la manqua point et se passionna au spectacle, ses nouveaux amis le menant dans la salle et dans les coulisses. « De toutes les pièces qui se jouent sur les théâtres de Paris, écrivait-il le 10 mars à son cousin Maurice-Sellon, la plus intéressante, c'est l'enfantement du nouveau ministère, qui n'est point

(1) Pierre de Santa Rosa à Gustave de Cavour, 20 mars 1835.

encore arrivé à son dénoûment. Comme au jour de grande représentation aux Français, tous les principaux acteurs politiques ont passé devant le public. M. Sebastiani, le maréchal Soult, MM. Molé, Dupin sont venus un moment sur l'avant-scène pour disparaître l'instant d'après sans avoir rien conclu. Le fin mot de la chose, c'est que le roi veut gouverner sans les doctrinaires ni les hommes du tiers parti, et que cela est impossible. Un ministère sans Thiers, Guizot ou Dupin n'a aucune chance de durée ; eh bien ! Louis-Philippe veut de ces messieurs, mais sans les conditions indispensables de leur existence politique. La manière la plus simple de tout arranger aurait été de laisser le ministère actuel en lui donnant le chef qu'il réclame, le duc de Broglie. Mais le roi s'est buté contre celui-ci, et voilà trois semaines qu'il s'évertue à trouver une combinaison quelconque de laquelle MM. de Broglie et Dupin fussent exclus, mais il n'y a pas réussi, et je doute qu'il y réussisse mieux ces jours... Te dire quand cela finira, c'est ce qui n'est pas possible ; demain il y aura des interpellations adressées aux ministres, et je crois que la Chambre aura de l'humeur. Il y a de quoi en vérité (1). »

Deux jours après ce pronostic, le roi prenait sa décision, le cabinet de Broglie était constitué, et, le 14 mars, Camille assistait à la Chambre, d'une place que lui avait cédée l'ambassadeur des États-Unis, M. Livingston, à l'interpellation de M. Mauguin sur la crise parlementaire. Le bouillant chef du tiers parti avait demandé au cabinet des explications sur ces deux questions : « Pourquoi le ministère a-t-il été pendant trois semaines en état de dissolution avouée ? — Sur quoi portaient les dissentiments qui se sont élevés contre les membres du cabinet ? Portaient-ils sur la politique extérieure ou sur l'ensemble du système ? » M. Guizot, qui fut le premier à répondre au nom du gouvernement, quoique ministre de l'Instruction publique, le fit non sans embarras, car, pour dire toute la vérité, il lui aurait fallu découvrir la personnalité du roi : il exposa le désaccord du cabinet sur la question de l'amnistie, il entonna principalement l'éloge du juste milieu, ce parti « honorable et salutaire », qui s'est assuré la prépon-

(1) Cavour à P.-E. Maurice-Sellon, 10 mars 1835.

dérance politique par « sa justice, sa modération et son impartialité ». Cavour se délectait de ces paroles, partisan convaincu du juste milieu. Garnier-Pagès, Mauguin répondirent vivement, et Thiers, ministre de l'Intérieur, leur répliqua avec son naturel et son esprit ordinaires, posant nettement la question de cabinet ; puis, après un vigoureux et éloquent discours de Sauzet, on renvoya au surlendemain la suite des débats. Le 16, la forte parole du duc de Broglie vint décider du succès et, malgré un ardent discours d'Odilon Barrot, la clôture fut prononcée sans vote au fond.

Pour ses débuts à la Chambre, Cavour avait vu le défilé de presque tous les grands parlementaires (1) : il en conserva une forte impression et fit une remarque curieuse et vraie ; ce qui l'avait frappé dans ces débats, plus que la « haute éloquence » de Guizot, l' « esprit infini » de Thiers, la valeur de Sauzet, c'était « la grande vivacité quant aux personnes et l'extrême modération quant aux opinions. Évidemment, ajoute-t-il, les paroles exagérées, les excitations passionnées n'ont plus de retentissement, ni dans les masses, ni dans l'opinion publique, le modérantisme est à l'ordre du jour (2) ». Et il remarquait ailleurs que le besoin du moment, c'est un besoin d'ordre et de stabilité. Malgré cet interrègne ministériel, jamais on n'a joui d'une tranquillité plus profonde et d'un bien-être plus général, on ne sent pas la moindre petite odeur d'émeute, le temps est à l'insouciance et à l'apathie... Les partis extrêmes sont au plus bas (3). » L'observation est exacte : le temps des grandes émeutes, du cloître Saint-Merri, de Lyon, était passé ; les attentats de Fieschi, de Darmès, d'Alibaud n'étaient que des actes isolés, réprouvés par l'opinion universelle, produisant un effet exactement contraire à celui que voulaient leurs auteurs. La monarchie de Juillet se faisait bourgeoise, calme, un peu plate ; le parti républicain, pourchassé par la police, redouté et déconsidéré en suite de ces attentats mêmes, ne pouvait plus, écrivait Cavour,

(1) Peu de jours après, il entendit Berryer dans un de ses plus puissants discours, sur le traité avec les États-Unis.

(2) Cavour au comte de Sellon, 17 mars 1835.

(3) Cavour au comte de Sellon, 17 mars 1825 ; au comte Gustave de Cavour, 20 mars 1835.

que travailler « en sous-main ». Le parti carliste, déchu de ses grandes ambitions, surtout depuis l'aventure de la duchesse de Berry, se montrait bénin, et « s'imaginant qu'en faisant de larges concessions aux idées nouvelles il arriverait au but..., professait hautement la modération et la nécessité de la fusion des partis... faisait toutes les avances possibles à la grande masse du juste milieu..., se disant prêt à lui faire le sacrifice de tous ses préjugés aristocratiques et à se constituer le défenseur de l'ordre contre les républicains exagérés (1) ». Et le gros du pays, préoccupé surtout d'intérêts matériels, de cet « enrichissement » qui, quelques années plus tard, lui fut indiqué comme but suprême de son existence, vivait au jour le jour, sans ressauts comme sans idéal.

Sans doute, la prospérité de la nation était ainsi assurée, et des lois importantes, de grands desseins comme la conquête de l'Algérie pouvaient être votés ou entrepris à l'abri de cette tranquillité. Mais le peuple se désintéressait des affaires publiques, et des jeunes gens vibrants et généreux comme Santa Rosa, comme Cavour, ne pouvaient qu'être choqués de cette apathie générale. « L'état d'indifférence morale des Français m'effraye, » écrivait le premier. « C'est un spectacle peu beau à voir, renchérissait le second, cette absence d'idées larges et généreuses afflige sous plus d'un rapport (2). » Déjà, avec sa jeune et prophétique ardeur, Camille prédisait que, si «les révolutions nouvelles étaient ajournées à plusieurs années,... le dégoût viendrait ». Et il annonçait que « la société marche à grands pas vers la démocratie, il est peut-être impossible de prévoir les formes qu'elle revêtira, mais quant au fond, il n'est pas douteux... Préparons-nous-y ».

Tout cela était bien vu.

En même temps qu'il fréquentait assidûment les séances de la Chambre, Cavour faisait la connaissance des principaux orateurs. S'il n'est point certain qu'il entra dès lors en relations avec M. Thiers, lui-même raconte qu'il « pénétra grâce à M. de Barante chez M. Guizot » ; il avait déjà lu, annoté

(1) Cavour à Auguste de La Rive, 31 mars 1835.

(2) Santa Rosa et Camille Cavour au comte Gustave, 20 mars 1835.

l'*Histoire de la civilisation française*, dont il avait goûté toute la sévère profondeur, et il en appelait l'auteur « le grand penseur de l'époque (1) » ; il le dit à Guizot, qui le croyait aussi. Il avait déjà, semble-t-il, rencontré à Genève le duc de Broglie, qui venait presque chaque été au château de Coppet, et il avait pour le rude ministre une admiration passionnée. « C'est la plus noble âme de l'Europe, » disait-il un jour de lui. Il aurait voulu, avec ces grands hommes, rencontrer un jeune écrivain politique qui débutait alors avec éclat, mais Tocqueville était à Londres ; la *Démocratie en Amérique* venait de paraître, et son succès avait dépassé celui réservé en général par le grand public aux ouvrages de cette austère vertu ; tout Paris répétait le mot de Royer-Collard, « c'est une continuation de Montesquieu », et Cavour se l'appropriait dans une lettre du 20 mars. L'œuvre était faite pour le séduire, par la nature même du sujet traité, la profondeur des analyses et des déductions, la noblesse du style. Aussi Cavour était-il dans l'enthousiasme. Il en recommandait la lecture à son frère : « Hâte-toi de te le procurer... C'est certainement l'ouvrage le plus remarquable et de la plus haute portée des temps modernes... celui qui jette le plus de lumière sur la question politique de l'avenir. »

De l'animation du Palais-Bourbon, Cavour passait quelquefois au calme de la Chambre des Pairs : ce calme allait d'ailleurs être troublé pendant de longs mois et le Palais du Luxembourg secoué par le « procès monstre » qui devait se dérouler devant la Haute Cour ; il s'agissait de juger les insurgés d'avril 1834 à Lyon, et ceux qui les avaient poussés, et ceux soupçonnés de les avoir plus ou moins inspirés, comme Armand Marrast ou Godefroy Cavaignac ; 164 républicains étaient ainsi accusés; 152 défenseurs se portaient à la barre, et quels défenseurs, Ledru-Rollin, Auguste Comte, Michel de Bourges, Carnot, Jules Favre, Lamennais, etc... Il y eut plutôt quelques incidents, mais Cavour n'en vit que les escarmouches de début ; car le procès commença le 5 mai; Camille assista aux premières séances, introduit dans les tribunes par son oncle, le duc de Clermont-Tonnerre,

(1) Cavour à la comtesse de Circourt, ou à Mme Villeneuve de Walmor, mai 1835.

et son grand ami, le baron de Barante ; il prévit que les violences de la défense feraient grand mal à la cause des accusés, qu'elles seraient lassées par « la patience » de la Chambre haute (1) ; il n'en vit point davantage, car il partit de Paris le 9 mai.

Ne se laissant point absorber par la politique, l'intelligent voyageur fréquentait les studieuses maisons du quartier latin : la Sorbonne, le Collège de France, la Faculté de Droit. Il suivit surtout, à l'École de Droit, le cours de Rossi, son compatriote ; à la Sorbonne, celui de Jouffroy. Il avait lu, le crayon à la main, les *Mélanges philosophiques* et hautement apprécié la logique rigoureuse, l'accent convaincu, la profonde sincérité du noble penseur ; il mit à se rendre à son cours « ce religieux empressement qu'on doit apporter lorsqu'il s'agit du plus consciencieux et du plus rationnel des philosophes modernes » ; dans la petite salle du Collège de France, il vit, — c'est ainsi que Taine décrit Jouffroy, — « un homme maigre, un peu voûté, les épaules saillantes, comme tous les poitrinaires ; les yeux d'un bleu pâle, profondément enfoncés dans l'orbite flétrie, l'air pensif et mélancolique, portant dans toute sa personne une expression de fatigue, de noblesse et de résignation ». Et le portrait que Cavour esquissa le jour même n'est pas moins expressif : « Superbe figure : on dirait un Abeilard, que les méditations et veilles ont maigri et (sur le visage duquel elles ont) imprimé quelque chose de mystique. » Chargé du cours de philosophie grecque et latine, Jouffroy expliquait ce jour-là le système moral de Kant. « Il s'est acquitté, continue son auditeur, de cette tâche difficile avec une singulière habileté : il a su rendre intelligible et claire l'obscure théorie du philosophe allemand ; il a su mettre à la portée d'un ignorant comme moi ce système hérissé de difficultés métaphysiques et enveloppé de nuages spiritualistes. » Séduit par tant de clarté et de noblesse, Cavour retourna au cours de Jouffroy ; il avait appris ainsi le chemin du plus noble quartier de Paris ; à chaque voyage, il y revint ; par là, il est jugé ; l'intelligence du voyageur à Paris se mesure au nombre d'heures passées

(1) Cavour à Maurice-Sellon, 11 mai 1835.

sur la butte sacrée, qui est celle de la rive gauche.

En même temps, il courait les hôpitaux, les prisons, visitait les monuments de la capitale, « dont la beauté surpassait son attente », et le faisait s'écrier : « Paris, depuis les Tuileries jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, est la plus belle ville du monde » ; — les théâtres, les Français, surtout l'Opéra italien, où les *Puritains* le charmaient tellement qu'il écrivait à un ami de se hâter de partir pour venir les entendre : « Il en est temps encore ; s'il laisse échapper cette occasion, qu'il y renonce, car certes on ne trouvera jamais plus réunis, en fait d'hommes, des chanteurs de la force de ceux des Italiens cette année, dans un opéra où la musique soit si parfaitement adaptée à leur voix et à leur talent (1). » Chose singulière, du Louvre, pas un mot : peut-être simple lacune dans la correspondance publiée.

Et surtout, il fréquentait les salons, en vrai mondain qu'il fut toujours. Mais, s'il ne craignait point d'aller au bal, il préférait les salons politiques, où l'on peut voir, connaître, pénétrer les hommes du jour. On sait le nombre et l'influence des salons politiques sous la monarchie de Juillet ; Cavour en visitait de deux nuances, chez les ultras et dans le parti du juste milieu. Par son oncle Clermont-Tonnerre, il avait entrée dans les hôtels les plus aristocratiques, car lui-même était de vieille race et pouvait montrer plus de quartiers de noblesse que maints de ses hôtes ; mais là, il s'ennuyait, car on dormait. Il n'est pas de brocards dont il ne couvre ces « carlistes », retardataires, fanatiques. Il préférait les salons où, comme sur un terrain neutre, fréquentaient les gens de divers partis, formant par leur contraste un piquant ensemble. Il allait chez la comtesse de Circourt-Klustine, aux lundis de la duchesse d'Abrantès, qui recevait « des célébrités de tous les genres et des débris de tous les régimes », parce que née de Saint-Martin Pennion dans un vieil hôtel du quai Conti, descendante par sa mère de la famille impériale des Comnène, elle avait épousé le général Junot, et malgré sa langue pointue — la Petite Peste, disait d'elle Napoléon — avait partout des amis. « Son salon est

(1) Cavour à P. E. Maurice-Sellon, 10 mars 1835.

fort curieux, écrivait Cavour, on y trouve un échantillon de tous les genres et de tous les pays. »

A le voir ainsi, à son aise dans tous les mondes, le pied déjà parisien, quelques amis lui conseillaient de s'installer dans la capitale, d'y tenter fortune dans les lettres, dans la politique, comme Rossi, son illustre compatriote. Il s'y refusait, trouvant parmi les réfugiés italiens trop « d'exagération et d'exaltation frénétiques », « ni élévation dans l'âme, ni lumières dans l'intelligence » ; et comme on insista, il s'en expliqua dans une très intéressante lettre à l'une de ses belles amies. « Non, madame, je ne puis quitter ma famille ni mon pays. Des devoirs sacrés s'y opposent et me retiennent auprès d'un père et d'une mère... Et pourquoi, madame, abandonner mon pays ? Pour venir en France chercher une réputation dans les lettres ? Pour courir après un peu de renommée, un peu de gloire, sans jamais pouvoir atteindre au but que se proposerait mon ambition ? » Quelle y serait son action et quels services y rendre ? « Quel bien pourrais-je faire à l'humanité hors de mon pays ?... Non, non, ce n'est pas en fuyant sa patrie parce qu'elle est malheureuse qu'on peut atteindre un but glorieux. Malheur à celui qui abandonne avec mépris la terre qui l'a vu naître, qui renie ses frères comme indignes de lui ! Quant à moi, j'y suis décidé, jamais je ne séparerai mon sort de celui des Piémontais. Heureuse ou malheureuse, ma patrie aura toute ma vie, je ne lui serai jamais infidèle, quand je serais sûr de trouver ailleurs de brillantes destinées (1). »

Trois jours après, le 9 mai, il partait de Paris pour Londres : cette lettre contient donc comme le résumé de son impression sur la vie parisienne. Certes il s'est plu à Paris : il a vibré à entendre Guizot, Thiers, Sauzet, de Broglie, Berryer à la Chambre ; il s'est intéressé à la vie politique telle qu'il l'a saisie au Parlement, dans les salons du juste milieu ; il a suivi avec émotion la pensée de Jouffroy ; il a visité avec une humaine pitié les hospices, les écoles, les prisons ; il s'est amusé au bal, au théâtre, dans la rue. Il a tout voulu voir, toujours pressé, « car, dans cette maudite ville, on ne sait

(1) Cavour à la comtesse de Circourt ou à Mme de Villeneuve de Walmor, mai 1835.

jamais comment trouver un quart d'heure pour en disposer à sa guise » ; et riche de souvenirs, plein d'admiration pour cette grande cité, pour sa civilisation, pour ses splendeurs, c'est à sa petite patrie qu'il entend consacrer sa vie, à son morne Turin, à son Piémont étouffé, malheureux. « Jamais je ne lui serai infidèle. » Ainsi fera-t-il.

II

Rentré d'Angleterre et de Belgique à Turin, Cavour avait éprouvé un sentiment d'étouffement, comme s'il pénétrait dans une chambre close après avoir respiré le grand vent du large. Mais, à ce moment, le marquis son père était nommé *Vicario* de Turin, et ces fonctions absorbantes l'obligeaient à remettre à Camille l'administration de son domaine de Léri. Ce fut le salut moral du jeune oisif ; il se mit à l'agriculture par nécessité, et à partir de 1841 surtout se fixa à Léri. Mais, auparavant, il revint à trois reprises à Paris.

Le duc de Clermont-Tonnerre, son oncle par alliance, était mort le 14 avril 1837, laissant une succession très embrouillée à sa veuve, qui chargea le « délicieux Camille » de la démêler. Celui-ci dut voyager en France et résider à Paris quelques semaines pendant l'été de 1837, puis les premiers mois de 1838. Que fit-il pendant ce double séjour ; l'impartial historien doit dire qu'il fréquenta plus les boulevards que la Sorbonne et le Collège de France.

Il s'occupa d'abord, et avec conscience, des affaires si compliquées de Mme de Clermont-Tonnerre. Son père l'avait également chargé de quelques commissions officielles, surveillance d'une statue destinée à Turin, étude de l'éclairage à Paris ; sans compter une longue liste de commissions personnelles. De tout, il s'occupait avec soin, sans oublier ses propres affaires ; il spéculait avec prudence — d'abord — et gagnait quelques milliers de francs à la Bourse.

Entre temps, il s'occupait de politique, il retournait à la Chambre des Députés, assistait à un intéressant débat sur la question d'Espagne, où prenaient part quelques-uns des grands orateurs du temps, Molé, Mauguin, Dufaure, Guizot. Il surveillait curieusement les évolutions de l'opinion publique, et ses jugements sont intéressants par leur exactitude. « A en juger par les apparences extérieures, écrivait-il en juillet 1837, jamais Paris n'a été plus calme ni plus tranquille ; la presse me paraît assoupie... L'approche même des anniversaires de la révolution n'émeut personne ; je crois que tout se bornera à quelques feux d'artifices et à des fêtes populaires aux Champs-Élysées (1). » Et en effet « les fêtes de la grande semaine se sont passées le plus tranquillement du monde... Le bon peuple a sauté dans les Champs-Élysées sans laisser voir si c'était en l'honneur du triomphe de la liberté qu'il sautait... La fête finie, tout le monde est rentré chez soi, et moi, sur mon chemin, j'ai trouvé le palais du nonce et celui de notre ambassadeur pompeusement illuminés : eux aussi fêtaient Juillet ! (2) » Le point d'exclamation était de mise. Bref, tout est au calme, dans une « ère de paix », car la grande majorité des Français sont « essentiellement centre-gauche (3) », et l'on peut « souper avec un légitimiste à longue barbe, un républicain renforcé et le rédacteur d'un journal ministériel par excellence, représentant les trois nuances d'opinion les plus prononcées, qui vivent entre eux dans la meilleure harmonie, et, se voyant tous les jours, jamais il ne leur arrive d'avoir la moindre dispute (4) ».

Même esprit pacifique dans les salons, où il retrouvait ses relations de 1835. Il se rendait chez le comte d'Haussonville, accueilli avec cette parfaite politesse qui l'avait attiré lors de ses relations avec le jeune diplomate à Turin en 1831, un peu plus distraitement par la jeune comtesse, qui ne voyait en lui qu'un étranger de petite marque. Il dînait chez le marquis Brignole, ministre de Sardaigne, avec Molé, Montalivet, Pasquier,

(1) Cavour au baron de Barante, 23 juillet 1837.
(2) Cavour au comte de Sellon, 31 juillet 1837.
(3) Cavour à M. Naville de Chateauvieux, 24 novembre 1837.
(4) Cavour à Santa-Rosa, 14 août 1837.

Decaze, Flahaut, Salvandy (Sale dandy, notait-il) (1). Il s'ennuie chez la princesse Belgiojoso, « on ne m'y reprendra plus », et se plaît chez la comtesse de Circourt, car cette femme aimable, Russe de naissance, Française par mariage, grande voyageuse, a fini par se fixer à Paris, et son salon est fréquenté par des hommes distingués de tous les pays, intéressants par leur contraste même. « Votre salon, lui écrivait Cavour, est une heureuse oasis qui ne ressemble à rien de ce qui l'entoure ; vous savez y maintenir les droits des sentiments les plus lointains, et les personnes qui ont été assez heureuses pour y obtenir un bienveillant accueil ne courent point le risque d'y être oubliées. » Il était repris à cette politesse de bonne compagnie, à cette conversation légère et profonde, fine et rapide, produit naturel et exclusif du vrai Paris, « admirable union de la science et de l'esprit, de la profondeur et de l'amabilité, du fonds et de la forme qui fait le charme de certains salons parisiens (2) ».

Et de salon en salon, il monte jusqu'aux Tuileries ; le 6 février 1838, il est présenté au roi Louis-Philippe, qui l'accueille avec son habituelle bienveillance et lui parle de son père, et le jeune mondain est frappé de la « charmante tournure » du duc d'Orléans. Il assiste à un concert à la cour, remarque que les princes circulent dans toute la salle, causent avec tout le monde. « La reine a aussi parlé à beaucoup de dames. La duchesse d'Orléans, grande, maigre, bien faite, mais peu jolie ».

Avec ses belles amies, il va au spectacle à l'Opéra, où l'on entend « de la musique délicieuse » avec Duprey, qui « a produit une révolution dans la manière de chanter » ; au Théâtre-Français où l'on joue *Hernani*, sur lequel Cavour rend ce curieux jugement : « Scènes magnifiques, positions absurdes. Tirades admirables, vers pitoyables. Mélange, contraste de ce qu'il y a de plus beau et de plus absurde en fait de littérature (3). » Il va aussi aux petits théâtres, au Vaudeville, où « Arnal a un rôle si plaisant qu'on est obligé

(1) *Diario*, 1er août 1837, p. 253.

(2) Cavour à la comtesse de Circourt, 1836, 1838 ; NIGRA, *Le comte de Cavour et la comtesse de Circourt*, p. 27 et suiv.

(3) *Diario*, 20 janvier 1838, p. 263.

de rire à gorge déployée, malgré les protestations de la raison et du bon sens ».

Et tout cela était très bien ; mais ce n'était pas tout, et le reste était moins bien. Il avait rencontré à Paris, en juillet 1837, un très ancien ami de Turin, Cigala, qui avait de bien charmantes, mais bien mauvaises relations. Cavour les fit siennes, et l'argent de la bonne duchesse roula vivement ; le vieux marquis le sentait, qui s'étonnait des fréquents appels de fonds et ajoutait : « Vraiment 32 francs par jour, étant logé et dînant quelques fois dehors, me semble comprendre quelques soupers d'Emma et Mirza. Aimez-vous la blonde, aimez-vous la brune ? »

Par Cigala il avait fait la connaissance de quelques « lions » des boulevards, « les plus mauvais sujets de Paris ». Ces messieurs avaient voulu à toute force le présenter au Jockey-Club, de fondation récente, et point encore le cercle de haute distinction qu'il est devenu par la suite. Ce qu'était alors le Club, Cavour lui-même l'a dit à un ami dans une longue lettre (1), dont on ne peut donner ici que quelques extraits : « Le Jockey-Club a été fondé après la révolution de Juillet par quelques jeunes gens ayant lord Seymour en tête, dans le seul but d'importer en France les courses à l'anglaise et d'y acclimater le goût des chevaux, des paris et des habitudes du turf. Il se composa d'abord d'un très petit nombre de personnes qui occupaient un modeste appartement dans une des rues adjacentes au boulevard des Italiens, la rue du Helder. Le local étant devenu trop étroit, le club loua la maison qui fait le coin du boulevard (*lire faubourg*) Montmartre et de la rue Grange-Batelière... L'appartement du club est vaste et élégant... l'ameublement est... commode. Cependant, il n'a rien d'extraordinaire, ni quant aux meubles, ni quant au service. Au club on joue, on fume, on cause, on lit les journaux et l'on dîne. Tous les jours, à six heures et à sept heures, deux tables sont servies... Ces dîners sont fort bons et servis fort élégamment ; on paye six francs le vin non compris... Les Français sont en majorité au club. On en trouve de tous les partis et presque de toutes les classes de la société. La poli-

(1) *Archives du Jockey-Club*, document inédit.

tique est bannie; celui qui voudrait élever une discussion de ce genre serait rappelé à l'ordre par le comité, et, s'il récidivait, on l'exclurait du club... Les seuls jeux permis sont le billard et le whist. On joue un jeu très gros ; un soir j'ai gagné soixante mille francs (?) et j'en ai reperdu trente le lendemain (1). Cependant la partie ordinaire est plus modérée et six à sept mille francs passent pour un joli gain... Jamais femme n'a passé le seuil du Jockey-Club, mais, en revanche, elles font le sujet de la plupart des conversations de ces messieurs... On ne voit pas au club de gens de lettres et peu d'hommes célèbres. L'élégance, la mode y sont seules estimées. »

Ainsi entré dans cette aimable compagnie, où il n'avait que peu de temps à demeurer, Cavour « s'en donna » à cœur-joie. Il commit bien des folies, dont il se confesse dans son *Diario* : « Souper : orgie complète... Profond désespoir (grosse perte de jeu que combla son frère)... Bal du Casino, aventure avec un masque... » On comprend que sa mère s'inquiétât, que son père lui rappelât qu'après le carnaval vient le carême, et que lui-même, trop intelligent pour ne point sentir le vide et le danger d'une pareille existence, quittât sans regret ces délices à la fin de mai 1838.

Deux ans après, il revenait en France, autant pour le règlement de la succession Clermont-Tonnerre que pour terminer une malheureuse affaire où il avait engagé des fonds. Il passa une semaine à Lyon, et, au milieu du moins d'août 1840, il s'installait à Paris, de nouveau à l'hôtel Mirabeau, pour deux mois. Il comptait reprendre son agréable vie de 1837 et 1838, mais les circonstances étaient changées, la France vivait des heures graves, et lui-même, en s'engageant avec imprudence dans les jeux de la politique et de la Bourse, reçut une dure leçon.

Au moment où il arrivait à Paris, les difficultés d'Orient, la crise égyptienne, prenaient un caractère d'extrême acuité. M. Thiers s'était lancé à protéger Mehemet Ali avec une

(1) La phase est si exagérée qu'elle pourrait faire douter de l'authenticité de la lettre ; pour Cavour 250 francs était une perte sérieuse (*Diario*, p. 254), 2 200 francs la cause d'un profond désespoir. (*Ibid.*, p. 264 et 348).

audace qui avait lié en coalition contre la France les quatre autres grandes puissances européennes, Angleterre, Prusse, Autriche et Russie. Nul ne savait si de ce choc la guerre ne résulterait pas. Les gouvernements armaient ; M. Thiers fortifiait Paris.

En traversant la France, Cavour est frappé de l'état du pays. « J'ai trouvé, écrit-il, sur toutes les routes, sur le bateau, dans les villes, une grande quantité de conscrits qui rejoignaient leur corps. Les bruits de guerre, qui se sont répandus depuis quelque temps, les avaient animés, ils étaient en général pleins de feu et d'enthousiasme. Lorsque l'on réfléchit au mouvement qui s'est développé en France depuis quelques années, aux progrès que toutes les parties du territoire ont fait en peu de temps, on ne peut douter que la France ne fût en état d'entreprendre une guerre européenne. Dieu veuille qu'on ne l'y force pas (1) ! »

Il arrive à Paris, où il ne compte passer que peu de jours (2) ; il se met en quête des nouvelles ; il est en état d'être bien informé, car ses relations sont nombreuses, diverses, et sans cesse il en recherche d'autres. Premiers renseignements pris, il n'est point pessimiste. Et il écrit à son cousin Maurice-Sellon, à son ami Santa Rosa, que « la paix est plus probable que la guerre... Si quelqu'un me forçait à parier, je mettrais trois contre un en faveur de la paix ; mais pas davantage... ». Il juge les choses avec clairvoyance ; il voit bien qu' « au fond toutes les puissances, la Russie exceptée, désirent sincèrement la paix. La France néanmoins (et ceci est très bien vu) est tellement engagée qu'il peut y arriver plus d'un événement qui la force à intervenir les armes à la main, et une fois le premier coup de canon tiré, Dieu sait ce qui arrivera ». Il croit, et c'était l'avis de M. Thiers, que « la France est parfaitement à même de faire la guerre à toute l'Europe ». Car, en présence d'un péril extérieur, toute la nation se solidariserait, « une guerre servirait à tous les gens sages du parti (légitimiste) de motif ou de prétexte pour passer dans les

(1) Cavour à sa mère, 2 août 1840.

(2) Cavour à Mme X..., 18 août 1840. Manuscrits inédits de la Bibliothèque nationale, N. A. F., 21.536.

rangs des Philippistes conservateurs » ; la force du gouvernement en serait augmentée (1). Et il ajoutait : « La France serait aidée par des sympathies populaires de plus d'une nation. » D'une nation, peut-être ; d'un monarque, non, et en tout cas point de celui de Cavour ; à ce moment même M. Thiers faisait auprès du gouvernement sarde, avec beaucoup de prudence et par voie indirecte, des ouvertures pour l'attirer dans notre jeu. C'était mal connaître un monarque craintif et fuyant, un ministre tout acquis à la politique autrichienne. M. de la Marguerite révélait ces avances à la cour de Vienne, tout en affirmant à l'ambassadeur de France, marquis de Dalmatie, sa bienveillance envers le cabinet de Paris ; et en même temps le gouvernement piémontais appelait deux contingents sous les drapeaux, mettait en état de guerre ses forteresses sur la frontière française, et des officiers de l'état-major russe se promenaient, comme par hasard, sur les crêtes des Alpes (2).

Cependant, de jour en jour, la situation s'aggravait ; l'ultimatum de l'Angleterre à Mehemet Ali, la déchéance du pacha prononcée par le sultan, le bombardement de Beyrouth semblaient les premières étapes d'une conflagration générale. La Confédération germanique bouillonnait d'une ardeur guerrière, prête à mobiliser sur le Rhin toutes ses colères et toutes ses ambitions. En France, l'opinion publique se montait, arrivait à un énervement que l'attentat d'un criminel sur le Roi, le 15 octobre, souligna brutalement. Au début d'octobre, la guerre paraissait inévitable. Cette quasi-certitude porta Cavour à une imprudence dont il se repentit amèrement et qui lui servit de forte leçon.

Il était entré en relations, par quelque ami du monde où l'on s'amuse, avec la maîtresse du chargé d'affaires anglais, Bulwer, et il en avait obtenu certains renseignements qui lui avaient permis de gagner à la Bourse une quinzaine de milliers de francs. Il se crut infaillible. Un jour, le 7 ou 8 octobre, on vint lui annoncer que M. Thiers avait rédigé une note

(1) Cavour à Santa-Rosa, août 840 ; à Maurice-Sellon, 21 août 1840.

(2) Le marquis de Dalmatie à M. Thiers, 25 août, 19 septembre, 23 octobre, 3 novembre 1840. (*Archives des Affaires étrangères*).

belliqueuse, approuvée par les ministres, acceptée par le roi, et conçue en termes tels qu'elle équivalait à une déclaration de guerre. Demain la Bourse allait s'émouvoir, prise de panique ; une telle indiscrétion, pour un joueur audacieux, c'était la fortune. Cavour se précipite chez son agent de change et fait une grande opération à la baisse sur la rente française. Le soir, on lui annonçait que le roi avait résisté, M. Thiers n'était plus ministre ; c'était la paix et la hausse. Désespoir. Mais le bruit était faux, M. Thiers restait au pouvoir. Reprise d'espérance. Seulement la note était de ton conciliant, bien accueillie à Londres ; la rente montait. C'était le krach pour Cavour ; il perdait 45 000 francs, qu'il n'avait pas, ses gains antérieurs étant déjà évanouis.

Le jeune homme fut affolé; coup sur coup, il écrit deux lettres désespérées à son père, où se mêlent l'amertume de la perte, l'humiliation de l'erreur commise, la honte de la faute à confesser ; il supplie le marquis de lui ouvrir un crédit de 45 000 francs, car « il faut payer ou se brûler la cervelle ». Il est persuasif, pressant, émouvant, — en réalité atteint à fond, — et termine par ces mots qui dénotent l'agitation de ce cœur fier : « Je vous jure que la leçon que je viens de recevoir me rendra meilleur sous tous les rapports. Peut-être un jour la considérerai-je comme un événement heureux. »

La réponse du père est un modèle de sagesse et de bienveillante sévérité ; naturellement, il transmet la lettre de crédit si humblement sollicitée, mais il en profite pour envoyer à l'enfant prodigue une admonestation où il passe en revue toutes les « sottises » accumulées par le jeune présomptueux, et il en met : précipitation dans les affaires déplorables de Lyon, dépenses ridicules à Paris, recherche des plaisirs les plus coûteux et les moins honnêtes, et, malgré un solennel serment à sa mère, jeu à la Bourse, « parce que tu crois avoir les secrets de l'État ».

Ces reproches faits, le père en appelle aux nobles sentiments de son fils. « Sois Camille de Cavour. Laisse aller la bonté de ton cœur, l'élévation de tes sentiments, la noblesse de ton caractère... Maintenant la leçon est faite, profitons-en. Je

veux bien te dire la vérité telle qu'un père la doit à son fils ; mais je ne veux rien t'écrire qui puisse froisser ton cœur...; je désire que tu sois persuadé que ceci n'altère en rien et ma tendresse pour toi et le cas que je fais de tes talents et de tes qualités. Je les apprécie... je crois que tu peux en tirer un grand parti ; c'est une mine mal exploitée, mais dont le filon est riche ; travaillons-la ensemble. » La lettre est belle (1).

La morale de la Bourse l'est moins ; dans ses secousses, la rente baisse de nouveau et, prenant conseil de son agent de change plutôt que d'une petite dame, Cavour put liquider à temps pour résoudre sa perte à 20 000 francs. Mais il n'eut point à regretter ses heures d'agitation et de désespoir : le coup porté était rude, mais bien asséné ; Camille avait été atteint dans sa fierté ; il avait risqué son honneur ; il avait frémi dans son cœur droit et noble, et comme il l'avait écrit à son père, il put considérer la leçon « comme un événement heureux ». *Felix culpa.* Avec elle se termine sa jeunesse.

III

De retour en Italie, Cavour partagea son existence entre son domaine de Léri, qui commençait à lui donner de beaux revenus, et Turin, où il s'occupait d'affaires, fondait une *Société du whist*, à l'instar du *Jockey*, une *Association agraire* qui eut une grande influence sur le développement de la vie politique en Piémont. Il pensait à rédiger quelques articles pour la Bibliothèque universelle, dirigée à Genève par un de ses parents, et éprouvait le besoin de se retremper dans un milieu plus intellectuel et vivant que le monde de Turin. Prenant pour raison officielle les soins de la succession Clermont-Tonnerre, il rejoignit le 13 novembre à Paris son frère et une caravane d'amis italiens.

(1) Le marquis Cavour à son fils, 18 octobre 1840.

Avant de s'absorber entièrement dans l'agriculture et les affaires, et, comme il disait, « de suer sang et eau pour acquérir son indépendance », Cavour voulut faire un dernier voyage d'études à Paris et en Angleterre. Il réalisa ce projet à la fin de 1842 et au début de 1843. Le séjour à Paris, qui se prolongea pendant cinq mois, de novembre à avril, eut un caractère tout différent des trois précédents : moins de musarderies aux boulevards, pas d' « aventure avec un masque », point de spéculations à la Bourse ; mais la fréquentation des grands cours à la Sorbonne et au Collège de France, des réceptions académiques, des salons politiques et mondains, des théâtrse les plus variés : c'est la visite à Paris d'un amateur éclairé.

Il avait préparé à l'avance la liste des cours auxquels il voulait assister, il l'avait rédigée avec goût et intelligence, il la suivit avec persévérance, et, à lire ses notes, on conçoit une fière idée de ce qu'était à cette époque l'Université de Paris : dans le *Diario* de Camille défilent tous les grands noms de la pensée française (1). Pour les sciences juridiques et économiques, c'est Royer-Collard avec un cours de *Droit des gens*, Wolowski avec les « leçons extrêmement remarquables » sur le système douanier dans l'ancienne monarchie; Rossi en droit pénal, « mauvaise prononciation, débit lourd et traînant, geste noble et expressif » ; Michel-Chevalier, qui étudie les moyens de production, les voies de communication et les institutions de crédit : ce sont ici matières familières à Cavour, qu'il a étudiées dans les livres et dans la vie pratique ; il a serré de près, la plume à la main, les ouvrages du professeur, il va le voir, pour recevoir son inspiration personnelle, et, disciple fervent, devient ami fidèle.

Quant aux philosophes, Jouffroy est mort depuis quelques mois. Ne pouvant plus entendre cette parole grave et mélancolique, avec une pieuse reconnaissance il copie dans son journal quelques phrases du noble penseur sur la destinée humaine. Il se rend à quelques-unes de ces réceptions du dimanche où Cousin, en un splendide monologue, exposait ses idées sur l'organisation de l'enseignement public, les

(1) CAVOUR, *Diario* : Note autobiografiche, 1842-1843, p. 267 et suiv.

lois de la littérature, le développement de l'histoire européenne. Il le consulte « sur la conduite qui convient au parti libéral en Piémont ; au fond, ses conseils sont sages et modérés ». A la Faculté des Lettres, il suit les leçons de Jules Simon sur la philosophie grecque et note la classification des diverses écoles, si finement établie par le jeune et déjà illustre professeur ; à la Faculté de Théologie catholique, il reçoit une forte impression du cours de l'abbé Cœur, professeur d'éloquence sacrée sur la mission du XIXe siècle. « Pour la première fois, écrit-il, j'ai entendu un prêtre, interprète officiel des doctrines de ses confrères, prêcher du haut de la chaire qu'il faut regarder en avant et non en arrière ; que, s'il y a un juste, il y a pour le genre humain une réhabilitation qui se poursuit lentement, mais constamment, à travers les siècles à l'aide de la lumière divine que le Christianisme a répandue sur le globe, lumière qui grandit au lieu de s'affaiblir à mesure qu'elle se reflète dans l'intelligence de plus en plus développée de l'humanité. Les doctrines de l'abbé Cœur ont pénétré dans mon intelligence et remué mon cœur... (1). »

En littérature, il suit les cours de Philarète Chasles sur l'Allemagne au XVIe siècle et l'influence de l'imprimerie dans la renaissance de la pensée ; il trouve un vif intérêt aux leçons — pourtant austères — de M. Letrône sur la civilisation égyptienne et les origines de l'écriture hiéroglyphique.

Le savant Ozanam l'ennuie, et il se rattrape avec Sainte-Beuve, qu'il rencontre dans divers salons, et dont le séduit la conversation vive, brillante, nourrie de faits et d'idées. Au Collège de France régnait alors le superbe trio Michelet, Quinet, Mickiewicz : la jeunesse se pressait dans les vieilles salles, trop étroites pour contenir les auditeurs enthousiastes ; après une vaine tentative où il ne peut passer la porte, il parvient à entendre Michelet à deux ou trois reprises ; le grand historien développe un sujet où il excelle, les idées du XVIe siècle ; mais, mal préparé à cette éloquence splendide et décousue, Cavour en est déçu. « Leçon sans suite ni liaison dans les idées, » et cela n'est pas pour étonner, car son esprit sage et ordonné n'était point fait pour cet enseignement de

(1) Cavour à Santa Rosa, 1843, de Paris.

passion et de poésie. Il comprend mieux les cours de Quinet et est frappé spécialement d'une leçon sur les *Niebelungen*, où le séduisent la science et la pénétration du professeur ; enfin il participe avec de belles auditrices au cours de Mickiewicz sur Byron.

Ainsi, heure après heure, Cavour s'est pénétré de ce qu'il y avait alors de plus noble, de plus élevé dans la culture française ; son indépendance, son éclectisme ne l'ont point attaché à tel système ou à telle doctrine ; il a cherché mieux et trouvé la Pensée.

Ces philosophes et ces littérateurs, il les suit jusque dans leur asile le plus pur, à l'Institut : séances intimes à l'Académie des Sciences morales et politiques ou à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, parfois d'une austérité excessive pour un non-initié, « M. Burnouf me met en fuite » ; séances solennelles à l'Académie française, vrais régals de lettrés, le discours du chancelier Pasquier, « bien écrit, bien pensé, mais qui fatigue par trop de longueurs et de diffusions » et la réponse de M. Mignet, « étincelante d'esprit, d'à-propos, de mots heureux », la réception de M. Patin par le baron de Barante.

Cet esprit fin, élégant, mesuré, Cavour va le retrouver dans les salons mondains et politiques, avec la conversation brillante, rapide, passant avec souplesse des sujets les plus graves aux plus profanes, que le jeune Piémontais fera revivre dans sa pensée avec délices pendant les soirées solitaires de Léri. Son *Diario* est comme un « Tout-Paris » du meilleur monde : vers la fin de l'après-midi, il se rendra en visite chez les belles lettrées du faubourg Saint-Germain, la duchesse de Rohan, la comtesse d'Haussonville, la baronne de Barante et cette bonne langue de Mme de Boigne, bien ingrate envers le jeune étranger, car, s'il en parle souvent dans ses notes, elle n'écrit même point son nom dans ses mémoires ; puis il dînera chez une de ses élégantes compatriotes, Mme de Brignole, Mme de La Cisterna, la princesse Belgiojoso, la duchesse de Galliera, Mme de Circourt, Italienne d'affection, ou chez quelque riche genevoise, Mme Odier, Mme Eynard, et là il assistera à une joute d'esprit entre « toutes belles » décolle-

tées à la duchesse et seigneurs en frac à col de velours et cravate blanche à cinq tours ; et il se rendra enfin à quelque soirée chez Mme de Girardin, M. Bixio, Mme de Castellane, où il s'entretiendra avec les grands hommes de la politique ou des lettres, pour passer du comte Molé à Alexandre Dumas, qui lui contera l'histoire de ses duels ; de Victor Considérant à M. Duvergier de Hauranne, qui le mettra au courant de tous les secrets parlementaires. Et la vénération de Camille va toujours au duc de Broglie, si droit, si pondéré, et parfois si profond, « l'homme d'État le plus honnête qui ait jamais existé (1) ».

Ces divers salons, c'est le Paradis du jeune Piémontais. « Il n'y a rien de comparable au monde..., écrit-il. C'est le seul endroit où les hommes d'État, les savants, les littérateurs et les gens de bonne société se rencontrent habituellement pour échanger leurs idées, leurs impressions, leurs opinions (2).» Et il y remarque le goût des esprits vers les hautes spéculations de la philosophie et de la science. « Il y a un retour très marqué vers les idées religieuses et catholiques. » L'observation était juste, c'était le début du mouvement dont Montalembert devait être le splendide représentant.

Tant qu'il le peut, Cavour fréquente les deux Assemblées parlementaires. Il assiste à la séance royale du 9 janvier 1843, où Louis-Philippe lit avec une émotion profonde le premier discours du trône auquel n'assiste pas le brillant duc d'Orléans, mort tragiquement six mois auparavant. Il retourne souvent à la Chambre des députés, pour la discussion sur le droit de visite, intéressé par les débats vifs, voire passionnés, un peu froissé par la virulence des invectives et des interruptions. Il préfère le milieu plus calme de la Chambre des Pairs, et va y assister à la discussion de la réponse au discours du trône ; les orateurs y sont diserts, raisonnables, modérés dans leur contradiction. Guizot les domine de son « admirable » éloquence, et tout va son train, noble et régulier. Les impressions intimes de Cavour sont-elles épanchées

(1) Cavour à Mme de Circourt, 1843, de Paris; à Auguste de La Rive, 3 novembre 1843 ; etc...

(2) Cavour à Santa Rosa, 1843.

dans des lettres actuellement perdues ? Les a-t-il conservées pour lui-même ? Ou encore sa pénétration habituelle est-elle en défaut ? Il ne paraît point avoir compris la situation politique du jour : la disparition du duc d'Orléans écartant du pouvoir toute influence libérale ; le cabinet dominé par la formule « et surtout pas de difficultés » ; les défaillances dans leur vie privée de quelques hommes au pouvoir, soupçonnées dès cette époque, créant une atmosphère de méfiance ; et le fossé se creusant entre la nation et le gouvernement, entre le suffrage restreint des censitaires et les « nouvelles couches » écartées du scrutin. Il est vrai, quel contemporain a vu ces choses ?

Dès qu'il a une soirée disponible, Cavour la passe au spectacle : ici encore il est éclectique, et d'un même cœur il rit au Palais-Royal ou aux Variétés, s'amuse aux *Pilules du Diable* et s'émeut au Gymnase; mais il préfère les théâtres de bonne compagnie, qui sont comme les succursales de ses salons bien-aimés, les Italiens, les Français surtout, où Mme Rachel « est sublime » dans le rôle d'Andromaque et « fait pleurer » dans le rôle de Phèdre.

Quelques heures au musée du Louvre ou dans les galeries particulières, les visites dans des établissements de charité, au Muséum, à l'Hôtel de Ville, au château de Versailles, quelques parties au Jockey-Club, au bal des artistes, au bal de l'Opéra, et vite passaient les jours et les mois. Avant de rentrer à Turin, Cavour tenait à voyager en Angleterre ; ainsi s'arracha-t-il à la fin d'avril aux délices de Paris, dont il avait connu pendant un semestre les plaisirs les plus raffinés, et l'on comprend son exclamation à l'heure de son départ : « Paris est évidemment la capitale intellectuelle du monde ! »

Absorbé par ses affaires, puis par la politique, Cavour ne revint point en France pendant de longues années, mais, dans ses conversations, dans ses lettres, il parlait de la Sorbonne, des salons, des assemblées parlementaires, avec des soupirs, comme à la pensée d'un paradis perdu. Il est certain que ces longs séjours à Paris exercèrent sur son intelligence une influence profonde et durable. Une vie nouvelle s'était ouverte

devant lui, bien différente, par son animation et son intensité, de la morne existence de Turin. Au lieu de son petit Piémont, endormi, étouffé sous le poids de l'Autriche, « un enfer intellectuel », écrivait-il, il avait séjourné dans un grand pays, dans un monde brillant, raffiné, où, plus que la naissance, le talent et l'esprit donnaient l'autorité. Son intelligence s'était élargie, et il avait emporté de Paris un riche trésor d'idées, de constatations, de visées, dont il saura tirer un splendide parti.

Il avait assisté à des crises graves et fréquenté la grande politique. Ici, plus de mesquines questions comme s'en traitaient à la Cour sarde, mais, en 1835, un combat parlementaire où l'enjeu était la prérogative du Roi, en 1840 un conflit international d'où pouvait surgir une guerre européenne ; il a compris l'action des hommes sur la destinée des nations, et comment l'erreur ou la sagesse des uns peut faire le malheur ou la fortune des autres. Surtout il a vu, sur le vif, ce qu'il n'aurait pu même entrevoir à Turin, l'influence d'un peuple sur son propre avenir, par le fonctionnement du régime représentatif.

A chacun de ses voyages en France ou en Angleterre, il est longtemps resté dans les tribunes du Palais-Bourbon, du Luxembourg ou de Westminster, penché sur des débats où il se passionnait comme s'il y était partie prenante : l'importance des questions posées, la liberté des discussions, le heurt des partis, l'action décisive d'une parole éloquente, rien ne lui a échappé ; retrouvant dans ses chers salons les grands acteurs du théâtre parlementaire, il les a interrogés, a vécu leur vie, et, à son retour, « loin de corps, présent d'esprit », il se plaira à suivre des débats dont il comprend maintenant toute la portée.

Enfin il a fréquenté à la Sorbonne, au Collège de France, chez eux, quelques-uns des grands penseurs du temps ; sans doute, il les connaissait par leurs ouvrages, et Jouffroy, Cousin, Royer-Collard, aussi nos économistes lui étaient de longtemps familiers ; mais à Paris, au lieu du livre il a vu

l'homme, subi sa séduction ou réagi par contradiction. Et, dans les soirées solitaires de Léri, dans la chambre haute qui domine les rizières infinies, il réfléchit, repasse, revit ; dans les pensées que d'autres ont remuées devant lui, il peut librement faire son choix, non pour imiter servilement ses maîtres, mais pour mieux dégager la souple et puissante personnalité que les événements mettront prochainement au service de sa patrie.

PAUL MATTER.

L'Égypte et les Intérêts français

Je viens de passer quelques jours en Égypte, à l'aller et au retour de mon voyage en Syrie. J'avais, il y a déjà longtemps de cela, au printemps de ma vie, fait un assez long séjour dans ce pays, alors que je me dirigeais vers l'Inde, la Chine et l'Extrême-Asie.

Ma seconde impression n'a pas été moins vive que la première.

L'Égypte est vraiment une contrée extraordinaire, unique, qui ne ressemble à aucune autre; elle est le résultat d'une sorte de miracle géographique qui s'appelle le Nil.

On comprend l'étonnement et l'admiration du bon Hérodote, le premier voyageur, le premier touriste en Égypte, lorsqu'il mit le pied sur cette terre étrange, lui, le plus curieux le plus intelligent, le plus interrogateur des Grecs. Ses descriptions et ses anecdotes se lisent encore aujourd'hui avec beaucoup plus d'intérêt et tout autant de profit que les pages du *Bædeker*. C'est que l'Égypte, précisément parce qu'elle doit tout à son fleuve, qui n'a pas changé, est, elle aussi, dans un certain sens, demeurée immuable à travers les siècles. Le fellah d'aujourd'hui vit à peu près de la même manière que du temps des Pharaons. Il porte à peu près le même costume, accomplit les mêmes gestes et les mêmes travaux.

Comme du temps d'Hérodote, le fleuve seul nourrit ses

riverains. Aussi le Grec en parle-t-il avec une sorte d'attendrissement respectueux :

« Lorsque le fleuve est rempli et qu'il a fait des champs une mer, une multitude de lis que les Égyptiens appellent lotus germent dans l'eau. Ils les récoltent, les font sécher au soleil, pilent le dedans de cette plante, laquelle ressemble au pavot, et en font du pain, qu'ils cuisent au feu... Le fleuve produit encore des lis semblables à des roses. Leurs fruits sortent de la racine dans des calices à part, qui ont des alvéoles pareilles à des nids de guêpes. Ils sont comestibles et gros comme des noyaux d'olive ; on les consomme verts ou desséchés. »

Et cette jolie description du fleuve :

« Quand le Nil est débordé, on ne voit plus que les villes au-dessus de l'eau, tout à fait semblables aux îles de la mer Égée. Le reste de l'Égypte est devenu une mer. Les villes seules dominent. Alors on fait les trajets, non en suivant le lit du fleuve, mais à travers champs. »

Goûtez encore le charme de cet exquis tableautin : c'est la description d'une fête ou plutôt d'un pèlerinage à Bubaste :

« Les Égyptiens, hommes et femmes, y vont de toutes parts, chaque famille dans sa barque. Quelques-unes des femmes ont des castagnettes et les font retentir. De leur côté, pendant tout le voyage, des hommes jouent de la flûte. Le reste chante en battant des mains. Lorsqu'en naviguant ils abordent vers une des villes qui se trouvent sur la route, ils amarrent la barque et font ce que je vais dire. Parmi les femmes, les unes continuent leurs chants ou leur bruit de castagnettes, d'autres insultent à grands cris les femmes de la ville, d'autres dansent, d'autres se retroussent tout debout. Arrivés à Bubaste, les passagers se mettent en fête et offrent de grands sacrifices, et, dans cette solennité, ils consomment plus de vin de raisin que dans tout le reste de l'année. »

*
* *

J'ai trouvé la jeune Égypte en grande effervescence. Le pays vient de recouvrer son indépendance. Son souverain, Fuad Ier, que j'avais connu autrefois à Paris et qui a bien voulu m'accorder un long entretien le lendemain de mon arrivée, a relevé le titre de roi d'Égypte qui n'avait plus été porté depuis les Ptolémées.

Une constitution s'élabore ; les partis s'organisent en

vue des élections, qui auront lieu vraisemblablement l'année prochaine ; ces premières agitations de la bataille électorale, comparables aux fumées d'un vin nouveau, ne sont pas, comme on pense, sans exciter, sans griser quelque peu un peuple qui depuis de longs siècles avait perdu l'habitude de se gouverner lui-même.

Comment les choses en sont-elles venues là ? Comment l'Angleterre, le pays protecteur, après avoir, depuis la guerre, refusé à l'Égypte des concessions assez modérées dont celle-ci se serait tout d'abord probablement contentée, a-t-elle été amenée, tout d'un coup, sans crier gare, à lui accorder l'indépendance totale, sous réserve de quelques points importants qui devront faire l'objet de négociations ultérieures ?

C'est une histoire assez curieuse, éclairant à merveille cet esprit d'*opportunisme intégral* qui inspire et a toujours inspiré la politique britannique.

Dans les premiers mois de la guerre, le 18 décembre 1914, l'Angleterre, qui occupait *en fait* l'Égypte depuis 1882 proclame son protectorat. Elle dépose le khédive Abbas I et transmet ses pouvoirs, avec le titre de sultan, au prince Hussein Kamel. Ce protectorat britannique est reconnu par les diverses puissances en 1919.

Pendant toute la guerre, l'Égypte, soumise à la loi martiale et à l'état de siège, n'avait pas bougé. Le pays, d'ailleurs, s'était considérablement enrichi. Au lendemain de l'armistice, Rouchdy Pacha, le premier ministre, demanda à l'Angleterre un certain nombre de concessions : remise en vigueur de la loi organique, élargissement des pouvoirs de l'Assemblée législative, diminution du contrôle exercé par les conseillers anglais. Le ministère égyptien prétendait en outre déléguer des représentants à Londres pour y discuter directement avec le gouvernement anglais.

Celui-ci lui opposa un refus formel, à la suite duquel le ministère démissionna. Les Anglais décidèrent alors de recourir à la manière forte. Ils déportèrent à Malte quatre chefs du parti nationaliste, dont le fameux Saad Pacha Zaghloul, autour duquel toutes les espérances, toutes les revendications des extrémistes allaient désormais se cristal-

liser. Des troubles, qui prirent un caractère des plus graves, éclatèrent immédiatement dans tout le pays. On courut sus aux officiers et aux soldats britanniques. Une véritable chasse à l'Anglais s'organisa partout. Les étudiants, les enfants des écoles, les femmes elles-mêmes participèrent à ces manifestations.

Dans les derniers mois de 1919, l'Angleterre envoie en Égypte l'importante mission de lord Milner. Elle est dirigée par un des hommes d'État anglais qui connaissent le mieux la question, un de ceux qui, avec Lord Cromer, ont le plus fait pour affermir et développer la situation de l'Angleterre dans le pays. La mission se met en rapport avec la délégation égyptienne, qui avait vainement essayé d'être admise aux discussions de la paix. On élabore un projet d'accord qui faisait de l'Égypte une monarchie constitutionnelle liée à l'Angleterre par un traité d'alliance offensive et défensive. Mais les négociations sont finalement rompues. La mission Milner retourne en Angleterre.

Entre temps, les manifestations continuaient. Le retour de Zaghloul, le 5 avril 1921, se produisit au milieu d'un enthousiasme débordant. Zaghloul, ancien professeur à l'Université d'El Azhar, devenu ministre de l'Instruction publique et de la Justice, durant le proconsulat de Lord Cromer, doit surtout son prestige et son influence au fait qu'il a été persécuté et déporté par les Anglais.

Après l'échec de cette mission, des négociations directes furent entamées à Londres entre le gouvernement anglais et une délégation égyptienne ayant à sa tête le Premier Ministre. Elles n'aboutirent pas et elles ne pouvaient pas aboutir, attendu que Lord Curzon, qui les dirigeait, se montrait sensiblement moins libéral que Lord Milner. Or, entre temps, le nationalisme égyptien n'avait fait que s'affirmer avec plus de force.

Revenu en Égypte, à la suite d'une lettre assez cassante du maréchal Allenby, haut-commissaire anglais, au Sultan, le Premier Ministre égyptien, avec tout le ministère, donna sa démission. Pendant trois mois l'Égypte est sans gouvernement. Les Anglais reviennent à la manière forte. Les auto-

rités militaires embarquent Zaghloul et ses partisans, qui sont déportés à Aden d'abord, puis aux îles Seychelles. Là-dessus, les grèves, les manifestations, les bagarres recommencent de plus belle.

Or, au mois de mars dernier, on apprend, non sans quelque étonnement, que le haut-commissaire, le maréchal Allenby, est parti subitement pour Londres et qu'il a fait siennes les revendications du gouvernement égyptien. Il jette délibérément dans la balance tout le poids de son immense autorité. Il déclare à Lloyd George et à Lord Curzon qu'il ne retournera pas au Caire si l'on ne cède pas aux demandes de l'Égypte. Lloyd George et surtout Lord Curzon hésitent, résistent pendant quelques jours. Allenby reste inébranlable. La situation est très mauvaise en Irlande, très mauvaise aux Indes, où le vice-roi, Lord Reading, désapprouvant la politique antiturque du *Foreign Office*, est, lui aussi, en opposition avec son gouvernement.

Finalement, Lloyd George cède. Allenby revient au Caire. L'Angleterre proclame la suppression de son protectorat sur l'Égypte, qui devient un pays souverain et indépendant. La loi martiale doit être abrogée. Les deux gouvernements se réservent de régler par un arrangement amical les questions suivantes :

1° La sécurité des communications de l'Empire britannique et de l'Égypte (en d'autres termes la protection du canal de Suez);

2° La défense de l'Égypte contre une agression ou une intervention étrangère directe ou indirecte ;

3° La protection des intérêts étrangers et des minorités en Égypte ;

4° La question du Soudan.

Ce résumé rapide des négociations anglo-égyptiennes montre avant tout que le gouvernement anglais n'a pas eu dans toute cette affaire une ligne de conduite très nette, très décidée, très droite. Son attitude a été flottante et zigzagante au gré des événements. Après avoir refusé le moins, il a accordé le plus. Il a finalement cédé à la pression d'Al-

lenby, mieux placé que personne, en raison de ses fonctions, pour apprécier les difficultés de la situation.

L'illustre soldat s'est rendu compte de la force des revendications nationalistes. Il a compris que, pour la briser, l'Angleterre serait obligée de maintenir dans le pays un corps d'occupation très nombreux, des effectifs, toute une organisation militaire qui lui font défaut. La voix de la sagesse, de la raison, du bon sens, l'a emporté. Il a conseillé à ses chefs de jeter du lest et de céder.

Ce geste assez inattendu de l'Angleterre et l'indépendance de l'Égypte qui en est la conséquence se marquent, déjà par des faits. La plupart des fonctionnaires anglais quittent le pays, et ceux qui restent exercent une autorité beaucoup moins grande. La convocation prochaine d'un parlement égyptien, les manifestations de la lutte politique et de la bataille électorale, tous ces événements auront une très grande répercussion, non seulement en Égypte même, mais dans tout le monde musulman. Leur action, notamment, ne saurait manquer de se faire sentir sur la Syrie, qui est étroitement rattachée à l'Égypte par une multitude de liens, historiques, économiques, sociaux. Il n'est pas sûr qu'elle ne s'étende pas jusque dans notre Tunisie elle-même, où nous serions sages de préparer dès maintenant une politique plus libérale, accordant aux indigènes beaucoup plus de place dans le gouvernement et l'administration du pays.

La tâche que les chefs actuels de l'Égypte ont à remplir n'est certes pas des plus faciles. Ils ont à diriger l'évolution d'un peuple qui manque complètement de traditions politiques, demeuré, en dehors d'une faible minorité, complètement illettré. Ils ont à se garder des exagérations, des surenchères du nationalisme, qui provoqueraient à coup sûr un vif mouvement de réaction. Mais le pays a à sa tête un souverain très énergique, très résolu, plein de pondération et de bon sens, connaissant à merveille ses sujets, sachant prendre à temps les décisions nécessaires, ne reculant pas devant les plus lourdes responsabilités.

J'ai vu, durant mon séjour, la plupart des ministres et

des hommes d'État. Pour l'étendue des connaissances, la finesse et l'intelligence, ils peuvent hardiment soutenir la comparaison avec ceux de n'importe quel pays parlementaire. J'ajoute qu'il n'en est pas un d'entre eux qui ne manie notre langue avec autant d'aisance et de maîtrise que s'il avait grandi et vécu sur les bords de la Seine.

Les questions qui restent à débattre entre l'Angleterre et l'Égypte sont assez graves : la défense du canal, le Soudan, la protection des intérêts étrangers, donneront lieu à de longues discussions. Mais aucune d'entre elles n'est insoluble.

*
* *

La dernière de ces questions : la protection des intérêts étrangers nous touche particulièrement, nous Français. C'est qu'en effet nous possédons en Égypte des intérêts matériels et moraux dont l'importance est capitale.

Il y a d'abord et avant tout le canal de Suez, œuvre française s'il en fut, conçue, exécutée par des Français, dont la direction est constamment demeurée française.

Quand on voit, quand on juge cette œuvre sur place, on est frappé d'admiration pour ceux qui l'ont réalisée ainsi que pour leurs successeurs qui, depuis sa création, ont mis tous leurs soins, tout leur zèle, à l'améliorer constamment.

Sur un canot automobile, *La Flèche*, marchant à la vitesse d'un train express, j'ai parcouru récemment le canal depuis Port-Saïd jusqu'à Ismaïlia, la coquette ville, le cœur administratif de cette immense organisation, qui, par je ne sais quel coup de baguette magique, a surgi tout entière avec ses maisons, ses villas, ses jardins au milieu de l'aridité des déserts.

Le canal ayant été ouvert à la navigation en 1869 et la concession ayant été accordée à la Compagnie pour quatre-vingt-dix-neuf ans, l'exploitation n'a plus devant elle que quarante-six ans, soit un peu moins d'un demi-siècle. C'est quelque chose assurément ; mais il faut songer qu'une

entreprise de cette nature exige des travaux de longue haleine et ne saurait, d'aucune manière, s'accommoder d'une politique au jour le jour.

Le gouvernement britannique, on le sait, grâce au coup de génie de Lord Beaconsfield, qui acheta les cent soixante seize mille actions du Khédive (sur quatre cent mille actions en tout), est devenu le principal actionnaire de la Compagnie. Mais, même bien avant l'Entente cordiale, les relations ont été aussi bonnes que possible entre les administrateurs britanniques et les administrateurs français qui ont toujours formé la majorité. Cette collaboration amicale, qui a servi si efficacement les intérêts des uns et des autres, pourrait être citée en exemple aux deux gouvernements et aux deux pays.

En 1968, le canal doit faire retour au gouvernement égyptien. Il y a une douzaine d'années, un projet avait été élaboré qui prévoyait le renouvellement de la concession de la Compagnie. L'opinion égyptienne, assez mal informée, l'Assemblée nationale firent échouer le projet. Il y aurait intérêt à ce qu'il fût, sous une forme ou sous une autre, repris.

En dehors du canal de Suez, il se trouve en Égypte quantité d'autres entreprises, fondées par des capitaux exclusivement ou en majorité français : banques (Crédit foncier Égyptien, Landbank of Egypt), sucreries, sociétés d'irrigation, des eaux, etc.

On évaluait en 1918 à environ quatre milliards et demi de francs au pair les capitaux français engagés en Égypte soit dans des sociétés de crédit, soit dans des affaires industrielles et commerciales.

C'est un chiffre formidable qui se passe de commentaires. On conçoit que la protection de pareils intérêts (le chiffre des capitaux anglais investis en Égypte apparaissait minime en comparaison) exige la plus grande attention, la plus grande vigilance de la part de notre gouvernement, au cours des négociations qui vont s'engager. Cette protection ne peut être efficacement assurée que par nos soins. Nous ne pouvons d'aucune manière nous en décharger sur

un autre que nous. Aussi la simple nouvelle que le gouvernement britannique songeait un instant à faire figurer la protection des intérêts étrangers dans ses négociations ultérieures avec le gouvernement égyptien a-t-elle provoqué la plus vive émotion parmi tous nos nationaux résidant en Égypte, ainsi d'ailleurs que dans les autres colonies étrangères. Cette émotion s'est immédiatement traduite par des protestations adressées à notre représentant diplomatique au Caire, M. Gaillard.

*
* *

Voilà pour nos intérêts matériels; tout aussi importants plus encore peut-être sont nos intérêts moraux.

La France exerce toujours le protectorat des chrétiens latins et orientaux, à l'exception des coptes catholiques. Les honneurs religieux institués par le Saint-Siège continuent à être rendus à ses représentants.

Nous avons en Égypte des institutions hospitalières et charitables, un hôpital français au Caire et à Alexandrie.

Trois cents fonctionnaires français environ sont au service du gouvernement égyptien.

L'égyptologie est une science éminemment française ; nos savants et nos archéologues y ont toujours tenu le premier rang. Depuis sa fondation, le service des antiquités égyptiennes a été confié à des Français. L'accord franco-britannique de 1904 prévoyait que sa direction resterait entre nos mains. Le service est à l'heure actuelle dirigé par un Français ayant sous ses ordres, comme adjoints techniques, cinq de nos compatriotes.

En 1876 fut élaborée la réforme judiciaire instituant les tribunaux mixtes. La Cour d'appel siège à Alexandrie. Il existe trois tribunaux de première instance au Caire, à Alexandrie et à Mansourah.

Chaque tribunal comporte des chambres civiles, des chambres commerciales, des chambres sommaires (justice

de paix), une chambre correctionnelle, une chambre des contraventions.

Les magistrats se divisent en deux catégories : les étrangers, les indigènes, ces derniers nommés par le ministre de la Justice égyptien. Les étrangers sont désignés par le gouvernement égyptien, qui consulte à cet effet les gouvernements respectifs.

La présidence de la Cour d'appel, celle des tribunaux de première instance, des diverses Chambres de la Cour doivent être confiées à des magistrats étrangers.

Chacune des grandes puissances ayant adhéré à la réforme judiciaire a droit au même nombre de magistrats : soit un conseiller à la Cour et deux juges de première instance.

La législation mixte est d'origine française. Les codes ont été calqués sur les codes français.

On peut dire qu'il n'y a pas dans cette législation de textes provenant du droit anglais.

En théorie, il existe quatre langues juduciaires devant ces tribunaux : l'anglais, l'arabe, le français et l'italien. Pratiquement, ce qui importe, *la seule langue utile et courante est le français*. Toute la procédure, les neuf dixièmes des plaidoiries se font en français.

Il n'a pas été plaidé dix fois en anglais depuis dix ans. Il n'existe ni jugement ni arrêt dans cette langue, pas plus d'ailleurs qu'en arabe.

Nous arrivons maintenant à la partie importante, capitale, à ce qui constitue l'armature de notre influence en Égypte : les multiples écoles françaises où des dizaines de mille élèves apprennent assidûment notre langue, comme s'il s'agissait de leur langue maternelle.

L'enseignement supérieur du français se donne dans les écoles suivantes :

L'École française de Droit du Caire, qui compte actuellement 477 étudiants, prépare à la licence et au doctorat, dont les diplômes sont reconnus par l'État, permettant aux porteurs de se faire inscrire au barreau mixte.

La plupart des élèves sont des Égyptiens musulmans ; ils constituent l'élite intellectuelle du pays. Les avocats,

les hauts fonctionnaires, la plupart des hommes politiques sortent de cette école. Son importance est d'ailleurs soulignée par l'insistance que mettent certains milieux britanniques à demander sa fermeture, ou, du moins, sa fusion avec l'École sultanienne de Droit, dont la direction est anglaise. Nous avions obtenu en 1918 que les privilèges de notre école seraient maintenus. C'est un point essentiel sur lequel à aucun prix notre gouvernement ne doit céder.

L'Institut français d'archéologie orientale, sur le modèle de l'École d'Athènes, comprenant actuellement huit pensionnaires français, est destiné à former des orientalistes ou des égyptologues.

Il existe une chaire de français, occupée par un de nos compatriotes, à l'Université égyptienne, qui est un établissement libre, comprenant environ quatre cents étudiants.

Les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement professionnel, préparant au baccalauréat français, sont :

Le Lycée français d'Alexandrie, dépendant de la mission laïque (1 381 élèves, garçons et filles) ; le collège Sainte-Catherine d'Alexandrie et l'école gratuite annexe (1 300 élèves, dont 139 pour les cours commerciaux) ; l'école de la Sainte-Famille des Frères d'Alexandrie (325 élèves) ;

Le Lycée français du Caire (772 élèves, garçons et filles) ; le collège des Jésuites (550 élèves) ; le collège des Frères (500 élèves) ;

A Tantah, le collège des Pères des Missions africaines (400 élèves).

Cet enseignement secondaire est si important que l'on a dû créer à Alexandrie une double session du baccalauréat, où les candidats sont de plus en plus nombreux chaque année.

Pour l'enseignement primaire, il y a une première série d'établissements où l'on apprend exclusivement le français. Ils réunissent un nombre d'élèves qui atteint le chiffre imposant de 27 600. Dans toutes ces écoles, à chaque rentrée depuis 1919, il s'est produit une augmentation notable. Faute de place, la direction est obligée de refuser des élèves.

Chaque année, des établissements nouveaux sont ouverts dans des lieux où auparavant aucun enseignement de français n'était donné. Les Pères des Missions africaines, par exemple, viennent d'ouvrir une école à Facous ; ils comptent en ouvrir bientôt deux autres à Chibin-el-Kom et à Benhad, grandes villes du Delta. Un tiers environ de ces élèves reçoivent l'enseignement gratuit.

L'enseignement qu'ils donnent est de tous points comparable à celui des écoles de France. Elles préparent au certificat d'études primaire, au brevet élémentaire et même au brevet supérieur. Des sessions de ces examens ont été constituées à Alexandrie, à Port-Saïd, au Caire. Chaque année quatre ou cinq cents candidats se présentent, sur lesquels plus de la moitié sont admis.

A côté de ces écoles purement françaises, un certain nombre d'écoles libres indigènes enseignent le français et cherchent à le développer dans une large mesure. Elles se mettent en rapport avec le Comité local de l'alliance française, qui organise en outre des cours du soir pour adultes. Ceux de l'Université coranique d'El-Azhar comptent plus de 400 élèves.

On peut estimer à 8 000 environ les élèves de ces écoles libres.

L'Égypte est un pays d'illettrés. Sur douze millions et demi d'habitants, onze millions et demi, d'après les statistiques officielles, ne savent ni lire ni écrire. Les indigènes ayant appris l'anglais dans les écoles l'oublient très vite. Seuls les fonctionnaire du gouvernement le parlent bien. Cette langue, la seule enseignée jusqu'ici dans les écoles gouvernementales, est maintenant concurrencée par le français, un grand nombre de parents exigeant qu'il soit enseigné aux enfants. A chacune des rentrées dernières, de nouveaux professeurs de français ont été engagés par le gouvernement égyptien. Nous avons bénéficié là du mouvement d'antipathie contre l'Angleterre résultant de la crise politique intérieure.

Sauf en Haute-Égypte, où les écoles méthodiste américaines ont développé l'usage de l'anglais, le français est la

langue ordinaire des affaires, des magasins. Il est aussi celle de la vie courante, non seulement dans la haute société cosmopolite, mais dans toutes les classes. Dès qu'un certain nombre de personnes se réunissent, on peut être sûr qu'elles parlent français. Une partie de la correspondance entre les diverses administrations se fait en français.

Le français reste la langue officielle des corps savants égyptiens : l'Institut d'Égypte, survivance de l'Institut créé par Bonaparte, la Société sultanienne de Géographie, la Société sultanienne d'Économie politique et de Statistique, la Société sultanienne de Géologie. Toutes les discussions de ces sociétés, dont la majeure partie des membres sont indigènes, se font en français. Il en est de même pour toutes les publications.

La presse joue en Égypte un rôle considérable, dont l'importance ne fera que grandir. Or, sur 90 journaux et revues, 54 sont publiés en arabe, 4 en anglais, 4 en italien, 8 en grec et 12 en français. Le tirage de ces derniers varie de 3 000 à 6 000 exemplaires. Certains d'entre eux sont particulièrement lus.

Cette rapide énumération fait paraître l'importance, on peut même dire l'énormité des intérêts en jeu. Elle montre que nous possédons en Égypte une situation de tout premier plan sur laquelle nous ne saurions veiller avec trop de soin. Songez qu'il s'agit là d'une terre riche et même richissime, dont la prospérité et la population ne cessent pas de s'accroître. Songez qu'on parle français en Égypte autant et même plus que dans n'importe quelle autre de nos colonies. Les progrès réalisés à cet égard sont véritablement surprenants. Il y a dix-neuf ans que j'avais été en Égypte. J'ai été émerveillé, à mon récent voyage, de l'amélioration que j'ai constatée partout, dans les rues, dans les boutiques, dans les restaurants, même dans les chemins de fer, bien qu'ils appartiennent, je crois, à une société anglaise.

Tous ceux de nos compatriotes qui résident dans le pays remarquent d'ailleurs cette amélioration. Le comte de Sérionne, l'agent si dévoué et si influent de la Compagnie du Canal de Suez, me disait qu'au jury du baccalauréat à

Alexandrie, dont il fait partie, le niveau des candidats en ce qui concerne la connaissance du français monte d'année en année.

Tous ces résultats, comme on pense, ne sont pas obtenus sans efforts. Il convient d'en attribuer avant tout le mérite à la colonie française d'Égypte, au patriotisme ardent dont elle est animée. Elle n'a épargné aucune peine, aucun sacrifice pour défendre, souvent dans des conditions difficiles, et affermir notre situation.

Cette situation, d'ailleurs, peut et doit se développer encore.

A ce moment décisif de l'histoire égyptienne, alors que le pays, redevenu libre, ou à peu près, va rechercher sa voie, les liens de toutes sortes qui existent entre lui et la France doivent encore se multiplier.

Il faut pour cela une vigilance attentive de la part de notre gouvernement. Il faut aussi que nous pratiquions une politique islamique de plus en plus libérale et sage, tenant le plus grand compte de changements importants qui sont en train de se produire, sachant pratiquer à temps les réformes utiles, n'attendant pas, pour accorder les concessions indispensables, que ces concessions soient devenues sans effet.

RAYMOND RECOULY.

LES ARTS ET LA VIE

LA MUSIQUE

A propos du *Poème de la Maison*

L'œuvre de MM. G. M. Witkowski et Louis Mercier, que, jusqu'à présent, bien qu'elle ait vu le jour il y a huit ans déjà, les Parisiens ne connaissaient que par ouï-dire, vient enfin de leur être révélée par la Société des Grands Concerts de Lyon, que dirige M. Witkowski lui-même. Deux exécutions en ont eu lieu, avec un grand éclat, au théâtre des Champs-Élysées.

Disons tout de suite que c'est une belle œuvre, sincère et forte, qui souleva l'enthousiasme général. Et c'est précisément en raison de cette beauté, de cette force, de cette sincérité, dont je compte vous parler plus loin, que l'œuvre de M. Witkowski m'apparaît, — et je m'en excuse, — comme un des exemples les plus probants d'une grande erreur. Je veux dire : cette persistante aberration des musiciens qui consiste à superposer la musique à la littérature. Ne comprendront-ils pas, ne feront-ils pas comprendre au public que justement la musique est l'art qui va au delà de la parole pour exprimer ce que ne peut exprimer la parole. Telle est la mission de la musique, sa raison d'être et qui la place

au-dessus de tous les arts. Elle exprime l'inexprimable. C'est elle qui approche le plus de l'infini. Et on la restreint à suivre un texte, si beau qu'il soit, comme c'est le cas pour le *Poème de la maison*. Erreur paralysante pour le musicien, si grand qu'il soit, comme c'est le cas encore.

Quels anathèmes n'a-t-on pas proférés contre l'hybridité, la bâtardise de la musique de théâtre ! Combien il est rare qu'elle atteigne au génie — précisément à cause de la partie littéraire — pas toujours très littéraire ! — et réaliste ! Qu'un symphoniste, un pur musicien comme M. Witkowski, lequel ne cherche qu'à exprimer de la pure musique, soit tombé lui-même dans cette erreur, voilà qui est incompréhensible. Le poème de Louis Mercier était une œuvre belle et émouvante en soi ; le poème musical l'est aussi. Pourquoi les avoir associés et obligé ainsi le public à suivre deux textes, dont l'un précis comme la parole, l'autre suggestif, vague, infini comme la musique. Auquel accordera-t-il son attention ? Lequel gagnera, lequel perdra à ce mariage impossible ? A mon avis, aucun ne gagnera et si, respectivement, les deux œuvres sont admirables quand même, — elles le sont, — leur mélange reste un peu inquiétant, et la conclusion de M. Émile Vuillermoz : « Je vais sans doute faire beaucoup de peine à M. Witkowski en lui avouant que, dans cet oratorio, j'ai cru découvrir la preuve secrète qu'il était, avant tout, un musicien de théâtre qui s'ignore. Il a le don de peindre avec force et netteté des paysages, des objets et des motifs plastiques précis. Cette peinture est simple, sobre et parlante. Elle ferait merveille à la scène. » Cette conclusion, que je ne cite qu'à peu près parce que de mémoire, nous paraîtra d'une remarquable justesse. Sans y prétendre, sans doute, M. Vuillermoz a fait là la critique définitive de cette belle symphonie.

Dans ce duo — ou ce duel — de talents, le tort, à mon avis, c'est non pas l'inspiration de l'un par l'autre, mais leur expression simultanée. Pourquoi, entre parenthèses, ne pas adopter une nouvelle interprétation d'art ? Quand une œuvre musicale est inspirée d'une œuvre littéraire, pourquoi, avant l'exécution de la musique, le poème ne

serait-il pas lu sur la scène, ou tout au moins répandu dans la salle ? Et quand il s'agit d'une œuvre aussi complexe que celle de MM. Witkowski et Mercier, c'est là, me semble-t-il, une omission au moins regrettable. Puis, alors que le public serait sous le charme et dans l'ambiance de l'œuvre poétique, l'œuvre musicale apparaîtrait, se développerait. Là seraient vraiment la fusion et l'alliage. Tout y gagnerait. Mais le chant, dira-t-on, la langue humaine ? Je n'apprendrai à personne que, la plupart du temps, les paroles ne sont qu'un mythe. Les meilleurs chanteurs, ceux qui articulent le plus distinctement, ne réussissent pour ainsi dire jamais, lorsqu'ils sont accompagnés par l'orchestre, à nous les transmettre intégralement. Et si d'aventure la parole nous parvient, la prodigieuse attention qu'elle exige nous fatigue, et, ce qui est plus grave, nous détourne de la musique. La parole chantée nuit à elle-même aussi bien qu'à la musique. Évidemment, l'on pourra m'objecter le lied, ce produit exquis de l'union des sons et des mots. Mais le lied est de forme brève, intime et restreint généralement, quant à la partie orchestrale, à quelques instruments. Le lied avec grand orchestre est un paradoxe, — dans lequel, entre parenthèses, j'avoue humblement être tombé quelquefois, — comme beaucoup d'autres, — et ne jurerais pas de retomber jamais. En tout cas, seul le lied permettrait la fusion de la parole et de la musique, parce qu'il est une simplification de l'essentiel de l'un et de l'autre, une synthèse du fugitif instant de la poésie, que ce soit l'amour, la haine, la mort, n'importe quel sentiment éternel de la vie. Que si l'on veut, ce fugitif instant de la poésie, le mettre en ambiance dans un long poème descriptif d'un fait ou d'une scène générale de la vie, on le transformera forcément en une œuvre de théâtre, qu'elle soit ou non jouable au théâtre selon d'autres conditions de réalisation qui peuvent être spécialement en jeu. Il est possible que l'œuvre n'en soit pas moins belle à la lecture, question dont l'appréciation ressort d'un autre domaine. Mais elle ne saurait posséder ce lyrisme profond, infini, de l'instant court du lied, seule forme admissible, je le répète, de la fusion de la poésie et

de la musique. Et à creuser cette question, on arriverait à d'étranges considérations générales qui pourraient mener assez loin au point de vue de l'art et de la poésie. Mais cela regarde ceux dont le langage littéraire est l'instrument. Moi, logique avec ce que je viens d'énoncer, je m'en tiendrai au mien instrument d'expression : la musique. Si la voix humaine doit intervenir dans l'orchestre, point n'est besoin des mots. La voix n'aura simplement qu'une valeur sonore : des voyelles, des onomatopées quelconques ou, tout au moins, des mots sans signification précise qui en tiendront lieu. Le son seul de la voix y fera d'autant mieux que les chanteurs, n'étant plus préoccupés de l'articulation, n'étant plus gênés par la prononciation dans tant de langues souvent peu musicales, pourront concentrer tous leurs efforts sur l'ampleur ou la délicatesse des sons, sur la beauté des timbres.

Que ces préliminaires, qui au surplus ne le visent pas personnellement, n'attristent pas M. Witkowski. Je vais lui dire tout à l'heure ce que je pense de son œuvre, en dépit de restrictions exprimées avec autant d'insistance qu'elle m'a inspiré d'admiration. Mais un mot d'abord au poète dont le poème en fut vraiment la genèse. Je n'en connais pas de plus beau sur ces sujets éternels qui n'en sont qu'un : l'amour, la terre, la maison, la vie enfin, saine, austère et magnifique. Je ne connais pas de poème plus suave qui dise avec une telle gravité émue toute la vie de l'homme et en fasse sentir plus profondément le mystère et l'ardente mélancolie. M. Louis Mercier est un grand poète, et son poème était digne d'inspirer un grand musicien. Mais, encore une fois, pourquoi les deux poèmes simultanément exprimés ? En lisant à voix basse dans le silence, le poème du poète d'émotion contenue, de mélancolie et de tendresse si intenses, aucune musique ne m'était nécessaire. Le poème chantait en moi sa divine musique. Toute musique concrétée m'eût paru bruit inutile auprès de la cadence assourdie des mots. Mais ensuite, en écoutant le poème du musicien, je percevais, à un autre plan, toute une poésie non moins intense et belle, et j'en voulais aux mots perçus au travers, préci-

sant importunément le rêve qui voulait s'élargir et se perdre en l'océan sonore.

Je ne connais pas M. Louis Mercier. Fut-il inspiré par le poète bigourdan Francis Jammes? Ou bien ce besoin du retour à la poésie rustique était-il réellement dans la *Stimmung* de l'esprit contemporain? Peu importe. Louis Mercier est un des plus éloquents imagiers de cette vie simple et éternellement pareille qu'est la vie des champs. Il y a d'ailleurs, dans le *Poème de la Maison*, une différence foncière d'inspiration avec l'œuvre de Francis Jammes. Quoique Jammes paraisse définitivement sombrer dans un catholicisme de la plus farouche orthodoxie, son œuvre est d'un sentiment plus méridional, plus païen de la seule joie de vivre. Nous y trouvons la réminiscence des tropiques, des îles merveilleuses et aussi, dans le détail, un tour humoristique très particulier. L'inspiration de Louis Mercier est plus religieuse et plus sévère, d'un sentiment général plus simple, très beau dans sa profonde mélancolie. Je la crois aussi plus proche que celle de Jammes du plan musical. Aussi est-il naturel que le *Poème de la Maison* ait séduit un musicien.

***

L'œuvre débute par un mystérieux prélude où s'étagent, du grave à l'aigu, des dessins de violoncelles et de seconds violons divisés en quatre au-dessus desquels, bientôt, une mélopée de hautbois s'en vient étaler son charme agreste. Puis la flûte, rossignol idéal, chante la douceur de la nuit. Et une grave mélodie des violons, avec des harmonies expressives et tendres, nous mène solennellement au seuil du poème. « Confiante au pays des ancêtres, sachant — qu'il n'arrivera rien de funeste des champs, — aimés d'elle depuis sa première jeunesse, — la porte tout le jour demeure ouverte et laisse — entrer paisiblement au cœur de la maison — la lumière du ciel et l'odeur des saisons. » C'est dans cette atmosphère calme que se déroulera d'abord le pre-

mier tableau : *la Porte*, point sévère aux mendiants qui passent, indulgente même aux bêtes qui vivent avec les gens, poules qui grattent et picorent, — et c'est ici l'occasion de savoureux rythmes imitatifs, en sept-quatre, des hautbois, bassons, pizzicati de cordes ; coq impudent et sonore — avec des hautbois adéquats ; vache curieuse de voir comment chez les humains une maison est faite — glissés mugissants d'altos, violoncelles et clarinette basse.

« Pourtant, quand vient la nuit, lorsqu'à pas de loup l'ombre sort des fourrés, débouche des ramures, 'attend au coin des bois, inonde le pays de ses hordes obscures ; quand les chemins sont aux passants inconnus qu'on n'aime pas trouver rôdant autour des meules, la porte, close à l'heure où l'on éteint les feux, veille pieusement sur les âmes endormies. » Aux tintements désabusés de l'*Angelus* du soir, à l'arrière-pensée triste de la phrase du violoncelle solo, l'atmosphère s'est insensiblement chargée d'inquiétude. Des fragments de marche funèbre scandée par le cor anglais, la clarinette basse sur lesquels un chant d'alto plane expressivement, tandis que les violoncelles et contrebasses rythment lourdement le thème de la mort, alternent d'abord avec les chœurs *a capella*. Puis les voix, peu à peu, se fondent avec l'orchestre en une ascension parallèle : « La Mort voyage et prend notre toit volontiers pour gîte, et cette étrangère au foyer s'assoit sans qu'on l'y invite... Malheur aux maisons qui laissent entrer son ombre avec l'ombre ! » C'est le point culminant du premier tableau. Mais voici les premières lueurs de l'aube qui vont ramener la confiance et la sérénité. Les oiseaux, d'une branche à l'autre, se réveillent; les bruits quotidiens renaissent peu à peu, et leur bonne humeur, dans la lumière radieuse, conjure le mystère : gloussements des poules, vantardises assourdissantes de leur seigneur et maître, mugissements des vaches, le tout entremêlé dans une polyrythmie des plus ingénieuses et qui sait, malgré sa drôlerie, rester musicale.

Dès le début du second tableau : *la Cheminée*, nous voilà happés par la flambée puissante des cordes qu'activent d'un soufflet infatigable les accentuations rythmiques des bois et

des harpes, régulières comme un moteur. Les cors et les trombones, de leur voix dominatrice, clament le thème du feu « feu divin, protecteur des premiers habitants de la terre, père de la clarté qui fait naître la joie ». Je noterai en passant l'originale association des voix de ténors et basses aux seuls instruments de cuivre, sonorité rude, primitive, que nous retrouverons *plus tard* dans la scène de l'*Adoration de la terre* de notre Ygor international. Et si je souligne *plus tard*, c'est à seule fin qu'on n'inculpe pas M. Witkowski de plagiat, le *Poème de la Maison* ayant été terminé en 1913, date à laquelle nous fut révélé le *Sacre du printemps* en la soirée homérique des champs-Élysées. Simple rencontre, évidemment, entre le musicien de Jitonie et le musicien de La Tour-du-Pin, comme d'ailleurs toutes les réminiscences d'avant la lettre — *id est* les anticipations — que nous pourrions saluer au passage dans l'œuvre de J. K. Witkowski et qui nous confirment seulement que, dès cette époque, les procédés schœnebergiens flottaient dans l'air.

Mais les sourdes rumeurs des timbales, les bruissements des cordes de toute dimension nous harcèlent, nous ramenant à la dure réalité d'une vie décidément bien compliquée, où les choses qui semblent définitivement arrangées ne le sont jamais que provisoirement : c'est le vent « qui coure les champs comme un malheur, follement acharné sur les œuvres des hommes ». La voix du héraut, lugubre, nomenclature minutieusement les méfaits de ce second Guillaume II, *alias* troisième Attila : gaulé les noix, secoué les pommes, tué les vieux arbres du verger, décapité les meules de paille, cependant que les archets glacés font rage sur les chevalets, que les *bois* chromatisent en rafales et que les cuivres irruptent parmi le tumulte comme des bêtes aveugles. Par bonheur le vent, bientôt lassé, s'apaise, se tait, se retire. La neige commence à laisser tomber ses flocons métronomiques. Placide batterie d'altos formée des quatre notes, toutes, sauf la première, punies de dièzes : *si*, *sol*, *do*, *fa* — dessin en *si majeur*, essaient de nous persuader et notre oreille et l'armature officielle, mais dont la persistance va s'adapter très naturellement aux tonalités les plus lointaines et les

plus incompatibles, ces tonalités pestiférées contre lesquelles Marcel Proust, dans son *Côté des modulations*, nous met en garde.

Or le feu au cœur de l'âtre brûle toujours, paisible et fort : « Sa lueur joyeuse et prophétique annonce la splendeur de l'été. Le grillon se réveille et chante au souvenir du chaud parfum des prés. » Sur cette note optimiste, le tableau s'achève et les chœurs infiniment divisés, — Mallarmé eût précisé : onze parties, — s'éteignent dans le pianisme de lents accords cristallisés, en tonalité véridique, sur le dessin des altos neigeux.

Troisième tableau : *la Table*. Vaste scherzo très animé, très brillant, qui, s'il nous fait un peu songer à la vivacité d'Indyste des meilleurs temps, nous paraît beaucoup plus, par sa couleur et son enjouement, d'inspiration slave, — rien, bien entendu, d'un Tschaïkowsky que personnellement, malgré les plus illustres professions de foi, je ne me résoudrai jamais à considéer comme musicien russe, ou alors au diable la musique russe. Et cette parenté secrète de M. Witkowski avec les Russes, — les *vrais* Russes : Borodine, Balakirew, Rimsky, — je la soupçonnais depuis longtemps déjà, lorsque nous fut dévoilé la finale de sa première symphonie. Après cinq faux départs où le rythme haletant du neuf-huit, lourdement martelé du coup de bélier des fléaux, s'arrête court pour laisser place à le déclamation du chanteur : « Pour que la table soit toujours joyeuse, afin que ceux de la maison y mangent à leur faim, donnez-nous notre pain de chaque jour, ô Père, gardez nos bras vaillants et nos sillons prospères... » — grande mélopée entrecoupée à la manière orientale dont les alternances de l'orchestre évoqueraient le balancement rituel, le scherzo s'installe, accrochant les chœurs au vol, par lambeaux, puis définitivement les entraîne dans sa course éperdue. La partie centrale, en son mouvement alangui, ses harmonies tendres et expressives, ses capricantes arabesques de cordes et de trompettes en sourdines, offre un saisissant contraste avec ce mouvement vif qui, réexposé identiquement, — et peut-être faut-il ici déplorer un peu cette absolue symétrie, compris le re-

tour, note pour note, de l'introduction dialoguée entre la voix de basse et l'orchestre, — après une stretta brève, casse brusquement sur un des plus incisifs et vibrants accords de *ré mineur* qu'il m'ait été donné d'ouïr depuis leur découverte.

Puis le quatrième tableau, *le Lit*. Un profond recueillement préside à l'installation des nouveaux époux. Sur une tenue des violoncelles et contrebasses des thèmes s'ébauchent, graves et recueillis, aux cors, clarinettes, altos, cependant que le rossignol, de sa flûte aérienne, invite aux rites de l'amour. Et une voix de ténor s'extériorise, émouvante : « Un soir de la belle saison où tous les jardins ont des roses, ils sont entrés dans la maison et la porte sur eux s'est close. Le lit les a reçus tous deux dans sa joie et dans son mystère, et les époux ont autour d'eux la paix du ciel et de la terre. » Insensiblement l'orchestre s'agite, monte et la maison s'anime et s'émeut à son tour. Les murs enracinés dans le cœur de la terre, le toit où les aïeux eurent — avant le bœuf de M. Milhaud, — leur nuit nuptiale, le vieux seuil, la table, la lampe présente aux noces d'autrefois, l'horloge, — ici un rythme imitatif d'une nouveauté très inattendue, sons bouchés des cors rebondissant en pizzicati de violons, — « l'horloge qui sonna les heures de la vie et de la mort, tous les êtres que l'homme mêla à son sort tressaillent, enivrés du bonheur sacré des épousailles ».

Et les blés, qui veulent être de la fête, chantent eux aussi la gloire des époux : tierces bizarres, rudes des ténors et des basses sur la batterie horizontale des clarinettes.

L'épisode de la vigne, à deux-huit, est un aimable divertissement où les fraîches voix féminines associent leur grâce aux bois alertes, aux insidieux pizzicati des cordes. Suite imperturbable de quintes parallèles du plus suggestif effet, piquantes comme l'Anjou et la clairette de Die, sonorité, assez analogue à ce timbre que les facteurs d'orgue, en leur langage technique, nomment jeu de *fournitures*. Page imprévue, délicieuse, en contraste avec la gravité presque douloureuse de celles qui vont clôturer ce tableau, encore que le rossignol symbolique exalte « l'antique amour qui rajeunit le monde ».

Et voici maintenant le dernier tableau, splendide conclusion de l'œuvre : *Eux !* les aïeux, et les aïeux des aïeux, les générations de laboureurs qui se sont succédé depuis le commencement des mondes, nés, morts les uns après les autres. Après un choral lent et grave exposé aux cuivres dont la rudesse se mitige du soutien des contrebasses, nous entendons repasser furtivement les principaux thèmes de la partition : thème de la maison, thème de la porte, thème de l'amour, du feu, du vent, de la mort, soulignant autant de souvenirs poétiques. « La grande ombre s'étend sur *Eux*, et rien ne nous est plus étranger que ces mots... On ne sait rien de plus de leur destin. » Vague et collective oraison funèbre qu'interrompent des voix mystérieuses, voix consolatrices de l'au-delà. Lointaines d'abord et imprécises, elles se rapprochent graduellement, et, après un rappel aux trompettes, enlacé dans les mille replis des violons et altos frémissants, du beau thème de *la Porte*, sur un luminuex accord d'*ut majeur* en *fortissimo* duquel nul instrument de l'orchestre n'est exempt, entonnent l'hymne de délivrance : « Quand les laboureurs ont bien gagné le ciel en arrachant le pain à la glèbe asservie, n'est-ce pas sous les traits rudes et fraternels que tu leur apparais, ô Christ, dans l'autre vie ?... Tu leur as assigné sans doute pour séjour un paradis un peu ressemblant à la terre... où Dieu donne toujours le temps qui vaut le mieux à faire prospérer les récoltes futures... » Et les hypothèses optimistes de ces braves hommes des champs, qui ramènent tout à leurs préoccupations familières, vont leur train : de grands prés nourrissant de leur herbe éternelle des troupeaux éclatants, des vergers aux fruits sans pareils, des vignobles chauds qui vêtent les coteaux de leur magnificence, — ici une éloquente réminiscence des scintillements en *fournitures* du quatrième tableau, — et enfin, espoir timide encore : « Peut-être habitent-ils en ce ciel fait pour eux une maison pareille aux terrestres demeures et retrouvent-ils là, beaux, rajeunis, heureux, les absents que le temps leur a pris et qu'ils pleurent. » Et à ce moment les ressources de la parole humaine étant épuisées, ce sera la voix avec toute la pureté de la vocalise. Dans un grand calme lumineux, le

chœur, sur une sorte de variante du thème de la Maison étageant en échelle de Jacob ses harmonies somptueuses, monte peu à peu jusqu'aux nues, tandis qu'à l'orchestre, parallèlement, grandit le thème de l'infini, de l'éternel recommencement des choses. Ces ultimes pages, d'un souffle intense, d'une tendresse pénétrante, sont parmi les plus émouvantes de la partition, les plus magnifiquement inspirées.

Tel apparaît, en un rapide résumé, ce *Poème de la Maison*, tant attendu et dont il serait au-dessous de la vérité de dire qu'il ne déçut pas notre attente. Car le succès en fut immense. Toutes les écoles, tous les partis, toutes les chapelles durent s'incliner devant la beauté de l'œuvre, œuvre avant tout sincère, sans chiqué, et dont chaque recherche sonore, si ingénieuse qu'elle soit, ne reste jamais qu'un moyen, le but étant plus haut et plus loin. A peine pourra-t-on lui reprocher un peu trop de ces sonorités imitatives que j'ai signalées, par exemple, dans *la Porte* : poules — gloussements de trompettes bouchées et de clarinettes accolées en secondes mineures ; — coqs — hautbois traditionnels ; chiens — aboiements de cors ; vaches — altos et violoncelles glissés, etc., bien que ces sonorités, parfois, soient si cocasses qu'on est tenté de les apprécier pour elles-mêmes sans chercher à les rattacher au texte. Ce sont là, d'ailleurs, détails infinitésimaux et qui ne sauraient diminuer la noblesse et la grandeur de l'ensemble.

Avant de finir, qu'il me soit permis de féliciter, de remercier chaleureusement l'excellent orchestre des grands concerts de Lyon, les remarquables solistes, Mme Croiza, Mlle Jeanne Larbouillat, M. Gaston Paulet, M. Mary et enfin et surtout les chœurs dont j'avais pu déjà, dans une œuvre qui m'est proche, admirer l'ardeur et la vaillance, indépendamment de qualités plus étroitement techniques. Cette fois, ils furent non moins parfaits et, grâce à eux en partie, l'exécution du *Poème de la Maison* restera l'un des principaux événements de la saison musicale qui s'achève.

FLORENT SCHMITT.

Les grands Courants politiques d'aujourd'hui

IV

Enquête parmi les Groupements et les Partis

Le problème des réparations et le Bloc National (1).

La lutte des forces morales.

Si les tendances de la majorité dans le domaine économique sont logiques et nettes, ses idées sur le problème des réparations et sur la politique extérieure n'offrent pas le même caractère systématique. Ici surtout éclate cette volonté de confiance qui nous a paru la marque de son tempérament.

La Chambre du Bloc National est avant tout attachée au Traité de Versailles. Vingt ordres du jour réclament son exécution et maintiennent sans défaillance les droits que nous tenons de lui. Plus il est discuté par nos Alliés et par le

1) Voir *Revue de France*, 15 mars, 15 mai, 15 juin.

reste du monde, plus les hommes de la majorité inclinent à le considérer comme notre sauvegarde. Sous cette obstination, on découvrira peut-être un instinct de bourgeois prudents, attachés à leurs droits, mais plus encore une juste intuition psychologique : cette Chambre a le pressentiment qu'une *affirmation de volonté* est la première condition pour faire plier l'adversaire, qu'une attitude résolue seule peut donner à l'Allemagne le désir de s'acquitter.

Elle se souvient qu'hier on définissait la bataille : « le choc de deux volontés, où le plus obstiné l'emporte ». Le conflit présent ne serait lui aussi qu'une *lutte de forces morales*. De là l'attention inquiète qu'elle porte à l'état d'esprit allemand, au réveil de l'orgueil pangermaniste, au prussianisme renaissant...

Encore n'a-t-elle pris conscience qu'assez tard des avantages réels de cette attitude et s'entend-elle parfois reprocher de n'avoir pas su assez énergiquement jusqu'ici défendre le Traité.

Si l'on va au fond des choses, ce n'est pas seulement le Traité qu'elle défend, c'est une notion essentielle de droit, le vieux principe romain que « celui-là est tenu de réparer le dommage qui a commis la faute ». La responsabilité est à la base de tout le problème des réparations : là-dessus s'accordent un juriste comme M. Joseph Barthélemy, et un homme d'action comme M. Tardieu. L'Allemagne l'a si bien compris qu'il n'est aucune campagne d'opinion qu'elle ait plus activement menée que celle qui tend à dégager sa responsabilité de la guerre. Nous ne devrions point, à notre tour, avoir de plus grand souci que de proclamer, répandre, publier à l'envi les preuves de la responsabilité allemande. Le respect de nos droits en dépend.

L'esprit de Versailles et l'esprit de Gênes.

Il est clair qu'il ne suffit pas d'imposer à l'Allemagne l'ascendant d'une ferme volonté, il faut dire comment elle paiera. La résolution n'est pas une solution. Seulement

cette confiance dans les forces morales élimine certaines solutions, elle en recommande d'autres.

Elle exclut toutes celles qui, de près ou de loin, risqueraient d'atteindre le Traité et soumettraient à discussion, revision ou arbitrage, des droits qu'on estime incontestables. Elle admet, en revanche, sous certaines réserves, celles qui peuvent intimider l'adversaire, fussent-elles d'un profit incertain, parce qu'en brisant la volonté de l'Allemagne elles détruisent le seul obstacle réel qui l'empêcherait de payer.

Certains chercheront là une opposition précise entre le Bloc National et le Bloc des gauches. Le premier, diront-ils, a foi dans les solutions nationales, qui se règlent de peuple à peuple, des Allemands à nous; alors que le Bloc des gauches n'a confiance qu'en des règlements internationaux, et estime que des problèmes tels que le paiement de 132 milliards de marks-or ne peuvent être résolus en faisant fi de la solidarité économique des peuples. L'un s'appuie sur la garantie ou la menace d'une puissante armée, quand l'autre, déplorant ce vain appareil de force, met tous ses espoirs dans les conférences et les congrès.

Une telle opposition cependant serait un peu sommaire.

Il est vrai que la majorité a certains griefs contre les conférences internationales, où d'autres voient une sorte de panacée. La Ligue des Droits de l'homme, en son récent Congrès de Nantes, a voté cette motion : « Que le problème des réparations ne saurait être étudié ni résolu qu'en *fonction de la reconstruction générale de l'Europe.* » Veut-elle dire par là que la dette allemande ne peut être envisagée tant que l'on n'a pas jeté les bases de la reconstruction de l'Europe? Ce serait faire dépendre un problème difficile d'un autre problème plus difficile encore. Veut-elle suggérer plutôt, comme la suite du texte le prouve, que « toutes les solutions envisagées, la liquidation des dettes de guerre, la mobilisation de la dette allemande en un grand emprunt international, impliquent une entente entre toutes les nations », et par suite que le problème des réparations veut être résolu en fonction de la *solidarité des nations* (et non pas de la recons-

truction de l'Europe) ? Cela même serait excessif. Car il est certain que tels accords franco-allemands suffiraient à établir de solides bases de paiements, comme la participation française aux affaires allemandes, etc., accords qui seraient impossibles, sans doute, si l'on exigeait le consentement préalable des autres nations ?

Chaque peuple a ses intérêts particuliers. Ce n'est pas en mettant brusquement face à face les représentants de quarante États, dans une vaste et confuse assemblée, que l'on a chance de faire naître un accord miraculeux et unanime. La méthode des conférences internationales prend le problème à l'envers. La logique demanderait qu'on résolve d'abord un à un les conflits qui se posent de peuple à peuple, et qu'on ne recherche qu'ensuite le couronnement de ces grandes conférences solennelles où les alliances particulières s'élargissent en accords plus amples. Les méthodes de la vieille diplomatie, la temporisation, l'examen méthodique de chaque difficulté, n'ont pas encore perdu leur force.

Comment les hommes de la majorité, en outre, ne témoigneraient-ils pas de quelque méfiance envers les conférences internationales, lorsqu'ils voient des coalitions cyniques d'intérêts diriger, dans l'ombre de la coulisse, ces théâtrales assemblées ? N'y a-t-il point quelque naïveté à croire que la raison aura plus de prise sur elles que sur chaque peuple isolé ? Est-ce que les plus forts, secrètement unis, ne tenteront point d'y écraser les plus faibles, si ceux-ci ne se sont groupés d'abord selon leurs vues communes ?

Sans nier pourtant les mérites de ces discussions internationales, la Chambre du Bloc National les ajourne jusqu'à l'heure où elles peuvent être fécondes.

Lorsque M. Poincaré, dans les instructions qu'il donnait aux délégués de la France à Gênes, demandait « que la réparation des ruines accumulées par le guerre sur notre sol soit une *condition essentielle de la reconstruction européenne* », il n'entendait pas que le paiement des réparations dépendît de la reconstruction de l'Europe, loin de là ; il affirmait au contraire que le problème européen ne pourrait être

abordé que si le problème des réparations était considéré comme résolu une fois pour toutes par le Traité.

On peut ainsi préciser en résumé la contradiction des points de vue :

L'esprit des gauches, que l'on pourrait nommer l'*esprit de Gênes*, c'est l'abandon des solutions nationales, de l'action isolée, et le recours à la solidarité des peuples. Vue exacte, en ce qu'elle fait état de l'enchevêtrement des liens économiques entre les nations. Vue étroite aussi en ce qu'elle oublie la puissance des forces de sentiment dans la politique et qu'elle suppose une *raison internationale* qui dominerait l'égoïsme des peuples.

L'esprit du Bloc National, ou, si l'on veut, l'*esprit de Versailles*, c'est la foi dans le triomphe d'une volonté armée et convaincue de son droit. Vue profonde en ce qu'elle affirme la prédominance des forces morales et psychologiques dans le monde, mais bornée aussi parce que le monde économique vit d'échanges et non pas de contrainte.

Cette opposition théorique est, en fait, bien moins absolue. Car, si les gauches ne croient qu'aux solutions internationales, elles ne songent pas à renoncer à la juste réparation des dommages de la guerre. Et si le Bloc National, d'autre part, répugne à livrer nos droits à la discussion d'assemblées chaotiques, il ne nie pas que ces assises puissent être utiles, mais seulement si elles sont précédées et préparées par des ententes particulières et si l'on a tenté d'abord de recréer par ce moyen l'esprit de confiance et de collaboration.

*
* *

Si le problème politique et moral passe avant tout autre, il faut bien aborder cependant le problème technique. Nous l'avions décomposé ainsi :

L'Allemagne peut-elle payer?
Comment paiera-t-elle?

Qu'il n'est pas prudent de laisser les hommes d'affaires décider si l'Allemagne peut payer.

L'Allemagne peut-elle payer ? La majorité de la Chambre et du pays répond *oui* hardiment. Elle refuse de participer à la manœuvre de l'Allemagne qui espère échapper aux réparations en menaçant le monde de sa faillite prochaine. Elle voit le jeu de l'adversaire et n'y veut pas aider. Elle déclare : « C'est un paradoxe qu'un pays de 60 millions d'habitants, doté d'une industrie prodigieuse, dont les usines produisent à plein, où le chômage est inconnu, qui construit et bâtit sans relâche, soit réellement insolvable. »

Aussi bien la manœuvre devient-elle plus savante. On ne dit plus que l'Allemagne n'est pas riche, que sa force de travail n'est pas intacte. On dit seulement qu'il n'y a pas moyen de transférer ses richesses.

— C'est un axiome, disent tels pessimistes, qu'un pays ne peut payer ses dettes que sur l'excédent de sa balance commerciale. Or l'Allemagne achète plus qu'elle ne vend, et sa balance est déficitaire. Avec quoi paierait-elle ?

— Singulier axiome, réplique M. Forgeot, député nouveau, dont l'opinion en ces matières est particulièrement nette. Depuis quand un débiteur s'acquitte-t-il seulement sur l'excédent de ses revenus ? Et pourquoi pas sur son capital ? Or le capital allemand tout entier, mines, forêts, titres de rentes, emprunts de villes, actions de sociétés, biens fonciers, etc., est notre gage. Allons-nous y renoncer, par veulerie ?

— Mais avez-vous réfléchi, reprend-on, que tous ces biens produisent des revenus en marks ? Que ferez-vous de cette monnaie dont le cours s'avilit chaque jour ?

— Ces titres, ces biens, répond M. Forgeot, ont une valeur certaine. Si nous ne pouvons les monnayer tout de suite, nous avons du moins entre les mains une valeur indiscutable, que nous réaliserons à l'époque favorable. Car, un jour ou l'autre, l'Allemagne aura retrouvé sa stabilité monétaire,

et ce jour-là nous serons bien marris si nous avons laissé échapper les gages de notre créance...

Les optimistes du Bloc National ajoutent : « Ce qui nous perd, c'est de laisser par faiblesse transformer en une question *technique* une question d'abord *politique*. A quelles abdications ne serons-nous pas conduits si nous confions à des banquiers et à des hommes d'affaires, comme l'a fait la Commission des Réparations ces jours derniers, le soin de décider ce que l'Allemagne peut payer présentement et ce qu'elle pourra payer dans l'avenir ! Supposez qu'on ait demandé, en 1914, à un Comité de banquiers combien de temps l'Europe pourrait payer les dépenses de la guerre... M. J.-M. Keynes lui-même eût sans doute éclaté de rire à l'idée que l'Europe serait capable de financer des centaines de milliards et que la guerre pourrait durer cinq ans. Ces économistes oublient toujours les forces morales, qui sans cesse chavirent leurs calculs. Est-il donc légitime et prudent, dans des questions d'*appréciation* aussi douteuses, et pourtant aussi graves, que celle-ci, de laisser conclure des hommes d'affaires sans mandat, irresponsables, et dominés par leurs intérêts, plutôt que des hommes d'États, dont c'est le métier de considérer les problèmes, non sous l'angle *commercial*, mais sous l'angle *politique* ? Cette décision de la Commission des Réparations n'est-elle pas un frappant témoignage de la confusion où nous a jetés l'idée de la prépondérance des techniciens et la subordination du politique à l'économique ? »

Plutôt que de décider théoriquement si l'Allemagne peut ou ne peut pas payer, voyons les procédés par lesquels on doit essayer de la faire payer.

Qu'il existe des moyens de nous payer sur la richesse allemande.

Ces procédés sont multiples, et il serait invraisemblable que l'imagination de nos hommes d'État n'ait pas réussi à en découvrir un seul depuis que la paix est faite, si on ne les avait endormis avec l'idée déplorable qu'il fallait laisser

l'Allemagne reprendre ses forces. Plus elle reprend ses forces, moins elle nous paye.

Certaines de ces solutions dépendent de nous seuls. Les autres, telles que l'emprunt international, exigent l'assistance des Alliés, ou même de toutes les grandes nations. Les solutions internationales offrant pour nous le risque qu'on discute à nouveau notre créance et qu'on remette en cause le Traité, la majorité du Bloc National paraît disposée à tenter d'abord les solutions directes.

Parmi celles-ci, les *opérations de force* viennent les premières au moins dans le raisonnement, s'il est vrai que leur menace doit amener les Allemands à payer, mais ce sont les dernières auxquelles on puisse recourir dans le temps. Ce sont moins des solutions de paiement que des moyens de pression.

On a envisagé : l'occupation de la Ruhr, celle de Düsseldorf, Duisburg et Ruhrort, enfin l'exploitation des territoires rhénans.

L'occupation de la Ruhr paierait-elle ? C'est peu probable, reconnaît M. de Lasteyrie (1). Si nous voulons exploiter nous-mêmes les usines, c'est 18 000 contremaîtres et ingénieurs qu'il nous faut trouver et payer. Si nous nous contentons d'encercler la Ruhr d'une ligne douanière et d'imposer une taxe à la sortie sur les charbons, nous ne pouvons attendre de réel profit que des charbons qui vont dans les pays neutres, car ceux-là paieront en or. Or c'est, au plus, le quart de l'exportation totale de cette région. En outre, les armées d'occupation coûtent cher ; elles absorberont sans doute toute la recette. L'opération ne vaut donc que comme menace : les Allemands feront tout pour faire cesser cette mainmise mortelle sur la région la plus industrielle de l'Empire.

L'occupation réduite aux villes de Düsseldorf, Duisburg et Ruhrort offrirait peut-être plus d'avantages si l'on se bornait à établir des taxes sur les entrées et les sorties du charbon et des autres produits industriels.

Mais l'opération la moins aléatoire consisterait à occuper les territoires rhénans *en profondeur*, selon l'expression du maréchal Foch. Nous n'occupons en effet la rive gauche du

(1) Comité national d'Études (Séance du 12 novembre 1921).

Rhin qu'en surface. L'administration du pays, la levée des impôts nous échappent. Sur ces pays notre armée pose sans peser. Nous y gagnons l'hostilité des habitants sans en retirer le moindre profit. Si nous percevions les impôts (ici le gain serait minime) ; si nous exploitions les forêts, les chemins de fer (repris sans aucune charge de capital), si nous contrôlions les industries chimiques comme la Badische Anilin et les établissement Lucius, qui donnent des dividendes de 25 p. 100, n'aurions-nous point de chance de recouver d'importantes sommes (1) ?

Mais laissons ces solutions extrêmes, simples réserves pour le cas d'une persistante mauvaise volonté de l'Allemagne. N'est-il point des moyens pacifiques d'être payés ?

Les exportations allemandes produisent des *devises étrangères*. Ces devises peuvent, au moins en partie, servir à notre paiement, sans qu'il faille attendre pour cela que le commerce extérieur de l'Allemagne donne des excédents.

Les *paiements en espèces* peuvent encore fournir un appoint. Au cours actuel du mark, ils ne sauraient représenter que des sommes modiques en or, mais il faut obtenir des Allemands qu'un crédit soit inscrit à cet effet dans le budget régulier du Reich, équilibré à l'aide d'impôts nouveaux.

Cependant rien ne vaut présentement pour nous les *paiements en nature*, sous forme de marchandise ou de main-d'œuvre. Tout le monde convient aujourd'hui que les accords de Wiesbaden, améliorés à Bruxelles, doivent être repris au plus vite, même s'ils sont contraires à certains intérêts privés. « Nous avons écouté trop longtemps, disent de nombreux parlementaires, les objections de nos industriels. Il n'est pas vrai qu'ils aient un droit de privilège sur la reconstruction des régions dévastées, car sans la guerre ils n'eussent pas bénéficié de ces vastes travaux. »

Le gouvernement de M. Poincaré a négocié les 15 mars et 3 juin des accords nouveaux, qui ont assoupli la formule de Wiesbaden. MM. Loucheur et Rathenau avaient imaginé de créer deux Centrales, chargées de recueillir les demandes

(1) Cf. JACQUES BARDOUX, *Opinion*, 27 mai.

et les offres. Cette procédure lente et administrative est abandonnée ; les commandes seront faites directement par les entrepreneurs français aux industriels allemands, et selon les usages commerciaux. L'Allemagne redoutait de nous voir réserver la plus grosse part de nos commandes à la Rhénanie ; il a été convenu que la répartition entre l'Allemagne et les pays rhénans serait faite « d'une façon raisonnable ».

Le système est donc au point ; mais son application est suspendue. La Commission des Réparations ne l'a pas encore sanctionné. Les Anglais nous ont reproché d'obtenir ainsi par un détour la priorité qui nous avait été refusée. Nous perdons cependant chaque jour, de ce fait, des remboursements importants. Ne peut-on rien tenter pour réaliser enfin ces accords ?

...Mais il est d'autres suggestions nouvelles, que j'ai rencontrées chemin faisant. Même si elles soulèvent des reproches, on me saura gré peut-être de les reproduire, car, en témoignant de la variété des solutions possibles, elles donnent raison à ceux qui pensent que le problème des réparations, pour des volontés fermes, n'est pas insoluble.

Un prélèvement sur le capital allemand (M. Paul Reynaud).

M. Paul Reynaud, jeune député, qui se range dans l'aile gauche de la majorité, un des plus fermes esprits du Parlement, défend un projet hardi :

— Je reviens d'Allemagne, m'a-t-il dit, et j'ai pu constater que nous connaissions mal sa vraie situation. L'Allemagne peut payer, dit-on. C'est un peu simpliste. Le fait capital est que ce pays, qui exportait 10 milliards de marks avant la guerre, n'exporte plus aujourd'hui que 4 milliards de marks-or, et qu'au surplus ses achats à l'étranger dépassent ses ventes. L'Allemagne produit beaucoup, elle vend ses produits légèrement au-dessous du prix mondial, et, malgré cela, elle exporte beaucoup moins qu'autrefois, et son commerce extérieur est en perte.

» Pourquoi ? C'est d'abord qu'elle travaille davantage pour elle-même, qu'elle refait son matériel, son outillage, usés par la guerre. Elle construit aussi des bateaux pour remplacer sa flotte livrée à l'Angleterre, etc. Est-ce là produire de la richesse nouvelle ? Non, c'est refaire de la richesse détruite. L'Allemagne épuisée se remplume. En outre, sa capacité de produire est moindre parce qu'elle a perdu d'importantes régions industrielles et agricoles. Elle est obligée notamment d'acheter à l'étranger un supplément de produits alimentaires, qu'elle paye fort cher. Bref l'Allemagne produit, c'est vrai, mais elle n'accroît pas ses ressources. Sa prospérité réelle ne pourrait naître que d'un surplus des ventes sur les achats.

» Dans ces conditions, comment la faire payer ? Sur ses revenus ? Cela paraît difficile, puisque sa balance commerciale est déficitaire. D'autre part, l'Allemagne reviendra à la période d'enrichissement ; si nous attendons ce moment pour lui réclamer sa dette, nous risquons de n'être pas payés. Il faut donc trouver le moyen d'engager l'avenir sans compromettre le présent.

» J'ai été frappé du projet déposé jadis par M. Hirsch. Ce ministre allemand, un socialiste, propose d'augmenter d'un cinquième le capital de toutes les sociétés par actions. Mais je voudrais voir verser les actions nouvelles non dans les coffres de l'État, mais dans la caisse de la Commission des Réparations. Une hypothèque serait prise également sur tous les immeubles allemands pour un cinquième de leur valeur, et ces titres hypothécaires nouveaux versés à la même caisse.

» L'avoir allemand tout entier se trouverait ainsi saisi et servirait au paiement de notre créance. Il pourrait être partiellement réalisé et, par exemple, un Stinnes n'hésiterait pas à racheter un cinquième des actions de ses usines et à les payer en dollars à New-York ou en livres à Londres. Il pourrait aussi bien servir de gage à un emprunt international. De toutes façons, notre créance serait payée, car ces titres produiraient intérêts et dividendes.

» On peut évaluer à 40 milliards de marks-or, selon les

estimations d'avant-guerre, le produit de cette opération. Et notez que cette valeur serait indépendante d'une fluctuation du mark. Nous aurions en mains la substance même de la richesse allemande, indépendante des variations de la monnaie, et la dépréciation du mark cesserait d'être pour nous un angoissant problème. »

J'objecte à mon interlocuteur qu'un tel projet à peu de chance sans doute d'être accepté des industriels allemands... Une menace d'intervention ne les convaincrait-elle pas de faire un semblable effort ?

— Sans doute, me répond-il. Le meilleur argument pour l'Allemagne sera notre volonté affirmée de ne pas la laisser échapper aux réparations. Cependant je sais qu'une grande partie des industriels allemands, effrayés de la dépression vertigineuse du mark, et du gouffre où ils courent, sont préparés à accepter des solutions de ce genre, où ils reconnaissent un moyen de rétablir l'équilibre social avec la stabilité monaitaire.

» Ce projet a été discuté là-bas devant moi. Beaucoup d'auditeurs étaient frappés de cette idée qu'il pourrait être réalisé par l'entente directe de la France et de l'Allemagne, et qu'une entente semblable, contre laquelle nulle puissance ne prévaudrait, amènerait nos deux pays sur le chemin des accords économiques, prélude de la paix véritable. La caisse des réparations vendrait par exemple aux métallurgistes français les actions de la métallurgie allemande, et les industriels français deviendraient les associés des industriels allemands. D'autres liens se noueraient : les industriels des deux pays fixeraient en commun le prix de la potasse. Des conventions commerciales, d'autre part, assureraient à leurs usines les matières premières venant de nos colonies, aux producteurs français les débouchés qui leur manquent. Petit à petit disparaîtrait l'état de guerre ouverte entre les deux pays, la confiance renaîtrait, et avec elle la vie économique de l'Europe.

La participation aux affaires allemandes (MM. Noblemaire, de Peyerimhoff).

Il y a quelque parenté entre le projet de M. Paul Reynaud et les idées de M. Noblemaire.

De mes entretiens avec M. Noblemaire, je garde un particulier souvenir. Ce vivant esprit est l'un des leaders des idées généreuses à la Chambre. Hélas ! je crains qu'avec une telle louange je ne desserve mon homme. Idées généreuses, chimères, c'est tout un pour l'opinion commune. Mais M. Noblemaire, s'il se flatte bien d'être un poète et de ne pas répudier la chimère, parce que c'est une plante qui croît dans les hautes régions tranquilles de l'esprit, est aussi, et surtout, un homme d'affaires, occupé de problèmes pratiques, un de ces hommes modernes, qui savent unir l'imagination aux connaissances techniques. M. Noblemaire vit partagé entre ses déceptions et ses espoirs. Son esprit est à la fois désabusé et fourmillant d'idées !

Ne lui parlez pas de ses succès à la Chambre...

— Ah! mes succès, je n'en suis pas toujours fier... Lorsque je relis mes discours, j'ai l'impression qu'ils ont été d'autant plus applaudis qu'ils ont moins de valeur. Quelle pitié! On m'avait acclamé pour avoir jeté cette formule, un peu bien simpliste en vérité, qu'il n'y a pas de « patronat de droit divin ». Mais, lorsque j'ai parlé, par exemple, de la reconstitution économique de l'Autriche et de la nécessité de refaire, sous une forme ou sous une autre, les États-Unis du Danube, lorsque j'ai exposé ce problème vital pour l'Europe et pour nous-mêmes, on ne m'écoutait plus. La Chambre...

Mais non, je tairai les sévérités de M. Noblemaire. Aussi bien s'adressaient-elles, il me semble, au Parlement de 1919, sans doute, mais aussi au régime parlementaire lui-même et, pour bien dire, à l'opinion publique tout entière. Je rapporterai seulement ce que M. Noblemaire pense de notre politique envers l'Allemagne.

— Dans le problème des réparations, le maître problème

de cette heure, me dit-il, un illogisme flagrant conduit notre politique : nous déclarons vouloir être payés sur les ressources publiques, c'est-à-dire les revenus de l'État, et cependant nous fondons notre espoir sur un État socialiste, c'est-à-dire gaspilleur, et voué au déficit. C'est un cercle vicieux.

» Il nous faut renoncer à être payés intégralement sur les revenus publics ou les excédents budgétaires. Nous devons frapper le capital allemand. D'après le Traité de Versailles, notre hypothèque s'étend sur tous les biens des ressortissants de l'Empire. J'ai dit un jour à un industriel allemand qui venait chez moi : « J'ai hypothèque sur votre pelisse et sur votre auto. — Mais comment la ferez-vous valoir ? » répliqua-t-il en me narguant. Eh bien ! il faut chercher les moyens de la faire valoir.

» Que les Allemands nous admettent en participation dans leurs affaires, et voilà notre hypothèque réalisée.

» Première étape vers cette participation : nous pourrions faire travailler l'argent allemand dans les régions dévastées. Je suis grandement ému de voir tout notre argent filer vers les régions dévastées, quand je sais qu'une dizaine de milliards de marks-or appartenant aux Allemands sont à l'abri dans des banques étrangères. Assurément cet argent allemand se terre dans des cachettes introuvables, mais il ne rapporte pas grand'chose à ses propriétaires, car il ne peut travailler au grand jour. Que des groupements industriels français s'abouchent avec des firmes allemandes et leur proposent d'emprunter cet argent expatrié pour l'employer à plein rendement dans la reconstruction de nos pays du Nord. C'est l'intérêt des Allemands eux-mêmes. Leur capital, que le Reich s'engagerait à leur rembourser ultérieurement, serait en sûreté et leur rapporterait de gros revenus.

» Allons plus loin. Les Allemands doivent nous admettre dans leurs entreprises. L'industrie allemande se développe vite ; elle s'outille de telle sorte que, pour un certain nombre d'industries maîtresses, minières, métallurgiques, chimiques, etc... si l'on prend le chiffre 100 comme indice de la production d'avant-guerre, et 70 comme indice de la production présente, c'est à 150 qu'il faut fixer l'indice probable de la

production dans trois ou quatre ans. Allons-nous laisser échapper toute cette richesse qui se crée ?

» M. Paul Reynaud a proposé le gonflement du capital des sociétés allemandes. J'y vois une objection. En tout pays la loi exige le vote unanime des actionnaires pour des retouches aussi graves aux statuts. Or toutes les sociétés allemandes possèdent des actionnaires étrangers qui n'accepteront pas d'être lésés par cette émission fictive. Mais on peut concevoir autre chose. Dans toutes les sociétés, le conseil d'administration, en présence du *produit net* à partager, est tenu de prélever un tant pour 100 pour la réserve légale. Qu'une loi allemande déclare : avant toute répartition, les commerçants et les industriels verseront tant pour 100 du produit net de leurs exploitations, par priorité, à la caisse des réparations.

» Attacher notre créance et lier notre avenir à la renaissante prospérité du peuple allemand, tel doit être notre but. Nous n'y parviendrons jamais par la force, mais plutôt, j'espère, par la persuasion.

» Seulement nous devons aborder le problème dans un autre esprit qu'aujourd'hui. Savez-vous ce qui nous manque le plus ? Je vais dire un grand mot : c'est l'*esprit international.* Nous n'avons pas encore compris qu'aucun des grands problèmes qui se posent à nous ne peut être résolu d'un point de vue exclusivement français. Il nous est impossible de faire *cavalier seul* quand notre sort est noué à celui des autres peuples. Économiquement et politiquement, le monde est solidaire. L'absence d'esprit international nous aveugle sur notre propre intérêt.

... Cette idée de la participation aux entreprises allemandes cherche sa forme, on le voit. Mais elle est dans l'air. Je la retrouve par exemple dans un manifeste du groupe de la *Quatrième République* à l'occasion des élections cantonales dernières...

Les industriels français n'y sont pas moins favorables. Une des personnalités des plus en vue du monde des affaires, M. de Peyerimhoff, l'a développée devant moi avec beaucoup de souplesse et d'esprit diplomatique.

Le vice-président du Comité des houillères est un homme plein de vivacité et d'allant ; ses idées jaillissent comme des sources chaudes d'un foyer intérieur toujours actif.

— Personne ne peut douter, me dit-il, que l'Allemagne soit encore un grand peuple, qu'il représente une grande force de travail dans le monde. C'est un enfantillage de vouloir l'ignorer. Aussi le problème allemand domine-t-il tout à l'heure présente. C'était, quoi qu'on ait dit, la question importante à Gênes, et la reconstruction économique de la Russie venait bien après, pour les Anglais eux-mêmes, qui n'ont jamais beaucoup vendu à la Russie. Aucun personnel n'est plus sensible que le personnel d'affaires aux considérations morales, à la confiance. Or il n'y aura pas de confiance en Europe tant que la paix entre l'Allemagne et la France ne sera paseffectivement faite.

» Peut-on la faire ? Oui, et j'envisage ici à la fois la question politique et la question économique, car les deux sont étroitement connexes.

» Politiquement, on craint que le rapprochement avec l'Allemagne n'entraîne la rupture avec Londres. C'est une erreur ; il faut se rapprocher de l'Allemagne *par Londres*. Car nous ne devons pas toucher à l'assise solide de notre politique, à l'Entente franco-anglaise.

» Une fois unis aux Anglais par une convention ferme, nous devons nous retourner vers Berlin et défendre nos droits, non plus en procéduriers, mais en gens forts, réalistes, décidés à une discussion objective.

» Cela nous amène au problème économique. Comment tirer parti d'un mauvais débiteur ? Par l'association. Attendre d'un peuple le versement nu, en espèces, ou même en marchandises, de sommes semblables à celles que nous doit l'Allemagne, c'était déjà une illusion peut-être au moment des accords de Londres. Mais aujourd'hui, avec le mark à 4 ou 5 centimes, cela n'a pas de sens. Que nous reste-t-il ? La participation à la richesse allemande.

» Je ne crois pas à l'efficacité des mesures d'État, des décisions gouvernementales, telles que les prévoient le projet

Hirsch et le projet Paul Reynaud ; je demande des ententes *entre industriels*, entre gens qui doivent travailler ensemble, non pas des gestes de forces, mais des accords, où les vainqueurs et les vaincus trouveraient chacun leur profit, fonderaient une collaboration féconde. Le Gouvernement interviendrait pour fixer le principe, le pourcentage et le mode d'émission du capital nouveau, des sociétés. Pour le reste, en s'en remettrait aux intéressés.

» A cette solution je crois savoir que nombre d'hommes d'affaires allemands sont prêts, et des plus notoires. Peut-être ces ententes ne seraient-elles qu'une première étape. Elles nous conduiraient petit à petit vers une division nouvelle de la production entre les peuples, vers une réorganisation harmonieuse du monde, qui serait sans doute le meilleur facteur de bien-être et de paix.

La liquidation des dettes interalliées.

Une pente insensible, on le voit, nous a conduits des solutions de force au bord des solutions internationales. De même que la contrainte ne vaut que pour amener des solutions d'accord, celles-ci, à leur tour, sont les premiers relais nécessaires sur la voie des solutions internationales.

La majorité de la Chambre croit que la France doit régler directement son différend avec l'Allemagne, que les Assemblées de nations ne peuvent suppléer cet accord nécessaire, et qu'on ne peut cependant aborder utilement les grands problèmes de la reconstruction européenne que lorsque ce débat préalable sera vidé.

L'échec de l'emprunt international a fourni une sorte de contre-épreuve de cette méthode. Le Comité international des banquiers, en déclarant que l'Allemagne ne trouverait de prêteurs que si l'on réduisait d'abord sa dette, soulevait ainsi un problème qu'il n'était pas en mesure de résoudre ; il aggravait la situation au lieu de l'améliorer.

La France a répondu en effet : il n'est qu'un moyen de réduire la dette allemande, c'est d'admettre la compensa-

tion avec les dettes des Alliés. La France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie, etc., donneront quittance à l'Allemagne des sommes qu'elle leur doit jusqu'à concurrence des dettes qu'elles ont contractées elles-mêmes les unes envers les autres. L'emprunt dépend donc aujourd'hui de cette liquidation préalable, qui ne dépend à son tour que des Alliés, et pour mieux dire des États-Unis.

Mais la liquidation des dettes alliées n'est pas liée nécessairement à l'emprunt international. Seule et sans combinaison d'emprunt, elle suffirait à résoudre partiellement le problème des réparations. Certains estiment même que cette solution devrait être tentée avant toutes les autres. C'est l'opinion de M. Forgeot :

— On ne songe pas assez, dit-il, que, si l'Allemagne nous doit 85 milliards de francs-or, nous devons à nos Alliés 30 milliards de francs-or. Notre dette dépasse le tiers de notre créance. Pourquoi le gouvernement ne prendrait-il pas l'initiative de faire, dès aujourd'hui, l'offre *publique* et *solennelle* à nos Alliés de les déléguer dans notre créance sur l'Allemagne pour le montant de leur propre créance sur nous, c'est-à-dire de les payer en bons de la caisse des réparations ?

» Cette proposition ne peut tourner qu'à notre avantage. Ou bien nos Alliés accepteront notre lieu et place, et nous serons aussitôt soulagés. Ils devriendront créanciers de l'Allemagne comme nous. Libre à eux, par la suite, d'annuler ou non leur créance.

» Ou bien ils refuseront. Ils perdront alors le droit de nous reprocher notre attitude ; ils ne pourront nous accuser de créer seuls un malaise en Europe. Ils seront mal venus à nous demander un sacrifice dont ils auront refusé de prendre leur part. Nous serons donc libres d'agir comme nous l'entendrons.

Comment reconstruire l'Europe ?

Lorsque ces problèmes partiels, mais graves, seront résolus, nous pourrons aborder la tâche suprême, la reconstruction économique de l'Europe. Cette marche logique,

cette progression prudente sont conformes au tempérament ordonné et réfléchi de la France. Cependant les reconstructeurs à tout prix l'ont accusée de saboter ainsi l'économie européenne.

L'opposition des méthodes anglaise et française s'est en effet précisée à Gênes. Les Anglais étaient dominés par cette idée de marchands : *rétablir les échanges entre les nations.* Les Français prenaient le problème de plus loin : ils songeaient surtout à *recréer la force productive des États.*

De là le conflit sur le problème russe. « Il faut renouer tout de suite des relations avec les soviets, disaient les Anglais ; c'est une condition de vie pour notre commerce. — Non, répondaient nos experts, la Russie ne peut rien exporter, ni marchandises ni or. Les récentes conventions commerciales de la Russie avec les pays centraux n'ont eu pour effet que d'épuiser ses dernières réserves métalliques. Continuer cette politique, ce serait du pillage. Si l'on veut porter secours à la Russie, il faut l'aider à réveiller sa production en collaborant avec elle. »

Nos experts proposaient de s'attaquer d'abord aux industries vitales de refaire les grandes lignes de chemins de fer, etc. De grandes compagnies à capital international seraient créées ; on ménagerait ainsi, sur la surface de ce grand Empire, quelques îlots de vie renaissante, dont la contagion gagnerait ensuite l'ensemble du pays. Mais on exigeait, pour cela, de strictes garanties que la propriété, la liberté du travail et du commerce seraient respectées. L'intransigeance des délégués russes n'a pas permis que l'on étudiât ces projets.

Les éléments d'un programme français de l'économie européenne ont été exposés dans le livre de Celtus : *La France à Gênes*, auquel M. Poincaré a renvoyé ses interpellateurs dans la séance du 1er juin dernier. Il se résume à quelques idées directrices :

1° Notre œuvre principale sera de *faire renaître les grands courants économiques européens rompus par le traité de Versailles.* Les négociateurs de Versailles ont fait œuvre politique, et c'était leur tâche propre. Ils n'ont pas craint, pour assurer l'équilibre des forces nouveau, de bouleverser les

frontières des États. Or ils ont brisé ainsi les courants d'échange qui traversaient l'Europe.

L'Autriche, par exemple, qui formait hier un puzzle de nationalités disparates, mais constituait une parfaite unité économique, a été détruite, et les membres disjoints de cet ancien organisme souffrent encore de cette rupture. Il faudra rétablir, par-dessus les nouvelles frontières politiques, les solidarités économiques naturelles. Des arrangements commerciaux et financiers entre l'Autriche et les États limitrophes devront rendre à Vienne la place légitime qu'elle occupait en Europe...

A l'inverse, la Pologne ressuscitée a été faite de trois tronçons d'Empire qu'aucun lien économique n'unissait, dont l'un dépendait de l'Autriche-Hongrie, un autre de la Prusse, un autre de la Russie. Il faudra, par un système de conventions économiques, souder ces trois fragments afin qu'ils puissent vivre ensemble.

En résumé, l'œuvre politique de Versailles demande à être complétée par un ensemble d'accords qui, tout en respectant le Traité, l'adapteront aux réalités économiques.

2° Des *obstacles redoutables à la circulation et aux échanges* ont été dressés dans toute l'Europe par le nationalisme économique. Ces barrières devront être abaissées. Le retour aux régimes douaniers forfaitaires d'avant-guerre rendra la sécurité au commerce international, et il aidera à stabiliser les prix. On devra assurer aussi la liberté du transit aux États nouveaux de l'Europe qui n'ont pas accès à la mer. L'œuvre de Barcelone et de Porto-Rose sera reprise et complétée par un réseau international de voies ferrées, etc.

3° Enfin se posera le grand problème de la *division du travail dans l'Europe nouvelle.* L'équipement industriel du monde est sans rapport avec les besoins réels des marchés appauvris. Les producteurs rivaux devront s'accorder pour la répartition des marchés, et les États renoncer à cette idée funeste, l'une des causes les plus certaines de la crise mondiale, que chaque nation doit être indépendante du reste du monde et s'outiller pour tout produire elle-même.

Le problème financier.

La Chambre du Bloc National réclame le bénéfice du courage fiscal. Elle a voté en effet, dès 1920, une dizaine de milliards d'impôts nouveaux, et il serait injuste de ne pas lui tenir compte d'avoir ainsi défié l'impopularité.

Mais la situation financière, par la carence de notre débiteur allemand, s'aggrave chaque jour. Le courage ne suffit plus aujourd'hui, qui consiste à grever le contribuable, car en fait d'impôts la mesure est comble. On attend davantage des pouvoirs publics. On leur demande : avez-vous une politique financière ?

Le déficit.

Le projet de budget pour l'exercice 1923, que le ministre des Finances vient de faire distribuer aux Chambres, évalue les dépenses à 23 milliards 180 millions, et les recettes à 19 milliards 280 millions (y compris les ressources exceptionnelles, liquidation des stocks et contribution extraordinaire de guerre).

Le déficit est de 3 900 millions. Le ministre propose de le combler avec l'emprunt, c'est-à-dire qu'il ajourne la solution. « Le projet part du déficit et il y reste, » écrit M. Bokanowski, rapporteur général de la Commission des Finances. La Commission s'est émue, en effet, et le ministre a été prié de venir s'expliquer devant elle.

Remarquons que ce déficit de 4 milliards en chiffres ronds est un déficit *minimum*. Le projet du ministre fait état, en effet, de plus-values importantes dans le rendement des impôts, par rapport aux chiffres, du reste faibles, de 1921. Il escompte ainsi un milliard et demi d'augmentation qu'il ne faut inscrire qu'avec réserve. Au cas où ces plus-values feraient défaut, le déficit serait plus considérable...

En outre, ce déficit minimum n'est qu'une partie du déficit de notre bilan général. Car, outre l'excédent des dépenses

de notre budget *ordinaire*, il y a le déficit bien plus considérable que laisse apparaître le budget *spécial* des dépenses recouvrables ou des avances à l'Allemagne. Ici la contrepartie de nos dépenses n'apparaît pas, tant que l'Allemagne se refuse à payer. De ce chef, c'est 6 ou 7 milliards de plus (sans compter les emprunts du Crédit National) que l'État devra trouver en 1923.

L'emprunt, pis-aller inévitable.

Tenons-nous-en au budget ordinaire, c'est-à-dire aux dépenses qui, même si l'Allemagne tenait strictement ses engagements, resteraient de toute façon à notre charge... M. de Lasteyrie examine loyalement toutes les solutions destinées à rétablir l'équilibre.

Des impôts nouveaux ? La matière imposable tout entière, du fait des taxes multiples et superposées, est déjà frappée partout deux ou trois fois. Du reste, on n'inventera pas « d'impôt à grand rendement qui, sans compromettre le relèvement économique de la France, soit capable de procurer au trésor une recette annuelle de 4 milliards ».

Il y a, il est vrai, l'*impôt sur le capital*. Mais il ferait double emploi avec la taxe sur les successions, le seul impôt sur le capital qui soit aisé à recouvrer, et aussi avec l'impôt sur le revenu qui atteint les capitaux de chaque citoyen à travers leur produit annuel. On ne peut faire plus. D'ailleurs, l'idée d'un prélèvement opéré une fois pour toutes sur l'ensemble des capitaux du pays est une idée chimérique. Aucun personnel n'est en mesure d'appliquer un impôt aussi redoutablement complexe.

Est-il possible d'*augmenter le taux des impôts existants* ? Mais, au delà d'une certaine limite, plus les impôts sont lourds, plus la matière imposable se rétracte. L'impôt excessif se détruit lui-même.

La *revision de la rente* ? Elle ruinerait notre dernier espoir, le crédit de l'État.

L'*inflation* ? Elle nous acheminerait à la faillite. Son plus

grand mal, les Allemands commencent à le comprendre, c'est d'entraîner toujours d'un mouvement accéléré les États qui s'y abandonnent.

Restent : les *économies*, le *meilleur rendement des impôts par l'aménagement du système fiscal, l'emprunt.*

I. Des *économies* ont été réalisées sur la plupart des services. Comparées aux dépenses de 1922, celles de 1923 sont moindres de 1 500 millions. On a supprimé 51 960 fonctionnaires, dont plus de 10 000 au ministère de la Guerre, autant aux Régions libérées, 7 000 dans les chemins de fer de l'État, etc...

Peut-on faire davantage? Sans doute, mais il faudrait envisager la suppression des monopoles d'État déficitaires et des établissements industriels d'États comme les arsenaux, et leur remise à l'industrie privée. Le ministre n'a pas cru pouvoir aller jusque-là. Il s'est contenté de grouper dans un budget annexe les recettes et les dépenses d'un service, celui des Postes, inscrit jusqu'alors au budget général. Mais ce n'est là qu'une modification d'écritures, non pas une économie, puisque le déficit est toujours supporté par l'État.

Mais, si l'on veut vraiment resserrer les dépenses, des réformes d'ensemble s'imposent dans l'organisation administrative et dans la comptabilité publique. Ces réformes ne seront hardiment conçues que si l'on se décide à en confier l'étude à des hommes pris en dehors du Parlement, indépendants des électeurs, à des financiers et à des hommes d'affaires, selon le modèle de la Commission Geddes en Angleterre. Nos règles de comptabilité publique notamment, fixées voici plus d'un demi-siècle, en superposant les contrôles, retardent les services. Leur formalisme vieilli entraîne un gaspillage de temps et de personnel. Des hommes d'affaires seuls sauront moderniser cet édifice archaïque.

Un spécialiste des questions de finance et de diplomatie, M. de Fels, a suggéré un plan d'économie nouveau et d'une grande ampleur. Il a demandé qu'un inventaire général fût fait du domaine de l'État, des départements et des communes, et que tout ce qui n'était pas indispensable à la marche des services publics fût aliéné. Notre domaine

public est immense, et nous n'en connaissons pas la valeur, bien qu'on puisse affirmer qu'elle s'est accrue durant la guerre, et que « l'État est le premier nouveau riche de France ». Avant de toucher aux forces productives du pays par un redoublement d'impôts, ne devons-nous pas tirer parti de ce capital mort pour rembourser nos créanciers?

II. On peut espérer beaucoup d'un meilleur *aménagement de notre système fiscal*. Nous avons créé, à la veille de la guerre, un outil nouveau, l'impôt sur le revenu, basé sur la déclaration contrôlée, et très différent dans son principe de nos impôts traditionnels, calculés sur les signes extérieurs de la richesse. Il n'est pas surprenant que notre personnel, formé pour une tâche différente, n'ait pas su tout de suite faire rendre à plein cet impôt nouveau, d'autant que d'administration exigeait de ses agents dans le même temps un effort écrasant.

Beaucoup de députés, et non des moindres, des Chambres de commerce, des groupements économiques, proposent qu'on abandonne les impôts sur le revenu, qu'on retourne à la taxation ancienne, et même aux « quatre vieilles », quitte à en quadrupler ou en décupler le taux. Cependant la majorité de la Chambre ne pense pas qu'il soit prudent de négliger en ce moment une seule source de revenus, ni de se priver d'un instrument fiscal que l'on peut amender. Perfectionnons d'abord celui qui est entre nos mains. L'impôt sur le revenu rendra le double lorsque le personnel nouveau sera fait à sa tâche et moins surmené, lorsque, d'autre part, on demandera aux agriculteurs une contribution égale à celle des commerçants et des industriels. La taxe sur le chiffre d'affaires sera vraiment productive lorsque sa perception sera simplifiée, et notamment lorsque l'on aura généralisé le *forfait*.

III. En fin de compte, l'*emprunt* apparaît au gouvernement comme un pis-aller que l'on ne saurait éviter. Nul ne peut se dissimuler cependant que c'est un moyen déplorable. D'abord il ne résout rien, il ne fait que reporter la difficulté. Et puis, il soustrait aux affaires l'argent qui leur est indispensable. L'emprunt d'État fait aux placements industriels

une concurrence désastreuse, d'autant plus qu'il offre d'habitude aux prêteurs ce privilège exorbitant : l'exemption d'impôts. Les capitaux qui devraient servir à créer des usines et des entreprises sont jetés ainsi dans le gouffre improductif de l'État...

Le remède réel : une production accrue.

L'emprunt, disent ou pensent les esprits critiques, n'est qu'un manque d'imagination. Ce budget manque de génie. »

A quoi le ministre répondrait sans doute : « C'est que vous croyez au *miracle*. Or il n'y a pas de miracle financier. Nous ne sortirons que lentement des difficultés accumulées par la guerre. Nous prendrons à notre compte toutes celles que nous pourrons ; pour les autres, nous en rejetterons la charge sur l'avenir, avec la confiance qu'il la pourra supporter. Un ajournement est parfois le seul moyen de sauver un débiteur obéré. »

Ainsi, dans le domaine financier, comme dans les autres domaines, la politique de la majorité est une politique *optimiste*.

Elle peut invoquer, pour sa justification, cette vérité qu'en matière de finance, aussi, les causes morales dominent, et que la pire mesure serait celle qui, sous prétexte de salut, découragerait les initiatives et entraverait la convalescence économique du pays. Les remèdes révolutionnaires, comme le tiers consolidé, ou le prélèvement sur le capital, dussent-ils avoir quelque effet immédiat, sont des « remèdes de cheval » : ils assommeraient le malade. Peut-être, au lendemain de la guerre, étaient-il possibles ; voici longtemps que leur heure est passée.

Nos *raisons d'espérer* dépendent surtout de nous, de la confiance que nous aurons su faire à l'industrie et aux forces productives du pays, du soin que nous aurons eu de ne pas les gêner par une fiscalité excessive, de l'aide que nous aurons apportée à la *formation de l'épargne*, cet agent invisible et puissant de notre relèvement. Le rendement de

nos impôts progressera vite dès que nous aurons franchi la crise économique et que les régions dévastées renaîtront à la vie. Il suffirait de peu pour que l'appareil fiscal imposant que nous possédons nous donnât de lui-même les 4 milliards qui nous manquent. Or voici que la reprise des affaires s'annonce et que la stabilité relative des prix ramène les consommateurs d'eux-mêmes aux marchés.

En résumé, l'économie, la production accrue, ce seraient là les seuls remèdes réels de la crise financière. Tous les autres seraient illusoires ou se ramèneraient à eux.

Ces idées ne sont pas nouvelles sans doute, ni bien audacieuses. Peut-être paraîtraient-elles moins timides cependant si elles osaient se traduire dans un large programme d'avenir et si l'on apercevait dans le projet ministériel un plan du développement de la richesse publique, des grands travaux à entreprendre, d'une exploitation méthodique de notre riche et inutile domaine colonial, etc...

La France peut payer (*M. Artaud*).

M. Artaud, député, ancien président de la Chambre de commerce de Marseille et l'un des tenants du libéralisme intégral, est un esprit primesautier et plein de verve. Il défend avec humour dans ses conversations et dans ses écrits la thèse de la confiance. La crise financière ne l'inquiète pas. La France peut payer, affirme-t-il.

Les prophètes de la banqueroute, en effet, soulignent d'un trait noir les 13 milliards que représentent dans notre budget les arrérages de nos emprunts. Ils annoncent que ce chiffre grossira fatalement d'année en année. Ils concluent : plus de la moitié de nos recettes passe aujourd'hui à payer nos rentiers, demain ce seront les trois quarts.

M. Artaud leur répond : Vous oubliez que ces 13 milliards payés aux rentiers, aussi bien que les 5 milliards de traitement des fonctionnaires, tout cela rentre dans le pays, sert à la production ou à l'épargne. Ainsi « le pays peut indéfiniment se payer à lui-même quelque 13 milliards d'intérêts; il perd les frais de perception, c'est tout ». C'est un simple

virement d'espèces qui passent de la poche des contribuables dans la poche des rentiers, pour revenir dans la poche des marchands et des producteurs.

Pour préciser la thèse de M. Artaud, le mécanisme du budget est comparable à une pompe aspirante et foulante, qui appelle vers un réservoir central une part des revenus du pays et la distribue à nouveau entre les citoyens. C'est cette distribution nouvelle, où l'État intervient, qui fait tout l'intérêt de l'opération. Elle enrichit les uns, elle appauvrit les autres. Mais au total la fortune du pays reste la même. Il n'y a que l'argent dépensé pour payer nos dettes à l'étranger que le pays ne récupère pas ; encore nous revient-il en partie sous la forme d'une amélioration du change.

Ainsi expliquera-t-on que la France ait pu payer une quarantaine de milliards chaque année depuis trois ans, en emprunts, Bons de la Défense et autres moyens de trésorerie. Et c'est là, en effet, un témoignage singulier de la richesse du pays.

M. Artaud se rassure encore en consultant les comptes des caisses d'épargne, — on ne les consultera jamais assez, — et en lisant que l'excédent des dépôts sur les retraites a atteint en cinq mois 500 millions. Mais il se rassure aussi, — et c'est plus inattendu, — en découvrant que la France dépense près d'un milliard de francs pour sa consommation de tabac, et que les prélèvements sur le « Pari mutuel » ont fourni 38 millions en 1920 au ministère de l'Hygiène. Et il est assez piquant qu'un esprit avisé puisse ainsi tirer argument à la fois de la puissance d'épargne et de la prodigalité d'une nation pour conclure à sa richesse.

Les systèmes fondés sur la dépréciation du franc (MM. Bokanowski, Forgeot).

La majorité de la Chambre, il faut le dire, paraît peu disposée à des conclusions aussi souriantes. Elle n'acceptera pas sans discussion que l'emprunt soit considéré

comme un moyen naturel de boucler le budget. Elle demandera un examen serré de la situation.

Cependant certains esprits, rompant le cercle des solutions traditionnelles, offrent des remèdes inédits qui, presque tous, reposent sur l'idée séduisante d'une inflation monétaire, sournoise ou franche.

M. Bokanowski est rapporteur général de la Commission des finances. Le Parlement le tient, quoique jeune encore, pour un des plus subtils connaisseurs de la matière financière. Il a écrit sur la stabilisation du change un opuscule lumineux.

La vérité me force à dire que, lui du moins, il n'est pas optimiste. Il s'appuie non sur les espérances incertaines, mais sur les réalités présentes, et elles sont moroses. Mais son pessimisme n'engendre pas de résolutions désespérées. M. Bokanowski demande seulement un programme financier, et, si vous le pressez un peu, il vous exposera le sien, en même temps qu'un système ingénieux, hardi, qu'il défend avec un rare talent de persuasion.

— Quatre milliards de déficit, me dit M. Bokanowski, voilà donc le budget de l'année prochaine. Ce n'est pas là le *déficit réel*, notez-le bien, il y faut ajouter les 6 ou 7 milliards de dépenses nécessaires pour le budget spécial des dépenses recouvrables. C'est 10 milliards et plus que le Trésor doit se procurer l'an prochain au delà des ressources normales. (Et je ne compte pas les émissions du Crédit National, ni les emprunts des groupements de sinistrés, ni les besoins du Trésor pour les crédits additionnels, pour les chemins de fer, pour les comptes spéciaux, pour le remboursement à la Banque de France, etc., etc.)

» Comment trouver cet argent ? Par l'emprunt, dit le ministre des Finances.

» Ainsi notre dette intérieure, qui est déjà si lourde, va s'accroître encore. Elle s'accroîtra vite, si l'on va de ce train. Les arrérages de cette dette absorbent cette année 13 milliards. Dans dix ans, si l'on ne trouve pas mieux que l'emprunt pour combler le déficit, ils atteindront, calculés au taux de 6 p. 100, 24 milliards. Aucune

nation industrielle ne pourrait vivre sous le poids d'un pareil fardeau.

» Cette charge colossale, pour la plus grande part, elle nous vient de la reconstruction de nos régions dévastées, qui constitue ainsi le gros problème financier. Allons-nous continuer à payer ces dépenses au jour le jour, sans méthode, avec des moyens de fortune, ou bien aurons-nous un *plan financier* ? Tout est là.

« Nous avons besoin encore de 60 milliards environ pour les régions dévastées. Supposons qu'on décide d'échelonner cette dépense totale sur six années, à raison de 10 milliards par an. Les entrepreneurs pourront alors établir leurs chantiers sur six ans, faire des prévisions de paiement certaines, et des calculs d'ensemble rigoureux, tandis qu'avec la méthode présente les entrepreneurs, comme les industriels, sont à la merci du Trésor qui s'ouvre ou qui se ferme...

» Supposons, d'autre part, que les prestations en nature de l'Allemagne atteignent, durant ces six années, la valeur de 12 à 15 milliards, ce qui peut sembler l'évaluation la plus basse. Autant à retrancher de nos 60 milliards. Restent donc 45 à 48 milliards de francs-papier, qui nous sont nécessaires, ou 15 *milliards de marks-or*.

» Or, je vous le demande, n'avons-nous pas la *certitude morale* que le gouvernement français sera assez énergique pour obtenir au minimum de l'Allemagne, au cours des vingt années qui vont venir, ces 15 milliards de marks-or ? Nous avons donc le droit d'escompter cette somme certaine... C'est ici que je propose une opération nouvelle.

» Le *Crédit National* serait le pivot de cette opération. Cet établissement mettrait chaque année à la disposition des régions dévastées la somme prévue, et, pour cela, il émettrait des *bons sans intérêt*, ayant *cours légal et forcé*, présentant donc avec les billets de banque une complète analogie, mais spécialement gagés sur les premiers paiements de l'Allemagne. Chaque année, ces bons seraient amortis, jusqu'à concurrence de 3 milliards de francs par an, afin que le montant total en soit amorti en seize ans.

— Mais c'est de l'inflation, m'écriai-je.

— Non. L'inflation, c'est un accroissement du pouvoir d'achat ou de consommation, sans création correspondante de richesses nouvelles. Or les bons du Crédit National ne seront pas remis aux sinistrés eux-mêmes, pour un usage quelconque ; ils seront remis aux fournisseurs des sinistrés, en paiement de fournitures faites, de travaux exécutés, et chaque papier nouveau représentera ainsi une richesse effectivement créée, source elle-même de richesses nouvelles...

» Et puis, êtes-vous sûr d'être tout à fait conséquent dans votre crainte de l'inflation ? L'état des paiements du 5 mai 1921 oblige l'Allemagne à nous verser chaque année 2 ou 3 milliards de marks-or. Tout versement de l'Allemagne n'aboutit-il pas, en dernière analyse, à augmenter le pouvoir d'achat de la nation ? Ce serait de l'inflation, certes, et une bienheureuse inflation dont nul ne voudrait éluder les conséquences. Et si l'emprunt international réussissait un jour, et que, sur le produit de cet emprunt, il nous fût attribué d'un coup plusieurs milliards, ne faudrait-il pas prendre des mesures spéciales, prévoir des caisses de compensation chargées de distribuer petit à petit les sommes obtenues, afin d'éviter une catastrophe ?

— Assimiler les paiements de l'Allemagne à de l'inflation me paraît singulier, dis-je. Ils consisteront en biens réels (marchandises, or) ou en titres sur la richesse étrangère (espèces allemandes ou devises étrangères, actions de sociétés étrangères, etc.). Dans les deux cas, la masse de richesses réelles est augmentée.

— Inflation par crédit, par paiement d'espèces, ou par paiements en nature, reprend mon interlocuteur, n'est-ce pas la même chose au fond ? Cela ne revient-il pas toujours soit à créer, soit à libérer un pouvoir d'achat, ce qui est le mécanisme même par lequel agit l'inflation ?

» Et du reste, admettons même, pour un instant, qu'il se produise réellement une inflation minime, et que l'opération que j'envisage amène une légère dépression du franc. L'inflation n'est désastreuse qu'aux périodes d'arrêt de l'industrie, comme en 1919 ; mais dans la période de reprise

des affaires qu'amèneront certainement l'arrêt de nos emprunts et l'abaissement du taux du loyer de l'argent, aucune inquiétude ne me paraît justifiée. Serait-il si dangereux pour nous, au surplus, que le franc revînt aux environs de 13 francs le dollar par exemple, taux où il s'est fixé pendant plusieurs mois, l'année dernière, et qu'à ce taux-là, par rapport auquel les salaires se sont à peu près fixés, il parvînt à se stabiliser ? Je ne suis pas *inflationniste*, ni davantage *déflationniste* ; c'est la *stabilisation* que je souhaite. On ne peut rien bâtir sur une monnaie variable, sur une monnaie en caoutchouc.

» Nous avons besoin d'argent pour les affaires. Or, la politique actuelle du ministère des Finances, c'est de réserver pour l'État toutes les disponibilités des Français, toutes leurs épargnes. Ainsi l'on étrangle l'industrie, tout ce qui peut créer des richesses, augmenter le revenu national et, par conséquent, la capacité contributive du pays... C'est une politique dangereuse que de vider ainsi le bas de laine français au profit des emprunts d'État. C'est retarder notre convalescence économique.

» Au reste, je ne suis pas certain que l'émission de bons du Crédit National, dans les conditions que j'ai dites, amène la moindre dévalorisation du franc. Deux éléments affectent le change : la balance commerciale et l'appréciation psychologique du crédit. Ni l'un ni l'autre ne sera touché par l'opération. Le banquier de New-York connaît notre situation. Pensez-vous que le crédit de la France sera diminué à ses yeux parce que nous aurons à faire face à 60 milliards amortissables en vingt ans, sans intérêt, si nous évitons ainsi d'inscrire à notre budget, déjà si obéré, en plus du capital de 50 milliards à rembourser, des arrérages sans cesse grossissants ?

» D'ailleurs quelle autre issue voyez-vous ? La revision de la rente ? Nous ruinerions précisément le crédit de l'État. L'impôt sur le capital ? Nous n'avons pas à notre disposition le mécanisme nécessaire... Si donc nous continuons à emprunter sans rien prévoir, en engageant toujours l'avenir, n'avons-nous pas la certitude d'aller vers la banqueroute ?

» Je demande une politique monétaire et budgétaire qui regarde enfin au delà de six mois devant soi...

» Il faut opter : ou nous laisser glisser avec une vitesse accrue sur la pente qui mène au gouffre, ou bien nous engager sur un chemin de traverse où nous trouverons peut-être des ronces, mais aussi une chance de salut.

La question de l'inflation une fois posée, les discussions et les suggestions naissent à l'envie. La notion de la monnaie est l'épreuve de toutes nos idées économiques.

On reconnaît enfin aujourd'hui que nos finances dépendent d'une bonne politique monétaire. M. Forgeot donne à ce sujet quelques indications frappantes :

— Si nous y réfléchissons, dit-il, toute notre politique monétaire doit être dominée par ce fait essentiel que notre créance sur l'Allemagne a été fixée *en or*. Nous avons estimé, après la guerre, que nos frais de pensions et de reconstruction s'élèveraient à 200 milliards de francs. Nous pouvions, à notre choix, ou bien dire à l'Allemagne : « Vous nous devez 200 milliards de francs-papier », et courir les risques du change, — ou bien transformer ces 200 milliards de francs en or et donner à notre créance un chiffre invariable. Nous avons choisi ce second procédé. Or, selon le cours moyen du franc, en mai 1921, lorsque l'état des paiements a été fixé à Londres, les 200 milliards de francs-papier équivalaient à 85 milliards de francs or, ou 66 milliards de marks-or. Nous acceptâmes ce chiffre comme celui de la dette allemande envers nous.

» A dater de ce moment, nous sommes tenus de conserver au franc *au moins la dépréciation qu'il avait en mai* 1921, sous peine de subir une perte sur notre créance. Si le franc remonte, les 200 milliards que nous nous sommes engagés à payer aux sinistrés et aux pensionnés n'équivaudront plus à 85 milliards de francs-or, mais à 100, 120, 150 milliards de francs-or, et dès lors la parité établie en mai 1921 sera détruite. En d'autres termes, notre dette vis-à-vis des sinistrés restant nominalement la même, si le franc remonte, elle n'est plus intégralement couverte par notre créance sur

l'Allemagne, qui, elle, est immuable, ayant été fixée en or.

» Cela devrait nous conduire à ne pas lutter aveuglément contre la dépréciation du franc. Or celui-ci est aujourd'hui sensiblement plus haut qu'en mai 1921. Si l'Allemagne nous payait aujourd'hui tout ce qu'elle nous doit, nous ne trouverions plus notre compte. A ce point de vue, la politique de remboursement à la Banque est une folie. »

M. Forgeot n'est donc pas favorable à la revalorisation du franc. Par contre, il pense qu'une inflation modérée ramenant le franc à son taux de mai 1921 nous serait avantageuse.

Il expose avec sympathie un projet dont il attribue la paternité à un juge d'instruction de la Seine, M. Durand. Celui-ci propose d'émettre 8 milliards de billets de banque par an. Mais cette émission servirait uniquement à racheter des titres de rentes français qui entreraient dans les caves de la Banque et serviraient ainsi de gage aux nouveaux billets. Selon lui, ce ne serait pas de l'inflation véritable. Le crédit de l'État n'en serait pas touché, puisque sa dette ne serait pas augmentée et qu'on se bornerait à remplacer une dette qui porte intérêt — la rente — par une autre qui ne porte pas intérêt, — le billet de banque. Au bout de quelques années la plus grande partie de la dette française serait éteinte. La circulation des billets aurait augmenté, et le franc peut-être un peu perdu de sa valeur, voilà tout.

Que le pire des maux, c'est une monnaie instable.

Poussons à l'extrême le projet de MM. Forgeot et Durand. Supposons que l'État rachète d'un coup toutes ses rentes en créant les billets nécessaires. Ce serait le cataclysme. Car le billet de banque donné en payement aux rentiers ne vaudrait plus rien, ou presque. Ce raisonnement par l'absurde dégage bien l'esprit du système : c'est une *faillite déguisée de l'État* qu'on nous propose.

Toute dépréciation du franc, au reste, est une faillite de l'État, une sorte de tiers consolidé. Mais les citoyens la supportent, parce qu'ils l'attribuent non pas à l'État, mais

au hasard, ou, comme disent les Italiens, à l'infélicité des temps.

Cette sorte d'impôt proportionnel sur le capital, d'une forme adoucie, et presque insensible, ne nous effraierait pas, en somme, et nous pourrions le considérer comme le moyen le moins funeste d'amortir à la longue les charges de la guerre, s'il n'y avait une autre objection grave, et à mon sens décisive, contre tout système fondé plus ou moins sur l'inflation, ou sur la dépréciation du franc. C'est qu'une dépréciation continue, fût-elle progressive et minime, entraîne l'instabilité de la monnaie, et qu'*une monnaie instable, c'est le pire des maux.*

La dépréciation de la monnaie, c'est-à-dire la hausse des prix, ne serait pas un mal, si tous les prix haussaient à la fois et dans la même proportion. Car alors la vie serait à peine changée, les prix en eux-mêmes important moins que les relations entre les prix. Seules les créances et les rentes diminueraient de valeur, puisque leur revenu, fixé une fois pour toutes, ne suit pas le mouvement d'ascension général.

Mais, si la vie économique tend toujours en effet à retrouver cet équilibre, elle n'y parvient qu'à la longue, et les prix haussent inégalement vite, les uns tout de suite, les autres longtemps après. C'est ce *décalage* qui cause des souffrances profondes. Les commerçants et les industriels compensent immédiatement leurs pertes. Les ouvriers, eux, retrouvent assez rapidement leur niveau de vie par l'élévation correspondante de leur salaire, mais cela ne va pas sans troubles. Les fonctionnaires, les membres des professions libérales, s'adaptent moins vite, et leur malaise se fait sentir dans l'État. Les rentiers enfin demeurent les victimes définitives de cette hausse des prix. Avec leur revenu immuable, ils ne peuvent plus mener qu'une vie diminuée.

Ainsi toutes les classes sociales souffrent de l'inflation, mais les classes moyennes et intellectuelles, plus que toutes les autres. C'est cela qui est grave. Le sort de l'élite est compromis par une politique monétaire imprudente, qui détruit sûrement les milieux où se recrutent les chefs, les forces d'avenir du pays...

Rathenau disait récemment à l'un de nos industriels : « L'effondrement du mark est une catastrophe parce qu'il nous décapite lentement de notre élite. »

Ainsi, le premier remède à la crise financière, c'est une *monnaie stable*. Le taux auquel se stabilisera le franc a peu d'importance, puisque, dans quelques années, les effets de cette dépréciation seront annulés, sauf pour les rentiers.

Il n'est pas plus sage de poursuivre la dépréciation du franc que sa revalorisation, car la hausse de la monnaie produit les mêmes troubles que la baisse et entraîne les mêmes réajustements, quoique en sens inverse. Mais il est nécessaire que les prix cessent de varier, que l'équilibre des valeurs se rétablisse et que les marchés connaissent à nouveau la *sécurité* qui est la condition essentielle de la vie sociale.

ALFRED DE TARDE.

(*A suivre.*)

LES COMMENTAIRES DE LA QUINZAINE

I. — Questions Coloniales.

« *NOTRE CARTHAGE* ». — Tel est le titre d'un volume posthume de notre cher et à tout jamais regretté Paul Adam ; c'est un monument dressé par lui à notre empire africain, qu'il visita, en compagnie de Mme Paul Adam, au retour de son triomphal voyage au Brésil de 1912.

Le prestigieux écrivain évoque les migrations antiques qui amenèrent successivement dans le Nord de l'Afrique des Numides, des Juifs du temps de Moïse, des Tyriens d'Elissar-Didon, des Judéo-Syriens fuyant le courroux de Ptolémée Soter, des Puniques, des Romains, des Vandales, des Byzantins, des Arabes, des Croisés. Ces conquérants introduisirent jusqu'au Tchad des codes, des architectures, des costumes, des armes et des principes religieux.

De leur côté, le Sénégal et le Soudan fournirent aux États riverains de la Méditerranée une partie des combattants qu'ils lancèrent en Europe et en Asie, sous les étendards de Carthage, de Rome, de Byzance et de l'Islam.

Au VIIIe siècle, les *Peuls* fugitifs, arrivant de la Cyrénaïque, se fixèrent au Sénégal, où se développa un centre de civilisation

sémite. Leur présence en pays saharien y attira de plus en plus les exilés de Carthage. Dès le IVe siècle, l'empire de Ghana était constitué. La dynastie israélite compta quarante-quatre empereurs, qui construisirent des villes de pierre, les seules qui existent au Sahara. Au XIe siècle, les *Toukorors* se révoltèrent contre cette dynastie, et les *Peuls* durent se remettre encore une fois en route. Les uns allèrent dans la brousse, les autres se dirigèrent vers Kayes ; d'autres gagnèrent le Fouta-Djallon. C'est ce peuple directement civilisé par l'influence de Carthage que nous voyons remuer le limon du Sénégal, en amont de Podor, aux premiers jours de la décrue.

Dès 1365, des armateurs normands de Dieppe fondèrent des comptoirs dans les îles de l'embouchure du Sénégal. En 1633, les marins de Richelieu trouvèrent à Saint-Louis une « Compagnie de Rouen », qui trafiquait avec le peuple des Toucouleurs.

Au Soudan apparaissent les visages successifs des mondes qu'y envoyèrent les civilisations méditerranéennes. Carthage, ses mœurs, son art, son esprit revivent dans ces régions. La France a recruté au Sénégal et au Soudan les soldats héroïques qui luttèrent pour elle dans la grande guerre. Il faut qu'en échange de ces avantages elle répande de plus en plus sa civilisation parmi ces peuples qui sont prêts à la recevoir. « Moi pense pas ! mais toi, Lieutenant, débrouille toujours, y a ça bon. » Il semble que cette phrase naïve d'un tirailleur résume l'opinion de ses frères. Et quand le lieutenant s'en va seul, parmi les campements nomades, prêcher la discipline, la probité françaises, demander, en dépit des idées sahariennes, le renoncement au pillage, aux produits de la bataille, n'est-ce pas par son propre exemple qu'il fait comprendre la grandeur de ses idées morales et qu'il en impose la supériorité ? Et ne peut-on espérer que, comme autrefois avait pénétré l'esprit carthaginois, pénétrera de plus en plus l'esprit de la France ?

Les évocations de Paul Adam nous mènent, à travers les siècles, à la vision des choses contemporaines. Dans le Bengal, d'immenses boababs dressent leurs troncs puissants. Le mil, vert et dru, élève ses épis à 2 et 3 mètres du sol. Les arachides arrivent, par milliers de tonnes, à la gare de Rufisque, où il s'en échange annuellement pour 30 millions de francs. En 1910, le Sénégal exportait pour 50 millions d'arachides, pour 5 millions de caoutchouc, pour 1 million de gommes ; il importait pour 83 millions

de marchandises, dont plus de la moitié étaient françaises.

Il faudrait continuer la voie ferrée jusqu'à Kayes, au cœur de l'Afrique occidentale, et rejoindre là la voie de 500 kilomètres qui va jusqu'à Bammako et qui fut terminée en 1904. Elle unit le Sénégal au Niger : des trains confortables transportent en seize heures les voyageurs d'une vallée à l'autre. Après avoir traversé les cultures de riz, de maïs, de mil, on débouche dans la région des falaises jaunes et roses, arrondies en forme de bastions ; d'énormes palmiers qui en couronnent le sommet paraissent minuscules. Des oiseaux bleus et rouges happent des tourbillons d'insectes. Des troupeaux de singes roux fuient devant l'express. Voici le Niger, qui a 900 mètres de largeur, et Bammako, la cité des villas roses et des palais entourés de jardins, conquise en 1883 par Borgnis-Desbordes. « N'est-ce pas la vie de l'antique Carthage, s'écrie Paul Adam, qui anime ces foules qui circulent le soir, parmi les chanteuses mitrées de perles, récitant des hymnes de guerre? »

A Segou que nous occupâmes en 1893, on tente la culture du coton. Le bateau descend le Niger, le long des rives sablonneuses à la brousse rougeâtre, animées par d'innombrables oiseaux de marécage. Les nuits sont d'une clarté radieuse : « quand la lune brille, toute l'Afrique danse », disait le cardinal Lavigerie. La Méditerranée a transmis ses traditions chorégraphiques à travers les sables du Sahara.

Après Segou, voici Sansanding. Le Niger s'étend, de plus en plus large, dans des plaines de roseaux, marais infinis peuplés d'oiseaux, coupés des vols d'ibis noirs.

Voici Mopti, bâtie sur trois îles : on y cultive le riz, qu'on expédie à Bammako et dans la Guinée. Nous nous engageons sur le Bani, affluent du Niger. Après Sofora qui surgit des herbages, c'est Djenné, cœur de l'islamisme, dont l'architecture est égyptienne. Enfin voici Tombouctou, la ligne grise d'une longue ville aux façades graves, plus loin l'espace infini du désert qui vibre, qui scintille. Depuis l'an mil, où les Touareg installèrent ici un bivouac afin d'échanger leur sel contre les marchandises de Kabara, que de guerres ont ensanglanté ces quartiers aveugles, clos et muets !

C'est la République Française qui mit fin à la série des massacres, des ravages, des exterminations. Cinq mille hommes menés par nos officiers en ont affranchi dix millions ; ils ont sup-

primé les derniers faiseurs d'esclaves et leurs armées. En 1894, devant Tombouctou, nos trois couleurs arborées promirent la justice aux survivants de massacre et de pillages millénaires.

La paix française n'a pas encore ressuscité la confiance. Au contraire des Sénégalais et des Soudanais, les habitants sont ici farouches. C'est toujours une ville de menaces et de complots.

Nous voudrions citer tout entières les pages évocatrices où Paul Adam décrit le caractère des habitants regardant nos soldats marcher dans le scintillement du sable, sous l'éblouissement du ciel que cernaient les façades aveugles, les maisons muettes, les terrasses vides.

Il est impossible de résumer ces descriptions prestigieuses, où chaque phrase est un tableau. Nous voyons les différentes classes de ces populations composites, dont l'écrivain ne nous peint pas seulement l'aspect extérieur, mais dont il devine les pensées. Le marchand qui sort de ces intérieurs n'a point d'autres horizons que ses ancêtres ni d'autres idées. Eux et lui supputent combien de sel arrivera de Taodeni, à raison de quatre barres par dromadaire Vounta et combien les chefs de la caravane devront verser entre les mains des sauniers.

En assistant à la consultation que donne le médecin français dans le dispensaire ouvert à la file des malades, Paul Adam se demande si les indigènes que nous avons étonnés par l'invraisemblable courage de nos soldats, par les miracles de notre science, se montreront les disciples reconnaissants des civilisateurs? Problème encore insoluble et que discutent les Français de Tombouctou... Mais quel brillant génie anime ces officiers, ces administrateurs, ces docteurs, contraints à tous les miracles par les nécessités de la conquête. Voici l'un de ces hommes. C'est un très beau garçon à cheveux d'or. Son képi a le bandeau bleu de ciel des spahis. Cet Apollon organisateur se propose de former un goum auxiliaire parmi les gens de Oualata, la cité récemment conquise, la ville aux inestimables manuscrits du XIIIe siècle. Seul, parmi les nomades, le lieutenant ira trouver les meilleurs, leur dira qu'il faut aimer notre civilisation, s'armer, combattre, mourir pour elle.

Et c'est ainsi que Paul Adam nous promène de l'antiquité fabuleuse du continent noir aux réalités d'aujourd'hui. Il rattache les populations actuelles à des ancêtres dont l'histoire et la légende ont maintes fois évoqué l'image à nos yeux, mais que

peu d'écrivains ont su faire revivre avec une pareille intensité.

Il nous montre à chaque page l'action exercée par la France, continuatrice du grand œuvre des métropoles antiques, de Rome et de Carthage. Non content de nous retracer l'histoire de cette merveilleuse conquête et pacification de l'Afrique par nos officiers et nos gouverneurs civils et militaires, il en démonte et en démontre le mécanisme; il accumule les faits, qui témoignent de l'énergie et de l'intelligence de nos chefs et de la maîtrise qu'ils ont su prendre sur les indigènes.

Notre Carthage n'est pas seulement un livre de beauté, un poème ardent qu'échauffe le soleil tropical, c'est un hymne à la vaillance et à la gloire françaises. Personne n'était plus digne de les célébrer que Paul Adam, dont une flamme intérieure animait tous les écrits et qui mettait une pure forme littéraire au service de son vibrant patriotisme. En lisant ces pages, nous avons cru entendre sa voix, voir briller le feu de son regard ; nous avons déploré une fois de plus la fin prématurée d'un écrivain qui fut l'honneur de sa génération.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY,
de l'Institut.

II. — Les Lettres Françaises

A PROPOS DU CENTENAIRE GONCOURT. — UNE CHANSON CONTEMPORAINE SUR « GERMINIE LACERTEUX ». — La chanson qu'on va lire est extraite d'un petit volume, peu connu, qui parut en 1868 : *les Contemporains chantés par eux-mêmes*, de Jules Levallois. L'auteur avait été, pendant trois ans, le secrétaire de Sainte-Beuve, qui se félicita publiquement de ses bons offices, déclara que souvent il avait reçu de lui des suggestions et finit même par le qualifier de « critique

consciencieux et élevé ». La chanson ci-dessous donnera un aperçu de cette conscience et de cette élévation. Et, en même temps, elle nous reflète la façon dont les milieux de presse ou les milieux académiques de l'époque jugeaient la littérature et l'art des Goncourt.

GERMINIE LACERTEUX

AIR : *On y va.*

Il faut qu'vous sachiez qu'j'ai la chance
D'êt' la bonne à messieurs d'Goncourt,
Deux jeun' gens remplis d'élégance,
Mais qu'aime à trôler dans l'faubourg.
C'est là, qu'un beau soir, par caprice,
En causant avec des boueux ;
Ils engagèr't à leur service,
Mamzell' Germinie Lacerteux.
J'aim' mon p'tit verre,
Je n'sais rien faire
Ils disent que ça leur va.
Oh ! là là !

Ils sont gentils, mais j'vous assure
C'est pas tout plaisir d'êt' chez eux,
Car ils ont pour défaut d'nature
D'êt' cancaniers et curieux.
I'm'tracassent, i'm'disent ' : « Germinie,
Qu'équ'tu faisais dans ton ruisseau?
Cont' nous ça, nous t'paierons d'l'eau-de-vie. »
Pour des messieurs, ça n'est pas beau !
J'aim' mon p'tit verre, etc.

J'les fais rire, i'm'trouv' très cocasse
Parc'que j'étouffe un perroquet,
Qu'j'étrangle une négresse avec grâce
Et qu'j'ai gouapé chez Paul Niquet.
Et quand un bon zig m'intéresse,
Ils m'encourag't à m'égayer ;
Et puis i'm'suiv' sans qu'ça paraisse...
Ils appell' ça m'étudier !
J'aim' m'on p'tit verre, etc.

On dit qu'maint'nant, c'est la toquade
Des gens qui d'vraient avoir du goût,
Pour éviter d'avoir l'air fade,
D'cultiver l'arsouille et l'voyou.

C't'idée est vraiment biscornue !
N'import', ma foi, profitons-en ;
Quand la raison leur s'ra revenue,
Faudra s'esbigner lestement !
J'aim' mon petit verre, etc.

Je m'en vais prév'nir tout's mes payses,
Cell's qui triment dans les ateliers,
Et les ouvrièr's en chemises,
D'entrer vit' chez les romanciers.
Vous pensez qu'on y fait l'ménage
Mais ce qui s'appelle aux p'tits oignons...
C'est là pour des fill's de notre âge
Un métier de bénédiction...
Boir' son p'tit verre, etc.

On voit, d'après cet échantillon, que les critiques élevés et consciencieux de 1868 pouvaient rivaliser pour le goût littéraire et la clairvoyance avec tant de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs. Et encore cette chanson est-elle une des moins grossières du recueil, dont les pages consacrées à Flaubert, à Baudelaire, à Renan, ne souffriraient même pas la citation.

FERNAND VANDÉREM.

III. — Questions Militaires et Maritimes.

NOTRE MARINE MARCHANDE : LUEURS DANS LA BRUME. — En 1921, les ports français ont totalisé — entrées et sorties réunies — 27 millions de tonnes de marchandises, contre 42 millions en 1913. La confrontation de ces deux chiffres est suffisamment éloquente. Revenons-nous, enfin, avec ce printemps de 1922, à un régime d'activité normale ?

Il serait imprudent de l'affirmer, en dépit de quelques signes encourageants. Nos ports du Midi et du Sud-Ouest accusent, il est vrai, une reprise sensible du trafic. On la notait, en mai, à La Rochelle, à Bordeaux, à Bayonne. On l'eût notée également à Cette, si les charbonniers n'avaient choisi ce joli mois pour faire grève dans ce port chéri des grévistes. On la notait surtout à Marseille, à qui ses mécomptes du temps de guerre et d'après-guerre devaient bien une compensation. Pendant la semaine du 14 au 20 mai, on y débarqua 150000 têtes de bétail africain, 33725 moutons et 211 bœufs en une seule journée. L'Exposition coloniale ouverte le 16 avril favorise, — il va sans dire, — le mouvement du port et contribuera certainement à démontrer l'intérêt des relations fréquentes, *viâ* Marseille, entre la France métropolitaine et les nombreuses provinces d'outre-mer. La foire qui s'ouvre à Bordeaux, le 15 juin, ne saurait manquer de rendre à ce port des services analogues.

Plus au nord, la situation est moins bonne. Boulogne expédie force ciment à Casablanca. Mais le calme règne à Calais, et il y a cinquante-cinq navires désarmés à Dunkerque. On signale une légère reprise à Nantes. Mais on chôme beaucoup à Saint-Nazaire, qui vient pourtant de s'annexer les appontements de Donges, construits au cours des hostilités pour décongestionner — ô ironie ! — le port. Lorient travaille dans la mesure de ses forces. Mais Brest, terminus et tête de lignes transatlantiques entre 1917 et 1919, paraît sommeiller sur ses grands souvenirs et ses longs espoirs. On y vient surtout en relâche.

Le malaise continue à ne nous être point spécial. Au cours de la semaine précitée, on annonçait dans la presse maritime « encore une faillite » d'armateurs à Cardiff. Le *Lloyd Royal Belge* liquidait une partie de sa flotte. Le *Lloyd Royal hollandais* vient de vendre quatre paquebots, pour 14 millions de florins, à un groupe germano-américain. A la fin de 1921, il y avait au Danemark une flotte de 200 000 tonneaux désarmée. Depuis, de nouvelles compagnies y ont disparu, en raison surtout du marasme russe et de la concurrence allemande, servie par un change avarié.

Car l'Allemagne se relève, et rapidement. Elle récupère une partie de sa flotte ancienne en l'achetant à ceux qui la lui ont prise, et qui ont aujourd'hui trop de navires (il s'agit surtout des Anglais). Mais surtout elle construit. En 1921, elle a lancé 242 unités représentant un total de 510.000 tonnes, toutes en acier, à vapeur pour la plupart. Le Reich, qui élude si bien les réparations, a trouvé 12 milliards pour les mettre à la disposition de ses armateurs. Le directeur de la *Hamburg-Amerika*, docteur Cuno, déclarait l'an dernier, à pareille époque, que sa compagnie ne mettrait pas cinq ans à lancer l'équivalent du tiers de sa flotte d'avant-guerre. Elle possède quarante-huit navires de haute mer jaugeant 166 000 tonneaux, et en a davantage en chantier. Le *Nord-deutscher Lloyd* a fait mieux et rétabli sa situation de 1913. La *Rickmers Linie*, qu'on croyait morte, reprend ses lignes d'Extrême-Orient avec des bâteaux neufs et chauffant au mazout. La *Deutsche Australische*, pourvue de beaux cargos de 9 000 à 10 000 tonnes, les dirigera bientôt sur les ports australiens, qui leur seront ouverts à partir du 1er août. La *Continental Shiffahrt* va reprendre son service vers la Nouvelle-Orléans. De forts arrivages de marchandises allemandes sont signalés à Alexandrie d'Égypte. Les chantiers Schichau attendent la concession des travaux à effectuer dans le port ukrainien de Nikolaieff. Le tableau (et nous en passons) est fort enviable.

Ce n'est pas que les autres marines restent inactives. Le tonnage de jauge enregistré à Suez pendant l'année 1921 était sensiblement le même que celui de 1913. Mais le tonnage marchandises était d'un tiers inférieur. On navigue mal. Et puis, il y a plus de bateaux dans le monde en 1921 qu'en 1913.

***

Il y en a certainement plus chez nous, quoiqu'on ait dû en sacrifier un bon nombre. Nous avons liquidé notre flotte d'État L'opération a rapporté au Trésor 400 millions. C'est peu relativement au prix d'achat. C'est cependant appréciable. Et, puisque l'entretien de cette flotte coûtait au contribuable jusqu'à deux millions par jour, l'eût-on liquidée pour rien, on y eût encore gagné. Le tort de l'État est d'avoir attendu un an de trop.

Il convient, au surplus, d'observer que les paquebots commandés par lui, et en cours de construction, ne figurent pas encore dans ce prix, que n'y figurent pas davantage les schooners ni les voiliers en bois, lesquels, n'étant bons à rien, ne pouvaient tenter aucun armateur ni décemment lui être attribués. On étudie à l'heure actuelle l'utilisation de leurs machines : quant aux navires, ils sont promis à la démolition la plus impitoyable. Du moins toute la flotte en acier s'est-elle vendue, certains vapeurs assez bien, en particulier les ex-allemands, d'autres avec quelque difficulté, par exemple les *Marie-Louise* et les *Gharb* : il ne suffit pas qu'un navire de commerce soit techniquement remarquable, il faut que l'exploitation puisse en être rémunératrice et qu'il soit aménagé en conséquence.

En cédant sa flotte à l'armement privé, ou, pour mieux dire, en la lui imposant, l'État avait le devoir de lui en céder la clientèle. Cette clientèle était faite des services publics. Il a donc, par le décret du 28 janvier 1922, invité les services publics à donner la préférence, le cas échéant et toutes conditions apparaissant égales, aux navires battant pavillon français. Mais, étant donné le régime de dépendance mutuelle que connaissent aujourd'hui les nations, il est très difficile de favoriser, si modestement qu'on s'y prenne, des nationaux. A la Conférence de la Baltique et de la mer Blanche, tenue les 18 et 19 mai, à Bruxelles, un armateur de Newcastle a protesté contre cette mesure et, à l'exception de la Suède et de la Norvège, toute l'assemblée a exprimé « son regret de voir le Gouvernement français s'écarter des principes de liberté et d'égalité de traitement de tous les pavillons

dans tous les ports, au risque d'entraver le libre et entier développement du commerce international ». Le Portugal, pour une mesure analogue, un peu plus protectrice cependant, a été associé à ce blâme. Puisse son cas nous servir de consolation !

***

A vrai dire, nous avons plus lieu d'accuser les marines étrangères que de provoquer leurs accusations. Quand il s'est agi, au lendemain de la guerre, d'établir le statut international de la navigation, on y inscrivit la journée de huit heures. Ayant signé, nous nous crûmes engagés par notre signature. Et voici deux années et plus, depuis le règlement du 24 février 1920, que les huit heures sont strictement observées à bord de nos navires, ce qui ne va pas, comme bien on pense, sans une notable augmentation de personnel et de frais.

Le malheur pour nous est que les marines étrangères — et concurrentes — se sont beaucoup moins pressées d'appliquer cette prescription humanitaire. Et, à l'heure qu'il est, tandis que nos matelots font leurs 56 heures de travail par semaine, ceux des flottes américaines, anglaise, allemande, espagnole, italienne, norvégienne, etc., en font de 70 à 84 — soit, dix à douze heures par jour.

Il est facile d'envisager le résultat. Il est désastreux pour notre trafic. Ou bien, en effet, nos Compagnies doivent augmenter, en proportion de leur surcroît de dépenses, les prix à percevoir sur les passagers et les marchandises, et c'est mettre en fuite les uns et les autres, c'est ôter, pratiquement, tout objet aux plaintes de l'amateur de Newcastle et de ses alliés. Ou bien il leur faut subir sans compensation leurs frais supplémentaires et travailler dans de mauvaises conditions, dont l'effet ne peut manquer de se faire sentir finalement au personnel inscrit, dans la mesure où ses intérêts sont liés à ceux de l'armement.

Nos délégués à la Société paritaire maritime, siégeant à Paris, n'ont pas manqué, au début de mars, de signaler cette injustice à leurs collègues étrangers. Et ils en ont demandé la fin, c'est-à-dire l'application de la journée de huit heures à tous les navires

marchands de toutes les marines du monde. Sur quoi le délégué de l'Armement britannique a protesté que les huit heures étaient jugées inapplicables, actuellement, par les compagnies du Royaume-Uni. En vain, à l'issue d'un déjeuner, qu'il présidait, le 8 mars, M. Rio a très vigoureusement appuyé notre délégation, menaçant en fin de compte les marines étrangères de leur rendre la pareille, si elles persistaient à tenir pour chiffon de papier la disposition solennellement paraphée naguère par les représentants de leurs nations respectives.

A son tour, M. Rivelli, délégué de nos Inscrits maritimes, a donné l'assurance à notre sous-secrétaire d'État et aux délégués étrangers que, si une situation si inégale se prolongeait, les marins de France n'hésiteraient pas à fournir, comme les autres, leurs dix et douze heures de travail par jour. Outrepassait-il son mandat? Mis depuis en présence de leurs armateurs, les inscrits se sont refusés à toute modification du règlement et de la loi. On était en mai. Ils ont promis qu'au Congrès international des Gens de mer, qui se réunira le 31 juillet, on verrait de grandes choses. Ils se sont faits forts d'obtenir l'application des huit heures dans les marines du monde entier. Puissent-ils ne se point bercer d'illusions ! En attendant, les frais courent, et les armateurs se déclarent incapables de les assumer plus longtemps.

***

A l'âpre concurrence des marines, opposons, pour finir, leur réconfortante solidarité. On en a eu un récent témoignage à l'occasion du naufrage de l'*Egypt*. Ce paquebot, qui avait un an lorsque se perdit en 1898, dans des circonstances analogues, notre transatlantique la *Bourgogne*, a sombré non pas dans le raz de Sein, comme l'ont écrit force reporters un peu brouillés avec la géographie de nos côtes, mais au large de la chaussée de Sein; et non pas par gros temps — la mer était calme, et il était bien vain de rappeler, en phrases sensationnelles, la sauvagerie de ces parages, — mais par brume épaisse, une brume qui régnait aussi bien sur la Manche. Les méfaits de la tempête, c'est après le nau-

frage du *Député-Albert-Taillandier*, perdu en Manche, précisément, le 25 avril, corps et biens, qu'il était opportun de les évoquer. Le *Député Albert-Taillandier* était un beau cargo de 3.000 tonnes, trois fois gros comme la *Seine*, l'abordeur de l'*Egypt*, et vingt braves marins ont péri avec lui. A peine cependant en fut-il parlé : il n'est de catastrophe en mer que celle qui affecte un navire à passagers. Sombrer est normal pour un équipage.

L'équipage de la *Seine* a fait de son mieux pour secourir l'*Egypt*, et son assistance a été des plus efficaces. Il est évident qu'il vaudrait encore mieux prévenir ces désastreux abordages. La réduction de vitesse est la précaution la plus indiquée. La *Seine* avait une allure de 5 à 6 nœuds. Mais celle de l'*Egypt* était, paraît-il, trois fois plus rapide. Un paquebot ne consent pas aisément à la marche au pas, et peut-être, moins que tout autre, un paquebot anglais. Les pêcheurs bretons qui fréquentent ces parages, sillonnés par toutes les marines, en diraient long sur ce point. Les renseignements fournis par les sirènes sont des plus incertains, et la T. S. F. ne saurait suppléer à tout. Ce qu'on a suggéré de plus pratique, semble-t-il, c'est d'établir, le long de la côte bretonne, deux lignes parallèles, l'une plus proche de Sein et d'Ouessant, que suivraient les navires en provenance du sud, l'autre à une quinzaine de milles au large, qu'emprunteraient ceux venant du nord. Notons que, de Saint-Mathieu à Brest, M. W. Loth, l'inventeur du câble électro-magnétique sous-marin, admet également deux lignes, l'une d'aller, l'autre de retour, qui, les récepteurs aidant, rendraient inoffensives les brumes les plus denses. Il suffirait ici d'une entente internationale très facile, ce semble à réaliser, et sans nulle intrusion d'idéologie. Est-ce une raison pour qu'on ne s'en avise pas?

AUGUSTE DUPOUY.

IV. — Questions Financières.

LES VALEURS D'ÉLECTRICITÉ. — Après toutes les périodes de crise économique, et par conséquent boursière, le retour de la confiance chez les détenteurs de capitaux se fait par étapes successives. Ce sont d'abord les titres à revenu fixe, les obligations les mieux garanties, qui ont leur faveur. Ce fut là une circonstance favorable au placement des grands emprunts dans ces derniers mois. Comme critérium de cette reprise des valeurs à revenu fixe, nous pouvons citer les obligations du Crédit National 1919 et 1920, qui se tiennent à 478 et 488 francs après avoir baissé jusqu'à 440 au plus fort de la crise.

Mais les signes d'amélioration économique s'accentuant, le public, bientôt, ne limite plus ses achats aux obligations ; il cherche, parmi les titres les plus actifs, les actions, des valeurs très sûres, à dividendes relativement stables et bien garantis, capables cependant de lui fournir des plus-values de capital. Dans cette catégorie, on peut ranger les actions des grandes compagnies de chemins de fer français, les actions des sociétés de transport de la région parisienne, les valeurs d'électricité.

Les sociétés d'électricité se divisent en deux groupes principaux, d'une part les entreprises de production et de distribution de courant électrique, d'autre part les entreprises de construction du matériel. L'industrie de la production et de la distribution du courant a traversé, immédiatement après la guerre, une période très difficile. La hausse des matières de consommation, et notamment du charbon, a élevé les prix de revient du courant au delà de toute prévision. Rappelons que le charbon, qui valait environ 30 francs la tonne avant la guerre, a coûté jusqu'à 350 francs, pour revenir au-dessous de 100 francs. Les sociétés de distribution de courant, presque toutes liées par des contrats ou des actes de concession de la part des municipalités, n'ont pas pu adapter immédiatement leurs prix de vente aux nouveaux prix de revient. Ce n'est qu'à la suite de longues procédures et de discussions, qui ne sont pas encore toutes terminées, que les distributeurs de courant

électrique ont pu obtenir de nouveaux tarifs de vente, tenant compte désormais du coût du charbon et de la main-d'œuvre.

C'est l'exercice 1921 qui, généralement, a le premier profité de ce règlement, au moment où le charbon commençait à baisser sérieusement. Désormais, on peut dire que les sociétés de distribution de courant, par leurs nouveaux contrats, sont assurées d'une marge bénéficiaire à peu près constante, par kilowatt-heure vendu; elles n'ont plus à se préoccuper que d'étendre leurs débouchés. A ce point de vue, l'avenir apparaît sous un jour tout à fait encourageant, l'accroissement de la consommation dépassant partout les prévisions.

Les valeurs de distribution présentent ainsi très nettement le double caractère que nous indiquions plus haut : sécurité du revenu par la fixation du bénéfice unitaire ; progression de ce revenu par suite de l'extension normale des ventes. Nous donnons ci-dessous une comparaison des cours des principales valeurs du groupe au 1er avril et au 7 juin derniers :

	1er Avril 1922.	7 Juin 1922.
	—	—
Compagnie parisienne de Distribution d'Électricité.	373	456
Électricité de Paris	380	420
Union d'Électricité	247	270
Est-Lumière	92	105
Ouest-Lumière	128	139
Triphasé	590	645
Air Comprimé	560	625
Énergie électrique du Sud-Ouest	370	395
Énergie électrique du Littoral méditerranéen	425	469
Électricité et Gaz du Nord	283	308
Havraise électrique	330	380

Les entreprises ci-dessus utilisent des stations centrales à vapeur, à l'exception de l'Énergie électrique du Sud-Ouest et de l'Énergie électrique du Littoral méditerranéen, qui exploitent des usines hydroélectriques. Ces dernières n'ont pas eu à souffrir dans la même proportion du renchérissement du charbon, puisqu'elles ne l'emploient que dans leurs usines à vapeur de secours, notamment en cas de sécheresse. Par contre, les sociétés hydroélectriques ont vu grossir leurs frais d'établissement de 450 francs à 2 500 francs par cheval ; en même temps, les capitaux qu'elles se procuraient avant la guerre à 5 p. 100 leur coûtent désormais

9 p. 100 environ, ce qui grève sérieusement leur avenir. Les usines à vapeur ne voient s'accroître leurs prix de revient que momentanément, le charbon ayant déjà beaucoup baissé, tandis que les usines hydroélectriques ont, pour toute la durée de l'amortissement de leurs emprunts, leurs prix de revient exhaussés par la charge des capitaux qu'elles ont dû se procurer plus abondants et à des taux d'intérêts plus élevés.

Cette remarque faite, les titres les plus avantageux du tableau qui précède paraissent être : l'Union d'Électricité (pair : 250 francs ; dividende proposé pour 1921 : 6 p. 100), qui fournit le courant à la banlieue parisienne et vient de mettre en marche son usine de Gennevilliers, la plus puissante de France ; et l'Ouest-Lumière (pair : 100 francs; dividende, 9 f. 25 pour 1921), qui se borne à distribuer le courant acheté à l'Union d'Électricité et dispose d'un réseau remarquable à l'Ouest de Paris.

*
* *

Les sociétés de construction de matériel électrique sont plus sujettes aux aléas industriels de toute nature que les entreprises de courant. Mais elles ont traversé la crise récente dans des conditions exceptionnellement favorables. On en a la preuve dans les résultats obtenus en 1921 par la plupart d'entre elles, résultats récemment publiés. La Thomson-Houston a réalisé un bénéfice de 23 522 422 francs contre 22 900 072 francs en 1920 ; elle maintient son dividende à 45 francs. La Jeumont annonce un bénéfice de 14 557 204 francs, ce qui lui permet de porter son dividende à 25 francs par action de 250 francs, au lieu de 22 fr. 50 l'an dernier. L'Électro-Mécanique a obtenu un bénéfice de 5 482 055 francs contre 3 528 077 francs ; le dividende est maintenu à 40 francs, malgré le plus grand nombre d'actions à rémunérer. Enfin la Société Gramme a gagné 3 004 525 francs bruts et 698 735 francs nets au lieu de 402 224 francs, et elle a distribué le 1er juin un dividende de 55 francs contre 50 francs antérieurement.

On trouvera ci-dessous la comparaison des cours de valeurs du groupe au 1er avril et au 7 juin :

	1er Avril 1922.	7 Juin 1922.
Thomson-Houston	692	775
Compagnie générale d'Électricité	809	839
Jeumont	353	380
Maison Bréguet	740	790
Société Gramme	715	795
Industrielle des Téléphones	604	619
Compagnie Électro-Mécanique	545	565
Travaux d'Éclairage et de Force	467	462

Il semble que l'avenir se présente favorablement pour l'industrie des constructions électriques. Les commandes pour la restauration des usines dévastées vont sans doute se ralentir ; mais des programmes d'électrification de grande envergure sont sur le point d'être réalisés. L'utilisation des forces du Rhin et du Rhône, l'électrification de 8 000 kilomètres de voies ferrées vont assurer pendant des années de bonnes commandes à nos usines, qui par ailleurs, ne souffrent plus autant qu'avant la guerre de la concurrence allemande.

D'après les derniers dividendes distribués ou annoncés, les rendements bruts des principales valeurs ci-dessus se présentent ainsi : Thomson, 5,80 p. 100 ; Compagnie générale d'Électricité, 7,15 p. 100 ; Jeumont, 6,60 p. 100 ; Électro-Mécanique, 7,10 p. 100.

Au seul point de vue du rendement immédiat, la Compagnie générale d'Électricité apparaît donc comme la plus intéressante du groupe ; elle l'est également par ses perspectives d'avenir et sa sécurité relative, car la société exploite les deux branches de l'industrie électrique, contrôlant les deux puissantes entreprises de distribution : la Lorraine d'Électricité et l'Électricité de Marseille.

R. Morin.

V. — Les Arts.

LA DANSE

Danses ethniques ; danses de ballet. Les nombreux spectacles de danses auxquels les Parisiens ont assisté avant l'été étaient de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Sans les Cambodgiennes, il leur eût manqué ce qui manque à l'amateur qui, dans un décor de coussins bariolés, feuillette un album de gravures anciennes ou d'images exotiques ; ce qu'il voit lui est plaisant, mais il lui faudrait un bon et solide chef-d'œuvre pour le consoler de son plaisir.

Les semaines qui précèdent le Grand Prix sont proprices à l'art de distraction. On songe aux départs, aux prochaines soirées paisibles. Alors l'œil met les regards doubles ; il est avide de tout voir et d'en finir. Il se fait goinfre et passe sur la qualité ; le tourbillon le satisfait.

Ballets, danses ethniques, il en a eu à satiété. Commençons par les ballets. L'Académie nationale de Musique et de Chorégraphie — vulgairement : Opéra — a su rendre leur place à ces spectacles, dont M. Gaston Baty écrivait dernièrement qu'ils résultent d'une coalition des éléments dramatiques dédaignés par la tragédie : décor, musique, etc...

Décors, musique, costumes, danse ont eu leur belle part dans les derniers ballets montés par M. Rouché.

Frivolant, ballet de MM. Jean Poueigh et Hortala, est un bel exercice pour les facultés divinatoires des spectateurs. De vastes toiles grises ; celle du fond, ornée de nuages, est mouvante. Des femmes en tutu sautent ; un homme, vêtu vraisemblablement en satyre, saute aussi. Survient un roi qui porte une couronne de carton et un bouclier orné d'un soleil. Des valets armés l'accompagnent. Ils tiennent les danseuses en respect. Le satyre, qui était sorti, revient. Il y a une danseuse étoile qui a les honneurs d'une grand voile. Discussion du satyre et du roi. Groupement général des personnages pour le « finale ». C'est tout.

Or, à la lecture du programme, je vois que je n'avais rien compris à l'histoire du satyre, des tutus et du roi. Ce n'était pas un satyre, mais le *Vent*. Le roi, c'était le *Soleil ;* les farouches domestiques armés, les *Rayons du jour* ; les dames en tutu, j'aurais dû le deviner, se nommaient *Nuées, Brumes du Matin, Gouttes de Pluie, Brumes, Sources*. De très gentils petits noms, dont on apprécie dans le programme les majuscules et l'italique. Mais le programme n'est ni gratuit ni obligatoire. Trop commode, de lui confier la tâche de mettre de la clarté dans un ballet. MM. Poueigh et Hortala eussent mieux fait d'accrocher des pancartes à leurs tutus allégoriques. Que n'ont-ils pris exemple sur l'*Heure Espagnole*, dont on comprendrait toutes les nuances, même sans les paroles de Franc-Nohain? *Frivolant*, du moins, aura servi à montrer aux librettistes que construire un ballet intelligible est un art difficile, qui devrait décourager les amateurs.

Avec ce *Frivolant*, l'Opéra présentait *Taglioni chez Musette*, qui est un spectacle particulièrement agréable. On y a admiré Mlle Zambelli, qui a peu de grâce, mais une merveilleuse technique. Le sujet de ce ballet 1830 est tout entier dans le titre; il s'orne de maints détails pittoresques et ingénieux. Voilà qui repose des rébus allégoriques de M. Poueigh.

Et avec *Frivolant* et *Taglioni*, *Artémis troublée* et Mlle Ida Rubinstein. Mlle Rubinstein a commencé par appartenir aux ballets russes. C'était pour elle le marchepied qui devait la porter au théâtre. Elle est pourtant restée fidèle à son marchepied. On est touché par le courage obstiné de cette femme qui sait encore vaincre les difficultés de la danse classique et se tenir sur les pointes, et qui sait triompher d'une plastique ingrate comme elle a su triompher, au théâtre, d'un accent trop reconnaissable et d'une voix trop rauque. Dans ce ballet très Louis XIV, Mlle Rubinstein est une Artémis-Cécile-Sorel. Elle se montre en un vertugadin coupé aux genoux, dont l'effet est assez malheureux. Au milieu de ses amazones vêtues de brocard et sommées de plumes blanches, Artémis, très grande (ou entourée de femmes très petites?) semble un ibis au milieu de rondes outardes. Elle est souple, et le port de sa tête a une noblesse infinie. Son squelette montre une grâce inattendue. Elle mérite beaucoup de louanges, car tout ce qui dépendait d'elle, elle l'a conduit à un excellent résultat, et ce qui en elle ne correspond pas à notre canon ordinaire de la beauté occidentale, elle n'y pouvait rien

Artémis, égarée par Zeus, tue Actéon. Elle échappe ainsi à l'amour, ce dont Amazones et Dryades se réjouissent élégamment. Artémis a été troublée. Oh ! à peine !... M. Bakst a imaginé ballet, décor et costumes. Il a cherché à donner à son œuvre le style d'une tapisserie. Artémis, son danseur et ses danseuses ballent devant un pavillon royal qui est très XVIIe en même temps que tartare, et devant un décor de forêts qui a les verts sans brillant des vieux Gobelins. M. Bakst, qui reste pour nous l'inventeur des couleurs « ballets russes », sait être aussi, quand il le veut, un artiste parfaitement classique. Et d'ailleurs, quand les Ballets russes veulent des couleurs bien hurlantes, ce n'est plus à lui qu'ils les demandent, mais au bon géant sauvage Larionow et à sa femme, Nathalie Gontcharova.

C'est Larionow, par exemple, qui a habillé *Renard*, l'un des nouveaux ballets que M. Serge de Diaghilew a présentés à l'Opéra pour sa saison mai-juin.

Renard est un « ballet burlesque » d'Igor Stravinsky, l'auteur du *Sacre du Printemps* et de *Petrouchka* ; mais on n'y retrouve ni le spectacle bon enfant de *Petrouchka*, ni la barbarie grandiose de l'admirable *Sacre* (admirable ai-je déjà dit, avec la chorégraphie lourde et « primitive » de Nijinsky, beaucoup moins admirable avec la chorégraphie « adoucie » de Massine). *Renard* est plus une pantomine qu'un ballet. On y voit une « renarde » (car l'acteur dont le costume s'orne d'une queue de renard est une femme, la Nijinska), un coq (que la renarde essaiera d'attraper) et deux paysans. Le programme, — qui, je le répète, n'est ni gratuit (5 francs) ni obligatoire, — nous apprendra que ces deux paysans sont le chat et le bouc. La danse se compose de pas populaires russes agités et présentés en mimodrame. Le tout n'est qu'une bagatelle. Qu'on me laisse regretter que Stravinsky, capable de grandes œuvres, y ait perdu son temps. S'enrôle-t-il parmi les membres d'une jeune école gracieuse qui ne songe qu'à dessiner de petites caricatures et dont les meilleurs travaux sont du même plan esthétique qu'un coussin coloré ou qu'une amusante boîte de confiserie? Babioles, brimborions, broutilles...

Dans *Renard*, comme autrefois dans *le Chant du Rossignol*, Stravinsky a voulu rendre un rôle à la parole chantée. *Renard* est un ballet chanté. Mais il faudrait être bien hardi pour voir dans cette tentative un retour à la tragédie antique, bouquet de tous les arts.

La Mariage de la Belle au bois dormant, que les Russes ont « produit » en même temps que *Renard* a mis les amis de l'art nouveau dans une pénible nécessité : préférer le vieux au neuf. *Le Mariage* est un ballet classique dont un chorégraphe français, né en 1822, Marius Petipa, a établi le thème. Il est formé d'ensembles bien composés, dans un décor de charmilles bien taillées. Une farandole y succède aux danses des marquises, des comtesses et des duchesses ; et, après quelques scènes de contes de fées, une mazurka termine le tout. Des danseuses viennent de suite, avec leurs cavaliers, et exécutent des variations. Elles réussissent ce miracle d'avoir le tutu personnel. Elles mettent dans leurs pointes de la fantaisie et de la plaisanterie. Jeux de virtuoses. Ce qu'on voit, ce ne sont plus des jambes humaines, mais d'étranges lignes claires, aux courbures excessives quand le pied se redresse tout entier sur le bout du pouce ; mais, encore, d'étranges ressorts qu'on a parfaitement adaptés à la musique de Tchaikowsky. La perfection, voilà la qualité du *Mariage de la Belle au bois dormant*, et c'est dans l'homogénéité de la troupe que cette perfection est le plus remarquable. La compagnie de M. de Diaghilew a perdu une à une ses étoiles : Karsavina, Pavlova, Nijinski, Fokine, voire Massine, qui était une étoile de deuxième grandeur. Mais ce qui reste a acquis les mêmes qualittés quune bonne équipe de rugby ou d'aviron. Tout y est de valeur remarquable et tout s'y tient. Cela dit, regardons le Chat botté, qui est un chat noir en pantalon orange ; la danseuse Tréfiova, qui tourne trente-huit fois sur elle-même, par tours détachés, sans poser le pied ; le danseur Idzikovsky, petite comme Nijinsky, trop athlétique, pas assez gracieux, mais véritable homme volant ; les beaux-frères de Barbe-Bleue, qui sont en carton; les petits souliers d'or, au rythme oriental, de Shéhérazade ; et mille détails bien agréables.

On a revu sans déplaisir les autres ballets russes, *Soleil de Nuit*, où, sous une frise de soleils rouges, toute la scène est une grande tache bleu vif qui absorbe toutes les diableries de couleur des costumes ; l'*Après-midi d'un Faune*, dont Mallarmé disait qu'on le devrait danser « au milieu d'un paysage avec des arbres en zinc » ; et on lui obéit : des femmes grecques font de raides grecques avec leurs bras ; elles s'avancent comme des frises articulées ; elles reproduisent les gestes anguleux des plus anciens vases et des polichinelles ; elles font penser aux dessins animés

des cinémas. « La Nijinska » danse ce que dansait le Nijinski ; mais elle est moins bon acrobate. « ... Ce n'est pas *l'Après-Midi d'un Faune* de Stéphane Mallarmé ; c'est, sur le prélude musical à cet épisode panique, une courte scène qui le précède : un Faune sommeille ; des Nymphes le dupent ; une écharpe oubliée satisfait son rêve ; le rideau baisse pour que le poème commence dans toutes les mémoires. »

Et venons aux danses ethniques. Nous n'en avons pas manqué. Paris reste la capitale de l'art ; il suffit de s'y asseoir dans un fauteuil pour avoir devant les yeux les plus beaux spectacles des cinq parties du monde.

Au théâtre de l'Œuvre, nous avons revu l'égyptienne Nyota-Nyoka. J'en ai déjà parlé ici, mais laissez-moi le plaisir d'en parler à nouveau et de dire que, depuis novembre dernier, elle a progressé en sûreté et en souplesse. Elle a été un merveilleux Vichnou nouant et dénouant des nœuds de gestes, liant entre elles une suite d'attitudes pures et belles. Ses bras annelés, ses jambes de bronze nous ont rendu les belles statues brahamaniques.

Elle a été un Krishna dont la danse entre-croisait légèrement les pieds, dont le corps se pliait de droite et de gauche, sous la haute tiare d'or, presque immobile. Une hanche pliée, voilà une belle chose que sait faire comprendre cette danseuse, qui « agite sa taille » comme les filles de Mara devant le Boddhisatwa. Elle a été la bayadère enjouée, aux doigts déliés, aux mains capables d'angles ; la pleureuse de l'Égypte moderne, dansant des épaules, et au corps onduleux. Elle a rythmé d'un claquement de doigts l'appel rieur de la Bédouine à la volupté. De l'ancienne Égypte, elle a voulu restituer une danse guerrière, qui était plutôt une course à la bataille ; non pas une chevauchée, mais une course de fantassin plié à la dure discipline des armées antiques.

Continuons notre tour du monde.

Au bal colonial de l'Opéra, le 30 mai, nous avons vu les « danseurs rituels » de la Côte d'Ivoire : le féticheur Séba Koné, l'échassier Gué Sina ; les danseurs Ouoï Diamandé, Nia, Dié Goodé, Tiéo ; les tambourineurs Sigui, Zna, Goué... Tous ces noms, d'abord, pour nous mettre un peu dans la couleur. Les danseurs d'Afrique, Paul Adam, les a vus à Bammako. Il a décrit son impression :

Une foule debout, bleue, blanche, derrière les musiciens assis parmi leurs tabalas ovales, leurs balafons, leurs instruments à cordes grands comme des contrebasses, ou menus comme des mandolines, leurs flageo-

lets, leurs olifants de corne et d'ivoire. Au centre de cette foule, tandis qu'une chanteuse colossale, mitrée de perles, lance au ciel un hymne de guerre, toute une farandole d'admirables adolescentes décolletées jusqu'à la ceinture, secoue des calebasses à franges et pleines de gravier, selon le rythme d'une musique stridente. Du haut de leurs mâts les lunes électriques se reflètent sur ces coiffures ornées, sur les cabochons de ces diadèmes, sur les ivoires des anneaux, sur les pendeloques à boules d'ambre, sur les coraux des colliers, sur l'argent des bracelets, sur les cercles des chevilles. Mille joyaux cliquettent en mesure autour des visages graves, des corps jeunes, cambrés dans les bigarures des pagnes étroits. En larges culottes, plusieurs corybantes, le torse nu, développent les beautés de leur musculature par des gestes harmonieux et scandés, un spectre chevelu en chaque poing. Plusieurs ballerines ont des volants de sonnettes autour de leurs flancs, de leurs genoux, et s'agitent avec ensemble, sans faute. C'est une fastueuse théorie de Salammbôs et de Mathos. Elle évolue selon un dessin arrêté depuis des siècles pour la gloire de Tanit qui va surgir, lune radieuse, devant les étoiles pâlissant déjà. La vie probable de Carthage ressuscite entière, au cœur de l'Afrique voluptueuse et grandiose, de son peuple bronzé qu'anime l'espoir de la déesse dardant, là-bas, ses cornes de lumière bleue au-dessus d'une cime qui la masque encore. Un peuple vraiment ému, possédé, rigide, frappe en mesure ses mains sombres. Il révèle, par les voix de ses incantatrices, aux mitres noires, une complainte évoquant la conception primitive de la Fatalité.

L'Européen pénètre à demi le mystère de l'âme antique, intuitive, peu séparée encore des forces inconnues en constante métamorphose dans la terre, l'air, le ciel et les eaux. C'est une sorte de ballet philosophique et religieux. Il se termine par un éloge mimé, unanime, trop évident peut-être, de la fécondité universelle. Cependant la cantatrice griote jette aux astres, de sa voix de la tête, un extraordinaire cri d'amour, de triomphe et d'imploration.

La foule de l'Opéra n'était pas bleue et blanche, mais les lunes électriques, au-dessus d'elle, étaient nombreuses. Dans le cercle qu'elle laissait vide, un grand diable en linges blancs flottants bondit avec un sabre, et sa danse de guerre fut assez effrayante ; il n'y avait pas de barreaux entre lui et nos habits noirs. Après lui, ce furent deux petits nègres vêtus seulement d'une ceinture de cuir découpé, coiffés d'un casque de coquillages, les chevilles entourées de plusieurs cercles de grelots de fer ; ils eurent de grands renversements de corps et de bras, firent beaucoup de bruit et de culbutes. Des sorciers leur succédèrent, portant pantalon jusqu'au bout des pieds, jupe épaisse de rafia, masque difforme, châle sur le dos ; on eût dit de grosses mères prises d'envie de se « dérouiller les jambes ». Avec eux se dandinait un géant masqué, dont la jupe cachait les échasses. Tout ce monde s'agita fort sur un rythme quaternaire. Enfin, sur la cadence d'un chant et d'un tube de fer heurté, des tirailleurs en blanc, dont l'un avait encore ses bretelles, mimèrent une danse

comique : bras jetés violemment sur le côté, jambes pliées, talons frappant le sol, geste d'une obscénité un peu vantarde... Bref, des danses où le rythme de la bête guerrière et « amoureuse » agite frénétiquement les corps.

Ce même soir, après un défilé de l'Annam Impérial (costumes vert et rouge, chapeaux coniques et vernis, immenses lances et sabres dorés, tout encapuchonnés de laque, hauts drapeaux dentelés, grands tambours aux sonorités de cloches, marche lente appuyant sur le talon ses temps d'arrêt); après ce défilé, on vit les danseuses cambodgiennes. Elles avaient revêtu les costumes du Ramayana : costumes d'or et de pierreries ; casques d'or surmontés d'une haute pointe effilée (*mokhot*); couronnes finement sculptées (*panntiéreth*), masques du roi des singes et du noir Ravana ; le petit garçon chargé du rôle de la biche d'or était coiffé d'une tête animale. A gauche des spectateurs, les récitantes chanteuses et lectrices étaient accroupies, vêtues de noir, avec l'écharpe rouge et verte ; à droite, en tunique de soie verte, c'étaient les musiciens et leurs instruments : les xylophones en forme de jonque, les tam-tams, le cercle de petits gongs au milieu duquel un timbalier était assis.

On revit le lendemain les « ballerines » du roi Sisowath.

Nous savons bien, grâce à Georges Groslier, ce que sont les *lokhon*, les petites danseuses. A six ans, leurs parents les ont offertes au roi, qui les a acceptées parce qu'elles étaient les plus jolies, les plus blanches, les plus proches du type classique : visage rond, aux yeux éloignés par le nez large. Depuis, elles ne sont plus sorties du palais, sauf pour des « permissions » très surveillées. Dans le quartier assez triste des danseuses (on y a même comblé le bassin où elles se baignaient), nul homme ne pénètre que le roi et le maître du palais ; elles ont mené là une vie de petites préoccupations, de petites jalousies féminines, de cigarettes parfumées à l'écorce d'orange et de friandises. Parfums, bonbons, fumée, faveurs du roi, voilà leurs âmes douces et enfantines. A huit ans, on les a mises au travail. Nous imaginons que des prêtres leur ont enseigné les gestes sacrés et leur en ont expliqué le sens. Point. Pour maîtres, elles n'ont eu que des maîtresses de ballet, vieilles femmes, anciennes danseuses, qui, six heures par jour, leur ont fait répéter à coup de rotin les dures torsions qui permettront aux bras enfin déformés les attitudes traditionnelles. N'inter-

rogez pas trop les *lokhon* sur les symboles que dessinent leurs gestes. Elles portent admirablement le *mokhot* tout étincelant de diamants tremblants ; mais savent-elles qu'il est un signe de puissance parce que sa forme veut rappeler la pointe sacrée du mont Méru ? Elles sont dociles aux couleurs qui sont de rigueur à la cour : dimanche, rouge ; lundi, jaune clair ; mardi, vert ; mercredi, violet ; jeudi, bleu foncé ; vendredi, bleu clair ; samedi, noir ; mais savent-elles que dans nos symboles aussi le samedi porte le noir de Saturne ? Elles sont de merveilleuses petites danseuses, qui nous apportent fidèlement des gestes venus du fond des antiques temples, et qui peut-être n'auront plus longtemps d'héritières. Disons-nous satisfaits de ce qu'elles nous donnent ; respirons profondément le parfum du lotus qu'elles font encore le geste d'offrir.

Les voici. Leurs costumes sont ceux de leurs rôles et non des costumes de danse. Elles sont vêtues en rois, — avec trois kilos de pierreries, — en princesses, ou en fées, et non en danseuses. « La danseuse khmère est une actrice, » dit Georges Groslier, et sa danse est la représentation d'une féerique légende. Pour les habiller, il a fallu cinq ou six heures, car on les a cousues toutes vives dans les corsages d'or sombre, lourds de pierres précieuses et dans les *sampot* (ces carrés d'étoffe ramenés entre les jambes). On leur a mis les bracelets rituels, dans un ordre fixe, et les bracelets de fleurs de jasmin. On les a entièrement maquillées de blanc, couleur divine, ou, plus exactement, couleur lunaire. Les cornes qui se relèvent sur les épaules de certains de leurs costumes ne sont-elles pas aussi des attributs lunaires ? Et ne dansent-elles pas, aux bords du Mékong, les jours de pleine lune ?

La cliquette de bois de la maîtresse de ballet marquera pendant toute la représentation la triple et commune mesure du chant, de la musique et de la danse. La musique sera formée de demandes et de réponses ; les mots du récit des chanteuses commanderont immuablement tels gestes.

D'abord, devant nous, ce fut, selon la tradition, le salut de bienvenue des déesses. Salut qui s'adresse à chaque point cardinal, tour à tour. Les déesses portent dans chaque main une fleur d'or ou d'argent. Elles sont coiffées du *panntiéreth*. Jamais dans le mouvement leurs jambes ne sont tendues, mais toujours ployées ; les pieds posés à plat, en dehors, orteils relevés. Le visage reste parfaitement immobile, sans expression. A re-

marquer que le pied posé marque infiniment mieux la cadence que le pied en pointe de nos ballerines. A certaine phase du salut, les danseuses sont en deux groupes, l'un debout, l'autre à genou ; un pied de chaque danseuse debout se pose sur un pied relevé de chaque danseuse à genou. Curieuse chaîne magnétique. Quand les danseuses sont accroupies ou assises, un petit mouvement de tout le buste marque les temps.

Après le salut, une scène : l'enlèvement d'une dévadasi par Hanuman, le roi des singes blancs. Le singe porte un masque animal. Aucune noblesse ne lui est imposée. Il cabriole et fait des culbutes. Il est près du naturalisme. La déesse, au contraire, qui porte au dos ses ailes d'or, a tout l'hiératisme des frises d'Angkor. Les jambes ployées donnent admirablement au corps l'aspect d'un oiseau divin qui se pose.

Et voici toute une pièce : l'histoire du prince Prea Somut, de la princesse Vinean Chan et du joyau merveilleux. Le chant, séparé du jeu et de la danse, nous donne tout le récit, mais le chant proche des mélopées de l'Islam ne prononce que des mots cambodgiens... Ne suivons que la danse. Ce qui frappe le plus le spectateur européen chez les danseuses khmères, c'est cette fleur aux pétales déliés, la main. Elle peut, en se relevant, former un angle aigu avec le bras, comme le coude peut se plier bien au delà de la ligne droite, que notre bras tendu ne dépasse pas. Les doigts s'écartent aussi plus que les nôtres et jouent en toute indépendance. Le résultat plastique de ces « déformations » est une souplesse, une douceur d'ondulations inconnues chez nous. Une onde naît au bout des doigts d'une main et se transmet et court le long des bras jusqu'à l'autre main.

Cette continuité d'ondulations, cette continuité du geste et des lignes se remarque aussi dans les changements de position du corps. Entre debout, assis, ou à genoux, il n'y a pas de sautes ; les jambes fléchies font que ces trois stations ne sont plus que des nuances.

Les danses cambodgiennes sont une universelle leçon d'équilibre. Chaque geste d'un bras a nécessairement son complémentaire dans une attitude precise de l'autre bras. Les danseuses d'Europe qui connaissent les équilibres du corps (j'ai déjà cité à ce sujet Isadora Duncan, la Pavlova, Jean Börlin) ont inventé des gestes que nous retrouvons dans les millénaires gestes cambodgiens. Le costume ici prend aussi sa part dans l'équilibre ; il arrive que

les cornes relevées sur les épaules, faisant office de membres supplémentaires, complètent une harmonie des bras ; quand la tête se penche, les fleurs pendantes qui se détachent de la base du *mokhot* effilé viennent former avec la pointe de cette tiare un angle qui nous donne un plaisir de plus. Et ce fut certainement une erreur que la suppression des longs ongles d'or que les danseuses portaient autrefois au bout des doigts.

Ith et Thrasoth, les premières danseuses cambodgiennes de cette troupe, et leurs dix-huit compagnes nous confirment en cette idée que LA DANSE EST L'ART DES ÉQUILIBRES HUMAINS.

Autre remarque : l'usage des épaules et du torse permet à l'actrice khmère de danser même assise, même les bras immobiles, et de conserver son rythme. Quand l'équilibre d'un geste a été indiqué, ce geste reçoit ses ondulations, et le corps ne passe pas toujours tout de suite à un autre ; les épaules marquent pendant ce temps la cadence.

Autre remarque encore : l'actrice khmère sait danser les jambes écartées en losanges (pieds rapprochés) ; une seule de nos danseuses a eu la hardiesse de s'y risquer parfois, Isadora Duncan.

Voilà les quelques réflexions qu'après une représentation du ballet cambodgien peut faire un modeste barbare.

Il faudrait un an d'études pour pouvoir démêler et fixer l'immuable signification de chaque geste, celui-ci exprimant la tristesse, celui-ci la joie ; éducation difficile à acquérir, car bien peu de Cambodgiens actuels pourraient, je crois, y aider efficacement.

Quand on a vu ce spectacle, on en reste poursuivi. Nous demandons toujours à nos danseuses de rester dignes du corps humain, parce qu'elles n'en sortent que pour se transformer en poupées multicolores ou en pantins articulés. Les danseuses khmères cessent d'êtres humaines, mais pour devenir vraiment des déesses ou des princesses de féeries. Elles ne montrent aucune chair ; rien que des pierreries et des étoffes d'or. Leur visage même, sous son fard blanc, n'est plus chair humaine, mais clarté de la lune adorée dans les nuits d'Angkor... Oui, d'inoubliables petites déesses, adorables.

FERNAND DIVOIRE.

LE CINÉMA

LA MENACE ALLEMANDE AU CINÉMA : « FREDERICUS REX ». — « L'ASSOMPTION D'HANNELE MATTERN ». — UN FILM ANGLO-AMÉRICAIN : « LE DOCTEUR JEKYLL ». — Il faut bien revenir sur la question du cinéma allemand. Elle est trop importante pour qu'on ne lui accorde pas la plus grande attention. Un rapide voyage en Allemagne nous a permis de constater les progrès extraordinaires accomplis, outre-Rhin, par les metteurs en scène et nous oblige de signaler à tous ceux qui s'intéressent au septième art le danger qu'il y aurait à méconnaître des efforts et des résultats qui pourraient assurer demain aux films allemands une supériorité telle qu'ils deviendraient les arbitres du marché mondial.

Car il ne s'agit pas seulement ici de redouter la concurrence germanique pour la France, mais aussi pour tous les pays qui font intensément du cinéma, l'Amérique, l'Italie comprises. Et je suis certain que, si nous voyons en ce moment de nombreux directeurs et metteurs en scène de maisons américaines en Europe, c'est que ces personnalités, responsables de la prospéi ité commerciale du ciné de l'autre côté de l'Océan, se rendent compte d'une menace qui apparaît chaque jour plus formidable.

***

Les Allemands, industriellement, mécaniquement, sont en ce moment sur le point d'être aussi bien organisés que les Américains. Leurs studios ont émerveillé les spécialistes. Les appareils dont ils usent sont d'une incontestable qualité. Ils forment des acteurs remarquables. Il leur manque des actrices élégantes, ils viennent en chercher chez nous...

Ils ont un fonds littéraire, un passé de culture intellectuelle qui font défaut à nos amis de New-York ou de Los Angeles. Ils travaillent leurs scénarios avec un soin particulier. Et ils en ont qui sont de grande valeur.

Enfin, ils observent. Ils considèrent avec soin les qualités et les défauts de leurs concurrents. Ils savent que leur goût n'a pas toujours toute la mesure qu'on voudrait; qu'ils exagèrent leur gaîté et leur mélancolie. Ils ne méprisent pas leurs rivaux; ils ont très curieusement suivi les tentatives suédoises. Ils ont pris aux metteurs en scène de la Svenska leur extraordinaire maîtrise dans l'évocation du mystère leur sobriété dans l'interprétation de l'histoire. Des Américains, ils ont appris l'art du découpage, le rythme qui donne à un film la vie. Et ils ont ainsi, en apportant leur scène personnelle, réalisé quelques bandes qui sont peut-être ce qu'on peut voir de plus original à l'écran.

Il y a d'abord *Fredericus rex* : film historique, à grande figuration, qui raconte fort habilement les exploits du futur Frédéric II. On nous a dit que les Allemands prenaient des libertés avec l'histoire. Je n'en doute point. Mais je voudrais que les Américains et nous eussions autant de soucis des costumes, du cadre, dans un film qui a pour décor la Prusse de la première moitié du XVIIIe siècle, qu'en ont apporté les réalisateurs de cette œuvre-là. Intérieurs de châteaux, fêtes à la cour, voyages en carrosses, tout a été exécuté avec une minutie, avec une sûreté qu'il faut louer sans réserve. Il y a tels coins de salon où des femmes jouent aux cartes qui semblent des tableaux signés de De Troy.

Très peu de premiers plans, ce qui me semble être très caractéristique du procédé allemand; pas de visages observés à la loupe, si l'on peut dire. Des attitudes surtout. De nombreux ensembles, où les personnages ne sont pas séparés de leur cadre. On les voit mieux vivre. Des dialogues nombreux, sur des canapés, dans une grange, dans un carrosse, mais où tout a son importance, le geste, le mouvement des jambes, le fond sur quoi se détachent les acteurs.

Cette manière est encore plus visible dans *l'Assomption d'Hannele Mattern*. On a tiré de la pièce de Hauptmann une sorte de féerie mystique pour enfant. On pense d'abord au *Lys brisé* de Griffith. L'héroïne a les mêmes tourments physiques que celle de Griffith. Un père alcoolique et brutal la frappe jusqu'à la pousser au suicide. Mais, alors que le visage de Lillian Gish et celui de son bourreau nous étaient montrés à tout instant, pour nous faire suivre les désespoirs de l'enfant ou les colères du boxeur, dans *l'Assomption* le drame

est moins extériorisé, on joue moins avec nos nerfs. L'actrice qui tient le rôle d'Hannele a des traits moins mobiles, et, volontairement dissimule ses souffrances, ses craintes et ses rancunes.

Très audacieusement, on nous fait participer aux rêves de cette enfant qui va mourir. Nous la voyons devant la porte du Paradis, sur le chemin qui monte au ciel idéal, et où viennent chanter les anges. Quelle adresse ne faut-il point pour qu'une telle vision ne soit pas ridicule ! Là encore, comme dans *Caligari*, je crois que toute l'impression qu'on ressent est due au prestige des lumières. Quand s'ouvre devant la fillette la porte paradisiaque, jaillit un flot de clartés qui paraît vraiment surnaturel.

Il en est de même du décor. Les Allemands, comme les Américains, aiment à construire. Mais les Américains copient la nature. Les Allemands l'interprètent. Ils bâtissent des coins de rue, des carrefours qui accusent l'impression qu'ils veulent donner. Et pour éclairer des endroits qu'ils veulent sinistres, ils savent faire descendre, des becs de gaz ou des lanternes, de pauvres rayons tristes qui contribuent à la tristesse d'une scène émouvante. C'est dans cette étroite union de l'intrigue, de son cadre et des lumières qui leur conviennent que nos voisins triomphent. C'est cela qu'il faut étudier chez eux, car ils n'ont encore donné que des indications, sur ce point, dans leurs œuvres. Il est certain qu'ils les développeront, car ils rajeuniront ainsi, avec une fantaisie qui n'a point de limites, tous les sujets qu'ils voudront traiter.

***

Car on s'aperçoit — tout en reconnaissant sa valeur — qu'après *Caligari*, un film comme *le Docteur Jekyll et M. Hyde* semble déjà vieux. Là aussi l'influence de Griffith se fait sentir. Mais alors que, dans les films allemands, on dose le mystère avec toutes les ressources dont on dispose, dans les films anglais on photographie un fait-divers, étrange, à la vérité, mais qui semble d'autant plus invraisemblable et romantique que rien ne nous prépare à son exposition. Dans l'admirable nouvelle de Stevenson, la psychologie, le romanesque raisonnable viennent au

secours de l'imagination. Dans le film, il y a une brutalité qui déconcerte un peu, un souci de faire vrai et « vécu » contre toute vérité et toute vie qui ne nous satisfait point. L'utilité de la déformation et du décor artificiel interprété éclate dans de semblables œuvres.

Il ne s'agit pas d'admirer sans discernement, aveuglément, tout ce qui porte la marque allemande. Mais il faut pousser un cri d'alarme. Il faut qu'on sache contre qui nous allons lutter. Il est hors de doute que, si Français et Américains n'y prennent pas garde, dans cinq ans le film d'outre-Rhin tiendra dans le monde la place la plus importante. Les spécialistes allemands ont su regarder nos films et ceux de nos amis. Sachons voir leurs œuvres, profitons des exemples qu'ils nous donnent. Il en est temps encore.

René Bizet.

Corbeil. — Imprimerie Crété. *L'Administrateur-Gérant* : Bachelier.

SCÈNES DE LA VIE DIFFICILE

X

VIE PARISIENNE

« Comment d'Antrague peut-il mener un train pareil ? Ça ne peut finir que par une catastrophe. » Sigismond faisait cette réflexion provinciale en voyant son ami donner dix louis de pourboire au maître d'hôtel qui avait apporté l'addition pendant que les convives descendaient l'escalier du Café Anglais. Le problème de cette existence lui semblait d'autant plus insoluble que la délicatesse de d'Antrague était au-dessus de tout soupçon, quoiqu'il vécût dans un monde où l'indulgence n'a d'autre borne que le sourire. Il avait eu des liaisons avec des courtisanes fameuses, avec des actrices pourvues d'amis riches sans qu'une insinuation l'eût effleuré. « De ce côté, il est irréprochable, » aimait à penser Sigismond. « Où donc, se disait-il, en continuant son raisonnement bourgeois, trouve-t-il toujours de l'argent ? Je sais par expérience personnelle que les usuriers ne sont pas inépuisables et qu'on ne gagne pas au baccarat éternellement. Et d'Antrague

mène cette vie au grand jour depuis dix ans, avec une insouciance magnifique ! »

L'erreur de Sigismond était précisément de croire qu'il avait la pratique profonde de la vie parisienne, tandis qu'il ne faisait que se mouvoir agilement à la surface. D'Antrague, au contraire, la possédait d'instinct, du moins telle qu'elle tourbillonnait à cette époque dans le cadre étroit d'une tradition qui persistait. Le cadre devait être brisé bientôt ; la tradition allait avoir ses rites bafoués, mais l'ensemble tenait encore. Toutes les parties en étaient reliées par des conventions particulières analogues à celles du duel ou du jeu et qui ne valaient que sur le boulevard, comme la morale du duel ne dépasse pas le terrain. Tant que les gens observaient certaines règles de camaraderie, leurs moyens d'existence n'étaient pas l'objet d'une curiosité excessive. Le débinage était mieux vu que la calomnie. La probité avait plus besoin d'être élégante que stricte. On se plaisait à confondre l'honneur avec la bravoure. Les questions d'argent surtout subissaient dans ce milieu une réfraction. Elles ne présentaient pas leur angle aigu et dur aux initiés, qui jouissaient d'un traitement de faveur.

Ces phénomènes sont parfaitement inexplicables si on les regarde du dehors, ce qui était le cas de Sigismond lorsque parfois, Barjol et lui causaient de l'existence scabreuse de leur ami :

— Ce qu'il y a de stupéfiant, c'est que d'Antrague, qui est revenu du Tonkin il y a dix ans avec quelques billets de mille qu'il a mangés tout de suite, n'a jamais eu, à proprement parler, d'ennuis d'argent, ce qui a été notre plaie à tous.

— Et ce qui n'a pas cessé de l'être, observa Barjol.

— Comme tu dis !... Eh bien ! d'Antrague passe, le sourire aux lèvres, à travers des difficultés où nous avons laissé, toi et moi, le meilleur de notre temps et tout le fruit de notre travail... Il doit cinq ou six cent mille francs à des usuriers qui le traitent avec respect, et il a un jour, devant moi, emprunté cinq cents louis à son chemisier qui venait lui présenter sa note... D'Antrague a des créanciers, mais on dirait

qu'il n'a pas de dettes... Tu vas me répondre que ça ne peut pas durer éternellement et qu'un de ces matins ce malheureux se trouvera dans une situation tragique...

— Ce n'est pas certain, reprit Barjol... Mon cher, il y a deux faces de l'argent, une médiocre et triste qui est celle que nous avons connue, et une épanouie et brillante que nous ignorons... Je n'ai jamais trouvé très gai de courir après cent sous pour dîner le soir, ni après cent francs pour payer mon terme... et si ça ne m'a pas laissé trop d'amertume, c'est que je m'arrangeais mieux avec moi-même qu'avec les autres... Mais il est probable que j'aurais eu plus d'élan et de bonne humeur s'il m'avait fallu un million pour la fin du mois, comme les gens au milieu desquels vit Gonzague par exemple. De notre temps, la fantaisie de l'argent et peut-être sa poésie se sont réfugiées à cette hauteur. Demander un louis à des gens qui roulent sur l'or, c'est de la mendicité ; leur demander cent mille francs, c'est une affaire que l'on traite d'égal à égal... D'Antrague est maintenant l'associé de ses fournisseurs et de tous les usuriers de Paris... Nous, nous étions leurs adversaires parce que nous leur devions de trop petites sommes... Ne pas les leur rendre, ça avait l'air d'une injure, tandis que, si d'Antrague ne les payait pas, ils seraient ruinés... En matière d'argent, il faut donc atteindre un niveau supérieur pour être à l'abri des coups ; la zone dangereuse est en bas... Aujourd'hui, c'est le bohème qui est préoccupé, et c'est le financier qui est insouciant.

Ces considérations, qui avaient d'Antrague pour point de départ, ne s'appliquaient pas exactement à lui. Sa personnalité était en effet plus étendue et plus diverse que Barjol ne se la figurait. Sans instruction que la plus élémentaire, très décidé à ne jamais rien apprendre et lisant à peine un journal de sport de temps en temps, il aurait pu n'être qu'un représentant achevé de la vanité parisienne. Ce qui le sauvait et le faisait dépasser cette médiocrité, c'étaient certains traits de caractère, une aptitude à la méditation, un goût bizarre de la solitude qui le prenait tout à coup au milieu d'une période d'amour ou de plaisir. Il donnait à peine un prétexte à sa maîtresse et à ses amis de ce départ inopiné. On eût dit

qu'une nausée subite le forçait à quitter Paris. Il s'échappait et allait vivre quinze jours tout seul dans quelque auberge de Bretagne ou de Sologne. Du jour au lendemain, il se transformait en un être très doux qui allait pêcher à la ligne et faisait, en fumant sa pipe, de longues promenades à pied dans la campagne. Il parlait le moins possible aux gens du pays et ne répondait pas aux sourires des filles qui venaient parfois le frôler.

Au bout de quelques heures, le souvenir de Paris s'effaçait en lui. Le décor de sa vie habituelle ne lui apparaissait plus que dans le lointain, non de l'espace, mais du temps, comme si des choses faites de la veille participaient au recul des années. Un déplacement de quelques lieues lui était un changement d'âge. Tantôt il s'y rajeunissait, se mettant à courir les bois comme dans son enfance, suivant du regard le vol d'un oiseau ou guettant un bruit dans la futaie ; tantôt, au contraire, des images troubles et inquiétantes d'avenir lui traversaient l'esprit. Alors, en rentrant le soir dîner à l'auberge, il se sentait lourd et fatigué ; il songeait qu'il allait avoir quarante-cinq ans, et des ébauches de pensées l'inclinaient à la tristesse. A ce tournant, le besoin de Paris, l'appétit du jeu et des femmes le saisissaient de nouveau, et il revenait alors, le regard plus clair et plus excité, débarrassé d'une gêne mystérieuse, jusqu'à la prochaine crise de cette mélancolie spéciale que ses amis avaient remarquée. Elle était chez d'Antrague, dans l'absurdité de sa vie, de l'intelligence qui avait survécu.

C'est dans une de ces dispositions qu'à Trouville, une saison, il rencontra le baron d'Houelle, son cousin et camarade d'enfance. Depuis bien des années, il n'avait revu un membre quelconque de sa famille, dispersée en Franche-Comté et qui ne se composait plus que de parents au quatre ou cinquième degré. Il eut du plaisir, un soir au casino, à voir s'avancer vers lui, la main tendue, ce gentilhomme campagnard épais et correct dans son smoking. Il ne l'avait pas reconnu immédiatement, avec sa barbe grisonnante et sa peau rugueuse.

— Mais oui, je le vois bien que tu ne m'as pas reconnu...

Ça ne me fâche pas... J'ai rudement changé !.... Pas toi, par exemple, c'est merveilleux !... Et comment vas-tu, si c'est la peine de te demander ça ?

Et sans attendre la réponse, il reprit :

— Je suis arrivé ce matin et j'ai déjà passé à ton hôtel. Car je n'ai eu qu'à prononcer ton nom, naturellement... Et je pensais bien qu'en août tu étais à Trouville !... Ah ! que je suis content !

D'Antrague regardait avec sympathie cet homme de son âge, vieilli et turbulent, qui, par un simple tutoiement, lui remuait la mémoire. Et ce ne fut pas machinalement et par politesse, mais d'un ton cordial qu'il s'informa de la santé de Mme d'Houelle, sa cousine, qu'il ne connaissait pas.

— Je ne l'ai pas emmenée, parce qu'elle est avec les enfants à Luchon, pour six semaines... Je n'irai la rejoindre que vers le milieu de septembre, et, en attendant, je me paye, avec sa permission, bien entendu, une huitaine à Trouville, où je n'avais pas mis les pieds depuis notre procès à Rouen, tu te rappelles ? quand mon père vivait encore... Ce n'est pas d'hier... A sa mort, je me suis retiré dans le pays et je n'en ai guère bougé.... Et toi, tu n'y viens plus ?

— Jamais, dit d'Antrague.

Il était surpris de n'être pas importuné par ce bavardage qui lui apportait des renseignements sans intérêt sur des êtres dont, un quart d'heure avant, il ne soupçonnait pas l'existence. Il souriait, ce qui engagea le baron d'Houelle à continuer. Celui-ci, prenant d'Antrague par le bras et se promenant avec lui à travers les salles du casino, se lança dans une récapitulation de l'état actuel de leur famille et dans une description de la vie de société en Franche-Comté.

— Nous parlons quelquefois de toi, en lisant ton nom dans les journaux mondains... Eh ! eh ! tu as pris le bon côté de l'existence... Mais je ne me plains pas... à part de petites périodes d'ennui...

Ils ne se quittèrent pas de la soirée, soupèrent ensemble. Le baron d'Houelle, une fois la couche provinciale franchie, était un homme très fin, beaucoup plus fin que d'Antrague. Il ne tarda pas à distinguer, à quelques paroles, à des confi-

dences habilement provoquées par des questions insidieuses, la véritable situation de son cousin, et ce que son luxe apparent avait de précaire. Mais cette découverte ne le refroidit pas, tant il était séduit par l'élégance et la réputation de d'Antrague. Il se sentait à la fois supérieur et inférieur à ce Parisien renommé, lui simple campagnard déshabitué de la ville. Il en éprouva une satisfaction d'amour-propre qui lui fit souhaiter d'entretenir désormais des relations avec son cousin, pour lequel, d'ailleurs, il avait eu jadis une vive amitié.

— Tu ne joues pas? lui demanda-t-il négligemment en passant près d'une table de baccarat.

— Ma foi non! dit d'Antrague, j'ai trop perdu ces jours-ci, je n'ai plus le sou.

— Mais ne te gênes pas, si tu te sens en veine, reprit le baron d'Houelle en faisant le geste de saisir son portefeuille.

— Tu plaisantes?.... Je t'en prie!...

Le ton ne permettait pas d'insister. Le baron fut touché de ce refus. Une bouteille de champagne compléta sa confiance. Son cousin lui apparaissait décidément comme un homme plein de délicatesse, ayant conservé le sentiment de la famille et qu'on pouvait parfaitement ramener dans la bonne voie.

— Mon cher, dit-il à d'Antrague, en le reconduisant à l'hôtel à cinq heures du matin, tu ne sais pas la question qui m'a brûlé les lèvres toute la soirée, en t'écoutant et en t'observant.

— Va!

— Est-ce que tu ne commences pas à être un peu dégoûté de cette vie de boulevard qui nous paraît, à nous provinciaux, si séduisante?

— C'est assez bizarre, reprit d'Antrague... Il y a des moments, en effet, où je partirais volontiers pour le centre de l'Afrique, me battre contre des nègres, sans prévenir personne et sans regarder derrière moi... et d'autres où je me persuade que je suis cloué à Paris, comme notre cousin Salcède, qui est mort l'année dernière d'apoplexie dans un cabinet particulier.... Tu l'as appris?

— Parfaitement, dit le baron... Alors, écoute, je vais te

faire une proposition. Au lieu du centre de l'Afrique, je t'offre un gentil séjour, d'ici à la fin de septembre, chez moi, dans la maison que tu te rappelles peut-être vaguement, car tu y es venu jadis... Je te dis la fin de septembre, parce que, iusque-là, nous serons tête à tête tous les deux et que tu ne ne seras pas embêté par les gamins... Acceptes-tu ?

D'Antrague n'eut pas une seconde d'hésitation. Il tendit la main à son cousin.

— Avec grand plaisir... Et le plus tôt sera le mieux, reprit-il en riant.

— Donne-moi encore quarante-huit heures de Trouville, et je suis à toi, fit le baron d'Houelle ravi.

L'habitation du baron, vieux château assez bien restauré, donnait sur la vallée du Doubs. Elle s'adossait d'un côté à un bois de pins et de chênes. Le bourg se trouvait à une demi-lieue environ et non loin de la maison natale de d'Antrague, qui, le matin, en ouvrant la fenêtre, reconnut un paysage familier, aux masses sombres mieux signalées encore par la rivière qui scintillait. Il eut l'impression d'une liberté complète devant un horizon qui lui appartenait par le souvenir. D'Houelle, enchanté de sa compagnie, l'avait débarrassé de toute obligation pour les heures des repas et la promenade, le coucher et le lever. Mais d'Antrague se plia tout de suite, de bonne grâce, à la discipline de la campagne. Bientôt même, il goûta un repos singulier à se soumettre à des habitudes qui n'étaient pas les siennes. Son cousin lui trouva le plus heureux caractère et une charmante simplicité de mœurs. Il apprécia surtout que d'Antrague n'eût point arboré une tenue de villégiature champêtre à la mode de Paris, de grandes bottes, des chemises de soie, des vêtements spéciaux serrés à la taille. Il se contentait de vestons, de vieux souliers et d'un chapeau de paille.

— Et puis, sois tranquille, lui dit le baron, je ne projette pas sournoisement de te présenter à mes voisins. Tu n'es pas ici pour t'exhiber, mais pour te détendre les nerfs.

Cette expression vulgaire traduisait assez exactement la satisfaction obscure qu'éprouvait d'Antrague. Après un hiver enragé de jeu et de noctambulisme, il avait d'abord

subi cette courbature générale qui est, chez les êtres surmenés par le travail ou par le plaisir, une réaction du repos. Mais, au bout d'une semaine de séjour, il avait déjà pris le train confortable et lent de l'existence au château d'Houelle. Il s'y réglait tout naturellement, accompagnant son cousin dans les fermes qui dépendaient du domaine, jetant l'épervier dans les eaux claires du Doubs, se couchant à dix heures du soir. Il était debout au lever du soleil, ce qui lui arrivait aussi, à Paris, en sortant des tripots lorsqu'il hélait une voiture de cercle pour rentrer chez lui ; mais ici il guettait la lumière grandissante au lieu de la fuir. Cette sensation lui apportait chaque matin un élément d'équilibre.

Quand la baronne d'Houelle revint de Luchon avec les enfants, elle trouva un d'Antrague qui avait laissé pousser sa barbe et ne ressemblait guère aux portraits aperçus dans des journaux de sports et de modes.

— Mon cousin, lui dit-elle en lui tendant le front, vous m'auriez fait beaucoup de peine en ne restant pas jusqu'à mon arrivée, car j'avais très envie de vous connaître.

Elle était la cordialité même, petite, boulotte, mais parlant d'une voix si distinguée que toute sa physionomie en devenait attrayante. D'Antrague l'embrassa sur les deux joues, comme s'il en avait l'habitude depuis longtemps.

— Vous n'allez pas nous quitter tout de suite, j'espère, sous prétexte que mon mari n'est plus seul?

— Tu devrais faire l'ouverture avec moi, ajouta le baron, et passer le mois d'octobre ici...

— Nous le déciderons demain, dit Mme d'Houelle.

Au déjeuner, si d'Antrague avait été capable de s'observer, il eût été stupéfait de se trouver parfaitement à l'aise entre une provinciale et des gamins bruyants.

— Mon mari m'a mis au courant de vos mœurs... Je ne les dérangerai pas, et je ne donnerai aucun dîner en votre honneur pendant tout le temps que vous demeurerez ici, je m'y engage..

— Comme ça, je vais insister pour qu'il reste, dit le baron.

D'Antrague protesta qu'il n'était point aussi sauvage que son cousin le prétendait.

— Mais tout de même, demanda Mme d'Houelle, en riant, ça ne vous amuserait pas d'être présenté à quelques dames de mes amies ?...

— Pardon!... Au contraire, répondit d'Antrague avec bonne humeur.

— Tu vas tout gâter, dit le baron à sa femme.

— Ne crains rien. Cependant, comme notre cousin ne fait pas d'opposition formelle, je solliciterai une petite faveur pour Valentine, ajouta-t-elle en se tournant vers son mari.

— S'il ne s'agit que de celle-là, je m'y associe, dit le baron à d'Antrague. C'est une amie tout à fait intime, elle a été en pension avec ma femme, et il est impossible d'être plus effacée et plus discrète qu'elle... Elle ne t'étourdira pas... Tu peux risquer le dîner...

— Tu plaisantes ?... J'en serai tout à fait heureux...

Madame d'Houelle ajouta quelques détails.

— Valentine est une demoiselle de Brucourt, sœur des grands maîtres de forges. Elle avait épousé un magistrat de Besançon, M. Mercey, qui est mort il y a deux ans... Je l'aime comme une sœur et j'aurais été navrée de ne pas vous la faire connaître... Alors, je la retiendrai demain à dîner, si ça vous va...

— Je crois bien, dit d'Antrague.

— Je l'ai prévenue de mon retour et j'attends sa visite.

« Effacée et discrète, » disait la baronne d'un jugement un peu superficiel. Pour un observateur même aussi médiocre que d'Antrague, Mme Mercey avait des traits plus saillants. De l'âge de la baronne d'Houelle, à qui il était impossible de donner moins de trente-huit à trente-neuf ans, elle paraissait, à côté de son amie, une très jeune femme à cause de la taille mince et de la fraîcheur du visage. Elle s'habillait sans coquetterie, et un chapeau trop bas absorbait ses cheveux châtains. Mais, dès qu'elle les dégageait, toute la physionomie prenait de la finesse et un charmant relief. Ce fut l'unique remarque que d'Antrague fit sur elle en se mettant à table.

Elle ne s'en fit aucune sur lui, bien que Mme d'Houelle

le lui eût annoncé comme un homme extrêmement séduisant et un Parisien renommé pour ses bonnes fortunes.

— Si ce n'était pas toi, je ne risquerais pas cette aventure.

— Laquelle, mon Dieu ?

— De mettre une amie en présence de d'Antrague.

Valentine haussa gentiment les épaules comme si de pareilles questions ne se posaient pas pour elle.

— Oui, je sais bien, reprit la baronne en souriant... C'est pourquoi je n'ai pas hésité à te montrer ce personnage.

Après le dîner, dans un coin du salon, elle lui demanda :

— Eh bien ! comment le trouves-tu ?

— Très simple, répondit Valentine, et sans l'ombre de fatuité, il me semble....

Et elle accepta de revenir le dimanche suivant. Elle habitait l'été une villa à peu de distance du château d'Houelle. L'hiver, elle ne quittait pas Besançon. Son veuvage la laissait confinée dans la vie provinciale la plus rigoureuse, et comme sa fille était mariée à un fonctionnaire colonial, elle avait proposé à une de ses tantes de venir demeurer avec elle, afin d'éviter l'isolement et la médisance. La médisance surtout lui inspirait une véritable terreur. Elle la redoutait de la part de ses belles-sœurs, qui ne lui pardonnaient pas de s'être mariée hors de la grande industrie et d'avoir quitté une société qu'elles dominaient par leur fortune. Valentine maintenant se sentait guettée par elles, surveillée dans ses relations et dans ses démarches. Lorsque ses frères l'invitaient et qu'elle n'osait pas refuser, elle subissait des interrogatoires sournois qui la blessaient. Une fois qu'elle songea à se soustraire à cette tyrannie et voulut vendre sa maison de Besançon, elle fut menacée d'une rupture avec la famille et recula devant le scandale. Dès lors, elle cessa toute résistance et s'exerça à la résignation, tâchant de briser en elle ses derniers élans de femme. Elle lisait, s'appliquait à des devoirs religieux ; toutes ses distractions consistaient en des visites chez son amie la baronne d'Houelle. Là seulement, elle retrouvait un peu de naturel et de légèreté. Le dimanche qui suivit le dîner avec d'Antrague, elle passa toute la journée au château, ainsi qu'elle le faisait d'ailleurs de temps en

temps. La baronne décida un dîner d'adieu pour le départ de son hôte, qui devait avoir lieu huit jours après.

Le lendemain, d'Houelle, au cours d'une promenade dans les bois avant déjeuner, eut une longue conversation avec d'Antrague.

— Tu t'en vas, c'est entendu, lui dit-il ; je n'essayerai pas de te retenir malgré l'envie que j'en aurais, car il m'est venu beaucoup d'amitié pour toi et tu es le plus agréable compagnon du monde...

— Ma foi ! répondit d'Antrague, je t'en offre autant... Tu ne t'imagines pas la joie que j'ai eue de vivre ces quelques semaines auprès de vous deux, et tu me reverras l'année prochaine si tu veux bien m'offrir l'hospitalité.

Ils marchaient sur le sable d'une petite allée mal entretenue, et d'Antrague abattait à coups de canne les branches d'arbuste à la hauteur de son visage.

— Je t'avoue, continua-t-il, que j'ai rarement mieux goûté l'éloignement de Paris... Il y a ici un air d'indépendance, une odeur de liberté... C'est peut-être que je suis dans mon pays natal... Ce séjour, en tout cas, sera un de mes meilleurs souvenirs...

— Il ne tient qu'à toi de le prolonger, mais ce n'est pas là que je veux en venir... Écoute-moi.

Et il poursuivit, en entraînant d'Antrague sur un banc de pierre où ils s'assirent.

— Tu es un excellent garçon... et tu ne te doutes pas toi-même de la sincérité et de la franchise avec lesquelles tu t'exprimes... Ainsi, tu ne m'as fait aucune confidence et aujourd'hui je connais ta vie, comme si tu me l'avais racontée jour par jour sans me rien cacher... C'est pour ça que j'ai tant d'affection pour toi... Alors, il m'est venu une idée que je veux te soumettre, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait au point... Je n'en ai encore parlé à personne, pas même à ma femme... et je la jette dans ton esprit comme un coup de sonde...

— Va ! va !

— Est-ce que, si les choses s'arrangeaient, car enfin, je te le répète, je vais à l'aventure et je t'offre ce que je n'ai pas...

est-ce que, si la combinaison à laquelle je suis en train de songer réussissait, tu te sentirais capable d'épouser une femme dans le genre de Valentine?

D'Antrague éprouvait rarement de la surprise à entendre quoi que ce fût. Il regarda devant lui et se contenta de répondre, sans appuyer sa pensée du moindre geste :

— Ma foi, non... quoiqu'elle soit fort aimable... Mais je la crois plus éloignée encore du mariage que moi.

— Remarque que ce n'est pas une proposition que je te fais... nous causons...

— Oui.. oui... je comprends, fit d'Antrague.

— Rien ne prouve qu'elle y consentît et que j'aie même l'occasion de la pressentir à ce sujet... Mais reconnais que ce n'est pas absurde... Elle n'a pas quarante ans... tu en as quarante-cinq si j'ai bonne mémoire.... Elle est très riche, car elle a de gros intérêts dans les usines de Brucourt, et elle s'ennuie au delà de ce qu'il est physiquement possible à une femme de supporter, d'après mes petites observations... De ton côté, si tu n'as pas de fortune, tu as un nom très estimé dans le pays... et ce n'est pas pour te faire des compliments, tu es un cavalier superbe.... Ce mariage serait donc tout ce qu'il y a de plus normal, et je soutiens qu'en en ayant l'idée je n'ai pas offensé le bon sens.

D'Antrague se leva :

— Sais-tu ce qui m'embête le plus dans cette histoire?

— Eh quoi?

— C'est qu'elle me force à réfléchir à ma situation... ce qui ne m'est jamais peut-être arrivé...

— Tant mieux !

— Mon pauvre d'Houelle, tu n'en as pas le moindre soupçon. Tu frémirais si tu la connaissais...

— Mais si, mais si, je m'en doute... reprit le baron avec bonhomie... Et quand même tu aurais quelques dettes, qu'est-ce que ça fait?

Cette fois-ci, d'Antrague éclata de rire :

— Non... ce serait trop long à t'expliquer.... D'ailleurs, je ne saurais pas par quel bout m'y prendre...

— Qu'est-ce que tu dois, en réalité?

— Des sommes énormes, mon cher... dont je n'ai jamais fait le compte... et qui doubleraient instantanément si je faisais mine de vouloir les payer... Tout ça ne tient debout que par ma présence... parce que je joue cher, qu'on me voit partout... et que mes créanciers courent après leur argent... Avec une banque heureuse dans un tripot, j'ai six mois de répit... Et puis tous ces gens-là sont convaincus que je vendrai mon nom quelque jour à une américaine, s'ils perdent patience.... En épousant Mme Mercey, je la ruinerais, à moins de voler mes créanciers par un contrat de mariage.

— Eh ! ce ne serait pas la première fois qu'une femme légitime payerait les dettes de son mari, et il y a eu de plus grands scandales... Je suis enchanté de cette conversation, reprit le baron, après un instant de méditation. Laisse-moi réfléchir à mon tour... et, la prochaine fois que tu verras Valentine, tâche de la regarder avec l'idée de l'épouser... Puis tu me diras ton dernier mot...

La baronne entra dans la plus joyeuse agitation dès que son mari lui eut communiqué le projet. Elle le jugea merveilleux, de nature à exaspérer les de Brucourt, dont elle avait horreur, et de faire en même temps le bonheur de son amie.

— Valentine, dit-elle, est une personne qu'il ne faut pas bousculer. Il m'a été impossible jusqu'ici de deviner l'impression que lui a faite d'Antrague.

D'Antrague, durant ces trois jours qui le séparaient de sa prochaine rencontre avec Mme Mercey, se montra assez sombre. Il avait en effet présenté à d'Houelle une image sommaire, mais fidèle, de sa vie emportée à toute vitesse et dont la direction lui échappait. A la distance où il était et par un bizarre dédoublement, il en apercevait l'allure vertigineuse, dans le décor lointain de Paris. Il avait une appréhension de la rejoindre, pareille à celle d'un voyageur qui tenterait de monter dans un train en marche. Le baron observait le travail qui se faisait dans l'esprit de son ami et méditait de nouvelles manœuvres. Il tenait de précieuses indications de sa femme qui venait de causer avec Mme Mercey. D'abord, aux premiers sourires, Valentine avait compris et, prenant les devants sans embarras, avait répondu :

— Ne te fais pas d'illusion, ma chérie, c'est impossible ! M. d'Antrague et moi, nous nous connaissons à peine et, à nos âges, un mariage ne s'improvise pas. C'est bon quand on est très jeune et que les parents répondent pour vous.

— Eh ! nous avons le temps.

— M. d'Antrague va partir...

— Nous le retiendrons.

Ces quelques mots avaient provoqué entre les deux femmes des confidences délicates, d'où il ressortait pour la baronne que Valentine était troublée pour la première fois de sa vie.

D'Houelle, de son côté, n'eut pas une peine extrême à obtenir de d'Antrague qu'il retardât son départ jusqu'à la fin d'octobre. Dès lors son dessein lui parut en bonne voie, et il précipita les opérations. Le visage de Valentine, le son de sa voix quand elle s'adressait à d'Antrague, dévoilaient les progrès de la fièvre et du désir.

Un soir, Mme d'Houelle embrassa son amie, toute pâle et dont les mains tremblaient entre les siennes.

— Laisse-moi faire, lui dit-elle.

Le baron, au coin du feu, dans une pièce voisine, causait à voix basse avec d'Antrague :

— Allons ! murmura-t-il en lui tapant sur l'épaule, décide-toi !...

— Tu crois, demanda d'Antrague, que je peux devenir le mari de cette exquise femme, vivre avec elle dans ce pays qui m'a repris tout entier, lâcher Paris, lâcher les tripots ?...

— Mon cher, il ne tient qu'à toi... et quant à tes affaires, je me charge, avec l'aide de ma femme, de les arranger dans les conditions les plus honorables...

La porte s'ouvrit.

— Où est Valentine ? fit le baron en voyant sa femme entrer toute seule...

— Elle est partie... et elle vous attend demain, ajouta Mme d'Houelle en se retournant vers d'Antrague...

Elle reprit familièrement :

— Mon cher, cette femme vous adore, vous en ferez tout ce que vous voudrez.

L'amour, chez Valentine, se confondait avec une brusque

révolte de son être entier contre sa vie passée. Car ce qu'elle n'avait jamais avoué à son amie la plus intime, c'était le prix amer de sa résignation. Elle se l'était comme taillée dans la chair. Mais son imagination ne cessait de protester contre ce sacrifice, et elle vit dans la passion qui naissait le rachat de sa personne tombée en esclavage. D'Antrague n'était pas seulement l'homme qu'elle aimait, mais l'instrument providentiel de sa délivrance. Il allait l'arracher à ses mornes habitudes, l'emporter avec lui dans des contrées de lumière et de plaisir.

Et, tandis que d'Antrague, surmené et assombri, n'envisageait dans le mariage qu'une sorte de halte amoureuse, à l'air pur et parmi les bois, elle y voyait, elle, la promesse d'une vie brillante et fougueuse. Elle était déjà prête à s'y livrer. D'heure en heure, maintenant, l'exaltation la gagnait. Elle eût voulu adresser un défi à sa famille, qui depuis vingt ans la tenait dans le lourd servage de ses préjugés. Elle distilla devant ses belles-sœurs l'annonce de son mariage, dédaigneuse des calomnies qu'elles répandirent sur d'Antrague. Elle s'y attendait, elle les avait prévues et les reçut fièrement. Puis elle s'éloigna, le sourire aux lèvres, se jurant de ne plus franchir ce seuil.

Ainsi se préparait, entre elle et d'Antrague, et sans qu'il en eussent conscience, un étrange malentendu. Ils étaient comme deux joueurs qui s'engagent dans une partie sans s'être mis d'accord sur les conventions. La cérémonie eut lieu à Paris, où les époux s'installèrent. A ce propos, d'Antrague eut la naïveté de croire que sa femme avait un scrupule de lui imposer tout de suite la vie provinciale. Il ne pouvait pourtant pas lui dire la vérité : « Ma chérie, tu te trompes, j'ai Paris en horreur, pour le moment, parce qu'il ne peut plus m'offrir une émotion ni une débauche que j'ignore, et parce que j'allais y sombrer peut-être quand je t'ai rencontrée sur mon chemin, par hasard. Une douce intimité sans fatigue, c'est ce qu'il me faut aujourd'hui, et c'est pour la trouver que je t'ai épousée. Laisse-moi donc vivre dans les bois et t'aimer avec ce qui me reste d'ardeur. »

Ce langage eût été pour Valentine une déception mortelle.

Il le comprit vite et frémit de son erreur. De la provinciale qu'il avait conquise surgissait une créature vibrante, d'une curiosité aiguë, que le mot seul de « vie parisienne » emplissait d'émoi. Elle aspirait à parcourir, au bras de son mari, tout le cycle de ces fêtes fameuses dont il avait été le héros ; et, pendant leur premier hiver, ce fut elle qui l'y entraîna avec une insistance passionnée. Elle s'imaginait que sa surprise et ses caresses lui rendaient chère cette initiation.

— Mon cher, dit un jour d'Antrague au baron d'Houelle, elle me force à refaire mes classes.

Et il commençait à sentir un châtiment dans ces voluptés dont il était las.

(*A suivre.*)

ALFRED CAPUS,
de l'Académie française,

(*Copyright by Alfred Capus, 1922.*)

SELON L'INTERMEZZO[1]

(SUITE)

XXV

La bonté n'étant pas l'excès
De l'amour, fait souffrir souvent;
Tant de douceur est décevant,
On doute, on soupçonne, on ne sait.

— Ces mots patients, ce besoin
De ne pas nuire à ce qu'on aime
Interloquent les cœurs extrêmes
Qui, pouvant mieux, n'ont pas de soins
Envers l'auguste passion
Qui hait les élans retenus.

— Je songe aux jours où j'ai connu
Ta cruelle abnégation...

(1) Voir *la Revue de France* des 15 mars, 15 avril, 15 mai, 15 juin 1922.

XXVI

Le bonheur ainsi que l'ennui,
Comme deux fleuves dans la nuit,
S'en vont, rêveurs et téméraires,
Se perdre dans les eaux amères.

— Pourquoi nous semble-t-il toujours,
Dans la peine ou bien dans l'amour,
Qu'aucun des deux n'est éphémère?...

XXVII

L'orgueil est l'ennemi constant
De l'amour et de ses largesses ;
Fort comme la vie il attend
Que l'on retourne à sa noblesse.

Il veille sur tout l'abandon,
Sur tout le divin esclavage;
Il n'accorde pas son pardon
Au clair flamboiement des visages,

— Aux visages lavés de pleurs,
A ces larmes froides et rondes
Qui ne sont pas de la douleur,
Mais l'éblouissement du monde!

— Certes, il est dur de quitter
Cet orgueil prudent, fort et triste,
Qui, repoussant la volupté,
Fait croire à l'âme qu'elle existe,

Mais à cause de cet effort
Par qui tout l'être se surmonte,
Par ce consentement de mort,
Il est beau d'accepter la honte.

— Je voudrais ne plus rien tenir
Que de ton affable puissance,
Ne respirer, ne me nourrir,
Qu'au doux gré de ta complaisance.

— Qu'il serait bon, ce dénuement,
Au cœur royal que l'on détrône,
Et qui vécut trop fièrement.
— Être sans pain, sans vêtement,
Et dans un tendre abaissement
En recevoir de toi l'aumône...

XXVIII

Certes j'aime ce que je pense ;
La force éparse des idées
Me semble par mon cœur aidée.
Je souffre, je crois, je dépense
Mes ailes aux amples coudées.
Le front brûlant, l'âme obsédée,
Je puis mourir de turbulence.

— Mais toi seul est ma récompense...

XXIX

Je n'ai pas écrit par raison,
Ni pour fuir un destin obscur,
Mais pour séduire les saisons
Et plaire à l'ineffable azur,

Et pour posséder chaque jour,
Sans défaillance, sans remords,
Et jusqu'au moment de la mort,

Des droits infinis dans l'amour...

XXX

Les cœurs purs et spirituels
Ne possèdent qu'un froid arome
Dont le fragile et faible beaume
N'est ni divin ni sensuel.

Mais dans sa force qui réclame,
Dans son miracle de chaleur,
De raison, de fièvre, de pleurs,
Le corps seul témoigne pour l'âme...

(A suivre.) Comtesse de Noailles.

La Vaccination contre la Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie évitable. — Prophylaxie collective et prophylaxie individuelle. — La vaccination préventive, ses résultats dans les armées ; ses effets depuis la guerre dans la population civile. — Comment l'appliquer en temps de paix dans la population civile ? Obligation ou persuasion. — Le rôle du médecin et la propagande dans le public.

Le progrès en médecine n'a pas consisté seulement, depuis Hippocrate, comme d'aucuns le pensent, ou le disent, à changer les noms des maladies. La pathologie humaine s'est modifiée vraiment au cours des siècles, et l'homme a conquis le pouvoir d'intervenir pour provoquer ces changements. Il n'a certes que trop usé de ce pouvoir pour créer des maladies nouvelles : n'avons-nous pas tristement appris, pendant la guerre, le chapitre nouveau des accidents produits par les gaz asphyxiants ? Mais, par contre, fort heureusement, l'homme peut

atténuer la gravité de certains maux et même faire disparaître certaines maladies. De nos jours, les pays civilisés ne sont plus, comme jadis, ravagés périodiquement par de meurtrières épidémies de peste et de choléra. La variole, qui sévissait cruellement en Europe, il y a moins d'un siècle et demi, est devenue chez nous bien rare. C'est que nous connaissons théoriquement les moyens d'éviter tous ces fléaux et que nous pouvons les mettre largement en pratique.

Parmi les maladies évitables, la fièvre typhoïde est encore assez répandue dans notre pays ; mais elle décroît de gravité comme de fréquence, et il ne tient qu'à nous de nous en préserver aussi bien que de la variole.

Déjà les médecins qui peuvent évoquer des souvenirs d'une quarantaine d'années remarquent sans peine que la fièvre typhoïde était autrefois plus grave, plus longue, plus fertile en complications. Rappellerai-je la fâcheuse réputation qui s'attachait à ses suites et que consacrait un mot bien connu, prêté à l'un de nos anciens chefs d'État ? Bien rares sont aujourd'hui de pareilles conséquences, sans que pourtant le cerveau de nos générations nouvelles paraisse avoir gagné beaucoup en solidité.

L'atténuation que l'on constate actuellement résulte surtout du progrès thérapeutique, principalement des soins de propreté et d'antisepsie dont on entoure les malades, des pratiques de réfrigération destinées à modérer la fièvre, du régime des boissons et des aliments que l'on permet aux patients. En outre, la maladie est devenue moins fréquente. Il n'était pas, dans les hôpitaux parisiens, de service de médecine qui ne comptât en tout temps des cas de fièvre typhoïde, alors qu'aujourd'hui les cas sont généralement peu nombreux dans l'espace d'une année entière et souvent séparés par des intervalles de plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Mais, si le progrès n'est pas niable, il n'en reste pas moins qu'on peut faire davantage pour lutter contre la fièvre typhoïde : on en peut instituer une prophylaxie efficace, fondée

sur ce que nous savons de sa nature, de sa propagation, de la résistance que l'organisme peut opposer à son invasion.

La fièvre typhoïde est produite par un microbe, découvert en 1880, qu'on appelle du nom de son inventeur le bacille d'Éberth. De plus, d'autres microbes, qui ressemblent beaucoup au précédent, dont ils sont les très proches parents, et que j'ai étudiés en 1896, avec le docteur Bensaude, sous le nom de bacilles paratyphiques, engendrent aussi des maladies tout à fait semblables qu'on appelle fièvres paratyphoïdes. Elles sont tellement semblables qu'il est impossible de les distinguer sans recourir à des recherches de laboratoire propres à démontrer, surtout par l'examen du sang, la présence dans l'organisme malade soit du bacille d'Éberth, soit de l'un des bacilles paratyphiques dont on a décrit deux principaux types en les désignant par les lettres A et B.

Or toutes ces infections, qu'on peut réunir sous le nom de maladies typhoïdes, se prennent de la même manière.

Il y a d'abord l'absorption d'une eau souillée par les déjections d'un malade, car les urines et les matières fécales des patients, au cours de la maladie et même souvent encore quelque temps après, contiennent les microbes spécifiques. Dans la plupart des grandes villes, où les infections typhoïdes règnent à peu près en permanence, les cours d'eau sont ainsi pollués. Dans les campagnes, lorsqu'une épidémie éclate dans une ferme ou dans un hameau, les ruisseaux, les puits dont les parois sont fissurées, reçoivent les déjections des malades, et l'eau servant à la boisson propage l'épidémie. La transmission des microbes est alors indirecte ou, comme on dit, médiate ; elle se fait à distance par l'intermédiaire de l'eau et sans qu'il y ait eu de contact entre les malades infectants et les bien portants qu'ils contaminent.

Dans un autre ordre de cas, c'est vraiment par contagion que se transmet l'infection. C'est auprès des malades, c'est à leur contact que les infirmières, les parents prennent la maladie. Ce sont les microbes que le malade répand dans son lit, son linge, son crachoir, les bassins destinés à recevoir ses déjections, qui infectent l'entourage. Car il ne suffit

pas, comme pour la grippe, la rougeole, les oreillons, la diphtérie et beaucoup d'autres infections, d'entrer quelques instants dans la chambre du malade, d'avoir avec lui un contact bref et passager pour contracter son mal : il faut presque toujours des contacts multipliés, comme ceux qu'exigent des soins donnés avec continuité, pour que la contamination s'établisse.

Cette double manière de contracter la fièvre typhoïde ressort bien d'un fait dont j'ai été le témoin il y a une vingtaine d'années. Dans une famille amie, composée de trois enfants et de leurs parents, deux des enfants avaient pris ensemble un bain froid dans la Seine, à Suresnes, et s'étaient amusés à faire des plongeons, non sans avaler quelques gorgées de l'eau du fleuve à laquelle ils avaient trouvé un goût particulièrement mauvais. Deux semaines plus tard, à un jour de distance, ils prenaient le lit, atteints tous deux de fièvre typhoïde à forme grave. Le troisième enfant, qui ne s'était point baigné, restait indemne. Leur mère, qui donnait elle-même ses soins aux deux malades et faisait l'office d'infirmière, s'alitait à son tour au bout de quinze jours, atteinte d'une forme moins grave. Ainsi les deux enfants avaient contracté le mal par transmission indirecte et la mère par contagion directe. Quant au père, qui participait avec le même dévoûment que la mère aux soins donnés à ses enfants, mais qui avait eu jadis la fièvre typhoïde, il demeura bien portant. La fièvre typhoïde, en effet, est une maladie qu'on a rarement deux fois; elle laisse après elle une immunité souvent assez prolongée.

Dans ce petit fait, qui résume simplement ce que nous ont appris d'innombrables observations, se trouvent contenues toutes les indications essentielles pour éviter la maladie.

Il faut d'abord empêcher l'absorption des microbes avec l'eau de boisson : donc fournir à la population des villes une eau exempte de ces microbes, soit une eau de source captée avant toute souillure, soit une eau de rivière purifiée par filtration ou désinfection chimique. En même temps, comme deux précautions valent mieux qu'une, il convient de

recommander à la population des villes, en tout temps mais surtout en temps d'épidémie typhoïde, de faire bouillir ou à la rigueur de filtrer à travers un filtre soigneusement entretenu l'eau destinée aux boissons et aux usages culinaires. Mais l'insouciance populaire rend ces recommandations quelque peu illusoires. C'est ce qui fait que les maladies typhoïdes se transmettent trop souvent encore par des eaux impures, par des aliments consommés crus, tels que les huîtres des parcs mal protégés contre les immondices, les végétaux qui poussent au ras du sol, salades, fraises arrosées d'eau polluée ou souillées par le fumier.

Tous ces moyens, qui consistent à détruire les germes de maladie avant qu'ils pénètrent dans l'organisme des sujets bien portants, sont des procédés de protection collective. Il en est de même des mesures propres à détruire ces germes au moment où le malade les répand dans le monde extérieur. Ces mesures consistent à désinfecter les linges, objets de toilette, ustensiles de malades, et aussi les urines et les matières fécales. Cette désinfection se fait par la chaleur et par des substances chimiques dites antiseptiques.

A ces moyens peuvent et doivent s'ajouter des mesures de protection individuelle. Tous ceux qui approchent les malades, infirmiers, parents, amis, doivent limiter les contacts au strict nécessaire et prendre pour eux-mêmes les précautions usuelles de désinfection, notamment se laver les mains après ces contacts. La contagion hospitalière de la fièvre typhoïde, niée jadis, n'est que trop réelle ; toutefois, elle ne se fait guère, comme on le voit pour d'autres affections contagieuses, entre malades d'une même salle, mais presque toujours c'est d'un malade au personnel soignant que la maladie se transmet. Rien que dans mes souvenirs, j'en trouve plusieurs exemples. Un interne provisoire, attaché à mon service pendant peu de temps, qui, pour des recherches de laboratoire, manipulait sans précaution des cultures de bacille d'Éberth dans des verres de montre faciles à renverser, et que j'avais mis en garde inutilement contre les dangers de cette pratique, prit quelques semaines plus tard, dans un autre service, la fièvre typhoïde et en mourut. Un autre de

mes internes, qui faisait des recherches fort minutieuses sur l'urine des malades, eut une fièvre typhoïde grave, et l'aide de laboratoire qui transportait les bocaux d'urine et souvent en renversait maladroitement le contenu tomba malade en même temps. Je citerai plus loin d'autres cas de cette contagion hospitalière, dont la fréquence impose au personnel des hôpitaux, comme à l'entourage des malades de ville, la nécessité de mesures de désinfection rigoureuse.

Mais on peut faire plus encore pour la protection individuelle. On peut donner l'immunité par la vaccination préventive, comme on la donne pour la variole avec le vaccin jennérien. C'est la démonstration de ce fait que je voudrais exposer dans ces quelques lignes.

*
* *

Peu après la découverte du bacille d'Éberth, des recherches furent entreprises dans différents laboratoires pour immuniser des animaux contre ce microbe. Mais l'infection par le bacille d'Éberth est tellement différente chez les animaux et chez l'homme que les tentatives n'eurent pas grand retentissement et ne parurent guère applicables à la pratique chez l'homme. Quelques essais avaient même été faits chez l'homme sans beaucoup de succès, lorsqu'ils furent repris en grand dans les armées anglaises de l'Inde et surtout de l'Afrique australe pendant la campagne contre les Boers, de 1898 à 1902. Grâce aux persévérants efforts de l'éminent médecin Sir Almroth Wright, une grave épidémie qui sévissait cruellement dans l'armée britannique put être arrêtée. Puis les tentatives de vaccination préventive couronnées de succès se multiplièrent en divers pays. En France, l'Académie de médecine, le 26 février 1911, émit le vœu que la vaccination préventive contre la fièvre typhoïde fût obligatoire pour l'armée ; mais ce fut seulement le 28 mars 1914 que fut promulguée la loi qui l'imposait, proposée et soutenue devant le Parlement par Léon Labbé. Déjà, dans la population civile, la vaccination antityphoïdique, acceptée par nombre de per-

sonnes en temps d'épidémie, avait fait la preuve de son efficacité. Le médecin inspecteur général H. Vincent, qui s'est fait le propagateur de cette vaccination, avait réussi à enrayer des épidémies menaçantes à Avignon, à Paimpol, à Puy-l'Évêque. Quoi de plus saisissant que l'histoire de l'épidémie de Jargeau (Loiret), propagée par le lait distribué par une laitière dont le fils était atteint de fièvre typhoïde ? Le docteur Grancher, médecin de cette localité, proposa la vaccination à 14 familles ; 7 l'acceptèrent ; elles comprenaient 80 personnes qui toutes restèrent indemnes ; quant aux 7 autres qui refusèrent la vaccination, elles comptaient seulement 41 personnes, dont 29 furent atteintes, ce qui donne une morbidité de 70 p. 100 avec une mortalité de 6,6 p. 100.

Lorsque la guerre éclata, en 1914, la vaccination obligatoire de l'armée venait seulement d'entrer en application. Les nécessités de la mobilisation la rendirent imparfaite au début. De graves épidémies survinrent parmi nos soldats. On multiplia les vaccinations, et la fièvre typhoïde diminua. Mais on vit alors un fait singulier et imprévu : les fièvres paratyphoïdes augmentaient d'une manière tout à fait insolite, car, si l'on avait observé avant la guerre des épidémies de fièvre paratyphoïde un peu dans toutes les parties du monde, ces épidémies étaient loin d'atteindre la fréquence de celles des fièvres typhoïdes produites par le bacille d'Éberth. Cette prédominance inattendue des fièvres paratyphoïdes s'expliquait aisément : le vaccin était préparé avec le seul bacille d'Éberth ; il n'immunisait que contre ce bacille et non contre les bacilles paratyphiques. Il fallut donc préparer un vaccin efficace, non seulement contre le bacille d'Éberth, mais aussi contre les paratyphiques, ce qui fut fait, et l'on vit alors, avec l'emploi de ce vaccin dit TAB, diminuer les fièvres paratyphoïdes aussi bien que la fièvre typhoïde éberthienne. D'après les statistiques du Service de santé, il y eut, en 1914, dans l'armée française, 45 000 cas de maladies typhoïdes avec 12 000 décès, dont la plupart se rapportent à la période de guerre, c'est-à-dire aux cinq derniers mois de l'année. En 1915, on relève 16 700 cas et 5 900 décès ; deux ans après, en 1917, il n'y avait plus que 1 878 cas et 124 décès.

En même temps, dans la population civile qui continuait d'habiter la zone des opérations militaires, les épidémies typhoïdiques avaient eu leur répercussion : là aussi les vaccinations furent des plus efficaces. A Nœux-les-Mines (Nord), le docteur Pilod arrêta de la sorte une épidémie. A Clermont-en-Argonne, de novembre 1914 à avril 1915, la population civile fut très éprouvée : les médecins du Ve corps pratiquèrent des vaccinations en les limitant d'abord aux enfants et jeunes gens, car c'est à ces âges que l'aptitude à contracter la maladie paraît le plus grande ; mais l'épidémie frappa les adultes ; on les vaccina ; ce furent alors les sujets de soixante-cinq ans et plus qui furent atteints, et c'est quand on se fut décidé à les vacciner aussi que l'épidémie s'éteignit.

Les bienfaits de la vaccination antityphoïdique dans toutes les armées qui l'ont pratiquée ressortent avec évidence des statistiques.

En France, en 1911, avant la vaccination, la morbidité typhoïdique de l'armée était de 37 cas pour 10 000 hommes. En 1920, elle n'était plus que de 6 cas, et même dans l'armée d'occupation qui monte la garde au Rhin, elle était tombée à 0,1, c'est-à-dire à 1 cas seulement pour 100 000 hommes. Au Maroc où, en 1911, il y avait eu dans nos troupes 1 380 cas pour 10 000 hommes, il n'y en avait plus en 1919 que 7 à peine.

Dans l'armée britannique, pendant la guerre du Transvaal, sur un effectif annuel de 208 000 hommes, on avait compté l'énorme proportion de 57 600 cas. Pendant la guerre de 1914-1918, avec l'effectif dix fois plus élevé de 2 millions de combattants, on n'en compta que 20 000.

Aux États-Unis, avant que la vaccination fût obligatoire, en 1908, on avait enregistré dans l'armée 34 cas pour 10 000 hommes. Après l'obligation, en 1911, la morbidité tombait à 0,9 pour 10 000 hommes. Pendant les deux années de guerre 1917 et 1918, la statistique des troupes américaines ne comptait que 4,9 et 3,4 de morbidité, chiffres d'autant meilleurs qu'en période de guerre on pouvait s'attendre à de moins bons résultats qu'en temps de paix.

Ces statistiques paraîtront sans nul doute assez démonstratives pour qu'on ne conteste point l'utilité de maintenir la vaccination obligatoire dans l'armée. De même, on doit reconnaître qu'il convient, en temps d'épidémie, de multiplier aussi dans la population civile cette mesure prophylactique.

Mais, aujourd'hui, on doit considérer un autre aspect de la question.

La guerre, qui a fait passer sous les drapeaux une partie fort importante de la population masculine, lui a procuré le bénéfice de la vaccination préventive : elle l'a préservée des maladies typhoïdes pendant le temps de son incorporation. Revenus à la vie civile, ces hommes gardent-ils encore cet avantage sur le reste de la population ? Et, s'il en était ainsi, ne conviendrait-il pas d'étendre à tout ce reste le traitement de la partie la plus favorisée ? Il s'agirait alors de vacciner, d'une façon régulière et systématique, et non plus seulement en temps d'épidémie, la population civile tout entière. La question est donc d'importance. Mais nous sommes encore très mal renseignés sur la durée de cette immunité que confère la vaccination antityphoïdique. Est-elle courte, il n'est guère utile de soumettre toute la population à cette pratique. S'étend-elle, par contre, à une période importante de la vie, la vaccination préventive deviendra une mesure des plus bienfaisantes et donnera l'espoir de faire disparaître presque complètement les maladies typhoïdes.

Aussi est-il d'un très grand intérêt de tirer de l'expérience faite en grand pendant la guerre tous les enseignements qu'elle peut donner et de rechercher comment se comportent, à l'égard des maladies typhoïdes, les mobilisés revenus depuis la fin des hostilités à la vie civile. C'est encore aux statistiques et aux chiffres qu'il faut demander les éléments de cette enquête : je m'en excuse auprès du lecteur ; mais vraiment les chiffres sont ici plus éloquents que tous les discours.

Le professeur Chauffard, à qui revient le mérite d'être le promoteur de cette enquête, dans une communication à

l'Académie de médecine, en janvier 1921, constatait que, dans son service d'hôpital, si l'on partage les cas de maladies typhoïdes en deux groupes suivant l'âge, avant et après vingt ans, les proportions relatives restent à peu près les mêmes qu'avant la guerre pour les femmes ; mais, pour les hommes, la proportion des cas après vingt ans a fortement diminué depuis la guerre, passant de 72 à 10 p. 100. En d'autres termes, aujourd'hui, les femmes prennent les maladies typhoïdes aux mêmes âges à peu près qu'avant la guerre ; mais les hommes la prennent surtout quand ils sont tout jeunes, avant vingt ans, c'est-à-dire avant l'âge de l'incorporation, c'est-à-dire encore avant la vaccination préventive.

Les statistiques apportées successivement par moi-même, par le professeur Émile Sergent, par les docteurs Loir et Legangneux (du Havre), Vigot (de Caen), P. Émile-Weil (de Paris), la statistique des hôpitaux lyonnais dressée par les docteurs Rebattu et Milhaud confirment, dans leur ensemble, ces conclusions. Plusieurs font ressortir que les femmes sont plus souvent atteintes que les hommes. Presque toutes montrent que les hommes avant vingt ans sont atteints dans une proportion plus grande que les femmes.

Dans ma propre statistique hospitalière, qui porte sur deux ans et demi, depuis octobre 1919, c'est-à-dire depuis une époque où la proportion des deux sexes a retrouvé son équilibre dans la population civile, je compte 45 cas de maladies typhoïdes, dont 12 seulement chez des hommes et 33 chez des femmes. La moitié des hommes avait moins de vingt ans ; le cinquième seulement des femmes n'avait pas dépassé cet âge.

Mais ce qui présente un intérêt particulier, c'est que, parmi ces femmes, aucune n'avait subi de vaccination et que, parmi les hommes, trois seulement avaient été vaccinés. Remarquons tout de suite le petit nombre de vaccinés qui sont entrés dans ce service d'hôpital pour maladies typhoïdes, puisque leur proportion n'est que d'un sur quinze. De plus, l'observation de ces trois vaccinés est fort instructive. L'un d'eux, vacciné au début de la guerre contre le seul bacille d'Éberth, a fait une fièvre paratyphoïde contre laquelle cette vaccination ne

pouvait lui donner aucune immunité réelle. Quant aux deux autres, ils avaient été vaccinés régulièrement et complètement : or, ils n'eurent tous deux que des formes légères, de celles qu'on appelle parfois des typhoïdettes, durant chez l'un dix-sept jours et chez l'autre quinze. Notez encore, pour répondre à une objection possible, que, pendant la période comprise dans cette petite statistique, les maladies typhoïdes étaient loin d'être bénignes, car la mortalité dans mon service s'est élevée, pour les non-vaccinés, jusqu'à 19,5 p. 100, et j'ai observé de nombreux cas graves et compliqués, et seulement cinq formes légères. Le bénéfice des vaccinés n'apparaît donc que plus réel.

Une mention particulière doit être faite d'une statistique alsacienne, établie pour l'arrondissement de Mulhouse par le docteur Mosser. On y voit la proportion des cas masculins aux cas féminins de maladies typhoïdes s'abaisser de 55 à 40 p. 100 après la guerre et les cas au-dessous de vingt ans devenir relativement plus fréquents chez les hommes. En outre, l'influence de la vaccination préventive s'est fait sentir d'une façon particulièrement intéressante et quelque peu imprévue au cours d'une épidémie provoquée dans le village de Bartenheim, en 1921, par des charcuteries avariées : les épidémies de cette sorte, rares dans la plupart de nos provinces, sont loin d'être exceptionnelles en Belgique et en Allemagne, où elles sont dues parfois à des bacilles paratyphiques. Or, les habitants non vaccinés furent atteints dans la proportion de 28 p. 100 et les vaccinés seulement dans celle de 13 p. 100.

Je n'ignore pas que toute statistique trouve ses détracteurs. Que ne peut-on faire dire, en effet, aux statistiques sans une interprétation prudente ? Prévoyons donc quelques objections.

Dira-t-on que la diminution signalée dans la proportion des hommes atteints de maladies typhoïdes depuis la guerre tient tout simplement à ce que beaucoup d'entre eux ont eu de ces maladies pendant les grandes épidémies du début de la campagne et restent immunisés par cette atteinte antérieure ? Mais le nombre de ces anciens malades, incompara-

blement moindre que celui des vaccinés, est vraiment peu considérable dans l'ensemble de la population masculine. Dira-t-on que les pertes subies par la population masculine entre vingt et quarante ans ne pouvaient manquer de diminuer le nombre des cas de maladies typhoïdes chez les hommes par rapport aux femmes et d'abaisser l'âge où ces hommes les contractent le plus souvent ? Mais, quelque lourdes et douloureuses qu'aient été ces pertes, l'écart entre les deux sexes, en ce qui concerne la morbidité typhoïdique depuis la guerre, dépasse assurément la prépondérance des femmes sur les hommes dans notre population actuelle.

Enfin et surtout, comment ne pas être impressionné par le petit nombre de vaccinés atteints de maladies typhoïdes ? Si la vaccination n'avait point laissé d'immunité, comment les vaccinés échapperaient-ils en aussi forte proportion à ces maladies ?

Protection contre les maladies typhoïdes, atténuation de ces maladies quand elles se développent malgré la vaccination, tels sont donc les résultats de l'enquête menée sur les conséquences de la vaccination antityphoïdique. Ils sont tout à fait comparables à ce qu'on observe depuis plus d'un siècle pour la vaccination contre la variole. Faut-il donc vacciner systématiquement contre les maladies typhoïdes, comme on le fait contre la variole ?

Cette conclusion serait logique, et c'est assurément de ce principe que doit s'inspirer l'hygiène publique. Mais les meilleurs principes, pour l'application, doivent s'accommoder aux circonstances.

On ne peut songer actuellement à vacciner tout le monde. On le peut d'autant moins qu'on n'est pas encore assez exactement fixé sur la durée de l'immunité qu'on est en mesure de conférer, ni, par suite, sur la répétition nécessaire des vaccinations. Mais il importe, du moins, de dégager dès maintenant ce qu'on peut appeler les indications majeures de la vaccination préventive, c'est-à-dire de déterminer dans quelles circonstances elle sera le plus urgente.

Il y a d'abord les cas où l'on devra faire des vaccinations

collectives : c'est en période d'épidémie. Dans les villes, c'est l'ensemble des habitants qu'il conviendra de vacciner ; et même, dans les endroits où la fièvre typhoïde règne en permanence à l'état endémique, dans les grandes villes et dans les stations balnéaires dont le peu d'importance de la population contraste fâcheusement avec celle des ravages causés par la fièvre typhoïde, faute d'une eau digne d'être appelée potable, c'est aussi tous les habitants et les hôtes de passage qu'il faudrait soumettre aux vaccinations. Dans les campagnes, où les vaccinations étendues seraient plus malaisées, la fièvre typhoïde est heureusement plus rare, mais aussi, quand elle éclate, elle est souvent fort grave, pour des raisons que je ne puis développer ici : c'est donc en temps d'épidémie seulement qu'il sera nécessaire de recourir à cette mesure.

Il y a lieu, d'autre part, de recommander des vaccinations individuelles à certaines catégories de personnes. Les gens qui se déplacent fréquemment et séjournent un temps plus ou moins long dans des foyers d'infections typhoïdes, vivant en des hôtels où les précautions d'hygiène laissent parfois à désirer, notamment les voyageurs de commerce, sont de ce nombre.

Mais surtout ce sont les personnes que leur profession expose à des contacts multiples avec les malades qui trouveront le plus grand bénéfice à se prêter aux vaccinations : ce seront les médecins, les étudiants en médecine, les infirmiers et infirmières. Ce sera aussi l'entourage des malades participant plus ou moins aux soins qui leur sont donnés.

J'ai parlé plus haut de la contagion hospitalière et de sa fréquence. Il va de soi que le personnel des hôpitaux, en première ligne, devra se soumettre à la vaccination. C'est ce qui a lieu à Paris, où l'Administration de l'Assistance publique met fort sagement cette mesure en pratique dans son École d'infirmières de la Salpêtrière. Le docteur Crouzon en a fait connaître à l'Académie de médecine les excellents résultats. Avant la vaccination, en 1911, on compta dans le personnel 10 cas de fièvre typhoïde. La vaccination ayant commencé en 1912, 5 cas furent observés cette année, dont un seul chez une vaccinée : mais il s'agissait d'une vaccination contre le

seul bacille d'Éberth, et la maladie était une fièvre paratyphoïde. En 1913, on releva 9 cas dont 1 seul chez une infirmière vaccinée, mais incomplètement. De 1914 à 1917, aucun cas ne survint. En 1918, il y en eut 3 chez des non-vaccinées ; en 1919, un cas chez une vaccinée ; c'est le seul qui n'aurait pas dû se produire. Ajoutons que le personnel de l'école avait augmenté pendant ce temps, passant de 672 à 892.

A ces heureux résultats de la vaccination des infirmières, j'ai apporté, en quelque sorte, une contre-partie qui complète la démonstration. Il m'est arrivé plusieurs fois dans mon service d'hôpital de soigner des infirmières vaccinées, atteintes de maladies fébriles qui ressemblaient à des fièvres typhoïdes ; mais la vaccination antérieure était un motif de doute ; or, toujours j'ai pu vérifier, par les épreuves spéciales de diagnostic, qu'il s'agissait d'autre chose que d'infections typhoïdes. Par contre, j'ai malheureusement observé deux cas de fièvre typhoïde chez des infirmières qui n'avaient pas subi la vaccination. L'une s'était vantée auprès de ses compagnes d'avoir été assez habile pour déjouer la surveillance et esquiver la vaccination : elle contracta la maladie dans l'exercice de ses fonctions et en mourut. L'autre, qui avait donné particulièrement des soins à la précédente, s'alita peu de jours après sa mort, atteinte à son tour du même mal. Elle n'avait pas été vaccinée non plus, mais, par suite de circonstances involontaires et qui n'en étaient pas moins regrettables. Heureusement, elle guérit.

Voilà deux cas, dont un mortel, qui eussent pu et dû être évités. Aussi l'Académie de médecine a-t-elle adopté, sur ma proposition, le vœu, sanctionné bientôt par le ministre de l'Hygiène, dans une circulaire aux préfets, que les mesures prises à Paris par l'Administration de l'Assistance publique soient strictement appliquées et qu'elles soient étendues à toutes les autres administrations hospitalières, ajoutant que si, pour une raison médicale, un agent du personnel hospitalier ne pouvait être vacciné, il ne devrait, en aucun cas, être affecté aux services où sont soignées des maladies typhoïdes.

Il reste maintenant à considérer la généralité de la population civile qui n'a pas avec les malades de contacts particuliers. Sans doute elle aurait tout intérêt à se faire vacciner. Mais comment et à quelles époques ? C'est surtout pendant l'adolescence qu'il conviendrait de le lui recommander. Chez l'enfant nouveau-né, les maladies typhoïdes sont bien rares. Pendant toute l'enfance, elles sont d'ordinaire bénignes. A l'âge mûr, et dans la vieillesse, elles deviennent moins fréquentes. L'adolescence y est le plus exposée. Aussi M. Chauffard propose-t-il une première vaccination à quinze ans, une seconde à dix-huit et une troisième à vingt et un. Il est vraisemblable que les vaccinations espacées de cette manière donneraient de l'une à l'autre une sécurité suffisante et finalement une immunité renforcée, efficace pendant toute la jeunesse et même l'âge mûr.

Lorsque l'Académie de médecine, le 12 avril 1921, sur la proposition et sur le rapport de M. Chauffard, émit le vœu que la vaccination antityphoïdique de la population civile fût conseillée dans le jeune âge, principalement dans les centres urbains, et à tout âge et dans toute localité en temps d'épidémie, elle ne demanda pas l'obligation légale de cette vaccination. Toute obligation, pour un public dont l'opinion n'est pas préparée, prend la figure d'une mesure vexatoire, et le bon tyran est plus volontiers jugé sur sa tyrannie que sur sa bonté. Mieux vaut donc en appeler au bon vouloir d'un public dont il faudra s'efforcer d'entraîner la conviction.

L'obligation, toutefois, convient en des circonstances déterminées. Elle convient à l'armée : la cause est entendue. Elle convient encore à certaines administrations, celles des hôpitaux pour le moins. En temps de guerre, les Allemands l'ont imposée à Bruges et à Ostende, moins peut-être pour protéger la population de ces villes que leurs propres soldats : tous les habitants de trois à soixante ans durent s'y soumettre, à la seule exception des malades fébricitants et des femmes enceintes. Le résultat fut que, sur 32 000 habitants, au lieu des 213 cas de maladies typhoïdes constatés de décembre 1914 à novembre 1915, il n'y eut plus, après la vaccination, de

décembre 1915 à novembre 1916, que 6 cas, dont 2 seulement chez des vaccinés. En Alsace, la cité ouvrière de Wittenheim, nous apprend le docteur Mosser, se vit aussi contrainte de subir la vaccination : une épidémie qui, en août et septembre 1915, avait causé 18 cas et 5 décès, s'arrêta net et, à partir des vaccinations faites en octobre, on ne vit plus aucun cas. De même les Anglais, après l'armistice, imposèrent la vaccination à la population civile de certaines villes allemandes en territoire occupé.

Mais, pour le gros de la population civile, en temps de paix, l'obligation serait mal venue. Le principe de la liberté individuelle serait, à coup sûr, mis en avant. Des ligues d'antivaccinateurs se formeraient peut-être, comme on en voyait s'agiter, il n'y a pas encore bien longtemps, contre la vaccination jennérienne. On sait de reste les difficultés qu'a rencontrées pour s'établir chez nous l'obligation légale de la vaccination contre la variole et comment outre-Manche, dans la patrie de Jenner, cette obligation n'a jamais pu passer dans la loi.

Pour être tout à fait juste, avouons aussi que les vaccinations antityphoïdiques pratiquées pendant la guerre, aux armées, n'ont pas, dans le public, ce qu'on pourrait appeler une bien bonne presse. Elles ont même laissé à beaucoup de combattants de pénibles et cuisants souvenirs. Il faut reconnaître qu'elles n'ont pas toujours été faites avec tout le soin désirable ni toujours bien à propos. Souvent incomplètes, interrompues, appliquées à des sujets fatigués, en mauvaise condition pour les recevoir, elles ont été parfois suivies d'accidents, de complications, de désagréments dont la mémoire n'est pas effacée parmi le public. Volontiers on les a chargées de toutes sortes de méfaits. N'a-t-on pas vu même un médecin anglais accuser les vaccinations antityphoïdiques d'avoir causé des maladies du cœur et faire à ce propos, en Amérique, une enquête qui d'ailleurs ne tarda pas à tourner à sa confusion ? Tout autres seraient aujourd'hui certainement les suites de la vaccination dans la population civile : l'expérience des infirmières de la Salpêtrière n'est-elle pas là pour

l'attester ? Car la vaccination n'y suscite aucune plainte sérieuse.

La persuasion reste donc le grand moyen dont il faut user pour propager la vaccination contre la fièvre typhoïde. Cette arme purement morale sera-t-elle assez puissante pour remporter le succès ? On peut l'espérer, car elle a déjà fait ses preuves en brisant l'offensive de graves épidémies, comme je l'ai dit plus haut, dans notre pays même et avant la guerre. Aux débuts de la campagne, en décembre 1914, le docteur Maurange avait pris l'initiative, dans le VIIIe arrondissement de Paris, de vacciner gratuitement qui voudrait : or, les demandes furent assez nombreuses pour qu'il n'eût pas à faire moins de 14 000 injections. En Belgique, la propagande faite par une association britannique, au moyen d'affiches en français et en flamand et d'avis distribués à domicile, eut pour effet la vaccination de 15 000 personnes. C'est toujours par la persuasion qu'en Espagne le docteur Juan Peset fit 20 000 vaccinations et même à Torrente, réussit à vacciner 3 500 personnes, presque la moitié des habitants. En Amérique, le docteur Mackid parvint de même à vacciner sans contrainte 13 000 des 24 000 employés de la Compagnie de chemins de fer Canadian Pacific. Voilà des exemples fort encourageants.

Prêcher la vaccination préventive contre les maladies typhoïdes est une tâche qui revient naturellement aux médecins. C'était le devoir de l'Académie de médecine, conseillère de la santé publique, d'ouvrir la voie : elle s'est adressée au gouvernement, aux praticiens, à la population. Elle a même obtenu de la bienveillance avisée du ministre de l'Hygiène, outre la sanction des vœux qu'elle avait formulés, la disposition de quelques récompenses en faveur des zélateurs les plus actifs des vaccinations antityphoïdiques.

C'est maintenant aux praticiens, directeurs de la santé privée, qu'il appartient de prôner les vaccinations individuelles. Nul doute qu'ils ne se dévouent à cet apostolat. Pour communiquer au public leur foi, encore faut-il qu'ils la possèdent eux-mêmes, et tous ne l'ont pas encore. D'ici peu, sans doute, en multipliant les statistiques, en accumulant les preuves, on formera leur conviction.

Mais il n'est pas non plus inutile de commencer dès maintenant la propagande dans la population et d'abord dans sa partie la plus éclairée. Les lecteurs de la *Revue* m'ont paru avoir tous les droits à cette priorité. Leur ayant infligé des démonstrations quelque peu ardues et bourrées de chiffres, peut-être puis-je invoquer auprès d'eux cette circonstance atténuante, heureux si je réussis, comme le veut la vignette emblématique de ce recueil, à semer dans les esprits le bon grain.

CHARLES ACHARD,
de l'Académie de Médecine.

WHITE FANG

(CROC-BLANC)

XV

L'ENNEMI DE SA RACE.

S'IL y avait eu dans la nature de Croc-Blanc quelque aptitude, fût-elle le dernier fruit d'un atavisme très ancien, de fraterniser avec les représentants de sa race, plus rien de cette aptitude n'aurait pu subsister du jour où il fut choisi pour être à son tour le chef de file de l'attelage du traîneau. Car, dès lors, les autres chiens l'avaient haï. Ils l'avaient haï pour le supplément de viande que lui donnait Mit-Sah ; haï pour toutes les faveurs, imaginaires ou réelles, qu'il recevait de l'Indien ; haï parce qu'il courait toujours en avant d'eux, balançant devant leurs yeux le panache de sa queue, faisant fuir éternellement hors de leur portée son train de derrière, en une vision constante, qui les rendait fous.

Par un contre-coup fatal, Croc-Blanc avait rendu haine pour haine. Le rôle qui lui avait été dévolu n'était rien moins

qu'agréable. Être contraint de courir avec, à ses trousses, la troupe hurlante, dont chaque chien avait été, depuis trois ans, étrillé et asservi par lui, était quelque chose dont tout son être se révoltait. Il le fallait, pourtant, sous peine de la vie, et cette volonté de vivre était plus impérieuse encore. A l'instant où Mit-Sah donnait le signal du départ, tout l'attelage, d'un même mouvement, s'élançait en avant, sur Croc-Blanc, en poussant des cris ardents et furieux. Pour lui, pas de résistance possible. S'il se retournait sur ses poursuivants, Mit-Sah lui cinglait la face de la longue lanière de son fouet. Nulle ressource que de décamper à toute volée. Sa queue et son train de derrière étaient impuissants à mettre à la raison la horde forcenée, devant laquelle il fallait qu'il parût fuir. Chaque bond qu'il faisait en avant était une violence à son orgueil, et il bondissait tout le jour.

C'était la volonté des dieux que cédât son orgueil, qu'il comprimât les élans de sa nature, que son être révolté renonçât à s'élancer sur les chiens qui le talonnaient. Et, derrière la volonté des dieux, il y avait, pour lui donner force de loi, les trente pieds de long du fouet mordant, en boyau de cariboo. Il ne pouvait que ronger son frein, en une sourde révolte intérieure, et donner carrière à sa haine.

Nul être ne devint jamais, autant que lui, l'ennemi de sa race. Il ne demandait pas de quartier et n'en accordait aucun. Différent de la plupart des chefs de file d'attelage, qui, lorsque le campement est établi et lorsque les chiens sont dételés, viennent se mettre sous la protection des dieux, Croc-Blanc, dédaignant cette précaution, se promenait hardiment, en toute liberté, à travers le campement, infligeant, chaque nuit, à ses ennemis la rançon des affronts qu'il avait subis durant le jour.

Avant qu'il ne fût promu leader, la troupe des chiens s'était habituée à se retirer de son chemin. Maintenant il n'en était plus de même. Excités par la longue poursuite du jour, accoutumés à le voir fuir et leur cerveau s'entraînant à l'idée de la maîtrise incontestée qu'ils exerçaient durant ce temps sur leur adversaire, les chiens ne pouvaient se décider à reculer devant lui et à lui livrer le passage. Dès qu'il

apparaissait parmi eux, il y avait tumulte et bataille, grondements et morsures, et balafres mutuelles. L'atmosphère que respirait Croc-Blanc était surchargée d'inimitié haineuse et mauvaise.

Lorsque Mit-Sah criait à l'attelage son commandement d'arrêt, Croc-Blanc obéissait aussitôt, et les autres chiens de vouloir se jeter immédiatement sur lui. Mais le grand fouet de Mit-Sah était là, qui veillait et les en empêchait. Aussi les chiens avaient-ils compris que, si le traîneau s'arrêtait par ordre de Mit-Sah, il fallait laisser en paix Croc-Blanc. Si, par contre, Croc-Blanc s'arrêtait sans ordre, il était permis de s'élancer sur lui et de le détruire, si on le pouvait. De cela Croc-Blanc ne tarda pas, de son côté, à se rendre compte, et il ne s'arrêta plus de lui-même.

Mais les chiens ne purent jamais prendre l'habitude de le laisser tranquille au campement. Chaque soir, en hurlant, ils s'élançaient à l'attaque, oublieux de la leçon de la nuit précédente, et la nouvelle leçon qu'ils recevaient était destinée à être aussi vite oubliée. La haine qu'ils ressentaient pour Croc-Blanc avait d'ailleurs des racines plus profondes dans la dissemblance qu'ils sentaient exister entre eux et lui. Cette seule cause aurait suffi à la faire naître. Comme lui sans doute, ils étaient des loups domestiqués. Mais, domestiqués depuis des générations, ils avaient perdu l'accoutumance du Wild, dont ils n'avaient conservé qu'une notion, celle de son Inconnu, de son Inconnu terrible et toujours menaçant. C'était le Wild, dont il était demeuré plus proche, qu'ils haïssaient dans leur compagnon. Celui-ci le personnifiait pour eux ; il en était le symbole. Et, quand ils découvraient leurs dents en face de lui, ils se défendaient, en leur pensée, contre les obscures puissances de destruction qui les environnaient, dans l'ombre de la forêt, qui les épiaient sournoisement, au delà de la limite des feux du campement.

La seule leçon que les chiens tirèrent de ces combats fut que le jeune loup était trop redoutable pour être affronté seul à seul. Ils ne l'attaquaient que formés en masse, sans quoi il les eût tous tués l'un après l'autre, en une seule nuit. Grâce à cette tactique, ils lui échappèrent. Il pouvait bien culbuter

un chien, les pattes en l'air, mais la troupe entière était aussitôt sur lui, avant qu'il n'ait eu le temps de donner à la gorge le coup mortel. Au premier signe du conflit, les chiens, même occupés à se quereller entre eux, formaient bloc et lui faisaient face.

Pas davantage ils ne pouvaient, malgré leurs efforts, réussir à occire Croc-Blanc. Il était, à la fois, trop vif pour eux, trop formidable et trop prudent. Il évitait les endroits resserrés et prenait le large, dès qu'ils essayaient de l'encercler. Quant à le culbuter, pas un chien n'était capable de réussir l'opération. Ses pattes s'accrochaient au sol avec la même ténacité qu'il se cramponnait lui-même à la vie. Car se maintenir debout était vivre et se laisser renverser était la mort. Nul mieux que lui ne le savait.

Ainsi Croc-Blanc se dressait contre ses propres frères, amollis par les feux de l'homme, affaiblis par l'ombre protectrice que les dieux avaient étendue sur eux, et les dominait. Il avait déclaré vendetta à tous les chiens. Et, si féroce était cette vendetta que Castor-Gris, tout sauvage et barbare qu'il fût lui-même, ne pouvait s'empêcher d'en être émerveillé. Jamais, il le jurait, il n'y avait eu sur la terre le pareil de cet animal.

Croc-Blanc approchait de ses cinq ans lorsque Castor-Gris l'emmena en un autre grand voyage. Longtemps on se souvint, parmi les villages riverains du Mackenzie, d'où ils passèrent dans les Montagnes Rocheuses, entre le Porcupine (1) et le Yukon (2), du carnage de chiens auquel se livra Croc-Blanc. Sur toute sa race, il s'adonna librement à la vengeance. Il y avait là des tas de chiens naïfs et sans défiance, n'ayant pas appris à déjouer ses coups rapides, à se garder de son attaque brusquée, que ne précédait aucun avertissement. Tandis qu'ils perdaient leur temps en préliminaires de bataille et hérissaient leur poil, il était déjà sur eux, sans un aboi, tel un éclair qui porte la mort, à l'instant même où on le voit, et il les massacrait, avant qu'ils fussent seulement revenus de leur surprise.

(1) Le *Porcupine* ou « Fleuve du Porc-Épic », *(Note des Traducteurs.)*

(2) Le *Yukon*, ou Yakon, dont le Porcupine est un affluent, va se jeter, comme le Mackenzie, dans l'Océan glacial Arctique, *(Idem.)*

Il était, en vérité, devenu un admirable champion. Il savait économiser ses forces et jamais ne les outrepassait. Jamais non plus il ne se perdait en une longue bataille. Si le coup rapide qu'il portait était manqué, aussi rapidement il se retirait en arrière. Comme tous les loups, il n'aimait pas les corps-à-corps, ni les contacts prolongés. Le contact, c'était le piège, le danger ignoré, lui avait appris le Wild. L'important était de se tenir libre de toute étreinte, de bondir à son gré sur l'adversaire, de rester juge, à distance, de la marche de la bataille. Ce système lui assurait, d'ordinaire, une victoire facile sur les chiens qui se rencontraient avec lui, pour la première fois. Sans doute y avait-il des exceptions. Il arrivait que plusieurs chiens réussissaient à sauter sur lui et à le rosser, avant qu'il ne pût se dégager. D'autres fois, un chien isolé lui administrait une profonde morsure. Mais ce n'étaient là que des accidents peu fréquents et, en règle générale, il se tirait indemne de toutes ces rencontres.

Une autre de ses qualités était de posséder une notion rigoureusement exacte du temps et de la distance. C'était inconscient et automatique. Sans réflexion ni calcul de sa part, l'organe visuel dont il était doué portait juste, au delà de la moyenne qui se rencontre chez les autres bêtes de sa race. Son cerveau recevait parallèlement l'impression des nerfs optiques et, par un mécanisme bien réglé, qu'il devait à la nature, en tirait aussitôt parti. L'action suivait de près, bien réglée dans l'espace et dans le temps, et une fraction infinitésimale de seconde nettement perçue et utilisée suffisait souvent à assurer à Croc-Blanc la victoire.

La caravane arriva durant l'été à Fort-Yukon. Castor-Gris, après avoir profité du gel de l'hiver pour traverser les rivières qui coulent entre le Mackenzie et le Yukon, avait occupé le printemps à la chasse, dans les Montagnes Rocheuses. Lorsque la débâcle des glaces fut venue, il s'était construit un canot et avait descendu le courant du Porcupine jusqu'au point de jonction de ce fleuve avec le Yukon, sous le Cercle Arctique exactement. C'est à cet endroit que se trouve le vieux fort, qui appartient à l'Hudson's Bay Company.

Les Indiens y étaient nombreux, les provisions abondantes, l'animation sans précédent. C'était l'été de 1898. Des milliers de chercheurs d'or étaient venus, eux aussi, jusqu'au Yukon, se dirigeant vers Dawson et le Klondike. Ils étaient encore à des centaines de milles du but de leur voyage, et beaucoup d'entre eux, cependant, étaient en route depuis un an. Le moindre parcours effectué par eux était de cinq mille milles. Beaucoup venaient de l'autre hémisphère.

Là, Castor-Gris s'arrêta. Une rumeur était parvenue à ses oreilles, de la course à l'or, et il apportait avec lui plusieurs ballots de fourrures, d'autres de mitaines, d'autres de mocassins. L'espoir de larges profits l'avait incité à s'aventurer en cette longue course. Mais ce qu'il avait espéré ne fut rien en regard de la réalité. Ses rêves les plus extravagants n'avaient pas escompté un gain de plus de cent pour cent. C'était mille pour cent qui s'offraient à lui. En bon Indien, quand il vit cela, il installa sans hâte et soigneusement son commerce, décidé à prendre l'été entier, et l'hiver suivant au besoin, pour tirer tout le parti possible et le plus avantageux de sa marchandise.

Ce fut à Fort-Yukon que Croc-Blanc vit les premiers hommes blancs. Comparés aux Indiens qu'il avait connus, ils lui semblèrent des êtres d'une autre espèce, une race de dieux supérieurs. Son impression fut qu'ils possédaient un plus grand pouvoir, et c'est dans le pouvoir que réside la divinité des dieux.

Ce fut un sentiment qu'il éprouva, sans le raisonner. De même que, dans son enfance, l'ampleur des tentes, élevées par les premiers hommes qu'il avait rencontrés, avait frappé son esprit comme une manifestation de puissance, de même encore il était frappé maintenant par les maisons qu'il voyait et qui étaient construites, comme le fort lui-même, de bûches massives. Voilà qui était de la puissance ! Le pouvoir des dieux blancs était supérieur à celui des dieux qu'il avait adorés jusque-là, supérieur même à celui de Castor-Gris, de ceux-ci le plus puissant, et qui ne semblait plus, parmi les dieux à peau blanche, qu'un petit dieu enfant.

Il s'était montré, d'abord, soupçonneux envers eux. Pen-

dant les premières heures qui suivirent son arrivée, il les examinait avec grand soin, tout en craignant d'être remarqué lui-même, et il se tenait à une prudente distance. Puis, voyant que près d'eux aucun mal n'advenait aux chiens, il s'approcha davantage.

Ils l'examinaient, de leur côté, avec une extrême curiosité. Son étrange apparence attirait leur attention et ils se le montraient du doigt, les uns aux autres. Ces doigts tendus ne disaient rien de bon à Croc-Blanc et, quand les dieux blancs tentaient de s'approcher de lui, il montrait les dents et se reculait. Pas un ne réussit à poser sa main sur lui et, si quelqu'un avait insisté, ce n'eût pas été sans dommage.

Croc-Blanc connut bientôt qu'un petit nombre de dieux blancs, pas plus d'une douzaine, étaient fixés en cet endroit. Tous les deux ou trois jours, un grand vapeur, qui était une autre et colossale manifestation de puissance, accostait au rivage et demeurait quelques heures. D'autres hommes blancs en descendaient à terre, puis se rembarquaient. Le nombre de ceux-là semblait être infini. En un seul jour, Croc-Blanc en vit plus qu'il n'avait vu d'Indiens dans toute sa vie. Et, les jours qui suivirent, les hommes blancs continuaient à arriver par le fleuve, à s'arrêter durant quelques instants, puis à repartir sur le fleuve et à disparaître.

Mais, si les dieux blancs apparaissaient comme tout-puissants, leurs chiens ne comptaient pas pour beaucoup.

Ceci, Croc-Blanc le découvrit rapidement, en se mêlant à ceux de ces chiens qui venaient à terre avec leurs maîtres. Ils étaient de formes diverses et de grandeurs différentes. Les uns avaient les pattes courtes, trop courtes, d'autres les avaient longues, trop longues. Ils ne possédaient pas une fourrure semblable à la sienne, mais des poils très fins ; chez quelques-uns même, les poils étaient tellement ras qu'on eût dit qu'ils n'en avaient point. Et pas un d'entre eux ne savait combattre.

Étant donnée son hostilité pour tous les représentants de sa race, il était fatal que Croc-Blanc entrât en lutte avec les nouveaux venus. Il n'y manqua pas et conçut immédiatement pour eux un profond mépris.

Ils étaient, de leur nature, ingénus et inoffensifs. En cas de combat, ils menaient grand bruit et s'agitaient autour de leur adversaire, demandant à leur seule force une victoire que donnent l'adresse et la ruse. Ils s'élançaient, en aboyant, sur Croc-Blanc, qui sautait de côté et qui, tandis qu'ils en étaient encore à se retourner, les happait à l'épaule, les retournait sur le dos et leur portait son coup à la gorge. Cela fait, Croc-Blanc se retirait à l'écart, livrant sa victime aux chiens indiens, qui se chargeaient de l'achever. Car c'était un sage. Il savait depuis longtemps que les dieux s'irritent lorsqu'on tue leurs chiens, et les dieux blancs ne faisaient pas exception à cette règle. Il se contentait donc de préparer la besogne. Puis, à l'abri lui-même, il regardait paisiblement pierres, bâtons, haches et toutes sortes d'armes contondantes s'abattre sur ses compagnons. Croc-Blanc était un grand sage.

La vengeance des dieux outragés ne laissait pas, parfois, d'être terrible. L'un d'eux ayant vu son chien, un setter (1), mis en pièces sous ses yeux, prit un revolver. Il fit feu, coup sur coup, six fois de suite, et six des agresseurs restèrent sur la place, morts ou à demi. Autre manifestation de puissance, qui se grava profondément dans le cerveau de Croc-Blanc.

Peu lui importaient, au reste, ces fâcheuses aventures, puisqu'il était toujours assez habile pour s'en tirer indemne. Le meurtre des chiens des hommes blancs avait été pour lui, tout d'abord, un simple divertissement ; il devint bientôt son unique occupation. C'était la seule manière d'utiliser son temps, tandis que Castor-Gris s'adonnait à son commerce et faisait fortune. Avec la troupe des chiens indiens, il attendait l'arrivée des vapeurs et, dès que l'un d'eux avait accosté, le jeu commençait. Ses compagnons avaient, à leur tour, appris à être sages. Aussitôt qu'elle voyait les hommes blancs, revenus de leur première surprise, siffler leurs chiens, pour les rappeler à bord, et se préparant à foncer sur elle, la bande s'éparpillait à toute vitesse. Puis le jeu cessait, pour reprendre au prochain bateau.

Toujours Croc-Blanc était chargé d'allumer la querelle

(1) Chien d'arrêt. *(Note des Traducteurs.)*

avec les chiens étrangers. Il y réussissait facilement. Car, pour eux, plus encore que pour ses compagnons, il était le Wild sauvage, abandonné et trahi par eux, et qu'ils craignaient obscurément de voir les reprendre. Venus du doux monde du Sud vers les rives du Yukon, sur la sombre et redoutable terre du Nord, ils ne pouvaient résister longtemps à l'inconsciente impulsion qui les poussait à s'élancer sur Croc-Blanc. Si amollis qu'ils fussent par l'accoutumance des villes, et si oublieux du passé de leurs ancêtres, si lointaine que fût en eux la notion du Wild, ils la sentaient soudain tressaillir au fond de leur être, dès qu'ils se trouvaient en présence de la créature hybride qu'était Croc-Blanc. Devant le loup qui était en lui et qui leur apparaissait tout à coup, dans la claire lumière du jour, ils se souvenaient de l'ancien ennemi.

Il était pour eux une proie légitime, comme eux-mêmes, pour lui, en étaient une.

XVI

LE DIEU FOU.

Les quelques hommes blancs qui se trouvaient à Fort-Yukon vivaient depuis longtemps dans la contrée. Ils se dénommaient eux-mêmes, avec orgueil, les *Sour-Doughs* (1), parce qu'ils préparaient, sans levure, un pain légèrement acidulé. Ils ne professaient que du dédain pour les autres hommes blancs qu'amenaient les vapeurs, et qu'ils désignaient sous le nom de *Chechacos*, parce que ceux-ci faisaient, au contraire, lever leur pain pour le cuire.

Il y avait, de ce fait, antagonisme entre les uns et les autres, et les gens du fort se réjouissaient de tout ce qui survenait

(1) Les « Pâtes-Aigres ». *(Note des Traducteurs.)*

de désagréable aux nouveaux arrivants. Spécialement, ils se divertissaient beaucoup des mauvais traitements infligés aux chiens qui débarquaient par Croc-Blanc et sa détestable bande. A chaque vapeur qui faisait halte, ils ne manquaient pas de descendre au rivage et d'assister à l'inévitable bataille. De la tactique adroite et méchante employée par Croc-Blanc et par les chiens indiens, ils riaient à gorge déployée.

L'un d'eux surtout, parmi ces hommes, s'intéressait à ce genre de sport. Au premier coup de sifflet du steamboat, il arrivait en courant et, lorsque le dernier combat était terminé, il remontait vers le fort, la face comme alourdie du regret que le massacre eût déjà pris fin. Chaque fois qu'un inoffensif chien du Sud avait été terrassé et jetait son râle d'agonie sous les crocs de la troupe ennemie, incapable de contenir sa joie, il se mettait à gambader et à pousser des cris de bonheur. Et, toujours aussi, il lançait vers Croc-Blanc un dur regard d'envie, pour tout le mal dont celui-ci était l'auteur.

Cet antipathique individu avait été baptisé *Beauty* (1) par les autres hommes du fort. *Beauty Smith* était le seul nom qu'on lui connaissait dans la région. Nom qui était, bien entendu, une antithèse, car celui qui le portait n'était rien moins qu'une beauté. La nature s'était montrée avare envers lui. C'était un petit bout d'homme, au corps maigriot, sur lequel était posée une tête plus maigre encore ; un simple point, eût-on dit. Aussi, dans son enfance, avant d'être dénommé Beauté par ses compagnons, le surnommait-on *Pinhead* (2). En arrière, cette tête descendait, tout droit et d'une seule pièce, vers le cou ; tandis qu'en avant le crâne, en forme de pain de sucre, rejoignait un front bas et large, à partir duquel la nature semblait avoir regretté soudain sa parcimonie. Devenue prodigue à l'excès, elle avait voulu de gros yeux, séparés par une distance double de l'écart normal. La mâchoire, élargissant démesurément le reste de la face, était effroyable. Énorme et pesante, elle proéminait

(1) « Beauté ». *(Note des Traducteurs.)*

(2) « Tête d'épingle ». *(Idem.)*

et semblait, en dessous, reposer à même sur la poitrine, comme si le cou eût été impuissant à en soutenir le poids.

Cette mâchoire, telle qu'elle était, donnait une impression d'indomptable énergie. Impression mensongère, exagération incohérente de la nature, car Beauté était connu de tous pour être un faible entre les faibles, un lâche entre les plus lâches.

Nous achèverons de le décrire en disant que ses dents étaient longues et jaunes, et que les deux canines, plus longues encore que leurs sœurs, dépassaient comme des crocs de ses lèvres minces. Ses yeux étaient jaunes, comme ses dents, et chassieux comme si la nature y eût fait ruisseler toutes les humeurs qu'elle tenait en réserve dans les canaux du visage. Quant à ses cheveux, couleur de boue et de poussière jaunâtre, ils poussaient sur sa tête, rares et irréguliers, pointant sur le devant de son crâne en touffes déconcertantes.

Beauté, en somme, était un vrai monstre. Ce dont il n'était pas responsable, assurément, et ne pouvait être blâmé, n'ayant pas moulé lui-même l'argile dont il était pétri.

Dans le fort, il faisait la cuisine pour les autres hommes, lavait la vaisselle et était chargé de tous les gros travaux. On ne le méprisait pas ; on le tolérait, par humanité et parce qu'il était utile. On en avait peur aussi. Il y avait toujours à craindre, dans une de ses rages de lâche, un coup de fusil dans le dos ou du poison dans le café. Mais personne ne savait préparer comme lui le fricot et, quel que fût l'effroi qu'il inspirait, Beauté était bon cuisinier.

Tel était l'homme qui délectait ses regards des féroces prouesses de Croc-Blanc et n'eut plus bientôt qu'un désir, le posséder. Il commença par faire des avances au louveteau, qui feignit de les ignorer. Puis, les avances devenant plus pressantes, celui-ci se hérissa, montra les dents et prit du large. Croc-Blanc n'aimait pas cet homme, dont l'odeur était mauvaise. Il pressentait que le mal était en lui. Il craignait sa main étendue et l'affectation de ses paroles mielleuses. Il le haïssait.

Chez les êtres simples, la notion du bien et du mal est simpliste elle-même. Le bien est représenté par toutes choses

qui apportent contentement et satisfaction et évitent la peine. Le mal signifie tout ce qui est incommode et désagréable, tout ce qui menace et frappe. Croc-Blanc devinait que Beauty-Smith était le mal. Aussi était-il sage de le haïr. De ce corps difforme et de cette âme perverse s'échappaient, pour le louveteau, d'occultes émanations, semblables à ces brouillards pestilentiels qui s'élèvent des marécages.

Croc-Blanc se trouvait présent au campement de Castor-Gris, lorsque, pour la première fois, Beauté y fit son apparition. Avant qu'il ne fût en vue et dès le bruit, sur le sol, de ses pas lointains, Croc-Blanc avait su qui venait et avait commencé à hérisser son poil. Quoiqu'il fût, à ce moment-là, confortablement couché, en un délicieux farniente, il se dressa vivement et, tandis que l'homme approchait, se glissa, à la manière des loups, sur le bord du campement. Il ne put savoir ce qu'on disait, mais vit bien que l'homme et Castor-Gris causaient ensemble. Par moments, l'homme le montrait du doigt, et il grondait alors, comme si la main, dont il était distant de cinquante pieds, se fût exactement abaissée sur lui. L'homme, qui s'en apercevait, riait, et Croc-Blanc reculait de plus en plus, vers le couvert des bois voisins, en rampant doucement par terre.

Castor-Gris refusait de vendre la bête. Son commerce l'avait enrichi, déclarait-il, et il n'avait plus besoin de rien. Croc-Blanc était d'ailleurs un animal de valeur, le plus robuste des chiens du traîneau et le meilleur chef de file. Il n'avait pas son pareil dans toute la région du Mackenzie et du Yukon. Il savait combattre comme pas un et tuait un autre chien aussi aisément qu'un homme tue une mouche. (A cet éloge, les yeux de Beauty-Smith s'allumaient et, d'une langue ardente, il léchait ses lèvres minces.) Non, décidément, Croc-Blanc n'était pas à vendre.

Mais Beauty-Smith savait la façon de s'y prendre avec les Indiens. Il rendit à Castor-Gris de fréquentes visites et, chaque fois, était cachée sous son habit une noire bouteille. Une des propriétés du whisky est d'engendrer la soif. Castor-Gris eut soif. Les muqueuses brûlées de son estomac

s'enfiévrèrent, et celui-ci commença à réclamer, avec une exaspération croissante, le liquide corrosif. En même temps, le cerveau de l'Indien, bouleversé par l'horrible stimulant, enlevait au malheureux tout scrupule pour satisfaire sa passion. Les bénéfices acquis par la vente des fourrures et des mocassins se mirent à partir et, à mesure que s'aplatissait la bourse de Castor-Gris, sa force de résistance diminuait aussi.

Finalement, argent, marchandises et volonté, tout s'en était allé. Rien ne demeurait à Castor-Gris que sa soif prodigieuse, qui régnait diaboliquement en lui et dont la puissance augmentait à chaque souffle qu'il émettait sans avoir bu.

C'est alors que Beauté revint à la charge et reparla de la vente de Croc-Blanc. Mais, cette fois, le prix offert était payable en bouteilles, non en dollars, et les oreilles de Castor-Gris étaient mieux ouvertes pour entendre.

— Le chien est à toi, finit-il par dire, si tu peux mettre la main dessus.

Les bouteilles furent livrées. Mais, deux jours après, ce fut Beauty-Smith qui revint dire à Castor-Gris :

— Attrape-le donc toi-même !

Croc-Blanc, en rentrant un soir au campement, vit, avec un soupir de satisfaction, que le terrible dieu blanc, contrairement à son habitude, n'était pas là. Il s'étendit par terre avec volupté, comme si un poids qui pesait sur lui avait disparu.

Sa joie fut de courte durée. A peine était-il couché que Castor-Gris vint vers lui, en titubant, et lui lia autour du cou une lanière de cuir. Puis il s'assit à côté du louveteau, tenant d'une main la lanière, tenant de l'autre une bouteille, à laquelle il buvait de temps en temps, la levant en l'air, en se renversant la tête et avec force glouglous.

Une heure s'était écoulée de la sorte lorsqu'une légère vibration du sol annonça que quelqu'un s'approchait. Croc-Blanc tressaillit et se hérissa, tandis que l'Indien branlait stupidement la tête. Le louveteau tenta de tirer doucement la lanière de la main de son maître ; mais les doigts, qui

s'étaient un instant relâchés, se contractèrent plus fortement, et Castor-Gris se leva.

Beauté entra sous la tente et s'arrêta devant Croc-Blanc, qui commença à gronder vers celui qu'il craignait et à surveiller les mouvements de ses mains. Une d'elles s'étendit, se prit à descendre sur sa tête. Son grondement se fit plus intense et plus rauque. La main continuait à descendre lentement, tandis qu'il se courbait sous elle, tout en la regardant, en proie à une colère continue et qui semblait prête à éclater. Soudain, il alla pour mordre ; la main se rejeta vivement en arrière, et les crocs, retombant les uns sur les autres, claquèrent, comme un gueule de serpent qui mord le vide. Beauté était terrifié et furieux. Mais Castor-Gris donna une tape à Croc-Blanc, qui se coucha aussitôt au ras du sol, en une respectueuse obéissance.

Cependant Beauty-Smith, que le louveteau ne cessait pas d'observer, était parti, puis était revenu, porteur d'un gros gourdin. Castor-Gris lui remit alors l'extrémité de la lanière et Beauté fit le mouvement de s'en aller. La lanière se tendit. Croc-Blanc résistait. Castor-Gris le gifla de droite et de gauche, afin qu'il se levât et suivît. Il se leva, mais pour se précipiter en hurlant sur l'étranger qui essayait de l'entraîner. Beauté, qui était paré, ne broncha pas. D'un large mouvement, il lança son gourdin, puis l'abattit sur Croc-Blanc, dont il arrêta l'élan à mi-route et qu'il écrasa presque contre terre. Castor-Gris riait et approuvait. Beauté tira la lanière à nouveau et Croc-Blanc, tout trébuchant, rampa humblement à ses pieds.

Il ne renouvela pas son agression. Un coup de gourdin était suffisant pour le convaincre que le dieu blanc savait manier cette arme, et il était trop sage pour ne pas se plier à l'inévitable. Il suivit donc les talons de Beauty-Smith, lugubre, sa queue entre les jambes, mais en grondant toujours, sourdement. Beauty-Smith le surveillait prudemment, du coin de l'œil, et tenant prêt son gourdin.

Quand ils furent arrivés au fort, Beauté, l'ayant solidement attaché, s'en alla coucher. Croc-Blanc attendit une heure environ. Puis, jouant des dents, en dix secondes, il

fut libre. Il n'avait pas perdu de temps à mordre à tort et à travers. Juste ce qu'il fallait. La lanière avait été coupée en deux tronçons, aussi proprement qu'avec un couteau. Croc-Blanc, quittant ensuite le fort, avait trotté, tout droit, vers le campement de Castor-Gris. Il ne devait aucune fidélité à ce dieu bizarre et terrible qui l'avait emmené. Il s'était donné à Castor-Gris et à lui seul il appartenait.

Mais ce qui s'était déjà passé recommença. Castor-Gris l'attacha à nouveau, avec une autre lanière, et, dès le matin, le ramena à Beauty-Smith. L'aventure, ici, se corsa. Beauty-Smith lui administra une effroyable volée. Lié fortement, Croc-Blanc ne pouvait que s'abandonner à sa rage intérieure et subir le châtiment qui lui était dévolu. Fouet et gourdin conjuguaient sur lui leurs effets. C'était un des pires traitements qu'il eût reçus en sa vie. Même la râclée dont Castor-Gris l'avait gratifié dans son enfance n'était que du lait en regard de celle-ci.

Beauty-Smith se complaisait à la tâche. Il en rayonnait. Ses gros yeux flambaient méchamment, tandis qu'il lançait en avant fouet ou gourdin, et que Croc-Blanc jetait ses cris de douleur et ses grondements inutiles. Car Beauté était cruel à la façon des lâches. Tremblant et rampant lui-même devant les coups ou les menaces des autres hommes, il prenait sa revanche sur des créatures plus faibles que lui. Tout être vivant aime à dominer un autre être, et Beauté ne faisait pas exception à la règle. Impuissant devant sa race, il exerçait sa vindicte sur les races inférieures. Réflexes inconscients, puisque, nous l'avons dit, il ne s'était pas créé.

Le louveteau n'ignorait pas pourquoi ce châtiment était tombé sur lui. Lorsque Castor-Gris lui avait passé une lanière autour du cou et en avait remis l'extrémité à Beauty-Smith, Croc-Blanc savait que la volonté de son dieu était qu'il allât avec Beauty-Smith. Et, lorsque celui-ci l'avait attaché, dans le fort, il savait aussi que la volonté du dieu blanc était qu'il demeurât là. Il avait, par conséquent, désobéi à ces deux dieux et mérité le châtiment qui avait suivi. Maintes fois, dans le passé, il avait vu des chiens changer de maîtres, et ceux qui s'enfuyaient battus comme il l'avait été.

Mais, si sage qu'il fût, des forces latentes en sa nature l'avaient emporté sur sa sagesse. La principale de ces forces était la fidélité. Il n'aimait pas Castor-Gris, et cependant, même devant son impérative volonté et sa colère, il lui demeurait fidèle. Il ne pouvait s'en empêcher. La fidélité était une qualité inhérente à sa race, celle qui sépare son espèce des autres espèces, et qui fait que le loup et le chien sauvage sont capables de quitter la liberté de l'espace pour devenir les compagnons de l'homme.

La râclée terminée, Croc-Blanc fut attaché dans le fort, non plus avec une lanière de cuir, mais au bout d'un bâton. Il n'en persista pas moins dans sa fidélité à Castor-Gris. Castor-Gris était son propre dieu, son dieu particulier, et, en dépit de la volonté du dieu, il ne pouvait pas renoncer à lui. Son dieu l'avait livré et trahi, mais cela ne comptait pas. Ce qui seul comptait, c'est qu'il s'était, à ce dieu, donné corps et âme, sans réserve aucune. Et ce don de lui-même ne pouvait être révoqué.

Il renouvela, durant la nuit, son exploit de la veille. Lorsque les hommes du fort furent endormis, il s'attaqua au bâton auquel il était lié. Le bâton était attaché de si près à son cou qu'il ne semblait pas possible qu'il pût arriver à le mordre. C'est là un acte dont tout chien est réputé incapable. Il y réussit cependant, à force de tordre ses muscles, et par des contorsions acharnées. Ce fut un cas sans précédent. Toujours est-il que Croc-Blanc quitta le fort, en trottant, au petit matin, portant pendue à son cou la moitié du bâton qu'il avait rongé.

La sagesse lui commandait de ne pas revenir vers Castor-Gris, qui, deux fois déjà, l'avait trahi. La survivance de sa fidélité le ramena, pour être, une troisième fois, livré et abandonné. Il fut rattaché par l'Indien et remis à Beauty-Smith, lorsque celui-ci vint le réclamer.

La correction eut lieu sur place et augmenta encore en cruauté. Castor-Gris regardait tranquillement, tandis que l'homme blanc manœuvrait sa trique. Il ne donnait plus sa protection. Croc-Blanc n'était plus son chien. Lorsque les coups s'arrêtèrent, le louveteau était à moitié mort. Un faible

chien du Sud n'eût pas survécu ; lui, il ne mourut pas tout à fait. Son étoffe était plus solide, sa vitalité plus tenace. Mais il était à ce point défaillant qu'il ne pouvait plus se porter et que Beauty-Smith dut attendre, pour l'emmener, qu'il eût repris quelques forces. Aveugle et chancelant, il suivit alors les pas de son bourreau.

Il fut ensuite attaché à une chaîne qui défiait ses dents, et ce fut en vain qu'il s'évertua à arracher le cadenas qui reliait cette chaîne à une grosse poutre.

Quelques jours après, Castor-Gris, devenu un parfait alcoolique et en pleine banqueroute, quitta le Porcupine pour refaire à rebours son long voyage sur le Mackenzie. Croc-Blanc demeurait, sur le Yukon, la propriété d'un homme plus qu'à demi fou et le type achevé de la brute. Mais qu'est-ce qu'un loup peut bien comprendre à la folie ? Pour Croc-Blanc, son nouveau maître était un dieu sinistre, mais toujours un dieu. Tout ce qu'il savait, c'est qu'il devait se soumettre à sa volonté, obéir à son désir, se plier à sa fantaisie.

XVII

LE RÈGNE DE LA HAÎNE.

Sous la tutelle du dieu fou, Croc-Blanc devint à son tour un être vraiment diabolique. Il était tenu enchaîné dans un enclos situé derrière le fort et où Beauty-Smith venait l'agacer, l'irriter et le repousser vers l'état sauvage, par toutes sortes de menus tourments. L'homme avait découvert l'irritation spontanée du jeune loup, dès que celui-ci voyait rire de lui, et il ne manquait pas à cet amusement, qui faisait suite toujours à ses traitements inhumains. C'était un rire sonore et méprisant, à grands éclats, et, tout en riant, le dieu

tendait ses doigts vers Croc-Blanc, en signe de dérision. Dans ces moments, Croc-Blanc sentait sa raison s'en aller. Dans les transports de rage auxquels il s'abandonnait, il devenait plus fou que Beauty-Smith lui-même.

Croc-Blanc avait été, hier, l'ennemi de sa race. Il devenait maintenant, avec une férocité encore accrue, l'ennemi de tout ce qui l'entourait. Sa haine était aveugle et sans la moindre étincelle de raison. Il haïssait la chaîne qui l'attachait, le passant qui l'épiait à travers les barreaux de son enclos, le chien qui accompagnait ce passant et qui grondait méchamment, en insultant à son malheur. Il haïssait les matériaux de l'enclos qui l'emprisonnait, et bientôt, par-dessus tout, il prit en haine Beauty-Smith.

Mais Beauté avait un but dans sa conduite. Un beau jour, un certain nombre d'hommes blancs se réunirent autour de l'enclos de Croc-Blanc, et Beauté, étant entré, gourdin en main, détacha la chaîne du cou du jeune loup. Celui-ci, lorsque son maître fut sorti, put aller et venir en liberté dans l'enclos et commença par vouloir se jeter sur les hommes blancs qui étaient dehors. Il était magnifiquement terrible. Sa taille atteignait alors plus de cinq pieds de long et deux pieds et demi à la hauteur de l'épaule. Il avait hérité, par sa mère, des lourdes proportions du chien, en sorte qu'il pesait, sans une once de graisse ni de chair superflue, dans les quatre-vingt-dix pounds (1). Il était tout muscles, tout os et tout nerfs, ce qui est la plus belle condition d'un combattant.

La porte de l'enclos s'ouvrit à nouveau. Croc-Blanc attendit. Quelque chose d'extraordinaire allait, sans nul doute, se produire. La porte s'ouvrit moins étroitement, puis se referma, à toute volée, sur un énorme mâtin qu'elle avait laissé passer.

Croc-Blanc n'avait jamais vu de chien de cette espèce, mais il ne fut troublé, ni de la forte taille, ni de l'air arrogant de l'intrus. Il ne vit en lui qu'un objet, qui n'était ni bois ni fer, et sur lequel il allait enfin pouvoir décharger sa haine.

Il bondit sur le mâtin et, d'un coup de crocs, lui déchira le côté du cou. Le mâtin secoua sa tête, en grondant horrible-

(1) *Pound*, poids de 453 gr. 568. *(Note des Traducteurs.)*

ment, et s'élança à son tour sur Croc-Blanc qui, sans attendre la riposte, se mit, selon sa tactique, à bondir à droite, à bondir à gauche, lançant ses crocs, puis reculant à nouveau, sans livrer prise un instant.

Du dehors, les hommes criaient et applaudissaient, tandis que Beauty-Smith était comme en extase du merveilleux succès de ses pratiques. Il n'y eut, dès l'abord, aucun espoir de victoire pour le mâtin. Il manquait de présence d'esprit dans la conduite du combat, et ses mouvements étaient insuffisamment alertes. Finalement, il fut dégagé et entraîné par son propriétaire, tandis que Beauty-Smith frappait à tour de bras, avec son gourdin, sur le dos de Croc-Blanc, pour lui faire lâcher prise. Il y eut alors le paiement d'un pari, et des pièces de monnaie cliquetèrent dans la main de Beauty-Smith.

De ce jour, tout le désir de Croc-Blanc fut de voir des hommes se réunir autour de son enclos. Car cette réunion signifiait un combat, et c'était la seule voie qui lui restait pour extérioriser sa force de vie, pour exprimer la haine que Beauty-Smith lui avait savamment inculquée. Et de ses capacités combatives, Beauty-Smith n'avait pas trop préjugé, car il demeurait invariablement le vainqueur.

Trois chiens, qui se succédèrent dans une de ces rencontres, furent abattus par lui. Dans une autre, un loup adulte, nouvellement enlevé au Wild, fut projeté, d'une seule poussée, à travers la porte de l'enclos. Une troisième fois, il eut à combattre contre deux chiens, simultanément. Ce fut sa plus rude bataille. Mais il finit par les tuer tous deux et faillit lui-même en crever.

Lorsque commencèrent à tomber les premières neiges de l'automne et que le fleuve se mit à charrier, Beauté prit passage, avec Croc-Blanc, sur un steamboat qui remontait, vers Dawson, le cours du Yukon. Grande était, par toute la contrée, la réputation de Croc-Blanc. On le connaissait sous le nom du « loup combattant », dans les moindres recoins du pays, et la cage dans laquelle il était enfermé, sur le pont du bateau, était environnée de curieux.

Il rageait et grondait vers eux, ou bien se couchait, d'un

air tranquille, en observant tous ces gens, dans les profondeurs de sa haine. Comment ne les eût-il pas haïs ? Haïr était sa passion et il s'y noyait. La vie, pour lui, était l'Enfer. Fait pour la liberté sauvage, il devait subir d'être captif et reclus. Les gens le regardaient, agitaient des bâtons entre les barreaux de sa cage, pour le faire gronder, puis riaient de lui.

Quand le steamboat fut arrivé à Dawson, Croc-Blanc vint à terre. Mais toujours dans sa cage et livré aux regards du public. On payait cinquante cents (1), en poussière d'or, le droit de le voir. Afin que les assistants en eussent pour leur argent et que l'exhibition gagnât en intérêt, aucun repos ne lui était laissé. Dès qu'il se couchait pour dormir, un coup de bâton le réveillait.

Entre temps, et dès qu'un combat pouvait être organisé, il était sorti de sa cage et conduit au milieu des bois, à quelques milles de la ville. L'opération s'effectuait d'ordinaire pendant la nuit, pour éviter l'intervention des policiers à cheval du territoire. Après plusieurs heures d'attente, au point du jour, arrivaient et l'assistance, et le chien contre lequel il devait combattre.

Il eut pour adversaires des chiens de toutes tailles et de toutes races. On était en terre sauvage, sauvages étaient les hommes, et la plupart des rencontres étaient à mort. La mort était pour les chiens, cela va de soi, puisque Croc-Blanc continuait à combattre. Il ne connaissait toujours pas de défaite. L'entraînement auquel il s'était livré avec Lip-Lip et les jeunes chiens du camp indien lui servait, à cette heure. Pas un de ses adversaires n'arrivait à le culbuter. Chiens du Mackenzie, chiens esquimaux ou du Labrador, mastocs ou malemutes, chiens aboyeurs et chiens muets, tous étaient impuissants contre lui (2). Jamais il ne perdait pied. C'est là

(1) *Cent*, monnaie américaine valant 0 fr. 05 centimes. *(Note des Traducteurs.)*

(2) Deux sortes de chiens sont employés dans l'Amérique du Nord pour l'attelage des traîneaux : le chien du Labrador et le Malemute, ou chien-loup, qui n'aboie pas à la manière des chiens ordinaires, mais seulement grogne et hurle, comme font les loups. C'est à cette race que se rattache Croc-Blanc. Le Malemute est un voleur expert. Il retirera fort bien les chaussures de cuir d'un dormeur pour s'en faire un repas. Demeuré à demi sauvage, il combat comme font les loups, par morsures et bonds alternés, et jusqu'à ce que mort s'ensuive, pour son adversaire ou pour lui-même. *(Idem.)*

que le public l'attendait. Mais toujours il déconcertait cet espoir. Non moins rapide était la promptitude de son attaque. A ce point qu'il mettait à mal son adversaire, neuf fois sur dix, avant même que celui-ci se fût paré pour la défense. Le fait se renouvela si souvent que l'usage s'établit de ne point lâcher Croc-Blanc avant que le chien adverse eût achevé ses préliminaires de bataille, ou même se fût rué le premier à l'assaut.

Peu à peu, les rencontres de ce genre se firent plus rares. Les partenaires se décourageaient, ne trouvant plus de champion de force équivalente à lui opposer. Beauty-Smith était forcé de lui donner à combattre des loups, qu'il se procurait. Ces loups étaient capturés au piège, par des Indiens, et l'annonce d'un de ces duels ne manquait pas d'attirer un important concours de spectateurs.

On alla jusqu'à lui présenter une grande femelle de lynx et, cette fois, il combattit pour sa vie. La vitesse du lynx valait la sienne, et sa férocité n'était pas inférieure à celle de Croc-Blanc. Tandis qu'il n'avait que ses crocs pour seules armes, le lynx luttait avec toutes les griffes de ses quatre pattes, en même temps qu'avec ses dents acérées. La victoire resta cependant à Croc-Blanc, et les combats cessèrent jusqu'à nouvel ordre. Il avait épuisé toutes les variétés possibles d'adversaires.

Il redevint donc un simple objet d'exhibition. Cela dura jusqu'au printemps, lorsqu'arriva dans le pays un nommé Tim Keenan, tenancier de jeux, qui amenait avec lui le premier bull-dog que l'on eût vu au Klondike. Que ce chien et Croc-Blanc dussent entrer en lice, face à face, était chose inévitable. Durant une semaine, le combat qui se préparait fit l'objet de toutes les conversations, dans le monde spécial qui fréquentait certains quartiers de la ville.

XVIII

LA MORT ADHÉRENTE.

Lorsque l'heure de la rencontre fut venue, Beauty-Smith détacha la chaîne qui retenait Croc-Blanc et se retira en arrière. Croc-Blanc, pour une fois, ne fit pas une attaque immédiate. Il demeura immobile, les oreilles pointées en avant, alerte et curieux, observant l'étrange animal qu'il avait devant lui. Jamais il n'avait vu un semblable chien. Tim Keenan poussa le bull-dog, en lui disant, à mi-voix : « Vas-y... ». Le bull-dog se dandinait au centre du cercle qui entourait les deux champions, court, trapu et l'air gauche. Il s'arrêta, après quelques pas, et loucha vers Croc-Blanc.

Il y eut des cris dans la foule :

— Vas-y, *Cherokee* ! Tue-le, *Cherokee* ! Bouffe-le !

Mais Cherokee ne semblait pas disposé à combattre. Il tourna la tête vers les gens qui criaient, en clignant de l'œil et en agitant son bout de queue, avec bonne humeur. Ce n'était pas qu'il eût peur de Croc-Blanc. Non, c'était simple paresse de sa part. Il ne lui semblait pas, d'ailleurs, qu'il fût dans ses obligations de combattre le chien qu'on lui présentait. Cette espèce ne figurait point sur la liste à laquelle il était accoutumé, et il attendait qu'on lui offrît un autre chien.

Tim Keenan entra dans l'enceinte et, se courbant vers Cherokee, se mit à lui gratter les deux épaules, à rebrousser son poil, afin de l'inciter à aller de l'avant. Le résultat en fut d'irriter le chien peu à peu. Cherokee commença à gronder, d'abord en sourdine, puis plus âprement dans sa gorge. Au rythme des doigts correspondait celui des grondements qui, à mesure que le mouvement de la main s'accélérait, devenaient plus intenses et se terminèrent, brusquement, en un aboi furieux.

Tout ce manège ne laissait pas non plus Croc-Blanc insensible. Son poil se soulevait sur son cou et sur ses épaules. Tim Keenan, après une dernière poussée et une excitation plus vive, abandonna Cherokee à lui-même et le bull-dog fut pour s'élancer. Mais déjà Croc-Blanc avait frappé. Un cri d'admiration et de stupeur s'éleva. Avec la rapidité et la souplesse d'un chat, plutôt que d'un chien, il avait couvert la distance qui le séparait de son adversaire, puis avait rebondi au large, après l'avoir lacéré.

Le bull-dog saignait d'une oreille arrachée et d'une large morsure dans son cou épais. Il n'eut pas l'air d'y prêter attention, ne laissa pas échapper une plainte, mais marcha sur Croc-Blanc. La vélocité de l'un, l'inébranlable tenue de l'autre passionnaient la foule ; les premiers paris se renouvelèrent, avec une mise augmentée ; d'autres furent engagés. La même attaque et la même parade se répétèrent.

Croc-Blanc bondit encore en avant, lacéra, puis reflua en arrière, sans être touché. Et encore son étrange ennemi le suivit, sans se trop presser, sans lenteur excessive ; mais délibérément, avec détermination, comme on traite une affaire. Il avait, de toute évidence, un but qu'il se proposait, et une méthode pour arriver à ce but. Le reste ne comptait pas et ne devait pas le distraire.

Croc-Blanc s'en aperçut et cela le rendit perplexe. Il en en était tout dérouté. Ce chien était décidément bien étrange. Il avait le poil ras et ne possédait point de fourrure protectrice. Les morsures s'enfonçaient sans peine dans une chair grasse, qu'aucun matelas ne protégeait, et il ne semblait pas que l'animal eût la capacité de s'en défendre. Il ne se fâchait pas non plus et saignait sans se plaindre ; ce qui était non moins déconcertant. A peine un léger cri, lorsqu'il avait reçu son châtiment.

Ce n'était pas pourtant que Cherokee fût impuissant à se mouvoir. Il tournait et virait même assez vite ; mais Croc-Blanc n'était jamais là où il le cherchait. Il en était fort perplexe, lui aussi. Il n'avait jamais combattu avec un chien qu'il ne pouvait appréhender, avec un adversaire qui ne cessait pas de danser et de biaiser autour de lui.

Croc-Blanc ne réussissait pas cependant à atteindre, comme il l'eût voulu, le dessous de la gorge du bull-dog. Celui-ci la tenait trop bas et ses mâchoires massives lui étaient une protection efficace. Le sang de Cherokee continuait à couler ; son cou et le dessus de sa tête étaient tailladés, et il persistait à poursuivre inlassablement Croc-Blanc, qui restait indemne. Une seule fois, il s'arrêta, durant un moment, abasourdi, en regardant de côté, vers Tim Keenan, et en agitant son tronçon de queue, en signe de sa bonne volonté. Puis il reprit avec application sa poursuite, en tournant en rond, derrière Croc-Blanc. Soudain, il coupa le cercle que tous deux décrivaient et tenta de saisir son adversaire à la gorge. Il ne le manqua que de l'épaisseur d'un cheveu, et des applaudissements crépitèrent à l'adresse de Croc-Blanc, qui avait échappé.

Le temps passait. Croc-Blanc répétait ses soubresauts et Cherokee s'acharnait, avec la sombre certitude que, tôt ou tard, il atteindrait son but. Ses oreilles n'étaient plus que de minces rubans, plus de cent blessures le couvraient, et ses lèvres mêmes saignaient, toutes coupées. Parfois, Croc-Blanc s'efforçait de le renverser à terre, pattes en l'air, en se jetant sur lui. Mais son épaule était plus haute que celle du chien, et la manœuvre avortait. Il s'obstina à la renouveler et, dans un élan plus fort qu'il avait pris, il passa par-dessus le corps de Cherokee. Pour la première fois depuis qu'il se battait, on vit Croc-Blanc perdre pied. Il tournoya en l'air, pendant une seconde, se retourna, comme un chat, mais ne réussit pas à retomber immédiatement sur ses pattes. Il chut lourdement sur le côté et, quand il se redressa, les dents du bull-dog s'étaient incrustées dans sa gorge.

La prise n'était pas bien placée ; elle était trop bas vers la poitrine ; mais elle était solide. Croc-Blanc, avec une exaspération frénétique, s'efforça de secouer ces dents resserrées sur lui, ce poids qu'il sentait pendu à son cou. Ses mouvements, maintenant, n'étaient plus libres; il lui semblait qu'il avait été happé par une chausse-trappe. Tout son être s'en révoltait, au point de tomber en démence. La peur de mourir avait tout à coup surgi en lui, une peur aveugle et désespérée.

Il se mit à virer, tourner, courir à droite, courir à gauche, tant pour se persuader qu'il était toujours vivant que pour tenter de détacher les cinquante pounds que traînait sa gorge. Le bull-dog se contentait, à peu de chose près, de conserver son emprise. Quelquefois, il tentait de reprendre pied, pendant un moment, afin de secouer Croc-Blanc à son tour. Mais, l'instant d'après, Croc-Blanc l'enlevait à nouveau et l'emportait à sa suite, dans ses mouvements giratoires.

Cherokee s'abandonnait consciemment à son instinct. Il savait que sa tâche consistait à tenir ferme, et il en éprouvait de petits frissons joyeux. Il fermait béatement les yeux et, sans se raidir, se laissait ballotter, de-ci, de-là, avec abandon, indifférent aux heurts auxquels il était exposé. Croc-Blanc ne s'arrêta que lorsqu'il fut exténué. Il ne pouvait rien contre son adversaire. Jamais pareille aventure ne lui était arrivée. Il se coucha sur ses jarrets, pantelant et cherchant son souffle.

Le bull-dog, sans relâcher son étreinte, tenta de le renverser complètement. Croc-Blanc résista à cet effort ; mais il sentit que les mâchoires qui le tenaillaient, par un imperceptible mouvement de mastication, portaient plus haut leur emprise. Patiemment , elles travaillaient à se rapprocher de sa gorge. Dans un mouvement spasmodique, il réussit à mordre lui-même le cou gras de Cherokee, là où il se rattache à l'épaule. Mais il se contenta de le lacérer, pour lâcher prise ensuite. Il ignorait la mastication de combat, et sa mâchoire, au surplus, n'y était point apte.

Un changement se produisit, à ce moment, dans la position des deux adversaires. Le bull-dog était parvenu à rouler Croc-Blanc sur le dos et, toujours accroché à son cou, lui était monté sur le ventre. Alors Croc-Blanc, se ramassant sur son train de derrière, s'était mis à déchirer à coups de griffes, à la manière d'un chat, l'abdomen de son adversaire. Cherokee n'eût pas manqué d'être éventré s'il n'eût rapidement pivoté sur ses dents serrées, hors de la portée de cette attaque imprévue.

Mais le destin était inexorable, inexorable comme la mâchoire de Cherokee qui, dès que Croc-Blanc demeurait un instant immobile, continuait à monter le long de la veine

jugulaire. Seules, la peau flasque de son cou et l'épaisse fourrure qui la recouvrait sauvaient encore de la mort le jeune loup. Cette peau formait un gros rouleau dans la gueule du bull-dog et la fourrure défiait toute entame de la part des dents. Cependant Cherokee absorbait toujours plus de peau et de poil et, de la sorte, étranglait lentement Croc-Blanc, qui respirait et soufflait de plus en plus difficilement.

La bataille semblait virtuellement terminée. Ceux qui avaient parié pour Cherokee exultaient et offraient de ridicules surenchères. Ceux, au contraire, qui avaient misé sur Croc-Blanc étaient découragés et refusaient des paris à dix pour un, à vingt pour un. On vit alors un homme s'avancer sur la piste du combat. C'était Beauty-Smith. Il étendit son doigt dans la direction de Croc-Blanc, puis se mit à rire, avec dérision et mépris.

L'effet de ce geste ne se fit pas attendre. Croc-Blanc, en proie à une rage sauvage, appela à lui tout ce qui lui restait de forces et se remit sur ses pattes. Mais, après avoir traîné encore autour du cercle les cinquante pounds qu'il portait, sa colère tourna en panique. Il ne vit plus que la mort, adhérente à sa gorge, et trébuchant, tombant, se relevant, enlevant son ennemi de terre, il lutta vainement, non plus pour vaincre, mais pour sauver sa vie. Il tomba à la renverse, exténué, et le bull-dog en profita pour enfouir dans sa gueule un bourrelet de peau et de poil encore plus gros. La strangulation complète était proche. Des cris, des applaudissements s'élevèrent, à la louange du vainqueur. On clama : « Cherokee ! Cherokee ! » Cherokee répondit en remuant le tronçon de sa queue, mais sans se laisser distraire de sa besogne. Il n'y avait aucune relation de sympathie entre sa queue et ses mâchoires massives. L'une pouvait s'agiter joyeusement, sans que les autres détendissent leur implacable étau.

Une diversion inattendue survint, sur ces entrefaites. Un bruit de grelots résonna, mêlé à des aboiements de chiens de traîneau. Les spectateurs tournèrent la tête, craignant de voir arriver la police. Il n'en était rien. Le traîneau venait, à toute vitesse, de la direction opposée à celle du fort, et les deux hommes qui le montaient rentraient sans doute de

quelque voyage d'exploration. Apercevant la foule, ils arrêtèrent leurs chiens et s'approchèrent, afin de se rendre compte du motif qui réunissait tous ces gens.

Celui qui conduisait les chiens portait moustache. L'autre, un grand jeune homme, était rasé à fleur de peau. Il était tout rouge du sang que l'air glacé et la rapidité de la course lui avaient fait affluer au visage.

Croc-Blanc continuait à agoniser et ne tentait plus de lutter. Seuls, des spasmes inconscients le soulevaient encore, par saccades, en une résistance machinale, qui s'éteindrait bientôt, avec son dernier souffle. Beauty-Smith ne l'avait pas perdu de vue, une seule minute ; même les nouveaux venus ne lui avaient pas fait tourner la tête. Lorsqu'il s'aperçut que les yeux de son champion commençaient à se ternir, quand il se rendit compte que tout espoir de vaincre était perdu, l'abîme de brutalité où se noyait son cerveau submergea le peu de raison qui lui demeurait. Perdant toute retenue, il s'élança férocement sur Croc-Blanc pour le frapper. Il y eut des cris de protestation et des sifflets, mais personne ne bougea.

Beauty-Smith persistait à frapper la bête, à coups de souliers ferrés, lorsqu'un remous se produisit dans la foule. C'était le grand jeune homme qui se frayait un passage, écartant les gens, à droite et à gauche, sans cérémonie ni douceur. Lorsqu'il parvint sur l'arène, Beauty-Smith était justement en train d'envoyer un coup de pied à Croc-Blanc et, une jambe levée, se tenait en équilibre instable sur son autre jambe. L'instant était bon et le grand jeune homme en profita pour appliquer à Beauty-Smith un maître coup de poing, en pleine figure. Beauté fut soulevé du sol, tout son corps cabriola en l'air, puis il retomba violemment à la renverse, sur la neige battue. Se tournant ensuite vers la foule, le grand jeune homme cria :

— Vous êtes des lâches ! Vous êtes des brutes !

Il était en proie à une indicible colère, à une colère sainte. Ses yeux gris avaient des lueurs métalliques et des reflets d'acier, qui fulguraient vers la foule. Beauty-Smith, s'étant remis debout, s'avança vers lui, reniflant et apeuré. Le nou-

veau venu, sans attendre de savoir ce qu'il voulait et ignorant l'abjection du personnage, pensa que Beauté désirait se battre. Il se hâta donc de lui écraser la face d'un second coup de poing avec un :

— Vous êtes une brute !

Beauty-Smith, renversé à nouveau, jugea que le sol était la place la plus sûre qu'il y eût pour lui, et il resta couché là où il était tombé, sans plus essayer de se relever.

— Venez ici, Matt, et aidez-moi, dit le grand jeune homme à son compagnon, qui l'avait suivi dans le cercle.

Les deux hommes se courbèrent vers les combattants. Matt soutint Croc-Blanc, prêt à l'emporter dès que les mâchoires de Cherokee se seraient détendus. Mais le grand jeune homme tenta en vain, avec ses mains, d'ouvrir la gueule du bull-dog. Il suait, tirait, soufflait, en s'exclamant, entre chaque effort :

— Brutes !

La foule commença à grogner et à murmurer. Les plus hardis protestèrent qu'on venait les déranger dans leur amusement. Mais ils se taisaient dès que le grand jeune homme, quittant son occupation, les fixait des yeux et les interpellait :

— Brutes ! Ignobles brutes !

— Tous vos efforts ne servent de rien, Mister Scott. Vous ne pourrez les séparer en vous y prenant ainsi, dit Matt à la fin.

Ils se relevèrent et examinèrent les deux bêtes, toujours rivées l'une à l'autre.

— Il ne saigne pas beaucoup, prononça Matt et ne va pas mourir encore.

— La mort peut survenir dans un instant, répondit Scott. Là ! Voyez-vous ? Le bull-dog a remonté encore un peu sa morsure.

Il frappa Cherokee sur la tête, durement et plusieurs fois. Les dents, pour cela, ne se desserrèrent point. Cherokee remuait son tronçon de queue, ce qui voulait dire qu'il comprenait la signification des coups, mais aussi qu'il savait être dans son droit et accomplir strictement son devoir en refusant de lâcher sa prise.

— Allons ! Quelqu'un de vous ne viendra-t-il pas nous aider ? cria Scott à la foule, en désespoir de cause.

Mais son appel demeura vain. On se moqua de lui, on lui donna de facétieux conseils, on le blagua, avec ironie.

Il fouilla dans la poche de son vêtement et en tira un revolver, dont il s'efforça d'introduire le canon entre les mâchoires de Cherokee. Il taraudait si dur qu'on entendait distinctement le crissement de l'acier contre les dents. Les deux hommes étaient à genoux, courbés sur les deux bêtes. Tim Keenan s'avança vers eux, sur l'arène, et, s'étant arrêté devant Scott, lui toucha l'épaule en disant :

— Ne lui brisez pas les dents, étranger !

— Alors c'est son cou que je lui briserai, répondit Scott, en continuant son mouvement de va-et-vient avec le canon du revolver.

— Je dis : « Ne lui brisez pas les dents ! » répéta le maître de Cherokee, d'un ton plus solennel encore.

Mais son bluff fut inutile et Scott ne se laissa pas démonter. Il leva les yeux vers son interlocuteur et lui demanda froidement :

— Votre chien ?

Tim Keenan émit un grognement affirmatif.

— Alors, venez à ma place et brisez sa prise.

Tim Keenan s'irrita :

— Étranger, je n'ai pas pour habitude de me mêler des choses que je ne saurais faire. Je serais impuissant à ouvrir ce cadenas.

— En ce cas, ôtez-vous de là et ne m'ennuyez pas. Je suis occupé.

Scott avait déjà réussi à insinuer le canon du revolver sur un des côtés de la machoire. Il manœuvra, tant et tant, qu'il atteignit l'autre côté. Après quoi, comme il eût fait avec un levier, il desserra peu à peu les dents du bull-dog. Matt sortait, à mesure, de la gueule entr'ouverte, le bourrelet de peau et de poils de Croc-Blanc.

— Préparez-vous à recevoir votre chien, ordonna Scott, d'un ton péremptoire, à Tim Keenan, qui était demeuré debout, sans s'éloigner.

Tim Keenan obéit et, se penchant, saisit fortement Cherokee, qu'une dernière pesée du revolver décrocha complètement. Le bull-dog se débattait avec vigueur.

— Tirez-le au large, commanda Scott.

Tim Keenan et Cherokee, l'un traînant l'autre, s'éloignèrent parmi la foule.

Croc-Blanc fit, pour se relever, plusieurs efforts inutiles. Comme il était arrivé à se remettre sur ses pattes, ses jarrets, trop faibles, le trahirent, et il s'affaissa mollement. Ses yeux étaient mi-clos et leur prunelle toute terne ; sa gueule était béante et la langue pendait, gonflée et inerte. Il avait l'aspect d'un chien qui a été étranglé à mort. Matt l'examina.

— Il est à bout, dit-il. Mais il respire encore.

Beauty-Smith, durant ce temps, s'était remis droit et s'approcha.

— Matt, combien vaut un bon chien de traîneau ? demanda Scott.

Le conducteur du traîneau, encore agenouillé sur Croc-Blanc, calcula un moment.

— Trois cents dollars, répondit-il.

— Et combien pour un chien en marmelade, comme celui-ci ?

— La moitié.

Scott se tourna vers Beauty-Smith :

— Entendez-vous, Mister la brute ? Je vais prendre votre chien et vous donner pour lui cent cinquante dollars !

Il ouvrit son portefeuille et compta les billets. Mais Beauty-Smith croisa ses mains derrière son dos et refusa de prendre la somme.

— Je ne suis pas vendeur, dit-il.

— Oh ! si, vous l'êtes, assura l'autre, parce que je suis acheteur. Voici votre argent. Le chien m'appartient.

Beauty-Smith, les mains toujours derrière le dos, se recula. Scott avança vivement vers lui, le poing levé, pour frapper. Beauty-Smith se courba, en prévision du coup.

— J'ai mes droits, gémit-il.

— Vous avez forfait à ces droits. Êtes-vous disposé à recevoir cet argent ? Ou vais-je avoir à vous frapper à nouveau ?

— C'est bon, dit Beauty-Smith, avec toute la célérité de la peur. Mais je prends l'argent en protestant, ajouta-t-il. Le chien est mon bien ; je suis volé. Un homme a ses droits.

— Très correct ! répondit Scott, en lui remettant les billets. Un homme a ses droits. Mais vous n'êtes pas un homme ; vous êtes une bête brute.

— Attendez que je revienne à Dawson, menaça Beauty-Smith. J'aurai la loi pour moi.

— Si vous ouvrez le bec, à votre retour à Dawson, je vous ferai expulser de la ville. Est-ce compris ?

Un grognement fut la réplique.

— Comprenez-vous ? cria Scott, dans un accès soudain de colère.

— Oui, grogna encore Beauty-Smith, en se reprenant à reculer.

— Oui, qui ?

— Oui, Sir.

— Attention ! Il va mordre ! jeta quelqu'un dans la foule, et de grands éclats de rire s'élevèrent.

Scott, tournant le dos, s'en revint aider son compagnon, qui poussait Croc-Blanc vers le traîneau.

Une partie des spectateurs s'étaient éloignés. D'autres étaient restés, formant des groupes, qui regardaient et causaient. Tim Keenan rejoignit un de ces groupes.

— Quelle est cette binette ? demanda-t-il.

— Weedon Scott, répondit quelqu'un.

— Qui, alors, est Weedon Scott, par tous les diables ?

— Un de ces beaux messieurs d'ingénieurs des mines. Il est au mieux avec toutes les grosses punaises de Dawson. Si vous craignez les ennuis, vous ferez bien de naviguer loin de lui. Voilà ce que je vous dis. Il est intime avec tous les fonctionnaires. Le Commissaire de l'Or est son meilleur copain.

— Je me doutais bien qu'il était quelqu'un, dit Tim Keenan. C'est pourquoi je l'ai ménagé.

XIX

L'INDOMPTABLE.

— J'en désespère ! déclara Weedon Scott.

Il était assis au seuil de la cabane de bois qu'il habitait, près de Dawson, et regardait Matt, le conducteur de ses chiens, qui leva les épaules en signe de découragement. Tous deux observaient Croc-Blanc, hérissé au bout de sa chaîne tendue, grondant férocement et se démenant, afin de se jeter sur l'attelage de son nouveau possesseur. Quant aux chiens de l'attelage, Matt leur avait donné quelques bonnes leçons, leçons appuyées d'un bâton, leur enseignant qu'il fallait laisser tranquille Croc-Blanc. Ils étaient, en ce moment, couchés à quelque distance, oublieux, apparemment, de l'existence même de leur acrimonieux compagnon.

— C'est un loup, et il n'y a nul moyen de l'apprivoiser, reprit Weedon Scott.

— Gardons-nous, sur ce point, d'être trop absolus, objecta Matt. Peut-être, quoique vous disiez, y a-t-il une part de chien en lui. Ce qui est certain, en tout cas, et je ne crains pas de l'affirmer...

Ici, Matt s'arrêta et secoua la tête, d'un air entendu, en regardant le Mossehide Mountain (1), comme pour lui confier son secret.

— Bon ! Ne soyez pas avare de votre science, dit Scott un peu aigrement, après quelques minutes d'attente. Quelle est votre idée ? Crachez-nous cela.

Matt retourna son pouce vers Croc-Blanc.

— Loup ou chien, c'est tout un ; celui-ci a déjà été apprivoisé.

(1) « Montagne de la Peau-d'Élan ». *(Note des Traducteurs.)*

— Non !

— Je dis oui. N'a-t-il pas déjà porté des harnais ? Regardez à cette place, vous y verrez la marque qu'ils ont laissée sur sa poitrine.

— Matt, vous avez raison. C'était un chien de traîneau, avant que Beauty-Smith eût acquis l'animal.

— Et je ne vois pas d'obstacle à ce qu'il le redevienne.

— Qu'est-ce qui vous le fait penser ? demanda Scott avec vivacité.

Mais, ayant considéré Croc-Blanc, il reprit un air désolé.

— Nous l'avons depuis deux semaines déjà et, s'il a fait des progrès, c'est en sauvagerie.

— Il faudrait, dit Matt, que vous me laissiez agir à mon gré. Il y a une chance encore que nous n'avons pas courue. C'est de le lâcher pour un moment.

Scott eut un geste d'incrédulité.

— Oui, je sais, reprit Matt. Vous avez essayé déjà de le détacher, sans seulement parvenir à vous en approcher. Mais voilà, vous n'aviez pas de gourdin.

— Alors, tentez le coup vous-même.

Le conducteur de chiens prit un solide bâton et s'avança vers Croc-Blanc enchaîné, qui se mit aussitôt à observer le gourdin avec la même attention que prête un lion en cage à la cravache de son dompteur.

— Regardez-moi ses yeux, dit Matt. C'est un bon signe. Il n'est pas bête et se garde bien de s'élancer sur moi. Non, non, il n'est pas sot.

Et, comme l'autre main de l'homme s'approchait de son cou, Croc-Blanc se hérissa, gronda, mais se coucha à terre. Il fixait cette main du regard, sans perdre de vue celle qui tenait le gourdin suspendu, menaçant, au-dessus de sa tête. Matt détacha la chaîne du collier et revint en arrière.

Croc-Blanc pouvait à peine croire qu'il était libre. Bien des mois s'étaient écoulés depuis qu'il appartenait à Beauty-Smith et, durant cette période, il n'avait jamais connu un moment de liberté. On le détachait seulement lorsqu'on le menait au combat et, celui-ci terminé, on l'enchaînait derechef.

Il ne savait quefaire de lui. Peut-être quelque nouvelle diablerie des dieux se préparait-elle à ses dépens. Il se mit à marcher lentement, précautionneusement, se tenant sans cesse sur ses gardes. Ce qui se passait là était sans précédent. A tout hasard, il s'écarta des deux hommes qui l'observaient et se dirigea, à pas comptés, vers la cabane, où il entra. Rien n'arriva. Sa perplexité ne fit qu'augmenter. Il ressortit, fit une douzaine de pas en avant et regarda ses dieux, intensément.

— Ne va-t-il pas s'échapper ? interrogea Scott.

Matt eut un mouvement des épaules.

— C'est à risquer. C'est le seul moyen de nous renseigner.

— Pauvre bête ! murmura Scott, avec pitié. Ce qu'elle attend, c'est quelque signe d'humaine bonté.

Et, ce disant, il alla vers la cabane. Il y prit un morceau de viande, qu'il revint jeter à Croc-Blanc, lequel bondit à distance, soupçonneux et attentif.

A ce moment, un des chiens vit la viande et se précipita sur elle.

— Ici, Major ! cria Scott.

Mais l'avertissement venait trop tard. Déjà Croc-Blanc s'était élancé et avait frappé. Le chien roula sur le sol. Lorsqu'il se releva, le sang coulait, goutte à goutte, de sa gorge et traçait sur la neige une traînée rouge.

— C'est trop de méchanceté, dit Scott. Mais la leçon est bonne.

Matt s'était porté en avant pour châtier Croc-Blanc. Il y eut un nouveau bond, des dents brillèrent, une exclamation retentit. Puis Croc-Blanc, toujours grondant, se recula de plusieurs mètres, tandis que Matt, qui s'était arrêté, examinait sa jambe.

— Il a touché droit au but, annonça-t-il, en montrant la déchirure de son pantalon, celle du caleçon qui était dessous, et la tache de sang qui grandissait.

— Il n'y a pas d'espoir avec lui, je vous l'avais bien dit, prononça Scott avec tristesse. Après toutes nos méditations à son sujet, la seule conclusion à laquelle nous arrivions est celle-ci...

Tout en parlant, il avait, comme à regret, pris son revolver, en avait ouvert le barillet et s'était assuré que l'arme était chargée. Matt intercéda.

— Ce chien a vécu dans l'Enfer, Mister Scott. Nous ne pouvons attendre de lui qu'il se transforme instantanément en un bel ange blanc. Donnons-lui du temps.

— Pourtant, regardez, Major.

Matt se tourna vers le chien, qui gisait dans la neige, au milieu d'une flaque de sang, et se préparait à rendre son dernier soupir.

— La leçon est bonne, c'est vous-même qui l'avez dit, Mister Scott. Major a tenté de prendre sa viande à Croc-Blanc, il en est mort. C'était fatal. Je ne donnerais pas grand'-chose d'un chien qui ne ferait pas respecter son droit en pareil cas.

— Un droit tant que vous voudrez, mais il y a une limite.

Matt s'entêta :

— Moi aussi, j'ai mérité ce qui m'arrive. Avais-je besoin de le frapper ? Laissons-le vivre, pour cette fois. S'il ne s'améliore pas, je le tuerai moi-même.

— Je vous l'accorde, dit Scott, en mettant de côté son revolver. Dieu sait que je ne désire pas le tuer, ni le voir tuer! Mais il est indomptable. Laissons-le courir librement et voyons ce que de bons procédés peuvent faire de lui. Essayons cela.

Scott marcha vers Croc-Blanc et commença à lui parler avec gentillesse.

— Vous vous y prenez mal, objecta Matt. Ne vous risquez pas sans un gourdin.

Mais Scott secoua la tête, bien décidé à gagner la confiance de Croc-Blanc, qui demeurait soupçonneux. Quel événement se préparait ? Il avait tué le chien du dieu, mordu le dieu qui était son compagnon. Un châtiment terrible ne pouvait manquer. Hérissé, montrant ses crocs, les yeux alertes, tout son être en éveil, il se tenait en garde. Le dieu n'avait pas de gourdin. Il souffrit qu'il s'approchât tout près de lui. La main du dieu s'avança et se mit à descendre sur sa tête. Il se courba et tendit ses nerfs. N'était-ce pas le

danger qui prenait corps ? Quelque trahison qui se préparait ? Il connaissait les mains des dieux, leur puissance surnaturelle, leur adresse à frapper. Puis il n'avait jamais aimé qu'on le touchât. Il gronda, plus menaçant, tandis que la main continuait à descendre. Il ne désirait point mordre cependant, et il laissa le péril inconnu s'approcher encore. Mais l'instinct de la conservation surgit, plus impérieux que sa volonté, et l'emporta.

Weedon Scott s'était cru assez vif et assez adroit pour éviter, le cas échéant, toute morsure. Il ignorait la rapidité déconcertante avec laquelle, pareil au serpent qui se détend, frappait Croc-Blanc. Il poussa un cri, en sentant qu'il était atteint; et prit sa main blessée dans son autre main.

Matt était entré dans la cabane et en sortait avec un fusil.

— Ici, Matt ! cria Scott. Que prétendez-vous ?

— Je vous ai fait une promesse tout à l'heure, répondit Matt froidement. Je vais la tenir. J'ai dit que je le tuerais moi-même, à son prochain méfait.

— Non, ne le tuez pas.

— Je le tuerai, ne vous déplaise. Regardez plutôt...

C'était maintenant au tour de Scott de plaider pour Croc-Blanc. Comment aurait-il pu s'amender en aussi peu de temps ? On ne pouvait, déjà, jeter le manche après la cognée. C'est lui, Scott, qui s'était montré imprudent. Il était seul coupable.

Croc-Blanc, durant ce colloque, demeurait hérissé et agressif, décidé toujours à lutter contre le châtiment de plus en plus terrible qu'il avait conscience d'avoir encouru. Sans doute un traitement qui serait l'égal de celui que lui avait, un jour, infligé Beauty-Smith se préparait. Ce n'était plus toutefois vers Scott, mais vers Matt qu'il menaçait.

— Si je vous écoute, dit Matt, c'est moi qui vais être dévoré.

— Pas du tout, c'est à votre fusil, non à vous, qu'il en veut. Voyez comme il est intelligent ! Il sait, comme vous et moi, ce qu'est une arme à feu. Baissez votre fusil !

Matt obéit.

— Étonnant, en effet, s'exclama-t-il. Maintenant il ne

dit plus rien. Cela vaut la peine de renouveler l'expérience.

Matt reprit son fusil, qu'il avait déposé contre la cabane, et Croc-Blanc de se remettre aussitôt à gronder. Matt reposa le fusil, fit mine de s'en éloigner, et les lèvres de Croc-Blanc redescendirent sur ses dents.

— Maintenant, dit Scott, faites jouer votre arme.

Matt revint vers le fusil, le prit et le porta lentement à son épaule. Le grondement et l'agitation recommencèrent, pour arriver à leur paroxysme lorsque le canon du fusil se mit à descendre et que Croc-Blanc vit qu'on le couchait en joue. A l'instant même où l'arme fut à son niveau, il fit un bond de côté et s'enfuit dans la maison. Matt arrêta là l'expérience. Abandonnant son fusil, il se tourna vers son patron et dit avec solennité :

— Je suis de votre avis, Mister Scott. Ce chien est trop intelligent pour être tué.

XX

LE MAÎTRE D'AMOUR.

Vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis que Croc-Blanc avait été libéré. La main qui lui avait rendu sa liberté était maintenant enveloppée par un bandage, cachée par un pansement et soutenue par une écharpe, afin d'arrêter le sang.

Comme Scott s'approchait de lui, il fit entendre son grondement, qui signifiait qu'il ne voulait pas se soumettre au châtiment mérité. Car cette idée ne l'avait pas abandonné depuis la veille. Déjà, dans le passé, il avait subi des châtiments retardés. Or, il avait commis un sacrilège qualifié, en enfonçant ses dents dans la chair sacrée d'un dieu, d'un dieu à peau blanche, supérieur aux autres! Il était dans l'ordre

des choses et dans la coutume des dieux que cet acte fût terriblement payé.

Le dieu, s'étant avancé, s'assit à quelques pas de lui. Rien de dangereux en cela. Quand les dieux punissent, ils sont toujours debout. D'ailleurs, le dieu n'avait ni gourdin, ni fouet, ni arme à feu. Lui-même, en outre, était libre. Point de chaîne, ni de bâton, pour le retenir. Il lui était loisible de s'échapper et de se mettre en sûreté, s'il y avait lieu.

Le dieu étant resté tranquille et n'ayant esquissé aucun mouvement, le grondement commencé reflua dans la gorge de Croc-Blanc et expira. Alors le dieu parla. Le poil se dressa sur le cou de Croc-Blanc, et le grondement se précipita en avant. Mais le dieu continua à ne faire aucun geste hostile et à parler paisiblement. Il parlait sans arrêt, avec douceur et sans hâte. Jamais nul n'avait parlé ainsi à Croc-Blanc, avec autant de charme dans la voix, et il sentit quelque chose, il ne savait quoi, remuer en lui. En dépit des préventions de son instinct, un certaine confiance le poussa vers ce dieu ; il lui sembla qu'il était en sécurité en sa compagnie.

Au bout d'un long moment, le dieu se leva et entra dans la cabane. Lorsqu'il en sortit, Croc-Blanc l'examina minutieusement et la crainte lui revint. Mais le dieu n'avait encore ni arme ni gourdin ; il ne cachait rien derrière son dos, de sa main blessée, et, dans son autre main, il tenait un petit morceau de viande.

Le dieu était revenu s'asseoir à la même place que tout à l'heure. Croc-Blanc dressa ses oreilles et regarda avec soupçon, alternativement, le dieu et la viande, prêt à bondir au loin, à la moindre alerte. Mais le châtiment était retardé. Le dieu se contentait de lui tendre, proche du museau, le morceau de viande, qui ne semblait dissimuler rien de dangereux. Les dieux, cependant, ont tous les pouvoirs, et une trahison, savamment machinée, pouvait se cacher derrière cette viande, inoffensive en apparence. Malgré les gestes aimables avec lesquels elle lui était offerte, il était plus sage de n'y pas toucher. L'expérience du passé avait prouvé, surtout avec les femmes des Indiens, que viande et châtiment se mêlaient souvent, d'une façon déplorable.

Le dieu finit par jeter la viande dans la neige, aux pieds de Croc-Blanc, qui la flaira avec attention, sans la regarder. Ses yeux étaient toujours pour le dieu. Rien n'arriva. Il prit la viande dans sa gueule et l'avala. Rien n'arriva encore. Le dieu lui offrit un second morceau. Il refusa à nouveau de le prendre et, de nouveau, le dieu le lui jeta. Ceci fut répété un grand nombre de fois. Mais un moment arriva où le dieu refusa de jeter le morceau. Il le garda dans sa main et, fermement, le lui présenta.

La viande était bonne, et Croc-Blanc avait faim. Pas à pas, avec d'infinies précautions, il s'approcha. Puis il se décida. Sans quitter le dieu du regard, les oreilles couchées, le poil involontairement dressé en crête sur son cou, un sourd grondement roulant dans son gosier, afin d'avertir qu'il se tenait sur ses gardes et prétendait ne pas être joué, il allongea la tête et prit le morceau, le mangea. Rien n'arriva. Morceau par morceau, il mangea toute la viande et, toujours, rien n'arrivait. Le châtiment était encore différé.

Croc-Blanc lécha ses babines et attendit. Le dieu s'avança et parla à nouveau, avec bonté. Puis il étendit la main. La voix inspirait la confiance, mais la main inspirait la crainte. Croc-Blanc se sentait tiraillé violemment par deux impulsions opposées. Il se décida pour un compromis, grondant et couchant ses oreilles, mais ne mordant pas. La main continua à descendre, jusqu'à toucher l'extrémité de ses poils, tout hérissés. Il recula et elle le suivit, pressant davantage contre lui. Il frissonnait et voulait se soumettre, mais il ne pouvait oublier en un jour tout ce que les dieux lui avaient fait souffrir. Puis la main s'éleva et redescendit alternativement, en une caresse. Il suivit ses mouvements, en se taisant et en grondant tour à tour, car les véritables intentions du dieu n'apparaissaient pas nettement encore. La caresse se fit plus douce ; elle frotta la base des oreilles et le plaisir éprouvé s'en accrut.

Matt, à ce moment, sortit de la cabane, tenant une casserole d'eau grasse qu'il venait vider au dehors.

— J'en suis abasourdi ! s'écria-t-il en apercevant Scott.

Et, comme celui-ci continuait à caresser Croc-Blanc :

— Vous êtes peut-être un ingénieur très expert. Mais vous avez manqué votre vocation, qui était, encore petit garçon, de vous engager dans un cirque comme dompteur de bêtes.

En entendant Matt, Croc-Blanc s'était aussitôt reculé. Il grondait vers lui, mais non plus vers Scott, qui le rejoignit, remit sa main sur la tête de l'animal et le caressa comme avant.

C'était le commencement de la fin, de la fin, pour Croc-Blanc, de son ancienne vie et du règne de la haine. Une autre existence, immensément belle, était pour lui à son aurore. Il faudrait sans doute, de la part de Weedon Scott, beaucoup de soins et de patience pour la réaliser. Car Croc-Blanc n'était plus le louveteau, issu du Wild sauvage, qui s'était donné Castor-Gris pour seigneur, et dont l'argile était prête à prendre la forme qu'on lui destinerait. Il avait été formé et durci dans la haine ; il était devenu un être de fer, de prudence et de ruse. Il lui fallait maintenant refluer tout entier, sous la pression d'une puissance nouvelle, qui était l'*Amour*. Weedon Scott s'était donné pour tâche de réhabiliter Croc-Blanc, ou plutôt de réhabiliter l'humanité du tort qu'elle lui avait fait. C'était pour Scott une affaire de conscience. La dette de l'homme envers l'animal devait être payée.

Tout d'abord Croc-Blanc ne vit en son nouveau dieu qu'un dieu préférable à Beauty Smith. C'est pourquoi, une fois détaché, il resta. Et, pour prouver sa fidélité, il se fit de lui-même le gardien du bien de son maître. Tandis que les chiens du traîneau dormaient, il veillait et rôdait autour de la maison. Le premier visiteur nocturne qui se présenta pour voir Scott dut livrer combat à Croc-Blanc, avec un gourdin, jusqu'à ce que Scott vînt le secourir. Bientôt Croc-Blanc apprit à juger les gens. L'homme qui venait, droit et ferme, vers la porte de la maison, on pouvait le laisser passer, tout en le surveillant jusqu'au moment où, la porte s'étant ouverte, il avait reçu le salut du maître. Mais l'homme qui se présentait sans faire de bruit, avec une démarche oblique et hésitante, regardant avec précaution et semblant chercher

le secret, celui-là ne valait rien. Il n'avait qu'une chose à faire, s'enfuir en vitesse et sans demander son reste.

Scott continuait, chaque jour, à choyer et à caresser Croc-Blanc, qui prit goût, de plus en plus, à ses caresses. Quand la main le touchait, il grondait toujours, mais c'était l'unique son que pût émettre son gosier, la seule note que sa gorge eût appris à proférer. Il eût voulu l'adoucir, mais il n'y parvenait pas. Et pourtant, dans ce grondement, l'oreille attentive de Scott arrivait à discerner comme un ronron. Lorsque son dieu était près de lui, Croc-Blanc ressentait une joie ardente ; si le dieu s'éloignait, l'inquiétude lui revenait, un vide s'ouvrait en lui et l'oppressait comme un néant. Dans le passé, il avait eu pour but unique son propre bien-être et l'absence de toute peine. Il en allait, maintenant, différemment. Dès le lever du jour, au lieu de rester couché dans le coin bien chaud et bien abrité où il avait passé la nuit, il s'en venait attendre, sur le seuil glacé de la cabane, durant des heures entières, le bonheur de voir la face de son dieu, d'être amicalement touché par ses doigts et de recevoir une affectueuse parole. Sa propre incommodité ne comptait plus. La viande, la viande même, passait au second plan, et il abandonnait son repas commencé, afin d'accompagner son maître, s'il le voyait partir pour la ville.

C'était un vrai dieu, un dieu d'amour, qu'il avait rencontré, et il s'épanouissait à ses chauds rayons. Adoration silencieuse et sans expansion extérieure. Car il avait été trop longtemps malheureux et sans joie pour savoir exprimer sa joie ; trop longtemps il avait vécu replié sur lui-même pour pouvoir s'épancher. Parfois, quand son dieu le regardait et lui parlait, une sorte d'angoisse semblait l'étreindre, de ne pouvoir physiquement exprimer son amour et tout ce qu'il sentait.

Il ne tarda pas à comprendre qu'il devait laisser en repos les chiens de son maître. Après leur avoir fait reconnaître sa maîtrise sur eux et sa supériorité d'ancien chef de file, il ne les troubla plus. Mais ils devaient s'effacer devant lui, quand il passait, et lui obéir en tout ce qu'il exigeait. Pareillement, il tolérait Matt, comme étant une propriété de son maître. C'était Matt qui, le plus souvent, lui donnait sa

nourriture ; mais Croc-Blanc devinait que cette nourriture lui venait de son maître. Ce fut Matt aussi qui tenta le premier de lui mettre des harnais et de l'atteler au traîneau, en compagnie des autres chiens. Matt n'y réussit pas. Il ne se soumit qu'après l'intervention personnelle de Scott. Ensuite il accepta, par l'intermédiaire de Matt, la loi du travail, qui était la volonté de son maître. Il ne fut satisfait, toutefois, qu'après avoir repris, en dépit de Matt qui ignorait ses capacités, son ancien rôle de chef de file.

— S'il m'est permis, dit Matt un jour, d'expectorer ce qui est en moi, je mets en fait, Mister Scott, que vous fûtes bien inspiré en payant pour ce chien le prix que vous en avez donné. Vous avez proprement roulé Beauty-Smith, abstraction faite des coups de poing dont vous l'avez gratifié.

Pour toute réponse, Weedon Scott fit briller dans ses yeux gris un éclair de l'ancienne colère et murmura, à part lui : « La brute! »

Au printemps suivant, Croc-Blanc eut une grande émotion. Le maître d'amour disparut. Divers emballages et paquetages avaient précédé son départ. Mais Croc-Blanc ignorait ce que signifiaient ces choses et ne s'en rendit compte que par la suite.

Cette nuit-là, vainement, sur le seuil de la cabane, il attendit le retour du maître. A minuit, le vent glacial qui soufflait le contraignit à chercher en arrière un abri ; il sommeilla quelque peu. Mais, vers deux heures du matin, son anxiété le reprit. Il revint s'étendre sur le seuil glacé, les oreilles tendues, à l'écoute du pas familier. Le matin, la porte s'ouvrit et Matt sortit. Il le regarda pensivement.

Matt n'avait aucun moyen d'expliquer à l'animal ce que celui-ci désirait connaître. Les jours s'écoulaient et le maître ne revenait pas. Croc-Blanc, qui jusque-là n'avait jamais jamais eu de maladie, tomba malade, tellement malade que Matt dut le traîner à l'intérieur de la cabane. Puis, dans la prochaine lettre qu'il écrivit à Scott, il ajouta un post-scriptum à ce sujet.

Weedon Scott se trouvait à *Circle City* (1) lorsqu'il lut :

(1) Ou Cercle-Cité, la « Ville du Cercle Arctique ». *(Note des Traducteurs.)*

« Ce damné loup ne veut plus travailler ; il refuse de manger. Je ne sais que faire de lui. Il voudrait savoir ce que vous êtes devenu et je ne sais comment le lui dire. Je crois qu'il est en train de mourir. »

Les renseignements étaient exacts. Croc-Blanc, s'il lui arrivait de sortir, se laissait rosser, à tour de rôle, par tous les chiens de l'attelage. Dans la cabane, il gisait sur le plancher, près du poêle, sans accepter de nourriture. Que Matt lui parlât gentiment ou jurât après lui, c'était tout un. Il se contentait de tourner vers l'homme ses tristes yeux, puis laissait retomber sa tête sur ses pattes de devant et ne bougeait plus.

Alors une nuit vint où Matt, qui lisait à mi-voix, en faisant remuer ses lèvres, tressaillit. Croc-Blanc avait sourdement gémi, puis s'était dressé, les oreilles levées, vers la porte, et écoutant intensément. Un moment après, un bruit de pas se fit entendre et, la porte s'étant ouverte, Weedon Scott entra. Les deux hommes se serrèrent la main. Puis Scott regarda autour de lui.

— Où est le loup ? demanda-t-il.

Il découvrit Croc-Blanc, qui s'était à nouveau étendu près du poêle et qui n'avait pas bondi vers lui, comme eût fait un chien ordinaire.

— Sainte fumée! s'exclama Matt, regardez s'il remue la queue. Ça n'arrête pas.

Weedon Scott appela Croc-Blanc, qui vint aussitôt, sans exubérance. Mais une incommensurable immensité emplissait ses yeux, comme une lumière. Scott s'accroupit sur ses talons, bien en face de lui, et commença à lui caresser savamment la base des oreilles, le cou, les épaules, toute l'épine dorsale. Croc-Blanc reprit son grondement doux ; puis, portant subitement sa tête en avant, il alla l'enfouir entre le bras et les côtes de son maître, cachant son bonheur et se dodelinant.

Avec le retour du maître aimé, Croc-Blanc se rétablit rapidement. Il ne sortit pas de la cabane durant deux nuits et un jour. Quand il reparut dehors, les autres chiens, qui avaient oublié sa force naturelle, ne se souvenant que de

sa faiblesse dernière, se jetèrent sur lui. Leur déroute ne se fit pas attendre. Ils s'enfuirent en hurlant et ne revinrent que le soir, un à un, humbles et rampants, pour témoigner de leur soumission.

Assez longtemps après, Scott et Matt étaient, une nuit, assis l'un en face de l'autre, s'adonnant à une partie de cartes,

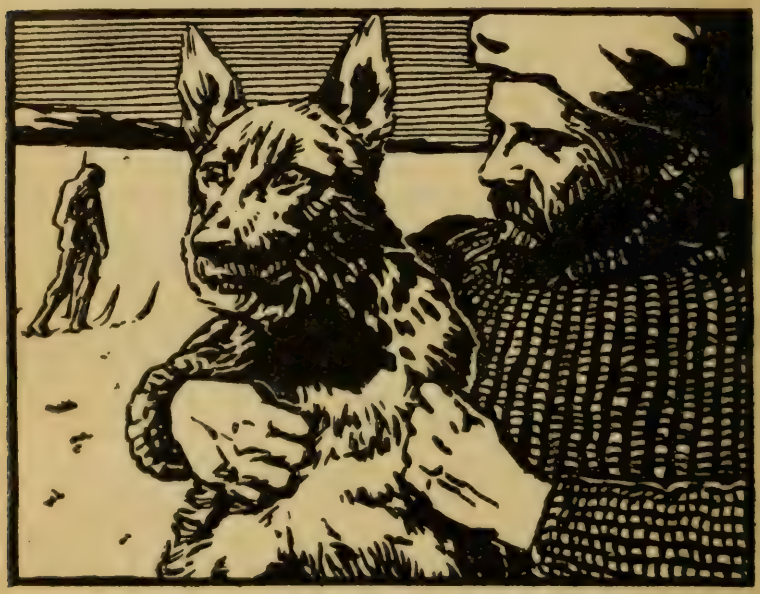

Croc-Blanc dans les bras de Scott.
(Gravure sur bois, par Edme Tessy.)

préliminaire habituel du coucher. Ils entendirent au dehors un grand cri et des grondements sauvages.

— Le loup, dit Matt, est après quelqu'un !

Les deux hommes prirent la lampe et s'élancèrent. Ils trouvèrent un autre homme étendu sur le dos, dans la neige. Ses bras étaient repliés l'un sur l'autre, et il s'en servait pour protéger sa face et sa gorge. Le besoin s'en faisait sentir, car Croc-Blanc était dans une rage folle, combattant méchamment et poussant son attaque aux endroits les plus vulnérables. De l'épaule au poignet, les manches étaient lacérées, et la chemise de flanelle bleue n'était plus qu'un haillon.

Les bras eux-mêmes étaient horriblement déchirés et le sang en coulait à flots.

Weedon Scott saisit Croc-Blanc par le cou et l'entraîna, se débattant comme un diable. Pendant ce temps, Matt aidait l'homme à se relever. Celui-ci, en abaissant ses bras, découvrit la bestiale figure de Beauty-Smith. Matt recula, comme s'il avait touché un charbon ardent. Beauty-Smith clignota des yeux à la lumière de la lampe, regarda autour de lui et, en apercevant Croc-Blanc que Scott tentait d'apaiser, donna de nouveaux signes de terreur.

Matt, au même moment, remarqua deux objets tombés dans la neige. Il les examina et reconnut une chaîne d'acier et un fort gourdin. Il les montra à Weedon Scott, qui secoua la tête, sans rien dire. Puis il posa sa main sur l'épaule de Beauty-Smith, tout tremblant, et le fit pirouetter sur lui-même.

Pas un mot ne fut échangé.

Quand le dieu de haine fut parti, le dieu d'amour caressa Croc-Blanc et lui parla.

— On a essayé de te voler, hein ? Et tu n'as pas voulu. Bien, bien ; il s'était trompé, n'est-ce pas ?

— Il a dû croire, à l'accueil qu'il a reçu, qu'une légion de démons l'assaillait ! ricana Matt.

Croc-Blanc, encore agité et le poil hérissé, grondait toujours. Puis, lentement, ses poils retombèrent, et un doux ronron se mit à ronfler dans sa gorge.

XXI

LE LONG VOYAGE.

C'était dans l'air. Croc-Blanc pressentait, avant qu'il ne fût, qu'un malheur allait arriver. Ses dieux se trahissaient sans le savoir. Le loup-chien, du seuil de la cabane, lisait dans leur cerveau.

— Écoutez ceci! voulez-vous ? s'exclama Matt, un soir, tandis qu'il soupait avec Scott.

Scott écouta. A travers la porte arrivait une sourde plainte, douloureuse comme un sanglot. Un long reniflement lui succéda et la plainte se tut. Croc-Blanc s'était rassuré ; son dieu ne s'était pas encore envolé.

— Je crois que ce loup devine vos projets, dit Matt.

— Que voulez-vous que je fasse d'un loup en Californie ? répondit Scott, en regardant son compagnon d'un air embarrassé, qui indiquait une arrière-pensée différente de ses paroles.

— C'est bien ce que je dis, opina Matt. Que feriez-vous d'un loup en Californie ?

— Les chiens des hommes blancs n'en mèneraient pas large, poursuivit Scott. Il les tuerait tous, sitôt débarqué. Je me ruinerais à payer des dommages-intérêts. A moins que la police ne mette aussitôt la main dessus et ne commence par l'électrocuter.

— C'est un terrible meurtrier, je le sais, approuva Matt.

Dehors, le sanglot se faisait entendre à nouveau ; puis le reniflement interrogateur lui succéda encore.

— Il est incontestable, reprit Matt, qu'il a des pensées que nous ignorons. Mais comment sait-il que vous allez partir ? Cela me dépasse.

— Moi non plus, je ne le comprends pas, dit Scott tristement.

Quand le jour fatal fut proche, Croc-Blanc, par la porte ouverte, vit le dieu d'amour déposer sa valise sur le plancher et y emballer divers objets. Il y eut aussi des allées et venues. L'atmosphère paisible de la cabane était troublée. Le doute ne fut plus possible pour Croc-Blanc ; son dieu s'apprêtait à fuir, une seconde fois, et, comme la première, il l'abandonnerait derrière lui.

Alors, la nuit qui suivit, il fit retentir le long hurlement des loups. Ainsi avait-il hurlé, dans son enfance, quand, après avoir fui dans le Wild, il était revenu au campement indien et l'avait trouvé disparu, quelques tas de détritus marquant seuls la place où s'élevait, la veille, la tente de Castor-Gris. Aujourd'hui comme jadis, il pointait son museau vers les froides étoiles et leur disait son malheur.

Les deux hommes, dans la cabane, venaient de se mettre au lit.

— Il recommence à ne plus vouloir de nourriture, dit Matt, derrière sa cloison.

Scott s'agita dans son lit et grogna. Matt continua :

— Si j'en juge par sa conduite passée, je ne serais pas étonné que maintenant il ne meure pour de bon.

— Fermez ! cria Scott dans l'obscurité. Vous bavardez pis qu'une femme !

Le lendemain, Croc-Blanc prétendit ne pas quitter les talons de son maître et continua à observer les bagages étendus sur le plancher. Deux gros sacs de toile et une boîte étaient venus rejoindre la valise. Dans une toile cirée, Matt roulait les couvertures de Scott et ses vêtements de fourrure. Puis deux Indiens arrivèrent, qui mirent les bagages sur leurs épaules et les emportèrent, sous la conduite de Matt, chargé lui-même de la valise et des couvertures.

Lorsque Matt fut revenu, le maître vint à la porte de la cabane et, appelant Croc-Blanc, le fit entrer.

— Vous, pauvre diable, dit-il en frottant doucement les oreilles de l'animal, sachez que je vais partir pour un long voyage, où vous ne pourrez me suivre. Donnez-moi encore un grondement ami, un grondement d'adieu. Ce sera le dernier.

Mais Croc-Blanc refusa de gronder. Après un regard pensif vers les yeux du dieu, il cacha sa tête entre le bras et les côtes de Scott.

— Hé! La sirène! cria Matt.

Du Yukon s'élevait le meuglement d'un steamboat.

— Coupez court à vos adieux, master Scott. Sortez par la porte de devant et fermez-la vivement. J'en ferai autant avec celle de derrière.

Les deux portes claquèrent en même temps, avec un bruit sec, scandé bientôt par un gémissement lugubre et un sanglot, suivis de longs reniflements.

— Matt, vous prendrez bien soin de lui, dit Scott, comme ils descendaient la pente de la colline. Vous m'écrirez et me ferez savoir comment il se conduit.

— Je n'y manquerai pas. Mais écoutez ceci.

Les deux hommes s'arrêtèrent. Croc-Blanc hurlait comme font les chiens quand leurs maîtres sont morts. Il vociférait sa désespérance. Sa clameur montait en notes aiguës et précipitées; puis elle retombait, en un trémolo misérable, comme prête à s'éteindre, pour éclater à nouveau en explosions successives.

L'*Aurora* était le premier bateau de l'année qui quittait le Klondike. Ses ponts étaient bondés de chercheurs d'or qui s'en retournaient, les uns après fortune faite, les autres en pitoyable détresse, tous aussi ardents à repartir qu'ils avaient été enragés à venir.

Près de l'échelle du bord, Scott serrait la main de Matt, qui se préparait à redescendre à terre. Mais Matt, sans répondre à cette étreinte, restait les yeux fixés sur quelque chose qu'il voyait à deux pas de lui, derrière le dos de Scott. Scott se retourna. Assis sur le pont, Croc-Blanc attendait.

Les deux hommes échangèrent quelques mots, affirmant chacun qu'ils avaient bien fermé leur porte. Croc-Blanc observait, aplatissant ses oreilles, mais toujours immobile.

— Je vais le descendre à terre avec moi, dit Matt.

Il s'avança vers Croc-Blanc, qui glissa aussitôt loin de lui. Matt courait à sa poursuite, mais Croc-Blanc disparut derrière un groupe, tourna tout autour du pont, reparut, s'éclipsa et virevolta, sans se laisser capturer. Alors Scott l'appela, et il vint en prompte obéissance.

Scott se mit à caresser Croc-Blanc et remarqua, sur son museau, des coupures fraîches, ainsi qu'une entaille entre ses yeux. Matt passa sa main sous le ventre de l'animal.

— Nous avions, dit-il, oublié la fenêtre. Il a le ventre tout balafré. Il a, parbleu ! passé à travers les vitres.

Mais Weedon Scott n'écoutait pas. Il pensait rapidement. La bruyante sirène de l'*Aurora* annonçait le départ. Des hommes se mettaient en mesure de descendre l'échelle du bord. Matt, dénouant sa cravate, s'avança pour la passer autour du cou de Croc-Blanc.

— Non, pas cela, dit Scott. Adieu, mon vieux ! Vous pouvez

partir. Quant au loup, inutile de me donner de ses nouvelles. Je l'ai avec moi, voyez.

— Quoi ? s'écria Matt. Voulez-vous dire par là...

— Je dis ce que je dis. Voici votre cravate. Je vous écrirai, à vous, sur lui.

Matt descendit. A la moitié de l'échelle, il s'arrêta.

— Il ne pourra jamais supporter le climat ! Vous le tondrez, au moins, quand viendront les chaleurs ?

L'échelle enlevée, l'*Aurora* se balança et s'éloigna du rivage. Weedon Scott agita la main, en signe d'adieu. Puis, revenant vers Croc-Blanc :

— Maintenant roucoulez, vous, damné fou ! Roucoulez...

XXII

LE SOMMEIL DU LOUP.

Non seulement Croc-Blanc était capable, par sa nature, de s'adapter aux gens et aux choses, mais il raisonnait et comprenait la nécessité de cette adaptation. A *Sierra-Vista* (c'était le nom du domaine du juge Scott, père de Weedon Scott), il se sentit rapidement chez lui.

La nourriture était abondante et le travail était nul. Croc-Blanc, gras et prospère, vivait heureux. Non seulement il se trouvait matériellement sur la Terre du Sud, mais l'existence s'épanouissait pour lui comme un été. Aucun entourage hostile ne l'enveloppait plus. Le danger, le mal et la mort ne rôdaient plus dans l'ombre ; la menace de l'Inconnu et sa terreur s'étaient évanouis.

Ce fut à cette époque que les journaux relatèrent l'audacieuse évasion de la prison de San-Quentin du célèbre convict Jim Hall. Cet homme avait été créé mauvais, et la société ne l'avait pas amélioré. La société est dure, et Jim Hall était un frappant exemple de sa dureté. Elle avait fait

de lui une bête, bête humaine sans doute, mais aussi féroce que les pires carnassiers.

Les châtiments n'avaient jamais pu le briser. C'était le seul traitement qu'il avait jamais connu, depuis le temps où, bébé, l'asile de San Francisco l'avait recueilli, tendre argile prête à recevoir la forme qu'on lui donnerait. Il avait fait le mal et, trois fois, on l'avait emprisonné. Plus férocement la société le frappait, et plus indomptable il luttait contre elle. Camisole de force, jeûne et coups de gourdin étaient son lot ordinaire.

Une nuit, il s'échappa de la prison où on l'avait jeté encore une fois. On trouva le corps d'un gardien étranglé gisant en travers de la porte. Deux autres gardiens, qu'il avait pareillement strangulés sans bruit, marquaient son passage dans les corridors et son évasion par-dessus le mur d'enceinte.

A Sierra-Vista, les femmes n'étaient pas rassurées, et vainement le juge Scott affectait de rire de leur terreur, par des « bah! » répétés. C'était lui qui, dans les derniers jours de son exercice, avait condamné Jim Hall. Du crime qui lui était imputé, pour une fois, Jim Hall était innocent. La police avait, par un procédé dont elle est coutumière, décidé de liquider son compte et machiné sa perte, en produisant de faux témoignages. Le juge Scott, ignorant de la vérité, avait prononcé son arrêt de bonne foi. Mais Jim Hall l'avait cru complice et, lorsqu'il s'entendit condamner à cinquante ans de mort vivante, il se dressa dans la salle d'audience et se mit à hurler sa haine contre celui qui le frappait. Tandis que les policiers le traînaient dehors, il rugit qu'il se vengerait un jour.

Croc-Blanc ne pouvait rien connaître de tout cela. Mais du jour où l'on apprit à Sierra-Vista que Jim Hall s'était évadé, il y eut entre le loup-chien et Alice, la femme du maître, un secret. Chaque nuit, après que tout le monde était allé se coucher, Alice sortait de sa chambre et faisait entrer Croc-Blanc dans le hall du rez-de-chaussée. Le matin, elle descendait la première et le remettait dehors. Car l'usage n'était point qu'il dormît dans la maison.

Or, une nuit, Croc-Blanc s'éveilla, dans le silence, et,

sans bruit, renifla. Le message que l'air lui apporta fut qu'un dieu étranger était présent. Il tendit l'oreille et des bruits étouffés, d'imperceptibles mouvements furent perçus par lui. Il ne gronda pas. Ce n'était pas sa manière. Le dieu étranger apparut, glissant comme une ombre. Plus silencieux encore, Croc-Blanc le suivit. Il avait appris, dans le Wild, quand il chassait de la viande vivante, à ne point se trahir.

Le dieu étranger s'arrêta au pied du grand escalier et écouta. Croc-Blanc, immobile comme s'il était mort, surveillait et attendait. En haut de l'escalier était la chambre du maître et, à côté d'elle, étaient les chambres des autres dieux de la maison, qui formaient le bien le plus cher du maître. Croc-Blanc commença à se hérisser, mais attendit encore. Le pied du dieu étranger s'éleva. Il commençait à monter.

C'est alors que Croc-Blanc frappa. Sans avertissement, selon sa coutume, il lança son corps en avant, comme la pierre d'une fronde, et s'abattit sur le dos du dieu étranger. De ses pattes de devant, il s'accrocha sur ses épaules, tandis qu'il entrait ses crocs dans sa nuque. Le dieu tomba à la renverse, et ils s'écrasèrent tous deux sur le plancher.

La maison s'était éveillée, en alarme. Chacun, se penchant sur l'escalier, entendait au bas un bruit pareil à celui que ferait une bataille de démons. Des coups de revolver se mêlaient à des grondements. Une voix d'homme jeta un cri d'horreur et d'angoisse. Puis il y eut un grand fracas de verres brisés et de meubles renversés. Et, rapidement, tout se tut. Seuls, des halètements, semblables à des bulles d'air qui crèvent en sifflant à la surface de l'eau, montaient encore du gouffre obscur. Puis, plus rien.

Weedon Scott tourna un bouton électrique. L'escalier et le hall s'emplirent de lumière. Accompagné du juge Scott, il descendit avec précaution, revolver en main. Mais il n'y avait plus de danger. Parmi le naufrage des meubles renversés et disloqués, étendu sur le côté, cachant du bras son visage, un homme gisait. Weedon Scott se pencha sur lui, déplia son bras et tourna sa face vers la lumière. Par la gorge ouverte, la vie s'était enfuie.

— Jim Hall ! dit le juge Scott.

Le père et le fils se regardèrent et se comprirent.

Ils se retournèrent ensuite vers Croc-Blanc. Lui aussi était couché sur le flanc, les yeux clos. Sa paupière se souleva légèrement. Il regarda ceux qui étaient inclinés sur lui et sa queue eut un mouvement, à peine visible, pour saluer son maître. Weedon Scott le caressa et, de son gosier, sortit un ronron reconnaissant. Mais les paupières se refermèrent bientôt et le corps retomba, comme un sac, sur le plancher.

Un chirurgien fut, sur-le-champ, mandé par téléphone. L'aube blanchissait les fenêtres lorsque l'homme de l'art arriva.

— Sincèrement, il a une chance sur mille d'en revenir, prononça-t-il après une heure et demie d'examen. Une jambe cassée ; trois côtes brisées, dont une au moins a perforé le poumon ; sans parler de tout son sang qu'il a perdu et de probables lésions internes. Sans doute a-t-il été projeté en l'air. Je passe sur les trois balles qui l'ont traversé de part en part. Une chance sur mille est trop d'optimisme. Il n'en a pas une sur dix mille.

— De cette unique chance rien ne doit être négligé, répliqua le juge Scott. Faites fonctionner, s'il le faut, les rayons X. Tentez n'importe quoi et ne regardez pas à la dépense. Weedon, télégraphiez à San-Francisco et mandez le docteur Nichols. Ce n'est pas pour vous offenser, docteur... Mais, vous comprenez, tout doit être fait pour lui.

Le chirurgien sourit avec indulgence.

— Je comprends, dit-il. Vous devez le soigner comme un être humain, un enfant malade. Je reviendrai à dix heures. Observez sa température.

Croc-Blanc fut donc admirablement soigné. Quelqu'un ayant proposé d'engager une infirmière professionnelle, les filles de Scott repoussèrent avec indignation cette idée. Si bien que Croc-Blanc gagna la chance sur dix mille, à peine accordée par le chirurgien. Mais celui-ci n'avait jamais soigné que des êtres civilisés, descendant de civilisés, et tout autre était la vitalité de Croc-Blanc, qui venait directement du Wild. Son erreur de jugement ne fut donc pas blâmée.

Ligoté comme un captif, privé de tout mouvement par le plâtre et les pansements, le patient languit cependant durant des semaines. Il dormait, pendant de longues heures, et toutes sortes de rêves l'agitaient.

Quand le dernier pansement eut été enlevé par le chirurgien, en présence de tous les hôtes réunis de Sierra-Vista, Croc-Blanc essaya de se lever et de marcher vers Scott, qui l'appelait. Mais il vacilla et tomba de faiblesse, tout honteux de manquer au service qu'il devait au maître.

— Voici le loup béni ! s'écrièrent les femmes.

Le juge Scott les regarda d'un air de triomphe :

— J'avais bien dit que c'était un loup ! L'acte accompli par lui n'est pas d'un simple chien. C'est bien un loup.

— Un loup béni..., appuya la femme du juge.

— C'est fort bien dit, et il n'aura plus ici d'autre nom.

JACK LONDON.

(Traduit de l'anglais par Paul Gruyer et Louis Postif.)

(Copyright by Paul Gruyer et Louis Postif.)

Ce qu'est un Collège américain

Le collège est la plus intéressante des institutions américaines, parce qu'il est la plus caractéristique et la plus inexplicable. Rien au monde en dehors de l'Amérique ne peut lui être comparé, et il n'est rien non plus en Amérique qui lui ressemble. Il est à la fois significatif et anormal. Nul, et un Américain moins que tout autre, n'aurait songé à l'inventer ; mais, sans lui, l'Amérique ne serait pas l'Amérique. Essayer de s'en faire une idée est par conséquent une entreprise utile, non seulement aux amis de l'Amérique, mais aussi à l'Américain qui cherche à se comprendre lui-même.

Pour décrire et pour expliquer le rôle du collège américain, je me reporterai fréquemment à Harvard, et cela non sans raison, puisque Harvard est le plus ancien collège d'Amérique. En outre, c'est celui que je connais le mieux. Mais je crois qu'en Amérique mon insistance sur ce point pourrait être attribuée à ce sentiment mal fondé de supériorité qu'on dit être le produit caractéristique de l'atmosphère d'Harvard. On m'imputerait à tort un tel sentiment.

Le 2 juillet 1775, George Washington prit le commandement de l'armée des Colonies-Unies. Cet événement historique eut pour théâtre la ville de Cambridge (Massachusetts) que la « Charles River » sépare de Boston ; il se passa aux grilles du collège d'Harvard, déjà vieux de cent quarante

années. En d'autres termes, près d'un siècle et demi de son histoire avait précédé l'indépendance des États-Unis.

Harvard avait été légalement reconnu par un vote de la « General Court of the Colony of Massachusetts Bay », le 28 octobre 1636, date aisée à se rappeler pour un Français, puisque la même année Corneille donnait *le Cid*, et que l'année précédente Descartes avait publié son *Discours de la Méthode*.

La fondation du collège d'Harvard n'était pas liée cependant à ce brillant réveil intellectuel, mais plutôt aux forces qui régirent l'histoire politique de l'Europe pendant les guerres de religion. Cette fondation, — bien petite vague aux rivages les plus lointains de la civilisation européenne, — fut une part de ce même puissant soulèvement qui amena Gustave-Adolphe aux portes de Vienne, qui durant trente ans désola l'Allemagne, qui stimula le génie de Richelieu, et provoqua en Angleterre la longue et tragique querelle de Charles Ier et de son Parlement. Harvard fut en effet un produit du puritanisme, et sa création se place seize ans seulement après que les « Pilgrims » eurent cherché refuge dans le port de Plymouth, et six ans après l'établissement de la première colonie dans la baie de Massachusetts. Qu'une poignée d'hommes blancs, tard venus sur les côtes d'un continent étranger, et perpétuellement exposés aux sauvages, au froid et à la faim, aient pensé à fonder un collège, ce serait chose tout à fait inexplicable, s'ils n'avaient été animés de l'esprit puritain. Ces hommes étaient de ce type farouche, consumé par l'enthousiasme religieux, endurci par les persécutions, que soutenait le rêve de fonder un royaume de Dieu sur la terre. Ils possédaient la confiance en soi et l'intellectualité, rude mais vigoureuse, de la croyance protestante que l'homme doit se pénétrer des Écritures et se faire une conviction personnelle. Ils allèrent vers la Nouvelle-Angleterre pour y vivre selon leur foi et formèrent pendant bien des années une véritable théocratie, dans laquelle les droits politiques étaient basés sur l'orthodoxie religieuse. Ils exprimèrent, dès 1643, leurs idées dans un livre *New England's First Fruits*, dont j'extrais le passage suivant : « Après que Dieu nous eut amenés

sains et saufs en Nouvelle-Angleterre et que nous eûmes construit nos habitations, pourvu au nécessaire de la vie, élevé des temples pour adorer Dieu et établi le gouvernement, une des premières choses que nous désirâmes et que nous recherchâmes fut le progrès de l'instruction et le moyen de la transmettre à notre postérité, car nous tremblions de laisser des ministres illettrés dans les églises, au moment où nos ministres actuels seraient retournés en poussière. »

Ce serait une erreur de considérer l'Harvard de nos jours comme une institution puritaine; mais c'en serait une plus grande encore d'oublier qu'elle en fut une jadis. L'histoire de ses débuts fut intimement liée aux violentes et fâcheuses querelles qui divisèrent bientôt la colonie puritaine. Pendant cette période, Harvard livra ses premières batailles pour la liberté intellectuelle et s'imprégna de ce libéralisme qui, durant bien des années, devait limiter son influence, mais aussi faire de lui la première des institutions américaines qui ait absorbé et fait rayonner l'esprit moderne. Et, bien que l'autocratie et la rigidité puritaine aient depuis longtemps cessé d'être la caractéristique d'Harvard, quelque chose de cette ferveur morale et de cet évangélique enthousiasme subsiste encore et caractérise non pas seulement l'éducation, mais la vie américaine dans son sens le plus large et le plus significatif.

Si l'esprit et le but des commencements d'Harvard sont empreints de puritanisme, c'est que son ascendance doit se chercher à l'Université de Cambridge, qui était au XVIIe siècle le centre intellectuel du puritanisme en Angleterre. Harvard doit son nom à un certain John Harvard qui mourut en 1630, en léguant au collège nouvellement créé sa bibliothèque et une somme de 1 700 livres. John Harvard, était *Master of Arts* (1) de l'*Emmanuel College* de Cambridge, et tant d'autres chefs éminents de la colonie étaient aussi des fils de cette université, qu'on trouva tout indiqué de donner le nom de Cambridge à la ville dans laquelle le nouveau collège fut bâti. Lorsque les fondateurs d'Harvard eurent l'idée de créer un collège, ce fut, sans aucun doute, le type des collèges de

(1) Maître ès arts.

Cambridge qui leur vint à la pensée. Leurs ressources limitées et leur éloignement de l'Europe ne leur laissaient pas l'espoir d'acquérir la valeur d'une université anglaise, et il serait peut-être plus juste de comparer l'enseignement donné à Harvard et dans les institutions sœurs, en ces années de début, à celui des écoles publiques anglaises, telles que Harrow et Eton. En tout cas, dès ses commencements, Harvard fut un collège, en ce sens qu'il pourvut complètement à la vie de ses étudiants. C'était une association très fermée, très intime, dans laquelle les relations sociales et la surveillance morale ne tenaient pas moins de place que l'instruction. En ceci encore, l'esprit des débuts a été dépassé, mais on en retrouve toujours les traces. La plus moderne des universités américaines est inconsciemment la descendante, en ligne directe, du collège anglais.

Je ne me serais pas étendu sur ces traits, si je ne croyais pas à leur importance pour la compréhension du collège américain de nos jours. En 1700, les hommes d'Harvard fondèrent Yale, à la suite de dissensions religieuses, et ce fut pour la même cause qu'en 1746 les hommes d'Harvard et de Yale créèrent Princeton. Ces collèges, et aussi celui de William et Mary, fondé en 1693 en Virginie, et l'Université de Washington et Lee, fondée en 1749 en Virginie, l'Université de Pennsylvanie fondée à Philadelphie en 1751, et Columbia fondé sous le nom de *King's College* en 1754, furent les collèges pionniers. Ils arrêtèrent définitivement le type qui prédominait au début du XIXe siècle et servirent de modèle pour les nombreuses créations de collèges et d'universités qui se multiplièrent à partir de cette époque.

En outre, pour des raisons qui deviendront plus nettes à mesure que nous avancerons dans cette étude, l'histoire et la tradition sont de plus grande importance dans les collèges que dans toute autre institution américaine. Chacun d'eux a une vie individuelle et continue, dans laquelle le passé est constamment évoqué, où ses souvenirs sont vénérés, ses traditions commémorées et ses anciens élèves proclamés membres perpétuels. Il est impossible de comprendre ce que le collège américain est devenu, si l'on ne sait ce qu'il a été.

Parce qu'il fut autrefois un collège d'internat, il n'est pas seulement un centre d'instruction, mais une communauté, un genre de vie. Parce qu'il fut autrefois un foyer et un instrument de propagande religieuse, il y règne maintenant une sorte d'enthousiasme de missionnaire, qui cherche à répandre l'instruction comme un évangile et à sauver les âmes des hommes, fût-ce contre leur volonté.

Parce qu'il fut autrefois un petit groupe familial, dans lequel les maîtres étaient de sages adultes, et les élèves d'insouciants adolescents, il y a encore une grande somme d'instruction secondaire incorporée dans le cours d'études du collège américain et quelque chose du maître d'école chez ses professeurs.

Parce que le collège américain était plus religieux que social dans son exclusivisme, il s'est promptement adapté à l'esprit de la démocratie américaine. Enfin la physionomie des institutions d'enseignement supérieur en Amérique dérive de ce fait historique que le collège exista avant l'université et en resta le noyau. L'éducation professionnelle a été greffée sur les études du collège, qui elles-mêmes ont pris de l'amplitude parce que le collège appartient à la même communauté intellectuelle que les écoles professionnelles.

Avant de continuer à étudier le collège américain tel qu'il existe aujourd'hui, et tel qu'Harvard en est un bel exemplaire, il est nécessaire de dire un mot de l'organisation de l'enseignement supérieur en Amérique.

Avant tout, il est important de se rendre compte qu'en Amérique le mot « collège » implique l'idée d'instruction supérieure et non d'instruction secondaire. Bien que le collège américain et le collège français puissent l'un et l'autre remonter au collège du moyen âge, ils n'ont actuellement rien de commun, sauf le nom. Il n'y a rien dans le système français qui corresponde exactement au collège américain, parce que, tandis qu'en France la coutume est de considérer trois niveaux d'enseignements : le primaire, le secondaire et l'enseignement des universités ou supérieur, en Amérique on en conçoit quatre : le primaire, le secondaire, le collégial,

et l'enseignement professionnel ou *graduate* (1). Je ne prétends pas dire que tout étudiant américain qui entre dans une carrière ait traversé ces quatre degrés, mais je dis que nous les trouvons nécessaires pour l'éducation complète idéale. Pour essayer de trouver en France l'équivalent du degré d'instruction du collège américain du type le plus avancé, il serait nécessaire de prendre les deux dernières années du lycée et d'en ajouter deux de l'instruction donnée au candidat à la licence ès lettres ou ès sciences ou au futur étudiant en médecine qui fait son P. C. N. Mais, même ainsi, nous n'arrivons pas à l'équivalent exact du collège américain. En premier lieu, le jeune Français qui poursuit ses études sans interruption reçoit ordinairement le grade de bachelier entre sa seizième et sa vingtième année, le jeune Américain entre sa dix-huitième et sa vingt-deuxième année. Les raisons de ces différences d'âge sont diverses et complexes, mais le fait évident est que le jeune Français de ce grade est mieux discipliné et plus habitué à un effort intellectuel rude et continu, tandis que l'Américain a plus de maturité. Une seconde différence réside en ce que, tandis qu'en France cette période est divisée en deux années d'instruction fondamentale avec les méthodes d'enseignement secondaire, et deux années d'enseignement en vue d'une carrière choisie, donné dans des conditions de grande liberté, en Amérique, ces quatre années constituent un ensemble, dans lequel l'enseignement fondamental et l'enseignement supérieur sont mêlés et distribués par une méthode qui constitue quelque chose d'intermédiaire entre la discipline d'un lycée et la liberté d'une université française. En d'autres termes, le collège américain est une institution unique destinée à jouer un rôle unique. Il est l'expression de l'opinion très répandue en Amérique qu'une période d'instruction libérale doit trouver sa place entre la contrainte paternelle exercée par les adultes de l'école secondaire et les exigences de la carrière future à l'école professionnelle ou technique (2). »

(1) Enseignement qui ordinairement suit le baccalauréat.

(2) Ce qui complique d'ailleurs toute comparaison entre le système francais et le système américain, c'est le fait que tout jeune Français est appelé à vingt ans, pour plusieurs années, sous les drapeaux.

L'organisation de l'enseignement supérieur aux États-Unis est marquée, en premier lieu, par l'absence complète de tout contrôle fédéral et par l'absence d'une influence sur le niveau des études comparable à celle qu'exerce le prestige d'Oxford et de Cambridge. Il n'existe ni système, ni type fixe ; ceci est littéralement vrai. Il y a des types d'instruction avancés, d'autres arriérés, et les premiers exercent indubitablement une puissante influence sur les seconds. Mais il y a aussi beaucoup de nouvelles institutions, que les plus anciennes appellent arriérées, mais qui se considèrent comme les avant-courriers d'une nouvelle éducation ; et, dans le fond de son cœur, tout Américain a la secrète pensée qu'elles peuvent avoir raison. En matière d'éducation, comme en beaucoup d'autres domaines d'activité, l'Amérique est le pays de la variété, du changement et des expériences.

Il y a aux États-Unis plus de cinq cents collèges et universités fréquentés par 300 000 étudiants environ, parmi lesquels on compte à peu près deux tiers d'hommes et un tiers de femmes. Ces établissements représentent toutes les variétés et tous les degrés de valeur. Il est difficile de les classer systématiquement, mais ils peuvent aisément être groupés en appliquant un ou plusieurs des principes suivants.

D'abord, il y a des collèges qui vivent sous le contrôle ou l'influence dominante d'une organisation religieuse. De nos jours, la seule association importante en ce genre est le groupe catholique. Des centaines de collèges américains furent fondés par des sectes protestantes diverses, mais, à mesure qu'ils prenaient de l'importance, ils s'émancipaient presque toujours de l'influence religieuse et convertissaient la doctrine primitive de leur société en une douce flamme d'enthousiasme moral.

Parmi les collèges et les universités laïques, qui forment la grande majorité et comptent toutes les institutions de première importance, la ligne de démarcation la plus significative est celle qui sépare les institutions d'État des établissements privés reconnus d'utilité publique. Les institutions d'État sont sous le contrôle, non du gouvernement national, mais des États constitués dont la fédération forme les États-Unis.

Ces institutions, qui naquirent au début du XIXe siècle, végétèrent obscurément jusqu'après la guerre civile, mais se sont tranformées aujourd'hui en institutions puissantes et de haute valeur. Elles ont réussi à captiver l'imagination et à stimuler la fierté de leur clientèle, à un point tel que, dans les États les plus vastes et les plus prospères, le nombre de leurs élèves dépasse 10 000 et que leurs revenus annuels atteignent 2 millions de dollars.

L'institution d'État est caractéristique de l'Ouest, du pays jeune. Dans l'Est, la place était déjà prise par les grandes fondations privées. Entre celles-ci, les plus importantes différences sont celles qui existent entre le collège indépendant et l'université. Le collège indépendant est généralement rural, et l'université urbaine. Le collège dispense l'instruction du type que j'ai indiqué ci-dessus, qui mène au grade de bachelier ès arts. L'université donne cette même instruction en même temps qu'une instruction plus avancée ou parallèle dans une école préparant à une profession déterminée. En d'autres termes, une université américaine est un collège qui possède, en plus, un ou plusieurs instituts, par exemple une école supérieure des arts, des lettres et des sciences, une école de théologie, une école de droit, une école de médecine, une école d'architecture, une école d'ingénieurs, une école de commerce et une école dentaire.

Selon le plan que le président Eliot élabora et perfectionna à Harvard, il y a environ vingt ans, pour être admis à suivre les cours de ces instituts professionnels, il fallait être pourvu des diplômes du collège. En fait, il existe plusieurs espèces de compromis ; à Harvard, les écoles de théologie, de médecine, de droit, de commerce et l'école supérieure des arts et des sciences exigent définitivement l'instruction préalable du collège. Il y a en Amérique des écoles professionnelles et techniques indépendantes, et l'école des ingénieurs est le plus souvent substituée au collège, puisqu'on peut y entrer directement d'une école secondaire. Mais, malgré ces réserves, la caractéristique de l'éducation de carrière largement comprise est qu'elle est intimement unie, de contact sinon de règlements, avec l'enseignement libéral supérieur

donné dans les collèges des arts, des lettres et des sciences.

Pour apprécier la puissance et l'utilité d'une des grandes universités privées telle que Harvard, il est nécessaire de tenir compte de bien des choses qui ne sont pas révélées par les cours. Ces institutions, à cause de leur ancienneté et de l'absence de tout contrôle de la part de l'État, sont nationales dans leur but. A Yale, à Columbia et à Harvard, plus de la moitié des étudiants viennent des États éloignés. Grâce à la générosité de leurs amis et de leurs anciens élèves, ces Universités ont pris une grande extension ; elles ont des *dormitories* (maisons pour étudiants), des salles de cours, des réfectoires, une chapelle, un gymnase, une bibliothèque, des laboratoires, des bâtiments réservés à l'administration, des clubs, des installations pour les sports de plein air. Leurs placements de fonds leur donnent un large revenu annuel, et les 1 700 livres légués par John Harvard, par exemple, se sont transformées en 47 millions de dollars de donations.

Un trait non moins significatif, parce qu'il contribue à la vitalité et à l'influence d'une université comme Harvard, c'est l'affection de ses anciens élèves qui, toute leur vie, restent ses fils fidèles. Les plus grandes universités forment des professeurs de collèges, qui, à leur tour, envoient à l'université les étudiants qui leur paraissent le mieux doués ; ainsi l'université devient un centre d'influence intellectuelle vaste comme le pays lui-même. Les anciens élèves qu'on appelle les *alumni* de chaque institution sont groupés en sociétés d'un bout à l'autre du pays. Par leurs représentants élus, ils participent à l'administration de l'université ; on a toujours recours à eux quand sonne l'heure du besoin, et les succès de chacun d'eux rejaillissent sur l'université entière.

Après la guerre, lorsque la hausse des prix menaçait de forcer l'université à diminuer son activité, 20 000 *Harvard men* recueillirent 14 millions de dollars pour servir de ressources supplémentaires, et des sommes proportionnelles furent trouvées par presque tous les collèges et presque toutes les universités du pays. Quelques années auparavant, les élèves d'Harvard avaient reçu un plus pressant appel

en faveur d'une plus grande cause. Entre 1914 et 1918, 11 000 anciens élèves d'Harvard s'engagèrent dans l'armée et dans la marine des États-Unis ou au service des Alliés. Trois cent soixante-douze d'entre eux périrent pendant la grande guerre. Leur gloire est l'objet d'un orgueil conscient pour tout *Harvard man.* Elle ajoute à cette liste d'exploits qui fait de l'université, pour tous ses membres, un grand et noble symbole.

*
* *

A la lumière de ces faits, il devient plus facile de comprendre le rôle et l'esprit du collège américain. Des 6 000 étudiants qui composent l'Université d'Harvard, 2 500 sont membres du collège même. Harvard est fier de ses grandes écoles professionnelles, mais aucun de ses élèves ne vous dira que l'Harvard essentiel, le centre de sa vie, l'endroit où se manifeste sa propre qualité, est le collège d'Harvard. Sous ce rapport, du moins, ce qui est vrai pour Harvard l'est pour toute l'Amérique. En dépit de leur extrême diversité, tous les collèges américains possèdent le même esprit et les mêmes aspirations générales.

Pour tout observateur étranger, le trait le plus étonnant du collège américain est qu'on y perd en apparence beaucoup de temps. Les étudiants américains trouvent parfaitement naturel et sage de passer quatre de leurs plus belles années dans ce qui paraît être une sorte de glorieuse paresse, qui peut apporter du retard à leur entrée dans une profession, à leur mariage, et engendrer chez quelques-uns des habitudes d'oisiveté incompatibles avec les méthodes et les exigences de la vie d'affaires et de la vie professionnelle en Amérique.

C'est qu'aux États-Unis on n'a garde de considérer la jeunesse comme une période d'éducation et d'instruction pendant laquelle l'individu se prépare à la vie. L'idée répandue en Amérique est que la jeunesse est par elle-même une partie de la vie, non pas seulement un moyen, mais une fin en soi. Elle a ses droits aussi bien que ses devoirs. Elle n'a

qu'un temps, et les souvenirs qu'elle laisse durent à jamais. Quand nous parlons en Amérique de la « vie de collège », nous entendons par là une véritable vie, qu'il s'agit de traverser heureusement. Les pères qui ont été forcés de lutter pendant leur jeunesse désirent éviter ce souci à leurs enfants. Leurs succès ultérieurs ne les satisfont pas complètement ; ils regrettent leur jeunesse perdue et se servent de leur réussite pour éviter à leurs enfants un pareil regret. La jeunesse a des droits particuliers au bonheur. C'est le temps des plaisirs, de l'amitié, des expériences nouvelles de l'esprit et du corps, le temps où la vie est forte, parce que le fardeau des responsabilités ne pèse pas encore sur elle.

Entre toutes les nations, l'Amérique admet ce droit de la jeunesse au bonheur. Et cette conception serait aussi, sans doute, celle de France si la France n'était obligée, pour la sauvegarde de son sol, d'exiger de ses enfants qu'ils lui sacrifient deux années, ou plus, de leur jeunesse.

Ce serait pourtant une erreur de croire que la plupart des étudiants des collèges américains réclament ce droit au bonheur et que l'opinion générale l'admet sans réserve. Ces dernières années, particulièrement, la puérilité de la vie de collège a été largement critiquée ; on la compare à une sorte d'enfance prolongée pendant laquelle les jeunes gens nourrissent des sentiments faux et artificiels. Les folles escapade s et les plaisirs familiers aux étudiants de jadis ont disparu. Les étudiants d'aujourd'hui sont à la fois plus mûrs et plus intéressés par la vie et par ses problèmes. Malgré cela, l'importance donnée à la vie de collège demeure, ainsi que la croyance que cette vie contribue, presque autant que l'instruction livresque, à former des hommes.

Il est peut-être significatif de remarquer que l'Américain parle d'éducation, là où les Français parlent d'instruction. Quoi qu'il en soit, le collège est considéré comme une communauté dans laquelle les jeunes gens apprennent plus par la pratique que par le précepte, et il n'est pas rare que les présidents des collèges américains, dans leurs discours officiels, oublient de parler d'instruction. L'instruction est, en tout cas, chose toujours subordonnée. Le président Charles

F. Thwing, par exemple, dit que le collège représente trois choses : la responsabilité et en particulier la responsabilité de la vie scolaire commune ; la largeur d'esprit dans les rapports avec d'autres hommes, et la sagesse. La sagesse, se hâte-t-il d'ajouter, n'est pas la même chose que le savoir ; elle représente « non seulement l'intellectualité, mais aussi la religion et la morale (1) ».

Les bénéfices moraux et sociaux de la vie de collège américaine sont difficiles à préciser, et encore plus à exprimer. En premier lieu, il y a ce que l'Américain appelle « l'esprit démocratique », c'est-à-dire que, quels qu'aient été ses antécédents, l'individu qui arrive au collège est jugé uniquement sur ses mérites. Le collège est fait pour compenser les différences d'origine, pour annuler les avantages sociaux, afin que tous aient le même point de départ et que le prix de la course soit au plus rapide, et non au plus avantagé. De plus, tout Américain sait qu'il rencontrera au collège des Américains de toutes sortes et doit apprendre à vivre avec eux et à les apprécier tous. Cet idéal, comme la plupart des aspirations humaines, n'est jamais pleinement réalisé ; mais il l'est particulièrement, et en une large mesure : la vie nationale américaine y gagne grandement en force, et c'est un fait dont aucun de ceux qui connaissent la vie de collège aux États-Unis ne peut douter un instant. Un tiers des étudiants de ces collèges gagnent leur vie et, dans leurs heures de loisirs ou de vacances, acceptent toutes les sortes de travail, sans que leur dignité ou leur considération en ressente aucun dommage. Les fils de fermiers et d'ouvriers apprennent au collège la politesse et le savoir-vivre ; les fils de riches y apprennent la simplicité et le courage ; et les hommes s'élèvent des plus basses couches de la pauvreté et de l'ignorance jusqu'à être estimés comme « gentlemen » et suivis comme chefs.

Je ne voudrais pas être taxé de vaniteuse exagération. L'Amérique abonde en inégalités sociales et ne tient pas toutes les promesses de ses professions de foi, mais de temps en temps se rencontrent des miracles tels que ceux-ci, et chacun les a constatés. C'est une des sources de la foi de l'Amé-

(1) « What the College Stands for » (*Educational Review*, janvier 1918, p. 16).

rique en la bonté de la nature humaine, et une des grandes forces vivifiantes de sa démocratie.

On attend du collège américain d'autres avantages encore, qui sont plus largement obtenus. Par exemple, le don de diriger, qui en Amérique n'implique pas tant une habileté ou un savoir particulier qu'une disposition générale à prendre des initiatives et à commander le respect par la force du caractère et par ascendant personnel. Une qualité complémentaire également demandée aux hommes des collèges américains est la disposition *to play the game*, ce qui signifie savoir jouer un rôle subordonné dans une entreprise collective et le remplir de bon cœur et loyalement. Il y a aussi la vertu qui consiste à accepter sans se plaindre la défaite, puisque le risque de défaite est la condition même et la dignité de tout combat.

Nul ne niera, je crois, la signification de ces qualités dans une démocratie qui doit toujours définitivement dépendre d'une initiative privée, et qui doit aussi toujours faire face aux événements avec une bonne volonté spontanée et une organisation improvisée, plutôt que par prévision des autorités. Ces qualités sont communes à beaucoup d'institutions américaines, en dehors du collège. Mais le collège possède pour l'inculquer des forces morales particulières et des instruments spéciaux. Il est pénétré d'une ferveur évangélique, qui est la forme moderne et atténuée de l'ardeur puritaine. Maîtres et élèves se sentent en quelque sorte responsable des âmes de leurs frères. En outre, la vie de collège offre, sur une échelle plus petite, la reproduction des idées et des problèmes d'un monde plus vaste. Tout y est encouragé et organisé : les sports, les rapports sociaux, le théâtre, le journalisme ; la musique, la religion et la philanthropie. Ces différentes organisations ont leurs présidents, leurs gérants, leurs trésoriers, leurs secrétaires, leurs comités et leurs « meetings ». En réalité, la vie des étudiants est maintenant si développée qu'elle participe en une certaine mesure à l'administration et au développement du collège.

Un autre facteur de grande importance est l'intensité des opinions et des sentiments collectifs. La puissance de

cette force est telle que des jeunes gens qui diffèrent par le milieu social, par le pays d'origine, par la race même, sont promptement moulés dans un même type. Quand on parle d'un « homme » d'Harvard, de Yale ou de Princeton, on ne désigne pas seulement un homme qui a appartenu à telle institution, mais un homme qui a certaines manières distinctives et un genre de caractère particulier. Ces différences sont familières et frappantes, mais le type fondamental du jeune Américain est commun à tous les collèges et est produit par tous. Ce fut ce type qui devint le jeune officier de l'armée des États-Unis et manifesta dans des circonstances nouvelles et critiques ce même élan, cette même adresse, cette même bonne volonté, qu'il avait appris à admirer et à imiter pendant ses années de collège. Il ne fut pas difficile à ces hommes d'apporter à une plus grande cause les sentiments qu'ils avaient été accoutumés d'entretenir envers leur *alma mater*. L'idée morale qui les conduisit au champ de bataille fut seulement une forme plus haute de ce même esprit qu'ils avaient acquis, dans la défaite et dans la victoire, sur le terrain des sports.

Il faut en convenir : cette forme sociale collective a ses inconvénients, aussi bien que son utilité. Elle a mené à une excessive uniformité de type ; elle a gêné la liberté individuelle, et découragé l'originalité. De plus, les collèges comme Harvard, qui forment les parties constituantes des grandes universités et qui, par leur situation, sont en contact étroit avec la vie du monde, ne peuvent même, si elles le désirent, façonner tous leurs membres sur le même moule. En partie par la force des circonstances, en partie par suite de leur choix délibéré, ils poursuivent un idéal différent. Harvard, par exemple, tout en renforçant l'influence éducative de la vie de collège sur les plus jeunes étudiants par l'organisation de logements spéciaux pour les *Freshmen* (étudiants de première année), cherche à concilier cette influence avec la liberté et la variété. Son but a été exprimé par William James d'une mémorable façon : « Le vrai Harvard est celui qui est invisible dans les âmes des plus avides de vérité, des plus indépendants et souvent des plus solitaires de ses fils.

Les pensées sont les précieuses semences dont nos universités doivent être les jardins botaniques. Mais, souvent, dans leur jeunesse, les penseurs sont des êtres très solitaires. Le grand soleil se lève dans la solitude, et c'est dans la solitude que jaillit le grand fleuve. L'université la plus digne d'admiration raisonnée est celle dans laquelle le penseur solitaire peut se sentir le moins isolé, le plus aidé et le plus généreusement nourri... Le jour où Harvard marquera ses enfants d'une empreinte unique, et ineffaçable, sera celui de sa ruine. Nos indisciplinés sont ceux dont nous nous enorgueillissons le plus. Souhaitons tous que leur nombre ne diminue pas (1). »

L'idéal si élogieusement exprimé par William James est considéré comme l'individualisme d'Harvard ; mais il est étroitement lié à un idéal que tout collège américain cherche à atteindre. C'est qu'à un même et unique moment un homme se trouve lui-même avec son hérédité et sa raison d'être. C'est le moment où il atteint le maximum de la liberté, celui où il envisage toutes choses sans avoir encore fait son choix. C'est une période de découverte et de tâtonnements. Observé superficiellement, il apparaît comme un temps de paresse ; mais c'est cette contemplation préliminaire des choses, cet essai de beaucoup d'entre elles, cette épreuve de soi-même, qui constituent la meilleure garantie qu'on trouvera sa place dans le monde.

Cette partie du rôle du collège qui consiste à cultiver certaines qualités morales et sociales est universellement admise. Nul ne se risquerait au moins à nier que le collège ne soit également destiné à conférer l'instruction; mais ici les différences de plans d'études sont plus marquées et les problèmes plus embarrassants. En 1895, 97 p. 100 des collèges américains exigèrent le latin pour l'admission au cours menant au grade de bachelier ès arts ; 75 p. 100 exigèrent le grec. En 1915, 41 p. 100 seulement demandèrent le latin et 5 p. 100 le grec. Ce changement, qui peut être considéré comme la substitution du principe de choix au principe de contrainte, s'est manifesté à la fois dans le système secondaire par le développement des écoles anglaises, et dans les col-

(1) *Memories and Studies*, New-York, 1911, p. 364-65.

lèges eux-mêmes par l'adoption du système facultatif. De ce système, le président Eliot d'Harvard fut le plus puissant défenseur. Dans ce système, le collège offrira la meilleure instruction possible dans toutes les sciences et les humanités, et l'étudiant sera autorisé à élaborer lui-même son programme de cours, selon ses goûts et ses besoins. Il y eut, en ces dernières années, réaction contre ce système, qui bouleversa le plan d'études des collèges en Amérique. Actuellement, on a tendance à adopter le système des études groupées, qui n'implique pas un retour aux études obligatoires et ne donne aucune raison de penser que les classiques regagneront jamais le terrain perdu. Tel qu'il est mis en vigueur à Harvard, sous la direction de M. Lowell, notre président actuel, tout étudiant doit, d'une part, avoir des connaissances générales dans les grands champs d'études : langues, sciences, histoire, philosophie, mathématiques ; et, d'autre part, il doit consacrer un tiers de son temps à l'étude d'une discipline spéciale de son choix. Ainsi interprété, le résultat de l'instruction du collège est « de savoir un peu de toutes choses et beaucoup d'une seule ».

Il y a des questions de méthode sur lesquelles l'opinion est encore plus divisée, qui sont imposées au collège américain à cause de l'idée, de plus en plus forte, que l'éducation du collège devrait être un bien commun à tous et non un luxe, et que les portes de l'enseignement supérieur devraient être largement ouvertes à ceux qui sortent des écoles secondaires d'État. Il y a peut-être dans ces écoles deux millions de garçons et de filles, et le nombre des étudiants dans les collèges croît plus rapidement que la population du pays. En présence de ce flux grossissant, une poignée de collèges, tels que Harvard, Yale et Princeton, ont maintenu leur système d'examen pour l'admission. Mais même ceux-ci ont grandement facilité l'entrée des écoles secondaires d'État. Cette tendance a imposé aux collèges un très lourd fardeau. Parmi les institutions comme Harvard, qui se sentent particulièrement destinées à définir et à maintenir les hauts niveaux de l'instruction, il y a un sentiment toujours plus fort que la popularisation de l'instruction du collège menace de rabaisser sa qualité et de porter préjudice à la réussite des étudiants

les plus sérieux et les mieux doués. En présence de ce péril, quelques-uns des collèges privés proposent de limiter leur nombre d'élèves. D'autres, comme Harvard, cherchent à offrir des libertés et des privilèges spéciaux aux meilleurs élèves en réduisant les exigences disciplinaires et en augmentant l'influence personnelle des professeurs et des répétiteurs.

Mais nos incertitudes les plus grandes en Amérique se rapportent à la question fondamentale du but et de l'idéal de l'instruction du collège. C'est là que la guerre a fait sentir ses effets le plus profondément. A tort ou à raison, les Américains sont actuellement convaincus que l'enseignement du collège est désirable et, dans le plus large sens du mot, profitable pour la carrière à laquelle un homme a l'intention de se consacrer.

La moitié des diplômés des collèges américains entrent dans les affaires et, alors que les dirigeants des grandes affaires regardaient jadis le diplômé du collège d'un œil soupçonneux et dédaigneux, ils ne veulent pas maintenant en employer d'autres. D'ailleurs, le pays s'est définitivement rendu à l'idée que l'éducation du collège forme les bons citoyens.

Dans de telles conditions, il est inévitable qu'on ait à définir à nouveau le but de cette éducation, car il n'est plus possible en Amérique de songer simplement au point de vue de la culture et des bonnes manières, et il est certain que le but du collège américain n'est pas de créer une caste supérieure en goût et en savoir.

Peut-il entendre par là que le collège américain perdrait son caractère libéral et deviendrait une école destinée à fournir les moyens nécessaires pour gagner sa vie? Il en est qui pensent ainsi, et il y a des symptômes auxquels on ne peut se méprendre, qui semblent marquer que l'enseignement purement professionnel gagne du terrain. Mais ce serait, à mon avis, un jugement précipité et superficiel. La foi de l'Amérique dans l'éducation n'est pas un simple calcul utilitaire. C'est la croyance que la vie sociale ainsi que les professions et les carrières demandent de la largeur et de la souplesse d'esprit, un fonds de connaissance générale de

principes joint à des capacités morales pour diriger et pour partager les actions collectives.

L'Américain croit que ce sont des qualités qui ne peuvent s'acquérir dans une école commerciale ou une maison d'affaires, mais dans un collège libéral où règne un certain esprit de désintéressement et de liberté.

En outre, chaque Américain commence à demander quelque chose d'autre et de nouveau à son collège. Il faut inculquer des principes, mais ces principes doivent se rapporter à la vie. Le savoir doit être ardemment désiré pour résoudre les problèmes. Cela ne signifie pas un abaissement ou une diminution de l'instruction, par suite de la nature même de ces problèmes. Ceux de l'époque ne sont pas seulement captivants et ardus, réclamant un effort intellectuel incessant, mais de grands problèmes qui nourrissent les âmes de ceux qui les abordent. Ils sont aussi longs que l'histoire, aussi vastes que la vie, aussi profonds que la vérité. Ils peuvent se grouper autour de deux questions maîtresses. En premier lieu, la question économique et sociale : comment les richesses et le bonheur peuvent-ils être également distribués sans détruire les motifs et sans ruiner le mécanisme qui les a produites ? En second lieu, le problème international : comment le patriotisme pourra-t-il se concilier avec l'humanité ? Il est peu de sujets dans le programme le plus varié de la plus supérieure des universités modernes qui n'envisagent l'une ou l'autre de ces deux questions. Il n'y a guère de crainte qu'un homme qui s'en occupe soit mesquin ou pauvre d'esprit. En d'autres termes, ce ne sont pas seulement des problèmes pratiques vitaux et d'importance toujours plus grande, ce sont en même temps des problèmes profonds et libéraux, qui, l'un et l'autre, absorbent, affranchissent et captivent l'esprit.

En résumé, l'éducation doit être pratique, en rapport avec la vie. D'autre part, elle doit planer au-dessus des besoins matériels et des étroites exigences de carrière, si elle veut stimuler l'accroissement, le détachement intellectuel, l'imagination créatrice et la liberté d'esprit. Il semble n'y avoir qu'une façon de combiner ces deux choses essentielles, c'est

d'associer les études du collège aux intérêts pratiques, en démontrant que ceux-ci sont généreux et libéraux. Laissons l'enseignement et l'étude des langues, des sciences sociales et physiques, de l'histoire, de la philosophie et de la littérature se vivifier par la connaissance nouvelle des problèmes de l'humanité. De ce nouveau sentiment de sympathie, de cette nouvelle ardeur, de ce côté chevaleresque de l'esprit ainsi entretenu, résultera l'appétit spirituel et intellectuel, qui donnera à l'individu toute sa puissance de développement.

Il y a, je crois, quelque chose de plus profond encore que l'on peut appeler l'élément mystique de l'éducation américaine. Nous n'enseignons pas pour la culture, pour la profession, pour l'amusement ou pour procurer des moyens d'existence. Pourquoi alors? Nous commençons à dire que nous enseignons pour rendre service, mais nous ne disons pas que c'est pour rendre service uniquement à la patrie. Je ne peux exactement vous dire ce que nous entendons par là. Je ne le sais pas. Mais il y a certainement en nos esprits l'idée mystérieuse, imparfaitement comprise, qu'un homme se réalise plus complètement et plus noblement lorsqu'il se dévoue généreusement à ses compatriotes et à l'humanité. Nous commençons à attendre de nos collèges qu'ils inculquent non seulement l'idée de rendre service, mais l'inclination à rendre service.

Je ne fais pas de réclame pour le collège américain. J'ai seulement essayé de le présenter tel qu'il est, avec tous ses défauts, en supposant que nos méthodes et nos problèmes sont aussi intéressants pour les Français que les problèmes qui intéressent la France le sont pour nous. J'espère qu'en ceci comme dans toutes les rudes tâches qui nous incombent la France et l'Amérique partageront leurs conseils et mêleront leurs expériences.

Ralph Barton Perry,
Professeur à l'Université Harvard.

Hellénisme et Christianisme[1]

La part de la pensée grecque dans la constitution des dogmes chrétiens a été un sujet de controverse familier aux historiens du XIXe siècle. Mais, dans cette controverse, les intentions de la polémique théologique ou rationaliste ont souvent fait tort à la vérité de l'histoire. Hostiles à la dogmatique luxuriante du catholicisme, les théologiens protestants se sont plu à représenter le christianisme naissant, le christianisme « pur », ainsi qu'ils disent, comme une poussée de mysticisme moral, comme une pieuse exaltation intérieure sans préoccupations intellectuelles et sans autre idée dogmatique que celle de la paternité de Dieu à l'égard des hommes; la spéculation grecque serait venue le fausser en le surchargeant d'une métaphysique complexe et raffinée, étrangère à sa nature et à son aspiration primitive. Les théologiens catholiques (ceux, du moins, de la plus intempérante orthodoxie), craignant de diminuer l'originalité du christianisme et, par là même, de rendre sa divinité douteuse, s'ils admettaient l'influence d'une philosophie profane et humaine dans la formation des dogmes que l'Église ordonne de croire, ont prétendu trouver dans les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament la substance entièrement formée de ces

(1) Ces pages sont destinées à entrer un jour dans un ouvrage d'ensemble, auquel l'auteur est depuis longtemps occupé, sur l'œuvre d'Ernest Renan, et où il ne s'attache pas seulement à la personnalité de l'illustre écrivain, mais plus encore au grand drame d'idées qui, dans cette vaste intelligence si « représentative », ainsi qu'en beaucoup d'autres intelligences du XIXe siècle, a mis en conflit le vieux fonds religieux des peuples de l'Occident avec les données générales de la critique et de la philosophie modernes.

dogmes. Et cette manière de poser la question — sinon de la résoudre — a été suivie par une certaine école rationaliste, qui a considéré, elle aussi, que plus on montrerait, dans le dogme chrétien, d'apports grecs, plus on ferait de tort au christianisme, en lui ravissant pour autant l'honneur d'une inspiration originale et créatrice. En conséquence de quoi cette école s'est attachée à faire voir que le dogme chrétien est tout grec.

*
* *

A la lumière des nombreux travaux historiques qui, depuis le temps où ces deux thèses se partageaient assez généralement les esprits, sont venus éclairer d'un jour de plus en plus pénétrant et impartial la question des commencements chrétiens, nous pouvons dire que toutes deux sentent moins la tranquille analyse des faits que la prévention apologétique ou combative. Était-il même besoin de ces travaux? Il faut n'avoir pas lu attentivement les Évangiles et saint Paul pour nier que le christianisme naissant, la religion des premières communautés chrétiennes contînt, à l'état de rudiments tranchés, de linéaments sommaires, mais déjà accentués sur certains points capitaux, l'ensemble des affirmations dogmatiques qui devaient constituer la doctrine chrétienne définitive. Cette religion n'était pas dogmatique formellement ; elle l'était, comme dit l'École, virtuellement ; elle était grosse d'un dogmatisme latent, qui pouvait, sans y altérer sa nature et ses tendances essentielles, chercher et trouver dans la philosophie grecque de ces siècles un instrument de définition métaphysique et d'expression raisonnée. D'un autre côté, il faut n'avoir pas bien lu les formules définitives du dogme, ou, si on les a bien lues, être complètement ignorant de la philosophie des Grecs, pour ne pas reconnaître l'apport substantiel de la pensée grecque dans le travail d'où ces formules sont sorties. A plus forte raison, cet apport est-il rendu manifeste par les longs débats contre l'hérésie dont ces formules ont été l'aboutissement et qui ressemblèrent

bien souvent à l'éristique trop subtile des sophistes grecs.

La donnée commune aux deux thèses, c'est qu'elles présupposent entre la pensée juive et la pensée grecque un degré et une profondeur d'antagonisme qui ne répondent pas à la réalité. Elles ne tiennent pas assez compte du moment de l'histoire. Elles se représentent ces deux formes d'esprit, non pas telles qu'elles étaient au temps où le dogme chrétien s'est établi par leur coopération, mais telles qu'elles étaient plusieurs siècles auparavant, à l'époque de leur plus forte originalité, de leur plus vif relief respectif, quand Jérusalem et Athènes formaient deux mondes séparés qui s'ignoraient réciproquement et, dans la mesure des faibles notions qu'ils pouvaient avoir l'un sur l'autre, se méprisaient. Certes, si l'on incarne l'esprit juif dans les plus ardents de ses prophètes, Ézéchiel, Isaïe, l'esprit grec dans les plus lumineux de ses poètes, Homère et Sophocle, on se trouve en présence de deux conceptions des choses humaines et divines tellement hétérogènes et tranchées en leur genre que la fusion historique en eût vraiment été impossible ou qu'il n'eût pu s'accomplir entre elles qu'un mariage violent et contraint, inapte à engendrer aucun produit moral, durable et assimilable pour l'humanité. Mais, depuis ces temps où la personnalité ethnique et nationale des uns et des autres était à son apogée, le monde avait fait du chemin. Il s'était accompli de grands mélanges d'hommes. La figure distinctive des civilisations antiques s'était affaiblie et brouillée sous l'action d'un cosmopolitisme soumis à la tutelle romaine. Dans Rome même, l'Orient, de toutes parts, avait commencé à pénétrer. Jérusalem et Athènes étaient entrées en contact dans Alexandrie, et ce contact s'était montré d'autant plus intéressant que déjà leurs évolutions intérieures avaient moralement diminué la distance entre elles. L'hellénisme et le judaïsme s'étaient ouverts l'un à l'autre en proportion de leurs décadences respectives. Chacun avait subi le prestige de l'autre et essayé de s'approprier ce qui formait ce prestige. Un judaïsme grécisant, un hellénisme judaïsant étaient nés de ces rapports. La philosophie alexandrine fut, dans son développement, une suite d'essais pour fondre les idées grecques et les idées

orientales dans un unique système métaphysique, cosmogonique, religieux. Ces essais étaient dans l'air. Un réussit, et ce fut le christianisme. Il n'est pas juste de chercher à dissocier chimiquement, dans les idées chrétiennes, l'élément juif et l'élément grec, comme si ces deux éléments s'étaient encore trouvés entiers et en possession de leur nature première, quand ces idées virent le jour. Un grand travail de fusion s'était opéré entre eux. Ils s'étaient réciproquement fertilisés en se décomposant l'un l'autre comme la terre féconde un germe en le pourrissant. Ne disons pas que la dogmatique chrétienne s'est formée d'une combinaison de données juives et de données grecques, mais qu'elle est sortie d'un fond de pensée, d'un état d'esprit judéo-grec.

*
* *

Voici comment s'était formé cet état d'esprit et ce que chacune des deux sources avait dû abandonner de ses propres eaux, de ses vertus distinctives pour fusionner avec l'autre.

La philosophie classique des Grecs, la philosophie de leur belle époque était un mysticisme assis sur la logique et la science, et les couronnant. En général, tout ce qui est mystique exerce sur les races orientales le plus grand attrait. Mais le mysticisme grec avait un certain caractère essentiel, le moins propre du monde à les séduire, et qui devait même le leur faire trouver glacé. Il était aristocratique. Je veux dire par là que les points de vue et les hautes émotions n'en étaient accessibles qu'à une élite d'esprits, capables de se détacher et de se désintéresser d'eux-mêmes, de leur personne, de leurs affections, bonheurs ou malheurs individuels, dans la pure joie des contemplations intellectuelles lumineuses, et de trouver leurs délices dans un éther spirituel, indépendamment des épreuves ou satisfactions de leur « guenille ». Pour l'esprit grec classique, les principes suprêmes des choses à la vue desquelles la raison s'élève par la dialectique, les archétypes platoniciens, l' « acte pur » d'Aristote, sont objet d'amour autant que d'intellection ; ils sont beauté autant

qu'ils sont vérité ; ils sont vérité parce qu'ils sont beauté ; une froide intelligence ne suffit pas à les saisir, autant qu'ils sont saisissables à l'humaine faiblesse, sans le concours de la flamme intérieure. Mais cet amour qu'ils attirent de la part de l'homme, ils ne le lui rendent pas. Ils ne communiquent avec lui que par la partie rationnelle et impersonnelle de son être ; ils ne s'intéressent pas à sa personne même, à sa conduite, à sa destinée, à la destinée de ses semblables, à son « voyage » sur cette terre, comme dira le christianisme dont la théologie désigne volontiers l'homme du nom de *viator*. Tout cela appartient à la sphère obscure, désordonnée et flottante de l' « accident », sujette aux forces aveugles de la matière, soustraite à la lumière de l'intelligibilité. Les puissances métaphysiques n'en ont cure.

Cette indifférence du ciel à l'égard de la race mortelle, voilà ce qui était insupportable pour l'avidité affective des Orientaux. Qu'une divinité et des principes célestes qui n'étaient ni amis, ni ennemis de l'homme, qui proprement l'ignoraient, pussent être, de sa part, l'objet d'un sentiment religieux, ils n'avaient pas un cœur assez libre, une intellectualité assez déliée pour saisir cela. Et ni cette liberté, ni cette finesse ne pouvaient guère se rencontrer dans l'atmosphère d'Alexandrie, chaude et lourde en comparaison de la légère atmosphère attique. Dans ce milieu, la philosophie grecque ne pouvait exercer d'empire si elle n'abandonnait quelque chose de sa transcendante sérénité de spéculation pour condescendre, fût-ce de très loin, aux désirs et aux soupirs du cœur de l'homme et leur faire une part dans la conception de la vérité métaphysique. Il fallait que l'abîme diminuât de largeur entre la divinité des philosophes, à jamais enclose en sa perfection et le Dieu des juifs, passionnément attentif aux fautes et aux mérites de son peuple, et qui le châtiait ou le récompensait selon la loi de justice.

Il importe d'ajouter que, dans cette direction où l'influence juive attirait si puissamment la pensée hellénique, celle-ci avait fait d'elle-même un premier pas, déterminé par les événements qui, depuis le temps de Platon, avaient profondément changé l'état social de la Grèce. La Grèce, attristée par la

perte de l'indépendance nationale et par la domination d'un maître sans esprit, alourdie dans ses mœurs par l'invasion du cosmopolitisme commençant, n'était plus la Grèce du temps de Platon. Elle ne pouvait plus produire ce fond d'insouciance exquise que le libre jeu de la pensée platonicienne suppose. Elle demandait à la philosophie la consolation morale et l'adjuvant de la vie pratique. L'idéal de la contemplation esthétique et de la science pure ne lui convenait plus. Le stoïcisme fut son interprète. Il composa une image de la réalité universelle, étroite et pauvre par rapport aux constructions magnifiques d'Aristote et de Platon, mais d'où résultait entre l'homme et la puissance souveraine du monde un lien beaucoup plus personnel que celui de la méditation spéculative. Selon les principes du stoïcisme, l'homme n'avait pas besoin des ailes de la dialectique, ni de l'essor d'une imagination métaphysique supérieure pour s'élever jusqu'à Dieu, un Dieu dont la notion s'était singulièrement simplifiée, du reste, sinon appauvrie ; c'était assez de la vertu, celle-ci étant entendue dans un sens tout intérieur, comme l'énergie concentrée par laquelle l'âme se rend insensible aux biens de ce monde et invinciblement bandée contre tous les coups du sort. Le stoïcisme plaçait au centre de l'univers un Dieu moral, qui, entre toutes les choses humaines, s'intéressait à une seule, mais s'y intéressait fortement : la vertu stoïque. Il s'y reconnaissait comme dans une émanation et presque une partie de lui-même. Certes, ce n'était pas là le Dieu de justice des juifs ; moins encore le Dieu père et plein d'amour du christianisme. C'était, de la part des païens, l'expression du même besoin auquel ces conceptions répondaient ou allaient répondre d'une manière plus opulente et plus touchante que le dieu aride et sévère du Portique, et précisément en incorporant à la Bible et à l'Évangile le plus qu'elles pouvaient d'Aristote et de Platon.

Ainsi, par le double effet de l'influence juive et d'une évolution morale intérieure dans les sociétés antiques, l'idée d'une relation spéciale entre la Divinité et l'homme, d'un intérêt spécial porté par le souverain principe du monde à l'homme et aux affaires humaines, autrement dit l'idée (plus

ou moins vague ou précise) d'une Providence divine universelle, avait pénétré dans la pensée des philosophes grecs de la décadence alexandrine. Cette idée n'était pas seulement étrangère à la spéculation hellénique traditionnelle ; elle menaçait de la ruiner dans ses principes fondamentaux. Mais elle était portée par un courant de sensibilité si puissant, elle répondait à un besoin moral si prédominant dans l'humanité de ces siècles que la philosophie dut faire effort pour s'y accommoder — pour s'y accommoder, dis-je, sans renoncer d'autant au haut caractère contemplatif et intellectuel qui faisait son prix magnifique et son prestige aux yeux des nations, autrement dit, sans se renoncer elle-même.

L'idée dominante de la philosophie grecque classique, c'est l'idée d'une perfection métaphysique qui existe et qui constitue, par sa vertu immanente et son inépuisable rayonnement, le principe souverain de toutes choses. Comment ne pas voir la répugnance entre cette idée et celle de la Providence divine, au sens judéo-chrétien de ce mot ? Comment comprendre qu'une nature parfaite et, par là même, éternelle, pût distraire une partie de son éternelle pensée et de son éternelle activité à s'occuper d'une réalité autre qu'elle-même et nécessairement au-dessous d'elle, à prendre à cœur la formation et le développement de cette réalité inférieure, à concevoir à son sujet des desseins et des vues particulières et à les mettre à exécution ? Le Parfait n'est pas le Parfait s'il ne se contente pleinement lui-même, s'il pense et contemple autre chose que lui-même en qui il trouve toute réalité, toute vérité et toute beauté ; il ne peut sortir de soi, ce ne serait pas s'étendre, mais se diminuer ; ne souffrant d'aucun manque, il ne souffre aucun supplément. Si pour les Grecs, sans doute, le monde tient et ne peut tenir son être que de Dieu, si c'est par l'étude du monde tout marqué d'empreintes divines que nous nous élevons à cette notion suprême, l'existence du monde ne vient pas cependant d'un acte intentionnel et volontaire de la Divinité, mais de la seule action de présence de la nature divine soulevant et organisant le chaos primitif comme le soleil fertilise la terre en l'échauffant. Aristote a énoncé formellement et avec une parfaite logique que ce monde qui

n'existe que par la vertu de la Divinité, la Divinité l'ignore; car le monde est l'imperfection même, et la représentation de quelque chose d'imparfait ne saurait trouver place dans l'esprit parfait ; elle ferait tache dans sa splendeur. Il suit de là que le monde est éternel. Le Parfait, étant éternellement tout ce qu'il est, n'a pu faire à un moment du temps ce qu'il ne faisait pas à tous les moments antérieurs ; pour qu'il eût, à une certaine époque (expression qui n'a pas de sens par rapport à lui), donné l'être à ce qui n'était point, il devrait avoir connu un désir, un besoin qu'on ne saurait lui supposer sans contradiction. L'idée de la création au sens judéo-chrétien (création *ex nihilo* et création dans le temps) était donc tout à fait étrangère à l'esprit grec, et ceux qui prétendent la trouver dans certains endroits obscurs du Platon en réalité l'y introduisent. Le problème de l'origine chronologique du monde n'existait pas pour les Grecs ; du moins, ce n'était pas un problème digne de la philosophie. Ils n'avaient là-dessus que des fables.

Mais ce problème, l'idée de Providence, une fois admise, l'implique et l'impose. Si le principe suprême porte un intérêt formel et actif à la conduite et à la destinée du genre humain, cet intérêt doit se retrouver aux origines de l'humanité, il doit avoir été la cause déterminante de son apparition, constituer son essentielle raison d'être. Il serait inconcevable que Dieu s'intéressât distinctivement à ce qu'il n'a pas distinctivement voulu. Cette volonté posée, les relations du genre humain avec Dieu forment une histoire composée des comportements du genre humain à l'égard des desseins que Dieu a sur lui et des événements que Dieu détermine au besoin pour le faire rentrer dans ses voies. C'est ce qu'on appelle, au sens universel du mot, « l'histoire ». L'histoire comprise ainsi n'est pas une phosphorescence de faits n'intéressant que l'homme, qui se dérouleraient loin des regards dédaigneux de l'esprit souverain, dans un canton perdu de l'être universel. Elle a Dieu pour auteur, en même temps qu'il y est acteur. Or, qui dit histoire, dit commencement dans le temps. L'humanité et son milieu naturel ont commencé d'être à une certaine époque par décret divin. La destinée de l'humanité

est un drame qui a son point de départ et marche vers un dénoûment.

Cette conception était celle des juifs. Toute leur religion en était dominée. Elle régnait sur leurs Écritures, qui en offraient le développement. La philosophie grecque, devenue la philosophie alexandrine, ne pouvait cependant absorber toutes crues ces Écritures pleines d'un Dieu qui, à bien des égards, n'était que le Dieu des juifs et auquel étaient attribuées mille actions grossièrement incompatibles avec les attributs que la raison est obligée de reconnaître à l'Être suprême, une fois posée la notion d'un tel Être. Il lui fallait introduire dans le plan métaphysique une idée qui se présentait aux juifs sous les formes beaucoup plus simples et vivantes, mais fort peu rationnelles, du mythe sacré et de l'interprétation religieuse et prophétique des événements publics. Il s'agissait de déverser la pensée divine dans le torrent de la nature et de l'histoire, tout en sauvegardant l'unité et la transcendance immuables, la perfection éternellement immobile de cette pensée. A la vérité, le problème était insoluble et exclu d'examen par ses termes mêmes. Les Alexandrins crurent en atténuer, en réduire infiniment la difficulté en minimisant, en rendant infiniment lointaine (quoique encore efficace et décisive) l'action du principe suprême dans la création des choses qui changent. Entre ce principe et le monde créé, leur philosophie supposa toute une hiérarchie de puissances intermédiaires d'une transcendance décroissante et d'une essence métaphysique de moins en moins pure et qui, en conséquence, avaient une influence de plus en plus proche sur la génération de la partie la plus mobile de l'univers, qui en est aussi la partie la plus dégradée, celle où nous vivons. Ces puissances procédaient les unes des autres par émanations successives. Comment celles qui viennent immédiatement au-dessous de l'Unité suprême ont pu sortir de cette dernière, c'était là pour ces doctrines le point scabreux, puisqu'on était obligé d'admettre, au sein de cette indéfectible Unité, une sorte de crise et de division. Gardons-nous de sonder l'abîme des raisonnements par lesquels les Alexandrins s'en tiraient. Il suffit, pour notre objet, de savoir que,

dans leur système, chaque émanation considérée du point de vue de sa source constitue une déchéance, je veux dire un degré descendu dans cette échelle mystique de l'être, dont le sommet se perd au sein éblouissant de l'absolu. Le principe émané contient nécessairement moins que le principe d'où il émane ; il y a, de l'un à l'autre, une perte d'être. Mais cette perte, au sens métaphysique, se trouve être un gain au sens physique. Elle fait naître au-dessous de la sphère du repos éternel des sphères de mouvement et de devenir. Le principe inférieur tout échauffé de la vie du principe supérieur d'où il sort, mais qu'il n'égale pas, aspire à remonter à sa source. Ce qu'il y a d'incomplet et de lésé dans sa nature agit sur lui à la manière d'un aiguillon et le pousse à poursuivre l'intégrité de son être, à rechercher et embrasser ce qu'il n'a point, afin de se réintégrer au Tout. Cette inquiétude et l'agitation qu'elle détermine se font plus grandes à mesure que l'on arrive aux bas degrés de cette hiérarchie métaphysique, aux plus éloignés de l'immuable et indéfectible Unité originaire, fontaine d'où tout découle et terme souverain du désir universel. Avec l'inquiétude augmentent les possibilités d'erreur, de déviation, de chute. Les puissances célestes secondaires peuvent s'égarer dans leur aspiration. L'étendue de ce qui leur manque pour posséder la plénitude de l'être leur cause un vertige ; et, pour combler le néant qui est en elles, elles se précipitent vers le bas, au mépris de l'attrait natif qui les appelle vers l'éther le plus sublime. Cette faute qui les écarte des hauts chemins célestes les voue à un plus long et plus douloureux périple, et elle constitue dans le cours de la destinée universelle un cataclysme métaphysique dont le contre-coup affecte toute la constitution et l'évolution des choses. Il y a entre certaines de ces puissances des ruptures, des inimitiés, des guerres dont les phases sont autant d'événements cosmiques. Ainsi se produit, à partir de l'Un et du Parfait, le mouvement évolutif universel, tendant à revenir, à travers mille obstacles, au point d'où il est parti. C'est dans la zone la plus basse de ce parcours orageux que se trouvent notre monde, notre histoire humaine que quelques sages et quelques mystiques dépassent de la tête. Le néo-

platonisme transportait dans la métaphysique les bouleversements, les révolutions, toutes les vicissitudes de la nature et de l'histoire. On peut dire réciproquement qu'il identifiait les vicissitudes de l'histoire et de la nature à un jeu d'idéologie métaphysique. La métaphysique de Platon et d'Aristote, cherchant le permanent dans le changeant, le général dans le particulier, les principes et les causes fixes dans les effets et les manifestations indéfiniment variées, ce qui est le propre objet de la science, représentait la réalité universelle sous la forme d'une épure, logique et artistique à la fois, d'une mathématique mystique baignée dans une immobile et pure lumière, où n'entraient que les notions définies, les essences et les types idéaux des êtres et des choses. Cette épure, qui s'adressait à l'intelligence et au sens du beau, les Alexandrins y substituèrent une métaphysique catastrophique, une dialectique d'Apocalypse qui rendait raison de tout par des drames dont on ne savait s'ils se jouaient entre des abstractions ou entre des personnes de rêve, s'ils se passaient dans les nuées du ciel ou dans les ténèbres de l'esprit. Une certaine débilité de raison, jointe à une faculté excitée de vision mystique, avait présidé à la composition de ce mélange ambigu d'idéologie et de mythologie, de poésie orientale et de subtilité grecque. Mais ce composé répondait à des besoins nouveaux que les vues d'une raison sobre et lumineuse ne pouvaient plus contenter. A ce besoin, la dogmatique chrétienne répondra de son côté. Elle est, à bien des égards, issue de la même crise humaine que les spéculations du néo-platonisme alexandrin. Elle a un rapport analogue avec la philosophie classique de la Grèce. Ses ressemblances avec le néo-platonisme tiennent plus encore à la part de filiation commune qu'à une directe influence exercée sur elle par ce parent. La philosophie chrétienne, cependant, a introduit dans le problème des rapports entre Dieu et le monde des éléments neufs et singulièrement forts, tout à fait étrangers à l'alexandrinisme et qui assureront sa survie, sa domination sur de longs siècles, tandis que l'œuvre alexandrine, après une courte existence, dépérira.

Le néo-platonisme versait à plein dans le panthéisme.

Une philosophie qui fait de Dieu l'auteur absolu de toutes choses, qui enveloppe tout en lui, a beau multiplier les intermédiaires, elle glisse sur cette pente. Tout tend à s'y confondre avec Dieu même ; tout y revendique la dignité divine. L'Église catholique, à qui fut dévolue la tâche de conserver dans des siècles d'universelle perturbation les éléments du vieil ordre romain, a toujours été obligée à une extrême vigilance contre ce péril de suprême confusion latent dans ses propres dogmes ; la plupart des hérésies qu'elle a condamnées sont panthéistiques ou y ont une forte tendance. Seule, une philosophie du type platonicien ou aristotélicien, qui maintient, en opposition avec la Perfection divine, un élément chaotique, informe, coéternel à elle, lequel se laisse modeler par son action vivifique et ordonnatrice, tout en y résistant, s'en trouve absolument à l'abri. Une telle métaphysique est, je le répète, aristocratique. Elle a pour corollaire une conception hiérarchiste de la nature et du genre humain. Elle reconnaît des degrés partout. Elle a un argument absolu contre les prétentions de l'inférieur. Ces inégalités de raison et de développement moral qui existent entre les diverses parties du genre humain, elle en fait des inégalités de nature ; certaines parties choisies de l'humanité ont en elles plus de lumière divine et les autres plus de chaos. Un peuple au sens de qui le barbare et l'esclave n'étaient pas tout à fait des hommes ne pouvait être panthéiste. Un monde envahi de cosmopolitisme, où le prestige des maîtres spirituels ou politiques du monde diminuait de jour en jour sous la poussée de classes et de races, nouvelles venues à l'histoire, devait reconnaître dans le panthéisme une philosophie à son image. Déjà le stoïcisme en avait la marque.

*
* *

Cette transformation générale des idées supprimait ce qui, aux plus beaux temps de la Grèce, en eût été le plus grand scandale aux yeux des juifs : la séparation entre la religion et la philosophie. La religion se faisait philosophique ; la phi-

losophie, religieuse. Cette immense part de l'« accidentel » dans les choses, que la philosophie classique avait écartée de son champ d'études, la jugeant étrangère à tout ordre rationnel et à toute loi, comprenait la destinée des individus et des peuples. Les philosophes ne discutaient pas la croyance populaire qui en attribuait le gouvernement aux dieux et à la fortune ; ils pouvaient même partager dans un certain esprit cette croyance, qui ne manquait ni de sens ni de sel et était philosophique à sa façon ; ils respectaient ou ménageaient une religion dont les rites avaient pour objet de conjurer les coups et d'attirer les faveurs de ces puissances auxquelles ils se gardaient de disputer l'empire des choses inférieures et versatiles dont le Dieu de la raison ne s'occupait point. La pensée juive eût abhorré ces sages équilibres de point de vue. Pour elle, soustraire à l'action du Dieu suprême l'empire des humaines destinées, c'était lui arracher ce dont il était le plus jaloux, le grand champ de ses desseins, de ses bénédictions et de ses vengeances. Il fallait avoir de cette matière une vue bien légère et bien insolente pour la laisser traiter comme l'enjeu des caprices de Jupiter, des rivalités entre Vénus et Junon. Contre l'indignation que causait aux fils d'Abraham cette usurpation d'attributs, les vieux dieux grecs n'avaient pour se défendre que la beauté, la candeur magnifique et l'opulence naïve dont les avait parés l'imagination des poètes. Hélas ! les artistes sentaient encore cela et en faisaient leurs délices. Mais c'était devenu de l'archaïsme. La sève qui avait produit et entretenu ces imaginations était tarie. La fable n'avait plus de vie. Les Olympiens, l'âme désertée par les sombres ou joyeux démons dont l'avait peuplée l'enthousiasme d'une race pleine de fantaisie, de malice et d'art, n'avaient plus le souffle nécessaire pour survoler le jugement de la raison et de la morale. Ils en devenaient justiciables, et ce malentendu n'était point à leur avantage. Leurs habituels mobiles d'action, dès qu'ils n'étaient plus compris et interprétés à la lumière d'une sorte d'ivresse, apparaissaient au-dessous de ceux qui guident un mortel sensé, mais qui n'est qu'un mortel. A la fin de l'antiquité, de pieux païens en conçurent de la honte. Fidèles aux dieux, ils entreprirent de sau-

ver leur face pâlie. Plutarque, Maxime de Tyr, Dion Chrysostome composèrent des apologétiques fondées sur le symbolisme et l'allégorie, où les traits les plus audacieux de la fable mythologique étaient interprétés dans un sens édifiant qui les mettait d'accord avec les principes d'une honnête philosophie, providentialiste et vertueuse. C'était faible. Le christianisme de Jules Simon a ressemblé à cela.

Cette mythologie édulcorée, cette philosophie modérée et molle tenaient mal ensemble. Ce mélange était sans avenir comme il était sans force. La pudeur et les précautions de ces apologistes n'arrivaient point à éteindre le visage des immortels. Les traits natifs, le franc naturalisme de Jupiter perçaient encore sous le personnage estompé et grave que le système allégorique lui avait composé. Une philosophie que dominait le souci moral se fût mieux mariée à des mythes impliquant l'idée d'un Dieu unique qui ne plaisante jamais, qui impose une loi terrible, qui sonde les reins et les cœurs. L'évolution de la philosophie hellénique l'ayant ouverte aux idées juives, elle était d'autant plus disposée à se les incorporer en quelque façon, que l'antiquité païenne avait toujours pratiqué, comme nul ne l'ignore, le plus large et le plus facile syncrétisme. Un peuple adoptait sans peine les dieux d'un autre peuple et les assimilait à son culte. En ces temps où

... le ciel sur la terre
marchait et respirait dans un peuple de dieux,

un supplément de divinités ne semblait pas pouvoir changer grand'chose à la religion. Ce syncrétisme qui atteignit, aux siècles dont nous parlons, son extrême limite, les juifs, qui l'avaient plus ou moins professé dans les temps anciens, y avaient renoncé depuis longtemps au profit de l'exclusivisme religieux le plus sévère. La marque distinctive de leur religion, c'était l'hostilité farouche avec laquelle elle repoussait la religion des autres. Mais ils profitèrent des dispositions hospitalières du monde qui les entourait au temps de leur dispersion. Pourquoi le merveilleux de leurs traditions eût-il été rejeté plus qu'un autre merveilleux ? Au temps de

Périclès et de Sophocle, les Grecs l'eussent peu trouvé de leur goût. Le monde n'en était plus à ces délicatesses esthétiques.

*
* *

Voilà les grands débordements que la pensée grecque avait dû se permettre en dehors de son ordre et de sa discipline propres, tels qu'on les constate chez Aristote et chez Platon, afin de donner satisfaction à un genre de besoins religieux qui lui étaient étrangers. Les traditions sacrées des Orientaux, au premier rang celles des juifs, devaient, de leur côté, s'assujettir à un travail d'adaptation non moins considérable pour s'accorder à la pensée grecque, dont elles étaient nativement si éloignées, et former, en union avec elle, un certain corps de doctrine. Cet effort vers une commune harmonie et une incorporation réciproque était également nécessaire au judaïsme et à l'hellénisme si, ne consentant pas à se dessécher et à dépérir dans un coin abandonné de l'histoire, ils prétendaient désormais continuer leur action vivante au centre de l'humanité. La pureté logique et esthétique de la pensée grecque, son mysticisme tout contemplatif et désintéressé formaient pour le monde si mêlé où l'avaient transporté les événements un aliment beaucoup trop délicat. Les fortes et violentes données de la religion d'Israël offraient un aliment trop cru à ce monde, si soumis encore au brillant ascendant de la spéculation et de la politesse helléniques. L'autorité de la philosophie des Grecs demeurait immense. Elle était la philosophie, la raison, le seul instrument et le seul foyer d'une éducation commune des intelligences, le seul langage dans lequel elles pussent se faire écouter, donner crédit à ce qu'elles proposaient, l'école reconnue de tous. Seule, dans un milieu où entraient en contact les conceptions particularistes de Dieu et de l'ordre du monde apportées des régions de l'Orient par des nations naguère fermées les unes aux autres, seule, elle avait la marque de l'universel. Si ces conceptions se sentaient de taille à viser une fortune universelle, elles n'y pouvaient parvenir qu'en épousant ses formes de dialectique

et d'argumentation, en passant, si j'ose dire, par son tamis, dont nous avons vu d'ailleurs comme les mailles s'étaient relâchées. Le génie prosélytique des juifs était sans pareil. Ils apportaient, pour leur compte, dans le mélange des peuples, une histoire du ciel et de la terre, une histoire de la geste de Dieu parmi les hommes, incomparable par sa puissance d'accent, sa magnificence de poésie sombre, sa majesté de tenue. Leur morale, leur culte, leurs traditions, leur fidélité envers les ancêtres, leur sentiment national avaient un lien trop profond et trop intime avec cette histoire, dont le point culminant était l'alliance spéciale de l'Éternel avec le peuple juif, pour qu'ils n'y fussent point passionnément attachés et ne désirassent point, de toute leur force, lui attirer, à leur avantage, sinon la foi, du moins la considération et le respect des autres races. Ceux d'entre eux que la dispersion nationale avait fait vivre dans le commerce de l'hellénisme et en concevoir la dominante importance, sentirent l'opportunité d'un essai de fusion entre la sagesse biblique et la sagesse grecque. Certes, l'opération ne pouvait se faire sans affaiblir respectivement ces deux produits si forts et si hétérogènes de l'esprit humain. Mais quoi! elle était dans le fil du temps. Un judaïsme s'enfermant jalousement en lui-même allait donner le *Talmud*! Un hellénisme persistant, alors que l'idée de *barbare* n'avait presque plus de sens pratique, à se garder pur du barbare, était condamné à se confire en des petitesses de rhéteurs perclus.

Philon est resté le représentant le plus typique et le plus connu à la fois de ces juifs hellénisants qui s'appliquèrent à imprimer aux récits de la genèse juive la forme d'une théorie rationnelle, à la mode grecque. Notre goût littéraire aurait plaisir à l'appeler un niais. Notre sens de l'histoire et notre respect des résultats veulent plus de discrétion. La largeur du courant qui portait son entreprise intimide l'ironie qu'elle pourrait exciter par elle-même. Ce qu'elle a de très significatif atténue beaucoup ce qu'elle semble avoir de ridicule. Il est impossible de massacrer plus complètement un grand et beau livre, sous prétexte de l'expliquer, que Philon ne massacre la Bible avec ses interprétations et ses gloses. Il

est d'ailleurs impossible d'apporter dans cette œuvre de destruction scolastique plus de candeur, d'illusion et de bonne foi. Cet homme a trouvé moyen de décolorer d'une manière absolue Moïse et les prophètes, et cela en s'imaginant qu'il en dévoilait les profondeurs. Leurs récits splendides, leurs visions éclatantes, les élans, les évocations, les invectives de leur lyrisme perdent dans son commentaire tout sens concret et ne sont plus que des symbolismes et des allégories, enveloppées à l'excès, sous lesquelles il prétend découvrir les thèses et les distinctions subtiles de la métaphysique la plus didactique et la plus abstraite. Encore, si cette métaphysique dépassait la capacité de compréhension de l'esprit humain, on comprendrait que Dieu ne l'ait révélée qu'en figure à ses interprètes choisis, et que, pour aider les humains à saisir au moins quelques lueurs de vérités en elles-mêmes inaccessibles pour eux, il leur en ait fourni, sous forme d'images, un équivalent imparfait, proportionné à leur faiblesse. Mais tout d'abord, ces images ne sont ramenées à ces significations doctrinales qu'au prix d'interprétations tirées par les cheveux et dont l'arbitraire scandalise l'esprit ; de plus, il s'agit tout simplement des thèses classiques de Pythagore, Platon, Aristote, que Philon s'est assimilées en écolier consciencieux jusqu'à la lourdeur, sans aucun génie, et qu'il substitue avec béatitude aux beautés du texte biblique. Quelque chose est délicieux dans Philon : sa naïveté. Voici un échantillon de sa manière :

« En ce jour, lisons-nous dans la *Genèse* (2, 4, 5), Dieu fit le ciel et la terre et toute la verdure des champs avant qu'elle ne naisse sur la terre, et toute l'herbe des champs avant qu'elle n'ait levé ; car Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'homme pour travailler la terre. » D'après Philon, le « ciel » signifie symboliquement « l'idée de l'intelligence » ; « la terre », « l'idée de la sensation » ; la pluie, ce sont les impressions sensibles qui fertilisent l'intelligence humaine et y font lever la moisson des idées.

La verdure des champs, c'est l'intelligible (autrement dit : l'archétype) de l'intelligence : comme dans un champ, la verdure pousse et se couvre de fleurs, l'intelligible est une pousse de l'intelligence. Donc, avant la naissance de l'intelligible particulier, Dieu effectue

l'intelligible en soi générique qu'il appelle avec raison « Tout » ; car l'intelligible particulier, qui est incomplet, n'est pas tout ; et l'intelligible générique est tout parce qu'il est complet... Avec raison [l'auteur sacré] a assimilé le sensible à l'herbe : comme l'herbe est la nourriture de l'être sans raison, le sensible a été attribué à la partie irrationnelle de l'âme. Pourquoi, après les mots « la verdure des champs », ajoute-t-il : « et toute l'herbe », comme si, sans herbe, il y avait de la verdure ! C'est que la verdure des champs, c'est l'intelligible, pousse de l'intelligence, et l'herbe, c'est le sensible, qui est, lui aussi, une pousse de la partie irrationnelle de l'âme (1).

Si la Bible est, comme le veut la foi de Philon, un livre inspiré de Dieu, ce que Dieu aurait inspiré à ses porte-parole consisterait donc en des rébus. Philon, comme tous les juifs de sa sorte, pieux et hellénisants tout ensemble, a senti l'illogisme et l'inconvenance qu'il y avait à trouver l'inspiration divine dans le symbole et la figure, si on ne consentait point à la trouver aussi dans le sens symbolisé et figuré. Aussi ces esprits se sont-ils plu à penser que la belle philosophie grecque se rattachait, par son origine, à la révélation mosaïque, source de toute sagesse ; mais, du côté grec, cette provenance sacrée s'était effacée de la mémoire des hommes. Platon seul en avait eu peut-être quelque réminiscence positive. Cette idée (qui est, après tout, une belle et généreuse idée) devait faire son obscur chemin dans l'Église du Moyen Age. Si elle n'a jamais été adoptée par l'orthodoxie, elle n'en a pas non plus attiré les sévérités, à condition qu'elle ne se produisît pas trop affirmativement.

La critique rationaliste a souvent cherché, dans Philon, les propres dogmes du christianisme à l'état d'esquisse. Ils n'y sont pas. Ce qui s'y rencontre et y joue un grand rôle, c'est l'idée du *Logos*, du verbe incarné, qui domine l'Évangile de saint Jean et dont on connaît la fonction centrale dans la théologie catholique. Mais, comme le remarquent les savants auteurs de *Christus*, cette idée n'a rien de spécialement philonien. Elle était alors dans l'air ; elle était, en quelque sorte, à la mode, elle exerçait sur les esprits le même genre d'empire, sérieux ou frivole, selon leur qualité, que l'idée de « la Raison » dans la société du XVIIIe siècle, ou celle de « la

(1) PHILON, *Commentaire allégorique des saintes lois*. Trad. ÉMILE BREHIER.

Vie », dans une époque toute récente. Disons mieux : c'était la forme courante et portative sous laquelle on résumait la donnée commune et fondamentale de la métaphysique grecque : à savoir l'incorporation de l'intelligible dans le sensible, la raison des choses sensibles, de leur existence, de leur nature, de leurs qualités, de leurs déterminations, cherchée dans quelque notion éternelle qui leur préexiste et leur survit et qui se réalise indéfiniment et inépuisablement, mais toujours imparfaitement, dans une matière périssable. Cette notion qui échappe au sens, mais que l'esprit appréhende (non, du reste, dans toute sa splendeur), s'exprime dans un nom, une parole. Et la philosophie de Platon et d'Aristote pouvait s'appeler, en un sens très précis, la philosophie du « verbe fait chair ».

Cependant, si Philon et ses pareils ne sont pour rien dans la constitution du dogme chrétien, leur œuvre intéresse le côté intellectuel du christianisme. Nous trouvons chez Philon le prototype, inférieur assurément, mais très caractérisé, de la méthode théologique dans l'interprétation de la Bible, de cette méthode qui cherche, ou plutôt qui introduit de gré ou de force, sinon dans le texte hébreu, du moins dans sa traduction latine, un monde de significations dogmatiques préétablies qui n'ont avec lui qu'un rapport tout arbitraire et n'y trouvent, par conséquent, qu'un illusoire soutien. C'était un sujet de discussion entre théologiens du Moyen Age que le nombre des sens dans lesquels chaque passage de la Bible doit être entendu. Avec la méthode philonienne, ce nombre n'était pas facile à limiter.

*
* *

La religion du Christ possédait sur toutes les créations et inventions mystiques qui pouvaient se proposer à la philosophie grecque afin qu'elle les élaborât, qu'elle y mît de la logique, qu'elles les ordonnât et les développât en doctrines raisonnées, une supériorité très forte. La foi qu'elle portait en elle tirait de la nature même de son objet, avec une part de précision singulière, une inimitable énergie. Elle ne disait

pas à la philosophie : « Arrangeons-nous ensemble. Trouvons un compromis. Je fléchirai, au besoin, sur tel ou tel article afin de ne pas gêner les enchaînements de ta dialectique ». Elle lui disait plutôt : « Me voici. Voici ce que je crois, ce que je pose comme certain et vital. Accepte-le comme la donnée centrale et dominante de l'histoire du ciel et de la terre. Avec tes moyens propres, écris cette histoire en fonction de cette donnée. Elle vient de Dieu et ne peut donc être en contradiction avec la vraie sagesse des hommes. Mais elle est juge de toutes les conceptions humaines en tant que celles-ci ne se rapportent pas à des choses indifférentes à son égard. Mets d'accord avec elle le système universel des idées, en éliminant tout ce qui directement ou indirectement la contredirait, en y introduisant tout ce qu'elle présuppose rationnellement pour être vraie. Elle est sans doute insondable à la raison de l'homme. Que la raison de l'homme se travaille cependant pour en pénétrer et en éclairer le plus avant possible les profondeurs et que ce soit là son emploi le plus élevé. » Cette ferme et intransigeante exigence allait sans doute donner à la philosophie bien de la tablature et l'induire en maintes positions bien périlleuses, en maintes démonstrations bien risquées au point de vue de la simple logique naturelle. Du moins lui traçait-elle une voie très nette et sans déviations possibles. La rigueur du programme fixé devait devenir plus efficace encore, quand à l'autorité impérative de la foi s'ajouterait celle d'un pouvoir constitué pour en arbitrer souverainement tous les litiges. Mais nous ne devons pas oublier que tout ce qui pourrait constituer une violence à l'égard de l'esprit humain d'aujourd'hui n'avait pas nécessaisement ce caractère par rapport à l'esprit humain de ce temps-là. La dialectique grecque avait quelque chose de très extensible.

Comment cette foi s'était formée et d'où elle venait, c'est à l'histoire des primitives communautés chrétiennes, de la première période obscure et préhellénique du christianisme qu'il appartient de nous en instruire, si elle le peut. C'est sur la manière de comprendre ce phénomène et d'en définir les racines génératrices que s'opposent non seulement l'in-

crédulité et la croyance, mais encore les divers sentiments dont l'incrédulité s'accompagne et qui lui donnent sa portée morale : respect chez Rousseau ; mépris chez Voltaire; chez Renan, balancement entre le respect pour le côté moral et une âpre pitié pour l'illusion intellectuelle. Où l'orthodoxie me paraît avoir pour elle les faits et les textes, c'est quand elle refuse d'admettre que les dogmes fondamentaux n'existassent pas, au moins en substance, antérieurement à la venue en contact de la foi chrétienne et de la culture hellénique. Ils n'existaient sans doute qu'à l'état de germes ; mais ces germes renfermaient tout l'ensentiel. Disons qu'ils étaient contenus, à l'état de conséquences ou de présuppositions implicites, dans un postulat de fait qui remplissait la pensée et l'âme des disciples et des sectateurs du Christ et que leur ardeur de sentiment fit prévaloir dans un monde désorienté. Ces conséquences, ces présuppositions, la philosophie allait les dégager dans tous les sens. Ce fut la définition formelle des dogmes et l'établissement du système chrétien de l'explication universelle.

L'objet de la foi chrétienne, c'était la personne du Christ. Le Christ n'était pas un apôtre, un prophète, un messager de Dieu, un intercesseur auprès de lui. Il possédait un autre titre, un titre suprême qui enveloppait tous ceux-là et tous ceux en général qui pourraient exprimer, sous quelque aspect que ce fût, ce rôle d'intermédiaire tutélaire entre Dieu et l'homme. Il était l'objet même de la religion, d'une religion avant tout intérieure, « en esprit et en vérité ». Il en était l'objet unique et total. Croire en lui était tout. C'était le gage de tous les biens qui ne trompent pas, de tous les biens de l'âme, ou, pour mieux dire, du bien des biens : le salut, l'amitié définitive de Dieu. C'en était le seul gage, la condition exclusive et irrémissible. La mission que le Christ était venu remplir présupposait comme raison d'être l'aliénation de l'amitié de Dieu à l'égard de son peuple élu et de tout le genre humain, en même temps que l'impossibilité pour l'homme de regagner cette amitié sans l'intervention d'un extraordinaire secours. Pareillement, la foi dans le Christ présupposait une âme pénétrée du sentiment de ce

fait moral, de ce suprême malheur, une âme consciente de la situation, désespérée de l'humanité. Cette foi tirait l'homme de sa perdition et le reconciliait avec Dieu. Il fallait donc qu'elle fît de lui un autre homme qu'il n'était, un « homme nouveau ». Telle en était la vertu. Telle était la vertu du Christ même qui opérait cette transformation par la foi chez ceux qui croyaient en lui. Il les élevait jusqu'à lui, les associait à lui, les faisait vivre en lui, les rendait participants de son crédit auprès de Dieu, les faisait regarder de Dieu comme il en était regardé lui-même. Il avait mené sur terre une vie d'épreuves, volontairement assujettie à toutes les servitudes de l'humanité et terminée par la mort sur la croix. Ces sacrifices avaient été accomplis au profit de tous les hommes qui s'y uniraient de cœur, et sa personnalité leur avait donné un prix suffisant pour que le Dieu de justice et de colère en fût désarmé. C'était là la bonne nouvelle. Annoncée en terre de Judée, elle était préparée par toutes les traditions des juifs. Pour la répandre parmi les nations païennes, auxquelles elle devait naturellement faire l'effet d'un scandale et d'une folie, il fallait des hommes pourvus et animés par Dieu d'un don spécial pour la communication et l'éveil de la foi.

Ni les Évangiles synoptiques ni même saint Paul ne définissent la nature métaphysique du Christ, je veux dire qu'ils ne définissent pas ce qu'il a été en lui-même. Mais ce qu'ils définissent, saint Paul du moins, avec la plus grande force, c'est le rôle que la foi lui prête, son rôle de médiateur, de sauveur, de rédempteur universel, absolument efficace. Ce rôle implique une certaine nature, certaines propriétés, qui en sont le support, le soutien nécessaire et sans lesquelles il ne se comprendrait point. La métaphysique grecque ou judéo-grecque, se mettant au service de la foi, recevant la loi de la foi, établit, d'après elle, les justes concepts de cette nature et de ces propriétés.

Pour que les souffrances du Christ en sa vie terrestre aient été portées au compte de l'expiation humaine, il faut qu'il les ait souffertes à titre d'homme, qu'il ait été un homme. Pour que ces souffrances volontaires aient été plus qu'une très

puissante entreprise sur la bonté et la miséricorde d'en haut, qu'elles aient eu un immanquable et nécessaire effet, qu'elles aient déterminé, obligé Dieu à faire grâce, il faut que le Christ n'ait pas été seulement un être supérieur à l'humanité, mais qu'il ait eu en lui puissance divine, qu'il ait disposé absolument de la volonté de Dieu, qu'il ait été Dieu. Qui pourrait obliger et lier Dieu, sinon Dieu même? Le Christ a été homme et Dieu. Il a réuni les deux qualités. Entre ces deux qualités incommensurables, a dû régner une profonde, une totale unité. Si les intentions et les actions du Christ-homme n'avaient pas été aussi du Christ-Dieu, d'où auraient-elles tiré cette infinie multiplication de valeur qui les a rendues valables pour tout le genre humain? Le dogme de l'Incarnation nous enseignera que le Christ a été deux natures en une seule personne. Ce dogme résulte des positions, des décrets de la foi. Il est la transposition en termes intellectuels d'un cri de douleur, d'amour, de confiance et d'espérance éperdues.

Le Christ était Dieu. Or l'idée du Dieu unique régnait chez les juifs. Elle prévalait de plus en plus chez les peuples, grâce à la pénétration générale de la philosophie dans la religion. Le Dieu unique s'était donc incarné dans le Christ? Mais comment le Christ avait-il pu être Dieu et médiateur auprès de Dieu? Il fallait qu'il y eût en Dieu une dualité d'un certain genre, conciliable avec son unité, qu'il fût deux et un tout ensemble. Voilà l'écheveau que la foi primitive donnait à débrouiller à la philosophie. Une autre pétition de même sorte, quoique au fond moins essentielle et impérative (psychologiquement parlant), posait la nécessité d'un troisième élément dans l'unité. La philosophie décerna à ces trois éléments et à leurs supports au sein de l'Unité les noms les plus pertinents qu'elle pût trouver. Et ce fut le dogme trinitaire. A son tour, la théologie s'évertua sur ces noms et la notion de ces rapports pour les rendre le plus intelligibles qu'elle pourrait.

La formation des dogmes chrétiens se comprend quand on part des initiatives de la foi. Ils énoncent ce qui doit être vrai objectivement pour que ces initiatives soient justifiées. Cette formation se comprend beaucoup moins quand on

part de ce que les théologiens appellent « les fondements scripturaires » des dogmes, c'est à-dire des textes de l'Écriture qui sont supposés les énoncer. Le sens obvie de ces textes en est loin et bien souvent ils ne les contiennent que si on les y met.

Cependant contre les extrêmes exigences de la foi, la raison, et je dis la raison chrétienne elle-même, protestait. Elle lui demandait de les adoucir, de rendre ses positions moins abruptes, de ménager entre celles-ci et l'intelligence humaine un plan incliné. Devant la difficulté de réunir en une même personne deux natures séparées par un abîme, elle proposait de penser que l'humanité dans le Christ n'avait pas été une réalité substantielle, mais une simple apparence revêtue par la Divinité. Devant la difficulté inverse de réunir trois personnes en une seule nature ou « substance », elle proposait d'admettre qu'il y avait trois dieux ou bien que la seconde et la troisième personne étaient des émanations du Dieu unique, inférieures sans doute à lui, mais tellement élevées au-dessus de l'homme qu'il pouvait encore les adorer. Tels furent les thèmes des hérésies gnostiques, applications du néoplatonisme alexandrin à l'interprétation de la foi au Christ. La foi ne se laissait pas faire. Elle revenait à la charge pour rétablir les positions d'une doctrine entièrement propre à la satisfaire. Elle ne se reconnaissait pas dans ces adaptations qui, sous couleur de la rendre plus accessible à l'intelligence, la frappaient au cœur en attentant à l'absolu de sa confiance, à l'illimité de son espérance, à l'intégrité de sa prière.

A la vérité et pour bien voir les choses, elle ne faisait pas plus de violence à l'esprit en maintenant la plénitude de ses demandes que si elle les eût diminuées un peu. La philosophie du temps se pliait aisément à ce qu'elle voulait. La « folie de la croix » a été une folie au regard des mœurs et des sentiments du monde. Dans l'ordre de la spéculation intellectuelle et au point de vue des vraisemblances métaphysiques, elle n'en a pas été une pour les esprits de ces siècles autant qu'on peut se le figurer si l'on connaît insuffisamment l'histoire de la pensée humaine. Quand on lit les Pères de l'Église, on est frappé du ménage aisé que les données de la foi font chez eux

avec celles de la philosophie héritée de Grèce. De certains on serait tenté de dire qu'ils sont autant philosophes grecs que croyants au Christ. M. Loisy, considérant le christianisme dans son établissement parmi les peuples soumis à Rome, a écrit qu'il avait été « la dernière religion de l'Empire romain ». Nous dirions volontiers des Pères qu'ils ont été, en même temps que les premiers élaborateurs de la dogmatique chrétienne, la dernière génération des philosophes grecs.

Certes le succès de leur œuvre d'assimilation et de fusion n'aurait pas été possible sans les grands relâchements de méthode, sans les dissolvantes déformations de contours qui s'étaient produits dans la philosophie de Platon et d'Aristote aux lignes si pures et qui avait fait de cette construction intellectuelle ordonnée et claire l'instrument d'un syncrétisme confus, hospitalier à ce qu'il y avait de moins grec. Mais ces changements n'étaient que l'abus d'un certain principe fondamental qui constitue le postulat de toute la métaphysique hellénique. Ils en faussaient peut-être l'emploi ; en lui-même ils le conservaient, et nous le trouvons à l'œuvre dans toute l'édification de la dogmatique et de la théologie chrétienne qui l'impliquent rigoureusement. Ce principe, c'est que la nature des choses ne se révèle que de la façon la plus imparfaite dans les traits sensibles que les choses présentent à nos regards, parce que, en fait, elle n'y est que très imparfaitement contenue. C'est dans les idées des choses, idées qui existent réellement au ciel spirituel, que cette nature a son épanouissement complet et sa réalité véritable. Et nous-mêmes nous l'appréhendons dans la mesure où notre raison entre en contact avec les idées à l'occasion de notre perception des objets sensibles. Comment la saisirions-nous entièrement et en recevrions-nous toute la lumière, n'étant que ce que nous sommes, des composés de matière et d'esprit ? Il y a dans les idées, c'est-à-dire dans les réalités célestes et métaphysiques, plus que ce que nous y voyons ; et, par conséquent, elles peuvent avoir entre elles des relations qui excèdent notre entendement et même qui le heurteraient, si elles lui étaient affirmées, de telles relations nous semblant impossibles, d'après l'expérience ou une logique trop courte, entre

les réalités sensibles correspondantes. Aristote, avec sa méthode sévère, reprochait à Platon de se livrer à beaucoup trop de conjectures et d'intuitions de fantaisie à ce sujet; nous ignorons ce que nous ignorons. Qu'eût-il dit des dogmes commandés par la foi chrétienne? Ces dogmes cependant venaient se ranger dans le cadre d'une philosophie qui, en concevant le monde sensible comme une imitation grossière, indéfiniment muable et périssable, du monde éternel des idées, semblait leur avoir préparé la place. Ils se donnaient comme le complément de la philosophie, comme la révélation divine et spéciale des propriétés inconnues et humainement inaccessible de ce monde transcendant. Ce qu'ils y découvraient dépasse ce que nous en pouvons connaître par nos moyens naturels, mais s'y superpose et s'y relie. La multiplicité des personnes exclut l'unité de substance dans notre monde sensible. Ne décidons pas que cette incompatibilité existe entre la personnalité idéale et la substance idéale, l'une et l'autre dégagées de matière.

On a infiniment discuté des rapports de la foi et de la philosophie. Ces rapports sont radicalement différents selon qu'il s'agit de la philosophie grecque ou de la philosophie moderne. La philosophie grecque, affirmant l'existence d'un monde idéal, fournissait à la foi chrétienne la trame céleste sur laquelle elle pouvait broder le dogme et le mystère. Cette trame, la philosophie moderne, qu'un immense accroissement de la connaissance du réel a détournée des explications par l'idéal, la philosophie moderne mathématicienne, empiriste, naturaliste et critique, est incapable de la lui offrir. L'idée de la philosophie conçue comme la servante de la théologie — *ancilla theologiæ* — se comprend fort bien par rapport à la philosophie qui régnait sur le monde quand le dogmatisme chrétien s'est formé. A l'égard de la philosophie moderne, elle est sans application possible.

PIERRE LASSERRE.

Les grands Courants politiques d'aujourd'hui

V

Enquête parmi les Groupements et les Partis

Le bloc des gauches.

Existe-t-il ?

Après avoir mené une consciencieuse et subtile enquête dans les milieux dits du « Bloc National », Alfred de Tarde, mon adverse collaborateur, a été naturellement conduit à cette conclusion que ce « Bloc National » pourrait bien n'être qu'un fantôme issu de l'imagination du « Bloc des Gauches », lequel ne serait, à son tour, qu'une invention de la majorité qui gouverne. Deux ombres se chercheraient dans la nuit.

Je me rallie volontiers à sa conclusion qu'il n'existe plus dans ce pays de partis politiques, et je suis d'accord avec lui qu'il est temps d'en fonder.

Sur six cents députés, quatre cents ont constamment voté

(1) Voir *Revue de France*, 15 mars, 15 mai, 15 juin, 1er juillet.

pour tous les gouvernements et pour celui de M. Poincaré comme pour celui de M. Briand, bien que ces deux hommes d'État fussent réputés représenter des conceptions fort différentes. Tout au plus se trouvera-t-il cent voix à droite ou cent à gauche pour exprimer parfois quelques réserves à l'égard de l'un ou l'autre de ces ministères. Je donne acte bien volontiers à Alfred de Tarde qu'un très grand nombre de radicaux ne sont pas fort éloignés du parti que M. François Arago préside.

Tarde conclut que la chambre actuelle est une chambre d'optimisme, de confiance et de bonne volonté. Je n'aime pas beaucoup que l'on vante les intentions des hommes politiques, car c'est généralement faute de pouvoir vanter leur œuvre. Les historiens célèbrent les qualités de cœur d'un Louis XVI et d'un Nicolas II ; ils négligent celles d'un Pierre le Grand ou d'un Napoléon Ier, qui en eurent cependant. Tant pis pour les hommes publics sur qui s'attendrira la postérité !

Ne pouvant définir le programme qu'un parti aurait voulu construire, mon ingénieux collaborateur a décrit la politique qu'a faite une majorité. Ainsi, il m'a délimité ma tâche et imposé un nouveau plan, infiniment moins arbitraire que celui que nous avions préalablement établi. Il ne s'agit plus pour moi de décrire un incertain parti de gauche aux rivages croulants, il s'agit de rechercher s'il n'existe pas, parmi les hommes de gauche, une tendance et même un programme qui s'opposent à la tendance et au programme autour desquels, trois années durant, l'immense majorité des parlementaires s'est groupée.

A la recherche d'une formule électorale.

La conception même du Bloc des Gauches se réfère à des préoccupations beaucoup plus électorales que proprement politiques. L'exemple du Bloc National et la loi électorale elle-même, qui accorde une prime immense à la liste capable d'obtenir une majorité absolue, a invinciblement amené les

partis de gauche à la conception des coalitions nécessaires.

Mais, pour se coaliser, il faut être plusieurs : avec qui se coaliseront, par exemple, les radicaux ?

— C'est le Bloc National qui nous a battus, disent les uns, en acceptant la collaboration de certains groupements politiques, dont il était loin d'approuver toutes les idées. Inspirons-nous d'un si profitable exemple et groupons, à notre tour, tous ceux que le Bloc National a exclus de ses listes ou qui s'en sont exclus spontanément.

— Cette conception, répliquent les autres, est aussi peu pratique qu'elle est peu morale. D'abord, si certains socialistes, comme MM. Paul-Boncour, Léon Blum ou Alexandre Varenne se déclarent tout prêts à collaborer avec les radicaux, la plupart des élus de ce parti hésitent encore à franchir la frontière qui sépare le socialisme des partis bourgeois. De plus, s'il a pu arriver à un communiste comme M. Frossard de proposer à M. Herriot des alliances locales et restreintes, encore était-ce à condition que les simples socialistes resteraient en dehors de la combinaison. En admettant même que l'on écarte les difficultés que cette réserve suscite, il resterait qu'une collusion même inavouée avec le bolchevisme risquerait de coûter au parti radical ce qui lui reste de popularité.

Ceux qui raisonnent ainsi préconisent une « fédération des gauches » analogue à celle que M. Briand fonda en 1914.

— C'est d'une coalition Barrès-Millerand, dit l'un des plus politiques parmi ces politiciens, qu'est sortie la chambre du 16 novembre 1919 ; c'est d'une coalition Millerand-Herriot que nous devons attendre la victoire aux élections de 1924.

Ainsi se pose le problème pour les radicaux et les démocrates, désormais réduits à la situation de minorité : « L'alliance avec Boncour ou l'alliance avec Bonnevay ? »

Si intéressant que soit ce problème de stratégie, il a l'inconvénient, à notre gré, de ne poser que des questions de personnes, en limitant d'autant les préoccupations de doctrine. Ce ne peut être qu'au détriment de leurs idées que des hommes de partis différents contractent des alliances. Ce serait donc ramener à de bien médiocres proportions l'en-

quête que nous avons essayé d'ouvrir sur « les grands courants de l'opinion » que de la limiter à l'étude d'un plan de bataille électorale.

En fait, la question que nous avons souhaité poser est la suivante : « Quelles sont, à l'heure actuelle, les idées communes aux partis de gauche ou, pour parler un langage plus précis, à la minorité républicaine d'opposition ? Quelles sont en particulier les solutions que cette minorité propose aux problèmes politiques nouveaux que la guerre a posés ou qui se sont posés depuis la guerre ? »

Le cas de conscience du radicalisme.

Nous n'avons pas fait de difficulté à reconnaître que, s'il n'existe pas, à proprement parler, de doctrine du Bloc National, on éprouve de même quelque difficulté à découvrir une doctrine de gauche complète et absolue. Nous pensons cependant avoir rencontré, au cours de notre enquête, les fragments de cette doctrine.

Mais avant d'essayer de rapprocher ces fragments, en rapportant à chacun la part qui lui revient dans l'œuvre reconstituée, nous croyons nécessaire de souligner quelques contradictions ou, si vous voulez, quelques cas de conscience, qui mettent aux prises les hommes qui, par ailleurs, pensent pouvoir se réclamer d'une même tendance politique.

C'est un truisme d'écrire que la politique actuelle est tout entière dominée par le traité de Versailles et par le problème des réparations. Or, tous les Français, à l'exception de M. André Tardieu, sont, je crois, d'acccord pour critiquer le traité de Versailles, mais l'unanimité cesse dès qu'il s'agit de le reviser.

Alfred de Tarde a eu parfaitement raison de noter que, chaque fois qu'un débat s'est engagé au parlement sur l'exécution du traité de Versailles, la grande majorité des radicaux a voté avec le Bloc National et que la plus grande audace de la prétendue opposition a consisté exceptionnellement à s'abstenir.

Les actuels chefs de l'opposition de gauche ont tous en effet voté les traités de 1919, y compris MM. Viviani, Léon Bourgeois, Doumergue et Herriot : de ce fait, ils le tiennent, les uns et les autres, pour intangible.

— Le parti radical, parti de gouvernement, dit M. Édouard Herriot, chef incontesté de ce groupement, ne peut pas se dégager de certaines préoccupations gouvernementales. Or, le traité de Versailles, si imparfait d'ailleurs qu'il puisse être, n'en reste pas moins le fondement du statut européen. Il définit notre Droit, et l'on n'abdique pas son Droit.

M. Herriot est le plus disert des radicaux, il en est aussi le plus sympathique, je veux dire qu'il est sympathique même à ses pires adversaires. Il le doit à une vaste culture et à une incroyable courtoisie, d'où quelque coquetterie n'est pas absente.

Il aime par-dessus tout les bons auteurs, et il suffit d'une phrase d'Ovide pour le rendre heureux tout un jour. Il préfère les poètes et d'abord les romantiques, dont il collectionne pieusement les éditions originales. De la poésie, il s'élève sans effort à la musique, qui, seule, dit-il, le console de ne pas avoir pénétré plus profondément les mathématiques. Il a le culte de l'idée pure et proclame qu'aucun homme ne fut complet depuis Pythagore, qui fut à la fois mathématicien, musicien, philosophe et poète, — et qui n'exista probablement pas.

L'Œuvre ayant demandé à ses lecteurs de dresser la liste des vingt parlementaires les plus polis de l'une et l'autre assemblée, M. Édouard Herriot obtint la première place à une majorité considérable : cet hommage lui était dû, car il est, par excellence, l'homme de l'harmonie universelle.

Ce romantique, qui est en même temps maire de Lyon, se déclare attaché aux réalités concrètes et se défend de construire des doctrines. En bon idéaliste, il s'intéresse au phénomène et point au dogme, il prône les analytiques et flétrit les synthétiques, ce qui est, en somme, la justification philosophique de l'opportunisme.

M. Herriot ne se dissimule point les difficultés de l'heure, mais il fait confiance à la vie. Cet optimisme, qui lui est commun avec les adhérents du Bloc National, explique qu'il ait

pu, à plus d'une reprise, confondre son vote avec les leurs, lors des interpellations sur la politique étrangère.

— Le monde, dit-il, finira bien par s'apercevoir qu'il est intéressé à nous tirer des abîmes où nous sommes plongés. Ce jour-là, on trouvera enfin la formule de l'emprunt international, qui viendra substituer une dette commerciale à une dette politique ; mais, en attendant même qu'on ait découvert les moyens d'appliquer cette formule, nos régions dévastées se reconstruisent, et la solution matérielle du problème des réparations apparaît avant même qu'on n'en ait découvert la solution logique.

Une fois de plus, l'idéalisme de Malebranche se résoud dans le scepticisme de Hume.

— Mais, objecte-t-on, à ce compte, la France, qui supportera seule la charge de sa reconstitution, se trouvera acculée à la faillite !

— C'est alors, dit M. Herriot, que l'on apercevra enfin la nécessité de réaliser l'impôt sur le capital que j'ai prôné.

Car le chef du parti radical redevient intransigeant à partir du moment où l'on rentre dans ce domaine de la politique intérieure.

Les solutions internationales.

Le sens du pacte des nations.

Il existe cependant, parmi les hommes de gauche, et non pas seulement parmi les socialistes, une tendance commune et même assez généralisée à rechercher, en dehors du texte étroit du traité de Versailles et même en dehors des préoccupations nationales immédiates, le remède à une crise dont la France, en dernière analyse, est loin d'être seule à souffrir dans le monde.

M. Léon Bourgeois, qui s'est fait depuis longtemps l'apôtre des solutions internationales, occupe une place à part dans notre démocratie, il en est le sourire. Merveilleux dans le

conseil, il n'a pas de goût pour les brutalités de l'action ; il dédaigne à la fois les satisfactions du pouvoir et les colères désordonnées de l'opposition. Ses adversaires lui reprochent la continuité de sa doctrine, et ses amis lui reprochent de manquer d'ambition. Les partis s'accommodent malaisément de voir se mêler à leurs querelles cet homme qui n'a rien d'un partisan. Il n'en reste pas moins que M. Léon Bourgeois, sans ambitions ni rancunes, réalise en somme le maximum d'indépendance où puisse atteindre l'esprit.

— Si le traité de Versailles, dit M. Léon Bourgeois, peut à la rigueur servir de fondement au nouveau droit européen, encore ne faut-il pas commencer par en effacer toute une partie et précisément la première, qui commande toutes les autres : je veux dire le pacte des nations. Pour reconstruire l'Europe territoriale, les négociateurs de Versailles ne se sont inspirés que du principe des nationalités ; il n'est pas prouvé que cette base soit fragile, mais elle est en tout cas insuffisante. Comment vont vivre économiquement les groupements ethniques ? La Société des Nations est chargée de leur en fournir les moyens : c'est elle qui doit organiser les échanges entre des groupements politiques divers et souvent hostiles. On lui en a donné la charge : lui en a-t-on donné les moyens ?

En essayant, au début de cette enquête, de préciser les problèmes qui se posent en France et dont nous entendions demander aux partis les solutions, nous étions amenés à montrer qu'aucune solution nationale n'est suffisante ni satisfaisante. La France a, certes, raison de rappeler que ses sacrifices n'ont été égalés par ceux d'aucun autre peuple et qu'elle a, comme parle l'autre, des droits sur le reste du monde aussi. Mais peut-être a-t-elle tort d'imaginer que les maux des autres peuples ont une origine différente de ceux qu'elle souffre et que ceux-ci et ceux-là ne réclament point les mêmes remèdes.

Les pays dont la situation financière est la plus saine et qui possèdent sur les autres nations d'immenses créances souffrent d'une crise économique dont les conséquences ne sont pas moins graves que celles de la crise monétaire dont souffrent les pays à crédit déprécié. L'Angleterre est en plein

chômage et l'Allemagne redoute de ne pouvoir bientôt plus se procurer de matières premières à transformer : ceci n'est pas plus tragique que cela. Ainsi s'explique l'immense espérance que la Conférence internationale de Gênes suscita parmi tous les peuples et qu'en France les partis démocratiques furent seuls à partager.

L'humanité chôme.

— Ce sont des solutions d'ensemble qu'il faut chercher, affirme M. Paul Painlevé. Vous venez de constater que, dans un portrait, le nez est de travers et vous dites : « Il faut refaire le dessin du nez ». Essayez : vous aurez tôt fait d'apercevoir qu'à ce défaut particulier correspond une erreur dans toutes les proportions du visage. C'est le tableau qui est à refaire.

Ici, on saisit le motif profond pour lequel M. Painlevé n'aura jamais la popularité d'un Herriot. Il est cependant aussi accueillant, aussi bienveillant, aussi simple d'allures ; mais il lui manque l'art de concilier les contradictoires et une certaine allégresse à entrer dans les raisons de l'adversaire.

Rien ne ressemble moins à M. Painlevé que l'idée que s'en font la plupart de ceux qui en parlent. D'où vient donc que cet homme à l'esprit étonnamment subtil, primesautier, imaginatif, brillant, ait acquis la réputation d'un naïf ? Il le doit certainement, pour une part, au fait qu'il est un grand savant ; les hommes politiques, semblables d'ailleurs en cela à tous les hommes, n'aiment pas que leurs pairs sachent ce qu'ils ignorent. Le poète chez Lamartine à nui à l'homme public et le savant chez Painlevé. Ajoutons que l'esprit mathématique de cet ancien président du Conseil a des exigences que sa bienveillance naturelle ne suffit pas toujours à faire plier. Il n'est donc ni barre de fer, ni roseau, ni Clemenceau ni Briand. Il n'incarne aucune des formes cataloguées de séduction. Aussi les uns l'appellent-ils « sectaire » et les autres « temporisateur », et tous lui en veulent obscurément de ne pas satisfaire au goût qu'ont les hommes pour les idées simples.

— En somme, dit M. Painlevé, l'unique préoccupation commune à toutes les nations doit être de donner du travail à tous les hommes qui peuvent travailler dans le monde. Le problème que posent nos dévastations et celui que pose le chômage anglais sont de la même espèce : quand cent mille ouvriers qui auraient construit en un an dix mille maisons se croisent les bras, c'est aussi grave que si sept mille cinq cents maisons avaient été détruites. Le chômage explique à la fois la crise américaine et l'effondrement russe.

M. Franck A. Vanderlip, illustre financier américain, a fait le compte qu'il y a actuellement dans le monde dix millions de chômeurs, que leur chômage atteint indirectement trente millions de travailleurs, qui subissent de ce fait une diminution de salaire ou de travail. Il a calculé que, tant en secours payés par les gouvernements qu'en pertes de capital et de salaires, le total du déficit causé par le chômage universel atteint annuellement 104 milliards de francs. Défions-nous, si vous voulez, de ce genre de statistique, mais retenons le sens de cette démonstration, qui vient appuyer les déclarations de M. Painlevé.

— Ce n'est pas, continue celui-ci, dans un esprit de vague humanitarisme, c'est dans l'intérêt précis de la France que nous devons avoir le souci des intérêts des autres nations. On guérira la souffrance internationale ou on n'en guérira aucune. Parce que nous avons évité jusqu'ici en France les crises excessives de chômage et la dépréciation désordonnée de notre monnaie, nous nous imaginons être parvenus à un état d'équilibre relatif. Certes, cet équilibre existe, mais il est essentiellement instable ; en réalité, nous sommes le pays que la faillite menace le plus directement. L'Angleterre, au prix de sacrifices énormes et peut-être disproportionnés, est parvenue à rétablir ses finances ; les pays à monnaie avariée voient s'alléger leur dette publique précisément dans la mesure où leur papier se déprécie. Pour nous, nous n'avons ni les moyens de faire face à des arrérages qui atteindront en 1923 15 milliards par an, ni le moyen de réduire notre dette, en organisant l'effondrement de notre crédit, en pleine période de reconstruction.

» Nous devons donc chercher le salut dans des solutions d'entente internationale, à la base desquelles il y a le désarmement. Seul, le désarmement peut nous permettre de réaliser des économies, de récupérer du travail et de déterminer à l'étranger cette détente des esprits qui permettra de découvrir des commodités financières. Proclamer la guerre inévitable, c'est la rendre inévitable. Il y a dans tous les pays des éléments guerriers : ne leur fournissons pas d'arguments, en formulant des actes de foi dans les solutions de la force.

On dira que, pour désarmer, il faut être au moins deux. M. Painlevé en convient, et il en conclut même que nous devons y mettre du nôtre.

— Le triomphe du parti démocratique en Allemagne est, dit-il, la condition du rapprochement franco-allemand et des réparations. Or, ce parti démocratique existe, et il a prouvé déjà sa vitalité : rappelez-vous ce qui s'est passé, lors de la tentative du coup d'État de von Kapp, que soutenait cependant Ludendorf. Le parti démocratique a renversé le dictateur sans coup férir, *malgré* les forces organisées que nous avions jugé opportun de laisser au parti militaire. Notre préoccupation constante doit être de permettre à la démocratie allemande de conquérir la majorité. Je crois fermement que nous en avons les moyens.

» Comment nous y prendre ? En faisant admettre par l'Allemagne que les ruines de la grande guerre, quelles que soient les origines de la guerre, sont des ruines communes et que les Allemands sont aussi intéressés à relever que si elles étaient sur leur propre sol. Il faut que la démocratie allemande accepte le principe des réparations du fond du cœur et dans son propre intérêt. C'est un résultat auquel nous n'atteindrons pas par une politique de perpétuelles menaces inexécutées et peut-être inexécutables.

Nous avons souligné ce fait que les groupes de gauche votent rarement en commun. Il y a cependant un cas où ils ont fait bloc : c'est contre le principe du service de dix-huit mois. Il pourrait paraître surprenant qu'un parti aussi éparpillé ne parvienne à retrouver son unité que sur une question de durée du service militaire, qui n'est, en somme, jusqu'à un

certain point, qu'un problème technique. Les adversaires du Bloc de Gauche en profitent pour prononcer le mot de « surenchère électorale ». Pourtant c'est bien une question de principe qui se pose : la durée du service militaire commandera toute notre politique extérieure. Il ne s'agit pas de choisir entre deux lois militaires : il s'agit de choisir entre deux méthodes politiques : la force et la persuasion.

La nouvelle Europe.

Selon M. Jean Hennessy, la France n'a même pas le loisir de choisir entre ces deux solutions.

— La France dépeuplée, sans frontières militaires solides, réduite à recruter son armée dans son empire colonial et sans flotte pour assurer ses communications avec ses possessions lointaines, ne saurait sans se suicider faire une politique qui aboutirait à soulever contre elle le monde entier.

M. Jean Hennessy est un des esprits les plus indépendants et les plus hardis du parlement. Mais comme il a plus d'idée que d'éloquence, plus de compétence que de qualités extérieures et plus de caractère que de séduction, il en résulte qu'il n'occupe pas dans les milieux parlementaires la place à laquelle il a droit. D'ailleurs, les conservateurs ne lui pardonnent pas d'avoir été élevé dans leurs rangs, et beaucoup de radicaux lui reprochent de serrer la main de son évêque. Auprès de cela, le fait d'avoir été le promoteur de la réforme administrative, d'avoir été l'un des premiers à préconiser, tour à tour, le commandement unique, la Société des Nations et les réparations en nature, ne compte guère. On lui saurait plus de gré de quelques effets oratoires ou de quelques répliques de tribune.

— Il ne faut pas oublier, dit M. Jean Hennessy, que les États sont de fondation récente, et je ne parle même pas de ceux qui datent du traité de Versailles. L'Allemagne et l'Italie n'ont réalisé leur unité qu'au cours du XIXe siècle ; la Grande-Bretagne n'a pas encore réalisé la sienne, et nul ne saurait dire si elle la réalisera jamais; sous Napoléon, on disait encore :

« les Espagnes ». L'Europe a passé lentement de l'anarchie à un stade d'organisation approprié aux nécessités économiques du XIXe siècle ; rien ne prouve que ce stade soit définitif.

» D'immenses groupements de nations sont en train de s'organiser qui s'appellent les États-Unis d'Amérique, la Chine, le monde slave et l'Empire britannique épars à travers le globe. En vertu de cette loi, l'Europe territoriale sera inéluctablement amenée à s'organiser à son tour. La France est désignée pour organiser le continent européen ; c'est sa raison d'être, et c'est même, en dernière analyse, la condition de son existence.

Il ajoute avec une véritable angoisse :

— Le comprendra-t-elle ? Relisez notre histoire; la France n'a jamais su rester sur une victoire.

La politique extérieure d'une démocratie.

— Les méthodes et les préjugés de la vieille diplomatie ont fini leur temps, dit M. Henry de Jouvenel. Des gouvernements sans programmes, des chambres sans doctrines nous ont fait un pays sans espérances. Avant la guerre, nous pensions en vaincus. Pendant la guerre, nous n'avons plus pensé du tout : l'Arrière attendant tout de l'Avant, qui attendait l'heure de l'obus et l'heure de la permission, absorbé tout entier par la minute qui venait.

Je m'excuse d'avoir pour Henry de Jouvenel, sénateur et journaliste, une admiration beaucoup plus que confraternelle. Le rédacteur en chef d'un grand journal moderne comme *le Matin*, doit être curieux de toutes les questions qui se posent, et il a, par surcroît, tous les moyens de s'informer. S'il a, en plus de cette formation, l'art d'écouter, la faculté de synthèse, l'imagination politique, une action personnelle sur ses contemporains et l'éloquence qui permet d'agir sur les assemblées, il se trouvera assez puissamment armé pour la vie publique. Or, je le dis sans hypocrites réserves, je crois qu'Henry de Jouvenel a tout cela.

— Avec la guerre de 1914, dit-il, le principe démocratique a fait son apparition dans la politique extérieure aussi. C'est parce que nous étions une démocratie, parce que nous avions le droit pour nous, parce que nous avons conquis à notre cause la majorité des nations que nous avons été vainqueurs. Telle est la leçon que n'ont pas su tirer de la victoire les anciens vaincus ui nous ont gouvernés.

» Nul désormais ne saurait être seul, aucune nation, comme aucun individu, ne saurait avoir de droit supérieur au droit de la collectivité. Aucun pays ne peut plus rêver d'hégémonie.

» M. Clemenceau lui-même, en ignorant les petites nationalités, en organisant la domination des forts, n'a abouti qu'à remettre le monde entre les mains des commissions. L'Allemagne a été placée sous le contrôle de la Commission des Réparations, mais la France, la Belgique, l'Italie, ont été placées aussi sous le contrôle de cette Commission, où chacune d'elles n'a qu'une voix sur cinq. L'Angleterre, à son tour, a dû fonder une république avec ses Dominions progressivement affranchis, et l'heure n'est peut-être pas loin, où dans les conseils de l'Empire, elle n'aura, elle aussi, qu'une voix sur cinq.

» La règle universelle de tous les peuples est désormais d'obtenir la majorité, c'est-à-dire, en dernière analyse, d'avoir raison. Ainsi l'Europe s'organise comme s'est organisée la Cité.

» La France, qui a la tradition de la démocratie, qui est mieux attachée au continent que l'Angleterre et qui est, en même temps, le pays le plus immédiatement intéressé à la reconstruction de l'Europe, est prédestinée pour fonder le nouveau droit public international.

Mais pour que ce nouveau droit repose sur des assises solides, encore faut-il qu'il n'y ait pas à l'origine une immoralité.

— Pour en finir avec la guerre, il ne faut pas commencer par donner une prime à l'invasion. Or, l'invasion rapporterait, si les peuples qui ont commis des dévastations pouvaient échapper à la responsabilité de leurs crimes par l'excès même des dévastations. Proclamer l'impossibilité des sanc-

tions, c'est rendre le droit international impossible, car un droit sans sanction n'est qu'une formule verbale.

Une tendance commune.

Nous avons cité quelques-unes des plus caractéristiques parmi les déclarations que nous ont faites des hommes très divers qui appartiennent à des nuances variées des partis de gauche. On verra plus loin comment ces mêmes hommes et d'autres de leurs corréligionnaires politiques prétendent appliquer ces idées. Mais, dès à présent, il apparaît qu'une tendance commune les guide et que quelques principes essentiels les séparent des hommes qui se groupent sous la bannière polychrome du Bloc National. Ces principes sont les suivants :

Aucune indemnité ne suffira jamais à compenser le préjudice que cause à l'ensemble des peuples et à chacun en particulier la crise de la production qui est la conséquence de la guerre. Les solutions de la force ne paient plus.

Le problème des réparations est intimement lié au problème de la reconstitution de l'Europe et de la reprise de l'activité internationale : aucun des deux ne peut être résolu indépendamment de l'autre.

La France ne doit pas chercher dans le traité de Versailles, même à défaut du paiement des réparations, les moyens d'une action politique et d'une hégémonie dans l'Europe centrale.

La tâche essentielle de la France victorieuse doit être la réorganisation du continent européen sur les bases d'un droit international démocratique.

Comment va maintenant se poser pratiquement le problème ?

La liquidation de la guerre (1).

Les dettes internationales.

Du moment que nous avons admis que les peuples sont, en dépit d'eux-mêmes, liés dans la crise présente par une étroite solidarité, essayons de déterminer les rapports qui les unissent et les charges qui les font dépendre les uns des autres.

Les dettes internationales présentent ce trait carctéristique qu'aucun des États vis-à-vis de qui elles furent contractées n'ose les faire figurer dans ses prévisions de recettes et que cependant elles pèsent lourdement sur le crédit des États qui les ont contractées. Elles n'enrichissent pas les uns, elles appauvrissent les autres, et elles gênent tout le monde, en interdisant le retour à un régime normal des échanges.

Il existe, à l'heure actuelle, deux sortes principales de dettes de nation à nation, qui, les unes et les autres, résultent de la guerre :

1° La dette allemande, née du traité de Versailles ;

2° Les dettes interalliées contractées pendant la guerre et à cause d'elle, par certaines puissances alliées envers d'autres.

Nous avons essayé de dresser le tableau des dettes internationales, en en exceptant cependant les dettes russes, qui posent des questions très particulières.

LES DETTES INTERALLIÉES (en millions de francs-or).

	DETTE ALLEMANDE.		DETTES INTERALLIÉES.	
	États créditeurs.	État débiteur.	États créditeurs.	États débiteurs.
États-Unis	»	»	55 000	»
Grande-Bretagne.	36 000	»	35 000	25 000
France.....	86 000	»	9 000	34 000
Belgique	18 000	»	»	8 000
Italie	13 000	»	»	20 000
Autres États de l'Entente.....	12 000	»	»	12 000
Allemagne.....	»	165 000	»	»
	165 000	165 000	99 000	99 000

(1) Nous continuerons à nous référer souvent, au cours des pages qu'on va lire, à des déclarations des hommes qualifiés des partis de gauche, mais nous croyons

Tel est l'enchevêtrement des créances qui grèvent les États les uns vis-à-vis des autres.

Mais il importe de distinguer entre ces créances, nées de causes fort différentes et que, tant au point de vue du débiteur que du créancier même, il serait inique de prétendre éteindre par une méthode unique.

La dette allemande.

Le traité de Versailles spécifie que la dette allemande n'est point une indemnité de guerre, mais seulement une obligation de réparer les dommages causés, non pas même intégralement, mais dans la mesure de la capacité de l'Allemagne (art. 232).

Par son origine, cette dette a un caractère incontestable et sacré. Ajoutons que certains au moins des créanciers ne sauraient en faire remise sans se vouer aux pires catastrophes.

Ce principe posé, que vaut au juste la créance des États alliés sur l'Allemagne ?

Les négociateurs de Versailles n'ont point osé en préciser le chiffre, et nous verrons quelles furent les redoutables conséquences de cette pusillanimité.

Le 5 mai 1921, le Conseil suprême des Alliés, réuni à Londres, en a fixé le montant à 132 milliards de marks-or (165 milliards de francs-or).

Mais cette fixation était toute nominale. L'état de paiements qui complétait l'estimation de la dette fixait en effet les arrérages à payer par l'Allemagne :

1° A une annuité fixée de 2 milliards de marks-or ;

2° A une annuité mobile égale à 26 p. 100 des exportations allemandes (cette dernière somme étant évaluée à un milliard environ pour les premières années).

devoir indiquer que les idées exposées dans ce chapitre et dans ceux qui ont trait aux réparations et à la reconstruction de l'Europe ont été soumises au comité directeur de la ligue « La République », qu'elles ont été approuvées par lui à l'unanimité et qu'il a décidé de les adopter comme base de son action.

Ce n'était même pas de quoi régler — et de bien loin — les intérêts seulement de la dette allemande.

Encore ces annuités parurent-elles bientôt dépasser les possibilités réelles de l'Allemagne. Dès le mois de mars 1922, la Commission des Réparations accordait à celle-ci un moratorium, confirmé le 30 mai, et qui réduisait d'un tiers environ les sommes que l'Allemagne aurait à payer et qui se trouvent provisoirement fixées pour 1922 à :

750 millions de marks-or en devises ;
1 450 millions en nature.

Ce n'est pas le prix inscrit sur un titre qui en fait la valeur réelle ; ce n'est pas davantage l'engagement pris à l'origine par l'État qui l'a émis. Un titre ne vaut que dans la mesure de ce qu'il rapporte et, jusqu'à un certain point, de ce qu'on peut espérer qu'il rapportera dans l'avenir. Un titre de rente française 3 p. 100, qui a été payé à l'origine 100 francs-or, ne vaut aujourd'hui que 50 et quelques francs-papier : l'État français n'est cependant pour cela ni voleur ni banqueroutier.

Aussi, lorsque, avec l'assentiment de la Commission des Réparations, un comité de banquiers internationaux se réunit au mois de juin dernier à l'hôtel Astoria, il commença par déclarer que, si l'on voulait réaliser la créance allemande par le moyen d'un emprunt international, la première chose à faire était d'en évaluer la valeur actuelle.

L'opinion française s'émut d'une telle déclaration et s'indigna à la pensée de voir réduire encore une créance bien effritée déjà. C'est assez l'usage de l'opinion de confondre le messager d'un malheur avec son auteur responsable. Le comité des banquiers s'ajourna donc à trois mois, sans doute pour donner à l'opinion française le temps de se convaincre d'une vérité particulièrement amère.

M. Casenave, ministre plénipotentiaire, et qui fut jusqu'à ces derniers temps directeur général de nos services financiers aux États-Unis, qui n'a par conséquent rien d'un révolutionnaire, a précisé d'une manière redoutable la relativité de la valeur de notre créance sur l'Allemagne (1).

(1) République Française, 15 juin 1922.

— Peut-on dire que le montant des réparations dues par l'Allemagne ait été fixé et qu'on le connaisse exactement? Il s'élève, dit-on, à 132 milliards, composés de trois éléments, trois séries d'obligations numérotées A, B et C.

» Les deux premières séries, — s'élevant à 52 milliards de marks-or, — possèdent une date d'émission et une date d'échéance connues, l'intérêt en a été fixé, etc., en un mot ce sont des obligations régulières pouvant servir de sécurité à une opération financière, à condition que l'Allemagne soit considérée comme en état de payer.

» Les obligations C, — qui s'élèvent à 80 milliards de marks-or, — ne seraient au contraire émises que lorsque la Commission des Réparations l'estimera possible et dans la mesure et la capacité de paiement que ladite Commission attribuera à l'Allemagne; leur taux d'intérêt est encore inconnu ; elles ne portent ni date d'émission ni date d'échéance... A parler proprement, elles n'existent pas, on ne sait même pas si elles existeront jamais. Elles sont pourtant comptées dans le chiffre de 132 milliards qui forme, soi-disant, celui des réparations. C'est là pure fantasmagorie.

» Ce chiffre n'a jamais été fixé qu'en apparence; il varie, en réalité, entre 52 et 132 milliards, il n'est fixé qu'à 80 milliards près.

C'est incontestablement une tâche ingrate que celle qui consiste à faire de telles constatations. Il est plus agréable et plus facile de déclarer péremptoirement que « l'Allemagne paiera » et que « nous ne renoncerons pas à un centime de notre créance sur elle ». L'inconvénient de ces dernières déclarations est qu'on ne peut les faire qu'aussi longtemps qu'on est résigné à ne pas s'attaquer aux dures réalités, c'est-à-dire à ne pas faire rentrer un seul des 132 milliards que l'on fait miroiter devant l'imagination populaire. L'ombre est toujours plus grande que la proie.

Les dettes interalliées.

Tous ceux qui réfléchissent un peu sur les problèmes économiques et financiers savent que les dettes interalliées

ne seront jamais payées. Elles ne le seront pas, d'abord, parce que la plupart des débiteurs sont peu solvables ou même ne le sont pas du tout ; puis, pour cette autre raison meilleure encore, que les plus gros créanciers n'ont aucun intérêt à être payés.

Rappelons que les créanciers sont ici au nombre de trois, sur lesquels deux sont débiteurs en même temps. La France, envers qui divers alliés ont une dette qui avoisine 9 milliards, se fait peu d'illusions sur la valeur de cette créance. L'Angleterre, à qui il est dû 35 milliards, dont la moitié environ par la France, est elle aussi décidée à « nettoyer l'ardoise », et même elle s'est déclarée prête à renoncer dans le même temps à la créance approximativement égale qu'elle possède sur l'Allemagne, à seule fin de permettre que les échanges internationaux reprennent. L'Angleterre demande cependant qu'en échange de cet abandon les États-Unis renoncent, à leur tour, à lui réclamer le milliard de livres sterling qu'elle a emprunté chez eux.

Malheureusement, les États-Unis ne sont pas, paraît-il, encore résignés à contresigner une opération où les sacrifices seraient sans contre-partie apparente, car, si les États-Unis sont les créanciers de l'Europe pour 11 milliards de dollars, ils ne sont les débiteurs de personne. De plus, ils ont, par avance, promis de verser ces 11 milliards de dollars à leurs anciens combattants, de sorte que des préoccupations électorales aggravent en l'occurrence les préoccupations financières.

Est-ce à dire que les hommes d'affaires américains espèrent sérieusement être payés. Certainement pas. Ajoutons que les hommes politiques eux-mêmes commencent à être sur ce point aussi éclairés que les hommes d'affaires.

Comment l'Europe pourrait-elle payer l'Amérique ? En or ? Mais tout l'or du monde n'y suffirait pas, et d'ailleurs les États-Unis, qui en détiennent déjà plus de la moitié, n'ont aucun intérêt à voir accroître leur stock. En marchandises ? L'opération serait plus déplorable encore : l'Amérique, qui compte ses chômeurs par millions, ne cesse en effet d'élever des barrières douanières pour empêcher les

marchandises européennes de pénétrer chez elle. Comment l'État protectionniste pourrait-il se faire lui-même l'introducteur des marchandises étrangères sur le marché national déjà encombré ?

— La vérité, disait plaisamment un des Français qui connaissent le mieux la question, c'est que l'Amérique devrait payer pour obtenir de n'être pas payée, et ses dirigeants commencent à s'en rendre compte.

Ajoutons qu'il serait inique que, dans la grande liquidation qu'il faudra bien se décider à faire un jour, les Alliés créanciers des Alliés fussent payés avant que les Alliés créanciers de l'Allemagne l'aient été intégralement. Si ceux-ci ont emprunté de l'argent à ceux-là, ce ne fut, en somme, que pour la défense commune d'un front unique, et d'ailleurs les avances qui furent faites le furent non en argent, mais en armements et en munitions. Rien ne serait plus contraire à l'esprit américain que de nous demander de sacrifier nos sinistrés à leurs banquiers.

La compensation des dettes internationales.

C'est à M. Loucheur, croyons-nous, que revient le mérite d'avoir posé, pour la première fois, la question de la compensation des dettes internationales, au cours d'une conversation qu'il eut aux Chequers avec M. Lloyd George et Sir Robert Horne, à la fin de l'année 1921.

Personne ne conteste que M. Loucheur ait beaucoup d'idées ; ses adversaires lui reprochent même d'en avoir trop. Les politiciens s'étonnent souvent de découvrir dans cet industriel, que la guerre a brusquement jeté dans la politique, un homme d'imagination plus peut-être encore qu'un homme de réalisations. Les industriels, eux, sourient de cet étonnement, et ils expliquent que, dans l'industrie déjà, M. Loucheur était un « lanceur d'affaires » plus qu'un technicien.

— Seulement, ajoutent-ils, dans les affaires, il trouvait des hommes pour réaliser les idées qu'il avait semées.

En fait, M. Loucheur, considéré comme un technicien par les doctrinaires et comme un théoricien par les entrepreneurs, pense si vite que ses auditeurs ne parviennent pas toujours à saisir le lien de continuité de sa pensée.

— Le traité de Versailles, a dit M. Poincaré, est une création continue.

M. Loucheur aussi. De ce fait, il prétend être l'animateur de ce traité, dont M. Tardieu prétend demeurer le desservant pieux.

— Respectons la lettre du contrat, dit celui-ci.

— Essayons de tirer quelque chose du contrat, répond celui-là.

Donc, pour tirer quelque chose du traité de Versailles, M. Loucheur a entrepris de réaliser cette opération, qui doit être la première de toute liquidation : la confusion des créances et des dettes dans les budgets alliés.

Si l'on se reporte au tableau que nous avons essayé de dresser des dettes internationales, on y verra que tous les États débiteurs de l'Entente, à l'exception de l'Italie, possèdent une créance sur l'Allemagne dont le montant est supérieur à celui de leurs dettes. Il est au moins normal que ceci serve à effacer cela.

— Mais, dira-t-on, vous venez d'exposer que la créance allemande ne valait pas le chiffre auquel elle est estimée.

Sans doute, mais j'ai exposé aussi que les dettes interalliées avaient fort peu de chances d'être payées. Il est, après tout, normal de compenser une mauvaise dette par une mauvaise créance. Les bons C de la dette allemande, dont la valeur et l'existence même sont si précaires, doivent être utilisés pour une telle opération, et leur valeur nominale est, par coïncidence singulière, précisément égale au total des dettes interalliées.

J'ajoute que, l'opération une fois menée à bien et les bons C une fois détruits, trois pays seulement resteront créanciers de l'Allemagne : la France pour 50 milliards de francs environ, la Belgique pour 10, l'Angleterre pour 11. Or, l'Angleterre ayant proposé, lors de la rédaction du programme des Chequers, de renoncer à sa créance, il en résul-

terait que les deux nations dévastées demeureraient seules créancières de l'Allemagne. Ainsi se trouverait rétablie la priorité dont elles furent frustrées par les rédacteurs du traité de Versailles.

Tout ce plan, nous le répétons, demeure subordonné au consentement de l'Amérique, dont le sacrifice serait, nous l'avons vu, plus apparent que réel, mais tout de même sans contre-partie.

Aussi bien n'est-ce pas une contre-partie matérielle, mais bien une contre-partie politique que nous devons offrir à l'Amérique. A tort ou à raison, l'Amérique demeure persuadée qu'un état d'esprit belliqueux continue de régner en Europe et que la France en particulier n'entretient une armée de 800 000 hommes qu'avec l'arrière-pensée de s'en servir. Elle s'imagine qu'en rendant un crédit au vieux monde elle s'expose à lui rendre le moyen de courir des aventures militaires.

Ainsi une politique de désarmement deviendrait la condition même de la liquidation des dettes internationales, car il est, en dernière analyse, illogique que l'on fasse des remises de dettes et que l'on rêve de sauver de la banqueroute des pays qui se croient encore assez riches pour consacrer 20 p. 100 de leurs ressources à des dépenses d'armement.

UNE POLITIQUE DES RÉPARATIONS.

L'Allemagne doit payer..

Mais encore faut-il que l'Allemagne finisse par payer : c'est la condition de notre relèvement, et c'est la condition même de l'ordre international nouveau. Si nous admettons que la compensation des dettes internationales se résolve par l'anéantissement des bons C de la dette allemande, ce n'est certes pas pour faire à l'Allemagne un don gracieux, c'est pour permettre à l'Allemagne de s'acquitter d'une dette ramenée à un ordre de grandeur où elle cesse d'être accablante.

Encore ne suffira-t-il pas alors de dire: « Cette fois, l'Allemagne peut payer. » Il restera à préciser sous quelle forme elle doit payer. Le transfert de richesses d'un pays à un autre est l'un des plus difficiles à résoudre, et même il arrive qu'il entraîne plus de risques pour celui qui reçoit que pour celui qui paie, comme nous avons vu que ce serait le cas pour les États-Unis.

Cela posé, il reste à l'Allemagne trois moyens théoriques de s'acquitter envers les Alliés, et M. Poincaré lui-même les a énumérés à plus d'une reprise. Ce sont :

1° Les paiements en devises étrangères ;

2° Les réparations en nature ;

3° Un emprunt international.

Indiquons tout de suite que le premier de ces moyens ne vaut pas grand'chose. L'Allemagne devrait, au cours de l'année 1922, verser aux Alliés une somme égale à 720 millions de marks-or en monnaies saines, et il paraît fort douteux qu'elle parvienne à se procurer même cette somme relativement minime. En tout cas, beaucoup de paiements de cette sorte auraient bientôt fait de priver l'Allemagne de ce qui lui reste de crédit, c'est-à-dire de nous priver, nous, de ce qui nous reste d'espoir d'être payés.

Les réparations en nature.

Depuis la fin des hostilités, des Français ont acheté en Allemagne pour près de 400 millions de marks-or de matériel et de matériaux. Sur ce chiffre, 10 millions à peine figurent au compte des réparations. Or, la part de la France dans les 1 450 millions de réparations en nature que l'Allemagne doit opérer au cours de l'année 1922 est de 950 millions ; il est fort peu probable que nous puissions matériellement les recevoir d'ici la fin de l'année. Nous n'avons cessé, depuis un an, de réclamer des crédits en nature de plus en plus vastes, mais nous n'avons rien fait pour les réaliser ; ce trait est caractéristique d'une manière. Mais enfin, les accords de Wiesbaden, revisés à Bruxelles, sont,

paraît-il, au point ; Alfred de Tarde nous en promet des merveilles. Je veux l'admettre provisoirement.

— Un nouveau problème se trouve donc par là-même posé, déclare M. Ferdinand Gros : le problème de l'utilisation du matériel et des matériaux allemands.

M. Ferdinand Gros, qui ne prétend qu'au titre d'industriel, a fondé avec M. Darquet une revue technique, qui s'appelle *le Producteur* et qui vise moins à atteindre le grand public qu'à mettre entre les mains des gens d'affaires un instrument de travail et de réflexion. Le goût du classement y règne jusqu'au paradoxe, mais les idées et les documents y abondent.

— Pour utiliser un milliard environ de matériel et de matériaux livrés par les Allemands, expose M. Gros, il faut commencer par fabriquer sur place pour 250 milliards de matériaux divers, tels que les briques par exemple, qu'il serait absurde et ruineux de faire voyager à grands frais.

» Mais dans une construction, les matériaux sont fort loin de représenter la principale charge. Le matériel et les matériaux figurent bien pour 50 p. 100 dans la construction d'une sucrerie, type d'usine qui exige le plus de matériel, mais ils figurent à peine pour 25 p. 100 dans la construction d'une maison d'habitation. Or, nous avons plus de maisons à reconstruire que de sucreries, et je reste fort au-dessous de la réalité en évaluant à 2 milliards et demi les sommes qu'il faudra payer à la main-d'œuvre pour utiliser 1 250 millions de matériaux sur lesquels les Allemands auront fourni un milliard.

» En dernière analyse, chaque fois que l'Allemagne nous livrera pour un mark de matériaux, nous devrons en dépenser bien près de trois.

On voit où aboutit cette démonstration : ce n'est point du tout à nous faire renoncer aux réparations en nature, c'est à prouver que les réparations ne peuvent être payées en nature que pour une part seulement.

— Les accords sur les marchandises allemandes doivent se compléter d'accords sur la main-d'œuvre allemande, déclara le premier devant la chambre M. Jean Hennessy.

A l'époque, cette théorie souleva beaucoup de clameurs,

qui sont d'ailleurs allées depuis en s'atténuant. Mais même ainsi complété, ce système ne saurait encore suffire : il faudrait, en effet, payer en monnaie française, au moins pour une part, les travailleurs allemands employés en France ; dès lors, il faudrait que l'Allemagne se procurât des devises françaises, tout comme s'il s'agissait de nous les verser directement. Ajoutons que, si souhaitable que nous paraisse l'intervention de la main-d'œuvre allemande dans les régions dévastées, la main-d'œuvre ne saurait cependant pas n'y être qu'allemande.

D'accord avec M. de Monzie, ou par fortuite rencontre avec lui, M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, vient d'exposer à la presse un grand plan d'aménagement de nos forces hydrauliques, de réfection de nos chemins de fer, de nos ports et de nos canaux, à quoi il entend faire participer l'Allemagne au titre des réparations.

— Il est inadmissible, dit M. Le Trocquer, que les Allemands puissent accomplir chez eux d'immenses travaux et se constituer un puissant outillage économique, cependant qu'ils ne nous paient pas et que nous ne trouvons pas, nous, les vainqueurs, de ressources pour moderniser notre outillage.

Cette constatation est fort évidente. Tout au plus pourrait-on s'étonner qu'elle soit si tardive. Avant même la négociation des accords de Wiesbaden, feu le docteur Rathenau disait déjà :

— A défaut d'argent que nous n'avons pas, nous pourrions offrir aux Français l'aménagement des forces du Rhône, ou la construction du tunnel sous la Manche.

Il énumérait d'autres travaux, mais nous ne retenons que ceux que M. Le Trocquer à lui-même retenus. Le docteur Rathenau ajoutait :

— Mais les Français ne veulent pas d'un tel système. Ce sont de petits boutiquiers qui vivent dans la terreur de voir réaliser, fût-ce à leur profit, une grande entreprise où les entrepreneurs auraient l'air de gagner de l'argent.

S'il semble — hélas! — que M. Rathenau ait eu longtemps raison, M. Le Trocquer n'en aura eu sans doute que plus de

mérite à rompre avec les préjugés fortement enracinés dans les partis conservateurs.

Puisque les régions libérées ne suffiraient pas à absorber la totalité des fournitures allemandes, il faut donc en faire bénéficier la totalité du territoire ; puisqu'il faut de la main-d'œuvre pour utiliser ces matériaux, faisons-la venir d'Allemagne aussi ; enfin, puisque les régions libérées ne veulent pas, dit-on, de cette main-d'œuvre, utilisons-la ailleurs. Tel est le sens du programme préconisé par M. Le Trocquer. Mais ce ministre a bien été obligé de convenir que, pour l'exécution de ce programme de 18 milliards et demi de francs-papier (6 à 7 milliards de marks-or), l'Allemagne ne paierait pas tout.

La collaboration franco-allemande.

Ainsi, à mesure que la question se précise, on aperçoit que, pour recevoir des marchandises étrangères par milliards, il est nécessaire d'aménager par avance le marché national : le mode des réparations en nature suppose une véritable organisation de la collaboration franco-allemande.

Si nous en croyons l'enquête d'Alfred de Tarde, un certain nombre de représentants du Bloc National auraient aperçu la nécessité d'une collaboration de cette sorte; mais il leur a manqué de se mettre d'accord sur les moyens d'exécution. M. Paul Reynaud, qui est avocat, préconisait une formule industrielle de participation de la France dans chaque entreprise allemande ; M. Noblemaire, qui est, lui, administrateur de grandes sociétés, préférait faire confiance à l'État allemand pour prélever une part égale du produit net de chaque affaire allemande au profit des réparations ; enfin M. de Peyerimhoff, qui est, lui, un grand industriel, se contentait de conseiller que l'on favorisât la libre association des industriels de l'un et l'autre pays.

En cherchant dans cette conjonction d'intérêts des avantages plus économiques que fiscaux, M. de Peyrimhoff se rapprochait de certains hommes de gauche, et notamment de M. François Albert.

On a appelé ce jeune sénateur un nouveau Clemenceau. Il a de Clemenceau, en effet, la moustache gauloise, l'éloquence incisive et la réplique spirituelle; il a, comme Clemenceau, la tradition directe du sol et une culture essentiellement classique. Mais il n'a pas la même frénésie de jouissance et d'orgueil, ni le goût de la lutte pour la lutte, ni le dédain aristocratique des hommes. Il est Poitevin et non Vendéen, paysan et non hobereau : il a donc moins de prestige extérieur et beaucoup plus de goût pour les réalités.

— Le système du traité de Versailles place, dit-il, l'Europe et surtout l'Europe centrale sous le régime des baïonnettes à perpétuité. Il nous oblige à entretenir une gendarmerie fiscale et à tenir toujours prête une armée de porteurs de contraintes. L'huissier dévore la créance et la ruine est inéluctable. Ajoutez que le monde entier, dont la production est troublée par l'antagonisme franco-allemand, se tourne contre nous.

» Le vrai problème est d'intéresser le monde et l'Allemagne aux réparations.

» Pour y intéresser l'Allemagne, il importe d'imaginer un système de réparations où ses forces de production trouveront leur profit. Les réparations en nature et en main-d'œuvre sont une nécessité : il faut les compléter par des fournitures de marchandises, qui dépasseront même le cadre des régions dévastées. Le plan de M. Le Trocquer comble à cet égard une lacune qui était, sinon dans le traité, du moins dans la méthode des hommes qui eurent à appliquer le traité. Du fait de la crise de son change, l'Allemagne arrivera fatalement à ne plus pouvoir acheter à l'étranger de matières premières : elle connaîtra inéluctablement, dans un avenir plus ou moins proche, la crise économique et le chômage, et déjà nous en voyons les signes précurseurs. Nous devons lui offrir un régulateur pour sa production et un débouché pour sa main-d'œuvre. C'est notre intérêt, c'est le sien, c'est celui du monde entier, qui a assez d'une Autriche.

» Efforçons-nous de prendre une participation dans le capital-actions des industriels allemands, si l'on trouve pour cela une formule de réalisation pratique, mais lions-nous, en tout cas, par des accords économiques : la France ne fabrique

pas tout. Les traités de 1919 ont trop sacrifié au principe des nationalités ; il faut, pour rétablir l'équilibre, réaliser de nouvelles unions économiques, analogues au *Zollverein*. C'est un problème de division du travail à résoudre, et l'on peut, au besoin, imaginer que les industries de défense nationale seront exclues des accords.

Mais il ne faut point se dissimuler qu'un tel projet de collaboration va se heurter à de redoutables oppositions. Parmi les pangermanistes d'abord et aussi parmi certains industriels français, qui considèrent les régions libérées comme une chasse gardée.

— Pourtant, leur dit M. Painlevé, si les Allemands avaient restauré nos régions dévastées avant de rentrer chez eux, eût-ce été pour notre industrie une catastrophe ?

Et l'ancien président du Conseil insiste sur l'inconvénient qu'il y aurait à laisser l'industrie française s'absorber dans la tâche de la reconstruction.

— Certes, dit-il, on conçoit que cette tâche tente nos entrepreneurs : elle permet de produire au prix fort, sans efforts d'imagination et sans risques de pertes. Mais par là-même elle devient une prime à la paresse nationale. Rien ne serait plus dangereux pour notre économie publique que de laisser notre industrie se ruer dans ce cul-de-sac. On a dit que la France était un pays, non d'industriels, mais d'entrepreneurs : dans ce cas que ces entrepreneurs aillent coloniser le monde — et ne fût-ce que la Chine — mais qu'ils ne viennent pas, en empêchant toute tentative de collaboration, entraver tout progrès dans nos industries chimiques ou métallurgiques.

M. Painlevé conclut :

— Il faut faire en sorte que l'activité allemande se développe dans le sens où elle sera la plus productive pour nous : dans nos régions dévastées, en Russie au besoin et le plus possible sur les marchés où elle ne risque pas de nous faire concurrence. C'est à cette condition seulement que nous pourrons être payés et que prendra fin la grande lutte franco-allemande, qui menace d'une façon permanente la paix du monde.

C'est le même point de vue que précise M. Loucheur :

— Lors de la discussion du traité de paix, en 1919, j'ai signalé déjà cet étrange paradoxe qui nous oblige, si nous voulons être payés, à souhaiter de puissantes exportations d'Allemagne. Mais n'est-ce pas un palliatif à ce danger que d'absorber nous-mêmes le plus possible de livraisons en nature et de matières premières ? Il est logique que la réparation soit opérée par le soin du destructeur, et il est souhaitable que notre industrie nationale ne laisse pas détourner son attention de ses débouchés normaux par la reconstruction des régions dévastées, qui ne pourront jamais leur fournir qu'un champ provisoire et sans avenir.

L'emprunt international.

Si nécessaires que soient les paiements en nature, si souhaitable que soit la collaboration économique franco-allemande, ces deux moyens ne peuvent cependant pas suffire, nous l'avons montré, à régler intégralement le problème des réparations. De plus, ce système aboutirait à laisser la France et l'Allemagne face à face, celle-ci ayant à régler une dette qui resterait le témoignage permanent de sa défaite et qui aboutirait à la réduire vis-à-vis de celle-là à une sorte de vassalité. Ce sont de mauvaises conditions pour assurer la paix universelle.

Seul, un grand emprunt international pourrait transformer la dette politique de l'Allemagne envers ses vainqueurs en une dette commerciale au profit de l'univers ; elle rendrait dans le même temps le monde solidaire des pays dévastés dans le recouvrement de la dette allemande; elle permettrait enfin la liquidation du passé et le retour à l'état de paix.

Nous avons vu quelle première condition posait le Comité des banquiers pour recommander un pareil emprunt ; nous avons exposé qu'il s'agissait moins de réduire la créance allemande que d'évaluer dans quelle mesure cette créance se trouvait déjà réduite ; nous pensons avoir aussi prouvé que, si le principe de la compensation des dettes interalliées

devait être accepté, la France pourrait admettre le principe de l'évaluation de sa créance sans trop de risques.

Mais il est absolument indispensable que la compensation des dettes ait été d'abord réalisée pour que l'on puisse commencer à étudier utilement un projet d'emprunt international.

Supposons qu'il en aille autrement et que la créance sur l'Allemagne ayant été évaluée à 39, à 50, à 55 ou à 70 milliards de marks-or,— tous ces chiffres ont été prononcés,— un emprunt équivalent ait été aussitôt souscrit comme par miracle : que se passerait-il? Les banques américaines, par exemple, verraient affluer dans leurs caisses plusieurs milliards de dollars versés au compte des créanciers de l'Allemagne. A ce moment, le problème du transfert des richesses d'une nation à une autre se trouverait retourné. Toutes les difficultés que nous avons dit que susciterait le remboursement à l'Amérique des dettes de guerre surgiraient pour empêcher l'Amérique de nous verser les dollars qu'elle détiendrait à notre crédit. Cependant, pour sortir d'une si redoutable difficulté, l'Amérique n'aurait alors qu'à se souvenir de la dette que l'Europe a vis-à-vis d'elle.

— J'ai, dirait-elle à l'Europe, 4, 5 ou 6 milliards de dollars à vous, mais vous me devez 11 milliards, ne soulevons donc plus le problème si délicat des paiements internationaux : je me paie moi-même ; je garde tout.

Ainsi les dettes de guerre des Alliés absorberaient la plus grande part ou même la totalité de l'emprunt international. Les banquiers seraient seuls payés, cependant que les sinistrés auraient perdu leur dernier recours.

Cette fois la dette allemande ne serait pas seulement réduite, elle se trouverait décidément aliénée au profit des nations qui ont joué le rôle de fournisseurs de guerre. Les canons seraient payés, les maisons détruites ne le seraient pas.

Si la compensation des dettes interalliées a été préalablement réalisée, ce risque disparaît, mais la difficulté de transporter les fonds de l'emprunt des pays souscripteurs aux pays créditeurs demeure entière.

Supposez que la France et la Belgique, dont nous avons essayé de montrer qu'elles devaient être, en dernière analyse, les bénéficiaires de l'emprunt international, se trouvent, du fait même de cet emprunt, titulaires d'un crédit de dizaines de milliards en Amérique, en Angleterre ou chez les neutres : que vont-elles faire de ce crédit ? Vont-elles, pour l'épuiser, passer immédiatement d'immenses commandes dans les pays sur lesquels elles les posséderont. Mais elles ont déjà en Allemagne même un crédit en matériel et en matériaux de plusieurs milliards de marks-or, rien que pour les prochaines années, et elles se demandent déjà si elles seront capables de l'absorber.

En fait, les milliards de l'emprunt international resteront inscrits au compte des nations dévastées dans les pays où ils auront été souscrits. Ils y serviront à faire remonter le franc au pair ou tout près du pair ; mais ce ne sera plus en vertu d'une de ces fluctuations lentes et progressives, dont les diverses monnaies européennes nous ont fourni tant d'exemples : ce sera en vertu d'un de ces coups de bourrasque qui provoquent les pires catastrophes. Du jour au lendemain, toutes les évaluations se trouveront bouleversées, toutes les valeurs seront faussées, les détenteurs de stocks seront ruinés, les exportations seront rendues impossibles, et notre dette intérieure se trouvera pratiquement doublée d'un seul coup.

Aussi M. Casenave, dont nous avons déjà cité l'étude sur l'emprunt international, est-il amené à conclure :

« Le bon sens suffit à faire comprendre, dans ces conditions, qu'il serait très désirable que la presque totalité, sinon la totalité de la part afférente à la France dans l'emprunt fût souscrite en France même. »

— Mais alors, dira-t-on, qu'y aura-t-il de changé ? C'est déjà la France qui paie aujourd'hui les frais de reconstruction de ses régions dévastées : qu'elle souscrive des titres de l'emprunt dit international ou des titres du Crédit national, il n'y a guère de différence.

Il y en a d'énormes cependant, et d'abord celle-ci que les arrérages du Crédit national sont payés par le contribuable français et que ceux de l'emprunt international devraient

l'être par le contribuable allemand. Ajoutez que l'Allemagne elle-même trouvera dans l'emprunt international des fonds qui lui permettront, si elle en a la volonté, de réorganiser ses affaires, d'assainir sa monnaie et de relever son crédit, c'est-à-dire de restaurer sa solvabilité. Enfin l'emprunt international aurait ce dernier avantage de substituer aux bons A, B et C, jalousement enfermés dans l'armoire de la Commission des Réparations, des titres répandus dans le monde entier et au paiement des coupons desquels le monde entier se trouverait intéressé.

— Ce que nous cherchons dans l'emprunt international, dit par exemple M. François Albert, c'est avant tout le moyen, en subrogeant de nouveaux prêteurs dans notre créance sur l'Allemagne, de ne plus apparaître à tous comme le trouble-fête périodique, qui a le tort d'avoir impardonnablement raison; mais, en substituant une dette commerciale à une dette politique, nous renonçons par là même à toute sanction politique contre l'Allemagne, à l'occupation de la rive gauche du Rhin et éventuellement à celle de la Ruhr.

Ici encore, il y a une contre-partie politique aux avantages financiers que nous sollicitons.

(A suivre.) ROBERT DE JOUVENEL

(Copyright by R. de Jouvenel et H. de Tarde, 1922.)

LES LETTRES ET LA VIE

Le Stupide XIXe Siècle de M. Léon Daudet. — Propos d'un papetier-libraire. — Quelques poètes : MM. Henry-Jacques, Delacour, Chabaneix, Robert de Souza, Fernand Divoire, Jean Cocteau. — Trois livres hors série : *Les Lettres de Wiesbaden. — La Vie et la Mort de Cléopâtre. — La Campagne avec Thucydide.* — Éphémérides littéraires du mois.

Vous avez, j'imagine, entendu parler du *Stupide XIXe Siècle*. Sous ce titre, il y a quelques mois, M. Léon Daudet avait commencé, dans la *Revue Universelle*, une série d'articles où les maîtres du siècle dernier étaient assez durement malmenés. Aussitôt, grand tapage dans le monde des lettres et, finalement, enquête ouverte, auprès de nos principaux écrivains, par *les Marges*, l'intéressante revue de M. Eugène Montfort.

Le questionnaire comportait trois questions : 1° Le siècle qui compte... (ici suivait une liste de toutes les célébrités de la littérature ou de la pensée qui l'illustrèrent)... est-il digne de notre réprobation ou de notre reconnaissance ? 2° Surpasse-t-il les autres siècles de notre littérature ou leur est-il inférieur ? 3° Lui sommes-nous redevables de notre désarroi ou de notre enrichissement intellectuel ?

Or, sauf deux ou trois réfractaires, les auteurs consultés, à quelque bord des lettres qu'ils appartinssent, furent unanimes pour proclamer la grandeur, la puissance ou le charme des écrivains incriminés. Et quant à moi, si j'avais participé à l'enquête, au lieu de me réserver pour l'apprécier plus librement, j'eusse, sans hésiter, joint ma voix à tant de suffrages enthousiastes.

Ma tendresse, mon admiration pour les maîtres du XIXe siècle, toutes les délectations que je leur dois, je n'en aurais pas fait état dans ma réponse, puisque ce ne sont qu'impressions et préférences personnelles. Mais l'importance de l'appoint du XIXe siècle à notre patrimoine littéraire, voilà sur quoi j'aurais insisté.

Le XIXe siècle est-il le grand siècle de notre littérature? Cela se saura aux jours très lointains où, le cyle de la littérature française étant clos, on en pourra mesurer entre eux les stades successifs. Dès à présent, pourtant, à l'égard des temps écoulés, le XIXe siècle peut être rangé parmi les siècles que je qualifierais d'indispensables.

C'est-à-dire qu'en le supprimant par la pensée ce serait une portion capitale de notre trésor littéraire que nous anéantirions de plein gré. Tandis que la même opération sur tel autre siècle n'exposerait qu'à des pertes minimes. Ainsi, le XVIIe siècle est certainement un siècle indispensable dans l'enchaînement et la progression de nos lettres. Mais qu'y ajoute le XVIIIe? Sauf les hasards d'une individualité supérieure, Voltaire, de deux romans sincères et humains *Manon Lescaut* et *les Liaisons*, d'une autobiographie remarquable *les Confessions*, il ne nous présente guère qu'une série de sociologues, de polémistes, qui, politiquement, eurent leur influence, mais littérairement n'ont accru que médiocrement l'œuvre du XVIIe. En diriez-vous autant d'un siècle comme le XIXe, où poésie, roman, histoire, philosophie, lyrisme, style, tout a été, de fond en comble, renouvelé et où la diversité des génies est telle qu'on a peine à les classifier? J'en serais surpris.

Mais ces points une fois notés, j'avais décidé d'attendre le volume complet de M. Léon Daudet avant d'étudier sa thèse.

Et bien m'en a pris. Car, le livre achevé, il faut reconnaître que les avis recueillis par *les Marges* ne répondent que très partiellement au problème qu'il soulevait.

Le sous-titre de l'ouvrage nous en avertit déjà : *Exposé des insanités meurtrières qui se sont abattues sur la France depuis* 130 *ans*. Et l'explication que nous fournit M. Daudet du titre même fait encore plus de lumière. Non que, cette épithète de *stupide*, l'auteur la prenne dans une acception très bienveillante. Mais il a soin d'en rappeler l'étymologie : *stupide* venant de *stupere*, qui signifie originairement : rester fixe, engourdi, immobile, s'arrêter. Autrement dit, le terme de *stupide* exprimerait bien moins chez le XIXe siècle la niaiserie qu'une sorte d'inertie, d'obédience et en un mot d'abrutissement devant un certain nombre d'axiomes admis sans contrôle. De sorte que ce siècle, qu'on nous a chanté sur tous les tons comme le siècle du libre examen et de la libre pensée, ne serait au demeurant qu'un siècle asservi à certains poncifs, à certains préjugés, et qui le disputerait pour la crédulité aux périodes les moins réfléchies de notre histoire.

Ces poncifs et ces préjugés, M. Léon Daudet nous les masse en vingt-deux articles : « Le XIXe est le siècle de la science. C'est le siècle du progrès. C'est le siècle de la démocratie. Le Moyen Age n'est que ténèbres. La Révolution a émancipé le peuple français. La démocratie c'est la paix. L'avenir est à la science. La science est toujours bienfaisante. L'instruction laïque est l'émancipation du peuple. La religion est fille de la peur. Ce sont les États qui se battent, les peuples sont toujours prêts à s'accorder. Il faut remplacer le latin et le grec par les langues vivantes, seules utiles. Nous courons aux États-Unis d'Europe. La science n'a ni frontières ni patrie. Le peuple a soif d'égalité. Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle de fraternité et de justice. La propriété c'est le vol, le capital la guerre. Dieu n'existe que dans la conscience. L'évolution est la loi de l'univers. Les hommes naissent bons, c'est la société qui les pervertit. Il n'y a que des vérités relatives. Toutes les opinions sont bonnes, du moment que l'on est sincère. »

Telles sont les vingt-deux « âneries » dont, faute d'un examen

cartésien, s'est laissé sidérer le candide XIXe. Mais une pareille nigauderie se paie et on ne laisse pas impunément le champ libre à de si néfastes contre-vérités. Celles-ci se sont traduites dans les faits par des ravages que nous retrace fougueusement M. Daudet et dont trois guerres atroces ne furent pas les moindres, — stupidité politique, stupidité romantique, stupidité scientifique, stupidité philosophique, l'une à l'autre se surajoutant pour amener la dissolution de notre société, puis nous livrer à l'invasion. Et vous devinez, dès lors, quel eût été, pour le livre de M. Daudet, le titre adéquat : non point *le Stupide* mais *le Funeste XIXe Siècle*. Et vous apercevez aussi la mince part qui revient, dans ces responsabilités, à la littérature.

L'enquête des *Marges* garde donc son intérêt documentaire et historique. Elle nous montre toute la faveur dont jouissent, à notre époque, les maîtres du siècle passé. Mais elle n'entame à aucun degré les accusations portées par M. Daudet contre le siècle en cause et où, fait à retenir, celles qui visent la littérature n'occupent que soixante-dix pages sur trois cents.

Des autres que penser ? A première vue, ce que vous en ressentirez dépendra beaucoup de vos opinions politiques. Si vous êtes conservateur, nationaliste, réactionnaire, elles vous combleront, sans répit, de joie. En cas contraire, elles ne cesseront de vous exaspérer et vous exposeront même à la congestion.

Il y a toutefois, il me semble, une autre façon de lire le livre de M. Léon Daudet, c'est en considérant les intentions qu'il révèle, le but qu'il poursuit et le genre d'ouvrages duquel il relève.

Là-dessus, pas de doute. *Le Stupide XIXe Siècle* constitue bien moins un pamphlet qu'une œuvre de polémique, ou, au sens originel, une œuvre de guerre dirigée contre le *credo* démocratique, dont il s'agira d'établir les puérilités, l'avortement, les désastreuses conséquences. En somme, contre la Révolution, un assaut analogue à celui des Encyclopédistes contre la religion et la monarchie.

L'effet de ces offensives a toujours tenu au talent qu'on y déployait. Car, qu'on nous pardonne une lapalissade, pour

persuader, la première condition est de se faire lire, de plaire, d'entraîner et de tenir en haleine le lecteur par sa verve, son élan, son style. Mais, en dépit de ces qualités, jusqu'ici il n'y a pas d'exemple que, d'une part ou de l'autre, on ait abouti à la décision.

Voyez ce qui se passa pour les Encyclopédistes et pour Rousseau. Trois ans après leur triomphe, trois ans après 89, leurs doctrines athéistes étaient taxées de crimes contre l'État ; leurs doctrines communistes conduisaient droit à l'échafaud.

C'est qu'un *credo*, quel qu'il soit, résume un idéal et que tout idéal puise sa force non dans la raison, mais dans le sentiment, qui, tôt ou tard, réagit, prend sa revanche.

Pourquoi la religion ou l'instinct monarchique résisteront-ils indéfiniment à toutes les attaques ? Parce que infailliblement, malgré des victoires partielles, malgré des succès temporaires, ces attaques finiront par se heurter à un obstacle inexpugnable, où se brisent tous les arguments, tous les brocards : le substratum inné et héréditaire, la foi catholique, le goût de l'autorité.

Quoique de formation plus récente, je crois la foi démocratique très capable des mêmes résistances. Bafouez son *credo*, mettez-le en pièces, elle vacillera peut-être un instant, perdra des adeptes, donnera des signes de défaillance. Mais comment supposer qu'elle puisse ou succomber ou ne pas se ressaisir, quand elle repose sur un ensemble de sentiments humains qui durent depuis des siècles, en lutte permanente avec leurs contraires ?

Ainsi envisagé par-dessus l'actualité politique immédiate, le livre de M. Léon Daudet peut se lire avec plus de flegme et aussi plus d'agrément. Il a du mouvement, de l'entrain, de la carrure. Il est semé de traits amusants, d'observations neuves ou pittoresques. Et quant à celles, qui me semblaient contestables ou forcées, l'envie de les réfuter ne m'effleurait même pas. Ne sais-je pas les obligations d'un réquisitoire et vais-je attendre de lui les complaisances, les indulgences, voire l'équité absolue envers l'accusé ?

Tout au plus, par moments, m'arrivait-il de songer au

procès inverse que pourrait instruire le communisme, en démontrant que le XIXe siècle n'a fait que saboter la Révolution, rouler le peuple et servir le capital par ses lois, ses politiciens, ses écrivains bourgeois, ses guerres. Si bien que ce pauvre XIXe « prendrait » de tous les côtés.

Mais, plutôt que ces questions de parti, ce qui m'a intéressé, dans le livre de M. Léon Daudet, c'est sa valeur de confession intellectuelle. Le titre nous annonçait une œuvre de combat, de doctrine, et le volume la réalise. Cependant, insensiblement, la personnalité de l'auteur s'entremêle au sujet traité et, en même temps qu'elle lui prête ses forces, elle y trouve comme un exutoire. Chemin faisant, sur la philosophie la morale, la littérature, une à une, M. Daudet nous livre ses prédilections ou ses haines, et, peu à peu, de ces professions de foi se dégage la silhouette sinon de ses convictions, du moins de son esprit et de son tempérament.

Un politique, qu'il le soit devenu, cela ne se discute pas. Rien que ce qu'il écrit de Rochefort et de Drumont suffirait même à nous en convaincre : « Rochefort et Drumont eurent de l'entêtement, non de la volonté politique ; ce qui fit qu'ils restèrent dans la polémique et ne pénétrèrent point dans l'État. » Et, comme autre preuve, je vous citerais la caricature parfois outrée, mais parfois exacte, qu'il nous trace du libéralisme. On sent évidemment là un chef de parti, ayant fixé sa ligne, son objectif et les moyens pour y atteindre.

Mais, par instinct, ce qui domine manifestement en M. Daudet, c'est l'écrivain — et surtout le satiriste. Plusieurs fois, au cours du volume, il invoquera le rire, il en déplorera le dépérissement. Le rire, lui, ne l'abandonne jamais. Même dans ses pires violences, vous en entendrez l'écho. On dirait que le ridicule des gens ne fait pas que le frapper, le fascine et l'attire. Lisez notamment les chapitres où il nous raconte l'évolution de ses opinions philosophiques ou scientifiques. On se demanderait presque ce qui l'a le plus déterminée, si c'est l'infirmité même des doctrines ou le comique de ceux qui les exposaient.

Ailleurs, il spécifiera les deux grands motifs qui l'ont rallié au royalisme : les scandales du régime puis l'Affaire.

Qui sait si on ne devrait pas y ajouter ces désillusions que cause souvent la fréquentation de nos hommes d'État ? N'est-ce pas un aveu là-dessus que nous formulait récemment M. Léon Daudet lui-même, quand, en pleine Chambre, il déclarait : « C'est parce que j'ai longtemps vécu parmi les hauts personnages de la République que je suis devenu royaliste. »....

Ce qui confirmerait, à mon sens, ces remarques, c'est la véhémence plus grave, moins enjouée, du chapitre sur la littérature. Sauf avec quelques contemporains comme Zola ou autres et sauf avec ceux que M. Daudet raille âprement sous l'appellation globale de « salonnards », ici, il n'y a plus un contact direct de l'auteur et de ses modèles. Le heurt ne se produit plus entre les personnes, mais entre les tendances. Et l'ironie, n'étant plus toujours stimulée par le détail matériel, cède le pas à la virulence.

Vous dire qu'à toutes ces pages j'ai goûté le même plaisir qu'à d'autres, et que je n'ai pas eu des mouvements d'humeur en voyant dénigrer des maîtres que je chéris ou porter aux nues des écrivains dont je raffole moins, je mentirais. Et si, de-ci, de-là, je rencontrais des opinions en accord avec les miennes, des antipathies ou des sympathies que je partage, ce n'était encore que de faibles compensations au reste. Mais, même aux endroits qui me choquaient le plus, je conviens que j'étais séduit par le ton, l'allure ; une critique comme je l'aime, une critique vivante, jaillissante, autonome, libre du rudiment et des routines, une critique de littérature.

Et ce mot, à lui seul, vous résumera mon impression sur le volume de M. Léon Daudet. Socialement ou artistiquement, les trois quarts de ses idées sont à l'opposé de mes préférences. Mais son livre a pour moi une qualité qui prime tout : c'est d'être l'œuvre d'un littérateur.

Ce serait d'ailleurs les mêmes termes que j'appliquerais aux ouvrages récents de MM. Charles Maurras, Paul Bourget, Pierre Lasserre et Jean Carrère, si je vous en parlais maintenant. Seulement, pour aujourd'hui, vous jugez peut-être que c'est assez de littérature de droite. Alors nous ajournerons à un mois.

*
* *

Comme je venais de recevoir, l'autre soir, le quinzième volume (*sic*) de la journée, je suis sorti pour prendre un peu l'air, et, sur ma route, en passant devant la boutique d'un papetier-libraire, où je me fournissais jadis, j'ai eu une étrange surprise.

Sa devanture de gauche brillait, comme de coutume, des bristols et des papiers-pelures les plus variés. Mais, dans celle de droite, plus trace des bariolages qu'y formaient naguère les éventails ou les piles des dernières nouveautés littéraires. A la place, des cartes postales, deux machines à écrire, quelques objets de maroquinerie et, dans l'intervalle, des éponges, des savons, des flacons de parfums ou d'eau dentifrice. Par curiosité, je suis entré et j'ai demandé :

— Vous avez donc renoncé aux livres?

— Mon Dieu, oui, monsieur, il en venait trop. Ça finissait par prendre les deux étalages. Et si j'avais continué, rien qu'en commandant la moitié de ce qu'il y a toutes les semaines dans la bibliographie de la France, il me fallait tout de suite une boutique en plus... Autrefois, ce n'était pas pareil. On avait une dizaine d'auteurs connus, une trentaine d'autres. Ça allait. Aujourd'hui, la pagaille, monsieur! Ça vous tombe dessus de tous les côtés... On ne s'y reconnaît plus... Si, dans le tas, vous ne prenez pas un volume, juste celui-là que le client vient vous demander, parce qu'il a lu sur son journal ou sur sa revue que c'était bien... Qu'est-ce qu'ils en savent les journalistes, si c'est mal ou bien? Car vous ne me ferez pas croire, n'est-ce pas, qu'ils lisent tout ce qui paraît... Ce sont des gens comme les autres et, pour tout le monde, les journées n'ont que vingt-quatre heures... Enfin, que voulez-vous, ça devenait terrible... Il traînait des volumes partout, sur les vitrines, sur le comptoir, sur les chaises, qu'on ne pouvait seulement plus s'asseoir...

Et puis ne voilà-t-il pas que, ces temps derniers, les éditeurs se mettent à publier des *Bulletins* avec des articles sur leur marchandise... Je me dis : — Bon ! on va être renseigné, on pourra choisir... Ah ! bien oui ! Chaque *Bulletin*, les mêmes boniments, et leurs bouquins, tous des merveilles, tous la perfection et du lyrique par-ci, et du pathétique par-là... Alors, un beau jour, j'en ai eu assez, j'ai balancé toute la bouquinaille et j'ai remplacé par la parfumerie. Ça donne pour le moins autant, c'est propre, pas encombrant, et on n'a pas tous ces cassements de tête...

Mon envie pour ce détaillant, mon regret de ne pouvoir comme lui « remplacer par la parfumerie », ai-je besoin de vous les avouer ? Quant aux éditeurs, causes de tout le mal, je connais, parbleu, leur tactique. Procéder par gros effectifs, l'emporter par le nombre, inonder le marché de leurs produits pour en chasser ceux du voisin, tenir les étalages, habituer et attacher le client à la marque. Ensuite, dans la masse, un ou deux volumes qui marchent, ils entraînent les autres et il n'y a plus qu'à repiquer.

Naturellement, ce que rapporte cette méthode, je l'ignore et je m'en désintéresse.

Mais, littérairement, les résultats en sont évidents. De jour en jour davantage elle déroute les intermédiaires, elle ahurit et lasse les lecteurs, elle disperse l'attention, elle émiette la publicité ; et, qui pis est, en même temps qu'elle prodigue des espoirs chimériques à une foule d'écrivains, elle prépare autant de déceptions, autant de déboires, autant de mécontentements et d'aigreurs...

Les éditeurs s'en doutent-ils ? Faudra-t-il les dures leçons de la pratique pour les dégoûter de ces matchs de surproduction ? A tout hasard, je leur recommande les propos de mon papetier-libraire. Il y a là, je ne me permettrai pas de dire un avertissement, mais, il me semble, comme un symptôme.

*
* *

Si je n'écoutais que ma frivolité, je vous parlerais longuement d'un livre nouveau de M. Henri Coupin : *Les petites idées des grosses bêtes* (1).

Aimez-vous les animaux ? Moi, j'ai pour eux une faiblesse extrême. Je demeurerais des heures à contempler des chiots qui jouent en se mordillant, des poulains s'ébattant dans la prairie, les savantes déambulations d'un angora ou d'un siamois... Et tout ce qu'on peut découvrir dans le regard d'un fox-terrier, dans le grand œil humide d'un pur sang !

Si vous aimez les animaux, le livre de M. Coupin vous ravira. Ce n'est pas du Darwin, ce n'est pas du Fabre. Cela rappellerait plutôt Toussenel, l'auteur de *l'Esprit des bêtes*. Une suite d'anecdotes, de notations étonnantes, comiques, touchantes et qui presque toutes laissent songeur...

Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de ces fariboles. C'est jour d'échéance envers les poètes. Et, sinon tous, je vais tâcher d'en régler quelques-uns.

Nous commencerons, en dépit de l'ordre chronologique et selon celui de l'actualité, par les lauréats des derniers concours.

Le premier en date, c'est, je crois, M. Henry-Jacques, dont la *Symphonie héroïque* (2) a remporté le prix de la *Renaissance*. Comme son précédent livre, *Nous, de la Guerre*, celui-ci est encore un recueil de poèmes de guerre. Nombre d'entre ces poèmes ont été écrits après l'armistice. Mais M. Henry-Jacques n'oublie pas. Cela ne semble pas obsession chez lui. Plutôt un attachement où la pitié a autant de part que la révolte. Un autre poète de guerre, dont nous causerons prochainement, l'auteur du *Don de ma mère*, M. Noël Garnier, s'est soustrait à ces sanguinaires souvenirs, et son récent volume *Place Clichy* ne nous offre plus nul reflet des années terribles. On sent, au contraire, que M. Henry-

(1) Fayard.
(2) Édition des « Belles Lettres ».

Jacques ne peut s'en détacher et que, dans les détentes mêmes de la paix, c'est encore toute la fresque de la guerre qui l'environne de son enfer.

Avant M. Henry-Jacques, un romancier de talent vigoureux, M. Paul-Émile Cadilhac, avait adopté ce titre de l'*Héroïque* (1) pour un pittoresque roman sur les hôpitaux militaires, et disposé ses chapitres selon les thèmes de la fameuse symphonie.

Nous retrouvons chez M. Henry-Jacques la même disposition des poèmes, avec peut-être un peu plus d'arbitraire, car je verrais très bien telle pièce du *finale* dans le *scherzo*, ou inversement. Mais ce qui me frappe davantage dans son recueil, c'est sinon le changement, du moins le perfectionnement du ton. Avec autant de fougue, autant d'abondance que dans *Nous, de la Guerre*, M. Henry-Jacques accuse ici plus de discipline, plus de mesure, une amertume plus haute, plus grave et de plus de portée. Ce n'est peut-être pas encore le poème de guerre que nous rêvions jadis et qui se fait bien attendre : libéré des détails physiques, survolant la matérialité, transportant l'épopée aux régions spirituelles ou symboliques. Pourtant, une pièce comme celles que je vais vous citer s'éloigne déjà sensiblement du strict réalisme.

INSCRIPTION.

Ci-gît l'homme
Sans patrie et sans nom :
Un soldat, la bête de somme
De la guerre.
Vert ou bleu, un compagnon
De nos misères
Pourrit dans cette terre
Inconnu.
Jusqu'à sa croix qui l'abandonne,
Croix de guerre, croix nue,
Noire et salie,
Usée par le temps et les pluies...
A quoi bon
Connaître son nom?

(1) Ferenzi.

Ce n'était qu'un soldat sans gloire,
Comme les autres.
Et témoin résigné, dans le cœur du bois jaune,
Humblement, de la pointe usée de mon couteau,
Je voudrais en quelques mots
Inscrire son histoire et toute notre histoire :
Pour prendre sa part de misère
Dans notre monde il apparut
Il vint et souffrit sur la terre...
Puis il mourut.

Ou bien cette rude apostrophe contre la populaire *Madelon* :

Victoire aux yeux surnaturels
Survenue des horreurs profondes,
Clouée aux quatre coins du ciel
Pour la rouge folie du monde ;

Entends-tu monter contre toi
Le nouvel hosanna des foules?
Entends gueuler le peuple-roi :
Évohé ! Madelon est saoule !

Nous les vivants du dernier jour,
Tout étourdis de notre chance,
Avec ce rêve d'un retour
Sanctifié par le silence,
L'hymne pour les tréteaux conçu,
Souillé de stupre et de vinasse,
Brusquement nous l'avons reçu
Comme un crachat en pleine face.
. . . . . .
Justice arrachée par nos soins
Aux griffes rouges de la guerre,
Viens avec nous chercher plus loin
Plus de silence et de lumière...
. . . . . .
Laisse les noires multitudes
Comme un chien qui s'en va p...
Au pied du marbre des statues
Salir d'un refrain vomissant
Les grandes voix qui se sont tues.

Dans *la Victoire de l'Homme* (1), de M. André Delacour, qui a remporté la *Bourse de voyage* pour la poésie, encore des poèmes de guerre, divisés en deux parties. La seconde a surtout trait à des faits précis et d'actualité. La première par sa sensibilité, sa mélancolie, me paraît supérieure. Ce sont des vers délicats, bien frappés, d'un poète qui sait les mots et les rythmes. Mais on n'y retrouve pas toujours ces accents passion-

(1) Édition des « Belles-Lettres ».

nés, profonds, cruels, bref cette véhémence secrète qui anime les poèmes de M. Henry-Jacques.

Enfin M. Philippe Chabaneix a obtenu le prix Catulle Mendès avec sa mince plaquette *les Tendres amies*. Il y a beaucoup de finesse, d'harmonie, de sobriété et d'élégance, dans ces jolies pièces sentimentales. Néanmoins, parmi les poètes récents, orientés vers le même genre de poésie, j'en entrevois plusieurs capables de donner autant, et, s'ils avaient pris part au concours, M. Chabaneix eût rencontré là de sérieuses concurrences.

Je nommerai, entre autres, un nouveau venu, M. Daniel Guérin, qui sous ce titre modeste et ironique : *le Livre de la dix-huitième année* (1), nous offre un bref recueil, plein de promesses, tant par sa précoce aisance poétique que par l'espèce de désaveu dont le poète semble clore ce gracieux petit album de début.

Et maintenant, venons à des poètes plus confirmés : MM. Robert de Souza, Fernand Divoire, Jean Cocteau.

Avec le premier, je me trouve terriblement en retard, un ou deux ans presque. D'où n'allez pas conclure chez moi à de l'inappétence. Seulement, comme je vous l'ai dit bien des fois, je ne suis pas toujours absolument maître de la composition de mes articles. Tantôt c'est l'actualité qui la régit tantôt l'ensemble des sujets traités. Il y a des auteurs dont je sens qu'il faut que je parle tout de suite, parce que la notoriété de leur nom ou le retentissement de leur livre les met à l'ordre du jour. Et d'autres sur lesquels je ne saurais rien faire de bon, si je les comprenais dans une fournée disparate, avec des voisinages mal appropriés.

Ç'a été le cas pour un poète aussi personnel que M. de Souza. Et la difficulté se compliquait encore du fait que, chez lui, le lyrique se corse d'un théoricien, féru des problèmes de rythme, de métrique, d'assonances, de prosodie. D'où le ferme propos de confronter ses doctrines avec ses réalisations, et d'où la nécessité de plus de temps et de plus d'espace.

(1) Albin Michel.

Mais décidément, j'aime mieux ajourner ces savantes opérations de contrôle. Un jour de loisir, j'étudierai, si possible, les théories de M. de Souza. Aujourd'hui, je ne veux connaître que le poète. Voici deux recueils de vers. Si l'esthétique qui présida à leur confection a son intérêt pour les techniciens, elle en présente bien moins pour le simple lecteur qui ne réclame de la poésie que le charme, l'émotion, et ne se soucie guère des préméditations de l'auteur et de ses arrière-travaux de mise en œuvre. Parcourons donc ces recueils, sans plus.

Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de bien saisir les poètes ou les littérateurs modernes, quand ils traitent les problèmes supérieurs de l'esthétique ou de la linguistique. La plupart n'ont pas l'habitude du glossaire conventionnel de la philosophie ou bien le dédaignent. Alors, usant des mots dans une acception qu'ils déterminent arbitrairement, ils deviennent parfois obscurs.

Ainsi, je lisais dernièrement un opuscule de M. Jean Paulhan, l'auteur de ce remarquable petit livre de guerre *le Guerrier appliqué*. Son opuscule s'intitule *Jacob Cow le pirate ou si les mots sont des signes* (1). Eh bien, quoique assez familiarisé avec ce qu'on a écrit sur le langage et ses origines, j'ai eu toutes les peines du monde à comprendre que M. Paulhan dirigeait son effort contre la fabrication mécanique des images, qu'il considère chez le vrai poète comme un moyen spontané et inconscient de rendre tant bien que mal ses impressions et non point comme devant être le résultat d'un effort artistique. Encore, même, ai-je bien compris? Je ne vous le jurerais pas.

M. de Souza, pour être moins abscons, est plus ambitieux. Si je ne m'abuse, il rêve d'incorporer à la poésie les rythmes mêmes et le solfège de la musique, les mots y remplaçant les notes et en répercutant les accents plus ou moins graves selon des cadences plus ou moins accélérées.

A la fin de *Terpsichore* (2), le premier en date de ses récents recueils, il nous fournit du reste à ce sujet des indications dont je crois utile de vous transcrire quelques-unes.

(1) Au Sans Pareil.
(2) Crès.

« L'auteur des poèmes qu'on va lire se sert de l'écriture, parce qu'il ne peut pas faire autrement. L'écriture est une servante infidèle de la langue. — Qui dit langue, dit parole, dit chant, dit son, dit vibration, dit mouvement, dit groupement (harmonie ou rythme) dans le mouvement. L'œuvre verbale appelée poème ne pourrait être transmise, alors qu'on est privé de la voix, que par les disques du phonographe. Le jour va venir où le disque remplacera la page. La pure transcription phonétique nous ramènera à Homère. En attendant, la poète contemporain n'a pas plus à tenir compte des fuites ou des fantaisies de l'écriture qu'un vieux trouvère du XIIe siècle. Et il en doit disposer les signes pour la meilleure transmission de la forme ou de la pensée, *surtout des rythmes et de l'harmonie.* »

Et M. de Souza ajoute qu'à cet effet il a employé les trois gammes des vingt-deux voyelles principales du français : l'*aiguë* de l'*a* à l'*i* par l'*é* ; la *grave* de l'*a* à l'*ou* par l'*o* ; la *moyenne*, l'*a* à l'*u* par l'*eu*.

Vous voyez qu'on apprend à tout âge. Probablement, jusqu'ici, comme moi, vous avez vécu dans la conviction qu'il n'existait que six voyelles. Sachez, désormais, qu'il y en a vingt-deux. Et, sans l'ombre d'ironie, ce n'est pas de trop, pour la tâche que s'est assignée M. de Souza de nous restituer musicalement et plastiquement la plupart des danses connues. En réalité, pour chacun de ces poèmes, le luth d'Homère, plus haut nommé, serait insuffisant. C'est un accompagnement spécial que tour à tour il faudrait : ici des violes et des mandores, là des guitares et des castagnettes, plus loin des tamtams avec des flûtes, ou encore le classique jazz-band. En deux mots, un poète-orchestre. Dans ce rôle complexe, je ne garantirai pas que M. de Souza soit toujours égal. Mais en son recueil, ou, si vous préférez, en sa partition, il n'est guère de morceau banal, indifférent, et je pourrais en relever plusieurs, par exemple les *Ombres d'or* (danses des Javanaises), *Tournoiement mystique* (danse des derviches), l'*Héroïde du Lys* (la Loïe Fuller), *le Faux Dieu* (Nijinski). *Une feuille-fée* (La Karsavina) d'un « rendu » musical vraiment pittoresque et frappant.

Ou bien, ce sont des pas de dancing, des tangos, dont je vous citerai le plus décent :

La terre tourne. Et eux aussi.
Voilà tout.
Vivent-ils?
Mais quel tour n'est qu'un retour?
A peine s'ils bougent
Dans le lent, doux et lent roulis

D'une onde à l'onde qui s'entraîne
Et, sans vent, sur elle-même, plie.
Cercle calme, va et vient, vide
Dans un doux, lent doux et lent remous

De noyé sur son épave.
Bercement d'elle avec lui :
Tour, retour du nouveau-né
Dans un doux, lent doux et lent roulis

De lui sur elle à son cou.
La Terre tourne. Et eux aussi
Voilà tout.

Au second recueil de M. de Souza, *Mémoires* (1), n'est joint nul avertissement technique. C'est donc à nous qu'il appartient d'en déchiffrer les tendances esthétiques et les intentions.

A vrai dire, malgré la variété des rythmes, il semble que la transcription musicale préoccupe moins le poète et qu'il a voulu surtout une œuvre de sentiment et de pensée.

Chacune des pièces du volume porte en épigraphe le nom d'un artiste ou d'un écrivain célèbre : Ruskin, Chateaubriand, Van Lerberghe, Mistral, Baudelaire, Verhaeren, Renoir, Verlaine, Rodin, Debussy, Mallarmé ; et chacune forme une synthèse évocatrice de l'œuvre, de la manière, de la personnalité propres à ces divers maîtres. Plus rien donc des ingéniosités et des grâces de *Terpsichore*. Des poèmes d'une trame serrée et où pas un vers, pas un mot qui ne soiet de plein poids. Je vous recommande, entre autres, *la Maïa*, placée sous l'invocation de Rodin :

Avec la grande barbe flottante du Père éternel
Quand il brasse nos tourbillons,
Tu fécondes la terre dans un œuf d'argile grasse
Que pressent en boule tes deux mains.

. . . . . .

Puissance voluptueuse des doigts fébriles sous le désir
Dont tu enfantes la terre charnelle notre mère !
Je vois ton pouce velu fouiller partout de son brandon
Jusqu'à ce que la chair crie dans son tréfonds,
Jusqu'à ce qu'elle se meuve à tous les rythmes de la lumière
Qu'ondoyante elle s'en multiplie...

. . . . . .

Chant des jambes alternées qui s'enlacent à se confondre
Dans l'acuité du vieux serpent,
Longs et pleins enveloppements des bras épuisant leurs accords
Où s'écrasent sous les seins les cœurs.

(1) Crès.

Fièvres envahies des bouches, à pleines et chaudes lèvres aspirées
D'une mortelle confiante harmonie,
Filles et fils de la terre s'étirent, se broient sous leurs anneaux
Et revenus à la boule native se dévorent...

Assurément, voilà qui nous éloigne des tangos de tout à l'heure. M. de Souza ne manquera pas de nous expliquer un jour par quelles étapes il passa d'une manière à l'autre. Il m'importait seulement de vous montrer les deux aspects d'un talent peut-être un peu sectaire, un peu dogmatique, mais qui, depuis des années, honore notre poésie et n'a peut-être pas obtenu de ses confrères tout le concours du public, toute l'attention dont, à bien des égards, il me paraît digne.

Orphée n'est guère connu du grand public que par l'opéra ou par l'opérette. L'*Orphée* (1) que nous présente M. Fernand Divoire dans son poëme, dont vous avez déjà lu ici quelques importants extraits, n'a rien de ces personnages de théâtre.

Les chagrins sentimentaux, le drame qui le prive d'Eurydice n'occupent dans l'ouvrage qu'une part subsidiaire et toute symbolique, tout allusionnelle.

Ce que M. Fernand Divoire semble avoir voulu nous peindre en Orphée, c'est en même temps le fondateur de l'ascétisme orphique et le Poète, purifié par la souffrance, puis ramené à la communion avec la nature, avec l'humanité, — bref ayant atteint au summum de la perfection morale, de la sensibilité, de la compréhension et du grand art.

Bien des épreuves le séparent de ce terminus, et, parmi celles-ci, une des plus mouvementées consiste dans l'espèce d'écartèlement que subit Orphée entre Apollon et Zagreus.

Vous n'avez encore vraisemblablement vu ce nom qu'à l'excellent krack de M. Ambatielos. C'était cependant un des pseudonymes de Bacchus. Non le Bacchus traditionnel, gavé de saouleries, et enlacé à des bacchantes ivres. Mais un Bacchus d'une physionomie peu répandue, impitoyable aux écarts, farouche censeur des âmes et que les mystères orphiques avaient adopté comme déité suprême.

Chez M. Divoire, Zagreus n'a pas ces vigueurs presby-

(1) Renaissance du Livre.

térienne ou ces sévérités à la Jehovah. Autant que l'ésotérisime du poète permet de l'affirmer, Zagreus représenterait ici, après la passion personnifiée par Apollon, la sagesse, l'équilibre, la sérénité, ainsi qu'en témoigne ce poème :

ORPHÉE ET LES DIEUX FRÈRES.

Orphée est fils d'Apollon, le dieu blond.
Les louves en folie en feront leur carnage.
Mais sage,
Il n'est pas couronné par le feu d'Apollon

Orphée est le fils de la Thrace sauvage.
Aux temples le voici prêtre de Dionys...
Mais sage,
Le délire du sang ne l'a pas envahi.

Comme l'enfant en qui fleurissent
Inscrites dans son cœur deux forces qui s'unissent,
Orphée unit le double feu
De la stricte harmonie et du cri furieux.
Il sait qu'étant né de deux dieux
Il sera le cratère où s'unissent les dieux.
Son chant proclamera leurs chants mystérieux.

Mystérieuse aussi vous paraîtra peut-être mon exégèse. Mais elle vous aidera néanmoins, j'espère, à mieux sentir la portée secrète des poésies qui composent *Orphée*. Leur nudité, leur fermeté, leur harmonie, vous en avez un échantillon dans la pièce qui précède. Mais de celle-là comme des autres vous ne goûteriez pas le sens si vous ne saviez de quelle haute inspiration elles procèdent et à quelle haute transposition elles visent.

A travers le *Vocabulaire* (1) de M. Jean Cocteau, je ne suis pas certain de pouvoir vous fournir le même fil conducteur.

La légende nous assure que Narcisse demeura fasciné d'amour par sa propre beauté. Je crois cette version superficielle. Pour moi, si Narcisse resta si longtemps penché sur lui-même, ce n'est pas qu'il se contemplait, c'est qu'il se cherchait, s'efforçait de discerner par delà son image matérielle, la spirituelle — son âme, son cœur, son intime tréfonds.

(1) La Sirène.

Dans l'ordre actif plutôt que contemplatif, M. Jean Cocteau me semblerait un Narcisse de ce genre. Doué de la sensibilité la plus raffinée, de l'observation la plus aiguë et d'une verve toujours en éveil, il aurait pu se complaire à ses premiers poèmes, se satisfaire de cette première manière et y persister. Dans les confessions éparses qu'il nous a glissées, depuis lors, dans ses livres, nous savons, au contraire, la soif de renouvellement qui ne cesse de le travailler, sa constante inquiétude d'esprit, son effort inlassable pour tirer de lui-même le meilleur des possibilités qu'il recélait. Peu à peu ainsi s'étaient opérées sa rupture avec la poésie régulière et son évolution vers le cubisme, où ses récents poèmes pouvaient nous le faire croire installé, définitivement fixé.

Or, si *Vocabulaire* ne détruit pas absolument cette croyance, par certaines de ses pièces, il l'ébranle et donnerait à entrevoir chez M. Cocteau un changement nouveau, des recherches nouvelles. Certes, nous y rencontrons des morceaux du ton le plus « avancé » comme celui-ci :

ÉCUME DE MER PAIN ENCHANTÉ.

Le gant rouge du crime. Le cortège du serpent. Sa tête qui est un revolver. La gangrène. Le jeune marin qui colle un timbre. As de trèfle. Vénus toute rose, assise dans mille calèches démolies contre la muraille. La menthe, le bleuet, le tambour, la grenadine. Et le pain enchanté qui s'envole par-dessus le toit.

Mais, un peu plus loin, surgissent des poèmes de la facture la plus orthodoxe, et qui par leur grâce, leur sobriété, évoquent le XVIIe siècle commençant, telle la pièce suivante :

Les cheveux gris, quand la jeunesse les porte,
Font doux les yeux et le teint éclatant ;
Je vous trouve un plaisir de la même sorte
A vous voir, beaux oliviers du printemps.

La mer de sa fraîche et lente salive
Imprègne le sol du rivage grec
Pour que votre fruit ambigu, l'olive,
Contienne Vénus et Cybèle avec.

Tout de votre adolescence chenue
Me plaît, moi qui suis le soleil d'hiver,
Et qui, comme vous, sur la rose nue,
Penche un jeune front de cendre couvert.

Et si je vous citais encore les plus graves et les plus puissantes strophes qui débutent ainsi :

Je vois la mort en bas, du haut de ce bel âge
Où je me trouve, hélas ! au milieu du voyage ;
La jeunesse me quitte et j'ai son coup reçu.
Elle emporte en riant ma couronne de roses.
Mort, à l'envers de nous vivante, tu composes
La trame de notre tissu...

tout de suite vous viendraient aux lèvres les noms de du Bellay et de Malherbe.

Alors, devant ce recueil aux morceaux discords, mon interprétation hésite. Le dessein de M. Jean Cocteau m'échappe. Et je préfère vous signaler simplement ce qu'ont de fort et de profond certaines pièces du volume plutôt que d'essayer d'en expliquer la juxtaposition à d'autres si dissemblables.

Dans *Mari Magno* de M. Édouard Dujardin... Mais voilà, allez-vous penser, bien des poètes en une fois. Si vous saviez pourtant tout ce qu'il en reste !

Outre M. Dujardin, il y a *le Cantique de l'aile*, d'Edmond Rostand ; il y a *les Glas* de M. Jean Richepin; *le Kiosque à musique* où M. Franc-Nohain a réuni les plus durables et les plus charmants de ses premiers recueils ; les *Poésies complètes* de M. Le Goffic; les *Chansons* de M. Henri Pourrat ; deux recueils de M. André Fontainas, le groupe des fantaisistes, M. Tristan Derème, en tête ; un étrange et original poème *Androlithe* de M. Portail, sans parler des cubistes et des dadaïstes, qui, depuis un an, ne nous ont pas ménagé les productions curieuses...

Je m'arrête donc, mais vous voyez que, pour nos prochains entretiens sur la poésie, ce ne seront pas les poètes qui manquent.

*
* *

Et pour terminer, aux lecteurs qui me demandent parfois « autre chose que de la poésie et du roman », j'indiquerai trois volumes récents dont la diversité sera de nature à les satisfaire.

Dans les *Lettres de Wiesbaden* (1), M. Jean Ajalbert renouvelle un genre de chronique, qu'institua Mme de Sévigné, que reprit Mme de Girardin et qui trouva sa dernière expression dans le *Courrier de M. Picq*, rédigé par M. Sacha Guitry et ses amis. Mais, au lieu de correspondants fictifs comme dans les deux cas précédents, c'est à des personnalités réelles et contemporaines que s'adresse M. Ajalbert, depuis le Président de la République jusqu'à M. Claude Monet en passant par M. Poincaré, M. Briand, M. Antoine et une foule d'autres.

Colonial fervent, littérateur dans l'âme, quelque peu régionaliste par son attachement à l'Auvergne, amateur d'art par goût et par fonctions, globe-trotter impénitent, M. Jean Ajalbert nous donne dans ses lettres comme un prélude à ses mémoires, y traitant de tout, de l'actualité, du passé *et quibusdam aliis*. Mais, documentairement, les pages qui ont, à mes yeux, le plus de prix, ce sont celles où il nous peint la Rhénanie conquise, les mœurs et la vie inimitables du Wiesbaden francisé et même parisianisé, particulièrement celles qu'il envoya à M. Antoine, à M. Briand, à Mme Boissière, à M. Long, à Mme Berkeley-Smith, à M. Ibels. Cela forme à la fois comme un guide psychologique pour les touristes que tenterait le nouveau Deauville d'outre-Rhin, et une série de tableaux d'époque, de croquis d'histoire, où nous retrouvons, malgré le laisser-aller du ton épistolaire, toute la sensibilité et toutes les qualités de réaliste du poète de *Femmes et Paysages* et du romancier de *la Tournée* ou de *sao-San-Di*.

C'est aussi un livre d'histoire que *la Vie et la Mort de*

(1) Flammarion.

Cléopâtre (1) de Mme Claude Ferval. Mais, pour nous retracer des mœurs et des aventures bien plus reculées, par le mouvement, la précision du détail, la pénétration psychologique, ce n'en est pas moins encore un livre d'aujourd'hui. On sait toutes les péripéties de la célèbre aventure, on en connaît le dénoûment ; l'auteur nous les conte pourtant avec un tel don de narrateur, une telle émotion, une telle flamme que, dès la première page, le volume vous attache et qu'on ne le quitte qu'achevé. Peut-être, par moments, releverais-je, dans le style, une correction un peu tendue, un peu oratoire. Peut-être reprocherais-je à Mme Ferval de n'avoir puisé qu'aux sources latines et grecques et de n'avoir pas tenté de rendre à la tragédie l'ambiance égyptienne, le cadre oriental où elle se déroule. Ce ne sont, au reste, là que critiques techniques et qui ne touchent nullement à l'attrait du livre.

Enfin, encore de l'histoire que le livre de M. Albert Thibaudet : *La Campagne avec Thucydide* (2). Mais ici nous sortons du sentiment, de la passion et du drame, pour pénétrer aux plus hautes régions du genre.

Je me rappelle peu d'auteurs anciens auxquels j'ai moins mordu qu'à Thucydide. D'abord, je ne comprenais rien au texte ; mes professeurs, dont quelques-uns sont devenus notoires, ne semblaient pas s'y débrouiller mieux, et je ne me suis jamais expliqué comment on avait pu aboutir à une traduction d'un écrivain si hermétique. En outre, cette accumulation de combats, d'opérations militaires à petite ou large envergure, ces palabres et délibérations à perte de vue me paraissaient le comble de l'ennui. Et j'aurais été bien surpris à l'idée qu'un jour on pût m'intéresser à tant d'obscurité, de complication et de froideur.

C'est pourtant ce miracle que vient d'opérer pour moi le livre de M. Thibaudet. Négligez-en, si vous voulez, le dernier chapitre, où le rapprochement entre la guerre du Péloponèse et la guerre mondiale, pour ingénieux qu'il soit, ne me paraît

(1) Fayard.
(2) Editions de la « Nouvelle Revue Française ».

pas de tout repos. Ne lisez que le reste. Vous trouverez là, ressuscités en pleine vie, en pleine vérité, avec un relief presque actuel, la grande guerre hellénique, ses causes, sa portée, ses répercussions morales ou sociales — toute l'atmosphère, tout l'esprit d'une époque.

On songe en lisant ces pages serrées, étoffées, où nulle ligne n'est laissée au hasard, nul développement n'est vide de suc, au *Tite-Live* de Taine et on mesure le progrès accompli entre la brillante thèse de l'auteur de l'*Intelligence* et un livre — d'une substance si dense, si riche — comme celui de M. Thibaudet.

On songe également à Saint-Évremont, à Montesquieu. Et, sans vouloir mettre M. Thibaudet au-dessus de ces illustres précurseurs, on sent toutce qu'il a ajouté à leur philosophie de l'histoire, par le modernisme de sa culture, de ses vues, de ses réflexions, par je ne sais quelle ferveur de la pensée et quelle plénitude du style.

Malgré des polémiques passagères et des dissentiments accidentels, je vous ai déjà dit maintes fois le grand cas que je faisais de M. Thibaudet. Je suis heureux de vous le redire à l'occasion du livre peut-être le plus vigoureux, le plus personnel qu'il ait écrit.

FERNAND VANDÉREM.

P. S. —Éphémérides littéraires surchargées, le mois passé. L'Académie s'est complétée par deux recrues de marque : M. Georges Goyau et M. de Pierre de Nolhac. Elle a, d'autre part, décerné trois de ses grands prix à MM. Pierre Lasserre, Francis Carco et Maurice Levaillant.

Le Comité France-Amérique a couronné *le Premier de la classe*, de M. Benjamin Crémieux.

Enfin on a inauguré avec éclat le buste d'Émile Faguet.

Mais la place me manque pour commenter tant d'events sensationnels, et je ne fais que les noter ici, quitte à en recauser après les vacances. F. V.

LES COMMENTAIRES DE LA QUINZAINE

I. — La Situation Européenne.

LE PROCÈS DES SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES RUSSES. — Il est des événements autour desquels viennent se cristalliser les passions et les méthodes d'un régime. Dans les périodes chaotiques, alors qu'un flux rapide emporte choses et gens, ces événements forment une sorte de centre statique qui permet de mesurer le chemin parcouru. Et sur lui projettent soudain une vive clarté les demi-lueurs qui jusque-là s'agitaient dans l'ombre.

Le procès des socialistes révolutionnaires qui a commencé le mois dernier à Moscou est une de ces plates-formes lumineuses.

Au moment où cette brève étude est achevée, on ignore encore le résultat du procès. Mais, quel qu'il soit, la physionomie des débats, leur préparation et l'atmosphère dont ils furent entourés se sont déjà précisées avec une netteté qui permet d'en tracer une esquisse et de tirer des faits connus les raisons qui expliquent le vaste retentissement de cette dramatique affaire.

I. — Le parti socialiste révolutionnaire et sa lutte contre le bolchevisme.

Pour rendre un compte exact de ce qui s'est passé devant le tribunal de Moscou, il est indispensable de définir le rôle et la tactique du parti S. R. (abréviation par laquelle on désigne généra-

lement les socialistes révolutionnaires en Russie). Il ne s'agit pas, naturellement, d'entrer dans les détails de son programme, mais seulement d'indiquer en quoi celui-ci s'oppose au programme bolcheviste, son rival provisoirement triomphant.

Constitué aux environs de 1900, le parti S. R. se distingua des partis socialistes démocrates (bolcheviks et mencheviks) par le fait qu'il ne s'adressa pas uniquement au prolétariat urbain. Il voulut agir sur les ouvriers, mais aussi sur les paysans et les intellectuels. Il excluait également la lutte des classes, craignant un bouleversement social que la Russie ne pourrait supporter. Il entendait, une fois la Russie arrivée au régime démocratique, procéder par évolution, en s'appuyant sur la majorité du pays. C'était en somme un parti de révolution politique, mais non sociale.

Mais les S. R., plus modérés dans leur programme, l'étaient moins dans leur tactique. Les social-démocrates russes n'admettaient pas la terreur individuelle. Les S. R. la préconisaient dans les pays où les moyens d'opposition légale faisaient défaut. Ils auraient condamné le système terroriste en France, en Angleterre, etc. ; ils l'appliquèrent en Russie. Et ce fut cette série d'attentats célèbres qui est restée dans toutes les mémoires et dont l'histoire semble un tragique roman de sacrifice et de mort.

C'est que les jeunes gens qui maniaient froidement le revolver et la bombe étaient des rêveurs enthousiastes. Alors que les théoriciens du bolchevisme affectaient un matérialisme cynique, eux étaient pleins de foi, d'enthousiasme et d'amour. Si, d'après le mot de Korolenko que j'ai rapporté ici, les bolcheviks sont les schématistes du socialisme, les S. R. en sont les poètes.

Malgré ces divergences profondes d'opinion et de caractère, la lutte entre les deux partis ne prit pas une forme aiguë sous le tsarisme. Ils travaillèrent chacun de leur côté pour renverser un régime qu'ils haïssaient également. Et souvent les adversaires partagèrent fraternellement la déportation aux bagnes sibériens ou la réclusion dans les oubliettes des forteresses.

Mais le jour où le tsarisme fut balayé, cette espèce d'alliance tacite se brisa, et le combat s'engagea, sans merci.

La révolution de février 1917 porta rapidement les socialistes révolutionnaires au pouvoir. Kerenski sortait de leurs rangs. Aux soviets de Pétrograd et de Moscou ils avaient une influence considérable. A la Constituante, dissoute par les bolcheviks,

ils avaient une forte majorité. Mais, fidèles à leur rêve chimérique de liberté et d'amour, ils ne surent utiliser leur force ni prendre les mesures exceptionnelles que la situation leur imposait contre les bolcheviks.

Ceux-ci semaient l'or et les promesses. Ils démolissaient l'armée et saoulaient les paysans de visions merveilleuses. Ouvertement, ils préparaient leur coup d'Etat. Le gouvernement de Kerenski, tout en essayant de galvaniser l'armée pour maintenir le front contre l'Allemagne, laissait agir les défaitistes pour ne pas entraver la liberté de parole.

Le résultat de cette générosité confinant à la faiblesse fut le coup d'Etat d'octobre 1917, qui livra la Russie au parti bolcheviste.

Les S. R. ne renoncent pas à la lutte, et c'est là un des principaux « crimes » dont ils ont eu a répondre au procès... A Pétrograd, à Moscou, ils soulèvent les élèves des écoles militaires. L'insurrection échoue. Le front socialiste révolutionnaire se reforme au printemps 1918, sur la Volga. Du grand fleuve à Vladivostok, le pays se déclare pour eux. Un « directoire » dirige la lutte. Mais des querelles intestines affaiblissent la défense. Un coup d'Etat donne le pouvoir à l'amiral Koltchak. Le rôle des S. R. comme chefs de gouvernement est terminé.

Même alors ils ne désarment pas. Malgré la terreur rouge, leur protestation s'élève contre le bolchevisme usurpateur, contre ses méthodes despotiques et sanglantes, contre la honte de Bres-Litowsk. Le parti S. R. tient des réunions secrètes, poursuit sa propagande dans toutes les villes, dans toutes les campagnes.

Cependant il renonce à sa tactique terroriste pour épargner ses cadres déjà cruellement éprouvés. Le VIIIe Congrès du parti se prononce expressément contre tout acte terroriste. La raison est facile à comprendre. Quand Ouritzki, l'odieux tché-kiste de Pétrograd, fut tué, il y eut dans les prisons une véritable hécatombe. Quand Dora Kaplan tira sur Lénine, des milliers d'innocents furent exécutés.

Cette révolution du VIIIe Congrès S. R. est particulièrement importante, car elle répond d'avance aux allégations du tribunal de Moscou concernant l'activité terroriste des accusés contre les dirigeants bolcheviks.

II. — Le prétexte du procès et sa cause profonde.

La situation respective du bolchevisme et du parti S. R. peut donc se résumer ainsi : d'abord défense par les socialistes révolutionnaires d'un pouvoir reconnu par le peuple, pouvoir démocratique, — même trop, serait-on tenté de dire, vu les circonstances, — contre une minorité usurpatrice ; puis opposition clandestine et à efficacité limitée par la terreur.

Tout cela, — est-il besoin de le dire ? — était depuis longtemps connu des bolcheviks. On n'ignore pas une insurrection contre laquelle on se bat, ni les chefs qui se sont ouvertement déclarés. Le procès intenté il y a quelques mois pouvait l'être aussi bien il y a trois ans. D'ailleurs, deux amnisties au moins, décrétées par les bolcheviks, couvraient tous les insurgés de Pétrograd, de Moscou, de la Volga et de Sibérie. Quant aux attentats dont j'ai parlé plus haut, leurs auteurs avaient été exécutés, sans compter des centaines de victimes expiatoires.

Quel est donc le fait nouveau qui motivait ce procès monstre? Les bolcheviks prétendirent le trouver dans les révélations, — si l'on peut dire, — du nommé Semenof et de sa compagne Lydie Konopleva.

Semenof appartint en 1917 à l'organisation de combat du parti S. R. Après le coup d'Etat d'octobre, il prit part aux premiers mouvements exécutés ou projetés contre le nouveau régime. Au début de 1918, il fut arrêté. Mais, tandis que ses compagnons de lutte sont encore en prison, lui fut relâché au bout de quelques mois.

On sait ce que signifie pareille mansuétude de la part des bolcheviks. Il leur faut, pour s'y abandonner, recevoir des garanties spéciales. Semenof les donna. Il fut de la Tché-Ka ; mais cela même ne dut pas suffire. Alors il revêtit ses services d'une forme originale.

Il s'en fut à Berlin ; les frontières bien gardées de la Russie s'ouvrirent pour lui comme par enchantement. Dans la capitale allemande, il fit éditer — on devine à quels frais — une fort jolie brochure intitulée : *Le travail militaire et le combat du parti socialiste révolutionnaire en* 1917-1918.

J'ai cette brochure sous les yeux. Le cynisme et la délation en imprègnent chaque page. Le traître y raconte tout ce qu'il a pu

apprendre de ses anciens camarades, avec le détail des noms, des dates, des lieux. Et comme si cela ne suffisait point, il y ajoute le mensonge. Car son but est moins de renseigner publiquement ses nouveaux maîtres sur des choses connues par eux depuis longtemps que de montrer les S. R. dirigeants comme des incapables, des lâches et des réactionnaires. Son système est ingénu : il décrit tous les actes qu'il a commis ou voulu commettre, attentats, expropriations, vols et les met au compte du comité central des S. R.

Les bolcheviks feignirent de découvrir soudain les nouveautés, vieilles de trois ans, que racontait Semenof et qui furent corroborées par sa compagne Konopleva, également transfuge du parti S. R. et inscrite également aujourd'hui au parti communiste.

La brochure de Semenof, de l'aveu même de l'accusation, est la principale pièce de conviction du tribunal. Cela suffit pour juger de la valeur morale de tout le procès.

Il est clair que, sous le prétexte cousu de fil blanc, se cache une cause puissante qui a poussé le parti communiste à jeter le défi de cette parodie de justice au monde civilisé. Cette cause réside entièrement dans la peur que le parti S. R. inspire aux bolcheviks. Ils savent que le socialisme révolutionnaire est populaire dans les campagnes, car il représente le maintien des conquêtes fondamentales de la révolution et la délivrance du despotisme communiste. Ils savent le courage, l'esprit de sacrifice, qui animent les chefs du parti S. R. et que jamais ils ne pactiseront avec le bolchevisme. Aussi est-ce pour le gouvernement une question vitale que de supprimer ces adversaires dangereux et, s'il est possible, de les discréditer aux yeux des masses.

Les bolcheviks se sont employés à cette tâche avec ténacité et esprit de suite. Depuis trois ans, ils cherchent à emprisonner les principaux S. R. dispersés à travers la vaste Russie. La chasse leur ayant donné un nombre suffisant de prisonniers, ils ont chargé Semenof de la mise en scène.

Cela définit nettement le procès : affaire politique au premier chef et qui *doit* se terminer par une condamnation.

III. — Les accusés, les traitres et les juges.

Et voici les acteurs du drame. Les uns sont assis au tribunal, les autres sur le banc des accusés. Mais, parmi ces derniers, faut-il

encore distinguer deux groupes. Le premier est composé d'accusés véritables, ceux qui jouent leurs têtes ; le second ne comprend que des repentis, qui, pardonnés d'avance, viennent simplement témoigner en faveur de l'accusation.

Ceux que vise la justice communiste sont au nombre de vingt-quatre, dix du comité central du parti et quatorze S. R. qui ont travaillé en contact étroit avec le comité.

Les membres du comité central se nomment Gotz, Timofeief, Donskoï, Guendelman, Rakof, Fedorovitch, Vedeniapine, Likhatch, Nicolas Ivanof et Mme Eugénie Ratner. Tous sont des individualités fortes, d'une rare culture, et parmi eux se détachent deux hommes dont l'ascendant moral et la vie romanesque valent un commentaire attentif.

Abraham Rafaïlovitch Gotz, âgé de quarante-deux ans, vient d'une riche famille bourgeoise. Ayant achevé ses études de philosophie à Heidelberg, il rentre en Russie et devient membre de l'organisation de combat S. R. Il prend part à toute une série d'actes terroristes, et c'est l'un des pisteurs du ministre Plewé, qui, déguisés en cochers, domestiques, facteurs, indiquèrent à l'étudiant Sazonof le chemin que devait prendre le ministre le jour où celui-ci trouva la mort.

En 1906, Gotz est déporté en Sibérie, où il restera jusqu'en 1917. A Irkoutsk, il fonde un journal qui acquiert très vite une grosse influence en Sibérie orientale. De nombreux S. R. déportés en Sibérie y collaborent, et parmi eux se trouve Timofeief, l'un des accusés que le procès a mis au premier plan.

A cette époque, Timofeief était un tout jeune homme. Il avait fait des études d'histoire très poussées, ce qui ne l'avait pas empêché de prendre une part active au mouvement révolutionnaire. Son énergie était farouche. Au bagne, il fait des conférences à ses camarades, les instruit de toutes les manières. Sa fermeté et la sympathie qu'il inspire sont telles que les autorités de la prison ne font rien sans le consulter et que ses camarades le surnomment « l'administration ».

Un trait suffit à montrer la richesse de sa curiosité et de ses dons. Dans la prison de Timofeief se trouvent quelques officiers d'état-major, S. R. également. A leur contact, il apprend l'art militaire et, lorsque vient la grande guerre, c'est lui qui fait dans le journal de Gotz la critique des opérations. Il s'acquitte de sa tâche avec une telle maîtrise que l'état-major du tsar demande

à la rédaction quel est le général ou au moins le colonel qui rédige la partie militaire.

Gotz et Timofeief, quand la révolution éclata, jouèrent d'abord un rôle prépondérant en Sibérie orientale, puis à Pétrograd, où le comité central du parti les appela. Tous deux luttèrent contre le bolchevisme et furent tous deux arrêtés au début de 1919. Ils ne sont pas sortis de prison depuis.

Quant aux autres membres du comité central, il faut, pour ne point trop allonger cette étude, se borner à quelques indications sommaires.

Le docteur Donskoï fut ministre de la Guerre au Caucase ; l'avocat Rakof, ministre des Finances du gouvernement S. R. de Samara ; l'officier Likhatch, ministre de l'Intérieur du gouvernement d'Arkhangelsk. Fedorovitch dirigea la révolte d'Irkoutsk. Nicolas Ivanof, géologue émérite, fut jusqu'en 1920 un des ennemis les plus farouches et les plus dangereux du bolchevisme. L'avocat Guendelman, un des plus vieux S. R., se fit remarquer par sa compétence dans la question agraire. Enfin Mme Eugénie Ratner, femme d'une activité remarquable, fut trésorière du parti aux heures difficiles.

Tous ces gens ont connu les prisons du tsar et celles de Lénine. Tous sont de vieux défenseurs de la liberté russe et tous, malgré les épreuves subies, ont gardé intacte la foi de leur jeunesse.

Leur tranquille et noble confiance a pour repoussoir la félonie des accusés du deuxième groupe, qui, passés au bolchevisme, ne sont là que pour servir l'accusation. Leurs aveux ont la valeur de ceux de Semenof. Mais il faut reconnaître une certaine habileté au tribunal communiste qui englobe les deux groupes sous une même inculpation, tactique permettant aux accusés repentis d'accabler ceux qu'il faut condamner.

Ces étranges accusés, dont l'unique souci est d'aller au devant des questions du tribunal et de s'attribuer le plus de crimes possible pour en charger leurs anciens camarades, sont une quinzaine environ. Le plus notoire parmi eux, après Semenof et Konopleva, est Grégoire Ratner, le propre frère de Mme Eugénie Ratner, membre du comité central. L'insatiable amour-propre de cet homme l'a chassé de parti en parti pour le mettre enfin au service des bolcheviks. Et ce n'est pas l'un des éléments les moins dramatiques du procès que la délation de cet homme, délation qui peut, il le sait, tuer sa sœur.

Passons au tribunal. Il est composé de cinq juges, dont trois principaux : Piatakof, président ; Karkline et Galkine, assesseurs.

Le premier n'a de remarquable que sa fidélité au parti communiste. Sans talent, sans aptitudes spéciales, il ne doit son poste qu'à l'obéissance aveugle qu'il montre aux ordres venus des hautes sphères bolchevistes, et à Krilenko, son beau-frère.

Karkline est un Letton féroce. Il parle à peine le russe, le comprend mal et ne risque pas d'avoir la conscience troublée au cours des débats. Quant à Galkine, dont la raison est restée atteinte depuis le jour où il fut mené, sous l'ancien régime, à la potence pour un simulacre d'exécution, sa cruauté touche à la folie. Il n'est pas, selon lui, de peccadille qui ne mérite la peine capitale. C'est lui qui, entre autres exploits, présida le procès des inculpés dans l'affaire de la mission française où, le tribunal, refusant d'écouter la défense, condamna à mort tous les accusés.

Avec des serviteurs pareils, les chefs rouges sont sûrs de ne pas être trahis. D'ailleurs, ils ne se cachent point pour agir et, en vérité, ce sont eux qui mènent le jeu. Le défenseur des traîtres est Boukharine, lumière du communisme et de la IIIe Internationale ; son rôle d'avocat lui sert surtout à requérir contre les véritables accusés. Krilenko, ancien généralissime de l'armée rouge, et Lounatcharski, commissaire de l'Instruction publique, remplissent les fonctions de procureurs généraux. Et, pourvoyeur du bourreau hors cadre, Trotzki passe son temps à exciter ses troupes contre les accusés aussi bien que contre leurs défenseurs.

IV. — L'atmosphère du procès et l'erreur psychologique du bolchevisme.

Longtemps avant que ne commençât le procès, les bolcheviks le préparèrent activement. Une propagande véritablement extraordinaire fut menée dans le parti communiste, dans les usines, dans les régiments. Je me bornerai à deux exemples significatifs, tirés des journaux soviétiques.

Le 11 mai, à Moscou, dans une séance du comité central communiste, Krilenko, futur procureur général du procès, donne pendant deux heures des instructions aux propagandistes pour qu'ils présentent aux ouvriers les S. R. comme des traîtres au prolétariat et vendus aux capitalistes étrangers.

Le 22 mai, le comité central communiste organise un meeting à Moscou. A toutes les fabriques, à toutes les unités de la garnison, ordre est donné de s'y faire représenter. Plusieurs orateurs déclament contre les accusés. Le plus véhément est encore Krilenko. Le lieu du meeting est entouré par les soldats de la Tché-Ka, troupes sûres. A l'issue de la réunion, une motion est votée qui demande la mort des socialistes révolutionnaires.

Dans toutes les grandes villes, même procédé : propagande intensive, meetings obligatoires, extorsion d'ordres du jour hostiles aux accusés ; manifestations des groupes communistes. Ainsi les juges de Moscou, les fanatiques et les crédules du monde entier, pourront croire que c'est le « peuple » russe qui a voulu la mort des prisonniers.

C'est dans cette atmosphère que le 8 juin, à 12 h. 45, le procès s'ouvrit devant le Tribunal révolutionnaire suprême. Afin de donner plus de pompe aux débats, les bolcheviks leur avaient choisi comme cadre la salle des Colonnes dans la maison des syndicats (ancienne maison de la Noblesse de Moscou).

Deux mille personnes peuvent s'y tenir à l'aise. Le 8 juin, dès le matin, la vaste salle était comble, mais le public qui la submergeait avait été soigneusement filtré. Les parents des inculpés n'avaient été admis qu'à raison d'un par accusé. Quant au reste, ce n'étaient que soldats éprouvés, ouvriers fanatisés, communistes purs.

Essayons, d'après les descriptions de la presse bolcheviste, de nous figurer le spectacle. Il n'est pas sans farouche grandeur. La foule pressée anime l'immense salle d'une houle sombre. Des cris de haine en jaillissent, faiblement reprimés par le président. Au fond s'élève une vaste estrade et, sur cette estrade, une plate-forme spéciale porte la table du tribunal. Au-dessus d'elle flotte la devise de la justice bolcheviste, éloquente en sa concision : *La légalité révolutionnaire est la défense des travailleurs.*

A gauche du tribunal, les accusateurs : Lounatcharski, Krilenko et — déléguée par la IIIe Internationale — Mme Clara Zetkine. A droite, assis autour de deux tables, les défenseurs des S. R. : MM. Vandervelde, Rosenfeld, Liebknecht, envoyés par la IIe Internationale et les avocats russes. Un peu plus loin, se tiennent les défenseurs des traîtres : Boukharine et Sadoul. Derrière chaque groupe d'avocats se massent leurs clients respectifs.

Telle était la mise en scène de l'audience inaugurale. Par la

suite, les bolcheviks allaient corser leurs effets, ainsi que le montre le passage suivant extrait de *l'Humanité* (22 juin) et dont aucun commentaire ne vaudrait l'éloquent cynisme.

« Aujourd'hui (20 juin) eut lieu à Moscou une manifestation formidable du prolétariat en mémoire du chef ouvrier Volodarski (1), assassiné le 20 juin 1919 par les S. R... Sur presque tous les drapeaux on lisait : « Mort aux assassins de la classe ouvrière. Clémence « aux repentis. »

« Vers quatre heures, le tribunal révolutionnaire suprême vint sur la place Rouge pour faire au prolétariat de Moscou un compte rendu de la marche du procès des S. R. Le président du tribunal, Piatakof, dans une courte allocution, déclare que les paysans et les ouvriers peuvent être tranquilles...

« Sur leur demande, des manifestants furent admis à faire au tribunal leurs déclarations... En réponse aux délégués ouvriers, Piatakof déclare que les ouvriers de Pétrograd et de Moscou peuvent être tranquilles : le tribunal châtiera les coupables et acquittera les innocents. »

Si les bolcheviks comptaient par cet appareil théâtral terrifier les accusés, ils se sont lourdement trompés. Ils le purent voir dès la première séance. Malgré une détention de plusieurs années dans d'atroces conditions, malgré la mort qui les guettait, les S. R. montrèrent leur traditionnel courage. Bien plus, ils saisirent l'occasion qu'ils avaient — la première et la dernière peut-être — de parler librement sous le bolchevisme. Leur banc devint une tribune.

Par la bouche de leurs chefs de file, Gotz et Timofeief, ils récusèrent le tribunal, organe de violence, composé d'hommes étroitement partiaux. Ils revendiquèrent avec fierté le rôle qu'ils avaient joué dans la défense de la Russie contre l'impérialisme allemand. Puis d'accusés ils se firent accusateurs. Ils flétrirent l'infamie de Brest-Litowsk, la tyrannie des commissaires du peuple. Le public bolcheviste interrompait, menaçait ; eux continuaient leur réquisitoire. Et lorsque Piatakof, le président, demanda :

— Vous reconnaissez-vous coupables d'avoir combattu notre régime ?

Gotz répondit :

— Nous nous reconnaissons coupables, oui, mais de ne pas l'avoir assez combattu.

Cette phrase domina les séances suivantes. Au milieu des dépositions des témoins, des traîtres, des réquisitoires, des interventions des avocats, des discussions, sur l'accord de Berlin trahi à Moscou (2), de tout le fastidieux appareil inévitable dans

(1) Ce « chef ouvrier » était l'un des tché-kistes les plus sanguinaires de Pétrograd.

(2) J'ai passé à dessein sur ce côté du procès, qui est trop connu du public pour qu'on y insiste. Tous les journaux ont dit, en leur temps, les promesses qui avaient été faites aux avocats étrangers et la façon dont elles ont été tenues.

des débats compliqués, — passait le hardi *leitmotiv* des accusés : « Nous n'acceptons pas votre justice. C'est vous qui avez trahi la Russie et son peuple. Nous sommes fiers d'avoir lutté contre vous. »

Cette tactique porta immédiatement ses fruits. Dès le début du procès, de grandes usines de Pétrograd se mirent en grève pour protester contre lui. A Moscou, dans les villes de province, les ouvriers demandèrent au gouvernement l'autorisation d'envoyer des délégués surveiller les débats, qui leur semblaient menés d'une façon trop partiale. Enfin M. Vandervelde, avant son départ de Moscou, ayant échappé pour quelques minutes à la surveillance communiste, fut acclamé dans une rue de la capitale rouge.

Les bolcheviks ont perdu leur peine. Au lieu de discréditer leurs adversaires les plus dangereux, ils leur ont donné une légende et une auréole.

Tel est le sens profond de cet extraordinaire procès, où les traîtres se chargeaient à plaisir pour tuer leurs anciens camarades, ou les accusés criaient avec une joie fière leurs « crimes », ou accusateurs et avocats, russes, allemands, belges, français ne parlaient que politique et où la rue mêlait son hurlement de mort à la froide volonté de meurtre du tribunal.

J. Kessel

II. — Les Lettres Étrangères.

LETTRES ESPAGNOLES

UN POÈME D'UNAMUNO : « LE CHRIST DE VELAZQUEZ ». — Le recteur de la vieille université de Salamanque, Miguel de Unamuno, n'est pas seulement un professeur au savoir étendu, un écrivain original et un polémiste hardi, il est aussi un poète religieux, digne de retenir l'attention. Son plus récent poème, *le Christ de Velazquez*, révèle la qualité de son mysti-

cisme avec plus de force et de véhémence que ses autres ouvrages. Sur la foi du titre, on pourrait croire qu'il s'agit d'une exégèse picturale, inspirée par l'œuvre d'un artiste de génie. C'est tout simplement un chant religieux, exprimant au moyen d'images et de rythmes les sentiments qu'éprouve le poète chrétien quand il évoque le corps supplicié du Nazaréen : n'est-il pas naturel qu'un mystique, et surtout un mystique espagnol, se sente le cœur déchiré par la vision de ce corps si cruellement travaillé par la douleur? Ce poème pourrait encore se définir : une longue méditation écrite, en marge de l'Évangile, par un catholique pascalien.

Même au point de vue purement littéraire, l'ouvrage est curieux. Il abonde en citations bibliques reprises par Unamuno et transportées dans le texte après avoir été augmentées de métaphores personnelles à l'auteur. Il met en relief les principaux épisodes de la vie du Christ ; il nous rappelle en termes émouvants la douce prédication, celle qui faisait une loi aux hommes de s'aimer les uns les autres. La troisième partie du livre est fort originale dans le détail : elle est consacrée à la description des membres du Christ, de la tête aux pieds. Dans cette description, le poète souligne tous les symboles qui restent attachés aux diverses parties du corps douloureux:

C'est ainsi que sa méditation le porte à évoquer les mains du Christ et leurs gestes familiers et bienfaisants. Le poète songe à la mission qu'elles avaient assumée : ouvrir les yeux aux aveugles, rendre l'ouïe aux sourds, se poser doucement, plus caressantes que la brise, sur la chevelure des enfants. Au soir de la Cène, elles ont partagé entre les disciples le précieux pain. Les voici maintenant clouées au gibet, ces mains généreuses, et elles sont transformées en deux fontaines de sang. Et ce sang tombe sur les yeux de ceux qui voient, sur les oreilles de ceux qui entendent et sur les cheveux des enfants. Les bras du crucifix, ce sont les deux ailes lumineuses de Dieu, ce sont « les lames de l'Esprit qui flotte sur les eaux ténébreuses de la douleur de vivre ». On voit la manière. Tout autre écrivain religieux risquerait peut-être d'affadir des impressions de ce genre ; grâce à la beauté et à la véhémence de sa langue poétique, Unamuno évite toujours la fadeur et échappe souvent à la monotonie.

Une autre évocation, non moins belle que la précédente, c'est celle du soir où meurt le Christ. Le soleil s'est couché dans

un nuage de sang, nuage prophétique, annonciateur du tourment spirituel des hommes, inquiets de leur destinée. Unamuno compare la condition de l'homme désireux de connaître à celle de l'oiseau prisonnier qui cherche à fuir vers le libre espace et vers les blés : l'oiseau se débat dans sa cage, il teint du sang de sa tête le toit de sa prison, et il en meurt. Pour le poète, ce sang du couchant qui rougeoie à l'horizon, c'est le symbole de notre pensée douloureuse qui cherche à s'ouvrir la voûte du ciel et à pénétrer le mystère.

Mais voici un extrait qui donnera une idée exacte de la manière d'Unamuno :

Cruellement, on crève les yeux au condor des Andes; puis on le lâche, et le souverain des cimes, se croyant au fond de quelque ravin sans lumière, élève son vol, droit, vertical, comme pour préserver ses ailes des aspérités du roc ; sans yeux, il va cherchant la lumière, il monte, et il ne la trouve point. Il monte encore, et il arrive à ces hauteurs où l'air, trop raréfié, ne permet ni le vol ni la respiration. Alors, ne pouvant plus respirer, il continue de chercher la lumière de vie, malgré ses orbites aveugles. Mais soudain il incline son bec recourbé sur sa poitrine qui éclate, et il s'écroule.

Ce condor aveugle, qui cherche en vain la lumière, c'est l'esprit humain aspirant toujours à connaître. Par sa mort, le Christ a fait descendre Dieu du ciel sur la terre. « De son sang, qui est lumière, il a fait le sang de nos âmes, en donnant la vue à ce qui était aveugle. Dieu nous avait rendus aveugles tout d'abord pour nous traîner ensuite, comme Paul, sur le chemin de Damas et nous faire mourir aux pieds du Christ. » La mort du Christ nous a donné « la lumière que nous cherchions en errant sur les hauteurs du savoir humain ». Ces allégories ne doivent pas nous surprendre. Tous les poètes religieux ont le culte des symboles. De là vient la somptuosité souvent éclatante de leur langage, même quand il n'est que l'expression de sentiments ordinaires. Les prophètes, eux aussi, avaient le goût des figures, et les plus hautes en couleur ne leur inspiraient aucun effroi. Ce sont les images qui empêchent le style mystique de tomber dans la grisaille, et Unamuno ne recule devant aucune, pourvu qu'elle soit appropriée à son sujet.

La vision du Christ suscite dans la conscience du poète un

profond émoi : en contemplant son Dieu crucifié sous la forme que lui a donnée le pinceau de Velazquez, l'amertume du croyant éclate, provoquée par l'ingratitude des hommes. Le croyant ne voit pas seulement la grandeur de l'histoire chrétienne, mais encore et surtout le beau sens du sacrifice consenti par le Christ, qui meurt pour nous racheter, pour faire fleurir l'espoir sur l'âpre sentier de notre peine. En Espagne, où la religion est encore une hantise de toutes les heures, on comprend mieux que dans les autres pays cette véhémente aspiration vers le mysticisme dont le poème d'Unamuno traduit si bien le caractère.

***

Quelques fragments, choisis parmi les plus typiques et les plus chargés en images, donneront au lecteur une impression exacte de la manière dont le Christ de Velazquez est composé. Unamuno fond dans ses vers les textes de l'Écriture qu'il juge les plus dignes d'être mis en valeur, et il s'adresse au Christ :

Paix en la guerre.

Ami, te voilà en paix, la paix de la mort (1) *! Tu es descendu dans notre monde pour y apporter la guerre* (2), *une guerre créatrice, source de désirs démesurés, ouragan des âmes qui élèvent comme des vagues leurs ardeurs, mais avec la crainte de noyer dans leur sein les étoiles, une guerre avec Dieu, comme la faisait Jacob* (3) *recherchant son frère, car la gloire souffre la violence* (4) *; une guerre sur laquelle se fonde celui qui veut la paix, une guerre qui est une gloire. C'est seulement dans ta guerre spirituelle qu'il nous sied de chercher la paix* (5), *ton baiser salutaire ; c'est seulement en luttant pour le ciel, ô Christ, que nous, mortels, nous pourrons vivre la paix, mais la tienne* (6), *Frère, et non le mensonge que le monde donne pour être la paix, jusqu'au jour où le lion se nourrira de paille* (7), *où l'épervier fera son nid avec la colombe. Car ta passion fut une guerre pour la paix.*

(1) *Saint Jean*, XV, 14. — (2) *Saint Luc*, XII, 51. — (3) *Genèse*, XXXII, 24-30. — (4) *Saint Mathieu*, XI 12 ; *Saint Luc*, XVI, 16 ; *Épître aux Galates*, V, 16. — (5) *Saint Jean*, XX, 19 ; *Marc*, XVI, 14. — (6) *Saint Jean*, XIV, 24. — (7) *Ésaïe*, XI, 7.

L'Épée.

Ton corps comme une épée brille au soleil; comme une épée au soleil luit ton corps, épée du Seigneur, teinte de sang, tel le couteau qui a déchiré la peau squameuse du léviathan. En épée qui veut vaincre, tu combats, — c'est une épée à double tranchant que ta parole ! — contre celle qui doit rompre le fil de notre vie terrestre. Ta main est venue apporter la paix par la guerre. A cause de toi les fils luttent contre leurs pères, les frères contre les frères, et les époux entre eux; tu es l'épée de la paix, qui frappe pour finir la guerre par la guerre; tu es l'acier qui divise et qui unit, car seul unit ce qui divise. Et tu es l'épée qui brûle, braise pure, comme l'épée des chérubins à qui fut confiée, dans le Paradis, la garde de l'arbre de vie. Et tu es la blanche flamme du foyer, creuset de nos âmes, qui liquéfie la douleur, la transmuant en un flot qui va vers le soleil, cet océan de feu. Flamme blanche, éclair qui est le sang des ténèbres, semblable à celle qui frappa la vue de Paul sur le chemin de Damas et qui disait: « Pourquoi me persécutes-tu ainsi? C'est moi, Jésus, que tu poursuis, ô Paul ! » Blanche lueur du feu qui dévore, foyer d'amour, embrase mon cœur comme s'embrase l'amadou desséché...

A la fin de ce poème mystique, l'auteur a écrit une oraison où viennent se ranger les métaphores bibliques les plus curieuses ; ce ne sont pas les moins grandioses. Cette oraison est assez longue; je n'en donnerai que l'essentiel :

Toi qui restes silencieux, ô Christ, afin de nous entendre, écoute les sanglots de nos poitrines, et reçois nos plaintes, gémissements de cette vallée de larmes. Du fond de notre misère, nous crions vers toi, Jésus-Christ: Toi qui es la blanche cime de l'humanité, donne-nous les eaux de tes neiges. Aigle blanc dont le vol embrasse le ciel, nous te demandons ton sang. A toi, la vigne, nous réclamons le vin qui nous console en nous enivrant; à toi, Lune de Dieu, nous demandons la douce lumière qui, pendant la nuit, nous dit que le soleil vit et nous attend; à Toi, colonne puissante, appui pour notre repos, à Toi, hostie sainte, nous demandons comme une aumône le pain pour notre voyage vers Dieu; à Toi, Agneau de Dieu qui effaces les péchés du monde, nous demandons la toison d'or de ton sang; à Toi,

rose du buisson sauvage, nous demandons la flamme qui ne se consume point, celle qui nous enseigne comment Dieu est ce qu'il est; à Toi, nous demandons de mettre dans nos cœurs, pour l'éternité, la divine liqueur, le nectar. Nous te demandons, Seigneur, de tisser nos vies dans la céleste tunique de Dieu, sur le métier à tisser de la vie éternelle.

***

Dans un de ses ouvrages antérieurs, Miguel de Unamuno prit un jour la défense du chevalier de la Triste-Figure, contre les moqueries dont l'avait accablé son historien Cervantès. Cette attitude convenait bien à son tempérament de croyant passionné. Lui-même peut se dire un Don Quichotte du christianisme, un chevalier errant de la foi espagnole, refusant de voir les méprisables réalités qui lui crèvent les yeux pour chercher autour de lui, sous une forme palpable, la projection de son rêve. Car il est de ceux qui partent pour trouver la certitude, mais se laissent distraire et arrêter, en cours de route, par le moindre mirage. A son avis, le réel ne propose à notre examen que des vulgarités, tandis que l'illusion, même si elle nous doit décevoir, est notre meilleure raison de vivre.

Le *Christ de Velazquez* prouve une fois de plus la véhémence et la passion qu'apporte Unamuno dans les rêveries religieuses ou métaphysiques. Dans le domaine de la vie intérieure. il a en mépris toutes les modérations, qui ligotent la sensibilité et glacent sur nos lèvres l'expression spontanée de tout enthousiasme, Mystique à la manière espagnole, il prise peu les vérités rationnelles ; cependant il en craint l'influence, capable de barrer la route aux apprentis spiritualistes, et c'est pourquoi il lui arrive de foncer sur elles comme Don Quichotte fonçait sur les moulins à vent.

Cet universitaire n'aime pas beaucoup le scientisme, qui gêne son idéal religieux. Mais il aime encore moins les croyants incolores et satisfaits qui se réjouissent d'avoir un dogme précis à leur disposition, comme d'autres se réjouissent d'avoir leurs petites commodités. D'après lui, en effet, un homme ne connaît vraiment la grandeur du sentiment religieux que s'il a souffert de la hantise rationaliste, que s'il a eu sa foi meurtrie par la torture du doute.

Unamuno s'est imposé la mission de combattre les scepticismes élégants, les mauvaises doctrines qui érigent l'immobilité et la somnolence en conditions de bonheur. Il ne voudrait pas d'un calme factice pour son âme ; il aime mieux rester l'apôtre passionné de l'inquiétude religieuse.

MAURICE VALLIS.

III. — Questions Financières.

LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE. — Parmi les indications les plus significatives d'une reprise économique générale, il faut citer l'amélioration de l'industrie sidérurgique. Aux États-Unis, voici plusieurs mois que cette amélioration se dessine. La production d'acier du mois d'avril a été double de celle d'avril 1921 ; l'*United Steel* a pris, dans le courant de ce seul mois, 1 600 000 tonnes de commandes, et au 30 avril son carnet de commandes atteignait 5 millions de tonnes, chiffre le plus élevé depuis juin 1921 et en plus-value de 610 000 tonnes sur celui du 31 mars. En Belgique et en Allemagne, les prix font preuve d'une très grande fermeté, à tel point que les usines lorraines ont pu, depuis quelques semaines, expédier des produits en Allemagne. En France, de nombreux hauts fourneaux ont été rallumés depuis le début de l'année, et la production est en sensible augmentation sur la période correspondante de 1921 ; les carnets de commandes sont remplis pour quelques mois.

Il était grand temps pour l'industrie française que cette reprise se dessinât. Les bilans publiés par plusieurs grandes sociétés pour l'exercice 1921 ne laissaient pas d'être assez inquiétants. C'est ainsi que la Normande de Métallurgie accuse une perte de 37 millions, la Société de Rombas une perte de 27 millions, la Société de Knutange une perte de 37 millions la Société d'Hagondange une perte de 24 millions. A côté de cela, il est vrai, Châtillon-Commentry a réalisé un bénéfice de 5 971 500 francs,

assez peu différent de celui de 1920 ; et il y a là une anomalie apparente au sujet de laquelle quelques explications sont nécessaires.

Les sociétés métallurgiques ne sont pas exactement comparables entre elles, et elles ne subissent pas de la même façon le contre-coup des crises. On peut les diviser en un certain nombre de catégories assez nettement tranchées. Les entreprises de création très ancienne, ayant accumulé de grosses réserves et, par suite, conservé un modeste capital et une situation financière de premier ordre, ont pu aisément traverser la période de dépression, même si elles n'ont obtenu industriellement que de médiocres résultats. C'est le cas de très nombreuses entreprises françaises, parmi lesquelles Châtillon-Commentry et Commentry Fourchambault ont, en outre, l'avantage d'exploiter des charbonnages conjointement à leurs usines métallurgiques. C'est grâce à ces exploitations houillères, fructueuses en 1921, que des bénéfices satisfaisants ont pu être obtenus en dernier lieu. Quant aux sociétés anciennes et prospères qui n'avaient pas cette ressource accessoire, elles ont pu, dans une certaine mesure, puiser dans les réserves antérieurement constituées pour traverser la crise. Enfin il faut bien remarquer que la plupart des grandes firmes de Meurthe-et-Moselle et du Nord, Longwy, Micheville, Denain-Anzin, etc., ayant leurs usines dévastées, se sont bornées, ou à peu près, à des travaux de reconstruction, lesquels seront payés finalement par les dommages de guerre. Elles n'ont donc pas eu l'occasion de subir des pertes depuis deux ans, et elles vont se retrouver, une fois réorganisées, avec un actif industriel neuf, aussi bien amorti que par le passé, c'est-à-dire très largement dans la plupart des cas. Pour toutes ces sociétés dévastées, le seul inconvénient, mais non afférent à la crise, est qu'elles ont dû, pour aller vite, se procurer des capitaux avec leur propre crédit, l'État n'ayant pas pu leur payer leurs dommages aussi vite qu'il aurait été désirable.

Ainsi, toutes les entreprises dont nous venons de parler, et ce sont les plus nombreuses, traversent la crise sans trop de dommages et en maintenant même leur dividende à des taux rémunérateurs.

La période de dépression que nous venons de traverser n'a été grave, en réalité, que pour trois catégories de sociétés sidérurgiques :

1° Celles qui ne sont pas établies sur des bases économiques

solides, et dont les bénéfices ont pu faire illusion pendant la guerre ; ce sont généralement des affaires de peu d'envergure ;

2° Celles qui étaient en pleine période d'établissement ou d'extension.

3° Les sociétés lorraines constituées pour reprendre les usines allemandes dans les provinces désannexées.

Parmi les entreprises du deuxième groupe, on doit précisément citer la Normande de Métallurgie, dont il a été question plus haut. La guerre a surpris cette firme en plein travail d'établissement. Il a fallu poursuivre la construction de la vaste usine de Caen, alors que les matériaux et la main-d'œuvre coûtaient le plus cher, et que les capitaux étaient le plus difficile à obtenir. La société se trouve aujourd'hui chargée d'une dette élevée et de lourdes immobilisations à amortir, ce qui la mettra toujours en médiocre posture par rapport aux firmes anciennes et riches dont nous avons parlé.

Quant aux sociétés du troisième groupe, dont les résultats ont été fortement déficitaires en 1921, elles se trouvent souffrir d'un certain nombre de circonstances particulières mises en évidence aux assemblées des sociétés de Knutange et de Rombas. Tout d'abord ces entreprises ont été créées pour reprendre des usines lorraines qui faisaient, sous le régime allemand, partie d'un tout comprenant des houillères et des ateliers de transformation en Allemagne. Les aciéries seules constituent des unités un peu « en l'air ». Deuxièmement, les Allemands n'ont pas tenu leurs obligations concernant les livraisons de combustibles, et de ce fait les hauts fournaux lorrains n'ont marché souvent qu'à production très réduite. D'autre part, très éloignées du centre de la France, les aciéries lorraines sont assez mal situées au point de vue des débouchés ; elles ont actuellement une compensation dans le fait qu'elles peuvent vendre en Allemagne et sont bien placées pour le faire. Enfin les séquestres ont laissé aux sociétés actuelles la charge de marchés très onéreux, dont l'exécution a entraîné de lourdes pertes. Des procès sont d'ailleurs en cours à ce sujet. Pour toutes ces raisons, les usines rachetées aux séquestres ont été payées beaucoup trop cher. Si ces prix ne sont pas revisés, il semble que les sociétés lorraines en question n'aient aucune chance de prospérer dans l'avenir, et un tel insuccès serait fâcheux vis-à-vis des Allemands : ces derniers ne manqueraient pas

de crier à notre incapacité industrielle. En définitive, sauf cette exception des sociétés lorraines, aux conditions d'établissement desquelles il sera sans doute équitable d'apporter quelques correctifs, la crise métallurgique n'a jusqu'ici atteint gravement que peu d'entreprises, en raison surtout de la force de résistance que conféraient aux sociétés de fortes réserves prudemment acquises. Mais le problème de l'avenir de notre grosse métallurgie reste entier. Il se résume en quelques mots.

Avant la guerre, les aciéries françaises produisaient 4 et demi à 5 millions de tonnes et n'avaient à exporter que quelques centaines de mille tonnes, le marché intérieur absorbant la presque totalité de leur production. Une fois les usines dévastées reconstruites, notre capacité de production, avec l'Alsace-Lorraine reconquise et la Sarre, va atteindre 10 millions de tonnes d'acier, sur lesquels 6 à 7 millions seulement pourront être consommés en France, en mettant les choses au mieux, — il s'en faut que cette consommation soit atteinte depuis deux ans. Donc, pour marcher à peu près au plein de leur production, ce qui est nécessaire pour abaisser les prix de revient et rémunérer convenablement les capitaux engagés, — il faudra que les usines françaises exportent 3 à 4 millions de tonnes.

C'est toute une organisation à créer, car, avant la guerre, nous le répétons, nos maîtres de forges pouvaient se contenter du marché français, bien protégé d'ailleurs par les droits de douanes. Il va falloir prendre place sur les marchés étrangers, en concurrence avec les Allemands favorisés par la baisse du mark, par une production intensive et par l'abondance de leur charbon à coke.

Incontestablement, les conditions d'existence de notre grosse métallurgie seront fort différentes de ce qu'elles étaient en 1913, et le problème va acquérir bientôt toute son acuité, car on approche du moment où les usines dévastées du Nord et de Meurthe-et-Moselle seront complètement réorganisées. Jusqu'ici la France n'a pas eu à jouer de rôle dans l'exportation des matières pondéreuses ; il va falloir d'ici très peu d'années transporter et vendre à l'étranger 3 à 4 millions de tonnes d'acier. La difficulté du problème à résoudre pèse peut-être beaucoup plus que la crise de 1921 sur les cours des valeurs métallurgiques. Par intuition, sinon toujours par connaissance exacte des faits, les détenteurs de capitaux se rendent compte de la profonde transformation subie par l'industrie de l'acier du fait de la rentrée de

la Lorraine dans la mère patrie. Nous croyons que peu à peu les meilleurs titres métallurgiques français perdront les cotations de faveur que leur valaient leur bon classement et leur sécurité avant la guerre.

R. MORIN.

IV. — Les Arts.

LA MUSIQUE

M. IGOR STRAWINSKY ET LES BALLETS RUSSES. — Nous apprécions M. Igor Strawinsky pour tout ce qu'il a apporté de personnel et d'original dans le monde des sons. Le jeune compositeur russe s'est imposé chez nous par ses oppositions brutales de couleurs, par la saveur profondément autochtone et nationale de sa musique.

Symphoniquement, *Feu d'artifice* nous avait éblouis par sa pyrotechnie orchestrale, par son étincellement, dédiés à son maître Rimsky-Korsakow. Puis ce fut le ballet de l'*Oiseau de feu*, partition impressionniste qui poétisait une des fictions les plus célèbres de la mythologie russe, l'histoire de cet oiseau merveilleux tout d'or et de flamme poursuivi par le Prince dans les domaines du terrible demi-dieu Kotschéï. En sa recherche inquiète d'agrégations harmoniques nouvelles, le compositeur a renié presque cet *Oiseau de feu*, qu'il considérait comme une rougeole musicale, une maladie d'enfant. Et le voilà adonné à un autre ordre d'idées, le réalisme ou plutôt le néo-réalisme de *Pétrouchka*, où vit et frémit la foule au milieu d'un drame à la fois émouvant et puéril, où les poupées d'un montreur de phénomènes nous apparaissent animées des sentiments et des passions de l'humanité.

Avant d'avoir livré au public ce chef-d'œuvre de mouvement frénétique, de rythme exaspéré, de vigueur instrumentale, où

brillent des pages comme le pas des nourrices, la scène des cochers et la danse mécanique de la Ballerine, de Pétrouchka et du Nègre ; avant d'avoir escaladé ce sommet, Strawinsky ne jugeait plus sa musique assez moderne, et il pensait à la faire oublier et à se faire oublier.

C'était le moment où il méditait ce mystère chorégraphique dont l'apparition fit tant de bruit, le *Sacre du Printemps*. Il célébrait dans le scénario les rapports entre la nature primitive et l'humanité ; il ponctuait musicalement les temps primitifs où les peuples adoraient la terre et où le sol inculte fut fécondé par le sang pur d'une vierge. Cette partition, écrite avec une systématique indépendance tonale, avec une audace singulière où l'apport slave cédait le pas au rythme, où l'art musical s'effaçait devant l'art plastique, où s'altérait et déviait le caractère du ballet russe, cette partition souleva des tempêtes et aussi des acclamations. On ne comprit d'abord pas grand'chose à cette esthétique nouvelle ; mais les techniciens furent frappés par le mouvement spontané, irrésistible, qui se détachait de l'orchestre, par la richesse instrumentale aussi bien que par la frénésie dynamique de cette musique. Cet étourdissement, cette espèce de griserie motrice, semblable à l'ivresse que procure la vitesse d'une auto, donnaient à l'œuvre de Strawisnsky je ne sais quoi d'extérieur, d'intellectuel, de laborieusement inspiré qui faisait un contraste singulier avec sa « manière » d'autrefois, puisée aux sources les plus pures du folklore slave. Certes chez le compositeur on trouvait encore quelque trace de sensibilité, quelque passage qui avérait de sérieuses qualités natives, même au milieu des pires outrances harmoniques ; et le premier tableau du *Sacre du Printemps* s'affirmait d'un tempérament indéniable. Les admirateurs de Strawinsky témoignèrent du reste leur bruyant enthousiasme aux pires dissonances que recélait le second tableau.

Et ainsi, il n'est pas sûr que, prisonnier de louanges excessives et inconsidérées, le musicien n'ait pas voulu se dépasser et surtout maintenir par l'excentricité (et non plus la nouveauté) de sa forme une réputation provoquée par l'écriture bien plus que par l'originalité de ses idées.

Igor Strawinsky nous réservait encore une surprise dans la saison de ballets russes qui vient de se terminer. Il renonçait à cette impression de force irrésistible que nous donnait sa musique,

il abordait dans *le Renard* une nouvelle évolution de son audacieuse carrière.

Le Renard est d'une ligne autrement simple que tout ce qu'il a écrit jusqu'ici : quatorze instrumentistes, parmi lesquels un cymbalum et cinq exécutants dévolus à la batterie. Mais l'orchestre ainsi réduit parlait cette langue polytonale aujourd'hui très en faveur et dont on trouverait du reste trace dans quelques passages du *Sacre du Printemps*, par exemple. Cette rencontre de tonalités superposées, ce mélange de vibrations qui hurlent d'être accouplées, étaient destinés à produire des effets burlesques ; il s'agissait d'une série de scènes où le librettiste-musicien avait imaginé de vouloir faire pénétrer le Renard dans le poulailler pour y dérober des œufs, de faire mettre en fuite maître Renard par le Chat et le Bouc, puis de faire égorger par ces derniers le susdit qui avait renouvelé sa tentative d'effraction en se déguisant. L'orchestre, en ce ballet bizarre, était renforcé par des chanteurs, qui avaient pour mission d'être les interprètes de la parole des quatre animaux évoluant sur la scène ; or ils chantaient, eux aussi, polytonalement. Et comme ils étaient dissimulés dans la fosse instrumentale, on les comprenait encore moins que s'ils eussent été placés sur le théâtre. Il y avait là un difficile problème d'acoustique à résoudre ; il reste encore aujourd'hui pendant. Et *le Renard* n'a pas eu l'heur de plaire, pas même aux extrémistes musicaux ; c'était une série de rencontres de notes, et cela s'éloignait de toute beauté.

Le révolutionnaire qu'est Strawinsky devait ensuite aboutir à une évolution qui, espérait-il, devait lui concilier les partisans de la tradition. Cette volte-face, il l'avait préparée quinze jours auparavant en publiant dans *le Figaro* un manifeste où il affirmait, — je cite le sens et non le texte, — que la musique russe devait se rapprocher de l'esprit latin et s'éloigner de l'influence germanique. Or cette influence germanique est, selon lui, représentée par qui ? Par les Cinq, les Moussorgsky, les Borodine, les Balakirew, les Rimsky-Korsakow et les César Cui. Et quels sont les grands Russes apôtres de la musique latine ? Les Glinka, les Dargomijsky, les Tschaïkowsky ! On fut quelque peu surpris de cette classification nouvelle et on attendit l'appartion de *Mavra*.

La préface de *Cromwell* avait été la déclaration de guerre du romantisme au classicisme ; mais du moins avait-elle été suivie

de l'appartition d'*Hernani* et de *Marion Delorme* en 1827. Ici, l'ultimatum de M. Strawinsky a semblé devoir être d'une portée moins ample.

Il avait, entre la venue du *Sacre du Printemps* et celle du *Renard*, étudié Pergolèse et mis au point à sa façon spéciale la partition de *Pulcinella*. Cette façon spéciale consistait à accompagner le *bel canto* avec les stridences de l'instrumentation dont il a le secret. C'est d'un effet sûr, mais ce n'est pas d'un effet très heureux ni très varié, et cela peut à la rigueur convenir à un ballet dans certains pas ; c'est insupportable de façon continue dans un opéra-comique pour soutenir la voix. Or *Mavra* est un simple opéra-comique qui n'a rien de commun avec un ballet.

M. Strawinsky a donné ici toute sa faveur aux bois et aux cuivres et s'est presque privé du concours des violons ; il a augmenté l'emploi des contrebasses et fait dialoguer ou parler simultanément sans cesse basson, contrebasson et trompette. En superposant les savantes discordances de ces instruments, il pensait faire jaillir du comique, et il n'a produit que de la trivialité. Ah ! comme Emmanuel Chabrier ménageait avec plus de discrétion et plus d'esprit aussi ses effets burlesques dans le *Roi malgré lui*, par exemple ! Rappelez-vous le final du premier acte et son formidable contrepoint, et la valse du deuxième acte avec son basson folichon.

Tout au moins, le livret de *Mavra* est assez ingénieux. En face de la fenêtre d'une jeune fille demeure un amoureux, un beau hussard ; la mère, sur les conseils d'une voisine, engage une bonne pour surveiller sa fille ; cette bonne, nommée Mavra, n'est autre que le hussard. La mère s'en aperçoit en voyant la bonne en train de se raser, et le hussard s'enfuit par la fenêtre.

M. Igor Strawinsky s'est évidemment beaucoup diverti à mettre ce scénario en musique ; mais il a manqué d'invention, et il s'est attardé à des amusements d'orchestre, à des dissonances un peu puériles. En somme, il a renié Rimsky Korsakow, mais il a été impuissant à parachever l'œuvre de son maître. Il a déjà trop bien servi l'art de la musique pour ne pas l'enrichir encore de quelque façon, et nous attendons de lui autre chose, et mieux. Mais dans *Mavra* il s'est trompé de route. Souhaitons aussi qu'à l'avenir il ne demande pas son chemin aux « strawinskystes », plus loyalistes que lui, et qui ne peuvent que l'induire en erreur !

L'HOMMAGE NATIONAL A GABRIEL FAURÉ. — En présence et sous le patronage du Président de la République, des hauts dignitaires de l'État, des membres du Gouvernement et du Parlement, dans le vaste amphithéâtre de la Sorbonne, la musique vient d'être glorifiée en la personne de M. Gabriel Fauré. Pendant cette belle cérémonie chantait dans ma tête la belle apostrophe de Hans Sachs au dernier acte des *Maîtres Chanteurs* :

Verachtet mir die Meister nicht,
Und ehrt mir Ihre Kunst;
Was Ihnen hoch zum Lobe spricht
Fiel reichlich Euch zur Gunst.

« Ne méprisez pas les maîtres ; honorez leur labeur ; tout ce qui parle ici hautement en leur faveur, c'est ce qui déterminera votre victoire. » Oui, nous nous honorons nous-mêmes en célébrant ceux qui sont l'honneur de notre pays et de notre race. Oui, nous ne ferons jamais assez ni trop pour proclamer notre suprématie dans le domaine des lettres, des sciences et des arts. Félicitons-nous aussi de ce que l'hommage adressé à M. Gabriel Fauré ait dépassé en grandeur celui qui avait fêté en 1896 le cinquantenaire du premier concert donné par Saint-Saëns ; cela prouve que la capacité musicale de la foule a accompli de fameux progrès depuis cette époque.

Les admirateurs du Maître avaient tous tenu à assister à cette exceptionnelle solennité ; et la qualité de l'auditoire aussi bien que la valeur des artistes qui interprétaient les chefs-d'œuvre de l'illustre compositeur constituaient le livre d'or des amis de la musique française. Car nul mieux que l'auteur de *l'Élégie*, du tendre *Requiem*, des vaporeuses mélodies, du 2e *Quintette*, n'est plus représentatit de notre race par la clarté, la sensibilité, la pureté, le goût, la tendresse dont est faite toute son âme chantante. La langue musicale qu'a parlée Fauré n'est pourtant pas de celles qui s'adressent au vulgaire ; et le commun des mortels est venu peu à peu à celui qui l'a formulée. Des pages comme les *Berceaux*, *Mandoline* ou *le Soir*, qu'a chantées Mme Croiza, ou bien comme *Lydia*, *Aurore*, *le Parfum impérissable*, où s'est fait applaudir Mme Jeanne Raunay, *l'Horizon chimérique* qu'a mis en valeur Panzéra, *l'Élégie* qu'a pleurée sur le violoncelle

Pablo Casals, la *Ballade* qu'a fait moirer sur le piano Alfred Cortot, tel le vent qui viendrait rider la surface d'un lac, le *Nocturne*, la 5e *Barcarolle* et le 2e *Impromptu*, si expressifs au clavier sous les doigts parlants de Robert Lortat, toute cette joaillerie sonore, acclamée l'autre soir, n'est pas du premier jour arrivée à la gloire. Elle s'est classée lentement dans l'opinion du public, elle l'a conquise après que les artistes en avaient depuis longtemps vanté le resplendissant orient. Ainsi, le guerrier romain depuis longtemps vanté jetait son glaive bien loin parmi les rangs des ennemis, qui sont le public récalcitrant à tout ce qui est nouveau pour lui. Ainsi, Gabriel Fauré a lancé sa pensée musicale en avant sur la route du progrès, où le temps est venu la rattraper. Et voilà pourquoi l'hommage national était aussi un remercîment de la foule à celui qui a su pendant toute sa carrière l'élever jusqu'à lui.

LOUIS SCHNEIDER.

LE THÉATRE

LES SPECTACLES RECENTS. — « LA PERLE DE CHICAGO ». — « BARBE-BLONDE ». — « SAUL ». — « UNE NUIT A LONDRES ». — « 22, RUE DES VERTUS ». — « LA PREMIÈRE CONSULTATION ». — « LA GLORIEUSE INCERTITUDE ». — « TRIPLE-PATTE ». — « LE LOUP DE GUBBIO ». — Au Théâtre des Arts, M. Maurice Dekobra, romancier, conteur et grand reporter d'un esprit pétillant, l'un des hommes de France aussi qui connaissent le mieux l'Amérique, a donné *la Perle de Chicago*. Une jeune Américaine héritera d'une poignée de millions si elle épouse certain herboriste de Rambouillet, cousin éloigné du testateur. Elle vient en France, obtient de la fiancée du potard qu'il consente au rôle de mari postiche et temporaire. Et l'affaire est conclue. Le cœur fera le reste. Peu à peu, le potard s'américanisera, s'éprendra de sa femme, boxera ses flirts et trustera ses plus tendres sentiments.

L'ex-fiancée, frappée de la grâce yankee, tombera dans les bras du frère de sa rivale. Et cela fera deux mariages au lieu d'un, au grand ahurissement de l'oncle de la perle, un pasteur dont la clairvoyance est gravement dévoyée par une réaction assidue contre le régime sec. Vaudeville par l'arbitraire du sujet et la fantaisie des situations, *la Perle de Chicago* est une comédie charmante par sa tenue littéraire et par l'abondance des traits qui révèlent et éclairent des psychologies de races. Dans le rôle du pasteur, M. Levesque déploie cette bouffonnerie qui l'a rendu populaire au cinéma. Quant à Mlle Pierrette Caillol, la petite fiancée française, c'est, une fois encore, un miracle de grâce spirituelle, de sensibilité vraie, de sincérité comme on en voit rarement en scène. Je ne me lasserai pas de répéter qu'il y a, dans cette Napoléonette de l'an dernier, cette Josette d'avant-hier et cette gamine d'hier, une nature qui ne se laisse pas altérer par les roueries du métier, quelque chose, — dans un autre plan, — qui fait songer à tout ce qu'a déployé et déploie d'aisance et d'art, en marge des conventions faciles, Mme Marthe Régnier. Il est temps qu'un comédiste de marque conçoive, pour cette ingénue, un rôle bien à elle, dans sa nature.

***

Au Gymnase, M. Henry Bernstein a tenu sa promesse d'assurer, à une pièce de débutants, l'éclat d'une distribution distinguée qui est, nous n'y pouvons rien, l'indispensable élément du succès. Et son choix fut heureux. *Barbe-Blonde*, pièce en trois actes, de MM. Jehan Bouvelet et Edgar Bradby, est une œuvre composite qui fait présager d'une belle carrière d'auteurs dramatiques. Composite, parce qu'elle greffe, avec hardiesse, le comique sur le dramatique. Notaire, grâce aux munificences d'un coupable ami de sa mère, M. Clément est perpétuellement retourné sur le gril par une femme acariâtre et n'a de consolation que la présence d'une petite bonne serrée de près par un cousin de la mégère, dont le cousinage va peut-être assez loin. Au cours d'une scène, le tabellion, pour railler la duègne qui le menace de passer par la fenêtre, tend une chaise où grimpe la dame aussi chatouilleuse au physique qu'au moral. Poussant la farce, il tend vers elle des doigts chatouilleurs. La dame s'affole, tombe dans la rue, et, du coup, dans l'autre monde. Voilà M. Clément débarrassé. Il se fait

très vite à la tranquillité, lorsque, le suicide dûment constaté, l'affaire est classée. Le charme de la petite bonne opère de plus en plus, M. Clément se décide à liquider le cousin gênant. Mais ce pion haineux et machiavélique se mêle de renchérir sur la justice et d'instruire à nouveau l'affaire du suicide de la notairesse. Il entend démontrer que c'est Clément qui a tout machiné, tout provoqué. Le tabellion succombera-t-il au remords? Non. Il s'absoudra. Il fera mieux, il s'entraînera à tout oublier, et mieux encore, à tout ignorer. Il est affranchi. C'est un philosophe dans le goût de Sénèque, qui estime qu'il ne faut point s'embarrasser de la mort quand elle est derrière nous. M. Clément, cynique ingénu et épicurien, appareille donc pour l'avenir au bras de la petite servante, après avoir définitivement liquidé le cousin. Le comique de MM. Jehan Bouvelet et Edgar Bradby tantôt étincelle et tantôt se concentre étrangement. Habitués par d'autres à un comique linéaire, nous sommes surpris, mais dans le bon sens. Ces auteurs n'ont pas voulu d'un succès facile. Félicitons-les. Remercions M. Henry Bernstein de les avoir mis en vedette, et Mlles Yolande Lafont et Mady Berry, MM. H. Burguet, Alcover et Numès de les avoir mis en valeur.

***

Je me sens mal à l'aise pour parler du *Saül* de M. André Gide, que tout le monde a lu depuis bien des années, que M. Jacques Copeau a monté au Vieux-Colombier avec une belle ingéniosité, et où il assume lui-même le rôle écrasant du roi. Le haut symbolisme de l'œuvre devient ici, et constamment, équivoque ; ce harcèlement des génies, aux masques mégalocéphales qui accusent la gracilité des corps gainés de maillots sombres ; ces amitiés qui vont vers le jeune David, nu comme un dieu adolescent, qui chantent et lamentent, lourdes de ferveurs ou de désirs, nous inquiètent. Et, n'était la qualité littéraire de l'œuvre, le public, qui parfois sourit, protesterait. C'est un spectacle étrange, déconcertant, irritant même, qui nous retient pourtant, nous enchaîne. Pourquoi? Parce que le talent de M. André Gide est incontestable et que la présence du talent nous domine, lors même qu'il s'aventure en des voies singulières où nous hésitons à le suivre.

***

Les traditions du théâtre rouge sont fort respectées par M. Gustave Fréjaville, dans le drame très littéraire, *Une Nuit à Londres*, que donne le Grand-Guignol. C'est une transcription de *The Black Veil* de Dickens. Un jeune médecin, un soir, est requis de venir, le lendemain, sauver un homme qui va mourir. La femme voilée, qui l'implore, est, tour à tour, la mouvante statue de la folie et la statue immobile de la douleur. Pourquoi ne pas tenter le sauvetage, sur l'heure? Parce que la destinée, qu'on prévoit terrible, doit s'accomplir, et que c'est après l'œuvre de mort qu'il faudra lutter contre la mort. Et nous voici, maintenant, dans un bouge de la banlieue de Londres, où cette femme, une mère, gémit sur le corps de son fils, un criminel qui vient d'être pendu, et que, dans son désespoir, la malheureuse supplie le praticien de rendre à la vie. Le pathétique sobre et puissant, l'écriture nette de cette œuvre la classent parmi les meilleures productions du genre. — *22, rue des Vertus*, par Mme Madeleine Guitty, est un drame habile où la Maison Tellier avoisine la Fille Elisa. Et l'on supporte parfaitement *la Première Consultation*, petite comédie de M. Albert Willemetz, et *la Glorieuse Incertitude*, de M. Henry Lee, amusante étude d'un jeune ménage possédé du démon des courses, l'une et l'autre sans prétentions littéraires.

***

Signalons encore : au Théâtre Marigny, la reprise de *Triple-patte*, l'exquise comédie de M. Tristan Bernard et d'André Godfernaux. A la Grimace, la reprise, avec Mlle Vera Sergine, du *Loup de Gubbio*, la belle pièce de M. Boussac de Saint-Marc, où s'oppose avec tant de force et d'élévation la religion à l'amour passionnel, tout en exaltant par ailleurs une pure ferveur sentimentale.

PIERRE GUITET-VAUQUELIN.

V. — Les Sports.

SPORT HIPPIQUE. — L'histoire sportive de ce dernier mois de juin, — le mois sportif entre les mois — apparaîtra sans doute avec le recul du temps comme l'histoire de la lutte de deux poulains héroïques pour la suprématie. *Ramus* porte les jeunes couleurs de M. Boussac ; *Céfalin* celles, non moins jeunes, de M. Ambatielos. Ce *Céfalin*, entre parenthèses, s'appelait originellement *Nesle* ; il changea de nom lorsque son propriétaire crut devoir rebaptiser à la grecque les yearlings dont il venait de faire l'acquisition. Cela nous rappelle, par voie de contraste, que, lorsqu'un grand Américain, M. Belmont, avait fondé jadis une grande écurie chez nous, il avait voulu que tous les chevaux courant pour lui portassent des noms français. Nous eûmes ainsi : *Amoureux, Bavard, Qu'elle est belle,* et cette simplicité ne les empêchait pas de remporter de belles épreuves. L'hellénisme de *Céfalin*, non plus, me direz-vous. *Nesle*, en tout cas, avait quelque chose de plus héroïque. Et j'ai dit en commençant que nous avions affaire à un couple de poulains héroïques.

Nous les avions connus pour tels dès leur deuxième année, alors qu'ils battaient successivement tout ce qu'il y avait à battre, mais chacun de son côté : le hasard des engagements ou si vous préférez la Providence spéciale du turf ayant différé pendant des mois le régal de leur rencontre. Sans cesse vainqueurs, ils ne l'avaient souvent été l'un et l'autre qu'au prix d'un effort terrible. Neuf poulains sur dix y auraient laissé leur cœur. Et l'hésitation de leur forme au printemps de leur troisième année pouvait donner cours à toutes les craintes. Mais un héros reprend le dessus. Héroïques nous avons retrouvé nos deux champions le jour du Jockey-Club, puis du Grand-Prix. A Chantilly, ce fut *Ramus* qui l'emporta d'une courte tête ; à Longchamp, par moins d'une longueur, *Céfalin*. Mais la première fois, *Céfalin*, monté par un Anglais qui ne le connaissait pas encore, ne s'était dégagé que très tard ; et la deuxième fois, *Ramus* perdit une douzaine de longueurs au coup de drapeau, désavantage aggravé par la difficulté

qu'il devait rencontrer ensuite à trouver un jour à l'entrée de la ligne droite. En sorte qu'il y a entre eux une belle à jouer. Jusque-là et sans doute longtemps après, le monde sportif sera à peu près également partagé en deux camps, celui des kéfalinistes et celui des ramusistes. Ce qu'il est permis de hasarder sans plus attendre, c'est que ce petit rageur de *Kéfalin* a plus de tenue, plus de résistance, ce grand escogriffe de *Ramus* plus de moyens, plus de *classe*.

Et voilà que j'ai encore employé un mot de jargon qu'il me semble que tous les sportsmen entendent, mais dont le sens, je crois bien, n'a jamais été défini clairement. Le plus fin et le plus châtié de nos écrivains sportifs demandait justement l'autre jour cette définition. Comme j'y avais déjà réfléchi plus d'une fois, je crois pouvoir en proposer une. La classe, c'est, *essentiellement*, la vitesse ; mais, extérieurement, c'est encore l'aisance du style jusque dans l'effort le plus puissant (cette définition s'appliquant non seulement au cheval de courses, mais aussi à l'homme dans tous les sports qu'il pratique). Qu'une plume plus adroite trouve une formule plus heureuse ou plus concise, je n'en doute pas, mais plus exacte ?

Il s'en faut d'ailleurs que nos deux cracks soient des modèles selon l'esthétique de l'hippologie. *Kéfalin*, fils d'*Alcantara*, est vraiment un peu mesquin dans toutes ses dimensions, en dépit des proportions parfaitement harmonieuses de l'ensemble. *Ramus*, en dépit d'une silhouette enlevée qui devrait plutôt donner de la branche, montre moins de distinction que ne font les autres fils de *Rabelais*, ses frères, dans leur taille généralement beaucoup plus réduite. Autrement complet, quoique le moins fait des trois, apparaît *Algérien*, qui appartient à l'écurie américaine de M. Macomber et qui a pris derrière eux la troisième place dans la grande épreuve de Longchamp, comme dans celle de Chantilly. Il ne s'était révélé que dans les toutes dernières semaines ; ce qui est aussi le cas du poulain de M. Letellier, *Tribord*, le quatrième du Grand Prix devant *Almaviva*. Ce dernier était un de nos espoirs à deux ans. Arrêté au printemps de cette année par un banal accident de ferrure, il fit dans le derby, où il se plaça quatrième tout près, une rentrée étourdissante, qui, s'il eût porté tout autre casaque que celle de ce pauvre M. Eknayan, lui aurait donné une première chance dans le Grand Prix. Mais on sait qu'il y a des casaques qui *ne peuvent pas*. Ainsi, par un fait d'une préci-

sion qui ne s'était jamais vue encore, les quatre premiers de Chantilly, en ne tenant pas compte d'un nouveau venu intercalé entre eux, se sont retrouvés, et à un rien près dans le même ordre, les quatre premiers à Longchamp. Une telle régularité parle d'elle-même : c'est un bel éloge vivant de l'institution des courses.

Et maintenant, que vaut l'ensemble ? En vérité, nous manquons encore d'éléments de comparaison, soit avec les trois ans anglais, soit avec nos vétérans. *Ksar*, *Kircubbin*, *Zagreus*, qui auraient si bien pu nous donner la mesure de la jeune génération, ne rencontrent dans le prix du Président aucun de ses représentants autorisés. D'autre part *Bucks Hussar*, le délégué des écuries d'outre-Manche à Longchamp, y a fini septième. Il avait fini dixième à Epsom. La ligne est vague. Toutefois l'arrivée fut beaucoup plus serrée à Longchamp qu'à Epsom, où quatre et trois longueurs séparaient les premiers. Et *Bucks Hussar* finissait là-bas à peu près à la même distance du quatrième qu'il a fait ici du premier. Ce qui laisse supposer qu'un *Captain Cuttle* ou un *Tamar* aurait fait devant nos *Céfalin* et nos *Ramus* la petite promenade habituelle. En un sens, il est regrettable que nos bons voisins ne nous aient pas envoyé un de ces chevaux-là. Car ce n'est que la répétition de la défaite qui pourra forcer les maîtres de l'élevage français à ouvrir les yeux et de leurs rangs faire surgir quelque nouveau Lagrange, quelque nouveau Blanc.

***

Que dire après cela du prix de Diane, sinon que *Pellsie* nous y avait donné une preuve de plus de l'esprit lunatique des filles, comme aussi de l'inconstance des foules ! Deux mois plus tôt, elle fût partie grande favorite. Le 6 juin elle rapporta 40/1 parce qu'elle avait mal couru deux fois, entre temps. Et surtout, parce qu'elle n'avait pas couru récemment, on l'avait oubliée, encore qu'elle fût de beaucoup, dans sa grande découpure, la plus belle du lot. Hélas ! les prix qui se distribuent sur le turf ne sont pas toujours des prix de beauté. *Pellsie* nous a du moins rappelé, en gagnant, que cela devrait être la règle lorsqu'il s'agit du beau sexe. Point d'excuse aux vaincues, sauf pour la charmante *Frisky*, qui n'était pas elle-même et que nous retrouverons un jour. Au total, ce n'est pas s'avancer énormément que de prédire que, contraire-

ment à ce qu'on avait pu espérer d'elles, les femelles n'occuperont pas dans cette génération de 1919 une place aussi honorable que dans la précédente.

***

Quant aux événements d'Auteuil, le commentaire n'en serait-il pas mieux à sa place sous une rubrique mondaine que sous une rubrique sportive? Le vieux *Héros XII* a fini par avoir raison du juvénile *Corot* dans le Grand Steeple, au terme d'un parcours mouvementé où tout le reste avait été semé en route. Le public a eu ainsi la satisfaction de voir aux prises, à l'arrivée, le cheval le plus populaire avec la casaque la plus en vue. Mais ce Grand Steeple eut surtout le mérite de mettre en lumière, une fois encore, que le steeple-chasing français a fait décidément fausse route. Et cela n'est malheureusement pas la faute ni d'un homme, ni d'un groupe, mais de personne et de tout le monde.

La Grande Course de haies, elle, a prouvé qu'un cheval pouvait n'avoir aucun fond en plat et accomplir victorieusement un parcours de 5000 mètres en obstacles. Arrivée émouvante, au surplus, entre le brillant petit *Fauche le Pré* et le courageux petit *Orican*. Courte tête, a dit le juge. Et d'autres ont vu moins grand que lui. On se demande vraiment pourquoi la photographie officielle des arrivées, qui est en usage dans d'autres pays, ne l'est point encore chez nous. J'envisage là l'intérêt du juge lui-même et des sociétés autant que du public. Les gouvernants de notre turf trouvent-ils vraiment indispensable d'attendre, pour adopter un procédé si simple, un nouvel incendie de leurs baraques ? Les bons gouvernements sont ceux qui savent prévoir, et, pour prévoir, il devrait être suffisant de connaître son histoire. C'est peut-être beaucoup, aux temps où nous vivons, que de demander à un ministre français de savoir un peu d'histoire de France. Mais à un commissaire des courses de se rappeler vingt ans de courses?

NOISAY.

Corbeil. — Imprimerie CRÉTÉ. *L'Administrateur-Gérant :* BACHELIER.

Le Professeur Néant

« Oh! que c'est un doulx et mol chevet, et sain, que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une teste bien faicte ! »

MONTAIGNE.

I

Le docteur Hubert préfère la Suisse a l'Angoumois.

Dans un coin de l'Angoumois, est situé le logis de M. de La Varnière. C'est un bâtiment de pierre grise, bas et long d'aspect, percé de fenêtres à petits carreaux et couvert en tuiles rondes d'un rouge presque brun. Quelques arbres, dont plusieurs sapins, une pelouse brûlée en été, plus loin une charmille, le tout entouré d'un mur en pierres sèches, en composent l'agrément. Ensuite, c'est la plaine rongée par le soleil, toute grise, elle aussi, dénudée, brillante comme une nappe d'argent. De mai à octobre, ce coin de la Charente est baigné de clarté; le ciel est bleu presque foncé pendant la journée, et d'éclatantes

teintes roses surgissent au crépuscule. Puis la nuit jette sur cette campagne son étrange apaisement. Les arbres deviennent irréels, les maisons lointaines, et la bizarre lueur de la lune est à la fois si cruelle et si douce qu'elle semble provenir d'un soleil inquiétant, un soleil de mort, peut-être simplement fait pour des êtres plus parfaits, moins matériels que les hommes.

Là, pendant toute l'année, habite M. de La Varnière. Il va bien de temps en temps à Paris, pour quinze jours, mais sans enthousiasme, simplement afin d'acheter quelques livres nouveaux, une édition rare de Villiers de l'Isle-Adam ou de Barbey d'Aurevilly, ses auteurs préférés.

Notre homme voit rarement ses voisins, car il ne les aime pas : ne s'occupent-ils pas exclusivement de politique, ne passent-ils pas leur vie à détester le sous-préfet, n'importe lequel ?...

Un léger revenu en valeurs déposées à Paris, à la banque Vernier, plusieurs métairies, son logis, constituent la fortune du Charentais. Elle suffit à faire naître autour de lui la jalousie, mais non la crainte. Aussi, quand il va à Rouillac, dans sa voiture que le jardinier vêtu en cocher accompagne, rencontre-t-il avec appréhension le mécanicien des Dutruc, les riches marchands d'eau-de-vie qui habitent à sept kilomètres de La Varnière, car le goujat ricane sans pitié devant le modeste équipage. M. de La Varnière s'obstine à ne pas s'en apercevoir, mais, afin de se venger du serviteur, il ne salue plus les Dutruc et laisse vaguement planer que leur commerce est malhonnête.

Notre héros chasse. Il possède des chiens courants, afin, de temps à autre, de pouvoir courre un lièvre. Parfois aussi, aidé de son chien d'arrêt, il poursuit une compagnie de perdreaux, mais ce Nemrod est sans grande conviction. S'il aime les longues promenades solitaires, n'est-ce pas surtout pour regarder son chien s'ébattre dans la lumineuse atmosphère d'un mois de septembre sans pluie ? La bête grise, un griffon à grosse tête rocailleuse et qui semble avoir poussé dans cette plaine semée de pierres, galope à travers les champs, passe sur le chemin ; et M. de La Varnière se

complaît à voir, dans le soleil flamboyant, la poussière s'échapper des pattes de l'animal, le prolongeant en arrière d'un interminable panache.

M. de La Varnière ne craint pas les femmes. Cependant il n'a jamais beaucoup apprécié les charmes des petites bergères en jupon rouge. S'il a fait chavirer plus d'un cœur dans la localité, la chose fut bien involontaire. Néanmoins, tout en s'abstenant d'être galant, il possède cet indéfinissable attrait qui fait souhaiter aux femmes le compliment et l'admiration. Ce n'est pas qu'il soit très beau, M. de La Varnière ; de taille moyenne, les yeux gris, un nez droit, les dents régulières, mais plutôt jaunes que blanches, le corps sec comme un cep de vigne, des cheveux grisonnants, il témoigne d'une vigueur suffisante pour être estimé du campagnard et d'assez de nonchalance pour ne pas réveiller l'ironie du citadin.

Si M. de La Varnière ne s'est pas marié, la faute en a été plus à son irrésolution qu'à la difficulté de trouver une compagne. Autrefois, il a été intéressé par la souriante Mlle de Mérissac, une parente éloignée qui habite encore les environs de la pittoresque ville de Champagne. Pour des raisons complexes : crainte de fonder un foyer, insuffisance de fortune, il a hésité, et il a vu Mlle de Mérissac, malgré le goût qu'elle professait pour lui, épouser un autre homme ; mais, — ce qui pourrait paraître bizarre à des roués, — il n'a jamais, depuis, songé à obtenir illégitimement une joie qui aurait dû lui être précieuse. Il appartient à une génération qui trouve de la grandeur à se résigner. Cependant, certains soirs, quand la lune jette trop de mystère sur le grand sapin que le vent d'ouest incline, quand la poussière argentée de la route se soulève, on dirait qu'autour du logis se presse une vague de mélancolique volupté... Il vaut mieux alors fermer les volets, se dérober au souvenir, et, mollement étendu sur le lit à colonnes, tandis que le griffon, couché en travers de la porte, regarde les fusils accrochés au mur sous une peau de loup, il vaut mieux prendre *l'Ève future* de Villiers... ou tout autre livre de quelque intellectualité. Puis, quand la lecture ne lui donne

plus la distraction cherchée, M. de La Varnière philosophe ; il rêve des événements futurs et passés, et, vus au travers de la banalité du présent, ils lui paraissent tristes et maussades tour à tour. Oh ! surtout l'avenir !... la lugubre chose quand déjà le présent vous fait regretter le passé !... Encore plus d'automobiles comme celle des Dutruc, encore plus de chemins de fer, et toujours moins de solitude, moins de plaines, où, loin des hommes, on puisse laisser s'épancher quelque orgueil, où l'on ne rencontre pas de figures narquoises quand les guêtres sont vieilles et les souliers poudreux.

Il semble, en effet, que, dans les temps modernes, la terre se rapetisse, que, sous le soleil, l'écorce de la planète se contracte, diminue. Cinq lieues sont devenues cinq kilomètres ; les villes s'avancent les unes vers les autres : on voit le moment où la campagne va étouffer. Bordeaux, Lyon, Orléans, Tours, marchent sur Paris, qui fait des efforts désespérés pour les rejoindre à travers les champs, les forêts et les vignes. Pauvre province ! Elle manque d'air, elle voit lui échapper sa paix morale, et, les soirs d'orage, elle croit entendre l'écho des éclats de rire qui crépitent dans la capitale.

Que de fois M. de La Varnière n'a-t-il pas quitté Paris plus tôt qu'il ne l'avait projeté, chassé par le nombre croissant des visages gouailleurs, pour regagner sa campagne, sa campagne charentaise, dont les étés sont baignés de soleil, les automnes roux comme les femmes du Titien, les hivers secs avec des tons d'ardoise, et les printemps chauds, lourds des parfums de cette terre précoce, qui, pareille aux filles du Midi, se fanera vite en août. Mais aussi que de jours monotones, si monotones qu'ils ont forcé M. de La Varnière à vivre l'intense vie intérieure des isolés !...

M. de La Varnière, ainsi que beaucoup des esprits cultivés de sa génération, n'avait pas conservé une foi absolue dans les exquises légendes qu'a codifiées le catholicisme. Le scepticisme moderne, parfois un peu grossier, qui plane à travers la plupart des publications et qui sévit dans les conversations, avait réussi à priver son âme d'un aliment

principal : la conviction ou l'espoir de la conviction. Mais, s'il n'a plus, comme dans sa jeunesse, la tranquillité de ceux qui acceptent les explications métaphysiques et morales que la tradition consacre, il a du moins conservé le culte des choses de l'esprit et n'a point perdu le goût du surnaturel.

Loin de lui l'incrédulité des primaires. Il est toujours déiste ; mais il lui semble, en disciple de Spinoza, trouver plus d'apaisement dans un panthéisme supérieur qui permettrait le rapprochement mutuel du ciel et de la terre. Du positif à l'idéal le chemin paraît plus court qu'autrefois ; aussi notre homme a-t-il versé, peu à peu, oh ! par simple dilettantisme, dans l'étude de l'occultisme et de la théosophie. Dans sa bibliothèque s'étalent depuis les travaux de Rochas, de Papus, d'Annie Besant, du Professeur Néant, de Leadbeater, d'Aksakoff, de Myers, de Janet, jusqu'à ceux du terrible Grasset, qui sème le doute sur certaines expériences.

Assurément, il n'a pas une confiance entière dans les assertions souvent contradictoires de la plupart d'entre eux ; et il lui arrive de sourire aux récits de matérialisations, de lévitations, de raps ; mais il est intéressé. Le mystère de la matière l'émeut. L'extériorisation de la motricité et de la sensibilité serait-elle démontrée ? L'hypothèse scientifique de l'éther physique n'est-elle pas compatible avec une condensation qui produirait le double éthérique ? L'idée, admissible à force de probabilité, de la survivance de la personnalité, ne pose-t-elle pas le problème d'un état de matière encore plus subtil et plus compliqué que l'éther ? Réellement cela distrait sa curiosité d'étudier le milieu astral imaginé par les vieilles philosophies hindoues et dont la conception, connue du moyen âge, sera peut-être quelque jour reprise et poussée par la science, cette science qui de l'invraisemblance alchimique a fait la précise chimie moderne, et qui a découvert que le domaine des faits qu'elle expérimente et calcule dépasse notre monde à trois dimensions.

Et M. de La Varnière, entraîné par ses investigations, sent s'épanouir à leur contact son âme désabusée en même temps qu'inassouvie.

L'illusion ! voilà sans doute ce que recherche le Charentais, l'illusion qui donne les grandes joies tant qu'elle demeure lointaine, hors des atteintes empoisonnées du rire, qui, avant de la détruire, la décore du nom de chimère !

Quel plaisir cela doit être de vivre pendant quelques instants une illusion tangible qui vous fait quitter les horizons plats et dévastés que créent la réflexion et le scepticisme, pour pénétrer dans les zones où l'âme titube d'émotion en étreignant le rêve.

Cependant M. de La Varnière a pris froid un soir, en revenant de la chasse : une bronchite s'est déclarée. Ce n'est qu'au bout de deux mois, en avril, qu'étant guéri il a pu retourner à Paris.

Mais le théâtre, des dîners, un souper, ont rapidement amené une rechute. Il est couché dans l'ingrate chambre d'hôtel ; jamais, d'ailleurs, il n'a aperçu avec autant de clairvoyance le ridicule un peu sauvage du luxe moderne. On lui a donné un appartement avec cabinet de toilette pourvu de tout le confort désirable, eaux courantes, baignoire, etc., mais le tout est enfermé dans une petite pièce qui n'a d'air que par la chambre !

Cette naïve compréhension du progrès lui fait craindre que le médecin qu'il a fait appeler et qui est recommandé par l'établissement ne soit un de ces hommes de science théorique qui ordonnent les remèdes uniquement parce qu'ils sont à la mode.

La vue du docteur Hubert qui vient d'entrer le rassure un peu. Il est de taille moyenne ; un pince-nez lui prête l'apparence de la gravité, le visage est encadré par une barbe noire destinée sans doute à souligner la maturité.

Après une auscultation soigneuse qui donne confiance à M. de La Varnière, le médecin lui conseille de prendre du repos et lui déclare que beaucoup de ménagements sont nécessaires.

— Quels sont vos projets ? demande-t-il.

— Je retourne en Charente.

Le docteur Hubert ne semble pas satisfait :

— La Charente, la Charente... l'altitude en est médiocre... puis, ne passe-t-il pas, là-bas, énormément d'automobiles, n'y a-t-il pas beaucoup de poussière ? Vous ne devez pas y trouver grande distraction... Il vous faudrait un changement d'air... voyons... La mer n'est pas indiquée, je préférerais pour vous la montagne. Pourquoi n'iriez-vous pas en Suisse, de préférence à neuf cents ou mille mètres ? Le climat y est tonifiant. Vous y jouirez en plus d'une tranquillité parfaite, vous n'y aurez pas de contrariétés. Je ne vous trouve que quelques râles au sommet du poumon gauche ; en revenant vous serez guéri.

— Mais, docteur, cette idée ne me sourit guère... Songez que je savoure davantage le calme d'une vie peut-être monotone que les divertissements mondains. Je n'ai guère, il est vrai, de plaisirs en Charente, le pays est sauvage, un peu âpre ; cependant je ne m'y déplais pas, car j'y ai nombre d'occupations, puis j'y lis beaucoup, et la vie intérieure bénéficie sans doute de la pauvreté de la vie extérieure.

— Tout ce que vous me dites me confirme dans ma conviction que la Suisse vous est nécessaire. Vous pourrez, d'ailleurs, y mener l'existence que vous voudrez : emportez vos livres.

— C'est évidemment une solution, gémit La Varnière, mais laissez-moi demeurer incrédule. Je ne crois pas indispensable de déraciner un vieil arbre, même pour le planter dans une terre plus fertile.

— Vous y tenez donc bien à votre Charente ? reprit le médecin. Quel original vous êtes ! Permettez-moi, néanmoins, de vous féliciter d'être absolument différent des provinciaux que j'ai rencontrés jusqu'ici.

— C'est possible, répliqua avec un sourire M. de La Varnière, quoiqu'il fût choqué par le ton péjoratif avec lequel le médecin avait prononcé « provinciaux ».

— Ainsi vous êtes un homme de labeur intellectuel ? dit Hubert en faisant de la tête un signe approbateur.

La Varnière eut un geste évasif.

Le médecin continua :

— Oh ! moi aussi, à mes moments perdus, j'aime la

lecture... Quand je suis fatigué d'entendre les gens me raconter leurs petites misères, l'histoire de leur toux ou de leurs rhumatismes, je m'adonne, — cela va vous faire rire, — aux sciences psychiques.

— C'est un sujet qui ne me déplaît pas, répondit La Varnière, quoique dans bien des cas je me sente un peu réfractaire.

— J'ai commencé par l'être, expliqua le docteur Hubert, mais j'avoue que maintenant... — il devint soudain songeur, comme s'il venait d'être transporté dans une autre atmosphère... — Avez-vous lu le dernier ouvrage du Professeur Néant ?

— Les *Observations sur le plan astral* ? répliqua M. de La Varnière attentif.

— Non ; celui-là est curieux, très bien étudié ; il témoigne d'une connaissance approfondie du sujet et d'une bonne foi très impressionnante ; mais il ne peut être comparé au *Psychisme intégral*, le nouveau livre, qui représente à mes yeux une révolution dans les sciences psychiques.

— J'en ai entendu parler, déclara M. de La Varnière, et je me propose même d'acheter le volume.

— Vous ferez bien, affirma le docteur, de vous procurer cette œuvre magistrale. Le Professeur Néant arrive, par ses observations, qu'il certifie contrôlées, à des résultats surprenants. Ah ! voyez-vous, reprit-il avec conviction, c'est dans ce domaine que se trouve tout notre avenir ; nous ne pouvons pas continuer à rester ainsi, sans rien savoir de ce qui nous entoure, des forces qui nous dirigent, qui nous aident ou qui nous combattent, des êtres que nous ne voyons pas et qui gravitent autour de nous, des êtres dont la conscience, plus large que la nôtre, est affranchie du système étroit de nos trois dimensions.

La Varnière fit un geste vague, comme s'il voulait interrompre, mais le médecin poursuivit, sans s'occuper de son client, après avoir sorti un volume de sa poche :

— Je vous signale, à la page cent cinquante, cette incroyable expérience, peut-on même appeler cela une expérience ? Car elle dépasse de beaucoup les limites

de la science au sens immédiat du mot. Je lis :

« L'esprit de Béatrice Cenci, attiré par la volonté permanente de Shelley, qui vécut en Italie, a coutume, — Leadbeater a décrit des cas analogues, — de se manifester parfois, dans le plan astral, aux endroits aimés par le poète. Un médium qui parvient à entrer en trance subjectivement et sans ces difficultés, assez fréquentes, qui proviennent du déséquilibre nerveux, est visité par Béatrice.

« Mais là ne s'arrête pas l'expérience ; ce médium se dédouble et projette son double, dans certaines conditions, à une grande distance. C'est ainsi qu'à trois cents kilomètres de l'endroit où se trouvait le médium des initiés ont aperçu nettement le double du médium. L'apparition s'est manifestée à diverses reprises et a duré assez longtemps pour que plusieurs initiés l'aient contrôlée, alors que la plupart de ceux qui les entouraient ne s'en doutaient pas.

« Ces manifestations ont eu lieu en plein jour, ressemblant quelque peu à celles de Mlle Sagée, qu'Aksakoff relate dans son livre *Animisme et Spiritisme*. La grande différence entre les deux cas, est que Mlle Sagée projetait son double seulement à une distance de vingt-cinq à trente mètres ; c'est ainsi que cette institutrice a été vue par ses élèves faisant sa classe, tandis que son double ramassait des fleurs. »

Le médecin s'arrêta :

— Ah ! je m'excuse, dit-il, comme s'il revenait à une triste réalité, de vous parler avec cet enthousiasme. Ces questions me passionnent au point de me faire tout oublier !

Il consulta sa montre :

— Diable ! s'écria-t-il. Le temps passe... nous sommes loin de l'objet de ma visite.

Alors La Varnière soupira :

— Vous croyez réellement que la Suisse m'est nécessaire ?

Le médecin fut affirmatif :

— Oui, vous ferez bien de voyager pour changer vos idées.

— Et quel endroit de la Suisse me conseillez-vous ?

Le docteur Hubert sembla chercher :

— Je connais une station tranquille, à mille ou douze cents mètres, dans le canton d'Uri, qui me paraît répondre assez bien à ce que je vous crois utile ; elle s'appelle le Seemisberg ; il y a là un hôtel dont les prix sont assez raisonnables ; la vue y est belle, on aperçoit du haut de la montagne le lac des Quatre-Cantons ; il existe une forêt de sapins dont les émanations balsamiques viennent adoucir la fraîcheur de l'altitude.

Alors, M. de La Varnière, sur un ton résigné, déclara :

— Puisque vous considérez, docteur, qu'un changement d'air me sera favorable, j'irai au Seemisberg. Je me contenterai de retourner en Charente faire mes malles, donner à mes serviteurs quelques ordres, et, d'ici une quinzaine de jours, je partirai pour la Suisse.

II

Le banc de pierre.

Ce fut sans enthousiasme qu'en juillet M. de La Varnière se prépara à quitter l'Angoumois. A ce moment, des fleurs entouraient le logis : géraniums, héliotropes, roses trémières et tournesols s'éparpillaient sur la pelouse, tandis que le soleil se levait implacable et se couchait en pleine gloire.

C'est qu'il était attaché à cette vieille maison ! Tous les objets jolis ou laids lui étaient familiers ; il aimait les uns par goût, les autres par habitude. Rien ne le choquait et ne venait troubler ses méditations.

Tant de préparatifs inaccoutumés, — car il ne s'agissait pas seulement d'un voyage de courte durée à Paris ou à Angoulême, mais bien d'un déplacement plus long, peut-être d'un mois, — inquiétaient un peu l'entourage de M. de

La Varnière. Le griffon le regardait d'un œil soupçonneux : le maître ne le caressait plus avec la même sollicitude ; et, derrière la porte, pendaient inutilement la veste de chasse et le vieux chapeau de paille, plus lugubrement qu'à l'ordinaire... Est-ce qu'à pareille époque le maître ne commençait pas autrefois à causer avec le chien ? « Nous débuterons par le coteau, disait-il volontiers, nous terminerons par les topinambours à Faugerat, et nous finirons bien par amener le perdreau dans le garouille à Vallé... N'est-ce pas, mon vieux Miraud ? » Et le chien humait joyeusement l'air, tandis que son maître parlait...

Mais, cette année, nulle conversation de ce genre. Et le griffon, la langue pendante, haletant sous la chaleur, poursuit d'un regard hostile le livre que M. de La Varnière feuillette sans plaisir. Miraud n'aime pas ce livre bleu, le *Joanne*... Il sait que ce n'est pas un volume d'un auteur ami, et il boude son maître pour le punir de trop changer leurs habitudes.

Devant eux les poules picorent dans la courte allée flanquée de gros ifs taillés en fauteuil ; elles explorent d'un bec fureteur les resplendissantes fleurs de pissenlit que ni le maître ni le jardinier n'ont songé à arracher, et elles cherchent, sous un vieux banc de pierre, quelques grains égarés. Ah! ce banc de pierre, avec la mousse qui s'y accroche à la première humidité !... Quitter le vieux banc de pierre qui symbolise toute une vie de méditation et de mélancolie !... Ils sont étonnants, les médecins !... Évidemment, c'est presque un clapier de lapins, ce logis des La Varnière, il le sait bien, il sait aussi que la bâtisse mérite les quolibets de la bonne et les railleries des Dutruc... Mais que lui importe ! Tout cela est à lui, c'est le cadre de ses pensées. Il y peut réfléchir sans effort. Ah ! qui, de tous ces gens pressés, de tous ces êtres naïfs, un peu grossiers, saisirait le charme de la séculaire masure ?...

C'est le lendemain qu'il va partir. Il faut se coucher... Mais pourquoi Miraud aboie-t-il ?... Il est minuit, l'heure est singulière... Sur le point d'éteindre sa bougie, M. de La Varnière est arrêté par un son inaccoutumé, qui éveille

son attention et paraît venir du jardin. Quoique certain de n'avoir à craindre ni voleurs ni assassins, il veut, par prudence, s'assurer de la cause de ce bruit... Nul besoin de lanterne, la clarté de la lune entre les buis taillés suffira à le guider... Il se penche par la croisée... et recule, surpris... Quelqu'un descelle le banc de pierre et fait de terribles efforts pour jucher le monolithe sur une brouette... Quoi !... c'est le vieux jardinier ! ! !...

Mettre un pantalon, passer une veste, ne prennent qu'une minute au Charentais étonné... et il descend s'enquérir de la raison d'une semblable manœuvre.

L'air penaud, le vieil homme regarde son maître :

— Monsieur part bien demain ? bégaie-t-il enfin.

— Oui, Célestin, mais je ne pense pas que c'est à cause de mon voyage que vous déménagez les meubles à cette heure-ci ?

Le vieux jardinier a la mine de quelqu'un pris en faute... Et le voilà qui finasse :

— Monsieur ne sait donc pas pourquoi la petite bonne est partie ?... Ah ! vraiment... C'est-y curieux, tout de même !...

— Elle ne m'a donc pas quitté parce qu'il fallait pomper l'eau à la citerne ?...

— Oh ! non, monsieur... ma foi, je peux ben l'avouer : elle est partie... parce qu'elle a eu peur... comment dire ?... C'est qu'elle a vu une dame verte... toute verte, qui, paraît-il, vient s'asseoir sur le banc... et qui ne se pose jamais que sur le banc... la bonne ne l'a aperçue que là...

En manière de plaisanterie, M. de La Varnière répliqua :

— Elle ne viendra plus, quand elle ne saura plus sur quoi se reposer, hein, Célestin, c'est-y ça ?...

— Ben, oui, m'sieur, répond le jardinier d'une voix futée... Ça doit être cette pierre qui l'attire.

— Voyons, Célestin, questionne M. de La Varnière, curieux d'apprendre si le paysan a réellement peur d'un fantôme, vous n'y croyez pourtant pas à la dame verte ?

— Eh ! Eh ! dit le vieux jardinier, est-ce qu'on sait ? Il y a des choses si drôles, plus drôles même que ça. Est-ce

qu'on explique la vie ? Vous autres, qui êtes des savants, vous comprenez, mais nous, nous ne comprenons pas. Est-ce plus extraordinaire que de voir le blé pousser ? Pourquoi pousse-t-il ?

M. de La Varnière était amusé.

— Au fond, Célestin, il n'y a pas de raison scientifique qui prouve que la dame verte n'existe pas.

— La bonne, dit le jardinier, était convaincue de l'avoir vue. Moi, je vous avoue que je n'ai pas envie de la rencontrer ; cela me ferait de l'impression. Évidemment, si vous étiez sûr qu'elle ne vient pas ici, je n'enlèverais pas le banc.

La Varnière paraissait hésitant :

— Alors, vous voyez, reprit Célestin, il est plus prudent que je retire cette pierre.

M. de La Varnière était intéressé par les dires du jardinier ; il avait parcouru, depuis son retour, le dernier livre du Professeur Néant, que lui avait signalé le docteur Hubert. N'était-il pas permis de se demander si la jeune fille était de ces clairvoyantes qui aperçoivent une matérialisation éthérique, un fantôme, peut-être l'aura de quelque ancêtre venant rôder la nuit dans les endroits familiers.

D'ailleurs, la petite bonne n'était pas la première à parler de la dame verte. Il avait entendu, autrefois, des vieux du pays raconter en plaisantant cette légende, sans y attacher d'importance. Cet incident faisait partie du cycle des histoires mystérieuses qui prennent naissance plus spécialement dans les contrées où l'on croit encore aux fantômes, en Écosse, en Bretagne. C'était évidemment une sorte d'écho de ces légendes qui venait jusqu'en Angoumois, comme si cette région, prise d'émulation, avait voulu, elle aussi, créer un peu de surnaturel...

Le lendemain matin, M. de La Varnière avait oublié l'épisode de la nuit, et il n'adressa la parole au serviteur que pour lui donner des instructions ; il lui recommanda de bien soigner le cheval et de s'occuper des chiens.

— Vous sortirez Miraud, répéta, en montant dans le wagon, M. de La Varnière, sachant, par expérience, que le brave homme chasserait tous les jours avec les chiens

courants et qu'il négligerait le chien d'arrêt ; et il ajouta pour ne pas quitter le vieux jardinier sur un ordre :

— Et surtout, Célestin, ne pensez pas à la dame verte...

Alors, le paysan, d'un air malin, s'écria, tandis que le train s'ébranlait :

— Et vous non plus, m'sieur Édouard... Tâchez de ne pas en rencontrer une ailleurs !...

III

Une singulière rencontre.

Après une journée passée à Paris, M. de La Varnière est parti pour Lucerne par un train de nuit.

Il a été réveillé par les douaniers, et la poussière n'a cessé d'entrer à flots par les fenêtres du sleeping-car, qu'une chaleur étouffante oblige à tenir ouvertes. Il a très mal dormi, toussant sans discontinuer, mais rassuré par la conviction que bientôt l'air de la montagne le guérira définitivement.

Au cours de son insomnie, il se demande quelle sera l'impression ressentie devant la Suisse, où l'on est mené dans un confort théorique par ces grands trains qui symbolisent si bien la vie moderne. Déjà dans le wagon il est dépaysé et ne pense plus avec la même acuité à son Angoumois, à ses fusils, à ses chiens. Sa curiosité inquiète est éveillée.

Bâle... Une grande gare, beaucoup de voyageurs, des jeunes gens armés d'alpenstocks, des Allemands à lunettes, des Anglais en casquette, des Français en melon, des Italiens au feutre sur l'oreille... Singulières sensations qui, sans un café au lait succulent, un petit croissant, du beurre parfait, le tout pris sur le quai de la gare, auraient risqué d'amoindrir de belles résolutions d'optimisme. D'autant

plus que, dans tout le lot d'êtres humains, il n'a aperçu, jusque-là, que des femmes vulgaires, souvent ridicules, à peine suffisantes pour réveiller l'instinct ; il n'a découvert aucune de ces jolies silhouettes qui réchauffent l'imagination, et qui, dans la foule, rompent la monotonie physique de l'isolement.

Voilà un désir peut-être naturel chez un autre homme, mais qui dénote un réel changement chez celui qui a résisté par philosophie au plaisir de cultiver l'amitié de Mlle de Mérissac.

Tout en s'analysant avec assez de perspicacité pour noter ces modifications, il gagne le lac des Quatre-Cantons, à l'endroit où il lui faudra s'embarquer pour atteindre sur la montagne d'en face le Seemisberg. L'eau bleue est attrayante, les rochers qui mélangent leurs formes grises aux panaches de verdure amusent Édouard de La Varnière, qui pénètre pour la première fois en ce coin du canton d'Uri.

Il parvient ainsi à l'hôtel, grande bâtisse, sans aucun caractère, qui tient le milieu entre la caserne et le casino et s'élève isolée au milieu des pins.

Dans la cour, marchent de long en large, au son d'un orchestre peu nombreux, les clients de la maison, bien à l'aise au milieu de cette agitation. La satisfaction de vivre en commun, qu'il devine sur leurs visages, surprend encore M. de La Varnière. Quel singulier plaisir doit-on éprouver à se voir perpétuellement surveillé par des inconnus ou des indifférents, dont la seule distraction est de contempler avec sévérité ou avec ironie l'entrée d'un nouveau venu ?

Il passe donc le plus rapidement possible devant ces regards inquisiteurs, faisant, pour ainsi dire, le gros dos, comme s'il espérait se cacher à l'indiscrétion des habitués du lieu ; et il monte vers la chambre qu'on lui indique au second. Elle donne « sur la vue ».

Elle est superbe, cette vue. Au premier plan, des arbres, des sapins, surgissent d'un précipice qui disparaît dans les eaux tour à tour bleues ou vertes du lac. En face, une montagne, couverte de végétation, et surmontée par une cascade de pics qui s'allongent en grandes taches blanches.

Mais ces splendeurs, qui avaient tout d'abord amusé la curiosité du Charentais, n'émeuvent guère sa sensibilité. Et il s'étonne... Si, dans l'Angoumois, on lui avait dit : « Vous vivrez au milieu de la verdure ; non loin de vous, de grands arbres répandront une ombre si fraîche et si parfaite que, par la brise, les rayons de soleil n'y pénétreront qu'en tremblant ; le son des cloches que portent les vaches, en arrivant jusqu'à vous, sera si doux, si lointain qu'il vous paraîtra irréel ; le soleil jettera du sang, de l'or sur les vallées ; vos yeux s'empliront de lumières ardentes et suaves ; en vos oreilles tinteront les rumeurs sourdes des avalanches qui s'écroulent des glaciers... Votre chant se répercutera comme celui d'un géant, et, quand vous marcherez, vous vous sentirez si léger que vous douterez d'avoir un corps... » Et si l'on avait ajouté qu'il ne se pâmerait pas devant cette reproduction terrestre du Paradis, il se serait indigné, et, ne soupçonnant pas l'injustice que crée le dépaysement, il aurait haussé les épaules.

Ainsi, ses craintes, formulées au docteur Hubert, sont dépassées. La chambre d'hôtel lui déplaît ; il sent qu'on a voulu la rendre gaie, et, de même que les lourdes plaisanteries inspirent le désir de pleurer, cette pauvre chambre dégage une ironie lugubre... On la conçoit si pleine de bonne volonté !... Elle est petite et elle ressemble à un désert où l'œil ne trouverait rien pour se fixer. Les objets qui retiennent l'attention sont la table de toilette, le lit, deux chaises et un petit guéridon sur lequel sommeille un buvard. Pas un tableau sur le mur, pour cause d'hygiène ; aucun de ces bibelots jolis ou grotesques, amusants ou mélancoliques, qui attachent à une pièce ; rien qui rappelle la gravure représentant une pittoresque chasse au faucon et qui est accrochée dans le salon de M. de La Varnière en Charente... Quitter cette chambre, c'est se résigner à aller vers la salle à manger, où une nombreuse et bruyante table d'hôte témoigne du chiffre élevé des voyageurs. Se promener, évidemment, séduirait... mais le chemin, l'unique chemin, est encombré de gens animés du même désir, celui de marcher sur un terrain relativement plat ; et les sentiers de montagne ne

sont guère recommandables à un homme venu pour se reposer... Reste la terrasse... là, des marchands de cartes postales ou de curiosités en bois sculpté, occupent les seuls endroits que des tables, destinées aux consommateurs, ont laissés vacants.

L'orchestre, perché, sans doute pour augmenter son prestige, sur une petite estrade, écorche des valses amoureuses, de triomphales marches et des fragments d'opéra, pêle-mêle, afin que tous les goûts se trouvent satisfaits. Le peu d'entrain des musiciens gagne les auditeurs qui parlent ou s'endorment.

Le soir de son arrivée, après le dîner, M. de La Varnière se promène de long en large sur la terrasse ; et, la musique jouant, à cette heure, dans le hall de l'hôtel, il tente de profiter du silence relatif pour rassembler ses idées, réfléchir, comme en Charente... Et il marche, tantôt doucement, tantôt plus vite, croise plusieurs couples, passe devant deux Français qui discutent avec une égale chaleur Wagner et Gounod, bouscule involontairement une jeune Anglaise... Mais, phénomène inconnu de lui jusqu'à ce jour, la réflexion se refuse à visiter son esprit. Jamais, même à Paris, dans les théâtres, aux pièces les moins spirituelles, ou d'une sentimentalité bien bourgeoise, ni dans les cafés-concerts, aux revues grossières et aux spectacles peu raffinés, M. de La Varnière ne s'est vu refuser par son cerveau tout effort... C'est l'impuissance complète... Il est nerveux, presque irascible... Serait-ce l'effet des grands globes électriques qui éclairent la cour, de ces mêmes globes auxquels, sur les boulevards ou les Champs-Élysées, il trouvait quelque charme, car, là-bas, ils témoignaient de gaieté, de vice et de triomphe, alors qu'ici, impuissants à rendre visibles des choses trop lointaines, ils se bornent à vous aveugler ?

Il ne serait guère possible de rencontrer un homme plus désemparé que ne l'est maintenant M. de La Varnière. Le désœuvrement l'accable, et les jours se passent sans qu aucun dérivatif vienne diminuer cet ennui. Il se contente d'errer sans plaisir, poussé par une perpétuelle et vague inquiétude.

C'est ainsi qu'un matin, au cours d'une promenade

solitaire, il s'est trouvé assis au coin d'un bois, à une vingtaine de mètres de la balustrade qui domine le lac, et qu'il regarde miroiter au loin, entre les arbres, l'éclatante blancheur d'un glacier... Aucun bruit, aucun mouvement ne trouble la rêverie.

C'est la première fois qu'il goûte un peu de sérénité. Peut-être va-t-il s'accoutumer à cette région de contrainte, et sans doute afin de savourer ce plaisir et de le prolonger, il ferme machinalement les yeux pendant quelques instants ; quand il les rouvre, quelle n'est pas sa stupéfaction d'apercevoir une jolie silhouette de femme qui se profile le long de la grille et qui, à en juger par son attitude, doit, elle aussi, considérer « la vue » ! L'intruse en contemplation devant le glacier ne prête aucune attention à M. de La Varnière. Notre premier réflexe étant de nous imaginer que les autres humains partagent nos goûts et nos croyances, et notre second de profiter du moindre prétexte pour nous découvrir des sympathies, Édouard de La Varnière ne peut manquer d'être attiré par cette inconnue.

Évidemment la montagne qui se dresse sur la gauche intéresse cette femme, car elle a tourné son visage dans cette direction, et La Varnière peut détailler les traits. Le nez est long, assez mince, les yeux très bleus et les cheveux blonds. Ce qui le frappe, tout d'abord, c'est l'expression de l'étrangère. Jamais il n'a vu, chez aucune des personnes qu'il rencontre, à Angoulême ou à Paris, une physionomie de ce genre. La caractéristique en est la gravité ; mais, dans ce cas, il semble que le mot « gravité » ne soit guère suffisant.

L'inconnue quitta bientôt la place où elle était en observation devant le glacier ; et, le visage grave, très grave, comme si l'admirable vue qu'elle venait de contempler avait fait naître en elle de profondes méditations et décuplé la puissance tragique de son masque, elle passa devant M. de La Varnière sans le regarder.

Si Édouard avait été un séducteur vulgaire, il se fût empressé de suivre cette jolie personne, afin de se renseigner sur le lieu où elle habitait et sur la chance qu'il aurait de la ren-

contrer un autre jour ; mais il était trop friand de sensations délicates pour ne pas chercher à conserver intactes celles que, trop rarement, il éprouvait.

Il continua donc sa promenade, traversa un bois épais et gravit une colline, d'où il aperçut un petit lac dont l'eau dormait au pied de la montagne et qui lui barrait la route. Il s'en détourna et prit un sentier qui devait le mener directement à l'hôtel. Chemin faisant, il songeait à l'inconnue qui ne l'avait même pas aperçu...

Quand il entra dans la salle à manger, presque toutes les tables étaient occupées, sauf une sur laquelle était dressé un seul couvert. Il se défendait contre une ou deux guêpes qui cherchaient à manger avant lui l'aile d'un poulet, — et il y mettait, d'ailleurs, la philosophie d'un homme qui, la veille, a acheté un flacon d'alcali en cas de morsure et qui s'est toujours reconnu un penchant sincère pour les insectes, — quand il fut arrêté dans cette tâche par l'entrée de l'inconnue dans la salle, ce dont une guêpe vorace profita au point de se noyer dans le maigre jus du repas à prix fixe.

La sympathie éprouvée le matin devant le glacier fit alors place à un autre sentiment qui était bien de l'étonnement. L'inconnue avait, en effet, le même masque de tristesse, les mêmes plis amers de l'être qui n'avait jamais ri. Or, si cette physionomie pouvait se justifier devant la beauté du lac et des montagnes, elle était déplacée dans cette salle à manger. M. de La Varnière se mit donc à observer attentivement la femme.

Elle mangea des hors-d'œuvre, prit des œufs, refusa le poisson, goûta la viande, s'abstint aux légumes, dégusta le fromage et se jeta avec avidité sur les fruits.

Quoiqu'il eût terminé son repas, il se fit servir, dans la salle à manger, son café et le but lentement. Il est évident que l'intérêt répandu dans la vie de M. de La Varnière par les moindres gestes de l'inconnue provenait en partie de l'oisiveté dans laquelle la vie d'hôtel sait maintenir les gens les plus actifs; mais Édouard était obligé de convenir qu'il mettait une ardeur incompréhensible à suivre le repas de cette femme.

C'est que jamais La Varnière n'avait vu un visage aussi étrangement grave. Manger tragiquement est un acte qui pourrait faire sourire au théâtre, mais qui, dans la vie, si, au premier regard, on n'éclate pas de rire, inquiète par la bizarre impression qui s'en dégage.

A mesure que s'avançait le repas, l'expression tragique de la femme s'accentuait : aux fruits, elle avait atteint son comble.

M. de La Varnière essaya de s'expliquer le phénomène : le seul fait de manger une poire, de peler une pêche, devait rappeler à l'inconnue quelque poignant souvenir... Et l'imagination de La Varnière vagabonda : peut-être un enfant en bas âge était-il mort de l'abominable dysenterie... Peut-être avait-elle assisté au cruel hasard d'un ami foudroyé par une attaque d'apoplexie en mangeant des fruits... Peut-être avait-elle souffert d'un drame... une sœur, un père, assassiné pendant le dessert sous ses yeux dilatés d'effroi... ou bien encore aurait-elle commis un crime, empoisonné ses parents, son mari, son amant... avec des raisins à la strychnine ou des pêches à l'aconit ?...

Il était tellement captivé par cette attitude qu'il s'attendait à voir une larme glisser des paupières de l'inconnue, car la jolie personne paraissait désespérée, tandis qu'elle mettait dans sa bouche rouge le dernier grain de raisin qui roulait dans l'assiette... Mais elle ne pleura pas, aucune trace d'émotion ne se lut sur son visage, et M. de La Varnière, devant cette impassibilité, éprouvait une crainte instinctive, comme devant un mystère qui s'approcherait peu à peu, tout en gardant sa qualité de mystère.

La salle s'était lentement vidée. Ils étaient maintenant seuls. M. de La Varnière en ressentait quelque gêne. Afin de retarder sa sortie, il appela le garçon d'un signe de la main. Il lui commanda un second verre de liqueur. Le sommelier versa doucement une eau-de-vie qui fit songer le Charentais, non sans mélancolie, au merveilleux nectar qui dormait au logis. Quand il se retourna du côté de la jeune femme, elle avait disparu.

Il demeura rêveur. Qu'était cette personne ? D'où venait-

elle ? A quelle nationalité appartenait-elle ? Rien ne lui apportait une indication, et, pour se donner une attitude vis-à-vis de lui-même, il évoqua l'effet qu'une telle créature eût produit dans le cadre charentais ; mais ce n'était pas chose simple, car la silhouette s'échappait de tous les sites où par l'imagination il la posait. Elle ne s'arrêta que sur le banc de pierre, au fond de la petite allée bordée d'ifs taillés ! A cette idée, M. de La Varnière ne put s'empêcher de sourire, et la prophétie de Célestin au moment du départ lui revint à l'esprit.

IV

L'inconnue.

Après le déjeuner, M. de La Varnière se dirigea vers la terrasse, non pour chercher une distraction dans l'observation des habitants de l'hôtel, mais pour fumer une cigarette, en continuant son jeu de suppositions sur l'inconnue et sur les causes de la gravité de ce masque sévère.

M. de La Varnière avait souffert de l'irrespect moderne qui répand l'ironie sur tous les principes et sur tous les préjugés ; n'avait-il pas accepté avec philosophie la défection de la gaie Mlle de Mérissac, peut-être, sans se l'avouer, par crainte de voir devant lui une moue sceptique ou gouailleuse. Combien cette timidité avait influé sur l'existence de M. de La Varnière ! Que de fois, sur le banc de pierre, le banc de la dame verte du brave Célestin, devant un coucher de soleil, quand le logis devenait mauve, les tuiles grenat, et les fers rouillés qui ornaient la citerne cruellement sanglants, que de fois ne s'était-il pas senti tout naturellement porté à imiter les écrivains, les seuls amis qui fussent les zélés compagnons de sa solitude !... Pourquoi n'aurait-il pas été pour cette contrée, où, auprès

de clairs ruisseaux, de rivières lourdes de plantes, où, sous chaque pierre des plateaux desséchés, sous chaque touffe d'herbe aussi grise en août que la pierre, semble naître une poésie vierge, robuste et farouche, nullement souillée par les littérateurs, pourquoi donc n'aurait-il pas été, pour le Bas-Poitou et l'Angoumois, ce que Maupassant fut pour la Normandie, ce que Daudet fut pour la Provence ?... C'est que le lecteur supposé, le public lui fait peur. Maintes fois, il s'est essayé au coin du feu où chantonne la bouilloire du café brûlant qui embellira de son arome la nuit de veille ; mais chaque tentative a été inexorablement déchirée. Non pas qu'il ne s'estime digne d'un tel emploi, ayant longtemps admiré et deviné la technique des maîtres les plus révérés ; mais il tremble de dire des choses trop sincères, trop lointaines de la foule. Et il a vécu taciturne, isolé... peut-être à la manière de cette femme dont il n'a pas entendu la voix, dont le visage cherche à éloigner le rire et l'irrespect...

M. de La Varnière en était à ce point de ses réflexions quand, ayant relevé la tête, il aperçut l'inconnue qui s'avançait avec cette physionomie qui, depuis le matin, le hantait... Elle approchait avec la même audace grave que devant le glacier, et qu'à déjeuner à la table d'hôte.

M. de La Varnière ne bougea pas : il craignit qu'un mouvement indiscret empêchât l'énigmatique personne de s'asseoir à proximité du siège où lui-même s'était installé et d'où il pouvait la contempler à son aise.

Malgré un trouble indéniable, M. de La Varnière demeurait assez maître de soi pour saisir que l'attrait auquel il obéissait provenait maintenant autant d'une curiosité intellectuelle que d'une sympathie physique. Ce visage impassible lui causait une réelle émotion : il voulait savoir si l'expression tragique était motivée par une haine, par un chagrin ou par un remords; M. de La Varnière n'avait plus qu'un désir : se rapprocher de cette curieuse personne qui exerçait sur lui une véritable fascination.

Mais l'acte si simple qui consiste, par un mot de courtoisie, à entrer en relations, s'enveloppait pour un homme raffiné et doué d'une timidité artistique, d'une foule de dé-

tails matériels qui, s'ils ne le lui rendaient pas totalement impossible, en faisaient un des événements les plus importants d'une vie. L'homme n'est véritablement éloigné des choses qu'il convoite que par les préjugés qu'il se crée. Jamais M. de La Varnière ne comprit plus cruellement la vérité de cet axiome qu'en voyant passer à quelques mètres de lui l'être qui, par suite des hasards d'une villégiature, commençait à envahir une âme sensible préparée par une existence solitaire.

Pendant ce temps, la dame s'était assise, et elle demeurait immobile, au point qu'elle paraissait ne pas respirer.

Obéissant à un de ces réflexes contradictoires qui incitent à l'action les timides et les nerveux, M. de La Varnière se leva et se dirigea vers l'inconnue. Entraîné par cette fougue héroïque mais irraisonnée qui a fait gagner à maint conquérant ses plus belles victoires, il allait parler à la jeune femme lorsqu'il s'arrêta brusquement, non pas, cette fois-ci, sous l'influence d'une délicate politesse, mais parce qu'il comprenait subitement qu'il se trouvait devant un être certainement différent des autres humains.

Il s'était, en effet, approché d'elle avec une indéniable maladresse, il avait fait crier le gravier, il avait fait passer une ombre devant elle, et sans aucun doute elle ne l'avait même pas aperçu. Ainsi ce qu'il avait pris d'abord pour de la recherche ou de la coquetterie savante était plutôt la preuve d'une étrange insensibilité. Tout être qui en côtoie un autre produit une impression sur ce dernier. Admiration, répulsion, ironie, indifférence voulue, accompagnent la rencontre ; mais, pour cela, il est toujours nécessaire de s'être vus ou, tout au moins, perçus. Un léger mouvement, un coup d'œil furtif, une tête détournée, un soupir, une affectation à observer un objet quelconque, autant de symptômes qui signalent la constatation d'une présence inutile, agréable ou odieuse. Or l'inconnue n'avait pas bougé ; comme devant le glacier, à la salle à manger, elle paraissait ne pas voir ; elle demeurait, non pas seulement lointaine, mais, pour ainsi dire, ailleurs.

Les lectures, et plus spécialement celle des romantiques,

avaient développé chez M. de La Varnière le goût des sensations étranges, mais, en l'occurrence, l'événement dépassait les espérances. Il était troublé, beaucoup plus troublé qu'amusé.

Par une sorte de superstition, presque une pudeur d'artiste, il répugna à questionner le jeune homme de l'ascenseur ou le portier à casquette, et il remit au lendemain la lecture du livre des étrangers. Peut-être reculait-il de semblables démarches, convaincu que la découverte d'un nom n'avancerait nullement ses recherches.

Ce fut avec un léger serrement de cœur que M. de La Varnière entra le soir dans la salle à manger. Il s'assit, avala sans appétit le potage, vit apparaître sans enthousiasme le médiocre plat de viande. Mais, alors que d'habitude il se plaignait de la lenteur du service, il trouvait aujourd'hui que les mets se succédaient avec une rapidité inconcevable ; c'est que la table occupée le matin par l'inconnue demeurait vide et que le temps passait. Il regardait constamment du côté de l'entrée et ne mangeait que pour prendre une contenance. Quand il vit, le repas terminé, la plupart des dîneurs s'en aller de ce pas lent et satisfait de convives repus, il perdit tout espoir.

Cependant, il ne quitta la salle à manger qu'au moment où on supprima la lumière. Il erra pendant quelque temps sur la terrasse, pénétra dans le salon de lecture, écouta sans intérêt un joueur de piano, puis, comme, là encore, toutes les lampes s'éteignirent, il fut contraint de remonter dans sa chambre.

Il traîna longtemps dans la pièce, sans se décider à se coucher ; il était inquiet, impatient, il n'aurait pu dire pourquoi, énervé comme avant un orage. Il fallait se rendre à l'évidence et convenir qu'il était amoureux de cette femme muette et inaccessible, mais à sa manière d'intellectuel timide et rêveur, car dans ce sentiment n'entrait réellement aucun désir de voluptés charnelles. Depuis longtemps, d'ailleurs, il avait séparé l'exaltation morale des enthousiasmes momentanés dus à l'assouvissement de l'instinct. Trop de femmes avaient bavardé dans ses bras, s'étaient enquises de

l'heure quand il rêvait de silence, trop d'entre elles avaient exigé de la tendresse quand il ne voulait d'elles qu'un peu de distraction; trop encore avaient désiré de l'amour quand elles ne pouvaient, tout au plus, songer qu'au plaisir. Aussi s'était-il résigné à écarter de la femme toute sensation délicate et ne lui demandait-il même que rarement ce qu'elle avait à lui offrir.

Ce ne fut pas sans regret qu'il se coucha et qu'il coupa l'électricité ; mais il ne parvint pas à s'assoupir.

Comme les rideaux et les volets n'étaient pas fermés et que le clair de lune jetait dans la chambre sa spéciale clarté, il préféra, plutôt que de demeurer dans son lit, s'accouder au balcon.

Tout dormait dans la pureté du silence ; au loin, de légers nuages, dans le ciel à peine étoilé, se confondaient avec les montagnes ; la nuit était sereine, répandant sa douceur mystérieuse ; et l'homme savourait la magnificence de cette perfection qui s'adressait à tout son être, quand, des ombres immobiles des arbres, surgit une forme blanche qui s'avança sur la terrasse.

M. de La Varnière n'osait respirer... L'angoisse lui serrait la gorge, et un doute lui venait... Était-ce elle? Quelle raison y avait-il d'espérer? Mais la réflexion s'arrêtait... La femme, en effet, passait sous la fenêtre. A ce moment, fût-ce émotion, fût-ce maladresse de la part de La Varnière, le pied en fer de la chaise sur laquelle il était assis crissa sur la pierre du balcon. Ce bruit, dans la nuit, ébranla fortement l'âme de La Varnière, qui ne savait s'il fallait bénir ou maudire le hasard.

Fait surprenant, l'étrange créature n'avait sans doute rien entendu, car, malgré l'heure insolite, — il devait être deux heures et demie, — elle ne tressaillit pas, elle ne hâta ni ne ralentit sa marche. Un tel manque de nerfs devenait stupéfiant.

Quoiqu'il ne vît pas suffisamment pour en être sûr, il ne douta plus que ce fût l'inconnue, et il fut saisi d'une insurmontable envie de savoir. Il perdit toute prudence. Il se mit à tousser bruyamment, espérant que cette manifestation

importunerait la mystérieuse apparition, la ferait parler ; mais elle ne se retourna même pas.

La Varnière sentit naître en lui un mouvement d'humeur. Cette colère provenait peut-être du sentiment de crainte qui l'envahissait ; cela dépassait toute prévision. Devant quoi se trouvait-il ? Était-ce une mystification ou quelque chose d'anormal ? Sa curiosité l'emporta. Brusquement il saisit la chaise dont le pied avait grincé quelques secondes auparavant et la jeta par-dessus la barre d'appui dans le jardin, en arrière de l'ombre. La chaise, en parvenant sur le sol, dut se casser, car on entendit un bruit sec, qui, dans l'esprit surexcité de M. de La Varnière, prit les proportions d'une formidable détonation. Mais, cette fois-là, le Charentais demeura atterré : l'étrangère avait disparu.

Le temps de mettre précipitamment un pantalon et une veste, de quitter sa chambre, de descendre l'escalier, de découvrir une porte ouverte, et M. de La Varnière se trouva sur la terrasse.

Il regarda tout autour de lui, il n'y avait rien ; il se mit à fouiller les abords, il chercha s'il voyait des traces de pas dans le sable, il n'en vit pas ; comme un malfaiteur, il étudia les entrées et les sorties de l'hôtel, et il constata que, sauf celle par où il était passé, toutes étaient hermétiquement closes. Comment n'avait-il pas croisé la jeune femme, car il ne lui avait pas laissé matériellement le temps de gravir l'escalier et de rentrer dans sa chambre. Alors il se dirigea du côté de la chaise, et il observa qu'un des pieds s'était rompu et que l'endroit où se trouvait le morceau de fer était distant de deux ou trois mètres dans la direction où avait passé le fantôme.

Toutes ces investigations ayant été vaines, il dut renoncer à sa poursuite.

Il ne put songer à dormir. Il se mit à marcher, tandis que l'irrésistible besoin de pénétrer ce mystère l'obsédait de nouveau.

Une de ces certitudes irraisonnées dues, probablement, davantage à l'instinct primitif qu'à ce qu'il est convenu d'appeler intelligence, lui interdisait le soupçon qui, en d'au-

tres cas, eût empoisonné son âme. Il était certain que l'inconnue n'avait aucun rendez-vous et ne méditait aucune intrigue amoureuse. Aurait-elle pu, autrement, entendre sans tressaillir le malencontreux grincement de la chaise sur le balcon ?.... Alors ? toutes les conjectures étaient permises ! Et M. de La Varnière, ému, un peu effrayé par tout ce qu'il ne devinait pas, resta accoudé à sa fenêtre, jusqu'au moment où le ciel devint jaune, de ce jaune, si désireux d'être rose, qui annonce l'aube.

V

Une enquête qui n'aboutit pas.

Le lendemain matin, M. de La Varnière ne put résister au besoin de se renseigner. Il courut, dès qu'il fut habillé, au bureau de l'hôtel, où il se mit à feuilleter le registre dans lequel est consignée la liste des étrangers; mais le portier était absent, et aucune explication ne put être demandée.

Durant toute la matinée, M. de La Varnière erra en vain sur la terrasse ; la dame aux cheveux d'or pâle ne se montra pas. Il attendit, sans trop d'impatience, l'heure du repas; mais il était nerveux, et il ne songea même pas à parcourir un des journaux dont un crieur public braillait les noms devant l'hôtel. La cloche annonçant le déjeuner, que, dans ce lieu paisible, on appelait dîner, sonna gaiement. On entendit des rires, de douces clameurs d'estomacs satisfaits à l'annonce de la bonne nouvelle, et les habitués se dirigèrent vers le restaurant. M. de La Varnière ne les imita que plus tard.

Quand il parvint dans la salle à manger, deux tables, cette fois-là, étaient vides autour de la sienne, dont celle que la femme tragique avait occupée. La Varnière commença donc à manger, sans faim, mais avec la même prudence lente que la veille, celle d'un homme décidé à sortir le dernier d'une pièce où mastiquent deux cents personnes.

Par un hasard qui ne fit qu'augmenter la réelle angoisse dans laquelle se trouvait La Varnière, les deux tables demeurèrent inoccupées jusqu'à la fin du repas.

Quand il eut fini son café, la salle était vide, si bien que les garçons le regardèrent de cet œil cruel destiné à effrayer les gêneurs. La Varnière, inquiet à la pensée que sa longue attente serait inutile, appela le maître d'hôtel et lui glissa dans la main dix francs pour le rendre bavard.

Il crut très habile de dire :

— Vous avez moins de monde qu'hier !

— Oui, monsieur, nous avons eu quelques départs.

— Ce matin ?

— Non.... Hier soir... trois messieurs qui se trouvaient à la table du coin.

La Varnière demanda :

— Trois messieurs seulement ?

— Oui.

Il éprouva une réelle satisfaction. Elle n'était donc pas partie ; maintenant, il ne pouvait exister aucun doute, et c'était bien elle qu'il avait aperçue la nuit sur la terrasse. Il reprit négligemment :

— Il y a eu aujourd'hui beaucoup d'excursions dans la montagne ?

— Je n'en ai pas entendu parler... mais, souvent, nos clients font des ascensions... c'est si pittoresque ! Il y a des guides attachés à l'hôtel; pour tous les renseignements, vous n'avez qu'à vous adresser au bureau.

Brusquement La Varnière se décida :

— Qu'est devenue cette dame qui dînait là, hier, toute seule ?.... Une dame très blonde... à cette table.... à côté de moi...

Le maître d'hôtel sembla réfléchir, puis, au grand étonnement de notre voyageur, il ne répondit pas, mais, au contraire, posa cette question :

— Vous avez vu hier une dame à cette table ?

M. de La Varnière se sentit troublé; il fut donc obligé de se recueillir un instant avant de reprendre d'un ton assez ferme pour témoigner de sa certitude :

— Oui, à déjeuner, ce que vous appelez dîner.... hier matin.

Le maître d'hôtel regarda M. de La Varnière d'un air singulier :

— Il y avait, hier, à dîner, à cette table, une dame blonde ?... Vous m'étonnez. Je vais interroger les serveurs...

Et il laissa M. de La Varnière stupéfait. Il n'avait pourtant pas imaginé la présence de cette femme !

Quoique, depuis la veille, il vécût dans une atmosphère qui lui procurait d'étranges impressions, il fut fortement ému par les réponses des garçons. Toutes furent négatives : aucun n'avait connaissance d'une dame aux cheveux d'or.

Serait-il devenu fou ? Aurait-il inventé cette femme qui ne parlait pas, qui ne le voyait pas, qui n'entendait pas les bruits les plus désagréables et que, finalement, ni le maître d'hôtel ni ses acolytes n'avaient vue ?

Exaspéré contre lui-même et, en même temps, pris d'inquiétude, il se précipita chez le portier, et, avec un total manqué de diplomatie, il demanda :

— Comment s'appelle la dame très blonde qui lisait hier sur la terrasse ?

— Une dame très blonde ? répéta le portier d'un air étonné.

— Oui, après le déjeuner, une femme plutôt grande, habillée en blanc avec une ceinture rouge et dont la figure est grave...

Le portier ne cacha pas sa surprise.

— Je ne vois pas de dame très blonde, en ce moment, au Seemisberg, dit-il.

— Enfin, j'en suis sûr, s'écria M. de La Varnière furieux.

Le portier s'écarta aussitôt, sans doute pour éviter une scène qui pouvait nuire au bon renom de la maison et prétexta une besogne pressante pour s'éloigner.

Le premier mouvement de La Varnière eût été de se fâcher, mais la réflexion lui conseilla le calme. N'était-il pas victime d'une coïncidence certes extraordinaire, bien que probablement explicable par ces menus faits de la vie courante qui sont souvent d'une importance primordiale dans la

marche des événements : le maître d'hôtel avait fait preuve de distraction volontaire; les garçons témoignaient leur mécontentement à la suite d'une semonce pour une faute de service; l'inconnue avait courroucé le portier, qui se vengeait en feignant de l'ignorer. Questions de pourboires que tout cela !

Ces possibilités, tout en satisfaisant le sens commun de M. de La Varnière, ne pouvaient plaire à sa raison. Pour admettre l'hypothèse des pourboires insuffisants, il fallait supposer un concours de circonstances trop parfait pour être vraisemblable.

Alors, comment expliquer ce cas bizarre, si ce n'était en accusant sa propre folie?...

Outre que, dans sa famille, aucun cas de démence n'avait été constaté depuis nombre de générations, et que sa mère, une demoiselle de Bouchambert, avait été fort fidèle à son mari, il n'éprouvait aucun des phénomènes qui accompagnent les premières atteintes de l'aliénation mentale. M. de La Varnière écarta donc cette version. Mais il n'était guère plus avancé dans ses recherches, et il ne lui restait pour le moment que la conviction de se trouver en présence d'un cas anormal.

Il ne put s'empêcher de sourire. Pouvait-il croire sérieusement à l'existence au Seemisberg d'une nouvelle dame verte ! Était-il devenu un clairvoyant, comme la petite bonne au fantôme?

Il n'avait ni suffisamment étudié l'occultisme, ni poussé assez à fond les questions psychiques pour oser soit accepter une solution, soit la réfuter. Pour comble de malheur, il avait laissé à La Varnière le livre du Professeur Néant, *le Psychisme Intégral*, et il n'avait avec lui aucun des volumes de sa bibliothèque spirite.

D'ailleurs, même avec tous ces documents, avait-il assez de compétence dans cet ordre d'idées pour rattacher les faits qu'il avait enregistrés aux récits de quelques expériences constatées auparavant par des occultistes.

Son imagination était plutôt littéraire que scientifique. On ne lit pas impunément Barbey, et on ne s'intitule pas,

même en manière de plaisanterie, le disciple de Villiers, sans que le cerveau en soit influencé. Il se souvenait de ce livre de forme un peu surannée, mais de profondeur géniale, qui avait fait sur lui une réelle impression : *l'Ève future*, cette femme électrique construite de toutes pièces par l'électricien Edison, lequel parvint par l'hypnotisme à donner une âme à son « Hadaly » de métal.

M. de La Varnière ne croyait pas se trouver en présence d'un esprit au sens simpliste du mot; mais il se demandait, à certains instants, si ce n'était pas l'enveloppe sensible d'un être qui n'était pas tout à fait humain. M. de La Varnière, à la pensée que le vulgaire se révolte devant de semblables suppositions, éprouvait une sincère vanité à concevoir la possibilité d'une forme féminine revêtant une essence plus basse ou plus haute, en dernière analyse autre que celle de l'humanité.

A son avis, ce devait être une entité inférieure, car l'homme sourit, pleure, tressaille, mais il n'est pas immuable ; la machine humaine qui ne serait pas capable de produire ces différentes attitudes serait une machine incomplète, qui ne pourrait donner qu'une seule expression au visage, l'expression tragique.

C'était un moyen tentant d'expliquer la haine qui semblait exister à l'égard de l'inconnue aux cheveux blonds, haine qu'il avait cru remarquer chez le portier et chez le maître d'hôtel. Il était possible que cette pseudo-femme n'eût pas appris l'usage si répandu de donner des pourboires ; en fallait-il davantage pour être impopulaire.

A l'époque où les sciences font des progrès journaliers, il était vraisemblable de supposer qu'un prodigieux chimiste, ému par la lecture de *l'Ève future* de Villiers de l'Isle-Adam, eût réalisé l'audacieuse invention du poète.

Comme tous les intellectuels, le côtoiement du mystère, en dépit des indiscutables craintes que faisait naître en lui le drame qu'il vivait, l'intéressait encore davantage qu'il ne l'effrayait.

Cependant, cette exaltation à laquelle, malgré lui, il se plaisait venait d'être traversée d'un doute. Les conceptions

littéraires les mieux comprises amènent fréquemment des réfutations, car, moins favorisées que les conceptions scientifiques, elles ne savent pas réduire à néant l'incrédulité.

M. de La Varnière se demanda donc si, au lieu d'admettre l'existence d'une contrefaçon animée composée par un chimiste, il ne ferait pas mieux d'étudier l'énigme d'une manière prosaïque. N'était-il pas tout simplement victime d'une mystification dont sa naïveté était le principal artisan ; l'inconnue n'était-elle pas une créature de mœurs légères que la direction cachait ? Elle était absolument différente de ces dames fort abordables que l'on voit circuler dans tout lieu civilisé ; mais il ne fallait pas oublier que l'apparence est souvent trompeuse; est-ce qu'il n'avait pas vu, quelquefois, de ces entremetteuses habiles persuader à de bons étrangers qu'ils se trouvaient non pas en présence d'une professionnelle, mais de quelque dame de la haute bourgeoisie ou du grand monde ?

Il résolut de faire des recherches. Cela répugnait à sa nature affinée de fureter dans tous les coins de l'hôtel, mais doit-on s'attacher aux moyens lorsque l'on désire réellement atteindre un but ?

Il interrogea donc plusieurs femmes de chambre, auprès desquelles il n'obtint aucun éclaircissement; finalement, il se rabattit sur le garçon de l'ascenseur, un jeune serviteur qui lui parut aimable, mais qui, pas plus que les autres, n'avait connaissance d'une telle personne. M. de La Varnière eut beau multiplier les descriptions, distribuer les pourboires, il ne trouva devant lui que des figures étonnées ou indifférentes à ses paroles.

Un instant, il crut que le personnel de l'hôtel avait l'interdiction de donner aux messieurs les noms des dames seules ; mais il fut détrompé vers le soir, car le jeune homme de l'ascenseur, à une nouvelle attaque de La Varnière, lequel se montrait de plus en plus nerveux, lui glissa dans l'oreille :

— Si vous le désirez, la dame du 30 vous recevra ce soir. Je me suis enquis, elle est très gentille et très aimable; seulement celle-là n'est pas blonde, elle est rousse.

— Imbécile ! glapit M. de La Varnière, en s'élançant

hors de la boîte, tandis qu'elle descendait emportant le maladroit.

La nuit fut partagée entre les saines réflexions qui peuvent naître dans l'âme d'un Charentais paisible adonné aux travaux agricoles et les élucubrations d'un cerveau amoureux de science et nourri de littérature. Il s'efforça de ne plus penser, de calmer son imagination. N'était-il pas venu en Suisse pour se reposer ? Quelle naïveté de se mettre dans un état pareil ! Mais ses efforts demeuraient stériles, car enfin savait-il si elle existait véritablement, cette femme que personne ne connaissait dans l'hôtel, que personne n'avait vue déjeuner à la table d'hôte ni traverser la terrasse. A mesure que se confirmait davantage qu'il était seul à l'avoir aperçue, les suppositions les plus extravagantes lui venaient à l'esprit. Quichotte triomphe vite de Pança, surtout dans le domaine intellectuel où il n'y a pas de coups à recevoir.

Ne pouvant dormir, il se leva et prit un livre familier, que bientôt il abandonna. Le volume gisait à terre, montrant sa reliure étalée, comme un homme qui serait tombé assommé la face contre le sol en écartant les deux bras.

Ainsi, désormais, pensait M. de La Varnière, il ne pouvait espérer de distraction que dans la lutte qui s'engageait entre lui et cet être qui s'échappait. Ce n'était peut-être qu'un conflit entre la folie et la raison, entre la réalité et le rêve. Qu'importait ? Le fait était là.

Puis, n'existe-t-il pas une profonde volupté à se plonger dans l'inextricable dédale des phénomènes et des idées, à connaître l'orgueilleuse joie de sourire dans le labyrinthe où l'on se sait perdu ? Ne trouve-t-on pas de la douceur à rencontrer le chaos, à subir la séduction de l'indéfini. Quelle ivresse, quel sublime vertige devant le gouffre que creuse sans cesse la pensée !

VI

Comment un pêcheur a la ligne influe sur l'existence de M. de la Varnière.

Cependant, le lendemain matin, M. de La Varnière s'aperçut que quelques heures d'un sommeil réparateur, enfin retrouvé, lui avaient redonné l'espoir de découvrir cette femme. Les surexcitations des fins de journée accordent un singulier crédit aux résultats imaginatifs, alors que le calme des matinées permet au bon sens de jouer un rôle actif.

M. de La Varnière se mit à explorer tous les coins du petit bourg. Il épia les pensions de famille, les châlets, avec la conscience d'un amant jaloux. Une femme de chambre qui, à la porte d'une villa, battait délicatement un tapis, éclata de rire quand M. de La Varnière la questionna. Évidemment, elle le prenait pour quelque malheureux abandonné à la recherche d'une fugitive. Cette mésaventure le rebuta. N'allait-il pas bientôt aborder les passants, ou les voyageurs de son hôtel ?

Il songeait à renoncer définitivement à ses investigations quand, étant remonté, à l'heure du crépuscule, vers le joli petit lac de Seemisberg, endormi à un ou deux kilomètres de l'hôtel, il aperçut, pêchant dans l'eau bleue, un homme à longue barbe, qui aurait pu figurer noblement un vieillard dans un drame de la Porte-Saint-Martin. Ce personnage, dont le physique spécial eût enchanté Balzac, était vêtu d'une veste courte d'un gris vert, qui pouvait bien être plutôt un vert gris. Le chapeau, de vert problématique, était devenu jaune, et le pantalon noir s'éclairait de reflets violets. Jamais tapisserie du quinzième ne donna plus fines nuances.

De pareils types ont le don de nous faire sortir de nos

préoccupations. M. de La Varnière le contempla avec bienveillance, et, gagné par cette mise, qui lui rappelait les délicieux dégradés des blouses charentaises, il lui adressa la parole.

L'homme, à ce moment, tirait un poisson, ce qui remit à quelques secondes plus tard la réponse.

Il parla d'abord un patois vaguement allemand, que M. de La Varnière ne reconnut pas. Le pêcheur, voyant cet embarras, lança un formidable *jodler* qui se répercuta dans la montagne et assura au chanteur la conquête de son interlocuteur. Pour l'amadouer, M. de La Varnière lui offrit quarante sous.

Il déclara aussitôt en mauvais français s'appeler Fritz, et il commença l'histoire de sa vie; mais bientôt M. de La Varnière s'impatienta. Peu lui importait que le brave montagnard se nommât Fritz ou bien Wilhelm !... Combien plus intéressant eût été ce vieil imbécile s'il avait, par hasard, eu connaissance des destinées de la dame aux cheveux d'or.

Au grand étonnement de M. de La Varnière, la description réalisée autant par gestes que par l'abondance des mots fit sourire Fritz.

— Blonde... blonde... comme ça ? et le vieux montra le soleil.

Cette comparaison en toute circonstance eût réjoui le provincial par sa naïveté toute littéraire ; mais elle possédait en outre une vertu capitale à ses yeux, celle de lui donner un espoir.

M. de La Varnière, paralysé par le désir d'être adroit, ne trouva pas assez vite de question habile, puisque le pêcheur eut le temps de tendre l'hameçon de nouveau.

Le malheur voulut qu'une sotte ablette mordît et que cet incident rendît Fritz silencieux.

Pendant que la ligne était de nouveau appâtée, M. de La Varnière risqua :

— Alors vous la connaissez ?... Une figure grave.... l'air tragique ?

Le vieux hocha la tête en signe d'assentiment, sans répondre autrement aux interrogations du Charentais. Celui-ci,

déçu depuis trop longtemps dans ses recherches et n'osant admettre un réel espoir, insista sur les caractéristiques du visage, si bien que le vieux agita la main comme pour lui dire : assez, assez.

Mais La Varnière ne se tint pas pour battu ; il ajouta :

— Lui avez-vous parlé ?

Fritz hocha la tête de nouveau d'un air entendu qui laissait son interlocuteur dans l'incertitude.

— Et vous a-t-elle répondu ? reprit La Varnière avec vivacité, tout en se faisant insinuant. Enfin, vous a-t-elle parlé ?... Parler... *sprechen*... Vous comprenez ?...

L'homme fit un geste évasif comme s'il ignorait.

— Ne sauriez-vous pas où elle habite ? risqua La Varnière décidé à ne pas se laisser rebuter.

Fritz sourit d'un air énigmatique, mais ne répondit pas. M. de La Varnière, attribuant ce silence à la mauvaise volonté, lui glissa vingt francs dans la main. Loin de produire l'effet attendu, cette somme renferma le paysan dans un mutisme obstiné.

La Varnière se fâcha.

Le regardant alors en face d'un air malin, l'homme lui décocha en français :

— Amour... amour..., et il lui tapa familièrement sur l'épaule, afin, sans doute, de lui témoigner sa sympathie.

La Varnière, prenant ce mouvement pour de la compassion, s'écria, supposant bien que les vrais motifs de son obsession échapperaient au pêcheur :

— Oh ! elle est admirable !

Pensant qu'une telle déclaration avait besoin d'être soulignée, il sortit un autre billet de sa poche.

Il ne se reconnaissait plus ; tant de prodigalité de sa part l'étonnait. Il continua :

— Vous devez savoir où elle habite ?... Ne soyez pas avare des renseignements que vous possédez...

Le vieux de la main indiqua la montagne.

— Par là ? s'enquit M. de La Varnière, à tout hasard, en montrant le point que l'homme désignait.

Fritz agita de nouveau le bras dans le même sens, c'est-à-dire vers le sud.

M. de La Varnière aurait donné sa petite fortune et hypothéqué son logis, afin de parler, à cette minute, assez l'allemand pour interroger point par point le rustre.

— En Suisse ? murmura-t-il...

Le pêcheur réitéra son geste comme s'il n'avait pas entendu.

— En Italie ? gémit M. de La Varnière.

Le bras s'arrêta.

— Quel est le nom de cette personne ? Le nom... *der Name... die Name... das Name...* ? implora La Varnière, indifférent au ridicule.

A en juger par son air endormi, le vieux ne devait savoir rien d'autre.

M. de La Varnière continua :

— Vient-elle souvent dans le pays ?

Cette question demeura sans réponse.

— Je vous en conjure, bafouilla M. de La Varnière, au nom de la science, au nom de ma tranquillité, au nom du bonheur auquel a droit tout être humain, dites-moi où la retrouver !

— Italie, prononça Fritz distinctement.

— En êtes-vous sûr ? glapit le provincial.

L'homme baragouina quelques mots en allemand, prononcés sur le ton de l'injure, mais au milieu desquels La Varnière crut reconnaître Leri... Malgré les plus nobles efforts, il ne put amener le vieux Fritz à répéter clairement le mot. Était-ce une indication, ou un juron, ou une menace dans une langue qu'il ignorait ?...

Maintenant le vieil homme se taisait. La Varnière comprit que, s'il insistait davantage, il se rendrait grotesque, et que le moment était venu de quitter le pêcheur.

Il s'en alla lentement, à petits pas, avec regret. Il avait l'impression d'avoir été inférieur à sa tâche, d'avoir manqué une occasion, qui ne se retrouverait jamais, d'obtenir des éclaircissements sur cette créature dont l'étrangeté permettait toutes les conjectures. Aussi, lorsqu'il se fut éloigné

d'une centaine de mètres, revint-il en arrière afin de retrouver le Suisse.

Mais ce fut en vain, l'homme n'y était plus, et il avait emporté ses engins.

M. de La Varnière chercha les traces du pêcheur. C'est ainsi qu'il croisa, un peu plus loin, une femme chargée de deux paniers, qui certainement avait vu Fritz, car elle était sur la route par où il avait dû se sauver. M. de La Varnière lui demanda avec un sourire aimable si elle n'avait pas aperçu un pêcheur armé d'une ligne et porteur d'un panier de poisson.

Elle l'avait rencontré, il marchait vite et avait dû disparaître par un sentier qui se trouvait sur la droite.

La Varnière suivit la direction indiquée, marcha le plus rapidement possible ; mais, bientôt, il s'aperçut que le sentier menait dans la montagne, et il était bien probable que Fritz ne s'était pas engagé de ce côté-là.

Revenant sur ses pas, M. de La Varnière se hâta de rattraper la même femme, qui lui avait paru avenante et qui ne lui refuserait peut-être pas des renseignements. Il l'interrogea.

Elle ne voyait Fritz que rarement, il n'était pas du pays ; on ne savait pas très bien, d'ailleurs, ce qu'il venait faire au Seemisberg. Il n'avait pas de métier défini, il pêchait dans le petit lac ou bien se promenait du côté de l'hôtel, puis disparaissait. En tout cas, il n'habitait pas dans la localité, et on ne croyait pas qu'il fût du canton d'Uri.

Pressée de questions sur l'existence de la dame aux cheveux blonds, elle affirma ne l'avoir jamais vue, ni même entendu nommer.

M. de La Varnière, après ces explications, était plus troublé qu'auparavant. Comment se pouvait-il que ce Fritz, qui n'était pas du pays, fût le seul qui eût connaissance de l'inconnue ? Quand il rentra à l'hôtel, il lui sembla que, ce soir-là, la grande maison, malgré l'affluence des voyageurs, était absolument vide.

VII

Où paraît pour la première fois Isaac Vispergo.

Pourquoi, le lendemain matin, M. de La Varnière se trouvait-il dans un train qui le menait vers l'Italie ? Il avait obéi à une de ces impulsions qui constituent l'acte de génie ou l'imprudence irréparable.

Tandis que le wagon roulait, M. de La Varnière, — en contemplant les paysages qui défilaient devant ses yeux : montagnes aux contours découpés dans un ciel d'un bleu excessif, verdures de tonalités presque exagérées, cours d'eau aux flots clairs, lacs limpides, d'une naïveté prometteuse, comme les yeux des personnages de Greuze, — sentait peu à peu en lui le calme revenir, accompagné des suggestions du bon sens. Lorsqu'un homme oscille entre deux explications, il préfère l'une ou l'autre suivant ses aspirations du moment, ou d'après les influences extérieures. Il analysait de nouveau avec philosophie l'aventure dans laquelle il s'était lancé. Il paraissait certain qu'il était en présence d'une histoire romanesque semblable à celles où se délecta le cynique Casanova. Il fallait en prendre son parti.

Ce fut donc presque dans un état de scepticisme jovial que M. de La Varnière arriva à Milan. Il descendit de wagon pour acheter sur le quai un guide ou une carte détaillée de l'Italie. Au moment de se rendre acquéreur de ces documents, il fut arrêté dans l'exécution de cet acte par l'apparition d'un visage barbu qui ne lui était pas inconnu, mais l'homme s'éclipsa subitement quand il vit que La Varnière l'avait remarqué, sans donner à ce dernier le temps de préciser ses souvenirs.

M. de La Varnière n'attacha pas d'importance à ce fait, prit son livre, le paya et se mit en devoir de le feuilleter. Il chercha aussitôt quelles étaient les localités dont le nom

commençait par Leri. Il trouva : « Lerice, petite ville située au bord du golfe de la Spezzia et où le poète Shelley passa la dernière partie de sa courte vie. »

C'était évidemment là, s'il en croyait les dires du vieux Fritz, qu'habitait l'inconnue, cette femme d'originalité suspecte, comme on en rencontre souvent dans les villes d'eaux.

Et M. de La Varnière se demandait par quelle aberration d'esprit il avait pu échafauder d'aussi bizarres impressions que celles qu'il avait connues au Seemisberg. Il devait en rendre responsable la vie d'hôtel, qui laisse trop de facilités au rêve ; puis cette suite de menues incidences : la légende de la dame verte, la conversation du docteur Hubert, le tout baignant dans les lectures sur l'occultisme et le spiritisme ; mais combien aujourd'hui, cela semblait lointain, un peu naïf !...

Le voyage avait stimulé l'appétit d'Édouard de La Varnière, si bien qu'il se mit à goûter paisiblement au buffet de la gare. Il mangea fort gaillardement deux babas au rhum, qui furent suivis d'un éclair au chocolat, et il termina cette petite collation par un sandwich au jambon. Il constata combien est grande l'erreur qui fait, en général, précéder les plats sucrés par les plats salés ; mais, en homme judicieux, il résolut de ne faire part à personne de sa découverte, il savait qu'en tous pays les hommes se plaisent à ériger les bagatelles en principes, et qu'y contredire c'est, sinon risquer le discrédit, du moins vouloir passer pour déraisonnable.

Un verre de porto suivit le sucre et le sel, un porto qui tenait du madère, du lunel et du malaga, un porto sans personnalité. Mais, ici encore, La Varnière ne songea pas à s'insurger ; en effet, une dame faisait à la tenancière compliment de cette boisson canaille : aurait-il le courage de plonger cette innocente voyageuse dans le doute ?

En arrivant vers dix heures du soir à la Spezzia, M. de La Varnière comprit toute l'ironie que dégageait sa situation : ces équipées, lorsqu'on a passé l'âge de vingt-cinq ans, prennent le caractère de choses inavouables.

Il jucha donc, d'un air maussade, ses deux valises sur l'omnibus, et, afin de se dégourdir les jambes, il résolut de faire à pied le trajet qui le séparait de l'hôtel.

Il s'engagea dans la première avenue de ce port solitaire avec l'ardeur d'un homme qui vient de séjourner de longues heures en chemin de fer.

Il remarqua alors, sans trop de fatuité, qu'une femme le suivait, mais n'attacha pas d'importance à un fait qui est commun à tous les pays du monde. Après quelques centaines de mètres, sans doute dépitée par l'insuccès de sa tentative, la femme s'éclipsa dans une ruelle, et M. de La Varnière entendit aussitôt le bruit d'une voiture qui s'ébranlait :

— Merveilleux pays, où les filles de trottoir roulent en carrosse ! murmura-t-il.

Ce petit incident l'avait amusé et même mis de gaillarde humeur quand il arriva à l'hôtel. On lui indiqua une chambre dont les meubles rutilaient, couverts de velours écarlate, et dont les murs étaient enjolivés de dessins témoignant d'une audace de bon ton.

Il se coucha avec la certitude d'une bonne nuit, car il n'était plus préoccupé comme au Seemisberg.

Cependant son sommeil fut constamment interrompu par la marche régulière d'un voyageur qui habitait au-dessus de lui et qui devait souffrir d'insomnie, et, le lendemain, il dut, pour réparer ses forces, rester au lit assez tard dans la matinée.

A l'heure du déjeuner, il descendit dans la salle à manger où seul un autre convive prenait son repas. Par désœuvrement, M. de La Varnière observa l'individu.

C'était un être pâle et décharné, au nez long avec les narines décolorées, à la barbe blanche, aux yeux clairs renfoncés dans l'orbite, aux tempes resserrées : il représentait presque parfaitement le type du phtisique.

Par un de ces hasards que suscite la chute d'un morceau de pain ou l'absence d'une salière, une conversation facile s'engagea entre eux. La Varnière essaya de démêler la personnalité de sa nouvelle connaissance ; mais les réponses

qu'il obtenait dégénéraient en question, de telle sorte qu'à la fin du repas il avait donné plus de détails sur son existence qu'il n'en avait appris sur celle de son interlocuteur. Littérature, médecine, découvertes, tant en physique qu'en chimie, en histoire naturelle qu'en botanique, en théologie qu'en métaphysique, tout fut passé en revue au cours de cet entretien.

M. de La Varnière se demandait à quelle branche de la science se rattachait plus spécialement le personnage, car ce dernier sautait, d'ailleurs avec une égale compétence, d'une matière à une autre, quand les deux hommes, sans doute influencés par leur attraction intellectuelle vers un sujet qui leur plaisait, mirent la conversation sur le surnaturel et les causes du mystère.

Ce ne fut que vers trois heures de l'après-midi, devant une longue fiasque garnie d'osier et dont les flancs renfermaient l'âpre vin de Chianti, que, subitement, le bonhomme s'écria sur un ton enjoué :

— Je ne vous ai pas encore donné mon nom et je ne connais pas le vôtre, quand voici plusieurs heures que nous devisons en vieux amis. Je suis Isaac Vispergo.

Puis il s'arrêta, et, après avoir toussé deux ou trois fois, il demanda :

— Et vous ?

La Varnière ne se fit guère prier pour raconter sa brève histoire ; mais il tut la cause de son voyage. Vispergo s'aperçut de cette omission, et il y attachait probablement de l'importance, car il reprit :

— Et nous voyageons pour notre santé ?

M. de La Varnière acquiesça.

L'autre sourit :

— Vous avez cependant l'air d'être en parfait état ; et vous me permettrez de plus me réjouir sur votre sort que de me lamenter. Le voyage pour un but de simple hygiène prouve une jolie aisance ; et j'ai l'âme ainsi faite que je me plais à voir les bienfaits de la fortune s'attarder auprès de ceux qui me sont sympathiques.

— Et vous ? questionna M. de La Varnière, un peu agacé

par la curiosité que décelait le discours cauteleux de Vispergo.

— Oh ! moi !.... dit ce dernier, vous avez bien deviné, — c'est malheureusement trop facile à voir, — que je suis tuberculeux ; les médecins me laissent comprendre que je suis perdu. C'est vous dire que je ne suis pas ici pour me guérir. Sans être riche, aussi riche que vous, j'ai une modeste aisance qui m'a permis d'abandonner le journalisme, et je voyage par amour de la science. C'est la seule chose qui me procure encore de grandes joies.

Sur ces paroles, il se tut, puis, ayant payé son addition, il quitta bientôt le Charentais.

Il était trop tard maintenant pour aller à Lerice, et M. de La Varnière résolut de remettre ce projet au lendemain. D'ailleurs, il n'était pas fâché de ce contre-temps qui prouvait que sa volonté l'emportait sur la curiosité.

M. de La Varnière flâna donc durant la fin de la journée. Vers cinq heures, se trouvant au bord de la mer, qui, sur cette partie du globe, se nomme « Méditerranée », il monta dans une barque, afin de savourer la grandeur renouvelée d'un coucher de soleil, au cours d'une de ces promenades nonchalantes sur l'eau bleue dont rêvent les amoureux et les philosophes.

VIII

Où M. de la Varnière revoit Béatrice.

A l'heure du dîner de ce même jour, au moment où M. de La Varnière pénétrait dans la salle à manger, Vispergo, la mine plus sombre que le matin, se leva assez rapidement et se dirigea vers la porte, sans prêter aucune attention au nouvel arrivant. Celui-ci eut le temps de remarquer que le vieux savant était en deuil ; il questionna donc l'hôtelier.

— M. Vispergo a donc perdu un parent ?

— Je crois, répondit l'homme d'un air renfrogné, qu'il va à l'enterrement d'une dame de ses amies.

— Et les enterrements ont lieu la nuit ? demanda La Varnière, intéressé.

— C'est la coutume, dit l'hôtelier.

Il ajouta, sans conviction, en hésitant un peu :

— Vous devriez aller voir cette cérémonie, je vous assure que c'est très curieux.

Vers neuf heures, M. de La Varnière sortit. Le temps était incertain, et de rares étoiles scintillaient derrière un rideau de gros nuages boursouflés, sortes de personnages importants dont les menaces auraient semblé quelque peu ridicules, si elles n'avaient pas fait présager la pluie.

La Varnière, agréablement ému par le trop généreux vin d'Italie et par un de ces risotti susceptibles d'influer sur les décisions d'un ministre, ou sur la vertu d'une femme austère, — si toutefois ils sont préparés par un habile praticien du Milanais, — entendit, avec plaisir, arriver jusqu'à lui des bruits harmonieux, que pouvait seul dégager un lointain orchestre, ou mieux encore une fanfare, car les cuivres dominaient. Il se dirigea vers une place d'où provenaient les sons et ne tarda pas, en effet, à apercevoir une longue série de torches.

Il s'imagina tout d'abord que c'était quelque retraite aux flambeaux, et, d'un pas allègre, il marcha vers cette procession, qui se terminerait, dans quelques instants, sans doute, par une farandole.

Mais, en s'approchant, M. de La Varnière reconnut la *Marche funèbre* de Chopin, et cette observation dérouta ses conjectures... Entendre une marche funèbre quand on attend de la musique de danse fait d'abord sourire.

M. de La Varnière, amusé par ce contraste, et désireux de se renseigner, hâta le pas ; mais il devait se trouver plus loin de l'étrange cortège qu'il ne le supposait, car la place était déjà vide quand il y parvint.

Chemin faisant, il se demanda si cette retraite aux flambeaux n'était pas tout simplement l'enterrement de l'amie de Vispergo.

Après quelques minutes d'allure rapide, il rattrapa cette troupe qui prenait, sous la clarté mélancolique de la lune, un aspect fantastique.

C'était, en effet, un enterrement. Peu de chose en soi ! L'événement est certes moins dramatique que l'idée qu'on s'en fait, mais c'est un déploiement de forces tragiques qui paraît destiné à préparer quelque chose de plus grand, de plus fort. C'est que la mort se plaît à éloigner le scepticisme, à diminuer momentanément la vitalité chez ceux qui la contemplent. M. de La Varnière ne put réprimer un léger frisson semblable à celui que l'on ressent aux premières atteintes du froid et de la peur.

Il était maintenant parvenu au dernier rang de la procession, et il pouvait apercevoir le cercueil. Il se sentait attiré par la force indéfinissable de la curiosité, cette compagne du mystère, et il suivait le cortège sans désirer s'en détacher, comme si le rythme de la fanfare l'avait saisi dans un engrenage.

Les torches jetaient des lueurs vacillantes, dont les panaches de fumée se détachaient en noir sur la nuit. Cette clarté irrégulière donnait aux ombres des silhouettes bizarres, qui se modifiaient sans cesse à la moindre saute de brise. C'était comme des fantômes parfois trop petits, parfois trop grands pour être humains.

M. de La Varnière découvrit à un ou deux rangs de lui le vieillard qu'il avait rencontré à l'hôtel. Ce singulier personnage, au lieu de porter une torche, dressait au-dessus de sa tête une canne à pomme d'or, à laquelle certains reflets donnaient l'apparence de quelque matière embrasée. Il la maintenait haut levée, tandis que, la tête baissée, il consultait un objet qu'il gardait dans sa main droite, une montre peut-être.

Il ne manifesta aucun étonnement à la vue de M. de La Varnière et se contenta d'éviter toute conversation ; mais il baissa sa canne, sans doute par crainte de paraître ridicule. M. de La Varnière n'attacha aucune importance à ce détail, et il s'approcha de Vispergo, non seulement pour côtoyer une personne de connaissance, mais parce que le vieillard

était sur le chemin qui menait au mort, et que, cedit mort étant l'objet principal de la cérémonie, les meilleures places étaient situées non loin de lui.

Au moment où l'on entrait dans le cimetière, Vispergo se trouvait à la hauteur de La Varnière et prêtait à l'examen un visage immobile, presque fasciné par la vue du cercueil. Ce n'était pas l'attitude que donne la douleur, mais bien celle d'une observation attentive et exaltée.

M. de La Varnière ne fut donc pas spécialement surpris quand il sentit une main lui serrer brusquement le bras, mais il s'émut quelque peu lorsqu'il entendit une voix angoissée lui murmurer à l'oreille...

— Avez-vous déjà vu une âme ?

La question posée devant un cercueil prenait une diabolique apparence. Elle suffisait en tout cas pour évoquer tous les problèmes du surnaturel.

Vispergo, toujours absorbé par la surveillance du catafalque, murmura d'une voix nerveuse et saccadée :

— Où est-elle en cet instant ? Se promène-t-elle encore autour d'elle ?.... Vous ne m'entendez pas ?.... C'est bien plus important que vous ne le pensez...

Comme M. de La Varnière se taisait, muet de stupeur, le vieillard continua en ricanant :

— Si elle passe, la verrez-vous ?.... Oui... êtes-vous susceptible de la voir ?...

M. de La Varnière qui, jusque-là, avait été intéressé par ce spectacle nouveau pour lui, éprouvait un véritable malaise : les propos l'inquiétaient au point qu'il avait envie de s'éloigner.

Vispergo s'en aperçut :

— Pourquoi avez-vous peur ? Cela n'a rien d'effrayant. C'est, bien au contraire, cette recherche qui nous rend dignes de vivre. Ah ! n'est-ce pas ?... mais peut-être — n'êtes-vous pas clairvoyant ? Tenez, approchez-vous !

Et il fit avancer presque de force M. de La Varnière au bord de la fosse, au point que ce dernier fit tomber dans le trou une pierre qu'il avait heurtée...

Plusieurs personnes sanglotaient, prouvant que la mort

de celle que l'on allait enterrer n'était pas demeurée indifférente aux survivants. Il y avait, dans ces hoquets de douleur, des intonations qui devenaient presque des cris ; mais ces manifestations de désespoir humain, qui auraient touché habituellement la sensibilité du Charentais, ne l'atteignaient plus.

La mort devenait un épisode, une formalité. La question était autre pour lui. Le frisson dramatique accordé à toute cessation de vie humaine s'était calmé devant un événement que La Varnière devinait bien plus considérable.

Vispergo se taisait, et quoique la parole de ce fou effrayât indiscutablement M. de La Varnière, son silence dégageait encore plus d'épouvante.

Le prêtre qui accompagnait le cortège s'avança au milieu des gémissements. A l'instant où il levait le bras pour bénir le corps, Vispergo donna un coup de coude à La Varnière.

— C'est maintenant !... C'est maintenant !... dit-il angoissé.

— Quoi ? reprit La Varnière la voix étranglée.

— Oh ! c'est admirable ! lui dit Vispergo. L'aura !... l'aura !....

Et, en effet, passa devant eux, à peine indiquée, et sans doute invisible à la foule, une figure de femme *ressemblant singulièrement à celle de l'inconnue que La Varnière avait aperçue quelques jours auparavant à Seemisberg.*

Vispergo lui dit à l'oreille :

— Béatrice !... Béatrice !...

Avec cette vitesse de la pensée qui accompagne les émotions violentes, M. de La Varnière revit tout ce qu'il avait observé depuis le Seemisberg, et, simultanément, sans qu'il pût faire un rapprochement immédiat, il se remémora la fantastique expérience du Professeur Néant. Et tout cela rayonnait en lui comme s'il venait de bénéficier d'une extase. Ce moment lui parut si sublime que le pauvre homme fut presque heureux que, pour interrompre sa terrible impression, la terre s'effondrât sous ses pieds. Le poids de son corps, tendu en avant vers l'apparition, fit crouler le rebord de terre friable ; il glissa jusque dans le fond de la

fosse, et, dans ce court voyage, il songea même, sans trop d'amertume, qu'au terme de sa course il aurait sans doute quelque membre brisé.

(A suivre.) GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD.

(Copyright by G. de la Rochefoucauld, 1922.)

L'HUMANITÉ DE MOLIÈRE

Le monde ancien et le nouveau monde continuent de célébrer, au cours de l'année de son tricentenaire, l'écrivain français dont la célébrité est universelle. Hier, Pézenas, Montpellier, Béziers commémoraient le séjour, sur leur territoire, de Molière comédien, et il y a quelques semaines seulement les délégués de l'Académie française rentraient d'Amérique où l'Académie américaine des Arts et des Lettres les avait invités à glorifier la mémoire du grand poète comique.

La Revue de France *a demandé à M. André Chevrillon, qui fut, avec M. Maurice Donnay, l'un de ces deux ambassadeurs, le texte du discours qu'il prononça précisément devant l'Académie américaine* (1).

Ce discours, entièrement inédit, est particulièrement intéressant par la nouveauté et l'importance du point de vue où s'est placé l'écrivain : l'Humanité de Molière.

MESSIEURS,

En janvier dernier, presque toutes les nations du monde ont célébré le tricentenaire de Molière, et, si vous avez attendu quelques semaines pour ajouter votre hommage à tant d'autres, je sais bien que c'est d'abord dans une pensée de charité. Pour ceux que vous invitiez à cette occasion à

(1) Discours prononcé à New-York, le 25 avril 1922, à la séance publique où l'Académie américaine des Arts et des Lettres a célébré le tricentaire de Molière.

représenter ici l'Académie française, vous redoutiez les affres hivernales de l'Atlantique Nord et les rigueurs de vos *blizzards*. Mais, à l'origine de ce retard volontaire, on pourrait imaginer une seconde intention : c'est, en tout cas, son effet de détacher, de faire entendre à part les voix américaines qui se lèvent en l'honneur de notre grand comique. Et cela est bien. Il semble, en effet, qu'il y ait des raisons singulières pour que Molière soit compris, aimé aux États-Unis. En ce jour que vous consacrez solennellement à sa mémoire, je voudrais essayer de les dire, et, parmi tant de traits frappants de son théâtre, considérer ceux-là qui peuvent intéresser surtout les Américains, par ce qu'ils traduisent ou annoncent d'idées dont ils sont pénétrés, — idées qui font partie de leur idéalisme, qui leur sont devenues pour ainsi dire nationales, et comptent chez eux parmi les principes mêmes de la société.

Dans l'œuvre de celui que l'un de vous nommait le premier des modernes, il est un caractère que tous les critiques s'accordent à signaler d'abord : son humanité. Sous des figures françaises et de son temps, il a montré l'homme, et il suffit d'être homme pour le comprendre. Par là, Molière, si Français, appartient à tous les peuples. Pourtant, si l'on pouvait lui assigner aujourd'hui, de préférence à toute autre, une seconde patrie, ne semble-t-il pas que ce devrait être le pays où se sont réunis, fondus, des types de toutes les familles ethniques, celui qui s'honore de représenter ainsi, et plus directement que tout autre, l'idée d'humanité ? Tandis que tel grand peuple européen mettait son orgueil à s'affirmer comme seul de race sans mélange (« un privilège que vous partagez avec les insulaires des mers du Sud » (1), répondait l'ironique Colney Durance de George Meredith au docteur Schlesien, qui revendiquait pour ses compatriotes cette supériorité), le peuple de l'Union met sa fierté (et comme il l'affirmait ici même, le 4 juillet 1918, dans cette grande procession où se suivaient des Américains de toutes les origines !) à se proclamer issu de toutes les nations, affranchi par là des fatalités et préjugés de race, assemblé dans la foi en un

(1) Dans *One of our Conquerors* de MEREDITH.

haut avenir humain. C'est pourquoi le mot « Humanité » s'inscrit aujourd'hui dans la formule de l'idéal américain.

L'Humanité : ce mot, n'oublions pas que Molière, dans une scène de *Don Juan*, fut peut-être, en France, le premier à l'écrire, en lui prêtant tout son sens actuel. L'Humanité, c'est-à-dire le caractère humain, l'essence humaine, de valeur sacrée, absolue, en toute personne humaine, et qui, présente en toutes, les fait toutes égales et solidaires. Et c'est-à-dire aussi notre espèce, l'ensemble présent, passé, futur des hommes, ce grand courant jamais interrompu de vie humaine, dirions-nous aujourd'hui, qui nous intéresse plus que tout, parce qu'il nous porte comme la mer la vague, et que nous sentons bien que nous n'en sommes qu'un moment, qu'en lui nous avons notre être et notre réalité : la plus haute de toutes celles qu'il nous soit donné de connaître sur la terre.

Ce mot qui excite aujourd'hui une si profonde résonance dans les cœurs américains, Molière l'écrivait dès 1664, et, s'il pouvait l'écrire, c'est qu'il était Français, formé par l'école, par les habitudes intellectuelles du milieu, à des disciplines de pensée proprement françaises. On l'a dit souvent : l'esprit français, aidé par l'instrument merveilleux et presque spécial d'analyse qu'il s'est fait au cours des siècles, — notre langue, — l'esprit français a tendu spontanément à considérer dans les choses les caractères généraux, ceux qui sont communs à un groupe, à une classe, et de la vue des hommes, si variés, si complexes, à tirer une conception de la nature humaine, une idée de l'homme en général, indépendante des directions et limitations imposées par la race, le siècle et le milieu. L'homme, ses facultés, ses passions, ses besoins politiques et sociaux, voilà le sujet de notre littérature classique. Que ceux d'entre vous, Messieurs, qui, à Paris, apprirent à flâner, et ont fouillé sur les quais de la Seine les boîtes des bouquinistes, se rappellent tant de vieux tomes dont le dos porte en lettres d'or fané ce titre : *De l'Homme*, *Essai sur l'Homme*. En un temps où la pensée anglaise subissait fortement l'influence de la France, Pope l'a repris, ce titre, et dans son *Essay on Man*, ce parfait versificateur formule

l'idée qui s'était d'abord si vivement traduite, en France, avec nos Pascal et nos La Bruyère, et qui inspira, deux siècles durant, notre âge classique : *The proper study of mankind is man.*

Cet homme général se définit par une faculté qui fait son essence : la raison, laquelle, plus ou moins latente ou dégagée, est la même en tous les individus de l'espèce, en sorte que, si la raison s'adresse à la raison, elle sera comprise de l'homme qui est en tous les hommes. C'est cette raison, logique, discursive, procédant de plus en plus par termes généraux, énoncés, enchaînement d'idées, qui parle avec les écrivains français du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle, et c'est à cet homme universel, à l'humanité, qu'elle présente ses vérités universelles.

Sans doute, l'esprit classique peut aller à l'excès. Dans l'ordre pratique, tendant à l'universel, il peut prétendre appliquer des formules inadaptables, par leur généralité même, à la vie, laquelle suppose toujours un certain passé, une structure, des conditions particulières ; — Condorcet n'écrivait-il pas qu'une loi bien faite doit pouvoir s'appliquer à tous les peuples ? Dans l'ordre de l'art, il peut tomber dans l'impuissance, et par son refus du concret, par sa tendance à l'abstrait, aboutir à des formes qui ne sont plus de l'art, parce qu'elles ne sont plus vivantes. Du point de vue de la poésie, quel appauvrissement, de Molière à Delille ! Mais c'est peut-être une tendance française de développer logiquement une formule d'art et de pensée jusqu'au terme paradoxal où les œuvres sortent du viable. Ce fut le cas pour le gothique, aboutissant aux invraisemblables dentelles du flamboyant ; et, de même, de David aux cubistes, de Chateaubriand à Huysmans, pour combien d'écoles modernes ! Seulement, en France, aussitôt qu'une idée s'épuise, il en apparaît une autre, et toujours les floraisons succèdent aux floraisons.

*
* *

Mais Molière est d'un temps où la littérature n'est pas purement intellectuelle, mais encore tout engagée dans la vie, émue d'énergies profondes, riche en puissance de sensi-

bilité et de vouloir. Ses grands contemporains sont Pascal, Corneille, des auteurs en qui l'on trouve d'abord des hommes. Et si sa pensée, dépassant des deux côtés son siècle, relie le XVIe au XVIIIe, son art n'a rien de celui du maigre Voltaire. Par son jaillissement copieux, par l'élan de son invention, par le parler dru, vif, imagé, qu'il prête à tant de ses personnages, il procède encore de l'âge ardent de l'histoire où les hommes de plume étaient aussi des hommes d'action. Sainte-Beuve, qui eut si fort le sens des familles littéraires, le range dans la postérité de Rabelais, de Montaigne, de Régnier, de d'Aubigné. En somme, ses premières comédies, dont le sujet n'est pas un caractère, mais un imbroglio, ne sont pas encore du style classique. Hugo avait remarqué dans *l'Étourdi* un pittoresque de la langue, une fantaisie qui enchantaient son romantisme. Même dans *les Fâcheux*, on trouve des morceaux de bravoure, ceux du danseur, du joueur de cartes, qui font penser aux meilleurs couplets du Cyrano de Rostand. Sans doute, le style ira se dépouillant, à mesure que croîtra la signification des personnages, mais dans *les Femmes savantes* encore, si proches de la fin, quelle verdeur de l'expression! En écoutant Chrysale, on pense au vivant et savoureux français de ce roi Henri qu'aimait Alceste, — et c'est bien tout le contraire de celui de Delille :

... Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas,
Pourvu qu'à la cuisine elle ne manque pas !
J'aime bien mieux, pour moi, qu'en épluchant ses herbes
Elle accommode mal les noms avec les verbes,
Et redise cent fois un bas et méchant mot,
Que de brûler ma viande ou saler trop mon pot ;
Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage...

et encore :

... Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.

Les leurs ne lisaient point, mais elles vivaient bien ;
Leurs ménages étaient tout leur docte entretien,
Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles
Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles...

Aiguilles, fil, dé, pot, potage : est-il parler plus direct et concret, plus opposé au principe classique de Buffon, que le discours ne se doit composer que d'expressions générales ?

C'est que Molière avait tant vécu dans le réel ! Fils de tapissier, mêlé aux affaires de son père, acteur, batteur d'estrade à travers les provinces, chef d'une troupe turbulente qu'il faut tenir en main, fondateur et administrateur de théâtre, ami de grands seigneurs et patron de cent cinquante ouvriers ; comédien ordinaire de Louis XIV à Versailles, tracassé par ses rivaux, en butte à des ennemis, des cabales, et rendant coup pour coup, il connaissait si bien les hommes ! Il en avait vu tant d'espèces ! Quelle diversité pittoresque de types, en province, à la ville, à la cour ! Les courants nouveaux d'un âge qui commence les détachaient des fonds où, au cours des siècles, ils s'étaient préparés, formés, les faisaient monter et remuer à la surface. Des hobereaux guindés, des bourgeois rassis, des servantes à la langue bien pendue, des charlatans, des imbéciles, des fâcheux, des aventuriers, des pédants, des bas-bleus, des pères nobles, des grammairiens fous, des marquis à sonnets, des tartufes, — rappelez-vous l'énumération qu'en fait Meredith. Un monde pour un observateur comme Molière, un monde, comme la goutte d'eau où tournoient, sous le microscope, des animalcules de toute sorte. Que n'a-t-il pu l'évoquer tout entier ! Comme le grand Balzac, dans un tressaillement d'invention, il avait conçu une œuvre immense : sa *Comédie humaine.*

Mais dans chaque magnifique fragment, la vérité, la variété du détail concret sont infinies ; là, vraiment, les types, même secondaires, sont des individus. Madame Pernelle, Nicole, Dorine, les Diafoirus, Bélise, Oronte, on voit le geste, on entend la voix, on sent le rythme propre de chacun. Et, s'il

s'agit de grands personnages, la précision du trait physionomique rappelle certaines créations de Shakespeare. On songe au mot célèbre qui évoque l'être physique, on peut dire, la physiologie d'Hamlet : *Our son is fat and scant of breath*. Dans une intuition aussi complète et précise, Molière a vu le tempérament propre de Tartufe. Cet homme vêtu de noir, compassé, et qui baisse les yeux, au vrai, c'est un fort, un plantureux gaillard au teint fleuri, gros mangeur, sensuel, fougueux en tous ses appétits, volontaire, épris de domination, — et quand son masque lui est arraché, quelle poussée de sang rouge le redresse et fait éclater sa voix dans la colère et la menace !

Par de tels traits, par la vérité, le naturel de leurs intimes liaisons, une personne particulière se compose, incarnant le caractère général que l'auteur a voulu présenter. C'est le propre du grand art : généraliser la particularité, et particulariser la généralité, oserais-je dire, synthétiquement, à quinze cents lieues de l'Académie française, en suppliant mon confrère M. Donnay de ne pas lui dénoncer un français si barbare. Il ne suffit pas de décrire, pas même de faire parler un vice, une vertu, un type généralement humain pour intéresser généralement les hommes. Il faut le montrer dans une forme vivante et distincte. Et pourquoi donc, sinon parce qu'en une telle figure, si spéciale et locale soit-elle, le trait particulier participe du général, justement par ce qu'il nous traduit de cette vie de notre espèce qui n'apparaît jamais qu'en des individus, et dont les mouvements en tout être humain commandent la sympathie de tous les hommes ?

Messieurs, si, comme il semble, Shakespeare apercevait dans un seul acte, immédiat et total, de vision le détail singulier de ses créatures et l'idée qui s'y traduit, nul doute que dans l'esprit de Molière l'idée ait toujours apparu d'abord. Montrer la Précieuse, l'Ingénue, la Femme savante, le Roué, l'Hypocrite, l'Avare, voilà chez lui le dessein initial, le point de départ de la conception. Avant tout, il est peintre de caractères : il aurait voulu peindre tous ceux de son siècle. Hélas ! il a fallu compter avec le public, qui voulait des « drôleries »,

avec les cabales, — et puis la mort s'est jetée à la traverse...

Mais, vers 1661, sa vocation lui est apparue. Déjà la comédie des *Fâcheux* n'est qu'un défilé de figures typiques, et Louis XIV entre si bien dans son point de vue qu'il lui propose pour sujet le *Chasseur*, dont Molière ne fera, comme de ses autres Fâcheux, qu'une pochade amusante, sans portée, justement parce qu'elle se limite au trait général, c'est-à-dire sommaire. Dès lors, il quitte l'imbroglio italien, ou bien n'en garde que ce qu'il faut pour l'indispensable armature d'une pièce. Peu importe la faiblesse d'un dénoûment comme celui de *Tartufe*. Peu importe que *le Bourgeois gentilhomme* et *le Malade imaginaire* s'achèvent par des mascarades. On a vu le Tartufe, Orgon, Élomire, M. Jourdain, Argan, au milieu des parents, amis, médecins, servantes, valets qui servent à faire jouer le vice ou la manie du personnage principal, — et c'était tout l'objet de Molière. Et si distinctes, personnelles, que soient devenues de telles figures à mesure que se dégageait le génie de l'artiste, la pensée du type le dominait si bien que, pour les baptiser, ces Français du XVIIe siècle, ces bourgeois, belles dames, gentilshommes de province et de la cour, il choisissait (la remarque est de votre confrère, Mr. Brander Matthews) des noms — Argan, Philinte, Chrysale, Valère, Dorante, Oronte — qui ne sont pas de France, parce qu'ils désignent des hommes de partout et de toujours.

La Bruyère fera de même. C'est la grande idée de l'époque : on étudie les caractères, les caractères du siècle, dit-on ; de fait, ceux qu'on trace sont éternels. Molière procède par fresques rapidement brossées; La Bruyère, par médaillons dont la fine perfection veut être regardée à la loupe ; La Fontaine, par allégories populaires, d'art naïf et profond ; La Rochefoucauld, tout abstrait, concentré, par eaux-fortes dont les noirs âprement mordus nous étonnent. C'est la tendance commune aux écrivains du XVIIe siècle, et c'est la tradition française qui s'établit, celle de l'étude ou de l'analyse morale, psychologique, celle que poursuivront les Vauvenargues, les Chamfort, les Joubert ; celle qui, vers 1850, décidera la méthode, les points de vue de la critique chez

Sainte-Beuve, et dont un admirable représentant avait été, quelques années plus tôt, ce surprenant Stendhal, qui, interrogé par un bourgeois de province sur son métier, répondait avec sa simplicité ironique et désinvolte : « Observateur du cœur humain ».

Observateur du cœur humain, nous savons si Molière l'était, et que ce n'est pas une mode littéraire, l'influence du goût régnant, qui poussait à cette vocation celui que Boileau appelait : « le Contemplateur ». Non, il y tendait de toute sa nature. Parmi les rares anecdotes que nous avons sur sa personne, rappelez-vous celle qui l'évoque, à Pézenas, debout, regardant, écoutant en silence, dans le coin d'une boutique de barbier où des gens de toute sorte bavardent et livrent leur âme. Rappelez-vous son mot sur le mendiant qui veut lui rendre un louis d'or : « Où la vertu va-t-elle se nicher ? » On imagine le noir, le méditatif regard attaché sur le pauvre dont le geste a traduit tout le spontané, et, si l'on y réfléchit, tout le mystère de la vertu. Rappelez-vous dans l'aventure du Minime son bref propos concluant aux pouvoirs du silence, quand il est observé avec conduite. Comme il apparaît là dans son attitude habituelle, épiant, saisissant au vol un trait de nature humaine ! Et rappelez-vous surtout ce portrait de Molière dessiné par un ennemi, de Visé, qui, dans sa *Zélinde*, veut dénoncer comme dangereuse pour autrui cette incessante, muette observation : « Élomire n'a pas dit un mot. Je l'ai trouvé appuyé sur ma boutique, dans la posture d'un homme qui rêve. Il avait les yeux collés sur trois ou quatre personnes de qualité qui marchandaient des dentelles... et il semblait, par le mouvement de ses yeux, qu'il regardait jusques au fond de leurs âmes pour voir ce qu'elles ne disaient pas. » Et n'est-ce pas ce silence absorbé que lui-même note comme son trait propre, quand il se décrit dans *la Critique*, par la bouche rieuse d'Élise ?

Messieurs, n'en croyons pas de Visé : cette attention ne se penchait pas que sur les ridicules. Molière contemplait tout l'homme. Contraint par le principe qui séparait absolument les genres, il a dit sa tristesse d'être obligé de ne le montrer que pour faire rire. Il avait toujours rêvé de la tra-

gédie. Lui-même, « né », a-t-il confessé, « avec les dernières dispositions à la tendresse », n'a-t-il pas eu la sienne? Car c'est bien une tragédie que fait entendre sa plainte d'amant malheureux à Chapelle. Il avait vu la vie par le côté profond, connu la douleur, la misère (et de là, j'imagine, ses grandes aumônes dont parle Grimarest) ; il savait le précaire de la vie qu'on gagne à la sueur de son front. C'est ce que signifie son refus à Boileau, qui lui offrait une place à l'Académie française, à condition qu'il abandonnât les planches. « Ah ! monsieur ! il y a point d'honneur à ne pas quitter. » Il pensait à ses comédiens, comme il pensait à ses machinistes, quand, le 17 février 1673, malade, épuisé, après une plainte déchirante, il répondait à la Molière, à Baron, qui le conjuraient, les larmes aux yeux, de ne point jouer ce jour-là : « Comment voulez-vous que je fasse? Il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre. Que feront-ils si l'on ne joue pas? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur avoir donné du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » Quel mot, Messieurs, quel sens il prend dans notre temps de haineux conflits entre patrons et ouvriers! Ce soir-là, celui qui venait d'avouer « ne plus pouvoir tenir contre les douleurs et les déplaisirs », et ce qu'un homme souffre avant de mourir, l'auteur du *Malade Imaginaire* se força à jouer et à faire rire, et il mourut de l'effort. Messieurs, à propos de Molière, j'ai prononcé plusieurs fois le mot d'humanité. La voilà, l'humanité de Molière !

« Je suis homme... » Est-il une vie, une œuvre, qui, mieux que les siennes, illustrent la maxime de son maître Térence? Elle répondait au mouvement de sa nature profonde ; mais elle traduisait aussi l'essentiel de ce que, cinq années durant, il avait appris au collège de Clermont, — de ce que l'on enseignait alors, de façon si forte, insistante, à la jeunesse française, et qu'on n'a pas encore cessé de lui enseigner. *Litteræ humaniores*, disaient déjà les Latins, — les humanités, disait-on déjà en notre XVIe siècle, par opposition, peut-être, à ce que vous appelez *divinity*, et que nous nommons théologie : l'étude de l'homme, plus précisément de

l'esprit humain, dans les œuvres de cette antiquité grecque et latine qui eut peu l'idée des variétés de notre espèce (Rome impériale assimilait toutes les races en les faisant entrer dans sa forme politique), — de cette antiquité dont les grands écrivains, aujourd'hui affranchis du temps et de l'espace, parlent aux hommes de tous les peuples. Et pourquoi leur parlent-ils, sinon parce que leur art, — celui d'un Thucydide comme d'un Tite-Live, d'un Platon comme d'un Cicéron, — traduit et intéresse la faculté qui est le fond commun de tous les esprits : cette raison sensible aux évidences de la logique et de la vérité, et qui commande l'ordre juste de la pensée? L'idée du lien qu'établit la raison entre les hommes de toutes sortes, c'est le principe que les Français ont appris à l'école de l'humanisme, qu'ils ont énoncé avec Pascal et La Bruyère, popularisé avec Voltaire, et dont, aujourd'hui encore, après tout ce qu'a fait le XIXe pour substituer la notion des différences entre les hommes à celle des similitudes, ils demeurent pénétrés : nulle part, en effet, la mystique et fanatisante notion de race n'est moins active qu'en France. Un journal anglais ne nous accusait-il pas, l'autre jour, d'être *race blind* ? — et de là, peut-être, le privilège singulier qu'a la France d'assimiler moralement les peuples de ses colonies. Ce principe de l'identité foncière, chez tous les hommes, de la raison, nous l'opposions, entre 1914 et 1918, aux docteurs d'un peuple à qui l'on avait enseigné la foi à la vertu supérieure d'une irréductible essence ethnique et aux droits de domination qu'elle lui conférait. Et La Bruyère, en 1689, la professait en des termes auxquels, en 1914, nous aurions pu ne rien changer : i« La prévention du pays, jointe à l'orgueil de la nation, fat oublier que la raison est de tous les climats, et que l'on pense juste partout où il y a des hommes. »

La raison, chez Molière, est toute vivante et cordiale. Rien de dogmatique ou d'abstrait. La dialectique n'est pas encore commencée, qui s'achèvera par les formules d'un Condorcet et d'un Robespierre. Sans doute les personnages de ce théâtre, comme ceux de Corneille et de Racine, — c'est la marque de l'époque, — procèdent par discours, mais chaque

fois qu'ils sont les porte-parole du dramaturge, ce qui s'explique dans le discours, c'est ce penser juste dont parle La Bruyère, cette habitude de voir clair et vrai dans les choses de la vie, que Chrysale se plaint de voir chasser de sa maison par les dissertations des pédants.

... Et le raisonnement en bannit la raison...

En gros, c'est le sens commun, commun à tous les hommes : ce bon sens dont les influences de la mode, la prétention à se distinguer, l'orgueil de caste et de corps, l'entêtement de la tradition, peuvent altérer la clarté, mais qui est la norme de l'esprit comme la santé est la norme du corps. C'est la raison naturelle, celle de ce grand public, à qui Molière reconnaît, et non pas aux docteurs, le droit de juger ses comédies, — et la légende est significative, qui le montre demandant l'avis d'une humble servante sur ses pièces nouvelles. Et c'est cette même native et lucide raison, nuancée par tout ce que son théâtre suppose de vieille vie sociale et de civilisation, qui assure, suivant lui, le jugement de ce brillant parterre de la Cour pour lequel il a tant écrit. Il le dit dans *la Critique* : « Du simple bon sens naturel, et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait (à la Cour) une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants. » Et ce bon sens auquel il s'adresse, comme il le fait parler, comme il le fait aimer dans son œuvre ! Et puisque c'est le sens commun, c'est partout, à tous les étages de la société, qu'il le montre, — dans le peuple, comme chez les bourgeois et les grands. Les voilà, les favoris de Molière, ceux qui parlent pour lui, les Dorine, les Nicole, les Elmire, les Henriette, les Ariste, les Clitandre, les Dorante, ses vrais héros, dont il oppose l'éclat de rire, le mot simple et net aux manies ou prétentions des ladres, des cuistres, des toqués, des Précieuses, — et si toujours l'auteur leur donne raison, c'est parce qu'il a commencé par leur donner la raison. Cela est si vrai que, dans les farces et demi-farces, il lui arrive d'enrôler les rieurs du côté des fripons contre les dupes, simplement parce que ces coquins, ces faquins, ces malins, ces Scapins, représentent l'esprit. Et peu

importe leur coquinerie ! Ce ne sont pas ici les grandes pièces, de fond sérieux, où Molière dénonce un Tartufe ou un don Juan. Nous sommes dans la farce, et le rire épure tout. L'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes ! Vive l'homme d'esprit ! et tant pis pour l'imbécile qui se laisse bâtonner !

Prendre parti pour le bon sens, cela n'a l'air de rien. Mais dans l'ancienne France, les conséquences sociales, politiques même, devaient se dérouler vite et loin. Et par là encore, le théâtre de Molière intéresse un peuple comme le vôtre, qui, à la fin du XVIIIe siècle, a dit non, lui aussi, et avant nous, à tant de formes du passé, pour se constituer rationnellement. Car ce point de vue du bon sens et de la raison, c'est tout simplement celui de la critique — critique de l'absurde, du faux, du faux semblant, du *sham* et du *cant*, comme vous dites, et non seulement dans l'homme, mais dans la société, et c'est ainsi que Molière annonce notre XVIIIe siècle. Aux Diafoirus il enlève leur solennelle robe de science fictive, découvrant l'ignorance, l'orgueil et le mensonge corporatifs. *It clears the cobwebs, it freshens the air...* Une institution, une forme sociale est bafouée : combien d'autres, pendant les cent vingt ans qui vont suivre, dont l'absurdité, rapportée aux évidences du sens commun, apparaîtra au grand jour ! — et du contraste naît d'abord le franc rire de Molière, et pour finir, les étincelantes fusées de Beaumarchais, en qui la raison prit si efficacement parti pour votre Révolution.

Sans doute, cette critique peut aller trop loin : la vie se crée spontanément ses formes, formes définies, particulières, supposant tel passé, tel milieu, ne relevant point, par conséquent, des normes universelles de la raison, laquelle tend à les dénoncer toutes comme illogiques, arbitraires. Mais, dans une société très vieille, que de formes superposées au cours des âges, dont la vie s'est retirée, que de déchets accumulés, qui gênent, ankylosent, étouffent la vie montante d'aujourd'hui ! Cette raideur, on la sent bien dans le monde qu'a peint Molière : mécanique raideur, automatismes de cérémonial excessif, de pédanterie, de rites et préjugés de caste, de despotique discipline familiale. Et tout cela, c'est ce qu'on peut justement appeler « la forme », en généralisant

le mot du *Mariage du Figaro* — et du temps de Figaro, il ne restera plus guère de guindé en France que Bridoison et ses formules professionnelles. Assouplissement de l'esprit et de la société, c'est le travail du siècle qui suit Molière. Au temps de Louis XIV, ce travail est déjà commencé, avec La Bruyère, qui, tout de suite, à propos des grands et des paysans — ah! le morceau terrible sur les paysans! — fait pressentir les conclusions inévitables de cette dialectique; avec La Fontaine, qui peint en figures amusantes d'animaux l'inhumanité des puissances établies, l'égoïsme orgueilleux des grands, et jusqu'à l'absorbante et léonine majesté du roi. Et l'initiateur est Molière, raillant les hobereaux entêtés de qualité, les pères et tuteurs tyranniques, les marquis insolents et ridicules, la Faculté, l'appareil sorbonifique de l'école, son jargon moyenâgeux, le vide de sa science. Il est allé très loin; la pointe cachée du Tartufe fut sentie tout de suite, — il montrait le danger des formes, formules toutes faites, qui servent aux déguisements et mensonges de l'hypocrite. Et de même, dans *le Misanthrope*, devançant Rousseau, il signalait le faux de la vieille convention sociale, opposant la grimace des compliments à la réalité des sentiments. Et c'est là qu'est le comique de cette pièce, — non pas, comme l'a soutenu Rousseau, dans la personne d'Alceste, à qui vont nos sympathies, mais dans la situation, dans le subit contraste entre les aménités de la vie de salon, et la rude, véridique parole de l'homme qui en dénonce et en dévoile les fictions. Protégé par Louis XIV, Molière, à cette époque du règne, pouvait s'attaquer à tout, ne s'arrêtant que devant le caractère sacré du souverain, clef de voûte de la société. Et certains pressentaient bien où menait cette critique, et qu'un prestige essentiel à la stabilité de l'ordre séculaire était attaqué par l'audacieux qui mettait la raison chez les servantes et la sottise chez les marquis, la vertu chez un pauvre, le crime chez un gentilhomme que son valet pouvait appeler « cœur de tigre! ». Dans sa *Vengeance des Marquis*, de Visé dit aux gens de la Cour que « leur tolérance pour Molière est une lâcheté, que déjà les jeunes filles ne veulent plus épouser de marquis », — et dans un autre écrit, il fait entendre que se prendre à la

noblesse, c'est se prendre au roi, au principe même de la France monarchique. « Il ne suffit pas de garder le respect du demi-dieu qui nous gouverne. Il faut épargner ceux qui ont le grand avantage de l'approcher... Je tremble pour cet auteur quand je lui entends dire en plein théâtre que ces illustres doivent prendre la place des valets. Quoi ! traiter si mal l'appui et l'ornement de l'État ! »

L'appui de l'État : on dirait aujourd'hui les fondements. Et c'est bien cela qui commence imperceptiblement d'être mis en question dans ce théâtre : le fondement vermoulu du vieux monde féodal et scolastique dont le désaccord avec les développements et les besoins de l'esprit moderne commençait d'apparaître.

Tel est pour un peuple le principe actif contenu dans l'idée de la raison universelle et naturelle. Cette idée qui va se préciser, se formuler, se répandre, non seulement elle assouplit, comme nous le disions, mais elle humanise. Chez un procureur, un juge, un médecin, un parlementaire, un gentilhomme, un duc et pair, la marque de la profession ou de la caste, si forte, persistante, au XVIIe siècle, va s'atténuant. L'homme apparaît de plus en plus, valant, non plus par le privilège de sa naissance ou de sa place, mais par ce qu'il possède de raison, principe distinctif de notre espèce, principe de similitude et de rapprochement entre ses individus. Dès lors, de vieilles barrières tombent ; entre les princes et les hommes de lettres, incarnations évidentes de ce principe, la conversation commence : Figaro philosophe devant Almaviva ; la notion de l'égalité de nature entre les hommes se définit, et puis c'est le rêve d'égalité sociale qui s'établit, l'un et l'autre profondément liés à l'idée de la raison, de la raison souveraine, identique à soi-même dans tout le genre humain.

Ce grand mouvement de pensée, est-il besoin, Messieurs, de dire quels faits incalculables, quels changements du monde l'ont traduit dans le réel ? Aujourd'hui, en France, quand nous en parlons, nous pensons d'abord à la Révolution française, proclamée, — on l'a dit, et répétons-le, car rien n'est

plus significatif, — au nom des Droits de l'Homme, et non du citoyen français, défendue, propagée par des soldats qui passèrent les frontières en rêvant, non de conquérir, mais d'affranchir les peuples, et dont les victoires renversaient les survivances irrationnelles d'un monde fondé, non sur les évidences de l'esprit, mais sur la Force et sur le Privilège. Mais ici, en Amérique, on peut se rappeler d'abord que treize ans auparavant, dans cette même France, les mêmes idées s'étaient attestées déjà de façon éclatante, et que de la foi aux vertus de l'homme-type, de l'homme revenu à sa nature, à la nature, parce que libéré de servitudes, fictions et préjugés séculaires, d'institutions mortes et paralysantes, — de la foi au pouvoir de sa raison pour construire, sur les vérités universelles, loin d'une Europe encombrée de son propre passé, une société heureuse et sage, avait jailli, avec l'enthousiasme pour vos Franklin et vos Washington, l'ardente volonté qui dévoua la France à la cause de votre Indépendance.

Messieurs, entre nos deux peuples, ce sont là les grands, les impérissables souvenirs, et, en un jour où votre amitié séculaire pour la France se traduit encore une fois, puisque vous avez voulu honorer la mémoire d'un de ses grands fils, il est bon de nous rappeler, vous et nous, que ce n'est pas le calcul politique des intérêts, des combinaisons de diplomates qui en 1776, comme en 1917, ont associé sur les champs de bataille un La Fayette et un Washington, les soldats d'un Pershing et d'un Foch, mais une certaine idée du bien commune aux deux peuples. Cette idée, vous y avez été conduits par vos tendances propres, issues du profond sentiment anglo-saxon des libertés individuelles et de la jalouse croyance puritaine au droit de chaque conscience à son autonomie. Nous l'avons conçue par le développement séculaire d'une pensée native, dont on pourrait trouver le premier germe dans les fabliaux du Moyen Age ; une pensée que l'humanisme de la Renaissance a nourrie en la rattachant à la tradition de la civilisation latine, mère de la nôtre ; une pensée que le XVIIe siècle a commencé d'élaborer, qui s'est renforcée, au siècle suivant, de ce que Voltaire lui communiqua d'idées

anglaises, et dont toutes les suites logiques, pratiques, se sont vite déployées. Cet idéal, que des sophistes qui ne sont ni latins ni anglo-saxons dénonçaient, il y a sept ou huit ans, comme un principe de décadence, hostile à la vie, — *lebensfeindlich*, disaient-ils, — bon pour les civilisations finissantes d'Occident, pour les peuples du soleil couchant (c'était leur expression symbolique), cet idéal s'exprime par des mots dont les principaux sont Humanité, Droits de l'Homme, Égalité des Hommes. Ils sont américains depuis que votre nation s'est constituée, mais ils étaient déjà français, et le courant de pensée dont ils sont sortis a commencé de s'élargir en passant par notre grand Molière.

André Chevrillon,
de l'Académie française.

LES HEURES TRAGIQUES D'AVANT-GUERRE

IX. — A Rome.

I. — La neutralité.

En juin 1914, deux mois avant la guerre, sur le conseil de M. Camille Barrère, notre ambassadeur en Italie, je fis un séjour de deux semaines à Rome en compagnie de mon ami Henri Gonse, aussi fervent Romain que Stendhal était fervent Milanais, de beaucoup le meilleur guide qu'on puisse trouver pour visiter ou plutôt « revisiter » la Ville éternelle

Je vis, au cours de ce voyage, la plupart des ministres, des hommes d'État, des diplomates, des journalistes, etc.

La Triple Alliance venait d'être renouvelée à la fin de l'année précédente. La grande préoccupation de mes interlocuteurs était d'affirmer qu'elle ne contenait aucune clause nouvelle dont la France pût prendre le moindre ombrage. Au reste, toute l'attention était, à ce moment-là, tournée vers le littoral de l'Adriatique, vers l'Albanie, en pleine ébullition, où les intérêts de l'Autriche et ceux de l'Italie s'opposaient et se combattaient de plus en plus.

Un principicule germanique, Guillaume de Wied, venait d'être appelé par les Puissances à régner sur les Arnautes. Mais à peine débarqué à Durazzo, ce roitelet voyait son trône secoué, ébranlé, chancelant. Au cas, de plus en plus probable, où il faudrait intervenir pour lui porter secours, qui se chargerait de ce soin? Seraient-ce les deux puissances les plus directement intéressées, l'Autriche et l'Italie?

Les Italiens ne voulaient à aucun prix entendre parler de cette solution. La simple idée d'une intervention à deux, d'un tête-à-tête avec l'Autriche, leur faisait horreur.

La campagne de Tripolitaine leur avait imposé des sacrifices très considérables. Ils avaient dû y expédier jusqu'à près de cent mille hommes, exclusivement prélevés sur les troupes métropolitaines, ce qui avait désorganisé leur armée, leurs finances, complètement vidé leurs arsenaux. La politique électorale du gouvernement, d'autre part, s'était marquée par des réductions très considérables, trop considérables sur les budgets de la marine et de l'armée. La perspective d'une nouvelle expédition, surtout de concert avec l'Autriche, leur était insupportable.

Durant mon séjour à Rome, les affaires d'Albanie se gâtèrent de plus en plus. Nous vîmes arriver Essad Pacha, qui venait d'être expulsé violemment par le M'bret à l'instigation de l'Autriche, et qui, par cela même, fut accueilli en Italie comme une manière de triomphateur.

Le démon de la curiosité et des voyages, qui me prit de bonne heure et, je le crains, ne me quittera pas de sitôt, s'empara de moi une fois encore. Je résolus d'aller voir un peu ce qui se passait là-bas. De Rome à Brindisi, puis une nuit de bateau, et me voilà un beau matin à Durazzo. Cette misérable bourgade, promue au rang de capitale, est une de ces villes mi-orientales, mi-vénitiennes comme il y en a tant sur les rives de l'Adriatique.

Une petite villa de banlieue constituait le palais du souverain; une infâme auberge, où il fallait coucher à trois ou quatre dans la même chambre, abritait tant bien que mal le corps diplomatique. Seules, l'Italie et l'Autriche avaient trouvé une maison séparée pour y installer leurs légations. Dans la rade,

plusieurs cuirassés autrichiens et italiens. Chaque après-midi, la musique d'un des bateaux donnait un concert devant le « palais ». La population tout entière, civils et militaires, ne manquait pas de s'y rendre. Le jour de mon arrivée, je fus, en moins de cinq minutes, présenté par M. de Fontenay, notre ministre, au président du Conseil et à chacun de ses collègues du cabinet. Un simple tour de la place suffit à me faire faire le tour du ministère tout entier.

Comme j'allais le même soir à la Légation d'Italie, je trouvai tout le personnel, le ministre en tête, en grande tenue, prêt à se rendre à la Légation d'Autriche, où se donnait un dîner en leur honneur. Au moment où ils allaient partir, arrive un officier qui, d'une voix haletante, jette ces mots : « On vient d'assassiner un de nos hommes ! Ce sont les Autrichiens qui ont fait le coup ! » Là-dessus, grand brouhaha, cris de fureur et de menace, accompagnés de beaucoup de gestes. Que va-t-on faire dans cette occurrence ? Ira-t-on dîner quand même chez le ministre d'Autriche. On envoie de tous côtés des gens pour rapporter des nouvelles. Mais les nouvelles n'arrivent pas.

L'heure est déjà passée. Les Italiens décident enfin qu'ils iront malgré tout banqueter chez les Autrichiens.

Telle était l'atmosphère en Albanie : un flot de correspondants et d'envoyés spéciaux en télégraphiaient tous les jours des informations sensationnelles qui excitaient l'opinion italienne, la montaient de plus en plus contre l'Autriche.

Durant le mois de juillet 1914, tandis qu'il préparait l'ultimatum à la Serbie d'où la guerre devait sortir, le cabinet de Vienne négligea *volontairement* d'informer en quoi que ce soit l'Italie son alliée. L'expérience qu'il avait faite l'année précédente lui dicta sa conduite et lui servit de leçon. Quand, après la deuxième guerre balkanique, il avait voulu attaquer la Serbie, l'Italie s'était mise résolument en travers. Il était certain qu'elle agirait de même cette fois encore. Non seulement elle n'aiderait pas l'Autriche dans sa politique anti-serbe, mais elle l'empêcherait d'agir. Elle ne manquerait pas de prévenir aussitôt l'Angleterre, la France, la Russie, qui auraient le temps de se concerter pour étouffer dans le germe cette offensive du Ballplatz contre la paix de l'Europe.

Le gouvernement italien fut donc tenu dans une complète ignorance de ce qui se préparait. Dans ces conditions, à moins qu'ils ne fussent terriblement naïfs, les dirigeants de Vienne et aussi ceux de Berlin ne pouvaient pas se faire beaucoup d'illusions sur l'intervention de l'Italie à leurs côtés.

Dès les premiers jours, aussitôt que se précisa la menace d'une guerre entre l'Autriche et la Serbie, la neutralité italienne ne fit de doute pour personne. Dès le 26 juillet 1914, deux jours seulement après la nouvelle de l'ultimatum, M. Barrère télégraphiait à son gouvernement :

« Le marquis de San Giuliano, qui est à Fiuggi, ne reviendra à Rome qu'après-demain. J'ai eu aujourd'hui avec le président du Conseil un intéressant entretien sur la situation dont il reconnaît toute la gravité. De l'ensemble de ses propos j'ai emporté le sentiment que le gouvernement italien voudrait, en cas de conflit, se tenir en dehors et rester dans une attitude d'observation. »

Le ministre des Affaires étrangères, le marquis de San Giuliano (je l'avais beaucoup vu durant mon séjour à Rome), était un esprit très délié, très fin, un diplomate très expérimenté, rompu à tous les secrets de son métier. Ce rusé Sicilien était plein de souvenirs, d'anecdotes, qu'il racontait volontiers, avec beaucoup de verve. Ses sympathies, comme d'ailleurs celles de beaucoup d'Italiens du Sud, étaient plutôt tournées vers l'Allemagne ; mais il détestait cordialement l'Autriche.

Rappelé subitement des bains où il faisait sa saison, furieux (il y avait de quoi) de n'avoir rien su des projets autrichiens, son premier soin fut de déclarer que l'Italie, ne les ayant pas connus, ne les seconderait en rien. Il s'enferma résolument dans cette thèse, qui fut celle de tout le gouvernement. Il refusa obstinément d'en sortir.

Il y avait, dans le cabinet, M. Ferdinando Martini, ministre des Colonies, grand ami de la France, dont l'influence, qui fut des plus considérables, s'exerça vigoureusement en faveur de la neutralité.

A peine revenu de Fiuggi, le 27 juillet, le marquis de San Giuliano reçoit M. Barrère, qui télégraphie à Paris :

« Le ministre m'a parlé du contenu de la note autrichienne et m'a assuré formellement qu'il n'en a eu aucune connaissance préalable.

« Il savait bien que cette note devait avoir un caractère rigoureux et énergique, mais il ne s'était pas douté qu'elle pût prendre une telle forme. Je lui ai demandé s'il était vrai qu'il eût fait exprimer à Vienne, à ce propos, comme le prétendent certains journaux, une approbation de l'action autrichienne et l'assurance que l'Italie remplirait à l'égard de l'Autriche ses devoirs d'alliée.

« — En aucune façon, m'a répondu le ministre : nous n'avons pas été consultés, on ne nous a rien dit, nous n'avons donc eu à faire aucune communication de cette nature à Vienne. »

Le marquis de San Giuliano, au demeurant, jugeait de la situation avec une parfaite clairvoyance. Il était convaincu, comme il le dit à notre ambassadeur, « que l'Autriche ne retirerait aucune de ses prétentions et les maintiendrait même au risque d'entraîner une conflagration générale. Il doutait que l'Allemagne fût disposée à se prêter à une action auprès de son alliée ».

Son unique espoir résidait dans une intervention énergique et immédiate de l'Angleterre. C'était l'intelligence même et le bon sens.

L'opinion italienne, dans son ensemble, s'était prononcée nettement contre l'idée d'une intervention de l'Italie aux côtés de l'Autriche. Le gouvernement allemand ne l'ignorait pas. Il ne pouvait pas ignorer davantage les dispositions du cabinet de Rome. Puisque l'Autriche, sur ses conseils, par son appui, était résolue à marcher de l'avant coûte que coûte, la sagesse la plus élémentaire conseillait de se prémunir tout de suite contre une défection possible, sinon probable, de l'Italie. Le 15 juillet, en effet, Jagow, secrétaire d'État aux Affaires étrangères à Berlin, télégraphiait à Tschirschky à Vienne :

« L'Italie, disait en substance sa dépêche, par suite de l'état de l'opinion publique, de l'esprit de son gouvernement, refusera vraisemblablement de s'unir à l'Autriche dans l'affaire présente et peut-être même se déclarera contre elle.

En vertu de ses accords, pour chaque modification dans les Balkans en faveur de l'Autriche, elle a droit à des compensations. Le cabinet de Vienne doit dès maintenant se préoccuper attentivement de cette grave question. Son intérêt vital lui commande de tout faire pour ne pas s'aliéner l'Italie. »

Jagow ajoutait cette phrase très significative :

« Comme je le fais observer confidentiellement, la seule compensation qui serait considérée comme sérieuse en Italie serait la cession du Trentin. Le morceau serait évidemment assez gros pour fermer la bouche à l'opinion publique austrophobe. »

Cette dépêche est assurément des plus sages. Elle dénote chez le gouvernement germanique une vision très précise et très claire des réalités italiennes. Elle pose du premier coup la question comme il fallait la poser, comme elle se posa en en effet quelques mois plus tard, au moment du marchandage austro-italien pour le *parecchio*.

La légèreté, l'outrecuidance viennoises n'en tinrent pas le moindre compte. Berlin ayant semé cette alarme, ayant donné ce conseil, n'insista pas autrement pour en obtenir les réalisations.

Tschirschky parla à Berchtold des compensations. Celui-ci lui répondit par une fin de non-recevoir. L'Autriche, d'après lui, ne songeait pas à une « incorporation permanente de territoires serbes, ce qui empêchait l'Italie de réclamer aucune compensation.

« Il ne se faisait aucune illusion, ajouta-t-il, sur les sentiments anti-autrichiens et pro-serbes de San Giuliano et des Italiens, mais n'en était pas moins fermement convaincu que l'Italie, vu sa situation militaire et politique intérieure, ne pouvait songer à une intervention active. M. de Mérey (ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Rome) croit, et lui, le ministre, considère son opinion comme fondée, que le marquis de San Giuliano veut, avant tout, bluffer l'Autriche et se couvrir devant l'opinion publique en Italie. »

Au lieu de se préparer contre les dangers possibles, de voir les hommes et les choses comme ils sont, Berchtold, à son ordinaire, aime mieux se nourrir d'illusions.

Le 24 juillet, Flotow, ambassadeur d'Allemagne à Rome, envoyait à Berlin le télégramme suivant, qui a été annoté par le Kaiser :

« Dans un entretien, assez agité, de plusieurs heures, avec le président du Conseil des Ministres Salandra et le marquis de San Giuliano, ce dernier déclara que l'esprit du traité de la Triple Alliance, pour une démarche agressive de l'Autriche aussi fertile en conséquences, aurait exigé qu'elle s'entendît, d'abord, avec ses alliées. Comme elle ne l'a pas fait à l'égard de l'Italie, l'Italie ne peut pas se considérer comme engagée pour les conséquences qui pourraient résulter de cette démarche.

« En outre, l'article 7 du traité de la Triple Alliance (que je n'ai pas sous la main) exige que les contractants s'entendent préalablement sur les modifications à opérer dans les Balkans, et que, si l'un d'eux obtient un accroissement de territoire, l'autre soit dédommagé.

« Je fis observer que, autant que je pouvais le savoir, l'Autriche avait déclaré qu'elle ne projetait pas d'annexion territoriale. Le ministre déclara que pareille déclaration n'avait été faite que sous réserve. L'Autriche avait déclaré qu'elle n'envisageait pas *maintenant* d'acquisitions territoriales, sous réserve de décisions ultérieures qui pourraient plus tard devenir nécessaires. Le ministre me dit qu'on ne pourrait donc lui en vouloir de prendre, en temps utile, des mesures de précaution.

Elle a voulu filouter en Albanie et l'Autriche a froncé les sourcils.

« Le texte de la note autrichienne est rédigé d'une manière si agressive et si maladroite que l'opinion publique de l'Europe et de l'Italie serait contre l'Autriche et qu'aucun gouvernement ne pourrait la combattre.

Blague !

« Mon impression est que la seule possibilité de maintenir l'Italie dans l'alliance est de lui promettre, en temps opportun, des compensations si l'Autriche procède à des prises de possession territoriales ou à l'occupation du Lowen... »

Le petit voleur veut toujours avaler quelque chose en même temps que les autres.

A la fin du télégramme, Guillaume II ajoute la note suivante :

Tout cela n'est que rabâchage, et on verra bien au cours des événements.

Cette annotation du Kaiser montre avec quelle légèreté arrogante les affaires les plus sérieuses étaient traitées. Car enfin, il n'y avait pas pour l'Allemagne, dans les circonstances présentes, de plus grave question que celle-ci : l'attitude que prendrait l'Italie entre les belligérants de demain. Si le cabinet de Berlin tenait à la maintenir malgré tout dans la Triple Alliance, il n'avait qu'un moyen, un seul : décider l'Autriche à lui consentir immédiatement de très importantes concessions. Qui veut la fin veut les moyens. Comme l'Allemagne était sûre de trouver les Autrichiens peu disposés à entrer dans cette voie, il était nécessaire d'employer vis-à-vis d'eux des arguments énergiques, péremptoires.

Mais le gouvernement allemand fut très mou dans cette circonstance. Il se borna à donner des conseils intermittents. Nous allons le voir, durant les journées critiques qui suivent, jeter périodiquement sur le tapis cette idée de compensations, mais sans y insister autrement. Chaque fois, les dirigeants de Vienne, ministres et diplomates, ne manquent pas d'éluder l'invite et de se dérober. L'opinion de M. de Mérey, ambassadeur d'Autriche à Rome, était à cet égard des plus nettes : plus avenante serait l'Autriche, plus exigeante et plus avide deviendrait l'Italie. Il allait même jusqu'à se plaindre que son ministre, M. de Berchtold, se fût montré beaucoup trop accommodant sur la question des concessions.

Entre temps, des discussions aigres-douces et même beaucoup plus aigres que douces se poursuivaient contre les chefs du gouvernement italien et les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche. Des paroles violentes, ce que les Anglais appellent *hot words*, étaient échangées, sans aucun résultat. C'est ainsi que l'ambassadeur allemand écrit, le 25 juillet, au chancelier : « La discussion d'hier avec M. Salandra et le marquis de San Giuliano a amené de très vives altercations entre ce dernier et moi. »

Les hommes d'État italiens ne démordaient pas de leur thèse, à savoir que l'action de l'Autriche contre la Serbie était agressive, qu'il ne s'agissait pas, par conséquent, d'une guerre défensive et que, dans ces conditions, le *casus fœderis* ne iouait pas. Ils appuyaient leur argumentation sur le fameux

article 7 de la Triple Alliance. Comme cet article est à tout instant invoqué, il me paraît indispensable de le citer en entier :

« L'Autriche-Hongrie et l'Italie, n'ayant en vue que le maintien, autant que possible, du *statu quo* territorial en Orient, s'engagent à user de leur influence pour prévenir toute modification territoriale qui porterait dommage à l'une ou à l'autre des puissances signataires du présent traité. Elles se communiqueront, à cet effet, tous les renseignements de nature à s'éclairer mutuellement sur leurs propres dispositions, ainsi que sur celles d'autres puissances. Toutefois, dans le cas où, par suite des événements, le maintien du *statu quo* dans les régions des Balkans ou des côtes et îles ottomanes dans l'Adriatique et dans la mer Égée deviendrait impossible et que, soit en conséquence de l'action d'une puissance tierce, soit autrement, l'Autriche-Hongrie ou l'Italie se verraient dans la nécessité de le modifier par une occupation temporaire ou permanente de leur part, cette occupation n'aura lieu qu'après un accord préalable entre les deux puissances, basé sur le principe d'une compensation réciproque pour tout avantage, territorial ou autre, que chacune d'elles obtiendrait en sus du *statu quo* actuel et donnant satisfaction aux intérêts et aux prétentions bien fondées des deux parties. »

L'état-major germanique, de plus en plus certain (il avait de solides raisons pour cela) que la guerre était fatale, que le conflit général ne pouvait plus être évité, commençait à ouvrir les yeux sur le grand danger que représentait pour lui la sortie de l'Italie de la Triple Alliance. Le danger de demain, à savoir le surcroît de force que la France, délivrée de toute inquiétude sur sa frontière du Sud-Est, retirait de cette neutralité, était certain. Mais plus inquiétant encore était le danger d'après-demain : car l'Italie, ayant une fois rompu ses liens avec l'Autriche et l'Allemagne, pouvait fort bien, à la première occasion favorable, se ranger délibérément à côté de leurs ennemis.

Aussi, le 26 juillet, Bethmann-Holweg télégraphiait-il à Tschirschky à Vienne :

« Le chef de l'État-Major général considère aussi comme absolument nécessaire que l'Italie soit maintenue dans la

Triple Alliance. Une entente entre Vienne et Rome est donc nécessaire. Vienne ne doit pas l'éluder par des interprétations discutables du traité, mais prendre des résolutions répondant à la gravité de la situation. »

Le jour suivant Jagow revient énergiquement à la charge :

« Sa Majesté l'Empereur considère comme indispensable que l'Autriche s'entende *en temps utile* avec l'Italie sur l'article 7 et sur la question des compensations. Sa Majesté a ordonné de communiquer ses instructions à Votre Excellence en la priant d'en faire part au comte Berchtold. »

Tous ces conseils, toutes ces admonestations sont purement platoniques. Pour venir à bout de l'inertie, de l'inintelligence du gouvernement autrichien, ce sont de tout autres arguments qu'il aurait fallu employer.

Les événements se précipitent en même temps que se précise l'attitude du gouvernement italien. La neutralité, maintenant, ne fait plus de doute pour personne. M. Camille Barrère, notre ambassadeur à Rome s'en est, auprès de son gouvernement, porté garant dès les premiers jours. Ses collègues, les représentants de l'Allemagne et de l'Autriche, qui ont des entretiens journaliers avec le marquis de San Giuliano, sont de plus en plus formels à cet égard. Le 31 juillet, Flotow, ambassadeur d'Allemagne, écrit à son ministre :

« Le marquis de San Giuliano m'a dit que le gouvernement italien avait examiné la question à fond et qu'il avait de nouveau abouti à la conclusion que l'action entreprise par l'Autriche contre la Serbie devait être considérée comme agressive, et, qu'en conséquence, le *casus fœderis* aux termes du traité de la Triple Alliance n'existait pas. Il se déclarerait donc neutre. »

En dehors de cette raison de droit, des raisons de fait que le marquis de San Giuliano ne manque pas de faire valoir aux ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche, imposent cette neutralité : l'opinion publique, extrêmement montée contre l'Autriche, ne tolérerait pas une autre politique.

« Une participation à une guerre, dit le 1er août San Giuliano à Flotow, conduite contre les intérêts italiens dans les

Balkans, pourrait, dans certaines circonstances, balayer ici la monarchie. »

Flotow ajoute :

« En ce qui concerne les compensations, j'ai trouvé le ministre plus pessimiste que jamais. Il ne voulait de Vallona dans aucun cas. Tout ce que voulait l'Italie, c'est que Vallona ne fût pas dans d'autres mains. »

La tactique de l'Autriche, telle qu'elle se dessine dès ce moment, consiste en effet à offrir obstinément à l'Italie des compensations en Albanie. Son offre seule rend les Italiens furieux. Ce qu'ils veulent, c'est non pas l'Albanie, qui, d'ailleurs, n'appartient pas à l'Autriche, mais les terres *irredente*, à savoir le Trentin et Trieste. Or jamais l'Autriche, empêtrée dans des considérations d'amour-propre et de prestige, n'ayant à sa tête aucun véritable homme d'État, ne se résignera à temps à un aussi dur sacrifice. Toute entente apparaît donc impossible.

Le 1er avril, l'ambassadeur d'Allemagne à Rome expédie ce télégramme, qui a eu l'honneur d'être annoté par le Kaiser :

« *Rome, le* 1er *août* 1914.

« J'ai, de concert avec l'ambassadeur d'Autriche, insisté encore une fois de la façon la plus énergique en faveur de la coopération avec les alliés. Le marquis de San Giuliano répondit qu'il n'avait pas encore de nouvelles de Vienne; il n'a fait aucune promesse, mais s'est déclaré prêt à soumettre encore une fois la question ce soir au Conseil des ministres. Il *ne cessa de répéter* les raisons d'ordre extérieur et d'ordre intérieur qui *s'opposaient ici à la participation* à la guerre.

Coquin ! Le Roi ne m'a même pas encore répondu.

« L'ambassadeur d'Autriche a, comme moi, l'impression qu'*ici* on tient surtout compte de l'*attitude de l'Angleterre*. Le marquis de San Giuliano a constamment répété que les côtes et les ports italiens ne pouvaient pas être laissés exposés aux canons anglais. On nourrit aussi ici l'inquiétude que les troupes de Libye puissent être coupées de tout ravitaillement. Par un homme de confiance de M. Barrère, j'apprends

Alors, si nous ne respectons pas la neutralité de la Belgique, l'Angleterre nous atta-

l'Italie
che de
voilà la
n en
nots !
s nos
ous tra-
aussi !

secrètement que M. Barrère aurait déclaré que le *Gouvernement italien* aurait fait des démarches pour se rapprocher du *Gouvernement anglais*. Peut-être qu'en dépit du démenti du marquis de San Giuliano on est *déjà entré en conversation avec l'Angleterre.*

« FLOTOW. »

Toutes ces annotations impériales ne changent rien aux faits qui continuent à se dérouler avec une logique implacable.

En vain, le 2 août, le gouvernement allemand informe-t-il officiellement l'Italie que « des aviateurs français ont jeté des bombes sur Nuremberg » (c'est la fameuse histoire des bombes, inventée de toutes pièces, dans les conditions les plus stupides, ainsi que les Allemands eux-mêmes l'ont reconnu, à commencer par M. de Schœn, le principal intéressé, puisqu'il avait reçu pour mission de réciter cette fable au Quai d'Orsay, de baser sur ce fondement bien fragile la déclaration de guerre de l'Allemagne).

Il va sans dire que ce mensonge ne change et ne pouvait changer en rien les dispositions de l'Italie. Il faut même toute la lourde naïveté des Allemands pour s'imaginer que les Italiens allaient se laisser influencer par cette absurde histoire.

Le 1er août, le Conseil des ministres décide officiellement que l'Italie restera neutre, ainsi que Flotow le télégraphie le jour suivant à Berlin. C'est en vain que Flotow a avec San Giuliano une très vive altercation. Car les ambassadeurs d'Autriche et d'Allemagne en arrivaient aisément à hausser la voix quand ils parlaient aux Italiens. Le 3 août, Flotow le dit expressément dans son télégramme :

« La discussion avec San Giuliano est arrivée à un tel degré de vivacité que sa continuation présenterait des inconvénients. »

La partie est définitivement perdue pour l'Allemagne et l'Autriche. Guillaume II cependant se décide, bien tard, à tenter un suprême effort. Il intervient directement de sa personne. Il expédie en toute hâte à Rome un de ses aides de camp, le lieutenant-colonel de Kleist, porteur pour le Roi

d'Italie d'une lettre autographe du Kaiser réclamant la mobilisation immédiate de l'armée et de la flotte, ainsi que l'assistance prévue par le traité.

Le lundi 3 août, à 9 heures du matin, ce *missus dominicus* est reçu par le roi. Il expédie immédiatement au Kaiser, après son audience, ce télégramme désespérant :

« Le Roi m'a répondu que personnellement il était de tout cœur avec nous et que, quelques semaines auparavant, il ne doutait pas qu'en cas de guerre l'Italie prêterait fidèlement son concours aux Alliés. Les maladresses incroyables de l'Autriche, froissant les susceptibilités du peuple italien, ont, dans les derniers temps, tellement irrité l'opinion publique contre elle que maintenant une coopération active avec elle déchaînerait une tempête. Le ministère ne voulait pas risquer une insurrection. Lui, le Roi, malheureusement, n'avait pas de pouvoir, il ne possédait que de l'influence. S'il congédiait le ministère actuel, aucun autre ministère n'accepterait la responsabilité de la situation. Tout cela parce que, jusqu'ici, l'Autriche ne s'était trouvée disposée à faire *aucune* promesse *nette* pour l'avenir, promesse qui aurait pu peut-être provoquer un revirement dans l'opinion publique. Cela est-il encore possible ? C'est fort douteux.

« Comme le public ne fait pas de différence, en présence des maladresses de l'Autriche, il abandonne malheureusement aussi l'Allemagne, ce dont lui, le Roi, est très peiné. Il tâchera encore d'exercer son influence sur le ministère et me rendra compte du résultat. »

De Kleist ne se tient pas pour battu. Il revient à la charge. Il revoit le Roi le lendemain. Il envoie à Berlin un télégramme plus désolant encore que celui de la veille. Voici ce télégramme, contenant en marges ces très curieuses annotations du Kaiser :

« Sa Majesté le Roi m'a reçu dans la matinée et m'a dit :

Notre lutte contre la France n'a rien à y voir. Elle combattrait donc à nos côtés et non pas à ceux de l'Autriche.

« Malgré ses efforts réitérés dans la journée d'hier, le gouvernement maintient sa position de neutralité. Un appui actif aux Alliés serait considéré par le peuple, en ce moment, seulement comme une aide donnée aux *projets d'agrandissement* de l'Autriche dans les Balkans parce que l'Autriche, jusqu'ici, n'avait pas même pris sur elle l'obligation défini-

tive de renoncer à ces projets. Le peuple *confondrait toujours* l'Allemagne avec l'Autriche ; le gouvernement donc, en cas d'appui actif donné même à l'Allemagne, risquerait en ce moment une *insurrection*. Lui, le Roi, devait répéter qu'il était malheureusement impuissant, puisque l'opinion du gouvernement était partagée par la majorité de la Chambre. Giolitti lui-même, ami de la Triplice, qui vient de rentrer à l'instant, serait de l'avis qu'il n'y avait pas de *casus fœderis*, mais que le pays avait besoin de repos et devait rester neutre, puisqu'il n'existe aucune obligation à une assistance active... Le gouvernement désirait être prêt à toutes les éventualités. Sur ma réponse que, puisque l'éventualité de l'assistance était éliminée, il fallait donc penser à une menace active contre l'Autriche, puisqu'il n'y avait pas d'autre éventualité, le Roi m'a dit : qu'on ne saurait jamais ce que feraient les hommes du gouvernement. Pour le moment, le Roi comptait que rien ne se ferait. »

Le Roi d'Italie confirmait la neutralité par une lettre autographe adressée au Kaiser et signée :

« *Ton frère et ton allié,*

« VITTORIO-EMANUELE. »

En regard du mot : *allié*, le Kaiser écrivit de sa main : *impudence*. Devant le nom de Victor-Emmanuel, il ajouta : *scélérat*.

Ces injures impériales, en même temps qu'elles lui donnent le ton, apportent la conclusion à ce débat.

* *

Voilà donc l'Italie neutre ; sa neutralité, pour les Alliés, pour la France particulièrement, pèse d'un très grand poids.

Le Gouvernement italien a eu l'énergie et le courage de prendre sans un instant d'hésitation cette grave décision. Il a été soutenu par l'opinion publique, dont l'influence déjà

très grande ne cessera pas d'augmenter durant les mois qui vont suivre.

Mais un événement diplomatique de cette importance ne se produit pas ainsi d'une manière inattendue, soudaine. Il ne pousse pas, si l'on peut dire, comme un champignon. Il a besoin d'être préparé de longue, de très longue main.

La neutralité de l'Italie d'abord, puis son intervention à nos côtés furent en réalité, l'aboutissement d'un travail diplomatique qui se poursuivit pendant des années. Ce travail fut, du côté français, entièrement conduit par notre ambassadeur à Rome, M. Camille Barrère.

C'est en 1897 que M. Barrère quitte l'ambassade de Berne pour s'installer à Rome. Il y est donc, sans aucune interruption, depuis vingt-cinq ans. Il pourrait célébrer cette année ses noces d'argent avec le Palais Farnèse.

Quand on reproche à la Troisième République son instabilité ministérielle, la rapidité effarante, kaléidoscopique avec laquelle se succèdent les ministères, pareille critique, on le voit, ne saurait s'appliquer à sa représentation diplomatique. M. Paul Cambon est resté quelque vingt ans à Londres, M. Barrère vingt-cinq ans à Rome.

Ce long séjour dans la Ville Éternelle lui a donné, d'ailleurs, le don de l'éternelle jeunesse. Cet homme de soixante et onze ans est véritablement prodigieux par son énergie, sa vivacité, son alacrité physique et intellectuelle. Tous ceux qui le connaissent depuis très longtemps n'arrivent pas à découvrir qu'il ait en quoi que ce soit changé. Les années glissent sur lui sans laisser aucune trace. Il monte à cheval, suit toutes les chasses au renard qui se donnent dans la campagne romaine, saute toutes les haies, toutes les pistes, comme un cavalier de vingt ans...

Quand il prit possession de son poste, l'état des relations franco-italiennes était aussi mauvais que possible : l'affaire de Tunisie, la rupture du traité de commerce avaient excité l'une contre l'autre l'opinion des deux pays. Les Puissances centrales, l'Allemagne et l'Autriche, qui surveillaient attentivement leur allié, faisaient de leur mieux pour augmenter cette tension. L'Angleterre, dont la politique méditerranéenne

se basait sur l'opposition de l'Italie et de la France, n'était pas intéressée, loin de là, à la voir cesser. La presse des deux côtés des Alpes ne manquait pas une occasion de polémiquer avec ardeur.

Le nouvel ambassadeur estimait que tout effort d'entente devait être préparé par une amélioration des rapports économiques. Il trouva auprès de M. Luzzatti, alors ministre du Trésor, un très puissant appui. Il engagea avec lui des négociations qui se poursuivirent secrètement entre Paris et Rome. On apprit un beau matin que l'accord commercial était conclu.

Dès lors, l'atmosphère s'éclaircit. La diplomatie trouvait devant elle le champ libre. Pourquoi un autre accord, d'un caractère nettement politique, ne suivrait-il pas ? La *Consulta* était alors dirigée par un grand homme d'État, le marquis Visconti Venosta, très favorable à l'idée d'un rapprochement franco-italien. Étant donnée d'opinion des deux pays, il avait dû se contenter jusque-là, dans ses rapports avec la France, selon sa propre expression, de « soigner les détails ». Il estima que l'heure était venue de passer au principal. Il entama avec M. Barrère une négociation en vue d'une entente méditerranéenne dont le double objet serait la reconnaissance mutuelle de sphères d'influence au Maroc et en Tripolitaine. Elle aboutit à la Convention de 1902, qui devait conduire à un accord plus général.

Cette négociation fut menée dans le plus grand secret. Le marquis Visconti ne laissa rien transpirer en dehors de son cabinet. Toutes les formules proposées furent rédigées et écrites de sa main.

Ce fut d'abord à Londres qu'on eut vent de cet accord franco-italien. Il valut à M. Barrère une lettre bien curieuse de sir Charles Dilke, alors membre du cabinet Gladstone, un des hommes d'État anglais connaissant le mieux la politique européenne.

« L'accord que vous venez de conclure, écrivait-il à notre ambassadeur, va nous obliger à modifier complètement la politique britannique dans la Méditerranée. »

Quelque temps après, en effet, l'Entente cordiale entre la France et l'Angleterre était conclue.

En 1902, la Triple Alliance devait être renouvelée. Il y aurait eu un danger très sérieux à ce que l'Italie sortît officiellement de la Triplice. Ainsi que l'écrivait un homme d'État italien : les relations entre l'Italie et l'Autriche sont telles que ces deux puissances ne peuvent être qu'alliées ou ennemies. Ce qu'il fallait plutôt, dans l'intérêt français, c'était rendre la Triple Alliance inopérante, l'annuler en quelque sorte par des contre-engagements.

« Ne vous pressez pas trop, disait de sa voix douce à M. Barrère le marquis Visconti Venosta. Avez-vous remarqué que la Sainte-Alliance n'a jamais été dénoncée et qu'elle existe encore sur le papier. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la Triple Alliance. On s'apercevra un beau matin que, par le jeu des accords et la volonté nationale, cette alliance a pris sa place au musée des antiquités diplomatiques. »

M. Prinitti, qui succéda au marquis Visconti, un Milanais lui aussi, partageait pleinement les idées de son prédécesseur. Après le refus du prince de Bülow de modifier en quoi que ce fût les conditions de la Triple Alliance dans un sens plus favorable à la France, Prinitti consentit à signer la convention par laquelle l'Italie s'engageait à rester neutre au cas où la France serait amenée, par une provocation et pour la défense de ses intérêts, à déclarer la guerre.

Dès lors, on pouvait dire que la Triple Alliance était morte, ainsi que les événements le démontrèrent plus tard.

(*A suivre.*)

RAYMOND RECOULY.

(Copyright by R. Recouly, 1922.)

OMBRES INDOCHINOISES

SAÏGON

Arrivée.

Deux coups de sifflet, longs et tristes. Le paquebot avec lenteur entre parmi le courant boueux et jaune du Donnaï. Derrière lui, la mer ouvre son large éploiement bleu où les eaux alluviales de l'arroyo découpent un demi-cercle trouble, couleur de feuille morte. A l'entrée du fleuve, le cap Saint-Jacques barre l'horizon de sa masse sombre, au milieu de laquelle deux ou trois édifices blancs font taches, lumineusement... Et le bateau évolue entre les deux rives marécageuses, ourlées de palétuviers et de cocotiers, piquetées de cai-nhas et léprées de rizières mûrissantes, çà et là...

De temps à autre, parmi la boue des champs inondés, un buffle lève la tête. Ses gros yeux arrondis fixent d'un regard morne la grande coque noire qui glisse et passe, bête étrange et rarement entrevue. Le mufle bas du bovin renifle avec lenteur, tandis que ses vastes cornes découpent sur le ciel pâle une lyre brune au ventre arrondi.

L'aube se traîne au-dessus du terne paysage dont la stagnation s'exhale en buée fine. Une odeur de terreau humide et d'essences rares flotte d'une berge à l'autre et dérive au fil du courant.

Deux coups de sifflet, nets et brefs... Et tandis que s'enroule et se déroule un méandre, dans le lointain baigné de lueurs roses, vertes et mauves, voici la ville : blancheurs multiples d'édifices entr'aperçues parmi des éclaircies de verdure, rayonnement du soleil qui s'éclabousse et fuse à toutes les dorures des enseignes chinoises, vague rumeur qui dénonce la vie citadine et le grouillement indigène, — puis deux tours rigides et hautaines : la Cathédrale...

Boulevards.

Je me souviens de vous comme d'une chose belle et rare que je n'ai rencontrée nulle part ailleurs... Vous étiez le domaine de l'Ombre, le royaume du Silence. Lorsqu'on abandonnait les places grillées de soleil, les rues aux trottoirs asphaltés que la chaleur amollissait, on entrait parmi la fraîcheur de vos arbres alignés, ainsi que des damnés, je suppose, après un séjour en enfer, entreraient en paradis...

Boulevards de Saïgon, au-dessus desquels les manguiers et les tamariniers antiques, en joignant leurs cimes, formaient un grand dôme obscur peuplé de sifflotis et de pépiements... Boulevards ombreux dont la chaussée poussiéreuse était criblée de grains de soleil... Boulevards de là-bas, uniques par tout ce que vous offriez de douceur, de paix et de recueillement, combien je vous aimais !... Vous étiez si peu semblables aux rues d'une ville de 200 000 âmes que l'on pouvait, en vous suivant, s'imaginer suivre l'allée sauvage et familière de ce bois au fond duquel vécut jadis, dit-on, la Belle qui dormit cent ans...

La rue Catinat.

Elle va du port à la cathédrale. Elle traverse la ville, toute droite, et fière d'être l'artère élégante, la chaussée à la mode en bordure de laquelle sont venus s'établir les boutiques en renom, les cafés et les hôtels select.

Tout le long du jour, et surtout aux heures clémentes du cinq à huit, c'est un tumulte étincelant. Comme une rivière en crue charrie ses eaux, la rue « chic » roule le flot de ses passants et de ses promeneurs, de ses marchands et de ses femmes...

Cinq heures...

A la devanture des cafés, heure de l'apéritif : dolmans blancs et tuniques kakis, toilettes claires.

Au poignet et au cou de la « congai » qui passe en pousse, des bijoux : joncs d'or et bracelets d'argent, boucles d'oreilles, épingles à cheveux d'écaille blonde... et elle sourit, montrant ses dents blanches et avouant, par là, sa liaison avec un Européen.

Les tilburys, dépassant les boggheys et les tonneaux, font un cercle, s'arrêtent à la devanture d'un Chinois : bibelots à la vitrine, opium à l'intérieur et le reste au premier.

D'un « malabar » deux Chinois débarquent et un Indou à la face régulière d'idole. Les « nhos », courant d'une table à l'autre et de café en café, glapissent à l'aumône. Des bouffées de valse s'échappent d'un bar : deux violons qu'accompagne une mandoline grelottante... La vie bat son plein. La rumeur monte tandis que les phaétons et les victorias filent au trot des poneys annamites, mauvais et vifs.

Six heures et demie...

Silence presque. Les pousses vides, passent au pas flâneur et indolent de leur coolie. Les terrasses des cafés s'appauvrissent, s'éclaircissent... Tout le monde est à la promenade « smart » : le Tour d'Inspection. Il fait chaud. Le chevaux vont au pas, et l'on parle en s'éventant du dernier scandale et du prochain bal...

Le marchand de soupe.

Clic... Clac... Clac...

En équilibre à chaque bout du fléau qui repose au creux de son épaule : deux bahuts qui sont à la fois sa cuisine, son garde-manger et son magasin.

Dans le premier, sur le feu de braise rouge, la grande marmite fume. Dans le second, sur la tablette d'en haut, les bols et les cuillers de porcelaine bleue ; sur les étagères du milieu, les épices: sel, poivre, gros piments jaunes, petits oignons verts hachés menu, girofle et cannelle. Sur la planche d'en bas: abattis de volaille et de canard, — et friandises : bonbons au gingembre, pistaches grillées, petits carrés de porc sautés, roulés dans du sucre et relevés d'une pointe de piment rouge en poudre, ananas en tranches et mangoustans.

Clic... Clac... Clac...

Dix sapèques, et dans le bol, servie chaud, la soupe embaume. Une pincée de poivre, deux pincées d'oignons : « Mangez, seigneur... »

Et pour dix autres sapèques, le dessert : une mangue, deux tranches d'ananas...

Clic... Clac... Clac...

Le marchand, son fléau sur l'épaule, est déjà reparti...

Clic... Clac.... Clac..... Clac.....

Le village dans la montagne.

Il est simple et naïf, ainsi qu'aux premiers âges du monde. De sa proximité avec l'arroyo qui le borde et dont une crue peut, d'un moment à l'autre, le balayer, il a conservé quelque chose d'instable et de provisoire.

Une ruelle qui part du fleuve et monte vers la forêt, s'accrochant au flanc du mont ; en bas, la plaine, que les rizières découpent en un damier nuancé par toute la gamme des verts ; en

haut, la crête arrondie de la montagne, dont le profil trace sur le ciel une ligne nette, comme dans une estampe japonaise ; et tout le long du chemin, parmi les jardins plantés de citronniers, de frangipaniers, de flamboyants pourpres et de bambous à l'écorce bleue, les cai-nhas aux toits de paille jaune, les petites cai-nhas avec leurs murs en écorce de bambou tressée...

Il y a encore l'étang où les enfants vont pêcher les crapauds et la fontaine où les filles vont se baigner chaque matin, à l'aube...

C'est tout...

Le gardien de buffles.

Il a douze ans. C'est un petit-tout-nu. Il passe sa journée assis sur le dos de son buffle, ou bien allongé dans l'ombre d'un arbre. Quand le soir vient, il rentre au village en jouant de la flûte. Autour de lui, les bêtes en marche soulèvent un nuage de poussière rouge, et sur son passage les habitants s'écartent avec respect, car un seul de ses buffles suffirait, s'il le voulait, à saccager tout le hameau...

Paysage.

Douceur du crépuscule.

Le poste est sur la berge du fleuve, en pleine brousse, face à une colline. Et tout de suite, dès la première pente, c'est la forêt annamite, épaisse, profonde, pleine d'inconnu. Dans le jardin rouillé, les feuilles tombent jusque sous la véranda de la maison ; un merle attardé siffle. Au fond, installé sur la clôture du poulailler, un coq chante, accompagné par le gloussement des poules qui se huchent. Un chien aboie. La nuit descend lentement. Au creux de la plaine, les lumières du village s'allument, incertaines et clignotantes.

Dans le ciel décoloré, une lueur s'épand, une lueur verte et mauve où s'atteignent et se confondent l'or du jour finissant et l'ombre bleue de la nuit naissante.

Et cette heure s'immobilise un bref instant durant lequel la voix des bergers et le meuglement des buffles regagnant leurs étables vibrent plus clairs et plus longs... — un très bref instant et qui passe aussitôt, submergé sous le flux des ténèbres qui déferle victorieusement...

... Voici le règne de la nuit...

La pêche aux crapauds.

L'étang dort immobile parmi le crépuscule qui descend du ciel. Sur la berge, les « nhos (1) » pêchent accroupis dans la boue.

Il y a là Thanh, Maÿ, Seu, Lé, d'autres encore... Toute la marmaille, presque, du petit village de Dong-Trap, dont on aperçoit, au loin, les paillotes dispersées parmi les aréquiers.

Brusquement Maÿ sursaute. Arrachant son filet de la vase épaisse où elle l'a dissimulé, elle crie :

— J'en tiens un...

Les nhos aussitôt accourus font cercle, se bousculant pour mieux voir. Admiratifs, ils regardent la fillette introduire le crapaud qu'elle vient de capturer dans une cage en rotin qu'elle a apportée avec elle, pendue à son cou.

Quand elle a terminé, elle tend la cage à bout de bras pour mieux examiner la bête qui la considère de ses gros yeux ronds, effarés et stupides, accompagnant chacun des battements de son ventre flasque d'un bref clignement de paupières...

Autour d'elle, on échange des paroles flatteuses.

Le petit Thanh prend un air entendu :

— C'est un vieux mâle.

Et Lé, se haussant sur la pointe des pieds, surenchérit :

— C'est sûrement le plus gros de l'étang.

La nuit maintenant est tout à fait venue. Elle enveloppe

(1) Gamins.

le paysage de son ombre tiède, et sur l'étang qu'argente la lune les premières étoiles commencent à trembler.

La bande des gamins reprend le chemin du village. En avant Maÿ s'avance, triomphalement. Dans sa cage, le crapaud beugle son cri rauque et se débat. Parmi les murmures d'envie et d'admiration, le petit Thanh implore :

— Donne-le-moi, Maÿ, donne-le-moi...

Des voix supplient aussitôt :

— Non, à moi... à moi...

Mais Maÿ, indignée, leur coupe la parole et leur jette :

— Taisez-vous, petites ordures. Ce n'est pas vous qui l'aurez... je le réserve à Doc, le Tueur-de-Panthères, pour qu'il le suspende devant sa porte. Chaque soir, après le coucher du soleil, la bête chantera pour lui, et ainsi saura-t-il d'avance quand il pleuvra et quand il fera beau...

Car elle a quatorze ans et elle aime Doc...

Quatorze ans... On ne le dirait pas... Pourtant il y a deux ans, déjà, qu'elle est la maîtresse du Tueur-de-Panthères... Et les autres, qui le savent, n'insistent pas.

Hiver.

Petite pluie fine qui pleure inlassablement. Ciel gris et bas. Au long des rues boueuses, les coolies-pousses revêtus de leur manteau de paille courent avec un bruit de pataugeage. Les petits poneys aux longs crins égouttent lamentablement et grelottent.

Une lumière trouble et comme dispensée à travers des vitres sales se mêle au « crachin » inondant le paysage.

Les pagodes aux toits de tuiles verdies, les devantures et les enseignes chinoises dédorées, les pancartes jadis rutilantes et jusqu'aux vieux mandarins sur leurs chevaux crottés, ont un air malheureux. En l'absence du soleil, de ce soleil qui s'abat d'ordinaire en nappe vibrante et qui, en les modelant de son ombre, donne aux choses d'ici leur vraie signification et toute leur beauté, en l'absence de l'atmosphère irréellement lim-

pide dont il faut qu'il s'enveloppe, tout ce cadre extrême-oriental devient mesquin et terne. Il prend, dans la pluie qui le cendre de grisaille, un aspect pitoyable de mauvais décor d'opéra-comique ou de féerie pauvre, l'aspect attristant et mélancolique d'un contresens que la nature se serait amusée à commettre.

Légendes.

Ce sont les petits enfants qui se les racontent, le soir, sur le seuil de leur porte. Ils sont assis en rond. Au milieu, dans une cage d'osier un grillon, génie familier du foyer, grince sa chansonnette monotone, tandis que par-dessus le bruit de sa voix les nhos échangent les contes qu'on leur fit l'hiver dernier, aux veillées longues.

Voici : *Quang-Su*, le *saint bonze*, Quan-Su-l'Unique, qui traversa la mer sur son chapeau et alla chercher « tout le cuivre de la Chine », tout ce cuivre qu'il fondit en une cloche merveilleuse, au son si doux que le Buffle d'or charmé se laissa capturer par l'Empereur d'Annam qu'il enrichit...

Voici : *Ong-Thanh-Giong*, « le bébé dormant en son berceau » qui grandit subitement en apprenant la défaite des armées annamites et qui, sautant sur un cheval, la lance au poing, fonça dans la bataille et mit l'ennemi en déroute.

Et maintenant tous les nhos trépignent de joie en poussant des « tia...tia... » stridents, car voici *Hong-Lo-le-Géant*, le plus beau de tous les héros de légende, qui vivait au fond de la baie d'Along et qui épousa la princesse Sen, la gracieuse vierge qu'il aima « ... tia... tia !... », qu'il aima, par Bouddah... comme seuls savent aimer les demi-dieux et comme les hommes de nos jours ne savent plus aimer, en vérité !

Et ce sont d'autres récits, étranges et savoureux, récits de la plaine et de la brousse, récits des temps révolus et lointains que nul n'a connus, mais dont on se transmet, là-bas comme ici, le souvenir fantaisiste et légendaire, de grand'mère à petits-enfants et de génération en génération, fidèlement.

La repiqueuse de riz.

Dans la rizière inondée, marécageuse et rougeâtre, le jeune riz, tendre, pointe ses premières pousses. Courbée sur elles, la repiqueuse va lentement le long des sillons, la tunique noire relevée jusqu'à mi-cuisse et les manches retroussées, laissant voir ses bras couleur d'ambre qu'une gaine de boue gante de brun jusqu'aux coudes.

Floc... D'un mouvement preste, elle plonge son plantoir, un peu de vase gicle, et d'un tour de main vif la motte soulevée apparaît. Les brins jaunâtres du riz frissonnent et sont semblables, dans le vent, à de petites herbes folles.

Floc... un autre coup de plantoir, et dans le creux où l'eau épaisse glougloute, voici la motte replantée...

Elle va ainsi depuis l'aube rose jusqu'au crépuscule mauve. Au-dessus d'elle, le soleil monte, la surplombe, puis redescend l'autre versant du ciel. Elle ne s'en soucie guère, elle continue sa tâche avec ce mécanisme des races paysannes qui, là-bas comme en France, et comme ailleurs, fait que le laboureur passe ses journées à se courber sans arrêt et sans lassitude, vers cette glèbe qui le nourrira...

La chanson du « Sampanier ».

Je me souviens...

J'allais d'un poste à un autre et je descendais l'arroyo sur une jonque noire, au fil du courant... A l'arrière, Duong, mon vieux sampanier, barbiche blanche et voix triste de vieillard, chantait une complainte naïve, monotone et dolente...

Lentement, dans l'ombre, balance ton corps, sampanier.
Que chacun de tes coups de rame
Soit doux et léger à l'eau notre mère,
Doux comme à l'air
Le coup d'aile du ramier !...

Sous la coque moussue de lichen du sampan, sous la vieille coque,
L'eau, qui doucement, se dérobe et clapote
L'eau glauque tisse sa trame.

Je me souviens...

Au flanc du ciel clair, la lune roulait, — une lune énorme et si lumineuse que le paysage tout entier dessinait avec netteté la grâce pâlie de ses reliefs et la douceur mélancolique de ses plaines couvertes de joncs... De vagues parfums, voluptueux et sucrés, — parfums des orangers amers, des flamboyants pourpres et des herberaies tiédies, — montaient et flottaient épars dans l'air immobile...

Et, du fond de la nuit, une voix s'éleva, une voix d'homme jeune, sonore et pleine, qui chanta le second couplet...

Va, ô ma barque berceuse, va mollement au gré de l'onde !
Que ta dérive lente emporte mon âme
Vers la fille aux cheveux bruns,
Bruns et chargés de parfums,
Qui est toute ma tendresse de ce monde !
Le long de la berge, au pied des grêles palétuviers,
Des palétuviers aux mille bras las et des longs aréquiers
L'eau glauque tisse sa trame.

Je me souviens...

Autour de notre barque une vague griserie flottait, griserie des nuits orientales et des chants de là-bas...

Et la voix du bonhomme tremblait un peu, tandis qu'il reprenait le troisième couplet.

Merveilleusement, chaque jour, pare-toi, ô mon sampan.
Que devant tes splendeurs Thi-Nam
S'émerveille et s'étonne,
S'étonne et se donne
Au maître, qui pour elle, embellit ton flanc !
Et puisses-tu être notre cercueil, pour qu'au-dessus de nos corps,
De nos deux corps enlacés à l'heure de la mort,
L'eau glauque tisse éternellement sa trame !

Sur une dernière note filée, qui s'amplifia, monta, décrut et mourut à bout de souffle, la chanson se tut...

L'air était tiède, immobile, chargé de frissons. Contre le mat, la voile de paille brune pendait en claquant, et dans le silence qui régnait maintenant il n'y avait plus autre chose que ce petit claquement frais et clair.

Je me souviens !...

L'INCRUSTEUR.

Il est accroupi sur sa natte, à la mode chinoise, jambes croisées, buste raide. A sa droite, dans un coffret, ses instruments sont rangés : pinces, spatules et ciseaux d'acier poli, couteaux aux lames de formes variées, burins et stylets acérés...

A sa gauche, en des godets minuscules, reposent les liquides corrosifs qui lui servent à ronger le bois de teck trop dur dans lequel il va fouiller un dragon royal à cinq griffes, un dragon qui se cabrera convulsivement avec des ondulations de croupe, des torsions de col, tête renversée et pattes tendues en un désir d'étreindre et de broyer, — un dragon très vrai et très mélodramatique à la fois...

Il travaille à petites touches précises et minutieuses, s'attachant à la véracité du détail : écailles de nacre blanche à reflets bleutés, griffes aiguës et crochues, langue dardée, yeux révulsés et formidables.

Il manie ses instruments avec dextérité : ici, un coup de stylet, là, un raclement du ciseau et de la spatule, un peu de colle du bout de son pinceau, et, parmi les éclats de nacre, le choix de ceux dont l'assemblage ornera la bête fabuleuse depuis la queue jusqu'au mufle, de toute une gamme de couleurs irisées...

... Et, de temps à autre, clignant des yeux, il contemple à travers ses cils abaissés les reflets de la nacre tour à tour bleus, verts, roses, blancs et mauves, dont la danse sous le jeu

des lumières fera la joie de quelque grossier barbare d'Occident...

Sieste.

Au-dessus du jardin endormi, la lumière de midi plane et vibre. Les murs de la maison sont tièdes. L'air est chargé d'éblouissements. Le sifflement d'une chaloupe, quelque part, déchire le grand silence accablé qui enveloppe la demeure. Deux boys causent dans un coin de la cour et leur voix, au milieu de l'ensommeillement général des êtres et des choses, paraît lointaine... lointaine... lointaine...

Pas un souffle d'air. Dans la chambre que les persiennes closes veloutent de pénombre, des rais de soleil filtrent et barrent les mosaïques blanches de bandes d'or parallèles et dansantes...

L'on somnole sous le pankha dont le va-et-vient balaye et déplace des bouffées d'air tiède et moite...

... Et l'on rêve de paysages hivernaux, poudrés à frimas de neige et de verglas...

Majestés périmées.

L'Empereur, alors qu'il n'était déjà plus qu'une vieille chose usée, offerte à la mort, les a épousées, toutes jeunes. Puis il a eu la sagesse tardive d'abandonner cette terre, brusquement. On lui a fait des funérailles somptueuses, puis on l'a conduit, en grande pompe, à son palais d'éternité, une pagode à triple toit superposé au seuil de laquelle furent gravés les caractères symboliques indiquant :

« Chemin direct à la rayonnante vertu. »

Et les impératrices qu'il épousa quelque temps avant de mourir ont dû le suivre en sa dernière demeure.

Elles y vivront jusqu'à leur mort. Elles n'en sortiront

jamais... Elles ont dix-neuf ans..., dix-huit ans... moins encore... Qu'importe ! Elles demeureront là jusqu'à ce que vienne pour elle l'heure de la délivrance finale. Telle est la règle !... Elles s'y résignent... J'en ai connu qui, entrées là à vingt ans, y vivaient encore à quatre-vingts ans... Elles ne se souvenaient plus guère du monde, ni même de leur jeunesse... Il y avait si longtemps que leur réclusion durait, entre ces murs tendus de soie rouge parmi ces tables ouvrées, ces sellettes sculptées, ces meubles familiers ; il y avait si longtemps que leur existence ne consistait plus qu'à monter la garde autour du souvenir de l'auguste disparu, qu'à entourer son dernier repos d'un culte dévotieux ; il y avait si longtemps qu'avec des gestes lents, parmi l'éternelle pénombre silencieuse et tiède, elles allaient silencieuses et discrètes à travers cette pagode, renouvelant les fleurs qui se flétrissaient dans les vieux vases de cuivre, — si longtemps en somme, qu'elles ne vivaient plus, — qu'elles en avaient tout oublié, jusqu'à leur propre nom... et qu'elles ne se souvenaient que d'une chose : qu'elles furent de petites impératrices éphémères dont le règne dura un mois, et qu'il leur faut désormais payer cet honneur de toute leur longue et triste vie, ici, — ici et jamais plus ailleurs...

Sentences.

C'est San-Ta-Seu, mon ami le Mandarin, qui les a égrenées devant moi, entre deux pipes d'opium, lentement savourées, un soir...

— A toi qui gémis et te plains parce que tu as perdu celle que tu appelais « Aline », je te dirai ceci : quatre-vingt-quatre mille jeunes femmes sont mortes de par le monde, cette année, qui toutes s'appelaient « Aline »... Laquelle d'entre elles pleures-tu ?

— L'homme n'est qu'un atome, en vérité, mais un atome

si doué d'égoïsme qu'il voudrait accaparer tout l'univers pour lui seul.

— Dix pipes d'opium, et mon âme dispersée me revient tout entière... Dix autres pipes, et j'oublie mon corps, et mon âme seule règne...

Eh donc, en dehors de l'opium, qu'y a-t-il d'absolu ?

— Tu t'affliges de ne pas être connu des autres hommes ? Folie !...

T'affliges-tu, au contraire, de ne pas assez connaître les autres hommes ? Sagesse !...

— Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait...

Ce qu'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas...

C'est savoir véritablement...

— Connaître la mort ? l'au-delà ? Quelle prétention démesurée !... Et le domaine de ton existence terrestre, as-tu seulement réussi à le connaître ?... Alors ?...

JEAN D'ESME.

LES ARTS ET LA VIE

Hommage à la Conservation du Louvre. — Les dessins de Léonard de Vinci et de Michel-Ange. — Du dessin. — « Y mettre plus d'ouvrage », c'est la condition d'une ambition classique. — Les Constructeurs. — Gustavo de Maeztu. — Il n'y a pas d'Affaire Rousseau. — La légende du Douanier. — Le Douanier au Louvre. — « On ne peut pas se rappeler tous les noms ! » — Encore le « Salon de Bouguereau ». — Une opinion d'Arsène Alexandre. — Le ton, l'accent et le trait. — La gravure d'interprétation. — L'exposition de Georges Gorvel, artisan.

Un défenseur de l'art moderne se doit, plus qu'un autre, de rendre un hommage sans réserve à la Conservation du Louvre, qui, par le remaniement complet de notre galerie nationale et par les manifestations constantes qu'elle organise, a montré un si haut sentiment de sa mission. D'attitude parfois révolutionnaire, on ne saurait trop le répéter, les artistes d'aujourd'hui tendent de toutes leurs forces, soutenus par une culture singulièrement plus étendue que celle de leurs aînés immédiats, à la reconnaissance des véritables voies classiques. Les grands remaniements du Louvre, ses expositions spéciales successives correspondent merveilleusement à une si noble inquiétude. On doit souhaiter

malgré que la saison ne soit pas trop propice, qu'un public nombreux visite les expositions actuelles des *Dessins de Léonard de Vinci* et des *Dessins de Michel-Ange*, présentés par M. Louis Demonts, l'érudit et sensible conservateur-adjoint des Peintures et Dessins.

Vingt-cinq dessins de Léonard, dont dix-neuf qui ont semblé devoir rester groupés avec l'attribution catégorique au maître en personne. De prudentes réserves ont été faites pour les numéros 2, 3 et 4 et les numéros 10 à 13. Parmi les six derniers qui ont été généralement retirés de l'œuvre du maître — à la fois le plus populaire et le plus mystérieux! secret jusqu'à l'occulte! — le n° 20, malgré l'opinion générale de la critique moderne, a paru «trop magistral» à M. Louis Demonts pour qu'un doute fût possible.

Il s'agit d'une *Tête de vieillard*, beau dessin à la pointe d'argent, très légèrement rehaussé de blanc, son papier teinté de vert pâle.

Par contre, une prudence respectable, plus qu'une dédaigneuse conviction, a fait classer les n°s 21 à 23 sous le titre d'École de Léonard. Le reste n'a été conservé que comme points de comparaison intéressants (24 et 25).

Les quinze dessins de Michel-Ange appellent la citation de Mariette (*Abecedario*, I) :

« Je ne sache aucun maître qui ait terminé davantage ses études. Qu'il cherche quelque attitude, il jette avec impétuosité sur le papier ce que lui fournit son imagination. Il dessine alors à grands traits... Mais veut-il étudier la nature, pour la représenter ensuite avec vérité dans sa sculpture ou dans sa peinture? Il suit toute une autre méthode. Il caresse ce qu'il fait, il y met plus d'ouvrage. Son dessin n'est plus une esquisse, c'est un morceau terminé, dans lequel aucun détail n'est omis, c'est la chair même ; aussi n'en fallait-il pas davantage à Michel-Ange pour modeler... La plus grande partie des dessins que je cite sont à la plume et hachés dans le goût de la gravure. C'est la manière de dessiner la plus expressive, mais il faut aussi avouer que c'est la plus difficile.

« C'est ce qui fait qu'on ne voit plus guère de peintres qui

dessinent dans la manière de Michel-Ange, comme on n'en voit plus aussi qui étudient comme lui l'anatomie. »

Je ne commettrai pas l'imprudence de citer aucun nom d'artiste vivant après cet éloge de Michel-Ange. J'insisterai seulement sur une jolie et forte expression de Mariette ! Après l'impressionnisme, immédiatement avant que parussent les *Fauves* dont le règne séduisant et barbare allait être si bref, on dessinait de moins en moins. La transposition du fugitif, du fugace, des beautés fragiles de l'instant, de la minute qui passe, n'exigeait pas tant de recherches. Or, les modernes ont été de terribles, je veux dire d'inlassables dessinateurs. Pouvaient-ils ne pas se remettre à cette rude et salutaire école, s'ils voulaient au moins justifier leur prétention à être des *Constructeurs* ? Les adversaires les plus résolus de quelques-unes de leurs intentions personnelles conviennent qu'ils ont rendu de la force au métier de peintre, en un mot qu'ils ont sauvé la peinture des abîmes de l'amorphe, où l'avait poussée l'impressionnisme séduisant. Aujourd'hui, nos peintres « y mettent plus d'ouvrage » !

*
* *

On nous a fait connaître, cette saison, après plusieurs maîtres mieux installés dans leur gloire nationale, le peintre Gustavo de Maeztu, Basque espagnol. Paris se devait de réserver bel et large accueil à Gustavo de Maeztu, après que furent si généreusement traités par Madrid et Barcelone, aux jours noirs de la guerre comme tout récemment, nos peintres des diverses écoles, officielles ou indépendantes.

Les dons de Gustavo de Maeztu sont évidents. Il est peintre. Sa main est naturellement celle d'un peintre. Mais trop de littérature très confuse embrouille ses conceptions. Dégagé de toute vaine poésie et de toute philosophie plus vaine encore, Gustavo de Maeztu eût su choisir avec plus de fermeté entre ce que proposent à l'avenir un Maurice Denis et un André Derain. Voire ! il n'eût pas commis la faute d'encombrer de larges compositions naturelles, aux plans souples mais solides,

comme son compatriote Sunjer fut le premier à en régaler les amateurs espagnols, de thèmes manifestement empruntés à feu Roll. Les notices, renvois, remarques, dont Gustavo de Maeztu a encombré son catalogue caractérisent bien cette manie esthétique, cette *littératurite* si fortement ennemie des vertus plastiques, contemporaines des manifestations imprudentes qui gâtèrent jusqu'à Gauguin, et dont le dernier représentant est ce Marcel Lenoir, dont les affiches réjouissent les Parisiens presque autant que celles du bon Raymond Duncan.

Mais ce sont là défauts dont on peut se corriger. Ils ne résisteraient pas à six mois de séjour à Paris. Qu'il suffise à Gustavo de Maeztu, pour beaucoup attendre de nous qui comptons avec lui, de savoir qu'on reconnaît dans ses ouvrages un sens hardi de la composition, rare encore après tant d'années d'un renoncement complet à toute composition. Qu'il sache encore que si presque chacune de ses toiles est encombrée d'un élément parasite, ennemi de ce qui constitue la vraie force de l'ouvrage, la recherche de cet élément n'est pas une chimère. Il s'y doit attaquer, même s'il croit d'abord que ce qu'on lui demande de supprimer fait le prix de l'œuvre. Il ne tardera pas à reconnaître qu'il n'aura renoncé qu'à un peu de très faible littérature, et alors commenceront de s'épanouir les vertus picturales authentiques qui, déjà, l'apparentent aux meilleurs représentants de notre jeune école.

*
* *

La liquidation récente d'un séquestre fameux a fourni une occasion nouvelle d'écrire beaucoup de choses imprudentes sur ce curieux bonhomme qu'on nomme le Douanier Rousseau. C'était un vieux retraité de l'octroi de Paris, passionné de ce que Pablo Picasso nomme si gentiment la « peinture du dimanche ». Un jour, le père Rousseau s'aperçut que ceux qui faisaient cercle autour de son chevalet étaient des admirateurs tout de bon. Il accepta, comme par décret de la Providence, sa destinée de peintre. Ça ne le troublait aucunement qu'on eût dit, par ailleurs, qu'il ne savait ni dessiner ni peindre.

Lui, qui n'avait rien appris que de la nature contemplée à la barrière et de ses visites du Louvre, donnait des leçons aux enfants de ses voisins. Il faisait des portraits pour cinquante francs, et des « amateurs éclairés » obtinrent contre un panier de vin blanc (*sic*) de vastes toiles qui « font » aujourd'hui plus de 10 000 francs.

J'ai lu que c'était proprement scandaleux.

D'autres ont voulu mettre « l'ignorant Rousseau » au-dessus de tous les maîtres ? Est-ce bien dangereux ? Y a-t-il là de quoi s'alarmer tout de bon ?

C'est dangereux dans la mesure où la polémique donne le ton à la critique. En outre, si l'on n'y prend garde sans retard, nous serons menacés, je le prédis, d'une Affaire Rousseau, bonne réplique à cette Affaire Jarry ou Affaire Ubu-Roi, dont M. Albert Thibaudet tirait une si fine leçon dans sa dernière correspondance d'Upsal publiée par la *Nouvelle Revue Française* (numéro de juillet 1922).

Veut-on que j'essaye de situer Rousseau et son œuvre ? Veut-on que je tente de reconnaître tout ce qu'il y eut d'inévitable dans la destinée artistique du Douanier ? Veut-on surtout que je recherche si son *influence* fut, et si elle fut heureuse ? si enfin, à défaut d'une influence exacte qu'il eut, Rousseau fut « un exemple » ? Je vais tâcher d'être équitable en étant sincère.

J'ai bien aimé Henri Rousseau, dit le Douanier, qui m'ouvrit son vieux cœur fraternel ; camarade selon le vœu de Walt Whitman, mais sans avoir même dû prendre la peine d'adopter ce noble parti. Comme ça, d'instinct, à la papa ! Henri Rousseau est le seul homme à qui j'aie pu, sans en décider davantage, pardonner l'incorrigible défaut, le vice qu'il avait de m'appeler Alfred. Quand ça n'est pas une distraction digne d'intéresser les neurologues protégeant les facultés excédées des grands intellectuels (Barrès dédiait un livre à *Ernest* Faguet et appelait Schwob *Maurice*), c'est une tare populaire extrêmement répandue que cette déformation des noms propres. Mais encore, comment se serait-on fâché ? Henri Rousseau, au retour d'une visite du Louvre, me disait son plaisir, et je souhaitais, à l'entendre, que beaucoup de jeunes

artistes pussent s'exprimer avec autant de santé et de justesse de sentiment sur les principes mêmes de l'art. Comme je demandais à Rousseau quels maîtres l'avaient non pas le plus frappé (ç'eût été d'une vulgarité au-dessous du trivial populaire du Douanier), mais le mieux contenté, le vieil habitant de Plaisance me répondit, mot pour mot : « Tu comprends, il y en a trop ; on ne peut pas se rappeler tous les noms! » Parbleu! et puis, n'est-ce pas ? les noms, qu'est-ce que ça peut nous faire ? Rousseau avait raison et me donnait une bonne leçon, gratis ; lui faisait payer si peu cher les leçons de peinture, de dessin, de diction, de solfège, de violon et de clarinette qu'il donnait aux enfants de boutiquiers, aux demoiselles de comptoir et aux jeunes garçons bouchers de son quartier! J'ajoute que Rousseau, qui attendit ses dernières années avant de *vivoter* (vocabulaire du Douanier) de sa peinture, était encore inspecteur de la vente du *Petit Parisien*, fonction obligeant le vieillard à se lever tôt. Le meilleur de ses revenus lui venait d'une pension que lui servait la Ville de Paris au titre d'ancien préposé à l'octroi. D'où son sobriquet, le Douanier, légèrement abusif en sa magnificence vénitienne. Commence-t-on de bien apercevoir le bonhomme, parfaite représentation de ce que les Parisiens définissent le « style concierge » ?

En ce temps-là, — aux environs de 1905, — des peintres comme Marie Laurencin, Picasso, André Derain lui-même, les poètes mes amis Guillaume Apollinaire, Max Jacob et moi commencions de reconnaître au décor d'une loge de concierge (avec ses souvenirs de fêtes foraines, ses chats en peluche et ses baromètres en tulle changeant) plus d'agrément qu'aux bazars artistiques de plusieurs amateurs respectés.

Pourtant abondaient les raisons plus profondes que nous avions de chérir le Douanier, de défendre son art en l'honorant et de conduire respectueusement Rousseau au seuil de cette gloire qui dure, malgré les hauts cris des sots et des méchants, convaincus que nous fûmes des mystificateurs.

Nous rencontrâmes Rousseau en même temps que naquit l'inquiétude du *Mélanisme*. Les chasseurs d'idoles nègres étaient les mêmes qui saluaient Rousseau, l'admirable ingénu. Or, nous ne chérissions pas le vieillard de Montrouge

pour sa barbarie, mais, au contraire, pour sa science.

Il n'y a pas de hasard dans l'art de Rousseau. C'est une peinture qui ne doit jamais rien au miracle. A cause de cela, le Douanier se rencontrait parfois avec les maîtres et, les rencontrant, il nous rendait mieux sensibles Giotto et Paolo Ucello.

Le Douanier peignait ses ambitieuses compositions; — il fut longtemps seul aux *Indépendants*, à exposer de *vrais* « tableaux », — comme l'imagier noir sculptait ses images sacrées. En somme, cet ignorant n'était ignorant que de l'académisme. Il n'avait pas à perdre son temps, à gâcher sa fraîcheur à des besognes de réaction qui, après tout, furent celles des impressionnistes.

C'est Alfred Jarry qui découvrit Rousseau. Gâté par les façons des Feliger et des Rose-Croix de cabaret qui plastronnaient autour de *la Plume* et du *Mercure de France*, Alfred Jarry, méconnaissant son propre nom (1), n'entendait pas grand'chose à la peinture. On doit soupçonner l'inventeur du *Père Ubu* d'avoir assimilé le Douanier, sinon à un capitaine Bordure des Beaux-Arts, du moins à quelque vieux Bougrelas. Alfred Jarry ne vit pas l'admirable de l'attitude lorsque, devant le peindre en pied, Henri Rousseau l'examina scrupuleusement, lui prit mesure à la façon d'un tailleur scrupuleux et le renvoya pour travailler en paix!

Rémy de Gourmont aperçut plus au delà. C'est à son invitation que Rousseau collabora à *l'Imagier*.

Plus tard, le vieux peintre, dont l'ambition eût été d'exposer parmi les *Artistes français*, au *Salon de Bouguereau* (comme disait Cézanne), eut le bonheur d'être traité avec respect par le très officiel Arsène Alexandre. Il ne manqua au critique du *Figaro*, inspecteur général des Beaux-Arts, que d'oser un peu plus, rien qu'un peu de hardiesse d'esprit, et peut-être rien que d'expression. Il s'en fallut d'une ou deux réticences pour que pleine justice fût rendue au maladroit de génie, moqué, calomnié par les bons faiseurs de mauvais mots. Arsène Alexandre avait écrit des œuvres de Rousseau : « Si elles ne valaient pas si cher, on aimerait à posséder de ses œuvres, non pour

(1) Voir ses *Portraits de M. Ubu*.

les accrocher à la muraille, car elles exerceraient sur nos esprits une dangereuse fascination, mais pour les regarder de temps en temps lorsqu'on aurait besoin d'être rappelé à la bonne foi. » Arsène Alexandre pensait qu'il manquait au Douanier la *science* pour qu'on pût le regarder comme le Paolo Ucello de notre siècle.

Sans doute. Mais que lui manquait-il pour être Henri Rousseau ?

Or, Arsène Alexandre eût-il raison, Rousseau n'en a pas moins livré à la jeunesse passionnée et méditante les fleurs intactes de cette science. Cela suffisait bien à la garder d'aucune dangereuse fascination.

Lorsqu'il mourut, le 2 septembre 1910, il mérita que des honneurs particuliers lui fussent rendus, graves, durables, après le bruit familier du festin qu'on lui avait, naguère, dédié en l'atelier de Picasso. A la prière d'amis fidèles, et assistés d'un vieux mouleur ami du mort, M. Queval, le sculpteur Brancusy et le peintre Ortiz de Zarate gravèrent sur la pierre tombale la tendre épitaphe d'abord inscrite au crayon par Guillaume Apollinaire :

Gentil Rousseau tu nous entends
Nous te saluons
Delaunay sa femme Monsieur Quéval et moi
Laisse passer nos bagages en franchise à la porte du ciel
Nous t'apporterons des pinceaux des couleurs des toiles
Afin que tes loisirs sacrés dans la lumière réelle
Tu les consacres à peindre comme tu tiras mon portrait
La face des étoiles

* * *

Je veux recopier, pour émouvoir les cœurs et réjouir les esprits, quelques titres des plus ambitieux ouvrages de Rousseau, parmi les plus fameux, les mieux vantés et les mieux hués : *Les représentants des puissances étrangères venant saluer la République en signe de paix ; La Liberté invitant les artistes à prendre part à la vingt-deuxième exposition des peintres indépendants* ; *Éclaireurs attaqués par un tigre* ; *Heu-*

reux quatuor ; Le Lion ayant faim se jette sur l'antilope, la dévore ; La Panthère attend avec anxiété le moment où, elle aussi, pourra en avoir sa part ; Des oiseaux carnivores ont déchiqueté un morceau de chair de dessus le pauvre animal versant un pleur! Soleil couchant.

Rousseau peignit, de mémoire, sa première femme, dans un ballon sphérique à la nacelle environnée d'un vol de colombes. Mais rien n'est peut-être si pur que ses paysages : œuvres calmes et déchirantes, ouvrages appliqués qui atteignent au fantastique par la puissance du sentiment de la réalité.

Me ferai-je bien entendre en écrivant que l'ignorant (si l'on tient à l'épithète) devait au moins à cette bienheureuse ignorance d'ignorer la Nature encyclopédique de son homonyme Jean-Jacques ?

*
* *

On a justement noté que Rousseau ne saurait raisonnablement être rapproché des Primitifs, inhabiles à rendre les objets tels qu'ils impressionnent notre œil. Vraiment Rousseau savait traduire l'air et la lumière. Ce qui, dans sa composition, dans son trait, semble arbitraire, c'est proprement par la *magie du style* dont il impose la jouissance à ceux-là même qui en méconnaissent le sentiment ; du style auquel il se hausse, après Cézanne, le premier avec aisance, entraînant à sa suite une troupe ardente et jeune, loyale si elle n'est plus naïve, réconfortée par son exemple.

La critique étrangère a rapproché le nom de Verlaine, poète savant, de celui du vieux peintre ignorant. C'était, sans se duper, reconnaître une nuance très fine du sentiment français.

Rousseau le maladroit enseigna, réenseigna l'art de peindre « avec application qu'on eût ou non du génie » ! Il osa de vastes compositions, il ne demandait aux maîtres du passé (dont il ne savait jamais le nom, libre d'aucun fétichisme !) de confirmer les impressions subies devant la nature, et la seule nature

qui, familière, pouvait l'émouvoir profondément. S'il rêvait, un souvenir des forêts du Mexique où il avait combattu l'enrichissait de toute la fantaisie désirable.

Certes, Rousseau n'est qu'un « cas ». L'art moderne n'en peut faire fi. Rousseau professe la franchise. Ce faible a l'esprit de décision. Sa franchise est celle du ton, de l'accent et du trait. Hé! n'est-ce pas une belle leçon que cette triple leçon ? Et qu'est-ce que cela nous fait que Rousseau soit un peintre maladroit si, lorsqu'il vivait (et qui sait aujourd'hui encore!) il est seul à la bien donner cette triple leçon ?

Il est pathétique dans le naturel mépris des moyens d'apprêter l'émotion. Il rouvre les grandes voies classiques avec la décision d'un homme du XVIIe siècle, et il est, immortellement, revêtu de cette fraîcheur fluviale qui caractérise la poésie du moyen âge.

Résumons à grands traits. Il n'y aura pas d'affaire Rousseau parce que la main malhabile du Douanier ne fut pas serve des facétieux. Personne n'a dirigé cette main. Peintre populaire possédé d'un rêve digne des plus grands maîtres, ce peintre, qui ne sut jamais peindre avec adresse, enseigna toujours la plus hautaine, la plus large manière de peindre, d'après un profond désintéressement de ce qui n'était pas l'art et ses lois, immuables mais vivantes. Rousseau a eu jusqu'au bout, sans défaillance, l'attitude d'un maître.

Quant à la valeur « excessive » accordée à ses toiles... qu'est-ce que cela nous fait ? Hé! c'est qu'on se dispute ses œuvres. La critique ne juge pas sur des livres de commissaire-priseur.

*
* *

D'origine populaire comme Rousseau, autodidacte comme lui, le graveur Georges Gorvel dut à sa gentille nature d'être l'ami, le compagnon des meilleurs esprits de son temps. On retrouverait sur certains carnets jaunis — déjà! — au moins un distique de Jean Moréas sur « Monsieur Gorvel, honneur de la gravure! ». Ainsi Gorvel fut-il jeune enrichi de bonne

culture. C'est, je crois, ce qui dicta à cet artiste accompli de n'entretenir d'autre ambition que celle du parfait artisan.

C'est à dessein, en remerciant le hasard favorable, que je rapproche ces lignes des précédentes, persuadé qu'elles ne ruinent en aucune façon les conclusions que j'ai pu tirer de l'exemple du Douanier.

Mais ce qui doit être dit, d'abord, c'est l'admirable effort de Gorvel acharné à restituer toute leur dignité à l'eau-forte et au burin, si dédaignés au commencement du XIXe siècle quand Gorvel commença de produire, avant même qu'on eût à admirer les belles planches de Jules Germain.

Des amateurs croyaient aimer l'estampe comme il faut en collectionnant ces eaux-fortes originales en couleurs. Ah! il nous en montreront de belles, les graveurs originaux! Leur principale originalité, c'était de n'être pas des graveurs. Peintres de second rang, ils spéculaient sur des hasards de tirage, si bien que les amateurs ne se disputaient que des « ratages ». Ce sont d'indignes ouvrages qui ont disparu des cartons du marchand le plus ignoré et que nous ne saurions plus aujourd'hui regarder sans honte. Il fallut Bernard Naudin pour que la gravure originale fut réhabilitée.

Georges Gorvel est justement fier de n'avoir rien été qu'un graveur d'interprétation. Il a rendu à l'art classique des services insignes, et nul n'a mis comme lui tant d'amour allié à tant de science à traduire les jeunes maîtres contemporains. Derain, Picasso, Raoul Dufy, Modigliani, Dunoyer de Segonzac savent ce qu'ils lui doivent.

Georges Gorvel, qui est le plus chimérique des hommes, se donne à chaque tâche nouvelle comme on s'abandonne à un drame. Le miracle, c'est que, s'y soumettant ainsi, il retrouve l'ordre, la discipline nécessaires à l'accomplissement d'une œuvre dans le trésor traditionnel des vertus ouvrières. Ami des poètes, il pourrait écrire sur son « beau métier » de ces pages comme en recueillit Agricol Perdiguier dans son *Livre du Compagnonnage*.

On a justement rapproché le talent de Gorvel, dont l'exposition chez Pierre Trémois l'a payé de beaucoup de peines, de la « manière fine » du préraphaélisme italien. Variant son jeu

à chaque personnalité! a-t-on pu écrire encore. Sans doute, mais l'amateur d'estampe n'aura jamais besoin de recourir à la signature pour reconnaître un Gorvel.

L'édition de luxe a peut-être trop demandé rien qu'à la xylographie. Un frontispice de Derain, pour un récent ouvrage poétique, donna beaucoup à méditer. Des essais de lithographie traditionnelle marquèrent aussi que le libraire cherchait à renouveler des « images ». Quel concours peut lui apporter Gorvel, l'artiste-artisan compagnon des poètes et sur la vie duquel, bon connaisseur en estampes et fils d'un des meilleurs aquarellistes d'hier, M. Lucien Descaves écrivait un si joli roman naturaliste dans le décor de la rue du Dragon ou des mornes perspectives de la barrière du Maine.

André Salmon.

Les grands Courants politiques d'aujourd'hui

Enquête parmi les Groupements et les Partis (1)

VI

Le bloc des gauches

La Reconstruction financière de l'Europe.

La France et le monde.

Au point où nous sommes parvenus de cette étude, un certain nombre de constatations s'imposent :

I. Les réparations ne peuvent être payées en nature que dans la proportion de 25 à 30 p. 100;

II. Au delà de cette proportion, tout paiement en marchandises exige l'organisation d'une collaboration économique étroite entre la France et l'Allemagne ;

III. L'emprunt international est la seule forme sous laquelle on puisse concevoir la liquidation définitive de la dette allemande ;

IV. Cet emprunt international suppose que la compensation des dettes interalliées aura été préalablement réalisée ;

V. La compensation des dettes, et l'emprunt international lui-même, impliquent un effort de désarmement.

(1) Voir *Revue de France*, 15 mars, 15 mai, 15 juin, 1er et 15 juillet.

Ainsi la politique se mêle à l'économique et l'international prime le national. M. Painlevé avait raison de dire que c'est dans l'intérêt bien compris de la France que nous ne devons pas nous désintéresser des affaires du monde. Il est entendu que le monde nous doit tout, mais notre politique doit justement viser à ce qu'il nous concède quelque chose en retour, et ce n'est pas uniquement en brandissant notre droit que nous l'obtiendrons.

Nous sommes parfaitement fondés à demander aux autres nations que la reconstruction de nos régions dévastées prime toute autre reconstruction ; cela est en effet légitime, cela est de plus nécessaire au rétablissement d'un état de paix, sans lequel aucune entreprise quelconque de reconstruction n'est possible en aucun pays. N'oublions pas cependant que, pour mille raisons, les six départements dévastés du nord de la France ne représenteront jamais le vaste marché que nos alliés et associés rêvent d'inonder de leurs marchandises.

En réclamant la compensation des dettes interalliées, nous ne demandons encore rien que de juste, de pratique et d'inéluctable. N'oublions pas cependant qu'en dernière analyse cette compensation doit aboutir à nous laisser, les Belges et nous, seuls détenteurs de la créance allemande et à rétablir à notre profit une priorité qui n'était pas moins légitime au moment de la signature du traité de Versailles déjà, et dont nous fûmes cependant frustrés à cette époque.

Enfin, si toutes les nations sont aussi intéressées que la nôtre à liquider par un emprunt international un état de tension politique, dont elles souffrent au moins autant que nous, n'oublions pas cependant que nous devons être les seuls bénéficiaires apparents de cet emprunt international.

A une époque où nous demandons à tous les peuples de concevoir quelle solidarité les lie à nous, peut-être serait-il maladroit de ne pas faire nous-mêmes un effort pour offrir aux autres peuples notre propre collaboration.

Celtus, avec qui M. Poincaré a déclaré à la tribune de la Chambre avoir quelques attaches, a vigoureusement analysé la tentative d'un pays comme l'Angleterre, qui, au lendemain de la guerre, prétendit se relever seul, revaloriser sa

monnaie, amortir sa dette de guerre, équilibrer son budget sans nul concours extérieur. A quoi cet immense effort a-t-il conduit l'Angleterre ? Elle est écrasée d'impôts et manque de capitaux pour ses affaires ; ses exportations ont baissé de moitié, et elle s'est en quelque sorte fermé à elle-même le marché de ses propres colonies.

Pourtant, Tarde, qui a approfondi plus que quiconque les travaux de Celtus, n'hésite pas à réclamer aujourd'hui, au nom de la logique, « que l'on résolve d'abord une à une les difficultés qui se posent de peuple à peuple »; voilà bien, en effet, où gît toute la contradiction certaine entre les deux blocs contestables de gauche et de droite ; je souscris à l'heureuse formule de mon collaborateur : « L'esprit de Gênes s'oppose à celui de Versailles. »

— Pour le paiement même des réparations françaises, disent donc les tenants de Gênes, il n'est pas indifférent que l'Allemagne retrouve du crédit à New-York ou à La Haye.

Le problème monétaire.

Aussi bien le problème essentiel qui se pose actuellement dans le monde est-il de faire en sorte qu'il n'y ait plus de nations insolvables. Les raisons pour lesquelles l'Allemagne ne nous paie pas et celles pour lesquelles la Russie ou l'Autriche sont désormais fermées aux marchandises anglaises sont, en somme, les mêmes raisons.

Pour rétablir entre les peuples des relations économiques normales, il est sans doute indispensable de liquider l'effroyable passé, mais il n'est pas moins nécessaire de rétablir l'instrument matériel de tous les échanges : la monnaie. Ajoutons que cette réforme est la condition même de la liquidation dont nous venons de proclamer l'inéluctable nécessité.

M. Aristide Briand a exposé un jour aux parlementaires étonnés que le change avait été le grand obstacle à l'exécution du traité de Versailles ; il a ajouté, avec une courtoisie pour ses prédécesseurs, que d'aucuns prirent pour de l'ingénuité :

— C'est une chose que nul ne pouvait prévoir.

Hélas ! c'était au contraire une chose assez facile à prévoir et que les Allemands, eux, avaient prévue en 1870, c'est-à-dire à une époque où une guerre courte n'avait même pas influé sur le cours des monnaies : ils avaient alors, — et pour ce motif, — spécifié que les 5 milliards de l'indemnité de guerre seraient payés en devises étrangères.

En fait, il va de soi que, si le mark était au pair, au lieu de représenter la centième ou la cent-vingt-cinquième partie de sa valeur nominale, l'Allemagne n'aurait pas trop de peine à payer 3 milliards de marks-or par an, c'est-à-dire une somme sensiblement égale au huitième de ce qu'est aujourd'hui le budget britannique. C'est donc pour une bonne part parce que le mark est déprécié que nous ne sommes pas payés.

Mais c'est aussi parce que le mark est déprécié que l'Allemagne peut produire à bas prix et faire à tous les autres pays producteurs une sorte de concurrence déloyale, qui leur interdit désormais d'exporter, et qui les oblige même à défendre leurs marchés nationaux par des tarifs prohibitifs.

Et l'Allemagne, à son tour, souffre de cette dépréciation de sa monnaie qui l'oblige à céder ses marchandises perpétuellement au-dessous de leur valeur internationale et du prix national de remplacement, c'est-à-dire, en somme, à perte. Sans doute, on affirme que les grands industriels allemands possèdent hors d'Allemagne de formidables réserves de devises étrangères que l'on a même évaluées jusqu'à 8 et à 10 milliards de marks-or, mais n'oubliez pas que cette même Allemagne a exporté pour plus de 80 milliards de billets de banque, au prix moyen de trente centimes. Ce n'est donc pas même 8 ou 10 milliards, mais bien 20 ou 25 qu'elle devrait détenir en devises étrangères, du fait de la seule exportation de son papier. La différence entre ces deux sommes mesure sa perte industrielle. L'inflation la conduit à la faillite ; la « jobarderie » des spéculateurs, acheteurs de marks, a bien pu reculer l'heure de la catastrophe : elle ne l'empêchera pas de sonner.

En dernière analyse, que nous nous entendions directe-

ment avec l'Allemagne pour des paiements en nature, en main-d'œuvre, voire par une association commerciale, ou que l'emprunt international aboutisse, il faudra toujours que le gouvernement allemand se décide à abandonner le système ruineux de l'inflation pour entreprendre la stabilisation de sa monnaie.

Que ce soit pour payer les coupons des titres de rente, ou pour solder le salaire de ses ouvriers employés dans les régions dévastées, ou pour acheter à ses industriels le matériel à fournir aux Alliés, qu'il s'agisse de se procurer du crédit à l'intérieur ou du crédit à l'étranger, l'Allemagne devra donc, avant toute chose, équilibrer son budget et interrompre la fabrication des billets de banque.

Un pays dont le gouvernement ignore quelle sera le lendemain la valeur de la monnaie dans laquelle il perçoit l'impôt et il acquitte les dépenses publiques est évidemment indigne de crédit et incapable de solvabilité; mais un pays où les citoyens dédaignent d'acquérir et d'épargner une monnaie, qui risque d'avoir, dès le lendemain, perdu la moitié de sa valeur, est incapable d'activité (1).

Les créanciers de l'Autriche ont bien consenti à faire, pour un quart de siècle, remise à ce pays de leur créance, la situation de l'Autriche ne s'en est même pas trouvée améliorée : elle avait passé le stade où un pays compte dans la production internationale. La France n'est heureusement pas seule intéressée à faire en sorte qu'il n'y ait pas en Europe centrale une nouvelle Autriche.

Comment un État fait faillite.

Qu'est-ce au juste pour un État que de faire faillite ? Le commun préjugé répond que c'est ne pas remplir les engagements qu'il a pris envers ses créanciers. Mais encore de quels créanciers s'agit-il ? S'il s'agit des créanciers étrangers, tous les États sont en faillite, car il n'en est exactement pas

(1) *Geld spielt keine rolle* (l'argent ne compte pas) est devenu en Allemagne une formule courante et quasi proverbiale : c'est la formule des pays qui s'abandonnent.

un qui ait depuis la guerre acquitté les intérêts seulement de sa dette extérieure : il n'y a pas que les pays vaincus qui n'aient pas payé les vainqueurs, les petits alliés n'ont pas davantage payé la France, la France n'a pas payé l'Angleterre ni les États-Unis, et l'Angleterre n'a pas payé les États-Unis non plus.

S'il s'agit, au contraire, de la dette intérieure, tous les États ont payé les coupons de leur rente. Il les ont même payés avec d'autant plus de facilité que leur situation financière était plus mauvaise, leur crédit moindre et que, par conséquent, la monnaie dans laquelle ils s'acquittaient était plus dépréciée. Les intérêts que les gouvernements français et allemand devront verser à leurs porteurs de rente en 1923 atteignent respectivement 15 milliards de francs et 25 milliards de marks. Cependant la valeur réelle de la somme que la France aura à débourser de ce fait sera environ trente fois supérieure à celle que devra débourser l'Allemagne. Si l'un des deux pays était exposé à dénoncer ses engagements, ce serait évidemment la France. Si paradoxale que puisse paraître cette constatation, elle est cependant toute naturelle : l'inflation étant elle-même une forme de faillite, elle dispense d'en chercher d'autres.

Ainsi s'explique que le seul État qui ait cru devoir jusqu'ici interrompre le paiement de ses coupons de rente ait été le russe. Il s'y est d'ailleurs décidé uniquement par principe politique ; il lui eût été en fait plus facile de s'acquitter qu'à aucun autre, puisqu'il se fût acquitté en roubles-papier.

Le mot de faillite intérieure ne correspond donc plus pour les États à change avarié à aucune réalité concrète. Il existe dans le traité de Versailles un article (Partie VIII, annexe D, paragraphe 12, *b*), qui permet aux Alliés d'affecter aux réparations les sommes que l'Allemagne consacre au paiement de sa dette intérieure. Il ne s'est jamais trouvé personne, — pas même M. André Tardieu (1), — pour demander qu'on fît jouer cet article.

(1) Depuis que nous avons écrit cela, M. Klotz a demandé que l'on fît état du paragraphe ici visé : mais il n'a pas indiqué le moyen de l'utiliser.

Les sommes qu'on en tirerait seraient trop insignifiantes.

En fait, la forme que revêt la faillite pour les États est précisément la forme de la faillite monétaire. On peut dire que chaque État fait faillite dans la mesure où sa monnaie est dépréciée sur le marché international.

Naturellement l'étranger se refuse à ratifier ce manquement aux engagements pris, et seuls les nationaux sont bien obligés de s'en accorder. C'est même pour cela que chaque État paie ses nationaux et renonce à payer l'étranger. Il va de soi que, tant que les États continueront à compter à l'intérieur en monnaie de papier et en monnaie d'or à l'extérieur, les affaires resteront très difficiles et les échanges à peu près impossibles.

La stabilisation des monnaies.

Il y a, au moins, en principe, deux manières de stabiliser une monnaie, c'est-à-dire de lui restituer une valeur constante par rapport aux autres monnaies et à la monnaie-étalon, qui est l'or.

La première de ces manières, préconisée par les économistes classiques, consiste, par une série de mesures financières et fiscales, telles que l'économie, la déflation et même la remise en circulation de l'or, à ramener progressivement le billet de banque à sa valeur nominale. C'est là que tend l'Angleterre, dont la livre sterling, qui vaut 4 dollars 86 au pair, est aujourd'hui remontée à plus de 4 dollars et demi, après avoir été aux environs de trois et demi à la fin de 1920. C'est là qu'ont aussi tendu chez nous les financiers actuellement au pouvoir : le franc, qui ne valut guère, à de certaines époques, plus de 30 centimes, est remonté au début de juin jusqu'aux environs de 50. Il est vrai qu'il a baissé depuis, mais nous avons dit qu'il pourrait suffire d'un emprunt international pour le ramener au pair.

Une pareille revalorisation apparaît évidemment comme une utopie, s'il s'agit de monnaies aussi avariées que les

divers roubles, les diverses couronnes et les divers marks, qui ont cours en Europe centrale et orientale. Ici, la nécessité s'impose de consacrer la faillite monétaire, de ramener la valeur nominale de la monnaie de papier au taux de sa valeur réelle à une date déterminée et de déclarer, par exemple, que le mark vaudra désormais 1 pfennig, 1 pfennig et demi ou même 2. Toute la question sera alors de faire en sorte qu'il se tienne à ce cours et, pour cela, la première garantie sera de ne pas imprimer de nouveaux billets.

Pour rendre aux États une monnaie saine, la mesure qui s'impose essentiellement et qui fut préconisée par toutes les conférences internationales, depuis celle de Bruxelles jusqu'à celle de Gênes, et par la Commission des Réparations. aussi bien que par le comité des banquiers de l'Astoria, c'est la création ou la réorganisation de banques d'émission.

Avant la guerre, les billets de banque n'étaient pas seulement, comme trop de gens paraissent le croire, de simples « certificats d'or », ils étaient aussi la représentation d'opérations à terme, mais réelles et rémunératrices, et que les banques escomptaient d'avance. A l'échéance de l'opération, le billet ainsi émis rentrait dans les caisses de la banque pour n'en ressortir qu'à l'occasion d'une nouvelle opération de crédit. Chaque gouvernement surveillait sa banque d'émission, s'assurant qu'elle n'émettait de billets qu'avec, pour contre-patie, des garanties sérieuses et des traites dûment avalisées. Aussi les billets de banque de la plupart des États étaient-ils acceptés dans l'univers entier pour leur valeur nominale, et le change n'était influencé que par les fluctuations, toujours légères, de la balance commerciale, c'est-à-dire par des questions de commodité de paiements.

Pendant la guerre, les gouvernements, sous la pression de la nécessité, au lieu de surveiller les émissions de leurs banques respectives, obligèrent ces banques à imprimer des billets qui n'avaient plus pour contre-partie ni une encaisse métallique, ni des opérations commerciales réelles, mais seulement une vague promesse de remboursement de l'État. Or, il n'appartient pas plus aux gouvernements qu'aux particuliers de créer de la richesse, en vertu d'un acte de sou-

veraineté; les billets ainsi mis en circulation ne représentaient que ce que les banquiers nomment du « papier de cavalerie » : proprement c'était de la fausse monnaie. Comme aucun signe ne la différenciait de la bonne, on fut bien obligé de l'accepter, mais, ce jour-là, tous les billets se trouvèrent dépréciés dans la mesure où il y en eut de faux.

Personne ne pouvant plus désormais faire confiance aux gouvernements pour le contrôle de leurs banques d'émission, la nécessité apparaît de soumettre ces institutions à un nouveau contrôle qui ne peut logiquement être qu'international. Déjà la Commission des Réparations a affirmé sa volonté d'imposer à l'Allemagne un contrôle sur son budget, ses émissions et ses exportations ; l'Autriche, sans qu'on lui ait imposé rien du tout, sollicite le contrôle de la section financière de la Société des Nations. On peut très bien imaginer qu'un jour prochain les gouvernements, conscients de la nécessité de stabiliser leurs monnaies, solliciteront un contrôle international, qui pourra même leur paraître plus désirable et plus léger, lorsqu'il aura cessé d'être proprement le contrôle des vainqueurs sur les vaincus.

Outre la réforme des banques d'émission, d'autres mesures devront être prises pour assurer la stabilisation des monnaies dépréciées et, par exemple, la création de caisses de compensations, alimentées en devises étrangères, et destinées, surtout dans les débuts de l'opération, à soutenir les cours. Telle fut une des affectations prévues pour les fonds de l'emprunt international : le docteur Melchior, directeur de la banque Warburg, a estimé à 25 millions de livres sterling, — moins d'un milliard de marks-or, — la somme qui serait nécessaire pour alimenter une pareille caisse, si l'on devait entreprendre l'opération de la stabilisation du mark.

Les conséquences d'une faillite.

Mais ici commence à paraître que le problème s'est transformé. Il ne s'agit plus d'imposer à l'Allemagne par la force,

ni par le canal de porteurs de contrainte alliés, la stabilisation de sa monnaie, condition de sa solvabilité. Il s'agit de persuader le monde et l'Allemagne que chacun, producteur ou client, créancier ou débiteur, se trouve pareillement intéressé à cette stabilisation. Cessons d'opposer la volonté française de réparation à la volonté anglaise de reconstruction économique de l'Europe : la stabilisation du mark est la condition première de ceci et de cela.

J'ajoute que l'un des problèmes essentiels de la reconstruction se trouve ainsi posé. Car, si le service de la dette intérieure n'est actuellement une charge vraiment lourde que pour les nations victorieuses, toute stabilisation de la situation actuelle aboutira nécessairement à rendre ce paradoxe permanent.

Essayons de traduire cette constatation par des chiffres : la dette intérieure allemande était au 1er janvier 1922 de 300 milliards de marks environ : en supposant le mark stabilisé à 1 pfennig ou même à 2, la dette intérieure allemande se trouvera réduite à 6 et même à 3 milliards de marks-or. Quel que soit le taux de l'intérêt, les arrérages en seront légers.

Que représenterait cette charge comparée à celle du contribuable français, lequel doit acquitter annuellement, au titre de la dette publique, 15 milliards de francs-papier, qui représentent, d'ores et déjà, près de 7 milliards de francs-or et qui en représenteront 15, si le franc devait être jamais revalorisé, comme le souhaitent les économistes officiels et comme l'emprunt international le rend possible ?

Je sais bien que, en vertu des états de paiements fixés par la Commission des Réparations l'Allemagne devrait payer au titre des réparations une somme qui avoisine 2 milliards de marks-or, et qui pourrait même s'élever à 3 milliards, si l'on revenait aux états de paiements de Londres de mai 1921.

Je sais aussi que les 2 ou 3 milliards de marks payés par les Allemands passeraient à l'étranger, tandis que les 15 milliards de francs versés par le contribuable français demeureraient sur le sol national.

Je sais enfin que le rentier allemand serait définitivement ruiné, cependant que le rentier français retrouverait une réelle prospérité, si bien que, pour les rentiers tout au moins, les mots de victoire et de défaite prendraient de la sorte un sens certain.

Mais, sachant tout cela, je suis bien obligé de constater qu'avant même de participer aux charges de l'administration publique, le contribuable français aurait à acquitter *in æternum*, pour les arrérages de sa dette publique, une somme quadruple et même proportionnellement sextuple de celle que le contribuable allemand devrait acquitter pendant seulement trente ou quarante ans.

— Qu'importe, dira M. Artaud ; si l'argent versé par le contribuable français ne sort pas de France, ce ne sera qu'un déplacement de richesses.

Nous renvoyons M. Artaud à l'industriel français qui, avant toute autre opération, devra majorer de 5 ou 10 p. 100, ou de plus encore, le prix de revient de ses produits manufacturés, afin de permettre au gouvernement de payer ses rentiers. Cet industriel-là dira à M. Artaud si, grevé d'une pareille charge, il reste capable de soutenir la concurrence sur le marché international.

Ainsi chaque nation se trouverait d'autant plus lourdement grevée d'impôts que la guerre aurait paru lui avoir été plus favorable. La charge fiscale deviendrait pour chaque contribuable la mesure de sa victoire. Et ne dites pas que c'est là un aimable paradoxe, car le contribuable anglais qui fut, dit-on, le seul bénéficiaire de la grande guerre, est précisément le seul aussi qui verse, dès à présent, au fisc 31 p. 100 en moyenne de son revenu ; il est par conséquent le plus lourdement imposé du monde entier.

En étudiant le problème des réparations, nous avions été amenés à conclure que chaque nation participerait au service de l'emprunt international dans la mesure où il y aurait personnellement souscrit. En étudiant le problème des dépenses de guerre, nous sommes amenés à conclure que chaque nation se tirera d'affaires, dans la mesure où elle se sera résignée à payer elle-même les pots cassés.

Voici cependant où nous conduit la politique réputée « nationale » et ce que Tarde appelle « l'esprit de Versailles ». Peut-être après cela excusera-t-on les hommes de gauche, qu'anime « l'esprit de Gênes », de chercher dans l'ordre international des solutions un peu différentes.

La reconstruction économique.

Une affectation de l'emprunt international.

Pas plus que le problème de la liquidation des dettes de guerre, ou que le problème des réparations, le problème de la stabilisation des monnaies ne peut ni ne doit être résolu selon des méthodes particulières à chaque nation.

Alors, comment le résoudre ? En dressant enfin le grand plan de reconstruction de l'Europe que M. Lloyd George n'a même pas ébauché, et en affectant à cette reconstruction une partie des capitaux de l'emprunt international que les réparations ne peuvent pas absorber.

Nous avons vu, en étudiant l'emprunt international, que la seule partie de cet emprunt qui pourrait être consacrée aux réparations serait celle qui serait souscrite en France et en Belgique. Ajoutons-y, dans quelque mesure, celle qui serait souscrite en Allemagne. Nous avons vu encore qu'une partie de cet emprunt devrait être affectée à des caisses de compensations destinées à soutenir le taux des monnaies stabilisées, mais cette partie de l'emprunt serait relativement peu considérable, et le docteur Melchior lui-même limitait à un milliard la part qu'il réclamait de ce fait pour l'Allemagne.

Cependant il n'est pas moins urgent que la totalité de l'emprunt international soit affectée, dès sa souscription et même, en quelque sorte, préalablement à sa souscription. Cela est nécessaire d'abord pour empêcher le bouleversement du marché des changes ; il serait, de plus, absurde de laisser des crédits inemployés en une époque de chômage universel ;

enfin les divers gouvernements n'admettront leurs nationaux à souscrire que dans la mesure où ils seront assurés de commandes pour leurs industriels.

A qui devront être affectés les fonds inutilisés de l'emprunt international ? Nous répondons sans hésiter : à la reconstruction de l'Europe.

— Mais n'avions-nous pas établi que la France et la Belgique, rétablies dans leur priorité, par suite de la compensation des dettes interalliées, devaient être les bénéficiaires de cette souscription ?

Ces deux affirmations ne sont pas contradictoires : on peut très bien admettre, par exemple, que ce sera la France qui placera « ses » capitaux ainsi récupérés dans la grande entreprise de la reconstruction européenne. Tout le monde souscrira le capital, dont l'Allemagne aura la charge d'acquitter le revenu. Le capital sera affecté à la reconstruction de toutes les nations en détresse ; la France et la Belgique percevront les bénéfices de l'entreprise.

Ce n'est pas simple ? Mais nous avons vu où aboutissaient les procédés simples. Pour que l'opération soit acceptable pour tous, elle ne devrait d'ailleurs pas être conduite par la France seule, mais bien par un organisme international, analogue à cette section financière de la Société des Nations à qui, par exemple, l'Autriche s'est spontanément adressée pour lui demander de mener à bien l'œuvre de sa reconstruction.

— Et nos réparations dans tout cela ?

Elles continueront à s'exécuter comme à présent. Tout au plus n'avancerons-nous plus le prix du matériel que l'Allemagne s'est engagée à nous procurer. Mais nous continuerons à acquitter le prix de la main-d'œuvre, avec pourtant l'espoir de voir l'Allemagne payer les arrérages des avances que nous consentirons. Ajoutons que, si nous sommes intéressés dans les bénéfices de la reconstruction européenne, nos charges se trouveront allégées d'autant.

Pour arriver à résoudre le problème des réparations, M. Le Trocquer a été amené, nous l'avons dit, à étudier tout un plan de travaux publics, qui, transformant la France

même, lui procurerait l'équivalent de ce qu'elle a perdu et lui fournirait les moyens de relever ses ruines. C'est en aménageant les forces du Rhône ou le tunnel sous la Manche qu'il espère trouver les capitaux nécessaires à la reconstruction de Reims ou de Saint-Quentin.

C'est par un détour du même genre que nous pourrions espérer récupérer les bénéfices de l'emprunt international, dont nous avons montré qu'il ne nous serait pas possible, sans les plus redoutables risques, de le percevoir directement.

Ainsi l'emprunt extérieur contracté par l'Allemagne et connu sous le nom d'emprunt international ne serait pas international seulement par la manière dont il serait émis et souscrit, mais aussi par la manière même dont il serait utilisé. Ce sont les réformes que nous avons énumérées, réformes fiscales et monétaires, qui constitueraient les garanties du souscripteur; mais le souscripteur recevrait par surcroît, pour parler le style des banquiers, une « prime », et qui serait représentée par la reconstruction de l'Europe, par le retour au régime normal des échanges, la reprise des affaires et, en somme, par tout ce que la paix représente de prospérité.

L'emprunt international, dernier acte auquel doit aboutir une politique des réparations, marque le point de départ d'une politique de reconstruction européenne.

Le calendrier de la restauration.

En somme, c'est seulement quand nous aurons réalisé la compensation des dettes interalliées, mis enfin debout le plan des réparations en nature et de la collaboration franco-allemande, assaini les monnaies, que nous pourrons espérer et souhaiter voir souscrire le grand emprunt international, véritable mesure de liquidation de la guerre. Encore restera-t-il alors à dresser le plan de travail de la reconstruction européenne.

Deux sortes d'entreprises s'imposent tout d'abord : la réfection de l'outillage national dans les nations dont l'outillage a été détruit par la guerre ; la réorganisation du crédit

national dans les nations dont l'économie a été bouleversée par la paix. C'est de reconstructions qu'ont besoin la France, la Belgique, la Roumanie, la Yougoslavie... C'est de crédits qu'ont besoin les États danubiens et l'Allemagne même.

Quant à la Russie, elle a également besoin de reconstructions et de crédits. Chez elle tout est à refaire : elle est à la fois désorganisée et détruite. De ce fait, il apparaît que l'entreprise de sa reconstruction est celle qui nécessite les plus grands sacrifices et les plus longs délais. Il n'y faudra rien de moins que la collaboration du monde entier déjà, pour le moins, convalescent. Ce ne peut être que l'œuvre de l'avenir.

Sans doute commence-t-on à apercevoir pourquoi la grande entreprise de reconstruction européenne, tapageusement inaugurée à Gênes par M. Lloyd George, a donné, en dépit de tant d'espérances, de si piteux résultats. En vérité, on dirait que l'Europe ait choisi, comme par gageure, une méthode qui aille au contraire de la logique. La remise en valeur de la Russie, qui nous apparaît comme le dernier chapitre de l'entreprise, a été inscrite ici en tête, des travaux, et tout lui a été subordonné ; puis, au lendemain de l'échec de Gênes, c'est l'emprunt international, dont nous avons essayé de montrer qu'il ne pouvait être que la conséquence et le couronnement de tout un système de réformes, qui a été brusquement jeté sur le tapis de l'actualité, pour être d'ailleurs proclamé irréalisable dès le dixième jour. Ainsi, il semblait que, comme par un défi aux lois de la raison, nos reconstructeurs avaient rêvé de faire remonter le fleuve vers sa source.

Le gouvernement français avertissait d'ailleurs ironiquement M. Lloyd George et les autres délégués de leur inconséquence ; il criait : « Casse-Cou » et ne pouvait se défendre de sourire en regardant les joueurs trébucher sur des obstacles si faciles à apercevoir. Pour cette raison, il paraissait perspicace et un peu odieux. On lui demandait : « Que devons-nous faire ? » Il haussait les épaules, disait : « Pas ça » et se réservait pour le surplus, ce qui lui valait quelque prestige et peu de sympathies.

MM. Henry de Jouvenel et François Albert, dont nous avons eu l'occasion plusieurs fois déjà de citer les opinions au cours de cette étude, ont essayé, à la fin du mois de juin, de secouer cette torpeur, de faire appel à l'initiative, qui n'est pas la condition de la victoire sur les champs de bataille seulement. Ils ont défini un plan sensiblement analogue à celui que nous avons tenté de développer ici. Ils n'ont pas été entendus sur le moment : il n'est pas défendu d'espérer qu'ils finiront par l'être.

La réorganisation des relations économiques.

L'indispensable plan de reconstruction de l'Europe devra s'inspirer de quelques principes essentiels, dont il nous paraît nécessaire de préciser au moins deux : un statut des échanges, une organisation du crédit.

— La guerre, dit encore M. Henry de Jouvenel, a abouti, au point de vue économique, à une régression et, en quelque manière, à une disparition de la civilisation. Quelle était, en effet, au point de vue économique, la conquête essentielle de la civilisation ? C'était le prix international, en vertu duquel, avant la guerre, un même objet coûtait, à la même heure, sensiblement le même prix à Londres, à Berlin, à New-York, à Moscou et à Paris. Du fait de la facilité des transports et de la concurrence qui avait déterminé le perfectionnement et la spécialisation techniques, ce prix international tendait, en dépit de la résistance de certains trusts, à devenir le prix le plus bas possible. Ainsi l'effort humain tendait à accroître incessamment le nombre des consommateurs et à multiplier le bien-être.

» Avec la guerre, le prix international a disparu. Chaque nation a dû tout produire, et d'abord ce qui lui manquait le plus, c'est-à-dire, en dernière analyse, ce qu'elle était le moins capable de produire. Ainsi sont nées dans tous les pays des industries factices, que l'on s'efforce depuis de main-

tenir à coups de tarifs douaniers. Non seulement la production ne vise plus à satisfaire la consommation, mais même, pour échapper à une crise de production, on a organisé une crise de consommation, amplifiée d'ailleurs par le désordre des changes et par le fait qu'on a substitué à la monnaie internationale basée sur l'or des monnaies purement nationales.

» On pourrait, à la rigueur, imaginer une politique qui sacrifierait les consommateurs à des producteurs dont les industries seraient viables : en fait, on les sacrifie à une production factice et sans avenir.

Toutes les conférences internationales ont multiplié les conseils adressés aux gouvernements de rétablir la liberté des échanges. Dès le 8 mars 1920, le conseil des Alliés, lui-même, a proclamé la nécessité « d'organiser l'échange illimité des marchandises entre les États créés ou agrandis par suite de la guerre, de telle sorte que l'unité essentielle de la vie économique européenne ne fût pas compromise par la création de barrières économiques artificielles. »

Notez que ces formules, qui condamnent le protectionnisme, n'obligent pas absolument à aller jusqu'au libre-échange intégral. En attendant le « libre-échange », dont tout le monde est d'accord qu'il est désirable, il est urgent d'organiser ce que l'on pourrait appeler le « possible-échange »; le prix international existait avant la guerre, à une époque où le libéralisme économique était loin encore d'être triomphant.

La coopération internationale est désormais indispensable à la réalisation de chaque amélioration nationale ; il serait évidemment naïf d'espérer qu'aucune paix durable pût se fonder sur une « guerre de tarifs ».

Le crédit des nations.

La conférence financière de Bruxelles, qui se tenait à la fin de l'année 1920, résumait ainsi la situation internationale :

« La moitié du monde produit moins qu'elle ne consomme ; les exportations sont insuffisantes pour payer les importations. Des crédits seuls peuvent combler la lacune. La cause même qui les rend nécessaires les rend difficiles. »

Elle disait encore : « Il n'est pas possible à certains pays de restaurer leur activité économique sans une assistance extérieure. Cette assistance leur est nécessaire pour un temps qui excède le terme ordinaire des opérations commerciales. »

En fait, certains pays, — et justement ceux qui ont le plus besoin de crédits (Autriche, Pologne, Russie), n'offrent plus les garanties qui pourraient leur permettre d'emprunter. De là la nécessité d'imaginer à leur profit de nouvelles formules de crédit. La section financière de la Société des Nations s'est particulièrement attachée à découvrir une solution de ce genre pour la reconstruction de l'Autriche; les conférences de Gênes et de La Haye en ont cherché de différentes au bénéfice de la Russie.

Il semble d'ailleurs que le problème se soit beaucoup modifié depuis 1920. A cette époque, — époque de production intensive, — la grande préoccupation des économistes était de procurer aux usines de transformation des matières premières. Le producteur de matières premières, véritable maître du marché, ne fournissait en effet qu'au « meilleur crédit ». Dès lors, comment assurer le ravitaillement des usines dans les pays à change déprécié ? C'est ainsi que la Société des Nations fut amenée à préconiser le plan Ter Meulen, un système d'assurance des crédits d'exportation, ou des crédits de « finition », tous systèmes qui visaient à permettre aux États de servir de cautions à leurs industriels désavantagés. C'était l'époque ou la C. G. T. française et le Bureau international du Travail se préoccupaient d'organiser internationalement la répartition des matières premières.

— Nous n'en sommes plus là, dit M. Avenol, délégué français à la section financière de la Société des Nations ; aujourd'hui, ce ne sont plus les industriels qui manquent de crédit, ce sont les États. Il n'y a pas, — fût-ce en Autriche ou en Pologne, — de grande usine qui ne trouve à se ravitailler de matière première, car, au contraire de ce qui se passait

en 1920, la matière première ne manque pas. Ce qui manque, c'est le moyen d'ouvrir aux États des crédits pour leur permettre d'opérer leur réorganisation financière et monétaire, qui est, elle aussi, une des conditions de leur réorganisation économique. Ainsi s'explique que le plan Ter Meulen de réorganisation générale de l'Autriche se soit progressivement mué dans le plan d'une simple banque d'émission, soumise au contrôle international.

Ainsi s'explique aussi que les experts de Gênes et de La Haye, chargés des affaires de Russie, aient cherché, non plus à mettre le crédit de l'État au service de l'industrie privée, mais au contraire à fonder le crédit de l'État sur celui des particuliers, à qui le gouvernement donnerait en toute propriété ou à bail de grandes concessions. Ce n'est pas le crédit du particulier qu'il s'agit d'organiser, c'est celui de l'État. Si l'État n'est pas, par sa constitution même, voué à la faillite, le particulier trouvera toujours des capitaux.

Ainsi la nécessité de créer une sorte de budget européen, afin d'internationaliser le crédit comme la production, apparaît à nouveau au terme de ce chapitre, comme il était déjà apparu au début. C'est à la charge de ce budget que l'on inscrira les réparations et les reconstructions ; les créances nées de la guerre serviront à l'alimenter. Il faut une organisation internationale pour mener à bien une entreprise internationale.

L'esprit de Gênes.

Liquidation de la guerre par le système de la compensation des dettes, réparations en nature ou en argent par le moyen de l'emprunt international, stabilisation des monnaies, réorganisation des échanges et du crédit : en étudiant chacun de ces problèmes, c'est de préoccupations exclusivement nationales que nous nous sommes inspirés, pour aboutir inéluctablement à des solutions de l'ordre international.

Sans doute, M. Poincaré répond que ces solutions-là, nous ne sommes pas les maîtres de les choisir et de les imposer. Mais peut-être n'y a-t-il plus aujourd'hui de solutions qu'un peuple soit le maître de choisir et d'imposer; on est toujours plus de deux, même et surtout d'ailleurs quand on a recours aux solutions de la force, et l'exemple de l'Allemagne en 1914 en est encore assez récent pour que la France même ne l'ait pas oublié.

Il reste que cette nouvelle politique est sans doute plus difficile à pratiquer que l'ancienne ; il n'y suffit plus d'une volonté morose, il faut convaincre, il faut avoir raison. Cette nécessité impose des méthodes, exige des organes, dont le maniement n'est point encore familier aux hommes d'une expérience depuis trop longtemps consacrée. Mais dire d'une politique qu'elle est trop difficile, est-ce une objection contre cette politique, ou contre les hommes qui la jugent au-dessus de leurs forces ?

D'ailleurs, voici trois ans que le traité de Versailles est signé et que des chefs de gouvernement aussi divers que MM. Millerand, Leygues, Briand, Poincaré ont tenté en vain d'en tirer quelques bénéfices et le paiement d'indemnités sérieuses. Jusqu'ici les tenants du traité de Versailles nous ont paru admirables surtout par leur patience. Ils ont commencé par attendre l'échéance du 1er mai 1921 pour fixer un forfait ; ils ont ensuite attendu la décision de la Commission des Réparations, qui a abouti à subordonner ce forfait à un moratorium ; aujourd'hui, M. Poincaré les convie à attendre l'organisation d'une commission de contrôle, qui doit enfin réglementer le régime financier, bancaire et les exportations de l'Allemagne.

— Et si l'Allemagne n'admet pas ce contrôle ?

— Alors, elle aura fait la preuve de sa mauvaise foi, car il est après tout possible qu'elle ne puisse payer, mais elle peut de toute évidence accepter d'en faire la preuve. Alors, il nous restera à agir et, au besoin « respectivement », comme parle le traité, c'est-à-dire seuls. Mais pouvons-nous espérer que les sanctions seront pour nous lucratives ? Non, et elles ne nous procureront pas même les annuités prévues par

l'accord de Londres, voire par le moratorium de mai...

On voit que, si la politique de Versailles est plus facile à pratiquer que celle de Gênes, elle n'est du moins pas très avantageuse. Cette constatation rendra peut-être indulgent à l'égard de ceux qui, las de la lettre des anciens traités, cherchent courageusement des formules neuves.

ROBERT DE JOUVENEL.

(A suivre.)

(Copyright by R. de Jouvenel et A. de Tarde, 1922.)

L'ANGLETERRE INCONNUE OU YAHOOLAND

Le voyageur étranger qui vient à Londres pour visiter la ville se contente généralement, sur les indications de ses hôtes, d'errer le long des larges avenues et dans les parcs toujours verts du West End. Souvent aussi un ami anglais le mène dans la Cité et lui fait constater avec orgueil l'activité toujours intense du commerce britannique. Et le voyageur perplexe se demande ce qu'est la « crise » dont il avait tant entendu parler ; peut-être même traitera-t-il de menteurs ceux qui lui avaient affirmé que l'Angleterre courait à une révolution prochaine. Mais, s'il est d'un esprit curieux et inquisiteur, il demandera tout naturellement à ses amis de lui faire visiter les quartiers qui s'étendent à l'est de la cité : on lui répondra qu'au delà d'Aldgate « il n'y a rien d'intéressant ». S'il insiste, on lui fera sentir qu'il est fort indiscret. Et enfin, s'il annonce l'intention bien arrêtée de faire cette visite tout seul, on lui dira qu'il n'appartient pas à la catégorie des gens « respectables ».

Abandonnons notre respectabilité. Quittons résolument notre *home* confortable ; arrachons-nous aux délices des tubs quotidiens et des five o'clock teas. Nous voulons

connaître l'état social de l'Angleterre contemporaine. Marchons vers l'est ; entrons dans la *Terra incognita* ; nous avons dépassé la Cité, et déjà les rues deviennent tortueuses et sales, bordées de maisons basses et sordides. Les petits édicules souterrains, dont le nom doit rester un mystère, deviennent de plus en plus nombreux : ils ne portent plus, comme dans le West End, les inscriptions : « Messieurs » et « Dames »; il ne s'agit plus que d' « Hommes » et de « Femmes » et même, si nous continuons à marcher vers l'est, que de « Mâles » et de « Femelles ». Nous croisons des individus étranges, hirsutes et sales, qui appartiennent visiblement à une espèce humaine fort différente de celle qui habite les grands hôtels de Piccadilly. Nous sommes dans une autre Angleterre, chez un autre peuple, qui a des mœurs et des coutumes qui lui sont propres ; le romancier Jack London l'a appelé « le peuple de l'abîme » : il est un nom qui lui conviendrait mieux, « le peuple des yahoos ».

Le « yahoo » dans les *Voyages de Gulliver*, c'est l'animal humain abject et primitif, méprisable et méprisé, qui n'est pas digne de respirer le même air que le citoyen britannique riche et instruit. Appliquons donc à la population de l'East End ce terme de « yahoo », que lui décernent volontiers les habitants de l'aristocratique West End. Étudions de près le yahoo : tâchons de savoir ce qu'il est, de nous rendre compte de ce qu'il veut, et nous comprendrons mieux la gravité exceptionnelle des troubles économiques et sociaux d'après-guerre dans l'Angleterre d'aujourd'hui.

La tanière du yahoo s'appelle un *slum*. Les slums sont groupés au fond des cours sans lumière ou dans les petites rues transversales mal pavées et boueuses. De toutes les rues de slums qui font de l'East End un pays si particulier, la pire est Everard Street, dans le quartier de la Monnaie Royale. Des petites maisons d'un étage, au toit presque complètement plat, s'alignent de chaque côté d'un couloir que ne balaie jamais le moindre rayon de soleil ; elles semblent se blottir frileusement les unes contre les autres, car elles ont bien froid sous la pluie glacée. Leur façade de brique, noircie par la fumée, est percée de quatre ouvertures

carrées qui se répètent d'un bout à l'autre de la rangée avec une symétrie hallucinante. De l'ouverture béante des portes sortent des bouffées d'air vicié qui déversent au dehors de confuses odeurs de terre humide, de crasse et de mauvais parfums. Aucun ornement aux fenêtres : ni rideaux, ni pots de fleurs, — et il fait trop sombre à l'intérieur pour que nous puissions distinguer quoi que ce soit. Nous n'aurions d'ailleurs pas un recul suffisant pour plonger nos regards dans les chambres obscures : la rue a tout juste trois mètres de large. Passons vite devant les trous noirs des portes : si nous ne nous hâtions pas, nous serions peut-être happés par des mains crochues de cadavres et entraînés dans quelque abîme ténébreux. Au coin de la rue, près du pont du chemin de fer, est tapie une infecte taverne, fort mal éclairée par un bec de gaz au manchon crevassé. Pénétrons dans cet antre : des effluves de vieille bière nous prennent à la gorge; nous sommes aveuglés par une épaisse fumée de tabac; notre pied glisse dans une flaque gluante ; nous tombons. Notre chute est saluée par de gros rires épais qui se terminent par des quintes de toux sèches et déchirantes que de nombreux verres de whisky arrivent seuls à calmer. Des groupes compacts de buveurs hirsutes, pressés contre le comptoir, parlent bruyamment de combats de boxe ou de boissons diverses : il n'est pas question de la famille royale ni de la grandeur de l'empire. De temps à autre, un ivrogne sort pesamment : il essaye de s'accrocher au premier réverbère à sa portée, puis s'affale dans le ruisseau : et il reste là, vautré dans une mare de vomissure que sillonnent de longs jets d'urine, geignant ou tempêtant alternativement, jusqu'au moment où, avec force injures, sa femelle vient le chercher. Que nous sommes loin des magasins luxueux d'Oxford Street et des gentlemen impeccables de Rotten Row ! Nous n'avons pas quitté l'Angleterre, et pourtant il nous semble que nous sommes à des milliers de kilomètres du Musée britannique.

La grande artère commerciale qui commence à Aldgate et mène jusqu'à Stepney est le Grand Boulevard et le forum des yahoos. C'est là que le peuple yahoo passe la plus grande partie de son existence. Là sont groupés les princi-

paux monuments de Yahooland, les églises des différentes religions. Les églises anglicanes sont désertes : le yahoo n'est pas protestant, bien qu'il se rende parfois dans le grand Hall Wesleyen de Whitechapel pour entendre des « chanteurs de music-hall convertis ». Le peuple yahoo est en majorité d'origine israélite ; le principal cimetière du quartier est le cimetière juif, où de longues files de petites tables de pierre sont alignées en bon ordre sur un moelleux tapis d'herbe ; sur les appareils avertisseurs d'incendie, les inscriptions sont à la fois en anglais et en yiddish : le yahoo juif a conservé sa langue et sa religion. La grande synagogue de Whitechapel a cependant en l'église catholique une redoutable concurrente, beaucoup de yahoos étant d'origine irlandaise. Depuis quelques années, les « papistes » ont jeté un retentissant défi aux « enfants d'Israël » : en plein ghetto, ils ont bâti une église et dressé devant la porte un immense christ de métal peint, qui oblige les petits juifs bien élevés à passer sur l'autre trottoir en détournant la tête.

Tous les samedis après-midi, et tous les dimanches, les rues étroites qui débouchent dans Whitechapel sont bloquées par des attroupements de yahoos : ils écoutent un orateur politique grimpé sur une chaise qui, pendant des heures, fulmine et tonne contre le gouvernement, sans jamais recueillir la moindre marque d'approbation ou de désapprobation ; ou bien ils font cercle autour d'un enthousiaste auquel Dieu est apparu en rêve, et qui croit indispensable de raconter sa vision à la foule. Un de ces êtres privilégiés, ayant reçu du Seigneur l'ordre de convertir le peuple, avait trouvé l'an dernier le moyen suivant de s'imposer à l'attention des badauds : au milieu des rues, il exécutait des danses frénétiques en hurlant des psaumes et en faisant claquer des castagnettes ; mais cette énergie méritoire ne semblait pas soulever dans l'âme de ses auditeurs la moindre émotion religieuse, et il ne réussit probablement pas à opérer de nombreuses conversions.

L'Armée du Salut a déclaré depuis longtemps une guerre sans merci aux mécréants de yahooland : grâce à ses orchestres bruyants et à ses démonstrations théâtrales fort bien

organisées, elle a déjà remporté d'importants succès. Aux carrefours des rues, les Salutistes, sanglés dans d'impeccables uniformes, font halte, puis forment un grand cercle autour duquel la foule se masse. La représentation commence par une brillante ouverture musicale, qui donne beaucoup de travail au malheureux artiste chargé de la grosse caisse. Puis un grand silence : on voit pénétrer dans le cercle un yahoo proprement vêtu, qui lève les bras vers le Ciel pour le prendre à témoin, et commence un discours dont les termes, sauf quelques variantes insignifiantes, sont presque toujours les mêmes :

« Mes frères, jusqu'à ces derniers temps, j'étais une misérable créature : moi, ma femme et mes dix enfants, nous vivions entassés dans une toute petite chambre ; en guise de lits nous avions des caisses remplies de chiffons et de vieux papiers ! (*Lueurs de sympathie dans les yeux des auditeurs.*) Je travaillais irrégulièrement et, au lieu de donner mon salaire à ma femme pour qu'elle puisse acheter du pain pour les mioches, je dépensais tous mes sous en gin et en whisky. (*Une vive convoitise s'allume dans tous les yeux.*) Heureusement pour moi, Dieu a placé sur ma route un soldat de cette glorieuse Armée du Salut qui m'a raconté la vie du Sauveur et m'a réconforté en me citant les paroles divines. (*Les regards redeviennent ternes.*) Grâce à lui j'ai maintenant du travail (*vive sensation*), je suis fort bien payé (*agitation intense*), mes petits mangent à leur faim et vivent dans une maisonnette claire et propre (*enthousiasme*). Faites tous comme moi, mes frères, revenez à Dieu, priez pour qu'il vous éclaire (*morne indifférence*), et, en attendant ce jour béni, versez votre obole à l'Armée pour qu'elle puisse continuer son œuvre. (*Regards incolores d'idole tahitienne*). » Puis, cantiques, chants divers, solos, duos, trios, grand finale exécuté par tout l'orchestre, et dispersion au pas cadencé. La représentation est finie : les yahoos s'éloignent la tête basse, traînant les pieds. Ils semblent passer leur journée à compter et recompter les dalles du trottoir sur le même espace de 300 ou 400 mètres. Seuls, les plus énergiques d'entre eux essayent de gagner de quoi boire en se livrant aux mul-

tiples petits métiers de la rue, car, à l'heure actuelle, il est impossible aux pauvres yahoos, quelle que soit leur bonne volonté, de trouver la moindre occupation régulière.

La yahoo mâle a comme principale source de revenus la vente des boîtes d'allumettes et des lacets de souliers, au bas des escaliers des lavatories. Parfois il pénètre subrepticement dans les salles des restaurants et essaye de vendre des feuilles de papier appelées *broad-sheets*, sur lesquelles sont imprimées des poésies sentimentales et enfantines sur la misère des temps. Voici ce que nous annonce, en vers exécrables, un de ces *broad-sheets* intitulé : *La Ballade des chômeurs* :

C'est le manque de travail qui fait errer des milliers d'ouvriers ; — Leurs femmes et leurs tendres enfants — Dépérissent de misère au foyer... — Alors, chrétiens, aux chômeurs, — Please, tendez une main secourable. — Et le ciel vous récompensera... — Et quand l'occasion se présentera, — Au travail nous irons avec joie. — Et nous prierons pour ceux qui nous aidèrent, — Quand nous étions de pauvres chômeurs.

Souvent aussi, à la porte des hôtels, la yahoo implore la charité publique en tournant inlassablement la manivelle d'un orgue de barbarie posé sur une voiture d'enfant : parfois le joueur d'orgue est un bon vieux qui va jouer une sérénade aux maisons des petites rues, et les gamins crasseux vautrés dans le ruisseau se précipitent et dansent autour de lui de toute la force de leurs jambes grêles.

Les joueurs d'orgue vont rarement dans le West End, où de grands écriteaux leur interdisent brutalement de s'approcher des somptueux hôtels de l'aristocratie : ils savent d'ailleurs qu'ils ne récolteraient pas un penny, alors que dans l'East End ils font de belles recettes. En temps habituel, l'Anglais de marque s'arrange pour qu'aucune musique yahoo ne vienne écorcher ses nobles oreilles. Mais à Noël, les yahoos qui savent jouer d'un instrument bruyant se rendent en groupes près des demeures seigneuriales, et

s'époumonnent dans des instruments de cuivre cabossés jusqu'à complète exaspération du propriétaire, qui tient bon tant qu'il peut, mais est bien forcé de s'avouer vaincu : un larbin dédaigneux jette quelques pièces blanches à l'orchestre improvisé, qui s'en va recommencer le même manège un peu plus loin.

Le reste de l'année, le yahoo musicien va jouer le soir à la porte des « bars», dans l'espoir que les ivrognes qui sortent lui laisseront un penny, ou que l'aubergiste, agacé par le bruit, lui donnera six pence pour le faire partir. On rencontre de ces pauvres yahoos plantés devant les portes entre-bâillées des bars, humant avec avidité les réconfortantes odeurs du gin et de la bière ; ils jouent mécaniquement, sur de petites flûtes de métal ou d'antiques mandolines, une scie à la mode, toujours la même, et ils la recommencent sans jamais se lasser. Leurs yeux errent dans le vague, au delà de l'espace ; on croirait qu'ils sont fascinés par une vision immatérielle flottant très loin devant eux, ou que, musiciens de génie, ils écoutent chanter dans leur esprit la mélodie lente qui naît péniblement sous leurs doigts engourdis. En réalité, ils écoutent le vide immense de leur estomac, la clameur gigantesque de la nature révoltée dans leur corps. Ils font pitié et ils font peur, et pourtant il y a dans yahooland des spectacles encore plus lamentables, comme celui que présente le yahoo hirsute et déguenillé qui essaye de divertir les longues queues aux portes des théâtres, dans l'espoir de recevoir quelques sous : il raconte des histoires comiques, la bouche tordue par un rictus qui veut être un sourire, et comprime son ventre de ses deux poings. Parfois il se tord de souffrance contenue et mêle un gémissement à un éclat de rire ; et, lorsqu'il a récolté les quelques pence désirés, il lui faut regagner en chancelant le lointain faubourg, où il trouvera de la nourriture à bon marché.

Les dimanches d'été, le yahoo qui a pu économiser un shilling se rend dans la forêt d'Epping et se livre au métier de *Hedge crawler* : cela consiste à se glisser sous les fourrés et à surgir devant les couples d'amoureux au moment où ceux-ci commencent à trouver qu'il est bon d'être enfin

seuls ; le yahoo se fait gênant, se rend insupportable par des regards moqueurs et des mots grossiers, et enfin consent à s'éloigner moyennant quelques pièces blanches qu'il dépensera le soir même en whisky ou en gin. Le yahoo ne pense jamais au lendemain ; quant à sa famille, elle se débrouille comme elle peut.

La yahoo femelle est d'ailleurs moins à plaindre que le mâle : elle gagne sa vie beaucoup plus facilement. L'administration anglaise divise les yahoos femelles en trois classes : les prostituées régulières, les femmes immorales, et les très jeunes filles : par voie d'affiches posées à profusion dans les lavatories du West End, le jeune Anglais est informé du coefficient de nocivité attribué à chacune de ses classes et mis en garde surtout contre la dernière. La première classe est du reste peu nombreuse, sauf dans les grands ports, où les marins constituent des proies faciles. A Liverpool, les femmes yahoos se rendent en barques au devant des navires qui attendent la marée haute pour entrer dans la Mersey, et retiennent par signes un marin quelconque, en se vendant au besoin pour un prix plus bas que les concurrentes ; plus tard, le couple monstrueux s'enfoncera dans les ruelles sombres du quartier des docks. Mais généralement la jeune yahoo, qui ne possède à aucun degré la légendaire pudeur britannique, travaille dans un magasin ou dans une usine : elle trouve facilement du travail, car elle accepte de travailler pour un salaire dérisoire ; elle sait bien que ses charmes personnels lui vaudront chaque soir de forts suppléments.

Le voyageur qui veut assister au spectacle le plus édifiant qu'offre Yahooland n'a qu'à prendre vers six ou sept heures du soir un autobus qui traverse la Cité de Londres et roule vers l'est. La grande artère d'Aldgate est obstruée pendant près d'un quart d'heure par un flot continu de filles immondes, habillées de robes aux couleurs criardes, qui se ruent à l'assaut des autobus venant de Whitechapel ou s'engouffrent dans les bouches du Métropolitain. Westward Ho ! Vers l'ouest, le pays des réjouissances, où un jeune Anglais en rupture de ban ou un pauvre provincial effaré mèneront la jeune yahoo au théâtre et au café. Vouloir remonter ce

torrent féminin serait folie ; on serait renversé et piétiné ; c'est tout juste si, sur l'impériale d'un autobus, on n'est pas asphyxié par l'odeur de sueur et de parfums qui s'ajoute à la puanteur naturelle de la rue. S'il fait déjà sombre, on croit assister à une procession de fantômes blafards, célébrant un carnaval macabre dans des linceuls bleu-marine, vert-pomme ou rouge foncé ; car la jeune yahoo pousse très loin l'esprit de contradiction : le jour, à son travail, elle est d'une saleté repoussante, et sa figure est recouverte d'une couche de crasse noire comme la nuit ; mais, après le coucher du soleil, elle s'applique sur la figure, sans s'être débarbouillée, une couche épaisse de craie qui la rend visible dans les rues les plus mal éclairées.

Les raccrocheuses sont en principe impitoyablement poursuivies, mais il y a, en Angleterre comme ailleurs, toujours moyen de tourner la loi. Sous l'œil paterne d'un gigantesque policeman, deux jeunes personnes très peintes se jettent dans les bras d'un jeune homme qui passe aux cris de : « Te voilà, mon brave Charles », ou : « Hello, ce vieux Frédéric ! ». L'Anglais vertueux est persuadé que ces jeunes filles viennent de reconnaître un cousin éloigné, et il moralise à perte de vue sur la bonne tenue de la rue britannique, qu'il oppose naturellement aux scandales des boulevards parisiens. En réalité, le passant est sollicité avec autant d'effronterie à Londres qu'à Paris, et il a fallu ménager au pauvre « sexe fort » des lieux de refuge. La pancarte suivante est placée à la porte de nombreux restaurants bien tenus : « Les dames non accompagnées par un gentleman ne sont pas admises ici après huit heures du soir. » Dans beaucoup de bars, une affiche de couleur qui rompt l'uniformité des murs blanchis proclame : « Les dames non accompagnées par un gentleman sont priées de quitter cet établissement après un temps raisonnable pour se rafraîchir. » Pauvre yahoo femelle, réduite à chercher un « sweetheart » dans la rue ! Il lui restera cependant un bon moyen de s'en procurer un : c'est de s'exhiber en maillot de sport à un concours athlétique quelconque : une yahoo qui joue au football sera toujours sûre de récolter de nombreux admirateurs, qui

seront très heureux de se montrer en sa compagnie au théâtre et au cinéma. Elle atteindra ainsi le but suprême de la vie : *to have a good time* (s'amuser).

Cependant la crise commerciale et industrielle s'est aggravée : le sort de la jeune yahoo est devenu plus dur depuis quelques mois. Il y a un an, la yahoo demandait à ses amis de rencontre, sur un petit ton impératif, de la mener au music-hall ; actuellement elle implore : « *Please*, menez-moi souper ». Les emplois réguliers se font en effet de plus en plus rares : on chôme souvent dans les ateliers ; et enfin plus la crise se prolonge, plus l'immoralité sévit, — et le nombre « des candidates au souper» augmente de jour en jour sur les trottoirs de Whitechapel. Les maisons louches se multiplient : à chaque instant la police est saisie de plaintes portées par des parents dont les filles ont été mystérieusement enlevées. Dans les parages des docks de Londres se trouvent de petites boutiques sordides où l'on vend des pommes de terre frites et du poisson frit ; le patron est généralement japonais ou chinois : si le client qui pénètre dans sa boutique lui semble être venu pour autre chose que pour sa friture, il hoche la tête d'un air entendu, grimace des sourires qui veulent être engageants et entr'ouvre une porte basse à peine perceptible sur les murs enfumés de la pièce : pendant une seconde, c'est une vision somptueuse de tapis orientaux et de divans profonds où se prélassent des femmes qui semblent échappées des gravures des *Mille et Une Nuits* : fumerie d'opium ? ou maison de prostitution ? Bien vraisemblablement les deux à la fois, et aussi abîme où l'on disparaît sans laisser de traces, car la Tamise coule tout près.

Lorsqu'à vingt-huit ou trente ans, après avoir eu un *Good time*, la jeune yahoo sent par l'allongement de ses pieds et de ses dents qu'elle commence à vieillir, elle décide de se marier. D'habitude, elle trouve moyen de compromettre irrémédiablement un yahoo mâle de dix ans plus jeune qu'elle, qui est trop heureux de l'épouser pour éviter un procès et le paiement de forts dommages-intérêts ; si plus tard il la quitte, il est condamné à lui verser une rente hebdomadaire : le mariage est donc une très bonne affaire pécu-

niaire pour la jeune yahoo. Mais, si elle a mené une vie trop scandaleuse, on se défie d'elle dans son quartier ; elle cherche alors à trouver un mari aux colonies. C'est facile : il lui suffit d'acheter un de ces petits romans que l'on trouve chez les libraires des quartiers pauvres : ce sont des brochures d'environ soixante pages, vendues trois sous; elles sont remplies de descriptions ordurières, mais l'histoire se terminant toujours par un mariage légitime, la morale est sauve ! Les dernières pages sont intitulées : *Bureau matrimonial d'outre-mer* et contiennent les listes de « Messieurs » et de « Dames » désireux de faire connaissance pour le bon motif. Les « Messieurs » sont généralement des soldats de Gibraltar ou des fermiers d'Australie : ils sont tous « d'heureuses dispositions » et ont tous un « excellent caractère ». Les « Dames » sont toutes « femmes d'intérieur », très « domestiquées » et « ont la réputation d'être jolies ». Il y a d'abord échange de photographies, puis échange de lettres, enfin un voyage et une bénédiction nuptiale. Au fond, l'éditeur de ces petits romans ne fait pas une mauvaise œuvre.

Quant aux petits des yahoos, ce sont d'affreux mécréants : ils ne suivent jamais les offices de l'Église Établie. Aussi Dieu ne leur donne-t-il pas la pâture, ou fort peu. Ils poussent comme ils peuvent, érigent l'école buissonnière à la hauteur d'une institution, ou (ce qui est plus grave) d'un sport : aussi depuis quelque temps les directeurs de cinémas ont-ils reçu l'ordre d'interdire l'entrée de leurs établissements aux enfants de moins de seize ans pendant les heures de classe. Quand le petit yahoo a trop faim, il vole à un étalage ; s'il est pris, on le condamne à être fouetté jusqu'au sang et à entendre le long sermon que lui récite le juge sur l'inconduite, sur l'immoralité, et sur la grandeur de l'Empire britannique.

*
* *

Le yahoo, reconnaissons-le, n'est pas un animal raisonnable : il ose songer à se divertir. Le peuple souverain demandait à Rome *Panem et circenses* ; le yahoo (qui n'est pas

du tout souverain) demande *Circenses et panem.* Quand il s'agit du yahoo mâle, cette expression veut dire : « des matches de football et de la bière » ; mais, quand il s'agit du yahoo femelle, la traduction exacte est : « des cinémas et des bonbons ». L'idéal pour la jeune yahoo est d'avoir un *sweetheart* qui l'emmène dans les music-halls du West End et lui paye une livre de chocolat, qu'elle mange pour son souper. Les boutiques de bonbons sont très nombreuses ; il y en a environ tous les 50 mètres, et la hausse du prix des caramels a des répercussions sociales presque aussi importantes que l'augmentation du prix du pain.

Quand on la mène au cinéma, la jeune yahoo s'intéresse tout spécialement aux films comiques ou aux films d'histoire biblique. L'hiver dernier, un film racontant la vie de Disraeli, « le grand ministre juif », eut un immense succès dans tout Yahooland. Lorsque la jeune yahoo a fini son travail trop tard pour avoir le temps de mettre sa belle robe et de filer vers l'ouest, elle se contente de passer la soirée dans un des petits cinémas qui se cachent dans les rues transversales de l'East End, et dont plusieurs affectent à l'extérieur des formes étranges de mosquées ou de temples. A l'intérieur, ce sont de profondes cavernes semblables à des antres de brigands. Ce qui est intéressant à regarder dans la salle, ce n'est pas le film sentimental, tressaillant sur la toile jaunâtre, qui disparaît elle-même par instants derrière un nuage opaque de fumée, — ce sont les spectateurs qui se pressent aux places à quatre sous : des femmes âgées vident des bouteilles de « stout » en buvant à même le goulot ; des jeunes filles donnent de fréquentes accolades à de petits flacons plats qui contiennent du whisky ou de l'eau de Cologne, parfois un mélange des deux ; les soirs d'été, la chaleur est étouffante et, dans la croûte de crasse et de poudre qui enduit les joues des yahoos femelles, la sueur trace des dessins bizarres, qui font penser aux méandres d'un fleuve sur une carte géographique.

Tout ce monde boit de l'alcool tant qu'il peut : la yahoo mère de famille dépense à peu près la moitié de l'argent du ménage en boissons fortes ; elle laisse ses enfants à la porte

du bar dès qu'ils peuvent tenir debout tout seuls : la loi interdit en effet la présence d'enfants de moins de quatorze ans dans les cabarets, parce qu'autrefois les parents faisaient ingurgiter de force à leur rejeton la moitié de leur verre de whisky ou de gin. Les yahoos femelles aiment l'alcool, car elles y trouvent l'oubli et aussi le coup de fouet nécessaire pour continuer leur dur labeur.

Le yahoo mâle n'a pas, comme ses filles, ses sœurs, ou ses compagnes, des recettes supplémentaires. Mais, pour rien au monde, il ne manquerait le match de football du samedi après-midi ; au besoin, il économiserait le shilling nécessaire sur l'argent qu'il dépense au bar. Le nombre des spectateurs qui, pressés sur les pentes boueuses du terrain de football, attendent parfois pendant des heures l'entrée des gladiateurs dans l'arène, atteint en moyenne, à Londres, le chiffre de quarante mille. Pour aider la foule à tuer le temps, des orchestres de collégiens jouent avec une conviction énergique, et un dédain profond de la mesure, les airs à la mode : à la fin de chaque morceau, on leur jette des sous qu'ils ramassent sans la moindre honte. D'anciens footballers, revenus de la guerre amputés d'un membre, se livrent, en maillot de sport, à des pitreries de cirque et font ensuite la quête. Enfin les deux équipes entrent sur le terrain, saluées par de formidables hurlements et des bruits de cloches, de sirènes et de crécelles. Pendant une heure et demie, les vingt-deux joueurs tentent avec persévérance d'envoyer le ballon gémissant dans le but adverse et d'endommager les tibias de leurs rivaux. Le yahoo exulte, et crie son enthousiasme jusqu'à extinction de voix, si son club favori prend l'avantage : il ne dit pas « les joueurs du club que j'encourage tous les samedis », il dit « nous » pendant tout le match, et il a l'illusion que c'est lui qui court et qui cogne. Lorsqu'une accalmie se produit au cours de la lutte sauvage, il tire de sa poche une bouteille de bière ; pour boire plus vite, il casse le goulot d'un coup sec et avale le liquide mousseux sans perdre le jeu de vue, afin de ne rien manquer.

Le yahoo est fort malheureux lorsque la saison de football est terminée : il assiste parfois en été aux matches de

cricket, mais sans passion. Il y a bien un autre sport qui lui plairait beaucoup : c'est la boxe, mais les tickets d'entrée sont généralement trop coûteux pour sa maigre bourse, et il se contente d'attendre à la porte le résultat du combat : dans la rue, pour passer le temps, il excite les gamins qui se battent, en leur jetant des sous pour les encourager à frapper plus fort. Sans sport et sans bar, le pauvre yahoo dépérirait. Il ne quitte sa démarche habituelle de chien battu que sur les terrains de football ou dans les salles d'auberge. Il reste le moins de temps qu'il peut dans son taudis : il se plaît mieux dans la rue sous la pluie ou dans la poussière, et même en prison.

Les prisons de Londres sont du reste fort agréables car de bonnes âmes se préoccupent toujours d'améliorer le sort des prisonniers : les aumôniers ont créé, avec l'aide des œuvres de charité, de véritables séances récréatives fort goûtées des condamnés. Le yahoo est heureux de faire en hiver un petit séjour à la prison, surtout s'il n'a pas de domicile fixe : il a ainsi un gîte et une pitance assurés, tandis que ses frères, moins heureux, font la queue devant la « workhouse » ou l'asile de l'Armée du Salut pour avoir un lit, un morceau de pain, et une tasse de thé, qui leur seront accordés s'ils assistent à un interminable service religieux. Enfin, quand le yahoo crève, on donne son corps à disséquer aux étudiants en médecine : mais des sociétés religieuses s'opposent violemment à cette utilisation, et l'âme du yahoo (s'il en a une) doit être profondément étonnée de voir l'âpreté avec laquelle sa pauvre carcasse inerte est défendue contre toute profanation, par des gens qui n'avaient pas fait un geste pour entretenir dans son corps la flamme vacillante de la vie.

*
* *

Apri le guerr fini, comme clamait un refrain de music-hall, tout Yahooland attendait avec confiance la venue d'un nouvel âge d'or. Hélas ! Une démobilisation prématurée, suivie d'un malaise économique sans précédent, a contribué

à aggraver le sort des yahoos, et surtout à augmenter leur nombre. Les ouvriers d'usine et les petits employés, à leur retour en Angleterre, ont trouvé leur place prise par des femmes, qui, électrices influentes et en majorité dans le pays, n'étaient pas du tout décidées à s'en aller. Les pauvres démobilisés protestèrent en vain : les patrons gardèrent leur personnel féminin, qui acceptait de travailler pour de moindres salaires. Puis vint la grande crise commerciale de 1919-1920. Ceux qui avaient vécu heureux avant la guerre se trouvèrent dans l'impossibilité de trouver une occupation, même irrégulière, qui leur permît de faire vivre leur famille. Ils abandonnèrent, faute d'argent, leurs petites maisons propres et coquettes des faubourgs et vinrent en foule se perdre dans l'East End ou dans les quartiers de *slums* des grandes villes, dans Yahooland.

Depuis l'aggravation récente de la crise, beaucoup de ces yahoos, anciens ou nouveaux, n'ont plus de *slum* où ils puissent se réfugier pour dormir : ils sont condamnés à vivre sans abri sous le ciel inclément de Londres. Aussi doit-on créer chaque jour de nouveaux asiles de nuit, que remplissent immédiatement les hommes et les vieilles femmes qui n'ont plus de gagne-pain ; quant aux jeunes filles, elles savent toujours remédier à la crise de chômage. Sous les arches du pont de Charing Cross, les sans-travail font la queue les jours d'hiver devant le bureau, où, après enquête, on leur délivrera des cartes d'entrée pour les différents asiles ; ils sont sans col et sans manteau lorsqu'il gèle à pierre fendre ; tous les hommes portent l'insigne des démobilisés ; quelques-uns tournent la tête vers le mur et semblent gênés quand le passant les dévisage. Ces hommes ne sont venus là que poussés à bout, après avoir porté au mont-de-piété tout ce qu'ils pouvaient mettre en gage ; ils ont vécu d'expédients, heureux quand ils pouvaient obtenir une semaine de travail dans les docks ; et pourtant, beaucoup ont connu l'aisance, plusieurs ont fini la campagne comme officiers d'infanterie ; le reporter d'un grand journal conservateur du soir raconte une visite au bureau de Charing Cross et il ajoute : « Quand je sortis, il n'y avait personne sur les bancs

de l'Embankment. » Mais, s'il était revenu après minuit, il aurait vu *tous* les bancs occupés par de pauvres yahoos, surtout des vieillards chenus courbés par l'âge et le malheur; ils claquaient des dents et se serraient bien fort les uns contre les autres pour avoir chaud ; ils n'avaient pas pu trouver de place dans les asiles et étaient venus s'échouer là, en face de la Tamise, sans avoir le courage de se jeter dans l'eau boueuse.

L'été dernier, la crise de chômage s'étendit à toute la campagne, et des nuées de journaliers sans travail s'abattirent sur le West End, implorant la pitié des passants et faisant la queue devant les workhouses depuis sept heures du matin, afin de s'assurer un gîte pour la nuit. Ils sont restés à la ville, car ils n'ont pu retrouver du travail dans les fermes : ils reçoivent eux aussi une allocation de chômage, qui, jointe aux petits profits de la mendicité ouverte ou déguisée, leur permet de mener la vie végétative qu'ils aiment.

Noyés dans la grande foule amorphe des yahoos, les anciens ouvriers démobilisés perdent peu à peu le goût du travail. Ils n'ont qu'une seule préoccupation, qu'un seul plaisir : manger. Quelques-uns lisent encore les journaux du soir qui s'efforcent de les intéresser à de graves problèmes, tous à leur portée : l' *Evening News* du 3 janvier consacre une colonne entière à raconter l'histoire d'un perroquet qui, s'étant enfui de sa cage, narguait ses anciens maîtres du haut des arbres de leur jardin ; le journal ouvre parmi ses lecteurs un grand referendum pour demander comment rattraper le vagabond volatile. Les numéros suivants décrivent tout au long des scènes macabres d'exhumations judiciaires, la nuit, dans les cimetières, à la lueur de falots vacillants, sous un ciel bas et menaçant, sillonné de nuages sinistres que la lune essaye d'écarter pour mieux voir. Mais le yahoo n'aime plus la « littérature ». Il ne peut disperser son attention sur des histoires de perroquets et de cadavres. Il a trop besoin de toutes ses forces intellectuelles pour réfléchir à l'angoissante question de chaque jour : comment remplir son ventre vide.

Lorsque les yahoos ont faim, ils deviennent une proie

facile pour les leaders révolutionnaires, qui les encadrent, les embrigadent et les font servir à leurs desseins. Un yahoo affamé devient actif et docile quand on lui promet un bon repas. De tous les plans d'attaque dressés l'hiver dernier par le parti communiste contre la société, un seul obtint l'approbation pleine et entière des sans-travail, ce fut le plan des « repas gratuits », qui fut exécuté avec un plein succès dans la banlieue de Londres : dans la première quinzaine de décembre, 160 yahoos disciplinés, défilant dans un ordre impeccable, divisés en sections commandées chacune par un chef qui marchait en serre-file, s'installèrent méthodiquement dans un restaurant Lyons, à Clapham Junction. Ils se firent servir un lunch copieux, qui dura deux heures et fut entrecoupé de discours enflammés et du chant de *la Marseillaise :* puis, contents et bien repus, les 160 dîneurs se retirèrent sans payer leur écot, mais en laissant chacun six sous de pourboire aux bonnes du restaurant. Tant que ce plan de « repas gratuits » fut exécuté dans les quartiers excentriques, le gouvernement ne s'alarma pas; mais il apprit que les chefs révolutionnaires avaient l'intention d'étendre leur programme au West End et de troubler dans les restaurants de luxe les réjouissances de la Nuit du Réveillon; la police intervint alors avec énergie, et, pour avoir été trop ambitieux, les communistes durent abandonner leur système.

Que réserve le prochain hiver? Rien de bon sans doute, car les yahoos, de plus en plus nombreux, de plus en plus affamés, et de plus en plus mécontents, prêtent une oreille complaisante aux agitateurs révolutionnaires ; leur mentalité d'esclave abruti par la paresse et l'alcool en fait des instruments aveugles et dangereux dans des mains expertes. Petit à petit, par veulerie, le peuple yahoo se laisse organiser. De récentes manifestations ont montré sa cohésion et sa force. Il y a deux ans, la police de Liverpool fit grève : les yahoos sortirent en tumulte de leurs slums et allèrent au hasard démolir les vitrines des grands magasins et les fenêtres des palaces. Si à l'heure actuelle la police de Londres cessait elle aussi de fonctionner, les yahoos sortiraient de l'East End pour détruire et piller; mais, cette fois, ils

seraient divisés en sections disciplinées qui auraient chacune un objectif précis à atteindre. Les « leaders » extrémistes, grâce à l'appoint précieux que leur fournissent les anciens sous-officiers et officiers démobilisés, ont réussi à embrigader de façon surprenante la masse informe des yahoos : en octobre dernier, 20 000 chômeurs (et ce n'est là qu'un faible détachement de l'armée des sans-travail) se rendirent à Trafalgar Square pour manifester : ils marchaient en bon ordre, et leur allure était fort martiale; chaque section était précédée de son chef portant une pancarte avec ces simples mots : « Du pain, ou la révolution ». Jusqu'ici les manifestations des chômeurs ont été relativement pacifiques ; les femmes yahoos n'y ont guère pris part, — car les allocations de chômage et les gains de la prostitution leur permettent de vivre relativement à l'aise. Mais si un jour les femmes yahoos manquent elles aussi de pain, elles joindront leurs récriminations aux conseils intéressés des agitateurs professionnels, et, si leurs efforts parviennent à réveiller dans les esprits obscurcis les passions primitives de l'envie et de la haine, quelle barricade efficace la société anglaise pourra-t-elle dresser contre l'immense armée des gueux lancée à l'assaut des vieilles traditions britanniques ? Et enfin, lorsque les petits yahoos, — qui, en ce moment, répètent toute la journée « quand la Révolution viendra », — auront atteint l'âge d'homme, n'est-il pas à craindre qu'ils ne veuillent brutalement hâter la venue de cette époque mystérieuse où ils avaient situé l'accomplissement de leurs rêves d'enfants ?

PAUL DOTTIN.

SCÈNES DE LA VIE DIFFICILE

XI

GONZAGUE

SALANDAR venait de mourir. Il laissait toute sa fortune à Claire et la direction de la Banque à Gonzague. Dans la vie de celui-ci, c'était le passage brillant et dangereux. La maison Salandar, ainsi qu'on l'appelait, avait subi depuis trente ans, sans en être ébranlée, les remous de la politique et des affaires. Son chef avait le genre de prestige de ces hommes puissants et secrets, rarement mêlés à la conversation quotidienne de Paris, mais dont le nom, dès qu'il est prononcé, rend soudain les gens attentifs. A sa mort, il y eut d'abord une certaine inquiétude sur les destinées de la banque. La rumeur se répandit qu'on ne trouverait personne ayant l'autorité et la prudence nécessaires pour conduire des opérations de cette taille. La vieille maison Salandar allait donc fatalement péricliter. Pourtant, quand on apprit dans le monde de la finance que c'était Gonzague qui prenait cette rude succession, les avis furent partagés. Des rivaux propagèrent immédiatement des bruits calomnieux sur le nouveau directeur, dont la fortune, disaient-ils, était due à de louches

intrigues de femmes ; d'autres haussaient les épaules qu'on eût confié un pareil poste à un personnage presque inconnu à Paris ; quelques-uns se réservèrent. Le gouverneur de la Banque de France, consulté, déclara cependant : « Il était impossible de faire un meilleur choix. » Ce mot, qui révélait le travail discret de Gonzague, rétablit l'équilibre en sa faveur. D'ailleurs, il n'ignorait pas que, dans la plupart des carrières et dans celles surtout qui n'ont ni statut ni cadre fixes, comme la politique, la littérature, les affaires, la calomnie est une grande épreuve. Elle est une sorte d'examen mystérieux et sévère que vous fait passer l'opinion publique pour savoir si vous êtes digne de ses faveurs.

Gonzague avait eu, à un certain moment, l'intuition de la réussite et, dès lors, sa vie était devenue une préparation méthodique au succès, défini par la possession intelligente de l'argent. Là était sa borne volontaire et sa force. Il n'avait observé profondément les caractères et les passions que dans les modifications que l'argent leur fait subir. Mais alors il maniait les vanités, les amours-propres et les égoïsmes avec une subtilité extraordinaire, reconnaissant lui-même quelquefois qu'il y apportait un peu de bassesse, que la maîtrise n'excusait pas. Ainsi il n'y avait qu'à regarder Gonzague, dans un salon, serrant une main, échangeant un sourire, pour deviner l'importance de son interlocuteur. C'était un miracle de proportion et de mesure. Mais l'ironie qui pouvait se dégager de cette observation était accessible à fort peu de personnes. Gonzague passait donc pour un grand connaisseur des hommes, et c'est dans l'atmosphère sympathique qui se forme sur le boulevard autour du fait accompli qu'il devint le chef de l'illustre maison Salandar.

Ses meilleurs amis, même Barjol, ne purent le prendre en flagrant délit d'orgueil. Ce ne fut qu'auprès d'Andrée qu'il goûta son triomphe. Dans le petit logement qu'elle habitait et qu'elle ornait peu à peu, tout était composé pour lui. Andrée savait aujourd'hui quelle place exactement lui était réservée dans l'existence de son ami ; et elle s'en contentait sans effort. Parfois même, elle se demandait, en

rêvant, si elle ne possédait pas la meilleure part de Gonzague, ce qu'il avait de plus spontané et de plus jeune. Certes, elle le sentait pleinement heureux dans son ménage, adoré de sa femme, fier des deux enfants qu'elle lui avait donnés mais, loin d'être jalouse de ce bonheur, elle se plaisait à l'analyser devant lui de façon à le lui rendre plus sensible encore. Car elle était bien sûre maintenant d'apporter à Gonzague, par la science qu'elle avait de tout son être physique et moral, quelque chose d'intime et de subtil qu'il ne trouverait chez aucune autre femme. A elle, il pouvait tout dire, tout avouer, depuis ses humiliations jusqu'à ses colères, et jusqu'à une action honteuse s'il eût été capable de la commettre. Pour Gonzague qui ne laissait jamais apercevoir, même à sa femme, les replis profonds de son caractère, il y avait dans cette soumission totale d'Andrée une espèce de sécurité mystique. Quel contraste entre son surmenage quotidien et les heures libres qu'il passait avec le tendre témoin de sa vie ! Cette atmosphère de petite existence le reposait d'un luxe qui lui était échu soudainement et dont il refusait de jouir à la façon grossière d'un parvenu. Il y détendait son langage et y déposait le masque des affaires. Il était là comme en villégiature de cœur et d'esprit. Un jour il apporta à Andrée dix billets de mille francs, en lui disant :

— Mets ça de côté... Nous avons réalisé de gros bénéfices ces temps-ci, je veux que tu en profites.

Elle accepta, ne doutant pas de la joie qu'il avait à les lui offrir ni de la qualité de cette joie.

— Quand on pense que te voilà riche !... fit-elle en l'embrassant. Il n'y a que toi et moi qui sachions ce que ça a d'extravagant... Peut-être même n'y a-t-il que moi, ajouta-t-elle avec un sourire.

Elle reprit :

— Tu n'es pas un peu étonné de temps en temps ?

— Non, répondit-il en riant, parce que l'argent a ceci de particulier qu'il ne prend toute son importance dans l'esprit que quand on en manque... Il est comme la santé qui vous semble l'état normal dès qu'on se porte bien.

— J'avais toujours senti, dit-elle, que tu dépasserais tous tes camarades et que tu arriverais le premier.

Il devint sérieux :

— Il n'y a aucune comparaison entre ma carrière et celle d'un homme comme Barjol... ou comme Sigismond... qui ont une grande valeur, mais qui sont restés toute la vie entravés dans les soucis d'argent de leur jeunesse et qui n'ont jamais pu s'en libérer...

— Toi, tu as su en gagner, de l'argent, voilà la différence.

— Eux ne l'ont pas cherché, et tout est là. Ils ont simplement demandé de quoi vivre à une profession... tandis que moi, qui n'en n'avais plus, j'ai poursuivi l'argent directement... et on dirait qu'il se donne plus volontiers à ceux qui l'aiment pour lui-même qu'à ceux qui essayent de l'attirer par le travail. Pour réussir dans son métier et y faire une fortune, il faut, outre le talent, de la chance... Au contraire, quand votre métier c'est l'argent, il ne faut que de l'application et du calcul... D'ailleurs, c'est assez triste à dire... Oh ! devant toi, je ne fais pas le malin... Mais je ne me livre pas à ces réflexions devant les clients.

C'était un incomparable service que lui rendait Andrée en provoquant sa sincérité. Elle contribuait par là à maintenir en lui ce qu'il avait de vibrant et d'original ; elle entretenait sa conscience. Sans ce contrôle, il fût peut-être devenu un type banal d'homme arrivé, tel que Paris en fabrique de nos jours, à tant d'exemplaires : équilibrés et complaisants, sachant fondre subitement leur intérêt dans l'intérêt d'autrui et faisant miroiter leur égoïsme pour égarer les regards.

Avec des dispositions analogues, Gonzague avait pourtant une autre trempe, d'autres ressources et aussi une vue plus haute. Il ne s'était pas laissé emprisonner dans un mariage riche; et il n'était pas qu'un époux aimé, mais encore un chef indépendant.

Il crut régler équitablement un petit drame conjugal qu'il avait prévu depuis longtemps. Un soir, en rentrant, il trouva sa femme sanglotant dans les bras de Mme Salandar. A un coup d'œil de celle-ci, il devina, car elle l'avait averti

quelques jours auparavant des soupçons de Claire, harcelée de lettres anonymes qui donnaient l'adresse d'une maîtresse et les heures où il se rendait chez elle. Il était évident que Claire, par un moyen ou par un autre, venait d'acquérir une certitude. « Situation absurde, songea Gonzague, et qui doit être tranchée hardiment. » Il s'avança :

— Oui, je comprends, dit-il à sa femme... On t'a raconté quelque histoire, mais moi je vais te dire la vérité, la simple vérité... En effet, je n'ai pas abandonné des relations de camaraderie avec une vieille amie à moi...

Et il insista en tournant d'une main légère le visage de Claire vers lui :

— Une vieille amie... âgée... plus âgée que moi, qui me demande des conseils dans les difficultés qu'elle a avec sa famille et à qui je rends visite à l'occasion... par habitude... Tiens ! si je ne te voyais pas en larmes, ma pauvre chérie, je souirais de ton erreur !

— J'étais bien sûre qu'elle se trompait, fit Mme Salandar.

Gonzague n'avait aucun remords de flétrir Andrée devant sa femme, pour se disculper, car, à ce moment-là même, un jeu pervers de son imagination lui représentait une chair brune et mûrie pliée, la flamme inépuisable des yeux et le cheveux s'abattant sur les épaules.

Claire ne répondit pas, trop palpitante encore pour subir l'influence de son mari. Gonzague continua en s'adressant à Mme Salandar :

— Oh ! évidemment, j'aurais très bien pu ne pas cacher à Claire cette situation, mais elle avait si peu de conséquences, elle se réglait par des sacrifices si insignifiants pour moi, que je vous avoue que je n'y ai pas songé... M. Salandar était au courant et ne m'a jamais adressé une observation... Figurez-vous, chère Madame, que j'ai rencontré cette amie à vingt-deux ou vingt-trois ans et que je n'en ai pas loin de cinquante... Je suis resté des années sans la voir, elle n'habitait même pas Paris... Elle a divorcé et s'est mise à donner des leçons... gagnant parfaitement sa vie sans que je lui vinsse en aide... Je l'apercevais par-ci, par-là, voilà tout... Lorsqu'elle n'a plus trouvé suffisamment d'élèves pour vivre, je lui ai fait

une petite pension, que je lui continue... Alors, je vous le demande à vous et je m'incline d'avance devant votre réponse : est-ce que j'ai commis un grand crime en ne révélant pas à Claire ces charges d'un passé qui ne pèse vraiment pas d'un poids bien lourd sur le présent ?

Il parlait de sa voix douce qui, à la fin de chaque phrase, s'affermissait et dont l'accent avait une autorité indéfinissable. Mme Salandar fit un signe à Claire qui écoutait, debout et troublée, comme si elle commençait à se sentir en faute d'avoir soupçonné son mari. Elle éprouvait cet exquis sentiment de pudeur de l'honnête femme qui craint de montrer trop de passion. Qui mieux que Gonzague était capable de se jouer parmi ces nuances délicates ? Il en profita immédiatement pour questionner Claire sur un ton d'affectueux reproche :

— Voyons... c'est une lettre anonyme ?

— Oui, répondit celle-ci en rougissant.

— Et... alors... tu as vérifié ?

Il entendit à peine le « oui ».

— Toi-même ? poursuivit-il gaiement, cette fois-ci... et pour étouffer définitivement en elle le soupçon. Tu m'as guetté... ? En te dissimulant dans une voiture ? Oh !

Elle ne put retenir, elle aussi, un sourire qui permit à Mme Salandar de s'éloigner.

Gonzague venait de marquer son ménage du sceau de sa volonté. Pendant trois semaines, il ne revit pas Andrée, puis il reprit ses habitudes, débarrassé de toute préoccupation ; et il n'informa point son amie de cette scène afin de ne pas s'en exagérer à lui-même l'importance.

Tout, autour de lui, prenait ces formes élastiques qui repoussent le drame. L'expérience lui avait enseigné l'art de se réconcilier avec un adversaire, de s'associer à un rival, de ne pas humilier les petites gens, de ne pas froisser les plus minces intérêts. Il dédaignait cette sensation de revanche sur les misères passées qui est une des tares du succès. Ses relations s'étendaient par une marche insensible et naturelle. Il connaissait le personnel politique mieux que Sigismond ; il était invité à des dîners officiels, et le ministre des finances

le recevait familièrement. Partout il laissait l'impression d'un individu plein de forces cachées et qu'il fallait avoir pour ami. C'était sa générosité surtout qu'on vantait et qui lui faisait une espèce d'illustration. On finit même par l'exagérer, ce qui arrive pour la vertu comme pour le vice et pour l'éloge autant que pour le dénigrement. A Paris, dans tous les ordres de faits, l'opinion procède par avalanches. Gonzague tenait admirablement tête à sa réputation. D'abord, il était vraiment généreux : de toutes les manières, dans l'ombre des malheurs discrets, des secours continuels apportés à des pauvres diables, et aussi avec ostentation quand cela lui semblait nécessaire. Mais la bonté chez lui était plutôt un exercice de la raison que du cœur, le conseil de son expérience plus qu'un élan vers le bien. On pouvait dire qu'il était charitable par goût de l'ordre plus que par amour de l'humanité. Pourtant, au-dessus de ses sympathies apparentes et dont il n'ignorait pas la banalité, il plaçait son affection pour ses amis de jeunesse. Il avait suivi leur carrière d'un œil souvent inquiet et ému. Que n'eût-il pas fait pour Barjol surtout, s'il n'avait pas craint de rencontrer sa fierté ? Fierté ironique et parfumée seulement d'amertume. Gonzague n'ignorait pas les causes de son échec dans les lettres comme de celui de Sigismond dans la politique. Il les avait dites à Andrée. Il en connaissait d'autres plus profondes. Ce n'étaient ni le désordre, ni la paresse des ratés d'autrefois, mais la difficulté initiale de se mettre au pas et de le suivre, dans des carrières qui comportent de moins en moins la marche isolée. Ni Sigismond ni Barjol ne pouvaient plus désormais rejoindre le groupe avec lequel ils auraient dû partir et qui était trop loin sur la route.

Barjol s'était résigné à cette pauvreté parisienne des milieux brillants, où la dignité sombre bientôt si elle ne s'exalte jusqu'à la noblesse. Ceci fut le cas de Barjol et de Marthe. L'un travaillait dix heures par jour à des besognes littéraires qui ne montraient que les reflets de son talent. Parfois une étude, un essai dans une revue lui valaient un succès dans des coteries étroites et faisait murmurer son nom. Il n'en tirait que ce minimum d'orgueil sans lequel l'effort devient trop

morne et se relâche fatalement. Marthe répartissait de faibles sommes d'argent entre les besoins du ménage et l'éducation de son fils, qui avait alors douze ans et qui était un petit être studieux et tendre. Elle régnait sur la maison par sa prévoyance. Chaque jour, elle mettait dans un tiroir la monnaie qui devait former au bout de trois mois le montant du terme, ne voulant pas exposer cette échéance au hasard de leurs ressources, qui n'avaient pas une régularité suffisante. Elle laissait Barjol sourire de cette manie. Lui n'avait senti qu'un instant, vers la quarantaine, la déception générale de sa vie. Elle s'était maintenant comme effacée sous ses pas, et il n'en distinguait plus les traces. D'ailleurs, les rêves d'ambition ne l'avaient jamais saisi tout entier, car, à mesure qu'ils se formaient en lui, des événements imprévus les dissipaient. Ainsi ils n'avaient pas le temps de lui imposer leur obsession. D'ailleurs, la présence d'une femme de la nature de Marthe, qui le ramenait sans cesse à la surface moyenne de la vie, finissait par le ranger à une discipline extérieure qu'il acceptait sans révolte. Il ne jouissait du sentiment de sa valeur qu'à de rares heures de solitude, en se promenant, en allant à la revue ou au bureau de quelque journal porter de la copie, en comparant sa pensée à sa besogne.

Une de ses meilleures surprises fut de recevoir un matin une lettre de Carboin, le directeur de théâtre, le priant de passer l'après-midi dans son cabinet. Il se rappela avoir confié jadis, quand il était encore à *l'Informé*, une espèce de drame philosophique à un auteur dramatique connu qui lui avait vaguement promis de l'arranger en vue de la scène.

— Est-ce que ce serait pour ça ? dit Barjol à Marthe.

— Évidemment, reprit celle-ci. Pourquoi ça serait-il ?

— Ce qui m'étonne, c'est que Bouliran ne m'ait pas prévenu... Bouliran, c'est l'auteur qui a mon manuscrit.

— Eh bien ! Bouliran a dû le faire lire à ce directeur, qui l'aura trouvé très bien... A mon avis, c'est ce qui s'est passé.... Ne sois pas en retard au rendez-vous, au moins !...

— Sois tranquille ! fit-il en riant.

Marthe ne se trompait pas, et c'est ce qui s'était passé,

en effet. Barjol arriva au théâtre à l'heure indiquée, tendit sa carte à un garçon qui pénétra dans le cabinet directorial. Quelques minutes après, Barjol fut introduit. Il se trouva en présence d'un homme d'une soixantaine d'années, qui, avec des vêtements élégants et larges, et de courts favoris blancs, lui rappela tout de suite Bridel. La voix avait certaines intonations du tenancier et les gestes la même politesse ronde.

— Asseyez-vous, Barjol, dit-il du ton indulgent d'un juge qui n'aurait à reprocher au prévenu que des peccadilles... Savez-vous que je vous connais depuis longtemps ? Car je suis un vieux boulevardier... J'apprécie vos articles, et je viens de lire votre manuscrit que m'a remis Bouliran en me demandant ce qu'on pouvait en faire...

Barjol s'inclina, en manière de remerciement d'une pareille faveur.

— Je commence par vous dire franchement, continua Carboin, qu'il est impossible d'avoir moins que vous le sens du théâtre... A ce degré même, ça a quelque chose d'incroyable.

Mais il se hâta d'ajouter :

— Ne prenez pas ce que je vous dis en mauvaise part... Vous allez voir que j'ai les meilleures intentions et que vous ne vous repentirez pas d'être venu... Ah! Ah! si on m'avait dit, il y a seulement dix ans, que je jouerais une histoire de ce genre!... Car je vais la jouer, vous entendez!

— Vraiment ? s'écria Barjol.

— Oui, oui... parfaitement... Je vais la jouer à la première des matinées modernes que je suis en train d'organiser... Et je leur ferai voir que je suis aussi capable qu'eux de monter des pièces injouables !...

Eux, c'était la nouvelle école d'auteurs dramatiques et les critiques qui les encourageaient, et les directeurs de théâtre qui représentaient leurs œuvres. Carboin arpentait à grands pas son cabinet, haussant les épaules à chaque mot, et de temps en temps se tournait vers Barjol avec un sourire, comme pour lui bien montrer qu'il ne le rendait pas responsable personnellement de cet état de choses.

— Cela ne s'adresse pas à vous, mon cher, car, si votre

pièce ne tient pas debout, pas en tant que pièce de théâtre, elle contient des réflexions admirables et un caractère de premier ordre... celui de l'homme. Le rôle de la femme n'existe pas... et je serai obligé d'y faire débuter une petite fille qui vient d'être refusée au Conservatoire... Ça ne fait rien, ne vous occupez pas de ça... Elle aura un très grand succès et vous aussi peut-être... On ne sait plus avec le public des générales... En tout cas, dites-vous bien ceci, Barjol, c'est que mettre en scène une pièce comme la vôtre, c'est un tour de force... et je crois même que c'est cela qui me tente !...

— Je m'imaginais, fit timidement Barjol, que Bouliran avait fait des coupures... Il devait aussi modifier le dénoûment...

Ici Carboin se fâcha contre Bouliran.

— Je ne veux pas que cet animal touche à ton dénoûment, qui est logique avec l'incohérence de ta pièce !... Bouliran n'est qu'un vaudevilliste dont je joue chaque année une pièce avec un succès énorme, ce n'est pas un lettré comme toi... Il abîmerait ton œuvre en voulant y introduire des éléments dramatiques qu'elle ne comporte pas...

Barjol était surpris de ce bon sens, mélangé à des réflexions falotes, et qui avait l'air, à chaque instant, de tomber dans un trou. Il ne l'était pas moins d'être tutoyé, au hasard des phrases, par un homme qu'il voyait pour la première fois. Mais il se disait : « N'oublions pas que nous sommes dans des décors de théâtre et non dans la vie réelle. » Il n'eût pas été autrement étonné que Carboin disparût soudain dans une trappe.

— Mon cher, je mets votre pièce en répétitions demain. Laissez-moi la distribuer à mon goût... et surtout ne venez pas à la lecture que je ferai moi-même aux artistes. L'effet sera désastreux, et il vous découragerait.

Sur la porte, il dit à Barjol, en le reconduisant avec des façons d'homme du monde :

— Cher monsieur, je suis enchanté d'avoir fait votre connaissance.

Barjol n'alla guère aux répétitions, que Bouliran suivit au contraire, en camarade et en protecteur, laissant circuler

dans les bureaux de rédaction que la pièce avait été mise au point par un des maîtres du théâtre. Le soir de la répétition générale, Gonzague et Sigismond étaient émus ; l'un comprenait le profit que son ami pouvait tirer d'un succès littéraire ; l'autre frémissait du danger que lui semblait courir Barjol et s'apprêtait à voler à son secours par des procédés sur lesquels il n'était pas fixé. Le comte et la comtesse d'Antrague occupaient une loge avec la femme de Gonzague, celui-ci ayant préféré rejoindre Sigismond à l'orchestre. Marthe s'était réfugiée dans le fond de la baignoire de Carboin, qui lui disait : « Ça ira très bien ! »

— Où est donc mon mari ? demanda-t-elle quand le rideau se leva.

— Dans les coulisses, chère madame. Je n'ai jamais vu un auteur si calme.

La pièce de Barjol eut le genre de succès qu'avaient, à cette époque, les œuvres qui ne paraissaient pas destinées au théâtre. Les conditions anormales où on les représentait prévenaient en leur faveur la portion indulgente du public des répétitions générales ; la portion attentive et sévère y soulignait tout ce qui contrastait avec les anciennes formules. Cette société qui tournait sur elle-même plutôt qu'elle n'avançait, et qui ne se sentait pas de guides, trouvait son plaisir, la théâtre comme partout, dans la dissonance et l'inachevé.

A mesure que se déroulaient les trois actes de Barjol, des groupes de jeunes gens applaudissaient, en connaisseurs, les morceaux de philosophie dont la pièce était encombrée. Grâce à ces manifestations, la salle supportait d'assez longs moments d'ennui et, à la fin du spectacle, Carboin dit à Marthe :

— C'est un très joli succès. Votre mari aura une bonne presse.

Après la petite cérémonie des félicitations, Barjol rentra chez lui avec sa femme. Il n'était pas devenu assez homme de lettres pour croire que son nom, jeté à la salle par le principal interprète, allait voler le lendemain sur toutes les bouches. Il lui parut cependant que cette soirée donnerait une légère secousse à sa notoriété endormie.

— N'est-ce pas que c'est un succès, mon chéri ? interrogea Marthe.

— Oui, répondit-il, c'est un succès, ou du moins ça en serait un pour moi si je devais continuer à faire du théâtre. Mais comme je n'en ai pas l'intention, ce n'est qu'un amusement.

— En effet, fit-elle naïvement, je ne crois pas que le théâtre soit ton affaire. Ce qu'il y a d'heureux là-dedans, c'est que les journaux vont dire du bien de toi et que ça consolidera ta situation... Va ! les gens finiront bien par s'apercevoir que tu as du talent.

Ce fut exactement ce que lui dit Gonzague en termes plus nuancés et ce qu'il pensait lui-même. La presse se montra très élogieuse. Plusieurs critiques citèrent son étude sur le stoïcisme, et l'un d'eux parla de lui comme d'un écrivain original et pénétrant qui aurait son heure. Quant à Sigismond, il ne cachait pas son enthousiasme. Il admirait non seulement le talent de Barjol, mais la dignité avec laquelle il supportait une vie médiocre, lui qui n'avait jamais su se décider ni pour la discipline ni pour l'indépendance. Il enviait à son ami cette résignation philosophique qui n'empêchait pas l'ardeur au travail, la sérénité dans les pires tracas, et un dédain des hommes qu'il savait conserver secret. Le temps créait des affinités nouvelles entre les quatre amis. Le ménage d'Antrague fréquentait assidûment les Gonzague. Sigismond préférait l'intérieur des Barjol, où il était accueilli maintenant en hôte fraternel. Son caractère plaisait à Marthe, qui aimait beaucoup aussi les autres amis de Barjol, mais les jugeait maintenant trop hauts pour elle.

Sigismond était à présent le plus ancien député de son département. Élu en 1885, à la dernière expérience du scrutin de liste, il représentait son arrondissement depuis près de vingt-cinq ans. Il se trouvait donc un des rares parlementaires qui n'eussent pas été submergés par les événements à travers tant de législatures. Il avait parmi ses collègues une réputation de député besogneux et intègre, très bon garçon et jovial, mais sur qui on ne pouvait pas compter. On l'avait vu voter tour à tour avec toutes les fractions du parti répu-

blicain, suivant les questions, sans que ses électeurs eussent cessé de lui rester fidèles. Cette faveur constante du suffrage universel finissait par lui donner sinon une situation, du moins une patine. Quand il montait à la tribune, on l'écoutait. Il était arrivé à parler familièrement, très à son aise, et il ne lui manquait qu'une conviction apparente pour avoir de l'autorité. Ses succès oratoires n'étaient jamais éclatants parce qu'aucun parti ne le sentait à son service. Vers 1910 on disait : « Il n'a pas d'ambition, mais c'est quelqu'un. » La vérité, c'est qu'il n'était qu'un ambitieux de jeunesse, et que son ambition aux ailes trop faibles, en voulant s'envoler, était tombée du nid.

Pourtant, quand on le vit réélu, et cette fois sans concurrent, aux élections de 1910, il prit, à la Chambre, figure de vétéran. Il avait accepté dans son pays la direction politique d'un des principaux journaux, *l'Avenir du Sud-Est*, qui soutenait des opinions modérées. Mais la sensibilité parlementaire est telle qu'il suffit à Sigismond de quelques articles aigus dans un petit journal de province pour sentir son influence augmenter. Ce qui demeurait toujours assez vague dans ses opinions se précisa lorsqu'il écrivit librement. D'ailleurs le désarroi de cette période, la dislocation des partis au cours de la campagne électorale et les crises successives faisaient apercevoir l'usure des formules dont la politique vivait depuis si longtemps. Une atmosphère différente semblait entourer le Parlement et y provoquait des frémissements qu'on ne soupçonnait pas.

— Mon cher, dit Sigismond à Barjol, en sortant d'une séance de la Chambre, j'ai l'impression très nette que la période politique inaugurée par les gens de notre âge est révolue.

— Explique-toi, répondit Barjol, car je ne crois pas beaucoup aux cloisons que notre esprit dresse entre les époques pour mettre de l'ordre dans l'histoire.

— Je veux dire par là, poursuivit Sigismond, que je commence à me féliciter de n'avoir jamais eu de convictions bien profondes. La génération qui arrive ne veut plus de nos manières de voir et s'apprête à nous imposer les siennes, voilà

mon impression. Nous, au contraire, nous avions une tendance à adopter celles de nos aînés et à y plier notre tempérament.

— A moins, reprit Barjol, que nous ayons tout tiré des vieilles idées qu'on nous avait léguées, et qu'il ne reste plus rien au fond. Nous avons dévoré l'héritage. Cela expliquerait que les jeunes gens nous considèrent avec une certaine malveillance. Nous leur laissons toute la maison à refaire.

— Et puis, ajouta Sigismond, il y a encore cette différence énorme que nous avions la guerre derrière nous et que, eux, l'ont devant... Ils n'ont pas de champ devant eux, nous en avions... Alors nous ne nous sommes pas pressés, nous avons pris tout notre temps et nous avons tranquillement raté notre vie. Remarque comme dans notre génération à nous il y a peu de carrières complètement réussies... C'est que le premier élan faisait défaut...

— Consolons-nous avec ces réflexions, dit Barjol en souriant.

Des quatre amis, ce fut d'Antrague que ces années assombrirent le plus. Les autres vieillissaient sous la surveillance de leur esprit, ce qui leur permettait de se mesurer avec l'âge sans trop de surprises et de déceptions. Lui vieillissait au hasard, suivant un mot de Barjol. Sa femme lui faisait une existence luxueuse et trépidante qui ne lui permettait plus de se rassembler sur lui-même comme un animal bondissant. Mais, aux yeux de Valentine, sa beauté n'était pas altérée. Elle le tenait toujours pour son maître, pour le prince charmant qui l'avait arrachée à sa prison et la promenait à travers les enchantements de la vie. Elle ne voyait pas la moustache blanchissante, les veines gonflées aux mains, les jambes qui fléchissaient parfois. Toute heure de repos, de délassement, était pour elle du temps perdu et du bonheur gaspillé. Elle pensait d'ailleurs lui obéir et se l'assurer en l'entraînant dans des fêtes, en passant les nuits, en lui restituant ses habitudes de garçon. Les succès fameux de d'Antrague, les allusions qu'elle surprenait éveillaient en elle une jalousie inquiète et un orgueil d'avoir été préférée. Elle

s'imaginait soutenir encore une lutte contre toutes les anciennes maîtresses ; elle se disposait à combattre les femmes qui tenteraient de lui ravir son mari, à se faire plus séduisante qu'elles. Son imagintaion créait un monde où elle croyait avoir besoin de défendre sans cesse son amour menacé. Quand ils rentraient tous les deux, après quelque souper, blottis dans la voiture, elle vivait des instants victorieux et triomphait de rivales imaginaires. Elle ne distinguait pas que la fidélité de d'Antrague était de la fatigue.

Diverses infirmités venaient de le saisir cet hiver, des rhumatismes, des douleurs au foie. Il avait horreur de se soigner et supportait stoïquement la souffrance. Il n'acceptait d'autre confident que Gonzague, à la perspicacité de qui le drame n'échappait pas et qui lui conseillait de se retirer une saison à la campagne.

— Vous n'espérez pas, je suppose, lui répondit un jour d'Antrague, que nous pourrons quitter les uns et les autres Paris cet été ?

— Et pourquoi ? dit Gonzague.

— Parce que nous aurons la guerre et que vous le savez mieux que moi... Elle est inévitable, n'est-ce pas ?

Gonzague fronça les sourcils, se tut, fit un geste vague.

— Oh ! parbleu, dit d'Antrague, je vous pose la question de tout le monde en ce moment... Les réponses que nous pouvons faire n'ont aucune valeur, mais quant à moi, je n'ai pas l'ombre d'un doute.

Il se leva, de la pâleur au visage, les mouvements saccadés :

— Quand je pense que je suis cloué ici, marié... et que d'ailleurs, physiquement, il me serait impossible de faire un soldat ! Voyez-vous Gonzague, ça, ç'aurait été ma fin naturelle !... Lorsque je suis revenu d'Indo-Chine, où vous m'aviez envoyé, il y a vingt-cinq ans, — vous vous rappelez... ? — j'en ai eu le pressentiment... J'étais convaincu que j'allais trouver la guerre en Europe et que je reprendrais ma carrière interrompue... Mon cher, je vous l'avouerai à vous, toute ma vie a été dominée par cette déception, et aujourd'hui que je pourrais racheter toutes les bêtises que j'ai faites et l'existence absurde que j'ai menée, je suis devenu un invalide !

*
* *

Deux jours après la déclaration de guerre, Gonzague fut convoqué à une réunion de financiers pour y discuter les mesures à prendre en vue des difficultés prochaines. A l'issue de la conférence, l'un d'eux lui prit le bras et fit quelques pas avec lui dans la rue. C'était un spécialiste renommé pour ses talents et la largeur de ses conceptions en ces matières.

— Mon cher ami, dit-il à Gonzague, j'ai approuvé tout à l'heure les mesures que nous avons décidées pour l'avenir... Mais, à mon avis, elles sont vaines, et nous n'aurons heureusement pas à les mettre à exécution, car, d'ici à trois ou quatre mois, la guerre s'arrêtera automatiquement comme une machine qui a épuisé son combustible.. Ce combustible, c'est l'argent... Or, aucune nation ne pourra faire face longtemps aux dépenses que va entraîner la guerre, qui n'est à notre époque qu'une forme brutale de la question d'argent.

Il articula sentencieusement :

— La paix viendra parce que les belligérants, pour continuer la guerre, en seraient réduits à s'emprunter de l'argent les uns aux autres.

— Mon cher maître, dit Gonzague, il est possible aussi que pour le pouvoir de l'argent et les lois de sa circulation nous en soyons au point où en étaient nos ancêtres avant qu'on n'ait découvert la circulation du sang. On attribuait à certains phénomènes des causes qui nous paraissent aujourd'hui enfantines. N'en serait-il pas de même pour l'argent? Ses vertus essentielles et son rôle dans les sociétés nous sont-ils parfaitement connus?

— C'est une hypothèse, reprit le financier, subitement troublé.

— Nous n'avons jamais vu l'argent en masses aussi

grandes que celles qui font leur apparition. Ce mouvement n'obéit-il pas à des lois que nous ne soupçonnons pas encore ?

Et comme son interlocuteur hochait la tête, Gonzague lui serra la main, regagna son bureau et se mit au travail.

ALFRED CAPUS,
de l'Académie Française.

(Copyright by Alfred Capus, 1922.)

(L'Épilogue au prochain numéro.)

LES COMMENTAIRES DE LA QUINZAINE

I. — Questions d'Histoire.

«*COMMENT LA FRANCE A BATI SES CATHÉDRALES.*» — Sous ce titre a paru, il y a quelques mois, en Amérique, un livre qui mérite d'être signalé aux lecteurs français. Il a pour auteur Mlle Elisabeth Boyle O'Reilly (1). On s'attend bien à trouver chez une femme qui traite un si grand sujet, et chez une femme qui porte un nom venu d'Irlande, de la sensibilité, de la poésie, et quelques accords de la harpe celtique. On trouve en effet tout cela dans ce livre, mais on y trouve autre chose encore. Mlle O'Reilly n'est pas seulement une artiste, elle est aussi un savant; elle a lu tout ce qui s'est écrit sur nos monuments, et les arides descriptions, qui font parfois tomber le volume des mains des archéologues eux-mêmes, ne lui ont pas fait peur. On est étonné de trouver chez une étrangère une connaissance aussi parfaite de notre littérature érudite ; car on peut dire qu'il n'y a pas un ouvrage de quelque valeur qui lui ait échappé. Tant de science pouvait avoir ses dangers : devenue si savante, n'allait-elle pas se contenter de comprendre ? Certes, elle comprend aussi bien que personne, mais on s'aperçoit bien vite qu'elle n'a voulu tant savoir que pour avoir mille raisons nouvelles d'admirer.

Les Américains qui liront ce livre avec infiniment de plaisir,

(1) *How France built her Cathedrals*, par ELISABETH BOYLE O'REILLY, New-York and London, Harper, édit., in-8.

je n'en doute pas, et qui l'emporteront à travers la France, comme le meilleur des guides, peuvent donc être rassurés : qu'ils sachent qu'ici le charme ne fait aucun tort à la science et que l'œuvre mérite autant de confiance que si elle était ennuyeuse.

Mlle O'Reilly commence par expliquer à ses compatriotes ce que c'est que l'architecture gothique, et elle le fait non seulement avec clarté, mais avec esprit. Elle montre que les nervures croisées (croisées d'ogives) qui soutiennent la voûte et en reportent la poussée sur quatre points précis sont le premier organe de l'architecture nouvelle. Mais cet organe ne pouvait suffire, et il fallait en découvrir un autre. Elle écrit : « Un proverbe arabe dit qu'une voûte ne dort jamais. Eh bien, dit l'architecte du moyen âge, plaçons près d'elle une sentinelle, qui, elle non plus, ne dorme jamais. Et de cette idée est née la plus grande architecture de tous les temps. » La sentinelle qui ne dort pas, c'est l'arc-boutant, qui travaille jour et nuit à neutraliser la poussée de la voûte. « Renan, ajoute-t-elle, a appelé l'arc-boutant une béquille, et il a dit que l'architecture gothique, en naissant, portait en elle un principe de mort. Une pareille critique prouve qu'on ignore jusqu'à l'A, B, C de la science des maîtres gothiques, car peut-on appeler béquille un membre vivant ? Une cathédrale est l'organisme non seulement le plus compliqué, mais le plus parfait qui ait jamais été conçu. »

Telle est la manière vive, rapide, entraînante de Mlle O'Reilly.

Où est née l'architecture gothique? Longtemps les archéologues français ont enseigné que les plus anciennes croisées d'ogives se rencontraient non loin de Paris, au cœur même de la France, dans le Beauvaisis, le Soissonnais, le Valois. Mais, dans ces dernières années, des archéologues étrangers ont émis des idées nouvelles que Mlle O'Reilly nous expose à son tour.

Un Anglais, M. Bilson, a cru découvrir en Angleterre, à la cathédrale de Durham, commencée en 1093, les plus anciennes de toutes les croisées d'ogives connues. Plus récemment, un Américain, M. Kingsley Porter, explorant la Lombardie, a annoncé qu'il avait rencontré dans l'église ruinée de Sannazzaro Sessia des croisées d'ogives beaucoup plus anciennes que celles de Durham, puisqu'elles dateraient, suivant lui, de 1040 ; c'est donc en Lombardie, a-t-il affirmé, que la croisée d'ogives est née, et c'est de là qu'elle a pénétré en France et en Angleterre.

C'est avec une prudente réserve que Mlle O'Reilly accueille

ces doctrines nouvelles, qui ne sont jusqu'à présent que des hypothèses. Elle s'étonne que les Lombards, s'ils sont réellement les inventeurs de la croisée d'ogives, en aient si peu compris le caractère ; elle s'étonne surtout de leur voir abandonner au XIIe siècle leur prétendue invention, comme chose de peu de prix, et recommencer à couvrir leurs églises d'une simple charpente.

Elle remarque, en revanche, qu'il y a une région où l'art gothique a été conçu comme un organisme, où il s'est développé logiquement et où il est arrivé à sa perfection : cette région est l'Ile-de-France. Quelle que soit donc l'origine de la croisée d'ogives, conclut-elle, on peut affirmer sans crainte que l'architecture gothique est née dans l'Ile-de-France. — On ne saurait mieux dire.

Mlle O'Reilly n'a pas seulement beaucoup lu, elle a aussi beaucoup vu, et il est peu de Français qui connaissent la France aussi bien qu'elle. Elle est allée de cathédrale en cathédrale, goûtant ces joies merveilleuses qui sont la récompense des initiés.

Il y a toujours dans ses descriptions de monuments quelques touches où se reconnaît l'artiste qui peint d'après nature. Elle met autour de ses cathérales de l'atmosphère, et dans ses cathédrales de la lumière et de l'ombre. « En France, dit-elle, peu de vues architecturales sont plus belles que la silhouette de Coutances sur le ciel. Et quand on voit sa dominante cathédrale sortir du brouillard, elle semble flotter sur les nuages, comme un puissant navire sur la mer... » Et dans cette cathédrale de Coutances, ce qu'elle sent d'abord, c'est la magie de la lumière qui tombe de la belle tour ouverte à la croisée du transept, « cette lumière qui épand la paix dans toute l'église ». A Albi, elle a vu, « au-dessus du Tarn rougeâtre, le puissant mur de la cathédrale barrer le ciel de sa formidable ligne droite » ; et elle a pensé que cette terrible église, qui est une forteresse, ne devrait pas avoir pour patronne Sainte-Cécile, « dont le nom en français est doublement féminin et gracieux, mais l'archange Saint-Michel qui brandit l'épée ». A Bourges, elle a été frappée de l'extraordinaire beauté que prennent les derniers rayons du soir en entrant par l'immense verrière occidentale. « Il y a là, dit-elle, certains aspects du couchant qui sont du domaine illimité du rêve. »

Mais, si sensible qu'elle soit à la beauté des lignes et des couleurs, elle est plus émue encore par la beauté spirituelle des monuments et des villes. Elle aime ce qui flotte dans l'air, ce qu'on respire, et ce nimbe des choses que perçoivent certains yeux,

Lyon, par exemple, n'est pas pour elle la ville active et féconde, « la porte d'or et de soie du Midi » comme disait Mistral. Ce genre de grandeur est trop commun en Amérique et parle trop peu à l'âme. Pour elle, Lyon est la ville qui a reçu d'Éphèse la parole de saint Jean, la ville « de la frêle esclave Blandine ». Et ce qui l'émeut d'abord dans la cathédrale de Lyon, c'est la pensée que ses assises sont faites avec les pierres de l'amphithéâtre romain, et que ces pierres ont été rougies par le sang des martyrs.

Notre histoire, qu'elle possède aussi bien et quelquefois mieux que beaucoup d'entre nous, lui fait découvrir de poétiques consonances. C'est ainsi que Poitiers lui apparaît comme le lieu élu où l'Église a remporté ses plus grandes victoires. Saint Hilaire, l'illustre évêque de Poitiers, fut le plus redoutable adversaire de l'hérésie arienne, et c'est près de Poitiers que Clovis mit fin à la domination des Ariens en Gaule. Plus tard, ce fut encore près de Poitiers que Charles Martel arrêta l'invasion arabe et sauva la civilisation chrétienne. C'est pourquoi on voit à la cathédrale de Poitiers, au-dessus de l'autel, « le plus glorieux vitrail qu'il y ait dans le monde, le Christ triomphant sur la croix ».

Elle sent, d'un siècle à l'autre, de mystérieuses correspondances, que personne sans doute n'avait remarquées avant elle. Elle nous fait souvenir que Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, qui s'intéressa si vivement à la cathédrale de Meaux, créa en même temps, à Paris, le collège de Navarre. Il semble qu'elle l'ait fondé pour qu'il en sortît un jour le plus grand des évêques de Meaux, Bossuet.

L'histoire tient beaucoup de place dans son livre, car elle sait que l'histoire du Moyen Age est presque toujours plus poétique que tout ce que nous pourrions imaginer. Elle connaît la biographie de tous les évêques qui ont bâti les cathédrales ; et il n'est pas indifférent de savoir que le plus audacieux monument du Moyen Age, le chœur de Beauvais, a été édifié par Milon de Nanteuil, un évêque qui fut un soldat. Elle pense que son lecteur sera heureux d'apprendre que le déambulatoire de Bourges, ce déambulatoire où l'on se sent si loin du monde, s'éleva au temps où l'église de Bourges était gouvernée par un saint, saint Guillaume. « Il n'y a qu'un saint, affirme-t-elle, qui ait pu élever ce déambulatoire. »

Elle se garde bien, d'ailleurs, de nous charger la mémoire d'événements et de dates inutiles : elle cueille dans la chronique d'une

main légère le mot qui pourra nous émouvoir, le fait qui ajoutera à la beauté de ce que nous voyons. Ce sont quelques rayons de chaude lumière qui tombent dans le demi-jour de la nef.

Toutefois, elle a tracé à loisir quelques portraits qui lui ont semblé indispensables, car elle veut que ses compatriotes sachent que la France du Moyen Age a produit des âmes aussi dignes d'admiration que ses sublimes cathédrales et qui les expliquent.

Elle leur peint d'abord l'homme qui fit élever à Saint-Denis la première des grandes églises gothiques et qui rendit manifeste à tous l'excellence de la nouvelle architecture, l'abbé Suger, Suger qui fut un artiste et un contemplateur, mais qui fut aussi un homme d'action, et qui mérita le beau nom de père de la patrie.

Puis, au moment où elle montre l'architecture gothique de la Bourgogne faisant par les Cisterciens la conquête de l'Europe, elle dessine la physionomie de saint Bernard. Car c'est cet ascète qui imposa à ses moines cette architecture austère, qui n'a qu'une beaute, la plus immatérielle de toutes, celle des proportions. Elle aime cette âme de feu, cette passion, « la plus ardente qu'on ait vu depuis saint Paul » ; et elle ne peut s'empêcher de citer cette admirable lamentation sur la mort de son frère, « cette sublime élégie », qui lui échappa un jour comme malgré lui.

Au moment où l'architecture gothique arrive à son point de perfection, elle fait connaître saint Louis à ses lecteurs. Comment mieux leur faire sentir les beautés de la Sainte-Chapelle qu'en leur peignant celui qui l'éleva, le héros sans reproche en qui s'incarna le Moyen Age. Et en peignant saint Louis elle se laisse aller au plaisir de peindre Joinville, dont elle aime « la délicieuse façon de parler », et qu'elle appelle familièrement « notre ami Joinville ».

Enfin, quand l'art flamboyant apparaît, elle raconte le procès et la mort de Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc est partout dans son livre. Elle ne peut pas voir, nous dit-elle, un meneau flamboyant sans penser à Jeanne d'Arc. Car, suivant elle, la magnifique architecture flamboyante, qui s'épanouit en France, à la fin du XVe siècle, fut l'architecture de la victoire. C'est du sacrifice de Jeanne d'Arc que sont nées ces merveilles où la France exprime sa joie d'être restée la France. Et qui donc, parmi ceux qui voient les choses humaines d'un peu haut, oserait dire que Mlle O'Reilly se trompe et qu'elle confond la poésie avec l'histoire ?

Ce que nous avons dit jusqu'ici pourrait faire croire qu'il y a dans une œuvre pareille plus de sensibilité féminine que de science ; mais il suffit d'ouvrir le livre pour y reconnaître à chaque page le savoir le plus sûr, savoir qui se dissimule bien plutôt qu'il ne s'affiche. Il n'y a pas, dit Mlle O'Reilly, deux cathédrales qui se ressemblent, et il est impossible de les confondre. Et ce qu'elle avance, elle nous le prouve, car les traits propres à chaque cathédrale, ces traits que le voyageur qui passe sait rarement voir, apparaissent dans son livre avec une parfaite clarté.

Si ses compatriotes lisent avec attention ce qu'elle dit de la cathédrale de Bourges, par exemple, ils n'auront aucune peine à en comprendre le caractère. Ils reconnaîtront avec elle qu'elle devait être, dans la pensée de son premier architecte, une imitation de Notre-Dame de Paris. Comme Notre-Dame, elle a de doubles bas-côtés. Elle n'avait pas, à l'origine, de chapelles rayonnantes ouvrant sur le déambulatoire, parce que, au XIIe siècle, Notre-Dame n'en avait pas non plus. Comme Notre-Dame, la cathédrale de Bourges devait avoir des tribunes sur le premier bas-côté. Ces tribunes ne furent pas faites, mais la place en est visible, et c'est ce qui explique pourquoi le premier bas-côté de la cathédrale de Bourges est deux fois plus haut que le second. En renonçant à cette tribune, l'architecte obtint un magnifique effet de jaillissement : il y a d'un bas-côté à l'autre et des bas-côtés à la nef un *crescendo* qui enlève l'imagination vers les hauteurs. C'est ainsi que quelques retouches ont donné à la cathédrale de Bourges, qui devait être une copie de Notre-Dame de Paris, une physionomie profondément originale. Telle est l'explication de Mlle O'Reilly, et tous les archéologues français y reconnaîtront la bonne doctrine.

La cathédrale du Mans, pour prendre un autre exemple, n'est pas moins bien analysée. Le chœur de la cathédrale du Mans, qui fut ajouté au XIIIe siècle à la vieille nef du XIIe, est un chef-d'œuvre de l'architecture française. Ce chœur, avec ses doubles bas-côtés, est conçu comme la nef de Bourges, c'est-à-dire que le premier bas-côté est beaucoup plus élevé que le second. L'effet de *crescendo* se retrouve ici, mais la forme tournante du déambulatoire lui donne une beauté sans égale. Dans ce merveilleux chœur, qui est sorti tout entier d'une tête de génie, on reconnaît à quelques particularités la main de trois exécutants. Les chapelles rayonnantes sont l'œuvre d'un architecte de l'Ile-de-France. Les

colonnes du pourtour du chœur et du double déambulatoire, avec leurs chapiteaux circulaires, ont été élevées par un architecte normand. Enfin les parties hautes du chœur trahissent de nouveau la main d'un architecte de l'Ile-de-France. On voit que Mlle O'Reilly offre à son lecteur autre chose que de délicates aquarelles, autre chose que des « intérieurs de cathédrales » : elle l'instruit, elle résume pour lui en une page les longs travaux de nos archéologues et leurs fines analyses.

Elle admire tout de notre architecture du Moyen Age. Dans une cathédrale, elle n'en regrette pas une autre, et elle s'abandonne sans réserve au charme de chacune. Toutefois, elle marque une préférence pour nos premières églises du XIIe siècle, celles de l'Ile-de-France, du Valois, du pays de Laon. C'est au printemps qu'elle a coutume de les admirer, parce qu'elle sent un secret accord entre leur jeunesse et celle de la prairie et de la forêt. Leur simplicité, leur pureté, leur harmonie, l'émeuvent comme une révélation : « Il y a quelque chose de sacré, dit-elle, dans la sobriété modeste des premières églises gothiques. Mais quels mots pourraient exprimer leur charme inimaginable. Si tout art vrai n'est qu'un symbole, la préfiguration d'un mystère, ces églises nous voilent tour à tour et nous dévoilent les futures harmonies de l'au-delà, comme elles n'ont jamais été voilées et dévoilées auparavant. » Et Mlle O'Reilly, dans un éclair, définit la beauté : « Un voile qui se soulève un instant. »

Parmi ces chefs-d'œuvre, il en est un qui l'emporte sur les autres, c'est le bras méridional du transept de Soissons, ce bras arrondi, qui forme un tout achevé. « Nous sommes beaucoup, dit-elle, qui pensons que c'est la chose la plus parfaite qu'il y ait en France. » Quand on a vu cette merveille, le chœur et la nef de la cathédrale de Soissons, avec toute leur élégance, n'apparaissent plus que comme « la monture de ce diamant ».

Nous donnons, pour notre part, entièrement raison à Mlle O'Reilly. Ces églises de la vallée de l'Aisne et de l'Oise, dans le paysage printanier de l'Ile-de-France, sont ce que l'art de notre pays a produit de plus exquis. Il y a une divine harmonie entre leur beauté virginale et ce ciel léger d'avril, cette fine lumière, ces flammes roses ou vertes à l'extrémité des branches, toute cette grâce fugitive que Sisley a quelquefois réussi à fixer. Quand, loin de la France, nous pensons à la France, c'est une de nos chères images. Pour nous, en face des splendides paysages de l'Afrique,

au milieu des orangers qui font à la Sicile une ceinture d'or, sur les marches des cathédrales de marbre de l'Italie, nous avons eu souvent le désir nostalgique de ces églises grises sous un ciel un peu pâle. Le secret de la France est là, comme celui de la Grèce est resté dans quelques colonnes debout au bord de la mer, ou dans le temple solitaire de Ségeste.

Ce qui fait l'unité du livre de Mlle O'Reilly, c'est l'amour de la France, que l'on sent à chaque page, mais qui éclate parfois. Elle proclame « qu'aux heures fécondes où la civilisation moderne a été conçue, la France a donné à l'Occident l'architecture, la sculpture, la poésie ». Elle fait sien le mot de Ruskin : « Au XIIe et au XIIIe siècle, la France a été la plus grande nation du monde. » Elle nous défend contre nous-mêmes. Elle ne tolère pas les critiques que quelques-uns d'entre nous ont adressées au Moyen Age : « Les historiens partiaux, dit-elle, peuvent compiler des gazettes de police et appeler cela de l'histoire, mais les tours des églises gothiques qui montent au ciel les réfutent. » Elle souffre de voir Viollet-le-Duc dénier à nos cathédrales leur caractère religieux, et elle s'écrie : « Il faut avoir bien peu de musique dans l'âme pour être sourd à ce *Credo*. »

Ce n'est pas à elle que l'on ferait croire que l'enseignement de la scolastique a été stérile : « Les races, dit-elle, dont les ancêtres ont aiguisé leur esprit dans les disputes du *sic et non* des écoles de Paris, sont aujourd'hui les premières pour la précision du langage et l'absence de nuages dans la pensée. »

Mais ce n'est pas seulement la France d'autrefois qu'elle aime, c'est aussi la France d'aujourd'hui. Ce livre, écrit à la gloire du Moyen Age, se trouve être, en même temps, une exaltation de l'héroïsme français pendant la guerre. Mlle O'Reilly était alors parmi nous. C'est pourquoi le souvenir de la guerre est partout dans son livre ; sans cesse on y entrevoit la face terrible de la Gorgone.

La guerre est terminée, maintenant, et nous avons rattaché la tête de Méduse sur la poitrine de Minerve. Mais que nos amis Américains n'oublient pas que Minerve, la déesse de la paix, de la sagesse et des arts, tenait d'une main la lance et s'appuyait de l'autre sur le bouclier. Il faut que la France soit forte pour remplir cette haute mission de gardienne de l'idéal et d'éducatrice que Mlle O'Reilly lui assigne dans le présent et dans l'avenir.

Un tel livre est un des plus précieux témoignages d'amitié que

l'Amérique ait donnés à la France. Il en est peu qui fassent mieux aimer notre pays ; aussi sommes-nous tous intéressés à son succès.

EMILE MALE,
de l'Institut.

II. — Questions Militaires et Maritimes.

LES EXCÉDENTS D'OFFICIERS. — Question d'une merveilleuse clarté. Nous avons, en 1922, 36 000 officiers de l'active. Les besoins futurs pourraient bien n'en nécessiter que 25 000. Ci, en trop : 11 000 « parties prenantes », dont on envisage la disparition au budget de 1923.

Ce projet de vivisection, baptisé administrativement « aménagement des cadres », a récolté, chez ces derniers, des appellations moins euphémiques : sacrifices, exécutions, voire « charrettes ». Non, en outre, sans y soulever un considérable émoi. Après avoir lu les éclaircissements qui vont suivre, le lecteur sera juge entre les dénominations ci-dessus.

***

Prise en bloc, la mesure apparaît d'une rare iniquité. Jeter d'un trait de plume à la rue les meilleurs parmi les ouvriers de la Victoire ! Ont-ils donc cessé d'avoir sur nous ces droits jadis si haut proclamés ? Non, certes. C'est même là ce qui choque

le public en ce coin de sentimentalité irréductible qui fait le fond de l'âme française. Dans le compte ouvert entre eux et nous, la part en est si grande que c'est, en somme, par ce côté que pratiquement l'affaire a été engagée. Et c'est justice.

Mais avant d'y venir et pour être impartial, quelques remarques liminaires indispensables. « Aménagement », « exécutions », ou pis, comme on voudra, la chose était dans l'air. Seule l'heure de sa réalisation pouvait être incertaine. Le mal vient en effet, d'abord, d'une cause sans remède par ces temps de nations armées pour des « guerres d'enfer » : l'officier est de métier ; point le soldat. La chanson l'affirme :

Adieu, mes amis.
La guerre est finie...

Le soldat est parti. L'officier est resté. D'où une première raison, acquise, de surnombre.

Puis, cette autre, prochaine. La loi de dix-huit mois donnera, au plus, 670 000 hommes, contre 800 000 en 1914. L'officier étant fait pour l'Armée et non l'Armée pour l'officier, les effectifs-cadres doivent diminuer avec les effectifs-troupe.

Dans quelle mesure ? C'est une autre affaire : proportions à fixer en fonction de nécessités futures, fort différentes, on s'en doute, de celles d'avant-guerre.

Mais, sur le chiffre de 11 000 officiers en excédent, il faut dès maintenant rabattre. Le 22 juillet 1922, quelque 3 500 d'entre eux, titulaires à titre temporaire seulement, ont disparu par voie de retraite, en vertu de la loi qui fixa, l'an dernier, le statut du « cadre latéral ». Du surnombre, c'est autant à déduire.

Ce n'est pas tout. La loi des cadres, encore en gestation, table sur un nécessaire de 31 900 officiers. Les Finances, gardiennes d'une caisse où sonne parfois le creux, s'en tiendront, c'est certain, au chiffre de 25 000. Mais, à l'encontre, surgissent des difficultés techniques, — celles, il est vrai, dont se moque le plus allègrement notre France débrouillarde, — pourtant si graves qu'il y aura bataille et, comme toujours en pareil cas, compromis.

On objecte en effet le danger d'affaiblir à la fois les cadres et les possibilités de l'instruction. A un service court, dit-on, doit

correspondre un encadrement renforcé : raisonnement qui n'est pas si bête. D'autant qu'une seule classe en deux contingents, c'est le dressage à reprendre tous les six mois. Et puis il y a les « spécialités », surtout d'infanterie, nées d'un armement qui tient de l'horlogerie, partant complexe. Les horlogers-instructeurs, où les prendre ? Certes pas dans les rangs des sous-officiers de métier, chaque jour plus clairsemés. Alors ?

On discute aussi les réductions envisagées du nombre de divisions et davantage encore la proportion trop exiguë, assurent des avis qualifiés, qu'y garderait l'infanterie. Arguments principaux entre d'autres qu'on ne peut tous énumérer.

Enfin, quoi qu'on veuille ou fasse, une ombre plane sur les projets, sincères en France, de désarmement. Depuis leur élaboration, il y a eu Rapallo. Quand le débat viendra devant nos Chambres, où en sera l'Allemagne ?

De ces observations générales, n'est-on pas fondé *a priori* à conclure qu'il y aura d'inévitables éliminations, mais que, nul aujourd'hui n'en pouvant supputer le total, le plus sage est encore, pour l'heure et selon la sage maxime du front, « de ne pas s'en faire », trop, tout au moins, et de voir venir les modalités d'application ?

***

Avant qu'on en soit rendu au *dura lex, sed lex* définitif, on peut être assuré que tout sera tenté pour atténuer la cruauté des massacres d'innocents en perspective. Certaines mesures ont été étudiées et commencent à s'exécuter. Par bonheur, en effet, l'excédent à résorber n'est pas homogène. A tous les degrés de la hiérarchie, infanterie et cavalerie sont pléthoriques ; par contre, les « armes savantes », au moins, auxquelles il convient d'ajouter leur cadette, l'aéronautique, sont déficitaires.

Des compensations, par changements d'arme volontaires, ont donc pu être envisagées déjà, pour les grades supérieurs où le mal est le plus cuisant ; les grades subalternes auront leur tour. Supposé fait le nivellement résultant de la future loi des cadres, la reine des batailles comptera un excédent de 200 lieutenants-colonels et 225 chefs de bataillon. Sa sœur d'infortune, la cavalerie, de 20 colonels et 25 lieutenants-colonels. Mais l'artillerie

manquera de 50 colonels, 60 lieutenants-colonels et 250 chefs d'escadron ; le génie réclamera 10 lieutenants-colonels et 90 chefs de bataillon ; l'aéronautique, 40 colonels, 45 lieutenants-colonels et 140 commandants. Dans ces armes insuffisamment pourvues, en y ajoutant aussi gendarmerie et intendance, déversez le trop-plein des autres. Voilà le problème résolu...

Malheureusement la réalité s'accommode mal de cette combinaison simpliste. Celle-ci a soulevé d'ailleurs dans les compartiments de la « grande muette » (où le silence n'empêche pas les sentiments), appelés à participer au sauvetage, un minimum d'enthousiasme : ce qu'on regrette. On a parlé en effet d'embouteillage, de crise d'avancement et de découragement consécutif Soit. Mais il n'y a pas de raison non plus de décourager les fantassins, les plus massacrés, à 6 ou 7 contre 1, de la guerre, et d'en faire en outre les sacrifiés de la paix. Il y a d'ailleurs précédent. Les troupes métropolitaines passent par une épreuve bien connue des troupes coloniales, où l'habitude s'est prise de combler les déficits par des « invasions » quasi périodiques. La dernière — 300 capitaines ou lieutenants, pour un total de 2 500 — remonte à moins d'un an. En pareil cas, sans doute, « on grogne ». Puis, tout se tasse. Ce n'est point dans cet ordre d'idées qu'il faut donc chercher une limite à une mesure avantageuse. Au surplus, le ministre seul a en mains tous les élements, — notamment la péréquation de l'avancement, — pour en juger. Cette limite est ailleurs. Le problème n'est point de diluer à tout prix un excédent dans un déficit. Il consiste à voir ce que, au mieux du service, on peut tirer d'artilleurs, de sapeurs, d'aviateurs, de gendarmes et d'intendants, d'une surabondance de fantassins et de cavaliers. L'homme n'est pas né avec la prédestination d'un pantalon rouge ou d'une culotte à double bande. Il y aura, en conséquence, dans ces métamorphoses, entreprises malheureusement sur le tard, des réussites, d'autant que la guerre a facilité, par raison de voisinage, l'interpénétration des armes. De toute manière, l'État se devrait d'essayer, comme il l'a fait, non sans mérite, car avec un désintéressement complet, puisque, budgétairement, son gain dans l'opération est nul.

Si bien qu'il lui a fallu chercher autre chose. Il pourrait bien avoir trouvé. Les articles 63 et 64 du projet de la loi de finances de 1923 comportent en effet un ensemble de dispositions point seulement équitables, mais même avantageuses, qu'il faut

souhaiter voir adopter par le Parlement. Officiers généraux, lieutenants-colonels et colonels ayant exercé avant l'armistice, et en vertu d'une lettre de service, un commandement du grade supérieur y pourraient être promus, puis admis immédiatement à la retraite, décomptée au tarif de ce dernier grade. Sur leur demande seraient également compris dans ces dispositions les officiers satisfaisant aux mêmes exigences, promus déjà, mais depuis moins de deux ans. Enfin, ceux des autres, supérieurs ou non, qui réuniraient vingt-cinq ans de services, au lieu des trente années normalement requises, pourraient être, à leur gré, retraités.

Toutes les vacances indubitablement créées par ces offres alléchantes d'étoiles, de grade sûr ou de liberté anticipée en pleine vigueur de l'âge, ne seraient pas comblées. Ici, pour tout le monde, le gain est net.

On en est là pour le moment. Mais enfin, on en est déjà là. On s'achemine, et le mur, au bout de l'impasse, cédera. Le considérable intérêt du problème pour le pays et son armée a placé la question sur la bonne route. Pendant la canicule et les vacances parlementaires, elle fera du chemin, et *la Revue de France* la retrouvera mûrie, l'heure venue, en octobre prochain.

ALFRED GUIGNARD.

III. — Les Sciences et l'Industrie.

BIOLOGIE

DES EXPÉRIENCES NOUVELLES SUR L'HÉRÉDITÉ DES CARACTÈRES ACQUIS. — Il n'y a pas encore bien longtemps, on admettait généralement que la transmission héréditaire des caractères acquis au cours de la vie individuelle est un des facteurs essentiels, sinon le seul facteur, de l'évolution

des espèces. On croyait, en effet, que quand un être vivant subit un changement visible, corporel ou même psychique, sous l'influence soit des conditions du milieu extérieur, soit de l'usage ou du non-usage des organes, soit de l'éducation, ce changement se transmet des parents aux enfants et amène petit à petit l'apparition de nouvelles formes, variétés, espèces. C'est de cette façon que le grand naturaliste français Lamarck, dès le commencement du XIXe siècle, expliquait la production des diverses formes des êtres organisés. C'est de cette façon que, de nos jours encore, l'expliquent les biologistes, — peu nombreux à la vérité, — qui restent attachés aux idées de Lamarck. Darwin, lui, faisait également état de l'hérédité des caractères acquis, bien qu'il accordât une importance primordiale à la sélection, naturelle et sexuelle. Mais ses disciples ont été plus loin ; pour le plus célèbre d'entre eux, le naturaliste allemand Weismann, la sélection n'est pas le facteur prépondérant, elle est le seul facteur de l'évolution. Quant aux conditions du milieu extérieur, leur influence est transitoire, et les modifications qu'elles impriment disparaissent avec l'être qui les a subies. Pour Weismann, en effet, ces modifications n'atteignent que le corps, que le *soma*, alors que les cellules reproductrices, le *germen*, ne sont pas affectées et ne peuvent, par conséquent, transmettre la modification à la descendance.

Weismann et les biologistes de son école ont passé en revue toutes les preuves que l'on invoquait en faveur du « principe de Lamarck » ; aucune n'a résisté à leur critique. Discussions, observations, expériences, tout a été mis en œuvre pour aboutir finalement à cette conclusion : l'inscription dans le patrimoine héréditaire d'une modification acquise sous l'influence d'une cause externe n'a jamais été prouvée ; bien plus, elle est inconcevable. Que, par le jeu de l'ambiance, un organe augmente ou diminue de volume, que la coloration, de claire, devienne sombre ou inversement, que l'épiderme s'épaississe ou que les doigts se soudent, on ne voit guère par quels moyens le territoire réservé du *germen* en ressentirait le contre-coup.

La plupart des biologistes modernes sont en cela weismanniens ; mais, à la place de la sélection, qui, de toute évidence, est inopérante dans l'évolution des espèces, ils invoquent d'autres mécanismes. Il y a cependant encore des lamarckiens, aux États-Unis, et surtout en France. Ceux-ci le sont en quelque sorte par

sentiment, du moins on en a souvent l'impression : les arguments, les preuves qu'ils apportent dans la discussion, sont à peu près les mêmes que citait Giard, il y a trente ans. C'est cependant en France qu'ont été faites, par Brown-Séquard, les premières expériences *de laboratoire* tendant à montrer « l'extrême fréquence de la transmission par hérédité d'états organiques morbides, produits accidentellement chez les ascendants » (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 13 mars 1882). Brown-Séquard, dont les contemporains n'apprécièrent pas toujours à sa juste valeur le prodigieux talent, — c'est à lui que l'on doit, entre autres découvertes, la révélation du rôle immense dans l'organisme des sécrétions internes, — Brown-Séquard a signalé que des cobayes rendus épileptiques par la section du nerf sciatique mettaient au monde des petits atteints pour la plupart d'épilepsie ; que des cobayes rendus exophtalmiques à la suite d'une lésion du bulbe rachidien transmettaient cette protrusion de l'œil à leur descendance, et que bien d'autres anomalies consécutives à des lésions des nerfs ou des centres nerveux passaient des parents aux enfants. Seulement, quand on a voulu refaire les expériences de Brown-Séquard dans ces derniers temps, ou bien on n'a pu en retrouver le résultat, ou bien on en a donné une autre interprétation.

Il faut croire cependant que le « principe de Lamarck » a la vie bien dure, car les expériences n'ont cessé de succéder aux expériences, à l'effet de prouver le passage aux descendants de caractères « somatiques » acquis. On en a tenté sur les espèces les plus diverses, sur les insectes surtout ; mais, comme les résultats positifs étaient rares et inconstants, les weismanniens les ont réduits facilement à néant. Dans son livre sur *la Genèse des espèces animales* (2e édition, 1921), M. Cuénot, un des plus éminents biologistes contemporains, soutient que l' « hypothèse lamarckiste » n'est étayée d'aucune preuve solide, que « les expériences lui sont nettement contraires », et il conclut à la « négation complète et absolue de l'hérédité des caractères acquis ».

Que l'on ne s'étonne pas de l'importance que les biologistes attachent à la solution de ce problème. Herbert Spencer a bien compris et bien dit qu' « une grave responsabilité » pèse sur eux, car « une réponse erronée conduirait à une conception fausse des nécessités sociales et aurait des conséquences sociales désastreuses ». En effet, s'il est vrai que le milieu n'a aucune prise sur le patri-

moine héréditaire, s'il est exact que l'individu, malgré tout l'acquis dû à l'éducation, ne transmet à sa descendance que ce qu'il a apporté en naissant, alors les réformes sociales tendant à la création d'une race forte et belle n'ont point d'intérêt. Certaines même vont à l'encontre du but visé : nos lois d'hygiène et de prévoyance sociale, nos hôpitaux et nos œuvres de charité favorisent la survie des sujets déficitaires, des arriérés, des dégénérés, des incapables, et contribuent en somme à la propagation de leurs tares. Mais, si c'est le contraire !...

Or, depuis quelques années, le problème a été repris. L'hypothèse lamarckiste a été examinée à nouveau, à la faveur d'une technique expérimentale en usage dans les laboratoires de bactériologie, et deux savants américains, MM. F. Guyer et E.-A. Smith, viennent d'obtenir des résultats remarquables.

Voici le principe de leur méthode. Lorsqu'on mélange dans un verre le sérum d'un animal quelconque, du sérum de lapin par exemple, avec le sérum d'un autre animal, mettons de l'homme, le mélange reste clair. Mais si, avant de mettre les deux sérums en contact, on commence par « préparer » le lapin, en lui injectant à plusieurs reprises du sérum humain, on s'aperçoit que son sang a acquis la propriété de précipiter le sérum humain. La réaction est spécifique, c'est-à-dire qu'elle ne s'exerce que vis-à-vis du sérum en vue duquel l'animal a été préparé, du sérum de l'homme dans le cas présent, ou d'une espèce très voisine (singe anthropomorphe, le chimpanzé en particulier, mais pas singe inférieur) ; d'ailleurs, au cas où le sérum est suffisamment dilué, la réaction est tout à fait spécifique. Injecte-t-on au lapin, à la place du sérum sanguin, du lait, ou une albumine, ou un produit bactérien, ou un extrait de tissu, le sérum de lapin acquiert le pouvoir de précipiter ce lait, cette albumine, les éléments de ce tissu. Tout se passe comme si, à l'introduction d'un *corps* étranger, l'animal répondait par la production d'un *anticorps* susceptible de précipiter, de détruire le premier.

Et voici maintenant l'expérience des deux auteurs américains. Ils enlèvent les cristallins des yeux de quelques lapins fraîchement tués, les broient dans un mortier, les délaient dans de l'eau salée et injectent l'émulsion obtenue dans le péritoine ou dans les veines d'une poule, et ce à trois ou quatre reprises. Avec le sérum de poule ainsi « préparée », et qui, d'après ce qui a été dit

plus haut, doit avoir acquis la propriété de détruire le tissu cristallinien de lapin, avec ce sérum de poule ils font des injections à des lapines pleines, pendant une quinzaine de jours, et à des intervalles de trois jours. Les conséquences sont souvent désastreuses : les lapines meurent, ou bien ce sont les embryons. Mais quelques-unes survivent et mettent au monde des petits dont un certain nombre présentent des anomalies oculaires plus ou moins graves : tantôt c'est le cristallin qui est opaque, ou bien l'œil est de dimensions très réduites, ou encore le globe oculaire est entièrement résorbé. Conclusion : le sérum anticristallin, — c'est le terme en usage dans les laboratoires, — injecté à la mère a eu pour effet d'endommager plus ou moins profondément les yeux de la progéniture.

Mais la conclusion n'est-elle pas trop hâtive ? Est-il bien certain qu'il s'agisse des effets du sérum spécifique injecté ? Pour Guyer et Smith, pas de doute. Sur plus d'une centaine de lapines de toutes provenances traitées avec des sérums et extraits de tissus les plus variés, sur quarante-huit lapines à qui ils ont injecté du sérum de poule « non préparée », ou bien « préparée » à l'aide d'un tissu de lapin autre que le tissu cristallinien, ils n'ont jamais observé de petits à yeux défectueux. Et voici qui est capital : la malformation de l'œil ainsi acquise est *héréditaire*. Guyer et Smith l'ont suivie sur huit générations successives ; loin de s'atténuer, elle s'est accentuée plutôt chez les descendants, et cela sans aucune autre intervention que le traitement initial.

Cependant, s'agit-il réellement d'hérédité ? La réapparition de l'anomalie oculaire de génération en génération n'est-elle pas due plutôt, — et ce serait déjà bien intéressant, — à ce que l'embryon reçoit à travers le placenta les anticorps charriés par le liquide sanguin maternel ? Pour répondre à cette question, Guyer et Smith croisent des mâles à yeux défectueux avec des femelles normales provenant des lignées neuves, et ils constatent que, dans les portées, un certain nombre de petits ont des yeux anormaux. Il y a donc bien hérédité, puisque l'anomalie ici n'a pu être communiquée que par les cellules germinales du mâle.

On arrive ainsi à un résultat dont l'intérêt, au point de vue théorique et pratique, est considérable : un anticorps contre le cristallin, introduit dans le sang, agit sur les cellules germinales de façon à modifier dans ces cellules ce qui correspond au cristallin de l'être futur ; la modification acquise se transmet héré-

ditairement. Or, comme il n'y a pas que cet anticorps-là ; que l'on peut en fabriquer contre n'importe quel autre organe, on voit l'ampleur du problème : c'est la variation de l'espèce, c'est l'évolution...

Seulement, tout de suite, deux objections surgissent. L'anticorps en question n'a pas été fourni par le lapin même ; il a été introduit dans son sang, déjà tout prêt. Or, pour que la théorie tienne, il faut que l'organisme soit capable de fabriquer lui-même des anticorps contre les produits de ses propres tissus. Il a ce pouvoir. On le savait par ailleurs, et Guyer et Smith en ont apporté récemment une nouvelle preuve. Ils ont injecté à une lapine, à plusieurs reprises, avant et pendant la gestation, une émulsion de cristallin de lapin. Les yeux de la mère n'ont pas été affectés (dans les expériences précédentes non plus), sans doute parce que le cristallin de l'adulte n'est pas vascularisé, ce qui le met à l'abri des substances charriées par le sang ; mais, dans la portée, un des petits avait les deux yeux gravement atteints. On peut donc admettre, en généralisant, que lorsque, sous l'influence d'une cause externe, un organe ou un tissu se modifient, ils émettent dans le sang des substances inhabituelles, qui troublent l'équilibre de l'être, et contre lesquelles celui-ci réagit par la production d'anticorps susceptibles à leur tour d'influencer les cellules germinales.

L'autre objection est celle-ci : dans les exemples cités, il s'agit de modifications pathologiques et qui impliqueraient plutôt une évolution régressive. Mais rien, en fait, ne s'oppose à ce que les substances engendrées dans le sang puissent avoir aussi des effets constructeurs. L'hypertrophie d'un organe, l'exagération de croissance à la suite d'un exercice, pourraient peut-être s'interpréter de cette façon. La théorie de Lamarck, vue sous ce jour, ne reprend-elle pas une force nouvelle ?

Cependant, pour entraîner tout à fait la conviction, il faudrait que les expériences de Guyer et Smith fussent reprises et confirmées. Elles paraissent avoir été faites avec beaucoup de soins ; leurs auteurs ont prévu les objections et multiplié les contre-épreuves. N'importe, une vérification est nécessaire, portant surtout sur un grand nombre de générations. Tous ceux qui pratiquent des expériences relatives au transformisme savent quelle extraordinaire résistance les êtres présentent à la variation ; on ne saurait trop se méfier d'un retour à la forme initiale,

soit brusquement, soit après des oscillations, comme c'est la règle après une rupture d'équilibre. Mais, si Guyer et Smith ont bien vu, quel champ immense d'investigations nouvelles ! On se trouve en possession d'une méthode qui permet d'atteindre non seulement le *germen* d'une façon globale, mais ce qui, dans le *germen*, correspond à un organe déterminé. Du moment qu'on a pu agir sur l'œil, pourquoi n'agirait-on pas sur le muscle, sur le cerveau? Pourquoi ne parviendrait-on pas à exalter ou à diminuer le développement de telle ou telle partie d'un organisme ou celui de fonctions déterminées? Certes, les difficultés techniques apparaissent considérables, mais l'enjeu vaut la peine qu'on entreprenne ces recherches; il ne s'agit de rien moins que de modeler à sa guise l'organisme en germe.

ANNA DRZEWINA.

TRAVAUX PUBLICS

LA NAVIGATION INTÉRIEURE EN FRANCE. — L'aggravation extraordinaire qu'ont subie les frais de transport par voie ferrée les rend prohibitifs pour toutes les matières lourdes et bon marché. Il devient absolument nécessaire d'utiliser toutes nos ressources; et en particulier le transport par eau, chaque fois que la rapidité n'est pas une condition essentielle.

Certes, si l'on en juge par la carte, nous possédons en France un réseau de voies navigables — rivières et canaux — qui semble assez complet pour suffire à tout ; mais, en y regardant de près, on s'aperçoit que, construits pièce par pièce et pour satisfaire à des besoins régionaux, tous ces tronçons mal soudés ne forment point un ensemble cohérent. Le gabarit des ouvrages, le tirant d'eau, le tirant d'air sous les ponts, varient d'un canal à l'autre et ne permettent point à un matériel de fort tonnage, tel qu'il est nécessaire pour l'économie de l'exploitation, de circuler partout sans rompre charge et sans transbordements.

En réalité, tout le système est resté en l'état où nous l'ont légué nos pères, sans remaniements essentiels, sans coordination

ni vues d'ensemble. Les chemins de fer, dès le début, ont pris un tel essor qu'ils semblaient devoir suffire à tout. La navigation intérieure devenait un moyen de transport désuet et suranné ; elle ne subsistait plus que comme un souvenir du passé, à la manière des diligences caduques. Or il y a là une erreur économique évidente, des outillages différents répondant à des nécessités différentes. Ils ne s'excluent pas, mais se complètent, et si les voies ferrées sont adaptées au transport rapide de marchandises d'un prix élevé, la batellerie se prête au transport des matières pondéreuses ou encombrantes, incapables de supporter des frais supplémentaires considérables. Son allure est relativement lente ; mais dans bien des cas le temps ne fait rien à l'affaire.

Malheureusement, loin de s'inspirer de ce principe, les grandes compagnies de chemins de fer ont toujours pratiqué la politique d'accaparement, imbues de cette idée que, la voie d'eau étant l'ennemie, il fallait la tuer partout où une concurrence paraissait possible.

S'il s'agissait d'un pauvre petit canal, on l'achetait au besoin, non pas pour joindre son action à celle de la voie ferrée, mais pour le laisser périr de sa belle mort, dans l'inaction.

S'agissait-il d'une rivière, à laquelle on ne pouvait pas appliquer un procédé aussi sommaire, on abaissait les tarifs de transport sur la voie riveraine, jusqu'au point où l'exploitation ne laissait aucun bénéfice, et, pour rétablir l'équilibre, on augmentait les tarifs sur les lignes sans concurrence ; quelques-uns en faisaient les frais, sans profit bien entendu pour le commerce général.

Lorsqu'on proposa de construire le canal du Nord-Est, qui devait permettre de transporter économiquement les minerais de Briey pour les usines métallurgiques du Nord et même jusqu'à Dunkerque, les compagnies s'émurent.

— Eh quoi, dirent-elles, le rail ne suffit-il pas à tout. A quel prix minimum estimez-vous la tonne kilométrique sur votre canal? Nous nous chargeons du transport à ce prix. Pour ne pas trop y perdre, nous construirons une voie spéciale à grand écartement, sur laquelle circuleront des wagons énormes, — presque aussi grands que vos péniches. — Ces trains vont d'un bout à l'autre sans arrêts à la vitesse commerciale de 40 kilomètres à l'heure.

— Mais vous perdrez de l'argent.

— Qu'importe ! Il ne sera pas dit qu'un chemin de fer ne peut pas effectuer ce qu'un canal peut faire !

Les grandes compagnies de chemins de fer constituent un organisme puissant en face d'adversaires réduits à une poussière de petites sociétés, de petits syndicats, ou même de bateliers isolés. La lutte n'était pas égale.

Mais la force des choses finit par avoir raison, et les voies ferrées sont arrivées rapidement aux limites de leurs capacités de transport.

Avant la guerre, ces limites étaient atteintes, et la nécessité apparaissait de changer de méthodes. Dans un remarquable rapport au Sénat, M. Audiffred s'en faisait l'écho. Malheureusement, le réseau de navigation intérieure était resté si longtemps à l'abandon que son aménagement sur un plan d'ensemble rationnel devait entraîner des dépenses énormes, et les habitudes d'émiettement budgétaire permettaient de prévoir que beaucoup d'eau coulerait sous les ponts avant qu'un pareil programme fût conduit jusqu'à son plein rendement.

Le cataclysme s'est déchaîné et nous a laissés dans un tel bouleversement des conditions économiques que les discussions académiques doivent faire place impérieusement aux réalisations coûte que coûte.

Le problème comporte trois parties essentielles : la réorganisation complète du réseau de navigation intérieure ; les voies et moyens qui permettront d'aboutir dans une entreprise aussi colossale ; le mode d'exploitation qui en assurera le plein rendement.

Un réseau homogène, — on le conçoit bien, — devrait couvrir le pays de mailles assez serrées pour desservir également toutes les régions, et où partout pût circuler le même matériel de bon rendement, c'est-à-dire de fort tonnage. On admettait avant la guerre que le bateau normal de 300 tonnes devait aller partout ; mais, sur les lignes de grand trafic, il est nécessaire de faire circuler sans rompre charge des bateaux de 600 tonnes, — de 550 tonnes au moins, comme sur les canaux belges.

Comme on ne saurait tout entreprendre à la fois, on peut admettre qu'un réseau comporte un certain nombre d'artères capitales dont l'aménagement est essentiel, les voies affluentes, qui les alimentent et drainent le commerce autour d'elles, ayant un rôle en quelque sorte régional.

Les grandes routes commerciales, nos grands fleuves les dessinent. Ils convergent vers Lyon, qui apparaît comme le nœud des voies de communication par eau, et, si le Plateau Central semble la barrière où se heurtent les grands chemins qui marchent, cette barrière n'est pas infranchissable, puisque déjà des canaux relient le Rhône, la Loire et la Seine, permettant ainsi d'aller d'une mer à l'autre, et, dans l'économie générale du système, c'est là l'essentiel.

Toutefois, cette liaison restera illusoire tant que tous les linéaments ne seront pas au même gabarit minimum et qu'une péniche ne pourra pas effectuer les parcours sans rompre charge.

Voilà le Rhône, par exemple. La Saône continue le grand fleuve vers le nord. Les bateaux de fort tonnage y peuvent circuler et tout irait bien si, sur un petit tronçon intercalaire, de Gray à Verdun-sur-Saône, le seuil des ouvrages ne laissait plus le tirant d'eau nécessaire.

C'est un peu partout la même incohérence, à laquelle il convient de remédier.

En face de tant de travaux à exécuter, comment y parvenir avec un budget singulièrement obéré ?

On ne saurait songer à en reporter toute la charge sur les épaules du contribuable, et il devient absolument nécessaire de recourir à l'initiative privée.

On peut concevoir cette intervention de bien des sortes ; mais c'est en faisant appel aux intérêts régionaux représentés par les conseils généraux, les chambres de commerce, les syndicats industriels, qu'on y parviendra, comme on l'a envisagé quand il s'est agi de l'autonomie des ports, en limitant au strict nécessaire l'intervention de l'État.

L'aménagement du Rhône, celui du canal de la Marne au Rhin, ont ouvert la voie ; mais une pareille participation ne se conçoit que si l'exploitation permet d'assurer une juste rémunération aux capitaux investis, et c'est ici qu'une profonde modification s'impose dans nos habitudes séculaires.

On a trop volontiers accoutumé de considérer un cours d'eau ou même un canal comme une route appartenant à tout le monde et sur laquelle la circulation est libre, au gré de chacun. Or il importe, au contraire, que chaque usager paye les services rendus et fasse les frais d'un aménagement d'un entretien coûteux.

Une police s'impose, en outre, pour le bon rendement. Si l'on veut que certains bateaux, utilisant la traction mécanique, circulent à toute la vitesse dont ils sont capables, il ne faut pas qu'ils soient sans cesse arrêtés pour doubler ceux qui vont lentement.

Il est nécessaire d'envisager la concession de l'exploitation à des organismes généraux, et que tout le monde se conforme aux règles d'une exploitation rationnelle.

Cela ne fera pas l'affaire, peut-être, de certains petits bateliers qui aiment à naviguer comme on se promène, s'arrêtant le long de la rive pour déjeuner ou dormir ; mais l'intérêt général passe avant l'intérêt privé.

Tout cela ne serait pas suffisant s'il ne s'établissait pas une coordination effective entre les différents moyens de transport.

Les voies ferrées et les voies d'eau ne doivent pas s'ignorer et se combattre, mais coopérer au contraire vers le but commun. Leur organisation doit se pénétrer pour ainsi dire, et, en particulier, il importe qu'il existe des points de soudure, où les gares se rattachent et permettent les transbordements faciles et rapides.

Cette condition ne sera réalisée que si la gare fluviale est rattachée à la voie ferrée par des voies de raccordement nombreuses et surtout bien outillées. A cette organisation nécessaire, les compagnies de chemin de fer ont toujours opposé la force d'inertie.

Cet état d'esprit s'est modifié fort heureusement, et l'on peut entrevoir le jour où les transports formeront un ensemble bien outillé, bien coordonné, répondant aux besoins de l'heure présente.

Lieutenant-colonel G. ESPITALLIER.

IV. — Questions Financières.

LE BUDGET DE 1923. — La première tâche du Parlement à la rentrée sera d'examiner et de voter le buget de 1923. Nous ne saurions mieux employer cette période de vacances qu'à étudier de notre côté le projet élaboré par le ministre des Finances. Aussi bien, le problème financier est-il le plus grave qui se pose à l'heure actuelle devant la France. On s'en rendra vite compte à la lecture des chiffres qui vont suivre.

Le projet de budget élaboré par le ministre et distribué aux Chambres en mai dernier se présente ainsi, en comparaison avec le précédent :

	1922. (Loi des finances.)	1923. (Projet de budget.)
	(En 1 000 francs.)	
Ressources normales	19 832 100	18 060 000
— exceptionnelles.	3 550 000	1 225 000
— d'emprunt	1 320 000	3 900 000
Total	24 702 100	23 185 000
Dépenses totales	24 688 000	23 180 000

Comme en 1922, le projet de budget de 1923 ne contient pas les dépenses recouvrables en exécution du Traité de paix ; mais il tient compte de l'intérêt des sommes avancées à la date du 1er janvier 1922 au compte de l'Allemagne pour le paiement des réparations. Ces dépenses recouvrables atteignaient à cette date 74 milliards et plus de 80 milliards en y joignant les intérêts dont l'intégralité figure au budget général.

Si ces intérêts avaient été inscrits, pour 1923, au budget des dépenses recouvrables, comme le Gouvernement eût été en droit de le faire, le déficit du projet ci-dessus, soit 3 900 millions, aurait été comble à quelques dizaines de millions près. Mais le projet, tel qu'il est établi par le ministre, possède un caractère de sincérité et présente sous son véritable aspect notre situation financière.

Elle n'est pas brillante, puisque, pour équilibrer les dépenses, il faut faire appel à 3 900 millions de ressources d'emprunt.

Fort sagement, le ministre indique, à propos de ce déficit, qu'il ne faut pas songer à trouver, à l'heure actuelle, en pleine crise économique, une matière imposable nouvelle susceptible de réaliser l'équilibre du budget sans compromettre le relèvement économique de la France.

D'ailleurs, il serait, à notre avis, particulièrement injuste d'établir de nouveaux impôts avant d'avoir fait rendre aux impôts existants tout ce qu'ils doivent rapporter au Trésor. Une aggravation des charges des contribuables de bonne foi serait inique, alors que notre administration des finances ne peut pas encore éviter toute fraude dans la perception des impôts. La multiplicité, la complexité des charges fiscales nouvelles a surpris le personnel des Finances autant que les assujettis, et il faut plusieurs années pour que l'impôt sur le revenu en particulier fournisse les rendements qu'on est en droit d'en attendre. Mieux assis et plus exactement perçu, les impôts actuels doivent, toutes choses égales d'ailleurs, fournir au Trésor des rentrées sensiblement croissantes. On peut, d'ailleurs, escompter que les choses ne resteront pas égales et que la reprise économique favorisera hautement les rendements des impôts. Nous avons eu l'occasion de montrer que les déficits enregistrés depuis quelques mois étaient dus presque exclusivement aux taxes directement en rapport avec la situation économique, savoir les douanes et le chiffre d'affaires.

Il n'est nullement exagéré de prévoir, pour les prochaines années, des plus-values de recettes de l'ordre de 3 à 4 milliards sans aggravation des impôts existants.

Le ministre, avec cet espoir, n'a pas voulu créer de nouvelles charges en période de crise. Toutefois, le projet de budget tel qu'il a été déposé par lui n'a pas été accepté par la Commission comme base de discussion. Cette dernière a chargé son rapporteur général de lui présenter des propositions pour équilibrer le budget, et elle a invité le Gouvernement à constituer une commission spéciale en vue de rechercher les réformes profondes qui pourraient être effectuées dans les services publics.

A moins de gonfler les évaluations de recettes ou de réduire les estimations de dépenses, nous ne voyons pas trop, quant à nous, quel remède pourra être apporté au budget de 1923. Nous

nous bornerons donc à analyser les éléments de recettes et de dépenses, tels qu'ils ont été présentés par le ministre. Cette analyse permettra au moins à nos lecteurs de suivre par la suite les discussions auxquelles le budget ne manquera pas de donner lieu.

***

D'abord les dépenses. Comparées à celles du budget de 1922, les dépenses se présentent en diminution de 1 508 millions, cette somme étant le solde des augmentations et des diminutions des divers chapitres, et les principales variations d'une année à l'autre étant les suivantes :

Service des postes	—	1 221 000 000
Dette publique	—	975 000 000
Suppression de l'indemnité de cherté de vie	—	154 000 000
Armée du Levant	+	234 000 000
Budget de la Marine	+	323 000 000
Instruction publique	+	139 000 000
Finances	+	128 000 000

La diminution du Service des Postes tient à ce que le budget des P. T. T. a été rendu autonome ; cette diminution a sa contrepartie du côté des recettes, elle n'est donc qu'apparente, et la réduction des dépenses budgétaires en 1923 n'est plus que de 287 millions (1 508-1 221 millions).

Les dépenses ordinaires peuvent se classer en trois grandes catégories :

Dette publique	12 345 000 000
Dépenses militaires	5 035 000 000
Dépenses civiles	5 800 000 000
	23 180 000 000

C'est sur le service de la dette qu'apparaît la plus grosse diminution en 1923. On pourrait s'en étonner, étant donné que nous nous endettons à jet continu ; aussi la diminution est-elle plus apparente que réelle.

En effet, le fonds d'amortissement des Rentes remises en paie-

ment de la contribution de guerre est ramené de 1 500 à 500 millions (diminution 1 milliard), par suite de la réduction du produit de l'impôt, dont la perception touchera à sa fin en 1923. La diminution entière du poste de la Dette publique tient donc à l'amortissement, non aux intérêts payés. Un autre poste fait également apparaître une réduction portant sur l'amortissement, celui des intérêts payés sur les avances à la Banque de France. Jusqu'ici était portée en dépenses au budget la totalité des intérêts payés à la Banque. Pour 1923, n'est portée en dépenses que la portion de ces intérêts revenant effectivement à la Banque, qui, on le sait, en restitue la plus grosse partie au Trésor sous forme d'amortissement du principal de la Dette. D'où, au budget de 1923, une réduction de 138 millions, qui n'est qu'une suppression d'amortissements.

Du côté des intérêts, il y a bien une réduction réelle de 374 millions, provenant surtout d'une reévaluation des Bons de la Défense nationale en circulation. On sait que, à la suite d'une enquête effectuée par l'Inspection générale des Finances, le montant des bons en circulation, estimé précédemment 65 420 millions, a été reconnu n'être que de 58 500 millions. D'autre part, depuis le 12 mars 1922, le taux d'intérêt a été réduit de 0,5 p. 100

Par contre, le budget de 1923, dans un louable esprit de sincérité, tient compte des intérêts des Bons qui seront émis au cours de l'exercice, ce qui occasionne un supplément de crédits de 584 millions. En outre est prévu le service des obligations à émettre pour faire face au déficit d'exploitation des chemins de fer.

En définitive, les sommes à affecter au service de la Dette ne sont pas compressibles. Elles ne pourraient être réduites dans l'avenir qu'à la suite de la baisse des taux d'intérêt ou de la réduction du montant de la Dette par un amortissement qu'il faudra bien envisager ; il est tout à fait inadmissible que, d'une façon définitive dans l'avenir, les deux tiers des ressources budgétaires normales soient appliqués au paiement des arrérages de la Dette.

En ce qui concerne les dépenses militaires, qui s'élèvent à 5 035 millions, elles se répartissent ainsi :

Guerre	3 661 000 000
Marine	1 121 000 000
Colonies	186 000 000
Pensions	67 000 000

Il y a augmentation de 496 millions par rapport à 1922. Pour la Guerre, l'augmentation est de 235 millions ; mais elle n'est qu'apparente, car le projet de budget de 1923 fait état des dépenses d'occupation des troupes du Levant, alors que le budget de 1922 ne prenait en charge que le premier trimestre de ces dépenses, le reste devant faire l'objet de crédits supplémentaires.

Des économies ont été réalisées par le Gouvernement conformément à la promesse qu'il en avait faite : 80 millions sur l'armée du Levant, 37 millions sur le personnel civil de la Guerre, 34 millions sur l'indemnité de cherté de vie, 89 millions sur les services de guerre, 16 millions sur les troupes d'occupation du Maroc, 6 millions sur le nombre des officiers. Par contre, il y a majoration de 38 millions pour l'augmentation du nombre des sous-officiers, nécessaire pour réaliser le service de dix-huit mois, et majoration de 87 millions pour le développement des services aéronautiques.

En ce qui concerne la marine, l'augmentation de 324 millions sur 1922 provient de l'exécution de la deuxième branche du programme naval voté par le Parlement. La compression des effectifs a amené, au budget de la Marine, une réduction de 17 millions ; par contre 35 millions de plus ont été affectés à l'aviation.

Enfin le Titre des Pensions est en diminution de 60 millions, principalement du fait que le transfert des corps des soldats du front est achevé.

Les dépenses civiles sont inscrites au projet de budget de 1923 pour 5 800 millions contre 6 828 millions en 1922. La diminution de 1 028 millions n'est qu'apparente ; elle résulte du transfert des dépenses de P. T. T. à un budget spécial, l'autonomie ayant été donnée à ce service. Ce chapitre des P. T. T. représentant 1 221 millions, il y a en réalité un accroissement de 193 millions au projet de budget de 1923.

Les principales augmentations portent sur les points suivants : attribution aux membres de l'enseignement de suppléments temporaires, 139 millions ; application des lois d'assistance, 85 millions ; remboursement au budget autonome des postes des frais de la correspondance officielle, 120 millions. Les réductions portent notamment sur : la suppression de l'indemnité de cherté de vie, 154 millions ; la compression du nombre des fonctionnaires, 34 millions. De ce dernier côté, il y a évidemment beaucoup à faire encore, puisque l'on évalue à 300 millions l'éco-

nomie à provenir de la suppression de 5 000 fonctionnaires. Mais cela ne peut se faire que graduellement.

En définitive, le projet de budget des dépenses pour 1923, s'il ne réalise encore que des économies modestes, a du moins le mérite de les annoncer, et surtout de présenter la carte à payer d'une façon sincère ; on peut espérer ne pas avoir à surcharger cet état de dépenses d'une masse de crédits supplémentaires en cours d'exercice.

*
* *

Sur quelles recettes peut-on compter pour faire face à ces dépenses de 23 180 000 000 de francs prévues pour 1923 ? Sur les recettes ordinaires, les recettes exceptionnelles et les ressources d'emprunt. N'insistons pas sur ces dernières, qui ne se comprennent que trop bien ; nous avons d'ailleurs dit pourquoi la France, en 1923, aurait encore à vivre en fils prodigue, faisant face par des emprunts à des dépenses d'entretien. Les recettes exceptionnelles se sont trouvées à point nommé pour parfaire nos ressources depuis quelques années et permettre aux impôts nouveaux de trouver leur assiette et de rendre ce qu'on peut en attendre avec le temps. Malheureusement ces recettes exceptionnelles commencent à s'épuiser : elles ne sont prévues que pour 1 225 millions en 1923, savoir 1 100 millions au titre de la contribution sur les bénéfices de guerre et 125 millions à provenir de la vente des stocks. En 1922, il était attendu 3 050 millions de la contribution de guerre et 500 millions de la liquidation des stocks. Le déchet est donc sérieux déjà, et, pour 1924, les ressources à attendre d'un côté comme de l'autre seront en nouvelle et importante réduction.

Les ressources normales et permanentes sont prévues pour 18 060 millions en 1923. En voici le détail :

Enregistrement, Timbre, Opérations de Bourse.	3 516 000 000
Contributions directes	2 983 000 000
Contributions indirectes	2 682 000 000
Taxe sur le chiffre d'affaires	2 500 000 000
Douanes	1 923 000 000
Monopoles	1 837 000 000
Recettes d'ordre	849 000 000
A reporter	16 290 000 000

Report	16 290 000 000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	822 000 000
Sucres et saccharines	519 000 000
Produits divers	212 000 000
Domaine de l'État	176 000 000
Diverses exploitations	18 000 000
Taxe de luxe	13 000 000
Produits recouvrables en Algérie	10 000 000
Total	18 060 000 000

Les recettes normales étaient prévues en 1922 pour 19 831 000 000 de francs. Il y a donc une diminution des évaluations de 1 771 millions pour 1923.

Tout d'abord, par suite de la création du budget autonome des P. T. T., les recettes de ce chapitre, 1 086 millions, disparaissent du budget général. En outre, des réductions considérables ont été effectuées sur les prévisions antérieures relatives aux rendements de divers impôts. Les mauvais rendements obtenus au cours de ces derniers mois ont nécessité une telle revision. On sait que, fin mai, les moins-values de 1922 par rapport aux prévisions dépassaient déjà 700 millions. Il eût donc été imprudent de continuer à prendre comme bases du budget les mêmes recettes supposées.

La taxe sur le chiffre d'affaires figurait au budget de 1922 pour 3 045 millions ; elle n'a produit effectivement que 1 897 millions en 1921. Son rendement a été estimé de 2 500 millions pour 1923. On peut observer à ce sujet que, pour l'ensemble des cinq premiers mois de 1922, la taxe sur le chiffre d'affaires a fourni en moyenne 177 millions par mois, ce qui correspond seulement à 2 124 millions pour l'année. Mais la progression très nette des recettes permet d'espérer que, la reprise économique s'accentuant, le chiffre de 2 500 millions sera atteint, sinon dépassé en 1923.

Pour les douanes, l'estimation de 1923 est de 1 923 millions au lieu de 2 707 millions en 1922. Comme pour le chiffre d'affaires, des moins-values considérables ont été accusées par les recettes effectives par rapport aux évaluations. En mai 1922, cette moins-value était de 60 817 000 francs. D'où l'évaluation réduite du ministre. Les rentrées de mai 1922 ont marqué un relèvemnet très notable par rapport aux précédentes, mais elles n'ont encore été que de 130 millions, ce qui correspond pour l'année entière

à 1 560 millions au lieu de 1 923 millions prévus pour 1923. Mais, là encore, on peut espérer une sérieuse amélioration avec la reprise économique, et après la signature du traité de commerce avec l'Espagne. D'autres accords commerciaux sont en préparation, et tout laisse croire que le développement de nos échanges extérieurs va s'accentuer.

Le projet de budget de 1923 a également réduit de 23 millions l'évaluation du produit des droits sur les sucres. Par contre, il fait état d'un certain nombre de plus-values, dont les principales sont les suivantes : on attend 34 millions de plus des monopoles; de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières 822 millions au lieu de 736, et des contributions directes, 2 983 millions au lieu de 2 507 millions.

En ce qui concerne l'impôt de 10 p. 100 sur le revenu des valeurs mobilières (12 p. 100 sur les valeurs étrangères), le rendement en a été de 951 millions en 1921. Il faut espérer que l'on reverra ce chiffre, et même mieux. Mais il était prudent d'escompter une diminution des dividendes répartis sur les résultats de l'exercice 1920, qui fut particulièrement favorable.

Pour ce qui est des impôts directs, ce n'est pas pour le moment sur l'accroissement des revenus des contribuables que l'on compte le plus, — ce facteur de plus-value viendra à son tour, — mais sur une meilleure perception de l'impôt. On sait à ce propos que le ministre a joint au budget de 1923 une série de projets d'inquisition fiscale : quoi qu'on pense de l'opportunité de leur application, il est bien évident qu'elle aurait pour résultat de supprimer certaines fraudes actuellement très aisées. Au surplus, même si ces mesures assez sévères ne sont pas adoptées, il faut bien reconnaître que l'impôt sur le revenu est le seul qui donne constamment des plus-values, et des plus-values importantes. C'est qu'en effet les assujettis s'habituent progressivement à cet impôt, de même que le personnel des Finances chargé de son application.

En définitive, du côté des recettes, les évaluations que renferme le projet de budget de 1923 paraissent assez modérées pour que des plus-values soient probables, et qu'en tout cas il n'y ait pas, en cours d'exercice, à enregistrer les moins-values qui affectent profondément les comptes de 1922. Le déficit final ne paraît pas devoir excéder les 3 900 millions que le ministre propose de demander à l'emprunt . Nous avons dit qu'un tel déficit pourrait sans

doute, dans l'avenir, être comblé grâce à la seule progression des recettes du Trésor à provenir des impôts existants, à la condition que la reprise économique s'accentue, comme on peut l'espérer.

R. Morin.

V. — La Situation Européenne.

LES DETTES INTERALLIÉES. — Pendant de longs mois, la presse et l'opinion publique françaises ont pris grand soin de ne pas ouvrir de discussion sur les dettes de guerre interalliées. Outre que toute la puissance d'attention du pays se concentrait sur l'examen du problème plus pressant des réparations allemandes, ce silence relatif était dû, pour une large part sans doute, au fait que, consciente de la délicatesse de sa situation débitrice, la France ne voulait point paraître solliciter des nations créancières, — États-Unis et Grande-Bretagne, — un traitement de faveur. De plus, ce problème des dettes était, à juste titre, considéré comme extrêmement compliqué, et certains de ses éléments, — dont beaucoup sont, pour ainsi dire, impondérables, — semblaient être du domaine exclusif de l'activité diplomatique des divers gouvernements intéressés.

Mais voici que les États créanciers ont rompu le silence.

Les États-Unis, en particulier, paraissent avoir pris nettement position. Le Congrès a chargé une commission de négocier la consolidation des dettes alliées ; cette commission n'a pas le droit d'en annuler la moindre partie, et ses pouvoirs sont si étroitement limités que, fût-elle saisie du désir de se montrer

généreuse, elle ne le pourrait pas : le taux d'intérêt ne devra pas être inférieur à 4,5 p. 100, ni la durée du remboursement supérieure à vingt-cinq ans.

De son côté, la Grande-Bretagne, — soucieuse peut-être, à la veille de la Conférence de Gênes, de donner aux gouvernements européens qu'elle voulait rallier à sa politique un avertissement à la fois discret et formel, — a dénoncé l'arrangement interallié d'octobre 1916, renouvelé pour trois ans en 1919, et s'est réservé de réclamer, à partir d'octobre 1922, les intérêts de ses créances.

Dans ces conditions, l'ensemble d'une question qui, selon le mot de M. Jacques Bainville, « constitue peut-être la plus grave des complications de la paix (1) », peut fort bien désormais faire l'objet d'une discussion publique. C'est de cette discussion que nous avons voulu réunir ici, très brièvement, les éléments principaux.

***

Quelle est, à l'heure actuelle, l'importance des dettes interalliées? Les tableaux suivants, qui indiquent leurs montants en dollars (2), en donneront une idée :

I. — Créances des États-Unis.

(*En dollars.*)

Angleterre	4 577 000 000
Autriche	26 000 000
Belgique	412 000 000
France	3 681 000 000
Italie	1 811 000 000
Pologne	149 000 000
Roumanie	40 000 000
Russie	212 000 000
Serbie	56 000 000
Tchéco-Slovaquie	100 000 000
Autres pays (3)	77 000 000
Total	11 141 000 000

(1) *Action française* du 12 mars 1922.

(2) *Moniteur des intérêts matériels* du 13 mai 1922. — On sait que le dollar vaut environ 5,18 fr. or.

(3) Cette expression collective désigne l'Arménie, Cuba, l'Esthonie la Finlande, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, Libéria et la Lithuanie.

II. — Créances de l'Angleterre.

(*En dollars.*)

Belgique	423 000 000
France	2 112 000 000
Italie	2 010 000 000
Russie	2 764 000 000
Serbie	92 000 000
Autres pays	229 000 000
	7 630 000 000
Dominions	832 000 000
Total	8 462 000 000

III. — Créances de la France (*en monnaies et matières*).

(*En dollars.*)

Divers pays	2 413 000 000

IV. — Créances du Japon.

(*En dollars.*)

Divers pays	574 000 000

Les dettes interalliées [intérêts sur les créances de l'Angleterre, de la France (1) et du Japon non compris] atteignent donc un total d'environ 22 590 000 000 dollars (2).

Si nous ajoutons à ce montant celui que l'Allemagne doit encore verser au titre des réparations (31 000 000 000 de dollars), nous obtenons un total de 53 590 000 000. Plus de 53 milliards et demi de dollars ! Telle est la charge écrasante qui pèse sur le vieux continent. On conçoit que son existence soit de nature à faire naître les plus terribles difficultés.

(1) Il y a lieu de noter que, jusqu'à présent, la France ne semble pas avoir voulu que les sommes avancées par elle portassent intérêt. D'après le *projet de budget de l'exercice 1923* (1er volume, p. 374), il paraîtrait que notre créance sur l'ancien régime russe fasse seule exception à la règle.

(2) Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont donc sur la France des créances beaucoup plus importantes que celles que la France elle-même possède sur ses anciens alliés (5 793 millions de dollars, contre 2 413 millions), et il n'est pas exagéré de dire que les perspectives de recouvrement de ces créances sont infiniment plus favorables pour les États-Unis et pour l'Angleterre que pour la France.

***

Au point de vue juridique pur, le droit, pour les pays créanciers, de recouvrer leurs créances, ne fait pas de doute : les contrats sont formels.

Mais l'exécution pure et simple de ces contrats, — dans la mesure où elle est possible, — n'est pas sans soulever de nombreuses et énergiques protestations, et c'est ce qui indigne, — bien entendu dans les pays créanciers, — certains observateurs superficiels : « Avant, dit le *Bankers Magazine* de New-York (1), que la lumière des temps nouveaux eût illuminé le monde, on reconnaissait généralement qu'une personne qui avait contracté une dette se trouvait dans l'obligation morale de la rembourser. » Il faut noter que cette vertueuse semonce s'adresse, plutôt qu'aux Français, à certains Américains, et à certains Anglais. Car, — fait paradoxal, — c'est aussi dans les pays créanciers qu'on trouve le plus de « créanciers peu soucieux de recouvrer leur créance ».

Des créanciers-peu-soucieux-de-recouvrer-leurs-créances (2) ! Voilà certes une des plus plaisantes espèces de la faune d'après-guerre, et qui mérite assurément d'être, quelques instants, soumise à un examen curieux et d'ailleurs sympathique.

On y distingue deux familles, deux sortes d'individus : les uns se placent surtout au point de vue moral et sentimental, et, en matière financière, on sait qu'une telle attitude est souvent assez vaine. Toutefois leurs arguments, — qui ont, après tout, autant de valeur que ceux des adversaires de l'annulation, — ne sont pas négligeables : si les fonds prêtés, disent-ils, n'ont été que prêtés, c'est simplement parce que, dans l'intérêt des bénéficiaires, — et pour les inciter à ne point gaspiller, — il valait mieux « faire des prêts que des donations » ; mais, lorsqu'on a « prêté » les fonds, on ne pensait même pas qu'ils pourraient être remboursés (3).

D'autres se placent au point de vue économique, et, s'ils se servent aussi d'arguments sentimentaux, c'est seulement pour

(1) *Bankers Magazine* de New-York, mars 1922.

(2) M. Harold Cox les appelle les *Reluctant receivers*. Nous ne disposons malheureusement, pour exprimer cette idée, d'aucune expression française aussi remarquablement concise.

(3) Voir l'article de M. G. Jèze, dans *l'Ère Nouvelle* du 27 mars 1922, sur le système du professeur Seligmann.

couvrir et masquer noblement des raisons plus pratiques, sans doute, mais aussi justes. Parmi ceux-là figurent presque tous les véritables économistes, presque tous les vrais techniciens. Qu'on ne voie point, dans leur apparent désintéressement, une preuve d'abnégation presque religieuse ! Comme l'a remarqué M. Harold Cox, dans un excellent article du *Bankers Magazine* de Londres (1), « les maisons d'affaires anglaises et américaines ne sont nullement enthousiasmées par la doctrine selon laquelle il est meilleur de donner que de recevoir ». La vraie raison de cette attitude doit être cherchée hors du domaine moral, dans le fait reconnu que des dettes internationales aussi formidables ne peuvent être payées qu'en « marchandises et en services » ; elles ne peuvent pas l'être en or, puisque l'or est absent ; elles ne peuvent pas non plus l'être rapidement par des transactions de change, car l'énormité de ces transactions ne manquerait pas de provoquer une tension sous laquelle s'écrouleraient les cours (2). Or, cet indispensable règlement en marchandises et en services paraît susceptible, s'il s'effectue dans certaines conditions, de porter atteinte à l'activité industrielle des pays créanciers. « L'Angleterre, a dit en particulier M. Mac Kenna (3), se montrerait *égoïstement sage* si, ne songeant qu'à sa situation industrielle et commerciale, elle annulait les obligations des autres pays envers elle. »

Il est certain que l'importation soudaine, dans un pays créancier déterminé, d'une énorme masse de produits étrangers gratuits porterait un grave préjudice aux producteurs nationaux correspondants, sans pousser les autres producteurs à exporter davantage, de sorte qu'il en résulterait, pour la nation considérée, une perte nette et une aggravation du chômage. Mais la « répugnance à recevoir » ne se justifie plus si le paiement doit être fait sous forme d'importations ayant un caractère de permanence ou, au moins, de longue durée, et dont, au surplus, la valeur totale est raisonnable : l'industrie du pays créancier peut alors s'adapter à ces prestations régulières, et les bénéfices que retirent du nouvel état de choses la nation et ses contribuables sont fort appréciables. D'autre part, les livraisons n'atteignant qu'un montant annuel modéré, le pays débiteur peut s'acquitter

(1) Numéro de mai 1922.

(2) Voir, à ce sujet, le discours prononcé par M. Goodenough à la Chambre de Commerce américaine de Londres, le 10 avril 1922 (*Bankers Magazine* de Londres, mai 1922).

(3) Déclaration faite à la presse américaine. Cf. *Temps* du 4 novembre 1921.

sans qu'en soit trop affaiblie son économie nationale. La France a le mérite de s'être inclinée, la première, dès octobre 1921, devant ce fait, par la conclusion de l'accord de Wiesbaden — très insuffisant et beaucoup trop timide, mais excellent dans son principe,— elle a prouvé que, si elle voulait être payée, elle tenait du moins à rendre le paiement possible.

***

Quoi qu'il en soit, et en dépit de l'opinion de la plupart des économistes, bien souvent exprimée par MM. Otto Kahn (1), Benjamin Anderson (2), Sir Percy Sargent (3), etc., les États-Unis et la Grande-Bretagne ont cru devoir tenir compte des tendances de l'opinion publique, profondément ignorante de la nature du problème financier d'après-guerre et nettement hostile à l'annulation.

Si les États-Unis se montrent intraitables, c'est sans doute parce que, créanciers de tout le monde, ils seraient, au moins sur le papier, les « perdants » dans l'opération de l'annulation des dettes. Mais c'est aussi et surtout parce que l'opinion moyenne de leurs régions agricoles du Centre et de l'Ouest exige le paiement des sommes prêtées et que, pour des raisons électorales, ils tiennent à la ménager. Il en est plus ou moins de même en Angleterre, où la politique de M. Lloyd George et la propagande active et ténébreuse de M. John Maynard Keynes n'ont réussi, jusqu'à présent, qu'à rendre l'opinion trop indifférente au paiement des réparations, et plus spécialement à la satisfaction des droits de la France !

Le souci de répondre au désir populaire a poussé la principale nation créancière à adopter bruyamment des mesures draconiennes au sujet du règlement des sommes qui lui sont dues, et nos amis d'Outre-Manche à reprendre, sans grands ménagements, leur entière liberté à l'égard de leurs débiteurs.

Mais, en même temps, la force des arguments émis par les économistes a contraint les deux pays à prendre des mesures opposées : n'osant pas envisager franchement l'annulation, ils

(1) *Agence financière*, 23 février 1922.
(2) *Bulletin de la Chase National Bank* de New-York, janvier 1922.
(3) *Financial News*, 23 novembre 1921.

ont cherché le moyen de faire tout au moins obstacle au remboursement. A cet effet, ils n'ont eu qu'à se laisser inspirer par l'esprit d'étroit protectionnisme que la guerre a infusé plus ou moins dans les veines meurtries de toutes les nations du monde. C'est ainsi que le Parlement anglais a voté une « loi pour la sauvegarde des industries », dont le titre dit assez l'intention, et que le Congrès des États-Unis étudie un nouveau projet de tarif douanier, dont l'effet sera de fermer aux produits européens l'accès du marché américain, et, par suite, d'empêcher les Alliés d'effectuer les versements que, pourtant, l'on exige d'eux.

***

Une situation aussi paradoxale et contradictoire ne pourra se maintenir longtemps : ou bien il faudra éclairer l'opinion publique assez complètement pour que soit rendue possible une annulation ; ou bien, si l'on persiste à vouloir le remboursement, il faudra le faciliter.

Dans le premier cas, et malgré les graves inconvénients moraux et matériels qu'il y aurait à amnistier l'Allemagne et à lui permettre de consacrer toutes ses ressources à son relèvement économique et, partant, à son relèvement militaire, la France pourrait peut-être envisager elle-même une réduction de sa créance sur le Reich, créance qui, à beaucoup d'égards, et en dépit de la différence essentielle de leurs origines, ressemble à celles qu'ont sur nous les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il va de soi que, seule, une annulation de notre propre dette nous permettrait de nous rapprocher, — à condition, d'ailleurs, que ce fût avec prudence, — des tendances britanniques actuelles en ce qui concerne l'exécution du Traité de Versailles. Nos alliés anglais, et même parfois nos amis américains, paraissent croire vraiment que « nous commettons un anachronisme, sinon pire, en insistant pour nos réparations ». Mais eux-mêmes, pour l'instant, n'exigent-ils pas que nous les désintéressions? Une telle attitude vis-à-vis de la France, principale victime de l'agression germanique, ne saurait persister sans que l'injustice en devînt par trop criante.

Si, au contraire, comme elles en ont l'indiscutable droit, les nations créancières continuent d'exiger le paiement, qu'elles

prennent alors, tant dans leur intérêt que dans le nôtre, des dispositions en vue de le répartir sur une très longue période, et que, surtout, elles nous aident à recouvrer, sur l'ancien ennemi commun, la créance que nous tenons nous-mêmes du Traité de Versailles.

HENRI VERHILLE.

VI. — Les Lettres Étrangères.

LETTRES ANGLO-SAXONNES

A propos de quelques traductions récentes. — Responsabilité, rôle et dignité des traducteurs. — Le contact entre la littérature française et la littérature anglaise maintenu depuis deux siècles et demi. — Une anthologie de nos traducteurs de l'anglais. — L'activité des traducteurs contemporains. — Un grand poète anglais : Francis Thompson, interprété par M. Auguste Morel. — Un grand prosateur américain : H.-D. Thoreau, interprété par M. Louis Fabulet.

Au cours de ces derniers mois, plusieurs traductions d'ouvrages anglais importants ont paru en France. A ce propos, — et avant de parler de quelques-unes de ces traductions, — qu'on nous permette de faire remarquer combien serait utile aux lecteurs français qui s'intéressent aux littératures étrangères sans pouvoir les aborder dans les textes (et nous sommes tous dans ce cas, puisque, pour être au courant de toute la littérature contemporaine europeenne et américaine, il faudrait connaître une douzaine de langues), — combien serait utile un bulletin bibliographique (trimestriel au moins, sinon mensuel) qui signalerait tout ce qui se publie en fait de traductions et d'études, générales ou particulières, sur les lettres étrangères. Un libraire entreprenant

devrait publier un bulletin de ce genre et, pourvu qu'il fût bien fait, d'une lecture aisée, et tenu à jour, il serait certainement bien accueilli du public lettré. Car, actuellement, pour se tenir au courant de tout ce qui se publie, par exemple, comme traductions de l'anglais et comme études sur les écrivains de langue anglaise, il faut se livrer à un véritable travail de recherches, lire des catalogues de librairie, dépouiller des sommaires de revues, etc.

Je sais bien qu'il y a, pour les lettres anglaises, la *Revue Germanique*, avec ses comptes rendus critiques, son bulletin, sa bibliographie et sa revue des revues — et qu'elle paraît quatre fois par an. Son programme : renseigner les lecteurs français sur le mouvement littéraire (au sens large du mot : poésie, histoire, philosophie, etc.) des pays de langues allemande, anglaise, suédoise, dano-norvégienne, flamande et hollandaise, est bien fait pour attirer l'attention sympathique des lettrés. Par malheur, la *Revue Germanique* ne peut remplir qu'une partie de ce beau programme, et cela uniquement parce qu'elle manque de ressources financières. Elle a tous les éléments d'une grande et sérieuse revue de spécialistes, et ses collaborateurs se recrutent parmi l'élite des Universités françaises, mais son budget lui interdit de prendre la place à laquelle elle aurait droit (les collaborateurs eux-mêmes paient l'abonnement). C'est ainsi que sa bibliographie et sa revue des revues sont insuffisantes, parce qu'elle ne peut signaler que les ouvrages qu'elle reçoit, et que son service d'échange est très limité, même avec les revues françaises. Et c'est elle, pourtant, qui est le plus qualifiée pour publier ce bulletin bibliographique des lettres étrangères qui nous manque, ou tout au moins un bulletin bibliographique des traductions et publications françaises concernant les littératures du groupe « germanique ». Il est à souhaiter qu'une subvention lui soit fournie, ou que des dons lui soient faits. Et puisque j'en ai tant dit, je crois que je peux bien — sait-on jamais? — donner ici l'adresse de la direction de la *Revue Germanique* : 65, rue Brûle-Maison, à Lille. J'ajouterai que c'est aussi de ce côté-là, de quelqu'un des collaborateurs de cette revue, que nous attendons un bon et complet répertoire bibliographique de toutes les traductions, travaux, thèses, études critiques et documentaires, au moyen desquels le contact a été (très efficacement) maintenu entre la littérature française et la littérature

anglaise, au moins en ce qui concerne la France, les traducteurs français, et les critiques français qui ont fait connaître chez nous les principaux monuments de la littérature anglaise. Jusqu'à présent, il n'y a que le *Manuel bibliographique de la littérature française* de Gustave Lanson qui nous donne des renseignements sur la bibliographie et la chronologie des traductions de l'anglais, et comme ce n'est là qu'une partie accessoire de cet ouvrage, ces renseignements sont forcément sommaires et incomplets.

Naturellement, dans une bibliographie de ce genre, les traductions devraient occuper la première place. Une étude critique sur un écrivain étranger, si bonne et si complète soit-elle, ne fait connaître qu'indirectement l'œuvre de cet écrivain. Une traduction suffisamment exacte d'un de ses ouvrages le met à la portée des lecteurs, et quelquefois une traduction excellente, une traduction vraiment littéraire, le fait entrer dans la littérature de la langue dans laquelle il est traduit et lui donne des chances d'exercer une influence sur cette littérature. Ainsi, le traducteur joue dans l'histoire littéraire un rôle incomparablement plus actif et plus marquant que le critique ou l'érudit qui renseigne les lecteurs de son pays sur le mouvement littéraire d'un pays étranger. Ainsi, — pour ne prendre nos exemples qu'en France et parmi nos traducteurs de l'anglais, — la duchesse d'Aiguillon, qui fut la première traductrice d'*Ossian*, et les Defauconpret, père et fils, qui traduisirent Walter Scott, occupent, dans notre histoire littéraire, une place à laquelle aucun auteur d'*Études anglaises* ne saurait prétendre (sauf en des cas tout à fait exceptionnels, c'est-à-dire quand l'auteur d'*Études anglaises* est un écrivain important : Voltaire, Taine).

Et, à ce propos, il convient de dénoncer une erreur assez communément répandue, même chez des lecteurs très éclairés, et selon laquelle les traductions que nous possédons seraient, pour la plupart, l'ouvrage de mercenaires peu scrupuleux, de bâcleurs de copie, ou encore d'amateurs incompétents, et que ce ne serait que tout récemment, et très exceptionnellement, qu'on aurait vu des auteurs déjà hautement classés dans l'estime des lettrés (André Gide et Paul Claudel, par exemple) se faire traducteurs. En réalité, notre collection de classiques anglais, — de Chaucer à Joseph Conrad, — traduits en français est, prise dans son ensemble, assez honorable. Certains traducteurs sont eux-mêmes des classiques français : Voltaire, l'abbé Prévost, Chateau-

briand, Baudelaire, etc., et les autres sont, ou bien des écrivains fort respectables, comme Mme Riccoboni (qui eut l'honneur d'achever la *Vie de Marianne* de Marivaux) et Jacques Delille ; ou bien des traducteurs de métier qui ne manquaient ni de savoir ni d'habileté, ni même d'un certain sentiment de la langue française, et tels que, par exemple, les traducteurs des Dickens et des Thackeray de la collection Hachette. En somme, nous possédons, de presque tous les monuments importants de la littérature anglaise, une traduction convenable et, quelquefois, — comme c'est le cas pour Edgar Allan Poe (trad. Baudelaire) et pour la *Moll Flanders*, de Daniel Defoe (trad. Marcel Schwob), — une traduction excellente. Sur ce point, on consultera avec profit et intérêt l'*Anthologie de la littérature anglaise* de M. A. Koszul (1), qui est aussi, dans un certain sens, une anthologie de nos traducteurs de l'anglais, depuis Geneviève Chappelain (1625 : Sir Philip Sidney) jusqu'à Claude Lorrey (1909 : Shelley), et aux groupes du « Mercure de France » et de la « Nouvelle Revue française ». Enfin, bien que cette anthologie ait quelques lacunes (ni Samuel Butler l'ancien, — l'auteur de *Hudibras*, — ni Samuel Butler le jeune, — l'auteur d'*Erewhon*, — n'y figurent) et qu'elle s'arrête en 1912 ou 1913, date à laquelle elle fut achevée, elle est certainement, pour la littérature anglaise, le meilleur recueil de morceaux choisis que nous possédions, et sa lecture est aussi nécessaire que celle du grand ouvrage de Taine et que celle du manuel d'*Histoire de la littérature anglaise*, d'Edmond Gosse (trad. H. D. Davray) aux personnes qui désirent connaître cette littérature dans son ensemble et ne peuvent l'aborder dans les textes.

Et cette anthologie est bien excusable d'être un peu en retard, puisque, dans les années qui ont suivi sa publication, et surtout dans ces deux dernières années, le nombre des ouvrages anglais traduits en français a augmenté considérablement, et que des écrivains importants, qui n'étaient pour les lecteurs français que des noms, lui sont devenus accessibles : Robert Browning et Francis Thompson parmi les poètes ; George Meredith (dont un seul roman existait en traduction, et quelle « traduction » !) et Joseph Conrad parmi les romanciers ; et enfin, le plus récent des grands classiques anglais : Samuel Butler, — tandis que les catalogues des bibliothèques publiques et privées s'augmentaient de plusieurs fiches nouvelles aux noms de : R. L. Steven-

(1) Paris, Delagrave, « Collection Pallas », 2 volumes.

son, Thomas Hardy, Jack London, Arnold Bennett. Au fonds de bonnes traductions constitué dans la seconde moitié du siècle dernier par la maison Hachette, par Savine et par le « Mercure de France » viennent de s'ajouter les collections, déjà riches, de Stock, de Crès, de la « Renaissance du Livre », de Bernard Grasset, de la « Nouvelle Revue française », etc., et celles que commencent quelques maisons nouvellement fondées. Même des poètes et des prosateurs contemporains connus seulement des lettrés de langue anglaise sont traduits chez nous, comme Logan Pearsall Smith, dont *Trivia* (trad. Philippe Neel) a paru aux *Cahiers Verts*, ce qui nous donne l'espoir de posséder prochainement au moins un choix de morceaux de Max Beerbohm, et de voir une grande lacune se combler, et quelques titres enfin figurer, aux catalogues des bonnes bibliothèques privées, sous le nom illustre de George Moore.

*
* *

Il est impossible de rendre compte de toutes ces traductions, dont certaines sont l'œuvre de quelques-uns de nos meilleurs traducteurs, comme G. Jean-Aubry et Philippe Neel (qui se partagent l'honneur de mettre en français Joseph Conrad et Thomas Hardy) ; mais je voudrais, aujourd'hui, signaler tout particulièrement à l'attention du lecteur deux de ces traductions nouvelles.

L'une nous offre cinq poèmes de Francis Thompson (1), dont : *le Lévrier du Ciel, Une Antienne de la Terre, Corymbe d'Automne* (qui sont généralement considérés comme les plus importants parmi les longs poèmes de Francis Thompson) ; les deux autres poèmes traduits sont le fameux thrène *A feu le cardinal de Westminster*, et les quelques strophes posthumes intitulées *En nul etrange lieu*, (Le *Corymbe d'Automne* avait été déjà traduit par Paul Claudel, et publié, l'an dernier, en une édition de luxe avec des illustrations d'André Lhote. Il serait intéressant de comparer en détail les deux interprétations de ce même poème ; toutes deux sont remarquables, et je craindrais de porter sur elles un jugement trop sommaire si je disais que l'une est plus

(1) Francis Thompson, *le Lévrier du ciel*, etc., traduction A. Morel, Paris, « la Maison des Amis des livres », 7, rue de l'Odéon, 1922.

« claudelienne » et l'autre plus « thompsonienne » ; mais je reviens au recueil de ces cinq poèmes traduits par Auguste Morel.)

Le traducteur, que je viens de nommer, a eu l'heureuse idée de traduire et de publier en tête de son recueil la courte *Vie de Francis Thompson*, écrite par Wilfrid Meynell, et qui est bien connue des lettrés anglais comme un des plus remarquables morceaux biographiques publiés dans ces vingt dernières années. Les traductions elles-mêmes sont suivies de réflexions et de notes dont Auguste Morel est l'auteur. C'est un usage que j'approuve, bien que l'abus puisse en être redoutable ; comme lecteur, il me plaît de trouver, à la fin du livre, des notes qui m'expliquent certains passages difficiles et qui me les font relire. Il me semble que de nos jours l'habitude de relire se perd un peu, et qu'on a tendance à bâcler ses lectures, ce qui est aussi fâcheux que de bâcler un repas, ou toute autre espèce de plaisir.

Grâce à ce recueil (qui, tiré à un petit nombre d'exemplaires, deviendra vite, s'il n'est pas devenu déjà, une rareté bibliographique), les lecteurs français pourront désormais se faire une idée de l'œuvre et du génie du dernier en date des grands poètes anglais. Après Robert Browning, après Tennyson, après Coventry Patmore, après Swinburne, il y eut Francis Thompson, et de là nous passons à W. B. Yeats (1) et ainsi aux trois ou quatre générations des poètes contemporains. Tous, sauf peut-être Robert Browning, étaient assez connus en France. Tennyson, poète-lauréat, figurait depuis longtemps aux programmes de notre enseignement secondaire (à noter : que Robert Browning, moins connu sur le continent et moins « officiel » que Tennyson en Grande-Bretagne, n'y figurait pas, et n'a figuré, je crois, que tout récemment sur les programmes de l'enseignement supérieur). Swinburne était traduit, et lu avec sympathie, par les poètes français. Enfin, des poèmes tirés de l'*Eros inconnu*, de Coventry Patmore, et traduits par Paul Claudel, avaient, en 1912, fait connaître chez nous ce grand poète catholique, longtemps méconnu en Angleterre. Il nous restait donc à connaître Francis Thompson. Celui qui signe ces pages croit bien avoir été le premier à parler de lui à des lecteurs français (quelques années seulement après la mort du poète, en 1909 ou 1910, dans *la Phalange*), et à en traduire (très imparfaitement) quelques strophes. Puis

(1) W.-B. Yeats, Une assez grande quantité de ses poèmes ont été traduits par Mlle Jeanne Lichnérowicz ; quelques-uns ont paru dans des revues.

deux ouvrages, écrits en français par des étrangers (le premier, le *Francis Thompson* de K. Rooker, est une thèse de doctorat de l'Université de Paris) nous firent connaître la courte et romanesque existence du poète. Enfin nous eûmes l'important ouvrage de M. Floris Delâttre sur l'ensemble de la poésie anglaise depuis le romantisme jusqu'à Francis Thompson. Le recueil de poèmes traduits par Auguste Morel vient donc bien à son heure, et on peut dire que nous l'attendions.

Mais notre attente n'allait pas sans un peu de crainte. Nous savions combien les poètes perdent à être traduits, et combien devait perdre surtout un poète comme Francis Thompson. Autant que Shelley dont il est, dans un certain sens, le disciple ; et plus peut-être, car il se rattache, par delà Shelley, aux mystiques et aux poètes catholiques du XVIe et du XVIIe siècle anglais. Il fallait un poète pour traduire ces poèmes et un poète ayant à sa disposition un vocabulaire très riche et très étendu. Par bonheur pour Francis Thompson, et pour nous, Auguste Morel remplit ces conditions. Sans doute, ses traductions sacrifient le rythme de l'original (et encore, pas toujours), mais elles donnent une reproduction exacte du vocabulaire et une impression qui se rapproche singulièrement de l'impression que nous recevons lorsque nous lisons le texte de Francis Thompson. Nous retrouvons ce caractère (qui est, dans le texte, son trait dominant) de poésie catholique : quelque chose comme une cérémonie religieuse. Même les poèmes de nature, chez Francis Thompson, ont quelque chose de la cathédrale, avec ses lumières, ses tentures, ses ors, ses richesses accumulées dans les ombres, sa musique. Et des ciels de vitrail. Et même les mots, les mots anglais qui suggèrent tout cela, sont tellement éloignés du langage parlé qu'on hésite à les reconnaître et qu'on se demande par quelle magie ils sont devenus ainsi : somptueux, inaccessibles à toute vulgarité, étranges, comme le latin de la liturgie. Ce n'est que peu à peu qu'on s'habitue à cette ombre, à cette lumière artificielle, et qu'on se familiarise avec ces splendeurs. Et alors on entend le chant, la simple et pure voix humaine, qui s'élance et ouvre en nous ces « longues savanes de l'azur » et toutes les infinies perspectives de l' « homme intérieur » que nous sommes tous. Un singulier « poète moderne », vraiment ! qui d'un côté semble se mouvoir aisément dans le monde de Dante et de l'autre rejoint Rimbaud.

C'est un grand mérite de la part de M. Auguste Morel de nous

avoir rendu cette impression que donnent les textes qu'il a si patiemment étudiés et traduits. Il nous annonce, à présent, deux autres recueils de poèmes choisis dans l'œuvre de deux autres grands poètes mystiques anglais : John Donne et William Blake. On frémit devant les difficultés d'une pareille entreprise. Mais, puisque nous lui voyons tant de courage, et jusqu'ici un courage si heureux, nous voudrions lui demander une anthologie de la poésie mystique et catholique anglaise, qui vraiment est trop peu connue chez nous. Le bienheureux R. Southwell, S. J. ; Vaughan ; Crashaw... ces noms, chers à tous les lettrés de langue anglaise, je les écris ici, Auguste Morel, pour vous induire en tentation.

L'autre livre récemment traduit et publié est d'un caractère tout différent. C'est *Walden* (1) du classique américain H.-D. Thoreau, et son traducteur est Louis Fabulet, qui, avec le regretté Robert d'Humières et H.-D. Daviay, partage la gloire d'avoir mis l'œuvre de Rudyard Kipling entre les mains de tous les Français qui lisent.

Un livre de cette importance aurait dû être traduit en français depuis trente ans, à l'époque où, déjà tombé dans le domaine public, non seulement les éditeurs américains, mais surtout les éditeurs anglais le réimprimaient dans leurs collections de classiques et dans leurs séries de « chefs-d'œuvre de la littérature mondiale ». Les Allemands et, je crois, les Danois, le traduisirent il y a une vingtaine d'années, et il serait intéressant de rechercher quelle influence il a eue dans ces pays. En France, je sais de source certaine que quelques jeunes gens le connurent et le lurent, dans le texte, entre 1899 et 1902, et qu'il eut sur eux une influence morale et, sur leurs propres ouvrages, une influence littéraire assez profondes. C'étaient des jeunes gens qui venaient de découvrir Walt Whitman, et qui, dans l'enthousiasme de ce premier contact avec le poète américain, se mirent à étudier la littérature des États-Unis depuis E. A. Poe jusqu'aux écrivains qui étaient alors les derniers venus ; et ainsi, à mi-chemin, ils rencontrèrent d'abord R. W. Emerson, et bientôt après H. D. Thoreau et *Walden*.

Or, pour un jeune homme de vingt ans, la lecture de *Walden* est une fête incomparable. C'est le commentaire poétique de

(1) H.-D. THOREAU, *Walden, ou la Vie des bois*, traduction LOUIS FABULET, Éditions de la « Nouvelle Revue française », Paris, 1922.

l'exhortation biblique : Quittez l'enfance et vivez ! Avec une passion et une intrépidité entraînantes, et une richesse d'images et une puissance d'ironie irrésistibles, l'auteur dit au lecteur : « Croyez en vous-même ; vivez par vous-même ; n'écoutez pas ce que disent vos aînés ; n'ayez confiance qu'en votre propre expérience. Les devoirs que la tradition et l'opinion courante voudraient vous imposer sont des pièges : désobéissez ! Les commodités de la vie moderne sont des pièges : apprenez à vous en passer ! Vous n'avez pas besoin de cette maison que votre père, qui a peiné toute sa vie pour s'enrichir et qui a mené une vie, non d'homme libre mais d'esclave, a fait bâtir. Et non seulement vous n'en avez pas besoin, mais elle vous gêne : elle est votre prison. C'est, encore, une malle ridiculement grande et pesante, et qu'aucune compagnie de chemins de fer ne transportera quand vous voudrez voyager. Elle vous oblige à vivre constamment dans la même ville alors que vous êtes né citoyen du monde et de l'univers. Quelle étrange occupation, quelle folie, pour un homme, de faire valoir ses biens ou de travailler dans un bureau ! maître d'esclaves, et esclave lui-même ! Vous êtes né pour être libre et oisif : quelle que soit votre situation, ne songez qu'à trouver le plus court chemin qui conduit à la liberté et à l'oisiveté. Car ce n'est que lorsque vous aurez trouvé ces deux choses que vous entrerez en possession de votre âme, et que vous serez vraiment digne du nom d'homme. Vendez votre maison, vendez votre ferme : l'argent se transporte plus facilement que ces biens sous le poids desquels votre âme sombre. Et puis, au tour de l'argent ! Dissipez-le le plus rapidement possible : car les plaisirs qu'il vous procure, les habitudes qu'il vous fait acquérir, la situation sociale qu'il vous confère, ne sont que d'autres formes de l'esclavage. Renoncez aussi à ces droits que vous donne votre titre de citoyen et libérez-vous des devoirs que ce titre vous impose. Méfiez-vous de l'État : c'est votre ennemi naturel. N'armez pas ce tyran : refusez l'impôt, le service militaire, les fonctions de juré. Boycottez la société, boycottez l'État : le salut de votre âme immortelle sera la récompense que vous vaudra une résistance énergique à ces deux tyrans. Moi qui vous parle, j'ai osé le faire ; j'ai agi selon cette profonde désaffection, ce détachement intime et complet de la société utilitaire et basse au milieu de laquelle je vivais, cet esprit de révolte qui était en moi, et qui est en vous tous ; mais

vous êtes faibles, pleins de concupiscence, poltrons, et vous vous laissez tantôt séduire et tantôt intimider. J'ai réussi à me reprendre sur la société, et sur l'opinion, et sur l'État, et pendant deux ans j'ai vécu dans les bois, près d'un bel étang, dans une cabane que j'avais bâtie moi-même avec des outils empruntés, et sur un terrain que je n'avais pas, légalement, le droit d'occuper. Je subvenais moi-même à mes besoins, les ayant réduits au minimum afin de me soustraire presque complètement à la loi du travail. Le spectacle et le contact constant de la pleine nature, quelques visites d'amis ou de passants, la lecture des livres sacrés de l'Inde et de la Chine, celle de la Bible et d'Homère, la chasse, la pêche et un peu de culture potagère, voilà quelles ont été mes seules occupations et mes principales distractions. Eh bien, ces deux années ont éte pour moi deux années de santé, de bonheur, de plénitude : deux années de liberté. J'avais renoncé aux prétendus plaisirs, qui nuisent à notre corps ; j'avais rompu toutes les entraves, morales et sociales, qui nuisent à la santé de notre esprit et à l'intégrité de notre « moi » ; je m'étais retrouvé. Après cela, il m'a semblé assez drôle, lorsque, par caprice, je suis revenu parmi les hommes, d'être mis en prison pour n'avoir pas payé mes impôts. »

L'effet de semblables discours sur un esprit jeune et ardent n'est pas douteux, surtout quand ils se terminent par une péroraison dans le genre de celle-ci : « ... Ne vous créez donc aucun lien, ne vous engagez dans aucune carrière, mais songez seulement à devenir une des gloires du monde. » Applaudissements prolongés ! C'est la désobéissance scolaire et filiale élevée à la hauteur d'un principe ; c'est la justification philosophique et religieuse de la rébellion... et même du simple « chahut ». En tout cas, c'est précisément de harangues comme celles-ci qu'un jeune homme a besoin pour fortifier l'ossature de sa personnalité et de son caractère, renforcer sa confiance en lui-même, prendre une conscience plus nette de ses penchants et trouver sa voie. Dans presque tous les cas la vie se chargera, et bientôt, d'amortir l'élan de sa révolte.

L'homme d'expérience qui lit *Walden* fait aisément le départ des idées justes et des idées fausses qui s'y heurtent sans cesse. Il sait que la vie sociale, comme la vie en général, est surtout une affaire d'adaptation, c'est-à-dire d'échanges et de compromis. Thoreau, parce qu'il voit que la société est imparfaite, — et

certes l'image de la société que lui présentaient la Nouvelle-Angleterre et les États-Unis, encore tributaires, intellectuellement, de l'Angleterre, et de ce qu'il y avait de plus bassement, hypocritement, et sentimentalement utilitaire dans l'esprit public anglais de l'époque, devait paraître monstrueux à cette âme noble et pleine de délicatesse, — Thoreau, disons-nous, dénonce le contrat social et prêche une espèce d'ascétisme qui est en réalité un obstacle à toute adaptation et qui rend sa doctrine stérile et aussi impraticable que cette fameuse « vie simple » dont il a été un des premiers apôtres, et qui est comme une sorte de mode qui revient de temps en temps. Mais, d'autre part, il y a cet appel passionné adressé à tout ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé et de plus capable de bonheur dans l'homme : ce grand thème poétique qui devint, un peu après Thoreau, l'ivresse dionysiaque et l'avènement du surhomme chez Nietzsche, et qui est peut-être d'origine purement et uniquement chrétienne :

Fatti non foste a viver come brutti...

et : Renoncez à tout pour suivre Christ. Un théologien dirait ici : « Oui, mais qu'entendez-vous par Christ? » et il me semble bien qu'à une telle question Thoreau ferait une réponse qui serait une hérésie, quelque vieille hérésie des premiers siècles, et qu'on avait crue morte de sa belle mort depuis bien longtemps. A moins qu'il ne répondît : « Le même Christ que vous ». . et alors, qu'il se débrouille avec les docteurs de l'Église.

Avec tout cela, *Walden* est un très beau livre. « Il est de la musique si entraînante qu'on s'étonne que les institutions y puissent résister. » Ce mot s'applique parfaitement à l'éloquence de H.-D. Thoreau, qui n'est pas de l'éloquence politique, mais bien une haute poésie. Mais il y a aussi chez lui, et dans ce livre, (comme dans ses autres livres, du reste : le *Cap Cod* et les quatre qui ont pour titres les noms des saisons) le grand poète de la nature, l'incomparable paysagiste de la Nouvelle-Angleterre. Et il y a aussi l'essayiste à la Montaigne, l'homme qui s'étudie et se raconte familièrement. Cette parenté entre les *Essais* et *Walden* ne nous avait pas frappé avec autant d'évidence à une première lecture, il y a vingt ans. R. W. Emerson et tout le

groupe de la Nouvelle-Angleterre (c'est-à-dire toute la philosophie américaine des deux premiers tiers du XIXe siècle) semblaient, à première vue, se rattacher surtout à la philosophie romantique allemande. Depuis, grâce aux études de Régis Michaud, il est apparu clairement que l'influence de Montaigne sur Emerson a été au moins aussi grande que l'influence de Fichte et de Hegel. Son influence sur H.-D. Thoreau est indéniable.

M. Louis Fabulet, dont le nom est déjà indissolublement associé, en France, à celui de Rudyard Kipling, a traduit *Walden* avec tout le soin, toute la fougue qu'on devait désirer. Quelques anglicismes de syntaxe, systématiquement employés d'un bout à l'autre de sa traduction, semblent, au premier abord, un peu risqués ; mais ils contribuent à donner, à la longue, une image assez exacte du style et des façons de dire de H.-D. Thoreau. Un bon élève préfère le cliché français le plus usé à tout ce qui peut, même de loin, sembler un anglicisme. Un bon traducteur « sait mieux », et quand la tournure anglaise est pittoresque et vigoureuse, il n'hésite pas à l'adopter. Le lecteur saura gré à Louis Fabulet d'avoir eu le courage de préfacer sa traduction et d'écrire, en tête de son *Walden* français, une magnifique apologie de Thoreau.

VALERY LARBAUD.

VII. — Les Arts.

LA PEINTURE

PROJET D'UN « CORPUS » DES PEINTURES MURALES DU MOYEN AGE FRANÇAIS. — Il est souvent très difficile de dater, de classer par écoles, d'attribuer à leurs vrais auteurs, les peintures françaises du moyen âge. Si l'on considère, par exemple, deux des plus belles œuvres du XVe siècle, *la Vierge triomphante*

d'Enguerrand Charonton (musée de Villeneuve-lès-Avignon) et *le Buisson ardent* de Nicolas Froment (cathédrale de Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence), elles sont presque les seules de ce temps dont on sache désigner les auteurs par leur nom ; mais, jusqu'au jour où furent mis en lumière les documents qui assurent ces attributions, des critiques renommés en avaient proposé d'autres, toutes chimériques : c'étaient des ouvrages de Jean Van Eyck, disaient les uns ; de Van der Meire, disaient les autres.

Or des documents existent, propres à nous renseigner en bien des cas incertains : ce sont les peintures murales. On en rencontre assez abondamment en France, datées du XIIIe, du XIVe, du XVe siècle. Elles n'ont jamais bougé de place ; la date peut fréquemment en être déterminée avec précision, soit par des pièces d'archives, soit par des indices tirés de la place occupée par elles, dans l'œuvre qu'elles décorent, et il est relativement aisé de recueillir des renseignements sur les milieux au sein desquels elles furent exécutées, sur les écoles locales, parfois même sur l'individualité des vieux maîtres. Comme les traditions de la peinture des tableaux se rattachent de très près aux traditions de la peinture murale, il suffirait donc d'étudier les tableaux à la lumière des enseignements fournis par les peintures murales : on parviendrait ainsi à les classer selon leur époque, leur lieu d'origine, leur école. A cet effet, il faudrait procéder à un examen d'ensemble et à un inventaire méthodique des peintures murales des différentes provinces de France au moyen âge, c'est-à-dire en dresser de bons relevés en suivant certaines règles précises, et en établir le *Corpus*. Il conviendrait de joindre à ces relevés tous les renseignements utiles sur la nature des matériaux, la technique, les procédés, les textes concernant ces divers objets, etc. On ajouterait ainsi aux indications déjà si précises fournies par l'étude des manuscrits à miniatures des renseignements plus importants encore, et l'on pourrait établir un jour les fondements de l'histoire de la peinture en France au moyen âge.

L'établissement d'un tel *Corpus* représente un travail de longue haleine, échelonné sur plusieurs années, qu'accompliraient quelques jeunes savants sous la direction d'un maître éprouvé : celui-ci départagerait au besoin ses collaborateurs, assurerait l'unité de méthode et veillerait à ce que les différentes parties du sujet fussent traitées selon des proportions bien calculées en

raison de l'importance relative des œuvres et de l'abondance des documents.

Chacun des collaborateurs devrait être chargé d'une région déterminée. Il conviendrait de relever toutes les peintures murales, sans exception, depuis les époques les plus anciennes jusqu'aux premières années du XVIe siècle. On pourrait employer d'abord la photographie, aussi souvent et régulièrement que les circonstances le permettraient, et établir ensuite, soit par agrandissement des photographies, soit en prenant directement des croquis, des relevés à une même échelle. Il serait nécessaire de colorier ces relevés de manière à obtenir une image aussi exacte et complète que possible de l'œuvre représentée.

Dans ce *Corpus des Peintures murales françaises au moyen âge*, il serait indispensable de reproduire chaque œuvre non seulement à la dimension maxima de clichage permise par le format, mais aussi selon une proportion unique et constante pour toutes les œuvres, avec un quadrillage ou une mise au carreau. Grâce à ce dernier procédé, l'œil pourrait se rendre compte de l'importance matérielle relative des différentes peintures reproduites. Leurs dimensions exactes devraient aussi toujours être indiquées sous chaque reproduction. L'on éviterait, par cette méthode, le grave inconvénient que présentent beaucoup d'ouvrages fort bien faits à d'autres points de vue, mais qui, ne donnant jamais les dimensions des œuvres, reproduisent à la même dimension de clichage aussi bien les miniatures que les plus vastes décorations. La connaissance des mesures exactes est nécessaire ; elle met l'esprit de l'observateur en éveil, car chacun sait aujourd'hui que la technique d'une œuvre faite pour être vue à un mètre n'est pas la même que la technique d'une grande scène conçue et construite pour donner son effet à une certaine distance.

Enfin il serait indispensable de réunir, de coordonner et de publier, en même temps que les reproductions, toutes indications et constatations concernant la matière et la technique des peintures, tous documents et textes relatifs à leur origine ou à leur histoire et la bibliographie des recherches dont elles ont été l'objet. L'on obtiendrait de cette manière un ouvrage assez complet, destiné à être consulté avec fruit dans les musées, les académies, les bibliothèques et les universités du monde entier et qui serait un instrument de travail de premier ordre.

Ce *Corpus* serait d'autant plus précieux que beaucup de nos

peintures murales sont, malheureusement, condamnées à disparaître par le seul fait des atteintes du temps. Le *Corpus* constituerait une documentation complète, qui permettrait aux générations à venir de connaître avec précision les travaux des âges passés et d'en conserver ainsi le précieux héritage et l'enseignement.

Dans notre pays, l'État ne saurait se désintéresser d'un semblable travail et de la publication nécessairement onéreuse qui doit en être l'aboutissement. Tout le monde se souvient de ce qui fut fait pour le *Corpus* des inscriptions de l'Afrique du Nord, pour le *Corpus* des inscriptions sémitiques, de même que pour différents recueils du même ordre, et l'on ne peut douter que le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ne doive faire un effort du moins équivalent en vue d'assurer la bonne exécution d'une œuvre essentielle à l'histoire de l'admirable génie artistique de la France. Comme tous les musées importants, les grandes bibliothèques, les riches amateurs du monde entier ne manqueraient pas de souscrire à une publication de cette portée, le succès en serait certainement assuré et les frais en seraient vite couverts.

Le service des monuments historiques possède déjà un certain nombre de relevés de peintures murales, exécutés, pour la plupart, au XIXe siècle. Une exposition particulièrement intéressante en a éte faite, du 25 mars au 14 avril 1918, au musée des Arts décoratifs, et quelques-uns de ces documents ont été photographiés. Mais il ne pouvait être question d'unité de méthode ni de plan d'ensemble pour l'exécution et la coordination de ces travaux, qui n'avaient point été entrepris en vue d'un programme analogue à celui qui vient d'être envisagé. Il faut retenir, cependant, que la Commission des Monuments historiques, qui sut souvent obtenir des résultats remarquables avec les moyens les plus limités, loin d'ignorer ces peintures, attacha toujours la plus grande importance aux relevés qu'elle put en faire exécuter ou qu'elle était chargée de conserver. Ces peintures, d'autre part, ont déjà été l'objet soit d'études locales et fragmentaires, soit de travaux plus importants, comme celui des architectes P. Gélis-Didot et H. Laffillée, le plus remarquable de tous, qui envisage surtout la question du point de vue décoratif et ornemental. Avant d'entreprendre la préparation du travail d'exécution du *Corpus* et d'arrêter les détails de la méthode à suivre, il

serait indispensable que l'on réunît les relevés existants déjà à la Commission des Monuments historiques et qu'on les fît tous photographier sans exception. L'on obtiendrait ainsi les premiers points de comparaison indispensables, et l'on pourrait, après discussion, s'entendre, en toute connaissance de cause, sur les conditions d'application des principes posés plus haut. Il serait possible, en même temps, de donner à ceux à qui incomberait la tâche principale un recueil des photographies des relevés existant déjà et de mettre ainsi à leur disposition un premier instrument qui, joint aux renseignements des archives des Monuments historiques, leur serait précieux.

L'œuvre du *Corpus* une fois entreprise, on s'apercevra bientôt qu'il est important de la compléter par un *Corpus* des vitraux, envisagé et exécuté selon la même méthode générale. Ce n'est point autrement, en effet, que l'on arrivera à écrire, avec suffisamment d'exactitude et de précision, l'histoire des origines de la peinture en France, car le tableau procède plus particulièrement de la peinture murale et du vitrail, ainsi que le démontrent les exemplaires les plus archaïques que nous en connaissons, si caractéristiques avec leurs teintes plates, leur coloris particulier, leur esquisse au trait gravé, profondément tracée dans la préparation et affectant quelquefois la forme d'arabesques à lignes géométriques déjà sûres de leur chemin, comme celles que dessina Villard de Honnecourt dans son album, au milieu du XIIIe siècle. Lorsque ces travaux auront été accomplis, il sera vraisemblablement possible, en examinant un tableau primitif de l'École française, de déterminer sans trop errer son lieu d'origine, sa date, ainsi que les circonstances dans lesquelles il a été conçu et exécuté.

LÉO-ABEL GABORIAUD.

LE CINÉMA

A PROPOS DU VOYAGE D'UN ROI DU CINE. — Il fut un temps qui n'est pas bien loin où les Américains, assurés d'une supériorité incontestable et incontestée, vivaient

dans leurs studios de New-York ou de Californie sans avoir besoin d'en sortir. Le film américain dominait alors le monde. Il le domine encore, mais il lui faut beaucoup d'efforts pour maintenir ce pouvoir souverain. Des concurrents se lèvent, nombreux, redoutables, dont les Allemands tiennent la tête. Des études des procédés étrangers s'imposent, on ne peut plus vivre chez soi, sans savoir ce qui se passe autour de la maison.

Nous avons vu venir à nous Charlot, Mary Pickford, Douglas Fairbanks, Griffith, Cécil B. de Mille. Voilà que M. Jesse Lasky, vice-président d'une société cinématographique au capital de trente millions de dollars, vient de venir en Europe et a visité l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

Ce n'est pas pour son réel plaisir que ce roi du ciné est venu sur l'ancien continent. Il a voulu y connaître nos méthodes, s'assurer par soi-même des progrès allemands et chercher si le vieux monde ne pourrait pas apporter au nouveau une aide puissante.

J'ai vu M. Lasky pendant quelques instants. Ce petit homme, qui n'a pas d'apparence, travaillait avec ses collaborateurs, dans le va-et-vient d'un personnel qui n'a pas souci du recueillement, qui n'en a pas non plus le loisir. M. Lasky écoute les questions qu'on lui pose, réfléchit longuement avant de répondre quelques mots choisis et certains.

Ce qui me paraissait le plus intéressant à connaître, ce n'était pas son impression sur notre ciné à nous. Dans ce cas, la courtoisie oblige toujours l'interviewé à des réponses aimables ou admiratives. Il n'est pas tenu au même enthousiasme quand on lui parle du voisin.

— Et le cinéma allemand ? lui demandai-je.

M. Lasky a été catégorique :

— J'ai été très surpris de ses progrès. On ne saurait les méconnaître. Mais nous ne craignons pas les Allemands. Ils n'ont ni acteurs, ni actrices comparables aux nôtres, et leur cinéma est trop national.

C'est net. Je ne dis pas que ce soit convaincant, pour moi. Il y a une grande part de vérité dans ces deux remarques. Mais elles n'engagent que le présent, je le crois. Il est évident que le grand effort du ciné d'Amérique tend à internationaliser le cinéma. Ce ne serait pourtant pas souhaitable. Et plus le ciné sera un art, moins il sera international. Il exprimera, comme la musique,

sentiments et sensations compréhensibles pour tous, mais nuancés, personnalisés si l'on peut dire, par le caractère national des artistes et des décors...

Mais cela est une autre histoire. M. Lasky n'était pas dans son bureau pour cette seule étude comparative. Sa venue s'explique surtout par la recherche des scénarios. Il se rend compte que, si le côté industriel du cinéma a atteint aux États-Unis sa perfection momentanée, le scénario d'outre-Atlantique reste faible, devient même plus faible chaque jour. Il veut donc que les écrivains d'Europe travaillent pour l'améliorer. En Angleterre, il s'est mis depuis longtemps déjà en rapport avec Rudyard Kipling, James Barrie, Arnold Bennett ; il voudrait qu'en France on lui donnât des scénarios, également afin, selon sa propre expression, « de surprendre mieux la vie universelle ».

Cela laissera peut-être indifférent les profanes ; je ne crois pas qu'il y ait un seul écrivain français s'intéressant au cinéma qui ne se passionne pas pour cette tentative américaine. Elle peut, si nous le voulons, être d'une importance sans égale. Je ne parle point seulement de l'intérêt que présente pour tous, pécuniairement, un débouché considérable. Tous ceux qui ont rêvé de dollars savent bien qu'aux États-Unis comme partout ailleurs on ne paye bien que ce qui mérite un bon prix.

Mais, pour notre littérature, le fait qu'un scenario signé d'un auteur français aurait du succès dans les cinémas de New-York ou de Chicago serait de l'importance la plus grande. L'Amérique nous découvrirait, ou découvrirait plus précisément nos auteurs, qu'elle ignore, qu'elle ne peut pas connaître. Peut-être eût-on souhaité que M. Lasky s'entourât, comme il le fit en Angleterre, de quelques compétences littéraires qui lui eussent fourni les premiers éléments d'une œuvre française. Mais il a établi un bureau de scénarios à Paris, et c'est déjà beaucoup.

Est-ce que nous voudrons nous en apercevoir ? Et surtout nos auteurs font-ils le travail nécessaire pour trouver un sujet qui soit visuel, cinématographique. Encore une fois, il ne s'agit pas d'aller présenter un sujet de conte ou de roman. Il ne s'agit pas de dire : « C'est bien bon pour les Américains qui ne sont pas des psychologues et qui aiment les histoires un peu puériles... » Il faut que ceux qui croient au cinéma, qui lui font confiance, qui sont convaincus que c'est un art dont on ne saurait limiter le développement, pensent cinématographiquement, apprennent un

métier qu'ils ne connaissent pas et se donnent le mal de faire leur éducation nouvelle comme s'ils étaient des enfants.

Ils ont tout à gagner à cet effort-là. Ils pourront ainsi pénétrer dans un pays où l'on nous apprécie souvent assez mal, feront pour eux et pour nos Lettres une propagande immédiate que cinquante ans de conférences, vingt bulletins, soixante-dix catalogues ne réaliseraient point.

Et l'on voudrait que ceux qui ont pour mission d'encourager notre littérature puissent proclamer l'intérêt d'un tel essai, qu'une organisation au sein de la Société des Gens de Lettres profitât de l'occasion offerte pour donner au cinéma, à ceux qui s'en occupent, droit de vie.

Il y a là un art qui est né, qui grandit, auquel les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Suède consacrent des capitaux énormes, pour lequel tous les grands peuples font des sacrifices quotidiens; il y a partout, sauf en France, des groupements qui se fondent pour la défense, l'illustration de l'art cinématographique. Nous l'oublions. Puissent la visite et les projets de M. Lasky nous mettre ces réalités devant les yeux.

René Bizet.

LE THÉATRE

LES SPECTACLES RÉCENTS. — *Le Cercle*, de M. George Middleton, Américain, c'est un acte solide, ramassé, d'une émouvante vérité. Il pose, brièvement mais complètement, le problème de la responsabilité qu'ont les parents dans l'aptitude au bonheur dont témoigneront leurs enfants. Une jeune femme, trompée par son mari, revient chez ses parents, afin de ne pas condamner sa fillette à recevoir l'empreinte d'une intimité d'où toute tendresse est exclue. Or, son père et sa mère, désunis de bonne heure, ont renoncé à se séparer pour lui éviter la notion prématurée des naufrages du cœur. Et la jeune mère de leur révéler, enfin, que si elle s'est mariée trop tôt et à la légère, c'est parce qu'elle souffrait dans l'atmosphère que la volonté généreuse de ses parents ne

parvenait pas à rendre respirable. Elle s'épouvante, maintenant, du trouble qu'elle prévoit dans l'âme de sa propre fille. Il est difficile de condenser un thème aussi dramatique et profondément humain, mieux que ne l'a fait M. G. Middleton, et de faire preuve de plus de maîtrise dans la manière ferme et nette de le développer. C'est presque la perfection.

***

C'est encore un spectacle de qualité que nous devons aux Escholiers, qui nous en ont d'ailleurs donné l'habitude. *Le Regard Neuf*, de M. Gabriel Marcel, est une pièce pleine de sève, d'une psychologie pénétrante et sûre, qui annonce un auteur dramatique, un vrai. Étienne Jordon, retour de la guerre, découvre sa mère qu'il n'avait que peu connue jusque-là. C'est un de ces tyrans domestiques comme nous en a montré *le Sursaut* de M. Albert Jean. Comment Jordon père a-t-il pu endurer ce caractère infernal? Il confesse à son fils que c'est par lâcheté qu'il a fait un mariage de raison, par peur de la lutte, après un premier échec ; conservant dans son cœur le souvenir d'une femme aimée, il n'a même pas conçu la possibilité d'un nouvel amour. L'enfant est né. Dès lors, il a dû renoncer à secouer sa chaîne. Or, Étienne a su deviner qu'une cousine de son père aime ce sacrifié. Il la confesse, et révèle tout à Jordon. Refais ta vie ! dit le fils avec une audace qui nous plaît. Trop tard! répond le père. Je suis un homme fini. L'extrême richesse du sujet exige parfois que l'auteur passe un peu vite. Mais tout est harmonieux et émouvant, dans *le Regard neuf*, et nous pouvons faire confiance à M. Gabriel Marcel.

***

Deux pièces excellentes, à l'affiche de la Maison de l'Œuvre. Le contraire nous étonnerait. *La Dette de Schmil*, de M. Adolphe Orna, vigoureuse étude de Juifs roumains. Le pauvre cordonnier juif Schmil est le débiteur de Botézaton, usurier chrétien. Ne pouvant rembourser sa dette, il doit consentir à envoyer sa fille aînée en service chez le nouveau Shylock. Celui-ci abuse d'elle. Et quand Schmil peut la racheter, il doit constater son déshonneur. Il y voit

une condamnation de son Dieu contre les lois duquel il a péché Il s'en accuse au rabbin, qui le calme et lui fournit les moyens de s'expatrier avec sa famille. Nous avons retrouvé, dans cette pièce tour à tour spirituelle et violente, quelque chose du fatalisme israélite que traduisit si éminemment de Sanctis, lorsqu'il donna, à la Maison de l'Œuvre même, *Il Dio della Vendetta*, l'âpre drame juif de Sholom Hasch. — *Le Visage sans voile*, de M. Maurice Allou, mort en pleine force de l'âge et du talent, est, en prose, l'œuvre d'un poète. Elle défend la cause de la tradition, véritable ciment de la famille, et dit quelle force réside dans le culte du souvenir. Un sinistre a détruit la demeure des Furnes, et l'une des filles a péri. Le père, désespéré, voile le portrait de sa fille, et, pour mieux oublier, il boit. Le fils aîné, privé de ses livres chers, verse dans les affaires et épouse l'autoritaire Hélène. Le cadet, lui, donne dans la bohème. Francine, la vieille nourrice, est seule à entretenir le flambeau près de s'éteindre. A bout de ressources, le cadet revient au bercail. Son père lui pardonnerait ses dérèglements, mais l'aîné le chasse, ou croit le chasser, car Francine le garde et le cache. Survient alors Dinah, qui aima jadis le bohème, et qui l'aime encore. Elle s'associe à Francine pour ressusciter le passé, et, afin de ranimer le souvenir, elle dévoile le portrait de la petite morte. Peut-être triompherait-elle, si Hélène, menacée dans son autorité, ne calomniait Dinah auprès du cadet, qui, craignant toute chaîne, s'apprête à fuir. Alors Dinah renonce à son rêve, et elle s'exhile, abandonnant les Furnes à leur mauvais destin. Ce drame, essentiellement littéraire, domine beaucoup plus par la force du symbole que par la vérité des personnages. Mais il domine. Comme *la Dette de Schmil, le Visage sans voile* est interprété avec un ensemble remarquable.

***

Le spectacle donné par les Associations des Comédiens et des Écrivains Combattants, à l'Athénée, fut une révélation, à laquelle, il est vrai, nous avait préparé notre confrère *Comœdia*, en couronnant *l'Amitié imprévue* de Mme J. Maxime-David et M. Jean Grallin. Imaginez, partant d'une donnée de vaudeville, la plus délicate, sensible et spirituelle des comédies.

Alice Nortier, gravement malade, dans une maison de santé, ne peut être opérée faute d'argent. Surviennent, séparément, ses deux amis, l'un architecte, l'autre agent de change, qui versent, chacun de son côté, la somme utile. En attendant l'issue, de l'opération, les deux hommes lient connaissance et sympathisent. Quand l'infirmière vient annoncer à « M. Nortier » l'heureuse issue, tous deux ils ont le même mouvement. Leur rivalité va-t-elle éclater? Non. Le Directeur s'oppose à ce que l'opérée reçoive aucune visite. Au second acte, nous assistons à l'intimité des deux amis, qui ne pensent que vaguement à leur convalescente et lointaine amie. La voici ! Gêne. L'agent de change se dissimule. Alice cherche à reconquérir son architecte, qui, pour ne point trahir son ami, résiste et se laisse accuser d'infidélité par l'aimable femme surprise de voir deux couverts. Mais l'agent de change ne sera satisfait que lorsque la domestique lui remettra une lettre témoignant qu'Alice se rendit chez lui tout d'abord, satisfaction qui déclenche la rivalité différée. Sur une dispute pleine de verve, il s'en va. Et, par télephone, nous devinons que l'habile Alice saura faire deux heureux ce soir même, mais d'un bonheur qu'il est convenu d'appeler platonique. Par la suite, les deux hommes mènent une vie dépareillée. Ils se rencontrent par hasard, en arrêt devant un même meuble qu'ils désirent, l'un et l'autre, offrir à Alice. Et leurs mains s'étreignent. Ils ont un peu honte de cette réconciliation et la dissimulent. Alice, généreusement, les réconcilie officiellement. Aussitôt l'entrain des deux hommes rebondit, et l'amour avec. Et, généreusement encore, la subtile Alice les trompera l'un et l'autre, l'un par l'autre, bien secrètement, pour que nul nuage n'assombrisse à nouveau leur amitié. Une intrigue donc ingénieuse et bien équilibrée ; de l'esprit, et du meilleur ; une ironique émotion ; un dialogue alerte et distingué, voilà *l'Amitié imprévue.*

PIERRE GUITET-VAUQUELIN.

Corbeil. — Imprimerie CRÉTÉ. *L'Administrateur-Gérant :* BACHELIER.

BANQUE PRIVÉE

Société anonyme au capital de 75 000 000 de francs entièrement versés.

Siège social à LYON, 41, Rue de l'Hôtel-de-Ville.

Administration Centrale et Direction Générale à PARIS, 30-32, Rue Laffitte.

AGENCES :

Alais, Annonay, Besançon, Béziers, Cannes, Chalon-sur-Saône, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lyon, Le Puy, Marseille, Montbrison, Montluçon, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Roanne, Saint-Claude, Saint-Étienne, Tarare, Toulon, Toulouse, Villefranche, etc.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE :

Dépôts de fonds à vue et à échéance ; dépôts de titres ; encaissement de coupons ; ordres de bourse ; souscriptions, escompte de papier de commerce ; chèques et lettres de crédit ; prêts sur titres, etc.

PROFITEZ Merveilleux Tapis oriental 5 mq., f° 245 fr. Carpettes 1,20 × 0,70 : 29 fr. Val. double. Phot. éch. gr. Mme PARAHY, 2, r. de la Fonderie, Alger.

M. Boisselot, 56, r. du Rocher, Paris, envoie franco listes de 1 500 offres et 100 demandes de

PROPRIÉTÉS

Maisons, Villas, Châteaux, Domaines, Fermes et Usines, dans toute la France.

DUCHESSE DE ROHAN Douairière

LE CHANT DU CYGNE

POÉSIES

Recueil dans lequel on remarquera la profondeur des sentiments, la philosophie d'une âme saine, la douce ironie d'un penseur qui observe, ressent, mais excuse.

Pendant la guerre, après, et dans les souvenirs d'autrefois, la sincérité ressort et s'impose.

Magnifique édition illustrée par l'auteur de 13 aquarelles et édition ordinaire, chez CALMANN-LÉVY, éditeurs, 3, rue Auber, et dans toutes les librairies.

Lire dans le numéro du 1er Septembre de

LA REVUE DE FRANCE

LES

HEURES TRAGIQUES D'AVANT-GUERRE

II. — A ROME. — *L'Entrée en guerre.*

PAR

RAYMOND RECOULY

DES LIVRES A LIRE

COUCI-COUÇA, par FRANC-NOHAIN.
AU TEMPS DES PARNASSIENS (Nina de Villard et ses amis), par A. DE BERSAUCOURT.
LA BOHÈME CANAILLE, par MICHEL GEORGES-MICHEL.
LA TERRE ET L'ÉVOLUTION HUMAINE, par LUCIEN FEBVRE, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

LA RENAISSANCE DU LIVRE.

Le Nouveau Paquebot « PARIS »

Cie Gle

TRANSATLANTIQUE

Service Maritime Postal à Grande Vitesse
LE HAVRE - NEW-YORK
Par Paquebots de Luxe

SÉCURITÉ *RAPIDITÉ* *CONFORT*

Départs du Havre pour New-York tous les Samedis.
Nombreux départs supplémentaires.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Relations directes avec Luchon-Superbagnères.

La Compagnie des Chemins de fer du Midi, d'accord avec la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, a l'honneur d'informer le public que les voyageurs partant de Paris ou des principales gares de son réseau pourront obtenir des billets directs et faire enregistrer leurs bagages pour Superbagnères.

Au départ de Paris, s'adresser : à l'Agence Midi-P.-O., 16, boulevard des Capucines, à la gare du Quai-d'Orsay, ou aux principales agences de voyages.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Enregistrement des bagages à domicile dans Paris

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler que, d'accord avec e le, la Société des Vogages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris, effectue au domicile des voyageurs non seulement la délivrance des billets, l'enlèvement et la livraison des bagages, mais encore l'enregistrement de ces bagages.

Sans aucun dérangement et sur simple demande détaillée, adressée à la Société Duchemin, le voyageur reçoit à domicile la visite des Agents de cette Société qui pèsent ses bagages et lui remettent immédiatement, contre paiement des taxes et frais, le billet de chemin de fer, le bulletin d'enregistrement de bagages et même un ticket «garde-place», s'il a manifesté le désir d'avoir une place retenue.

Les bagages sont ensuite conduits directement à la gare de Paris-Quai d'Orsay ou à celle de Paris-Austerlitz, par les voitures de la Société Duchemin, et le voyageur se trouve ainsi complètement débarrassé des soucis inhérents à tout départ.

S'adresser à la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, et à ses succursales, 26, place Vendôme et 3, place Victor-Hugo, à Paris. Téléphone (Gutenberg 06-15 et Central 97-51).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Circuits Automobiles dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin

La Compagnie d'Orléans organisera, du 14 juillet au 15 septembre 1922 inclus, plusieurs circuits automobiles pour permettre, au départ de Rocamadour et de Brive, la visite des si intéressantes régions du Haut-Quercy et du Bas-Limousin.

AU DÉPART DE ROCAMADOUR. — Circuit I. — *Lundi, Mercredi, Vendredi.* — Prix du transport : 25 fr

Départ 10 h. — Retour 19 h. — Rocamadour (gare), Grottes de Lacave (déjeuner), Meyronne. Creysse, Cirque de Montvalent, Martel, Souillac, Belcastel, Calès, Rocamadour, (gare).

Circuit II. — *Mardi, Jeudi, Samedi.* — Prix du transport : 25 fr.

Départ 10 h. — Retour 19 h. — Rocamadour (gare), Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autoire, Château de Montal, Saint-Céré, Château de Castelnau-Bretenoux, Carennac, Cirque de Montvalent, Rocamadour (gare).

AU DÉPART DE BRIVE. — Circuit A. — Tous les *Mercredis.* — Prix du transport : 35 fr.

Départ 10 h. 30. — Retour 19 h. — Brive, Beynat, Argentat (déjeuner), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Turenne, Brive.

Circuit B. — Tous les *Vendredis.* — Prix du transport 35 fr.

Départ 10 h. 30. — Retour 19 h. — Brive, Donzenac, Uzerche (déjeuner), Vigeois, Chartreuse du Glandier, Pompadour (Château), Juillac, Objat, Brive.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Enregistrement à titre d'essai des bagages dans certains Bureaux de Ville de Paris

En dehors de gares de Paris-Quay d'Orsay et Paris-Austerlitz, les Bureaux de ville situés 8, rue de Londres, et 124, boulevard Raspail (1), sont autorisés à effectuer tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, jusqu'au 1er octobre 1922, l'enregistrement des bagages pour toutes les destinations du réseau d'Orléans et de ses au-delà sur présentation de billets de place dont les voyageurs devront être munis. Ceux-ci pourront d'ailleurs se procurer leurs billets et demander la location de leur place dans les bureaux sus-désignés.

En outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il sera perçu pour les transports de ces bagages entre les bureaux ci-dessus et la gare de départ les prix ci-après :

Un colis	1 fr.
Deux colis	1 fr. 60
Par colis en plus de deux	0 fr. 40

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux intéressés.

(1) Le bureau situé 8, rue de Londres, est ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h. 30.
— — 124, boulevard Raspail, est ouvert de 8 h. 30 à 12 heures et de 14 h. à 17 h. 30.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Service de location des places en 3e classe

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 5 juillet prochain un service de location des places en 3e classe fonctionnera au départ de la gare de Paris-Est aux trains et pour les destinations indiquées plus loin.

Comme pour les 1re et 2e classes, les ticketa-garde-places ne seront remis aux voyageurs que sur présentation des billets : la délivrance à l'avance des billets pour la location des places commence 5 jours avant la date fixée pour le départ.

Le garde-places de 3e classe fonctionne :

Au train partant de Paris à 20 h. 45 : pour Belfort et au delà ;
Au train partant de Paris à 21 h. 45 : pour Lunéville et au delà ;
Au train partant de Paris à 23 h. 35 : pour Nancy et au delà ;
Au train partant de Paris à 22 h. 05 : pour Toul et au delà ;
Au train partant de Paris à 21 h. 35 : pour les au-delà de Langres.

IL EST ÉVIDENT QUE
vous avez meilleur compte, si vous voulez être rapidement informés de la Mode, de consulter un
HEBDOMADAIRE PLUTOT QU'UN BI-MENSUEL

L'ART et la MODE

PARAIT CHAQUE SEMAINE
IL EST LE CONSEILLER DE TOUTES LES ÉLÉGANTES
EN VENTE PARTOUT
Et 35, Rue Boissy-d'Anglas, PARIS (8e).
Le Numéro : DEUX Francs.

"LA RENAISSANCE DU LIVRE"

Boulevard Saint-Michel, 78, PARIS (VIe). — *Téléphone :* Fleurus 07-71

Vient de Paraître :

COLLECTION REVUE DE FRANCE

Sous la Direction de
MARCEL PRÉVOST, de l'Académie Française.

ROGER RÉGIS

Cœur contre Cœur

ROMAN

Le plus sensible et émouvant des romans romanesques

Un volume in-16 (195 × 145)... ... ... 7 francs

Même Collection :

EDMOND JALOUX

L'Escalier d'Or... ... ... 7 francs

ÉMILE RIPERT

L'Or des Ruines... ... ... 7 francs

ACADÉMIE DE PARIS

LYCÉE MICHELET

Les Parents soucieux de l'hygiène et de l'éducation physique, prises comme appui d'études sérieuses, peuvent écrire au **Lycée Michelet, à Vanves (Seine),** pour connaître les conditions spéciales à cet établissement, situé dans un parc de 16 hectares, à 500 mètres de Paris et doté du confort moderne.

Douches et bains chauds.
Piscine d'eau courante dans le Parc. - Sports, etc., etc.

Téléphone : **Saxe 15-93.**

L'AÉRONAUTIQUE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur-Rédacteur en chef : HENRI BOUCHÉ

LE GRAND ORGANE FRANÇAIS DE L'AÉRONAUTIQUE MONDIALE

PUBLIE

les plus importantes études techniques inédites;
les croquis constructifs des appareils nouveaux;
les informations industrielles, commerciales,
sportives de l'Aéronautique

ABONNEMENTS. — Un an : France, **40** francs. — Union postale, **50** francs.
4e année. — Le numéro de 72 pages in-4° raisin, **3** fr. **50**

PUBLIE EN SUPPLÉMENT LE BULLETIN MENSUEL

L'Aéronautique marchande

GAUTHIER-VILLARS et Cie, 55, Quai des Grands-Augustins, PARIS (6e)

LIBRAIRIE PLON

Nouveautés :

HENRY BORDEAUX
de l'Académie Française.

LA JEUNESSE D'OCTAVE FEUILLET

D'après une correspondance inédite.

Un volume in-16, accompagné de 7 gravures et portraits. . . . . 7 francs.
Il a été tiré de cet ouvrage 15 exemplaires sur papier Hollande. . . . . 35 —
L'édition Originale a été tirée sur papier pur fil. . . . . 10 —

DU MÊME AUTEUR :

LA MAISON MORTE

Un volume in-16 (*40e mille*) . . . . . 7 francs.

PAUL BOURGET
de l'Académie Française.

COMPLICATIONS SENTIMENTALES

Un volume in-16 . . . . . 7 fr. 50
Il a été tiré de cet ouvrage : 2 exemplaires sur Chine (souscrits). . . . . 50 francs.
— 3 exemplaires sur Japon . . . . . 60 —
— 20 exemplaires sur Hollande . . . . . 35 —
— 100 exemplaires pur fil Lafuma . . . . . 20 —

MAURICE DEROURE

LE MILIEU DU JOUR

Préface de HENRY BORDEAUX, de l'Académie Française.

Roman en un volume in-16 . . . . . 7 francs.

LILY JEAN JAVAL

LE BRASIER

Roman en un volume in-16 . . . . . 7 francs.

PIERRE LHANDE

MÉMOIRES D'UN ÉCUREUIL

Roman en un volume in-16. . . . . 7 francs.
Il a été tiré de cet ouvrage 30 exemplaires sur papier pur fil . . . . . 20 —

CHARLES DUBOS

APPROXIMATIONS

de la collection " LA CRITIQUE "

Un volume in-16 . . . . . 7 fr. 50

PLON-NOURRIT & Cie

IMPRIMEURS-ÉDITEURS *8, RUE GARANCIÈRE, PARIS*

Dans les dépôts

NICOLAS

Clos Régent à 2 frs la blle

Bordeaux blanc

Un velours !

L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS

est aujourd'hui une NÉCESSITÉ POUR TOU

A tout moment, chacun peut être VICTIME D'UN ACCIDENT : chacun peut CAUSER UN ACC DENT à autrui, soit par lui-même, soit par ses domestiques, ses chevaux, ses automobiles, etc.

Chacun peut enfin être RESPONSABLE DES ACCIDENTS ÉPROUVÉS PAR SON PERSONNE

Autant de risques journaliers, incessants, compliqués de procès à soutenir et de dommages-int rêts souvent considérables à payer.

Contre ces risques, ces ennuis, ces dépenses de temps et d'argent qui peuvent parfois compr mettre une situation ou un crédit, il y a un remède sûr, efficace, à votre portée, c'est l'ASSURANC

Adressez-vous à

LA PROVIDENCE-ACCIDENTS

Société anonyme au capital de 5 Millions

Siège social : 56, rue de la Victoire, Paris.

LA PROVIDENCE est la PREMIÈRE de toutes les sociétés d'assurances par le total des salair assurés en application de la loi sur les accidents du travail (situation au 1er janvier 1922).

La Revue de France publiera prochainement :

Des Billets à Françoise (La Vie Féminine), par Marcel Prévost, *de l'Académie Française.*
Une Correspondance sentimentale (inédite), de Rachel et, **Autour d'Eloa,** docume inédits recueillis par Louis Barthou, *de l'Académie Française.*
Joinville, par Joseph Bédier, *de l'Académie Française.*
Un grand Seigneur du XVIIIe Siècle, par Francis de Croisset.
La suite des **Figures d'Outre-Manche,** par J.-Augustin Léger.
La suite des **Figures d'Outre-Rhin,** par A. Gauly.
De l'Angoisse dans l'Amour, par Jean Rostand.

SCÈNES DE LA VIE DIFFICILE

XII

ÉPILOGUE

Dans l'été de 1921, Gonzague invita le ménage Barjol et Sigismond à passer le mois de septembre dans la belle propriété qu'il avait achetée après la guerre, aux environs de Fontainebleau. Un après-midi, pendant que les dames faisaient une promenade en auto, ils se trouvèrent réunis tous les trois sur la terrasse. On avait d'assez mauvaises nouvelles de d'Antrague, tordu par des rhumatismes et retiré en Franche-Comté avec sa femme. Celle-ci, de mondaine effrénée, s'était soudain transformée en garde-malade. Réconciliée avec sa famille, reprise par les servitudes provinciales, elle vivait du souvenir de ces brillantes années où elle croyait avoir connu toutes les revanches.

— De vingt à cinquante ans, dit Sigismond, d'Antrague a été, à mon avis, malgré toutes les lacunes de son intelligence, un individu unique. C'était un homme qui, entre des mains qui auraient su l'employer, eût été capable de prouesses extraordinaires.

— C'est vrai, fit Gonzague, et d'autant plus curieux qu'il

n'avait pas l'ombre d'initiative... Il fallait comme le sortir de lui-même, lui montrer du doigt une aventure, une conquête... lui suggérer l'audace... Alors, en effet, il devenait une espèce de héros... C'est un instrument magnifique qui se rouillait à Paris et dont personne n'a eu l'idée de se servir.

— Notre temps, reprit gravement Sigismond, qui avait maintenant une certaine tendance à la solennité, a été celui des forces perdues.

Un sourire de Barjol le rappela au sentiment des nuances.

— Je veux dire, continua-t-il, qu'il lui a manqué, comme à nous, d'ailleurs, comme à toi, mon vieux... et tu n'ignores pas mon admiration pour ton talent... un courant favorable, un milieu qui ne contrarie pas la personnalité.

Sigismond se campa, comme aux meilleurs moments de sa jeunesse, quand il essayait son éloquence entre amis. Avec le ventre un peu en avant, des pommettes roses entourées d'un collier de barbe légère et grisonnante, la voix toujours jeune, il ne fléchissait pas sous la soixantaine. S'adressant à Gonzague.

— Et toi-même... oui... toi, Gonzague, qui es celui de nous tous qui a le plus brillamment réussi, tu n'as pas plus que nous rempli toute ta carrière, tu n'as pas pu développer tout ce qu'il y avait en toi... Tu es riche, tu es à la tête d'une des grandes banques de Paris, tu es universellement considéré, et, en outre, tu es heureux... Mais tu n'as jamais eu l'occasion d'user de toute ton intelligence, de tous tes dons... Que veux-tu? Je trouve déplorable que des gens comme toi, et il n'y en a pas beaucoup d'ailleurs, ne puissent pas être appelés aux affaires dans la situation financière où nous pataugeons!... Sais-tu une chose?

— Va!

— Eh bien! moi, qui ai conduit ma fortune comme vous savez, reprit-il en riant, j'ai plus de chance que toi d'être un jour ministre des Finances!

— Je l'espère bien, dit Gonzague.

— Remarque que je serais peut-être un excellent ministre, parce qu'au moins je te consulterais... Mes enfants, ajouta-t-il après un petit silence, je blague, mais, entre nous,

il n'est pas impossible que je fasse partie d'un prochain cabinet... Je suis environné dans cette Chambre de sympathies que je ne soupçonnais pas... Oui... oui... On commence à comprendre mon scepticisme politique et à m'en savoir gré. Ce qui m'a fait tant de tort, au cours de huit législatures qui n'étaient occupées que par des luttes de parti, se tourne aujourd'hui en ma faveur auprès des nouveaux venus dont les opinions sont aussi vagues que le sont restées les miennes... Car je veux dire hardiment qu'en quarante ans aucun programme politique ne m'a complètement satisfait... Et, si je n'ai pas toujours été de l'opposition, il y a toujours eu en moi une opposition intérieure aux idées mêmes que j'avais l'air de soutenir... C'est ce qui explique parfaitement que je ne sois arrivé à rien... Mais aussi je me sens aujourd'hui de plain-pied avec ces jeunes députés qui se cherchent des convictions et qui méprisent celles de leurs aînés... Passou a dit de moi que j'étais un raté de la politique... Ça ne m'empêchera pas d'être ministre avant qu'il ne le redevienne.

— Les gens qui ont manqué leur ambition du premier coup, observa Barjol, ont souvent de très belles fins d'existence. On manque sa vie et on réussit sa mort... Je me vois très bien membre de l'Institut vers soixante-quinze ans, et vous ne vous imaginez pas la considération qu'ont pour moi certains jeunes écrivains simplement parce que je ne suis pas décoré.

— Ce qui est une honte! s'écria Sigismond... et je réparerai cette injustice!

Barjol se mit à rire sans l'ombre d'amertume et serra la main de Sigismond pour le remercier de cette attention délicate.

— Je crois, en effet, dit Gonzague, que les gens de nos âges dont l'esprit aura su rester indépendant ne seront pas en mauvaise posture devant la génération actuelle.

— Et cela, dit Sigismond, parce que, la vie nous ayant été assez dure, nous n'avons pas à la bouche ces louanges continuelles du passé qui irritent les êtres jeunes... surtout ceux de maintenant, trempés dans la guerre, ou qui débutent dans son sillage... Je le constate à la Chambre... toi, Barjol,

dans les milieux littéraires... Ils ont horreur qu'on leur propose des modèles et des exemples dans le passé... Car ils s'imaginent, et peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, vivre à une époque unique qui leur appartient en propre et où les anciens n'ont plus rien à faire...

— C'est ce qui donne en ce moment la sensation, reprit Barjol, qu'une génération est en train de sauter à la gorge de l'autre... Tenez, mon fils qui n'a fait pourtant que la dernière année de campagne, m'est revenu assez profondément transformé... beaucoup moins sociable, si je puis dire...

— Oui, fit Gonzague, je crois que les jeunes gens garderont quelque temps encore leur tenue de combat.... En ce qui me concerne, ils me plaisent beaucoup par les qualités qui précisément nous firent défaut... Quand votre fils est venu l'autre jour, sur votre conseil, m'annoncer qu'il abandonnait la médecine et me demander une place à la banque, je n'ai pu m'empêcher de sourire à de vieux souvenirs... Il me semblait assister à la réplique d'une de mes aventures de jeunesse... Je me rappelais des démarches analogues, mais avec quel air gauche et inquiet je les faisais! Avec quelle méfiance dans le résultat!...

— Sais-tu, Sigismond, que mon gamin, à moins de vingt-cinq ans, va gagner deux mille francs par mois, chez Gonzague, et qu'il trouve ça tout naturel ?..

— Je dois dire, en effet, fit Gonzague, qu'il m'a remercié très gentiment, mais qu'il n'a manifesté aucune surprise... Il avait une crânerie charmante, et je songeais à mon ahurissement si l'on m'avait fait jadis une proposition pareille!

Sigismond répondit :

— Je suis enchanté pour ma part que ces gaillards-là n'aient pas cette superstition de l'argent dans laquelle nos familles nous ont élevés... Ils l'aiment beaucoup plus que nous, mais ne lui témoignent aucun respect... Ils le brutalisent, le foulent aux pieds... et, quand il résiste, le prennent d'assaut... Nous, nous lui faisions la cour comme à une femme...

— Ce changement, reprit Gonzague, est très explicable... L'argent, ou plutôt ce que nous appelons l'argent, s'est tellement multiplié que tout le monde a pu se familiariser avec

lui... On l'a tiré du mystère et de l'ombre où nos pères le tenaient enveloppé... Le voile qui le cachait aux yeux de la foule est tombé brusquement, et on a vu que c'était quelque chose d'informe et d'impossible à définir... qui se faisait avec du papier, du fer-blanc ou du zinc, et qui ne présentait avec les métaux précieux que des rapports conventionnels et perpétuellement changeants. La magie de l'or s'est évanouie dès qu'on s'est mis à compter par milliards... comme s'écroulerait le prestige d'un dieu qui se mêlerait aux hommes sur les places publiques, et la curée a commencé...

— C'est assez analogue, dit Sigismond, à ce qui se passait lorsque des grands seigneurs, de leurs fenêtres, jetaient au peuple de la menue monnaie.

Gonzague, qui ne se contentait pas de métaphores, ajouta en souriant :

— Je ne vous donne pas ces explications pour définitives, et j'emploie d'autres raisonnements quand je discute avec des financiers... Mais il est certain que le plus grand risque de la société est peut-être qu'il lui faudra trouver une autre définition de l'argent...

— Et y habituer nos esprits, fit Barjol.

— Cela revient à dire, observa Sigismond, que nous allons être obligés, à partir de maintenant, de vivre à une température plus élevée... La question est de savoir si nos organes y résisteront.

— Les tiens, ce n'est pas sûr, mais je te garantis que mon fils s'est mis immédiatement et sans le moindre effort à la température du milieu.

— En somme, conclut Sigismond, les difficultés ne cesseront que le jour où nous en aurons pris l'habitude.

Après un instant de silence et quelques pas sur la terrasse, Gonzague poursuivit :

— Je cherche souvent à comparer les difficultés que nous avons rencontrées à nos débuts avec celles où vont se heurter les jeunes gens... Elles me paraissent de nature très différente, par le fait justement de l'explosion qui a suivi la guerre et qui a tout surchauffé... Nos difficultés à nous ont été, il me semble, plus sourdes, comme ces douleurs qui, pour n'être

pas lancinantes, ne vous en rendent pas moins la vie insupportable... Je ne crois pas qu'un jeune homme d'aujourd'hui qui débute dans la politique, dans la littérature, dans les affaires, ait à subir les mêmes humiliations obscures qui, à de certaines heures, ont failli nous déprimer ; mais il essuiera la brutalité des caractères, une insolence plus grossière, et il sentira plus que nous encore l'inégalité des conditions... Il va se trouver pendant quelques années dans un sauve-qui-peut général où l'on piétinera sans scrupule les plus faibles... Puis peu à peu la cohue et la bagarre s'écouleront à la façon d'un flot qui se retire, et qui sait si on ne reverra pas alors des gens comme nous ?

— Vous avez raison, mon cher, dit Barjol. Je ne suis pas du tout convaincu que nous entrions dans un monde nouveau, quoi qu'en pense Sigismond parce qu'il va être ministre...

— Gonzague, remarqua celui-ci, vient de nous dire le contraire à propos de la valeur de l'argent !...

— Je n'ai pas dit que cette crise amènerait une transformation complète de la société... Il est vrai que l'argent devient de plus en plus une convention et une mesure, puisque sa réalité s'est dispersée dans les milliards... Mais toute convention est révocable et toute mesure est une affaire de proportions. Dès que nos regards se seront accoutumés aux nouvelles, il est possible qu'elles ne nous choquent plus.

— Nos petits enfants ne les distingueront même pas... Et je ne serais pas étonné que mon fils demandât, l'année prochaine, une augmentation à Gonzague, comme je le faisais à son âge lorsque je gagnais deux cents francs par mois à *l'Informé*.

— Ainsi tout recommencerait, dit Gonzague.

— Alors, s'écria Sigismond, la guerre ne serait, à votre avis, qu'un énorme accident dont nous sortirions les uns et les autres plus ou moins éclopés, voilà tout! Jamais vous ne me ferez accepter ça, vous entendez, jamais !...

— Ne t'emballe pas, fit Barjol... Nous ne sommes pas à la Chambre... Nous sommes entre gens d'une certaine expérience et qui essayons de nous reconnaître au milieu de ce chaos... Pour moi, à la distance où nous nous trouvons déjà

de la guerre et en écartant les considérations sur lesquelles nous sommes tous d'accord, je reste frappé d'un phénomène extraordinaire qui est, à mon sens, la cause principale de la bousculade actuelle...

— Et ce phénomène, c'est... ?

— C'est l'arrêt instantané qui se produisit devant le danger commun, de tout l'élan de la vie moyenne et coutumière; l'interruption des intérêts, le refroidissement brusque des passions au profit d'une seule en un mot, l'entorse à l'égoïsme. La guerre a tenu en respect aussi bien les éléments de désordre dans l'intérieur du pays que les éléments de violence dans les âmes. Mais ils n'étaient pas détruits; ils s'accumulaient comme derrière une digue, et quand, à la paix, la digue s'est rompue, ç'a été une ruée... On a dépensé d'un coup tout un arriéré d'égoïsme et de passions qu'on avait mis de côté pendant quatre ans. Si nous voyons aujourd'hui une âpreté universelle, le manque, presque partout, de générosité et de goût, cela ne tient donc qu'à des causes accidentelles... Chez les hommes et les femmes, les caractères et la sensualité exaspérés retrouveront peu à peu la normale, et la société son niveau, qu'une compression excessive leur avait fait perdre. C'est ce qui me fait dire, mon vieux Sigismond, que je ne crois pas à une humanité nouvelle... et je suis persuadé que nous terminerons notre existence au milieu de gens qui ne seront pas très différents de nous, comme le disait Gonzague tout à l'heure...

La journée finissait. Les trois amis s'avancèrent au devant de l'auto qui ramenait les dames de la promenade. Deux jeunes filles de seize à dix-huit ans sautèrent, en riant, les marchepieds, et coururent embrasser Gonzague.

— Mon vieux, dit Sigismond à Barjol, il y aurait beaucoup à te répondre... Nous reprendrons cette conversation après dîner.

— Quand tu voudras, reprit Barjol... Rien ne presse, nous avons le temps.

ALFRED CAPUS,
de l'Académie française.

(Copyright by Alfred Capus, 1922.)

SELON L'INTERMEZZO[1]

(SUITE)

XXXI

Un jour où je ne pus comprendre
Ton esprit qui songeait au loin,
Je me sentis soudain moins tendre,
Et peut-être je t'aimais moins.

Je te voyais petit, l'espace
Me reconquérait peu à peu,
Je regardais ces calmes cieux
Où jamais rien ne m'embarrasse.

Mais alors tu mis sur mon cœur
Ton beau visage sans réplique,
Et je respirai ton odeur
Inconsciente et tyrannique ;

Sans plus d'alarme et de fierté,
J'absorbais avec gravité
Ton âme innocente et physique,
Plus ample pour moi que le ciel ;

(1) Voir *Revue de France* des 15 mars, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 15 juillet 1922.

— Senteur suave, âpre, vermeille,
Tiède aveu confidentiel
D'un corps qui songe ou qui sommeille,
C'est toi la grâce nonpareille !

— Ainsi sourd le parfum du miel
De l'humble maison des abeilles...

XXXII

Puisque le cœur même, et le temps,
Et les chétives circonstances
Peuvent altérer la constance,
J'ai bien fait de t'aimer autant !

J'ai bien fait de graver mon âme
Sur le joyau de ton regard,
Pour qu'un jour toi-même réclame
Contre les assauts du hasard,

Pour que jamais plus tu n'oublies
Cette chaîne des yeux mêlés :
Ces flambeaux perforants qui lient
Deux corps avides et comblés.

L'orgueilleuse et calme décence
Qui succède à la volupté
Vient de ce que la conscience
Veut que ce qui fut ait été...

XXXIII

Je possédais tout mais je t'aime,
Mon être est par moi déserté,
Je vis distante de moi-même,
Implorant ce que j'ai été,

Songe à cette mendicité !

Est-ce ta voix ou ton silence,
Ou bien ces indulgents débats,
Où, répétant ce que tu penses,
Je t'induis en tes préférences
Afin de suivre tous tes pas,
Qui me font, avec confiance,
Affirmer notre ressemblance,
O toi que je ne connais pas ?...

XXXIV

Quand je suis ivre de tourment,
Gisant malade au fond du gouffre,
Je ne me meurs pas faiblement,
C'est par ma force que je souffre.

Par tant de force, et par l'essai
De calmer l'âme belliqueuse.
Qui peut comprendre cet excès ?
La douleur, c'est ce que l'on sait,
La douleur n'est pas partageuse.

Elle est notre savoir secret,
Notre silence, quoi qu'on fasse;
Si nos cris remplissaient l'espace,
Personne encore ne saurait.

La douleur, c'est le point de rage
Où le sort le plus redouté
Vient défier notre courage ;
La douleur, c'est la volonté,

La volonté des cœurs sans bornes,
Bondissants comme des taureaux,
Qui, le front dur, le regard morne,
L'épée ancrée entre les cornes,
Sont étonnés de souffrir trop !

— O volonté simple et féroce,
Que tout méprise et veut dompter,
Toi qui connais la gloire atroce
De ne pouvoir pas accepter,

C'est toi l'horreur et la noblesse
Du désir qui, triste, assagi,
Ne saigne plus quand tout le blesse,
Et qui se tait quand il rugit!

XXXV

Royalement, — peut-être en vain, —
Car, hélas ! à l'heure qu'il est
J'ignore encor ce qui te plaît,
Je t'ai fait des cadeaux divins !

Sans que tu puisses t'en douter,
Et comme un jardin pour les dieux,
Mon cœur te situe au milieu
De tous mes immortels étés.

Et cependant que sous ton toit
Tu ne rêves peut-être à rien,
Je vois d'un œil aérien
Ce grand ciel que j'ai mis sur toi...

Comtesse de Noailles.

(*A suivre.*)

Les grands Courants politiques d'aujourd'hui

VII

Enquête parmi les Groupements et les Partis [1]

Les solutions financières

L'Allemagne ne paiera pas tout.

Les réparations dominent notre politique intérieure ; tout se trouve subordonné à elles : nos finances, nos armements et jusqu'à notre commerce et à nos travaux publics. D'aucuns voudraient y subordonner même la politique tout court. Pour ceux-là, c'est à la conception que chacun se fait des réparations que l'on devrait mesurer son patriotisme, et c'est d'après elle qu'on devrait le classer dans la mêlée des partis.

Pourtant, si les réparations doivent dominer toutes les préoccupations politiques, elles ne doivent point les absorber, elles ne doivent point surtout nous dispenser d'avoir une

(1) Voir *Revue de France*, 15 mars, 15 mai, 15 juin, 1er et 15 juillet, 1er août.

politique intérieure. Si l'on peut, à la rigueur, admettre que le parti où l'on proclame encore couramment que « l'Allemagne paiera tout » se trouve par là-même dispensé de réfléchir à autre chose qu'aux paiements de l'Allemagne, on ne saurait concevoir que les partis de gauche, qui ne cessèrent de dénoncer cette ruineuse illusion, s'abandonnent à une préoccupation aussi exclusive.

Aussi bien, quel que soit le règlement de la paix et quelles que soient les solutions internationales adoptées, aucun parti ne saurait se dispenser d'avoir une conception de notre organisation financière, de notre économie nationale, de notre vie politique.

Nous ne saurions nous dissimuler, par exemple, qu'au point de vue financier, même en supposant notre dette extérieure éteinte et les réparations allemandes intégralement payées, le déficit excédera encore, d'après les calculs de M. de Lasteyrie lui-même, 4 milliards par an.

« La France, écrit-il dans son rapport sur le budget de 1923, doit prendre définitivement à sa charge les 4 milliards d'arrérages correspondant à la dette allemande. »

Ce qui revient à dire que, si nous avons déjà avancé pour le compte de l'Allemagne 90 milliards sur un budget dit « des dépenses recouvrables », nous devons, en fait, renoncer « définitivement » à jamais recouvrer même les intérêts des dépenses ainsi engagées.

M. Alexandre Ribot nous avait déjà annoncé, voici plus de deux ans, que nous ferions aussi bien de prendre tout de suite et « délibérément » à notre charge, les 4, 5 ou 6 miliards des pensions de guerre ; mais que ce soient ces milliards-ci qui nous manquent ou ceux-là, ceux des pensions ou ceux des arrérages de la dette allemande, le résultat est le même et le déficit est là. Quoi qu'ait pu dire M. Klotz, l'Allemagne ne paiera pas, ou du moins ne paiera pas tout.

L'impôt sur le capital.

Tous les partis sont d'accord que, pour faire face au déficit, il n'est pas possible d'avoir recours à des impôts nouveaux.

Il y a une limite à la puissance de contribution du contribuable, limite au delà de laquelle c'est l'économie nationale elle-même qui se trouve menacée. On évalue à 18 p. 100 des revenus de la France la part que les contribuables français versent à l'État ; il est vrai que l'on évalue à 31 p. 100 la part que paient les contribuables anglais, mais rien ne prouve que l'économie anglaise soit à donner en exemple. Aussi, le parti radical a-t-il préconisé, pour faire face au déficit, un impôt sur le capital.

— Impôt évalué d'après le capital, a précisé M. Herriot, levé une seule fois, mais qui ne pourrait être perçu que sur le revenu et par annuités. En somme, c'est un impôt sur le revenu rachetable en capital.

M. Renard a préconisé la solution plus atténuée encore d'un simple « emprunt forcé », rapportant, par exemple, 1 p. 100 seulement pendant les prochaines années.

Le principe est le même ; seule la méthode diffère. Dans l'un et l'autre cas, le contribuable doit verser des sommes identiques. Mais M. Renard, lui, donne un reçu à l'assujetti qu'il dépouille.

C'est une chose assez remarquable que presque tous les très gros capitalistes sont résignés au principe d'un prélèvement sur la fortune. Sans doute ont-ils plus de facilités pour s'y résigner, mais je pense qu'ils sont aussi plus au courant de la situation réelle : de ce fait, ils se rendent un compte plus exact de l'impérieuse nécessité qu'il y a de jeter du lest. Oserai-je écrire, qu'en dehors des groupements politiques avancés, je n'ai rencontré de partisans de l'impôt sur le capital que parmi les gens qui passent pour avoir plus de cinquante millions. C'est, malgré tout, une petite minorité.

On sait quel est essentiellement le raisonnement des défenseurs de l'impôt sur le capital :

— Nos recettes ordinaires et réelles sont de 18 milliards ; les arrérages de notre dette sont de 13 milliards cette année, seront probablement de 15 l'an prochain et ne cesseront de s'accroître. Nous n'y faisons face jusqu'ici qu'à l'aide de nouveaux emprunts. Il faudra nécessairement que cela casse. Un jour viendra donc où nous ne pourrons plus payer nos ren-

tiers. Mais les rentiers qui ont fait patriotiquement confiance à l'État devront-ils être les seuls sacrifiés? Ce serait aussi inique que dangereux pour le crédit national. C'est à l'ensemble des détenteurs de la fortune acquise, et non aux seuls rentiers, qu'il appartient de sacrifier 20 ou 25 p. 100 de leur fortune pour permettre de réduire de manière appréciable notre dette publique.

En équité, ce système est inattaquable. Le problème qui se pose est de savoir s'il sera lucratif. Nous n'avons trouvé, parmi les défenseurs de l'impôt sur le capital, personne qui ait accepté d'en évaluer même approximativement le rendement, et MM. Herriot et Renard, eux-mêmes, n'ont demandé qu'il fût adopté qu'en principe, c'est-à-dire qu'ils se sont contentés de souhaiter que les services publics fussent chargés d'en entreprendre l'étude et d'en prévoir le rendement.

L'impôt sur le capital n'est donc qu'une possibilité et un projet, encore à l'abri des discussions sérieuses.

La revision des titres de rente.

Nous avons indiqué que M. Georges Bonnet, dans son livre sur *les Finances de la France*, préconisait un système différent de prélèvement sur la fortune acquise et qui consistait à reviser la valeur des titres de rente que l'État a émis, à de certaines époques, à des taux nettement usuraires. Selon M. Bonnet, il s'agit donc moins d'un prélèvement à proprement parler que de la revision d'une opération illicite en son principe.

— L'État, dit-il, ayant émis ses premiers emprunts sensiblement au-dessous du pair et n'ayant touché pour ses derniers emprunts que des francs dépréciés de plus des deux tiers, alors qu'il s'engageait à verser des primes de remboursement considérables, toute *conversion* et tout *amortissement* sont pratiquement impossibles. Et cependant, sur un budget de 24 milliards, 13 milliards sont versés aux rentiers, et ces 13 milliards échappent légalement à tout impôt cédulaire d'État, à tout impôt communal ou départemental, c'est-à-dire neuf dixièmes environ du total de l'impôt.

» Sera-t-on amené à établir un impôt sur la rente, ou à envisager un remboursement des rentiers d'après le chiffre exact de leurs versements ? — Je ne sais... Mais on a beau fermer les yeux. Le problème se pose. On peut en retarder, mais non en écarter la solution.

» On lui reproche de consacrer une injustice. Je crois qu'en réalité elle donnerait aux rentiers une valeur plus ferme et plus facilement négociable.

» On lui reproche d'être un manquement à la parole donnée : mais les tribunaux n'ont-ils point déjà marqué la voie lorsque, pour les services publics, ils ont considéré la guerre comme un cas de force majeure qui justifiait des bouleversements complets à des contrats signés pourtant en bonne et due forme... ?

» On lui reproche enfin de ruiner le crédit pour les emprunts futurs. Consultez donc les journaux financiers. Vous y verrez que bien souvent les sociétés privées qui réussissent le mieux leurs émissions d'actions nouvelles sont celles qui ont au préalable réduit leur capital primitif.

» D'ailleurs, ce ne serait point de gaîté de cœur qu'une telle mesure serait décidée. Elle serait la conséquence de la politique de promesses follement imprudentes suivie dans ce pays. Nous n'en sommes point responsables et nous devons seulement nous préoccuper, le cas échéant, qu'elle soit prise avec toute l'honnêteté et la loyauté possibles.

La réduction du taux de l'intérêt.

M. Loucheur n'entend pas, lui, reviser la valeur du titre de rente ; tout au plus imagine-t-il qu'on pourrait modifier le taux de l'intérêt que l'on paye, sinon aux porteurs de rente, du moins aux porteurs de bons de la défense.

— On ne peut, proclame-t-il, combler le déficit qu'en réduisant le chiffre des arrérages de la dette, tout en respectant scrupuleusement, cela va sans dire, les engagements pris envers les détenteurs de rentes sur l'État. C'est donc l'importance du taux des emprunts *futurs* qu'il faut examiner.

» Déjà, en 1781, Necker se plaignait, dans un rapport du

roi, des banquiers qui, après la guerre, avaient exigé des intérêts trop élevés. Aujourd'hui, ce ne sont pas les banquiers qui ont demandé ces taux d'intérêts, ce sont les erreurs commises dans les finances générales qui les ont imposés.

» C'est d'ailleurs une erreur de croire que les appels aux capitaux du public réussissent d'autant mieux que le taux est plus élevé ; c'est une erreur surtout lorsque le public sait que de nouveaux appels devront être encore faits, car il a alors l'espoir d'un taux toujours meilleur.

» Ce système est déplorable, il est criminel. Je l'ai combattu de toutes mes forces, au moment où, pour la première fois, l'administration des finances a cru devoir aborder le taux de 6 p. 100. Ce fut une date funeste dans l'histoire financière de la France. J'évalue à plus de 20 milliards la perte en capital qui en est résulté pour les titres mobiliers français.

» M. de Lasteyrie a fait un louable effort, en diminuant d'un demi p. 100 l'intérêt des bons du Trésor. Il a aussi ramené de 4 à 4 1/2 le taux des bons à un an ; mais en Angleterre ce taux est de 3 p. 100.

« Surtout ne dites pas qu'en abaissant le taux de l'argent on dégoûterait le public de souscrire ou de renouveler ses bons du Trésor. Où donc porterait-il son argent ? Pas en Angleterre, où il en perdrait tout de suite plus de 50 p. 100, sans pouvoir d'ailleurs prévoir ce que le change sera demain. Pas en Allemagne, ni dans les pays à change avarié, où les risques de fluctuations des valeurs sont immenses. L'argent français est en quelque sorte contraint de s'employer en France.

» Il a droit à des conditions raisonnables, mais non à des taux qui nous ruinent. On devrait donc, à mon avis, continuer à réduire le taux d'intérêt des bons du Trésor, au fur et à mesure de leur renouvellement. On pourrait sans inconvénient le ramener progressivement jusqu'à 3 p. 100.

» A cette réforme correspondraient deux conséquences heureuses pour la rente française et pour les affaires en général.

» A partir du jour où il existera entre les bons du Trésor et la rente, non plus une différence de 1 p. 100 comme actuellement, mais une différence de 2 ou 3 p. 100, on se hâtera d'acheter de la rente, pour avoir un placement rémunérateur.

On produira ainsi la hausse des fonds d'État français ; tout le monde reprendra confiance, et on souscrira sans difficulté à tous les emprunts nécessaires.

» Ajoutez qu'une partie des capitaux reviendront au commerce et à l'industrie. Il est inadmissible qu'à une époque comme celle-ci, où le commerce et l'industrie ont besoin de gros capitaux, il n'y ait pas un effort considérable de réalisé pour leur en procurer à bon compte.

» Notre dette consolidée atteint 145 milliards au taux moyen de 4,60 p. 100. Les conversions seront possibles à partir de 1931. Sur les 7 milliards qu'ils nous coûtent annuellement, il sera alors possible d'en économiser un et demi.

» Notre dette flottante est de 100 ou 110 milliards, à quoi il faut ajouter 55 milliards qui restent encore à dépenser pour la remise en état des régions dévastées (1). Si nous consolidions ces 155 ou 165 milliards à 6 1/2 p. 100, cours où fut émis le dernier emprunt du Crédit national, il en résulterait une charge annuelle de 10 ou 11 milliards. Je prétends qu'on peut la ramener à 5 milliards.

» Je veux avant tout que mon pays puisse faire honneur à ses engagements. Or, si l'on continue à émettre des emprunts à des taux aussi élevés que ceux que l'on a pratiqués, cela sera impossible. La France peut payer 10 ou 11 milliards d'arrérages, elle ne peut pas en payer 17 ou 18, avec 18 milliards de recettes totales.

M. François Albert, abondant dans le même sens, fait remarquer que la réduction du taux de l'intérêt devient de plus en plus réalisable à mesure que les valeurs immobilières deviennent moins rémunératrices.

— C'est, en somme, dit-il, la terre qui reste, quoi qu'on dise, la grande mesure de base de l'intérêt de l'argent. Dès que le foncier ne rapportera plus que 4 ou 5 p. 100, toutes les conversions deviendront possibles. C'est pour cette raison que en dépit des critiques que l'on dirige contre la dette flottante, les bons du Trésor présentent des avantages ; c'est

(1) Il est à remarquer que MM. de Lasteyrie et Henri Béranger évaluent, eux, à 120 milliards les sommes qui nous restent encore à avancer pour le compte de l'Allemagne. Cette différence tient à ce que MM. de Lasteyrie et Bérenger font entrer le paiement des pensions dans leurs calculs.

la dette la plus facile à convertir, puis à éteindre.

Même, si on estime que l'optimisme notoire de M. Loucheur l'entraîne un peu loin dans ses calculs, il n'en reste pas moins que l'on peut espérer trouver dans une politique de diminution d'intérêt « un couple de milliards », comme parle M. François-Albert.

Encore y a-t-il que le taux de l'intérêt de l'argent est au moins en partie subordonné à la valeur même de l'argent. C'est parce que la livre sterling est presque au pair de l'or que le gouvernement anglais trouve à emprunter à 3 p. 100 ; au contraire, l'Allemagne était obligée, dès 1921, de prévoir 25 milliards d'arrérages pour l'intérêt des 300 milliards à quoi se montait sa dette intérieure.

Les partisans de l'inflation.

M. Aubriot et ses amis du parti socialiste français ont lancé, en 1921, un grand projet d'émission de 150 milliards de billets de banque gagés sur la dette allemande.

Ces émissions devaient être réparties en trois tranches de 50 milliards chacune affectées par ordre de priorité :

1° Aux travaux de reconstruction des régions dévastées ;

2° Au remboursement des bons de la Défense nationale ;

3° A un amortissement important des rentes françaises.

M. Aubriot prévoyait d'ailleurs que ces billets, émis en représentation de notre créance sur l'Allemagne, seraient amortis à l'aide des rentrées allemandes, dans la mesure où ces rentrées ne se trouveraient pas absorbées par le remboursement de notre dette extérieure.

Nous demandons la permission de ne pas nous attarder à discuter la valeur de cette affectation spéciale de gage. C'est l'ensemble du crédit d'un pays qui est le gage de tous ses billets de banque, et la créance sur l'Allemagne n'est qu'un des éléments — et non certes le plus essentiel — du crédit de la France. D'ailleurs, nous avons vu qu'après confusion des dettes internationales la part de la France dans les réparations s'éléverait tout au plus, en mettant les choses au mieux, à quelques 50 milliards de francs-or. Gager

150 milliards de billets sur une créance de 50 milliards de francs-or, ce serait, même si cette créance était la meilleure du monde, organiser l'effondrement du change.

M. Aubriot et ses amis savent cela aussi bien que quiconque, mais ils en prennent délibérément leur parti. Il est hors de doute que l'inflation produit, pendant le temps qu'elle dure, un mouvement d'affaires que l'on peut très bien confondre avec la prospérité commerciale. D'autre part, elle est la plus commode des formes de faillite, puisqu'elle aboutit automatiquement à diminuer la dette de l'État vis-à-vis de ses créanciers, c'est-à-dire des rentiers.

Les techniciens des partis de gauche comme de droite n'ont pas eu de peine à réfuter cette argumentation spécieuse. M. Gaston Jèze, professeur à l'école de droit, s'y est spécialement employé.

La prospérité commerciale que détermine l'inflation est essentiellement apparente. Les industriels seront bien avancés d'avoir doublé leur capital nominal, si la valeur réelle de l'argent qu'ils entassent est devenue trois fois moindre dans le même temps. Les industries allemandes distribuent, dit M. Poincaré, de 40 à 45 p. 100 de dividendes ; la belle affaire, si les 45 marks qu'ils distribuent pour un titre acheté jadis 100 marks-or représentent, comme c'est aujourd'hui le cas, à peine 45 centimes. Voilà cependant le genre de prospérité que l'inflation détermine.

Il est exact qu'à toute chute du franc correspond une diminution de notre dette intérieure. C'est, en effet, un moyen de faillite assez commode, car c'est le moins apparent, mais n'oublions pas que, si nous avons une dette importante vis-à-vis de nos rentiers, nous avons une autre dette qui n'est pas médiocre vis-à-vis de nos sinistrés et de nos pensionnés. Le prix des maisons sera d'autant plus cher, le tarif des pensions sera d'autant plus élevé que notre monnaie sera plus dépréciée.

Ajoutons enfin que le loyer de nos futurs emprunts sera d'autant plus lourd que notre monnaie sera plus instable. Nous reperdrons en partie à payer de gros intérêts ce que nous aurons gagné à diminuer le capital de notre dette.

En dernière analyse, l'État, pas plus que les particuliers, ne peut créer de la richesse par un acte de souveraineté ou par un recours à l'imprimeur. Le principe essentiel de toute l'économie politique, c'est que l'or n'est qu'un moyen d'évaluation, que le papier n'est qu'un moyen de crédit et que, seule, la production peut être une source de richesses. Le fait de fabriquer des billets de banque ne peut pas augmenter la fortune d'une nation ; elle ne peut que déséquilibrer les échanges, jeter la perturbation dans la fortune publique et compromettre internationalement le crédit de l'État qui fabrique cette fausse monnaie.

Les dangers de la déflation.

Cependant, quand une monnaie a été dépréciée, y a-t-il intérêt à tenter de la faire remonter au pair ?

— Non, répond nettement M. Loucheur. En Amérique, en Angleterre, les économistes, les banquiers les plus distingués ont poussé à la déflation : ils n'ont pas tardé à s'apercevoir de leur erreur, et aujourd'hui ils accusent la déflation d'être la cause du chômage. M. Mac Kenna, président de banque et ancien Chancelier de l'Échiquier, a reconnu cette faute dans un discours qu'il a prononcé à Londres, à la fin du mois de janvier 1922.

» Le retrait des billets de banque de la circulation n'est évidemment de nature à faciliter ni la reprise des affaires, ni la souscription aux emprunts, à quoi l'État sera obligé d'avoir recours encore pendant des années.

» La déflation n'a même pas l'avantage de faire baisser les prix dans la mesure où elle diminue les moyens de paiement. L'expérience a en effet démontré que, lorsque la diminution de la valeur réelle de la monnaie a duré un temps suffisamment long, comme c'est le cas en France, jamais il n'est possible de revenir au point initial pour le cours des objets et l'importance des salaires. Une partie de la dépréciation de la monnaie subsiste, même si, en apparence, elle a retrouvé sa valeur par rapport à l'étalon-or.

— Mais alors, fait remarquer quelqu'un, faut-il conclure que par des moyens empiriques nous sommes arrivés à une solution idéale ? Pas d'inflation, pas de déflation ! nous crie-t-on ? Est-ce à dire que, de toute éternité, il était désirable que le franc atteignît précisément le cours où il est actuellement ?

La vérité est que la raison d'être de la monnaie est d'être stable. Toute variation dans le cours de cette marchandise, qui sert de commune mesure à toutes les autres marchandises, est un événement déplorable et gros de catastrophes ; une hausse n'est en l'occurrence pas moins fâcheuse qu'une baisse ; une seule chose est souhaitable qui est la stabilité.

A la recherche d'une politique financière.

Les économies ne nous procureront que des ressources insignifiantes ; ne comptons pas sur les impôts, car le contribuable est à la limite de sa faculté de contribuer ; ce n'est pas plus avec une presse à billets qu'avec des jeux d'écriture qu'on peut équilibrer un budget en déficit. Telles sont les conclusions négatives de notre enquête.

Quelles en sont les conclusions positives ?

Il est absurde, immoral et décourageant de penser que les trois quarts de nos ressources et les trois cinquièmes de notre budget passent à régler les arrérages de nos rentiers. C'est sur ce chapitre qu'il faut trouver l'économie essentielle à réaliser.

Mais, si la plupart des politiques de gauche sont d'accord sur ce principe, l'accord cesse dès qu'il s'agit des modalités d'application : diminution du capital de la rente par une faillite partielle, ou par une revision des taux réels d'émission ; diminution de l'intérêt par le système d'un impôt sur la rente ou par des conversions successives ; rachat d'une partie de la rente grâce aux ressources que procurerait un impôt sur le capital : tels sont les différents systèmes qui furent préconisés et parmi lesquels il semble qu'il faudra bien se décider à choisir.

L'aménagement économique.

La mise en valeur du sol national.

Il y a un problème qui domine de bien haut celui de l'impôt, c'est le problème de la production. Si l'on parvenait à intensifier assez la production nationale, la question financière se trouverait résolue par voie de conséquence.

Aussi une des grandes erreurs de nos financiers est-elle, aux yeux de M. Loucheur, de vouloir trop économiser.

— La politique des économies, dit-il, nous conduit à la suppression des ressources pour les grands travaux publics et d'outillage national. Comment ne profitons-nous pas du ralentissement de la production française pour obtenir au meilleur marché possible le matériel et les matériaux nécessaires à l'électrification de nos chemins de fer, à l'aménagement de nos réseaux téléphoniques, à la construction d'immeubles pour conjurer la crise des logements?...

M. Henry de Jouvenel se montre, lui, surtout préoccupé de l'utilisation de nos forces hydrauliques :

— Seule, dit-il, l'utilisation de la houille blanche peut permettre à la France de parer aux deux crises qui la menacent dans son existence, la crise du charbon qui met en péril l'industrie, la crise de la main-d'œuvre qui met en péril l'agriculture. Le siècle qui vient doit se préoccuper d'outiller l'agriculture, comme le siècle dernier a outillé l'industrie.

L'agriculture préoccupe d'ailleurs aussi M. Loucheur, qui n'est pas un industriel exclusif.

— La France, dit-il, doit profiter de cette situation privilégiée qui fait d'elle la seule nation peut-être du monde qui puisse suffire à ses propres besoins. L'expérience est faite que la France est capable de produire tout son blé. Si elle ne remplit pas ce programme d'une façon permanente, c'est uniquement par un défaut de méthode, car nous avons la terre qu'il faut et des engrais en abondance. Songez que, dans le Nord, nous sommes parvenus à récolter 37 quin-

taux de blé à l'hectare, tandis que, dans le Midi, il est constant de n'en voir récolter que 10 ou 12.

» Pays de blé, nous sommes plus encore un pays d'élevage : la viande ne risque pas de nous manquer plus que le pain.

» Pour nous vêtir, nos colonies doivent nous procurer la laine et le coton. La laine nous sera fournie par le Maroc, à condition que nous nous occupions d'y acclimater une nouvelle race de moutons laineux. Le coton, dont nous importons pour un milliard par an, peut nous être fourni, dans une proportion suffisante pour nous affranchir de la tutelle étrangère, par le bassin du Niger.

M. Loucheur conclut que, victimes d'un développement industriel excessif, nous devons nous retourner vers l'agriculture. Il y voit d'ailleurs le moyen de pratiquer une politique économique assez différente de celle que nous avons vu préconiser par la plupart des hommes de gauche !

— C'est parce que l'Angleterre est obligée d'acheter son blé au dehors qu'elle est libre-échangiste, dit-il. Nous pourrons, nous, au contraire, très bien concevoir une économie nationale qui ne serait subordonnée à aucune importation.

M. François-Albert insiste, lui, sur la nécessité de ne pas avoir en matière de production non plus des formules toutes faites et de reviser de temps à autre l'économie nationale :

— Certes, dit-il, la règle de la division de la production entre les peuples est bonne et féconde, elle est la condition de la production au plus bas prix, mais il ne faudrait pas qu'elle dégénérât en routine.

» On a, par exemple, appelé la France le pays de l'industrie hôtelière et des industries de luxe. Je suis d'accord que nous devons persévérer à développer la France hôtelière ; mais devons-nous continuer à compter dans une proportion constante sur la vente des objets de luxe ? Je ne le pense pas, car ce que l'on nous achète aujourd'hui en fait de produits de luxe, ce sont surtout des modèles que l'on se hâte de recopier dans tous les pays du monde.

» Nous devons, par contre, faire notre éducation de pays de grande industrie et spécialement de grande métallurgie, et nous devons nous ingénier à compléter notre outillage

national. Si le charbon nous manque, aménageons nos forces hydrauliques ; si nous n'avons pas de pétrole, peut-être parviendrons-nous à le remplacer par un carburant national ou par des essences végétales importées de nos colonies.

Et, comme M. Loucheur, M. François-Albert fonde de grandes espérances sur la laine du Maroc et sur le coton du Niger.

Une doctrine de la production.

Cependant, pour produire, il ne suffit pas d'avoir un programme de travail, il faut aussi avoir une méthode et un personnel. La société actuelle est-elle organisée pour produire au maximum ? Nous ne le croyons pas. La France moderne date du Code civil ; elle n'est plus adaptée à une production industrielle, qui s'est développée surtout pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Napoléon, qui fonda notre société de toutes pièces, rêva de l'avoir faite éternelle. Il dota l'aristocratie qu'il avait inventée de majorats — avec défense de se ruiner. Comme il ne pouvait pas donner de majorats à la bourgeoisie, il lui donna des conseils judiciaires pour ses fils et le régime dotal pour ses filles. La fortune devait, de par la loi, rester aux mains de ceux que l'Empereur avait faits riches.

Le pays se mit à vivre sur ces institutions : les enfants succédaient aux pères dans les maisons à pigeonniers, derrière les comptoirs, à la tête des offices ministériels. Les familles s'enrichissaient lorsqu'elles avaient un seul enfant, elles s'appauvrissaient lorsqu'elles en avaient plus de deux. Parfois un sujet brillant réussissait dans une carrière libérale : il se mariait alors richement ; ces petits bouleversements dans les fortunes étaient les seuls que permettait le code de 1804.

Cependant la Monarchie de Juillet vit apparaître et se développer une forme nouvelle de propriété que Napoléon n'avait pas prévue et qui était la propriété mobilière. Karl Marx eut, à cette époque, l'étonnant mérite de préciser les problèmes qu allait poser la propriété collective des sociétés

anonymes. Mais les maîtres de l'heure ne se souciaient pas de regarder si loin. L'élite des héritiers ajouta cette richesse nouvelle à d'anciennes richesses. Les propriétaires du château de Vizille furent les détenteurs naturels des deniers d'Anzin. Le gouvernement n'intervint même pas, et Guizot se contenta de dire aux défenseurs-nés du trône de Louis-Philippe : « Enrichissez-vous. »

Ce n'était pas seulement un conseil : c'était un pacte. Du moment qu'une classe sociale — une classe fermée — allait absorber toute la production, elle allait, par là même, prendre à l'entreprise la prospérité du pays. Comment le gouvernement ne l'eût-il pas soutenue?

Déjà le Code civil la garantissait contre ses propres égarements : il ne restait plus qu'à élaborer des tarifs douaniers pour la défendre contre la concurrence étrangère.

Ne nous étonnons plus que la querelle des libre-échangistes et des protectionnistes ait tenu tant de place dans les débats politiques du XIXe siècle et qu'elle ait mis si brutalement aux prises non seulement les économistes, mais aussi les partis politiques : le problème de la production nationale et des échanges internationaux s'aggravait d'un problème social. On vit dès lors et déjà, rués les uns contre les autres, d'une part la plèbe des consommateurs uniquement intéressés à faire baisser les prix, et, d'autre part, la petite aristocratie des producteurs.

Le protectionnisme triompha. Nos producteurs, débarrassés de la concurrence extérieure, n'avaient plus qu'à s'entendre entre eux. Ils n'y faillirent pas.

Il serait singulièrement édifiant de faire le compte du nombre d'hommes entre les mains desquels la production française est désormais centralisée : ils sont à peine quelques centaines. Ce n'est ni le gouvernement d'un seul, ni le gouvernement de tous : c'est le gouvernement de quelques-uns. Montesquieu avait conçu un régime de cette espèce : il l'appelait aristocratie. Seulement, Montesquieu l'imaginait comme le gouvernement des plus dignes.

Cette aristocratie industrielle ne se contente plus de garder la frontière contre la concurrence : elle dispose, à l'in-

térieur du pays, des lignes de chemins de fer, des canaux et des ports.

Un grand métallurgiste, qui est en même temps un auteur dramatique puissant, François de Curel, a cyniquement formulé la règle de ce système aristocratique :

Dans le désert, le lion chasse seul ; les chacals le suivent et, quand le lion a tué et qu'il a apaisé sa faim, il abandonne aux chacals les restes de sa proie.

Tel est le système. Il est un peu sommaire ; supposez que le lion ait trop faim, voici les chacals exposés à beaucoup se restreindre. Il y a plus grave ! Supposez le lion rassasié, il va renoncer à la chasse et, cette fois, les chacals mourront de faim.

Et, en effet, nous en sommes là : les intérêts de ceux qui exploitent ne se confondent pas avec les intérêts de la société elle-même ; ils y sont même souvent opposés.

Quel intérêt ces héritiers, que nous avons mis à notre tête, ont-ils à développer la production ? Aucun : ils sont installés dans leurs fortunes faites, ils souhaitent de l'assurer bien plus que de la développer. Pourquoi faire l'effort de surproduire, quand il suffit, pour s'enrichir, de faire monter les prix, en restreignant la production ?

Le malthusianisme économique devient le dogme logique et nécessaire des consortiums qui nous gouvernent.

Qui donc va intervenir pour essayer de faire pénétrer dans l'industrie moderne le sens de l'intérêt général. Sera-ce la main-d'œuvre, le consommateur ou l'État ?

Le problème de la main-d'œuvre.

Les syndicats ouvriers étaient à l'apogée de leur puissance au début de l'année 1920. Ils sont aujourd'hui dans une grande désorganisation.

— Mais ce serait une lourde erreur de la part du patronat, dit M. Loucheur, d'imaginer que, parce que les forces ouvrières ont subi, au mois de mai 1920, une rude défaite, elles en resteront indéfiniment sous le coup.

Nous avons essayé d'établir, Tarde et moi, dans l'exposé qui précède cette enquête, comment, en période de guerre, où il importait avant tout de produire, une sorte d'accord s'était fait entre patrons et ouvriers, sous l'égide de l'État, client unique, et sur cette base : « gros salaires, prix élevés ». Mais les dirigeants de la C. G. T. s'aperçurent bientôt qu'ils étaient dupes dans cette combinaison : aux gros salaires, majorés par les gros bénéfices, correspondait en effet une hausse constante du prix de la vie, qui entraînait les ouvriers à de nouvelles revendications : on était dans un cercle vicieux.

Dans le même temps se développait, dans les sphères politiques et patronales, l'idée d'associer la main-d'œuvre aux bénéfices de l'entreprise. M. Briand notamment préconisait la création d'actions de travail. Idée féconde, idée juste, mais difficilement applicable dans un pays où l'ouvrier est aussi mobile que chez nous.

De la rencontre de ces deux idées devait naître la conception de « nationalisation des services publics », qui fut à l'origine des grèves de mai 1920.

Personne ne conteste que le jour où la classe ouvrière a pris conscience de la solidarité qui l'unit à l'entreprise marque la date d'un grand progrès dans la production. Jusque-là les revendications ouvrières s'exerçaient pour ainsi dire à tâtons ; l'ouvrier, complètement ignorant des conditions d'existence de l'industrie qui l'employait, se mettait en grève pour obtenir la satisfaction de besoins plus ou moins impérieux et point du tout pour obtenir une participation aux bénéfices d'une affaire particulièrement prospère.

Or, de l'idée de solidarité devait nécessairement se dégager l'idée de collaboration. La C. G. T., désormais convaincue que les augmentations de salaires, ne résolvaient pas tous les problèmes, réclama donc le droit de participer au contrôle des entreprises et, à leur gestion, elle réclamait d'ailleurs ce droit pour les « usagers » et pour l'État, en même temps que pour la classe ouvrière.

Cependant le même patronat, qui n'avait cessé d'opposer l'idée de la « solidarité des classes » à l'antique idée de la « lutte des classes », ressentit une grande indignation en aper-

cevant le développement donné à une idée à laquelle il avait souscrit avec tant d'enthousiasme. Les grands patrons voulaient bien être « solidaires » de leurs ouvriers, ils ne voulaient pas devenir leurs « associés » : ils ne s'élevaient pas au-dessus de la conception de solidarité qui est, au dire de Curel, celle du lion et des chacals. Ils proclamaient donc que la grève ne doit viser qu'à l'amélioration du sort matériel des ouvriers et non à une modification des méthodes de production.

Cependant l'idée de « nationalisation », opposée à l'idée d'« étatisation », est désormais entrée dans le domaine public, et déjà le mot, à tout le moins, figure dans nos lois. Notre récente législation des chemins de fer, — qui soulève d'ailleurs tant de critiques, — s'intitule loi de nationalisation des chemins de fer. Elle consacre le fait que le capital ne doit plus être le maître exclusif d'une entreprise industrielle. La part de gestion concédée à l'État, à la main-d'œuvre et aux « usagers » est encore faible et dérisoire, mais le principe est établi.

L'intervention de l'état.

Quel va être le rôle de l'État dans cette forme nouvelle d'entreprise ? Il ne s'agit plus pour lui de jouer le rôle de patron : la formule ancienne de monopole que continuent à défendre certains radicaux, comme M. Herriot, n'apparaît plus désormais à la plupart des hommes de gauche que comme un système de perception de l'impôt, — c'est le cas pour les allumettes, — ou tout au plus comme une obligation publique, c'est le cas pour les P. T. T.

— Le socialisme d'État est impraticable dans une période de crise d'autorité comme celle que nous traversons, dit M. François-Albert ; aussi les monopoles ont-ils l'opinion contre eux. Est-ce à dire que les monopoles concédés doivent être abandonnés à eux-mêmes et que l'État doit être éliminé de toutes les entreprises industrielles, y compris celles où il a concédé une part du domaine public ? Je ne le pense pas : à défaut du rôle de patron, il lui appartient de jouer celui de l'actionnaire apporteur, qui concilierait ses droits certains

avec la nécessité de l'initiative privée et qui lui permettrait de toucher des recettes importantes.

» Notez que le droit de regard qui serait ainsi acquis à l'État sur les entreprises d'intérêt public serait la première des garanties donnée au consommateur. Il faut certes aspirer à l'époque où les consommateurs, groupés en coopératives et en organisation de défense, ayant enfin fait leur éducation de solidarité, exerceront directement leur droit de regard. Mais nous n'en sommes, hélas! pas encore là, et il appartient, en attendant, à l'État de représenter ses nationaux dans les conseils de l'entreprise. Ce contrôle est d'autant plus important qu'un monopole concédé est généralement plus dédaigneux encore du public qu'un monopole d'État, car, contre son incurie ou son insolence, il n'y a même pas le recours d'une interpellation au ministre...

C'est à des conclusions analogues que son expérience du pouvoir a conduit M. Painlevé :

— La question des grands cartels industriels doit, dit-il, avoir pour conséquence de conférer à l'État un droit nouveau, droit de régard et même un droit de conseil directeur.

» Il est impossible que le gouvernement se désintéresse de certaines entreprises qui, comme les banques de dépôts, touchent aux intérêts de l'ensemble du public ; il ne serait pas davantage admissible qu'il ignorât le cas où certaines sociétés de crédit feraient, par exemple, trop d'affaires avec telle ou telle puissance étrangère. Des exemples récents nous ont démontré que l'État pouvait être contraint à intervenir dans des entreprises bancaires en déconfiture. Mais, à l'heure actuelle, l'État ne peut intervenir que trop tard, c'est-à-dire après la déconfiture. Il ne s'agit certes pas de donner à l'État un droit de direction tyrannique. Il ne s'agit que de lui reconnaître un droit de *veto*, une sorte de contrôle intellectuel de l'entreprise.

Nous sommes fort loin, on le voit, de l'Etatisme : tout au plus, réclame-t-on pour l'État le droit d'intervenir, au nom de la grande fédération des « usagers », ou au nom de l'intérêt national. On ne demande même plus, comme M. Millerand le faisait à Saint-Mandé, la socialisation des industries

parvenues à un état de monopole de fait, on demande pour l'État un simple droit de regard sur la gestion des entreprises, qui, de plus en plus nombreuses, se transforment, sinon en monopoles, du moins en consortiums.

— Le système de la libre concurrence valait mieux, dirait-on.

Mais s'il est impossible?

Vers la revision de la Constitution.

La carence parlementaire.

Ce ne serait rien que de dresser un calendrier de solutions et un cahier de réformes, si nous ne possédons pas les organes publics qui pourront faire triompher les solutions et les réformes. Avons-nous ces organes publics?

— Non, répond carrément M. Henry de Jouvenel; la Chambre des combattants, formée aux méthodes de la discipline, attend que le gouvernement imagine des solutions. Mais les hommes qui arrivent au gouvernement y viennent pour appliquer des idées ou pour les trahir, jamais pour en chercher. Il en résulte que l'on ne trouve ni ici, ni là, de programme ou de doctrine.

» Le Parlement, tel qu'il fonctionne, est un instrument vieilli. Il était adapté à des époques où l'on vivait sur des idées simples : légitimité, droit populaire, cléricalisme. La division en partis représentait la forme la plus sommaire de la division du travail. C'était avant la vapeur et l'électricité.

» La Restauration a été la grande époque du parlementarisme, mais, dès la Monarchie de Juillet, où se sont posées des questions techniques de chemins de fer et de douanes, la confusion s'est mise dans le parlementarisme : en 1848, tous les partis... étaient déjà confondus. Le second Empire marqua une rétrogradation, il rendit du prix à la liberté et simplifia la vie publique : le parlementarisme refleurit. Sous la Troisième République, l'ordre moral nous ramena

au régime des querelles simples : cléricalisme, anti-cléricalisme : on vécut là-dessus pendant trente ans.

» Mais, dès le début du xxe siècle, aux environs d'Algésiras, on sentit la nécessité des conceptions nationales. On ébaucha « l'union sacrée », formule politique d'ailleurs purement négative, mais depuis la proclamation de laquelle les partis ne parviennent pas à renaître. M. Tardieu parle bien de fonder un bloc des droites et M. Painlevé de fonder un bloc des gauches. Mais, en dernière analyse, ils ne représentent, l'un et l'autre, que des minorités.

» Ce désarroi s'explique par le fait qu'il n'y a plus désormais que des questions techniques et que la politique se résout à trouver la formule économique de l'idéal mystique qu'est la Patrie. Nous n'avons pas besoin de tendances, mais de précisions techniques, la carence parlementaire est une carence technique.

» La solution est de soumettre l'entreprise France aux lois de toute entreprise et de trouver le plan de la division du travail politique ; l'organisation parlementaire doit s'adapter à l'organisation de la production.

» Or, en matière de production, le grand fait moderne, ce n'est ni le comité, ni le parti, c'est le syndicat, syndicat ouvrier, syndicat patronal, syndicat agricole, syndicat même des travailleurs intellectuels. C'est là qu'il faut chercher les cadres techniques de la société. Le problème essentiel de la politique intérieure est d'organiser une représentation scientifique du peuple. Il ne faut plus que l'État s'oppose à la production, mais qu'il soit le résumé de la production. Il faut faire entrer dans la politique la technicité et enrichir le parlementarisme de ce que le syndicalisme a apporté à la société.

C'est une conception presque identique que formule M. Gabriel Darquet, directeur du *Producteur :*

— Notre Parlement, expose-t-il, ne prétend représenter que des doctrines. En fait, c'est d'intérêts qu'il a à s'occuper. Nous aboutissons à ceci que la représentation doctrinale n'est, en définitive, qu'une représentation des intérêts, mais occulte.

» La Chambre des députés est un musée de doctrines. Le

citoyen qui élit les députés n'est, lui, pas spécialement occupé de doctrines, il est occupé à produire, à travailler, à consommer, à économiser ou à fonder des entreprises. Aussi la Chambre ne représente-t-elle pas le pays. Tout de même il se glisse des techniciens dans le Parlement : celui-ci représente les métallurgistes, celui-là les armateurs et cet autre les militaires. Mais sont-ce les militaires, les armateurs, les métallurgistes qui les ont élus ? Point, ce sont des collèges de doctrinaires.

» En dernière analyse, ce sont bien les intérêts qui ont trouvé moyen d'avoir leur représentation au Parlement ; mais ils sont représentés indirectement, secrètement et, pour ainsi parler, en fraude de nos institutions.

M. Henry de Jouvenel nous décrit comment, dans ces conditions, le travail parlementaire s'exécute :

— Un parlementaire qui entend s'inquiéter d'un problème technique ou qui même en a reçu mission, comme rapporteur d'une commission parlementaire, ne dispose en réalité d'aucun instrument de travail : pas un dossier, pas même une bibliothèque organisée. Il est séparé du pays autant que pouvait l'être un autocrate au XVIIIe siècle, et il n'a que deux moyens de se renseigner :

» Il peut s'adresser aux ministres et à leurs subordonnés. Il se trouve alors vis-à-vis des ministres dans la situation où les ministres eux-mêmes se trouvent vis-à-vis des fonctionnaires : celui qui contrôle est à la merci de celui qui le renseigne. Le pays est gouverné par l'intermédiaire des fonctionnaires, comme il l'était sous l'ancien régime par l'intermédiaire des intendants généraux. Nous aboutissons ainsi à cette hiérarchie : le parlement délègue ses pouvoirs à une commission, qui s'en remet à l'opinion du ministre, qui est lui-même l'esclave de ses bureaux.

» Le parlementaire, en quête de documentation, veut-il s'adresser à quelque autre qu'au ministre intéressé ? Il ne pourra se retourner que vers les syndicats, syndicats ouvriers quelquefois, syndicats patronaux toujours, qui de plus en plus développent leurs agences d'information technique. Les groupements d'intérêts économiques qui ont déjà fait

les fonds des élections interviennent encore pour documenter les parlementaires qu'ils ont fait élire. Ils ont la toute-puissance.

Un parlement professionnel.

MM. Darquet et Henry de Jouvenel sont d'accord que le scandale ne réside pas dans le fait que les intérêts soient représentés au Parlement, mais bien dans le fait qu'ils le sont par un détour quasi frauduleux. Comment faire pour que ces intérêts légitimes puissent s'exprimer publiquement ? Il faut leur donner une représentation professionnelle.

Ici l'accord cesse de régner. M. Darquet propose de substituer au cadre de la profession, dont les intérêts sont à son gré mal définis, une classification nouvelle des citoyens : épargnants et capitalistes, consommateurs, chefs d'entreprises, ouvriers, techniciens, intellectuels, fonctionnaires, commerçants. Le comité d'action régionaliste que M. Jean Hennessy fonda, bien avant la guerre, proposait, lui aussi, de grouper les électeurs en grandes catégories en attendant que les syndicats se fussent obligatoirement organisés. Mais ce n'est sans doute point ici le lieu de discuter le détail du projet.

Il y a un point précis où M. Henry de Jouvenel se retrouve avec M. Darquet : « La représentation franche et complète des intérêts est la condition de la représentation franche et directe des doctrines : elle doit en être distincte », et un autre point où il se retrouve avec M. Jean Hennessy : « La profession doit être représentée dans le cadre de la région organisée. »

En somme, le Parlement professionnel doit être à la base du Parlement politique : celui-là renseigne celui-ci et prépare la tâche que, seul, le Parlement national et politique peut mener à bien dans son ensemble.

Les attributions du Conseil d'État.

Mais il existe, pour faire les lois, une autre technique que celle des intérêts et qui est proprement la technique législative. C'est à cause de la clarté de sa langue que le Code civil

a conquis le monde : c'est une chose grave que la législation perde son caractère d'universalité. Or, aujourd'hui, les lois faites à coups d'improvisations et d'amendements semblent avoir définitivement perdu leur clarté. Il faut qu'une assemblée de légistes professionnels soit chargée de remettre au point ces lois.

M. Henry de Jouvenel propose de confier ce soin à un Conseil d'État, composé de personnages consulaires (ambassadeurs, présidents de cour, anciens ministres) qui joueraient, en même temps, le rôle de Haute-Cour, que le Sénat, assemblée politique, n'est pas qualifié pour jouer et qu'il n'aurait d'ailleurs pas le temps matériel de jouer.

Cette nécessité d'un organisme chargé de mettre au point les idées dont la nation déborde a également frappé M. Georges Bonnet.

— Jamais, dit-il, une telle activité intellectuelle ne s'est manifestée que de nos jours. De tous les côtés, nous avons vu se créer des commissions, des cercles, des ligues, des réunions amicales, pour résoudre les grands problèmes du temps présent. Chacun voulait apporter sa pierre à l'édifice... Ce fut un bel élan de toute notre jeunesse française... Et cet élan n'a pas été infructueux. Des programmes se sont ébauchés, des plans se sont dressés, toujours ingénieux, souvent féconds, Mais toute cette grande œuvre est restée sur le papier. Rien de pratique n'a pu être fait. Ce ne sont point les idées qui nous ont manqué : ce sont les moyens de les réaliser.

» Et j'arrive ainsi, du moins, je le crois, au point essentiel du problème. Nous n'avons modifié aucune de nos institutions du temps de paix, et nous vivons des temps aussi rudes que pendant la guerre. Rappelez-vous la procédure parlementaire actuelle, qui condamne les meilleurs projets à errer des mois de commission en commission, à s'effondrer au grand jour de la séance publique sous la pluie des amendements démagogiques, et à attendre enfin pendant des années avant d'être examinés,— quand ils le sont!— par le Sénat. Pensez-vous qu'avec une telle procédure on puisse faire aboutir de grandes réformes quand on a tant de peine à élaborer les projets les plus médiocres?

» Constituez des comités composés de membres du Parlement et des grands corps de l'État, Conseil d'État, Cour des Comptes, Cour de Cassation, par exemple, et confiez-leur le soin d'élaborer la réforme administrative, fiscale, judiciaire ; apportez au Sénat et à la Chambre, réunis en Constituante, les projets ainsi préparés ; instituez une procédure de discussion rapide... Vous aurez peut-être quelques chances d'aboutir.

Un président du Conseil sans portefeuille.

Mais quand le Parlement disposera de ces deux agents techniques, l'assemblée professionnelle et le Conseil d'État, encore faudra-t-il que quelqu'un dirige ses travaux.

— Ce ne peut être, dit M. Loucheur, qu'un président du Conseil sans portefeuille.

» A l'heure actuelle, le Parlement rapporte les lois au seul gré de sa commodité et les vote en vertu de son seul caprice. Je connais vingt ou trente projets de lois qui suffiraient peut-être à transformer la production française : ils sont tous en souffrance. Pour n'en citer qu'un exemple, depuis combien de temps la loi sur les habitations ouvrières, dont nul cependant ne contestera l'intérêt d'actualité, est-elle « accrochée » au Sénat ?

» Le véritable rôle d'un président du Conseil sans portefeuille serait de participer d'une manière permanente aux travaux de la Chambre et de régler quotidiennement l'ordre du jour de ses travaux. Telle est la première condition d'une véritable activité parlementaire.

C'est aussi cette préoccupation de « l'intervention humaine » dans le bel organisme législatif qui préoccupe M. Georges Bonnet lorsqu'il ajoute :

— Il nous faudra des *hommes* pour appliquer les réformes et développer les institutions nouvelles. Autre sujet de préoccupations ! Les hautes fonctions publiques, mal payées, sont de plus en plus désertées, et, dans les ministères, on ne recherche bientôt plus, vous le savez, que les directions qui

donnent accès à l'industrie ou à la Finance privée ! C'est là un des plus graves périls auxquels il faut parer sans tarder.

Le pouvoir exécutif.

Nous voici amenés à poser la question du pouvoir exécutif; elle a été justement fort opportunément posée dans ce suprême discours que M. Paul Deschanel n'a pas eu le temps de prononcer et que l'on a pu appeler son testament politique.

La conclusion de ce document est que le président du Conseil est, dans l'état actuel de notre politique, un dictateur absolu, dont le pouvoir n'est tempéré ni par le contrôle des Chambres, ni par la surveillance du Président de la République.

La démonstration de cet état de choses a été faite lors de la négociation du Traité de Versailles. Selon M. Deschanel, le remède en est dans une revision de la Constitution.

Mais il n'est point besoin d'une revision de la Constitution pour élargir les pouvoirs du Parlement, qui les a tous. Par ailleurs, aucune loi ne peut empêcher un Parlement d'abdiquer son droit de contrôle, comme fit la Chambre de 1919, dominée par la rude personnalité de M. Clemenceau.

Reste à savoir s'il est urgent d'augmenter les pouvoirs du Président de la République.

La Constitution de 1875 fut faite, on le sait, à l'usage du comte de Chambord. Les monarchistes, qui formaient la majorité de l'assemblée nationale, estimaient que les pouvoirs donnés au Président de la République suffiraient parfaitement, le cas échéant, à un souverain. Le chef de l'exécutif nomme les chefs des armées de terre et de mer, négocie les traités ; il a le droit d'adresser des messages au Parlement, de lui renvoyer les lois déjà votées, et même celui de dissoudre la Chambre, avec le consentement, il est vrai, du Sénat...

A défaut du comte de Chambord, le maréchal de Mac-Mahon trouva dans ces « lois organiques » tous les moyens d'entreprendre un coup d'État, et, somme toute, ce ne fut pas la faute de la Constitution si le maréchal de Mac-Mahon ne réussit pas.

Par contre, M. Poincaré ne trouva pas dans cette même Constitution le moyen de se mettre, même si peu que ce soit, en travers des desseins de M. Clemenceau, qu'il estimait cependant funestes à la Patrie.

Candidat à la présidence de la République, M. Clemenceau ne demandait aucune extension des pouvoirs présidentiels, dont personne cependant ne doutait qu'il aurait usé jusqu'à l'abus. M. Deschanel, au contraire, demandait, en descendant du pouvoir, qu'on élargît des attributions dont chacun sait qu'il ne se fût servi qu'avec respect.

C'est, là, somme toute, la manifestation d'une règle éternelle ; les hommes qui réclament le plus de pouvoirs sont rarement ceux qui manifestent le plus d'autorité.

Cette constatation faite, est-il vraiment à souhaiter que le Président de la République prenne l'habitude, en vertu de la Constitution de 1875 ou de toute autre, d'intervenir directement dans la marche des affaires publiques ?

Un parlementaire, dont nous nous excusons pour cette fois de taire le nom, répondait à cette question par cette constatation :

— Sur dix présidents qui se sont succédé à l'Élysée avant M. Millerand, deux moururent en fonctions de manière plus ou moins tragique ; cinq démissionnèrent ; un — le plus intelligent peut-être — demeura, pendant quatre ans de guerre et trois ans de paix, sans pouvoir manifester seulement sa personnalité ; deux seulement réussirent, qui avaient paru considérer l'Élysée comme un lieu d'hivernage.

» Si l'on veut que le pouvoir central soit fort, il ne faut pas commencer par le couper en deux et, d'ailleurs, si l'on veut que l'exécutif ait de l'autorité, il ne faut pas commencer par le proclamer irresponsable.

» Une chose nous paraîtrait paradoxale, c'est que la Constitution organisât un duel permanent entre deux pouvoirs, dont l'un est soumis au contrôle du Parlement et dont l'autre ne l'est pas.

» De même qu'il n'est pas admissible qu'il existe un pouvoir occulte des syndicats, il n'est pas admissible qu'il existe un pouvoir occulte du Président de la République.

Le même parlementaire disait encore :

— On a donné bien des explications du coup d'État du 2 décembre. En fait, il fallait que le Président prît le pouvoir ou qu'il disparût. Aujourd'hui, il n'aurait même pas la ressource du coup de force. Un Président de la République qui prétendrait gouverner n'irait, s'il persistait dans un tel dessein, pas jusqu'au bout de son mandat.

» Si l'on veut consolider le pouvoir central, il ne faut pas le couper en deux : il ne faut chercher de solution que dans l'extension des pouvoirs du président du Conseil, qui pourrait être nommé à terme, soit pour une année, soit pour la durée d'une législature, quitte à dissoudre la Chambre, au cas où il se trouverait en minorité.

N'hésitons pas à reconnaître que cette déclaration volontairement anonyme est la seule que nous ayons recueillie sur un si grave sujet. Les mots de « revision de la Constitution » sont souvent prononcés dans les milieux politiques, même de gauche, mais il ne semble pas qu'ils correspondent encore à des intentions bien précises. Ils témoignent d'un instinct public, beaucoup plus que de projets certains. La question est posée : on attend des solutions avec le sentiment que ce sera la tâche de demain et que celle d'aujourd'hui est déjà assez lourde.

(*A suivre.*) ROBERT DE JOUVENEL.

(Copyright by R. de Jouvenel et A. de Tarde, 1922.)

MAROUF
LE CLAIRVOYANT

Il est tout petit, avec une ronde figure de bébé aux joues rebondies, qui rend encore plus navrante l'expression de ses orbites trop creuses et de ses yeux éteints.

Il s'en va, tâtonnant, le pied circonspect, les mains en avant, à travers d'éternelles ténèbres.

Les gens appellent Marouf : « le clairvoyant », de même qu'ils traitent le charbon de « blanc » et le feu de « paix », — car il ne convient pas de prononcer les mots éveillant de pénibles pensées —; ils lui affirment qu'après la mort ses yeux s'ouvriront en la miséricorde d'Allah.

Marouf n'a que faire de leurs consolations. Il est le plus heureux petit garçon du Sahara.

Il n'a pas toujours été aveugle, mais la cécité ferma ses paupières peu après sa naissance. Il ne se souvient pas d'avoir vu le soleil. En sorte qu'il ne souffre d'aucune privation. Il ne saurait imaginer le privilège dont jouissent les autres êtres, et qui lui fut retiré, si ce n'est comme la faculté de se conduire aisément, sans la crainte perpétuelle des obstacles et des heurts, ou du sol qui, soudain, vient à manquer sous les pas...

Au reste, avec un peu de prudence et d'habitude, on évite bien des accidents, et la vie n'en a pas moins, pour un petit aveugle, une saveur aussi délicieuse que les dattes Bou Zekri, fondantes et douces.

Le Seigneur lui réserva de naître en ces lieux fortunés où l'on goûte, dès ce monde, aux jouissances de l'Eden :

« *Là, des jardins couverts de verdure, des sources jaillissantes,*

« *Des palmiers et des vignes,*

« *Des ombrages s'étendant au loin, le long d'une eau courante,*

« *Des fruits en abondance pendus au-dessus du sol et faciles à cueillir* (1). »

Comme le Paradis, l'oasis enferme toutes choses agréables aux sens, et son allégresse dilate la petite âme de Marouf.

Après le trajet dans le sable chaud, sous le terrible soleil qui embrase le crâne à travers le capuchon de laine, il sent tout à coup une fraîcheur exquise. Le sol durcit, plus facile aux pieds ; des parfums montent aux narines ; des sons mélodieux vibrent alentour.

Marouf connaît toutes les voix, toutes les odeurs, toutes les voluptés de l'oasis.

Il dit :

— La tourterelle roucoule, elle annonce le printemps.

Ou bien :

— L'air est sucré, l'heure approche où l'on cueillera les dattes.

Il va palper les aubergines qui s'arrondissent, bien polies sous leurs larges feuilles, les tomates lisses et renflées, les concombres bizarrement tordus. Il tâte les pêches velues, les grenades, les petites oranges encore dures, pendues aux branches. Il dispute les prunes aux guêpes agressives ; il emplit son burnous de figues précoces.

Marouf s'étale par terre, il écoute le va-et-vient laborieux des fourmis, le cri pointu des grillons, l'impérieux appel des cigales.

... Les feuilles remuent... un mulot s'enfuit, ou bien un serpent... Marouf a peur un peu... Ce n'est pas désagréable, cela pimente les sensations de l'oasis où tout est merveilleux.

(1) *Koran.*

Et puis, en vérité ! il ne redoute guère un serpent qui s'enfuit.

Les abeilles volent, très affairées. Leur bourdonnement est un chant de soleil et de bonheur. Il enveloppe Marouf, il accompagne son extase... Il y a tant d'oiseaux dans les arbres ! Ils sifflent, ils sautillent, ils s'appellent, ils étourdissent l'air de leurs pépiements. Le cœur s'en réjouit, on passerait toute sa vie à les écouter.

Un jour, quelqu'un mit un oiseau dans la main de Marouf, et il fut remué d'une étrange émotion à sentir, sous ses doigts un corps si délicat, une petite vie palpitante au milieu des plumes soyeuses et tièdes... Marouf a desserré son étreinte ; l'oiseau s'envola pour rejoindre ses frères dans les arbres.

Il fut un temps où les hommes comprenaient leur langage. C'était une faveur évidente de Dieu. Le Koran rapporte que « *Salomon passa en revue l'armée des oiseaux. Il dit :*

— Pourquoi ne vois-je pas ici la huppe ? Est-elle absente ?

En vérité je lui infligerai un dur châtiment, ou bien je la tuerai, à moins qu'elle ne me donne quelque excuse légitime.

En effet, elle ne resta pas longtemps sans venir et dit à Salomon :

— J'ai appris ce que tu ignores, je viens de Saba, et j'en apporte des nouvelles certaines.

» *J'y ai trouvé une femme régnant sur les hommes. Elle possède toutes sortes de choses, elle a un trône merveilleux...*

— Nous jugerons, — dit Salomon, — si tu as dit vrai ou si tu as menti.

» *Va-t'en avec cette lettre de ma part, remets-là, et place-toi à l'écart, tu verras quelle sera la réponse.*

La huppe partit. Elle s'acquitta de sa mission. »

Ainsi les oiseaux servaient alors les hommes. Par la suite leurs chants devinrent inintelligibles, mais il en reste toujours la mélodie. Lorsqu'ils se taisent au milieu du jour, accablés par la chaleur trop ardente, il semble que l'oasis ait perdu sa joie.

Un engourdissement saisit Marouf... Les taches de soleil, filtrant à travers les palmes, se promènent sur lui, cuisantes comme des morsures. Ce sont les moustiques du jour.

L'enfant se débat vainement pour s'en défendre, puis le sommeil l'apaise, — un doux sommeil au milieu des herbes, dans la bonne odeur des fruits et des feuilles. Marouf rit en dormant, tant il est heureux.

La chaleur alanguit l'oasis et l'emplit de silence. On n'entend plus que les eaux inlassables. Elles enflent leur voix, elles s'imposent. Elles disent :

« Nous seules ne prenons jamais aucun repos, car, sans nous, il n'y aurait plus ni palmiers, ni fruits, ni parfums, ni oiseaux. Rien que le désert brûlant et mort. »

Nul n'en saurait douter.

Ce sont les eaux qui enfantèrent l'oasis : un saint marabout, passant jadis par cette solitude désolée du Sahara, y fit, d'une prière, jaillir les sources. Depuis lors, le sol se couvre de verdure et nourrit les êtres.

Combien de travaux ont accomplis les générations successives pour aménager les écluses et les séguias, diviser l'oued en une infinité de petits ruisseaux dont le lacis bienfaisant irrigue toute l'oasis !

Y a-t-il chose plus précieuse que l'eau ? Comme l'or, elle suscite trop intensément la convoitise humaine, elle provoque les discussions et les combats. Elle vaut plus que les jardins, puisqu'ils n'existeraient point sans elle. Celui qui acquiert un coin de la palmeraie paye le terrain quelques centaines de réaux mais plusieurs milliers son droit d'eau.

Le village n'est point bâti sur le sol fécond. Ce serait péché d'en distraire une seule parcelle pour édifier les demeures. Il rôtit au grand soleil, parmi les sables stériles qui ne coûtent rien. Chaque jour les bourricots chargés d'outres et les femmes, courbées sous leurs lourdes cruches, s'en vont en procession vers les sources...

Les eaux clament avec raison : « Nous sommes la vie de l'oasis. » Leurs discours orgueilleux hantent le sommeil de l'enfant.

C'est l'heure de la baignade.

Marouf se réveille très impatient ; il appelle ses camarades, tout en se dépouillant de sa djellaba et de sa chemise.

Les petits garçons sautent bruyamment dans le ruisseau. Marouf y entre d'un pied prudent.

Volupté de sentir le vent sur son corps nu et de cette exquise chose tiède où il enfonce ! Elle frôle, elle chatouille, elle étreint. Elle enlace Marouf et veut l'entraîner... tout à coup elle se fait très froide au fond d'un creux. Marouf effleure à peine le sable fin, il se laisse aller au gré du courant, de longues herbes gluantes et molles balayent doucement ses jambes...

Les enfants s'ébattent avec fracas, quelques-uns s'essaient à nager dans un endroit plus profond. Marouf n'a garde de s'y aventurer, il sait que son domaine se limite à une grosse pierre moussue. Une fois, l'ayant franchie, l'eau s'est précipitée dans son nez, sa bouche et ses oreilles avec d'effrayants glouglous, et Marouf était bien près d'ouvrir ses yeux au paradis lorsqu'on l'a tiré du péril.

Marouf adore malgré tout cette onde charmeuse et perfide. Elle a une fine odeur incomparable et une saveur délicate ; elle gazouille en courant sur les cailloux ; elle glisse contre la peau, rapide et caressante. Elle résume toutes les voluptés de l'oasis.

Le vent seul, *précurseur des grâces divines* (1), a des séductions égales à celles de l'eau et des traîtrises subites. Il se joue à travers les roseaux en leur faisant pousser de longues plaintes, modulées comme un chant de flûte. Impertinent, il froisse les palmes d'un petit ton sec, et, lutin, il bruisse gaîment parmi les feuilles.

Marouf respire le vent avec ivresse, il se grise de tous les parfums dont il est chargé : celui des roses capiteuses, des œillets poivrés, des fleurs d'acacia qui sentent le miel, des lauriers amers, des fruits sucrés et mûrs, des courges fades. Parfois aussi l'odeur du désert et son goût de sable calciné.

Le vent est doux, murmurant, câlin, mais il a de brusques violences. Par les soirs d'été, alors que l'on aspire à la détente nocturne, il arrive que l'air se fasse plus oppressant. Un souffle chaud s'élève, qui n'est point la brise attendue; on dirait l'haleine d'un four... C'est le *chergui*, le vent du désert,

(1) Le vent précède la pluie.

Il a franchi toutes les mornes contrées arides, toutes les régions ardentes de la soif et du désespoir. Il en apporte la torture. Il accourt, grondant, impétueux, torride, au milieu des tourbillons de poussière, il se rue sur le village... Bêtes et gens se terrent pour échapper à la tourmente, à l'averse de sable qui crépite. Les chiens se taisent, les poules, serrées les unes contre les autres, forment un tas de plumes tremblant et chaud.

Marouf suffoque dans l'air embrasé, sa gorge est sèche, il halète avec peine... Pourtant, malgré sa souffrance et son effroi, il éprouve un étrange plaisir à entendre la voix formidable de l'ouragan.

Peut-être annonce-t-elle le Jour Suprême, « *celui où la terre secouera sa charge et tremblera du tremblement qui lui est réservé... Alors les hommes seront dispersés comme des papillons, les montagnes voleront comme des flocons de laine teinte* (1) ».

Le vent hurle et se démène, rien ne résiste à son effort. Il tranche la tête des palmiers trop fiers, déchire les oliviers aux troncs rugueux, jonche le sol de branches cassées, de fruits meurtris. Puis, après des journées de rage, il s'apaise. Il n'est plus, un matin, qu'une petite brise pimpante et fraîche, qui sent l'herbe et la source vive.

O vent capricieux ! plus doux que la caresse d'une femme et plus parfumé qu'un bouquet !

Au printemps, la voix humaine se mêle, dans les branches, à celle du vent et des oiseaux. Les nègres, grimpés à la cime des palmiers, ravissent le pollen des fleurs mâles et l'enferment au cœur des fleurs femelles.

S'il plaît à Dieu, les dattes seront nombreuses !

En les sentant si ridées, on se demande :

— Qu'y a-t-il de bon à manger ?

Or elles ont un goût de miel !

Une récolte abondante assure la vie de tous les êtres dans l'oasis, car elles rassasient le serviteur (2) de la plus délicieuse nourriture, et les dattes gâtées font encore la joie des

(1) *Koran.*

(2) Le serviteur d'Allah, l'homme.

troupeaux. Les khammès (1) ne sauraient trop implorer le Seigneur lorsqu'ils fécondent les palmiers :

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux !
Je me réfugie en Lui contre Satan le lapidé !

Le palmier est le palmier d'Allah !
Bénédiction sur le Prophète !
Le palmier est le palmier d'Allah !
Sur Satan la malédiction divine !

Le palmier adulte est fécond,
S'il plaît à Dieu, ses régimes prospéreront !
Le palmier jeune commence à donner,
S'il plaît à Dieu ses régimes empliront les couffas !

Féconde le palmier et fais-le fructifier !
Comble-le de tes dons, ô Seigneur !
Ne rétrécis pas avec lui !
Féconde le palmier et fais-le fructifier !

Fais-moi vivre, ô Dieu!
Jusqu'à ce que je mange ses fruits !
Sur Satan la malédiction divine !
La bénédiction et le salut sur toi, ô notre aimé !
O Prophète de Dieu !

Les voix se répondent les unes aux autres du haut des palmiers. L'air tiède vibre de tous les chants d'oiseaux et de ruisselets ; la brise frémit dans les orangers, elle secoue une pluie odorante de pétales...

Marouf jouit intensément de la douceur des choses.

Les autres enfants, distraits par leurs regards, n'y font point attention. Ils ne savent pas que l'oasis est un immense jardin enchanteur, *séjour de délices*, un de ces jardins mystérieux et ravissants comme il y en a dans les contes.

(1) Les jardiniers de l'oasis.

Ils n'ont pas le temps d'écouter les contes.

Marouf, chaque soir, va s'accroupir sur la place du village, au milieu des gens qui entourent le conteur public. Il dit de très belles histoires. Marouf les a toutes retenues ; il se les répète ensuite quand il est seul et en médite l'enseignement. C'est ainsi que Marouf a déjà une conception philosophique de la vie, malgré qu'il soit si petit. Il comprend qu'il ne faut jamais désespérer, parce que, après les plus fâcheuses aventures, Allah rémunère ses bons serviteurs.

Mais le malheur n'est point encore venu vers Marouf, bien qu'il ait perdu ses parents, enlevés par cette même maladie qui lui ravit la lumière (1), car le Seigneur lui a laissé une sœur pour prendre soin de son existence. Zohor et son époux Omar n'ont jamais maltraité l'orphelin ; ils lui donnent à manger, s'occupent de ses vêtements et vont même jusqu'à payer un guirch par semaine au « lettré » afin que Marouf étudie à la mosquée.

Les autres enfants souffrent des longues heures de contrainte qu'ils passent autour de Si Belkacem, en psalmodiant les sourates sacrées. Quelques-uns se sauvent parfois ; il faut les mettre à l'entrave comme des mulets !

Marouf, au contraire, éprouve une extrême jouissance à cette vibration musicale des mots dont il est entouré, à cet effort de mémoire qu'il doit faire. Nul n'est plus attentif, nul n'apprend avec autant de facilité ; son esprit, que rien ne vient distraire, se concentre uniquement sur la leçon. La frêle voix de Marouf dirige toujours le chœur des écoliers. Il ne craint pas comme eux la férule du maître. Elle s'abat à droite à gauche, avec un petit sifflement, parmi les paresseux, elle ne touche guère à Marouf. Quelquefois une vive douleur à son oreille, tordue entre les doigts de Si Belkacem, lui signale une erreur qu'il corrige aussitôt.

S'il plaît à Dieu, Marouf deviendra plus tard un savant, bien qu'il ne puisse apprendre à lire ni à écrire. Le « lettré » dont il est l'élève favori promet de lui enseigner les douze mille vers qu'il sait par cœur. Marouf se sent très fier de cet héri-

(1) La petite vérole, qui exerce de grands ravages chez les Arabes, et cause la plupart des cécités.

tage intellectuel, qu'il transmettra soigneusement à d'autres, quand l'heure en sera venue.

Déjà Marouf peut réciter le *Koran Glorieux*, très vite, d'un rythme monotone, avec de longues aspirations à la fin de certains versets. Et les sublimes stances ne lui restent pas incompréhensibles ainsi qu'à ses camarades, car le maître lui en a révélé le sens et l'enseignement.

En vérité, Marouf est clairvoyant !

Si les spectacles terrestres lui sont refusés, son esprit contemple tous ceux de la religion. L'histoire des anciens âges, les paraboles, les descriptions de l'Enfer et du Paradis lui sont devenues familières. Elles se mêlent en son esprit aux récits du conteur public.

Parce qu'il ne peut rien vérifier par lui-même, toute parole lui semble digne de foi. Il ne fait guère de différence entre les affirmations fantaisistes des hommes et les révélations du *Livre sur lequel il n'y a point de doute*.

Marouf ne s'étonnerait pas de rencontrer l'ogre, — dévorateur d'enfants même en temps de Ramadhan, — ni les génies, ni les démons, ni les anges, *serviteurs honorés d'Allah*.

Il s'attend aussi bien à être changé en pierre de sel, par les maléfices du Sultan Noir, qu'à paraître devant le Seigneur pour la rétribution de ses œuvres.

Sa crédulité est extrême.

Le monde dans lequel il évolue n'est point celui des autres êtres, mais un monde fantastique, créé par son imagination, au moyen de toutes les histoires dont il est pénétré.

Marouf ignore la méchanceté des hommes, parce que tous, même les plus brutaux, désarmés par sa faiblesse, se montrent doux et secourables avec lui. Lorsqu'il erre, dérouté, dans un endroit inconnu, il se trouve toujours une main complaisante pour le remettre dans le chemin, une voix pour l'avertir des obstacles à éviter.

Il n'a jamais souffert du froid ni de la faim; il ne connaît pas les privations.

Au village, on ne manque d'aucune chose. Une petite maison de boue sèche enferme, pêle-mêle, chèvres, poules

et gens. Un bon burnous de laine, tissé par Zohor, suffit à protéger du vent, et les palmiers féconds produisent tant de dattes qu'à l'époque de la cueillette on en fait un grand partage entre les pauvres du pays.

Après l'école, les enfants éprouvent le besoin de s'agiter. Marouf ne saurait prendre part à tous leurs jeux, mais il peut sauter à cloche-pied en chantant :

— Tic ! tic ! le frelon !
Possesseur d'une petite jambe unique.

Il peut se démener comme un fou, avec des hurlements d'Aissaoui, ou battre de la tarija en criant le plus fort possible. Le bruit est une belle chose ! Plus il y a de bruit, plus on vit. Marouf a horreur du silence.

Dans la journée, une multitude incroyable de sons se mêlent et se succèdent ; il y en a toujours parmi eux d'agréables à saisir.

La nuit, lorsque, las de hurler en haut des terrasses, les chiens se sont tus, il semble que la mort plane sur le pays... Affreuse impression de néant ! Marouf se débat, apeuré, dans cette nuit hostile et muette... Mais bientôt retentit une lente plainte musicale, la cantilène du muezzin annonçant l'aube... Le village renaît avec le chant des coqs, le bêlement des troupeaux quittant l'étable, et la rumeur des hommes.

Gloire à Dieu ! le silence est vaincu !

Marouf rit et parle très haut. Il s'étourdit de sa propre voix; il en abuse. Il glousse, il miaule, il hennit, il aboie... il imite irrespectueusement le timbre enroué de Si Belkacem ; il répète les cris de tous les marchands du souk.

Marouf raconte des histoires que personne n'écoute. Il est tour à tour le caïd, le cadi, le plaignant :

— Bénédiction ! seigneur Cadi. Mon voisin m'a dépouillé par traîtrise. Je me fie en ton impartialité, ô lettre ! ô siège du droit !

— Certes ! mon fils, apporte ton petit argent...

— Excuse-moi, seigneur Cadi ! je suis un pauvre homme L'eau n'arrose guère mon jardin, les palmiers y dessèchent...

je ne possède pas un liard. Mais je te sais équitable, ta balance ne se trompe pas. Voici mes actes... démasque l'imposteur !

— Rien que dix petits réaux et tu verras la justice. »

L'expérience des autres a déjà convaincu Marouf de la nécessité de soudoyer les juges. Au village, il n'y a guère d'événements; les gens jasent inlassablement sur les mêmes sujets : un accident, un procès...

Marouf s'attarde volontiers en la compagnie des femmes; il y apprend toutes les nouvelles, leurs langues ne chôment point. Elles se réunissent pour filer la laine autour des métiers où les plus habiles tissent des haïks et des couvertures. Il fait chaud, on respire une odeur de crasse et de sueur, à laquelle s'ajoutent les relents familiers d'ordures, d'étable et de basse-cour ; les poules picorent effrontément jusque dans la pièce, car il y a beaucoup d'insectes là où s'assemblent des Bédouines...

Les plus riches ne sortent jamais de leur demeure et ne paraissent pas devant les hommes. Elles portent des vêtements en soie douce et glissante sous les doigts. Les anneaux et les chaînes de leurs parures tintent à chacun de leurs mouvements. Zohor et les autres n'ont que des izar en cotonnade, drapés aux épaules par des épingles d'argent, et elles circulent sans honte, le visage nu. Mais toutes, riches et pauvres, elles sont courbées sous la même inflexible loi du labeur. Elles peinent de l'aube au crépuscule. Les femmes sont faites pour le travail et l'enfantement, ainsi que pour le plaisir des hommes. Ce sont elles qui pétrissent le pain, cuisent les aliments, soignent les bêtes, tissent et cousent les vêtements, rapportent de l'oasis l'eau, les légumes et les palmes sèches dont on allume le feu. Parfois aussi, on les attelle à la charrue lorsqu'un bœuf vient à manquer...

Après les dures journées, elles mangent du bâton.

Ne sont-elles pas menteuses, bavardes, querelleuses et malfaisantes ? Elles dérobent dans leur propre maison de la farine, des œufs, de la laine, et les revendent clandestinement ; elles se disputent entre co-épouses, s'arrachent le visage ; elles ont mille ruses pour commettre le péché

avec les jeunes hommes, malgré la surveillance de leurs maris...

Des coups sourds et des gémissements s'élèvent chaque jour des demeures. Nul n'y fait attention... le bâton attendrit les épouses et prépare les nuits voluptueuses...

Marouf aime la rumeur de son village, l'agitation de la place aux jours de souk, les discussions entre acheteurs et marchands, les caravanes bruyantes, le gargouillement des chameaux, le rauque appel des Bédouins. Il aime le calme du soir, lorsqu'une petite flûte plaintive résonne au loin dans le désert. Les gens devisent tranquillement, accroupis devant leurs portes en l'attente des troupeaux.

Marouf perçoit avant tous le beuglement des vaches et leur bonne odeur qu'apporte le vent... Elles arrivent en désordre, elles encombrent la rue; on respire de la poussière. Chacun s'efforce de faire rentrer ses bêtes à l'étable. Marouf trébuche entre les vaches placides, tout affairé à reconnaître sa chèvre si rétive... Un vrai démon ! elle se sauve; elle cabriole, elle s'échappe au moment où il la saisit, en laissant une mèche de poils entre ses doigts.

Un voisin vient en aide à Marouf et, l'un poussant la bête, l'autre la tirant par la queue, ils introduisent, à reculons, la capricieuse au logis.

Ainsi la vie s'écoule, très douce et bien remplie, dans le village assoupi au milieu des sables. Le village est un paradis qu'il ne faut point quitter. Mais on cherche toujours à sortir du paradis, et c'est alors que commencent les terribles aventures.....

Voici qu'Omar parle de pays lointains dont la hantise le poursuit. Des voyageurs lui ont raconté tant de merveilles sur les cités du Nord où l'on gagne beaucoup d'argent !... Qu'a-t-il donc à faire de l'argent, puisque son existence est heureuse ? Zohor et Marouf n'osent point le lui demander, mais ils sentent vaguement que c'est une grande erreur de partir.

C'était écrit !... Il n'y a qu'à se résigner !... Pourtant ils pleurent au matin du départ, lorsqu'il leur faut abandonner

tout ce qu'ils aiment. Zohor se griffe le visage et ses voisines l'accompagnent de leurs lamentations.

Où vont-ils ?... Elle est si loin cette ville vers laquelle leurs compagnons les entraînent, cette « Meknès des oliviers, » peuplée de Nazaréens (1), où le sol est pavé de faïences, où les boutiques regorgent de pains de sucre !... Y aura-t-il encore là-bas une oasis pleine de ruisselets et d'oiseaux ?...

Marouf sanglote. Son cœur s'est brisé en quittant son logis, ses camarades, son vieux maître Si Belkacem. Mais sa peine déborde surtout lorsqu'il songe à l'oasis. Il n'avait point encore mesuré combien elle était chère à son cœur !

Omar emporte un peu d'argent. Il a vendu sa maison, sa chèvre, ses poules et ses quatre palmiers. Les douros tintent dans sa besace et le réjouissent. A force de pleurer, Marouf s'est endormi au balancement de son bourricot. Les autres vont à pied, même la femme qui est enceinte. Ils forment une petite caravane, Zohor, Omar, et les trois voyageurs qu'ils accompagnent. Ceux-ci connaissent bien le chemin, ils l'ont parcouru plusieurs fois ; ce sont des errants à travers le monde.

Driss raconte volontiers ses aventures. Il est allé jusqu'en France comme soldat. Une guerre effroyable désole le pays, parce que le Sultan des Français et celui des Allemands se sont querellés... Driss a vu des choses stupéfiantes, on a peine à les croire.

Est-il possible que des canons soient plus gros qu'un minaret et tuent cent hommes d'un seul coup ?... Qu'il y ait des machines volantes, d'autres qui roulent à terre aussi vite que le vent, et des fils en métal portant au loin la parole ?... Il faut se méfier, — ce ne peuvent être qu'inventions de démons. — Marouf a très peur des Français. Au village, on disait qu'ils tuent les petits enfants et dessèchent leurs cœurs pour en préparer des poudres-remèdes...

Non ! Driss ne leur a jamais vu faire pareilles horreurs. Il affirme que les Français ne sont pas méchants, seulement un peu bizarres, par leur amour du travail. Ils s'agitent sans cesse, ils ne connaissent pas le repos, ni la douceur d'une

(1) Nom par lequel les Marocains désignent les chrétiens.

sieste prolongée... Il leur faut du mouvement, du bruit.

Marouf comprend cela et garde cependant une vague appréhension des Nazaréens.

Vers le soir, ils arrivèrent à un village. Omar loua dans un fondouk une petite chambre où ils ne purent dormir, car les puces et les punaises leur couraient sur le corps en les mordant...

Et les jours suivants il en fut encore de même : le départ à l'aube fraîche, le trottinement de l'ânillon, les histoires de Driss et les nuits dévorées d'insectes.

Ils atteignirent la montagne, le trajet devint plus pénible. Ils ne rencontraient plus de villages pour se reposer, mais des douars où ils demandaient l'hospitalité. Les voyageurs étant les *hôtes de Dieu*, la mosquée devenait de droit leur asile. C'était une tente comme les autres, aussi abondamment pourvue de vermine que les chambres des fondouks. Lorsque le douar n'avait pas de mosquée, on leur permettait de s'installer à quelque distance du campement, et les hommes veillaient à tour de rôle, afin d'écarter les chiens féroces. Du reste, les Bédouins ne manquaient jamais d'apporter aux voyageurs d'abondantes rations de leur couscous arrosé de lait aigre et des pains d'orge très durs. Mais, comme il fallait, par ailleurs, prendre des Zettat (1) pour traverser chaque tribu et les rémunérer selon l'usage, l'argent diminuait rapidement. Il ne restait plus rien non plus de la provision de dattes emportée dans les besaces. Ils durent se résoudre à vendre l'ânillon...

Marouf continua le chemin, accroché aux vêtements de ses compagnons, dont il ralentissait la marche. Ses petits pieds, habitués au sable, se meurtrissaient sur les rochers, une affreuse fatigue brisait ses membres, étourdissait son cerveau ; la fièvre le prit. Alors les hommes le chargèrent tour à tour sur leur dos. Zohor, appesantie par son fardeau, se traînait aussi avec peine. Elle ressentait parfois de vives douleurs, bien qu'elle ne fût point encore « entrée dans son mois ». Mais, vaillante, elle ne se plaignait jamais et

(1) Indigènes qui louent leur sauvegarde pendant le parcours de leur tribu.

faisait, comme toujours, la besogne nécessaire. Durant les haltes, elle ne prenait aucun repos, car il lui fallait pétrir le pain avec la farine achetée ou reçue dans les douars.

Pour suppléer au manque de four, elle creusait un trou dans le sol, y allumait un feu de branches et d'herbes sèches sur lequel chauffaient de grosses pierres. Lorsque celles-ci devenaient brûlantes, elle éteignait la flamme, disposait la pâte entre les pierres et enterrait le tout jusqu'à ce que la cuisson s'achevât. Il en sortait de lourdes galettes compactes, peu agréables au goût. Il fallait bien s'en contenter, car on ne rencontrait pas toujours de douar, même pour passer la nuit. Ils dormaient en plein air, roulés dans les burnous et serrés les uns contre les autres.

Marouf et Zohor tremblaient de peur et de froid ; les chacals hurlaient alentour ; on percevait au loin le grognement des sangliers et le ricanement tragique des hyènes. Une angoisse émanait de ces solitudes, la montagne se faisant de plus en plus hostile, pleine de rocs et de périls.

Combien de temps durerait ce terrible voyage ? Il réalisait, comme dans les contes, toutes les aventures et toutes les difficultés. Les voyageurs franchirent les gorges de la Moulouya ; l'eau tombait en cascades, plus grondante qu'un orage à la fin de l'été. Zohor interdisait à Marouf de s'en approcher. Ce n'était pas une eau caressante comme celle des ruisseaux dans l'oasis, mais une eau furieuse, dévastatrice et meurtrière. Ils traversèrent ensuite les grandes forêts de cèdres, embaumées de résine, où les singes dansent en haut des arbres; puis la région des chênes et des thuyas.

Les trajets étaient mornes, chacun se taisant, accablé de fatigue. Driss lui-même ne racontait plus d'histoire. Enfin, après des jours et des jours, alors que Marouf n'espérait plus la fin de leurs tourments, on aperçut à l'horizon les minarets de Meknès.

Une nouvelle ardeur entraîna la petite caravane ; Omar et Zohor regardaient, de tous leurs yeux, la cité vers laquelle ils étaient venus de si loin, et ils en décrivaient les splendeurs à Marouf : les remparts qui s'allongent à travers le bled,

les grosses tours à créneaux, les innombrables maisons, les terrasses couvertes de treilles.

L'enfant les accablait de questions, une grande émotion le tenait à la gorge.

Il atteignait donc le dénoûment bienheureux, le pays de féeries, où tous les désirs sont réalisés ! Il ne doutait pas que leur vie ne fût désormais un enchantement.

*
* *

Le malheur est une coupe à laquelle s'abreuvent tous les hommes. L'heure est venue pour Marouf d'en connaître l'amertume.

Meknès trahit leurs espoirs. Cette ville, vers laquelle si longtemps ils ont cheminé malgré les obstacles, ne leur réservait que surprises douloureuses.

Tout le jour, à travers les rues, ils errent, las et déconcertés, en quête d'un logis. Omar veut acheter quelques aliments ; on lui en demande un prix incroyable : un guirch pour quatre œufs ! Une peséta les six tomates !

Omar se fâche, il invective le marchand.

— Par Allah ! tu te moques de moi ! Parce que nous sommes des étrangers, tu veux nous exploiter.

— O Prophète !... ce Bédouin ! il ne connaît rien... Va demander aux serviteurs du Mohtasseb (1) si mes prix ne sont point conformes à ceux qu'il a fixés.

— Oui ! Oui ! à t'entendre, le hibou fait de la broderie et le hanneton est marié !

— Qui es-tu ? Vagabond ! toi dont personne ne répond ?

— O voleur ! fils de voleur ! qu'Allah maudisse ton père et le père de ton père ! et tous ceux de ta tribu !

— O le plus vil des êtres ! chien ! pourceau ! Juif !

La foule s'est assemblée au bruit de la querelle.

— Allons chez le Pacha, — dit le marchand, — ce Bédouin m'a frappé du poing et de la langue : j'en demanderai justice, j'ai mes témoins...

(1) Prévôt des marchands.

Les gens entraînent Omar, exaspéré, qui gesticule et s'éraille la voix en injures... Zohor et Marouf suivent, tout tremblants. Que sortira-t-il de cette histoire ? Ils n'ont plus d'argent, pas même un réal à glisser entre les doigts d'un mokhazni du Pacha...

C'était à prévoir, Omar reçoit la bastonnade ; on le jette, gémissant et brisé, dans la prison. La femme et l'enfant attendent en vain son retour sur la place, devant la demeure du Pacha. Des groupes se succèdent, animés de colère, des énergumènes que l'on maintient brutalement. On n'entend que voix rauques et furieuses...

— Allez-vous-en, — disent les gens à Zohor et à Marouf. — L'homme est en prison, Dieu sait quand il en sortira !

Mais ils s'obstinent à rester là, prostrés dans la poussière, anéantis de chagrin.

Où aller ? Ils n'ont pas de gîte, ils ne connaissent personne. Ils ont peur, ils ont faim, ils se sentent perdus au milieu de cette ville hostile et tellement étrangère...

Par bonheur, leurs compagnons, qui les avaient quittés le matin, viennent à passer. Ils ne sont pas riches eux non plus, il ne leur reste presque plus rien. Mais le peu d'argent qu'ils réservaient pour la suite de leur voyage est rassemblé afin de tirer leurs amis d'embarras. Dieu pourvoira ensuite. En Lui notre recours !

Driss emmena Zohor et Marouf à Bab-el-Kari, une kasbah un peu hors de la ville, qui n'est habitée que par de pauvres gens.

Il leur trouva une chambre dans une maisonnette, coiffée de chaume, où s'entassaient déjà plusieurs familles et toutes leurs poules. Lorsque Driss partit, Zohor possédait quelques réaux, et son loyer était payé d'avance pour un mois. Ensuite, Omar sera sorti de prison, s'il plaît à Dieu !

Mais voici qu'une nuit Zohor se mit à gémir. Elle se roulait sur le sol, tordue par d'affreuses douleurs :

— O mon malheur ! — répétait-elle. — O mon malheur ! Je suis déchirée !.... le feu brûle mes entrailles ! O mon malheur !

Les voisines, attirées par ses cris, essayèrent tous leurs remèdes :

Elles lui firent avaler une mixture d'œufs et de poivre.

Elles l'enfumèrent de felayou.

Elles prononcèrent les formules magiques.

Rien n'agissait. L'enfant mort, dans le sein de sa mère, l'entraînait vers le tombeau.

Après trois jours de souffrances, trois jours d'épouvante et de hurlements, Zohor fut reçue par la miséricorde d'Allah.

Marouf restait seul dans la nuit. Zohor était son soutien ; il ne l'avait jamais quittée, il ne pouvait se passer d'elle. Certes, elle ne lui témoignait aucune affection, — un rude cœur de Bédouine ignore la tendresse. Et pourtant elle aimait l'orphelin à sa manière, elle était la main toujours tendue pour le guider à travers les ténèbres.

Marouf sent qu'un immense malheur s'est abattu sur lui, un malheur qu'aucun autre ne saurait égaler.

— O ma sœur ! — s'écrie-t-il. — Tu m'as abandonné ! O ma sœur ! fille de ma mère qui étais si bonne pour moi ! Que vais-je devenir ? Qui t'a détournée de moi , ô ma sœur !

Les voisines poussent les lamentations d'usage, par pitié pour l'étrangère sans famille. Elles disent à l'enfant :

— Sois patient, courbe-toi sous les décrets du Seigneur ! S'il plaît à Dieu, ton amour se changera en résignation !

Marouf sanglote désespérément; des larmes abondantes s'échappent de ses paupières closes...

De tout ce qu'il a connu et chéri, il ne lui reste que le regret.

Ainsi va le monde ! Ne t'attache pas à ses douceurs ; elles ne t'appartiennent point et te seront ravies. Dis : « *Béni soit le Seigneur! C'est Lui qui a créé la mort et la vie. Il est le Puissant, l'Indulgent* (1). »

Quelque temps après, l'homme sortit de prison et vint trouver Marouf dans la petite maison de Bab-el-Kari. Des Français engagèrent Omar pour moissonner. Il gagna beaucoup plus d'argent qu'au village, mais toutes choses coûtaient si cher que son salaire lui suffisait à peine. Zohor n'étant plus là pour cuire les aliments, il achetait au souk des

(1) Koran.

fruits, du pain ou de la soupe mal faite. Il s'irritait d'être obligé de tirer l'eau, d'allumer le feu. Marouf, maladroit, s'efforçait vainement de l'aider. Il cassa l'unique verre du logis, et l'homme, furieux, le maltraita.

Malgré son désir de se remarier, Omar ne parvenait point à économiser l'argent nécessaire au sadok (1) de la plus pauvre fille. Il se mit à boire comme les chrétiens, à fréquenter les courtisanes. Au cours d'une rixe, dans un bouge, il fut tué d'un coup de couteau, par un tirailleur, sous les yeux de la belle Aïcha...

Alors Marouf se trouva seul, irrémédiablement et sans refuge. Ses voisins se concertèrent : l'enfant serait une lourde charge, mais on peut tirer parti d'un « clairvoyant » si l'on sait exploiter son infirmité...

C'est ainsi que Marouf devint un petit mendiant.

Chaque matin, Mohammed l'amène à Bab-Mansour, la porte colossale par où passent tant de gens, d'officiers et de soldats. Des miséreux y sont installés, — chœur lamentable, exhibition de plaies et d'infortunes. Ils ont des voix mornes, de pauvres voix qui chantonnent inlassablement le refrain de leurs malheurs. Il y a des vieux chargés d'âge, aux os affaiblis ; des estropiés ; des femmes malades et leurs marmots ; un sourd-muet qui gesticule; un affreux et pitoyable rebut de l'humanité, dont la face, rongée par un mal, n'est faite que de trous sanguinolents.

Le passant jette des sous au hasard des sébiles, sans s'arrêter, désireux d'échapper à cette angoisse, à cette atroce vision de la misère humaine. Soudain, le cœur se contracte plus douloureusement devant un minuscule tas de haillons écroulé dans la poussière, un tout petit, — un enfant aux bras décharnés, à la figure terreuse, dont les paupières closes ont une navrante expression de désespoir. Sa voix est celle de la souffrance ; elle émeut, elle déchire ; on voudrait ne plus l'entendre....

— Gratifiez le clairvoyant d'une petite chose !
Faites l'aumône au nom d'Allah !

(1) Dot apportée par le mari à sa fiancée.

Marouf a roulé au fond du gouffre. Il vit maintenant dans un cauchemar de lamentations. Lui-même, il n'est plus qu'une plainte...

Ses voisins ne sont pas méchants ; mais, âpres au gain, ravis d'avoir trouvé dans l'orphelin une telle source de revenus, ils le nourrissent à peine, juste ce qu'il lui faut pour ne pas mourir, afin que la maigreur du petit excite davantage la pitié. Dès l'aube, on le conduit à son poste, faible, tremblant sur ses jambes, le ventre creux, et tout le jour il reste là, torturé par la faim, la soif et la fatigue, à répéter son antienne, jusqu'à ce que, les derniers passants du soir ayant franchi la porte, Mohammed le ramène au logis. On lui octroie à regret un peu de pain, de soupe ou de couscous. Et Marouf s'endort, les entrailles douloureuses, le cœur lourd, accablé par son destin.

Depuis qu'il est arrivé à Meknès, la fièvre rôde autour de lui comme une bête mauvaise. Tous les deux jours, elle plante sa griffe sur son pauvre petit crâne, elle comprime ses tempes, elle broie ses membres de plus en plus débiles. En vain Marouf supplie ses voisins de lui faire grâce, de le laisser, gisant sur le sol dur, jusqu'à ce que l'accès soit passé.

— J'ai mal, j'ai mal ! ô ma tête ! gémit-il.

Mais la vieille Halima le secoue, et Mohammed l'entraîne, le porte s'il tombe exténué au milieu du chemin. Car ils savent que l'enfant, grelottant de fièvre, attendrit plus encore les passants et que la recette sera double.

Marouf ne trouve aucune consolation en ses frères les mendiants. Ils sont aigris, geignants, grincheux. Ils se querellent âprement pour un liard ; ils s'épient et se jalousent. Le petit aveugle reste parmi eux l'étranger, l'intrus, dont la misère frustre de quelques sous les pauvres du pays. On l'envie parce qu'il reçoit plus que les autres.

Y-a-t-il sort plus amer que celui de l'orphelin abandonné de tous ?

Marouf pense à sa sœur Zohor, à la chère oasis murmurante... Il pleure...

Ah! regret du passé ! Ah ! regret du temps à jamais enfui !

Ah! Seigneur, que sont devenus les jours de contentement et de plaisir, les jours où l'on vivait rassasié !

Hélas ! abandon du village, que tu fus cruel ! que tu as causé de souffrances !

Ah ! que d'agréables moments dans l'oasis, alors que les orangers répandaient leur parfum, que les oiseaux innombrables se réjouissaient en haut des palmiers !

Hélas ! abandon du village, que tu fus cruel ! que tu as causé de souffrance !

Ah ! Seigneur, aie pitié de l'orphelin ! Toi le généreux ! Toi qui ne déçois pas les espérances ! En Toi seul notre recours contre l'adversité. Ne nous prive pas de tes grâces.

Hélas ! Abandon du village que tu fus cruel ! Que tu as causé de souffrance !

Marouf pleure !... ses yeux morts, sans regard pour les splendeurs du monde, ne lui servent qu'à verser des larmes. Une détresse submerge son âme, — sa petite âme ardente qui voudrait vivre, aimer, jouir des douces choses.

Il pleure, — il pleure, — parce qu'il est trop malheureux.

... Quelqu'un s'est penché vers lui, une main effleure sa joue, une voix prononce des paroles qu'il ne comprend pas, mais dont il saisit la caresse... Un gâteau, placé entre ses doigts, exhale sa bonne odeur. Marouf connaît bien ce gâteau des chrétiens, fondant, sucré, délicieux : on l'appelle « chocolat », des femmes françaises lui en apportent parfois.

Car Allah Miséricordieux mit quelques compensations à son malheur. Et, chose étrange, ce sont les Nazaréens, ces Français redoutés, qui aident le mieux Marouf à supporter les rigueurs du destin.

Des officiers passent en claquant des talons ; ils ne manquent point de jeter leur obole dans la sébile du petit aveugle. Leur chef, puissant, craint et respecté, qui se nomme Com-

mandant, se montre particulièrement généreux. Lorsqu'il approche, les mendiants redoublent leurs jérémiades.

Un gros chien l'accompagne, il accourt en aboyant, il se jette sur l'enfant avec de joyeuses démonstrations.

Marouf et Bobby font une paire d'amis.

Une haleine chaude souffle au visage de l'orphelin, une langue humide lèche ses doigts. La bonne bête se frotte contre lui et se fait caresser ; elle ne grogne pas lorsque Marouf lui tire les poils, fourre sa main dans ses oreilles ou dans ses yeux en voulant tâter son collier.

Le seigneur Commandant arrive, tantôt à cheval, tantôt à pied. Il interpelle Marouf en arabe, de sa voix autoritaire que nuance une sorte de tendresse.

— Eh ! Marouf, quel est ton état ?

— La bénédiction d'Allah sur toi, seigneur Commandant !

— Il n'y a pas de mal ?

— Aucun mal, grâce à Dieu !

Leur conversation ne varie guère, elle se borne presque toujours à l'échange de ces formules consacrées. Pourtant elle met une douceur dans la vie de Marouf, celle dont il a tant besoin, la douceur de sentir un être qui s'intéresse à son sort. Elle lui est plus essentielle, plus précieuse que les piécettes dont s'accompagnent les paroles.

Souvent, hélas ! le seigneur Commandant disparaît durant des semaines. Les gens disent :

—Il est parti à Itzer, là-bas dans la Moulouya ; il combat contre les dissidents.

Alors Marouf perçoit plus durement sa solitude...

Il y a aussi le « boulice » (1), redouté par les gamins et les malfaiteurs. Il intervient dans les querelles, il sépare les combattants, il met des gens en prison, il bouscule les mendiants qui obstruent le chemin... Certes un homme terrible et considérable, ce « boulice » !... Envers Marouf il n'a point de rudesse, il lui apporte du pain et des fruits, il lui tapote le crâne, il tire doucement, par plaisanterie, la petite mèche que l'ange doit saisir pour enlever Marouf au paradis.

(1) Agent de police.

Les grâces d'Allah sur le « boulice » !

Et puis, les femmes françaises au cœur maternel. L'enfant ignore leur nom et ne les distingue guère les unes des autres. Toutes, elles ont un ton caressant pour parler au petit dans leur langue étrangère ; elles lui donnent des sous et des sucreries. L'une d'elles lui a fait cadeau d'une vieille tunique de soldat, un jour d'hiver où il claquait des dents et grelotait sous ses misérables haillons. La veste tombe jusqu'aux pieds de Marouf, les manches trop longues dépassent ses petites mains. Mais elle protège du vent, de la rosée matinale, de la pluie qui cingle et s'engouffre dans la porte. Surtout elle est munie d'une appréciable quantité de poches... Marouf y a d'abord resserré les cailloux bien polis, les papiers et les bouts de bois dont il s'amuse. Puis, un jour, son entendement lui suggère :

— Pourquoi n'y garderais-je pas une partie de mon gain, au lieu de l'apporter aux vieux ?

Il y cache le guirch d'argent, don généreux du seigneur Commandant.

Le lendemain la pièce avait disparu. Halima la soupçonneuse fouille chaque nuit ses vêtements...

— O vieille ! — murmure Marouf, — je l'emporterai sur toi malgré tes précautions !

Et son visage grimace un sourire à la pensée des ruses qu'il prépare.

... Il est à son poste de misère, accroupi dans la poussière. Le soleil darde, la chaleur de midi engourdit la ville. Aucun bruit... personne à cette heure ne circule, les mendiants se sont tus et sommeillent...

Doucement, avec ses doigts, Marouf gratte le sol...

... Des pas retentissent sous les hautes voûtes... L'enfant aux aguets a repris sa pose habituelle :

— *Gratifiez le clairvoyant d'une petite chose !*
» *Faites l'aumône au nom d'Allah !*

Le passant s'éloigne, un silence embrasé retombe...

Marouf continue son travail. Il fouille sans hâte, et lorsque

le trou lui semble assez profond il y dépose quelques sous, puis il rejette la terre, comble et aplanit avec soin sa cachette.

Ses mains tâtonnent le long de la muraille ; elles s'exercent à en bien connaître les aspérités, afin de retrouver sûrement l'endroit où il a enfoui son trésor.

Un intérêt et un espoir emplissent la vie de Marouf. Pendant des jours et des jours il amasse les sous. Il a, pour les dissimuler, plus de ruses que le chacal abritant son terrier... Les vieux ne s'aperçoivent point des faibles sommes qu'il soustrait à leur cupidité. A présent Marouf possède une fortune ; il rumine d'excessifs projets ! Il veut aller dans les souks et manger ! manger ! jusqu'à ce que son petit ventre ne réclame plus...

Mais les rues de Meknès ne sont point, comme celles de son village, paisibles et sûres. Elles s'encombrent de bourricots, de mulets, de cavaliers. Seul, Marouf ne saurait s'y aventurer... Il craint surtout les machines françaises qui circulent dans les grandes voies et passent à Bab-Mansour. Des voitures attelées ; d'autres qui filent avec fracas en s'accompagnant de rugissements prolongés ; des « chevaux de vent » (1), légers, rapides, fuyants et redoutables. Ils signalent leur arrivée par des carillons, des grognements, des hululements semblables aux cris des chouettes dans la nuit, une variété de sons bizarres, inattendus et plaisants. Les gens savent s'en garer. Marouf, affolé, se jetterait à droite, à gauche, et serait infailliblement renversé. Il lui faut un complice pour se risquer hors de son coin parmi tant de périls.

Marouf hèle un gamin qui joue dans ces parages.

— Veux-tu venir avec moi ? J'ai de l'argent dont les vieux n'ont pas connaissance, — lui dit-il d'un air important. — Nous nous réjouirons ensemble. Mais, au nom du Prophète ! n'en parle à personne !..

Marché conclu, les deux enfants se dirigent vers les souks. D'affriolantes odeurs chatouillent l'odorat. Les saucisses de mouton grésillent en répandant leurs effluves de graisse et de fumée ; les beignets imposent leur huile forte ; les fruits exhalent des senteurs délicates, succulentes et

(1) Bicyclettes.

musquées. Ils évoquent les vergers, l'herbe fraîche, les petits ruisseaux qui gazouillent et le chœur des oiseaux...

Un bien-être émane de toutes ces bonnes choses, des marchands placides, des gens qui se bousculent et s'interpellent d'un ton joyeux. Marouf exulte, il revit!... Une allègre sensation soulève son être. Il n'a plus faim !...

Ils se sont arrêtés à toutes les boutiques, ils se bourrent de prunes, de raisins, de ghribat au beurre rance. Même, ils épuisent leurs ressources en achetant une pastèque juteuse et fondante, qu'ils absorbent à eux deux au coin de la rue.

Marouf est rassasié à l'extrémité du rassasiement !

Et, pour que la fête soit complète, Ali propose d'aller au jardin d'El Haboul entendre la musique des Français.

Marouf écoute, enchanté, mais surpris. Étrange musique en vérité ! si bruyante avec ses boum-boums... et qui ne rassemble en rien à celle des Arabes.

Les enfants revinrent à Bab-Mansour vers l'heure du moghreb, un peu grisés par les jouissances de cette journée, les jambes lourdes, la tête pleine de sommeil. Marouf, prudent, ayant réservé quelques sous, les vieux ne se doutèrent de rien.

Il se remit à économiser en vue d'une nouvelle bombance. Par malheur, le sourd-muet surprit son manège, malgré les précautions dont il s'entourait, et Marouf, un jour, ne retrouva plus son trésor. Il a beau gratter, explorer tout le terrain, l'argent a disparu...

Marouf comprend qu'il a été volé, que des yeux avertis le surveillent à présent et découvriront toujours ses cachettes... Pourtant il ne peut plus de résigner à verser aux vieux tout son gain sans en retirer au moins quelque plaisir. Il imagine un autre expédient : aux jours de marché, sur la place voisine, Ali viendra le prendre et ils s'en iront acheter des beignets, des radis ou des nougats.

Mais la somme à prélever d'un seul coup dépasse les quelques sous que Marouf enfouissait chaque fois dans le sol. Les vieux, déçus, le gourmandent :

— Tu dors donc tout le temps au lieu de demander la charité ! Voyez ce fainéant qui se fait nourrir et ne veut

point travailler ! O Allah ! quel fardeau sur nos épaules !...

Mohammed, méfiant, s'installe désormais à Bab-Mansour avec des amis. Il bavarde, il joue aux dames, il contemple les allées et venues des passants. Du coin de l'œil il surveille le paresseux, prêt à le secouer si le sommeil arrêtait sa complainte.

Les jours mornes et sans but sont revenus, la faim, la souffrance, l'indicible ennui. Marouf sombre dans sa détresse.

— Gratifiez le clairvoyant d'une petite chose !
Faites l'aumône au nom d'Allah !

Or le hakem (1) de Meknès vint à passer. Il vit Marouf et fut saisi de pitié. Il ne lui dit pas une parole et ne lui donna pas d'argent, dans la crainte que son obole ne profitât à des exploiteurs.

Et Marouf ne connut pas qu'un puissant ayant jeté ses regards sur lui, sa maigre silhouette lamentable et sa petite voix poignante hantaient depuis lors la pensée de cet homme.

Mais les temps étaient proches de la clémence d'Allah.

Un matin l'arrivée d'un mokhazni excite la curiosité des mendiants. Il s'est penché vers Marouf et l'interroge :

— D'où viens-tu ?

» Quel est ton nom ?

» Tu n'as plus tes parents ni personne ?

» Les gens chez qui tu vis ne sont point de ta famille ?

» Viens avec moi, mon enfant, et ne crains pas.

Il emmène Marouf, sans que Mohammed ose protester. Un mokhazni est un personnage redoutable, représentant de l'autorité ; ce serait une mauvaise affaire que discuter avec lui, et puis, de quel droit ?...

Marouf a été conduit au « Bureau », ce lieu impressionnant et mystérieux, temple de la puissance.

On le fait entrer chez le hakem. Le mokhazni rend compte de sa mission avec une voix respectueuse.

Marouf a un peu peur, pas beaucoup, car les Français ne

(1) Le gouverneur.

lui firent jamais aucun mal. Le hakem pose doucement la main sur son épaule et lui parle d'un ton bienveillant. Il précise les questions, il exige les détails.

Marouf raconte son histoire.

— Bien, mon petit ! je vérifierai tes dires. Veux-tu vivre chez moi ? Tu seras mon enfant, tu n'auras plus faim...

Marouf a répondu oui... Il ne comprend pas encore très bien ce qui lui arrive, il en est tout étourdi...

On l'introduit dans une vaste demeure splendide, au sol lisse et glissant, pavé de mosaïques. L'eau jaillit des fontaines et tinte ; le vent bruisse à travers les arbres du riadh (1), les oiseaux s'égosillent...

Une Nazaréenne, — la femme du hakem, — s'approche de Marouf, elle le caresse, elle lui dit en arabe mille tendres choses. Elle donne des ordres aux gens qui l'entourent, chacun s'empresse auprès de l'orphelin. On l'emmène au hammam, on le frictionne, on le rase, on ne ménage pas l'eau chaude. Marouf est habillé de vêtements neufs, il se sent propre et dispos, comme au sortir du bain dans l'oasis.

Dans cette étonnante maison, les repas n'attendent point la faim pour revenir. Marouf est rassasié d'une excellente nourriture ; il dort sur un bon matelas pourvu de coussins; il est vêtu d'un caftan de drap à trois réaux la coudée ! d'une mansouria de fine mousseline et d'une djellaba de laine. Une sacoche de cuir brodé pend à son côté. Il y peut garder ses trésors que nul ne dérobe : un mouchoir, de la ficelle, son argent.

Car Marouf possède de l'argent bien à lui, don du hakem lorsqu'il est sage. S'il le voulait, Marouf pourrait acheter des noix, des pois chiches, des bonbons. Il n'en a plus envie, tous ses désirs étant satisfaits. Mais il s'offre le luxe suprême de donner des sous aux mendiants qui viennent gémir à la porte.

Marouf retourne à la mosquée ; un serviteur l'y conduit tous les jours. Le « lettré » l'a fait accroupir auprès de lui. Chacun lui témoigne un intérêt particulier. On dit :

— C'est le fils du hakem.

(1) Jardin intérieur.

Marouf se rengorge... des gens se mettent sous sa protection, implorent son aide !... Lorsqu'il revient de l'école, Marouf transmet les requêtes. Et le hakem, paternel, répond :

— Mon enfant, ce n'est point ton affaire. Dis à celui-ci de venir me trouver au Bureau. Si le droit est de son côté, il n'a rien à craindre.

Le hakem ! génie bienfaisant qui sait tout, qui dirige tout ! Il commande une armée de mokhaznis; les plaignants baisent ses étriers lorsqu'il passe ; le pacha, le cadi, les notables lui parlent avec déférence...

Le hakem ! cet être extraordinaire et tout-puissant, est devenu le père de Marouf !... Il le met sur ses genoux, lui fait réciter les stances étudiées pendant la journée, lui explique les choses qu'il ignore, lui apprend à distinguer le bien et le mal.

Est-ce croyable ?

Mais tout n'est-il pas stupéfiant en cette aventure ?

Depuis que Marouf a franchi le seuil de la demeure enchantée, ses maux se sont évanouis. La fièvre n'a pas osé le suivre, vaincue par de petits grains que la Nazaréenne lui a fait prendre. Un bien-être épanouit son corps, une vigueur nouvelle anime ses membres. Marouf retrouve son entrain, sa bruyante gaîté. Il s'amuse passionnément avec Mohammed le négrillon, fils d'une servante, et Rabha, une fillette de son âge, pétulante et douce. Ils courent, ils crient, ils forment des orchestres exaspérés.

Marouf n'est plus orphelin, il a une tendre mère attentive, il se sent aimé, intéressant, choyé. Il est heureux !

Les impressions de l'oasis, perdues depuis tant de jours, reviennent et se multiplient. Le riadh s'étend, plein d'arbres et de fleurs ; des fruits pendent aux branches ; les orangers exhalent leurs parfums d'une énervante langueur ; l'eau coule joyeusement de la fontaine et ruisselle d'une vasque en murmurant ; les oiseaux chantent...

L'enfant se mêle au divin concert. Il tire d'un gumbris, — dont chaque jour un maître lui enseigne l'art, — des sons ailés, tintants, des sons qui expriment inconsciemment l'allégresse, la beauté, la douceur de vivre.

Et les jours de Marouf s'écouleront plus suaves que les ruisseaux de lait traversant le Paradis, parce que, après l'épreuve nécessaire du malheur, Allah dispense le bien sans compter.

» *C'est Lui qui vous a donné la terre et le ciel. Lui qui vous a formés, de quelles admirables formes ! qui vous nourrit de mets délicieux.*

Il est le Dieu vivant!

Il n'y a pas d'autre Dieu que Lui !

Gloire à Dieu! Maître de l'Univers (1) ! »

A.-R. DE LENS.

(1) *Koran.*

COMMENT NAIT UN DOGME

La Doctrine Saint-Simonienne.

On commence à se rappeler enfin, au milieu des « centenaires » multipliés, que la première moitié du XIXe siècle a été chez nous une période de fermentation philosophique incomparable. Après les tumultes exaltants de la Révolution et des guerres napoléoniennes, l'heure de la réflexion avait sonné. Nombreux furent les « enfants du siècle » qui, non contents de rédiger leurs confessions personnelles, proposèrent à la société un examen de conscience. Ils brûlaient non pas seulement de juger son passé et de comprendre son présent, mais de soulever les voiles qui lui cachent son avenir. Ils interrogeaient donc ardemment l'Histoire et la Nature même, désireux de saisir le principe de l'ordre en même temps que la loi du progrès.

Et ainsi, entre 1810 et 1840, les essais de synthèse se multiplient ; et chez nous aussi, les systèmes s'entassent. Moins méthodiques peut-être, et moins logiques d'apparence, moins universitaires, si l'on veut, que les systèmes

des philosophes qui, à la même époque, en Allemagne, continuent Kant en outrepassant ses consignes, les constructions des Français ne sont pas moins imposantes. Et si la plupart des temples qu'ils ont bâtis sont aujourd'hui en ruines, le visiteur étonné y découvre encore plus d'un fût de colonne qui vaut d'être redressé.

Des temples, c'est bien cela. Car, la plupart de ces philosophes ont rêvé de ramener leur siècle à la religion.

Joseph de Maistre avait écrit :

« Il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée, qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus de religion sur la terre, le genre humain ne peut rester en cet état... Mais attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie. Tout annonce je ne sais quelle grande unité vers laquelle nous marchons à grands pas. »

Beaucoup de chevaliers se présentent qui ont à cœur, dirait-on, de donner raison à cette prophétie : les uns se contentent de trouver, pour revenir à la religion traditionnelle, de nouveaux motifs ; les autres osent créer, de toutes pièces, une religion nouvelle. Les tentatives de *palingénésie*, comme disait Ballanche, furent si nombreuses qu'Erdan en 1853 peut donner pour titre à une étude sur le mouvement des idées chez nous : *la France mystique*. Telle est bien l'auréole que beaucoup d'étrangers alors, les uns avec ravissement, les autres avec agacement, aperçoivent autour de la figure de notre pays. Lorsque, vers 1840, des jeunes hégéliens en rupture de ban, les Grün, les Marx, les Engels, libérés de toute attache religieuse, — ils le pensent du moins, — par l'humanisme positiviste de Feuerbach, accourent en France pour chercher des leçons d'esprit révolutionnaire, ils sont comme désarçonnés : trop de prophètes, trop de messies pour leur goût. « Il flotte partout ici, écrit l'un d'eux, comme une odeur d'encens ! » Et s'ils saluent avec tant d'enthousiasme la gloire naissante de Proudhon, c'est qu'il ressuscite, à sa façon un peu brusque de plébéien émancipé, l'esprit du XVIIIe siècle : c'est que dans un pays

et dans un temps tout saturés de mysticisme il ose être iconoclaste.

En face de Proudhon, dans le camp des bâtisseurs de temples, les saint-simoniens demeurent dressés. Il faut leur faire une place à part, une place d'honneur. Beaucoup des régénérateurs en sont restés aux velléités sentimentales, ou se sont abandonnés aux rêveries faciles d'une imagination débridée. Les élèves de Saint-Simon sont par excellence des constructeurs. Non seulement ils fondent une Église véritable, qui aura ses rites et ses prédications, son pape et ses missionnaires : mais ils entendent encore que la première pierre de cette église soit un système. Ils donnent et ordonnent leurs raisons. Ils prétendent non pas seulement toucher les cœurs, mais convaincre les intelligences.

C'est en 1828 qu'ils se livrèrent à leur plus grand effort de synthèse. Le petit cénacle qui s'était formé autour de Rodrigues, — à qui Saint-Simon en mourant avait confié le soin de guider l'École, — avait recruté, en éditant le *Producteur*, des adhérents intellectuels de qualité. Les polytechniciens, tels Transon, Fournol, Cazeaux, viennent de plus en plus nombreux rejoindre Enfantin et Bazard. On se réunit chez Carnot, on décide d'essayer d'atteindre un public plus vaste et de donner enfin à l'école l'allure décidée d'une église.

Bazard, l'ancien carbonaro qui devait son autorité spéciale à sa gravité, à la fermeté de sa parole, à la vigueur avec laquelle il enchaînait les idées, est le porte-parole du groupe : il fait une série de leçons rue Taranne. On les prépare ensemble, on les recueille, on les rédige.

Ainsi se compose l'*Exposition de la Doctrine de Saint-Simon*, qui est le plus beau monument intellectuel que nous ait laissé cette grande époque. Elle est par excellence une œuvre de transition entre l'âge philosophique et l'âge religieux du saint-simonisme. Achèvement du premier et amorce du second, elle rassemble et coordonne les diverses thèses — de philosophie de l'histoire ou de philosophie du droit, d'économie politique ou de pédagogie — sur lesquelles se sont entendus les disciples de Saint-Simon. Elle permet de

préciser ce qu'ils ont retenu de la pensée du maître et ce qu'ils y ont ajouté.

*
* *

Saint-Simon, touche-à-tout génial, avait tenté plus d'une voie. L'*Exposition* le loue justement d'avoir été « le philosophe de la science, le législateur de l'industrie, le prophète d'une loi d'amour ». Il aurait pu se vanter d'avoir réussi, « de chute en chute », à attaquer presque tous les problèmes et à essayer les plus diverses méthodes.

Jusqu'en 1814, ce qui frappe dans ses tentatives, c'est, dirait-on aujourd'hui, un « scientisme » sans réserve. Il a foi dans la science : c'est par la science continuée, prolongée jusqu'aux synthèses définitives, qu'il pense sauver l'humanité. « L'humanité n'est pas faite pour habiter des ruines, » répétait-il en songeant aux désastres accumulés, au désordre installé par la Révolution. Devant ce chaos, il louait de Bonald d'avoir profondément senti « l'utilité de l'unité systématique ». Il esquissait ainsi du premier coup l'antithèse que ses disciples vont développer de toutes les manières entre la *critique*, essentiellement destructrice, et l'*organisation* qui rend la paix aux âmes, en même temps que l'équilibre aux sociétés. Mais une conviction domine son esprit à cette époque : c'est qu'on ne peut organiser que selon la science et par la science. Il importe seulement que celle-ci reconquière l'unité dont un excès d'analyse et de spécialisme l'a privée.

C'est à ce moment-là que Saint-Simon traite d'anarchistes les membres du Bureau des Longitudes, qu'il accable de ses pétitions : « Descartes avait monarchisé la science. Newton l'a républicanisée. Vous n'êtes, messieurs, que des anarchistes. Vous niez l'existence, la suprématie de la théorie générale. » Une théorie générale, c'est ce qui serait nécessaire et suffisant pour donner à toutes les découvertes du XVIIIe siècle en matière de physique, de chimie, de philosophie naturelle, une fécondité inattendue. Saint-Simon veut essayer lui-même de faire faire à la science ce « pas napoléonien ». Causant avec les divers spécialistes (c'était sa manière préférée

de s'instruire), il cherche ardemment la théorie qui, réconciliant les solidiciens et les fluidiciens, reconstituera l'unité des connaissances humaines. Telle est l'espérance qui se retrouve dans l'*Introduction aux Travaux scientifiques du XIXe siècle* (1808), dans l'*Esquisse d'une nouvelle Encyclopédie* (1810), dans *le Travail sur le gravitation* (1812). Intermédiaire entre le XVIIIe et le XIXe siècle (lui qui avait eu d'Alembert pour précepteur et Augustin Thierry, puis Auguste Comte pour secrétaires), on le voit ici commencer un immense effort pour satisfaire à la fois l'esprit théocratique et l'esprit encyclopédique : du premier il garde le besoin d'unité ; du second, la foi dans la raison armée par la science.

Sous cette première forme, le problème était sans doute insoluble. En tout cas, la tâche était trop lourde pour les épaules de Saint-Simon : les compétences scientifiques lui manquaient. Il s'en rend bientôt compte et baisse d'un degré ses ambitions. Pour mener à bien la « carrière » physico-politique qu'il s'était assignée, il laissera bientôt entendre que la connaissance totale de l'univers ne lui est pas nécessaire : la science générale de l'homme lui est suffisante. Par où il entend déjà, nettement, la science de la société considérée comme un grand être. « La Société, écrit-il dans son mémoire sur la *Physiologie appliquée à l'amélioration des institutions sociales*, n'est point une simple agglomération d'êtres vivants : c'est une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent d'une manière différente à la marche de l'ensemble. » Et plus loin : « La réunion des hommes constitue un véritable être. » L'histoire de la civilisation devient dès lors l'histoire d'un organisme qui se crée des organes : elle rentre dans la physiologie bien comprise. Disons, si l'on veut, qu'un sentiment sociologique perce ici : il apparaît aussi que pour le précurseur la partie la plus importante de la science des sociétés, ce sera la philosophie de l'histoire, qui, en dessinant la courbe du passé, nous permet de distinguer ce qui est intempestif de ce qui est opportun, et de savoir enfin si nous nageons dans « le sens du courant ».

La philosophie de l'histoire vers laquelle il incline alors lui permet d'ailleurs de conserver la première place à la

science et aux savants : car c'est une philosophie de l'histoire intellectualiste. La loi d'évolution qu'elle dégage est une loi qui fait passer d'un état à un autre les connaissances humaines ; et par ce progrès des connaissances elle prétend expliquer le progrès même des sociétés. C'est en causant avec le docteur Burdin que Saint-Simon déclare avoir été mis sur la voie de cette remarque grosse de conséquences : toutes les sciences les unes après les autres passent de la forme conjecturale à la forme positive. Tour à tour l'astronomie, la chimie, la physiologie font reculer l'imagination, qui se plaît à déduire, devant l'observation raisonnée des faits. Évolution qui ne manque pas d'exercer sa répercussion sur tout l'état social. Veut-on aujourd'hui que la société trouve le principe organique qui lui manque ? Il faut que le mouvement scientifique s'achève. Il faut que la politique elle-même prenne enfin un caractère positif.

On reconnaît ici le noyau des thèses que Comte devait développer plus tard avec tant d'ampleur et de précision. En 1817 il a remplacé Augustin Thierry comme secrétaire auprès de Saint-Simon. Durant sept années ils collaborent étroitement, ils élaborent leurs idées ensemble. Le départ est singulièrement difficile à faire. Nul doute que l'honneur reste à Auguste Comte d'avoir tenté une démonstration précise de cette loi d'évolution des trois états « qu'il devait méditer, nous dit Deroisin, une soixantaine d'heures d'affilée avant de commencer son cours de philosophie positive ». Car le jeune polytechnicien était aussi un savant presque encyclopédiste. Où Saint-Simon n'offrait guère que des intuitions, lui pouvait proposer des démonstrations. Il dépassait l'ère des manifestes. Il n'en reste pas moins que Saint-Simon a formulé la plus grande partie du programme que Comte devait remplir. Dans le saint-simonisme de cette époque, qui veut appliquer la science à la société et qui montre la société conduite par la science, se retrouve le germe de la plupart des idées positivistes.

Mais ce n'est qu'une phase, et la pensée de Saint-Simon ne devait pas s'en tenir là. Dès la chute de Napoléon, les

problèmes pratiques et plus spécialement les problèmes politiques l'obsèdent. Il veut, lui aussi, dire le mot que tout le monde attend et enterrer la guerre.

« En 1814, écrit M. Elie Halévy, (1) Saint-Simon, assisté d'Augustin Thierry, un jeune professeur d'histoire qu'il vient de prendre pour secrétaire, publie un traité intitulé « *De la réorganisation de la Société européenne*, ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale. » Le problème est, comme le dit le titre, de rétablir l'ordre dans l'Europe « désorganisée » depuis le temps de la Réforme, et de reconstituer un système de paix internationale, analogue à celui qui existait au moyen âge, lorsque l'opinion publique en Europe tenait pour légitime l'arbitrage exercé par le pape entre les souverains, mais reposant sur des principes nouveaux, mieux adaptés aux temps nouveaux. Il faut pour cela, d'abord, que l'Europe entière soit politiquement homogène, et que toutes les nations possèdent les mêmes institutions. Il faut, en second lieu, que ces institutions soient « organisées ... de telle sorte que chaque question d'intérêt public soit traitée de la manière la plus approfondie et la plus complète, » que le régime adopté soit un régime libéral, un régime mixte, composé de trois pouvoirs à la manière anglaise : Saint-Simon offre l'Angleterre et sa constitution en modèle à l'Europe entière. »

A cette date, c'est donc une politique parlementaire qui a la faveur de Saint-Simon. Et ses opinions sont très proches de celles de l'équipe libérale : de celles par exemple qu'expriment Charles Comte et Dunoyer dans *le Censeur*. Il semble qu'il s'agisse surtout, pour sauver le monde, d'universaliser les institutions qui garantissent la liberté.

Mais bientôt les préoccupations économiques l'emportent sur les préoccupations proprement politiques. On se rend compte qu'il importe d'abord, pour reconstruire l'Europe, de réorganiser les finances publiques et, pour ce faire, de donner plus libre champ au commerce et à l'industrie, et d'accorder voix au chapitre à ceux qui les représentent.

(1) La Doctrine économique de Saint-Simon (Extrait de la *Revue du mois* 1908).

En présence de cette situation, le libéralisme va se définir de façon nouvelle. « Un régime constitutionnel, écrit Augustin Thierry, un régime libéral dans le vrai sens du mot, n'est autre chose qu'un régime fondé sur l'industrie, *commercial government*, comme l'appelle un auteur anglais. » Sur ce terrain aussi, Saint-Simon va planter son drapeau. Il va le marquer d'une puissante empreinte. Même dans la période où la science a ses faveurs, il s'est toujours montré attentif à « l'exploitation du globe » et désireux de voir se multiplier les entreprises qui accroissent le bien-être des foules.

Dans ses voyages de jeunesse, au roi d'Esapgne comme au vice-roi du Mexique, il a proposé de creuser de grands canaux. Dans la *Réorganisation de la Société européenne*, il n'a point manqué d'assigner au grand parlement qu'il rêve la direction d'entreprises d'une utilité générale pour les peuples occidentaux : il veut même qu'on se propose de rendre tout le globe « voyageable et habitable comme une Europe ». Il surveille tous les mouvements d'opinion par lesquels les « producteurs » expriment leur volonté d'obtenir, dans l'ordre politique, la place que leur méritent les services qu'ils rendent dans l'ordre économique. Il aspire à être leur avocat, leur interprète. En 1817, l'année même où Ricardo publie ses *Principes de l'Économie politique et de l'Impôt*, — il lance, en collaboration avec Augustin Thierry, les *Cahiers de l'Industrie*. Il déclare que la politique est la science de la production, et que la nation n'est plus désormais qu'une grande société d'industrie. Il propose la devise « Tout par l'industrie, tout pour elle ». Il oppose aux féodaux, ceux qu'il appelle, d'un mot qui fait fortune, les industrieux ou les industriels.

Depuis ce moment, les industriels, en effet, l'emportent dans son esprit sur les savants eux-mêmes. Il compte principalement, pour réorganiser la société, sur les capacités de ceux qui savent organiser les entreprises. C'est des méthodes et des mesures qui leur sont chères que les États modernes ont le plus besoin pour achever les transformations nécessaires, pour « substituer enfin un régime administratif au régime gouvernemental ». C'est Auguste Comte qui parle ainsi comme secrétaire de Saint-Simon. Mais bientôt Saint-Simon

éprouvera le besoin de marquer qu'il va plus loin que son secrétaire dans le sens industrialiste. Celui-ci est resté trop « aristotélicien », trop féru de science, déclare Saint-Simon dans la préface qu'il met au *IIIe Cahier des Industriels* : pour lui, désormais, les capacités industrielles priment tout.

Et d'ailleurs, c'est aussi, c'est d'abord par des transformations industrielles que s'explique presque tout. Les changements qui se sont produits dans les méthodes employées par les hommes pour s'enrichir rendent compte aussi des changements apportés dans les modes de gouvernement. Si le peuple, de sujet qu'il était, peut devenir « sociétaire », le progrès des arts et métiers en a le mérite. Le même progrès explique que la guerre entre les nations modernes fasse de plus en plus l'effet d'un anachronisme. La paix comme la liberté sont les filles bien-aimées de l'industrie.

Une philosophie matérialiste de l'histoire pointe ici, différente de la philosophie intellectualiste de la première période. L'industrialisme de Saint-Simon retentit sur l'idée qu'il se fait du passé comme sur celle qu'il se fait de l'avenir.

*
* *

Mais encore, pour que l'industrie produise tous les bienfaits sociaux qu'on en peut attendre, suffit-il de laisser faire et de laisser passer ? L'industrialisme de Saint-Simon va-t-il rester lié au libéralisme classique ? Le libéralisme, tant en matière économique qu'en matière politique, est bien son point de départ. Au temps où il est d'accord avec Auguste Comte et Dunoyer, il peut être compté parmi les disciples d'Adam Smith et de J.-B. Say, et il répète volontiers que la société a besoin d'être gouvernée le moins possible. Mais peu à peu son besoin d'organisation l'emporte. Il croit se rendre compte qu'un régime de liberté absolue éparpille les efforts, gaspille les énergies, multiplie les antagonismes : la liberté absolue est encore une idée *négative*. Il souhaite donc qu'on ne craigne pas de multiplier les institutions économiques et administratives, chambres d'invention, d'examen, d'exécution, où se réuniront des compétences qui deviendront

des chefs. Il rêve une redistribution de la propriété qui favoriserait l'augmentation de la production. Il propose au roi en 1826 un plan de réformes dont l'article IV est rédigé comme il suit : « Le premier article du budget des dépenses aura pour objet d'assurer l'existence des prolétaires, en procurant du travail aux valides et du secours aux invalides. » Il se place d'ailleurs de plus en plus au point de vue des producteurs. Le régime proprement industriel est un régime où les producteurs, secouant le joug des consommateurs, ont repris pour leur compte l'administration de la société. « Le système industriel, écrit encore Saint-Simon, s'oppose à l'établissement de tout droit de naissance et de toute espèce de privilège. »

Bref, Saint-Simon, parti du libéralisme, est en train d'élaborer ce qu'il appelle une « doctrine vraiment sociale ». Après l'industrialisme, et à travers l'industrialisme, c'est le socialisme qui pointe ici.

*
* *

Mais, pour qu'une doctrine vraiment sociale puisse entrer dans les faits, suffit-il que chacun cherche son intérêt bien compris, comme le veut un utilitarisme qui demeure individualiste ? Sur ce point encore, Saint-Simon dépasse ceux avec qui d'abord il avait fait route. Déjà, dans la préface du *III*e *Cahier des Industriels*, lorsqu'il éprouve le besoin de marquer ce qui le distingue d'Auguste Comte, il avait opposé à la tendance aristotélicienne attachée aux connaissances positives la tendance platonicienne, qui fait place au sentiment. Et plus d'une fois, il avait appelé les artistes au secours, pour « perfectionner les relations sentimentales ».

Lorsque se présentent à son esprit des plans de réorganisation économique, il se rend de mieux en mieux compte que l'égoïsme, qui a profité de la « décadence des doctrines générales anciennes », lui oppose dure résistance. Il faut donc mettre en jeu la philanthropie pour abattre et terrasser cet ennemi obstiné. Il faut mobiliser les forces de l'enthousiasme au service de l'intérêt général.

Dans le dernier ouvrage qu'il écrit, — dans son testament, le *Nouveau christianisme*, Saint-Simon prend hardiment position contre le catholicisme aussi bien que contre le protestantisme. Il les accuse, l'un comme l'autre, de ne s'être pas assez préoccupés de la matière et de n'avoir pas suscité les grands travaux nécessaires pour l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Mais, en même temps, on sent qu'il envie, en quelque sorte, le pouvoir moral dont les religions disposent. Et il ne craint plus de définir ainsi la mission qu'il s'assigne : rappeler les peuples et les rois au véritable esprit du christianisme.

« Princes, s'écrie-t-il, écoutez la voix de Dieu qui vous parle par ma bouche. »

Il est donc vrai, Saint-Simon mourant était en train de devenir un Messie. Et l'on ne s'étonne pas que, sur son lit de mort, il ait dit à Rodrigues, en lui rappelant que pour faire de grandes choses il faut être passionné : « On a cru que tout système religieux devait disparaître parce qu'on avait réussi à prouver la caducité du système catholique. On s'est trompé; la religion ne peut disparaître du monde : elle ne peut que se transformer. »

Du scientisme au pacifisme, — du pacifisme à l'industrialisme, — de l'industrialisme au socialisme, — du socialisme au néo-christianisme, telles sont les différentes étapes de la pensée de Saint-Simon : telles sont aussi les diverses perspectives qu'il laissait ouvertes à ceux qui voulaient s'inspirer de sa pensée.

*
* *

C'est le dernier enseignement de Saint-Simon que ses disciples veulent par-dessus tout mettre en lumière lorsqu'ils rédigent l'Exposition de la Doctrine. Le *Nouveau Christianisme* devient à leurs yeux le testament précieux entre tous, une manière de Bible.

L'école, à ce moment-là, est en train de se muer en église. A son système d'idées comme à son organisation hiérarchique elle est impatiente d'imprimer une allure religieuse.

Elle cherche un dieu. Elle va se donner deux Papes. Elle est heureuse de saluer dans son Maître un révélateur, un véritable Messie.

Sous quelles influences s'exerce cette sorte de métamorphose ? Il est sans doute difficile de le préciser, s'il est vrai qu'elle fut avant tout une œuvre d'effervescence collective. Les Polytechniciens exaltés qui se groupaient autour de Bazard et d'Enfantin avaient besoin d'un centre et d'une règle pour l'enthousiame qui les animait : la secte en formation devait assez naturellement demander une foi, un culte, un dogme. Il ne semble pas, à vrai dire, que le porte-paroles du groupe, celui qui prononça la plupart des leçons de la doctrine, Bazard, abondait naturellement dans ce sens. Il était le plus logicien de tous et le plus maître de lui. C'est le mysticisme d'Enfantin qui a tout emporté, d'Enfantin débordant d'amour, qui ne dédaignait pas d'être adoré, et qui se croyait appelé à fasciner l'univers. Le Père Enfantin est le véritable animateur de la religion saint-simonienne. Il faut pourtant nommer à côté de lui un jeune disciple dont l'action, pour brève qu'elle fut, remua profondément le groupe. Nous voulons parler d'Eugène Rodrigues, frère d'Olinde, qui lui-même recueillait les dernières paroles de Saint-Simon et fut l' « héritier de sa promesse ». Les Juifs gardent toujours le don de prophétie, dira d'Eichtal : Eugène Rodrigues est marqué au front de ce signe.

Grand lecteur de saint Augustin, de saint Thomas et de Joseph de Maistre, âme toujours frémissante, il propage autour de lui la fièvre religieuse : bientôt emporté par la mort, après une touchante histoire d'amour contrarié, il garde dans la mémoire de l'école figure d'annonciateur. Et le fait est que, dans les lettres sur la religion et la politique qu'il écrit en 1827, on retrouve tous les éléments essentiels du dogme saint-simonien.

Dogme, disons-nous : c'est bien en effet de la création d'un dogme qu'il s'agit. On veut fixer les croyances en même temps qu'organiser un culte et instituer une hiérarchie. Bref, c'est une religion proprement dite armée de pied en cap, que les rédacteurs de l'*Exposition*, prétendent mettre

debout. Et coupant hardiment les ponts derrière eux, ils repoussent systématiquement tout ce qui n'est que résidu ou succédané de religion. Qu'on essaie d'esquiver les questions qu'ils posent et d'éviter la reconstruction qu'ils proposent en déclarant que les croyances religieuses sont et doivent demeurer désormais affaires privées, ce *distinguo* cher au libéralisme est naturellement ce qui les agace le plus. Des croyances qui ne commandent pas l'action et permettent au protestant d'agir selon les mêmes normes que le catholique ou le juif, des croyances qui, restant tout individuelles, amèneraient logiquement l'individu à se détacher de tout, à se séparer de la vie, ce sont choses contradictoires, et comme monstrueuses aux yeux des saint-simoniens. La religion, pour eux, est avant tout ce qui relie : c'est par excellence l'organe de l'unité. Leur propose-t-on alors telle grande idée, la liberté, la raison, — ou telle réalité sociale, — la patrie, — qui, suscitant des dévoûments sans nombre paraît aussi capable de constituer un centre de dévotion collective ? Dévotion inconséquente pour les saint-simoniens, demi-mesure à laquelle on ne peut s'arrêter.

Vainement essaiera-t-on d'étendre à l'humanité entière ce caractère sacré qu'on prête à la liberté, ou à la nation. Les saint-simoniens, comme s'ils prévoyaient le tour que donnera Auguste Comte à sa religion, — à l'heure où lui aussi deviendra Messie, — déclarent irrecevable le culte de l'humanité. « Le feu sacré de l'enthousiasme, avait observé Eugène Rodrigues, ne s'allume point au chétif foyer de la philanthropie. » Les rédacteurs de l'*Exposition* démontrent à leur tour qu'on n'adore pas l'humanité : on ne peut communier religieusement qu'avec la force créatrice et la souveraine science et l'amour universel qui débordent infiniment l'être humain, fût-il même un grand être collectif.

*
* *

Mais alors, pourquoi ne pas s'en tenir aux croyances traditionnelles de l'humanité occidentale ? Pourquoi ne pas se contenter d'une restauration du christianisme ? Cette

solution, elle non plus, ne satisfait pas les disciples de Saint-Simon. Ils trouvent beaucoup de vérités précieuses dans les œuvres de Bonald ou de J. de Maistre. Ils jugeraient pourtant « rétrograde » le retour à la foi catholique que l'école théocratique préconise. Il leur faut, si christianisme il y a, un christianisme vraiment nouveau, une conception générale adaptée aux besoins du temps.

Et certes ils sont prêts à rendre justice à la foi traditionnelle. Les polytechniciens louent Saint-Simon de leur avoir rappelé « ce qu'il y a de grand, de sublime », dans des institutions que l'éducation de la plupart d'entre eux leur avait fait méconnaître. Ils se déclarent pleins d'une admiration sainte pour les « mythes chrétiens », gardiens d'une « divine morale ». Eugène Rodrigues va jusqu'à dire : « Nous vivons encore des restes de l'éducation que les prêtres catholiques ont donnée à nos grands-pères. » En ce sens, ils accordent que l'école doit entreprendre une véritable réhabilitation, non seulement du sentiment religieux en général, mais de la croyance chrétienne, nettement supérieure à celles qui l'ont précédée. L'École supportera pourtant avec impatience d'être traitée de secte chrétienne. Elle justifie à sa façon le christianisme, mais à la condition de le dépasser : après avoir montré de quels progrès il fut l'imitateur, elle entend porter sur lui la condamnation de l'histoire elle-même.

Qu'est-ce à dire ? Que les dogmes chrétiens sont en désaccord avec les conceptions de la science moderne ? Auguste Comte insistera sur cet aspect du problème. Les saint-simoniens, à l'époque de l'*Exposition*, ne s'y arrêtent guère. C'est plutôt sur le terrain de la morale qu'ils se placent. Si belles qu'elles soient, et quelques services qu'elles aient rendus, les idées morales familières au christianisme sont désormais insuffisantes. Elles ne sont pas en harmonie avec les exigences de la grande puissance du monde moderne, transformatrice des sociétés comme des choses : l'industrie. Il y a dans les traditions chrétiennes un certain nombre de dogmes qui ne peuvent que choquer une conscience moderne : comme ceux de la chute des anges, du péché originel, de l'élection et de la réprobation, du paradis et de l'enfer. Mais

il y a surtout une sorte de déclaration de guerre à la matière, une dépréciation du travail que la nouvelle Église en formation, — Église d'ingénieurs avant tout, — ne peut supporter. Saint-Simon, en accusant le christianisme, catholique et protestant, de ne s'être pas assez préoccupé d'assurer, par une meilleure exploitation du globe, l'amélioration du sort du plus grand nombre, avait indiqué ce grief. Les ex-collaborateurs du *Producteur* vont le développer abondamment dans l'*Exposition*.

Le christianisme a tendu à séparer l'esprit de la matière, comme à séparer l'Église de l'État. Son royaume n'est pas de ce monde. Et, par suite, les efforts auxquels on peut se livrer pour améliorer ce bas-monde lui sont indifférents. Le salut des âmes avant tout. La loi morale est présentée comme « une loi individuelle dont l'accomplissement ne devait pas avoir de but sur la terre ». La vie n'est qu'une vallée d'épreuves ; la matière, un obstacle, ou même un danger. C'est pourquoi on rendra à César ce qui appartient à César, et on accordera à l'effort industriel le moins possible.

Les circonstances historiques expliquent sans doute cette attitude. Le christianisme dans l'antiquité, et même pendant longtemps au Moyen Age, n'a connu que la guerre, non l'industrie proprement dite. Dans l'organisation économique elle-même, l'oppression était la règle. L'esclave, puis le serf sont enfermés dans une humiliation qui semble sans issue sur la terre. Et c'est pourquoi le christianisme n'ouvre de perspectives que du côté du ciel. Il reste donc essentiellement dualiste ; « il est profondément empreint du dogme antique et primitif des deux principes, c'est-à-dire de l'antagonisme universel ».

Mais le même développement historique qui justifie son attitude la condamne. Le progrès de l'industrie ouvre d'autres perspectives, met des possibilités indéfinies dans la main de l'homme. La réhabilitation de la matière devient donc légitime. L'Église romaine « est devenue, depuis plus de trois cents ans, un empêchement direct au progrès de la civilisation ». Il ne faut plus qu'on ait honte de demander plus de bien-être pour les travailleurs. Il ne faut plus qu'on hésite à glo-

rifier avant tout le travail, nourricier de l'humanité. L'industrie elle-même peut devenir le culte.

D'autre part, convient-il de laisser plus longtemps séparés la politique et la religion ? Les États transformés ne doivent-ils pas se résorber dans une Église universelle ? La distinction des pouvoirs spirituel et temporel a pu avoir son utilité ; elle serait désormais une gêne. Le saint-simonisme a pour mission de rapprocher ce que le christianisme séparait, d'accomplir une synthèse partout où celui-ci laissait subsister l'antagonisme : unifier, c'est-à-dire à la fois universaliser et synthétiser, telle doit être la fonction du nouveau dogme que l'humanité attend.

*
* *

Cette fonction permet de prévoir les caractères que va revêtir le dogme, et aussi de pressentir quelles difficultés le saint-simonisme éprouvera à ne pas verser dans le panthéisme.

« Vous que le nom de Dieu arrête et trouble dès la première page du livre, écrivait l'annonciateur Eugène Rodrigues, venez et rassurez-vous. Vous croyez en Dieu avec les disciples de Saint-Simon, car déjà vous croyez à la *Vie*, et Dieu, c'est la vie conçue dans son universalité absolue, dans son unité et sa multiplicité, sous toutes ses manifestations. »

Plus loin, retenant et développant une indication de Saint-Simon lui-même : « La trinité divine et humaine, c'est la vie manifestée par la pensée et par l'action : elle donne aux hommes la religion, le dogme et le culte, principe des beaux-arts, de la science et de l'industrie. Par la trinité, l'homme aime le beau, connaît le vrai, et protège l'utile. »

Veut-on voir maintenant comment ces identifications vont servir à réhabiliter le travail ? « Quel est le nom du Seigneur ? se demande Eugène Rodrigues. Je suis celui qui suis, je suis tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera. Et mes douleurs vont se changer en joie ; car ces mains qui dirigent les vaisseaux, qui jettent les ponts sur les fleuves, qui tissent ces étoffes merveilleuses, qui bâtissent ces de-

meures, qui élèvent ces palais et ces temples, qui creusent ces canaux et construisent ces digues, qui forment les gerbes dans ces vallées et cueillent la vigne sur ces coteaux, ces mains sont les *mains du Seigneur.* »

Dans la deuxième année de l'*Exposition de la Doctrine*, les saint-simoniens proposèrent, pour définir leur dogme propre, cette formule synthétique que Duveyrier devait commenter sur le mode lyrique : « Dieu est un. Dieu est tout ce qui est. Dieu, l'Être infini, universel, exprimé dans son unité vivante et active, c'est l'Amour infini, universel, qui se manifeste à nous sous deux aspects principaux, comme esprit et comme matière. »

Plus tard, le Collège perfectionna la formule. Elle est publiée en note dans l'édition de la *Doctrine* de 1854 :

Dieu est tout ce qui est ;
Tout est en lui, tout est par lui.

Nul de nous n'est hors de lui ;
Mais aucun de nous n'est lui.

Chacun de nous vit de sa vie.
Et tous nous communions en lui ;
Car il est tout ce qui est.

« Vous le voyez, continue Enfantin, plus d'infaillibilité ni d'idolatrie, car aucun de nous n'est Dieu ; plus d'esclaves ni de réprouvés, car nul de nous n'est hors de Dieu. La partie négative de notre foi abandonne au passé l'adoration servile de l'homme par l'homme, et l'exploitation despotique de l'homme par l'homme. Sa partie positive met fin à cette guerre éternelle des deux principes ; elle sanctifie toute nature : car tout est en Dieu et par lui. Enfin la communion nouvelle rattache l'individu à la société, comme elle concilie la personnalité et l'abnégation, l'intérêt et le devoir ; nul ne doit être sacrifié aux autres, ni prétendre que les autres se sacrifient pour lui : car chacun de nous vit de la vie divine, et tous nous communions en Dieu. »

Panthéisme, dira-t-on? Les saint-simoniens repoussent cette assimilation, à cause des équivoques qu'elle entraîne. Les systèmes auxquels ce titre fait penser abusent de l'abstraction. Spinosa a le mérite d'être unitaire. Mais les saint-simoniens prétendent garder sur lui le privilège de sentir cette substance vivante et de l'aimer. Au surplus, ils reconnaissent dans une note que, une fois les confusions dissipées, le mot panthéisme, réduit à son acception éthymologique, indiquerait assez bien le sens du progrès religieux. Ce qu'il importe en tout cas de se rappeler, c'est que « tout problème théologique ou métaphysique qui ne prend pas son point de départ dans une vue sociale, ou qui ne s'y rattache point, manque d'une base réelle, et que toute solution d'un pareil problème qui n'est pas susceptible d'une application sociale, d'une transformation politique, est nécessairement vaine ».

Le souci pratique reparaît ici; et l'on voit assez clairement que ce qui importe aux saint-simoniens constructeurs de religion, c'est moins une théorie métaphysique, nous éclairant sur les rapports de l'âme et de Dieu, que la glorification du travail, devant aboutir à une réorganisation des rapports entre propriétaires et producteurs.

*
* *

L'on sait, d'ailleurs, que du dogme une fois posé, Enfantin devait essayer de tirer d'autres conséquences encore. « Réhabilitation de la chair » : la formule est fameuse. Elle pouvait être entendue de bien des façons. Elle pouvait signifier non pas seulement gloire au travail et place aux intérêts, mais aussi droit aux passions. Par ce chemin, le saint-simonisme rejoint le fouriérisme et bientôt le dépasse en audace. Lorsqu'il s'agit du moins du couple-prêtre, de l'androgyne régénérateur, idéal incarné, « loi vivante », Enfantin est prêt à rejeter toutes les contraintes inutiles. Le supérieur peut avoir besoin de surexciter comme de calmer les néophytes. Il serait fâcheux qu'il fût arrêté dans son œuvre de rédemption par des préjugés d'un autre âge.

Bazard d'abord, et Lechevalier, et Charton, et J. Reynaud, finalement Olinde Rodrigues lui-même, l'héritier de la promesse de Saint-Simon, sont inquiétés par ce mélange de mysticisme et de sensualité (1). Ils refusent de se laisser entraîner sur cette pente dangereuse. Le schisme déchire bientôt l'Église. Une petite troupe, serrée autour d'Enfantin, étreint avec d'autant plus d'enthousiasme la foi contestée : sur le vœu de Barrault l'inspiré, elle arbore un titre nouveau : *les Compagnons de la Femme*, et part chercher la révélatrice en Orient. Bientôt, découragés, les derniers apôtres se dispersent : les uns restent travailler en Égypte, les autres reviennent travailler en France comme les premiers schismatiques. Quelque parti qu'ils aient pris, presque tous vont se distinguer par le rôle qu'ils jouent dans la finance ou l'industrie. Mais l'école ne cherche plus, désormais, à tenir la place d'une église. La religion saint-simonienne n'a vécu que l'espace d'une crise.

Mourut-elle seulement des audaces d'un de ses « Pères », pétri d'orgueil en même temps que débordant d'amour ? Ou bien était-elle mort-née ? Un peu plus tôt, un peu plus tard, n'était-elle pas vouée à l'échec ? J. de Maistre, qu'ils aimaient à citer, aurait pu rappeler aux saint-simoniens combien il est difficile de fabriquer de toutes pièces une religion : il faut à la religion des prestiges qui viennent de loin. Non que l'humanité cesse de se passionner, de s'enthousiasmer pour de grands objets : l'intensité des sentiments politiques en est la preuve aussi bien que celle de la foi socialiste. Mais les saint-simoniens ont voulu une religion intégrale et englobante : ils ont cru nécessaire d'attacher les sentiments à un dogme impliquant l'accord sur le système entier du monde. Bien plus, ils ont essayé de bâtir une Église qui ne laissât rien en dehors d'elle, ni la vie économique, ni la vie politique, et qui ne concédât aucune place à la variété des combinaisons sociales pas plus qu'à la liberté des individus.

C'était trop demander sans doute au monde moderne. Et, si les générations nouvelles doivent se tourner encore vers

(1) Nous avons plus longuement expliqué ce dogme et le schisme qui s'ensuivit dans le deuxième chapitre d'un livre intitulé : *Chez les prophètes socialistes*.

les disciples de Saint-Simon, il est peu vraisemblable que ce soit pour leur demander un modèle d'église. Le dogme qu'ils ont ajouté au *Nouveau Christianisme*, ce n'est pas à nos yeux, et il est peu probable que ce soit aux yeux de beaucoup de gens, aujourd'hui, la partie vivante du saint-simonisme.

*
* *

Heureusement, les saint-simoniens ne se sont pas contentés d'affirmer leur foi ou de construire leur dogme *a priori*. Dans l'*Exposition de la Doctrine*, ils ont essayé de *démontrer*. Ils font des concessions à l'esprit du siècle. Impatients de faire appel aux puissances du sentiment, ils vont cependant se forcer à parler un langage de savants, soumettre des raisons à la critique, emprunter enfin pour le mieux convertir la mode régnante de leur temps. Peut-être, dans cette partie de leur œuvre, toute provisoire et comme exotérique qu'elle fût à leurs yeux, les saint-simoniens ont-ils mis la main sur plus d'une idée féconde.

Pour justifier rationnellement leur foi, ils vont être amenés à formuler et une critique de la science et une philosophie de l'histoire.

Les disciples de Saint-Simon se gardent de reprendre l'audacieuse tentative à laquelle le maître s'était livré dans la première période de sa carrière : ils ne vont pas essayer d'opérer eux-mêmes une synthèse des théories scientifiques en présence. Ils conservent du moins l'idée qu'il faut se défier du spécialisme, et qu'il n'y a de science véritable que par les théories générales, elles-mêmes destinées à s'épanouir en religion. Encore faut-il, si l'on veut ménager ce pont entre science et croyance, qu'on débarrasse l'esprit des hommes d'une conception étroite et sèche de la science qui tendrait à le réduire au culte des faits et à lui rendre suspects les principes. Cette conception, les saint-simoniens croient la reconnaître dans l'esprit de celui qui, après avoir été le porte-paroles de Saint-Simon, devait le renier : celui que Erdan appelle dans *la France mystique* l'Achille du saint-simonisme : Auguste

Comte. On faisait à leurs leçons des objections inspirées par le *III*e *Cahier des Industriels* qu'il avait écrit, au temps où il collaborait encore avec Saint-Simon ; on y montrait à l'œuvre un esprit scientifique dont ils semblaient s'écarter ; et de la loi des trois états qu'il précisait, on tirait une raison d'introduire entre science et religion une opposition irréductible. C'est ce fossé que les saint-simoniens vont s'efforcer de combler dans les quatorzième et quinzième séances.

Il n'est pas vrai, d'abord, qu'entre les méthodes de la science et celles de la religion il y ait une telle distance. En essayant de le démontrer, les saint-simoniens vont esquisser plusieurs des idées que les pragmatistes de nos jours développeront à leur manière. Toute science ne suppose-t-elle pas une croyance, qui est la croyance à l'ordre même de l'univers ? N'arrive-t-il pas souvent, d'ailleurs, que telle théorie, pourtant nécessaire à la construction scientifique, échappe, en raison de sa généralité même, à la vérification expérimentale ? Il est normal, au surplus, qu'en toute matière l'hypothèse prévoie et guide le raisonnement. Et enfin, même dans l'ordre de l'explication scientifique, il se révèle que le sentiment peut être une source d'inspirations fécondes.

Comment, dès lors, peut-on soutenir que le progrès des connaissances scientifiques doive éliminer toute religion ? On allègue que telle conception scientifique se trouve contredire et arrive à détruire telle tradition théologique. Mais où voit-on que cette opposition soit universelle et nécessaire ? Le croire, c'est ériger en règle éternelle ce qui n'est peut-être que phase provisoire et symptôme d'une période de crise. En bref, l'antidote de la loi des trois états, les saint-simoniens pensent le trouver dans une philosophie de l'histoire plus large et plus profonde à la fois.

*
* *

C'est en effet la partie la plus élaborée de leur œuvre, celle où ils développent le plus systématiquement, en l'enrichissant, le programme laissé par le maître. Ils sont persuadés, comme lui, que l'important, pour achever et conser-

ver l'œuvre de science, pour rendre aux esprits l'équilibre et l'unité qui leur manquent, c'est de leur démontrer qu'il y a une destination de l'humanité, une évolution qui est un progrès, et dont on peut découvrir les lois comme le sens.

Malheureux ceux qui ne voient dans l'histoire qu'une suite de coups de dé, des séries d'interventions arbitraires de quelques personnalités dominantes. En réalité, l'espèce humaine est un grand être collectif. Les beaux-arts, les sciences et l'industrie sont ses organes. Il croît progressivement d'après des lois invariables : « L'Histoire devient dès lors tout autre chose qu'un recueil d'expériences ou de faits dramatiques propres à récréer l'imagination ; elle présente un tableau successif des états physiologiques de l'espèce humaine, considérée dans son existence collective; elle constitue une science qui prend le caractère de rigueur des sciences exactes. »

Qui voit les choses de haut, qui se défie des individus en histoire ne peut manquer de lire dans la succession des grands faits qui intéressent la vie des peuples la démonstration de cette perfectibilité que le XVIIIe siècle avait pressentie et dont Saint-Simon a donné la plus claire formule.

Il faut seulement se rendre compte que, s'il y a au total évolution dans un sens, il y a pourtant actions et réactions dans l'histoire humaine. La philosophie saint-simonienne de l'histoire va allier théorie du progrès et théorie des cycles. Elle retient quelque chose de Vico aussi bien que de Condorcet. C'est ce qui apparaît dans l'alternance, capitale aux yeux des saint-simoniens, des *périodes organiques* et des *périodes critiques*.

Une période est organique lorsque règne dans la société une théorie générale unique, une conception collective de la vie, dirions-nous, d'où tout se laisse déduire. Le problème de leur destination est donc résolu aux yeux des hommes. Leur organisation est tout entière orientée dans le même sens. Leurs sentiments s'harmonisent avec aisance. L'antiquité grecque, avant les sophistes, a connu pareille unité. Et aussi le Moyen Age catholique avant la Réforme.

Une période critique, au contraire, c'est celle de la néga-

tion perpétuelle et de la dissolution universelle. Plus de principe incontesté. Plus de mot d'ordre commun obéi dans l'allégresse unanime. Tout est remis en question. Chacun tire de son côté, chacun se dresse contre tous. Et la société, manquant de centre moral, tend à retourner en poussière. L'œuvre du XVIIIe siècle et de la Révolution française, continuant celle de la Réforme, donne une idée de l'état d'anarchie, non seulement sociale, mais intérieure aux âmes, où serait réduite l'humanité, si un nouvel effort d'organisation positive ne commençait.

Faire cesser non pas seulement la discorde entre les individus, mais la divergence entre les sentiments, les raisonnements et les actes, rendre aux sciences, à l'industrie et aux beaux-arts, — « ces trois grands organes de la société considérée comme un être collectif, » — les moyens d'exécuter leurs fonctions avec harmonie, leur permettre de redevenir ainsi des puissances unifiantes, en d'autres termes, avec ces diverses « séries », refaire œuvre de synthèse, c'est le besoin qu'éprouve la société d'aujourd'hui, c'est le besoin qu'on a toujours éprouvé quand s'est maintenue trop longtemps une attitude critique, nécessaire sans doute, mais qui doit être provisoire, sous peine de désaxer l'humanité.

Il ne faut donc pas craindre de dire : *Regrediamur* ; revenons à l'unité systématique, aimée des théocrates. Mais il ne faut pas croire pour autant qu'il s'agisse en tout et pour tout de ressusciter un passé « gothique », ni de réveiller l'état d'esprit des « prêtres de Thèbes et de Memphis ». Les périodes critiques sont, elles aussi, fondées en raison historique. Elles ont leur rôle à jouer. Il faut bien balayer, du sol où l'humanité chemine, des principes qui ont fait leur temps, épuisé leur vertu : le salut n'est donc pas dans une restauration. C'est sur des assises nouvelles qu'il convient de bâtir l'ordre de demain. La philosophie saint-simonienne de l'histoire demeure une philosophie de progrès. Bonald ne réussit pas à en éliminer Condorcet.

Seulement, la preuve du progrès, on ne la trouve qu'en mettant bout à bout, pour ainsi dire, les époques organiques, et en laissant tomber de cette série les époques critiques, qui

ne font qu'œuvre négative. Si l'on peut démontrer que l'âge d'or est devant nous, comme l'a prédit Saint-Simon, c'est que l'unité spirituelle, principe de l'organisation sociale, est plus large et plus profonde dans le Moyen Age catholique qu'elle n'était dans l'antiquité classique, sous Grégoire VII que sous Périclès; et si le saint-simonisme doit constituer un progrès sur le christianisme, c'est que, grâce à son effort rénovateur, l'unité de demain sera plus large et plus profonde encore.

On voit clairement en ce point comment la philosophie de l'histoire des saint-simoniens rejoint leur théorie de la religion. Rassemblons les traits par lesquels ils définissent une période organique : des principes dominants, une hiérarchie acceptée, une foi commune qui ordonne la vie intérieure comme elle organise la vie sociale. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en ces périodes la religion l'emporte, tandis que, dans les périodes critiques, c'est l'irréligion? Et, s'il est vrai que le progrès n'apparaît que dans la succession des époques organiques, qu'est-ce à dire encore, sinon que le progrès de la religion mesure le progrès général? Les saint-simoniens se font fort de montrer que chaque développement de l'humanité a été signalé par un développement en étendue et en intensité des idées religieuses. Le polythéisme, qui classe et hiérarchise, en les divinisant, les forces de la nature, a marqué un progrès sur le fétichisme, qui déifie la nature en chacune de ses productions ; le monothéisme marque un progrès sur le polythéisme en rapportant toutes les formes de la vie à une seule cause. Le saint-simonisme, en rapprochant cette cause de la vie même, et en divinisant jusqu'à la matière, unifie plus et mieux; il sera vraiment « l'expression de la pensée collective de l'humanité, la synthèse de toutes ses conceptions, la règle de tous ses actes ».

Par des considérations de ce genre, les saint-simoniens espèrent justifier philosophiquement les thèses qui leur tiennent le plus au cœur. « L'homme est un être religieux qui se développe. L'humanité a un avenir religieux. » Ils vont donc désormais pouvoir donner libre cours à l'enthousiasme dont ils débordent, et laisser parler le sentiment. Car, ma-

niant provisoirement les instruments scientifiques dans lesquels tant d'esprits modernes ont mis leur confiance, ils viennent de prouver, pensent-ils, que leur inspiration n'est pas « intempestive » et que, comme aimait à dire Saint-Simon lui-même, ils nagent « dans le sens du courant ».

C. Bouglé.

Le Professeur Néant

IX

Visages de connaissance.

M. de la Varnière, en se réveillant d'un sommeil qui lui parut avoir été plus long que celui d'une nuit habituelle, reconnut que ses membres étaient endoloris, même qu'il avait une jambe dans un appareil et qu'au-dessus de lui s'offrait une poignée destinée à permettre au patient de se mouvoir. M. de La Varnière en inféra qu'il lui était arrivé un accident, et il se souvint de la chute dans la fosse, mais il ne savait ni où il était ni comment il y était parvenu.

Il chercha des indications dans l'étude de la pièce où il se trouvait. La fenêtre était plutôt vaste, et, si l'on en jugeait par un arbre dont on apercevait le tronc et les premières branches, on devait être au rez-de-chaussée, mais à un rez-de-chaussée assez élevé au-dessus du sol. Les murs étaient nus et peints en vert clair; le lit était de cuivre, un lavabo avec eau chaude et eau froide et une petite étagère en verre ser-

vaient de toilette ; le plafond était blanc, et tous les angles étaient arrondis. Devant cet ameublement primitif en même temps que perfectionné, M. de La Varnière conclut qu'il était dans une clinique.

Sur la table de nuit sommeillait un plateau orné d'une assiette couverte d'estimables petits pains, d'une tasse et de deux pots de contenance différente, d'où s'échappait une savoureuse odeur de café. M. de La Varnière découvrit avec satisfaction que son estomac ne serait pas rebelle à ces victuailles.

Il mangea donc de fort bon appétit, et ce ne fut qu'après le repas, lorsqu'il sentit la douce chaleur d'une digestion heureuse l'envahir discrètement, que, stimulé par la curiosité, il chercha de nouveau à renouer le fil qui devait relier entre eux les derniers événements avant et après sa chute.

Il se rappelait avoir accompagné un enterrement, entendu des propos qui lui avaient paru extravagants, puis aperçu une forme lumineuse ressemblant à l'inconnue du Seemisberg ; et, à ce moment, Vispergo avait murmuré : « Béatrice !... »

De cela il se souvenait, ainsi que du rapprochement qu'il n'avait pu éviter entre cette apparition et l'expérience dont Néant parlait dans son livre. Mais quel lien établir entre les deux choses ? Une similitude de nom ? Était-ce suffisant pour donner une indication ? Que s'était-il passé ensuite ? Y avait-il un rapport entre cette manifestation et sa chute ? Il l'ignorait. Sa conscience restait vague, un peu comme au sortir d'un rêve dont les images repassent dans une vision confuse.

Il lui fallait continuer ses investigations. A la hauteur de sa tête, les deux habituels boutons de commande électrique lui offraient le moyen de se renseigner ; il n'hésita pas.

Mais, ainsi qu'il arrive toujours, en voulant presser le bouton de la sonnette, il alluma l'électricité. M. de La Varnière ne put s'empêcher de sourire devant l'inévitable malentendu qui existe, dans tous les hôtels et dans tous les appartements modernes, entre la lumière et la sonnerie.

Après avoir éteint la lampe, il appuya sur le second bou-

ton et attendit. Au bout de quelques instants, on frappa discrètement à la porte. Le toc-toc était léger, presque timoré, ce devait être celui d'une femme. M. de La Varnière répondit d'une voix engageante qu'on pouvait entrer.

C'était une fort belle personne que celle qui pénétra dans la pièce. Pour un homme expert en matière de galanterie, il eût été manifeste qu'avec ce costume d'infirmière de comédie elle ne venait pas dans les chambres des malades uniquement dans le but de faire les lits, d'essuyer les murs ou de préparer un pansement.

Quoique un peu étonné de voir dans une petite ville italienne une garde aussi soignée, M. de La Varnière ne s'en émut point ; mais il apprécia d'un regard bienveillant les yeux bleus, les lourds cheveux sombres, la bouche fraîche et la peau veloutée de cette appétissante personne.

La jeune femme arrangea le lit, ouvrit la fenêtre, ce qui permit au soleil de septembre,— qui, dans ces régions, a la même force à cette époque qu'en juillet sous d'autres latitudes, — d'envahir la pièce d'apparence monastique et de l'emplir de gaîté.

M. de La Varnière, ragaillardi par cette douce impression, demanda en français à l'accorte demoiselle où il se trouvait.

Elle se contenta de sourire en montrant une rangée de dents blanches, s'empara du plateau et l'emporta après avoir fait un nouveau sourire gracieux au malade. Elle ferma la porte sans bruit et disparut.

La Varnière, obligé à l'immobilité dans son lit, où il était maintenu par son appareil, et n'ayant pu vaincre le mutisme de cette femme, éprouvait, par suite de son ignorance des lieux, non pas encore de l'inquiétude, mais une nervosité bien compréhensible, qu'il contenait avec peine.

Il savait qu'il était dans une clinique et qu'il avait été soigné par un médecin. C'était tout !

Il avait donc à s'armer de patience et à attendre qu'un événement vînt lui fournir des éclaircissements sur sa situation. Au bout de quelques minutes qui lui parurent des heures, — car on n'avait pas mis sa montre à portée de sa main,

et il n'y avait pas de pendule dans sa chambre, — il entendit un bruit de voix dans le couloir. Il reconnut que celles des femmes s'entremêlaient à celles plus graves des hommes. Une troupe nombreuse devait passer à proximité de la chambre. Il pensa un instant que c'était la visite médicale, et que tous ces gens allaient faire irruption dans la pièce. Par une coquetterie habituelle aux malades, il tira son drap, essaya de s'asseoir plus correctement dans son lit. Les voix, après s'être arrêtées un instant devant sa porte, comme s'il y avait une hésitation, s'éloignèrent de nouveau, mais dans une direction opposée à celle de leur venue.

Fortement intrigué, M. de La Varnière commença à s'émouvoir. Le temps passait, il ignorait toujours où il était, de quelle nature était l'accident survenu à sa jambe ; il se doutait bien qu'elle avait dû être cassée, mais à quel endroit ? Serait-ce long ? Il fit encore un sincère effort pour conserver son calme, mais sa volonté lui parut assez vite inutile, et, ne résistant pas au désir de rappeler l'attrayante garde, il sonna.

Bientôt on frappa à la porte, d'une manière identique la première fois : « Entrez ! » cria-t-il d'une voix forte, où perçait l'impatience.

La même femme apparut avec le même sourire. Agacé par cette attitude de commande, La Varnière saisit la poignée placée au-dessus de sa tête, se dressa sur son séant, et s'écria sur un ton de commandement :

— Je veux voir le médecin... Comprenez-vous ?... le docteur...

Elle répondit doucement :

— Si, si, et sortit immédiatement.

Un certain temps se passa sans qu'il entendît le moindre bruit dans le couloir ; puis des pas se précisèrent, et il vit apparaître un homme de taille moyenne, vêtu d'une blouse blanche, comme le sont les médecins dans les hôpitaux, et dont le visage à la barbe noire éveillait en lui des souvenirs. Peut-être celui-là allait-il pouvoir lui donner des explications et ne se renfermerait-il pas, comme la garde, dans un silence obstiné ?

La Varnière observait avec curiosité le nouveau venu, qui, au contraire, ne fixait sur lui qu'un de ces regards indifférents de chirurgien devant un client : sourire aimable, confiant, de métier.

— Vous avez passé une bonne nuit ? demanda le médecin en français et sans aucun accent étranger. Vous voulez apprendre ce qui vous retient couché ?... C'est une simple fracture du tibia ! Dans quelques jours il n'y paraîtra plus, vous marcherez d'abord avec une canne, et bientôt vous courrez avec plus d'agilité qu'auparavant. Vous pourrez vous reposer ici, jouir de ce beau soleil, et votre état général n'en souffrira pas, je vous l'assure... Avec un régime sain, quelques diurétiques, ce sera parfait !

La Varnière était certes très intéressé par ces nouvelles, mais ce qui l'inquiétait bien plus, c'était de savoir où il se trouvait. Cependant, le médecin répondit évasivement :

— Vous êtes dans une clinique... une clinique excellente. Vous pouvez en juger, tout y est parfaitement aménagé ; ainsi que vous le constatez, le lit est du dernier modèle. C'est une chance de tomber sur une organisation comme celle-ci lorsqu'on vient d'avoir un accident.

— Mais, docteur, où suis-je ? Suis-je à la Spezzia ?

L'autre hésita un instant :

— Heu... non... vous êtes près de la Spezzia.

— Alors je suis aux environs de la Spezzia ?

— Oui.

— Quel est le nom de la localité ?

Le médecin paraissait indécis :

— Vous êtes... oh ! vous devez ignorer ce nom, vous êtes à Lerice.

— Ah ! répondit La Varnière, un peu surpris, je suis à Lerice !

— Et cela a l'air de vous étonner, reprit le médecin. Y connaîtriez-vous quelqu'un ?

— Non, répliqua La Varnière d'un air songeur ; je n'y ai pas de relations, quoique j'aie entendu parler de Lerice !...

Tout en s'exprimant de cette manière, La Varnière s'était convaincu que non seulement il avait déjà vu ce visage, mais

que cette voix ne lui était pas inconnue. Il ajouta d'un air aimable :

— Il me semble, docteur, que nous nous sommes rencontrés quelque part.

Le médecin le regarda avec attention et répliqua assez sèchement :

— Vraiment, monsieur, je ne me rappelle pas.

M. de La Varnière s'obstina :

— Vous n'habitez pas Paris ?

— Si...

— Ne serait-ce pas vous qui êtes venu me voir, un jour, dans un hôtel ?

Et il lui donna le nom et l'adresse de l'hôtel.

— Après tout, c'est possible, déclara avec résignation le médecin.

— N'êtes-vous pas le docteur Hubert ?

— C'est exact, dit l'autre, avec une sorte d'ennui dans la voix.

— Et moi, M. de La Varnière...

— Ah ! je crois me rappeler... On m'a mandé auprès de vous pour une bronchite... vous habitez la Charente... Ah ! oui... mes souvenirs se précisent : je vous ai conseillé d'aller vous reposer dans vos terres... N'est-ce pas ? ajouta-t-il en souriant pour la première fois, comme si cette dernière affirmation lui était agréable.

— Vous faites erreur, et vous oubliez m'avoir forcé à aller en Suisse.

— Vous exagérez, je ne force jamais mes clients, je me contente de leur suggérer des idées. Au fond, il est possible que je vous aie parlé d'une villégiature en Suisse...

— Vous m'avez même indiqué le Seemisberg.

M. Hubert parut surpris :

— C'est à vous que j'ai recommandé le Seemisberg ?... L'endroit est sain... bonne altitude... émanations balsamiques... Avez-vous été satisfait de votre cure ?

La Varnière reprit avec entrain :

— Vous souvenez-vous de notre conversation sur les sciences occultes ? Vous m'avez cité un passage d'un travail

du Professeur Néant, intitulé *le Psychisme intégral.* J'ai lu l'ouvrage en entier depuis notre rencontre !

— Quelle mémoire ! fit le docteur Hubert.

Puis, après avoir regardé l'heure, il déclara à La Varnière qu'il était obligé de le quitter afin d'aller auprès d'autres malades.

La Varnière se raccrochait à lui par tous les moyens.

— Vous avez beaucoup à faire ?

— Oh ! oui, beaucoup, dit le médecin avec une certaine lassitude.

Et, comme il se levait pour partir, La Varnière, qui appréhendait l'ennui d'une journée d'inaction, lui réclama quelques livres.

— Rien n'est plus facile, répondit vivement le docteur Hubert, trop heureux de se débarrasser enfin d'un gêneur.

— Quel genre désirez-vous ?

— N'avez-vous pas, docteur, ici, des ouvrages tels que ceux du Professeur Néant ? Je vous avouerai que la lecture de romans, à moins qu'ils ne soient tout à fait remarquables, ne m'amuse plus.

Hubert sembla réfléchir un instant :

— Oui, dit-il, sur un ton négligent, je dois avoir ici des œuvres de Néant ou d'autres auteurs traitant du sujet qui vous tient spécialement à cœur. Je vais vous les faire porter.

X

Ou l'on apprend a qui appartient la clinique.

M. de La Varnière a employé sa journée à relire *le Psychisme intégral* de Néant.

Il s'est attardé sur le passage que lui avait cité le docteur Hubert, lors de la visite à l'hôtel. Une chose le frappe, c'est que cette expérience a eu lieu à Lerice avec un médium dont

le double pouvait être vu à plusieurs centaines de kilomètres de là.

Il n'y a aucune raison pour que M. de La Varnière lie la matérialisation dont parle le Professeur Néant à l'inconnue aperçue au Seemisberg et à l'ombre devinée au cimetière, sauf le fait de se trouver à Lerice. Certes, il ne s'imagine pas être un clairvoyant auquel sont perceptibles des manifestations qui échappent aux autres ; mais comment expliquer cette suite d'événements bizarres, sans connexion apparente, auxquels il est mêlé sans y rien comprendre ?

Ce serait le moyen de découvrir les raisons pour lesquelles personne n'avait vu l'inconnue au Seemisberg.

Le seul point qui irait à l'encontre de ce système serait la connaissance que le vieux pêcheur à la ligne, le brave Fritz, avait de la dame aux cheveux d'or et de son habitation à Lerice. Faudrait-il, dans ce cas, admettre que Fritz fût informé de l'expérience, qu'il eût peut-être été, à un moment donné, au service du Professeur Néant, chez qui il aurait entendu parler du Seemisberg ou d'autres localités visitées par le double ? C'était invraisemblable, mais, au fond, c'était possible.

Cependant M. de La Varnière hésitait à l'idée de se ranger dans la catégorie des clairvoyants. Était-ce par préjugé, parce qu'il repoussait toute explication surnaturelle, en dehors des dogmes enseignés par la tradition ? Était-ce seulement par humilité, n'osant pas participer personnellement à une science qui l'attirait autant qu'elle l'inquiétait ?

Était-il susceptible de percevoir une matérialisation ? Ne savait-il pas, en effet, que l'on ne parvient à un état de réceptivité suffisant pour de tels emplois que par un long labeur, une sorte d'initiation ?

Il n'osait admettre qu'il devait peut-être à une complexion plus affinée que la normale le pouvoir d'enregistrer des faits qui paraissaient contraires à sa raison.

Suivant son habitude, il essaya de quitter ce domaine lancinant, qui jouait décidément un rôle exagéré dans son existence, et de revenir à des conceptions plus terre à terre capables de lui redonner le calme.

La journée s'acheva sans qu'il reprît le livre du Professeur Néant ; mais cette oisiveté, loin de produire l'effet souhaité, accroissait son malaise.

On lui avait bien apporté son déjeuner, qu'il avait mangé, d'ailleurs, avec plaisir ; mais, depuis cet instant, il n'avait entendu aucun pas dans le couloir. La solitude lui pesait, car il ne parvenait pas à se débarrasser de ces idées d'ordre fantastique. Comme il était cloué sur son lit par son appareil, qui lui maintenait la jambe en repos, son cerveau travaillait avec une activité désordonnée. Jamais, dans ses soirées charentaises, il n'avait eu peur de l'isolement ni de la réflexion; mais, depuis les derniers événements, depuis que l'inconnue, au Seemisberg, avait posé dans son esprit d'innombrables points d'interrogation, ses pensées ne suivaient plus un cours logique et prenaient à la moindre alerte une forme chaotique.

Parfois, il ressentait une envie furieuse de sonner, de ne pas rester seul avec les décevants problèmes. Il arriva vers la fin de la journée à un tel degré d'énervement qu'il éprouva l'absolue nécessité de voir entrer chez lui un être humain quelconque. Il appela.

Évidemment, la garde muette et avenante ne lui apporterait pas un grand réconfort, ni la moindre indication supplémentaire sur l'endroit où il était, car il semblait probable qu'elle fortifiait un mutisme naturel de l'exécution rigoureuse d'une consigne. Aussi, quand elle se montra, M. de La Varnière, agacé par le sourire dont il commençait à avoir l'habitude, et qu'elle ne manqua pas d'esquisser dès son entrée, lui cria, avec une menace dans la voix, de quérir le docteur.

Impressionnée par ce ton d'autorité, elle repartit aussitôt en courant. Elle ne reparut que longtemps après, mais accompagnée par le docteur Hubert, qui aborda son patient avec le visage compassé et confiant qu'il réservait à ses malades, celui qui doit déceler une certitude de guérison, qui communique l'optimisme et dissipe l'inquiétude. Cet aspect composé contribua à indisposer davantage M. de La Varnière. Avec un manque de diplomatie digne d'un impulsif, il s'écria dès que le médecin s'approcha de lui :

— Enfin me donnerez-vous des renseignements sur l'endroit où je me trouve? Vous m'avez déclaré que j'étais à Lerice, dans une clinique, c'est fort bien; mais je veux savoir dans quelle clinique, pourquoi je suis à Lerice, comment j'y suis parvenu... Vous me devez la vérité.

Le docteur Hubert sembla un peu décontenancé par cette attitude ; il tenta naturellement de louvoyer :

— Voyons, vous êtes bien ici, vous ne pouvez raisonnablement pas vous plaindre. Vous vous cassez la jambe ; on vous la remet, et on vous soigne; il ne faut pas avoir de ces excitations qui seront nuisibles à votre guérison. Ayez de la persévérance, ajouta-t-il avec un sourire paterne. Le pouls est parfait, votre déjeuner a bien passé. J'estime que votre état général est en bonne voie, et, pour écarter toute crainte de votre part, je vais regarder votre appareil.

Puis il le menaça du doigt comme un enfant :

— Vous avez, paraît-il, très bon appétit, et, d'ici quelques jours, ainsi que je vous l'ai dit, vous serez rétabli et vous pourrez recommencer à parcourir le monde.

Il essaya de se montrer jovial ; mais M. de La Varnière ne se contenta pas de ces paroles réconfortantes :

— C'est une affaire entendue, vous êtes parfait pour moi, et je vais rapidement être sur pieds ; mais vous gardez le silence sur la seule chose qui m'intéresse : où suis-je?

— Je vous ai appris que vous étiez à Lerice.

— Chez qui?

— Dans une clinique.

— J'admets ! fit La Varnière, en accompagnant ces mots d'un geste d'agacement. Est-ce votre clinique?

Le docteur Hubert eut l'air embarrassé...

— Non... j'y suis seulement médecin consultant.

M. de La Varnière se radoucit.

— Vous pouvez tout de même dire, puisque vous voulez garder le mystère sur cette clinique, quel genre de malades vous y soignez, enfin... précisez un peu...

Il ajouta avec une certaine ironie :

— Ce n'est pas une maison de santé uniquement consacrée aux gens qui se cassent les jambes dans le pays? Y recevez-

vous des tuberculeux, des cancéreux, des femmes en couches ?

Le docteur Hubert ne put s'empêcher de rire.

— Certes, monsieur, j'excuse votre curiosité, car la réalité va vous surprendre autant que les plus invraisemblables conjectures. Il a fallu, en effet, un hasard, un prodigieux hasard, pour qu'ici nous ayons été amenés à réduire une fracture du tibia, et vous comprendrez combien généralement nos préoccupations sont différentes, quand je vous aurai dit que vous êtes chez le Professeur Néant.

— Je suis chez le Professeur Néant !... s'écria La Varnière stupéfait.

Devant cet étonnement, Hubert parut contrarié :

— Vous voilà bouleversé ! Ah ! j'ai parlé trop tôt, alors qu'il vous aurait fallu du calme pour vous remettre. Dans deux ou trois jours, cela n'aurait pas eu d'inconvénient pour votre santé.... tandis qu'aujourd'hui...

XI

Le Professeur Néant.

M. de La Varnière passa une assez mauvaise nuit. La pensée qu'il était chez le Professeur Néant avait, en effet, stimulé les sursauts de son imagination.

Il s'apercevait, maintenant, qu'Hubert avait profité de l'impression que le nom de Néant avait faite sur son interlocuteur pour partir sans fournir aucun éclaircissement sur le concours de circonstances d'où était résultée cette situation. Jusqu'ici, La Varnière avait toujours été ballotté entre la crédulité et le doute : la crédulité consistait à admettre que l'inconnue fût une conséquence de quelque phénomène inexplicable ; le doute, que ce fût une femme ordinaire qui habitait Lerice. Et voilà que le fait de se trouver chez le Professeur Néant, joint à certaines observations, fortifiait

singulièrement la première hypothèse. De plus, La Varnière sentait obscurément que ce Néant jouait un rôle dans cette histoire. Mais lequel? Il avait donc hâte de connaître le psychiste, de causer avec lui, bref de savoir.

Quoique le docteur Hubert n'eût nullement parlé d'amener le Professeur chez le malade, il semblait probable que Néant ferait tout au moins une visite de courtoisie à M. de La Varnière, ce dernier étant empêché par l'accident qui était survenu à sa jambe d'aller lui-même trouver le maître de maison.

Vers onze heures et demie, M. de La Varnière entendit avec plaisir un bruit de voix analogue à celui qu'il avait remarqué la première fois que la troupe nombreuse était passée devant sa porte sans s'arrêter. Il écouta, intrigué, se demandant si, cette fois encore, la troupe défilerait devant sa chambre sans y pénétrer. M. de La Varnière retroussa sa moustache, passa la main à travers ses cheveux, comme s'il voulait équilibrer sa coiffure.

Le bruit se rapprocha ; on frappa à la porte, qui s'ouvrit pour laisser entrer le docteur Hubert.

— Je vous amène, dit-il à La Varnière, mon ami, le Professeur Néant.

Celui-ci s'avança dans la chambre, suivi de la garde et d'un vieillard, dans lequel, non sans étonnement, La Varnière reconnut Isaac Vispergo. Mais il était trop intéressé par la vue de Néant pour s'attarder à rechercher les raisons d'une autre présence.

Le Professeur était un homme encore jeune, auquel, à première vue, on accordait une quarantaine d'années ; les cheveux étaient bruns, épais, rejetés en arrière ; les yeux, noirs, avaient un regard dur et légèrement moqueur, avec, de temps en temps, de la douceur. Le visage était maigre, presque osseux, et le menton de forme carrée terminait une mâchoire un peu forte, qui donnait à toute cette physionomie une expression de volonté. Néant était complètement rasé, ce qui faisait ressortir sa bouche, dont la lèvre supérieure était mince et la lèvre inférieure assez charnue. L'apparence de toute cette physionomie se résumait en intelligence et voracité.

Avant que La Varnière eût le temps de parler, le Professeur Néant lui souhaita la bienvenue d'une voix grave, timbrée, chaude, dans laquelle certaines modulations rappelaient celles que l'on entend au théâtre.

— Connaissant mes travaux, dit-il à La Varnière, vous n'avez pas été surpris d'apprendre que vous n'étiez pas ici dans une clinique semblable aux autres, mais dans le lieu privilégié où je fais les expériences.

Et il ajouta avec une réelle solennité et sur le ton d'un homme habitué à parler en public :

— Ces expériences sont beaucoup plus curieuses et beaucoup plus probantes même, que celles que j'ai relatées dans mes écrits. Oui... beaucoup plus troublantes... Mais ceci ne nous importe guère en ce moment. Je vous dois des explications. Cette maison, reprit-il en souriant et en changeant d'intonation, a appartenu à un homme de science qui y avait organisé un établissement muni de tous les perfectionnements modernes. C'est la raison pour laquelle vous occupez un lit confortable à la suite du malheureux accident dont vous avez été victime. Je sais, par mon ami Hubert, que votre état est aussi satisfaisant que possible, et je tiens à vous exprimer tout le plaisir que cette nouvelle m'a procuré. Je veux aussi m'excuser auprès de vous de n'avoir pu venir, dès hier matin, vous présenter mes devoirs ; mais j'en ai été empêché par une suite d'événements auxquels le hasard vous a mêlé et qui ont jeté une grande perturbation dans mon existence.

A ce moment, La Varnière aperçut sur le visage de toutes les personnes présentes une véritable consternation.

Après un silence, le professeur reprit :

— Oui, les conséquences de l'accident sont incalculables... Sachant par le docteur Hubert que vous vous intéressez spécialement aux sciences psychiques et que vous avez lu attentivement *le Psychisme intégral*, je crois qu'il est préférable de vous raconter dès maintenant la cause de notre trouble. Vous vous souvenez qu'un médium était visité par Béatrice Cenci, qui venait parfois dans une forme astrale circuler non loin de la mer. Or, monsieur, — et la voix de

Néant se voila,— ce médium est mort. Quant aux qualités de ce médium, je ne puis toutes vous les énumérer, mais je dois mentionner la vertu d'entrer en trance subjectivement et sans toutes ces difficultés qui arrivent parfois et qui proviennent du déséquilibre nerveux.

» Ainsi, en dehors de la peine que nous avons éprouvée lorsque cette femme de prodigieuse sensibilité nous a été enlevée, nous sommes en proie à un doute poignant pour des hommes de science, le doute de savoir si nos expériences pourront être continuées. Il est permis de se demander si Béatrice reviendra manifester sa présence astrale autour de nous.

Hubert, qui, jusque-là, n'avait proféré aucune parole, ne put s'empêcher d'interrompre Néant.

— Tu as admirablement exposé notre angoisse devant la gravité de la situation.

— C'est effrayant ! ajouta Vispergo; et il répéta avec émotion : c'est effrayant !...

La Varnière, qui avait écouté avec l'intérêt que l'on pense les paroles du Professeur, lui demanda :

— Est-ce que l'enterrement que j'ai suivi l'autre soir et auquel assistait monsieur,— et il désigna Vispergo,— était celui du médium ?

— Oui, répondit le Professeur Néant. Nous vous avons aperçu, vous étiez à côté de M. Vispergo.

— Alors, monsieur, s'écria M. de La Varnière en s'animant, je puis vous assurer qu'au moment où M. Vispergo a signalé Béatrice j'ai vu, moi aussi, passer la forme.

— Ah ! fit Néant, qui, sans doute, ne pouvait cacher son étonnement. Savez-vous, monsieur, que ce que vous énoncez là est assez curieux !

M. de La Varnière, devinant l'atmosphère de sympathie qui l'entourait, reprit :

— Il me semble que nombre de choses que j'avais observées et qui m'avaient paru, jusqu'à présent, incompréhensibles, si elles ne s'expliquent pas encore clairement, se concilient suffisamment pour qu'on puisse en tirer une déduction.

Le Professeur Néant s'était rapproché.

— Parlez, monsieur, dit-il. Vous comprenez que tous les détails que nous pouvons recueillir sur cet accident nous sont précieux. Notre chagrin est trop du domaine scientifique pour que nous ne concentrions pas toute notre attention sur les moindres faits nous permettant de constater une fois de plus l'utile activité, la conscience réfléchie de celle qui a disparu.

Mais La Varnière se sentit pris d'une insurmontable timidité. Il avait l'impression qu'il s'était engagé à la légère dans ses commentaires, et, comme l'orateur qui n'a point préparé son discours, il se voyait déjà à bout de souffle devant un auditoire dont la compétence était sans doute encore rendue plus sévère par la douleur. Il craignait de dire des bêtises et il se taisait.

Le silence devenait pesant, si bien que le Professeur Néant, pensant que c'était la présence de la garde, de Vispergo et, peut-être même, d'Hubert, qui causait cette gêne, leur fit signe de se retirer.

XII

Ou Néant interroge.

Maintenant qu'ils étaient seuls, Néant, ayant approché sa chaise du lit du malade, se montrait plus familier.

— Monsieur, dit-il, vous m'intéressez réellement. Vous appartenez à cette catégorie d'hommes supérieurs capables de saisir les phénomènes psychiques. Et, ajouta-t-il avec sa voix grave, ils sont peu nombreux, malheureusement. La foule, je le sais, commence à prendre goût à ces questions ; on le constate par la lecture d'articles publiés jusque dans les grands quotidiens ; mais c'est une simple curiosité, qui se contente d'apprécier les résultats et souvent de les contester. Je n'y découvre pas l'ardent désir de savoir, d'avancer dans

cette voie si délicate, si difficile, si troublante, où le cerveau, à certains moments, endure des assauts invraisemblables, susceptibles même de mettre la raison en péril, car l'imagination, attirée par le mystère, se précipite parfois inconsidérément vers des régions où les conceptions humaines seraient désorbitées. C'est donc un réconfort pour moi que de vous sentir aussi près de nous, sans que nous nous soyons encore devinés davantage. Je dois avouer, — vous me permettrez d'être franc et loyal, — que je n'ai jamais vu une personne s'adapter aussi rapidement, exprimer par quelques mots heureux une compréhension complète, sans avoir subi les ennuis de cette éducation psychique qui généralement est nécessaire à ceux qui, de profanes, veulent devenir initiés.

» C'est vous faire prévoir avec quelle sympathie je vous entends. Exposez-moi tout ce que vous savez, tout ce qui se rattache, de près ou de loin, aux questions qui nous préoccupent.

La Varnière, après s'être recueilli un instant, raconta au Professeur Néant, par le menu, tous les faits qui avaient accompagné la rencontre de l'inconnue au Seemisberg.

Il exprima avec sincérité les doutes qui l'avaient assailli, toutes les suppositions qui l'avaient troublé.

Néant l'écouta avec une attention qui touchait à la ferveur. Ainsi qu'il arrive lorsque l'on se trouve en présence de quelqu'un qui possède cette science magnifique de l'audition véritable, laquelle est peut-être la force et une des supériorités des femmes, La Varnière devint éloquent ; des choses qui, jusqu'alors, ne s'étaient pas cristallisées dans son cerveau au point d'être exprimées devenaient claires. Devant Néant sa personnalité grandissait ; quelque vanité pénétrait en lui à la pensée que les observations recueillies ne déplaisaient pas au célèbre psychiste.

Quand il eut terminé son récit, qu'il arrêta, ce qu'on s'explique aisément, au moment où il rencontra Fritz sur le bord du lac, Néant le regarda avec admiration et lui déclara :

— Si je ne vous ai pas interrompu, monsieur, c'est que je n'ai pas eu à le faire ; vous avez développé magistralement toute une expérimentation dont les traits, enregistrés et repro-

duits par vous d'une manière précise, ne nécessitent de ma part aucune vérification. Vous avez contrôlé un dédoublement semblable à celui dont il a été question dans mon dernier livre, dédoublement qui avait déjà été constaté à une distance considérable de Lerice.

— Mais pourquoi cette apparition s'est-elle produite au Seemisberg? demanda La Varnière.

Néant répondit :

— Reportez-vous à ce qui se passe pour les ondes hertziennes : que faut-il à l'arrivée? Un appareil récepteur ; au Seemisberg, vous étiez cet appareil. Rien ne s'oppose à ce que le phénomène ait été perçu simultanément à d'autres endroits.

» N'oubliez pas qu'il existe certainement toute une catégorie de forces analogues ou supérieures à l'électricité, laquelle est la plus grossière de ces manifestations. Ces forces nous sont inconnues pour le moment, nous les devinons sans pouvoir encore les comprendre.

» Je n'insiste naturellement pas sur le fait que vous avez été le seul, au Seemisberg, à suivre la marche de cette très intéressante expérience. Je n'attache donc aucune importance aux détails amusants et pittoresques du garçon de l'ascenseur, du portier, du maître d'hôtel ; l'explication en est toute simple : vous êtes un initié qui avez vécu au milieu de gens, dont la sensibilité ne pouvait obtenir des résultats équivalents aux vôtres.

» J'ai eu, cependant, tout à l'heure, un doute lorsque vous m'avez dit que l'apparition avait eu lieu dans la salle à manger et que vous aviez vu le double manger d'un air tragique, ce qui n'avait pas été sans vous émouvoir profondément. Je vous avouerai que, si le phénomène s'était manifesté au cours de plusieurs repas, je serais perplexe sur la sincérité de votre témoignage ; mais, puisque le double n'a assisté qu'à un repas, je crois qu'il n'y a pas eu d'erreur de votre part. Le peu de durée est un indice ; il est probable, en effet, que l'expérience, commencée à une heure déterminée, a été interrompue, puis a été reprise un peu plus tard. C'est ce qui vous explique ces périodes parfois longues pendant

lesquelles vous ne perceviez aucun phénomène, et qui vous faisaient penser que l'inconnue avait totalement disparu.

» Il y a un point, cependant, sur lequel je voudrais une précision un peu plus grande : quand elle est passée, dans la nuit, avez-vous remarqué la cadence de son pas ? En un mot, marchait-elle vite ou lentement ?

— Elle marchait lentement, répliqua La Varnière.

— Vous m'avez dit aussi qu'elle ne s'était pas retournée quand vous aviez jeté la chaise. Je vais vous poser une question à ce sujet que je considère comme capitale : après la chute de cet objet, avez-vous quitté aussitôt la fenêtre ?

La Varnière réfléchit :

— Le temps qui s'est écoulé entre la chute de la chaise et ma décision d'aller sur la terrasse, — ce pourquoi j'ai dû m'habiller, c'est-à-dire mettre un pantalon et une veste, — a été excessivement court. Le temps d'agir... à peine quatre à cinq secondes, sans doute.

Le professeur Néant regarda La Varnière fixement et il lui demanda :

— Avant de descendre, avez-vous remarqué si le fantôme était encore sur la terrasse.

— J'avoue que mes souvenirs ne sont pas précis sur le moment de la disparition, répondit La Varnière, et qu'il ne m'est guère facile de rien affirmer, j'étais tellement troublé...

— Enfin, croyez-vous qu'elle ait disparu avant ou pendant que vous descendiez l'escalier ?...

— Je l'ignore.

— C'est regrettable, reprit Néant avec nervosité. Essayez de reconstituer la scène ; procédez par présomptions, si les certitudes vous manquent ; en tout cas, vous pouvez me fixer sur la question suivante : pensez-vous que la chaise en tombant ait pu toucher l'ombre ?

— Je ne le pense pas. Mais cela a-t-il un grand intérêt ?

Néant répliqua :

— Cette observation pourrait nous fournir une indication que nous cherchons. En effet, monsieur, nous ne pouvons pas arriver encore à expliquer la cause de la mort de notre

médium, et voici pourquoi : elle a brusquement quitté le plan physique au cours d'une expérience de nuit, le soir même du dédoublement que vous avez enregistré au Seemisberg.

» Or, vous n'ignorez pas que Phaneg a constaté que, si l'adepte en sortie consciente astrale rencontre une pointe métallique, cette pointe peut dissoudre l'agglomération fluidique, ce qui exerce une répercussion sur le corps physique. C'est alors la mort si le centre vital est touché. Vous devez saisir quelle importance il y a pour moi à savoir si un pareil fait a pu se produire dans le cas qui nous intéresse, car c'est ce fait qui aurait déterminé la désincarnation mystérieuse de Frida.

M. de La Varnière parut étonné.

— Si elle n'est pas morte, continua Néant, à la suite de cette rencontre que je viens de vous décrire, je suis amené à admettre une autre hypothèse qui a été aussi exposée par Phaneg, et que j'ai reprise dans mon livre, *le Psychisme intégral.* Voici : le monde astral où l'esprit évolue est habité, et un grand nombre de ses habitants sont inférieurs et aspirent à la vie physique. Ils peuvent parfaitement pénétrer dans le corps grossier. A son retour, l'esprit trouve ainsi la place prise. C'est alors la mort ou la folie. Dans le cas qui nous occupe, je dois dire, malheureusement, que cela a été la mort. Vous voyez devant quel dilemme je me trouve ! Avouez que cela dépasse nos habituelles conceptions humaines et que c'est peut-être un des plus grands problèmes qui aient été posés devant un être réfléchi.

La Varnière s'écria :

— Oui, monsieur, c'est effroyable; mais il me faut ajouter, pour être conforme à la vérité, passionnant.

Malgré cette approbation sincère, qui, certainement, en d'autres circonstances, l'eût profondément touché, le Professeur semblait préoccupé.

— Vous ne m'avez pas dit, tout à l'heure, si vous étiez sûr, oui ou non, que la chaise n'eût pas touché le fantôme. Il ne s'agit pas de me donner votre parole d'honneur d'homme qui n'a pas d'arrière-pensée, de cela je suis convaincu ;

ce que je vous demande, c'est une certitude, la certitude qu'il n'y ait pas eu d'accident...

La Varnière était troublé :

— Ma foi, monsieur, répondit-il, la manière dont vous me posez la question m'inquiète un peu ; je puis vous déclarer en toute sincérité que j'en suis sûr moralement.

— Oui, dit Néant, vous en êtes sûr comme un individu qui a obéi à ce moment-là à une impulsion, osons le mot, à une crainte; vous aviez un peu perdu la tête, et cela se conçoit. Notez bien que je ne cherche pas à vous faire endosser des responsabilités ; je ne suis pas un juge d'instruction qui interroge, qui essaie d'obtenir la vérité, — il s'approcha de La Varnière, le regarda fixement, — d'avoir un aveu. Non, vous le comprenez, je suis un scientifique pour lequel de pareils faits ont une importance incalculable, puisqu'ils touchent aux destinées de l'humanité. Je vous prie, monsieur, je vous supplie d'oublier les contingences humaines, et vous conjure de scruter en ma faveur exclusivement le fond de votre conscience et de me fournir la plus complète des indications.

— Vraiment, monsieur, reprit La Varnière, ainsi que je vous l'assurais, tout à l'heure, je crois pouvoir vous répéter que le fantôme, lorsque la chaise est tombée, devait être à trois ou quatre mètres au plus devant la chaise.

Néant insista :

— Avez-vous revu la chaise?

— Oui, répondit La Varnière, par terre et brisée.

— Et, s'écria Néant avec vivacité, aucun morceau ne s'en était détaché?

La Varnière se frappa le front :

— Si, je me souviens, un pied de la chaise gisait à quelques mètres de là... c'est-à-dire du point de chute.

— Dans la direction où passait le fantôme? gémit Néant d'une voix angoissée.

— Oui...

— Alors, monsieur, il n'y a pas de doute, c'est vous qui avez tué le médium.

XIII

Encore une mauvaise nuit.

M. de La Varnière s'était imaginé avoir atteint au Seemisberg les extrêmes limites de l'obsession morale ; pendant la nuit qui suivit la révélation faite par le Professeur Néant, il s'aperçut que, jusque-là, il n'avait pas connu le paroxysme de l'activité cérébrale. L'excitation nerveuse s'était, en effet, encore accrue par le fait qu'il était couché et que, par suite de l'accident survenu à sa jambe, il ne pouvait se déplacer. Il vivait donc terrassé par ses pensées, qui le torturaient en lui retirant toute possibilité de sommeil.

Il voulut tout d'abord éloigner le remords. Pour admettre une responsabilité, il fallait adopter la doctrine psychique. Or, quelle preuve avait-il que Néant n'eût pas exagéré la thèse de Phaneg ? C'était tellement audacieux, d'une ingéniosité intellectuelle si grande, qu'un doute naissait. Peut-être n'avait-il émis qu'une simple hypothèse et non une certitude.

Mais alors de quel droit lui, l'ignorant, allait-il s'élever contre la science et contre l'expérience réfléchie ? Au nom du bon sens, de ce bon sens qui abrite si souvent l'obscurantisme des primaires ! Quel argument, d'ailleurs, trouver ? Un seul système demeurait : la négation. Il fallait déclarer : tout cela n'est que mensonge, j'assiste à une blague, à une blague fantastique, je me récuse ! Mais cet expédient était celui de la table rase, et, à l'heure où il était parvenu, La Varnière comprenait bien que « quelque chose existait », et alors... où cela commençait-il, et où cela finissait-il ? Le pauvre homme se reprochait avec amertume d'avoir été impulsif, d'avoir jeté la chaise. Une profonde tristesse l'envahissait, et la souffrance était parfois tellement aiguë qu'il

recherchait à tout prix un apaisement moral. La douleur ou l'angoisse souffle comme la tempête, par saccades ; il y a parfois des accalmies. Chez lui, l'accalmie prenait la forme suivante : il écartait les conséquences de l'homicide involontaire pour n'apprécier que le côté supérieur de cette aventure inimaginable.

Mais cet apaisement était de courte durée ; de nouveau il éprouvait une douleur, un réel désespoir.

Vers le matin l'obsession durait encore, et elle continuait à se développer malgré l'état de somnolence que justifiait une nuit d'agitation. Il est à remarquer que, lorsque nous avons la fièvre, ou lorsque nous sommes très préoccupés, les impressions que les rêves procurent ont une intensité physique beaucoup plus grande que celles obtenues par la réflexion à l'état de veille.

Grâce à l'assurance donnée par le Professeur Néant que le double de Frida incarnait Béatrice, il évoquait dans son rêve, d'une manière tangible, presque criante, la vision blonde du Seemisberg.

Il la voyait distinctement. D'une voix assourdie, lointaine, elle lui parlait un langage exalté, où il percevait le charme de Béatrice et s'imaginait découvrir la profondeur sensible de Shelley. Elle disait :

— Vous appartenez, mon grand ami, à cette classe privilégiée accessible à des plaisirs que les autres humains ne savoureront jamais. Vous êtes de ceux qui perçoivent les formes physiques en même temps que celles qui flottent dans le plan astral. Vous êtes de ceux qui, méprisant les satisfactions terrestres, connaissent les jouissances supérieures qui enchantent l'âme et la haussent progressivement au diapason de l'*Ego*. Vous êtes l'élu qui entendez la musique des sphères.

Elle s'approchait de plus en plus de lui et allait lui prendre la main. Ah ! comme à cette heure il avait compris qu'il aimait cette femme de rêve qui lui donnait en une seconde autant de joie que le commun des mortels en goûte dans le cours d'une longue existence ! Oui, celle-là, on pouvait l'aimer sans crainte, sans regret, puisqu'elle avait attiré vers

elle la beauté et l'intelligence, puisqu'elle devinait tout, représentait tout...

Brusquement M. de La Varnière se réveilla. Il avait perçu indistinctement un choc. D'où cela provenait-il, des murs, de la fenêtre ? Il attendit, mais, comme le bruit ne se manifestait plus, il s'assoupit de nouveau... Le choc, pour la seconde fois, fit sursauter le dormeur. Évidemment on frappait à la porte. Il cria d'une voix forte : « Entrez ! » Personne ne pénétrant dans la pièce, il se demanda quel pouvait être ce son qu'il avait certainement distingué ; il n'était, en effet, cette fois-ci, que légèrement endormi, et le bruit résonnait encore à ses oreilles ; ne sachant le préciser, il éprouva de l'inquiétude.

Depuis son départ de l'Angoumois, il avait ressenti de telles émotions, il avait assisté à des événements si bizarres, que les moindres incidents s'enveloppaient de mystère. Il fut donc franchement désorienté lorsqu'il comprit que le bruit provenait soit du haut de la cloison, soit du plafond. De plus, ce bruit, qui se répétait de temps à autre, offrait cette particularité de n'être pas défini et ne représentait sûrement pas, étant donnée sa sonorité amortie, le choc d'un marteau ou d'un ciseau contre la pierre. D'ailleurs, l'heure était trop matinale pour qu'un travail quelconque fût en cours dans la maison ; en outre, ce bruit avait quelque chose d'étouffé qui était étrange.

Subitement, il se souvint de ces « raps » que l'on a constaté dans les maisons hantées et qui sont une manifestation des morts. Un frisson le saisit. N'était-ce pas elle qui venait maintenant rôder autour de lui, lui faire le reproche d'avoir été l'instrument du hasard, la cause involontaire d'un fin tragique !

La Varnière essayait, par tous les moyens qu'un reste de sang-froid pouvait encore lui fournir, d'échapper à cette atmosphère oppressante, mais sa volonté faiblissait devant l'effort à tenter. Elle n'avait pas à lutter contre des forces extérieures, mais bien contre la pensée enfantée par l'obsession. Or, cette obsession, à mesure que le temps passait, les circonstances l'accroissaient sans cesse implacablement. Effrayé, il avait envie d'appeler, de demander à une aide

étrangère de le débarrasser des idées qui le dévoraient.

Il se souvint d'avoir vu, dans l'itinéraire de Paris à Jérusalem, de Chateaubriand, des marins grecs qui, à la moindre tempête, s'agenouillaient et suppliaient la Divinité de se porter à leur secours, ou bien la Vierge et les saints d'intercéder en leur faveur ; et lui aussi implora pour sa conservation morale, pour la sauvegarde de sa raison. Mais qui intercéderait pour lui ? D'ailleurs, auprès de qui ? Comment, en effet, associer la religiosité à ces manifestations surnaturelles. Qui, sinon Frida ? Et, sous cette forme nouvelle, le médium, la morte, pénétra dans la vie de M. de La Varnière avec toute l'ampleur que peut prendre une personnalité assez forte pour sauver celle d'un autre.

La Varnière ne pourrait définir ce qu'il ressent. Au milieu de tous ces impondérables qui ballottent, bousculent l'âme, Frida incarne tous les regrets et tous les espoirs.

Il est à la fois désolé de ne plus jamais revoir cet être merveilleux, qui,— à présent, il en a la conviction,— lui aurait donné les plus grandes joies compatibles avec la nature humaine, et persuadé que cette femme extraordinaire est encore la seule qui puisse dans l'avenir le délivrer.

Et voici que La Varnière, écrasé par ces émotions, par ces craintes, par tout ce qui germe en lui, en lui présentant sa propre nature sous des aspects essentiellement nouveaux, se met à pleurer ; il appelle, comme un enfant qui a du chagrin, et un nom lui vient sur les lèvres, un nom qui maintenant représente tout pour lui : « Frida ! »

Il répète le nom avec douceur, avec la lancinante mélancolie d'un homme qui s'aperçoit qu'il aime pour la première fois et que cet amour s'adresse à une morte.

XIV

La colère d'Elsa.

C'est Elsa, la garde, qui entre la première dans la chambre de M. de La Varnière ; elle entr'ouvre la fenêtre.

Elle semble avoir envie de parler, elle, d'ordinaire si peu loquace ; mais La Varnière, qui, les premiers temps, avait été contrarié de ne pouvoir obtenir pour toute réponse aux questions qu'il posait sur Lerice, sur la qualité de ses hôtes, qu'un « Si ! » prononcé d'un ton sec et distrait, n'a plus aucune raison d'engager la conversation. Que peut-il, en effet, apprendre de cette insignifiante personne, dont la seule supériorité réside dans l'agrément physique ?

Elle était vêtue plus élégamment que de coutume; elle portait de fins bas de soie et une fort jolie robe. Sous prétexte d'exécuter de petites besognes, elle multipliait ses mouvements afin de faire valoir dans des gestes heureux les charmes que la nature lui avait départis. Mais La Varnière ne se prêtait nullement à ce manège. Alors elle changea de tactique ; voyant que le malade ne mangeait pas, elle beurra les tartines, les enduisit de confitures, versa le thé, le sucra, puis présenta la tasse d'une main, tandis que de l'autre elle offrait le pain.

Il se laissait soigner comme un enfant, trop occupé par ses pensées pour voir une intention. C'est ainsi qu'il laissa Elsa s'asseoir sur le lit et s'approcher insensiblement de plus en plus, sans doute afin d'être à proximité pour le servir. M. de La Varnière, quoiqu'il eût fini par éprouver quelque surprise devant ce sans-gêne, crut inutile de manifester sa désapprobation. D'ailleurs, que lui importaient ces contingences ? Il eut bien, un instant, l'envie d'interroger la garde au sujet de Frida ; mais il sentait la silencieuse

Elsa si éloignée de tous ces problèmes, et tellement plus terre à terre que les autres habitants de la clinique, qu'il se tut.

Devant cet insuccès, la garde, contrairement à son habitude, essaya d'entamer une conversation, et La Varnière ne fut pas peu étonné quand il constata que cette femme parlait fort correctement le français.

— Vous ne vous ennuyez pas quand vous êtes seul, dans la journée ? demanda-t-elle avec cette naïve diplomatie des êtres de faible culture. Cela doit être triste d'avoir la jambe cassée et de rester dans la chambre d'une maison où l'on ne connaît personne ?

La Varnière se contenta de grogner légèrement en guise de réponse. Il ne voulait ni blesser cette importune, et s'en faire une ennemie, ni cependant l'encourager.

Elsa, sous un prétexte quelconque, lui avait pris la main, qu'elle tenta de conserver dans la sienne. M. de La Varnière, assez embarrassé, — car, cloué au lit, il lui était très difficile de se dégager, — voulut saisir sa tasse ; mais Elsa l'avait prévenu en la lui mettant elle-même près des lèvres.

La Varnière, devant cette situation ridicule, fut sur le point de se fâcher ; il préféra retirer sa main de celle de cette tigresse, qu'il avait peur, s'il agissait avec brusquerie, de déchaîner. Il y parvint avec de la patience.

Mais Elsa ne se tint pas pour battue : les gestes ne réussissant pas, elle fit de nouveau usage de la parole, et s'enquit de la Charente, interrogea le malade sur ses habitudes, sur le nombre de ses domestiques, essaya de se renseigner sur le chiffre de sa fortune. Elle semblait intéressée par la France, Paris l'attirait spécialement. Elle répétait : « Paris !... Paris !...» et son visage exprimait l'émotion à ce nom magique.

— C'est que je m'ennuie, ici ! ajouta-t-elle. Je n'aime ni cette maison ni les gens qui l'habitent !

Elle regarda La Varnière avec insistance, sans doute pour constater l'effet de cette phrase. Elle dut le trouver satisfaisant, car elle reprit :

— C'est que vous me plaisez, et pour nous autres femmes, c'est l'essentiel... Je me sens différente vis-à-vis de vous... Est-ce que vous m'intéresseriez par hasard ?... Ce serait

drôle... n'est-ce pas?... un peu surprenant... Cela ne vous importe guère, je le sens, mais votre indifférence ne m'empêchera pas de faire tout mon possible pour vous aider à sortir d'ici... Il le faut, et nous y réussirons, je vous le promets.

La Varnière la contemplait avec étonnement :

— Est-ce que je cours quelque danger?

— Oh ! non, pas précisément, dit-elle en se ravisant. Ce que j'ai voulu dire, c'est que vous devez être mieux installé en France qu'ici.

— Tout pays a ses avantages, reprit La Varnière en finassant ; là-bas, nous n'avons pas le Professeur Néant, et c'est quelqu'un, le Professeur Néant, c'est même un homme très remarquable, de grand savoir, et d'une intelligence qui m'a paru, jusqu'à présent, lumineuse.

Elsa fronça le sourcil :

— Le Professeur Néant? Chacun a son avis sur chaque sujet. Vous pensez de cette manière ; moi, je pense d'une autre, voilà tout... Mais, dans le cas auquel vous faites allusion, il vaudrait mieux que tout le monde pensât comme moi.

— Quelles raisons avez-vous de parler de la sorte?

— Oh ! aucune... aucune... Est-on maître de ses sympathies et de ses antipathies! Cependant, je vous le répète, vous feriez mieux de partir !

La Varnière reprit :

— J'avoue ne pas partager votre aversion, je trouve qu'ici la vie est intéressante, et même...

Brusquement il ajouta :

— Dites-moi, au fait... vous avez dû très bien connaître Frida?

La figure d'Elsa prit une expression cruelle.

— Si j'ai connu Frida ! s'écria-t-elle avec une colère concentrée. Ah ! oui, je l'ai connue !

— Vous ne semblez pas l'aimer beaucoup?

— Non, je déteste Frida.

— Était-elle aussi détestable que vous le dites? reprit La Varnière avec une certaine douceur.

— Je vous garantis que oui.

— Il faut oublier vos querelles passées ; maintenant elle n'est plus.

Elsa ne broncha pas, on eût dit que la mort de Frida lui était tout à fait indifférente.

La Varnière, devant un manque de sensibilité aussi grand, et surtout après la nuit qu'il venait de passer, se révolta. Lui qui avait supporté les agaceries d'Elsa, qui ne l'avait pas repoussée par bonté d'âme, par paresse, fut choqué d'une telle incompréhension, et il déclara brutalement :

— Écoutez-moi, mademoiselle, je suis fatigué, laissez-moi seul... Vous savez que le médecin m'a prescrit beaucoup de repos, et surtout de l'immobilité... Or, vous me faites mal à la jambe, puisque vous êtes, en ce moment, assise dessus

Elsa se redressa, mue par un ressort, elle regarda La Varnière avec fureur :

— Ah ! lui dit-elle, vous me renvoyez, vous refusez mes services. Eh bien ! permettez-moi de vous dire une chose que vous prendrez comme vous l'entendrez : vous êtes non seulement un homme sans cœur, mais en plus vous êtes un naïf ! Vous aimez Frida ! Ah ! cette Frida ! ajouta-t-elle en se levant pour sortir, elle me le paiera !...

Et elle quitta M. de La Varnière meurtri et un peu dégoûté par cette rancune féminine qui n'avait pas le respect de la mort.

XV

Ou la sympathie de M. de La Varnière pour Néant se précise.

Elsa n'avait certainement pas réussi à créer une atmosphère de défiance autour de Néant, car ce fut avec plaisir que, dans la journée, M. de La Varnière vit apparaître le Professeur. N'était-il pas le seul qui pût aider le Charentais à lutter

contre le mystère environnant et à démêler les responsabilités concernant la mort de Frida.

L'air soucieux, Néant s'assit dans le fauteuil qui se trouvait à côté du lit de La Varnière et demanda simplement comment la matinée s'était passée, sans aucune allusion à leur conversation antérieure.

Cette attitude inattendue faisait craindre des complications.

— Qu'y a-t-il de nouveau ? demanda M. de La Varnière, afin d'amener Néant sur le sujet qui les préoccupait.

— Rien, répondit Néant de sa voix grave. Mais pourquoi me posez-vous cette question ?

— C'est que je vous trouve changé.

Néant répondit avec lassitude :

— Ne considérez-vous pas l'accident qui nous a privés de nos moyens d'actions comme justifiant les pires appréhensions pour l'avenir ? Croyez-vous, en toute conscience, que cette femme extraordinaire puisse être jamais remplacée ?

— A vous en croire, cela semble improbable, dit La Varnière en soupirant. Et je m'associe pleinement à votre chagrin et à vos regrets d'homme de science.

— Oui, on ne peut s'y tromper, reprit Néant, c'est une catastrophe.

— Je le sens bien, dit La Varnière d'une voix désolée ; et ce qu'il y a de terrible pour moi, vous le comprenez, c'est d'avoir été l'artisan involontaire de l'accident. En dehors du côté humain, qui me trouble profondément et me fait déplorer mon rôle dans cette mort, je saisis tout le préjudice que je vous ai causé. S'il s'agissait d'une chose ordinaire, je vous offrirais des dommages-intérêts, afin de compenser les inconvénients multiples qui ne manqueront pas de se produire...

Néant s'était redressé :

— Ah ! monsieur ! je ne puis vous laisser continuer dans cette voie. Vous m'avez très obligeamment déclaré que vous me regardiez comme un savant. Je vous assure que je suis aussi un homme d'honneur, et, en conséquence, je vous prie de ne jamais évoquer devant moi la question d'argent.

Il ne faut pas qu'elle se pose entre nous. Assurément, je ne vous cacherai pas que j'ai fait de lourds sacrifices : une partie de ma fortune, de l'héritage bien modeste que j'ai recueilli de mes honorables parents a été employée, je dirai a été engloutie dans mes recherches ; mais c'est pour moi presqu'une consolation, devant le malheur qui vient de me frapper, de penser que j'ai été meurtri pour la science.

» Je goûte mieux que personne l'élévation de votre pensée, et je vous suis infiniment reconnaissant de la proposition nette que vous venez de me faire ; j'en prends acte, non pas pour m'en servir, mais pour donner des assises à la gratitude que j'éprouve à votre égard.

— Je m'excuse, reprit avec embarras M. de La Varnière, d'avoir traité avec un homme tel que vous le problème financier. Combien, hélas ! l'accident a dépassé toutes ces relativités ! Aussi, nous faut-il, dans un domaine supérieur, rechercher des compensations. Qui vous dit que cette femme invraisemblable qu'était votre médium, Frida, ne puisse pas agir à la manière de Béatrice, visiter quelqu'un d'autre, ou peut-être même apparaître d'une manière tangible ?

Néant s'était rapproché; il paraissait savourer les paroles de La Varnière, il l'observait avec bienveillance, comme si ce dernier lui faisait une révélation. Heureux d'apporter quelque apaisement dans les ennuis et les tristesses qui entouraient le professeur, Édouard de La Varnière sentait grandir à cet instant tout l'idéalisme latent dont il était susceptible. La joie des natures généreuses, capables d'élévation et de profondeur, est de laisser vibrer impunément, et sans arrière-pensée, leur sensibilité ; l'exaltation est leur volupté suprême.

Néant ne manqua pas de remarquer ce phénomène, et il déclara avec une conviction parfaite :

— C'est un grand plaisir pour moi de rencontrer chez un compatriote la plus belle intelligence psychique qu'il m'ait été donné de découvrir. On nous reproche, mon cher ami... permettez-moi de vous donner ce nom-là, — La Varnière acquiesça d'un signe de tête, — on nous reproche à nous autres Français de ne pas être des scientifiques, de ne pas

nous intéresser suffisamment aux grands problèmes, bref, on nous accuse d'être superficiels. Avouons-le, ce reproche est fréquemment mérité. Nous sommes, en effet, enthousiastes, nous aimons à nous passionner pour une idée ; mais, le plus souvent, nous sommes rebutés par la première difficulté, et nous abandonnons à d'autres le fruit des efforts que nous avons tentés. Chez vous, au contraire, je viens d'apercevoir cette continuité dans la pensée, cet espoir, je dirai cette foi qui manque presque toujours à notre race primesautière et intelligente.

D'un autre que du Professeur Néant, ce langage patriotique aurait peut-être inquiété La Varnière, qui se serait cru en présence d'un charlatan. Mais l'accent de Néant était sincère, pourquoi douter? Pourquoi exclure toute possibilité de générosité, soupçonner un calcul ou une bassesse?

Néant reprit :

— Votre présence me réconforte... je la goûte tout particulièrement... elle m'encourage à parler avec la franchise dont j'ai besoin. D'où vient, d'après vous, l'espoir que Frida devra tôt ou tard se rendre sensible à nous? Avez-vous un indice vous permettant d'asseoir vos suppositions?

La Varnière exposa alors méthodiquement, en entrant dans tous les détails, les raps qu'il avait entendus la nuit.

Néant hocha la tête :

— Il ne faut pas accorder un trop grand crédit, dit-il sur un ton professoral, à ces manifestations ; quelquefois elles viennent uniquement de notre imagination, qui grossit démesurément de simples bruits que nous avons distingués. Nous vivons, à certains instants, dans un trouble qui nous amène à transposer les faits.

» Mais, si cette restriction est nécessaire, elle me paraît sans objet lorsque le son a été perçu par un homme tel que vous. J'attache donc une réelle importance à ce que vous venez de me dire. Ceci m'incite à vous demander un service qu'il vous sera facile de me rendre, puisqu'il ne s'agit que de me laisser venir ce soir avec mes amis, le docteur Hubert et Vispergo. D'après les « fortes » paroles que vous venez de prononcer, vous maintiendrez en nous l'espérance, et je

vous assure que, dans ces heures difficiles, nous en avons besoin. Nous sommes plus enclins au doute qu'à la confiance ; vous ferez une bonne action en nous aidant.

Il fut entendu que, le soir même, la réunion aurait lieu chez La Varnière, et le professeur prit congé du malade ; ce dernier constata avec une certaine satisfaction que Néant paraissait moins abattu au moment de son départ que lors de son arrivée.

Et La Varnière se laissa aller, pendant quelques minutes, à cette sorte d'optimisme que l'on ressent lorsque l'on a fait preuve d'une réelle utilité.

Aussi ne prêta-t-il aucune attention à la rentrée d'Elsa dans la pièce. L'attitude de la jeune femme était cependant bien différente de celle qu'elle avait montrée le matin : toute trace de colère avait disparu, elle était souriante ; mais, pour un observateur plus préoccupé de se renseigner sur l'état d'esprit de ses interlocuteurs que ne l'était, à cet instant, La Varnière, il aurait été facile de remarquer que, dans le visage clair et gracieux, les yeux étaient devenus fuyants avec cette expression indifférente et ironique qu'ont ceux des personnes qui préparent un mauvais coup.

XVI

Le fantôme.

La nuit s'appesantissait, sombre et lourde, sans clair de lune, et, par la fenêtre encore ouverte, le jardin n'apparaissait plus que comme un trou noir, où l'on ne distinguait rien. Aucun souffle d'air ne parvenait dans la chambre, on eût dit que toute vie s'était arrêtée avec le crépuscule.

La Varnière, dans cette atmosphère, estimait l'attente longue. Quand Hubert, Vispergo et Néant entrèrent, il remarqua que, si les deux premiers paraissaient abattus, le

Professeur Néant, au contraire, semblait plus confiant que le matin après sa visite.

Sur l'invitation de M. de La Varnière, les trois personnages s'assirent, tandis que Néant, sans préambule, abordait immédiatement la question qui les réunissait.

Il déclara qu'aussitôt après la conversation qu'il avait eue avec M. de La Varnière il avait essayé d'entretenir Hubert et Vispergo des légers espoirs qu'il entrevoyait, mais qu'il avait trouvé ses amis déprimés, écrasés par la mort de Frida, au point qu'il avait dû lever la séance.

Hubert, à ce moment du récit, l'interrompit assez brutalement :

— Quel espoir veux-tu que nous conservions. Je me demande si tu vois la situation telle qu'elle se présente ; ce médium, par sa supériorité indiscutable, était la raison d'être, la base de nos recherches scientifiques. Pouvons-nous raisonnablement nous imaginer que nous en rencontrerons un autre comparable à celui-là ? Ce serait à mon avis faire preuve de naïveté. Alors ?

Néant l'arrêta :

— Je t'accorde que ton point de vue est vrai ; mais il ne faut pas oublier que nous sommes aujourd'hui en face d'un fait nouveau.

Hubert hocha la tête d'un air incrédule :

— Je sais, mon ami, ce que tu penses, tu vas nous répéter ce que tu nous a brièvement relaté ce matin, que M. de La Varnière a entendu des raps. Je reconnais que ces raps peuvent constituer une légère indication, mais bien faible, puisque la perception des raps n'implique pas la clairvoyance. Est-ce que mon affirmation est exacte, je t'en fais juge ?

— Évidemment, je répondrai à ce point précis par l'affirmative ; mais ne devons-nous pas tenir compte d'autres facteurs, qui, eux, sont favorables ? Peux-tu nier que M. de La Varnière, par suite de toutes les observations qu'il a faites, apparaisse plutôt en initié qu'en étudiant ? Tu me diras, Hubert, que l'initiation représente des habitudes de méditation extrêmement rares, dénotant une volonté

exceptionnelle, que la vue astrale dépend beaucoup des conditions physiques, qu'il faut une santé robuste. Nous sommes d'accord, mais n'admettras-tu pas, avec moi, que ces qualités peuvent progresser plus rapidement chez les uns que chez les autres ? Il n'y a aucun argument à opposer à cette thèse. Alors, si je viens te dire que j'ai devant moi un de ces cas merveilleux, — je n'hésite pas à employer ce mot, — je me félicite du hasard qui l'a mis sur mon chemin et je veux faire preuve d'optimisme.

— J'accepte ton opinion sur les qualités de M. de La Varnière, j'accepte aussi de voir en lui un clairvoyant, mais en quoi cela modifie-t-il notre situation ? Tu ne vas pas, je pense, faire fond sur l'illusion que Frida, à la manière de Béatrice, va venir visiter notre aimable patient ? Que veux-tu ? Je juge ta conviction chimérique, et ton optimisme purement théorique.

Puis, en s'animant, il ajouta :

— Tu oublies volontairement, par grandeur d'âme, par abnégation scientifique, un problème d'ordre inférieur, je le veux bien, mais qui n'en existe pas moins, et auquel le fait nouveau n'apporte pas de solution. Pour ma part, j'estime que toutes les dépenses que nous avons faites jusqu'à présent, pour parvenir au but que nous étions sur le point d'atteindre, doivent être considérées comme engagées en pure perte. Nos capitaux, à mon avis, sont engloutis, c'est le navire qui sombre au moment d'arriver au port.

— N'exagérez-vous pas un peu ? interrompit Vispergo.

— Je vous assure que non, répliqua Hubert avec humeur. Pour employer le langage d'affaires, je dirai que le médium Frida était la meilleure partie de notre actif ; il a disparu, je juge donc notre bilan déficitaire.

Néant, en entendant parler Hubert, avait perdu son apparente sérénité.

— Ah ! évidemment, si tu n'envisages que le seul point de vue financier, nous sommes dans une situation délicate ; mais devons-nous nous laisser distraire par cette préoccupation ? Ne pouvons-nous nous abstraire de ce qui n'est qu'accessoire ? Dans le domaine de l'étrange où nous vivons, pour-

quoi ne pas admettre jusqu'au bout l'etrangeté et l'invraisemblance ?

— Il a raison, s'écria Vispergo, cet homme est admirable. Il domine les difficultés. Il faut avoir confiance. Lorsque je doutais, j'avais tort, car finalement nous avons toujours surmonté les plus redoutables obstacles.

— Oui, Vispergo, dit Néant, en le menaçant du doigt et en souriant d'un air énigmatique, et vous savez que votre irrésolution m'a inquiété quelquefois.

Puis il reprit, en s'adressant à La Varnière :

— Je ne veux pas importuner notre hôte de nos querelles intestines, et je lui demanderai la permission de me retirer, car j'ai un travail urgent à terminer. Je reviendrai, si cela m'est possible, un peu plus tard, et, si notre cher malade n'est pas fatigué, nous pourrons continuer cette conversation.

Et, se tournant vers Hubert et Vispergo :

— Dans le cas contraire, je vous serais bien reconnaissant de le laisser se reposer. Il ne faut pas l'ennuyer avec des questions de détails qui ont si peu d'importance.

— Pas trop d'optimisme ! cria Hubert, tandis que Néant s'en allait.

Après le départ du professeur, Vispergo s'approcha de la fenêtre. Par cette soirée d'été, il faisait chaud, l'air devenait à chaque minute plus pesant, on eût dit qu'un orage se préparait.

— Je n'aime pas cette atmosphère, déclara-t-il, elle me rend nerveux.

Il ne put continuer, car une petite toux sèche, la toux du phtisique, l'empêcha d'achever sa pensée.

Hubert et M. de La Varnière se taisaient, et, au milieu du silence, par cette nuit noire, sans étoiles, on entendait la toux sèche qui éclatait, par saccades, comme le prélude d'un danger.

Quand il fut remis de cette alerte, Vispergo reprit avec un petit rire aigre :

— Ce n'est pas ma maladie de poitrine qui cause mes appréhensions, — quoique mon état s'aggrave et que je

fasse de la température tous les soirs. Bah! un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe?... Non! Je suis préoccupé, sans en comprendre la cause, et je suis sûr qu'un événement imprévu va survenir. Je n'ai d'autre raison pour le croire que mon intuition. Mais, dans des cas analogues, rarement je me suis trompé.

— Votre maladie, dit Hubert, accroît en général la sensibilité.

— C'est exact, répondit Vispergo. Ainsi figurez-vous que, voici quelques années, les tremblements de terre étaient fréquents ; je me souviens que, lorsqu'une de ces perturbations sismiques arrivait à des centaines, à des milliers de lieues de l'endroit où je résidais, je percevais le phénomène. J'étais agité, j'étais inquiet, je me sentais menacé. Je pouvais affirmer sans crainte d'erreur qu'à ce moment-là un bouleversement s'opérait dans une partie quelconque du globe. Le plus souvent, plusieurs jours après, j'apprenais qu'à cette même heure avait eu lieu une catastrophe.

— C'est fort admissible, repartit Hubert. Cela prouve que vous êtes très impressionnable, et que vous vous trouvez dans un état excessif de réceptivité. Mais alors, Vispergo, comment admettre que vous êtes demeuré clairvoyant, car Néant nous a répété tout à l'heure, ce que nous savions déjà, que, pour être clairvoyant, il fallait jouir d'une santé parfaite, et que la vue astrale n'appartenait qu'à ceux dont le corps était sain. Reconnaissez qu'il y a là une contradiction : vous nous avez, en effet, assuré qu'à l'enterrement de Frida vous aviez revu le double. Je ne comprends pas !

— Il en est pourtant ainsi, dit Vispergo, avec une sorte de regret dans la voix, je l'ai nettement distingué. Qui peut donner une explication à toutes ces observations? Où commence notre perception réelle? Où finit-elle? Ah ! Hubert, il y a vraiment des instants où ma tête craque.

Il ne put terminer, car subitement la lumière électrique s'éteignit, et ils furent plongés dans une obscurité totale. Plusieurs secondes après, ils perçurent deux ou trois chocs dans la pièce ; il était impossible de savoir si les coups provenaient du plafond ou s'ils se produisaient le long des murs.

Ces chocs étaient plus violents que ceux qui avaient réveillé M. de La Varnière pendant la nuit.

— Vous entendez ? s'écria-t-il.

— Oui, répondit Vispergo d'une voix haletante. Mais pourquoi la lumière s'est-elle éteinte ? Il doit y avoir un court-circuit. Il faudrait s'enquérir. Je vais chercher d'où provient cet accident.

— Ne bougez pas, Vispergo, recommanda Hubert. Vous savez ce que vous nous avez prédit tout à l'heure ; supposez que votre prophétie se réalise et qu'une chose inattendue nous arrive, vous le regretteriez toute votre vie.

Ils se turent. Les raps avaient cessé, mais la lumière ne revenait pas...

Tout à coup, M. de La Varnière, qui était toujours cloué sur son lit, s'écria :

— Regardez... Regardez par la fenêtre !

A une certaine distance de la maison, apparaissait dans le jardin une ombre lumineuse suffisamment définie pour que La Varnière pût reconnaître l'inconnue du Seemisberg. Elle passait lentement, sans tourner la tête, comme si elle ne voulait montrer que son profil. Puis, brusquement, quand elle fut à peu près à la hauteur de la moitié de la fenêtre, elle disparut. Or, La Varnière se souvenait qu'il n'y avait pas d'arbres dans le voisinage immédiat de cette partie de la maison, et capables d'abriter une personne. Ainsi le fantôme avait dû s'évanouir.

— Vous l'avez vue ? demanda La Varnière, dont la voix était étranglée par l'émotion.

— Non. Quoi ? Qu'y a-t-il ? s'exclama le docteur Hubert.

— Oui ! parlez ! supplia Vispergo.

La Varnière leur exposa qu'il venait indubitablement d'être en présence de l'ombre de Frida.

— Ne bougeons pas, reprit Vispergo, d'un ton dépité ; elle va peut-être réapparaître, et alors je l'apercevrai.

Mais à peine eut-il fini cette phrase que la lumière revint.

Hubert et Vispergo étaient debout, ce dernier encore plus pâle que d'ordinaire.

Néant avait dû rapidement terminer son travail, car il

vint retrouver M. de La Varnière. Il parut très étonné par leur trouble, et il s'enquit immédiatement des causes qui avaient pu le susciter.

L'apparition enregistrée par La Varnière l'intéressa vivement. Il l'interrogea avec précision sur la manière dont le fantôme s'était présenté, sur sa disparition, et, quand il apprit que Vispergo n'avait pas aperçu Frida, il le dévisagea avec sévérité.

En revanche, son admiration pour M. de La Varnière se soulignait de plus en plus. Il le contemplait avec une véritable déférence, presque avec respect, et il paraissait, tellement sa joie était grande, avoir oublié complètement les appréhensions qu'il manifestait depuis la mort du médium.

Aux questions que M. de La Varnière lui posa pour obtenir des éclaircissements sur le fait singulier qu'il avait été le seul à percevoir l'ombre, Néant répéta ce qu'il avait dit auparavant : la vue astrale n'appartenait qu'à ceux dont la santé était bonne et dont les habitudes de méditation étaient fort développées.

Voilà pourquoi Vispergo, qui avait été indiscutablement un clairvoyant, devait, par suite de l'aggravation de la maladie incurable dont il souffrait, avoir perdu ses facultés de vision astrale.

Mais qu'importait au Professeur Néant que Vispergo n'eût plus le même don qu'auparavant, puisque quelqu'un remplaçait avantageusement le plus cher de ses disciples. Les personnalités ne s'effaçaient-elles pas devant la grandeur du but à atteindre ?

La Varnière, malgré le calme qu'il affectait, avait été extrêmement impressionné par l'événement, aussi ne répondit-il pas aux propos de Néant ; il demeura silencieux, rêveur, revoyant Frida ; et il restait étendu les yeux fermés, dans une immobilité complète. Ce silence devint contagieux, si bien que la lassitude commença à se manifester sur le visage des trois visiteurs.

Néant qui, jusque-là, avait fait preuve d'optimisme, avait l'air subitement abattu. On eût dit qu'après l'exaltation survenait une douloureuse détente des nerfs.

Quand La Varnière ouvrit les yeux, il constata la prostration dans laquelle se trouvaient ses amis.

— Vous paraissez triste, dit-il à Néant, et les sentiments que vous devez éprouver, si j'en juge par votre mine, contrastent singulièrement avec ceux que vous aviez tout à l'heure, quand je vous racontais les faits.

Néant jeta sur lui son regard perçant :

— C'est vrai, répondit-il, je suis, en effet, attristé, et je dois dire que vous êtes la cause de cette dépression morale.

La Varnière ne cacha pas sa surprise devant un tel propos, il demanda des explications.

Néant reprit de cette voix grave qui donnait à ses moindres paroles une importance capitale :

— Que diriez-vous de l'homme qui aurait accompli une ascension difficile, et cela sans préparation, qui serait arrivé sans guide, sur le sommet de la montagne la plus difficile à gravir, et qui, parvenu à cette cime qui rend célèbres, illustres, ceux qui l'ont atteinte, ne manifesterait même pas une satisfaction cependant bien légitime ? Ne jugeriez-vous pas sévèrement cette indifférence, je n'ose dire cette incompréhension ? Oui, qu'en penseriez-vous ?

Et toujours avec sa prononciation théâtrale, il continua :

— Cet homme-là, c'est vous !... Comment, vous êtes mêlé à une expérience des plus curieuses, vous enregistrez des phénomènes très rares, de plus, — ici sa voix se voila, — vous êtes la cause involontaire d'un accident terrible qui a jeté la perturbation dans un milieu scientifique, et vous êtes froid, calme. Vous n'avez ni enthousiasme pour les belles choses auxquelles vous venez de prendre part, et j'ajoute, — ce qui est extrêmement douloureux, et que je regrette d'être obligé d'énoncer, — ni émotion en songeant à la mort de celle qui vous est apparue. Dans le fait que vous avez été le seul à la voir, ne sentez-vous pas ce qu'il y a de curieux, ce qu'il y a d'obsédant ? Pourtant, quel avertissement ! Car ce que votre vue astrale vous a permis de percevoir a une cause. Et cette cause vous la devinez problement sans vous l'avouer, sans vouloir admettre encore la menace qui, on ne peut le nier, pèse lourdement sur vous :

celle dont vous avez été le meurtrier involontaire rôde déjà autour de vous. Elle vous suit avec insistance; peut-être, d'ici peu, si nous nous reférons à des cas semblables, vous persécutera-t-elle? Mais, dit-il en se radoucissant graduellement, n'est-ce pas quelque chose de merveilleux que de sentir évoluer autour de soi des êtres que les autres n'aperçoivent pas, de se rapprocher de ces mystères que chacun cherche à pénétrer? N'est-il pas admirable d'appartenir à la catégorie de ceux qui peuvent être considérés comme des initiés?

La Varnière était très ému ; mais il devait convenir qu'il ne partageait pas complètement l'ardeur de Néant. Malgré ses études psychiques, malgré ses lectures, il était encore si loin de tout ce qui l'entourait que le doute qui avait toujours existé en lui l'empêchait de croire, avec l'enthousiasme qui convenait, aux manifestations qu'il avait réellement observées.

Sur cette nature timide, le sentiment qui prédominait était la peur. Peur de l'inconnu, de ces forces invisibles qui s'élevaient contre lui! Voilà ce qu'il éprouvait beaucoup plus que la vanité si naturelle devant la voie qui, au dire de Néant, s'ouvrait pleine de promesses.

Quel réflexe mystérieux se produisit dans l'âme de La Varnière au milieu de son bouleversement moral? Comprit-il lui-même le besoin subit d'exprimer d'une manière tangible ce qu'il se sentait incapable de prouver par des paroles? Analysa-t-il la cause de cette impulsion qui fait offrir, sous le coup de l'émotion, par les gens ce qu'ils ont de prêt, d'immédiat? Les hommes d'esprit font un mot, les violents commettent un crime, les filles donnent leur corps, et les riches leur argent. Alors, songeant sans doute aux doléances qu'il avait entendues, tant dans la bouche d'Hubert que dans celle de Vispergo, il voulut se résumer dans un geste.

— Messieurs, déclara-t-il, je crois que, dans le désarroi que vous a causé la mort de votre médium, vous vous illusionnez sur mes vertus psychiques. Mais je ne veux pas que vous preniez mon ignorance, ma modestie, pour de l'indifférence; et, pour vous montrer que je me passionne effectivement pour votre science, que je m'associe à vos

efforts, quoique ne devinant pas complètement les causes qui me prédisposent au psychisme, je vous prie de bien vouloir accepter, afin de souligner l'intérêt que je vous porte, un don qui vous permettra de poursuivre vos belles expériences.

Tous le considéraient avec une attention bienveillante. Une atmosphère de concorde, de sympathie sincère, régnait dans la pièce, et un large sourire détendit les visages quand M. de La Varnière demanda son sac de voyage au docteur Hubert. Celui-ci le lui passa respectueusement. La Varnière en tira un stylo, un carnet de chèques, et, au milieu d'un silence religieux, il remplit une formule.

Hubert et Vispergo s'étaient rapprochés ; ils regardaient attentivement M. de La Varnière modeler sa signature, et ils s'efforçaient de distinguer le chiffre que représentait le précieux papier.

Seul, Néant demeurait assis dans son fauteuil, l'air paisible et rêveur.

GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD.

(La fin prochainement.)

(Copyright by G. de La Rochefoucauld, 1922.)

OÙ VA L'ALLEMAGNE?

Que se passe-t-il en Allemagne? Que suggèrent à l'observateur des événements comme le meurtre de Rathenau, la campagne militariste, les conspirations, la répression et la contre-offensive socialiste? Est-ce une nouvelle phase de la lutte entre l'Allemagne prérévolutionnaire et la jeune République allemande? Que sortira-t-il de ce conflit? Un rétablissement de la monarchie ou un triomphe des nouvelles institutions démocratiques? Est-ce Ludendorff ou Wirth, Helfferich ou Hermann Müller qui resteront sur le carreau? Toutes ces questions se réduisent à une seule, qui a pour le public l'avantage d'être posée en termes concrets et sommaires, présentant à l'esprit une opposition commode, une thèse et une antithèse bien nettes. Nous essaierons d'y répondre, en nous réservant de montrer, quand il le faudra, que les réalités politiques dont nous nous occupons sont trop confuses pour entrer exactement dans un cadre aussi simpliste.

*
* *

La droite proprement dite du Reichstag est constituée par un bloc de 66 députés (sur 466) dits allemands nationaux, représentant plus de 3 700 000 électeurs (sur environ 26 millions). Mais cette droite caractérisée n'est pas le seul parti

conservateur. Elle peut, en maintes circonstances, compter sur l'appui d'une importante fraction du parti voisin, la *Deutsche Volkspartei*, constituée après la débâcle par le gros du parti national libéral. Ces « populistes » (62 représentants au Reichstag) sont au moins, pour les deux tiers, monarchistes et antisémites. Ils le sont seulement d'une façon plus discrète, moins bruyante et moins agressive que les autres. Mais les convictions y sont. Il n'est pas jusqu'au Centre (68 députés) qui, par son aile droite (agrariens catholiques, aristocrates traditionalistes), ne se rattache aux partis de droite. N'oublions pas que le Centre n'a pas de programme politique *ne varietur* ; qu'avant le *Kulturkampf*, pendant lequel il a fait de l'agitation démocratique, ce parti a périodiquement pactisé avec les conservateurs, et que son orientation décidée vers la gauche ne date guère que de 1917 (influence d'Erzberger). Le Centre, ayant subi la cruelle leçon de la guerre, restera sans doute partisan, en politique extérieure, des compromis et des accommodements. Mais il peut un jour, les circonstances aidant, se réconcilier progressivement avec les droites sur un programme monarchiste modéré. On voit jusqu'où vont, au Parlement, je ne dirai pas les opinions, mais les dispositions monarchistes plus ou moins nettes, plus ou moins avouées.

Si l'on part en sens contraire, vers l'extrême-droite, on observe une série de nuances insaisissables comme celles du cou de la colombe. On passe du monarchisme vague, peut-être imaginé sous quelque forme moderniste, des gros industriels populistes, au royalisme prussien évangélique du comte Westarp et de la *Gazette de la Croix*, jusqu'au nationalisme intégral et antisémite du nommé Wulle, l'agitateur du *Deutsches Tageblatt*. Il y a mieux encore : les organisations à côté, dont certaines occultes, et les groupements nationalistes extrémistes, qui, en vertu d'une dialectique tout hégelienne, rejoignent les aventuriers du parti communiste bolcheviste.

Parmi les organisations monarchistes connues, il faut surtout signaler la Ligue dont le titre est intraduisible, le *Bund der Aufrechten*. C'est M. von Berg, camérier royal et conseiller

secret (l'homme qui dirigea longtemps la ministère de la maison Hohenzollern) qui en est le plus bel ornement. Le général d'artillerie et ancien ministre de la Guerre von Stein, le général von Reuter, le député Mumm et (Muses, voilez-vous la face !) le professeur à l'Université de Berlin, Röthe (qui vient d'être élu président de la *Gœthe Gesellschaft*), en font partie, comme le lieutenant Günther, complice des assassinats de Walter Rathenau. Citons encore la Ligue allemande de la Fidélité (*Deutscher Treubund*). Le 25 juin, elle a organisé une fête champêtre au cours de laquelle le professeur Röthe (il se multiplie) a prononcé une allocution sur « la signification de la fête germanique du solstice d'été ». Ensuite on a fait flamber des bûchers, en prononçant des incantations magiques ; et des « danses allemandes » ont prolongé cette nuit vraiment patriotique. Ne négligeons pas non plus la Ligue allemande nationale de défense et d'attaque (*Schutz und Trutzbund*), que préside le publiciste Alfred Roth, auteur d'une brochure intitulée *Rathenau le candidat de l'Étranger*, laquelle se terminait par ces mots : « Nous sommes résolus à prendre des décisions extrêmes » (*sic*). Faisons entrer enfin dans notre liste diverses organisations militaires : la *Ligue des soldats patriotes*, la *Ligue des soldats du front* (la troupe d'élite de Kapp, dont Ludendorff fut président honoraire) ; la *Ligue des officiers allemands*, la *Ligue de la Jeunesse nationaliste*, etc...

Toutes ces associations se chargent de la besogne purement politique, recrutement, propagande, préparation électorale. Elles ont pour le travail pratique, pour l'action, leurs organes, qui sont les groupements militaires secrets, se dissimulant sous des dénominations conventionnelles : *Casque d'acier* (*Stahlhelm*), *Communauté de travail Rossbach*, *Corps Oberland*, *Organisation Consul*. Ce sont de véritables régiments, des corps de troupe ayant leurs statuts, leur comptabilité, leurs états-majors et services politiques et militaires, leurs agents de liaison, leurs courriers. Il ne faut pas sans doute s'exagérer la force et les ressources techniques de ces associations. Il y règne bien de la puérilité. En tout cas, elles sont assez puissantes pour jouer un rôle assez efficace en période

d'émeutes et de coup d'État. Elles sont menées par un millier ou deux de jeunes officiers de réserve qui n'ont pu se résigner à travailler comme tout le monde. Sur 25 000 ou 30 000 officiers que la défaite a mis sur le pavé, il en est resté un certain nombre que ni l'usine, ni le bureau de banque, ni le journalisme, ni le théâtre ou le cinéma n'ont pu employer. Quand à vingt ans on a commandé une section, quand on s'est fait appeler *Herr Leutnant*, quand on a connu les délices de la forte solde et le farniente de l'étape, il est dur d'obéir aux ordres d'ingénieurs, de chefs de bureau à peine plus âgés, mais plus instruits et plus intelligents. Le corps franc, le régiment camouflé, où l'on récupère son grade, si illusoire qu'il soit, où l'on fait quelques heures d'exercice à la dérobée et où l'on conspire à la barbe du gouvernement : voilà un succédané de la vie militaire qui permet à ces jeunes gens d'attendre de meilleurs jours. On guerroie vaguement en Haute-Silésie, on « organise » la Bavière, on prépare à Berlin le « Coup » qui sera la fin du régime Ebert, en un mot, on est un homme, un descendant authentique des Arndt et des Kleist, un futur vengeur de la patrie humiliée et meurtrie.

Enfin disons un mot des groupements purement civils, ceux qui ferment le cercle, illustrant le dicton d'après lequel les extrêmes se touchent. Ce sont surtout les *Deutschsozialen*, les champions de la démagogie antisémite. Leur grand écrivain est un nommé Kunze, dit Kunze-le-Gourdin, à cause des procédés qu'il préconise pour mener le bon combat *deutschvôlkisch*. L'antisémitisme de Kunze dégoûte même quelque peu les Westarp et les Hergt. Ils ont essayé de le modérer, car enfin les droites n'aiment pas les Juifs, c'est entendu, mais ne détestent pas leurs subsides, car il faut de l'argent pour les élections. Cependant Kunze n'a cure de ces combinaisons. Il veut crier : « Mort aux juifs! » autant qu'il lui plaît. Dans un de ses organes, le *Deutsches Wochenblatt* [feuille tellement germanique que le mot de juin (*Juni*) y est appelé *Heumond* (Lune des foins)], il reproche vertement aux Allemands nationaux de ne pas défendre comme il convient les intérêts des masses, de protéger surtout leur propre portefeuille et d'être en somme des ploutocrates. Lui,

Kunze, est autant l'ennemi des exploiteurs capitalistes que des Juifs. Et c'est pourquoi il a dû fonder un parti. Il n'ajoute pas « indépendant ». Et il a raison... car le *Berliner Tageblatt* a dernièrement établi que le journal de Kunze-le-Gourdin avait reçu quelques honnêtes gratifications de M. Stinnes, par des intermédiaires que le magnat du charbon, du fer et de la cellulose ne connaît sans doute pas tous. Quoi qu'il en soit, il importe de noter qu'à sa limite l'opposition de droite rejoint celle des bolchevistes.

Les conservateurs de toutes nuances, officiers de coup d'État, antisémites démagogues, tous ont contribué à créer l'atmosphère de meurtre où vit ce pays. Certes, beaucoup de députés de droite sont sincères quand ils affirment qu'ils sont les premiers à souhaiter des mesures propres à débarrasser le parti des aventuriers qui le compromettent. Mais il est des solidarités qu'on ne peut, dans la pratique, renier. C'est parce que depuis un an la presse de droite accuse Rathenau, le ministre « non allemand » (*fremdrassig*), de faire le jeu de l'étranger qu'il s'est trouvé trois jeunes fanatiques pour l'abattre. On ne répète pas presque chaque jour d'aussi terribles accusations sans enflammer les haines. Au reste, je sais très bien que les Associations connues ou secrètes que j'ai signalées ne peuvent pas contrôler les actes de tous leurs membres. Il en est quelques douzaines qui sont des criminels-nés, fainéants, obtus, vaniteux, pour qui la chasse à l'homme dans les bois de la Forêt-Noire, ou dans les avenues des faubourgs berlinois, est un sport exaltant, un jeu noble, et en somme, l'affaire Erzberger semblait l'indiquer, peu périlleux. Ces intéressants éphèbes forment de tout petits conventicules, des sociétés intimes, où le meurtre se prépare loin des chefs de partis. Les organisations sont « financées » par quelques industriels d'extrême-droite, quelques grands propriétaires terriens groupés en comités régionaux qui répartissent les souscriptions. Mais les assassins ont leurs relations bien à eux: tel ce Küchenmeister, industriel saxon qui fournit de l'argent et une automobile pour le meurtre de Rathenau. L'argent des Hugenberg (Krupp) et des Stinnes arrive par toutes sortes de canaux jusqu'aux exécutants. Mais leurs ressources

particulières les plus intéressantes, ces jeunes gens les puisent dans la poche de protecteurs discrets, bien plus proches d'eux que les magnats de l'industrie, de la finance et de la corruption politique. Nous ne dirons donc pas que les patrons officiels de la réaction allemande sont des criminels. Ce qui reste vrai, c'est que, par leurs procédés de polémique, le choix de leurs arguments dans la bataille politique quotidienne, la malhonnêteté avec laquelle ils suspectent le patriotisme de ministres pouvant faire à l'extérieur une politique d'accommodement, ils sont directement responsables des meurtres commis sur la personne des Haase, des Erzberger, des Rathenau. De l'adhésion hésitante et conditionnelle à l'hostilité plus ou moins ouverte envers la République, à l'opposition systématique, à la conspiration et finalement à l'usage des armes, une route unique mène, sans obstacle, sans démarcation franche, et le moment peut survenir où les deux partis de droite la franchiront d'un seul élan, jusqu'au terme.

*
* *

Et l'Allemagne républicaine, où est-elle ? Elle est surtout dans les usines, dans les ateliers et, les jours d'émotions fortes, dans la rue. Elle est essentiellement constituée par les masses ouvrières socialistes. Pour défendre le régime nouveau, il ne faut guère compter que sur les partis socialistes, avec leurs 7 600 000 ouvriers et leurs 750 000 employés syndiqués, groupés depuis le 12 avril 1921 en un seul cartel. A cette armée syndicale, faut-il ajouter les 1 733 000 ouvriers employés et fonctionnaires des organisations « chrétiennes » ? L'influence de Stegerwald y domine. Or, son programme tient tout entier dans ces trois mots : « chrétien, national, social ». Il fait appel à tous les éléments qui, « se sentant avant tout allemands, aiment le peuple, ont confiance en lui et sont chrétiennement solidaires avec lui ». Il estime secondaire tout le reste : les divergences sur la forme de gouvernement, les différences confessionnelles. Qu'on lise son journal *l'Alle-*

mand (*der Deutsche*), on n'y trouvera rien qui ressemble à une acceptation complète, allègre, de la république. Considérons donc Stegerwald et les syndicats chrétiens comme des éléments provisoirement neutres dans la lutte des partis. Le cas échéant, quelque monarchie « populaire » ayant été restaurée en Allemagne, leur christianisme et leur solidarisme leur permettraient facilement, je crois, de s'y rallier, après s'être accordé le temps de la réflexion.

Restent l'aile gauche du Centre et la démocratie. Aux dernières élections, le Centre allemand a obtenu 3 540 830 suffrages et 68 sièges (au lieu de 89 à l'Assemblée nationale). Sur 100 électeurs de ce parti, il y en a 60 ou 70 qui sont de petites gens (ouvriers, employés, petits commerçants). Admirablement évangélisée depuis quelques annés par un homme d'État qui connaissait à fond sa clientèle et voyait souvent vite et juste, Erzberger, cette armée catholique encadrée, dressée et instruite par les dirigeants de München-Gladbach (siège de la grande organisation catholique ouvrière) est un des appuis les plus sûr du chancelier Wirth. Notons-le en passant, l'œuvre de München-Gladbach est digne d'attention. Les catholiques français auront intérêt à étudier sur place le fonctionnement de cette sorte d'université populaire, conçue sur un plan très vaste, à la fois école, pépinière de chefs, de conseillers, de missionnaires, d'orateurs, maison d'éducation, etc., etc... Mais, restons fidèles à notre plan. A côté du Centre, aux deux tiers libéral, et républicain (depuis la révolution), il y a le parti démocratique. Ce parti a eu son heure de gloire. Au lendemain de la révolution, il enlevait 75 mandats. Un an après il faisait tout juste entrer 45 députés au Reichstag. Combien en obtiendrait-il aujourd'hui ? Probablement moins encore. D'où vient cet affaiblissement ?

Le parti démocratique groupe des hommes distingués : Dernburg le financier, Erkelenz le publiciste et organisateur syndicaliste, Schücking le juriste, Preuss le père de la Constitution de Weimar. Rathenau, sans être officiellement des leurs, y jouissait d'un grand crédit. Mais c'est un parti beaucoup plus remarquable par ses chefs que par la cohésion de ses troupes. Elles sont disséminées un peu partout dans

les milieux où l'on lit, où l'on s'occupe de l'opinion étrangère : fonctionnaires libéraux, commerçants éclairés, banquiers, professeurs, anticléricaux, esprits « avancés », dont l'ancien régime blessait le goût, l'esprit d'équité, le cosmopolitisme. Tout cela mis ensemble faisait, il y a deux ans, un peu plus de deux millions d'électeurs, surtout citadins. C'est, si je puis dire, une pâte électorale assez molle, dont les décisions économiques et politiques ont beaucoup augmenté l'inertie. Ce parti ne s'est pas constitué une doctrine, une « idéologie », comme on dit ici, un *Credo* un peu efficace, un peu « emballant ». Si la bourgeoisie libérale allemande avait donné le jour à beaucoup de jeunes hommes enthousiastes, écrivains féconds, orateurs vigoureux, qui eussent pu reprendre l'œuvre des républicains du Parlement de Francfort... Mais plus d'un demi-siècle d'inculture politique et de servilité intellectuelle avait stérilisé le milieu libéral. Quelques vagues traditions républicaines à renouer dans le Sud ? Insuffisant point de départ, origine trop pauvre. On ne crée pas un mouvement d'idées avec ces pâles réminiscences. Quand MM. Scheidemann et Wels remuent les foules ouvrières, ils savent qu'un monde de représentations, d'idées-forces, est à la disposition de leur verbe socialiste. Ils jouent d'un dynamisme depuis longtemps constitué. Quand M. Wirth parle aux catholiques de Bade ou de Westphalie, il sait quelle gamme de sentiments il peut à son gré parcourir : charité, justice sociale et internationale, humanité, solidarisme chrétien. Il peut évoquer à son gré les grands évêques allemands, saint Thomas et les Pères de l'Église, il est sûr de faire vibrer les cœurs. Que reste-t-il aux démocrates ? Un seul ressort : l'humanitarisme pacifique. Je sais qu'ils en usent parfois avec quelque succès. Le *Friedenskartell*, qui réunit les quinze associations pacifiques d'Allemagne, est une force. La *Ligue des anciens combattants*, celle des adversaires du service militaire, fait, malgré la modicité de ses ressources, quelque besogne. Ce sont ces groupes qui organisent chaque année, le 30 juillet, la manifestation imposante dont le mot de ralliement est *Nie wieder Krieg*! Ces Associations pacifistes semblent avoir plus de force sur les imagina-

tions que les Ligues politiques intitulées : *Ligue républicaine des jeunes gens*, *Ligue des instituteurs républicains*, *Ligue républicaine du Reich*, toutes bientôt réunies dans un cartel qui s'appellera *Liga Junge Republik*.

*
* *

Mais le pacifisme ne suffit pas à enflammer les cœurs. Il possède facilement l'esprit de jeunes gens cultivés, méditatifs, et d'une vitalité peu expansive. Il est une attitude honorable chez un certain nombre d'hommes sérieux, d'anciens combattants que la guerre a mis à l'abri du reproche de lâcheté. Sur la jeunesse des écoles son action est très faible. Voilà qui est grave : c'est dans les syndicats et dans les universités que s'élabore l'Allemagne de demain, et ce que nous savons des *universités* n'est point de nature à nous inspirer confiance... La *Burschenschaft*, qui a des traditions libérales, est devenue conservatrice. Au Congrès d'Eisenach (30 août 1919), plus de 100 *Burschenschaften* réunies ont décidé de reconnaître comme drapeau national, non pas les couleurs noir, rouge et or, qui furent jadis, en 1817, le symbole de l'*unité et de la liberté* allemandes, mais les couleurs de l'Empire bismarckien : noir, blanc, rouge. Un an après, le 8 août 1920, les plus patriotiques des *Burschenschaften*, réunies sous le titre de *Deutsche Wehrschaft*, ont tenu leur premier congrès au pied du monument d'Arminus, près de Detmold. A la même époque, les corporations nationalistes (*Landmannschaften*, *Turnerschaften*) créaient la *Ligue du Kyffhauser*, dont Hindenburg et Ludendorff devenaient membres honoraires, et qui organisait de romantiques manifestations au sommet du Kyffhauser. Enfin, l'effort de groupement a abouti à une nouvelle institution universitaire qui fait beaucoup parler d'elle : le *Hochschulring*. A la fin de 1920, 30 000 étudiants en faisaient partie (si l'on en croit le témoignage d'un organe de droite, la *Gazette d'Augsbourg*). C'est la plus puissante organisation d'étudiants. C'est elle qui s'est efforcée d'abolir, par une propagande acharnée, dirigée par Berlin, la Constitution d'Er-

langen (1921), puis celle de Göttingen (janvier 1922), jugées insuffisantes au point de vue *völkisch* (national antisémite). C'est elle qui à Berlin contrôle les démarches du recteur de l'université Nernst, membre du parti démocrate, et qui repousse, quand elle le juge bon, ses décisions. Elle est gravement compromise, par certains de ses membres, dans le meurtre de Rathenau. En elle revit, s'agite et bouillonne un romantisme trouble, fait de souvenirs historiques, de poésie séculaire niaisement adaptée aux événements modernes, de révoltes vagues et de xénophobie. Tout cela repose également sur des faits économiques. Une très forte proportion d'étudiants allemands ne mange pas à sa faim. Sauf les fils de négociants et d'industriels, tous se serrent plus ou moins la ceinture, même ceux qui, ayant un petit emploi, étudient à leurs heures de loisirs. L'idéalisme frelaté dont les gorge le *Hochschulering* est pour eux un anesthésique.

Aux étudiants des *Corps* et des *Burschenschaften* s'opposent les *Freistudenten* (les libres), héritiers de l'esprit libéral des étudiants de 1815. Leur sincérité intellectuelle, leur probité s'expriment dans leurs revues spéciales : *Die Tat*, *Die Hochschule* ; leurs Ligues (*Deutscher Hochschulerbund*, *Sozialisticher Studentenbund*, *Freie Deutsche Gruppe*) se sont rassemblées récemment en un cartel, la *Neue Hochschule*. Mais il n'y règne pas l'étroite solidarité qui distingue les associations nationalistes. Ces jeunes gens sont individualistes. C'est cependant grâce à leur action que s'est constituée la *Deutsche Studentenschaft*, permise par la Constitution républicaine, le Parlement universitaire, élisant au suffrage universel le Comité central des étudiants allemands, organe officiel de collaboration avec les sénats pour les questions disciplinaires et pédagogiques. Ajoutons d'ailleurs que, dans les universités à majorité nettement nationaliste, comme celle de Berlin, le comité est envahi par les éléments de droite.

Quant au personnel enseignant, tout le monde sait que les républicains y sont en minorité. Le professeur Hugo Preuss, qui, avant de devenir ministre, avait une chaire à l'École supérieure de Commerce de Berlin, n'a pas été nommé,

depuis qu'il a quitté le pouvoir, à une université. On lui a préféré, pour Berlin, M. R. Smend, de Bonn, un des fondateurs du parti allemand national en Rhénanie. M. Smend a trouvé ici un milieu sympathique, accordé au ton de sa propagande par des réactionnaires notoires : Röthe, Scheffer, Bornhack, Rudolf Stammler. Le professeur Schücking, célèbre pacifiste, a été nommé non pas à l'Université, mais à l'École de Commerce. De même Bonn, l'économiste démocrate. A Göttingen, A. O. Meyer a obtenu la chaire de Max Lehmann, le biographe de Stein. Le nationaliste haineux, Erich Marcks, est devenu à Berlin le successeur de Delbrück. Pendant ce temps, un grand nombre de professeurs et de *Privat-Dozenten* démocrates, ayant tous les titres nécessaires, attendent vainement un avancement ou une nomination. Le ministère a les mains liées, ou plutôt il n'ose pas contrecarrer cette puissance : les Facultés et leurs Sénats conservateurs.

*
* *

Nous en avons assez dit pour qu'on voie combien la lutte engagée est grave et son issue incertaine. D'un côté une réaction puissante s'inspirant de traditions encore vivaces, appuyée par une classe d'hommes profondément attachés au régime d'autorité, et possédant la plus grande part de la fortune nationale, soutenue par une jeunesse turbulente et passionnée, par une foule de petits bourgeois aigris, déçus, exaspérés par des conséquences politiques et économiques de la guerre ; de l'autre, des masses socialistes en majorité dociles à leurs chefs, sincèrement pacifistes, mais en partie travaillées par la misère, les ressentiments sociaux, et souvent tentées par le rêve d'une dictature du prolétariat ; au milieu, un nombre important certes, mais sans racines profondes, de républicains démocrates, fort désorientés par les complications extérieures. Qui l'emportera ? Les prophéties sont toujours dangereuses, surtout quand les luttes intérieures sont, comme dans ce pays, en un rapport étroit de dépendance avec les démarches de l'étranger-créancier. Bornons-nous

donc à évoquer des possibilités. Je ne crois pas que les partisans de l'ancien régime préparent une restauration monarchique, tant que la direction des Affaires étrangères voue le pouvoir à des difficultés incessantes. D'autre part, les rivalités des monarchistes rendent pour le moment invraisemblables toute solution de ce genre. Les fidèles des Hohenzollern ne peuvent s'entendre avec ceux des Wittelsbach. Il faudrait que les uns et les autres se méprissent étrangement, dans leur hâte d'agir, sur la vraie situation, pour risquer l'aventure. La proclamation de la monarchie en Bavière aurait peut-être pour résultat un soulèvement dans les régions nord de cet État, des mesures d'isolement et de boycottage de la part de Berlin, probablement une sorte de guerre civile. Ou les monarchistes bavarois sont frappés de cécité politique, ou ils préféreront attendre. Le temps a déjà travaillé pour eux. Il y a quelques jours, un député bavarois affirmait tranquillement au Reichstag que, « si un plébiscite avait lieu dans son pays, 80 p. 100 des voix se prononceraient pour la monarchie ».

Un coup d'État reste possible de la part des éléments les plus impatients de l'extrême-droite. Il peut avoir lieu demain et mettre provisoirement au pouvoir certains représentants de l'industrie lourde réactionnaire. Il installerait une sorte de dictature et s'efforcerait de préparer à longue échéance la restauration. Il s'userait sans doute vite, car il n'arriverait pas plus que les cabinets républicains à résoudre les problèmes extérieurs et à rétablir l'ordre économique. En somme, si l'évolution politique observée depuis trois ans dans ce pays continue dans le même sens, et si je puis dire, suivant la même courbe (cherté croissante des vivres, chute du mark, impuissance des cabinets successifs, progrès des idées conservatrices et des sentiments dynastiques dans la jeunesse), il faut prévoir dans peu d'années de grands changements. Une nouvelle monarchie pourrait d'ailleurs être différente de l'ancienne, moins absolutiste, moins pompeuse, laissant une part décisive d'autorité à quelque Parlement nouveau sorti de l'actuel « Conseil économique du Reich ». Elle pourra être un compromis. En tout cas, elle préparera la revanche soit sous la forme de l'agression brutale, soit sous la forme de l'expansion com-

merciale et industrielle vers l'est, et de représailles économiques vers l'ouest.

De tout cela peut-on tirer quelques indications profitables pour notre politique? — Malaisément. Nous ne pouvons rien sacrifier de nos revendications en faveur d'aucun gouvernement allemand. D'autre part, le régime actuel a l'avantage d'être, du moins par ses velléités, par les dispositions mentales de ses principaux représentants, favorable aux discussions, aux arrangements. Le menacer, le contraindre, c'est l'affaiblir au profit de l'offensive nationaliste, c'est concourir au discrédit de la gestion républicaine des affaires, c'est contribuer à préparer peut-être des lendemains bien graves. Mais voici où les choses se compliquent : n'ayons pas l'imprudence de croire qu'un gouvernement républicain puisse, pour longtemps, se résigner à notre politique. Il est des articles importants de notre programme qui réalisent constamment, au delà des querelles intérieures, l'unité de front de tous les Allemands. Elle s'est manifestée lors de l'affaire de Haute-Silésie et se manifeste en toutes circonstances à l'égard du régime d'occupation, à propos de certaines mesures particulièrement pénibles de désarmement industriel, à propos des procédés de contrôle financier, etc., etc... Dès qu'il s'agit de la Rhénanie, de la Sarre, des frais militaires, de notre politique à Sarrebruck, à Coblence, à Munich, la réaction de l'opinion est unanime, que l'on s'entretienne avec un Rhénan, un Bavarois ou un Prussien, un centriste ou un socialiste. Les journaux socialistes n'ont pas été les derniers à reproduire en bonne place les chiffres de la propagande allemande officielle sur les dépenses militaires interalliées en pays occupés. Au Parlement, nous avons été attaqués, avec une véhémence naturellement variable, par Helfferich, Stampfer et Breitscheid. C'est un fait que les deux Allemagnes que j'ai évoquées au cours de cet article n'en forment plus qu'une dès qu'il est question de l'intégrité du territoire, de la souveraineté nationale, ou des chiffres de l'ultimatum de Londres. La seule différence que j'aperçoive est celle-ci : M. Helfferich préconise la résistance passive et active; M. Wirth, homme doux, préfère l'exercice d'une vertu

qu'il croit efficace: la patience. Il l'a dit: *exécutons le traité, afin de prouver qu'il est inexécutable* ; et il croit avoir pour lui les banquiers de la City, les financiers internationaux, les plus hautes « autorités économiques du globe ». Là-dessus tout le monde est d'accord. Au point de vue de la politique extérieure, le seul en somme qui nous importe immédiatement, ne nous y trompons pas : nous avons devant nous non plus un pays déchiré de passions antagonistes, mais un bloc compact de volontés, ou mieux de mauvaises volontés homogènes.

Pour remuer ce bloc, pour obtenir de cette Allemagne résistante, rebutée, couvant en elle les rancunes et les appétits de vengeance, les réparations qu'il nous faut, nous devons la mieux connaître, mieux savoir ses ressorts, et les mots, les procédés qui les font mouvoir. Nous devons, à l'occasion, mieux discerner les rares bonnes volontés, favoriser leur avenir politique, nous en servir ; nous devons essayer d'intéresser à la politique des réparations les moins déshonnêtes des producteurs, qui, de leur côté, influenceront la presse, dissiperont peut-être les miasmes ; nous devons enfin soustraire la plus grande part possible du problème des réparations aux débiles dirigeants de la politique officielle, et franchement, impérieusement, parler aux hommes d'affaires un langage d'affaires.

André Gauly.

LES LETTRES ET LA VIE

Nos Manuels d'histoire littéraire.

Comment m'est venue l'idée de ce devoir de vacances ? Oh! d'une façon bien inattendue !

C'était l'autre mois, quand on a donné en Valois les fêtes commémoratives de *Sylvie*. Je voulus voir ce que disait de Nerval le manuel de Brunetière. Pas un mot. Alors, en passant chez un libraire, je réitérai la même opération sur deux ou trois autres manuels en usage dans les classes ou facultés : même silence, ou quelques brèves lignes d'une misère telle que mieux eût valu rien du tout.

Pourtant, ma curiosité était piquée. Je poursuivis mes investigations. Avec d'autres auteurs que Nerval, cela devenait encore plus drôle : je fis venir deux manuels, trois, dix, douze manuels... J'ai souvent dû de joyeux moments à Allais ou à Courteline, mais pas plus, je crois, qu'à certains de ces sévères bouquins.

Et je le dis, je vous assure, sans l'ombre d'hostilité envers les respectables professeurs qui les rédigèrent. Les préven-

tions contre l'Université, contre les universitaires, m'ont toujours semblé démodées, d'un autre âge. Personnellement, elles ne m'ont jamais effleuré. C'est par l'éloge d'un universitaire, Jules Lemaître, que j'ai inauguré la présente rubrique. Je professais et j'ai gardé un culte pour des hommes comme Boutroux, Liard, Marion. Et sans nommer M. Joseph Bédier, trop de cette maison pour que j'en parle ici, soyez sûr que je n'ignore pas la valeur considérable de certains vétérans de la Sorbonne actuelle, d'un haut esprit tel que M. Ferdinand Brunot, entre autres. Enfin, quant aux jeunes maîtres de l'Université nouvelle, si vous avez suivi mes articles, vous savez que je n'ai négligé aucune occasion de signaler combien ils me semblaient, par l'intelligence, la sensibilité littéraire, la culture, supérieurs à certains de leurs devanciers...

Mais d'ailleurs, ou je me trompe fort, ou ils seront les premiers à se divertir des singulières élucubrations que je vais avoir l'honneur de vous présenter.

* * *

Bien entendu, je limiterai mon examen et je le bornerai exclusivement, dans ces manuels, aux chapitres traitant de l'histoire littéraire contemporaine.

Pourquoi ? Pour deux raisons. La première, vous la devinez : question de temps et question d'espace. La seconde, c'est que, jusqu'au XIXe siècle, on est à peu près sûr que tous les manuels seront sinon d'une originalité étourdissante, du moins d'une honnête moyenne. Les débuts, le XVe, le XVIe, le XVIIe, le XVIIIe, autant de siècles littérairement réglés, sur lesquels les ouvrages abondent, et où les auteurs de manuels n'ont qu'à suivre la doctrine officielle, qu'à reproduire les opinions établies sans se fatiguer l'ingénieuse et sans craindre de gros risques d'erreur. Que ce qu'ils racontent des auteurs classés ou classiques soit toujours bien captivant, je ne vous le jurerais pas. Il faut même aux enfants une étrange intuition de la beauté pour n'être pas dégoûtés des classiques par la manière dont on les leur enseigne. Prenez, par exemple, sur

telle pièce de Corneille, de Racine ou de Molière, un feuilleton des *Impressions de théâtre* de Jules Lemaître, et comparez avec les pages de nos manuels sur les mêmes ouvrages; vous sentirez aussitôt, par le contraste, toute la déperdition que font subir à nos grands chefs-d'œuvre les livres de pédagogie et tout le dommage qui résulte, pour les élèves, de ces interprétations banales. Néanmoins, tels quels, sur cette portion de notre histoire littéraire, les manuels peuvent encore aller.

Mais où les difficultés commencent, c'est avec le XIXe siècle. Sans doute, sur Chateaubriand, sur les romantiques, il existe les volumes de Sainte-Beuve ou d'autres, et on se tire d'affaire, tant bien que mal, en y puisant, en y décalquant. Au delà, c'est moins commode. On se trouve en présence d'une littérature complètement renouvelée, toute de sensibilité, toute moderne et, qui pis est, mal définie, n'ayant cessé de traverser des hauts et des bas, bref des auteurs avec lesquels il n'y a que deux partis à prendre : ou recopier ce que certains critiques en ont écrit, ou s'aviser de les apprécier soi-même. Et, comme vous verrez, ni l'un ni l'autre de ces partis n'est de tout repos.

Depuis bientôt quatre ans, vous vous rappelez, peut-être, qu'avec une ténacité souriante, mais inlassable, j'ai travaillé à faire reconnaître : 1° qu'il ne fallait pas confondre la critique littéraire et l'histoire littéraire ; 2° que les grands critiques du XIXe siècle, les seuls ayant attesté du goût et du discernement, ç'avaient été les créateurs.

Double thèse qui, peu à peu, a fait quelque chemin. Cependant, faute de pouvoir nier les constatations où elle s'appuyait, on lui a reproché son étroitesse. « Accordé, m'a-t-on répondu. Nous vous concédons que les critiques professionnels ont accumulé pas mal de bévues. Nous convenons aussi de la sagacité des créateurs. Mais juger et même bien juger les productions du moment, ce n'est pas toute la critique, ce n'en est qu'un tout petit coin. A côté et au-dessus même de ces appréciations fragmentaires et d'actualité, il y a les vues d'ensemble, il y a l'histoire littéraire, englobant des périodes capitales de la littérature et en fixant les tendances, la portée, œuvre autrement élevée, autrement significative. »

Parfait! Seulement, vous oubliez un détail : c'est que ceux qui se sont blousés sur les ouvrages du jour et ceux qui s'adonnent à la grande histoire littéraire, *ce sont les mêmes*. De sorte qu'à des gens qui, devant un livre de leur temps, se sont montrés manifestement incapables d'une réaction personnelle, d'un jugement exact, du moindre flair, vous attribuez la clairvoyance et le droit de haute justice sur des périodes entières de notre littérature. Je ne sais pas comment vous faites votre compte, mais, entre nous, il ne me semble pas très défendable.

Pour en revenir à nos manuels, — et cette apparente digression nous y ramène tout droit, — étant données les innombrables preuves d'incompétence que nous avait fournies la critique professionnelle sur les auteurs du XIXe siècle, vous comprenez l'intérêt qu'il y avait à examiner ce qui se professe sur lesdits auteurs dans des livres dont les trois quarts, sinon plus, se sont inspirés desdits critiques.

Mais, dans cet examen même, des éléminations étaient possibles. Ainsi Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Musset, Balzac, voilà notamment des auteurs aussi étiquetés, aussi calibrés, que ceux du grand siècle et sur lesquels ne manquent pas les formules toutes faites. La puissance verbale du premier, l'élévation et l'harmonie du second, la puissance philosophique et le pessimisme du troisième, la fantaisie et l'émotion du quatrième, la fécondité et l'observation du cinquième, points acquis à l'histoire littéraire officielle et que les manuels n'avaient qu'à enregistrer. Platement ou brillamment, lourdement ou avec art, peu importe. On les sait d'avance soutenus et en même temps bridés par ces lisières. Ni grandes surprises à espérer ni grandes surprises à redouter. L'inspection n'aura pas besoin de s'y attarder.

Tandis que, plus loin, tout change. C'est surtout après 1850 que la critique professionnelle se met à entasser erreurs sur gaffes, négligences sur injustices. En réalité, à partir de cet instant, tout le mouvement littéraire lui échappe et s'accomplit hors d'elle, malgré elle. Pas un des auteurs qu'elle ait vantés qui ne gise aujourd'hui en poussière. Pas un des auteurs qu'elle ait sous-estimés qui ne soit présentement

en pleine faveur, en pleine gloire. Et il conviendra aussi de retenir ceux qu'elle a totalement ignorés et dont nous faisons maintenant nos délices.

C'est donc principalement avec ces divers écrivains qu'il était curieux de voir nos faiseurs de manuels aux prises. Et c'est sur les résultats de ce contact qu'ont principalement porté nos recherches.

*
* *

Mais, avant d'examiner séparément chaque manuel, tâchons d'en noter les caractéristiques communes.

C'est d'abord une prédilection marquée pour les doctrines ou théories littéraires. Et vous saisissez pourquoi? Des doctrines, des théories, ce sont des idées, des thèses, et cela peut se résumer, se discuter, avec la logique, sans recourir à la sensibilité. En outre, cela permet de grouper les auteurs dans un même chapitre, de les ranger par boîtes de dix ou de vingt comme des cigares. Il y a la boîte réalisme, la boîte psychologie, la boîte romantisme, la boîte Parnasse, la boîte symbolisme, où, selon le cas, on vous case un chacun. Seulement, malheur à l'écrivain isolé qui n'entre pas dans une des boîtes! Tel Baudelaire. Vous ne vous figurez pas le tintouin qu'il donne aux faiseurs de manuels. Ils ne savent littéralement pas où le fourrer. Tantôt, à coups de poings, ils l'enfoncent dans le Parnasse, tantôt, à coups de talons, dans le symbolisme. Mais toujours un morceau dépasse. Et je ne serais pas éloigné de croire qu'une partie du mépris qu'ils lui témoignent vient de la rancune de ces soucis. En tout état de cause, on n'eût pas ménagé les outrages à ce triste auteur que Brunetière considère comme un poète médiocre et répugnant. *Magister dixit.* Mais, très probablement, on lui en veut encore plus d'entrer si mal dans les boîtes.

Second trait commun : le ton tranchant, péremptoire, hautain, presque agressif. La plupart l'ont aggravé dans la fréquentation de Brunetière et de Faguet, dont nous parlerons

plus loin, mais, dès leurs débuts, il était chez eux en germe. Même lorsqu'ils se contentent de recopier les jugements des devanciers, on les sent imbus de leur infaillibilité littéraire. La critique, c'est leur lot, leur fief, où ils n'admettent nul intrus et où ils ont la conviction de régner en maîtres absolus autant qu'impeccables. Dans le *Manuel* de Petit de Juleville, vous trouverez le dogme nettement formulé : « Jules Lemaître, comme Faguet, était élève de l'École Normale. Brunetière y est professeur ; nos trois plus grands critiques littéraires sont ainsi de la maison, *comme il est juste.* » Avant cette dernière phrase, autant de lignes, autant d'hérésies. Si l'on évoque toutes les énormités de Brunetière comme de Faguet, il est bien difficile de leur accorder la qualification de grands critiques. Et, d'autre part, entre les deux intéressés et Lemaître, la grâce de celui-ci, sa sensibilité, son originalité de pensée et de vues ne créent-elles pas un abîme qui interdit le rapprochement ? Mais ce qui subsiste et mérite les honneurs du marbre, ce sont les quatre mots de la fin : *comme il est juste.* Ils nous livrent tout le secret de la brutalité ingénue avec laquelle les faiseurs de manuels expédient nos plus grands maîtres.

Certes, l'assurance est utile, voire même indispensable, au critique. Le critique flottant et qui tergiverse manque à l'un des devoirs essentiels de son art. Cependant, il y a la manière. Envisageons ainsi celle de Lemaître. S'il fut, en matière littéraire, un homme sûr de lui et sans hésitation sur les autres, c'est bien celui-là. Mais voyez avec quels ménagements, quels raffinements de détours et de contre-détours il nous communique ses appréciations. C'est que Lemaître ne doit ses jugements qu'à ses impressions propres, qu'à ses réactions personnelles devant l'œuvre en cause, et qu'en sentant la complexité il fait tout l'effort possible pour la démêler et la traduire expressément. Et c'est aussi qu'ayant pratiqué lui-même les vers, le roman, le théâtre, il en connaît les mille difficultés et que de ces épreuves il conservera toujours, même envers les maîtres qu'il malmène, ces sentiments de considération, de cordialité et presque d'amitié qu'on éprouve pour des compagnons d'infortune. Quelle différence avec la

familiarité méprisante, avec les affirmations comiquement cassantes qui sévissent dans les manuels, — avec ces gens que n'a jamais troublé le doute et qui vous exécutent les chefs-d'œuvre ou vous acquittent les pires écrivains en cinq secs, comme il est juste!

Enfin, troisième trait commun : le point de départ. Car, quoi qu'ils en aient et quelque disposition qu'ils adoptent, tous les manuels procèdent de deux ouvrages-bases, de deux matrices originelles : le *Manuel* de Brunetière et l'*Histoire de la Littérature française* de Faguet.

Prenez, dans n'importe lequel de ces manuels, une page concernant n'importe quel auteur, vous y retrouverez mot pour mot l'appréciation de Brunetière ou de Faguet. Et, naturellement, il ne s'agit pas des appréciations d'ordre général, qui sont forcément partout les mêmes ; il ne s'agit pas de demander aux manuels le contraire de la réalité, un Victor Hugo présenté comme humoriste ou un Mérimée comme lyrique. Il s'agit du verdict sur les qualités ou les défauts de l'auteur. Or, là-dessus, pas une variante : honnis tous ceux que blâment Brunetière ou Faguet, portés aux nues tous ceux qu'ils encensent, et toujours avec les mêmes attendus, et presque toujours dans les mêmes termes. Ou, si l'on se permet le plus faible amendement, il faut voir avec quelles mitaines et quels salamalecs.

Mais une preuve encore plus flagrante de ces démarquages, ce sont les lacunes des manuels. Dans Brunetière, dans Faguet, il en est de formidables, que je vous signalerai tout à l'heure. Eh bien, dans cinq manuels sur six, pas une seule de ces lacunes qui ne fasse trou. Brunetière et Faguet n'ont pas parlé d'un auteur. Malédiction sur lui! On n'en parlera pas. *Magister non nominavit.* Ou si, dans quelque édition « revue et augmentée », on s'enhardit à le mentionner, c'est en quelques lignes parcimonieuses, et quasiment honteuses, en bas d'un blanc de page disponible, dans une note furtive.

Et quant au ton, je vous l'ai indiqué : ce n'est que l'écho de celui des deux maîtres. Et un écho, pas même, car l'écho a je ne sais quelle grâce naturelle. Tandis qu'ici la répercussion a quelque chose de mécanique, l'accent criard et défor-

mateur des disques de phonographe. Chez un Brunetière, chez un Faguet, le dogmatisme, la désinvolture sont souvent énervants, irritants. La parodie que nous en offrent les manuels prêterait plutôt à sourire.

*
* *

Ce n'est pourtant pas un livre indifférent que le *Manuel* de Brunetière.

Brunetière, en dépit de son manque foncier de discernement et de sensibilité littéraire, montrait une certaine fougue, une certaine personnalité, enfin du tempérament. Et puis il avait beaucoup lu, avec parti pris, avec aveuglement, mais il connaissait manifestement ses auteurs. « Il est si nourrissant! » déclarait de lui avec enthousiasme Mme Aubernon, après l'avoir hébergé, quinze jours durant, dans son manoir. Il est vrai que, malgré son fervent amour des lettres, Mme Aubernon n'était pas toujours très difficile sur la nourriture. Je me rappelle même l'avoir vue savourer, en littérature, des cuisines plus que contestables. Toutefois, indigeste ou non, la science littéraire de Brunetière n'était pas niable. Au demeurant, un autodidacte de haute classe, qui possédait du moins cette supériorité sur bien d'autres, d'avoir lu presque tout ce dont il parlait. Et son *Manuel* s'en ressentira.

Typographiquement, le volume se divise en deux parties : en haut des pages, un « discours » d'affilée sur la suite des lettres françaises jusque environ 1880 ; en bas, des notices consacrées aux divers auteurs.

Le haut a tout le vague et l'arbitraire des morceaux de ce genre. Brunetière en est encore à ces deux procédés des critiques, qui considèrent les écrivains ou bien sous forme de pelotons d'école, obéissant aux mêmes disciplines littéraires, ou bien comme des groupements subissant les mêmes penseurs d'une époque.

En ce qui concerne les auteurs médiocres, le premier de ces procédés serait justifiable. Ce qui fait les écoles, ce ne sont

pas les maîtres, ce sont leurs suiveurs. Et les suiveurs, n'ayant de valeur qu'en raison de l'orphéon où ils se sont affiliés, on est fondé à les juger en tant qu'orphéonistes.

Avec les maîtres grands ou petits, avec les gens de génie ou de talents originaux, avec les créateurs personnels, ce mode de classification ne présente qu'un intérêt d'ordre pratique. Il aide aux rassemblements, il remédie à l'éparpillement. Individuellement, il n'éclaire rien.

Quant à l'influence des penseurs sur la littérature, c'est une thèse peut-être plus chimérique encore, puisque le propre du créateur consiste à être non seulement inaccessible mais réfractaire à la pensée d'autrui, et que sa valeur est en proportion inverse de ce qu'il laisse pénétrer en lui de cette pensée.

Sous ce rapport, les littérateurs pourraient se partager en deux groupes. Une énorme majorité qui ignore les penseurs de son temps n'y comprendrait rien si elle les abordait, et effectivement n'en a cure. Une infime minorité qui a lu lesdits penseurs, les a plus ou moins saisis, mais sur lesquels les philosophismes n'ont fait que glisser sans mordre. Un seul cas contraire : le cas extrêmement rare où le créateur est doué de l'esprit philosophique. Seulement, alors, il forge lui-même sa propre philosophie et rejette d'instinct tous les matériaux qu'y voudrait mêler celle du dehors.

Au surplus, tenons-nous-en à ce que nous apprennent les faits. Jusqu'au moment où il se lance dans l'humanitarisme militant, où est la trace des penseurs dans Victor Hugo? Où est-elle dans Musset? Lamartine qu'est-ce, sinon une âme croyante et lyrique? On nous parle constamment, dans les manuels, du pessimisme de Vigny. A quoi se réduit-il? A un cœur naturellement orgueilleux, élevé, susceptible. Et où ce pessimisme puise-t-il sa durée? Dans une banale mésaventure, dans la trahison de Mme Dorval. Et ainsi des autres.

Passons-nous au Second Empire? Brunetière, pour en expliquer le réalisme, invoque le positivisme, Auguste Comte. D'abord, le réalisme du Second Empire est une légende inventée de toutes pièces par J.-J. Weiss, qu'éberluaient tout

art nouveau et fort, toute poésie vraie, et qui ne tient pas devant l'examen. Mais ce réalisme même admis, qu'est-ce qu'a à y voir Auguste Comte? En retrouvons-nous le moindre écho dans Flaubert, dans Baudelaire, dans Leconte de Lisle, dans Goncourt? Et prétendra-t-on même que sur ces maîtres un Taine ou un Renan exercèrent la moindre action?

Tout cela n'est pas sérieux. Hélas! combien de temps faudra-t-il donc aux critiques pour se rendre compte que les créateurs de génie ou de talent sont des phénomènes isolés, sporadiques, échappant aux classements vulgaires, et que, si leurs œuvres reflètent quelque influence, c'est parfois celle de l'ambiance contemporaine, des gens et des mœurs du temps, jamais celle des penseurs de l'époque.

Pour arriver aux notices du bas, elles ne sont pas ennuyeuses à lire. On pourra y être agacé par cette feinte assurance, par cette morgue voulue, ou, pour tout dire, par cette fausse autorité dont je vous parlais plus haut. Mais, chez Brunetière, elles sont si inhérentes à son tempérament qu'elles gardent, en dépit de leurs dessous factices, un je ne sais quoi de spontané et de sincère. Chaque notice se déroule en petits bouts de phrases nerveux, fringants, haletants, séparés par des tirets comme les fragments d'un télégramme. Ou bien ce sont des questions sournoises, des essais de rénovation sous aspect d'énigmes : « Si l'on a eu raison de dire... — et s'il n'est pas vrai au contraire que... » A première vue, cela impressionne. Mais, si vous allez au fond, neuf fois sur dix, dans la censée découverte de Brunetière n'apparaissent que truisme, erreur ou simple bluff.

Dans l'ensemble pourtant, les remarques sur chaque auteur sont sinon profondes et neuves, du moins judicieuses et fort au-dessus de celles qu'on rencontrait jusque-là dans les ouvrages similaires.

Mais où s'accuse la faiblesse de Brunetière, c'est, comme chez presque tous les critiques, lorsqu'il s'agit de juger une œuvre, en elle-même, — art technique, composition, — ou bien de « sentir » le tempérament des ar-

tistes véritables ou encore d'en fixer les rangs respectifs.

Ainsi, il nous décrira à merveille les évolutions idéologiques de George Sand, mais il n'aura pas un mot sur l'absurdité et le charabia de livres comme *Indiana*, *Lelia* ou *Jacques*, pas un mot sur le piètre romanesque de *Mauprat*. Ce sont choses qui ne font pas que le laisser indifférent : il se tait faute d'en souffrir.

Ailleurs, il nous célébrera « l'importance considérable » du rôle de Gautier, sans soupçonner le discrédit, exagéré peut-être, mais certain, dont le poète pâtissait déjà à la fin du siècle dernier et sans apercevoir la nullité de son emprise sur ses grands contemporains immédiats.

Sur Baudelaire est-il besoin de rappeler les mémorables niaiseries de Brunetière ? Popularité de mauvais aloi, poète morbide, mystificateur, sont les moindres de ses injures. Ce n'est du reste qu'un petit commencement, qu'un amorçage d'une petite page. Et il poussera bien plus loin dans ses articles, dans ses leçons, allant en sa haine jusqu'à mentir, jusqu'à reprocher à Baudelaire d'être mort fou.

Mais, s'il n'accorde qu'une petite page à Baudelaire, il en accordera trois à Feuillet et deux à une autre de ses marottes : l'influence anglaise, qu'on ne retrouve nulle part, l'influence de Georges Eliot, du somnolent et anémique auteur de *Silas Marner*, qu'il travailla des années à lancer et qui finit par lui rester pour compte...

Voilà, piquées de-çà, de-là, et sans serrer le volume trop sévèrement, quelques-unes des erreurs du *Manuel* de Brunetière. Péchés mignons, à côté des fantastiques lacunes qui tarent le livre! Jugez-en plutôt.

Vous voulez l'opinion de Brunetière sur Benjamin Constant, sur *Adolphe* ? Néant. Sur Sénancour, sur *Oberman* ? Néant. Sur Desbordes-Valmore ? Néant. Sur Gérard de Nerval ? Néant. Sur Barbey d'Aurevilly ? Néant. Sur Erckmann-Chatrian ? Néant. Sur *Dominique* ? Néant. Sur Banville ? Néant. Sur Meilhac et Halévy ? Néant. Sur les Goncourt ? Néant. Et j'en passe !

Tous ces grands noms, tous ces chefs-d'œuvre, pour Brunetière, cela ne compte pas. *Nec digni, nec digna intrare.*

Tel est le dogme. Tels sont les ostracismes prononcés par la Bible des *Manuels*.

Ne manquez pas d'en prendre note, car vous allez voir les manuelistes d'ensuite adopter respectueusement, pieusement, ces exclusives et souvent même les aggraver.

FERNAND VANDÉREM.

(*A suivre.*)

LES COMMENTAIRES DE LA QUINZAINE

I. — Les Sciences et l'Industrie.

LÉGISLATION

L'INVENTEUR ET LA SOCIÉTÉ. — Les témoignages de la sollicitude générale à l'égard des savants et de leurs laboratoires en détresse, les cris d'alarme jetés par des voix généreuses, ont ramené l'attention vers les inventeurs et provoqué la curiosité du public sur les conditions de protection de la propriété industrielle. Ainsi sont apparues des idées nouvelles ou qui croient l'être. Nul ne saurait s'en désintéresser.

Il a été parlé d'un droit nouveau de l'inventeur : on a demandé qu'à la déchéance d'un brevet, pour quelque cause que ce soit, l'inventeur ait sur son invention un droit de suite pour un délai à déterminer. Le but des promoteurs serait de « créer un droit d'auteur comparable à celui des gens de lettres et des artistes en faveur des inventeurs ». Une manifestation, qui s'est déroulée il y a quelque temps, à la Sorbonne, a donné à ces revendications accompagnées de musique militaire un éclat qui dissimulait les lignes incertaines de la formule.

A prendre le vœu sous sa forme la moins fragile, M. L. Klotz, qui s'en fait le propagandiste, défenseur, etc., veut créer un droit

d'auteur en faveur des inventeurs. Comme l'intention déterminante est de faire quelque chose pour eux dans l'ordre législatif, les novateurs croient leur donner un avantage en les investissant d'un droit d'une plus longue durée, aux perspectives plus étendues. Les largesses du sentiment se substituent aux rigueurs de l'analyse.

L'assimilation du droit de l'inventeur au droit de l'auteur ne laissera pas de surprendre les commentateurs de la loi de 1793 et de la loi de 1844. Certes, nous ne disconvenons point que la pensée humaine soit une : par l'invention, aussi bien que par l'écrit, ou par l'expression plastique, c'est une même puissance créatrice qui rayonne. Néanmoins, le champ d'action n'est pas le même. L'artiste aussi bien que l'écrivain évolue dans les espaces infinis de la fantaisie. L'inventeur, au contraire, opère « en vue d'un résultat industriel » dans les termes limités d'une technique. Le pouvoir de l'écrivain, dans l'imagination des formes, est absolu. Quant à l'inventeur, le jeu de sa liberté dans la création des formes est borné par les inventions antérieures et voisines comme par les conditions de réalisation matérielle, de telle sorte qu'il n'a qu'un pouvoir relatif. Il est donc juste que les capacités humaines différentes qui se manifestent dans des sphères qui n'ont pas le même rayon soient investies de droits dissemblables par leur amplitude.

Lorsque la loi de 1844 a été présentée devant la Chambre des pairs, le marquis de Barthélemy semble avoir eu la prescience des tentatives actuelles : « La pensée industrielle et la pensée littéraire, dit-il, sont toutes deux sans doute le produit de l'intelligence ; mais sont-elles au même degré l'apanage particulier de ceux qui les ont conçues, et leurs auteurs doivent-ils dès lors être traités à l'égal l'un de l'autre? L'industrie se compose de la masse des découvertes préexistantes; aussi l'industriel profite-t-il bien plus pour ses inventions de toutes les connaissances répandues avant lui dans les arts et métiers que le littérateur ne tire parti des ouvrages existants dans les bibliothèques », et il conclut : « Les droits accordés aux inventeurs par les brevets d'invention ne constituent-ils pas à leur profit un temps d'arrêt pour l'industrie? N'est-il point expressément défendu de faire usage du perfectionnement apporté par une invention privilégiée sans l'assentiment du breveté? En est-il de même pour l'homme de lettres et pour le savant? Les livres ne sont-ils pas faits avec les livres,

et chacun n'est-il pas libre de s'inspirer des idées et du travail d'autrui? »

A cette antithèse dans la nature du droit entre l'auteur et l'inventeur s'ajoutent des contrariétés encore plus évidentes, si l'on examine la vie qui anime les institutions. A considérer dans leur exercice les droits de plusieurs écrivains ou de plusieurs artistes sur un thème lyrique ou plastique, on voit qu'ils cheminent pour ainsi dire sur des voies parallèles ouvertes dans le domaine de l'imagination : réserve faite des plagiaires et des contrefacteurs, ils ne risquent pas de se rencontrer dans le monde infini de la forme. Essayons, au contraire, de discerner les droits de plusieurs inventeurs dans un ordre industriel, dans une spécialité mécanique déterminée : sans diminuer la valeur de ces droits, nous serons frappés des points de contiguïté qui les réunissent. En effet les inventions vivent par leurs applications industrielles, mais elles se multiplient, se juxtaposent et se surchargent sur des points de détails dont chacun est nouveau, et dont pourtant la somme repose sur une assise et des principes qui sont dans le domaine public.

Loin d'être séparés et d'avoir chacun une aire de propriété distincte, les brevets d'invention se conjoignent, se combinent, se recouvrent et s'enchevêtrent à l'image de la pensée scientifique qui est faite de coordination, de résultantes, de raisonnements étroitement liés par l'induction ou la déduction. Si l'on attribue déjà avec difficulté une part de nouveauté ressortissant à un breveté déterminé, on devine les obstacles insurmontables que pourrait rencontrer la reconnaissance d'un droit de suite au profit de tous les inventeurs. Nous supposons que le prétendu « droit de suite » convoité pour les inventeurs serait probablement analogue au droit de suite des artistes institué par la loi du 20 mai 1920. Dans cette hypothèse, à l'expiration du brevet, — et non pas « à la déchéance » comme on l'a dit, car à la déchéance c'est le néant, — le droit de l'inventeur persisterait en se manifestant sous la forme d'une redevance levée sur tous les usagers de l'invention. Au milieu de l'inextricable complexité que nous présente la réalité des applications industrielles, recueillir ce droit de suite constituera bien une véritable découverte.

Grande et décevante est parfois la distance entre la séduction qui se dégage d'une théorie juridique, d'une conception ingénieuse de l'esprit, et ses possibilités de réalisation pratique. Le droit de

suite aux artistes, qui ne devait d'ailleurs se traduire par un prélèvement que sur celles des œuvres qui passeraient en vente publique, a déjà donné les plus grands déboires. En fait, les intéressés sont loin d'en jouir régulièrement. Un outillage, un personnel de contrôle et tout un mécanisme délicat sont nécessaires pour parvenir à un résultat.

Se représente-t-on bien l'océan sans rivages où l'on veut engager les inventeurs à la poursuite de ce droit qui survivrait au brevet, alors que nous n'avons même plus la publicité de la vente pour déceler l'objet de la redevance? Prouver la réalité de l'invention, établir l'identité entre l'exploitation et la revendication du brevet, dégager et isoler l'invention des brevets connexes et des perfectionnements qui l'entourent comme une frondaison touffue, dépister les usagers du droit, les sous-usagers, les usagers conditionnels ou partiels, ne sont que les premières phases à peine esquissées d'une enquête perpétuelle où le pauvre inventeur épuiserait ses forces et sa foi.

Nous avons été étonnés de voir un publiciste aussi averti que M. Francis Delaisi méconnaître ces difficultés. Il propose « qu'au bout de quinze ans, les droits de l'inventeur expirés, on continue indéfiniment à percevoir une redevance dont le produit sera versé dans la caisse du Crédit aux intellectuels ». M. Henri Clouard, au nom des Compagnons de l'intelligence, repousse ce projet en termes excellents : « Séduisante à première vue, l'idée de M. Francis Delaisi est certainement à écarter. Toute utilisation industrielle d'un brevet après quinze (ou peut-être cinquante) années, comportant une taxe de 1 p. 100, ce ne serait rien s'il n'entrait jamais en jeu qu'un brevet à la fois. Mais quel objet fabriqué un peu important ne résulte pas finalement d'une accumulation d'inventions? Une automobile par exemple est l'assemblage de pièces nombreuses dont la fabrication en série représente pour chacune un brevet. Le prix de chaque série de pièces se trouverait donc augmenté de 1 p. 100. En conséquence, le prix de chaque série d'automobile sortant des ateliers se trouverait augmenté d'autant de fois 1 p. 100 qu'il y a de pièces différentes dans une automobile. Ajoutez encore l'augmentation du prix de l'outillage de fabrication. »

Mais croit-on que cette introspection nouvelle, indispensable pour exercer le droit de suite, ne serait pas sans jeter le trouble dans la vie industrielle? Les brevets sont nécessaires pour dé-

fendre ce droit de l'inventeur : ils doivent être respectés. Mais ils ne sont supportables qu'à la condition d'être limités dans leur durée et de ne pas constituer des entraves au développement de l'activité scientifique. Un droit de suite prolongerait assurément d'une manière fort importune les terrains réservés qui échappent au travail du chercheur. N'oublions pas que le brevet est un monopole qui interdit toute exploitation rivale ; le droit de suite oblige à payer tribut : tous les droits contribuent à paralyser l'essor de la création industrielle. Il est bien permis de se demander si le progrès scientifique et la prospérité de notre industrie s'accommoderont d'un régime de servitudes qui troublent les transactions et laissent peser une perpétuelle suspicion sur le caractère licite de la fabrication.

Si le droit de suite apparaît comme irréalisable dans son organisation matérielle et nuisible à la liberté, il faut encore ajouter qu'en l'absence de conventions internationales il constituerait un péril menaçant pour notre indépendance économique. Telle est l'intensité de la concurrence que se font les peuples au lendemain de la guerre qu'il est bien dangereux pour un pays d'accepter une charge dont ne serait pas grevé son rival. Reconnaître en France un droit de suite, alors qu'il n'existerait pas dans les pays étrangers, ce serait admettre que l'exploitation d'une invention puisse être libre chez nos voisins au jour de sa chute dans le domaine public, pendant que chez nous elle continuerait de payer tribut. Nous consentirions donc à une diminution de nos forces, de notre capacité d'expansion, au moment d'entrer dans la lutte, car il ne faut pas croire que le droit de suite va s'instaurer en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis sous le simple attrait d'une clause de réciprocité législative.

Supposé même que toutes les objections que nous avons exposées puissent être victorieusement combattues, supposé qu'une organisation modèle puisse triompher de toutes les difficultés qui entourent la réalisation du droit de suite, il ne peut être accueilli dans notre législation, avant que nous nous soyons assurés par des conférences internationales, conférences de revision de la Convention de Paris, ou conférences constitutives, que les grands pays industriels, nos rivaux directs dans le monde, acceptent la même charge, ou consentent à mettre leur législation en harmonie avec la nôtre pour partir sur le pied d'égalité.

***

A vrai dire, il est permis de se demander si les honorables promoteurs de ces desseins ont une juste compréhension du brevet, de son rôle vis-à-vis de l'inventeur et dans la société, et s'ils sont bien pénétrés de l'esprit qui a présidé à l'élaboration de la loi du 5 juillet 1844.

Une bonne protection des inventions est un acte de justice à l'égard des créateurs, qu'elle stimule en favorisant les progrès de l'industrie. Mais, en reconnaissant aux inventeurs ce qui leur est dû, on doit se garder de tout excès. L'inventeur est utile à la société à laquelle il a rendu un service qui recevra récompense par un monopole d'exploitation temporaire. Mais une jouissance perpétuelle, même sous une forme détournée, serait aussi bien contraire à la nature des choses qu'aux nécessités de l'existence sociale. La société s'érige en face de l'inventeur : elle lui rappelle tout ce qu'il doit au milieu dans lequel ses idées ont pris naissance, le caractère collectif qui affecte toute œuvre humaine. Certes, il a lui, le premier, produit la conception au jour, mais, ce qu'il apporte, un autre, tôt ou tard, l'eût peut-être découvert : et ceci est d'une évidente vérité dans la pratique courante des applications industrielles. Proudhon sentait cette dualité d'intérêts entre la société et l'inventeur en déclarant qu'il faut donner une égale satisfaction à la liberté et au génie.

Temporaire, le brevet fait une juste part à la revendication sociale et à l'intérêt individuel. C'est ce qu'exprimait parfaitement le ministre de l'Agriculture et du Commerce dans son exposé des motifs présenté le 10 janvier 1843 : « Bornons-nous à constater ce qui existe, et ce qui existe sans contestation, depuis 1791. L'inventeur ne peut exploiter sa découverte sans la société ; la société ne peut en jouir sans la volonté de l'inventeur ; la loi, arbitre souverain, est intervenue : elle a garanti, à l'un une jouissance exclusive, temporaire, à l'autre, une jouissance différée, mais perpétuelle. Cette solution, transaction nécessaire entre les principes et les intérêts, constitue le droit actuel des inventeurs et, droit naturel ou droit concédé, ce résultat a été regardé universellement comme le règlement le plus équitable des droits respectifs ; la raison publique l'a accepté, et il est devenu, dans cette matière, la base de la législation chez tous les peuples. »

Est-ce à dire que tout soit parfait dans notre loi du 5 juillet 1844, qui a pourtant servi de modèle à une grande partie du monde civilisé ? Nous ne le pensons pas. Et M. André Taillefer le sait bien, lui qui remet éternellement sur le métier et rapporte au Comité technique de la propriété industrielle le nouveau projet du gouvernement portant refonte de la législation des brevets.

Notamment, nous croyons que le terme de quinze ans fixé à la propriété industrielle est trop court.

Depuis 1844, l'évolution suivie dans toutes les branches de l'industrie a déterminé des changements fondament aux dans le cours des affaires et dans la condition des personnes qui y participent. Si l'ouvrier, le contremaître, l'ingénieur ont bénéficié à des degrés différents de l'affranchissement politique, on peut se demander si la servitude sociale ne s'est pas aggravée du fait de la constitution des grandes firmes industrielles et de la concentration des capitaux.

Quoi qu'il en soit, jamais l'inventeur à ses débuts n'a trouvé plus de forces sociales conjurées contre lui. Comme la recherche des concours financiers est pour lui semée d'obstacles, il peut paraître désirable que la durée des brevets soit allongée : c'est pourquoi nous proposons vingt ans dans le projet qui sortira des délibérations du Comité technique. C'est une solution claire : elle perfectionne l'œuvre du passé, elle ne la bouleverse pas.

En cette matière si délicate de la propriété industrielle, il convient de se méfier du mirage des mots, des conseils trompeurs que peuvent inspirer les plus généreux desseins.

L'excuse de ces conceptions nouvelles est dans la réelle détresse des savants, qui doit toucher tout homme respectueux de la dignité de l'esprit et de l'avenir intellectuel du pays. Mais le caractère pressant du besoin, loin de nous dispenser de réflexion, nous impose bien plutôt une critique plus rigoureuse, plus de prudence dans la recherche de la meilleure protection des droits de la pensée. En cédant à la raison du cœur, nous pourrions craindre de méconnaître la raison des lois.

MARCEL PLAISANT.

AGRICULTURE

UN ENGRAIS ATMOSPHÉRIQUE. — Berthelot parlait, un jour, des progrès prodigieux de la chimie. Dans la société future, disait-il, la chimie transformera complètement les conditions matérielles des hommes ; c'est la chimie qui résoudra le problème capital de l'alimentation. « Le jour où l'énergie sera obtenue économiquement, on ne tardera guère à fabriquer des aliments de toutes pièces... Chacun emportera pour se nourrir sa petite tablette azotée, sa petite motte de matière grasse, son petit morceau de fécule, son petit flacon d'épices aromatiques, accommodées à son goût personnel, tout cela fabriqué économiquement par nos usines... Ce jour-là... il n'y aura plus ni champs couverts de moissons, ni vignobles, ni prairies remplies de bestiaux... » Ce jour est encore bien lointain. Malgré les progrès incessants de la chimie, peut-on même espérer qu'il arrive jamais ? Il est permis d'en douter, si l'on songe aux difficultés insurmontables que rencontre le chimiste dans la synthèse des matières azotées complexes qui sont la base de notre alimentation.

Cependant, si la chimie ne permet pas de fabriquer *économiquement* et de *toutes pièces* la plupart de nos aliments, du moins elle prête une aide efficace à l'agriculture. Par l'application de la méthode chimique, l'agriculture a accompli de très grands progrès pendant ces cinquante dernières années ; elle s'est transformée et elle est définitivement sortie de la phase empirique. L'emploi des engrais minéraux dans la culture des plantes offre un exemple de cette transformation.

On en sait le principe. Les plantes cultivées germent, se développent et arrivent à maturité, en empruntant au sol de l'eau et des éléments minéraux comme la potasse, le phosphore, l'azote, tandis qu'elles puisent dans l'air la totalité du carbone qui entre dans leur composition. Les plantes cultivées sont comme des machines ; avec les éléments nutritifs pris au sol et à l'air, elles fabriquent, par un procédé dont nous n'avons pas encore le secret, une grande quantité de substances organiques complexes. Le blé accumule dans ses graines de l'amidon et du gluten ; la betterave élabore du sucre dans sa racine, le colza fabrique

de l'huile dans ses graines... Quand ces différentes plantes sont arrivées à maturité, elles sont récoltées et généralement vendues au dehors de la ferme. Et les éléments nutritifs que les plantes avaient puisés dans le sol sont ainsi exportés ; ils sont perdus pour le sol. Si, pendant plusieurs années, des cultures se succèdent sans interruption sur le même sol, la terre s'appauvrit en potasse, en phosphore, en azote, et, par la suite, les cultures donnent des rendements de plus en plus faibles. Il faut donc, par l'emploi des engrais minéraux, qui sont le complément du fumier de ferme, fournir périodiquement au sol les éléments nutritifs qui sont nécessaires aux cultures. C'est là le rôle du superphosphate de chaux, des scories de déphosphoration, des sels de potasse, des nitrates; du sulfate d'ammoniaque...

Mais, jusqu'ici, les agronomes ne s'étaient préoccupés que des éléments nutritifs que les plantes puisent dans le sol. Or, voici que les Allemands ont tenté des essais en vue d'utiliser un engrais d'un nouveau genre : un engrais répandu dans l'air au contact des cultures et qui n'est autre que du *gaz carbonique.*

Le gaz carbonique, qui se trouve naturellement dans l'atmosphère, est absorbé, pendant le jour, par les feuilles vertes des plantes ; c'est là l'origine du carbone, avec lequel elles fabriquent toutes leurs substances organiques. Ces substances sont en grandes quantités ; aussi, le carbone entre-t-il pour la moitié dans le poids de la matière végétale desséchée. On voit, par là, quelle quantité énorme d'acide carbonique les plantes de nos cultures décomposent pendant la durée de leur végétation. Par exemple, un champ de blé d'un hectare fixe plus de 2 000 kilogrammes de carbone et décompose, par suite, plus de 7 500 kilogrammes de gaz carbonique, ce qui représente un volume considérable.

Or, l'air ne renferme que des traces de gaz carbonique, à peine 3 ou 4 dix-millièmes en volume. Ainsi, dans une pièce carrée de 5 mètres de côté et de 4 mètres de hauteur, il n'y a guère que 30 à 40 centimètres cubes de gaz carbonique. Ce gaz, extrêmement dilué, peut néanmoins suffire aux besoins des cultures, car l'atmosphère se renouvelle incessamment et, de plus, de grandes quantités s'en produisent continuellement qui tirent leur origine de la respiration des animaux, des fermentations et des combustions. Tout cela établit l'équilibre entre la consommation et la production, et la teneur en gaz carbonique de-

meure constante dans l'atmosphère sur toute la surface du globe.

Les plantes trouvent toujours la même quantité de gaz carbonique à leur disposition, mais une quantité extrêmement faible. Qu'arrivera-t-il, si on les met dans un air plus riche en gaz carbonique? M. Demoussy, professeur à l'Institut Agronomique, s'est posé la question, il y a une vingtaine d'années, et il a entrepris, pour y répondre, un grand nombre d'expériences extrêmement précises. Lorsque l'air qui entoure les plantes contient *cinq fois plus de gaz carbonique* que l'air normal, M. Demoussy a constaté que les cultures acquièrent un meilleur développement et donnent des récoltes *trois fois* plus élevées que celles qui sont obtenues dans les conditions ordinaires. Il a trouvé ces résultats avec la laitue, le colza, le tabac, le ricin. M. Demoussy explique ainsi une des causes de l'heureux effet du fumier sur les cultures. Sous l'influence des fermentations dont il est le siège, le fumier dégage de grandes quantités de gaz carbonique dans l'atmosphère que les feuilles des plantes cultivées utilisent à leur grand profit. C'est pour la même raison, sans doute, que l'on a parfois constaté que le fumier, *mis en couverture* sur le champ, était plus favorable aux cultures que lorsqu'il était enfoui dans le sol ; dans le premier cas, le gaz carbonique se dégage dans l'air et arrive plus rapidement au contact des feuilles.

Dans les cultures forcées, en serres ou sous châssis, les horticulteurs emploient de grandes quantités de fumier à l'effet surtout de fournir aux plantes une chaleur artificielle ; ils leur fournissent également une grande quantité de gaz carbonique. Ils obtiennent, par ces deux conditions extrêmement favorables, des rendements très élevés. Les horticulteurs peuvent encore améliorer ces conditions, en augmentant la dose de gaz carbonique et en employant du gaz carbonique préparé artificiellement. D'ailleurs, ils ne doivent pas trop augmenter la dose de ce gaz, car, en trop grande quantité, il est toxique. De plus, les plantes n'absorbant le gaz carbonique que pendant le jour, il faut aérer les châssis pendant la nuit ; c'est là une précaution que prennent tous les horticulteurs.

Pendant la guerre, les Allemands ont repris les expériences de M. Demoussy et leur ont donné une orientation pratique. Ils ont considéré le gaz carbonique comme un véritable engrais que l'on peut répandre dans l'atmosphère au contact des cultures pour ne augmenter les rendements. Comme M. Demoussy, ils ont fait des

expériences en serres ou dans des endroits clos ; mais ils ont aussi fait des essais en pleine terre. L'un d'entre eux, M. Riedel, a utilisé, à cet effet, les gaz de hauts fourneaux. Ces gaz sont ordinairement récupérés, purifiés et employés au chauffage des machines. A leur sortie de l'usine, ils présentent une très grande quantité de gaz carbonique et ont, en outre, une température plus élevée que celle de l'air environnant. Ils peuvent donc servir à une double fin : comme *engrais atmosphérique*, et comme moyen de chauffage des serres. Les rendements des cultures traitées par les gaz de hauts fourneaux ont été, dans l'ensemble, le double de ceux qui étaient donnés par les cultures témoins.

Dans les essais de pleine terre, M. Riedel entourait des parcelles quadrangulaires de tuyaux de ciment perforé par où arrivaient les gaz de hauts fourneaux purifiés et brûlés. Le gaz carbonique se répandait ainsi au contact des cultures, et on obtenait des rendements d'un et demi à trois fois supérieurs à ceux des plantes témoins.

Que peut-on conclure de ces essais? C'est, d'abord, que les plantes ne trouvent pas dans la nature toutes les conditions requises pour donner le maximum de rendement : l'atmosphère renferme trop peu de gaz carbonique. On ne saurait pourtant préconiser l'emploi du gaz carbonique dans la pratique agricole. Pour utiliser les gaz de hauts fourneaux ou de toute autre origine, il faut que le cultivateur possède son champ tout près de l'usine qui produit le gaz carbonique ; il conviendrait alors de calculer si les dépenses engagées dans l'achat des tuyauteries seraient compensées par le bénéfice supplémentaire donné par le meilleur rendement des récoltes. Il est permis de douter que cela soit vraiment pratique.

Ce n'est guère qu'en horticulture, vu la grande valeur marchande des produits obtenus, que l'on peut songer à employer avantageusement l'engrais atmosphérique.

RAOUL CÉRIGHELLI.

II. — Les Lettres Françaises.

LES GONCOURT ET FRANÇOIS COPPÉE (1866-1896), d'après des lettres et des documents inédits (1). — François Coppée, vers la vingtième année, avait lu les premiers romans d'Edmond et Jules de Goncourt, qui flattaient en lui ce goût de *réalisme* qu'il tenait de ses origines flamandes. Il avait apprécié, à leur apparition, *Charles Demailly*, *Sœur Philomène*, *Renée Mauperin*. En 1865, *Germinie Lacerteux* exerçait sur sa formation littéraire une influence incontestable.

N'avait-il pas accompagné Germinie, la servante, se promenant le long des fortifications avec Jupillon, le fils de la crémière voisine ? N'avait-il pas suivi, avec eux, le trottoir charbonné de jeux de *marelle*, respiré « l'odeur des maigres lilas, regardé les femmes en camisole aux fenêtres, les hommes en manches de chemise dans les jardinets, les mères sur les pas de portes avec de la marmaille entre les jambes ». Et il avait erré comme eux « sur cette première zone de banlieue *intra muros* où la nature est tarie, la terre usée, la campagne semée d'écailles d'huîtres, où l'on voit de petits rentiers regardant les horizons avec une lunette d'approche. Étrange campagne où tout se mêlait, la fumée de la friture à la vapeur du soir, le bruit des palets d'un jeu de tonneau au silence versé du ciel, l'odeur de la poudrette à la senteur des blés verts, la barrière à l'idylle, et la Foire à la nature ! Germinie en jouissait pourtant (2) ».

Coppée, lui aussi, en jouissait, et il était reconnaissant aux Goncourt de l'avoir initié à ces joies, à ces impressions de banlieue parisienne qui abonderont dans son œuvre. N'est-ce pas dans leurs romans qu'il faut voir une des sources d'inspiration de ses premières poésies, des *Poèmes modernes*, des *Humbles*, d'*Olivier*, des *Promenades et Intérieurs* ? Oui, c'est en les lisant qu'il avait commencé

(1) Les Lettres des Goncourt appartiennent à M. Jean Monval, légataire des papiers de François Coppée.

(2) *Germinie Lacerteux*, passim.

A rêver d'un faubourg plein d'enfance et de jeux,
D'un coteau tout pelé d'où sa Muse s'applique
A noter les tons fins d'un ciel mélancolique,
D'un bout de Bièvre, avec quelques champs oubliés
Où l'on tend une corde aux troncs des peupliers,
Pour y faire sécher la toile et la flanelle,
Ou d'un coin pour pêcher dans l'île de Grenelle.

Les dizains des *Promenades et Intérieurs* ne sont-ils pas des tableautins *impressionnistes*, où, simplement, par légères touches bien à leur place, Coppée rend toujours l'effet voulu :

J'adore la banlieue avec ses champs en friche
Et ses vieux murs lépreux, où quelque ancienne affiche
Me parle de quartiers dès longtemps démolis.
O vanité ! Le nom du marchand que j'y lis
Doit orner un tombeau dans le Père-Lachaise.
Je m'attarde. Il n'est rien ici qui ne me plaise,
Même les pissenlits frissonnant dans un coin.
Et puis, pour regagner les maisons déjà loin,
Dont le couchant vermeil fait flamboyer les vitres,
Je prends un chemin noir semé d'écailles d'huîtres.

Notons, ici, le dernier vers : François Coppée a « piqué » une sensation déjà « notée » par les Goncourt dans *Germinie Lacerteux*. D'ailleurs, c'est le même procédé, la même méthode d'observation aiguë de la vie moderne, une écriture artiste, elle aussi, à sa façon, par l'emploi d'un vers approprié au sujet, d'un vers qui se rapproche beaucoup de la prose. En somme, les naturalistes pouvaient revendiquer Coppée comme un des leurs, dans une partie de son œuvre tout au moins, où il semblait appliquer en vers leurs théories d'art, le travail « d'après nature », l'étude du « sous les yeux », du « coudoyé », pour employer leurs expressions.

***

François Coppée avait envoyé *le Reliquaire* aux frères de Goncourt, et ceux-ci avaient été frappés de la maîtrise et du fini de l'ouvrage, de l'habileté technique jointe au sentiment du poète :

Monsieur, nous trouvons, en revenant de voyage, votre aimable envoi. Votre livre est d'un exquis ouvrier et d'un rare artiste. Vous avez des vers comme

Et près du crucifix penché comme un fruit mûr (1)

qui frappent l'image et font médaille.

Permettez-nous de vous dire: merci et courage, avec toute la sympathie que nous inspire votre talent.

E. et J. DE GONCOURT (2).

C'est ainsi qu'ils avaient fait connaissance...

En 1867, paraissait *Manette Salomon*. L'année suivante, Coppée envoyait ses *Intimités* aux deux frères, qui écrivaient alors *Madame Gervaisais :*

Cher Monsieur et Confrère, lui répondaient-ils le 7 mars, *pardonnez-nous de ne pas vous avoir envoyé plus tôt ce petit mot de cordiale sympathie et de bien sincère compliment sur vos* Intimités. *Nous l'avons pourtant lu, d'une haleine, aussitôt reçu, ce charmant et trop court volume; mais, écrasés en ce moment sous le dur travail d'un roman, nous avons remis, de jour en jour, jusqu'à ce soir, pour vous envoyer notre remerciement et notre impression.*

Vous êtes vraiment le rossignol de « la Fête chez Thérèse ». Vous chantez, comme un poète et comme un amoureux. Vous avez des douceurs, des langueurs, des chatteries de vers inimitables; des pièces chaudes, mouillées, humides de passion qui donnent l'impression de ces jolis baisers — les premiers — à travers la voilette. *Et que vous savez bien faire mourir le bonheur du plaisir dans la tiédeur des chambres! Nous aimons de cœur et de souvenir vos paysages nostalgiques, vos vues de barrières, vos horizons de banlieue d'où l'on voit flamber la grande nuit fumante et rouge de Paris. Beaucoup de vos mots ont des parfums et des fraîcheurs de matinées de printemps: souvent on ne sait si de vos rimes tombe une goutte de rosée, ou une larme.*

Nous serrons votre main d'artiste bien affectueusement.

JULES DE GONCOURT.

(1) *Et près du crucifix penché comme un fruit mûr,*
Deux béquilles d'enfants, en croix, pendent au mur.
(Le Reliquaire: Une sainte.)

(2) Lettre du 4 décembre 1866, appartenant à M. Jean Monval.

***

Lettre délicieuse !... Hélas ! Jules mourait le 20 juin 1870, et Edmond continuait sa vie. consacrée au culte de l'art et de la littérature. Coppée, en 1872, lui envoyait *les Humbles*, et il recevait de la maison d'Auteuil cette réponse du gentilhomme simple, affable et courtois, si délicat en ses témoignages d'amitié :

CHER MONSIEUR ET AMI,

Enfin je trouve une plume dans cette maison d'ex-littérateur, où il n'y a plus que des sécateurs et autres outils de jardinier. Je m'empresse de vous écrire que je me trouve bien mal élevé, pour avoir tardé si longtemps à vous remercier du plaisir que j'ai trouvé à vous lire. Et vous devez sentir la vérité de mon compliment, car l'un et l'autre, vous en vers, moi en humble prose, cherchons à dégager la poésie secrète, abstruse, des êtres et des choses déclarés essentiellement prosaïques. Le Petit Épicier, *sous sa forme douceâtre, me semble assez révolutionnaire dans ce genre... Je suis amoureux de votre* Femme seule.

Toutes mes amitiés.

EDMOND DE GONCOURT.

P. S. — Vous savez que je suis un toqué de papier extraordinaire, presque le réinventeur de ce goût dans notre siècle : je serais bien heureux de posséder quelque chose de vous qui ne fût pas imprimé sur le papier « commun des martyrs » (1).

Cher ami, lui écrivait-il encore le 1er mars 1875, *je ne veux pas tarder plus longtemps à vous exprimer le plaisir que j'ai eu à lire votre* Idylle pendant le siège. *Votre grande brune est très nature, Mme Henry toute charmante, et si Gabriel pèche un peu du côté du patriotisme, il se rattrape à la fin du volume. Le livre est très frais, et au milieu du cataclysme qu'il traverse il mérite très justement le titre que vous lui avez donné.*

Mes compliments et mes amitiés.

(1) Lettre du 6 mars 1872.

L'année suivante, il lui envoyait un précieux exemplaire de *l'Amour au XVIIIe siècle*, dédicacé au « délicat et charmant poète d'*Olivier*, souvenir amical. »

Depuis la mort de son frère, il avait continué à écrire des romans. En 1877, il publiait *la Fille Elisa;* en 1879, *les Frères Zemganno;* en 1882, *la Faustin.* La Faustin, c'était l'actrice avec le désordre de ses idées, de ses sensations et de ses sentiments, conséquence de la profession de la comédienne quand elle est exercée par une véritable artiste, qui se livre au rôle qu'elle doit incarner et le joue avec tout son tempérament, tous ses sens, tous ses nerfs. Étrange créature que cette femme qui, si elle surprend sur son visage un sincère sourire de bonheur à l'arrivée de l'homme aimé qu'elle aperçoit derrière elle dans la glace, pense aussitôt à noter ce sourire pour la représentation du soir! Le champ d'observations, dans un pareil caractère, était vaste pour le romancier, et Edmond de Goncourt y avait fait une ample moisson de traits à la fois bizarres et vrais.

François Coppée, dans un feuilleton de *la Patrie*, saisissait cette occasion pour lui rendre hommage, et en même temps déclarer publiquement l'estime qu'il professait littérairement pour l'école naturaliste, avec les réserves nécessaires.

M. Edmond de Goncourt fut le Jean-Baptiste du naturalisme, dont M. Émile Zola est le Messie. Il a, comme le Précurseur, parlé longtemps dans le désert, où va rarement le grand public, mais où le suivaient tous les esprits vraiment littéraires, tous ceux qui aiment le rare et l'exquis dans la pensée et dans le style. Aujourd'hui le naturalisme triomphe, et, sauf quelques réserves que je n'ai pas le loisir de faire ici, je suis de ceux qui comprennent et approuvent ce succès. Il est vraiment aussi facile qu'injuste d'injurier, comme beaucoup le font, un groupe d'écrivains qui ont tous, à des degrés divers, beaucoup de talent, qui appliquent dans toute sa rigueur, consciencieusement, sincèrement et quoi qu'on en dise, sans préméditation de scandale, l'excellente méthode du travail d'après nature, et qui ont fait serment, comme les témoins à la cour d'assises, de dire la vérité et toute la vérité.

M. Edmond de Goncourt, je le répète, fut, avec son charmant et regretté frère, un des premiers partisans, sinon le fondateur, du roman documentaire, travail auquel l'avaient d'ailleurs préparé ses savantes études d'historien, toutes poussées dans le sens du fait

pittoresque et topique, du détail précis et curieux. Naturaliste de la veille, il a triomphé avec les naturalistes du lendemain, et chacun de ses romans est aujourd'hui un événement littéraire considérable. Avant tous, il fut à la peine ; il est équitable qu'il soit avec tous à l'honneur.

Ce qui le distingue des autres peintres de mœurs, dans cette famille artistique dont il est un peu le père, c'est qu'il veut la réalité, mais il la veut curieuse et rare ; il ne soumet volontiers à son observation que le phénomène un peu anormal, l'accident psychique ; il est épris des nuances. Par là surtout, il diffère de ses amis. Le maître actuel de l'école, Zola, est sans doute plus puissant, plus simple, mais il y a dans sa nature quelque brutalité ; c'est un robuste ouvrier, mais sa main est parfois lourde, sa besogne un peu grosse. Edmond de Goncourt, lui, reste toujours un raffiné, un délicat, — tranchons le mot, — un aristocrate.

Et François Coppée protestait, comme viennent de le faire récemment MM. Geffroy, Rosny, Georges Lecomte, etc., contre ceux qui accusaient les Goncourt d'être des démolisseurs de la langue française : « *Quant au style, c'est celui qu'ont inventé, pour leur propre usage, les frères de Goncourt : audacieux, compliqué, incorrect* exprès, *mais toujours vibrant, frémissant, pittoresque. Ceux pour qui la langue de Voltaire, — que j'admire d'ailleurs, mais chez Voltaire, — est l'idéal, ceux qui croient qu'il suffit pour écrire d'être « clair » et de ne pas faire de solécismes, seront furieux. Pour moi qui pense que le meilleur style est celui qui donne les sensations les plus vives, même s'il est incorrect (témoin Saint-Simon, Mihelet, etc.), la prose des Goncourt m'enchante.*

La Faustin *ne doit pas être lu par les petites filles, c'est bien entendu.*

Pouvait-on concilier d'une façon plus charmante, dans un sourire, l'équité, la largeur d'esprit, la bonne camaraderie ? Edmond de Goncourt en fut profondément touché.

Mon cher Coppée, je vous remercie de cœur de votre éloquent, verveux, amical plaidoyer en ma faveur, et je regrette infiniment de ne plus vous rencontrer dans les maisons où je vais, pour vous dire de vive voix, et avec une chaude poignée de main, combien je suis heureux de cette marque de haute sympathie de votre part. Mes amitiés et encore une fois tous mes remerciements (1).

(1) Lettre du 6 février 1882.

*
* *

Chose curieuse, Edmond de Goncourt, comme Flaubert d'ailleurs, avait horreur de l'époque moderne. Politique et politiciens, inventeurs, industriels, mercantis, il englobait tout, acteurs, scènes et décors, dans une même réprobation. C'était pour lui un spectacle affreux, que ce monde frelaté, d'une laideur incomparable, d'un insondable ridicule. Et pourtant, comme Flaubert, c'est ce monde-là qu'il voulut dépeindre et qu'il dépeignit passionnément.

François Coppée, sous ce rapport, partageait les sentiments de ses grands aînés. La vie moderne, affairée, brutale, où le poète et le flâneur ne trouvent plus leur place, ne lui inspirait pas moins d'horreur. Et sa verve ironique et satirique, qui trouvait amplement de quoi se satisfaire dans l'œuvre de Flaubert, apparaît aussi, plus d'une fois, dans son œuvre.

L'homme politique de son époque, celui-là surtout, Coppée ne l'épargna jamais ; c'est un des côtés de son caractère parisien, et c'est son bon sens et sa blague de Parisien qui lui inspiraient ces vers d'ironie méprisante pour le régime du suffrage universel tel qu'il était appliqué de son temps, pour

Cette boîte à sel
Que le Français, épris du tragique cothurne
Et du style pompier, appelle encore une urne (1).

Sur ce terrain, il s'entendait, je pense, avec Edmond de Goncourt, en cette époque peu glorieuse et comme aveulie du XIXe siècle à son déclin, et c'est dans ce sentiment que celui-ci lui écrivait, en novembre 1893 :

MON CHER COPPÉE,

Tous mes compliments pour votre Franc-Parler : *c'est de l'actualité intelligente servie au public dans une forme alerte, spirituelle, blagueuse ; et ça me fait plaisir de trouver, dans votre prose, le conservateur, le réactionnaire, le chauvin qu'il y a dans ma vieille peau. Mes amitiés.*

(1) *Les Paroles sincères. Période électorale.*

Heureusement, pour se consoler des laideurs et des médiocrités de l'heure, Edmond de Goncourt avait sa fière, son exclusive passion de la littérature et de l'art. La « Religion de l'Art » ! Bien démodée, diront les uns. Illusoire et décevante, diront les autres. Peut-être ?

En tout cas, elle a sa noblesse, et l'on doit saluer la mémoire des vrais et purs artistes, ces grands désintéressés, à notre époque matérialiste qui a renié bien des religions, mais n'a répudié nullement, que je sache, le culte du « Veau d'or » !

JEAN MONVAL.

III. — Les Lettres Étrangères.

LETTRES ITALIENNES

LE THÉATRE DE LUIGI PIRANDELLO. — Le roman le plus caractéristique de Pirandello, *Feu Mathias Pascal*, a paru, il y a une dizaine d'années, en feuilleton dans *l'Écho de Paris*, puis en librairie. Des traductions de dix ou quinze nouvelles de lui ont été publiées par des revues, et non des moindres. Il n'est pourtant pas exagéré de dire que Luigi Pirandello est à peu près inconnu du public français.

Il convient, d'ailleurs, de dire, pour excuser le manque de curiosité des critiques et des lecteurs de chez nous, que Pirandello n'a conquis en Italie même la place qui lui était due que depuis quelques années, exactement depuis qu'il s'est consacré presque entièrement au théâtre. Dans son tableau, désormais classique, des lettres italiennes en 1913, le critique Renato Serra lui consacrait trois lignes à peine et assez dédaigneuses. Et pourtant le *pirandellisme*, aujourd'hui en vogue dans la péninsule, était déjà tout entier contenu dans les romans et les nouvelles du futur dramaturge. Dès le début de sa carrière

littéraire, dans un bref essai sur l'*humorisme*, Pirandello définissait sa conception de l'humour et formulait déjà la théorie de la personnalité qui est à sa base.

Né en Sicile, à Agrigente, en 1867, Luigi Pirandello a longtemps enseigné la littérature italienne, notamment à Rome, à l'*Istituto di magistero femminile*, qui est une école normale supérieure féminine, intermédiaire entre notre école de Sèvres et celle de Fontenay-aux-Roses. Il n'a renoncé au professorat que depuis quelques années. Comme la plupart des bons écrivains italiens de la seconde moitié du XIXe siècle, comme Carducci, Pascoli, hier comme aujourd'hui son rival en humorisme Alfredo Panzini, Pirandello, est un universitaire. Jusque vers 1910, la notion de professeur et celle de littérateur, confondues dans une appellation commune, celle de *letterato*, étaient associées en Italie. Le mouvement de la *Voce* et surtout le mouvement futuriste ont lutté pour imposer dans la péninsule une conception de « l'artiste » moins bourgeoise et moins académique.

Toutefois, si l'on peut trouver à l'origine de presque toutes les œuvres de Pirandello une idée abstraite, l'application d'un système plutôt que la transposition d'un fait « vécu », si par conséquent on peut en conclure qu'il vit davantage dans le calme de son cabinet de travail qu'au milieu de l'agitation de la rue ou des salons, c'est là tout ce qu'on pourra démêler chez lui d'universitaire.

Ennemi de l'académisme et dédaigneux de la forme traditionnelle, sachant sur le thème choisi verser toute la chaleur sicilienne de son cœur, animer d'une vie ardente ses personnages les plus symboliques, suivre, grâce à la souplesse d'une syntaxe toute personnelle, tous les méandres des sentiments de ses héros, ne craignant pas d'aborder les sujets les plus risqués, parfois même les plus désobligeants, s'abandonnant à une imagination débridée, Pirandello n'a en vérité aucune des caractéristiques coutumières, — qualités ou tares, — du professeur-écrivain.

Ce que son œuvre doit à sa vie studieuse, isolée, loin du « monde », des cafés littéraires et de l'atmosphère des « répétitions générales », c'est un caractère d'arbitraire, de sur-réalisme. L'univers où se meuvent ses personnages, ses personnages eux-mêmes ne sont pas une copie, mais une recréation du réel. Pirandello nous introduit dans un monde qui lui appartient en propre ; il nous contraint à chausser ses besicles. Bien curieuses lunettes

qui ont à la fois la puissance déformante de miroirs courbe et la transperçante vertu des rayons X.

Au point de départ du *pirandellisme*, il y a, comme dans tout art humoristique, une dissociation des sentiments. Par humour, il faut entendre ici, non pas, comme on le fait le plus souvent aujourd'hui, une variété de comique, mais cette vue double du réel qui discerne sous chaque sentiment la présence de son contraire, sous les larmes le rire et le comique sous le drame.

Pirandello écrit dans son essai sur l'humour : *L'artiste ordinaire ne fait attention qu'au corps, l'humoriste fait attention au corps et à l'ombre, et parfois plus à l'ombre qu'au corps ; il note toutes les plaisanteries de cette ombre, comment elle s'allonge tantôt et tantôt s'accourcit comme pour faire des grimaces au corps qui pendant ce temps n'y prend pas garde.* Et plus loin : *L'humorisme est un phénomène de dédoublement dans l'acte de la conception ; il est comme un Hermès bifrons dont un visage rit des pleurs de l'autre visage.*

Très vite, l'humour de Pirandello s'est spécialisé dans une variété particulière de dissociation des sentiments : la dissociation de la personnalité. Tout son théâtre, dans la diversité de ses scénarios, n'est qu'une série d'études de ce genre.

Qu'est-ce que la personnalité d'un homme ? Pirandello ne va pas nous répondre, comme les philosophes déterministes, en niant le libre-arbitre, en faisant de la conscience morale, ou même de la conscience psychologique, un pur épiphénomène, un simple spectateur impuissant à modifier le déroulement et le dénoûment du drame. Sa réponse, aussi pessimiste, est plus nuancée. La personnalité d'un homme, c'est quelque chose, c'est cent mille choses, et ce n'est rien. Un roman que Pirandello annonce depuis dix ans et qui doit paraître l'hiver prochain s'intitule, conformément à cette théorie : *Un, personne, cent mille.* A n'en pas douter, en effet, chacun de nous est quelqu'un, il a la conscience d'être quelqu'un de parfaitement précis et caractérisé ; mais ce quelqu'un qu'il a conscience d'être, l'est-il réellement ? Chacune des personnes auxquelles il a affaire se forme de lui une image précise, mais différente, et, qu'il le veuille ou non, tout individu moule sa personnalité sur l'idée que se fait d'elle chacun de ses interlocuteurs. Il arrive ainsi à la fois à n'être plus personne et à être cent mille personnes.

Ce n'est pas tout : sur la personnalité que, dans son for, chacun se reconnaît, se greffent les personnalités créées par les nécessités de l'action, de la vie : par le métier, le caste sociale, les événements, etc. Entre outre, nous ne sommes jamais le lendemain ce que nous étions la veille ; la vie nous modifie sans cesse. Dès lors, en quelle occasion pourrait se manifester ce que chacun croit être sa personnalité fondamentale ? Pirandello conclut : jamais à l'état normal.

Le Drame naîtra soit du refus de l'individu à renoncer à ce qu'il se figure sa vraie personnalité, soit du conflit entre la personnalité qu'il imagine lui-même et celle que les autres lui attribuent, soit du conflit social provoqué par la volonté de l'individu d'agir comme il le prétend, et non pas comme le lui imposent sa situation et les circonstances, soit enfin du heurt entre elles de deux ou trois de ses personnalités placées en porte-à-faux.

Le plus souvent, ce sera la personnalité familiale qui sera mise en cause. Un mari, par exemple, sera appelé à jouer envers sa femme les rôles les plus divers et les plus imprévus, de son propre gré ou par force, sauf le rôle de mari : celui de père, celui d'ami, celui de veuf, etc... Les rapports normaux entre parents seront faussés, et la comédie et la tragédie dériveront de ces anomalies.

Le raisonneur d'une des pièces les plus purement *pirandelliennes* de Pirandello expose ainsi la théorie de l'auteur :

« Vous êtes sûre, madame, de m'avoir touché et de me voir ? Vous ne pouvez douter de vous... Mais, je vous en prie, ne dites pas à votre mari, ni à ma sœur, ni à ma nièce, de quelle façon vous me voyez, sinon ils vous répondront tous les trois que *vous vous trompez.* Mais vous ne vous trompez pas du tout. Je suis *réellement* tel que vous me voyez !... Mais cela ne m'empêche pas, chère madame, d'être en même temps *réellement* tel que me voit votre mari, ma sœur et ma nièce, qui, chacun de son côté, *ne se trompent nullement.* »

Il n'y a donc pas moyen de maintenir au milieu des autres hommes ce qu'on croit sa personnalité. Ou plutôt il n'y a que deux sortes d'individus qui puissent « vivre leur personnalité » : premièrement, les fous, parce qu'ils ne tiennent pas compte d'autrui et que, pour ne pas les irriter, chacun s'applique à seconder leur folie, et secondement, les héros de roman ou de théâtre, créés par les grands artistes, doués d'une vie immortelle et immuable,

beaucoup plus réelle que celle des humains mortels et changeants.

Schématisé ainsi, le *pirandellisme* risque de sembler froid, abstrait, abstrus même. Il n'en est rien dans la réalité. Les personnages créés par Pirandello sont tous bien vivants et souffrent d'une souffrance à laquelle il nous est impossible de refuser notre sympathie, entre deux sourires.

Voici par exemple *Cosi è* (*se vi pare*) qu'il faudrait traduire par *Comme il vous plaira*. Tous les fonctionnaires d'un petit chef-lieu sont en émoi : le nouveau secrétaire général de la préfecture séquestre sa femme au dernier étage d'une petite villa. Il semble cependant dans les meilleurs termes avec sa belle-mère, qui a pris un appartement dans la maison où loge aussi le président du tribunal. Chaque jour la belle-mère sort de chez elle et du perron de la villa, dont la porte est fermée à triple verrou, échange quelques phrases avec sa fille qui lui répond du haut du balcon. Quel est ce mystère? Le président du tribunal et sa famille tentent de l'éclaircir, et ils finissent par obtenir de la belle-mère l'aveu suivant : sa fille a été très malade, elle a passé de longs mois dans une clinique, son mari a été tellement chagriné par son absence qu'il en a perdu la raison; il l'a crue morte et, depuis qu'elle est revenue de la clinique, il la prend pour une seconde femme. C'est pour ne pas irriter la folie du mari que la pauvre femme s'est résignée à ne plus voir sa fille. Tout semble donc expliqué, lorsque le secrétaire général se confesse à son tour : sa première femme est morte, sa belle-mère a perdu la raison à la suite de ce décès, et elle prend la femme avec laquelle il s'est remarié pour sa fille. Lequel des deux est fou? Le secrétaire général ou sa belle-mère? Toute la pièce est une chasse à la vérité. Le préfet finit par convoquer la femme elle-même, qui arrive voilée et mystérieuse :

LE PRÉFET.

Nous voudrions savoir de vous....

MME PONZA.

Quoi? La vérité. La voici : je suis bien la fille de Mme Frola et aussi la seconde femme de M. Ponza, oui, et pour moi, je ne suis personne ! personne !

LE PRÉFET.

Cela non, pour vous-même, madame, vous êtes soit l'une, soit l'autre !

MME PONZA.

Non, messieurs. Pour moi, je suis celle qu'on croit que je suis !

LAUDINI.

Voilà, messieurs, comment parle la vérité !... Êtes-vous contents? (Il éclate de rire.) *Ah ! ah ! ah ! ah !* (Rideau.)

Dans *Pensez-y, Jacquot !* Pirandello nous montre un vieux professeur de collège, adoré de ses élèves en tant qu'homme, et *chahuté* par eux en tant que professeur (il estime que c'est dans l'ordre des choses) qui, près de prendre sa retraite, voudrait épouser une jeune fille pauvre afin de faire son bonheur. Ce serait dans son idée un mariage blanc, et, à sa mort, la jeune femme, nantie de sa pension et des économies qu'il lui laisserait, pourrait se marier sérieusement. Justement la fille du concierge du collège, Lillina, a flirté de trop près avec le jeune Jacquot et va avoir un enfant. Le vieux professeur l'épouse, reconnaît l'enfant et, à la grande fureur de ses beaux-parents, accueille Jacquot chez lui. Il se considère comme le vrai père de Lillina, comme le grand-père du fils qu'il a reconnu, comme le beau-père de Jacquot auquel il a trouvé une magnifique situation. Mais un jour, Jacquot prétend abandonner Lillina pour se marier ailleurs, et l'on voit le vieux l'obliger à renoncer à son projet et à revenir à Lillina. La sœur de Jacquot et un prêtre qui assistent à la scène sont naturellement scandalisés par ce renversement des rôles et le zèle de ce mari à conserver un fiancé à sa femme.

Cela reste sur le plan comique. Mais voici une histoire du même ordre dans *Comme avant, mieux qu'avant,* qui est véritablement poignante. Une femme a abandonné son mari et sa petite fille de trois ans. Elle n'avait pas tous les torts. Dix-sept ans plus tard, le hasard la remet en présence de son mari, qui pardonne et ramène au bercail la brebis égarée. Mais la petite fille, qui a maintenant vingt ans, a été élevée dans le culte de sa mère, qu'elle croit morte. On ne lui révélera pas la vérité. Elle croira que son père s'est remarié. Le drame éclate entre la jeune fille, qui prend sa mère pour une marâtre, ne lui cache pas sa haine et lui oppose sans

cesse le souvenir de celle qu'elle croit morte et qui est en réalité sous ses yeux.

Tout est bien.... montre un conseiller d'État, qui doit sa brillante carrière à la protection d'un homme politique, sénateur, ancien ministre. Chacun sait que le sénateur a été l'amant de la femme du conseiller d'État, qu'il est le véritable père de la fille du conseiller, et tout le monde est convaincu, même la fille, que celui-ci a été un mari complaisant. Or le conseiller d'État, méprisé de tous, ne s'est jamais douté de rien. Le drame éclate quand il découvre que son ami l'a trahi et que sa fille n'est pas sa fille.

Mais les deux pièces de Pirandello qui ont eu le plus franc succès sont celles où il est allé jusqu'au bout de son système, en mettant en scène dans la première des héros de théâtre, dans la seconde un fou.

Six personnages en quête d'auteur..., pièce à faire, a pour décor une scène nue où des acteurs s'apprêtent à répéter. Six personnes font soudain irruption sur le plateau. Ce sont six personnages imaginés par un dramaturge qui n'a pas écrit la pièce dont ils devaient être les partenaires, mais ils ont reçu la vie, ils veulent exister et jouer leur drame. Ce drame, chacun des personnages le voit naturellement de son point de vue particulier, chacun l'explique à sa façon et veut y jouer le rôle principal et sympathique. Nous sommes déjà en plein *pirandellisme*.

Le sujet même du drame est encore plus *pirandellien*. Il y a là un homme qui a voulu faire le bonheur de sa femme en la donnant à un autre homme mieux fait pour elle et que ladite femme considère simplement comme un mauvais mari qui l'a forcée à quitter le foyer conjugal. Cette même femme est pour son fils une gourgandine qui a abandonné son mari et a eu des enfants avec un autre homme, en dehors du mariage (le divorce, on le sait, n'existe pas en Italie). Le premier mari est un criminel aux yeux des enfants du second lit, notamment aux yeux de la fille aînée, dont peu s'en est fallu qu'il devînt l'amant, sans savoir qui elle était.

Enfin, troisième rebondissement pirandellien, les scènes principales de ce drame que les acteurs consentent à jouer sont représentées successivement par les personnages eux-mêmes, puis par les acteurs qui en faussent le sens. Le contraste entre le jeu des personnages et celui des acteurs est tout à fait cocasse.

Mais le dénoûment de la pièce est extrêmement dramatique.

Henri IV met un fou à la scène, un gentilhomme d'aujourd'hui qui se croit l'empereur Henri IV d'Allemagne, celui-là même qui dut à Canossa s'humilier devant le pape. Comme il est fort riche, son neveu a pu seconder sa folie en créant autour de lui un décor moyenâgeux et en l'entourant de figurants qui flattent sa manie et forment sa cour impériale. Ce fou guérit, mais sa guérison le plonge dans de telles complications et lui apporte de telles souffrances qu'il préfère feindre la folie. Il finit par redevenir fou pour tout de bon.

Pirandello a écrit, depuis 1917, quatorze pièces, mais les résumés qui précèdent donnent, croyons-nous, une idée suffisante de sa dramaturgie. Il est à craindre cependant qu'ils soient impuissants à faire sentir la charge d'humanité introduite par Pirandello dans chacun de ses drames, dans chacune de ses comédies.

Mais, même à ne considérer que le simple jeu de l'intelligence, on voit toute l'originalité et toute l'ingéniosité de ce théâtre de marionnettes humaines. *Maschere nude*, masques nus, tel est le titre général que lui a donné Pirandello. Le masque, c'est la personnalité dont chacun de nous s'affuble ; la nudité, c'est le dépouillement de nous-mêmes que la vie, la société plus souvent encore que le hasard nous infligent. C'est peut-être que la vie, la société sont mal faites. Le seul remède que découvre à cela Pirandello, c'est l'amour et le sacrifice. De son théâtre si âprement pessimiste et si résolument sceptique, c'est en définitive une grande leçon de bonté qui se dégage.

BENJAMIN CRÉMIEUX.

IV. — Questions d'Histoire.

LES VIEILLES PROVINCES DE FRANCE : LE LANGUEDOC. — On étudie beaucoup l'histoire de nos vieilles provinces. En apparence, c'est une tâche agréable et assurée du succès. Il est sans cesse question de décentralisation, de régio-

nalisme ; les provinces d'autrefois reprennent conscience de leur existence, sont fières de leur passé, jalouses d'en conserver les ruines, les traditions et même le parler. Tout cela est excellent, même au point de vue de l'histoire nationale, qui prend un caractère plus vrai, plus concret, plus vivant quand elle se présente comme le couronnement des histoires locales. Le patriotisme qui s'attache au clocher ou au beffroi de la petite patrie est le meilleur support du culte de la grande.

Malheureusement, rien n'est difficile comme d'écrire l'histoire de nos anciennes provinces, car on est arrêté dès le début par une difficulté singulière : la difficulté d'en dresser la liste. Leur premier défaut, c'est que leur existence est aussi certaine que leurs frontières le sont peu. On a pu même contester qu'elles aient jamais répondu à une réalité. Un éminent spécialiste, M. Camille Bloch, n'a pas craint d'écrire dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (août 1907): « S'il y avait dans l'ancienne France des provinces, nous ignorons ce que cela veut dire, et, si nous nous sommes jusqu'ici permis d'employer le mot, c'est par un artifice de langage et pour la commodité du discours. » Ce n'est pas une boutade, ni un jeu d'esprit, car la grave publication où ces lignes ont paru ne cultive pas la fantaisie. La remarque de M. Bloch est d'ailleurs doublement intéressante, car elle montre à la fois que le mot « province » n'a pas un sens précis et qu'il est néanmoins un mot universellement compris, ce qui indique bien qu'il répond à quelque chose de réel, encore que cette réalité n'ait pas de contours bien établis. Il en est de même aujourd'hui quand on parle d'Albanie, de Thrace, de Macédoine, d'Arménie, d'Ukraine : tout le monde sait en gros de quoi il s'agit et personne ne le sait au juste.

Où remontent nos provinces ? Est-ce aux provinces romaines ? Il y en avait en Gaule dix-sept à la fin du IVe siècle. Le cadre n'en a pas entièrement disparu, car c'est à bien peu de chose près celui de nos provinces ecclésiastiques jusqu'à la révolution et même jusqu'à nos jours. Nos vieilles provinces traditionnelles s'y adaptent en partie, quelques-unes même exactement, comme la Normandie qui est la « deuxième Lyonnaise » des Romains et la circonscription de l'archevêché de Rouen. La Normandie est qualifiée de « province » dès l'époque du duc Richard II, qui, dans une charte de 1009, s'intitule « prince et margrave de toute la province de Neustrie », *princeps et marchio totius Neustriæ*

provinciæ. Mais c'est un cas exceptionnel. Pour trouver le mot « province » employé couramment au sens laïque, il faut descendre jusqu'à Charles VIII et François Ier. Nous n'en sommes du reste pas plus avancés, car on a beau rencontrer le terme, il n'en est pas plus facile de savoir ce qu'il désigne. Il n'y a pas, sous l'ancien régime, de liste officielle des provinces. La seule qu'on pourrait citer est celle qui figure dans les « Lettres Patentes » du 4 mars 1790 fixant la division de la France en 83 départements, et indiquant en regard les anciennes provinces correspondantes. Elle ne nous tire pas d'embarras, car il y figure 89 noms, dont les uns sont bien des noms de provinces, mais dont beaucoup sont des noms de pays ou simplement de villes (1).

Cette incertitude s'explique par le fait que les divisions administratives de l'ancienne France ne sont pas calquées sur les provinces ou ne le sont en tout cas que bien rarement. Les fonctionnaires royaux n'ont donc pas à en tenir compte dans la pratique : gouvernements militaires, généralités, bailliages ou sénéchaussées, ressorts des parlements, ignorent volontiers les frontières provinciales quand elles existent, ou achèvent de les faire oublier quand elles sont indécises. Rien de plus naturel, car les cadres administratifs ont besoin d'une certaine régularité ; des circonscriptions de même ordre ne peuvent être par trop inégales, d'où le morcellement des grandes provinces et le groupement des petites, double opération dont notre division en départements marquera l'achèvement, mais dont la Révolution n'a pas pris l'initiative.

Au surplus, ce qui nous paraît incommode, inconcevable, chaotique parce que nous sommes habitués aux situations définies et aux délimitations nettes, ne choquait ou ne surprenait alors personne. Les frontières des États étaient elles-mêmes flottantes sur bien des points. « Les frontières entre les peuples, écrit M. Lavisse à propos de la France de 1789, sont à présent raides et abruptes; autrefois elles étaient molles. » On était habitué aux arrangements vagues, compliqués, parfois contradictoires. La diplomatie avait pour principe d'en exploiter les obscurités, au besoin d'en créer, bien plutôt que de les dissiper. Le traité de Westphalie avait fait de la frontière de l'Alsace quelque chose d'inextricable. Ce n'est pas sans le vouloir. A plus forte raison en était-il ainsi entre provinces. Les enclaves, les territoires contestés, se rencontraient à chaque pas. Tracer une carte de la France de 1789 est aussi

(1) Dans *les Provinces de France*, M. DE ROMANET commente cette liste en détail.

hasardeux à l'intérieur qu'à l'extérieur. M. Lavisse fait remarquer qu'au moment de convoquer les États Généraux on s'aperçut que le « roi de France », c'est-à-dire son gouvernement, « ne savait pas bien l'histoire ni la géographie de la France ». Ce fait qui nous paraît « prodigieux » était tout simple pour les contemporains.

Si les anciennes provinces ne répondent à rien au point de vue administratif, répondent-elles à une réalité géographique? Pas davantage, et même les plus connues, les mieux bornées, comme la Normandie, manquent d'unité géographique. L'ancienne province est surtout un produit historique, un groupement politique, un « État » qui s'est formé au cours des âges par une suite de circonstances où le hasard a joué un aussi grand rôle que la volonté des hommes et le relief du sol. Nos États actuels ne sont pas non plus des expressions géographiques. Ce sont des groupements façonnés par l'ensemble de contingences que nous appelons la marche de l'histoire, et dont les frontières ne sont pas nécessairement naturelles ou même ne le sont pas du tout dans bien des cas. Il n'y avait pas de raison pour qu'il en fût autrement pour les petits États qu'étaient en réalité nos vieilles provinces avant de se perdre dans un plus grand, comme un affluent dans le fleuve principal. Ce caractère de petit État explique leur inégalité d'étendue, les hésitations sur leurs limites, mais aussi l'originalité qu'elles ont si longtemps gardée même après leur entrée dans le domaine royal. Gabriel Monod a exprimé admirablement cette idée maîtresse : « L'unité d'une nation n'est pas celle d'un amas de grains de sable, tous égaux, tous semblables et qu'un coup de vent emporte, mais celle d'un corps vivant où chaque organe doit jouer son rôle original, accomplir ses fonctions particulières, en se subordonnant à l'ensemble sans se sacrifier à lui. »

C'est précisément ce rôle de chaque province dans la formation de l'ensemble que cherche à mettre en valeur la collection d'histoires provinciales publiées sous le titre général *les Vieilles Provinces de France* (1). Il s'agit, sans appareil d'érudition, sous une forme accessible à tous, d'intéresser le grand public à l'histoire largement comprise de nos anciennes individualités régio-

(1) *Histoire de Normandie* (A. Albert-Petit). — *Histoire d'Alsace* (Rod. Reuss). — *Histoire de Franche-Comté.* (L. Febvre). — *Histoire de Savoie* (Ch. Dufayard). — *Histoire de Poitou* (P. Boisonnade). — *Histoire de Corse* (Colonna de Cesari Rocca et Louis Villat). — *Histoire de Languedoc* (P. Gachon) (Boivin, édit.).

nales, ce qui, au point de vue pratique, peut contribuer à enrayer le fâcheux exode des campagnes vers la ville, de la province vers la Capitale. Au point de vue historique, le simple récit des événements qui ont peu à peu entraîné dans l'orbite royale les grands fiefs d'humeur indépendante, jette sur notre histoire nationale une lumière plus pénétrante que les dissertations les plus érudites. Si la France donne l'image du pays unifié par excellence, le seul peut-être où le particularisme n'ait jamais revêtu la moindre apparence de séparatisme, c'est que chaque province est venue se fondre dans l'unité royale au moment où elle était mûre pour cette absorption, parfois sans même s'en douter. Peu importe après cela que l'union ait été réalisée par conquête, par mariage ou par héritage; l'essentiel est qu'elle a été accueillie comme un fait naturel, sinon même comme un bienfait plus ou moins attendu.

Qu'il s'agisse de la Normandie, de l'Alsace, de la Franche-Comté, de la Savoie, de la Corse, — et nous citons à dessein des provinces qui ont vécu d'une vie longtemps étrangère, sinon hostile, à celle de la France proprement dite, — la soudure s'est faite sans beaucoup de résistance ni de rancune. La royauté, dira-t-on, y a mis des formes, elle a respecté les franchises locales. Sans doute, mais il ne faudrait pas exagérer ce libéralisme. L'ancien régime n'est pas avare de paroles rassurantes, les actes n'y répondent pas toujours. Ni la *Charte aux Normands*, ni les autres déclarations en faveur des anciennes coutumes ne sont très religieusement observées. La royauté centralise le plus qu'elle peut. Si elle ne le fait pas davantage, c'est autant parce qu'elle n'en a pas les moyens que par une volonté arrêtée de modération. Elle maintient les libertés locales parce qu'elle est un régime de tradition, enclin par principe à ménager les habitudes prises et les droits acquis; mais, à la moindre difficulté, l'absolutisme montre les griffes. Tout ce qui paraît porter atteinte à « l'obéissance au roi » est aussitôt suspect, bientôt supprimé, et c'est une « raison d'État » qui peut mener loin. Si les provinces laissent faire le plus souvent, ou ne protestent que par acquit de conscience, c'est que leurs habitants, très vite, se sentent autant Français que provinciaux. « Le cœur me saigne, disait la bonne Lorraine, quand je vois couler le sang d'un *Français.* »

La guerre avait interrompu la publication des *Vieilles Pro-*

vinces de France. Elle reprend aujourd'hui avec l'*Histoire de Languedoc,* de M. P. Gachon, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. S'il est une région qui ait eu du mérite à devenir bonne française, c'est assurément l'ancienne Narbonnaise des Romains, l'ancienne Septimanie des Wisigoths et des Sarrasins, l'ancien comté de Toulouse de l'époque des Albigeois, le paradis de la « gaie science », des troubadours et des cours d'amour, tant de fois envahi et dévasté par les hommes du nord. La croisade de Simon de Montfort n'est pas que l'extermination d'une hérésie, c'est aussi la ruine d'une culture. Ce n'est pas l'hérésie que venait défendre le roi Pierre d'Aragon, bon catholique, grand pourfendeur de musulmans à la bataille fameuse de Las-Navas de Tolosa. Sans doute, il défendait son beau-frère, le comte Raymond VI, mais aussi un peuple proche du sien par le sang et par les mœurs, un pays méditerranéen comme le sien, isolé du bassin parisien par l'obstacle du Massif Central, orienté alors vers la Provence et l'Espagne. Mais il est tué à la bataille de Muret, et le fil des destinées du Midi est coupé. « L'inspiration des troubadours, si éprise des sons, des couleurs, des formes et des rythmes, des subtilités de sentiment et de passion, va s'éteindre en plaintes et en piétisme. » Leur langue se serait-elle élevée à l'expression des idées générales? On peut se le demander ; en tout cas, elle va rester confinée aux usages vulgaires. Les fleurs colorées et délicates dont sa fraîche jeunesse était prodigue ne donneront pas les fruits dorés de la maturité. Les traits originaux de cette séduisante civilisation de langue d'oc vont non pas disparaître, mais perdre de leur relief au frottement de l'autorité royale.

C'est un malheur à n'en pas douter, et pourtant le bienfait d'ordre général qu'amènera le rattachement de la France du Midi à celle du Nord a fait oublier le reste, même aux yeux des vaincus. Dès l'époque de Saint-Louis, le rétablissement de l'ordre, de la paix publique, de la sécurité des communications, réconcilie le Languedoc avec le nouvel état de choses. La royauté capétienne avait eu d'ailleurs l'heureuse précaution de ne pas prendre part directement à la période guerrière et exterminatrice de la croisade. Elle n'intervient que pour en recueillir les bénéfices, en panser les plaies. Simon de Montfort n'a pas travaillé pour ses descendants, mais pour ceux de Philippe-Auguste, qui ne s'est pas montré. Le gouvernement royal est au surplus « dans l'ensemble, habile et

modéré ». L'anarchie féodale se plie a la discipline, d'autant plus facilement que l'ancienne noblesse indigène a presque disparu et que les barons installés de fraîche date par droit de conquête n'ont pas de racines ni de ramifications dans le pays. Quant aux « communes », elles sont surtout sensibles aux avantages économiques que leur garantit la tutelle royale, plus efficace quoique plus lointaine, — et ce n'est pas pour leur déplaire, — que celle de leurs précédents suzerains. En outre, les États provinciaux, qui n'ont eu nulle part une existence plus vivace et plus brillante qu'en Languedoc, datent des débuts de la domination royale. On les voit assemblés à Toulouse dès Philippe V. C'est en leur honneur que Molière viendra jouer à Montpellier, à Pézenas, à Béziers. Enfin ce pays de légistes subtils et diserts, imprégnés de droit romain, c'est-à-dire d'esprit césarien, fournit à la monarchie quelques-uns de ses légistes les plus dévoués. Guillaume de Nogaret est un Languedocien. Aussi, lorsque arrivent les mauvais jours de la guerre de Cent Ans, le Languedoc est du bon côté. Il n'a pas à sa tête de grand feudataire jaloux de l'autorité du souverain, il n'aime pas les Plantagenets pour qui tient la Guyenne; les brigandages des grandes compagnies font l'union autour de la couronne en danger. Les Armagnacs sont pour le roi de Bourges. Jacques Cœur a le quartier général de ses affaires à Montpellier.

Les guerres de religion auraient pu compromettre l'œuvre d'unification poursuivie par la monarchie. Le Languedoc, surtout le Bas-Languedoc et la région cévenole, a fourni à la Réforme, spécialement au calvinisme, un terrain favorable, et même son réduit suprême. Est-ce un résidu de levain albigeois qui fermente à nouveau? Après tant de massacres et d'épurations, c'est difficile à croire. Dès la moitié du XIVe siècle, l'inquisition ne trouve plus rien à faire dans ces parages. Mais, à défaut de tendances hérétiques, subsistait le vieux tempérament disputeur et individualiste, qui incline instinctivement vers les doctrines où chaque fidèle est appelé à se faire lui-même son *credo*. « Ils ne croient que l'Écriture », constate le Parlement de Toulouse à propos des premiers accusés, dès 1530. Et cette Écriture, ils prétendent la comprendre et l'interpréter par leurs propres lumières. Cet état d'esprit s'exalte et tourne à la folie héroïque à l'époque des Camisards, lorsque la révocation de l'édit de Nantes, par l'exil des pasteurs qualifiés, livre les populations de la montagne aux « prédicants » du « désert », aux « prophètes » qui ne retiennent de la Bible que les visions, les

malédictions et les farouches anathèmes de l'Ancien Testament. Toute cette partie du volume de M. Gachon est traitée avec une originalité, une couleur et une sûreté d'informations, auxquelles il faut rendre particulièrement hommage.

Mais il ne s'agit pas ici de résumer un ouvrage qui est lui-même un résumé. Le Languedoc n'a pas besoin qu'on parle pour lui. Il plaide sa cause lui-même. Il a conservé sa couleur locale, ses monuments glorieux, dont les illustrations insérées dans le volume de M. Gachon donnent les spécimens les plus typiques, son accent de terroir où chante l'écho de Mistral. Les sobres croquis de l'âpre pays cévenol où se complaît Ferdinand Fabre, les tableaux ensoleillés et spirituellement attendris d'un Daudet, les fines études de Gaston Boissier, le dernier des Latins, ont la marque de famille. On retrouve dans les personnages de roman le goût de la parole, de la littérature et du commandement qui caractérise « Cicéron et ses amis ». Les artistes n'ont pas moins gardé l'empreinte. J.-P. Laurens n'a jamais été mieux inspiré que dans son *Labourage en Lauraguais*, page austère et puissante qui évoque le patient et profond effort de l'attelage creusant l'éternel sillon. Et que dire de *la Fenaison* d'Henri Martin, « le triptyque où les molles inflexions des coteaux garonnais, leurs peupliers aux frondaisons légères, la fraîcheur de l'herbe et le rythme mesuré des faucheurs traduisent, en colorations apaisées, la douceur et la richesse de la terre natale » ?

A. ALBERT-PETIT.

V. — La Vie Universitaire.

L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ. — Dans son *Manuel de philosophie classique*, M. Salomon Reinach pouvait écrire, en 1880 : « Pour traduire un texte grec ou latin ou pour le citer, il faut avoir recours à la collection de textes grecs et latins sans notes publiés par Teubner ; la plupart sont excel-

lents. » On sait que la maison d'édition Teubner a son siège à Leipzig.

Recourir aux éditions Teubner, c'était, en effet, en 1880, une nécessité. En 1916, les choses n'avaient guère changé. Pour des raisons multiples et profondes, — il serait trop simple et injuste d'en rejeter la faute principalement sur nos libraires, — l'art de publier les textes antiques, jadis fort cultivé en France, avait, depuis soixante ans et plus, à peu près disparu de chez nous. Si l'on met à part les rares volumes de la *Collection des classiques grecs et latins* entreprise par la librairie Hachette, on peut compter sur les doigts d'une seule main les auteurs grecs et latins publiés, de 1850 à ce jour, par des érudits français ; pour en trouver des éditions françaises, il faut remonter aux temps lointains de la collection Didot ou la collection *ad usum Delphini*.

Aussi, « au lendemain de la mobilisation, écrit M. Mazon, les facultés des lettres françaises se sont-elles trouvées fort embarrassées pour établir des programmes. De la plupart des auteurs anciens il n'existait que des éditions allemandes, que les étudiants ne pouvaient se procurer. Il devenait donc nécessaire de pourvoir aux besoins de l'enseignement supérieur en créant une collection française ».

Dans le courant de l'hiver 1916-1917, un certain nombre de professeurs se groupèrent sous la présidence de M. Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, l'helléniste connu dans le monde entier. Ils constituèrent, pour la publication d'auteurs grecs et latins, une association qu'ils mirent sous le patronage de Guillaume Budé, le premier professeur de grec du Collège de France : ils voulaient ainsi marquer qu'ils entendaient relier leur effort à celui des grands humanistes de notre XVIe et de notre XVIIe siècle.

Mais, pour publier ces textes, il fallait de l'argent. La cotisation des trois cents membres que l'Association groupait à l'origine n'aurait permis de publier chaque année qu'un volume de 150 pages. Aussi, ne disposant pas de moyens financiers suffisants, ne trouvant pas dans les maisons d'éditions françaises les concours nécessaires, l'Association Guillaume Budé provoqua la formation d'une société anonyme, au capital initial de 400 000 francs, qui prit le nom de « Société d'édition *les Belles Lettres*, pour le développement de la culture classique ». Elle se

chargeait d'éditer et d'exploiter commercialement les volumes que lui confierait l'Association.

Libre de toute préoccupation matérielle, l'Association se mit immédiatement au travail. Elle devait publier avant tout des éditions critiques. Elle résolut d'y joindre des traductions.

C'est que, d'abord, il n'existe de traduction complète des auteurs grecs qu'en latin : seuls, Homère, les tragiques, Thucydide et Démosthène ont été bien rendus dans notre langue. Les auteurs latins ont été plus favorisés. Mais, des 174 volumes de la collection Panckoucke, la plupart sont médiocres, les traducteurs ayant généralement esquivé les difficultés. La collection Nisard est supérieure, sans être excellente, il s'en faut de beaucoup.

D'autre part, comme le dit fort bien M. Mazon, « les fondateurs de l'Association considéraient la traduction comme le meilleur moyen de contrôle dont puisse user un éditeur à l'égard de son propre texte : éditer un texte, c'est affirmer qu'on le comprend, et l'on ne peut être soi-même sûr de le comprendre que le jour où l'on en arrive à en faire passer très exactement le sens dans sa langue maternelle ».

Ces considérations ont déterminé les caractères de la nouvelle collection, qui fut placée sous le patronage des Universités de France, et dont un nombre respectable de volumes a paru depuis deux ans.

Des introductions sobres, précises, substantielles, donnent tous les renseignements nécesaires à la parfaite intelligence de l'œuvre.

Le texte est établi avec le plus grand soin. Lorsqu'il n'existe, des manuscrits importants, ni collation sûre, ni photographie mise dans le commerce, l'Association les fait photographier à ses frais, ou bien les éditeurs vont les consulter sur place.

Comment ces matériaux sont-ils mis en œuvre? Première nouveauté. Jusqu'ici, la science philologique a vécu dans le respect routinier du manuscrit privilégié qui conserverait, seul et partout, le texte original, tandis que les autres ne renfermeraient que des fautes de scribes ou des conjectures de demi-savants. Elle rompt aujourd'hui avec cette tradition et y substitue une critique plus souple qui tient compte des découvertes récentes, des manuscrits délaissés, et restitue ses droits au goût, qualité si rare, mais indispensable au vrai savant.

Des indications typographiques discrètes, mais précises et

simples, appellent l'attention du lecteur sur les points où le texte qu'on lui présente diffère des manuscrits pris pour base et l'invitent à se reporter à l'apparat critique. Cet apparat même est sobre. Il ne relève pas toutes les variantes et ne se croit pas obligé de donner place à toutes les conjectures ; il ne mentionne guère celles-ci que dans les cas où le texte présente une difficulté, non mentionnée en termes exprès dans l'apparat.

L'originalité principale se trouve dans la traduction. Avant tout elle est exacte et fidèle et se pique de ne dissimuler aucune difficulté ; au besoin, des notes la complètent pour signaler un trait de style propre au grec ou au latin, pour attirer l'attention sur tel jeu de mots que nous ne pouvons songer à rendre, pour expliquer telle allusion.

Ces traductions doivent être non seulement d'une sûre exactitude, mais d'une tenue littéraire irréprochable. Aussi des écrivains connus, voire célèbres, d'ailleurs humanistes parfaits, ont-ils apporté leur concours à l'Association. M. Bellessort s'est chargé de l'*Énéide* et M. Marcel Prévost traduira les *Héroïdes* d'Ovide, ces « lettres de femmes » de l'antiquité. La traduction, par M. Maurice Croiset, de certains dialogues de Platon, gracieux et amusants, le *Lachès*, par exemple, donne l'impression de l'original. Dans sa traduction d'*Eschyle*, M. Mazon distingue typographiquement (et c'est une innovation) les parties parlées, les parties récitées sur un accompagnement musical et les parties chantées. Des formules empruntées à la musique moderne soulignent heureusement les effets de gradation ou de contraste auxquels correspondent les divers changements de rythme. Il en est de même dans la traduction de Sophocle due à M. Masqueray.

Toutes les garanties sont offertes au lecteur. Le travail de chaque éditeur est encore revu, d'une façon aussi délicate que désintéressée, par un autre savant, que désigne l'Association.

Il convenait que ces éditions fissent honneur aux presses françaises. L'Association a choisi un caractère grec spécial qui est sa propriété. Elle veille au choix du papier, au brochage, qui est très simple et du meilleur goût. Enfin tout récemment elle a fait exécuter des reliures en toile souple d'une tenue irréprochable et d'un prix modeste. Car elle veut que ses ouvrages soient aussi bon marché que possible.

Elle s'adresse, en effet, non seulement aux bibliophiles, aux

philologues, aux humanistes, mais aussi aux étudiants et aux élèves. Et elle a surtout en vue, en France, dans les pays de langue française, voire à l'étranger, le grand public, celui qui aime ces belles œuvres antiques, véritables sources de la culture.

D'ailleurs, son activité ne se borne pas à la collection dite des Universités de France. Elle a déjà créé, sous le titre d'*Études anciennes*, une collection de travaux de critique littéraire et historique; une excellente *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, la première qui ait été publiée en France, y figure déjà. En novembre prochain, elle va inaugurer sa Collection de textes et documents.

On voit l'intérêt scientifique de l'entreprise. Son utilité nationale ne doit pas échapper non plus. Désormais nous ne serons plus exclusivement tributaires de l'édition allemande.

Surtout, comme l'écrivait M. Malye dans une brochure sur l'Association, « le livre de valeur scientifique et littéraire élevée est pour un peuple son meilleur agent de propagande et de publicité. On a cru à l'étranger à la supériorité allemande, parce que, dans les Universités étrangères, les bibliothèques étaient encombrées de livres allemands, qu'on ne lisait peut-être pas, mais qu'on « voyait ». Le jour prochain où ces mêmes bibliothèques auront leurs rayons remplis de livres français, sérieux et aimables, de livres qu'on « verra » et qu'on « lira », le prestige de notre pays en sera affermi et les avantages matériels et moraux qui en découleront contribueront pour une large part à la prospérité de notre patrie ».

Pour toutes ces raisons, la Collection des Universités de France a rencontré un accueil qui a dépassé toutes les prévisions, non seulement dans notre pays, mais à l'étranger. En particulier les adhérents belges ont bientôt été assez nombreux pour constituer une section indépendante. L'un d'entre eux siège au conseil d'administration de l'Association, à côté d'un illustre savant anglais.

Pour toutes ces raisons également, il faut souhaiter à l'Association un succès encore plus éclatant, afin qu'elle puisse, comme elle le désire, terminer en quinze ans cette Collection des Universités françaises, qui doit comprendre trois cents volumes, où l'on fait en sorte que la solidité de l'érudition s'allie aux qualités de méthode, de clarté et de goût.

HENRI BORNECQUE.

VI. — Les Arts.

LA DANSE

Funèbre masque blanc, *bauta* légère, tricorne, cagoule, énorme jupe à paniers... Toutes les patriciennes de la Venise de Longhi, ressuscitées, étaient réunies à l'Opéra pour la dernière grande nuit de Paris. La diversité des tissus mettait une magnifique variété dans l'uniforme des Vénitiennes. La dentelle, encadrant les visages, donnait à toutes les femmes le pur ovale des madones.

La salle, sous ses draperies multicolores, le cortège éblouissant, les ambassades et les athlètes, Carpentier en gondolier et une grande dame vêtue de quelques perles ; oui, ce fut une belle nuit, un beau rêve de peintre.

Car, aujourd'hui, la peinture (couleurs et lumières) vient déborder sur la danse, à peine celle-ci a-t-elle reconquis sur la musique sa place de grand art humain.

Souvent, c'est dans les efforts isolés de quelques danseurs ou danseuses, plus que dans les grands spectacles, que la danse manifeste ses efforts et établit ses formes nouvelles.

Nous avons pu, avant de quitter Paris, voir Osorio, Djemil Anik, Anieka-Yan, revoir les élèves de Loïe Fuller et les danseurs français Mitty et Tillio.

Ceux-ci sont un peu gâtés par le music-hall, mais ils gardent un « chien », un allant extraordinaires. L'homme, bien campé sur des jambes solides, empoigne la femme comme le geindre empoigne une boule de pâte ; il la pétrit, la malaxe, la reçoit sur l'estomac, la fait tournoyer autour de son corps et la rejette à terre avec le geste du lutteur qui rend au sol le poids qu'il vient de lui arracher. Mais tout cela conserve une grâce. Mitty et Tillio présentent toujours un spectacle agréable et émouvant par la « sincérité » avec laquelle la femme reçoit les chocs et les chutes.

Osorio est une Espagnole de père sévillan et de mère arabe. Elle sacrifie beaucoup, elle aussi, à la peinture, et l'on ne peut séparer la description de ses gestes de celle de ses costumes,

qu'elle dessine elle-même. La voici, Goya de dentelles et de velours violet : rythme des castagnettes, d'abord un peu agaçant, puis qui devient obsédant ; puis des alentissements, soudain, en éclairent le sens. Osorio m'a fait comprendre les castagnettes ; je n'y avais vu, jusqu'à présent, qu'un accompagnement, un peu simple, de la danse. Elles sont plus que cela : elles précisent la période où arrive la charnelle flamenca ; elles en soulignent la terminaison d'un râle de bois. En vérité, les castagnettes sont un instrument terrible, terriblement expressif. Mais il faut savoir les faire parler.

En robe blanche à volants ornés de roses, maniant gracieusement un éventail noir, Osorio est une jeune fille cambrée qui se renverse très bas.

Pour présenter un tango flamenco orné de gamineries, elle est en robe noire à franges, en bas rouges, du rouge des roses qui la marquent de taches violentes. Et pour la séguidille, elle est en robe verte. Mais sa séguidille manque de « cran », de brutalité populaire ; c'est une séguidille trop jeune fille.

Être trop jeune fille, c'est le principal défaut de Lolita Osorio. Peut-être lui passera-t-il. Quand elle l'aura perdu, cet air de gaucherie juvénile disparaîtra. Elle montre dès à présent des trouvailles heureuses (des nœuds de mains, un beau geste de lévrier qui se couche, un certain « tour de main » des pieds, si j'ose dire) ; elle est extrêmement souple, et la regarder est un plaisir.

A ses danses espagnoles elle ajoute quelques danses africaines. Toute d'argent, avec des cache-seins rouges, elle peint une Arabie très égyptienne. Ce sont alors des jeux de serpents ; l'équilibre harmonieux du corps est obtenu par un creusement des souples reins, un creux que meuble le bras.

Djemil-Anik, que l'on a vue, comme Osorio, à la Comédie des Champs-Elysées, nous vient de l'Insulinde. Elle a montré des danses nubienne, égyptienne, syrienne, arabe, javanaise, chinoise, indoue, japonaise. Pour elle aussi, la critique de la danse doit devenir en partie une critique vestimentaire. Afin d'évoquer la Haute-Egypte, elle est un pâtre vêtu simplement de colliers rouges et d'un pagne noir, et appuyé sur un grand bâton. Un rythme agite son corps, et celui-ci, semble-t-il, danse mieux que ses jambes. Dans d'autres danses égyptiennes ou nubiennes, elle offre (sous une plume rouge ou sous un haut plumet jaune qui surmonte un disque solaire) des équilibres sans lien, des attitudes

exactes, mais sans rien d'intime et qui n'ont ni la raideur hiératique ni la souplesse moderne.

Coiffée de l'éventail javanais, en robe bleue et blanche, elle esquisse les jolies souplesses de bras de son pays natal. Mais quelle désarticulation, quelle docile intelligence des doigts il faudrait pour faire autre chose qu'esquisser. Danse chinoise : des gestes brusques et des arrêts ; coups du talon élastique, qui rebondit ; danse rêveuse, qui semble s'enrouler autour d'un lotus. Danse japonaise : jeux de la main, souvent gardée horizontale.

Deux des danses de Djemil-Anik sont remarquables. Dans l'une, en pantalon noir et voile à fleurs jaunes, elle danse avec une rose. Elle a de jolis gestes pour la respirer ; une de ses mains, par exemple, passant derrière la tête, approche la fleur des lèvres brunes ; sur l'autre main, le visage sombre se pose. Et puis, Djemil-Anik nous a montré, la cigarette aux lèvres, une vraie danse des bouges du Caire. Pour nous, cette mimique apparaît comme tout à fait personnelle. Appel imperceptible presque des coudes, des pieds, de tout l'être... Ah ! Djemil-Anik a su ici ne pas être jeune fille. Elle a su ne pas atténuer, ne pas affadir. Cette danse vaut plus que tous les éloges que l'on oserait en faire.

Et Anieka-Yan? Elle est, paraît-il, Américaine. Nozière voit dans ses gestes la « bouffonnerie douloureuse » d'un pantin mélancolique. Avec ses perruques bleues, vertes ou blanches, elle est — pour le costume — de l'école des Sakharoff. Elle fait des gestes isolés et raides qui semblent empruntés à la méthode Muller ou aux exercices de natation.

Les élèves de miss Loïe Fuller, qu'on a revues au théâtre des Champs-Élysées, ont semblé — au point de vue danse — en progrès. Souvent elles se rapprochent des gestes isadoriens, mais pour les couper de bonds verticaux et de sautillements qui leur sont particuliers. Loïe Fuller a vraiment le génie des lumières ; hélas! quelle incertitude esthétique ! Partout, elle remplace le sentiment et l'art par l'ingéniosité. Et c'est une « promenade » de Schubert qui illustre le verbe si viennois *spazieren*; un Tannhauser de derrière le rayon de soieries ; une marche funèbre de Chopin qui devient une pantomime et *un tableau*, mais non *un monument* ; or, si la danse peut être peinture, n'oublions pas qu'elle est avant tout sculpture. Sculpture et rythme, c'est-à-dire sculpture et musique. Trop souvent les danses enseignées par Loïe Fuller ne sont qu'une exposition d'étoffes colorées. Il faut

qu'elles soient servies par des musiques très particulières, comme par exemple la danse d'Anitra, où tous les feux sont permis.

Son ingéniosité lui avait fait trouver un nouveau jeu d'ombres : sur la scène obscure, un projecteur dirigé vers la toile de fond est posé au ras du sol. Selon qu'une danseuse s'approche ou s'éloigne du projecteur, son ombre apparaît plus ou moins grande sur la toile. Elle peut devenir immense et soudain toute petite. De cette trouvaille, Loïe Fuller a tiré un ballet fantastique qui est admirable par son côté irréel, féerique et émouvant. Des fillettes sont terrifiées par des êtres énormes ; une main géante vient les rafler comme un pauvre petit troupeau de mouches ; un pied formidable les écrase. Et les ombres montent, descendent, se mêlent, vivent d'une étrange vie sans relief. Loïe Fuller a su là, d'un truc, tirer une belle œuvre d'art.

FERNAND DIVOIRE.

LA PEINTURE

A Cassis-sur-Mer, où, lorsque je bouclerai ma valise, arriveront tant de jeunes artistes impatients de connaître un beau lieu grandi par l'art qui s'y est épanoui. Dans la lumière provençale, une lumière de fresque (1), à Cassis, où, il y a plus de quinze ans, vinrent André Derain, E.-O. Friesz, Henri Matisse, aux beaux jours du Fauvisme intégral et de la Couleur Pure (je commenterai bientôt ces belles choses), me parvient un précieux et émouvant petit livre.

C'est *A Soi-Même*, notes sur la vie, l'art et les artistes, le journal intime d'Odilon Redon. Commencé en 1867, lorsqu'à vingt-

(1) Au cours d'une conversation amicale, dans l'atelier de Derain, si semblable, malgré l'attirail moderne (si l'on peut dire ainsi en parlant, par exemple, des négreries de « haute époque »), aux ateliers des grands romantiques, André Derain et Georges Bracque, grands voyageurs en France, opposaient à « la fresque » du paysage provencal « l'huile » du paysage bourguignon.

sept ans le grand peintre aujourd'hui disparu commençait d'apercevoir la courbe de son destin artistique, il s'achève en 1915, date de la fin d'une vie admirable d'œuvres et en dignité. Précédé d'une pieuse introduction de M. Jacques Morland, ce journal, bien édité par M. Floury, a été mis au jour par Mme Odilon Redon, admirable gardienne d'une haute mémoire.

Sans doute s'aperçoit-on plus vite ici, quand on y arrive de la campagne d'Aix-en-Provence pleine de Cézannes (1), quand on lit devant la calanque aux couleurs de Matisse, sur le port déformé par Friesz, sur le chemin des monts où l'on retrouve l'ombre large de Derain, sans doute s'aperçoit-on plus vite que Odilon Redon, grand artiste de la génération de 1840, qui reçut les conseils de Chenavard, n'est pas toujours en accord avec les peintres d'aujourd'hui. On peut cependant glaner dans son journal des vérités éternelles, des vérités qui n'ont pas besoin d'être vulgaires pour apparaître indiscutables.

Auparavant, je ne saurais résister au plaisir d'emprunter à M. Jacques Morland quelques traits qui peignent bien Odilon Redon, si digne du titre de Grand Français qu'on décernait en son bel âge aux meilleurs de notre race : « Les amis d'Odilon Redon n'oublieront jamais son joyeux accueil lorsqu'ils venaient le surprendre au milieu de son travail. Sans quitter les gants de fil blanc avec lesquels il avait tenu le pinceau et la palette, il venait s'asseoir, et son esprit s'épanouissait dans une conversation à la fois mesurée et enthousiaste. »

Le portrait qui illustre *A Soi-Même* nous rend bien le grand artiste que nous avons connu et aimé. Avec ses cheveux mi-longs, sa barbe taillée bas, qu'il est bien de son temps ! Et quel air de parenté eurent tous ces hommes de 1840, de Redon à Renoir (pour ne rien dire des poètes), des plus glorieux aux plus modestes. Ces dernières années, je ne pouvais sans déchirement regarder les photographies de Renoir malade, en son jardin de Cagnes : l'image de mon père, l'aquafortiste Émile Salmon qui grava tant d'œuvres des maîtres de l'autre siècle et qui, quand j'eus six ans, m'emmena au Louvre, persuadé que j'y passerais un bon jeudi et

(1) A l'aurore du siècle, feu Denys Cochin, grand collectionneur d'œuvres modernes, et son fils cavalcadaient par la plaine d'Aix. Tout à coup, le jeune homme s'écria en montrant un vieux peintre campé « sur le motif » : « Papa, regardez, voilà Cézanne ! » Il était très ému. M. Denys Cochin voulut l'éprouver : « Comment sais-tu que c'est Cézanne? » Alors, le fils de répliquer : « Mais papa, puisqu'il peint un Cézanne ! »

qui, du premier coup, réalisait le miracle, si je le suppliais de m'y mener encore.

J'ai connu Odilon Redon, et cette chance m'a été donnée d'écrire le livre en lequel il était possible de situer, devant les générations nouvelles, ce maître démenti par de jeunes audaces, mais qui a tant livré, au moins dans le domaine de la couleur, et sans qui le Fauvisme de 1900 à 1905, qui commença la revision des valeurs plastiques, n'eût sans doute pas été.

« Trente ans avant que la formule en soit donnée, il fit de la peinture pure, » écrivais-je en 1912. Je suis heureux d'avoir de la sorte donné quelque joie à Odilon Redon. Je suis profondément touché si cela n'est pas oublié.

J'ai souvent cité Redon, d'après de trop rares conversations. Je suis très fier si aujourd'hui la publication de son journal ne m'inflige aucun démenti.

Les derniers Salons m'ont fourni l'occasion, point trop belle, d'insister ici sur leur confusion. J'ai pu dire ici que le sens de quelques-uns s'était altéré. Ai-je laissé entendre qu'on pourrait tenter, malgré la réaction, la chance d'un salon unique. Le Salon de Bouguereau, comme disait Cézanne ambitieux d'y être admis. Le Salon de Bouguereau qui refusait Renoir. On y refusait bien d'autres.

Au Salon, Redon avait peut-être la solution du problème. On ne peut même pas dire qu'il doutait de sa vertu, s'il la garda pour lui depuis 1868 :

« Les jurés officiels de peinture vous recommandent officieusement de présenter au Salon des œuvres *importantes*. Qu'entendent-ils par ce mot-là ? Un ouvrage d'art est important par la dimension, l'exécution, le choix du sujet, le sentiment, ou par la pensée.

« Le principe du nombre n'entre pour rien dans les jugements portés sur le beau. Toute œuvre reconnue bonne et belle par *un seul* juré devrait être admise. Le Salon n'aura de diversité que lorsqu'il sera formé selon ce mode. »

Et s'il a cette diversité, à quoi bon, — n'est-ce pas? — d'autres Salons? Les rivaux ne seraient que « la concurrence ». Enfin, pouvant être le seul parce qu'il aurait cette « diversité », comme il grandirait en « dignité » !

Glanons :

« Si l'on entend par génie le désir de faire si simple, si large,

que la nature même soit traduite dans une mesure insensée, mais grandiose, j'en ai. » (1867-1868.)

« Ce qui distingue l'artiste du dilettante est seulement dans la douleur qu'éprouve celui-là. Le dilettante ne cherche dans l'art que son plaisir. » (1870.)

Ayons le goût du drame ! dit André Derain en 1922.

« Dans la foule, on emporte avec soi l'obstination de sa destinée. » (1876.)

Sur Rubens :

« Il dessine en construisant avec une grande force, chaque objet, chaque personne, connaît admirablement tous les jeux des muscles du corps humain. En cela, il est moderne, il prépare ces personnalités du Nord qui, comme Delacroix notamment, expriment la vie des choses beaucoup plus par une réflexion de la nature extérieure dans leur mémoire que par l'observation et l'analyse immédiate du modèle.

« Il a toutes ces grandeurs, tous ces dons et leurs richesses, mais il n'a pas souffert ; c'est peut-être la seule cause de mes refus à le placer parmi les plus grands. » (Anvers, 1879.)

« Le peintre n'est pas intellectuel lorsque, ayant peint une femme nue, elle nous laisse dans l'esprit l'idée qu'elle va se réhabiller ensuite. » (1888.)

« L'œuvre d'art est le ferment d'une émotion que l'artiste propose. Le public en dispose ; mais il faut aimer. » (1903.)

Les années passent. La vieillesse s'avance. Le temps presse. Le journal devient plus touffu :

« L'art n'emprunte rien à la philosophie et n'a d'autre source que l'âme au milieu du monde qu'il entoure. Son essence est inconnue, comme celle de la vie, et sa fin, c'est l'art même. Maurice Denis alourdit le sien d'attributions sociales et religieuses ; il effleure la politique, et c'est dommage (1). Ses dons étaient capables de le situer en meilleure place et plus haut que dans une impasse. *Sa probité* le garantira de toute étroitesse. » (1909.)

C'est moi qui souligne.

« Une œuvre conçue en vue d'un enseignement sera dans sa facture conduite par de mauvais chemins. Un tableau n'enseigne

(1) Ainsi font, très mal, depuis qu'il y a rupture avec les ateliers de Paris, les Allemands entichés de leur *Expressionnismus*, qu'ils croient le fin du fin de la hardiesse et qui n'est, traduit en mauvais allemand de café berlinois de la Judenstrasse, que la bonne vieille Allégorie des Officiels pour bâtiments d'État.

rien ; il attire, il surprend, il exalte, il mène insensiblement et par amour au besoin de vivre avec le beau; il lève et redresse l'esprit, voilà tout. » (1909.)

Il lève l'esprit !

« J'aperçois dans une vitrine un livre avec ce titre *l'Art social*. C'est répugnant. Je l'ouvre néanmoins et je vois : Socialisation de la beauté, et je le ferme. » (1913.)

Les critiques révolutionnaires, lorsqu'ils sont de vrais artistes, pensent eux-mêmes comme pensait Odilon Redon, « bourgeois républicain du 4 septembre ». Le poète communiste Marcel Martinet nie l'art social, appelant de ses vœux révolutionnaires l'art neuf qui naîtrait d'une révolution sociale. Au surplus, c'est le contraire qui s'est produit en Russie. Il y eut, à la remorque de l'art français indépendant, une fermentation artistique, très libre, dans la période anarchique ouverte par la faiblesse du gouvernement Kerensky. Depuis, les commissaires aux Beaux-Arts donnent la palme aux pompiers habillés en rouge.

Odilon Redon semble s'être complètement trompé sur Ingres, qu'il méconnaît, et dont l'immense influence sur les libres artistes du XXe siècle dut être pour lui un sujet d'étonnement. J'y reviendrai.

André Salmon.

VII. — Le Monde Religieux.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE ROME. — La piété catholique s'est mobilisée à l'appel de l'Église, la plus disciplinée des associations internationales, et, dans les derniers jours de mai, cinquante mille pèlerins venus de toutes les parties du monde, trois cents évêques d'Occident et d'Orient, divers par les rites et les habits, unis dans la même soumission au pape, se sont trouvés au rendez-vous à Rome, pour le XXVIe

Congrès eucharistique. L'histoire de l'Église gardera le souvenir des éclatantes manifestations de cette assemblée mondiale : Rome, au temps des papes-rois, n'offrit peut-être point de plus grands spectacles.

Ces congrès eucharistiques eurent d'humbles commencements. Le branle fut donné par la France, coutumière des gestes d'apôtre. Une Française, très modeste, mais très obstinée, conçut l'idée, se passionna pour elle et pendant des années quêta l'appui des évêques et de la cour pontificale. On appelait Mlle Tamisier « la mendiante du Saint-Sacrement » ; comme à toutes les mendiantes, il lui arriva plus d'une fois d'être doucement éconduite. L'œuvre enfin prit naissance, et, au mois de juin 1881, s'ouvrit timidement à Lille le premier de ces congrès internationaux qui allaient, avec un succès grandissant, faire le tour de l'Europe, le tour du monde. Dans l'histoire de ces grandes assemblées, quelques dates font saillie. C'est 1893 : le congrès de Jérusalem fortifie les espérances d'unité chrétienne et montre tous les représentants des chrétientés orientales, catholiques ou schismatiques, priant ensemble le Christ eucharistique, sous les regards d'un légat pontifical, le premier que Rome ait envoyé en Palestine depuis les croisades. C'est 1908 : le congrès de Londres, avec ses immenses cortèges se déroulant dans les rues d'une capitale protestante, apporte un témoignage émouvant, et des progrès de la foi catholique, et des progrès de la tolérance anglicane. C'est 1910 : le nouveau monde reçoit l'ancien et lui présente, au congrès de Montréal, les forces vives du catholicisme américain. C'est 1912 : l'Autriche veut, par un étalage de dévotion fastueuse, mériter d'être appelée à son tour la fille aînée de l'Église ; Vienne, où se tient le congrès, se pare luxueusement et suspend sa vie tout entière pendant la magnifique fête-Dieu où l'on voit, derrière le carrosse du Saint-Sacrement, le vieil empereur François-Joseph marcher tête nue... La guerre survint, en 1914, peu de jours après le congrès eucharistique de Lourdes. Elle arrêta brusquement ces grands courants de ferveur internationale. Les peuples en lutte se replièrent sur eux-mêmes, invoquant chacun son Dieu.

Rétablir un certain unisson d'âme entre les croyants de toute race, trop peu conscients de leur affinité, c'est à quoi s'emploient aujourd'hui les énergies de l'Église, pendant que les forces

humaines agissent en vue du rapprochement matériel des peuples. D'aucuns ont pu penser que la vieille Église dormait à l'heure où sévissait la tempête ; ses défenseurs nous assurent que c'était le sommeil du Christ dans la barque et qu'au réveil son travail a été fécond.

Désireux de ressusciter la notion de chrétienté, il était naturel que le pape ramenât ses ouailles à la tradition tragiquement rompue de ces congrès eucharistiques internationaux où il n'y a plus, selon le mot de saint Paul, « ni Grecs, ni barbares », mais des chrétiens qui, las de tout ce qui, nécessairement, les divise en ce monde, se reposent un moment dans leur foi commune. Le sacrement eucharistique est, pour les catholiques, le principe vivant de la grande unité chrétienne ; la plus ancienne prière eucharistique de l'Église ne demande-t-elle pas à Dieu « que les fidèles, dispersés à travers le monde, soient rassemblés dans l'unité par la vertu de l'aliment céleste, de même que les grains de blé, dispersés sur les collines, ont été réunis pour devenir un seul pain » ?

* * *

Rome sait amuser les yeux et les éblouir. Le Bernin eût aimé l'ordonnance et l'éclat de la cérémonie, qui, le premier jour du congrès, se déroula dans la cour du Belvédère : la foule bigarrée des pèlerins s'entassant et fourmillant dans cette vaste cour si majestueusement encadrée ; sur une estrade spacieuse, toute tendue de pourpre et d'or, le pape Pie XI, la cour pontificale, les cardinaux, les évêques, le corps diplomatique, et tout ce tableau aux vives couleurs illuminé par un soleil prodigue. Le lendemain, le matin de l'Ascension, Pie XI célébra la messe à Saint-Pierre. Dans l'immensité de la basilique, la multitude se pressait, bourdonnante et chuchotante ; elle s'observe moins dans les églises d'Italie que dans les nôtres, elle est moins silencieuse. Mais, au-dessus de cette agitation et de ce murmure, passait la voix puissante d'un chœur composé d'un millier de séminaristes. Lorsque, l'office terminé, Pie XI se retira, porté par des acolytes sur la *sedia gestatoria*, l'assistance entière le salua de ses acclamations. L'élu du Conclave de 1922, — et ce ne sont pas seulement les

hommes religieux qui le constatent, — jouit dans l'Église et hors de l'Église d'un prestige personnel que tel de ses plus illustres prédécesseurs, un Léon XIII, par exemple, n'a conquis qu'après bien des années. Il a l'attrait ; il a dans ses discours une sorte de douce magnificence qui séduit. Mais on est assez généralement d'avis que l'ascendant qu'il exerce tient beaucoup à sa réputation méritée d'homme de science, d'humaniste chrétien. Qu'une grande puissance morale soit aux mains d'un savant, cela flatte les hommes de notre temps et leur inspire confiance.

Dans l'intervalle des pieux exercices, le congrès s'occupa d'études théologiques, historiques et liturgiques touchant le mystère de l'autel. Des réunions plénières eurent lieu dans l'église des Douze-Apôtres : des prélats d'Europe ou d'Amérique, des laïcs même, un avocat de Madrid, un ancien président du Conseil de Belgique, prononcèrent là, en leur langue maternelle, des discours à la gloire du sacrement qui, pour cette Église, signifie et tend à réaliser progressivement l'unité des chrétiens dans le Christ.

Les cérémonies du dimanche 28 mai furent les plus extraordinaires et les plus émouvantes. Qu'on se représente les ruines du gigantesque Colisée, dorées par la lumière riante du matin. Six ou huit mille jeunes enfants de Rome, vingt mille pèlerins ont envahi l'amphithéâtre Flavien pour assister à la messe qui se dit sur un petit autel, au milieu de l'arène, là même où tant de martyrs moururent sous la dent des fauves; des prières s'élèvent et, comme pour rappeler les agapes des premiers siècles de l'Église, des prêtres vont porter l'hostie à ces milliers de chrétiens agenouillés parmi les ruines de l'antique amphithéâtre, sur un bloc de travertin, sur un gradin délabré et jusque dans les galeries souterraines.

La procession de l'après-midi eut l'éclat d'un triomphe. Les places, les rues, les jardins Farnèse, les terrains voisins de l'Arc de Titus, le terre-plein qui s'étend entre le Colisée et le temple de Vénus-et-Rome, la foule couvrait tout pour voir passer le cortège solennel qui, parti de Saint-Jean-de-Latran, allait au Colisée. Derrière un escadron de cavalerie marchaient, agitant drapeaux et bannières, des milliers et des milliers d'étudiants ou d'ouvriers venus des quatre coins de la péninsule, les forces jeunes de ce catholicisme italien si remuant et si enthousiaste ; puis la troupe des séminaristes européens, américains, asiatiques, africains,

milice choisie qui se façonne, sous les yeux du chef de l'Église universelle, à la discipline romaine ; ensuite, les confréries avec leurs attributs d'un archaïsme pittoresque, les ordres religieux, une armée internationale de moines aux robes brunes, noires ou blanches, portant des cierges allumés et chantant à l'unisson le *Credo* ; enfin les évêques vêtus de blanc et d'or, les prélats de rite oriental avec leurs ornements d'une splendeur étrange, les cardinaux en cape rouge, précédant immédiatement le dais où s'abritait l'Eucharistie. En regardant le majestueux cortège couler lentement au milieu des restes glorieux de la Rome impériale, on songeait à ce que Taine écrivait, en 1865, de la capitale du monde chrétien : « C'est bien l'ancien empire romain qui aujourd'hui vit ici et se renouvelle. Avec le rajeunissement universel des choses, il a reparu sous une forme nouvelle, spirituelle et non plus temporelle. »

***

Un ami de l'Église, amateur de psychologie religieuse, nous confiait ses impressions de pèlerinage et nous disait : « Pour tout observateur que la vie intime du catholicisme intéresse autant que sa vie publique, le congrès de Rome éclaire un grand *fait* religieux : les progrès du culte eucharistique au sein du catholicisme contemporain. La piété a son histoire : dans la manière de l'entendre et de la pratiquer, il se produit des évolutions. En face du mystère le plus insondable du *Credo* catholique, les âmes pieuses, depuis le XVIIe siècle jusque dans la seconde moitié du XIXe, ont été, pour la plupart, dominées par un mélange de respect et de crainte, par un sentiment aigu de leur indignité. On n'a pas assez remarqué, je crois, l'influence occulte que pendant si longtemps ont exercée, à l'intérieur du catholicisme, les thèses rigoristes du jansénisme, ces doctrines qui rappelaient impitoyablement à l'homme sa misère et le dissuadaient de puiser abondamment aux sources traditionnelles de la grâce. Le vieux suint janséniste dont parlait Huysmans est aujourd'hui éliminé. La piété est devenue singulièrement plus confiante. Sous l'impulsion des décrets pontificaux de 1905 et de 1910, qui ont restauré d'anciennes disciplines et facilité l'accès aux mys-

tiques agapes, nombre de catholiques, naguère assez timides ou négligents, se sont familiarisés avec le plus auguste de leurs sacrements ; ils le requièrent dans l'espérance d'enrichir leur vie intime. C'est une victoire du surnaturel que le congrès de Rome enregistre. Le christianisme intérieur se réchauffe dans beaucoup d'âmes croyantes. L'Église, qui a traversé des périodes de langueur spirituelle, manifeste aujourd'hui l'intensité de sa vie profonde... »

Ce que les fêtes de Rome ont révélé au grand public, c'est la situation vraiment extraordinaire qu'occupe en ce moment la papauté. Nous sommes en présence d'un phénomène de l'ordre moral qui fait impression sur les esprits les plus indépendants. S'il est malaisé d'en prévoir les conséquences, heureuses ou dangereuses, il l'est peut-être moins d'en découvrir l'origine. Les peuples, violemment secoués par la guerre, aspirent à sortir de la confusion. Sous la conduite de bergers hésitants, incertains et qui, à toute occasion, se disputent entre eux sur la route à suivre, ils vont à l'aventure, dans la nuit, vers la terre promise qui toujours s'éloigne. Dans leur désarroi, l'Église leur apparaît comme une puissance d'ordre qui sait se diriger, qui suit un plan, non pas conçu vaille que vaille, mais lentement couvé par les siècles. Les peuples sont frappés de voir les ruines qui s'accumulent : l'Église leur en impose, parce que, au milieu de la caducité générale du monde, elle dure.

PIERRE MORANE.

VIII. — Les Sports.

SPORT HIPPIQUE

L'AFFAIRE DES POISONS. — Ni les premières escarmouches des deux ans, qu'on sait si trompeuses, ni les rencontres d'arrière-garde de leurs aînés après le prix du Président couru, ne suffisent ordinairement à empêcher le mois de juillet d'être un des moins palpitants pour les sportsmen. Celui-ci aura échappé à la monotonie habituelle. Non du fait des courses disputées, mais parce que le monde du turf y aura été agité par le bruit mené autour de certaines affaires et par la physionomie inattendue qu'elles ont finalement prise.

Si l'usage du doping, — il s'agit d'une affaire de doping, — est une pratique nuisible à la race chevaline, c'est une question beaucoup moins tranchée que n'a l'air de le croire le gros public, guidé ou égaré par une presse effroyablement ignorante. Et je n'ai pas l'intention de la trancher aujourd'hui. C'est sous un autre aspect qu'il me paraît être le plus urgent de considérer les faits : leur aspect, pour ainsi dire, philosophique.

Mais d'abord, il faut que je vous présente quelqu'un. La saison sportive de 1922 avait mis en évidence un homme qui n'est pourtant pas un débutant : Jules Portefin. C'est une personnalité ; si vous préférez, c'est un type. Et il y a beau temps que je voulais le faire connaître à mes lecteurs. D'une famille de notaires parisiens, bien apparenté, lui-même ancien sous-maître à Saumur, amateur d'art éclairé et passionné, mais possédé d'une autre passion, celle des chevaux, il s'établit un jour entraîneur à Maisons-Laffitte. Et pour qui l'observe un peu, ce métier, dans ses mains d'enthousiaste, c'est comme un art. Il avait commencé avec quelques modestes chevaux à lui, continué avec ceux de quelques camarades. Tout le monde a dans la mémoire l'étourdissante carrière de *Tripolette* avant la guerre. Peu à peu les malins viennent à lui. Le voici à la tête d'une écurie de premier plan. Connaissant et *sentant* le cheval comme pas un, extraordinairement doué, d'autre part, sous le rapport de la réflexion et de l'ima-

gination, il devait fatalement réussir; et il arrive en effet cette année, de loin, en tête de la liste des entraîneurs par le nombre des victoires remportées. Au demeurant, le caractère le plus droit, le cœur le plus ouvert, avec une chaleur et une liberté de paroles pleines de charme, quoique non sans risque. Vous voyez d'ici les jalousies. Ce bourgeois français se permettre d'entraîner plus de vainqueurs que des garçons d'origine authentiquement anglo-saxonne nés de génération en génération dans le crottin !

D'où est parti le coup, nous ne le saurons peut-être jamais. Soudain, on entend parler sur le turf d'une nouvelle répression du doping : car vous n'ignorez pas qu'il est interdit d'administrer un stimulant aux chevaux qui courent. Qui va être pincé ? Sûrement pas celui-là. Vous vous trompez. Les prélèvements de salive révèlent qu'un stimulant a été administré à *Arcady* et à *Montsoreau*, deux chevaux entraînés par lui. (Entre parenthèses, ces deux chevaux étaient l'un et l'autre ce jour-là les grands favoris du public, et dans des prix de 5 000 francs, alors que l'analyse de la salive prélevée sur une douzaine de chevaux du même entraîneur, dans des prix de 10 000 à 400 000 francs, n'avait donné aucun résultat positif !) Notre Portefin passe donc en jugement. Il proteste que tout a été fait à son insu, qu'il est victime de la malveillance. Personne ne met sa bonne foi en doute, pas même ses juges. Et finalement sa licence d'entraîneur lui est retirée quand même : condamnation capitale. Il paraît que c'est la règle. En pareil cas, l'entraîneur, qu'il soit coupable ou non, est tenu pour également responsable par le code des courses, malgré l'impossibilité flagrante où il se trouve d'être perpétuellement et simultanément dans le box de chacun de ses cinquante pensionnaires, s'il en a cinquante, et dans chacun des quatre vans qui les emportent aux courses, s'il en court quatre, par exemple, dans une journée.

Quelle est donc cette législation extraordinaire qui permet de faire tomber la ruine et le déshonneur sur la tête d'un homme, *sans aucune possibilité de contre-expertise ou de défense quelconque* ? Les esprit les plus réactionnaires (dont je m'accuse d'être) demeurent confondus par la survivance d'un pouvoir discrétionnaire qui dépasse celui des tsars... ou des soviets. L'intégrité, la droiture des juges (en l'espèce le Comité de la Société d'Encouragement) sont au-dessus de tout soupçon. Pour que

l'application de la loi puisse aboutir à une aventure si lamentable, c'est donc que la loi est mauvaise. Du moins on ne manquera pas de le dire.

Il est à craindre que des hommes épris de modernisme n'en prennent prétexte pour saper une institution qui avait rendu tant de services, qui avait encore ses bons côtés, et pour y introduire la main indiscrète des politiciens. Car il y a là le germe d'une petite affaire Dreyfus. Encore, dans l'ancienne affaire, les partisans de la condamnation mettaient-ils en avant la raison d'État, qui est tout de même quelque chose. Ici, quoi ? L'intérêt supérieur des joueurs ? Noble raison assurément, encore qu'il soit difficilement admissible de la mettre en balance avec l'honneur et le pain d'un homme. L'intérêt supérieur des joueurs ? Ah ! parlez-m'en.

Cette race irritable des joueurs gémit bien depuis quelque temps de l'irrégularité croissante, paraît-il, qu'elle constate dans le résultat des courses. Mais le doping, en tout cas, n'y entre pas pour grand'chose. On fausse beaucoup moins de résultats avec la seringue qu'avec deux bonnes mains d'homme tirant sur un cheval au lieu de le pousser. Le fait se passe plusieurs fois par jour sous les yeux édifiés de tout le monde, mais sans attirer autrement l'intervention d'en haut. Et comme ce sont parfois les plus grands qui pratiquent ce genre de sport le plus en grand, le public murmure que c'est leur grandeur même qui sauve les coupables : jockeys, entraîneurs, etc... D'une manière générale, un principe semble en train de s'accréditer chez les dirigeants de notre sport : qu'il est plus grave de vouloir trop passionnément faire gagner son cheval que de l'empêcher de gagner. Le jockey Berteaux en sait quelque chose, mis à pied l'autre jour pour avoir tiré à l'arrivée sur la bride d'un concurrent, alors que tant de ses confrères, et plus en vue que lui, se contentent de tirer — et fort impunément — sur leurs propres rênes !

Dans un milieu aussi composite et mouvant que celui des courses, la régularité et la dignité du sport rendent de temps en temps une épuration nécessaire. L'opinion publique semble réclamer aujourd'hui quelque chose comme cela. Et sans doute aura-t-on voulu, en haut lieu, faire un geste pour la rassurer. Fort bien. Mais que parmi tant d'hommes de tant d'espèces, — et souvent pas de la meilleure, — un homme ait été d'abord frappé par le hasard d'une loi aveugle, et que ce soit celui-là, l'événe-

ment serait infiniment comique si l'on faisait taire son cœur. Brave Portefin ! Il doit en rire lui-même. Un Molière, un Beaumarchais tirerait des effets irrésistibles d'une si parfaite extravagance de la justice humaine. Voilà, en ces jours de morte-saison sportive, un aliment substantiel pour la conversation des honnêtes gens.

NOISAY.

IX. — Hygiène Sociale.

HYGIÈNE SOCIALE

POUR LE BIEN DES AVEUGLES. — L'ASSOCIATION VALENTIN HAUY. — On fête, ces temps-ci, le centenaire de Valentin Haüy (1745-1822), l' « homme providentiel » qui, le premier, entreprit d'arracher les aveugles à la vie végétative, inutile, misérable, qui leur était réservée, et ouvrit pour eux une école spéciale. Quelle satisfaction il éprouverait s'il revenait aujourd'hui parmi nous ! Il constaterait, en effet, que son initiative n'a pas été vaine et que ses idées ont partout pleinement gagné leur cause. Non seulement son œuvre propre, l'Institution nationale des jeunes aveugles, s'est développée, mais encore, depuis son époque, beaucoup d'autres se sont créées par toute la France. Nulle part il ne se rendrait mieux compte de l'ampleur du mouvement auquel il a donné naissance qu'au siège de l'association qui porte son nom. Cette association, qui occupe, près des Invalides, plusieurs vastes immeubles où de jour en jour elle se sent plus à l'étroit, peut être considérée comme le couronnement de l'édifice dont il a posé la première pierre. C'est en effet plus et mieux qu'une œuvre de charité : c'est un puissant organisme de liaison entre toutes les entreprises locales ou

restreintes qui existent dans le pays à l'heure actuelle, une sorte d'« omnium » permettant un constant échange des idées et des efforts de tous au profit de tous. Surtout, c'est une œuvre de relèvement, plutôt que de secours : elle ne se contente pas de donner aux aveugles la possibilité de tenir bon, malgré leur infériorité, dans l'âpre lutte pour la vie qu'ils mènent mêlés aux clairvoyants ; elle vise plus haut : elle prétend assurer à ses protégés la part d'activité créatrice, de vie contemporaine, de culture et de bonheur enfin à laquelle tous les hommes ont droit. Nous allons voir qu'elle y réussit.

***

Présidée avec intelligence, énergie et dévoûment par le général Balfourier, que son rôle brillant à la tête du XXe corps pendant la guerre a rendu célèbre, l'Association Valentin Haüy a réuni depuis quelques années en une véritable « maison des aveugles » ses œuvres multiples, jusque-là dispersées. Il faut visiter cet immeuble, ou plutôt ce groupe d'immeubles, pour se représenter exactement l'importance de l'œuvre bienfaisante qui s'y accomplit ou qui en rayonne. Dès le secrétariat, la vue seule des tiroirs à fiches en donne un premier aperçu. Les aveugles patronnés individuellement par l'Association ont chacun leur dossier, soigneusement tenu à jour. Or le nombre de ces dossiers est à l'heure présente de 14 000 et croît chaque année d'environ 600. Dans ces chiffres ne figurent pas les aveugles de guerre. Si l'on songe qu'il y a en France 30 000 aveugles, on ne peut que s'émerveiller de pareils résultats. Pour peu que les bonnes volontés ne se relâchent pas, il est permis d'entrevoir le jour où tous les aveugles de France seront assurés d'une aide constante et régulière.

Tout à côté du secrétariat, le musée Valentin Haüy retrace la longue évolution qu'ont suivie la pédagogie et la typographie spéciale aux aveugles. Il possède des exemplaires fort curieux des premiers alphabets et des premiers livres imprimés à leur usage d'après les indications de Haüy. Les caractères sont simplement « repoussés » et grossis. Très vite, on a dû abandonner cette méthode, qui se heurtait à de graves difficultés pratiques. Le mode d'écriture aujourd'hui employé est le système Braille. Il sert également pour l'écriture à la main et pour l'imprimerie.

Sa simplicité est extrême. Il a pour principe le point en relief. Les lettres et les chiffres sont constitués par les combinaisons diverses qu'on peut obtenir avec six points. Ce sont à la fois les signes graphiques qui occupent le moins de place et affectent le plus vivement la sensibilité des aveugles. Ceux-ci arrivent, grâce à cette méthode, à lire aussi vite que les clairvoyants. Une jeune fille m'a lu des poésies d'Eugène Manuel, choisies au hasard, avec une rapidité, une sûreté étonnantes.

Les aveugles écrivent avec un poinçon sur des tablettes munies d'un cadre pour fixer leur feuille de papier et d'une règle mobile, qu'ils déploient d'un cran à chaque ligne, pour diriger leurs doigts. J'ai eu longtemps comme condisciple à la Sorbonne un aveugle, M. B..., qui prenait par ce moyen des notes fort complètes, même aux cours de grammaire comparée, où sont cités comme exemples des mots d'une foule de langues étrangères, dont la forme doit être scrupuleusement respectée. Il s'était composé un alphabet grec pour son usage personnel.

Mais les tablettes représentent déjà un stade dépassé de l'écriture des aveugles. On leur a construit de petites machines à écrire à six touches représentant les six points, qui sont un modèle de simplicité et d'ingéniosité.

Le musée renferme également toute la série des outils, instruments de précision, montres, jeux de dames, jeux d'échecs, etc., qu'on s'est ingénié à adapter ou à inventer pour les aveugles. Il en est de très « astucieux ».

Et voici le coin le plus admirable de l'Association. Ce « coin » a d'ailleurs plusieurs étages. C'est la bibliothèque Braille, où figurent 65 000 volumes imprimés en points saillants. Pour réunir cette imposante collection, dont profitent plus de 2 000 aveugles, l'Association a dû résoudre un grave problème. Les livres Braille sont naturellement beaucoup plus volumineux que leurs modèles à l'usage des clairvoyants. Le classique roman in-16 fait six volumes. De pareils ouvrages coûtaient déjà fort cher avant la guerre ; ils valent présentement une cinquantaine de francs. Malgré les tours de force d'économie accomplis par l'œuvre, jamais elle n'aurait réussi à constituer un fonds aussi considérable si elle n'avait eu recours, depuis déjà longtemps, aux bonnes volontés éparses qu'elle a pu joindre. Trois mille copistes bénévoles, dispersés dans toute la France, augmentent la bibliothèque d'environ quatre mille unités par an. Leur nombre serait

certainement beaucoup plus grand si ce besoin était mieux connu du public. Bien des âmes charitables, en quête de bienfaits à répandre, ne se doutent pas qu'elles trouveraient là un vaste champ ouvert à leur activité. Il est si aisé, si peu coûteux de se livrer à ce travail de copie, qu'on peut laisser et reprendre quand on le veut, qui ne demande qu'un peu d'attention !

C'est que les aveugles sont avides de lecture. Pour considérable qu'il paraisse, ce fonds de soixante-cinq mille volumes ne suffit pas. En fait d'éditions musicales, notamment, les demandes sont de beaucoup supérieures aux disponibilités. Car il existe un système, relativement simple, de transpositions pour la musique, et l'on sait à quel point les aveugles goûtent un art dont il leur est permis de jouir avec la même intensité que les clairvoyants. Les conservateurs de la bibliothèque sont, eux aussi, des aveugles.

L'Association publie en outre plusieurs revues. Le *Louis Braille* est un recueil de seize pages paraissant le 1er de chaque mois et fournissant aux aveugles des renseignements et des conseils sur les diverses professions et sur les nouveautés à leur usage. La *Revue Braille* est un recueil bimensuel de vingt-deux pages informant ses lecteurs de ce qui se passe dans le monde littéraire, scientifique, musical et politique, en France et à l'étranger. C'est presque un journal. La *Revue Braille musicale* est une récente innovation, appréciée comme on pense dès le premier jour. Enfin le *Valentin Haüy* est une revue bimensuelle imprimée, comme le *Bulletin de l'Association*, à l'usage des clairvoyants qui s'occupent des aveugles. Le *Valentin Haüy* compte 400 abonnés ; le *Louis Braille*, 1 200 ; la *Revue Braille*, 800 ; la *Revue musicale Braille*, 400.

***

Les services du patronage de l'Association se subdivisent en cinq sections : enfants, apprentis, travailleurs, vieillards et impotents, soldats.

Aux enfants aveugles et indigents, l'Association fournit elle-même, ou procure par son entremise, auprès des conseils municipaux et généraux, des bourses dans les établissements d'enseignement ; elle donne des secours destinés à l'achat des trousseaux ; à tous, elle facilite l'accès des écoles spéciales. Elle leur

donne ensuite, dans la mesure de son influence et de ses moyens, la possibilité d'apprendre un métier.

Elle fait des démarches pour faire embaucher les travailleurs, pour leur procurer une clientèle ; elle les encourage, elle leur fournit des avances pour leurs frais d'outillage et de premier établissement ; elle leur obtient des permis sur les chemins de fer : une moyenne annuelle de douze cents.

Elle visite et secourt chez eux les vieillards et les impotents ; au besoin, elle les fait hospitaliser ; ils bénéficient des institutions charitables qu'elle connaît.

Enfin, dès le début de la guerre, l'Association est venue en aide aux soldats aveugles. Elle est en relations avec plus de deux mille cinq cents d'entre eux et a entrepris la rééducation d'un grand nombre.

***

Ne se bornant pas à agir à distance, l'Association Valentin Haüy a installé à son siège, outre un atelier pour la fabrication de sacs en papier et de cornets à tabac, modeste industrie réservée à ceux que leur âge ou leur manque d'adresse empêchent d'entreprendre un apprentissage, des ateliers de brosserie, de chaiserie et de vannerie. Aucun spectacle n'est plus émouvant que celui de ces salles ou rien n'avertit, lorsqu'on y pénètre, que tous les occupants, y compris les chefs d'atelier, sont aveugles, tant le travail qui s'y fait est rapide, précis, régulier, « fini ». On y voit même des aveugles manchots, qui, convenablement rééduqués, ne sont pas les moins actifs et les moins habiles. A côté de ces ateliers, un entrepôt, cédant aux travailleurs privés de la vue, aux prix de gros, des matières premières d'excellente qualité, leur permet d'augmenter leurs gains. Deux magasins, dont un à Passy, exposent et vendent, sans en tirer de bénéfices et, par conséquent, meilleur marché qu'ailleurs, tous les genres d'objets fabriqués par les aveugles : il y a là des produits de luxe d'une élégance parfaite.

Ce n'est pas tout : un vestiaire alimenté par des dons en nature et par un ouvroir distribue des vêtments, du linge et des chaussures, et un garde-meuble permet aux aveugles très pauvres de « se mettre dans leurs meubles » au lieu de traîner dans les garnis.

Il y a encore des salles de réunions, des consultations médicales et juridiques gratuites... La liste serait encore très longue si je voulais énumérer dans le détail et sans aucune omission, toutes les formes que prend l'association Valentin Haüy, toutes les branches de son activité, tous les services qu'elle rend journellement. Il faut rendre hommage à l'infatigable dévoûment, à l'abnégation, à l'esprit de suite et à l'ingéniosité de ses dirigeants et de son personnel. Il importe qu'au milieu des difficultés de l'heure elle puisse continuer son action bienfaisante. Un arrêt, un ralentissement de cette puissante machine causerait aux aveugles un tort et une déception qu'on doit leur épargner, et au pays un grave préjudice moral. Tant qu'elle fonctionne et qu'elle se développe, elle constitue, au contraire, une vivante et émouvante réplique aux accusations de manque d'organisation, de laisser-aller et d'individualisme égoïste portées trop souvent contre la France par ses détracteurs.

ADRIEN BERNELLE.

TABLE DU TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1922

LIVRAISON DU 1er JUILLET

ALFRED CAPUS ..... *Scènes de la Vie difficile* (9e partie) 5
de l'Académie Française.

ALBERT BESNARD ..... *Sur les Routes d'Italie* (II) 25
de l'Académie des Beaux-Arts.

GEORGES WERY ..... *Le Blé de France* 36
Directeur de l'Institut National agronomique.

JACK LONDON ..... *White Fang* (2e partie) 61

PAUL MATTER ..... *Les Voyages de Cavour à Paris* 108

RAYMOND RECOULY ..... *L'Égypte et les Intérêts français* 134

FLORENT SCHMITT ..... *Les Arts et la Vie* : La Musique 148

ALFRED DE TARDE ..... *Les grands Courants politiques d'aujourd'hui :* Enquête parmi les Groupements et les Partis (IV) 159

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES

I. — Questions Coloniales.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY ..... « *Notre Carthage* » 194
de l'Académie des Sciences morales et politiques.

II. — Les Lettres Françaises.

FERNAND VANDÉREM ..... *A propos du Centenaire Goncourt. — Une Chanson contemporaine sur « Germinie Lacerteux »*. 198

III. — Questions Militaires et Maritimes.

AUGUSTE DUPOUY ..... *Notre Marine marchande : Lueurs dans la Brume* 201

IV. — Questions Financières.

R. Morin ..... *Les Valeurs d'Électricité* 207

V. — Les Arts.

Fernand Divoire ..... *La Danse* 211
René Bizet ..... *Le Cinéma* 221

LIVRAISON DU 15 JUILLET

ALFRED CAPUS ..... *Scènes de la Vie difficile* (10e partie) 225
de l'Académie Française.
COMTESSE DE NOAILLES .... *Selon l'Intermezzo* (V) 241
CHARLES ACHARD ..... *La Vaccination contre la Fièvre typhoïde* 245
de l'Académie de Médecine.
JACK LONDON ..... *White Fang* (fin) 263
RALPH BARTON PERRY ..... *Ce qu'est un Collège américain* 316
PIERRE LASSERRE ..... *Hellénisme et Christianisme* 335
Grand Prix de Littérature 1922.
ROBERT DE JOUVENEL .... *Les grands Courants politiques d'aujourd'hui :* Enquête parmi les Groupements et les Partis (V) 361
FERNAND VANDÉREM ..... *Les Lettres et la Vie* 393

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES

I. — La Situation Européenne.

J. Kessel ..... *Le Procès des Socialistes révolutionnaires russes* .. 416

II. — Les Lettres Étrangères.

Maurice Vallis ..... *Lettres Espagnoles : Un Poème d'Unamuno : « Le Christ de Velasquez »* 426

III. — Questions Financières.

R. Morin ..... *La Situation et les Perspectives de l'Industrie métallurgique* 432

IV. — Les Arts.

Louis Schneider ..... *La Musique* 436
P. Guitet-Vauquelin ..... *Le Théâtre* 441

V. — Les Sports.

Noisay ..... *Sport hippique* 445

LIVRAISON DU 1er AOUT

G. DE LA ROCHEFOUCAULD. *Le Professeur Néant* (1re partie) 449
ANDRÉ CHEVRILLON ..... *L'Humanité de Molière* 497
de l'Académie Française.
RAYMOND RECOULY ..... *Les Heures tragiques d'Avant-Guerre :* IX. — A Rome (I) 514
JEAN D'ESME ..... *Ombres indochinoises :* Saïgon 531
ANDRÉ SALMON ..... *Les Arts et la Vie :* La Peinture 545
ROBERT DE JOUVENEL. .... *Les grands Courants politiques d'aujourd'hui :* Enquête parmi les Groupements et les Partis (VI) 557
PAUL DOTTIN ..... *L'Angleterre inconnue* 578
ALFRED CAPUS ..... *Scènes de la Vie difficile* (11e partie) 596
de l'Académie Française.

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES

I. — QUESTIONS D'HISTOIRE.

ÉMILE MALE ..... *« Comment la France a bâti ses Cathédrales »* 613
de l'Institut,

II. — QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES.

ALFRED GUIGNARD ..... *Les Excédents d'Officiers* 621

III. — LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE.

ANNA DRZEWINA ..... *Biologie : Des Expériences nouvelles sur l'Hérédité des Caractères acquis* 625
Lt-Col G. ESPITALLIER ..... *Travaux publics : La Navigation intérieure en France* 631

IV. — QUESTIONS FINANCIÈRES.

R. MORIN ..... *Le Budget de 1923* 636

V. — LA SITUATION EUROPÉENNE.

HENRI VERHILLE ..... *Les Dettes interalliées* 644

VI. — LES LETTRES ÉTRANGÈRES.

VALERY LARBAUD ..... *Lettres Anglo-Saxonnes* 651

VII. — LES ARTS.

LÉO ABEL GABORIAUD ..... *La Peinture* 662
RENÉ BIZET ..... *Le Cinéma* 666
P. GUITET-VAUQUELIN ..... *Le Théâtre* 669

LIVRAISON DU 15 AOUT

ALFRED CAPUS de l'Académie Française ..... *Scènes de la Vie difficile* (fin) 673

COMTESSE DE NOAILLES ... *Selon l'Intermezzo* (VI) 680

ROBERT DE JOUVENEL..... *Les grands Courants politiques d'aujourd'hui :* Enquête parmi les Groupements et les Partis (VII) 685

A.-R. DE LENS ..... *Marouf le Clairvoyant* 712

CAMILLE BOUGLÉ ..... *Comment naît un Dogme :* La Doctrine Saint-Simonienne 742

G. DE LA ROCHEFOUCAULD . *Le Professeur Néant* (2e partie) 767

ANDRÉ GAULY ..... *Où va l'Allemagne?* 808

FERNAND VANDÉREM ..... *Les Lettres et la Vie* 822

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES.

I. — LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE.

MARCEL PLAISANT ..... *Législation : L'Inventeur et la Société* 834

RAOUL CERIGHELLI ..... *Agriculture : Un Engrais atmosphérique* 841

II. — LES LETTRES FRANÇAISES.

JEAN MONVAL ..... *Les Goncourt et François Coppée (1866-1896)* ... 845

III. — LES LETTRES ÉTRANGÈRES.

BENJAMIN CRÉMIEUX ..... *Lettres Italiennes : Le Théâtre de Luigi Pirandello.* 852

IV. — QUESTIONS D'HISTOIRE.

A. ALBERT-PETIT ..... *Les vieilles Provinces de France : Le Languedoc* .. 859

V. — LA VIE UNIVERSITAIRE.

HENRI BORNECQUE ..... *L'Association Guillaume Budé* 866

VI. — LES ARTS.

FERNAND DIVOIRE ..... *La Danse* 871

ANDRÉ SALMON ..... *La Peinture* 874

VII. — LE MONDE RELIGIEUX.

PIERRE MORANE ..... *Le Congrès eucharistique international de Rome* .. 878

VIII. — LES SPORTS.

NOISAY ..... *Sport hippique* 884

IX. — HYGIÈNE SOCIALE.

BERNELLE ..... *Pour le bien des aveugles* 887

Corbeil. — Imprimerie CRÉTÉ. *L'Administrateur-Gérant :* BACHELIER.

Le 150e Mille

DE

Les Don Juanes

GRAND ROMAN

PAR

MARCEL PRÉVOST

de l'Académie Française

EST EN VENTE PARTOUT

Prix. ... ... 7 francs.

LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, Boulevard Saint-Michel — PARIS

VICHY

HOTEL & VILLAS DES AMBASSADEURS

L'Hôtel de Famille de 1er Ordre

250 Chambres ◈ 100 Salles de Bains

VASTES JARDINS - TABLES DE RÉGIME

Siège Social :
ALGER
8, Boulevard de la République

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 125 MILLIONS
FONDÉE EN 1881

Siège Administratif :
PARIS
43, Rue Cambon

SUCCURSALES :

FRANCE. — Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes.
ALGÉRIE. — Alger, Blida, Bône, Constantine, Oran, Sétif, Sidi-Bel-Abbès et 57 Agences.
TUNISIE. — Tunis et 16 Agences.
MAROC. — Casablanca, Tanger et 12 Agences.
ÉTRANGER. — Londres, Malte, Palma (Baléares), Gibraltar.
ORIENT. — Smyrne.

BANQUES AFFILIÉES : Banque de Salonique, Crédit Foncier de Syrie
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 500 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 29, Boulevard Haussmann, PARIS (IXe)

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE. — SERVICE DE COFFRES-FORTS

643 SUCCURSALES ET AGENCES A PARIS ET EN PROVINCE

Agences en Afrique : ALGER — BONE — BOUGIE — CASABLANCA — CONSTANTINE — KAIROUAN — MASCARA — MOSTAGANEM — ORAN — PHILIPPEVILLE — RELIZANE — SÉTIF — SFAX — SIDI-BEL-ABBÈS — SOUSSE — TANGER — TIARET — TUNIS.

Agence à l'Étranger : LONDRES, 53, Old Broad Street. — *Bureau-Annexe :* WEST END, 65-67, Regent Street. W. E.

Sociétés filiales et Banques affiliées :
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE POUR L'ÉTRANGER ET LES COLONIES ; — SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE ET DE DÉPOTS ; BANQUE FRANÇAISE EN SYRIE ; — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE.

CORRESPONDANTS SUR TOUTES LES PLACES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1863

SIÈGE SOCIAL :
LYON
Palais du Commerce

CAPITAL ENTIÈREMENT VERSÉ :
250 MILLIONS

SUCCURSALE :
PARIS
Boulevard des Italiens

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe. — Ordres de bourse (France et Étranger). — Avances sur titres. — Dépôts de titres. — Escompte et encaissement de coupons. — Envois de fonds en France et à l'Étranger. — Change de monnaie étrangère. — Lettres de Crédit pour voyages. — Souscriptions. — Dépôts de bijoux, argenterie, etc. — Assurances. — Garantie contre les risques de non-vérification des tirages.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 100 MILLIONS DE FRANCS

30 et 32, rue Taitbout (Boulevard Haussmann), *PARIS (IXe)*

Téléphone } GUTENBERG 38-94, 56-15. CENTRAL 37-84, 74-45. — Adresse Télégraphique : MOBILIER-PARIS

COMPTES COURANTS, COMPTES DE CHÈQUES & DE DÉPOTS

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres. — Escompte et encaissement de coupons.
Garde de titres. — Souscription sans frais à toutes les émissions.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

Coffres depuis 4 fr. par mois ou 35 fr. par an.

Accès à la Salle des Coffres de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. 1/2

MESSAGERIES MARITIMES

SERVICES CONTRACTUELS

DÉPARTS A DATES FIXES DE MARSEILLE POUR

L'ITALIE, LA GRÈCE, LA TURQUIE — L'ÉGYPTE, LA SYRIE
LES INDES, L'INDO-CHINE, LA CHINE, LE JAPON
MADAGASCAR, LA RÉUNION, MAURICE
L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LIGNES COMMERCIALES. — *SERVICES RÉGULIERS AU DÉPART d'Anvers, de Londres, de Dunkerque, du Havre, de La Pallice, de Bordeaux, de Marseille POUR :* LA MÉDITERRANÉE, L'INDE, L'INDO-CHINE ET L'EXTRÊME-ORIENT

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRÉSENTATION

Pour tous renseignements, s'adresser à :

PARIS, Siège Social, 8, rue Vignon ; — MARSEILLE, Agence Générale, 3, place Sadi-Carnot.

Les Messageries Maritimes sont en outre représentées dans tous les ports desservis par leurs navires, ainsi que dans les principales villes de France et de l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

LE PROFESSEUR NÉANT

Par GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE PARTIE.

M. de la Varnière, gentilhomme charentais, s'intéresse aux problèmes de l'au-delà. Il est soigné à Paris par un adepte des sciences psychiques, le Dr Hubert, qui lui conseille la lecture des ouvrages du Professeur Néant et l'envoie faire une cure d'air en Suisse, au Seemisberg. Là, une mystérieuse dame blonde apparaît à M. de la Varnière, qui part pour l'Italie, à sa recherche. Au cimetière de la Spezzia, il voit un fantôme dans lequel il croit reconnaître l'apparition du Seemisberg. De saisissement, il tombe dans une fosse et se casse la jambe.

SCÈNES DE LA VIE DIFFICILE

Par ALFRED CAPUS, *de l'Académie Française.*

RÉSUMÉ DES ONZE PREMIÈRES PARTIES.

Le hasard ayant mis en présence, vers 1881, au cours d'une promenade sur les bords de la Marne, quatre étudiants, Gonzague, Barjol, Sigismond et d'Antrague, ils font un pacte d'amitié. Nous voyons ensuite Gonzague quitté à l'amiable par sa jeune compagne Andrée, qui se marie en province, mais qui n'oubliera pas celui qui, comme dit Villon, eut sa ceinture.

Et les quatre amis, à travers les épisodes de leur vie difficile, évoluent vers leur destin.

Barjol débute dans le journalisme, devient l'amant d'une actrice, s'endette pour elle, s'en sépare et fait la connaissance d'une gentille ouvrière, qu'il finit par épouser. Le ménage vit difficilement, aux prises avec des embarras d'argent. Mais Gonzague veille. Devenu confident de son patron, Salandar, un homme d'affaires, il lui fait consentir une avance à Barjol pour le sauver des huissiers ; d'autre part, rejoint à Paris par Andrée, qui a avoué à son mari, Gonzague reprend avec elle la vie commune, mais la plus entière liberté restant la règle de part et d'autre. Sigismond, qui parle bien, est élu député et commence la carrière de député pauvre, qui le livre aux usuriers et aux combinaisons politiques, au milieu desquelles, cependant, il demeure honnête. Antrague, ayant perdu au tripot les derniers louis de l'héritage paternel, obtient, grâce à Gonzague et à Salandar, une situation en Indo-Chine. Il en revient et reprend à Paris sa vie oisive de fêtard. Puis il se marie avec une femme de province, qui le ramène à Paris.

Quant à Gonzague, il a épousé Claire, la nièce de son patron Salandar, qui, à sa mort, lui laisse la direction de la banque ; mais son mariage n'a pas changé ses sentiments pour Andrée, qu'il revoit de temps à autre.

Barjol connaît le succès avec une pièce qu'il fait jouer sur une scène des boulevards.

Sigismond a maintenant, à la Chambre, l'autorité d'un vétéran de la politique. Mais les quatre amis souffrent du malaise général où les menaces de guerre plongent le monde.

Lire dans *LA REVUE DE FRANCE* du 1er Septembre

LES ARTS ET LA VIE

(LA MUSIQUE)

Par FLORENT SCHMITT

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED